John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF Nº
*ADAMS
* 90.1
v.5



HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE

DE THOU.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

TOME CINQUIEME.

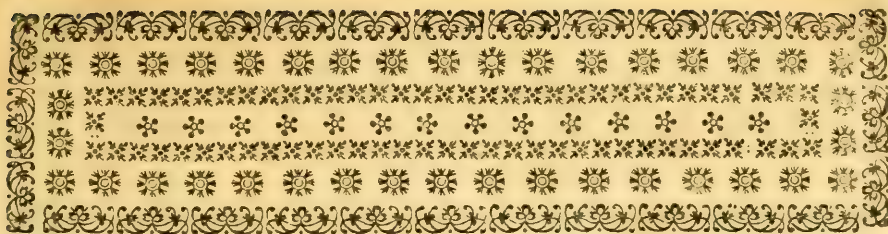
1564. —— 1570.



A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.

ADAMS 90.1
v.5



SOMMAIRES DES LIVRES

CONTENUS DANS CE CINQU'EME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE XXXVII.

Affaires d'Ecosse. Mariage de la Reine avec Henri d'Arley fils de Mathieu Stuard comte de Lenox. Affaires de France. Suite du voyage du Roi. Troubles à Paris causés par le cardinal de Lorraine. L'amiral de Coligny y passe quelques jours. Affaire des Jesuites. Abregé de la vie de saint Ignace de Loyola. Jugement des Prélats au colloque de Poissy sur les Jesuites. Conditions ausquelles ils sont reçus en France. Consultation de Charle du Moulin contre les Jesuites. Plaidoyer pour & contre les Jesuites. Conclusions de l'Avocat général contre eux. Arrêt du Parlement en leur faveur. Suite du voyage du Roi. Ligue de plusieurs Grands du Royaume. Entrevûë du Roi avec la reine d'Espagne & le duc d'Albe à Bayonne. Démembrement de l'évêché de Bayonne. Guerre du cardinal de Lorraine. Retour du Roi. Plaintes des Protestans. Guerre de Hongria. Ciége de Tokai. L'Empereur demande au Pape la

CHARLE IX. 1564.

1565.

communion sous les deux especes, & le mariage des Prêtres. Guerre de Soliman contre les Chevaliers de Malte.

SOMMAIRE DU LIVRE XXXVIII.

CHARLE IX. 1565. *Les Turcs assiégent Malte. Siége & prise du château de saint Elme. Mort de Dragut. Siége du château de saint Michel & de la ville. Arrivée du secours envoyé de Sicile. Les troupes auxiliaires forcent les Turcs de lever siége & de se rembarquer. Particularités du siége de Malte. Fêtes & mariages en Italie. Mort de Pie IV. Son caractere. Retablissement de l'Ordre de saint Lazare. Morts de Villebon, de Cipierre, de la Roche-sur-Yon, de Jean Frederic de Saxe, de Rantzavv, de Nevvhausen, de Selden, de Sonneck, de Ratzevvil, d'Alexandre de Alés, de Mathez, de Jean Lange, de Conrad Gesner, de Turnebe, de Govea, de Philander, de Kirico Strozzi, de Jean Grollier, ou Grollerius. Suite de la guerre du Nord. Affaire de Rostoch.*
1566. *Affaires de Prusse. Suite de la guerre du Nord. Troubles en Allemagne à cause de la Religion. Morts, du prince d'Anhalt, de Draconites, du Fusch, de Vida, de Varchi, de Cornaro, de Charle du Moulin, de Rondelet, de George Cassander, de Fruter, de Pierre-Jean de Perpignan. Supplice de Valentin Gentilis.*

SOMMAIRE DU LIVRE XXXIX.

CHARLE IX. 1566.

ELection de Pie V. Sa vie jusqu'au Pontificat ; Son caractere ; premieres actions de son Pontificat. Les Turcs prennent Scio. Courses de la flotte Turque sur les côtes d'Italie. Diete de l'Empire à Ausbourg. Assemblées des Etats à Presbourg & à Vienne. Lettre de Jean prince de Transylvanie aux seigneurs Hongrois ; lettre de Schwendi aux mêmes. Guerre en Hongrie. Secours donnés à Maximilien. Maximilien vient en Hongrie. Soliman y vient aussi. Siége & prise de Zighet. Mort de Soliman. Prise de Giula. Selim monte sur le thrône de Soliman son pere ; il vient à son armée. Obseques de Soliman. Suite de la guerre en Hongrie. Assemblée des Etats. Etats d'Autriche & d'autres Provinces. La maladie de Hongrie. Affaires de France. Ordonnance de Moulins. Discours du chancelier de l'Hôpital. Le mariage du duc de Nemours avec Françoise de Rohan est déclaré nul. Nouveaux troubles à Lyon, dans le Bearn, & dans le comté de Foix. Le Pape Pie V. démembre Guipuscoa de l'Evêché de Bayonne.

SOMMAIRE DU LIVRE XL.

TRoubles des Payis-bas. Description de ce payis. Succession des comtes de Flandre. Anciens troubles de la Flandre. Nouveaux troubles causé par la crainte de l'Inquition. Confédération de la Noblesse : requête des Confédérés. Réponse de la duchesse de Parme Gouvernante des Payis-

CHARLE IX. 1567.

bas. Troubles & séditions presqu'en tous lieux. Assemblée & plaintes des Confédérés. Licence & profanations des Protestans. Traité entre la Gouvernante & les Confédérés. Suites de ce traité. Mémoire des Protestans d'Anvers. Assemblée de Tenermonde. Valencienne refuse de recevoir garnison. Affaires d'Ecosse. Retour du Roi. David Riz est assassiné chez la Reine. Retour des exilés. La Reine met un fils au monde. On

1567. *agite en Angleterre la question sur la succession à la Couronne. La reine d'Ecosse traite indignement le Roi son époux. Batême du prince d'Ecosse. Negociation avec l'Angleterre. Le roi d'Ecosse est très-mal d'un poison ; il est mis dans une espece de prison, où il est assassiné. On impute sa mort aux comtes de Murray & de Morton. Discours bien différens sur cette mort. Pie V. envoie un Nonce, qui ne peut passer en Ecosse. La Reine ne garde aucune bienséance. Vains efforts pour justifier Bothwel : Son mariage avec la Reine. La Reine d'Ecosse envoie en France, pour tâcher de justifier son mariage. Ligues pour & contre la Reine & son mari. Guerre entre la Reine & les Confédérés. Propositions d'accommodement, & réponse. Fuite de Bothwel. La Reine passe dans le camp des Confédérés, y est retenuë, & conduite en prison. On l'oblige d'abdiquer. Le comte de Murray est élû tuteur du Roi, & Régent du Royaume. Commencement du regne de Jacque VI. Assemblée des Etats. Miserable fin de Bothwel. Mouvemens en Irlande.*

SOMMAIRE DU LIVRE XLI.

CHARLE IX. 1567.

SUite des troubles des Payis-bas. Requête des Confédérés. Réponse de la Gouvernante. Hostilités de part & d'autre. Anvers se soumet à la Gouvernante. Retraite du prince d'Orange. Valencienne se rend à discretion. Consternation des Confédérés & des Protestans. Philippe se détermine à user de rigueur envers les Flamans. Le marquis de Bergh, & le baron de Montigny sont les premieres victimes de sont ressentiment. Le duc d'Albe y vient avec une armée ; & passe par les Etats du duc de Savoye. Crainte des Suisses & des Genevois. Conseils du duc d'Albe à la Reine mere. Son arrivée à Bruxelles. Sentimens de la Gouvernante. Sévérité du duc d'Albe. Emprisonnement de plusieurs Seigneurs. D'autres abandonnent leur payis. Conseil des Sept. Citadelle bâtie à Anvers. L'arsenal de Malines est brûlé. Le duc d'Albe envoie du secours en France. Suite de la guerre du Nord. Moscovites battus par les Polonois. Différend au sujet du duché de Slesvvick. Morts, de Philippe Landgrave de Hesse, d'Ernest de Brunsvvick, du prince de Porcien & de sa mere, de Stifels, de Lang, de Robortello, de Pantagate, de Leopard, de l'Electeur de Treves. Guerre de Gotha. Projets insensés de Jean Frederic de Saxe. Soulevement des habitans de Gotha contre ce Prince & les autres proscrits. La ville de Gotha se rend. Jean Frederic est arrêté. Supplices des proscrits. Entrée ignominieuse de ce Duc dans Vienne. Etats de Hongrie. Suite de la guerre en Hongrie. Affaires d'Italie. Quelques troubles à Genes. Guerre dans l'isle de Corse. Affaires de Toscane. Affaires de Casal. Affaires

CHARLE IX. 1567. *de France. Edit du Roi ſur la ſucceſſion des meres. Refus de rendre Calais aux Anglois. On propoſe le mariage de l'Archiduc Charle avec la reine Elizabeth. Commerce des Anglois en Moſcovie.*

SOMMAIRE DU LIVRE XLII.

Nouveaux troubles en France. Plaintes des Proteſtans. Leurs déliberations. Ils reprennent les armes; ils marchent vers Meaux. Le Roi revient à Paris. Efforts des Proteſtans pour empêcher que Paris ne reçoive des vivres. La Reine mere travaille à un accommodement. Demandes des Proteſtans. Le Roi les fait ſommer de mettre les armes bas. Nouvelle requête des Proteſtans. Conférence pour la paix auſſi inutile que le précédentes. Les deux partis ſe diſpoſent à la guerre. Divers ſuccès de part & d'autre. Bataille dans la plaine de ſaint Denis. Le Connêtable eſt bleſſé, & meurt quelques jours après. Suite de la bataille de ſaint Denis. La charge de Connêtable ſupprimée pour quelque tems. Les Proteſtans ſe rendent maîtres de la Rochelle. Ambaſſades en Allemagne. Divers ſuccès de la
1568. *guerre dans les Provinces. Negociation pour faire la paix. Suite de la guerre. Siége de Chartres par les Proteſtans. Fin de la guerre. Edit de pacification. Conduite du parlement de Toulouſe.*

SOMMAIRE DU LIVRE XLIII.

Affaires d'Ecosse. La Reine sort de prison. Fermeté du Régent. La Reine est vaincuë par le Régent. La Reine se retire en Angleterre. Conduite d'Elizabeth à l'égard de la reine d'Ecosse. Le Régent se rend en Angleterre. Origine des Puritains en Angleterre. Affaires des Payis-bas. Mort de Dom Carlos, & de la reine d'Espagne. Suite des troubles des Payis-bas. Le duc d'Albe fait exécuter un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Flamans. Les comtes d'Egmond & de Horne condamnés & executés. Bataille de Gemmingem gagnée sur les Confédérés. Vains efforts de l'Empereur auprès de Philippe pour l'adoucir. Avantage remporté par le prince d'Orange. Affaires d'Allemagne. Mort d'Albert de Brandebourg duc de Prusse, de Henri de Brunswich, & de Christophle de Wirtemberg. Guerre de Treves. Affaires de Suede. Eric est déthrôné. Affaires de Pologne. Mort de l'évêque de Strasbourg, de Jean Oporin, d'Onuphre Panvini, de François Luitsino, de Gratarole & d'Archam.

CHARLE IX. 1568.

SOMMAIRE DU LIVRE XLIV.

Vengence que Dominique Gourgues tire des Espagnols dans la Floride. Malheureux succès des voyages que Laudomiere & Ribaud avoient faits auparavant en ce payis là. Belle action, & mort de Pierre de Montluc à Madere. Gourgues malgré ses belles actions est mal reçu à la Cour, & en danger. Paix entre l'Empereur & les Turcs en Hon-

CHARLE IX. 1568.

grie. Le Prince de Piombino tente en vain de surprendre Bonne en Affrique. Guerre des Turcs dans l'Arabie heureuse finie par Sinan Bacha. Dispute entre les ducs de Ferrare & de Florence pour la préseance. La Reine favorise Côme. Le roi d'Espagne défend la publication de la bulle in cœna Domini, *sur les immunités du Clergé : la République de Venise l'élude. La guerre civile recommence en France. Plainte des Protestans. Meurtre cruel de René de Savoye comte de Sipiere à Frejus en Provence. Le chancelier de l'Hôpital disgracié, parce qu'il donnoit des conseils de paix. Formule de serment envoyée aux Gouverneurs, pour le faire prêter aux Protestans. Embuches dressées au prince de Condé; plainte qu'il en porte au Roi. Origine du nom des* Politiques. *Condé sort de Noyers, avec beaucoup de danger, passe la Loire, traverse le Poitou, & se rend à la Rochelle. Lettre de la reine de Navarre au Roi. Fuite du cardinal de Chatillon; son passage en Angleterre. D'Andelot leve des troupes en Bretagne. Choc entre ses troupes & celles de Martigues auprès de la Dagueniere. Edits contre les Protestans. Expeditions d'Andelot en Poitou. Prise de Nyort. Siége & prise d'Angoulême. Prise de Pons, de saint Jean d'Angeli & de Blaye. Jacque de Crussol d'Acier amene au prince de Condé les troupes de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, & de Gascogne. Combat donné à Mesignan contre un quartier des troupes des Protestans, où Mouvans & Pierre Gourde, deux de leurs chefs, sont tuez, & dix-sept drapeaux pris. Jacque de la Chatre sieur de Sillac du parti du Roi est tué avec quelques autres en petit nombre. Chavigny sur la Vienne pris par Coligny. Combat à Pamprou : autre plus considerable à Jaseneuil. Condé s'empare de Champigny. Les troupes du Roi reprennent Mirebeau. Le duc*

d'Anjou campe auprès de Loudun. Ambaſſade du Roi à l'Empereur pour lui demander du ſecours. Troupes auxiliailes envoyées d'Allemagne au Roi. La Coche défait & pris auprès de Neubourg. Priſe de Noyers par les troupes du Roi. Le Prince de Condé équipe une flotte, & en donne le commandement à la Tour.

CHARLE IX. 1568.

SOMMAIRE DU LIVRE XLV.

1569.

SAint Michel en l'Herme eſt aſſiégé pour la troiſiéme fois, & pris par les Rochelois. Deſcription des environs. Siége de Sancerre ſans ſuccès. Tentative inutile de Mongommery ſur Luſignan. Tentative inutile de Cateville ſur Dieppe & ſur le Havre. Bataille de Baſſac, ou de Jarnac; le prince de Condé y eſt tué. Conſternation des Proteſtans. La reine de Navarre les raſſures, en leur montrant ſon fils, avec le jeune Henri fils du prince de Condé. Tentative du duc d'Anjou ſur Cognac. Muſſidan en Perigord aſſiégé & pris. Mort de Pompadour & du jeune Briſſac à ce ſiége. Le Roi de Navarre eſt déclaré Généraliſſime des Proteſtans. D'Andelot meurt à Sainte d'une fiévre maligne; ſon éloge; ſucceſſion de la maiſon de Laval continuée par lui. Mort de François d'Hangeſt de Genlis, & de Jacque Boucard. Forteresſes d'Exilles dans les Alpes repriſe par les troupes du Roi. Arrivée du duc des Deux-Ponts au camp du roi de Navarre. La Reine va à Limoges avec les cardinaux de Bourbon & de Lorraine. Le duc des Deux-Ponts meurt après avoir été long-tems malade d'une fiévre quarte; il nomme Volrad de Mansfeld pour lui ſucceder dans le commandement général. Les troupes du Roi arrivent au camp des

CHARLE IX. 1568. *Catholiques ſous la conduite de Santafiore. Meurtre de Bernard Corbinelli. Combat de Roche-l'Abeille long-tems douteux ; retraite des troupes du Roi. Philippe Strozzi & Roquelaure ſont tués dans ce combat. Requête préſentée au Roi. Mort de Lanoi ſeigneur de Morvilliers. Le comte du Lude aſſiége Nyort ; vigoureuſe défenſe de Puviaut. Coligny s'empare de Luſignan ; Guron rend le château ; Mirembeau en eſt fait Gouverneur. Sanſac aſſiége en vain la Charité. Conquêtes de Mongommery dans la Gaſcogne & dans le Bearn. Priſe de Navarrins & d'Ortez. Jean de Lomagne de Terride y eſt fait priſonnier. Mont de Marſan pris par Monluc. Aurillac en Auvergne pris & ſaccagé par les Proteſtans. Coligny aſſiége Poitiers défendu par le duc de Guiſe. Le duc d'Anjou vient ſe camper devant Chatelleraud. Coligny leve le ſiége, ſous prétexte de ſecourir cette place. On fait eſperer à Coligny de ſurprendre Nantes : le deſſein échouë. Aſſaut donné à Chatelleraud par les Italiens, qui ſont repouſſez avec une grande perte. Coligny proſcrit par un arrêt terrible du Parlement. Dominique d'Albe valet de chambre de Coligny convaincu de trahiſon, & de poiſon, & exécuté. Le prince d'Orange quitte l'armée de Coligny, paſſe la Loire, & ſe retire en Allemagne.*

SOMMAIRE DU LIVRE XLVI.

LE duc d'Anjou paſſe la Vienne, & va camper auprès de Loudun. Choc entre les deux armées qui venoient camper à Moncontour ; la nuit les ſépare. Combat général le lendemain ; grande perte des Proteſtans ; l'infanterie Allemande taillée en pieces par les Suiſſes ; perd dans

cette action près de quatre mille hommes. Trois cens cavaliers, & deux mille fantassins François périssent du côté des Protestans. Les débris de leur armée se retire à Parthenai. Leurs Chefs tiennent conseil; envoyent en Angleterre, en Ecosse, en Dannemarc solliciter du secours. Vaudrée de Mouy tué par un traître. Nyort est abandonné; le Roi y vient. Lusignan est rendu par Mirembeau. Fontenai & Chatelleraud se rendent. Dessein prit à Nyort de s'emparer de saint Jean d'Angely. Coligny emmene le prince de Navarre & le prince de Condé en Guyenne, pour y attirer le duc d'Anjou. Sansac fait une tentative sur Vezelai. Les Protestans exilés surprennent Nismes, par l'invention d'un artisan nommé Madaron. Saint André gouverneur de la ville est tué cruellement par les soldats furieux. Siége de saint Jean d'Angely. Sebastien de Luxembourg comte de Martigues est tuè d'un coup de mousquet. Saintes abandonnée. De Piles rend saint Jean à des conditions honorables. Jean Chapelain & Honoré Castelan, medecins fameux qui étoient au siége auprès du Roi, meurent de la peste. Exploits de Montaré dans le Bourbonnois. Actions courageuses de Marie Barbanson veuve de Jean des Barres. Marans surpris par les troupes du Roi. Conjuration pour livrer Bourges aux Protestans. Les auteurs convaincus par Claude de la Châtre. Courses du Chevalier du Boulay en Beausse. Milly sur le chemin de Lyon pillé un jour de foire. Les voleurs sont pris & exécutés à Paris. Les Princes vont en Guyenne. Monluc se retire. Aiguillon en Agenois leur ouvre ses portes. Mongommery vient du Bearn, victorieux & triomphant; prend sur sa route Euse & Condom, & se joint aux Princes. Monluc essaye en vain de l'arrêter, & rompt le pont de sainte Marie. De Montauban les Princes

CHARLE IX.

1569.

1570.

CHARLE IX. 1570.

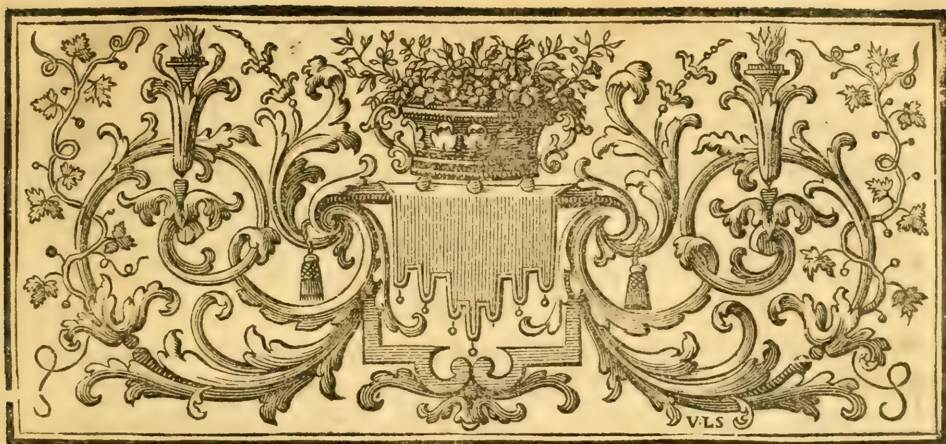
vont en Languedoc. Le Roi congedie les troupes Italiennes. Dispute entre les ducs de Ferrare & de Florence pour la préséance devant l'Empereur. Le Pape Pie V. s'en rend juge, en créant Côme Grand Duc de Toscane. Indignation de l'Empereur à ce sujet. Exemples de pareilles créations pour justifier celle-ci. Conférence d'Altembourg sur la Religion, sans succès. Mort de Victor Strigelius, de Paul Eber, de Jean Lonicer, de Daniel Barbaro, de Sixte de Sienne, de Celius Secundus Curion, & de Batiste du Menil. Accommodement de la ville de Brunsvvick, avec les princes de Brunsvvick en Saxe; leur différend renouvellé de tems en tems. Le sacre du duc de Prusse confirmé à Lublin par le roi de Pologne. Division entre le peuple & le sénat de Danzick; calamités causées par cette division. Les Danois forcent le port de Revel. Le duc d'Albe fait arrêter en Flandre les vaisseaux Anglois pour se venger de l'argent qu'on avoit pris sur un vaisseau Espagnol. Il en demande en vain la restitution à la Reine par Chiapino Vitelli son envoyé. Rupture du commerce. Le duc d'Albe ne s'applique qu'à amasser de l'argent, comme s'il n'avoit plus d'ennemis à combattre. Monument superbe qu'il s'érige lui-même à Anvers & qui le rend odieux. Prodiges arrivés en Flandre & en Baviere. Mouvemens en Angleterre à l'occasion des troubles d'Irlande. Les freres du comte d'Ormond se liguent, pour y rétablir la Religion Catholique; le Pape & le duc d'Albe promettent leurs secours. La reine d'Angleterre leur pardonne, en considération de leur frere. Turlogh Leinigh excite des troubles dans l'Ulster province d'Irlande, & est défait par les habitans des Hebrides. Le comte de Murrai rentre en Ecosse. Le comte d'Arran s'oppose aux desseins de Murrai; mais ayant été abandonné des ses gens, il fait son

accommodement. Argathel rentre en grace, Huntley est traité avec plus de rigueur, parce qu'il ne veut pas ceder. Marie chassée de son Royaume fait des intrigues dans un autre. Complots secrets des Anglois, qui étoient fâchés qu'on eût aboli la Religion Catholique chez eux. Le duc de Norfolck; les comtes d'Arondel & de Pembrock désignés pour chefs de l'entreprise. Le comte de Sussex en a quelque connoissance, & il paroît ne leur être pas contraire. Le duc de Norfolck prie la reine d'Angleterre de nommer pour son successeur le roi d'Ecosse; il lui demande outre cela permission d'épouser la reine d'Ecosse. Elizabeth interprete mal cette demande & la rejette; fait garder de plus près la reine d'Ecosse. Norfolck est mis à la Tour de Londres, avec Robert Ridelfi agent secret du Pape; on les met en liberté peu de tems après. Percy comte de Northumbelland, & Nevil comte de Westmorland prennent les armes pour la Religion Catholique. Après leur défaite, Leonard Dacre excite des troubles plus dangereux sur la frontiere. Le Pape excommunie Elizabeth; Jean Felton affiche la bulle aux portes de l'Evêché avec une hardiesse étonnante. Arrêté sur quelque soupçon, il avouë sans difficulté que c'est lui, & il est envoyé au supplice. Sa confession & celles de quelques autres ne laissent aucun doute sur la conjuration. En Ecosse Murrai est assassiné par Jean Hamilton à Lythco, ou Lymnouth. Gautier Scot & Thomas Carry font des courses sur la frontiere d'Angleterre; ils sont défaits par le comte de Sussex. Mathieu Stuart comte de Lenon ayeul du jeune roi d'Ecosse est déclaré inter-roi & peu de tems après Viceroi. Elizabeth envoye à la reine d'Ecosse Guillaume Cicil & Gautier Mildmay pour l'exécution du traité d'Edimbourg, & pour lui faire de nouvelles propositions. Marie y répond avec beaucoup de

CHARLE IX. 1570.

CHARLE IX. 1565. *prudence & de gravité, & renvoye la chose aux Députés des chefs de son parti. Thomas Stucley réduit à la mendicité s'en va en Italie, donne de grandes esperances au Pape, & tire de lui de l'argent. Connogher-O-brien comte de Tvvomond excite des troubles en Irlande. Enfin après avoir en vain imploré notre assistance, il se soumet à la clemence de la Reine. Mort & éloge de Guillaume Herbert comte de Pembrock, de Henri Cliffort comte de Cumberland, & de Nicolas Trocmorton.*

Fin des Sommaires du cinquiéme Volume.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE TRENTE-SEPTIE'ME.

CHARLE IX.

1564.

Affaires d'Ecosse.

Mariage de Marie avec Henri fils du comte de Lenox.



N Ecosse, Matthieu Stuart comte de Lenox, & Henri d'Arley son fils avoient été rappellés de leur éxil : Henri étant venu le 13 de Février d'Angleterre en Ecosse avec la permission d'Elizabeth, la Reine le reçut très-favorablement, comme le fils de sa tante[1]. Il étoit beau & bien fait, & cette Princesse, à force de le voir & de s'entretenir avec lui, commença à l'aimer. On en parloit déjà, comme si elle eût songé à le choisir pour son mari.

1 Henri Stuart comte de Lenox, étoit petit fils de la sœur de Henri VIII. roi d'Angleterre, dont la Reine Marie Stuart étoit aussi petite fille. Cette sœur de Henri VIII. avoit épousé en secondes nóces un Douglas, dont

CHARLE IX. 1564.

Ce bruit ne déplaisoit point à la Noblesse ; mais elle souhaitoit que Henri ne reçut cet honneur, que du consentement de la Reine d'Angleterre. Elizabeth, qui étoit parente de l'un & de l'autre au même degré, ne s'éloignoit pas de ce mariage ; mais elle vouloit qu'on crût qu'elle l'avoit fait. Il étoit, à ce qu'elle pensoit, de son intérêt d'empêcher par une alliance médiocre, que la puissance de sa cousine ne s'élevât plus qu'il ne convenoit pour la sûreté de ses voisins.

Origine de la fortune de David Riz.

Mais un homme de basse extraction, nommé David Riz, de Turin, fils d'un joüeur d'instrumens, qui s'étoit glissé dans le ministere, empêchoit la Reine d'aller aussi vîte dans cette affaire, qu'elle auroit desiré. Le pere de Riz lui avoit appris à chanter, & il avoit une assez belle voix. N'ayant pas été reçu aussibien qu'il esperoit à Nice dans la Cour du duc de Savoye, il suivit le comte de Morette, que le Duc envoya en Ecosse ; & lorsque le Comte en partit, il forma le dessein d'y rester, pour voir s'il y feroit quelque fortune. Ce qui le porta particulierement à prendre ce parti, fut que la Reine se plaisoit à entendre chanter, & sçavoit assez bien la musique.

Ainsi s'étant souvent fait voir à la Cour parmi les Musiciens François, il plût à la Reine, qui l'avoit quelque fois entendu chanter, & il fut reçu dans sa musique. Ayant étudié & connu les sentimens & les inclinations de cette Princesse, il fit si bien peu à peu, qu'il ne fut pas moins en faveur auprès d'elle, qu'il étoit haï de tout le monde. Il parvint ensuite, par ses flatteries ou par ses calomnies, à abaisser les uns, & à éloigner les autres, dans le dessein de pousser sa fortune & d'entrer dans les plus grandes affaires : il réüssit dans son projet, & la Reine le prit pour son Secretaire.

On parloit déjà des grands biens, que cet homme, qui auparavant étoit presque reduit à la mendicité, avoit acquis en si peu de tems ; de sa fortune au-dessus de son mérite, de son arrogance plus grande encore que sa fortune ; enfin du mépris qu'il avoit pour ses égaux & de sa présomption, qui le portoit à s'égaler à ceux qui étoient beaucoup au-dessus de lui. Les flatteries & les complaisances des Grands, nourrissoient son

elle avoit eu la mere du jeune comte de Lenox, comme on verra ci-après ; c'est pour cela que M. de Thou dit que la Reine le reçut comme le fils de sa tante. Il n'étoit pas l'héritier présomptif de la couronne, quoi que cousin de la Reine & du même nom ; c'étoit Jacque Hamilton, comte d'Aran.

orgueil : ils s'efforçoient de gagner son amitié, en le visitant, en lui rendant des honneurs, en prévenant ses ordres, en allant au devant de ses moindres souhaits, en venant à sa porte, en cherchant les occasions de lui parler, en épiant les momens qu'il entroit ou qu'il sortoit. Ils faisoient en un mot à son égard tout ce qui se pratique à la Cour à l'égard d'un favori. Tout cela le rendit si insolent, qu'il s'imagina que la Fortune lui avoit déjà mis entre les mains le sort de tout le royaume d'Ecosse, pour le gouverner à son gré. Riz, pour se faire un appui contre la haine publique, faisoit très-regulierement sa cour à Henri comte de Lenox, destiné à épouser la Reine ; & il faisoit entendre à ce jeune homme simple & credule, qu'il lui avoit l'obligation de l'amour que la Reine avoit pour lui.

Le comte de Murray [1], qui n'étoit ni flateur ni dissimulé, avoit de l'aversion pour Riz ; ce qui faisoit croire qu'il étoit peu favorable à un mariage, dont ce favori vouloit passer pour l'entremetteur. Riz de son côté travailloit de toutes ses forces à faire disgracier le comte de Murray ; & il jettoit entre Henri & le Comte des semences de division & de haine : il se flattoit que si le Comte étoit une fois éloigné de la Cour ; il n'auroit plus rien à craindre pour sa fortune dans tout le reste de sa vie. Le Comte, homme ferme & d'une vertu austére, digne des premiers tems, prévint sa disgrace, & quitta volontairement la Cour.

La Reine voulant fortifier la faction ennemie du Comte, rappella de leur exil Jacque Hepburn comte de Bothwel, George Gordon comte de Sutherland, un autre George Gordon fils du comte de Huntley ; & ayant fait sortir celui-ci de prison, elle le rétablit dans ses biens & dans sa premiere dignité. Bothwel étant revenu de France, le comte de Murray l'accusa de lui avoir de nouveau dressé des embuches ; mais la Reine interceda auprès de son frere, & écrivit aux Grands du Royaume, usant de sollicitations & de menaces, pour les empêcher de juger cette affaire. On dit aussi qu'on avoit formé le dessein de hâter la mort du Comte. Pour cela on devoit le faire revenir de Perth, sous prétexte de conferer avec lui ; & comme on le connoissoit d'humeur à parler avec franchise & liberté, Henri & Riz devoient lui faire une querelle

1 Frere de la Reine, & fils naturel de Jacque V.

CHARLE IX. 1564.

Mariages proposez pour la Reine d'Ecosse.

& le tuer. Le Comte averti par ses amis évita ce danger. Riz, qui avoit d'abord conseillé de ne rien précipiter, fut le premier à presser la Reine de terminer son mariage, dans l'appréhension que le comte de Murray, qui devoit être justement irrité contr'eux, ne le traversât : car quoique le Comte n'eût pas montré d'éloignement pour ce mariage, & qu'il eût ci-devant opiné à rappeller Henri de son exil, la Reine se persuadoit néanmoins, que ni lui ni ses oncles [1] ne vouloient cette alliance ; & elle pensoit que si l'affaire traînoit en longueur, ils ne manqueroient pas d'y mettre quelque empêchement.

Pendant qu'on déliberoit, il arriva un ambassadeur d'Angleterre, avec ordre de déclarer, que la Reine étoit très-surprise de voir traiter avec tant de précipitation une affaire de si grande conséquence ; & que sa Majesté souhaitoit que la Reine d'Ecosse & le comte de Lenox, dont elle étoit parente au même degré, differassent quelque tems, pour peser plus mûrement une si grande affaire, avant que de la terminer. Elizabeth ne gagnant rien par cette ambassade, envoya aussi-tôt le comte Nicolas Trockmorton, pour avertir le comte Matthieu de Lenox & Henri son fils, qui n'avoient leur congé que pour un tems fixe, qui étoit déjà expiré ; & pour ordonner à l'un & à l'autre de revenir en Angleterre, s'ils ne vouloient être bannis, & que leurs biens fussent confisqués [2].

On parla aussi (mais d'abord secretement) de marier la Reine d'Ecosse avec Robert Dudley comte de Leycestre, qui étoit en grande faveur auprès d'Elizabeth. Bedfort & Randolphe comte de Barwich en parlérent depuis ouvertement. L'Ambassadeur dit même hautement, que si Marie vouloit épouser Dudley, Elizabeth la feroit déclarer par le Parlement héritiere du Royaume d'Angleterre, en cas que la Reine moûrût sans enfans : qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre, que si Marie venoit à la succession par un ordre légitime, elle n'amenât pas avec elle dans son royaume un étranger, que les Anglois & les Ecossois même pouvoient à peine souffrir. On parloit ainsi, parce qu'Elizabeth sçavoit certainement que le duc de Guise, oncle de Marie, lui avoit parlé d'épouser

1 Les Princes de Lorraine.

2 Ils étoient Anglois l'un & l'autre, & possedoient de grands biens en Angleterre.

Ferdinand[1] frere de l'Empereur Maximilien ; & que depuis la mort du Duc, le cardinal de Lorraine lui avoit proposé l'archiduc Charle : car dans cet intervalle de tems Ferdinand avoit épousé en secret Philippine Velser.

Ces propositions avoient été faites à Marie, à l'insçû de ceux qui avoient l'administration des affaires en France. Lorsqu'ils le sçûrent, ils n'omirent rien pour traverser & empêcher le mariage de Marie avec les princes d'Autriche, parce qu'il faisoit ombrage aux François, & avec le comte de Leycestre, parce qu'une pareille alliance leur paroissoit indigne d'une Reine douairiere de France. Pour y réüssir, ils firent esperer à Marie un douaire plus considérable que celui dont on étoit convenu ; & ils mirent les Ecossois dans leur parti, par la promesse qu'ils leur firent d'augmenter les immunitez & les privileges dont ils joüissoient en France. D'ailleurs le cardinal de Lorraine, qui avoit perdu l'espérance de marier sa niéce avec un Prince de la maison d'Autriche, à cause du peu de goût qu'elle avoit pour cette alliance, étoit persuadé qu'il falloit songer à ce qui étoit actuellement présent, & sous les yeux : il n'étoit donc alors occupé que du soin d'empêcher le mariage de Marie avec le comte de Leycestre.

Cependant les Protestans, appuyés du pouvoir & du crédit du comte de Murray, maltraiterent l'archevêque de saint André, pour n'avoir pas discontinué de célébrer la Messe ; ils mirent en prison plusieurs Prêtres pour le même sujet, quoique cela fût permis à la Cour ; & ils commençoient déjà à se rendre formidables à la Reine. Cette Princesse voyant qu'elle ne pouvoit appaiser les séditieux, ni par l'oubli du passé, ni par l'augmentation des appointemens accordez aux juges qui connoissoient de ces sortes d'affaires, ni par la peine de mort qu'elle avoit ordonnée contre les adulteres, ni par son application & son assiduité à entendre elle-même les causes ; enfin pour se faire respecter, & pour n'être plus obligée d'écouter les recommandations ou les plaintes importunes des François, & du Cardinal son oncle, elle crut qu'il étoit important d'accélérer son mariage ; & pour donner plus de considération à celui qu'elle devoit épouser, elle fit publier un Edit par lequel elle déclaroit Henri, comte de Ross & duc de Rothesay. Puis

[1] Roi de Bohême.

CHARLE IX. 1564.

elle fit aſſembler les Grands du Royaume à Sterlin, & principalement ceux qu'elle croyoit qui conſentiroient volontiers, ou qui n'oſeroient réſiſter à ſes volontez, & ceux qu'elle jugeoit les moins difficiles. Pluſieurs conſentirent à ce que la Reine ſouhaitoit, à condition qu'on ne changeroit rien dans la Religion, qui étoit reçûë: les autres pour faire leur cour, donnerent leur conſentement ſans aucune condition. Il n'y eut qu'André Stuart baron d'Ochiltre, qui déclara qu'il ne conſentiroit jamais qu'on prît un Roi de la religion du Pape.

Le comte de Murray ne ſe trouva point à l'aſſemblée, quoiqu'il ne deſaprouvât pas le mariage: il étoit même diſpoſé à y conſentir, pourvû qu'il ſe fit avec l'agrément de la Reine d'Angleterre, & qu'on prît ſoin de conſerver la Religion qu'on avoit embraſſée. On agita alors avec une extrême liberté cette étrange queſtion, S'il étoit permis à une Reine après la mort de ſon mari, d'en choiſir un autre à ſa fantaiſie? La plûpart étoient d'avis qu'il n'en étoit pas des héritiers d'un royaume comme des héritiers particuliers; parce qu'une Reine en prenant un mari donnoit un Roi à tout un peuple: qu'ainſi il étoit beaucoup plus juſte que le peuple donnât un mari à une femme, qu'une femme donnât un Roi à tout un peuple.

La ſuperſtition fut encore un puiſſant motif, pour faire hâter le mariage: les devinereſſes d'Angleterre & d'Ecoſſe promettoient un grand bonheur au Roi & à la Reine, ſi le mariage ſe faiſoit ſur la fin de Juillet; autrement elles les menaçoient des plus grands malheurs & des plus honteux affronts. Les bruits qu'on faiſoit courir de la mort d'Eliſabeth, dont on marquoit le tems précis, acheverent de déterminer la reine d'Ecoſſe à conclure un mariage, qu'elle ſouhaitoit ardemment. Mais rien ne l'y engagea plus fortement, que les conſeils de Riz, qui avoit plus de crédit & de pouvoir ſur ſon eſprit, que la raiſon & la bienſéance ne le permettoient, & qui appuyé de la faveur de la Reine, tâchoit de retenir l'adminiſtration des affaires, dont il s'étoit emparé.

Cet homme voyoit que, ſi le mariage ſe faiſoit du conſentement de la Reine d'Angleterre & de la Nobleſſe d'Ecoſſe, il en arriveroit deux choſes contraires à ſes interêts particuliers: la premiere, qu'on ne lui en auroit point d'obligation; & la ſeconde, qu'on pourvoyeroit par ce moyen à la ſûreté de la

Religion Proteſtante, qu'il avoit deſſein de ruiner. C'eſt pourquoi il mit tout en uſage pour venir à bout de terminer ce mariage, & il y réüſſit malgré l'oppoſition des Anglois, & la répugnance des Ecoſſois. Pour faire voir qu'on ajoûtoit foi aux prédictions, le vingt-neuviéme jour, & par conſéquent ſur la fin de Juillet, Henri Stuart comte de Lenox épouſa Marie veuve d'un très grand Roi, & héritiere d'un floriſſant Royaume. Le lendemain ils furent publiquement proclamés Roi & Reine à Edimbourg. Henri fut le cent-ſeptiéme Roi depuis Fergus, qu'on dit être venu dans le Payis appellé Albion, nommé aujourd'hui les iſles Britanniques, trois cent trente ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les Ecoſſois ne mettent point François II. roi de France, époux de Marie, au nombre de leurs Rois; & jamais ce Prince ne prit dans ſes Lettres ou Edits le titre de roi d'Ecoſſe.

La Reine épouſe le comte de Lenox.

Comme nous avons dit ſouvent que Henri Stuart étoit du ſang royal, il eſt à propos de reprendre de plus loin ſon origine. Marie fille de Jacque II. roi d'Ecoſſe épouſa Jacque Hamilton; & de ce mariage naquirent Jacque comte d'Aran, & Marie qui épouſa Mathieu Stuart comte de Lenox. Jacque comte d'Aran ayant répudié ſa premiere femme, épouſa, pendant qu'elle vivoit encore, Jenete de Beton tante du Cardinal de ce nom, de laquelle il eut Jacque duc de Châtelleraud; ce qui fut cauſe que ſes ennemis lui conteſterent ſon état. Au reſte de Mathieu & de Marie nâquit Jean, qui fut tué par les Hamiltons, lorſqu'il faiſoit tous ſes efforts pour mettre en liberté Jacque V. Il reſta de ce mariage un ſecond fils appellé Mathieu, que Jacque V. aima tendrement : il épouſa Marguerite Douglas fille de la ſœur de Henri VIII. roi d'Angleterre, dont il eut Henri époux de Marie.

Origine du comte de Lenox.

La plûpart des Seigneurs ne voulurent point aſſiſter à ces nôces, entr'autres, Jacque duc de Châtelleraud, Gileſpic comte d'Argathel [1], Jacque comte de Murray, Alexandre comte de Glencarn, André comte de Rothes, avec pluſieurs autres. Ils furent citez par les Hérauts, & n'ayant point comparu, ils furent exilés: ce qui aigrit le plus les eſprits, eſt qu'on fit revenir leurs ennemis à la Cour. Bien-tôt après le Roi & la Reine ayant tout préparé pour réduire les rebelles, vinrent

1 Ou Gilepſic comte d'Argathley.

CHARLE IX. 1564.

en armes à Glascow, ils envoyerent ensuite un Héraut aux rebelles qui étoient à Pasley, pour les sommer de rendre le château d'Hamilton; & sur le refus qu'ils en firent, ils se disposerent à les combattre.

Les chefs du parti contraire étoient de differens sentimens. Les Hamiltons soûtenoient qu'il n'y avoit point de paix solide à espérer, que par la mort du Roi & de la Reine: que les inimitiés entre particuliers cessoient souvent, ou parce qu'on se lassoit des peines qu'elles causoient, ou parce que par de grands avantages on réparoit les injures, qui avoient été faites; mais que la haine des Rois ne pouvoit jamais finir, que par leur mort. Les comtes de Murray & de Glencarn, qui sçavoient que les Hamiltons cherchoient moins le bien du Royaume, que leurs avantages particuliers (parce que la Reine étant morte, ils étoient les plus proches héritiers) ne vouloient point tremper dans ce noir complot: d'ailleurs ils craignoient la domination des Hamiltons, dont ils avoient tout récemment éprouvé la cruauté & l'avarice. Ainsi ils tendoient à prendre des voyes plus douces: ils disoient que le meilleur & le plus sage parti étoit d'employer des remedes faciles & legers, pour guérir des maux, qui ne faisoient que commencer: qu'on avoit toûjours observé en Ecosse, & qu'on avoit laissé pour modéle à la postérité, de faire semblant de ne pas voir les vices cachés des Rois, de donner de favorables interprétations à ceux qui étoient douteux, & de souffrir ceux qu'on ne pouvoit dissimuler, pourvû qu'ils n'entraînassent point après eux la perte de l'Etat. Cet avis l'emporta.

Les Grands, dont les forces étoient extrêmement diminuées, jugeant qu'il falloit ceder au tems, allerent à Hamilton, & le lendemain à Edimbourg; & de-là, comme ils étoient incommodés par la citadelle, que leurs amis ne pouvoient venir des lieux éloignés aussi promptement que la chose le demandoit, & que le Roi & la Reine les suivoient de fort près, ils vinrent à Dunfreys, suivant le conseil de Maxwel baron de Heris. Le Roi & la Reine revinrent à Glascow; & après avoir laissé le comte Mathieu de Lenox, avec la qualité de lieutenant, dans les provinces qui sont au couchant d'hiver, ils s'avancerent vers Sterlin & jusqu'au milieu de la province de Fife. Ils soûmirent en chemin une partie de la Noblesse, pronon-

prononcerent diverſes peines contre ceux qui s'étoient retirés en Angleterre, & convoquerent une aſſemblée de gens de juſtice, pour informer & faire le procès au reſte des conjurez.

L'armée Royale ſortit d'Edimbourg le 9. d'Octobre, & marcha vers Dunfreys. Maxwel homme vigilant, également propre pour le conſeil & pour l'exécution, alla pour ſupplier en faveur de ceux de ſon parti, au devant de l'armée : ayant obtenu la conſervation du patrimoine de ſon beau-pere, il revint trouver ſes amis, leur fit voir qu'il n'étoit pas en état de les ſecourir, & leur conſeilla de mettre ordre à leurs affaires, & de ſe retirer en Angleterre, où il les ſuivroit en peu de tems.

La faction des rebelles étant ainſi diſſipée, & les choſes ayant été réglées ſuivant la volonté du Roi & de la Reine; ils retournerent à Edimbourg ſur la fin d'Octobre, & convoquerent le Parlement pour le mois de Mars prochain, dans le deſſein d'y faire confiſquer les biens des exilés, de les dégrader de nobleſſe, & de faire rompre leurs armes. Elizabeth ayant donné retraite au comte de Murray, & aux autres bannis, & ayant fait en ſecret donner de l'argent par Betfort à ce comte, qui étoit fort attaché au parti des Anglois, Marie lui en fit ſes plaintes : mais elle ne reçut pour réponſe d'Elizabeth que des plaintes réciproques, de ce qu'elle avoit reçu les Anglois rebelles, Yaxley, Standon, Walsh, & O-neal ſeigneur d'Irlande; de ce qu'elle avoit tramé contre elle de mauvais deſſeins avec le Pape; & de ce qu'elle ne lui avoit pas donné ſatisfaction ſur les brigandages des Pirates Ecoſſois.

Cependant Riz voyant qu'il n'y avoit point de ſeigneurs à la Cour, mettoit tout en uſage, pour profiter d'un tems ſi favorable, & pour affermir ſa puiſſance : il exhortoit ſans ceſſe la Reine à ſe défaire des chefs de la faction. On avoit beſoin de gardes ou de ſoldats pour une pareille expédition : mais comme ils étoient tous Ecoſſois, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils vouluſſent prêter leur miniſtere pour maſſacrer la nobleſſe de leur payis, on parla d'abord de faire venir des Allemands, nation fidelle à ſes maîtres. Mais Riz y ayant fait plus d'attention, crut qu'il ſeroit plus avantageux pour lui de faire venir des Italiens, parce qu'étant du même payis, il croyoit pouvoir en diſpoſer plus aiſément. D'ailleurs il s'imaginoit

CHARLE IX. 1564.

que des hommes prêts (comme on disoit en Ecosse) à tout faire, nés & élevés sous de petits princes, accoûtumés à des guerres injustes, & qui éloignez de leur patrie n'avoient rien dans les Isles Britanniques qui les interessât, étoient les plus propres à exciter ou à entretenir des troubles. On fit donc venir de Flandre des soldats vagabonds, les uns après les autres, & en differens tems, pour mieux cacher l'entreprise.

A mesure que le crédit de Riz augmentoit auprès de la Reine, celui du Roi diminuoit : le repentir avoit suivi de près un mariage si précipité. Tout le monde le reconnut peu à peu, par des preuves qui n'étoient pas équivoques. Car Henri ayant été proclamé Roi le jour de son mariage, on mit d'abord dans les Lettres le nom du Roi, & celui de la Reine : on changea depuis l'ordre naturel, en mettant le nom de la Reine le premier, & celui du Roi le dernier. Enfin la Reine prenant pour prétexte les frequentes absences de son mari, qui n'avoit point d'autres occupations que la chasse (ce qui étoit cause que plusieurs affaires ne se faisoient pas à tems, ou ne se faisoient point du tout) elle obtint qu'elle signeroit pour les deux; & pour surcroît d'indignité, elle substitua Riz au Roi, pour sceller les Lettres patentes avec un sceau de fer. Marie alla plus loin; elle dépoüilla en quelque sorte Henri de sa dignité, & pour marquer son mépris pour lui, elle le rélégua à Peblis pendant l'hiver, comme un Prince dont l'amitié ne pouvoit être fort utile, ni la colere fort redoutable. Son dessein, en le réléguant, fut de l'éloigner du Conseil, & de lui ôter toute connoissance des affaires, afin qu'on eût à elle seule l'obligation des graces qu'elle accorderoit.

En ce tems-là Cecile, fille de Gustave roi de Suede & sœur d'Eric, qui avoit épousé Christophle marquis de Bade, vint des extrêmités du Nord en Angleterre, pour voir Elizabeth qui la reçut magnifiquement. Tandis qu'elle étoit à Londres, elle accoucha d'un fils qu'Elizabeth nomma Edoüard, pour renouveller la mémoire de son frere; elle ajoûta à ce nom celui de Fortunat ou Fortuné.

Quelque tems après Donald Mac-carty seigneur d'Irlande vint se jetter aux pieds de la Reine, & abandonna tellement sa personne, & les grands biens qu'il possédoit dans cette isle,

à sa clémence, que lui & ses héritiers mâles, nés en légitime mariage, n'en joüiroient que comme les tenant de sa Majesté; & qu'en cas que ses héritiers mâles vinssent à manquer, tous ses biens seroient réünis à la couronne d'Angleterre. En recompense la Reine lui donna le titre de comte de Glencarn, & à Tegue son fils, celui de Baron de Valence.

CHARLE IX. 1564.

Dans le même tems, les haines mortelles des comtes Giraud Desmond, & Thomas d'Ormond, & d'autres seigneurs, exciterent de très-grands troubles dans la partie méridionale d'Irlande, appellée [1] Mounster. La Reine, princesse sage & prudente, voulant terminer ces guerres intestines, fit venir le comte Desmond en Angleterre, & envoya en Irlande Warham de S. Leger, qui sçavoit parfaitement les affaires de cette Isle : il y remplit avec beaucoup d'intégrité & de lumieres la charge de viceroi.

1565. Affaires de France. Suite du voyage du Roi.

En France, le Roi, avec la Reine sa mere & toute sa Cour, vint au commencement de l'année 1565. de Beziers à Narbonne, ville considerable par elle-même, & par son antiquité, dont on voit encore aujourd'hui plusieurs monumens. Cette ville a autrefois donné le nom non-seulement au Languedoc, mais à la Province, qui est au-de-là du Rhône [2]. De Narbonne le Roi alla pendant l'hiver, qui étoit fort rude, à Carcassonne. Cette ville en comprend deux; la riviere d'Aude passe au milieu de l'une & de l'autre, laissant un assez grand espace entre les deux villes. La ville haute, où est le Palais Episcopal, & le Siege de l'Evêque, s'étend du midi à l'orient sur une montagne. La ville basse est située dans une plaine; & c'est-là qu'on exerce la Juridiction royale.

Le Roi vint d'abord à la ville épiscopale, communément appellée la Cité, d'où il devoit le lendemain treiziéme de Janvier, faire son entrée dans la ville basse avec une pompe royale. Mais la nuit il tomba sur la ville & sur les montagnes voisines une si prodigieuse quantité de neige, & avec tant de violence, que tous les préparatifs faits pour cette cérémonie furent renversés : le Roi y demeura comme assiegé pendant dix jours, & fut contraint d'y attendre le jour de saint Vincent, auquel il fut reçu dans la basse ville avec beaucoup de magnificence.

1 Ou Momonie.

2 C'est la Provence. Tout ce payis a été autrefois appellé par les Romains Gaule Narbonnoise, ou Province Narbonnoise.

CHARLE IX. 1565.

Les plus âgés disoient qu'ils avoient appris de leurs peres, & qu'il étoit écrit dans leurs archives, que 123 ans auparavant Marie d'Anjou, femme de Charle VII. avoit été retenuë dans cette ville trois mois entiers par les neiges, qui étoient de plus de six pieds de haut.

Troubles à Paris causez par le cardinal de Lorraine.

Pendant que le Roi étoit à Carcassonne, il reçut la nouvelle de l'émeute qui étoit arrivée à Paris. Le cardinal Charle de Lorraine revenant de Rome après le Concile, avant que d'aller voir sa mere à Joinville, avoit écrit à la Reine, pour lui exposer qu'il étoit dans un très-grand danger : que ses amis l'avertissoient de toutes parts que ses ennemis lui dressoient des embûches : qu'il avoit besoin de secours ; & que par conséquent il demandoit au Roi la permission d'avoir des gardes. Sa demande parut juste ; la Reine lui fit expédier les Lettres nécessaires le 25 de Fevrier de l'année précédente ; & elles furent signées par Jacque Bourdin, un des quatre secretaires d'Etat. Cependant depuis la publication de la paix, il avoit été défendu très expressément, & sous de rigoureuses peines, par les édits, & particulierement par celui du 13 Decembre, de marcher armé ; & il étoit enjoint aux Gouverneurs d'y veiller, & d'empêcher que qui que ce fût n'entrât en armes dans les villes. Lorsque le cardinal de Lorraine fut arrivé à Joinville, résolu d'aller à Paris pour se montrer au peuple, & voir ses créatures après une si longue absence, il manda ses amis de tous côtés ; & il écrivit surtout à Claude duc d'Aumale son frere, qui étoit alors à Anet, qu'il vînt au-devant de lui avec des gens armés jusqu'à Nanteüil.

En passant par Soissons, il fit une visite de cérémonie au prince de Condé ; soit qu'il crût que cette démarche étoit de quelque conséquence pour sa réputation ; soit qu'il voulût gagner ce Prince, en lui proposant en mariage Anne d'Este, veuve de son frere, femme très-belle & d'un excellent esprit, & qui sembloit très-propre à concilier & à unir d'amitié des personnes qui n'étoient pas en fort bonne intelligence. Au moins cette visite donna de l'inquiétude aux Montmorencis & aux Colignis, qui craignoient que le prince de Condé, invincible partout ailleurs, ne se laissât vaincre & par les appas de l'amour, & par les artifices du Cardinal. Nous avons déja

dit qu'Éleonore de Roye, épouse du Prince, femme très-recommandable par sa vertu & par son attachement pour son mari, étoit morte; que depuis sa mort le Prince s'étant abandonné à la galanterie, s'étoit bien relâché de son ancienne maniere de vivre; que les ministres ou pasteurs appréhendoient fort qu'une vie plus libre n'affoiblît peu à peu le zéle qu'il avoit fait paroître jusqu'alors pour la Religion; & que par cette raison ceux qui étoient auprès de sa personne, le pressoient de penser sérieusement à se remarier.

Après cette visite, le cardinal de Lorraine continua sa route, & en approchant de Paris, il rencontra presque tous ses amis qu'il avoit mandés, qui venoient au-devant de lui. Il vint avec eux jusqu'à saint Denis, accompagné de Henri, fils aîné du feu duc de Guise, qu'il amenoit à Paris. François de Montmorenci, gouverneur de Paris & de l'isle de France, homme d'un grand courage & d'une rare probité, apprit que le Cardinal marchoit armé. Comme il connoissoit son humeur & son emportement, & qu'il n'ignoroit pas qu'on l'avoit nouvellement aigri contre sa Maison, que ce Cardinal haïssoit déjà, il crut qu'il n'en usoit ainsi que pour éprouver sa patience, & que par conséquent il falloit repousser la force par la force. Cependant comme il étoit équitable & droit, il voulut d'abord l'avertir, de congédier cette suite de gens armés, qui étoit une contravention aux édits du Roi; de ne pas venir dans un tems suspect, avec tout l'appareil d'un homme qui iroit à la guerre, & de ne pas entrer pendant l'absence de Sa Majesté, dans la capitale du Royaume, qui n'étoit que trop portée au trouble & à la sédition.

Il fit ensuite réfléxion, qu'il ne convenoit pas, à cause des différends & de la haine déclarée qui étoient entre eux, d'envoyer faire un pareil compliment au Cardinal: voici le moyen qu'il trouva pour garder les bienséances, & pour faire en même tems sçavoir au Cardinal ce qu'il avoit dessein de lui faire dire. Il vint le 8. de Janvier au Parlement, où il sçavoit qu'il y auroit un grand nombre de gens attachés aux Guises, qui ne manqueroient pas de rapporter au Cardinal ce qu'il auroit dit; & il délara publiquement à la Cour, afin qu'elle n'en prétendît cause d'ignorance, que le Roi & la Reine sa mere lui avoient ordonné sur toutes choses, de ne pas souffrir que qui

CHARLE IX. 1565.

que ce fût osât approcher de Paris en armes pendant leur absence : que néanmoins il apprenoit que quelques-uns, méprisant l'autorité du Roi & des Gouverneurs, marchoient en armes dans le Royaume, & voltigeoint aux environs de Paris ; qu'il ne pourroit le souffrir, sans manquer à son devoir : qu'au reste, il prévoyoit que si ces gens-là continuoient dans leur audace, l'affaire ne se passeroit pas sans quelque trouble ; qu'il s'étoit crû obligé d'en avertir le Parlement, afin qu'il interposât son autorité ; que pour lui il étoit résolu, pour s'acquitter de sa charge, de faire observer les édits, & de faire tous ses efforts, pour empêcher que la témérité de quelques particuliers ne donnât la moindre atteinte à l'autorité legitime du Roi & des Magistrats.

Après avoir parlé de la sorte, Montmorenci s'en alla au Louvre. Il avoit bien entendu parler de la permission que la Reine avoit accordée au Cardinal ; mais comme celui-ci ne l'avoit pas montrée, il se persuada que c'étoit par mépris pour lui, qu'il en usoit ainsi ; & il crut qu'il devoit employer toute sorte de moyens, pour l'empêcher d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de son côté, quoi qu'averti par ses amis, qui alloient souvent le trouver, de la résolution de Montmorenci, ne put jamais se résoudre à montrer la permission qu'il avoit obtenuë du Roi ; disant que Montmorenci le sçavoit, & qu'il étoit de l'honneur de la maison de Guise, & de sa propre réputation, qu'on ne crût pas que ses ennemis lui avoient fait la loi en l'obligeant de montrer ses Lettres ; principalement dans Paris, où ils avoient tant de creatures, & où ils se flattoient que le peuple prendroit les armes pour les Guises, contre les Montmorencis, à cause de la religion. C'étoit là le voile dont les Guises se couvroient toûjours, & ils s'imaginoient que le peuple, qui les regardoit & les cherissoit comme les défenseurs de la Foi, n'avoit que de la haine pour les Montmorencis, qu'il croyoit moins zelés, à cause de leur attachement au prince de Condé & aux Colignis.

Entre ceux qui alloient & venoient pour cette affaire, on remarqua principalement Jean Hurault de Bois-taillé. Cet homme, qui venoit d'acquerir de la réputation dans son ambassade de Venise, avoit été autrefois dans les bonnes graces du Cardinal, & sa faveur l'avoit élevé aux honneurs : mais il

étoit bien alors avec Montmorenci. Il voulut donc se mêler dans la négociation, & il avertit le Cardinal doucement & en ami, de se conduire sagement & prudemment dans une rencontre si délicate, & de ne pas forcer un homme aussi fier, qu'étoit le maréchal de Montmorenci, à faire une chose, dont l'un & l'autre se repentiroient, & seroient très-fâchés, dès qu'elle seroit faite.

Le Cardinal, qui ne pouvoit retenir son emportement, ne répondit à Hurault que par des reproches injurieux, de ce qu'après avoir reçu de lui tant de bienfaits, il avoit passé dans le parti de ses ennemis, avec autant de perfidie que d'ingratitude. Il rejetta donc son conseil, comme suspect ; & sans se soucier du péril, il se mit en chemin le même jour. Cependant pour ne point paroître abuser de la permission que le Roi lui avoit accordée, en se faisant escorter par un si grand nombre de gens armés, il se sépara du duc d'Aumale, qui prit avec lui une partie de l'escorte, & entra par une autre porte dans Paris.

Le Cardinal étant à moitié chemin, Montmorenci lui envoya un prevôt des marêchaux, avec des archers à cheval, revêtus de leurs casaques, (car le Roi donne des archers à chaque marêchal de France) pour lui ordonner au nom du Roi & du gouverneur de Paris de mettre bas les armes. Le Cardinal méprisa ce commandement, comme injurieux ; parce que, disoit-il, ces sortes de gens, qui n'ont de pouvoir que sur les voleurs, les criminels, & les vagabons qui n'ont ni feu ni lieu, n'avoient aucun droit sur les personnes de son rang. Il continua donc sa marche, & arriva dans la ville plûtôt que Montmorenci ne l'avoit crû : ainsi il ne fut point arrêté à la porte, comme ce Maréchal l'avoit résolu.

Mais lorsqu'il passoit dans la ruë S. Denis, il rencontra auprès de la paroisse de S. Innocent Montmorenci & Antoine de Croi prince de Porcien, qui y étoit accouru avec un grand nombre de gentils-hommes. Là, Montmorenci arrêta ceux du cortege du Cardinal, qui marchoient les premiers, & de part & d'autre il y en eut un ou deux de tués dans la résistance qu'ils firent. Le Cardinal voyant que la chose s'étoit passée autrement qu'il ne s'en étoit flatté, fut saisi de peur, & s'étant mis aussi-tôt à pié avec le duc de Guise son neveu, qui n'étoit

CHARLE IX. 1565.

encore qu'un enfant, il se sauva dans une boutique voisine. Ses gens furent écartés de côté & d'autre : & Montmorenci empêcha les siens de les poursuivre, & de les maltraiter ; content, comme il le disoit lui-même, d'avoir réprimé par la crainte la temerité d'un homme qui insultoit le Roi, & qui avoit l'audace de faire injure au gouverneur de la capitale du Royaume.

Le Cardinal accompagné d'un petit nombre de gens alla sur le soir, par les ruës les moins frequentées, à l'hôtel de Cluny, où sa suite s'étoit déjà retirée. Cet hôtel est dans un quartier de Paris éloigné de celui du gouverneur, & il n'est presque habité que par du menu peuple, que le Cardinal croyoit lui être devoüé. Le duc d'Aumale, qui étoit entré par une autre porte, se rendit au même endroit par un chemin different. Il y passerent l'un & l'autre la nuit dans une grande inquiétude, & sans dormir. Mais leur trouble fut bien plus grand le matin : Montmorenci, qui apprehendoit le désordre, courut lui-même par la ville avec des gens armés ; il fit ouvrir les boutiques, & passa plusieurs fois devant l'hôtel de Cluny où le Cardinal se tenoit caché, avec les ducs de Guise & d'Aumale. Les gens du Gouverneur en passant parloient fort insolemment, & disoient bien des choses outrageantes contre le Cardinal.

Enfin comme tout Paris étoit en allarmes, le Cardinal sollicité par ses amis, & averti par le Parlement de sortir promptement de la ville, pour éviter un plus grand trouble, montra les Lettres qu'il avoit obtenuës du Roi. Le lendemain on chargea Claude Guyot maître des comptes, magistrat d'une grande probité, très-zelé pour la tranquilité publique, & qui étoit Prevôt des Marchands pour la seconde fois, d'aller trouver le maréchal de Montmorenci, & de le prier au nom du Parlement, du premier Président Christophle de Thou[1], & de Gille Bourdin Procureur général, de vouloir bien, pour ne pas troubler le repos public, accorder au cardinal de Lorraine la permission de sortir le lendemain de Paris en armes. Il est vrai, ajoûta Guyot, que le Roi l'a défendu par ses Edits ; mais il l'a expressement permis à M. le Cardinal, pour sa sûreté, par des Lettres particulieres ; & il en montra la copie.

1 Pere de l'Auteur.

Le maréchal de Montmorenci répondit : Que le Cardinal avoit très-mal fait d'oser entrer dans Paris dans une pareille conjoncture, avec des gens armés, contre la défense du Roi, sans avoir montré ses Lettres, & sans en avoir prévenu le Gouverneur : Qu'au reste, si le Cardinal vouloit donner les noms de ceux qu'il vouloit faire passer en armes avec lui par l'Isle de France, & délivrer une copie en bonne forme des Lettres du Roi, il feroit ce qui étoit de son devoir ; parce que c'étoit à lui de maintenir le souverain pouvoir du Roi, & du Gouverneur qui le représente : Qu'il étoit prêt de donner sa vie, pour retenir le Cardinal, & tous ceux qui étoient dans l'étenduë de son gouvernement, dans les bornes prescrites par les loix, & pour leur apprendre à respecter l'autorité du Roi & des Gouverneurs établis par sa Majesté : Que cette affaire regardoit l'obéïssance dûë au Roi, l'honneur du Gouverneur, & la sûreté publique : Que néanmoins il sçavoit que le Cardinal & les siens se vantoient de le faire punir de l'injure qu'ils prétendoient leur avoir été faite le jour précédent : Qu'en les empêchant de marcher en armes, suivant la disposition des Edits, il n'avoit fait que ce qu'il devoit : Qu'il avoit averti le Parlement de ce qui arriveroit ; & que s'il eût en cela manqué à son devoir, il se seroit rendu indigne des honneurs dont le Roi l'avoit comblé.

CHARLE IX. 1565.

Cette réponse, souscrite de la main de Falaise secretaire du Gouverneur, fut donnée à Guyot, qui eut la prudence de la supprimer, parce qu'il y avoit trop de dureté. Le Cardinal & le duc d'Aumale en eurent connoissance ; mais d'une maniere qui ne les mettoit pas dans la nécessité d'en tirer vengence. Ainsi le Cardinal, accompagné des ducs d'Aumale & de Guise, sortit de Paris presque aussi-tôt qu'il y fut entré. Le Cardinal s'en alla en Champagne, & dans le pays Messin ; & le duc d'Aumale marcha quelque tems de côté & d'autre aux environs de la ville, avec des gens armés. Ce fut un nouveau sujet de troubles ; car le maréchal de Montmorenci, qui sçavoit bien qu'on le haïssoit à cause des Colignis, mais qui prévoyoit aussi le besoin qu'il auroit d'eux dans la suite, parce que les affaires se broüilloient extrêmement, manda Gaspard de Coligny Amiral, qui étoit tranquillement chez lui occupé du soin de ses affaires. Ce Seigneur arriva à Paris avec une nombreuse suite le 22 de Janvier.

L'Amiral de Coligny arrive à Paris & y passe quelques jours,

CHARLE IX. 1565.

Montmorenci convoqua un Conseil, où assista Claude Gouffier de Boisy, grand écuyer de France, avec Christophle de Thou, René Baillet, Pierre Seguier, Christophle de Harlay Présidens, & Hurault de Bois-Taillé. Il exposa à l'assemblée les raisons pour lesquelles il avoit prié M. l'Amiral de venir à Paris; & il fit entendre que c'étoit pour déliberer ensemble sur les moyens d'assurer le repos public, malgré les bruits qu'on s'efforçoit de répandre pour le troubler. L'Amiral prit occasion de ce qui venoit d'être dit, pour parler de lui-même, de son inviolable fidelité, & de ses bonnes intentions; & pour se justifier des crimes, dont on le soupçonnoit faussement. Il fit voir que ces soupçons n'étoient fondés que sur des calomnies, & n'étoient que des effets de l'artifice & de l'ambition de ses ennemis.

L'Amiral répeta la même chose devant le Prevôt des marchands, & en présence d'environ quarante bourgeois de Paris, choisis d'entre tous les Ordres. Il leur rappella aussi le tems, où étant Gouverneur de Paris, il avoit commencé le boulevard de la porte S. Antoine, non seulement pour fortifier, mais pour embellir & orner la ville. Ensuite il vint au Parlement avec le maréchal de Montmorenci. Après y avoir parlé de lui-même en peu de mots, & avec beaucoup de modestie, il fit offre de ses services à tous en général, & à chacun en particulier. Le lendemain il alla au château de Vincennes saluer le duc d'Alençon; il revint le même jour à Paris pour y travailler pendant quelques jours à ses propres affaires; & il s'en retourna le 29 de Janvier.

Cependant le Gouverneur de Paris, & le duc d'Aumale envoyerent à la Cour; l'un, Ouëin de Turin, pour justifier sa conduite; & l'autre, Bertrand de Foissy de Crenay, pour se plaindre au Roi de ce qui s'étoit passé. Mais le crédit du connêtable de Montmorenci fit suspendre le jugement de cette affaire. Cependant comme le bruit s'étoit répandu que le duc d'Aumale d'un côté, & Coligny de l'autre, étoient en armes, on craignit que Paris ne fût agité de nouveaux troubles, pendant l'absence du Roi. Pour les prévenir, Michel de Seuvre chevalier de Malte reçut ordre de partir, pour ordonner à l'un & à l'autre de la part du Roi de mettre bas les armes, de renvoyer ceux qui étoient avec eux, & de demeurer en repos.

Telle fut l'iſſuë du trouble excité à Paris. Pluſieurs accuſerent le maréchal de Montmorenci d'avoir en cette occaſion manqué de prudence, aimant mieux irriter des ennemis très-puiſſans par un leger affront, que les perdre entierement, lorſqu'il le pouvoit.

En effet le prince de Condé (ſoit que l'entretien avec le cardinal de Lorraine l'eût changé, ſoit que ce fût ſon ſentiment) deſaprouva l'action de Montmorenci, & dit: » L'affaire » a été pouſſée trop loin, ſi ce n'étoit qu'un jeu; & elle ne l'a » pas été aſſez, ſi elle étoit ſérieuſe. » Dans la ſuite, on ſe fit la guerre de part & d'autre par écrit, & l'on publia de la part du Gouverneur un livre en forme de relation : on l'attribuë à Louis Renier de la Planche, dont nous avons parlé ſous le regne de François II. On y louoit la fidélité, l'obéïſſance, & l'équité de Claude Guyot prevôt des Marchands, & des Echevins de la ville de Paris, & l'on y relevoit en paſſant l'ambition des Guiſes. L'on y parloit avec beaucoup de fineſſe de leurs deſſeins, de leurs artifices, de leurs efforts, & on faiſoit entrevoir, par une eſpece de prophetie, quelle en ſeroit la fin. Ces prédictions furent alors regardées comme venant de la part de leurs ennemis, & on n'y ajoûta aucune foi. Mais dans la ſuite l'événement a fait voir que la plûpart n'étoient que trop bien fondées & trop véritables.

Ecrits de part & d'autre.

On publia de la part des Lorrains une Lettre ſous le nom d'un Gentilhomme du Hainaut : l'écrivain tâchoit de juſtifier l'action des Guiſes, & rejettoit la cauſe des troubles ſur les Montmorencis, qui favoriſoient les ennemis de la Religion & les perturbateurs de l'Etat, & les aidoient de leurs conſeils, de leurs biens, & de leurs forces. On repliqua auſſi-tôt à cette Lettre par une autre, dans laquelle le Gentilhomme du Hainaut proteſtoit que le cardinal de Lorraine s'étoit fauſſement ſervi de ce nom. Il y faiſoit une ſanglante invective contre les Guiſes, & les traitoit d'hommes ambitieux & avides du bien d'autrui. Cette Lettre fut auſſi-tôt ſuivie d'un autre écrit: l'auteur répondoit plus amplement à la premiere Lettre du Gentilhomme du Hainaut, rabaiſſoit l'origine des Lorrains, & relevoit celle des Colignis, qu'il prétendoit iſſus des Seigneurs de Colognac en Breſſe. Enfin les Lorrains répliquerent à ces écrits, par une Lettre ſous le nom d'un Gentilhomme

CHARLE IX. 1565.

Champenois, parce qu'ils ne pouvoient plus se servir de celui du Gentilhomme du Hainaut. On n'auroit point cessé d'écrire, si le Parlement de Paris n'eût interposé son autorité, en défendant de vendre & de débiter ces écrits, & les supprimant, comme libelles diffamatoires, tendans à exciter des troubles dans l'Etat.

Affaire des Jesuites.

Peu de tems après, le Roi étant à Bayonne, pour se rendre à la Conference dont on étoit convenu avec les Espagnols, on plaida au Parlement avec beaucoup de chaleur la cause des Jesuites. Ils avoient présenté dans le mois de Fevrier une requête à la Cour, par laquelle ils demandoient la liberté d'enseigner la jeunesse; & le Recteur de l'Université de Paris s'y étoit opposé. Avant que je parle de ce procès, je crois qu'il est à propos de dire quelque chose de leur origine, de leur établissement & de leurs progrès.

Pierre-Antoine Caraffe, depuis cardinal, & enfin Pape sous le nom de Paul IV. avoit établi une compagnie de Prêtres, qui devoient vivre dans la solitude & séparés du monde, pour s'appliquer à la contemplation; & du lieu où ils demeuroient dans la terre d'Otrante, ils furent appellés Théatins ou Chiétins [1]. Par émulation, ou à l'imitation de ce nouvel établissement, Ignace de Loyola de Biscaye, ennuyé du métier de la guerre, dont il n'avoit tiré ni honneur ni profit, mais seulement un [2] coup qui l'avoit estropié, embrassa une vie tranquille, & forma dans la suite le dessein d'établir un Ordre de Religieux.

Abregé de la vie de S. Ignace de Loyola.

Après un voyage en Italie, & dans la Palestine, il revint en son payis l'an 1524, & commença à étudier à Barcelone, à l'âge de 33 ans. Il eut dans cette ville, pour compagnons d'une vie plus réguliere, un certain Caliste, qui l'avoit accompagné dans son voyage de Jerusalem, Artiaga & Cazere, Espagnols, & un jeune François, appellé Jean. Sentant dans la suite qu'il n'avoit pas fait de grands progrès dans les sciences à Barcelone, à Alcala & à Salamanque, il se proposa quatre ans après de venir à Paris. Il y reconnut par son expérience que la foiblesse de l'homme en général, & la sienne en

1 Voyez le livre XV.

2 C'étoit une blessure à la jambe gauche, qui fut legere, & une autre plus considérable à la droite, dont il resta boiteux.

particulier, le rendoient incapable de faire plusieurs choses dans un même tems ; il condamna sa précipitation, & laissant là les voyes abregées, il résolut de suivre le cours ordinaire dans ses études qu'il recommença. CHARLE IX. 1565.

Ainsi après avoir repris les principes de la langue Latine, il étudia ensuite en Philosophie sous Jean Pena, grand Philosophe & habile Mathématicien, & en Théologie, dans le College du Couvent des Dominicains. Pierre le Févre, Savoyard, sçavant disciple d'Aristote, & François Xavier Navarrois, furent les premiers compagnons de la vie austere qu'Ignace menoit à Paris. Peu de tems après François, à la priere de Jean roi de Portugal, & par l'autorité du Pape, fut envoyé en Orient. Il parcourut toute la côte maritime des Indes, avec beaucoup de travaux & de périls, & porta le premier la lumiere de la parole de Dieu jusque dans le fond du Japon. Enfin après avoir converti à la foi de Jesus-Christ un grand nombre d'infideles, il mourut à l'entrée de la Chine [1] l'an 1556. Les autres compagnons d'Ignace furent, Jacque Lainez, de Seguença, qui fut dans la suite Général de la Societé ; Alfonse Salmeron de Tolède, très-habile dans les langues Grecque & Latine ; Nicolas Bobadilla, de Palencia ; Simon Rodriguez, de Portugal ; Claude le Jai & Jean Codure, du Diocése de Geneve : & Pasquier Brouët, d'Embrun. Ils étudierent tous avec Ignace à Paris, & firent de grands progrès dans les sciences, & dans la pieté.

Enfin d'un consentement unanime, après s'être confessés, & avoir communié dans l'Eglise de Mont-martre près de Paris, ils firent chacun en particulier un vœu à Dieu ; par lequel ils s'obligerent à renoncer au monde, aussi-tôt qu'ils auroient achevé leur cours de Théologie, à embrasser une pauvreté perpétuelle, à travailler toute leur vie pour la gloire de Dieu, & pour le salut des ames ; & pour cela de s'embarquer dans un jour marqué pour aller à Jerusalem, de s'y appliquer de toutes leurs forces à l'instruction des Infidéles, & d'y chercher la palme du martyre. Ils s'engagerent, s'ils trouvoient des obstacles à l'exécution de ce dessein, d'aller à la fin de l'année à Rome, & d'y offrir leurs services au Pape, Vicaire de Jesus-Christ, sans faire avec lui aucune convention, sans

1 Dans l'isle de Sanciam.

CHARLE IX. 1565.

condition, & sans aucune restriction, pour tous les tems, & pour tous les lieux du monde. Ce vœu fut fait le 16 d'Août 1534 [r].

L'année suivante, Ignace retourna malade en Espagne. & bien-tôt après il alla à Venise, pour s'acquitter de son vœu. Là, ayant pris les saints Ordres, & ramassé ses compagnons qui étoient dispersés, il renonça au dessein d'aller à Jerusalem, & alla à Rome avec le Févre & Lainez. Ceux qui ont écrit sa vie, rapportent qu'étant entré dans une Eglise, proche de la ville sur le grand chemin, pour prier Dieu, il fut comme ravi & élevé au dessus des sens; que le Pere éternel lui apparut avec Jesus son fils, portant sa Croix & souffrant de cruelles douleurs; que le Pere recommanda au Fils Ignace & ses Compagnons, & qu'il promit à Ignace de l'assister à Rome. Cette vision fut cause qu'il donna depuis à sa Societé le nom de Compagnie de Jesus.

Ainsi Ignace & ses Compagnons s'assemblerent à Rome. Quirin Garzoni, citoyen Romain, les reçut dans sa maison auprès du couvent des Minimes. Ce fut là que la Societé prit naissance: mais elle eut d'abord beaucoup à souffrir à Rome même, où elle fut ouvertement improuvée par Barthelemi Guidiccionne, cardinal de Luques. Ce Prélat aimoit si peu les nouveaux Ordres, qu'il écrivit pour montrer la nécessité de les réduire à un certain nombre. Néanmoins Paul III. approuva le nouvel Institut par une Bulle publiée le 3 d'Octobre 1540, lorsqu'Ignace eut envoyé, par ordre de ce Pontife, des ouvriers dans les différentes vignes du champ de Jesus-Christ, ce qui fut le commencement des voyages apostoliques de la Societé. On inséra dans la Bulle cette condition: Que la Compagnie ne seroit composée que de soixante personnes; mais trois ans après cette condition fut ôtée par un Bref du 14 de Mars; & Ignace fut fait superieur général de la Société.

Le nombre des compagnons d'Ignace étant augmenté, il les distribua en divers endroits. Lainez demeura en Italie, Brouët fut envoyé en France, Pierre Canisius en Allemagne, Antoine Araosius de Biscaye en Espagne, Simon Rodriguez en Portugal, & François Xavier dans les Indes. Cependant Elisabeth Roselle, qui avoit d'abord aidé Ignace à faire ses études à Barcelone, étant venuë à Rome avec quelques pauvres

r M. Baillet dit que ce fut le quinziéme.

femmes, afin de vivre ſuivant les régles de la nouvelle Societé, Ignace lui dit qu'il ne pouvoit pas prendre le ſoin des femmes; & il obtint du Pape, que ſa Société ſeroit à perpétuité exempte d'un tel emploi, quoiqu'elle ſe fût dévouée au Vicaire de J. C. ſans aucune exception de lieux & de tems, pour le bien de toutes les nations. Il obtint auſſi que Claude le Jay ſeroit diſpenſé d'accepter l'évêché de Trieſte dans l'Iſtrie, qui lui avoit été donné à la recommandation de Ferdinand roi des Romains. Ainſi le nouvel Ordre ayant en apparence écarté tout ſoupçon d'ambition & de cupidité, Paul III. lui accorda un an avant ſa mort d'autres priviléges, qui furent confirmés par Jule III.

On crut que Paul IV. ſeroit contraire à Ignace, à cauſe de quelques ſujets de mécontentement. Cependant la Societé s'augmenta beaucoup ſous ſon Pontificat. Enfin Ignace épuiſé par les veilles & par les jeûnes mourut âgé de 65 ans, ſeize ans après avoir obtenu la confirmation de ſon Ordre. Rinaldus Colombo, qui ouvrit ſon corps, rapporte qu'il trouva trois pierres dans la veine du foye, nommée Porte. Telle fut la fin d'Ignace, fondateur d'une Societé, qui s'eſt depuis tellement augmentée, qu'elle a commencé à ſe rendre formidable aux Princes mêmes.

Vers ce même tems, Guillaume du Prat évêque de Clermont, fils du cardinal du Prat, pour témoigner aux Peres de la nouvelle Societé l'amour extrême qu'il avoit pour eux, leur donna dans Paris le college de Clermont, (ce qui les fit appeller du nom de leur college de Clermont, & fit oublier pendant quelque tems le nom de Jeſuites, titre qui paroiſſoit à pluſieurs vain & orgueilleux.) Du Prat leur légua auſſi par ſon teſtament plus de 36000 écus, à condition qu'ils établiroient des colleges à Billon & à Mauriac en Auvergne, pour y enſeigner la jeuneſſe.

Avant la mort d'Ignace, l'an 1550, Brouët avoit obtenu de Henry II. à la recommandation du cardinal de Lorraine, dont le nom fut mis dans les Lettres patentes, que la Societé ſeroit reçûë dans le Royaume, conformément au bref du Pape; & qu'il ſeroit permis aux confreres de cette Societé de recevoir des aumônes, pour bâtir une chapelle & un collége à Paris, & même dans les autres villes, afin d'y vivre ſuivant leur inſtitut.

CHARLE IX. 1565.

Ces Lettres ayant été présentées au Parlement quatre ans après, le troisiéme jour d'Août, la Cour arrêta que les Lettres du Roi, & le Bref du Pape seroient communiquées à l'évêque de Paris, & à la Faculté de Théologie, pour, les parties ouïes, être fait droit sur le tout.

Avis de la Faculté de Théologie de Paris, contre les Jesuites.

Suivant cet arrêté, la Faculté de Théologie donna le premier de Décembre de la même année son avis par écrit. Il contenoit en substance: Que cette nouvelle Societé, s'arrogeoit le titre inoüi de Compagnie de Jesus; qu'elle recevoit indifféremment & sans choix toute sorte de personnes, les bâtards, les scélérats, les infâmes: Qu'elle n'avoit ni régles, ni constitutions, ni maniere de vivre, ni aucun des usages qui distinguent les autres Religieux des personnes du siécle: Qu'elle avoit obtenu une infinité de privileges, de libertés & d'immunités, principalement en ce qui concernoit l'administration des Sacremens, au préjudice des Evêques & du Clergé, & même des Princes & des Seigneurs, à la charge du peuple, & contre les privileges de l'Université: Qu'ainsi cette Societé lui sembloit deshonorer l'ordre monastique & religieux, dont elle énervoit la discipline, en se dispensant des pieux exercices, qui entretiennent la ferveur, & soûtiennent la vertu, comme de l'abstinence, des cérémonies, & de la subordination aux Puissances: Qu'elle donnoit même occasion d'enfreindre les vœux, de se soustraire de l'obéïssance dûë aux Prélats; de dépoüiller injustement les seigneurs Ecclésiastiques & autres de leurs droits, & d'introduire dans le gouvernement de l'Etat & de l'Eglise, le trouble, les plaintes, les procez, les dissentions, les disputes, les jalousies, les révoltes, les divisions de toute espece: Que par toutes ces raisons, cette Societé paroissoit à la sacrée Faculté, dangereuse pour la religion; parce qu'elle troubloit l'Eglise, qu'elle renversoit la discipline monastique, & tendoit plus à la destruction qu'à l'édification.

Les confreres de la Societé furent saisis d'étonnement à la vûë de cette délibération de la Faculté de Théologie de Paris. Ils crurent qu'il falloit s'accommoder au tems; & dans l'espérance que la haine qu'on avoit conçûë pour le nouvel Institut s'adouciroit peu à peu, ils garderent un profond silence jusqu'au régne de François II. Alors les Guises, qui les favori-

favorisoient de tout leur pouvoir, étant à la tête des affaires, ces Peres recommencerent leurs poursuites. D'abord, suivant l'arrêté de la Cour, on pria Eustache du Bellay évêque de Paris de dire son sentiment.

CHARLE IX. 1565.

Jugement de l'évêque de Paris sur les Jesuites.

Ce Prélat répondit par écrit : Que cette Societé, comme tous les nouveaux Ordres, étoit infiniment dangereuse ; que dans les circonstances présentes elle paroissoit instituée, plûtôt pour exciter des troubles, que pour rétablir la paix & la concorde dans l'Eglise. Il desaprouvoit particulierement le nom de Jesuites, comme un titre plein d'arrogance, par lequel ces Peres s'attribuoient à eux seuls ce qui convenoit à toute l'Eglise Catholique, qu'on peut proprement appeller l'assemblée ou la Societé des fideles, dont Jesus-Christ est le Chef ; comme si en prenant ce nom pour eux seuls, ils eussent voulu faire entendre qu'eux seuls composoient l'Eglise.

Ce Prélat observoit que dans les privileges accordés à cette Societé par le Pape Paul III. il y avoit beaucoup de choses contraires au droit commun, & préjudiciables à l'autorité & à la puissance des Evêques, des Curés & des Universités. Il en concluoit, que puisque le Pape avoit obligé les confreres de cette Societé à instruire les Turcs & les infideles, & à leur prêcher la parole de Dieu, il étoit plus à propos qu'on leur donnât des maisons dans les lieux qui en sont proche, de même que les chevaliers de Rhodes furent autrefois placés comme en sentinelle sur les frontieres de la Chrétienté.

Cet avis & celui de la Faculté de Théologie ayant été lûs & examinés par le Roi dans son conseil ; sa Majesté, à l'instigation du cardinal de Lorraine, manda au Parlement par ses Lettres du 25 Avril 1560, que sans avoir égard à l'opposition de la faculté de Théologie, & de l'évêque de Paris, il publiât les bulles du Pape, & les Lettres du Roi accordées à la Societé. Quoique ces Peres eussent déclaré par une requête présentée au Parlement qu'ils se soûmettoient au droit commun, & qu'ils renonçoient aux droits & aux privileges que le Pape leur avoit accordés, qui pouvoient être contraires au droit commun, & préjudicier à l'autorité des Evêques, des Chapitres, des Curez & des Universitez, aux libertez de l'Eglise Gallicane, & aux traités faits entre les Rois & les Papes : la Cour néanmoins par Arrêt du 22 Fevrier renvoya toute

CHARLE IX.

1565.

l'affaire au Concile général, ou à l'assemblée de l'Eglise Gallicane, pour approuver ce nouvel Ordre.

Jugement des Prélats au colloque de Poissy, sur les Jesuites. Conditions ausquelles ils sont reçûs en France.

Ainsi le 25 de Septembre, les Prélats s'étant assemblés en grand nombre à Poissy, suivant les ordres exprès du Roi, pour le Colloque dont nous avons parlé, auquel le cardinal François de Tournon archevêque de Lyon présidoit; l'Assemblée autorisée par l'Arrêt du Parlement de Paris, qui lui avoit renvoyé le jugement de cette affaire, ouï le rapport d'Eustache du Bellay évêque de Paris, tout bien consideré, reçut & approuva la nouvelle Compagnie sous le nom de Societé & de College, & non pas d'Ordre nouvellement institué, à condition: Que les Confreres de cette Societé prendroient un autre nom que celui de Societé de Jesus, ou de Jesuites: Que chaque Evêque dans son diocése auroit une jurisdiction entiere sur eux, comme sur les auttes Prêtres: Qu'ils ne pourroient rien faire, au préjudice des Evêques, des Chapitres, des Curés, des Universités & des autres Ordres, ni contre leur autorité & leurs fonctions: Qu'ils seroient gouvernés suivant le droit commun, & qu'ils renonceroient aux privileges qui lui étoient contraires. On ajoûta, que s'ils n'observoient réguliérement ces conditions, ou que si dans la suite ils obtenoient de nouveaux privileges des Papes, l'approbation de leur Societé, faite par ce decret, seroit tenuë comme revoquée dès à present.

En vertu de cette déliberation, ils ouvrirent à Paris le college de Clermont. Les sçavans, qui étoient entrés dans la Societé, lui acquirent beaucoup de réputation, & principalement Jean Maldonat [1] Portugais, bon Philosophe & habile Théologien. Mais comme l'Université réclamoit contre la liberté qu'on avoit accordée à la Societé, l'affaire fut pour la seconde fois portée au Parlement; & les Confreres du college lui présenterent une requête, par laquelle ils demandoient que la Cour interposât son autorité, afin qu'on ne les empêchât plus à l'avenir d'instruire la jeunesse.

Consultation de Charle du Moulin contre les Jesuites.

Avant que l'affaire fût plaidée en Parlement, l'Université de Paris avoit consulté Charle du Moulin. La réponse que ce

1 Jean Maldonat est un des plus sçavans Théologiens que les Jesuites ayent eu. Il enseigna à Paris pendant plus de dix ans. Il étoit Espagnol, & non Portugais, étant né dans un village de la province d'Estramadure.

ſçavant Juriſconſulte donna par écrit, & qui fut depuis imprimée, contenoit en ſubſtance: Que de très-juſtes raiſons obligeoient l'Univerſité de Paris, pour remplir un de ſes plus indiſpenſables devoirs, de faire une nouvelle ſommation aux Jeſuites, & de les obliger par les voyes de droit à ſe déſiſter de ces ſortes de nouveautez. Voici les raiſons dont il ſe ſervit: Qu'ils établiſſoient une nouvelle Compagnie contre les anciens decrets des Conciles, & même d'un Concile général célébré à Rome ſous Innocent III. l'an 1215. qui avoient ordonné, pour éviter le trouble & la confuſion dans l'Egliſe, de reſſerrer dans de certaines bornes ces nouvelles Societés: Que l'établiſſement des Jeſuites étoit contre les Arrêts de la Cour, qui avoit déjà rejetté cette nouvelle Congrégation: Qu'il étoit contre les avis des Cardinaux qui s'étoient aſſemblez à Nice avec quelques Prélats, par ordre de Paul III. & qui avoient défendu de recevoir de nouveaux Religieux & de nouveaux Ordres: Que long-tems avant eux, le cardinal Pierre d'Ailly, Richard archevêque d'Armach, Guillaume de Saint Amour & Jean Gerſon, deux grandes lumieres de l'école de Sorbonne, avoient jugé que la grande quantité de nouveaux Convens ne pouvoit qu'être à charge au peuple, & à l'Etat: Qu'en admettant ce nouvel Ordre dans un Royaume naturellement amateur des nouveautez, il étoit à craindre qu'il ne ſe multipliât à l'excès, au préjudice du peuple & aux dépens du Clergé: Que l'établiſſement des Jeſuites ne tendoit pas ſeulement à la ruine de tous les Ordres en particulier, mais qu'il étoit très-dangereux pour tout le Royaume en général: Qu'il n'y avoit point d'homme ſage, qui n'appréhendât que ſous prétexte de la liberté qu'auroient les Italiens & les Eſpagnols, dont cette Societé étoit particulierement compoſée, d'aller & de venir d'un Royaume dans un autre, il ne ſe trouvât bien des eſpions, qui feroient paſſer nos ſecrets juſqu'à nos ennemis: Que cet article avoit paru ſi important, que les Papes eux-mêmes, & après eux les docteurs les plus verſés dans le droit Eccléſiaſtique, avoient décidé que cette juſte appréhenſion étoit une raiſon ſuffiſante pour ôter les Evêques de leurs ſiéges, quoiqu'ils ſoient de droit divin: Que cet Ordre n'étant pas approuvé, ne pouvoit paſſer pour légitime; & qu'il ſembloit n'être inſtitué que pour tendre des piéges aux

CHARLE IX. 1565.

mourans, & s'emparer de leurs biens : Que d'ouvrir un nouveau College au milieu de l'Université, à laquelle ils ne vouloient pas obéïr & se soûmettre, c'étoit une chose monstrueuse, & qui tendoit à la sédition : Que ces nouveaux maîtres étoient inutiles & superflus, dans une Université, où il y avoit un grand nombre d'écoles & de colleges : Qu'ils apportoient en France de nouvelles superstitions ; qu'ils fascinoient les yeux des peuples ; qu'ils violoient déjà les Edits de pacification, & troubloient la tranquillité publique : Qu'enfin ils causeroient dans la suite de plus grands troubles.

Plaidoyers pour & contre les Jesuites.

La cause fut plaidée en Parlement, les Chambres assemblées. Pierre Versoris, avocat de grande réputation, plaida pour la nouvelle Societé, & finit son discours en loüant son origine & son institution [1]. Etienne Pasquier plaida pour l'Université contre la Compagnie, qu'il appella une Secte ambitieuse, qui n'avoit qu'une apparence de Religion ; née en Espagne, élevée en France, & formée à Venise ; d'abord persécutée à Rome, reçuë ensuite, & comblée de priviléges excessifs & contraires au droit commun. Il dit : Qu'elle avoit été condamnée par la Faculté de Théologie de Paris, & rejettée par l'Evêque de ce Diocese : Que maintenant sous prétexte d'enseigner gratuitement la jeunesse, elle causoit une infinité de maux : Que d'un côté elle épuisoit les familles par des testamens suggérés ; & que de l'autre elle séduisoit la jeunesse par une apparence de pieté, & la corrompoit ; qu'elle fascinoit les yeux des enfans par de vaines superstitions, & que par ce moyen elle jettoit déjà les semences des séditions & des révoltes, qui éclateroient quelque jour à la ruine du Royaume.

Entre les autres vœux des Jesuites, Pasquier releva principalement celui de cette obéïssance qu'ils appellent aveugle, qu'ils promettent en tout & partout à leur Général, lequel est toûjours choisi par le Roi d'Espagne *, & qu'ils font profession de respecter & d'honorer comme un Dieu sur terre. Il compara Ignace de Loyola à Martin Luther, & il montra que l'un & l'autre, quoique par des moyens différens, tendoient à ruiner l'autorité légitime du Magistrat, à énerver la discipline Ecclésiatique, & à renverser toutes les loix divines & humaines.

*Les Jesuites étoient alors tous Autrichiens.

1 Les plaidoyers de Versoris & de Pasquier ont été imprimés, & existent encore aujourd'hui ; ainsi que celui de Montholon, pour les Jesuites.

Il dit ensuite, au sujet du nom que leur orgueil leur avoit fait prendre : Que d'autres Sectaires ayant usurpé le même titre deux cens ans auparavant, avoient été rejettés de l'Eglise, & que dissipés par un juste jugement de Dieu, ils avoient tous péri misérablement. Il ajoûta qu'en prenant ce nom, ils ne vouloient rien moins que mettre la division entre ceux qui professent une même Religion, & faire entendre qu'un Jesuite a quelques prérogatives au-dessus d'un autre Chrétien : Que plus cette Compagnie affecte de soûmission pour le Pape, plus elle doit être suspecte aux François, qui reconnoissent à la vérité le Pape pour le Chef & le premier Evêque de l'Eglise; mais de telle sorte, qu'il soit lui-même obligé de se soûmettre, comme un inférieur, aux saints Canons, & aux decrets des Conciles œcumeniques, & qu'il ne puisse rien prononcer ou décerner contre le Royaume, contre nos Rois, contre les arrêts de la Cour, & au préjudice des Evêques dans l'étenduë de leur juridiction.

Pasquier dit encore, que d'admettre cette nouvelle Secte dans le Royaume, c'étoit recevoir & nourrir dans son sein autant d'ennemis, qui ne manqueroient pas de déclarer la guerre au Roi & à son Royaume, s'il arrivoit jamais que quelques Papes de mauvaise humeur tournâssent leurs armes contre la France. Il conclut, en adressant la parole aux Juges : « Vous » dit-il, vous mêmes, Messieurs, qui tolerez aujourd'hui les » Jesuites, vous vous reprocherez quelque jour, mais trop » tard, d'avoir été trop crédules, lorsque vous verrez les suites funestes de votre facilité, & le renversement de l'ordre & » de la tranquilité publique, non-seulement dans ce Royaume, » mais dans tout le monde Chrétien, par les ruses, par les supercheries, la superstition, la dissimulation, les feintes, les » prestiges, & les détestables artifices de cette nouvelle Societé. »

Lorsque Pasquier eût parlé, Versoris repliqua. Enfin Bâtiste du Ménil, magistrat distingué par son esprit & par sa probité, & avocat général du Roi, parla le dernier. Il blâma d'abord l'aigreur des Avocats de part & d'autre; & après s'être beaucoup étendu sur les nouveaux Ordres, & sur l'extrême danger où l'on exposoit, en les recevant, non-seulement la Religion, mais encore l'Etat, il conclut, contre les Jesuites, qu'étant engagés par des vœux, ils ne devoient en aucune

Conclusions de l'Avocat General contre les Jesuites.

CHARLE IX. 1565.

façon être admis dans le corps de l'Université pour y enseigner la jeunesse, & il requit que la Cour avisât à quoi elle pourroit & devoit employer le legs de l'évêque de Clermont, pour conserver d'une autre façon la memoire & la volonté du testateur. La cause ayant tenu deux Audiences entieres, le Parlement, ou persuadé qu'il n'y avoit rien à craindre pour l'avenir, ou en haine des Protestans, pour la défaite desquels on croyoit que les Jesuites étoient destinés, fut d'avis qu'on déliberât plus amplement sur cette affaire; & néanmoins il accorda aux Jesuites la permission d'ouvrir publiquement un College, pour enseigner la jeunesse. L'arrêt fut rendu le 5 d'Avril.

Arrêt du Parlement en faveur des Jesuites.

Cependant le Roi revint par Castelnaudari de Carcassonne à Toulouse, autrefois capitale des Tectosages, où il avoit convoqué l'assemblée des Etats de la Province, & les Deputez des Provinces voisines. Tandis qu'il y étoit, on changea, pour faire plaisir à la Reine mere, le nom d'Alexandre, frere du Roi; il fut appellé Henri, du nom de son pere, & on ordonna en même tems que l'autre frere, nommé Hercule, qui étoit au château de Vincennes, seroit appellé François, comme pour renouveller dans ces Princes la memoire & les noms de leur Pere & de leur Ayeul. Les Protestans firent alors de grandes plaintes contre Blaise de Montluc; mais son arrivée à la Cour en empêcha l'effet.

Suite du voyage du Roi.

De Toulouse, le Roi vint à Bordeaux (ce payis s'appelloit anciennement *Bituriges Vibisci*) où il fut reçû le 9 d'Avril avec plus de pompe qu'en aucun autre lieu. Trois cens cavaliers armés vinrent au-devant du Roi avec des troupes, qui representoient des captifs des nations étrangeres. On y voyoit des Grecs, des Turcs, des Arabes, des Egyptiens, des Ceylanois [1], des Indiens, des Canariens, des Maures, des Ethiopiens, des Canibales, des Américains, des Brasiliens. Les Chefs de chaque nation firent au Roi, chacun en sa langue, des complimens, qui furent interprêtés par leurs Truchemens. [2] Le Roi entra ensuite par la porte du Chapeau rouge, & passa par

1 L'Isle de Ceylan a été connuë des anciens, sous le nom de Taprobane.

2 Il n'est pas possible qu'il y eut alors à Bordeaux des gens qui sçussent toutes ces langues; & il est croïable qu'il n'y eut que quelques Chefs qui firent ces complimens, ou que s'ils les firent tous, ils faisoient semblant de parler la langue des captifs qu'ils representoient.

une ruë très-large du même nom. Lorsqu'il fut arrivé à la porte de Medoc, une fille descenduë par une machine en forme de conque, vint offrir à Sa Majesté les clefs de la ville.

Les Protestans de Bordeaux avoient presenté dès l'année précédente leurs demandes au Roi, pendant son séjour à Valence. Charle les avoit reçûs très-favorablement, & leur avoit accordé des Lettres-patentes; mais ils ne purent les faire vérifier au Parlement, parce que le Procureur Général, le Maire & les Jurats s'y opposérent. Après l'arrivée du Roi, le Parlement voulant lui faire voir qu'il avoit eû égard à ses ordres, donna un Arrêt qui ordonnoit que les Lettres-patentes du Roi, qui renfermoient les réponses de Sa Majesté aux demandes des Protestans, seroient verifiées, non par le Parlement, mais par le Sénéchal de Guyenne. Formalité toute nouvelle, inventée exprès, afin que la vérification eût moins de force & d'autorité.

Voici à peu près les demandes des Protestans, que le Roi leur avoit accordées: Qu'on ne fît point un crime, & qu'on ne causât aucune inquiétude à ceux qui chanteroient dans leurs maisons les Pseaumes en langue vulgaire, ni à ceux qui vendroient la Bible, ou des explications de la Bible: Qu'on ne forçât personne de contribuer pour ce qu'on appelle le pain béni, de quêter dans les églises pour les pauvres, & de tapisser les maisons, devant lesquelles on passeroit en procession: Qu'il fût libre aux artisans de travailler les jours de fêtes dans leurs maisons, pourvû que leurs boutiques fussent fermées: Que personne ne fût contraint dans les tribunaux de jurer sur le bras de saint Antoine, qui est en très-grande vénération à Bordeaux; & que le refus que feroit une partie de faire ce serment, ne lui causât aucun préjudice: Que ceux qui auroient obtenu des Lettres de grace du Prince, ne fussent point obligés, attendu le serment déjà fait, d'obtenir leur grace de l'Evêque ou du Curé. Enfin il fut ordonné que, sans distinction de religion, les Protestans seroient admis, comme les Catholiques, dans les charges publiques.

Dans le séjour que le Roi fit à Bordeaux, on renouvella les plaintes qu'on avoit déjà faites contre Henri de Foix comte de Candale & ses associés [1]. Mais le Roi ayant pris connoissance

1 On a vu ci-dessus que ce Seigneur étoit à la tête d'une association particuliere des Grands & de la Noblesse, faite sous prétexte de Religion, pour exterminer les Protestans.

CHARLE IX. 1565.

de l'affaire, & reconnu que la plûpart des Grands y étoient impliqués, crut qu'il falloit l'ensevelir dans l'oubli. Il défendit donc par une Ordonnance qui fut publiée, d'informer plus amplement sur ce que le comte de Candale & ses associés avoient fait, comme ne l'ayant entrepris que par les ordres du Roi. Sa Majesté s'en reserva la connoissance, & l'interdit à tout autre. Charle, résolu d'aller à Bayonne pour y conferer avec Elizabeth reine d'Espagne sa sœur, & avec les députés de Philippe, partit de Bordeaux, prit son chemin par le Bazadois, & arriva au mont de Marsan, où il attendit la nouvelle de l'arrivée de sa sœur.

Ligue de plusieurs Grands du Roïaume.

Au bruit de la nouvelle émeute de Paris, il s'en joignit un autre qui parut assez fondé, au sujet d'une ligue secrete qui se tramoit entre quelques grands du Royaume contre les Montmorencis & les Colignis. On en fut assuré par des lettres interceptées, que le duc d'Aumale avoit écrites le 24 de Fevrier à René marquis d'Elbœuf, dans lesquelles il parloit de Louis de Bourbon duc de Montpensier, de Sebastien de Luxembourg vicomte de Martigues, de François le Roi de Chavigni, & de Charle d'Angennes évêque du Mans, comme s'ils eussent déjà été ligués ensemble. La Reine appréhendant les suites d'un pareil exemple, que les premieres factions n'en produisissent d'autres, & qu'ainsi on n'en vînt peu à peu jusqu'à abolir le nom, & l'autorité du Roi, pria sa Majesté, dans un Conseil fort nombreux, tenu le 18 de Mai, de déclarer en présence des Grands du royaume, ce qu'il avoit appris des traités secrets, de la contribution de deniers, des complots faits avec les Princes étrangers, & des préparatifs de guerre ; & de leur ordonner à tous de déclarer ce qu'ils en sçavoient. Tous obéïrent, & supplierent le Roi avec toute la soûmission possible, de ne les pas soupçonner de rien de semblable ; protestant qu'ils avoient toûjours eu en horreur ces pernicieuses factions ; qu'ils n'y avoient jamais trempé, ni donné leur nom ; qu'au contraire ils étoient prêts de sacrifier leurs vies & leurs biens, pour la défense de l'autorité Royale, pour l'observation de ses Edits & l'exécution de ses ordres. Ils promirent même avec serment de ne jamais prendre les armes en aucun endroit du monde que par le commandement de sa Majesté. On en dressa un acte, qui fut signé par les Grands présens à ce Conseil. Il y avoit parmi

parmi eux quelques-uns de ceux, dont le duc d'Aumale faisoit mention dans ses lettres, & qui étoient depuis peu revenus à la Cour. On insera dans l'acte, que le Roi vouloit & ordonnoit qu'on le portât à signer aux Princes & aux Grands, qui étoient absens, & que sa Majesté regarderoit comme complices des factions, rebelles à son autorité, ennemis du repos public, & criminels de leze-Majesté, tous ceux qui refuseroient d'obeïr. Enfin le Roi enjoignoit à tous ceux qui sçavoient quelque chose de ces factions, de l'en avertir; les assurant de sa protection, pour les mettre à l'abri & en sûreté, contre ceux qui voudroient leur faire de la peine.

Montluc rapporte dans ses commentaires, que le Roi lui ayant ordonné de lui dire ce qu'il pensoit sur cette affaire, il lui avoit conseillé de condamner & de rompre la premiere ligue, & d'en faire une nouvelle, dont sa Majesté se déclareroit le chef; de donner le premier sa foi, afin d'engager par son exemple les Princes & les Grands; & de se lier tous ensemble par un serment solemnel. Il ajoûte que le Roi suivit son conseil comme très-bon & très-salutaire.

V. Montluc. comment. l. 6. au commencement.

Je veux bien croire que Montluc fut de cet avis, puisqu'il nous l'apprend lui-même : mais l'acte, dont je viens de parler, me prouve que le Roi ne suivit pas son conseil; puisqu'il condamne tous les traitez secrets des sujets entr'eux, comme attentatoires à l'autorité Royale, & capables de troubler la tranquillité publique. D'ailleurs pourquoi le Roi feroit-il des ligues avec ses sujets, & exigeroit-il leur serment ? Loin d'en tirer quelqu'avantage, ne seroit-ce pas retrancher autant de son autorité, qu'il leur en donneroit; les exciter lui-même, & les accoûtumer par son exemple à former des factions, & à entretenir & fomenter des partis dans le Royaume ?

Le Roi ayant reçû la nouvelle qu'Elizabeth sa sœur devoit bien-tôt arriver, alla à Bayonne; d'où il envoya Henri son frere au-devant d'elle, jusque sur les frontieres de Biscaye. On nomma pour accompagner Henri, François de Bourbon, Prince Dauphin, fils du duc de Montpensier; Henri de Lorraine duc de Guise, qui après l'émeute de Paris étoit venu à la Cour; Eleonor d'Orleans, duc de Longueville; Damville maréchal de France, fils du Connêtable Anne de Montmorenci; Honorat de Savoye comte de Villars, Philippe Rheingrave, François Just

Entrevûë du Roi avec la Reine d'Espagne & le duc d'Albe à Bayonne.

CHARLE IX. 1565.

de Tournon, Timoléon Cossé de Brissac, Charle & Guillaume de Montmorenci, François de Carnavalet, René de Villequier, Jacque de Balaguier de Monsalez, & autres. Henri, accompagné de ces Seigneurs, arriva le 9 de Juin, veille de la Pentecôte, à Saint Jean Pied-de-Port; & le lendemain, ayant passé la petite riviere de Marquery, qui sépare la France de l'Espagne, il rencontra Elizabeth au-delà d'Arvany. Après l'avoir saluée, il l'accompagna jusqu'à saint Sebastien, où Ferdinand Alvarez de Tolede duc d'Albe vint aussi-tôt la trouver, avec une nombreuse suite. Il apportoit au Roi, de la part de Philippe, le collier de la Toison d'or; afin de mieux couvrir les desseins secrets, qu'il devoit communiquer au Roi, & à la Reine.

Le Roi alla au-devant de sa sœur jusque sur les frontieres du Royaume, avec une pompe vrayement Royale. Il avoit avec lui Henri Prince de Navarre, Charle cardinal de Bourbon, les deux freres, Bourbon de Montpensier, & Bourbon de la Roche-sur-Yon; Jacque de Savoye, duc de Nemours, Louis de Guise, & Laurent Strozzi, cardinaux; Louis de Gonzague duc de Nemours, Anne de Montmorenci connètable, le maréchal de Bourdillon, Gouffier de Boisy, grand Ecuyer, Blaise de Montluc, Artus Cossé de Gonnor, Sipierre, Lansac, & autres.

La Reine mere passa la riviere, pour voir & embrasser sa fille, ou plûtôt ou plus commodement. Le Roi demeura sur le rivage, pour lui donner la main, en sortant du batteau. Après s'être saluez de part & d'autre, comme il est d'usage entre des Princes qui sont freres, Henri frere du Roi & le cardinal de Bourbon, l'accompagnant à droite & à gauche, l'amenerent jusqu'à Bayonne. Jamais la Noblesse Françoise ne fit une plus belle dépense, la Reine le souhaitant ainsi: jamais on ne dépensa tant en festins, en spectacles, en tournois, en bals, & en toutes ces sortes de divertissemens; afin de faire voir les richesses & la puissance de la France à une nation superbe, & d'opposer la vanité Françoise à l'ostentation Espagnolle. Pierre Ronsard [1], que je

1 Il ne faut pas être surpris de l'éloge que l'auteur fait des Poësies de Ronsard. Ce Poëte joüissoit encore alors de sa haute réputation. Plusieurs autres Sçavans & beaux esprits de son siécle lui ont prodigué des loüanges. Tant il est vrai qu'il n'appartient qu'à la posterité de juger sainement du merite des auteurs, & qu'un poëte sur-tout ne doit jamais s'enorgueillir de l'estime de ses contemporains. Il faut avoüer néanmoins que Ronsard avoit un genie très-élevé.

ne craindrai point d'appeller le plus grand Poëte qui ait paru depuis le siécle d'Auguste, fut invité, & vint avec plaisir à cette entrevûë. Il fit & recita ces beaux vers, qui sont encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde, qu'on lit avec tant de plaisir, & qui font admirer le rare génie de celui qui les a composez.

Ainsi les jours entiers se passoient en divertissemens ; de sorte qu'il sembloit que le Roi n'avoit fait venir Elizabeth sa sœur, que pour lui procurer toute sorte de plaisirs. La Reine mere étoit bien aise qu'on eût cette idée. Elle avoit pris son logement dans le Palais Episcopal, auprès duquel elle avoit fait construire à la hâte une maison de bois, meublée & ornée magnifiquement, où Elizabeth couchoit. La Reine mere alloit souvent trouver la Reine sa fille pendant la nuit, par le moyen d'une galerie ; & elle n'étoit vûë que de ceux qui étoient dans sa confidence. Là, elle conferoit en secret avec Elizabeth, & avec le duc d'Albe, qui avoit de pleins pouvoirs du Roi d'Espagne.

Les Protestans, gens fort soupçonneux, ont publié qu'on avoit conclu dans ces conferences un traité secret entre les deux Rois, pour rétablir l'ancienne Religion, extirper & anéantir la nouvelle ; que ces deux Princes s'étoient mutellement donnez parole avec serment, de se prêter secours toutes les fois qu'ils en auroient besoin ; que le feu Roi de France s'étoit engagé d'aider le Roi d'Espagne à faire la guerre dans les Payis-bas ; le Roi d'Espagne, d'aider le Roi de France à reduire les Protestans sous son obéïssance ; & tous les deux, de maintenir l'autorité du Pape. Ce qui est arrivé ensuite apprendra certainement à la posterité, si cela est vrai ou faux.

Au moins Jean-Batiste Adriani, qui a continué l'histoire de François Guichardin avec beaucoup de fidelité & d'exactitude, & qui selon toutes les apparences a beaucoup puisé dans les mémoires de Côme duc de Florence, a écrit que ces conférences avoient été tenuës à la sollicitation du Pape ; que le Pontife auroit fort souhaité que Philippe y fût venu ; qu'on y délibera sur les moyens de délivrer la France des Protestans, qui étoient regardez comme un mal contagieux ; & qu'enfin on se rangea au sentiment du duc d'Albe, qui, à ce qu'il prétend, étoit celui de Philippe : c'étoit d'abattre les plus hautes têtes ; de suivre l'exemple des Vêpres Siciliennes, & de massacrer tous les Protestans, sans exception. Et parce que le bruit s'étoit répandu

CHARLE IX. 1565.

qu'on alloit tenir une assemblée à Moulins, on crut que ce qu'on pouvoit faire de mieux, étoit d'y égorger tous les Grands de ce parti, qui y viendroient de toutes parts; & d'exterminer en même-tems tous les autres par toute la France, au signal qu'on en donneroit. Mais comme tous les Grands du parti Protestant ne vinrent pas à Moulins, ou qu'on crut pour d'autres raisons qu'il ne falloit pas encore exécuter cette entreprise, on la remit à un autre tems. Sept ans après on l'exécuta à Paris, comme dans un lieu plus commode, lorsqu'on crut avoir trouvé l'occasion favorable; & on l'exécuta de la maniere dont elle avoit été alors résoluë. François de la Nouë assure que plusieurs avoient entendu dire au duc d'Albe, qu'on perdoit son tems à prendre de petites grenoüilles; qu'il falloit sérieusement travailler à pêcher des saumons, & d'autres gros poissons. Il ajoûte que depuis ce tems là le prince de Condé & les Colignis, ayant été avertis par leurs amis, qui étoient à la Cour, de ces résolutions sanguinaires, avoient tenu conseil ensemble; & que comme ils avoient tout lieu de se défier de la Cour, ils avoient agi avec plus de précaution, & s'étoient tenus plus soigneusement sur leurs gardes.

A l'occasion de l'hérésie qui se répandoit dans la France, le duc d'Albe avoit demandé au nom de Philippe, que le Roi revoquât la permission qu'il avoit accordée par son édit aux Protestans, de tenir leurs assemblées dans les villes frontieres, de peur que la contagion ne se glisfât dans les Provinces voisines; & que la commodité du voisinage ne fût pour plusieurs une occasion de passer d'un Etat à l'autre. Mais comme les Protestans firent leurs remontrances, & que dans un memoire qui fut rendu public, ils releverent l'injustice de cette demande, le duc d'Albe n'eut pas sur cet article la satisfaction qu'il souhaitoit. Ce fut néanmoins sous ce prétexte, que le Roi d'Espagne obtint du Pape, que le Guipuscoa & la Biscaye, provinces autrefois comprises dans la Cantabrie, fussent démembrées du diocése de Bayonne, dont elles dépendoient: en quoi l'on fit à la France un tort & une injure considerables; comme on lui en avoit déjà fait, lorsque sous le même prétexte on ôta, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, à l'archevêque de Rheims les évêchez de Cambrai & de Tournai, qui étoient sous sa jurisdiction. Voilà ce qui se passa à Bayonne.

Démembrement de l'Evêché de Bayonne.

Dès l'année précedente, tandis que la guerre étoit allumée en Hongrie, les Turcs firent un grand armement sur mer; & déjà ils assiégeoient Malte, lorsque Soliman envoya un Chiaoux au Roi, pour renouveller avec sa Majesté les traitez faits avec les Rois ses prédecesseurs. Cet Ambassadeur aborda à Marseille vers le tems où le Roi étoit à Bayonne, & le capitaine Polin baron de la Garde, général des galeres se mit en chemin pour le conduire à la Cour. Mais le Roi appréhendant que les Grands d'Espagne, qui accompagnoient Elizabeth, ne fussent choquez de le voir, donna ordre au Baron de s'arrêter à Acqs. Après le départ de la Reine d'Espagne, & du duc d'Albe, le Roi donna au Chiaoux une audience des plus favorables: il l'assura qu'il observeroit les anciens traitez faits avec la Porte; & il le renvoya chargé de présens.

CHARLE IX. 1565.

Pendant que le Roi étoit encore au Mont de Marsan, il reçut la nouvelle de la guerre du Cardinal (car c'est le nom que ses ennemis donnerent à cette contestation.) Le courier qui apporta cette nouvelle étoit envoyé par Charle duc de Lorraine, beau-frere du Roi. Il étoit chargé de lettres pour la Reine sa belle-mere, par lesquelles il exprimoit son embarras & ses inquietudes, & lui demandoit en grace de vouloir bien lui marquer ce que le Roi en pensoit, & quelles étoient ses intentions. Voici quelle fut l'origine de cette guerre.

Guerre du cardinal de Lorraine.

Le cardinal Charle de Lorraine avoit présenté une requête à l'Empereur Maximilien, dans laquelle il se disoit son vassal, & Prince de l'Empire, à cause de son évêché de Metz: en cette qualité, il recommandoit à ce Monarque sa juridiction & le payis Messin, & le supplioit de vouloir bien les défendre, & les fortifier, contre la violence, les incursions, & les vexations de ses ennemis. Sur cette requête, l'Empereur lui avoit accordé des lettres, communément appellées de protection, en forme d'édit, en datte du 5 de Mai. Muni de ces lettres, le Cardinal partit de Joinville pour se rendre à Rambervilliers au payis de Vôge le 28 de Juin, & il tenta de les faire publier dans le payis Messin. Mais comme il prit un tems fâcheux, où tout étoit suspect, il arriva contre son esperance, que Pierre Salsede Espagnol, qu'il avoit fait Gouverneur de l'évêché de Metz, & fermier des impositions, qui étoient fort considérables, renonça sur le champ à ces titres; & prenant la qualité de Gouverneur

CHARLE IX. 1565.

pour le Roi, s'opposa à la publication, & empêcha de mettre à exécution les ordres du Cardinal qui étoient attachez à ses lettres, jusqu'à ce que le Roi eût eu connoissance de ces lettres, & les eût appuyées de son autorité.

Le Cardinal qui regardoit cette opposition comme un affront, & qui étoit si jaloux de son autorité particuliere, qu'il vouloit la conserver & la soûtenir aux dépens même des autres, ne put souffrir l'outrage qu'on lui faisoit; & parce qu'il ne pouvoit faire publier ses lettres, ni à Vic, dont la citadelle étoit en la puissance de Salsede, ni à Marsal, où il y avoit une garnison au nom du Roi, il en fit publier des copies à Rambervilliers à Baccarat, & à Moyenvic: car le Chancelier qui en avoit l'original, étoit alors à Strasbourg. C'est ce qui donna lieu à la querelle entre le Cardinal & Salsede. Le Cardinal reprochoit à Salsede sa perfidie & son ingratitude, & d'avoir entrepris à la sollicitation de ses ennemis, de donner atteinte à l'autorité d'un Evêque & d'un Prince, à qui il avoit de si grandes obligations. Il disoit que de son côté il n'avoit rien entrepris d'extraordinaire, & qu'il n'avoit fait que suivre l'exemple de ses prédecesseurs, en recommandant à l'Empereur, & en mettant sous sa protection un Evêché, qui de l'aveu de tout le monde relevoit de l'Empereur & de l'Empire.

Salsede au contraire opposoit au Cardinal le nom & l'autorité du Roi; il soûtenoit qu'il avoit très-grand tort, & que d'implorer le secours & la protection de l'Empereur, c'étoit, ou manquer à l'obéïssance dûë au Roi, qui étoit en possession de la ville & des dépendances de Metz, ou l'accuser de foiblesse. Il ajoûtoit que les trois villes de Lorraine ayant été déclarées appartenantes au Roi, par le traité fait treize ans auparavant avec les Grands de l'Empire, les Evêques n'avoient pas eu besoin de recourir ailleurs, pour avoir de la protection; que même ils n'auroient pû le faire, sans blesser l'autorité & la dignité du Roi; en un mot que ce que le Cardinal avoit fait étoit inoui depuis ce tems-là.

Cependant Salsede ayant ôté le gouverneur d'Albestroph nommé par le Cardinal, mit en sa place François de la Tour, pour y commander au nom du Roi, & on envoya des troupes de Metz pour garder les forteresses de Vic & d'Albestroph. En quoi il parut visiblement qu'il y avoit de la connivence

du côté de Jacque Monberon d'Ausance, gouverneur de Metz pour le Roi; & qu'il usoit en cette affaire d'une grande reserve, en attendant l'événement, & de quelle maniere cette querelle seroit reçuë à la Cour. Le cardinal de Lorraine persuadé qu'il falloit user de diligence, manda promptement le duc d'Aumale son frere, & alla à Nanci. Ayant communiqué au duc de Lorraine ce qui s'étoit passé, on résolut de venger au plûtôt l'injure commune faite à une Maison si illustre, & d'assiéger incessamment la forteresse de Vic. On leva donc des troupes, sur des ordres qui furent donnez le 17 de Juillet, par lesquels le Cardinal avertissoit ses vassaux de prendre les armes, pour venger l'injure que Salsede lui avoit faite.

Il sembloit que le duc de Lorraine ne pouvoit honnêtement refuser du secours à son parent dans une pareille occasion. Mais ce Prince ne sçavoit pas les intentions du Roi : le genie du Cardinal lui étoit suspect; il appréhendoit que sa puissance ne fût pernicieuse à l'autorité royale, & qu'elle ne devînt un jour préjudiciable & nuisible à la sienne propre. Dans cette incertitude il écrivit le 12 de Juillet au frere du Chancelier, nommé l'Hôpital de la Roche, & le pria de sçavoir les sentimens & les intentions de la Reine, sur le différend entre le Cardinal & Salsede. De la Roche reçut la lettre du duc de Lorraine avant l'arrivée du courier, que d'Ausance envoyoit à la Cour. La Reine, qui apprit par cette voie ce qui étoit arrivé, manda aussitôt à Salsede, qu'elle étoit bien surprise de n'avoir reçû aucune lettre, de sa part sur une affaire de cette importance, & lui ordonna de lui en écrire au plûtôt.

Cependant le Cardinal pressoit le siége de Vic. De Linieres, à qui il avoit donné le commandement de ses troupes, avoit déjà pris la ville, & il faisoit avancer pour battre la citadelle, le canon que le duc de Lorraine lui avoit prêté; car il en avoit inutilement demandé à Ausance. Pendant ce temslà on alloit & venoit de part & d'autre, pour accommoder le différend. On étoit convenu d'abord, que la forteresse de Vic & Albestroph resteroient en sequestre entre les mains d'Ausance; & qu'on en feroit sortir la garnison mise par Salsede, jusqu'à ce que le Roi eût donné ses ordres. Le Cardinal n'avoit osé refuser ces conditions, de peur qu'on ne crût qu'il vouloit se soustraire entiérement de l'obéïssance du Roi, & s'opposer

CHARLE IX. 1565.

formellement à ses volontez. Mais comme l'exécution de ce traité fut traînée en longueur, les assiégez se trouverent très pressez. Car Linieres ayant quitté le siége, dès qu'on eut fait les propositions, Christophle de Bassompierre, qui lui avoit succedé, ne voulut jamais faire cesser les batteries. Ainsi avant que l'affaire fût accommodée, la citadelle se rendit; & les meubles précieux, que Salsede y avoit en abondance, furent pris & pillez par le vainqueur. Cela fait, Bassompierre, suivant les ordres du Cardinal, mena ses troupes à Albestroph.

Le Roi ayant marqué par ses lettres qu'il se trouvoit offensé de la précipitation avec laquelle on avoit fait le siége de Vic, le Cardinal mit les armes bas, & consentit que le capitaine Jacque fût mis dans Albestroph au nom d'Ausance, quand Salsede en auroit retiré ses gens. Le Prélat craignoit que, s'il resistoit plus long-tems, le Roi ne voulût point recevoir ses excuses, il n'ignoroit pas que ses ennemis publioient, (& il ne le nioit pas lui-même) qu'il avoit souvent traité par lettres & par députez avec l'Archevêque Electeur de Treves, & Nicolas Polwiller gouverneur de Haguenaw, l'un des plus grands ennemis de la France, qui après la déroute de S. Quentin étoit entré dans le Forez à la tête d'un corps d'Allemans. On ajoûtoit que le Cardinal tramoit encore secrétement avec eux quelques entreprises, à la ruine du royaume. Pour faire cesser ces bruits, par quelques apparences d'obéïssance & de soûmission, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire, que d'entendre aux conditions de paix qui avoient été proposées, & de congedier ses troupes. Voilà ce qui se fit dans le payis Messin jusqu'au huit d'Août.

Retour du Roi.

Enfin on songea au retour du Roi qui vint à Nérac, séjour ordinaire de Jeanne reine de Navarre, où il rétablit l'éxercice de l'ancienne Religion. Puis ayant pris son chemin par Agen, capitale des anciens Nitiobriges, & par l'ancienne Vesune des Petrocoriens, maintenant appellée Périgueux, il arriva à Angoulême. Cette ville fameuse par les monumens de ses anciens Comtes & Ducs, ancêtres du Roi, venoit d'être horriblement défigurée dans la derniere guerre. Ses Eglises avoient été détruites, ses tombeaux ouverts, & les corps de ses Comtes mis en piéces, comme nous l'avons rapporté ci-dessus. Jacque de Boucard, qui s'étoit acquis une grande réputation parmi les Protestans, par sa noblesse, & par son habileté dans les affaires,

vint trouver le Roi, & fit un discours très éloquent dans le Conseil le 17 d'Août.

CHARLE IX. 1565.

Plaintes des Protestans.

Il dit qu'il avoit été envoyé par les Grands, qui souhaittoient la réformation de la Religion; afin que suivant l'ordre de S. M. qui leur avoit été apporté tout récemment du mont de Marsan, & auquel ils s'étoient fait un plaisir d'obéïr, il lui fît de leur part de très-humbles rémontrances sur ce qu'ils croyoient interesser le service du Roi & la tranquillité publique. « Ils ont jugé, continua-t'il, qu'il y avoit principalement deux choses, dont ils devoient avertir S. M. Leurs plaintes ordinaires sont le premier » objet que nous devons exposer à ses yeux. Les grands, comme » les petits, ne cessent de crier, que contre la foi des Edits on les » persécute tous les jours, & qu'on les massacre impunément de » tous côtez, comme il est encore arrivé depuis peu à Tours » & à Blois, par la connivence des Magistrats & des Gouver» neurs des Provinces. Si ces vexations demeuroient impu» nies, il seroit à craindre que plusieurs qui ne trouveroient » point de secours ni de protection dans l'obéïssance, ne s'a» bandonnassent au desespoir, & n'eussent recours aux derniers » remedes.

» La seconde chose dont ils ont cru devoir avertir le Roi, » est, qu'ils voyoient avec douleur le cardinal de Lorraine le» ver des troupes sans les ordres de S. M. sur les frontiéres de » la Champagne, & principalement dans le Bassigni, & faire » la guerre en son nom dans le payis Messin, contre ceux qui » n'ont point d'autre crime, que de défendre & de soûtenir l'au» torité souveraine du Prince. Ils ne croyent pas que le Roi » puisse ou doive souffrir une telle audace; parce que c'est S. M. » elle même qui est attaquée dans la personne de Salsede; & » que ces préludes, qu'on peut appeller des essais, sont les fu» nestes commencemens d'une guerre plus dangereuse & plus » terrible, que le Cardinal médite, & qu'il ne manquera pas » de déclarer, lorsqu'il se verra apuyé des Princes étrangers, » avec lesquels il entretient de secretes correspondances. C'est » ce qui arrivera sans doute, si S. M. ne punit pas ces premieres » entreprises, qui n'ont pour but que d'essayer sa patience. » Boucard termina son discours, en demandant au nom des Protestans qu'on assurât au moins la tranquilité publique, en établissant une justice égale pour tous les sujets de S. M. & que par

CHARLE IX. 1565.

une rigoureuse punition des crimes, on allât au-devant des violences, que la licence & l'impunité faisoient commettre; de peur que des innocens, qui ne trouveroient pas les secours qu'ils attendoient de l'autorité du Roi, ne fussent contraints, à la honte de cette autorité, de les chercher ailleurs, ou de se faire justice eux-mêmes.

Le Conseil répondit favorablement à cette harangue, & la Reine fit esperer aux Protestans une situation plus avantageuse, lorsque l'autorité royale seroit plus affermie, & que les factions seroient eteintes. Le Roi ayant fait quelque sejour à Angoulême, alla à Niort, & à Thouars, ville du Poitou, appartenante à la maison de la Trimoüille. Ensuite il passa la Loire & vint à Angers. Il y fut reçu le 8. de Novembre avec une pompe & une magnificence dignes d'un grand Roi, & il logea dans le château.

Le lendemain le Roi alla par Saumur à Tours, anciennement appellée *Cæsarodunum*, capitale de la Touraine. Les Protestans y renouvellerent leurs plaintes contre François le Roi de Chavigni, & contre le duc de Montpensier, qui les traitoient avec autant d'injustice que de rigueur; mais la Reine sçut éluder ces plaintes, comme toutes les autres, par les espérances flateuses qu'elle leur donna. De Tours on alla à Blois, d'où chacun se retira chez soi, pour se remettre des fatigues d'un si long voyage. En même tems on indiqua pour l'année suivante une assemblée dans l'ancienne capitale des Boïens, maintenant appellée Moulins en Bourbonnois, où les Grands eurent ordre de se trouver.

Guerre de Hongrie.

En cette même année, l'Empereur Maximilien, ayant resolu de faire la guerre en Hongrie, en donna la conduite à Lazare Schwendi. Ce Général, qui s'étoit autrefois rendu illustre par ses grandes actions, par son habileté & par son courage, étoit demeuré dans une espéce d'obscurité, depuis que Sebastien Vogelsperg son ami avoit été la victime de la colere de l'Empereur. André Batori, Melchior Balassi & Gabriel Perenni, Seigneurs Hongrois; Jean Ruber Pixendorff, Jacque Schutenbourg, Henry Gleizenthal & Jean Ascenbourg, capitaines de cavalerie; Jean Vernher & Rodolphe Salis, capitaines d'infanterie, & plusieurs autres Seigneurs Allemands, servirent avec succès sous les ordres de Schwendi.

Au commencement de l'année, ces officiers amenérent un assez grand nombre de troupes Allemandes, tant d'infanterie que de cavalerie, dans le payis de Zepsi, ainsi appellé des Gepides, qui l'ont autrefois habité. Là Schwendi tint avec ces chefs un grand Conseil de guerre, où il fut resolu de commencer la campagne par le siége de Tokai. Cette place défenduë alors par une bonne garnison, sous les ordres de François Nemethi, est très forte par sa situation, & par les ouvrages que l'art a ajoûtez à la nature. En la prenant, on s'ouvroit un passage très commode pour entrer dans la Transylvanie : ce fut le motif qui détermina à en former le siége.

Le dernier jour de Janvier, Schwendi envoya de Cassovie à Gunez, Popendorf commandant de l'artillerie, avec une compagnie de gens de guerre, le canon, & tout l'attirail nécessaire pour un siége. Il le suivit avec toute l'armée, & campa devant Tokai. Quelques Allemands furent commandez pour s'emparer de Kerestker, petite ville qui se trouvoit sur le chemin, très commode pour le passage des convois, & pour soulager le soldat qui étoit presque nud dans un si grand froid. Cette entreprise réüssit ; on prit & on fortifia cette place, malgré les efforts que fit la garnison de Tokai, pour l'empêcher ; car étant venus plusieurs fois pour y mettre le feu, ils furent autant de fois repoussez avec perte par les Allemands.

Siége de Tokai.

Tokai est située au confluent du Tibisque, ou de la Teisse, & du Bodrog. La premiere nuit on fit une levée auprès du Bodrog, où l'on dressa une batterie de trois canons, pour abattre des clôtures enduites de boüe. Le lendemain on commença à battre avec succès les défenses & les tours, où étoient les munitions de guerre des ennemis : on avança les travaux, & on éleva les Forts si haut, qu'ils commandoient la citadelle, & que les assiégez à découvert étoient exposez aux coups de canon. On dressa ensuite deux batteries sur une petite colline qui dominoit la riviere ; & par le moyen de quatre canons qui y furent braquez, on incommoda fort les corps de garde, que rien ne couvroit. Comme cet endroit parut important par sa situation avantageuse, les Impériaux l'attaquerent d'abord avec peu de succès ; parce qu'il n'y avoit pas assez de pionniers, & que la gêlée empêchoit qu'on ne pût faire des ouvrages de terre. Mais le travail opiniâtre du soldat suppléa

CHARLE IX. 1565.

à la disette des travailleurs ; les levées furent bien augmentées, & on y fit un logement. La nuit suivante, qui fut très sombre, on fit un autre retranchement entre le Tibisque & le Bodrog, & on y plaça des piéces de batterie ; on allongea la premiere levée, & on y mit cinq piéces de canon. Le matin on commença à battre la citadelle, & la batterie continua tout le jour. Une grande fortification, que les assiégez avoient avancée jusqu'à la riviere de Bodrog, & sur laquelle ils comptoient beaucoup, fut presque renversée en entier par des mines ; & la brêche fut si considerable, que si le mauvais tems, la neige & le vent, qui donnoient dans les yeux, n'avoient pas empêché les Impériaux d'avancer, ils seroient entrés ce même jour dans la citadelle.

Au-delà du Tibisque, Balassi, séparé du reste de l'armée, s'étoit fortifié par un retranchement ; & il avoit fait occuper tous les chemins, & toutes les avenuës par les Hongrois & les Heyducs qu'il commandoit. Gabriel Perenni de son côté profitant d'un ruisseau, dont Nemethi avoit détourné le cours en le faisant couler autour de la ville, & qui étoit formé des eaux du Bodrog, resserroit extrêmement les assiégez. Cependant on avançoit toûjours les mines, & l'on y mit le feu le 10 de Fevrier. La principale fortification fut renversée, & il s'y fit une très grande ouverture, qui encouragea les Imperiaux à y entrer, ne sçachant pas qu'il y avoit encore une autre fortification dans un détour.

Ainsi, sans attendre les ordres de Schwendi, ils firent précipitamment & trop tôt une attaque qui leur fut funeste, & dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu. Mais leur Commandant les ayant aussi-tôt ramenés dans leurs tranchées, les assiégez ne crurent pas qu'ils avoient été repoussés ; mais seulement qu'on les avoit rappellez, pour les préparer à faire un dernier effort. Nemethi qui craignoit d'être reduit à l'extrêmité, envoya faire des propositions pour la reddition de la place. Schwendi les rejetta deux fois ; & ayant donné un dernier assaut, cette fortification, que les ennemis croyoient imprénable, fut prise avec tout le canon qui étoit dessus, & ceux qui la défendoient furent repoussés jusqu'à un ouvrage qui étoit en dedans.

Déjà l'on tournoit contre la citadelle toutes les machines de

guerre, dont les assiégez s'étoient servis pour la défendre, lorsque la garnison n'ayant plus aucune espérance d'être secouruë, demanda à capituler, & fit dire à Schwendi qu'ils vouloient lui apprendre une nouvelle qui ne lui seroit pas désagréable. Ensuite quelques-uns d'entr'eux sortirent, & dirent que Nemethi avoit été tué le jour précédent d'un coup qu'il avoit reçû à la tempe ; qu'ils ne vouloient donc plus, ni ne pouvoient s'opiniâtrer à défendre la place ; qu'ils demandoient seulement permission de sortir à des conditions honnêtes, d'enterrer le corps de leur chef où ils voudroient, & de pouvoir conserver à la veuve de Nemethi tout ce qui lui appartenoit. On ajoûta à ces conditions, qu'à l'avenir ils ne porteroient plus les armes contre l'Empereur, sous quelque capitaine que ce fût. Ces articles étant reglés, il sortit, avec la veuve de Nemethi, environ trois cens cinquante hommes, presque tous blessez ; & cette veuve emporta les trésors de son mari, & les siens, qui étoient d'un grand prix. Bathori, Balassi & Perenni eurent beau se plaindre, disant que cela étoit contraire aux articles : l'autorité de Schwendi l'emporta sur leurs plaintes ; il rémontra qu'il falloit religieusement garder sa parole, quand même il en devroit coûter quelque chose ; & il obtint qu'on n'ôteroit rien à la veuve de tout ce qu'elle emportoit.

CHARLE IX. 1565.

Bien-tôt après on prit Zerencz ; & Jean prince de Transylvanie desespérant de pouvoir défendre Zathmar, brûla cette forteresse, & l'abandonna malgré lui aux Imperiaux. Mais Schwendi la fit en même tems rétablir, à cause de sa situation avantageuse. Puis ayant passé le Tibisque, il se rendit maître d'Erdeud, de Cuvara, de Bathor, de Wybania & de S. André, qu'on appelle vulgairement Zenderec. Cependant Jean dans la basse Hongrie, fortifié du secours des Turcs, faisoit sans cesse des courses auprès de Giula ; le gouverneur de Temeswar ayant amené quatre mille Turcs, deux gros canons & huit petits, s'empara bien-tôt de Pacota ; & peu après d'Iene & de Deseme, petites places moins importantes, aux environs de Giula ; afin que l'enfermant de tous côtez, il pût la prendre avec moins de peine.

Tandis que des troupes venoient de toutes parts se joindre à Jean, & qu'il avoit déjà sous ses enseignes de quoi former une armée assez considerable, la garnison de Zigeth étant sortie

CHARLE IX. 1565.

en l'abſence du comte Nicolas de Zrin, ou de Serin, tailla en piéces environ deux cens hommes de Ratzenſtat, & en prit un plus grand nombre. Mais au retour, comme ils marchoient en déſordre, ils furent défaits par les ennemis, qui accoururent au ſecours, & qui les environnérent: de ſorte que de ſix cens Imperiaux à peine pût-il s'en ſauver deux. Pendant que Jean remportoit ces petits avantages, Schwendi preſſoit le rétabliſſement des fortifications de Zathmar, qui ſe faiſoient à la hâte. Les Turcs, après avoir pris une place voiſine, voulurent empêcher ces travaux; mais les Allemands ſortirent, mirent en fuite les ennemis, & leur prirent ſept enſeignes. Une partie fut taillée en piéces, d'autres furent noyez, & très peu ſe ſauverent de cette défaite. Schwendi laiſſa Eraſme Mager pour commander dans la place; & s'en alla à Caſſovie, pour faire les préparatifs de guerre néceſſaires.

Priſe d'Erdeud par le Prince Jean.

Jean ne ceſſoit d'agir & ſe donnoit beaucoup de ſoins. Il s'avança le premier de Juin avec les troupes auxiliaires des Turcs, vers Erdeud, que Schwendi avoit priſe, & que le duc de Saxe Lawembourg défendoit. Lorſque les aſſiégez étoient ſerrez de près, Schwendi leur envoya deux cens hommes de pié, qui entrérent dans la place. Mais comme le gouverneur de Temeſwar envoyoit continuellement des hommes frais aux aſſiégeans, après un grand nombre d'attaques & de ſorties, où le duc de Saxe Lawembourg fut tué, les aſſiégez qu'on n'avoit pû vaincre par la force, furent vaincus par la faim. Ayant conſumé tous leurs vivres, & mangé leurs chevaux, ils furent contraints de ſe rendre au Bacha à diſcretion, le quatre d'Août. Tous ſans exception furent cruellement maſſacrez, & la place raſée.

Victoire des Imperiaux.

Cependant il venoit de tous côtez des troupes à Caſſovie, pour groſſir l'armée de l'Empereur, ſous la conduite des comtes Nicolas de Serin & Eccio de Salms; & il y avoit déjà une nombreuſe cavalerie. On n'étoit pas non plus en répos dans la Croatie, & dans les Provinces de l'obéïſſance de Charle d'Autriche, où les Chrétiens ayant ſouvent combattu contre le Bacha de Boſnie, eurent toûjours l'avantage: mais comme ils combattoient dans des lieux difficiles & embaraſſez, il fut impoſſible aux vainqueurs de pourſuivre les vaincus. Enfin les Imperiaux ayant attiré les ennemis au combat, ſur le bord du

Save, dans une plaine, on combattit très vivement de part & d'autre. Les Imperiaux remporterent la victoire, poursuivirent long-tems les ennemis, en firent un grand carnage, & prirent leur bagage & toute leur artillerie.

Il arriva que dans une ville, appellée le Ruiſſeau des Dames, que les Allemands nomment Newſtadt, les habitans ennuyez des Imperiaux qui y étoient en garniſon, ſous la conduite de Gleiſmeners, traiterent avec Jean, pour le mettre en poſſeſſion de la place : lorſqu'au jour marqué ils eurent donné le ſignal par des feux, comme ils en étoient convenus, les Allemands, qui ſe douterent de ce que l'on tramoit, prirent les armes, avant que Jean approchât, fondirent ſur les habitans comme ſur des traîtres, les traiterent cruellement, & n'épargnérent ni femmes ni enfans. Enſuite ils ſe retirérent dans la citadelle, après avoir mis le feu à la ville, qui fut preſqu'entiérement brûlée, avant que Jean fût arrivé avec les Turcs. Dès qu'ils parurent, les Allemands ſe rendirent, à condition qu'ils auroient la vie ſauve.

Schwendi ſe mit auſſi en campagne ; & après quelques legéres eſcarmouches, il attaqua très-vivement les Turcs. Ceux-ci, quoique bien ſupérieurs en nombre, évitérent le combat, parce qu'ils appréhendoient les embuſcades, & ſe retirérent avec perte. Comme l'automne approchoit, & que les Infidéles étoient retournez dans leurs garniſons, Schwendi reprit ſans peine la ville que les Allemands venoient de brûler ; il prit auſſi Erdeud avec tout le territoire des environs : enſorte que de toutes les villes que Jean avoit priſes dans l'été, il n'y eut que Pacota qui reſtât entre les mains des Turcs. Schwendi pouſſa ſes conquêtes avec tant de bonheur, & il profita ſi bien de ſa victoire, que Jean fut contraint de demander du ſecours. Soliman, qui craignoit que le ſuccès ne fût pas favorable, jugea qu'il ne falloit pas ſeulement envoyer du ſecours à ce Prince, mais qu'il devoit y aller en perſonne, & faire lui-même la guerre.

Cependant l'Empereur envoya George Hozzuthothy à Conſtantinople, pour ſonder les diſpoſitions du Grand-Seigneur, & ſçavoir s'il vouloit garder la trêve qu'ils avoient faite. Cernovichz, qui y avoit été envoyé auparavant, n'avoit pû tirer que des paroles ambiguës, & étoit revenu avec des eſpérances de paix fort douteuſes. Sur ces entrefaites, le Juge ou magiſtrat d'Albe-Roïale

CHARLE IX. 1565.

ayant traité le 12 d'Octobre avec le comte de Salms, gouverneur de Raab, ou Javarin, pour lui livrer cette place, qui n'en est éloignée que de huit milles, le comte s'y rendit la nuit avec ses troupes très-secrettement, dans le dessein d'entrer dans la ville, lorsqu'on en ouvriroit la porte pour faire sortir les bestiaux, & de surprendre les Turcs qui ne s'attendoient à rien. Mais l'Empereur, qui venoit d'envoyer Hozzuthothy à Constantinople, craignant de ruiner par cette entreprise les espérances de paix qu'on lui avoit données, envoya promptement un exprès au comte de Salms, pour lui défendre d'exécuter ce qu'il avoit projetté. Le Comte obeït, quoi qu'avec peine, & fut bien chagrin de se voir enlever une conquête, qu'il croyoit certaine, & dont l'espérance le flattoit. Les Turcs ayant découvert ce complot, firent cruellement empaler quarante bourgeois qui en étoient complices. Pour le Juge, il se retira d'abord à Palotta avec sa miserable famille, & ensuite à Vienne, pour implorer la protection de l'Empereur. Maximilien congédia son armée quelque tems après; & l'electeur Auguste fit revenir dans ses Etats les troupes auxiliaires qu'il avoit envoyées en Hongrie.

L'Empereur demande la Communion sous les deux espéces, & le mariage des Prêtres.

Cependant Maximilien, à son avénement à l'Empire, exhorta tous les peuples de son obéïssance à la constance & à la fermeté; & afin de donner plus de force à ses paroles, il prit tous les moyens justes & raisonnables pour gagner leur affection: il leur fit sur tout envisager le péril qui les menaçoit. Il prépara aussi l'argent, les hommes, les armes, & toutes les autres choses necessaires pour une si grande guerre. Mais comme ses sujets, principalement dans la Bohême & dans l'Autriche, murmuroient hautement, parce qu'on ne leur avoit pas donné, sur l'usage de la coupe dans la Cêne, & sur le mariage des Prêtres, la satisfaction qu'ils avoient esperée du Concile de Trente, ce Prince pour les appaiser, & les rendre plus disposez à tout ce qu'il souhaitteroit, il faisoit de continuelles instances auprès du Pape, pour en obtenir ce qu'il jugeoit nécessaire dans les circonstances présentes, & ce que le cardinal Moron avoit promis à Ferdinand son pere, & à lui-même, lorsque le Pape pressoit la conclusion du Concile.

Pie IV. à qui les Peres du Concile avoient laissé cette affaire à décider, persuadé par le cardinal Moron, ne refusoit pas d'accorder

d'accorder à l'Empereur une chose dont il ne s'étoit jamais trop éloigné. Mais à l'instigation du cardinal Paceco, Philippe qui craignoit que les Payis-bas ne voulussent suivre l'exemple que l'Empire leur donneroit, envoya à Rome Pierre d'Avila, dans le tems qu'il avoit sçû que l'Empereur devoit y envoyer des députez, & il lui donna ordre de détourner le Pape d'un dessein qui seroit très-pernicieux à l'Eglise Chrétienne. Les principales raisons que Philippe ordonna à son Ambassadeur de faire valoir étoient : Qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer que cette condescendance fît rentrer les sectaires dans leur devoir : Qu'au contraire il étoit à craindre que cette facilité ne leur inspirât la hardiesse de demander, ou d'oser entreprendre de plus grandes choses : Que leur maniere n'étoit pas de demander des choses injustes & déraisonnables, pour obtenir ce qui est raisonnable & juste ; mais de commencer par ce qui a quelque apparence d'équité, & de se faire ainsi une espece de degré pour monter plus haut, & pour obtenir les choses les moins justes : Qu'il étoit donc plus à propos de leur ôter tout d'un coup toute esperance, & de leur faire voir qu'il étoit du bien de l'Eglise, & qu'il importoit pour son union, de ne pas accorder aux uns plus qu'aux autres ; parce que tous étant membres d'un même corps, enfans d'une même Eglise, tous devoient avoir le même culte, les mêmes cérémonies, la même maniere d'administrer les sacremens, & de célébrer les saints mysteres. C'est pourquoi, à la sollicitation du College des Cardinaux, le Pape differa la décision de cette affaire, donna des espérances pour l'avenir, & éluda pour le présent la demande de l'Empereur.

Guerre de Soliman contre les Chevaliers de Malte.

Cependant Soliman, qui avoit d'abord paru disposé à accorder à Jean prince de Transylvanie les secours qu'il lui demandoit, pour se défendre contre la maison d'Autriche, changea de dessein, suivit les avis du Divan, & tourna ses armes contre les Chevaliers de Malte. Le Sultan étoit irrité de ce que ces Chevaliers, qu'il avoit renvoyez vies & bagues sauves, après la prise de Rhodes, avoient oublié une grace si particuliere, & poussé l'ingratitude jusqu'à se joindre, pour lui faire la guerre, au Roi d'Espagne, l'ennemi implacable de l'Empire Ottoman. En effet ces Chevaliers désoloient par leurs courses continuelles, les côtes de l'Asie & de l'Afrq ue ; & depuis la conquête

CHARLE IX. 1565.

du Pignon de Velez, que les Espagnols avoient pris l'année précedente, ils couroient toute la mer avec plus de liberté que jamais : & comment un Empereur Turc, qui possedoit tant de Royaumes, qui avoit gagné tant de batailles, & fait tant de conquêtes, auroit-il pû souffrir plus long-tems ces injures, à la honte du nom, & de la majesté des Ottomans ? D'un autre côté, les femmes mettoient la Religion de la partie ; elles s'efforçoient de jetter des scrupules dans l'esprit de Soliman, en lui représentant qu'à la honte, & au préjudice de la pieté & de la vraie Religion, ces détestables Pirates infestoient le chemin de la Mecque [1], ensorte que les Musulmans ne pouvoient plus faire sûrement leurs Pelerinages dans ce saint lieu.

A tous ces motifs se joignoient les plaintes importunes d'Hassan Bey d'Alger, fils d'Airadin Barberousse, ce fameux Pirate, & celles de Dragut Rais, gouverneur de Tripoli, qui lui disoient sans cesse, que la côte d'Afrique seroit ruinée, tant qu'il laisseroit subsister Malte, la plus forte des barrieres qu'on opposoit à la puissance de sa Hautesse : Qu'au contraire en se rendant maître d'une isle si avantageusement située, il se frayoit le chemin à la conquête de la Sicile & de l'Italie, & s'ouvroit un passage pour pénétrer jusqu'en Espagne : Que ses armées navales trouveroient à Malte un port commode pour se refaire. & se rafraîchir, pour se répandre par tout aux environs, pour croiser dans les mers des Chrétiens, & empêcher l'entrée de tout ce qui leur venoit par mer.

Soliman se rendit à toutes ces raisons ; & cependant pour tromper l'Empereur Maximilien, pour le consumer en frais & en dépenses inutiles, & pour l'empêcher de porter plus loin ses conquêtes, il lui envoya l'évêque d'Hermanstat, afin de l'exhorter à vivre en paix avec le prince de Transylvanie. En même tems Etienne Batori, oncle de ce Prince, & ambassadeur de Sigismond Auguste roi de Pologne, vint à Vienne, avec des ordres & des instructions de son neveu à ce sujet. Toutes ces démarches n'étoient qu'une ruse de la part des Turcs, afin d'arrêter les progrès des armes de Maximilien contre un Prince

1 Ville de l'Arabie, célébre parmi les Turcs par la naissance de Mahomet & non par son tombeau, comme le dit l'Auteur. Le tombeau de Mahomet est à Medine, & non à la Mecque.

trop foible, pour pouvoir résister à toutes les forces de l'Empereur & de l'Empire, & afin de donner au Sultan le tems & la commodité de faire la guerre ailleurs.

Ainsi Soliman, qui regardoit les Chevaliers de Malte comme les seuls d'entre les Chrétiens, dont la puissance sur mer fût redoutable à son Empire, ne se contenta pas de leur avoir enlevé Rhodes avec toutes les places, les forteresses, & les terres qu'ils avoient dans l'Archipel, dans l'Asie, dans la Grece, & de leur avoir ôté tout recemment Tripoli : il vouloit les exterminer. Dans ce dessein il équipa la flotte la plus belle & la plus nombreuse, qu'il lui fut possible ; & il fit tous les préparatifs nécessaires pour la guerre qu'il méditoit. En même-tems il commanda au Bey d'Alger, & à Dragut d'armer autant de vaisseaux qu'ils pourroient. Il envoya aussi à Malte des Ingenieurs déguisez en marchands, pour reconnoître les lieux, mesurer la hauteur des murailles, sonder la profondeur des fossez, & lui tracer un plan juste & exact de la ville, des châteaux & des fortifications.

Lorsqu'on eût appris dans toutes les parties du monde Chrétien la nouvelle d'un si grand armement, comme on ne sçavoit pas encore de quel côté devoit fondre un si terrible orage, dans cette incertitude chacun étoit saisi d'étonnement & de frayeur. Le plus grand nombre blâmoit hautement l'expedition du Pignon de Velez, quoiqu'elle eût réussi : elle n'étoit pas, disoit-on, d'une assez grande conséquence, & on ne devoit pas pour un avantage si peu considerable irriter un Prince aussi puissant & aussi vindicatif que Soliman. Tandis que tout le monde étoit dans l'inquietude, Dom Garcie de Tolede Viceroi de Sicile, qui craignoit pour le Fort de la Goulette, fit promptement équiper une flotte pour passer en Afrique. En y allant il descendit à Malte ; il visita le Grand-Maître de l'Ordre, Jean Parisot de la Valette ; & il lui promit que si le Turc lui déclaroit la guerre, Philippe ne manqueroit pas de lui fournir de puissans secours. Le Grand-Maître lui fit voir l'extrême disette où l'isle de Malte se trouvoit réduite, & le pressa fort de lui envoyer sans délai des vivres de Sicile. Dom Garcie parut touché, & promit au Grand-Maître de dépêcher un homme de confiance à Trapani, avec ordre de faire transporter à Malte autant de bled & de vivres, qu'il seroit possible

CHARLE IX. 1565.

dans le peu de tems qu'ils avoient. La Valette, homme d'un très-grand courage, comptant sur l'accomplissement de ces promesses, ne pensa plus qu'à fortifier la ville & les châteaux, à faire de grands préparatifs de guerre, à pourvoir aux vivres, & à faire des levées par toute l'isle.

Cependant Garcie aborda à Tunis. Il augmenta la garnison du Fort de la Goulette, & la fournit abondamment de vivres & de toutes sortes de munitions. Il y laissa pour commander Alfonse de la Cueva (qui fut peu après remplacé par Alfonse de Pimentel) & il retourna en Sicile avec la même diligence qu'il en étoit venu. Dom Garcie fixa son séjour à Messine, comme dans la ville la plus commode, en cas que les Turcs tournassent leurs armes contre Malte ; & il se proposa d'y demeurer tant que cette guerre dureroit. De là il envoya au Grand Maître deux enseignes d'Espagnols, qui partirent de Syracuse, & furent conduites à Malte par Jean de Cardone Général des galeres du royaume de Sicile. Il arriva dans le même-tems à Malte trois cens cinquante soldats que la Valette avoit fait lever en Italie, & on apporta avec eux une grande quantité de vivres & de munitions, sur des vaisseaux de charge. Le Grand-Maître, qui prévoyoit le besoin qu'il pouroit avoir,de ces vaisseaux, les retint. Le Roi d'Espagne ayant eu avis de ce qui se passoit, jugea sagement que le danger de Malte interessoit la Sicile, & même toute l'Italie, dont la sûreté dépendoit principalement de la conservation d'une isle si importante. Ce Monarque manda donc aussi-tôt à tous les Gouverneurs des Provinces, & à tous les commandans de ses flottes, de donner à Dom Garcie tous les secours qu'il demanderoit.

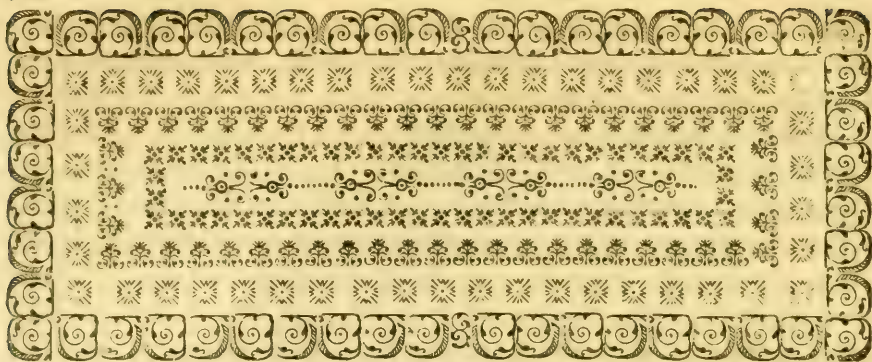
Philippe écrivit aussi à tous ses vassaux, & aux Princes d'Italie ses amis, d'enroller vingt mille hommes de pied. Et pour ne pas faire une dépense superfluë, il ordonna par une sage précaution, de ne leur pas donner la paye dès le premier jour de leur engagement, mais seulement de s'en assurer, & de les disposer à se ranger au premier ordre sous les enseignes de leurs officiers

Cependant l'armée navale des Turcs étant partie de Constantinople le 29 de Mars, vint dans la Morée, & aborda à Modon. Elle étoit composée de sept mille hommes des garnisons de l'Asie mineure, mille de celle de l'isle de Metelin, quatre

mille cinq cens du corps des Janissaires, qui sont les principales forces de l'Empire Ottoman, treize mille volontaires [1], douze cens hommes des garnisons de Thrace, qu'on nomme aujourd'hui la Romanie, & trois mille de toute sorte de gens, que l'esperance du butin avoit rassemblez. Toutes ces troupes montoient à trente mille combattans ou environ. Le Bacha Mustapha, capitaine de grande experience, qui les commandoit, fit à Modon la revûë de ces troupes, & monta sur la flotte que le Bacha Piali amiral avoit amenée de Constantinople. Elle étoit composée de cent trente galeres, sans compter les dix qui étoient destinées à la garde de l'isle de Rhode, & deux à celle de Metelin, & dix-sept autres. Ainsi la flotte entiere composoit cent cinquante-neuf vaisseaux à rames, & vingt-deux de charge, pour transporter les vivres & les munitions. Lorsqu'elle fut arrivée à Malte, plusieurs autres navires vinrent successivement de tous côtez en augmenter le nombre, & la rendre une des plus terribles flottes qu'on eût vûës depuis long-tems.

1 Il y a dans l'Empire Ottoman un grand nombre de gens nourris & entretenus aux dépens des Imans ou Prêtres Mahometans. M. de Thou observe que ces gens fournirent à l'armée les treize mille volontaires compris dans le dénombrement qu'il en fait.

Fin du trente-septiéme Livre.

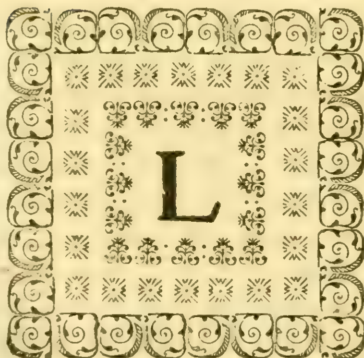


HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE TRENTE-HUITIEME.

CHARLE IX. 1565.

Les Turcs assiégent Malte.



L'ARME'E navale des Turcs étant partie de Modon, avec un vent favorable aborda vers le milieu du mois de Mai à Marza Sirocco, l'un des ports [1] de l'isle de Malte, qui regarde l'Orient. Mais comme elle y fut tourmentée par un mauvais tems, elle se retira dans un autre port [2], appellé Maggiaro. Quoique je me souvienne d'avoir dit quelque chose de la situation de Malte, lorsque j'ai raconté la prise de Tripoli [3], il faut néanmoins que j'en parle encore une fois en cet endroit. Malte est une isle

1 C'est proprement une cale ou anse.
2 Cet autre port est encore une cale.
3 Voyez Liv. VII.

dans la mer de Sicile, ſituée entre la Sicile & la côte d'Afrique; éloignée du cap de Paſſaro en Sicile de ſoixante milles, à deux cens ſoixante & dix milles de Tripoli, ville d'Afrique, & de Secco di Palo, ou petite Syrte. Elle à ſoixante milles de circuit, vingt milles de long, & environ douze milles de large. Du côté du couchant il y a une petite iſle, que les anciens appelloient Gaulos, & que les modernes nomment le Goze. Il n'y a entre cette iſle, & celle de Malte, qu'un trajet de quatre milles. Vers le milieu de l'iſle, eſt une ville appellée Malte [1], dont le Port eſt éloigné d'environ huit milles; ce fut ce Port ſur qui tomba tout l'effort de l'armée Ottomane.

C'eſt un golfe, dont l'entrée regarde le ſeptentrion & la Sicile, & qui entre dans les terres environ mille pas. Une langue de terre, qui s'avance juſqu'à l'embouchure du port, le partage en deux, & forme deux ports. A l'extrêmité de cette langue s'éleve un rocher, au haut duquel on a bâti un château très-fort, appellé le Fort S. Elme [2]. Le côté gauche du Golfe ſe nomme Marza [3] Muſcietto, & il a quelques petites anſes. Le côté droit en contient quatre aſſez grandes, diviſées par trois petites langues: dans l'une eſt la ville nommée il Borgo, ou le bourg, qui eſt bien fortifiée: à l'extrêmité de cette langue il y a un château très-fort, nommé le château Saint Ange [4]. Dans la langue voiſine il y a une éminence, ſur laquelle on a élevé un château très-fortifié, appellé Saint Michel, qui embraſſe dans ſa fortification tout l'eſpace qui eſt entre le milieu & l'extrêmité de la langue. Tous ces châteaux avoient de bonnes garniſons de troupes d'élite, de François, d'Italiens, & d'Eſpagnols, qui faiſoient mille hommes bien armez. Le Grand-Maître avoit outre cela mille hommes de mer, d'une valeur éprouvée, & cinq cens bourgeois, auſquels on avoit joint quatre mille payiſans de l'iſle, armez d'arquebuſes. Il y avoit alors dans l'iſle cinq cens Chevaliers: le château Saint Ange étoit défendu par cinquante des plus braves, qui avoient à leur tête Garzenaro Ros Chevalier Catalan. On mit dans le château Saint Michel une compagnie de ſoldats d'élite, ſous les ordres

1 On l'appelle autrement *la cité notable*.

2 Bâti par Leon Strozzi prieur de Capouë.

3 *Marza* en Arabe ſignifie Port.

4 C'étoit l'unique Fort, qu'il y eut dans l'Iſle, quand les Chevaliers en prirent poſſeſſion: le Grand-Maître l'Iſle-Adam y ajoûta des remparts, des baſtions & des foſſez.

CHARLE IX. 1565.

d'Asdrubal de Medicis, avec les soldats de marine de deux galéres; l'Amiral Pierre de Monte, qui fut depuis Grand-Maître de l'Ordre, s'y enferma avec un grand nombre d'Italiens, & entr'autres avec François Zanoguera, & Charle Rufo, capitaines de galéres. Il y avoit dans le Fort S. Elme soixante soldats, ausquels on ajoûta depuis soixante Chevaliers, & une enseigne d'Espagnols, dont Louis Broglio avoit le commandement. L'isle du Goze avoit une garnison de quatre-vingts hommes de guerre, commandez par Giannotto Toreglias de Majorque. Pierre Mesquita Portugais avoit le commandement de la vieille ville, & on lui joignit Jean Vagnon, avec quatre Chevaliers & une troupe d'élite de cent cinquante hommes de pié. Guillaume Coppier marêchal de l'Ordre tenoit la campagne avec trente Chevaliers. Ils avoient ordre de courir de côté & d'autre, avec six cens soldats & deux cens Insulaires à cheval, pour être toûjours prêts à donner sur l'ennemi.

Le lendemain l'armée navale des Turcs revint à Marza Sirocco; & la nuit suivante elle mit ses troupes à terre. Dès le matin une grande troupe de Turcs alla à Sainte Catherine; c'est le nom d'un village à deux milles de Malte. La Valette, après avoir assisté aux processions & aux priéres de quarante heures, suivant la coûtume de l'Ordre, fit sortir cinq cens hommes de la ville, pour reconnoître les ennemis, sçavoir où ils alloient, & tâcher de découvrir leurs desseins. Il y eut un combat, où les Maltois bien inferieurs en nombre, furent d'abord obligez de céder. On apperçut de la ville ce qui se passoit; & aussitôt quelques Chevaliers, & un grand nombre de soldats, sous la conduite de Jean d'Eguerra bailly de Négrepont, vinrent au secours. A leur arrivée on retourna au combat; & enfin les Maltois, après avoir long-tems combattu avec beaucoup d'opiniâtreté, repousserent les Turcs avec perte; car il en demeura soixante sur la place, & plusieurs furent blessez.

Siége du château S. Elme.

Le jour suivant Mustapha approcha de la place avec douze enseignes, pour la reconnoître de plus près, amenant avec lui le chevalier de Ribera, qui étoit captif. Il l'avoit déja souvent interrogé, & il vouloit encore lui faire des questions à la vûë de la ville, sur les affaires de l'Ordre, sur la situation & les forces de la place, pour sçavoir de quel côté on devoit dresser les batteries. Mais comme on tira de la ville, & qu'on fit une sortie,

Mustapha

Mustapha ne pensa plus à la reconnoître, mais seulement à bien combattre. Cependant la perte fut toute de son côté; il perdit cent cinquante de ses gens; & les Maltois n'eurent qu'un Chevalier & onze soldats de tuez, & environ trente de blessez.

Les ennemis tinrent Conseil, & résolurent d'attaquer d'abord le Fort S. Elme, parce que l'ayant pris, ils croyoient se rendre aisément maîtres du port Musciettto, meilleur que celui de Sirocco. Mustapha partagea donc ses troupes en trois corps. Il en mena un vers le Fort S. Elme; il envoya le second pour reconnoître un Fort de la place, appellé le Provençal[1], du nom de notre Provence; & le troisiéme fut employé à faire avancer le canon. Ceux qui étoient allez pour reconnoître les murailles, furent repoussez par le canon de la place; & ceux qu'on avoit envoyez pour faire voiturer l'artillerie, amenerent en deux jours douze canons à Musciettto, & se servirent pour cela de boeufs, dont ils avoient abondance; car les Insulaires ayant été avertis avant l'arrivée des Turcs d'amener leurs troupeaux dans la ville & dans la cité, eurent assez de nonchalance & d'opiniâtreté pour n'en rien faire.

Aussi-tôt qu'on eut amené le canon, on travailla à faire des retranchemens; & le jour suivant on commença avec deux canons placez sur une colline, à tirer contre une estacade qui fermoit le golfe entre la ville & le château S. Michel, contre les vaisseaux, & contre les maisons qui étoient là. Le même jour, qui étoit le 25 de Mai, Hali Calabrois, à qui les Chrétiens donnoient par mépris le nom d'Ulucciali[2], ayant été fait Amiral, & ayant le premier après Barberousse[3] obtenu de Soliman la dignité de Bacha avec celle d'Amiral, vint d'Alexandrie, où il commandoit la garnison, aborda à Malte avec six galéres, & se joignit au reste de l'armée navale des Turcs.

Cependant Jean de la Cerda Amiral vint trouver la Valette, pour lui demander un promt & puissant secours, & tout ce

1 Autrement le Fort de la Hanche ainsi appellé, parce qu'il a été bâti par un Grand-Maître de ce nom.

2 Ulucciali, selon l'auteur, signifioit Hali Maraudeur. Il y a dans le texte *emensorem*; c'est une faute, & il faut lire *emansorem*. *Emansor* veut dire un soldat vagabond, qui sans aveu & sans ordre court çà & là pour piller, un maraudeur. Il est vrai-semblable que les Chrétiens, par ce nom qu'ils donnoient à Hali, vouloient lui réprocher qu'il n'étoit qu'un écumeur de mer.

3 Effectivement Dragut, quoique Général des galéres du Grand-Seigneur, ne put obtenir le titre d'Amiral.

CHARLE IX. 1565.

qui étoit nécessaire pour la défense du Fort S. Elme. Il lui représenta que ce Fort ressembloit à un corps usé par une longue maladie, qui a toûjours besoin de nourriture. Le Grand-Maître sçavoit bien que la Cerda ne lui disoit rien que de vrai; & il étoit touché du malheur dont tant de braves gens étoient menacez. Mais comme il prévoyoit que les secours promis ne viendroient pas si-tôt, & que s'il abandonnoit la défense du Fort, les ennemis investiroient aussi-tôt la ville, il prit le parti de leur faire soûtenir le siége aussi long-tems qu'il seroit possible, malgré le danger auquel ils étoient exposez; il pria la Cerda de prendre courage, & il le renvoya avec cent cinquante hommes d'élite.

Dragut, qui avoit beaucoup de credit auprès de Soliman; & sans le conseil duquel il étoit défendu aux Bachas de rien entreprendre ni sur terre ni sur mer, arriva avec treize grandes galéres, & deux plus petites, où il y avoit 1400 hommes de guerre: il fut reçû de toute l'armée avec de grandes marques d'honneur. On dit qu'ayant appris de quelle maniere les Bachas avoient commencé leurs attaques, il les blâma de n'avoir pas commencé par le Goze, par le château qui est dans cette Isle, & par la ville peu éloignée du château, prétendant que par la prise de ces places, on auroit fermé tout d'un coup l'entrée à tous les secours que les Chrétiens devoient envoyer, & coupé pour ainsi dire les mammelles qui fournissoient la & nourriture à toute l'Isle.

Mustapha entreprit de justifier sa conduite, & dit qu'il avoit commencé par le Fort S. Elme, dans le dessein de s'emparer du port de Muscietto, & de donner à la flotte une retraite plus sûre; ce qui lui avoit paru préférable à tout. Cette contestation fit que Mustapha redoubla ses efforts, & qu'il tâcha de surmonter, par sa diligence & par son travail, les difficultez qui se rencontroient. Et parce que toute l'isle de Malte n'est qu'une espéce de rocher, & qu'il n'y avoit pas moyen d'ouvrir & de conduire des tranchées dans un terrain si dur & si pierreux, il fit élever une espéce de muraille, pour lui servir de mantelet, formée de poutres & de planches attachées ensemble, qu'il fit enduire de paille & de bouë, afin de se mettre à couvert; & pour achever le travail plus promtement, il y employa les rameurs de quarante galéres.

La batterie commença le dernier jour de Mai avec quatorze piéces de canon pointées contre le château, & principalement contre une défense qui en étoit séparée, & qui avoit été nouvellement construite. Dragut entreprit aussi de la battre de revers, avec quatre gros canons qu'il fit dresser à la pointe du port de Musciетto, qui est vis-à-vis le Fort, dont il est séparé par un petit bras de mer. La défense ne resista pas long-tems à une batterie qui fut continuelle : ayant donc été renversée, & les parapets abatus, de sorte que les assiégez ne pouvoient plus faire usage de leurs canons, les assiégez d'un côté travaillerent avec une activité infatigable à rétablir ce qui avoit été ruiné, à boucher ce qui avoit été ouvert, & à faire des retranchemens en dedans. Les Turcs d'autre part avancerent leurs travaux ; & les ayant conduits jusqu'au fossé, ils se logerent fort près du Fort, & entreprirent de l'enfermer de tous côtez.

Ils étoient déjà arrivez à la droite, sur le rivage qui est du côté de la ville, & y avoient placé deux canons, avec un bon nombre d'arquebusiers, afin d'empêcher le passage des barques qui alloient & venoient, pour porter aux assiégez les choses nécessaires. A la gauche ayant continué leurs travaux, ils avoient atteint le bastion qui regardoit le port de Musciеtto : ce bastion couvroit le port de ce côté-là, & lui étoit joint par une muraille séche, défenduë par cinquante arquebusiers. Comme ces arquebusiers avoient été harcelez & fatiguez toute la nuit par les Turcs, qui ne cessoient de tirer, & qu'étant abattus & accablez par le travail & les veilles, ils commencerent à se negliger, les ennemis, après avoir tué la sentinelle, entrerent par une canoniere : les arquebusiers prirent l'épouvante ; une partie se précipita d'un pont de bois, qui étoit auprès du bastion, dans le fossé ; & l'autre fut taillée en piéces par les Turcs. Ceux-ci s'étant rendus maîtres du bastion, marquerent leur joie, suivant leur coûtume, par de grands cris & par des hurlemens. Comme ils espéroient entrer d'emblée dans le château, ils descendirent aussi-tôt dans le fossé, & planterent leurs échelles ; mais elles se trouverent trop courtes. Ainsi après un rude combat, les Turcs furent repoussez, & payerent la peine de leur témérité : ils perdirent quatre cens de leurs gens, & les assiégez n'en eurent pas plus de cinquante de tuez.

Cependant Raphaël Salvago, qui avoit été envoyé à Dom

CHARLE IX. 1565.

Garcie viceroi de Sicile, pour hâter le secours, étoit arrivé à Meſſine, avec Camille Medici, fils naturel du marquis de Marignan, que la Valette envoyoit au Pape pour le même ſujet. Dom Garcie confirma fort au long les promeſſes qu'il avoit faites; il aſſura qu'on en verroit l'effet avant le 20 de Juillet, & qu'il alloit voler à Malte. Puis il renvoya Salvago avec quatre galéres. Ce Chevalier, après avoir doublé le cap de Paſſaro, vit bien qu'il ne pouvoit avancer ſans s'expoſer à un très-grand péril. Il laiſſa donc là les galéres; il monta dans un brigantin, & entra dans le port avec beaucoup de danger; car les Turcs qui s'étoient doutés de ſon arrivée, firent pleuvoir ſur lui une grêle de mouſqueterie. Le Grand Maître le renvoya ſur le champ, pour preſſer le Viceroi par ſa préſence, avec ordre de ne le point quitter, que les troupes ne fuſſent embarquées.

Les Turcs, qui avoient pris le baſtion, l'éleverent, par le moyen des faſcines qu'ils mirent deſſus en très grand nombre, juſqu'à la hauteur de la muraille; & y ayant placé deux piéces de canon, ils tirerent ſans diſcontinuer; & pour incommoder d'avantage les aſſiégez, ils firent deſcendre dans le foſſé des arbalêtriers, qui tiroient continuellement. Ils firent encore un pont des antennes de leurs vaiſſeaux, qu'ils lierent enſemble avec des cables; & ils le firent de telle largeur, que quatre hommes armez y pouvoient paſſer de front. Ils mirent de la terre par deſſus, afin qu'il ne pût être embrazé par les feux qu'on jetteroit d'en haut, & ils le joignirent à la muraille du château, en l'appuyant ſur les bords du foſſé. Par le moyen de ce pont, ſur lequel ils étoient commodément, les Turcs commencerent à creuſer la muraille dans une ſi grande étenduë, que pluſieurs pouvoient s'y mettre à l'abri des coups, que les aſſiégez tiroient d'en haut. Les aſſiégez s'étant apperçûs de cette manœuvre, firent une autre muraille en dedans, vis-à-vis de cet endroit. En même tems ils firent ſortir les femmes, que la Valette reçut dans la ville avec les bleſſez; & en leur place il envoya dans le Château cent hommes tous frais.

D'Eguerra, qui commandoit dans le château avec Louis Broglio, ſe trouvant fort incommodé de la bleſſure qu'il avoit reçûe dans le premier combat, & Broglio s'excuſant ſur ſa vieilleſſe, qui le rendoit moins propre à commander; on donna

le commandement du Fort à Melchior de Montferrata ; & on mit ſous lui le capitaine Miranda, qui rendit de très bons ſervices pendant le ſiége.

Cependant Salvago arriva à Saragouſe, où ayant trouvé deux galéres de l'Ordre, que le chevalier de Cornuſſon conduiſoit ; il lui commanda de la part du Grand-Maître ſon oncle, de tranſporter dans l'iſle quatre cens hommes de troupes auxiliaires, qui s'étoient aſſemblées en ce lieu ; & il lui enſeigna la route qu'il trouvoit la plus ſûre, pour arriver heureuſement à Malte. Cornuſſon étant arrivé à l'iſle du Goze, & ayant appris des habitans que la cale d'Antofega, & tous les lieux des environs, étoient occupez par les Turcs, il s'en retourna à Saragouſe, s'imaginant qu'il falloit reſerver tant de braves gens pour un meilleur tems.

Il y eut alors quelque trouble dans le Fort S. Elme, cauſé par l'appréhenſion d'une mine : on députa au Grand-Maître, pour lui dire qu'il n'étoit pas poſſible de défendre la place plus long-tems ; qu'il envoyât donc dès cette nuit là même des barques, pour les faire tranſporter dans la ville ; que s'il ne le faiſoit, ils n'écouteroient que ce que le deſeſpoir leur inſpireroit ; qu'ils ſortiroient tous du Fort, & qu'en ſe jettant ſur les Turcs, ils s'expoſeroient à une perte aſſurée, pour mourir les armes à la main en combattant, plûtôt que de finir leur vie par un genre de mort qui n'auroit rien de glorieux, ſoit qu'ils fuſſent étouffez ſous des ruines, ſoit que le château étant pris, ils fuſſent égorgez comme des bêtes, ſans pouvoir combattre.

Une pareille députation troubla un peu l'eſprit du Grand-Maître ; mais après avoir délibéré, il jugea qu'il devoit envoyer aux aſſiégez quelques perſonnes de poids, pour les aſſurer (après avoir bien examiné la choſe) que la crainte d'une mine étoit une terreur panique & ſans fondement, & pour les animer à ſoûtenir le ſiége. Conſtantin Caſtriot étoit de ceux qu'on envoya ; il ſoûtenoit qu'on pouvoit & qu'on devoit défendre le château ; & il dit qu'il vouloit bien être de ceux qui le défendroient. Dans le même tems les aſſiégez ayant repris courage, & craignant alors moins pour leur vie que pour leur honneur, envoyerent dire à la Valette qu'ils n'avoient jamais eu le deſſein d'abandonner le Fort ; mais que le trouble avoit été cauſé par la négligence de ceux qui étoient au dehors, & qui n'envoyoient pas à tems les choſes dont on avoit beſoin.

CHARLE IX. 1565.

Cependant les Turcs ne prenoient aucun repos, & avant le 13 de Juin ils avoient tellement creusé le bastion tourné vers le port de Muscietto, avec des maillets & des pinces, qu'on y pouvoit monter comme par degrez. Ainsi quoique le pont, qu'ils avoient commencé, ne fût pas encore achevé, & qu'ils n'eussent pas encore assez abaissé la muraille, pour pouvoir se servir de leurs échelles, ils résolurent par une fureur aveugle de monter à l'assaut. Le signal ayant donc été donné, ils planterent les échelles, & s'étant partagez en deux corps, ils commencerent l'attaque. Les uns jettant en haut des cordes, où il y avoit des crampons de fer, s'accrocherent aux bariques pleines de terre, que les assiégez avoient mises sur la muraille pour se couvrir; les autres prenant avec les mains les pierres qui débordoient, & grimpant le long de la muraille, parvinrent jusqu'aux créneaux; & ayant attaché leurs enseignes sur les barriques, ils jettérent des feux d'artifice dans le château. Ils eurent beau redoubler leurs efforts, les assiegez les repousserent toûjours avec vigueur, quoi qu'avec quelque perte; & les Turcs furent punis de leur audace par l'horrible carnage qu'on fit de leurs soldats.

Medici arriva à Rome, & appuyé des vives sollicitations de Joseph Cambiano ambassadeur de l'Ordre, il obtint du Pape son oncle cinq cens hommes de pié, dont Luc-Antoine Tomasoni de Terni, ancien officier, dont nous avons parlé dans la guerre de Provence, fut d'abord nommé Commandant. Mais depuis ayant refusé cette commission, on mit en sa place Pompée Colonne, & on lui donna cent hommes de plus, avec lesquels il vint aussi-tôt à Terracine, pour y attendre l'armée navale. Comme elle arriva tard, il ne put aborder assez tôt à Messine.

Salvago pendant ce tems-là ne cessoit point de presser Dom Garcie, & de le prier que tandis que les secours qu'il avoit promis s'assembleroient, il envoyât au moins en attendant mille Espagnols: il l'assura que si le Grand-Maître avoit seulement ce renfort, il ne désespéroit pas de faire durer le siége jusqu'au 19 de Juin, & que si le secours paroissoit en ce tems-là, & qu'il y eût seulement neuf mille hommes, les Turcs se retireroient sans doute, & abandonneroient l'isle, sans oser courir le hazard d'une bataille, parce qu'ils étoient déjà reduits à vingt

mille, & qu'ils donnoient tous les jours des marques évidentes de leur foiblesse, en lâchant le pié, en cédant, en se débandant, & prenant honteusement la fuite. Le Viceroi, qui avoit voulu que Salvago mît ses raisons par écrit, promit qu'il les envoyeroit à Philippe. Mais il fit paroître si peu de resolution & de bonne volonté, il marqua si peu de cœur, & si peu de soin de tenir les paroles qu'il avoit données pendant tout le siége de Malte, qu'il perdit beaucoup de sa reputation.

Cependant le Fort étoit serré de fort près; & les assiégez épuisez par les travaux, les fatigues & les veilles, perdoient insensiblement courage. La Valette les ayant un peu ranimez, ils reprirent les travaux qu'ils avoient interrompus, & ils brûlerent la plus grande partie du pont, par le moyen de plusieurs pots à feu, qu'ils jettoient du haut de la muraille. Les Turcs voyant que le pont leur devenoit inutile, couperent tous les arbres fruitiers, & toutes les vignes qu'ils purent trouver dans l'isle, & les apporterent au camp pour en remplir le fossé. Ils prirent alors quelques vaisseaux des Chrétiens, par lesquels ils apprirent qu'il n'y avoit pas plus de quarante galéres dans le port de Messine, & que Jean-André Doria n'étoit point encore arrivé. Piali qui se voyoit en sûreté du côté de la mer, désarma soixante-dix galéres, & employa les rameurs aux travaux du siége. A peine le fossé fut-il un peu rempli, qu'il plut aux assiégeans de tenter le courage des assiégez: ils planterent donc leurs échelles, & monterent; mais ils furent vivement repoussez. Le combat ayant cessé trois fois, recommença enfin sur le soir: quoique ce jour-là tous les efforts des Infidéles fussent inutiles, ils ne perdirent pas néanmoins l'esperance d'emporter le Fort.

Mustapha ayant continué la batterie toute la nuit, mit de grand matin toutes ses troupes en état de donner un dernier assaut. Le combat fut plus vif & plus opiniâtré qu'il n'avoit été auparavant: environ cinquante Turcs vinrent à bout de passer par dessus la muraille d'une fortification, vis-à-vis le pont de Muscietto, où il y avoit peu de monde, parce que tous étoient occupez à défendre le côté du Fort où étoit le pont, & où les Turcs faisoient leurs plus grands efforts. Le Grand-Maître, qui apperçut de la ville ce qui se passoit, fit aussi-tôt pointer un canon, qui en tua quelques-uns: les autres effrayez se précipiterent du haut de la muraille.

CHARLE IX. 1565.

Le combat ayant duré six heures entieres, pendant lesquelles on revint six fois à la charge, avec une perte assez considérable des assiégez, les Turcs, qui avoient tout mis en usage, & perdu huit cens hommes dans cette attaque, prirent enfin le parti de se retirer; ce qui causa une grande joie aux Maltois qui étoient hors du Fort. En même tems la Valette donna ses ordres pour faire panser les blessez qu'on en avoit retirez; il y envoya un nouveau secours de cent cinquante hommes de guerre, & d'un grand nombre d'ouvriers. Il y joignit une grande quantité de couvertures pour les soldats, de cordages, d'ancres, & d'autres choses de cette nature, propres à mettre les assiégez à couvert.

Malgré toutes les instances de Salvago, qui ne cessoit de représenter le préssant danger, où Malte se trouvoit reduite, le Viceroi de Sicile reculoit toûjours, & commençoit à dire qu'au lieu d'Espagnols, il envoyeroit des Italiens. Pour trainer les choses en longueur, il s'excusa sur l'absence de Chiappino Vitelli qui étoit allé en Toscane pour y assembler des troupes, & il promit de l'envoyer à Malte dès qu'il seroit arrivé. Vaincu néanmoins par la honte & par les priéres, & pressé par les vives sollicitations de Signorino Gatinara prieur de Messine, qui s'offroit de faire les levées à ses dépens, pourvû que le Viceroi lui donnât les vaisseaux nécessaires pour les transporter avec une compagnie d'élite d'Espagnols, il envoya enfin quatre galéres, dont deux appartenoient à la Religion, & avoient été amenées à Saragouse par le chevalier de Cornusson. Mais en même tems il enjoignit à Jean de Cardone général des galéres, de ne point mettre pié à terre à Malte, si à son arrivée il trouvoit le Fort S. Elme pris.

Cependant les assiégez étoient fort incommodez jour & nuit par une batterie qui ne discontinuoit point, & par le feu des galéres Turques; car on les avoit fait passer de la Cale de Sirocco dans celle de S. Paul [1] & de S. George. Là, tandis que Dragut étoit proche le fossé, & qu'il considéroit la brêche, sans penser au péril, & uniquemenr occupé du soin de donner ses ordres, le boulet d'un canon tiré du Fort S. Elme alla par hazard donner contre une muraille vis-à-vis le fossé, & en fit

1 On appelle à Malte la Cale de S. Paul, une anse du côté de la Sicile, où l'on croit que S. Paul fut jetté lorsqu'il fit naufrage.

sauter

ſauter un éclat de pierre qui le frappa à l'oreille avec tant de violence, qu'il tomba ſans connoiſſance, jettant une grande quantité de ſang par la bouche & par le nez : ſes gens l'emporterent comme mort.

Enfin par la diligence & les ſoins de Muſtapha, on acheva le grand ouvrage que l'on conduiſoit du bord du foſſé, juſqu'au rivage de la mer, qui touche la ville. Alors comme on ne pouvoit plus envoyer de la ville des hommes frais, pour ſuppléer au petit nombre de ceux qui étoient dans le Fort, les Turcs tenterent un troiſiéme aſſaut le 22 de Juin, avec toutes leurs troupes, qu'ils partagerent en trois; & de la même maniere qu'ils avoient déjà fait. Mais le combat fut plus rude & plus opiniâtré que les autres; on combattit juſqu'au ſoir : pendant le combat pluſieurs des aſſiégez furent bleſſez par la grande quantité de flêches, qui tomboient ſur eux du Fort que les Turcs avoient élevé au port de Muſcietto, dont la hauteur ſurpaſſoit celle des fortifications du château. La nuit fit ceſſer le combat; mais elle fut plus cruelle que le combat même. Elle ſe paſſa dans les gemiſſemens de ceux qui ſe mouroient, & de ceux qui panſoient les playes des bleſſez, dans l'attente d'une mort certaine & ſans eſpérance d'aucun ſecours.

On envoya auſſi-tôt un homme, qui vint à la nage dans la ville, donner avis que les aſſiégez étoient réduits à la derniere extrêmité; qu'ils avoient perdu la plus grande partie de leurs gens dans le dernier combat, & que ceux qui reſtoient étoient ou dangereuſement bleſſés, ou tellement épuiſez par le travail & les fatigues, qu'ils n'avoient plus la force ni de porter leurs armes, ni de ſe ſoûtenir; que ſi on ne leur envoyoit pas du ſecours pendant la nuit, rien ne pourroit empêcher que les Turcs ne ſe rendiſſent maîtres du Fort dès le lendemain, & que ceux qui reſteroient après le combat, ne fuſſent cruellement égorgés comme des bêtes.

La Valette, moins effrayé du danger des aſſiégez, qu'il avoit prévû, que touché de compaſſion, chercha tous les moyens de les ſauver : & quoi qu'il n'y eût guere d'eſpérance de leur envoyer du ſecours, parce que toutes les avenuës étoient fermées, il ne laiſſa pas de remplir quatre barques de toutes ſortes de munitions de guerre. Trois fois elles eſſayerent de paſſer, & jamais elles ne pûrent arriver juſqu'au Fort, Piali étant maître

CHARLE IX. 1565.

de tous les passages. Cet Amiral, suivant les ordres de Mustapha, avoit fait venir quatre-vingt galéres à l'embouchure du port; il avoit fait ranger le long du rivage un grand nombre d'esquifs & de gens de guerre, dans les lieux où les secours envoyés de la ville avoient coûtume d'aborder.

Prise du Fort S. Elme.

Dès le matin les assiégez, sans perdre le tems à se plaindre, & sans craindre la mort, se rassemblerent tous; & après avoir donné les marques les plus éclatantes d'une valeur & d'une constance vraiement héroïques, ils furent enfin forcés par le grand nombre des ennemis. Lorsque les Turcs entrerent dans le Fort, quelques-uns de ceux qui étoient restés après le combat, se précipiterent du haut des murs: un petit nombre se sauva à la nage dans la ville, & les autres furent ou noyez, ou pris & massacrez par les Turcs, qui couroient de côté & d'autre dans des esquifs. Le sort de ceux qui tomberent entre les mains des ennemis, fut sans doute le plus déplorable; car on les fit tous périr dans les supplices les plus terribles. Le vainqueur exerça particuliérement sa cruauté & sa barbarie sur les Chevaliers; on les pendit par les piés; on leur arracha les entrailles d'une maniere qui faisoit horreur; & on les laissa expirer au milieu des plus vives douleurs,

Les Turcs, après avoir marqué leur joie par les grands cris, qu'ils ont coûtume de faire en pareilles occasions, arborerent un grand nombre de drapeaux sur les crénaux du Fort qu'ils avoient pris. Mustapha y vint aussi-tôt; & l'on dit que jugeant par le peu de terrain que cette place occupoit, combien il y auroit de peine à prendre la ville qui avoit tant d'étenduë, il s'écria: « Que pensons-nous que fera la mere, dont le fils qui » est si petit nous a si long-tems arrêtez? »

En effet le siége dura vingt-neuf jours, & le dernier où le château fut pris, fut le jour de la vigile de S. Jean Batiste. On dit qu'il y fut tué quatre mille Turcs[1] des plus braves de leur armée, treize cens Chrétiens, & sur tout plusieurs des principaux & des meilleurs Capitaines de l'Ordre. L'Amirande, fameux Capitaine Espagnol, se signala parmi les autres par son habileté & sa valeur; & pendant tout le siége il remplit parfaitement tous les devoirs d'un bon soldat & d'un excellent Officier, en donnant de bons conseils, en pourvoyant à tout, en

1 M. l'Abbé de Vertot dit huit mille.

ſe trouvant par tout. Enfin étant couvert de bleſſures, & ne pouvant plus marcher, il ſe fit porter ſur la bréche, où en exhortant les ſiens à s'offrir courageuſement à la mort, il fut tué avec eux.

Mort de Dragut.

Le jour même que le Fort ſaint Elme fut pris, afin que les Turcs n'euſſent pas une joie entiere, Dragut, dont le conſeil, l'adreſſe, la ſcience de la guerre, & l'experience contribuoient beaucoup aux ſuccès de l'entrepriſe, mourut de ſa bleſſure. Lorſque le château eut été pris, Muſtapha s'imaginant que les Chevaliers avoient entierement perdu courage, & que le Grand-Maître ne refuſeroit aucunes conditions, envoya une troupe de cavaliers, qui s'étant approchez du château ſaint Michel, arborerent un drapeau blanc, pour faire entendre qu'ils demandoient à avoir une conference pour parvenir à faire la paix. Un peu après un certain vieillard s'étant avancé, les aſſiégez le prirent, le lierent, lui banderent les yeux, & le menerent à la Valette. Celui-ci ayant appris du vieillard, qu'il étoit venu pour traiter avec lui des conditions auſquelles il ſe rendroit, peu s'en fallut qu'il ne le fît pendre. Mais la choſe ayant été propoſée dans le Conſeil, on réſolut de reſpecter à l'égard de cet envoyé le droit des gens. On le renvoya ſeulement avec des paroles menaçantes, & on lui déclara, que ſi lui ou quelqu'autre revenoit pour le même ſujet, ſa témerité ſeroit auſſi-tôt punie de mort. Les propoſitions, que le vieillard étoit chargé de faire, étoient, comme on l'a ſçû depuis, que le Grand Maître ſortiroit de l'iſle de Malte, avec tous les Chevaliers & les ſoldats, bagues ſauves; & que pour recompenſe on lui donneroit une iſle commode dans l'Archipel, où il établiroit ſa réſidence avec une compagnie de Chevaliers, & pour laquelle il payeroit à l'Empereur des Turcs un certain tribut.

Siége du château Saint Michel & de la ville.

Les ennemis fruſtrez de leur eſperance s'avancerent, & conduiſirent vers le château Saint Michel un retranchement qui les mettoit à couvert du feu des aſſiégez, & qui n'avoit par derriere aucune défenſe. Sur ces entrefaites Cardone parut à la vûë de Malte, avec le ſecours qu'il amenoit. Il envoya devant Martinez Eſpagnol à Meſquita gouverneur de la ville [1], pour

1 Pour entendre ce qui ſe dira dans la ſuite, il faut ſe ſouvenir qu'on diſtinguoit alors deux places, qu'on peut appeller deux grandes villes; l'ancienne ville, ou la Cité, & une autre ville appellée Bourg; outre les châteaux & les iſles.

CHARLE IX. 1565.

sçavoir en quel état étoient les affaires, comment alloit le siége du Fort Saint Elme, & en quel endroit il pourroit sûrement descendre. Le Chevalier Esprit de Brunifay de Quincy prévint Martinez : car ayant été averti par le commandant Salvago, des ordres que Garcie avoit donnez à Cardone, qui d'ailleurs n'étoit pas fort affectionné pour les Maltois, il descendit auparavant dans l'isle, & il avertit tous ceux qu'il rencontra de parler comme lui. Il retourna aussi-tôt trouver Cardone, & par une ruse louable, il lui dit que les Chevaliers tenoient encore le Fort S. Elme; mais qu'il étoit réduit à une si grande extrêmité, qu'il étoit absolument perdu, si on ne le secouroit très-promptement. Cardone ayant entendu cette réponse, fit descendre ses troupes en un lieu qu'on nomme Pierre-noire, à six milles de la ville. Le lendemain les troupes auxiliaires prirent le chemin que la Valette leur avoit indiqué; & favorisées d'un broüillard épais, qui les déroboit à la vûë des Turcs, elles firent un petit circuit pour éviter le port de Muscictto, & arriverent sans aucun accident à celui de Marza Scala. C'étoit le seul endroit où les ennemis n'avoient point mis de corps-de-garde; car ils occupoient & gardoient avec soin tous les environs de la ville. Elles trouverent là des esquifs, que le Grand Maître y avoit envoyés, & elles furent reçûës dans la ville avec une extrême joie. Tout le monde loua leur fidelité, les regarda comme les conservateurs du payis, & les remercia d'avoir bien voulu s'exposer volontairement, & de si bonne grace à tant de perils.

On dit que Mustapha ayant appris leur arrivée, se reprocha la négligence qu'il avoit eûë, de ne pas fermer ce passage. Aussitôt il y fit faire de bons retranchemens, où il mit garnison. Alors le Grand Maître apprit de Philippe de Lascaris, qui étoit passé de son côté, quantité de choses qui servirent à le fortifier, & à le précautionner contre les dangers. Philippe étoit de l'illustre Maison des Lascaris, dont il portoit le nom. Il avoit été fait prisonnier dès sa tendre jeunesse à la prise de Patras, & il avoit eu le bonheur de tomber entre les mains d'un maître assez doux. Comme il avoit toûjours eu une secrette affection pour les Chrétiens (quoique les Turcs l'eussent comblé de biens & d'honneurs, & qu'ils l'eussent reçû dans l'ordre des Saphis) par une inspiration de Dieu, dès qu'il en trouva l'occasion, il

renonça généreusement à tout, & il passa à la nage du côté des Maltois. CHARLE IX. 1565.

Lascaris rapporta donc au Grand Maître, que Mustapha extrêmement irrité de sa réponse, avoit résolu d'attaquer de toutes ses forces le château saint Michel, & de le battre de la colline de saint Elme. Le Grand Maître, pour se précautionner, fit faire, suivant l'avis des Ingenieurs, une palissade avec les plus fortes antennes, & les plus forts mâts des vaisseaux; & il la fit placer de ce côté là, pour empêcher les Turcs d'approcher des murs. Mais comme la terre étoit si dure à l'extrêmité du rivage, qu'on ne pouvoit y planter de pieux, il fut contraint de donner à sa palissade environ quinze pieds de moins. Craignant en même tems pour cette partie de la ville, dont la défense étoit confiée aux Allemands & aux Anglois, il fit enfoncer en cet endroit quelques barques attachées les unes aux autres par des chaînes, pour fermer aux Turcs le passage de ce côté là.

Quelque tems auparavant, & aussi-tôt après la prise du fort Saint Elme, la Valette appréhendant que les Turcs ne rompissent la chaîne qui fermoit le port depuis le rivage de la ville jusqu'à celui de Saint Elme, & que l'ayant rompuë, ils n'eussent la facilité de courir librement dans toutes les anses du port; il la fit transporter, & l'ayant fait conduire de la ville au château Saint Michel, il en ferma le golfe du milieu, afin qu'au moins cette partie fût à l'abri de leurs courses. Il défendit aussi sous de rigoureuses peines d'amener aucun Turc prisonnier dans la ville, ordonnant de tuer sans quartier tous ceux qui seroient pris; afin que les Turcs apprissent par là qu'il y avoit des vengeurs de leurs cruautez, & afin que les Maltois n'ayant point de grace à attendre de la part des Infideles, personne ne pensât à se rendre; mais que la crainte d'un supplice inevitable, s'ils tomboient entre leurs mains, les engageât tous à combattre courageusement, & à souffrir les dernieres extrêmitez plûtôt que de se rendre, persuadés qu'ils n'avoient de salut à esperer que de leur fermeté & de leur valeur.

Les Turcs ayant dressé leur batterie sur la colline de Saint Elme, comme Lascaris l'avoit dit, commencerent le 5 de Juillet à battre en même tems & le côté de la ville qui regarde

CHARLE IX. 1565.

le coin du château Saint Ange, communément appellé l'Eperon, & le château Saint Michel. La batterie ne cessant ni jour ni nuit, ils y firent bien-tôt une très-grande brêche: ils ne donnoient aux assiégez le tems, ni de rétablir ce qui étoit détruit, ni de faire de nouvelles fortifications. D'ailleurs comme on n'avoit pas crû que le château fût jamais attaqué de ce côté là, le mur y étoit moins épais & moins fort, & on ne l'avoit pas muni d'un terre-plein.

Cependant Salvago, qui étoit retourné à Messine pour hâter les secours, fit hautement ses plaintes au Viceroi; il prit Dieu & les hommes à témoins des promesses qu'il lui avoit faites, & il le somma de tenir sa parole. Non content de parler à Dom Garcie avec tant de liberté, il cria publiquement devant le peuple, qu'on ne tenoit aucune des paroles qui avoient été données; & que par la fausse prudence, ou plûtôt par la lâcheté & la négligence du Viceroi, tout l'ordre de Saint Jean de Jerusalem alloit devenir la proie des ennemis du nom Chrétien. Dom Garcie ne refusa pas d'abord les secours qu'on lui demandoit: il répondit seulement, selon sa coûtume, en termes équivoques, & allegua beaucoup de mauvaises raisons; mais quand il vit que Salvago se plaignoit devant le peuple, qu'il se faisoit écouter, & qu'on prenoit son parti, il crut qu'il étoit perdu de réputation, s'il ne justifioit le retardement. Il avoua donc qu'à la vérité il avoit promis des secours au Grand Maître de Malte, mais il ajoûta qu'il ne les avoit promis que sur des esperances, dont il avoit été frustré: Que les cent vingt-cinq galeres, promises par le Roi d'Espagne avoient été réduites à quatre-vingt-dix, qui n'étoit pas un nombre capable de resister aux forces des Turcs: Que d'ailleurs Philippe lui avoit ordonné de prendre garde en secourant Malte, de ne pas hazarder témérairement une armée navale, qui étoit toute l'esperance, & toute la ressource de la Chrétienté; qu'ainsi il demandoit du tems, pour déliberer avec tous les chefs de l'armée auxiliaire lorsqu'ils seroient arrivez, & pour secourir à propos l'isle de Malte. Pour persuader à Salvago que le plus grand de ses soins, & la chose qu'il avoit le plus à cœur, étoit la délivrance de l'Isle, il ajoûta qu'il avoit imaginé certaines choses, pour suppléer par l'art à ce qui manquoit à la force. Les plus habiles dans la navigation regarderent ce discours, comme une vaine ostentation & une

vraie défaite, pour excuser ses retardemens.

Jean André Doria arriva à propos pour terminer ces contestations. Ayant appris l'état où l'isle de Malte étoit réduit, il décida qu'il falloit absolument la secourir, sans aucun délai. Il déclara, après avoir exposé la maniere dont il exécuteroit son dessein, qu'il étoit prêt de pénétrer jusque dans la ville de Malte avec trois galeres, qui porteroient douze cens hommes d'élite. Dom Garcie applaudit d'abord à cette proposition, & engagea Doria à jurer solemnellement qu'il exécuteroit un si beau dessein: mais par une secrette envie il changea bien-tôt de sentiment; il renvoya Doria, pour faire passer à Malte les troupes que Chiapino Vitelli avoit levées en Toscane, & l'armée navale d'Espagne qui étoit arrivée à Genes. Cependant afin qu'on ne crût pas qu'il rejettoit entierement l'avis de Doria, & qu'il se soucioit peu de la triste situation de Malte, il chargea du soin d'exécuter ce projet Pompée Colonne, général des galeres du Pape, auquel il joignit Jean de Lugny, & François Zanoguera. Colonne ayant averti la Valette de son arrivée, reçut pour toute réponse un signal, qui lui faisoit entendre que les passages étoient fermez, & qu'il pouvoit s'en retourner. Ainsi il revint en Sicile sans avoir rien fait.

Les châteaux & la ville étant investis & serrez de très-près, & la batterie continuelle des Turcs, qui tiroient du château S. Elme sur celui de Saint Michel, empêchant les esquifs d'aller de côté & d'autre, pour porter des vivres; la Valette, suivant le conseil de Pierre de Monté, qui commandoit dans le château Saint Michel, trouva un remede à ce mal. Il fit faire un pont de tonneaux mis les uns sur les autres, avec une espece de plancher assez large, pour contenir deux soldats marchant de front. Ce pont alloit du château à la ville, & formoit un chemin plus court & plus assuré pour porter des vivres & des munitions.

Mais sur ces entrefaites Hassan [1], Bey d'Alger, qui comme nous l'avons dit, étoit le principal auteur de cette guerre, arriva avec vingt-huit petites galeres & deux grandes, sur lesquelles il amena deux mille bons soldats. A leur arrivée Mustapha fut transporté de joie. La nuit suivante il trouva le secret de faire entrer par adresse dans le port de la ville environ cinquante

1 ou Huscen fils de Barberousse.

CHARLE IX. 1565.

esquifs, sur lesquels il y avoit deux mille hommes ; dont il donna le commandement à Ulucciali, & il posta du côté de la terre six mille hommes, avec lesquels il résolut d'attaquer la ville des deux côtez. Ainsi dès le matin du 15 de Juillet, il donna ordre aux petits vaisseaux de s'éloigner de la langue de terre, dont nous avons ci-dessus parlé : aussi-tôt les troupes qui étoient dessus jetterent de grands cris, & allerent attaquer le château; après avoir en vain essayé d'abattre avec des cordes la palissade qu'on avoit élevée en cet endroit.

Dans le même tems d'autres troupes s'approcherent par terre des murailles. Mais celles qui étoient venuës du côté de la mer n'ayant pû descendre à cause de la palissade, se détournerent vers l'éperon, & descendirent proche un cap, où il y avoit une défense, lieu rude & difficile pour une descente. L'ardeur qui les animoit les empêcha de considerer le péril. Quoique les assiégez eussent déja fait plusieurs décharges sur eux, les Turcs ne laisserent pas de dresser leurs échelles en grand nombre, & de s'efforcer de monter sur l'éperon, tandis qu'une partie monta à la brêche, qu'on avoit presque mise de niveau avec la terre. Là, les assiégeans & les assiégez combattirent en quelque sorte, comme s'ils avoient été en plaine, & en bataille rangée. On combattit long-tems, & avec une extrême opiniâtreté du côté de la terre, comme du côté de la mer : de toutes parts l'air retentissoit des cris des Turcs, des plaintes des mourans, du bruit de la mousqueterie & du canon.

Enfin après un grand carnage des Turcs, qu'une aveugle fureur transportoit & faisoit avancer trop loin, les assiégez fortifiez par le secours des Chevaliers & des soldats, que le Grand Maître avoit envoyez sous la conduite de Pierre de Gou, de François Ruiz de Medina, & d'Esprit de Brunifay de Quincy, & encouragés par la présence de Monte, qui couroit par tout, & qui faisoit avec une diligence inconcevable les plus petites choses, comme les plus grandes, mirent en fuite les assiégeans qui n'étoient plus assez forts pour donner un assaut. Plusieurs fuyars furent tuez par les Chrétiens qui les poursuivoient. Le plus grand nombre voulut se jetter dans les esquifs; mais comme ils étoient épouvantez, qu'ils ne gardoient point d'ordre, & qu'ils se poussoient violemment les uns les autres, plusieurs se laisserent tomber dans la mer. Ceux qui étoient dans les esquifs

esquifs périrent comme les autres, parce qu'étant entrez en trop grand nombre, les esquifs trop chargez coulerent à fonds. Plusieurs qui ne trouverent pas d'esquifs prêts, aveuglez par la frayeur dont ils étoient saisis, se jetterent dans la mer; & comme ils ne sçavoient pas nager, ils furent noyés. C'étoit un horrible spectacle, de voir la mer toute couverte de cadavres, de têtes, de membres coupés, de casques & de cuirasses.

De tous ceux qui avoient combattu du côté de la mer, il ne s'en sauva que six cens, qui retournerent joindre l'armée. Le carnage fut moins grand du côté de la terre; car il n'y en eut que quatre cens de tuez. Les assiégez perdirent quatre-vingt-dix hommes d'élite, & quelques Chevaliers. François Zanoguera, Simon de Melo Portugais, de Gordes sergent major, Frederic de Tolede fils de D. Garcie, Roderic de Cardine, & Brunefaye de Quinci furent dangereusement blessés. Quinci s'étoit distingué par les grands & importans services qu'il avoit rendus pendant le siége. Ce fut lui qui par une ruse salutaire éluda les ordres de Garcie, qui trompa Cardone, & qui fit à propos entrer dans l'Isle un secours, dont elle avoit un si grand besoin: il mourut de sa blessure. Le Grand-Maître fit égorger tous les prisonniers Turcs sans exception.

Cependant les assiégez n'interrompoient pas leurs travaux. Tandis que Mustapha accablé de chagrin & de honte, ayant fait cesser la batterie, faisoit transporter le canon en un autre endroit, où il esperoit faire une plus grande brêche, ils rétablirent en peu de jours, par leur assiduité au travail, ce qui avoit été ruiné; & ils fermerent tout ce qui avoit été ouvert: de sorte qu'il falloit battre de nouveau les murailles. Il n'y eut qu'un seul endroit qu'il ne fut pas possible de réparer; (c'étoit celui que Melchior de Robles, maréchal de camp, d'une expérience consommée dans la guerre, avoit entrepris de défendre avec Carlo Ruffo;) parce que les Turcs avoient élévé là une plate-forme si haute, qu'elle égaloit presque la muraille du château. Ainsi pour fortifier en quelque sorte cet endroit, communément appellé la Bormola ou le Bormelo, la Valette fit fermer dans toute sa longueur cette cale, par une chaîne entrelassée de fortes antennes; & il fit provision de quantité de feux d'artifice, & de chaudieres de poix fonduë, pour les jetter sur les ennemis aux endroits qu'ils pouroient attaquer.

CHARLE IX. 1565.

Mustapha changea la forme du siége. Comme les ruines de la muraille, qu'on n'avoit pû rétablir, sembloient servir de défenses aux assiégez, il prit le parti de la sapper; mais on fit en dedans une profonde coupure, qui rendit ce travail inutile. Le général Turc changea encore une fois de dessein, & résolut de faire continuer le retranchement, qu'il avoit commencé sur le rivage, & qui touchoit presque la muraille, & de le pousser jusqu'au château vers la Bormola; de l'autre côté, il fit faire sur le parapet même du fossé des mantelets assez hauts, pour mettre les soldats à couvert du feu du château. Ensuite il fit construire sur le bord de ce même fossé un pont semblable à celui qui avoit été fait au Fort S. Elme, avec de grandes antennes & de très grands mâts de vaisseaux. Quoique ce pont n'incommodât pas beaucoup les assiégez, le Grand-Maître tenta deux fois pendant la nuit d'y mettre le feu, mais inutilement. Enfin il donna ordre à Henri Parisot de la Valette, fils de son frere, de faire un dernier effort pour le ruiner. Henri, emporté par le feu de la jeunesse, sortit en plein jour du château avec un détachement de la garnison, à dessein d'attacher des cables aux piéces de bois qui soûtenoient le pont, de faire ensuite tirer ces cables par la garnison, & de le renverser. Mais il fut tué dans cette entreprise d'un coup d'arquebuse, & son corps emporté dans le château. La Valette son oncle soûtint cette perte avec beaucoup de constance: il dit qu'il estimoit bienheureux ceux qui perdoient la vie pour la cause de Dieu, & qu'ils lui sembloient avoir assez vécu pour leur salut & pour leur gloire, puisqu'ils avoient, avec autant de religion que d'honneur, rendu à Dieu l'ame qu'ils avoient reçûë de lui. On tenta depuis la même chose par deux autres moyens, qui furent presqu'aussi funestes aux assiégez.

Cependant les Chevaliers de chaque Nation, qui avoient entrepris de défendre chaque quartier de la ville & du château, s'acquittoient dignement de leur devoir, sans aucune appréhension de la mort. Il y en avoit tous les jours plusieurs de blessés, dans les combats presque continuels qu'il falloit essuyer; d'autres mouroient de maladies causées par les chagrins, les travaux & les peines: de sorte qu'il étoit tous les jours nécessaire d'en mettre de nouveaux, à la place des morts & des blessés. Le Grand-Maître sur tout faisoit paroître un courage

heroïque, & joignoit à toutes les vertus d'un grand Général, qui éclaterent dans le cours du siége, un généreux mépris de la vie. Ainsi ayant appris que Mustapha, avoit plusieurs fois juré que quand il se seroit rendu maître de la ville, il ne feroit quartier à qui que ce fût, qu'au seul Grand-Maître, parce qu'il avoit résolu de le mener en triomphe, & de le présenter au Grand Seigneur : il protesta souvent en présence des principaux Chevaliers de l'Ordre, que si le siége avoit un mauvais succès, il vouloit les accompagner à la mort, comme il les avoit accompagnés au travail; qu'il prendroit l'habit d'un simple soldat, pour combattre dans la foule ; & que pour mourir inconnu, les armes à la main, il se jetteroit dans le fort de la mêlée, plûtôt que d'attendre la vie de la faveur d'un barbare, & d'être reservé pour contribuer à la gloire de Soliman, après avoir été le sujet du triomphe & de la joie de Mustapha.

Cependant l'ennemi continuoit de battre la ville, & le château S. Michel, avec soixante gros canons, en plusieurs endroits à la fois, afin que la Valette, qu'il croyoit hors d'état de suffire à tout, avec le peu de troupes qui lui restoit, perdît l'espérance de pouvoir conserver la ville, & fût forcé de se rendre. On tiroit avec tant de furie, que malgré le grand éloignement, le bruit des batteries se faisoit entendre jusque dans la Sicile : c'est au moins ce que quelques historiens ont écrit. Comme l'eau n'est pas abondante dans l'isle de Malte, le Grand-Maître, qui craignoit qu'elle ne manquât entiérement, avoit soin de la faire distribuer par tête avec une certaine mesure. En un mot les assiégez étoient reduits à la derniere extrêmité; & c'est ce qu'on avoit soin de faire représenter à Dom Garcie, par les barques qu'on lui envoyoit à la dérobée, toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. La crainte qu'on eut à Malte, que les secours dont l'espérance avoit jusqu'alors soûtenu les assiégez, ne vinssent trop tard, fut le plus grand de tous leurs maux, & celui qui les tourmenta le plus, dès qu'ils se furent mis dans l'esprit, que si ce secours tardoit plus long-tems, il seroit entiérement inutile.

Du côté des ennemis, les affaires n'étoient pas en meilleur état. Ils commençoient à manquer de blé, parce qu'il falloit le tirer de loin ; & que souvent les convois étoient arrêtés par différentes causes. D'ailleurs les fatigues excessives, & les

CHARLE IX. 1565.

chaleurs insuportables causoient dans leur armée diverses maladies, & principalement un flux, qui en emportoit chaque jour un grand nombre. Enfin le bruit qui se répandoit, que cent galéres & quarante vaisseaux de charge alloient certainement arriver, inquiétoit cruellement Mustapha. Aussi faisoit-il tout ce qui étoit possible, pour prévenir par sa diligence le danger extrême dont il étoit menacé.

Dom Garcie faisoit toûjours espérer au Grand-Maître l'accomplissement de ce qu'il lui avoit promis : sur la fin de Juillet il l'exhorta à tenir bon pendant le mois d'Août, l'assurant qu'il avoit reçu de Philippe des ordres, qui lui laissoient plus de pouvoir & de liberté ; que pour lui, il attendoit l'assemblée des troupes, qui se devoit faire à Messine avec autant d'impatience, qu'on souhaittoit leur arrivée à Malte ; qu'il faisoit déja, & qu'il continueroit de faire tous ses efforts, pour les assembler au plûtôt. Garcie tâchoit en même tems d'excuser ses rétardemens passés : en attendant que l'armée navale arrivât, il dépêcha le chevalier de Cornusson avec les galéres de l'Ordre, & une troupe de gens d'élite, à qui il donna les enseignes dont on étoit convenu. Il fit aussi prendre les devants aux bâtimens de charge, parce qu'ils voguent plus lentement, & il les envoya à Saragouse.

Cependant les Turcs ne discontinuoient point leurs batteries ; non-seulement les murailles, les fortifications, & les dehors du château & de la ville, mais les maisons & le dedans des édifices étoient renversés : en sorte qu'il n'y avoit plus d'endroits où l'on pût être en repos & en sûreté, pas même les sales à manger, & les chambres. Cependant les Maltois ne perdoient point courage, & ne se laissoient point abbattre par tant de maux ; mais chacun animé par sa propre valeur, ou par la bravoure & les exemples du Grand-Maître, qui soûtenoit tout avec un courage presque au-dessus des forces humaines, faisoit avec une ardeur incroyable tout ce qui étoit de son devoir.

Les Turcs, qui s'étoient approchés de la muraille du côté du quartier de Castille, se trouvant incommodés d'une tour qui les dominoit, résolurent de remplir le fossé des pierres de la contrescarpe, qu'ils démolirent. A mesure qu'ils apportoient ces pierres, les assiégez travailloient à les ôter : mais comme

les Turcs avoient beaucoup plus de travailleurs, il étoit impossible aux assiégez de nettoyer le fossé de tout ce que les assiégeans y apportoient. Enfin Mustapha ayant eu des nouvelles certaines de l'armée navale des Chrétiens, par deux galéres que Piali lui avoit envoyées, & ne croyant pas devoir exposer des troupes fatiguées à des troupes toutes fraîches, pensa serieusement à lever le siége : mais Ulucciali s'y étant opposé, l'affaire fut mise en délibération dans le Conseil, & la pluralité des suffrages fut pour la continuation du siége.

Les Turcs ayant continué leurs travaux, étoient déjà logés sûrement dans le fossé, & près de la muraille, qu'ils pouvoient sapper ou miner, sans qu'on pût les en empêcher. Mais il arriva un accident qui découvrit leur entreprise. L'angle d'un bastion, sous lequel on avoit miné la terre, tomba ; & André Mugnatones, brave Espagnol, étant entré avec plusieurs autres dans cette ouverture, rendit inutile le travail de plusieurs jours. Mustapha attaqua encore le château le deux d'Août, & donna l'assaut au quartier que Ruffo défendoit. Les assiégez le soûtinrent avec tant de vigueur, qu'après un combat de plusieurs heures, les assiégeants furent repoussés ; mais ce ne fut pas sans perte du côté des assiégez, parce que pendant tout le combat ils furent très-incommodez des batteries qui tiroient sur eux de toutes parts. Le fossé du quartier de Castille, que les assiégez avoient presque vuidé, fut rempli une seconde fois de matereaux, de moilons & de décombres. Après avoir passé quatre jours en legéres escarmouches, Mustapha envoya le sept d'Août trois mille hommes, pour attaquer la place de ce côté-là ; & il alla lui-même avec huit mille hommes attaquer le château S. Michel. On ne combattit presqu'avec des fléches à l'attaque de la ville. Mais le combat fut si terrible à celle du château, qu'il n'y en avoit point encore eu de si meurtrier. On ne combattit pas de loin avec des flêches, mais de près avec l'épée & la pique. Les feux d'artifice, qu'on lançoit de part & d'autre, formoient un spectacle épouvantable. Le lieu du combat paroissoit tout en feu à ceux qui le voyoient de loin ; & c'étoit la chose la plus triste & la plus affreuse, de voir tant de divers genres de mort. Les uns périssoient miserablement d'un feu dévorant dont ils ne pouvoient se délivrer, & qui les consumoit avec d'horribles douleurs ; les autres précipités d'en haut, se

CHARLE IX. 1565.

brisoient la tête & le corps ; plusieurs étoient mis en piéces par le canon, & criblés par les arquebuses. On voyoit voler de toutes parts les têtes & les membres des combattans. Les assiégez étoient sur tout maltraités par les coups qu'on tiroit d'en haut. Mais outre leur courage naturel qui les soûtenoit, ils étoient animés par l'exemple des femmes, des enfans & des vieillards les plus caducs, qui étoient accourus pour prendre part au péril ; tant la crainte de tomber entre les mains des Turcs avoit fait d'impression sur tous les cœurs, & l'emportoit sur tous les autres sentimens de la nature. Les femmes remplies d'un courage au-dessus de leur sexe, voloient aux lieux où il y avoit le plus de danger : elles aidoient les combattans à tout ce qu'elles pouvoient, apportoient de l'eau pour éteindre le feu, & jettoient sur les Turcs, ou des pierres, ou de l'eau bouillante, ou de la poix fonduë.

Mustapha, qui étoit présent avec les principaux Chefs, alloit de tous côtés, & obligeoit ceux qui se retiroient à retourner au combat, criant de toutes ses forces, & assurant que s'ils faisoient encore quelques legers efforts, ils seroient bien-tôt maîtres de la place, & que ce succès mettroit fin à tous leurs travaux. Enfin, après quatre heures d'un combat qui s'échauffoit de plus en plus à chaque moment, lorsque les assiégez commençoient à manquer non de courage mais de forces, Mustapha fit inopinément battre la retraite, au grand étonnement du Grand-Maître, qui étoit fort inquiet de l'évenement.

Ce qui détermina Mustapha à prendre ce parti, fut, comme on l'a sçû depuis, que Mesquita gouverneur de la Cité, ayant vû, d'une guérite où il étoit, les feux dont nous avons parlé ; & croyant que le château S. Michel brûloit, & qu'il étoit pressé par les assiégeans, avoit envoyé, pour faire diversion, Jean de Lugni & Vincent Ventura, avec une troupe d'arquebusiers, qui attaquerent le camp des ennemis du côté où étoient les blessés & les malades, dont ils firent un grand carnage. Cet événement causa un si grand désordre dans le camp, que les Janissaires s'imaginant que le secours étoit arrivé, crurent qu'ils devoient promtement en donner avis à Mustapha. De sorte que ce Général, qui soupçonnoit aussi la même chose, fit cesser le combat, & revint très-promtement trouver ceux qu'il avoit laissés au camp. Ayant appris ce que c'étoit, & indigné d'avoir

si lâchement interrompu le combat, il fit recommencer la batterie du même côté. Mais comme les assiégez avoient fait une coupure en dedans, il faisoit peu de progrès; sur tout depuis que François de Guevara eut inventé une espéce de sacs faits d'une grosse étoffe, qu'on remplissoit de terre bien menuë, bien criblée, & détrempée dans l'eau; on fortifia les remparts avec ces sacs de terre; & l'on fit ensorte par ce moyen, que le canon, qui perçoit auparavant des remparts de vingt piés d'épaisseur, ne pouvoit plus pénétrer que sept piés.

Le chevalier de Cornusson étant arrivé à la vuë de l'Isle, & trouvant toutes les entrées fermées, retourna en Sicile avec les deux galéres de l'Ordre dont nous avons parlé, moins par l'appréhension de perdre ses gens, que par la crainte que les Turcs ne découvrissent les desseins des Chrétiens. Mais il envoya dans un esquif Jean Bariento de Salazar, qui alla au Goze, & vint ensuite descendre à la ville de Malte d'où ayant reçu du Gouverneur une escorte d'infanterie & de cavalerie, il s'approcha du camp des ennemis, à la faveur de la nuit, par des chemins de traverse. Ayant fait arrêter son escorte, il se cacha avec cinq cavaliers dans un lieu commode; dès la pointe du jour, il examina le camp des ennemis, sa situation, & tout ce qu'on a coûtume de considérer en pareille occasion; & aussitôt il retourna trouver ses gens.

Dom Garcie, qui jusque-là n'avoit sçû quel parti prendre, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de différer, & qu'il falloit enfin prendre une résolution, proposa l'affaire dans le Conseil. Il n'avoit jamais été d'avis de donner un combat naval, comme Doria l'y exhortoit, & il n'y eut ni autorité, ni raisons, qui pussent le faire changer de sentiment; il déclara hautement qu'il n'exposeroit jamais à un si grand danger la flotte du Roi son maître, parce que si elle étoit une fois perduë, les côtes des Royaumes de Philippe demeureroient sans défense, exposées aux incursions des Turcs. Ainsi sans vouloir rien écouter davantage sur ce sujet, il ne déliberoit que sur les moyens d'envoyer des troupes de terre à Malte. Il convoqua pour cet effet un grand Conseil, où assista entre les autres Ascanio de la Cornia, qui avoit été mis en prison, comme nous l'avons dit, & à qui le Pape avoit accordé la liberté avec beaucoup de peine, aux instantes priéres du roi d'Espagne. Le Viceroi

CHARLE IX. 1565.

leur dit le ſujet pour lequel il les avoit aſſemblés. Il leur fit entendre que n'approuvant pas le parti d'un combat naval, il ne s'agiſſoit que des troupes qu'on pourroit envoyer à Malte ; & que ſur cela il avoit deux queſtions à propoſer : l'une comment on pourroit faire entrer dans l'Iſle des troupes ſecrétement & en ſûreté : l'autre, s'il en falloit envoyer, & ſi l'on devoit combattre ſur terre, en cas que l'occaſion s'en préſentât ? Les capitaines de l'armée navale, qu'on pria d'opiner les premiers, convenoient tous qu'on pouvoit faire paſſer des troupes en ſûreté ; & ils montroient que la choſe n'étoit pas difficile. Les capitaines des troupes de terre ne s'accordoient pas ſi bien. Alvare de Sande grand Capitaine, ſoit qu'il appréhendât de retomber entre les mains des Turcs, dont il étoit nouvellement ſorti, ſoit qu'il voulut par complaiſance pour le Viceroi, entrer dans ſes ſentimens, & juſtifier ſes délais, ſe declara contre le voyage de Malte, & ſoûtint que le roi d'Eſpagne n'étoit obligé ni par devoir, ni par intérêt à ſecourir les Chevaliers, lorſqu'il ne le pouvoit faire ſans un danger évident.

Il diſoit pour apuyer ſon ſentiment, qu'ils étoient inferieurs aux Turcs, & en galéres & en troupes, puiſque les Turcs avoient quatre vingt galéres, & au moins ſeize mille hommes, & que les Chrétiens n'avoient pas plus de ſoixante galéres & plus de huit mille hommes ; que ce qui rendoit encore la partie bien moins égale, étoit que les Turcs, nourris & entretenus dans une ſevére diſcipline, avoient non-ſeulement plus de forces, mais plus d'obéïſſance & de ſoûmiſſion, pour ſe ſoûtenir dans les travaux & dans les dangers ; & que les ſoldats qui étoient ſur la flotte des Chrétiens, étoient ou des troupes nouvellement levées, ou des hommes énervés par la molleſſe & l'oiſiveté, qui refuſoient pour la plûpart d'aller au combat, ou qui abandonnoient leurs enſeignes preſqu'auſſi-tôt qu'ils avoient vû l'ennemi. D'où Sande concluoit, que puiſqu'il n'y avoit pas moyen de ſecourir l'Ordre de Malte, il falloit écrire au Grand-Maître, qu'il vît ce qu'il avoit à faire, & lui conſeiller que comme le Grand-Maître de Villiers-l'iſle-Adam avoit autrefois fait à Rhodes, il traitât avec le Turc pour la conſervation & la ſûreté de ſon Ordre ; & qu'il ſortît de Malte aux conditions les plus honnêtes qu'il pourroit obtenir, parce que quand cette Iſle ſeroit priſe, les affaires du roi d'Eſpagne ne ſeroient

pas

pas entiérement perduës; & que la Sicile étant si proche, on pourroit toûjours espérer de la reparer.

Lorsque de Sande eut fini, Cornia dit qu'on ne pouvoit, sans se rendre coupable, refuser des secours aux assiégez; & il fit voir qu'on les pouvoit secourir sans aucun danger, en observant, lorsque la flotte seroit arrivée à Malte, (ce que les plus habiles marins avoient déjà assuré unanimement être facile;) de débarquer les troupes auprès de la Cité notable, ou ancienne ville; de les faire avancer peu à peu vers la ville & le camp des ennemis, qui n'en étoient éloignés que de huit milles; de les faire camper chaque jour dans un lieu avantageux; de se fortifier dans tous les campemens; de ne point s'exposer aux risques d'un combat, & de se joindre aux assiégez. « Alors, ajoûta-t'il, ou les Turcs perdront l'espérance de » prendre Malte, & ils se rembarqueront; ou s'ils ne veulent » pas abandonner leur entreprise, ils tourneront leurs forces » contre les troupes Chrétiennes: & dans ce cas, quoi qu'ils » ne levent pas absolument le siége, ils ne garderont pas » leurs postes avec tant de soin; on pourra faire entrer des » troupes fraîches dans la place; le Grand-Maître & ses trou- » pes auront le loisir de prendre quelque repos, & de se re- » mettre de leurs fatigues. Pendant ce tems-là les troupes au- » xiliaires demeureront dans leurs retranchemens: elles ne don- » neront à l'ennemi aucune occasion d'en venir à une batail- » le, & elles attendront en sûreté le second convoi. Toutes » les troupes étant enfin arrivées, il est certain que, si on est » obligé d'en venir aux mains, les Chrétiens l'emporteront » sur les Turcs, & par le nombre, & par la valeur, & par les » autres avantages. »

Comme chacun embrassoit cet avis, le Viceroi crut qu'il lui seroit honteux de ne s'y pas rendre; & il fut résolu qu'aussitôt que Doria auroit amené les troupes que Chapino Vitelli levoit en Toscane, on iroit au secours des assiégez. Bien-tôt après Salazar arriva de Malte, & apporta des lettres écrites par Vincent Anastagi à Ascanio de la Cornia, dans lesquelles il lui faisoit connoître la situation de l'Isle, la forme de la ville, la nature des lieux, les distances de l'un à l'autre, & les lieux propres à recevoir l'armée navale. Il y joignoit la description du camp des ennemis, & il entroit dans un long & fidéle détail

CHARLE IX. 1565.

de tout ce qu'il étoit à propos de sçavoir sur tous ces sujets. On attendoit encore avec une partie de la flotte Jean de Cardone, qu'on avoit envoyé à Palerme pour remorquer les vaisseaux de charge, & Sancho de Leyva, qui étoit allé à Tunis, pour faire passer de là à Malte un secours d'hommes & des munitions de guerre.

Cependant les ennemis ayant résolu de ruiner entierement ce qu'ils avoient en vain essayé de prendre, partagerent leurs troupes, & tirerent au sort. L'attaque du château S. Michel échut à Mustapha, & celle de la ville à Piali. Ce partage inspira de l'émulation aux deux Commandans, parce qu'ils crurent que celui qui auroit vaincu le premier, auroit la gloire d'avoir terminé cette guerre, & tout l'honneur de la victoire. Ainsi en ramassant toutes leurs forces, ils récommencerent à battre & le château & la ville; & ils s'y porterent avec d'autant plus d'ardeur, qu'on reçut dans le même tems des lettres de Soliman, qui commandoit aux Bachas d'employer toutes sortes de moyens pour se rendre maîtres de Malte, & s'ils ne pouvoient en venir à bout avant la fin de l'automne, de passer l'hyver dans l'Isle.

Ayant donc armé quatre mille hommes de la Chiourme, ils resolurent de donner un assaut général, & ils promirent d'abandonner le butin au soldat. Ils donnerent en effet deux assauts le 18 & le 19 d'Août avec beaucoup de vigueur, attaquant en même tems la ville & le château avec trois differens corps de troupes. Comme le combat fut très-long & très-opiniâtré, il y eut un grand nombre de tués de part & d'autre. Le Grand-Maître ayant appris qu'on étoit fort pressé au mur du quartier de Castille, & que les ennemis y étoient déjà montés, y accourut, & sa présence sembla redoubler le courage des assiégez, qui se défendoient avec beaucoup de valeur : les femmes même combattirent avec une hardiesse inconcevable; enfin les Turcs furent repoussés.

Ces Infidéles, voyant que les attaques qu'ils faisoient pendant le jour ne reüssissoient point, vinrent à la charge pendant la nuit au clair de la lune, mais avec aussi peu de succès; car ils furent repoussés avec perte. Dès le matin ils recommencerent le combat, moins dans l'espérance d'emporter ce qu'ils attaquoient, que de vaincre enfin par la lassitude (ne pouvant faire autrement)

ceux qui étoient déjà accablés de tant d'autres maux. Cela fit que les Chevaliers userent d'une plus grande précaution ; & que pour repousser les assiégeans, ils ne se montroient pas aussi-tôt qu'ils étoient attaqués, pour ne se pas exposer à des coups qui ne portoient presque jamais à faux, & qu'il n'étoit pas facile d'éviter.

Tandis qu'on combattoit, il vint un homme tout tremblant au Grand-Maître, criant que tout étoit perdu, & que les Turcs étoient entrés par l'endroit dont nous avons parlé : les assiégez étoient en effet de ce côté-là reduits à la derniere extrêmité. Mais encouragés encore une fois par la présence du Grand-Maître, ils chargerent avec plus d'ardeur qu'auparavant, repousserent & culbuterent les Turcs. On en fut particuliérement redevable au courage & à l'intrépidité de Laurent Guasconi, qui avec une troupe d'élite renversa ceux des ennemis, qui sappoient une défense où les assiégez étoient à couvert.

Comme dans le commencement de l'attaque du château S. Michel, les assiégez combattoient avec moins de vivacité, les ennemis se persuaderent qu'ils étoient las & abatus, & qu'ils n'auroient plus la force de se défendre. Cette idée fit qu'après avoir pris un peu de repos, ils revinrent à la charge : mais trouvant toûjours dans les assiégez le même courage, ils furent encore repoussés avec perte. François de Guevara fit fort bien dans cette occasion, comme il avoit fait dans les autres. Car se jettant au milieu des combattans, & courant dans tous les lieux où il y avoit le plus de danger, il montroit aux soldats un crucifix : le Seigneur notre Dieu, leur disoit-il, vous demande en ce moment le sang qu'il a autrefois répandu pour vous. Ces paroles animerent tellement les assiégez, qu'on ne pouvoit dire lequel des deux les encourageoit à combattre avec tant de valeur, ou le desir de la gloire, ou le généreux mepris des dangers & de la mort. On combattoit non-seulement avec des traits & des arquebuses, mais avec l'épée & avec des feux d'artifice. Les Infidéles, sur qui les assiégez tiroient de haut en bas, avoient toûjours du désavantage ; & le feu qu'on lançoit sur eux, en brûloit un grand nombre, ou les mettoit hors de combat. Le lendemain la batterie n'ayant point discontinué pendant toute la nuit, les assiégeans firent encore un effort ; mais la valeur des assiégez étant toûjours la même, ils furent encore repoussés avec perte.

CHARLE IX. 1565.

Ce qui causoit le plus de dépit à Mustapha, est qu'il apprit par des déserteurs, que les Chrétiens avoient toûjours beaucoup de courage & de résolution, qu'ils avoient abondamment le nécessaire, & qu'on donnoit à chacun par jour trois pains, & une grande bouteille de vin : au lieu que les Turcs commençoient à manquer des vivres, de poudre, de munitions, & principalement de boulets ; de sorte qu'ils étoient contraints de ramasser ceux qu'on tiroit sur eux. D'ailleurs les vaisseaux de charge qu'on avoit envoyés à l'isle des Gelves, dans la Romelie, & dans la Sourie, pour en rapporter des vivres, étoient trop long-tems à venir. Quant à Mustapha, comme il avoit résolu de passer l'hyver dans l'Isle, suivant les ordres de Soliman, il avoit fermé le port par une estacade formée d'antennes & de mâts de vaisseaux, pour empêcher les déserteurs de passer en Sicile.

Cependant le viceroi de cette Isle, après l'arrivée de Cardone & de Leyva, choisit sur toute la flotte soixante galéres, sur lesquelles il y avoit huit mille hommes de guerre, & pour les rendre plus légéres, il en fit ôter tous les bagages. Il partit de Messine, & alla à Saragouse, où il trouva un grand nombre de Seigneurs, qui s'y étoient assemblés de toutes les parties du monde. Là, comme on délibéroit dans le Conseil d'envoyer devant une personne de considération à l'Isle du Goze, où l'armée navale devoit aborder, pour convenir des signaux avec le Gouverneur de la place, Jean-André Doria s'offrit d'y aller. Quoi que par une secrete jalousie le Viceroi s'y opposât, sous prétexte qu'une pareille commission étoit au-dessous d'un Seigneur de cette distinction, Doria fit si bien qu'il obtint ce qu'il souhaitoit, & qu'on le priât d'y aller. Il envoya devant lui Martinez : pour lui, il fut pendant quelques jours battu de la tempête ; & après avoir vû deux fois le signal dont on étoit convenu, il revint trouver Dom Garcie, qui étoit enfin parti le 24 d'Août de Saragouse, faisant route vers l'Isle de la Lenose. Mais ayant pris en chemin un vaisseau, que les Bachas envoyoient à l'Isle de Gelves, comme le tems étoit contraire, & qu'il ne pouvoit aborder ni à la Lenose, ni à la Lampedosa, il se détourna vers Pantalari. Là les vents changeant à tous momens, & une grosse pluye tombant continuellement, l'armée navale fut dispersée de côté & d'autre ; & les vaisseaux qui étoient demeurés

ensemble, se choquant les uns les autres, briserent leurs éperons & leurs prouës. La tempête étant apaisée, la flotte aborda à l'Isle de Favagnana, qui n'est pas éloignée de la ville de Trapano en Sicile. Après qu'on y eut demeuré quelques jours pour refaire le soldat des incommoditez de la mer, & y avoir envain attendu Doria, l'armée navale vint à la Lenosa, elle y prit les signaux dont on étoit convenu avec le Commandant de l'Isle du Goze, & continua sa route sans crainte. Mais durant la nuit une partie de la flotte que Cardone conduisoit s'étant égarée, Dom Garcie, qui avoit envoyé plusieurs esquifs aux environs pour en sçavoir des nouvelles, fut surpris par le jour. Alors tous les vaisseaux se rassemblerent : mais on crut avoir perdu pour cette fois l'occasion favorable du débarquement, parce qu'on ne douta point que les Turcs n'eussent apperçu la flotte. On retourna donc vers le cap Passaro en Sicile ; & on prit terre en un lieu appellé Poxal, ou plus de quinze cens soldats déserterent.

Cet accident jetta Dom Garcie dans des nouvelles perplexitez ; & il remit de nouveau l'affaire en délibération. Mais ayant été rassuré par le retour de Doria, & craignant de se rendre odieux & blamable, en s'opposant seul à l'ardeur de toute l'armée, & en ne se rendant pas aux vœux & à l'empressement unanime de tant de Seigneurs il donna ordre à tout, mit en écrit tout ce qu'il avoit reglé, & se disposa à partir. On nomma cinq Chefs pour commander l'armée ; Alvare de Sande, pour les troupes de Naples ; Sancho de Londono, pour celles de Milan ; Gonzalez de Bracamonte, pour celles de Sardaigne : Ascanio de la Cornia fut choisi pour être maréchal de camp. On arrêta qu'ils auroient tous le commandement après le Viceroi, & qu'on suivroit ce qui seroit décidé à la pluralité des voix.

Cependant les Turcs, travailleurs infatigables, fouilloient sans cesse la terre, & creusoient des mines pour faire sauter une partie de la ville. Mais pour empêcher l'exécution de ce dessein, les assiégez également attentifs & laborieux contreminoient les mêmes endroits. Vers le quartier de Castille, les ennemis avoient déjà élevé une plate-forme supérieure à la ville, & l'avoient conduite jusqu'à la muraille : elle étoit large, & munie de mantelets couverts de cuir ; ils y logerent dessus

CHARLE IX. 1565.

un bataillon d'arquebusiers, qui incommoderent d'abord extrêmement les assiégez.

Il y en eut quelques-uns, qui furent d'avis, que puisqu'on ne pouvoit plus défendre cet endroit, on abandonnât la ville & le château S. Michel, & qu'on se retirât dans le château S. Ange. Mais le Grand-Maître, plein de courage & de fermeté, rejetta cet avis avec horreur, & chargea le chevalier de Clermont, dont on connoissoit la valeur & l'intrépidité, & François de Guevara avec une troupe d'élite, d'attaquer la plate-forme des ennemis. Ils sortirent en diligence la nuit, par une ouverture faite exprès à la muraille; ils monterent aussi-tôt sur la plate-forme, culbuterent le corps de garde que les Turcs y avoient mis, & en tuerent quelques-uns. Clermont commanda en même-tems un grand nombre de Travailleurs, qui fortifierent cette plate-forme, & il y mit une bonne garnison.

Les Turcs voyant que les Chrétiens profitant d'un ouvrage, qui avoit été dressé avec tant de travail pour leur nuire, s'en servoient contre eux-mêmes, & désespérant de pouvoir se rendre maîtres de la place, par le quartier de Castille, transporterent le dernier jour d'Août l'attaque aux endroits de la ville les plus bas. Ils userent d'une si grande diligence, qu'avant que les assiégez eussent fait leurs mines, pour faire sauter les ennemis, lorsqu'ils monteroient sur les murailles, ils étoient déjà parvenus aux fourneaux; ils emporterent même quelques barils de poudre, & se retirerent en sûreté. Le même jour on donna un assaut au château S. Michel; mais les Turcs, après un long combat furent encore repoussés avec perte, quoi qu'ils eussent ruiné une défense, dont il ne restoit plus qu'une simple cloison de bois. Une grosse pluye, qui survint alors, obligea les assiégez de se retirer. L'ennemi qui crut qu'ils avoient abandonné leurs postes, donna un nouvel assaut: mais comme il accourut à la brêche plus de monde qu'il n'avoit esperé, il fut encore repoussé avec perte.

Mustapha ayant tant de fois tenté sans succès de s'emparer des châteaux & de la ville, soit à force ouverte, soit par la ruse, soit par les differens stratagêmes qui sont d'usage à la guerre, résolut de tourner toutes ses forces contre ce qu'on appelle la Cité[1].

1 C'est une partie de la ville de Malte, qu'il faut bien distinguer de la ville qui est plus avant dans les terres, & qu'on appelle la Cité notable.

Comme il approchoit avec un gros détachement, les assiégez firent une vigoureuse sortie, & le foudroyerent de leur canon : d'où il conclut qu'il n'auroit pas moins de peine à la Cité, qu'il en avoit eu à la ville. Cependant comme les soldats Turcs se plaignoient hautement dans le camp, de ce qu'on les exposoit à la boucherie, comme des gens vils & méprisables dont on se soucioit peu, tandis que les Chefs, tranquilles & en sûreté, sembloient n'être venus au siége que pour être spectateurs ; Mustapha fit dresser sa tente sur le bord du fossé devant le château, & y ayant fait assembler les principaux Chefs, pour tenir Conseil sur ce qu'il y avoit à faire, Hassan Bey d'Alger se fit fort de monter le premier sur la muraille, & d'y planter les enseignes Ottomanes. Par ce moyen on appaisa en quelque sorte les plaintes & les murmures des soldats.

Les assiégez, que tant de travaux & de fatigues n'avoient point découragez, semblerent prendre de nouvelles forces, au bruit qui courut de la révélation d'un Cordelier : ce bon religieux assuroit, qu'après de longs jeûnes & des priéres continuelles, il avoit entendu une voix, qui lui avoit dit, que Dieu étoit appaisé, & qu'il conserveroit l'Isle & l'Ordre de Malte. Les Turcs ayant par des travaux continuels creusé plusieurs mines, les assiégez firent des contremines, où ayant mis le feu au commencement de Septembre, tous les Turcs qui avoient déjà penetré dans plusieurs endroits de la ville, sauterent en l'air, & périrent. D'un autre côté les assiégeans s'étant rendus maîtres de presque toutes les défenses du château S. Michel, & s'étant logés dans des soûterrains où ils étoient à couvert, comme leurs retranchemens se trouvoient presque joints à la muraille, & qu'il n'y avoit plus entr'eux & les assiégez qu'une cloison de planches, ils s'efforcerent de la renverser avec des crocs attachés à de longues piques, & de briser celles des assiégez avec d'autres piques, qui par le bout étoient semblables à des faux : mais ce fut sans succès, parce que la valeur invincible des Chrétiens l'emporta toûjours sur l'opiniâtreté des Turcs. Enfin il ne restoit plus aux Généraux des Infidéles, que l'espérance de dompter par la faim ceux qu'ils n'avoient pû vaincre par la force & par la ruse.

Cependant le Viceroi partit de Saragouse ; & après avoir cotoyé la Sicile, & doublé le cap de Sciacca, il arriva avec

CHARLE IX. 1565.

Arrivée du secours envoyé de Sicile.

un vent très-favorable à la vûë de Malte, faisant route vers le Goze: il en partit au commencement de la nuit, après avoir reçû le signal, & entra avec bien de la joie dans le détroit. Il y apprit que quarante galéres Turques y avoient passé le jour; & qu'elles s'étoient retirées vers le coucher du soleil. Comme il ne voyoit rien à craindre, il résolut d'attendre le jour, pour mettre ses troupes à terre. Ainsi le sept de Septembre, à la pointe du jour, ayant traversé le détroit, l'armée navale des Chrétiens, aborda vis-à-vis de la petite Isle de Comino, à l'Isle de Malte, dans un endroit appellé la pointe de Melega. Dom Garcie ayant débarqué en moins de quatre heures ses troupes reduites à six mille hommes, & ayant fait tirer plusieurs coups de canon, pour avertir le Grand-Maître de l'arrivée du secours, il retourna sur le champ en Sicile, pour y recevoir le second convoi; car les troupes qu'on avoit levées dans la Romagne, étoient déjà arrivées à Gaëte, & on les attendoit au premier jour à Messine.

Les Chefs des troupes, qui venoient de débarquer, se mirent en bataille, pour se rendre à la ville ou Cité notable, éloignée de huit milles. Leur marche fut très-lente, parce que n'ayant point de chevaux, & le soldat étant extrêmement chargé, on ne pût faire le premier jour que trois milles. Ils arriverent le troisiéme jour auprès de la ville, où ils camperent dans un lieu avantageux que Cornia avoit choisi, où il étoit difficile de monter de front, & qui étoit appuyé des deux côtez par la ville, & par un monastere qui étoit au-dessous. C'est dans ce camp qu'ils reçurent une lettre du Grand-Maître, qui leur mandoit que les Turcs ayant appris leur arrivée, avoient abattu & enlevé leurs tentes, plié bagage, & embarqué leurs troupes. Mais au bout de trois jours il arriva un courier de la part des assiégez, qui annonça que les Turcs avoient changé de dessein; qu'ils étoient revenus sur leurs pas, & avoient fait un nouveau débarquement, dans la resolution de combattre les Chrétiens; & qu'ils paroîtroient incessamment en bataille.

Ce qui détermina Mustapha à changer de dessein, fut qu'il apprit par un déserteur de Grenade, qu'il n'étoit arrivé qu'un petit nombre de troupes; mais que DomGarcie étoit retourné en Sicile, pour en ramener un plus grand nombre. Ce Général fut donc d'avis de prévenir l'arrivée du second renfort, & de risquer

risquer une bataille. Sa raison étoit qu'il leur seroit honteux, & que Soliman leur feroit un crime, d'avoir tremblé, & de s'être lâchement envolés, comme un essain d'abeilles, au premier bruit de l'arrivée des Chrétiens. Hassan Bey d'Alger fut du même sentiment. Piali, qui pensoit differemment, remontra qu'après avoir perdu la fleur & toute la force de leur armée, il étoit très-dangereux d'exposer un reste de gens foibles, & abattus par de longs travaux, à combattre contre des troupes fraîches & d'élite. Après avoir fait cette remontrance, il se rendit à l'avis des deux autres, & se chargea même de faire aborder la flotte à la cale de S. Paul, tandis que Mustapha s'avanceroit par terre jusqu'au camp des Chrétiens.

Les Chefs de l'armée Chrétienne mirent aussi-tôt leurs troupes en bataille. Cornia étoit d'avis de ne point sortir des lignes. Mais de Sande, qui étoit le premier & le plus distingué des Chefs, pour faire oublier apparemment le conseil qu'il avoit donné de ne point secourir Malte, & pour avoir lieu de décrier Cornia son rival, méprisa son avis, & descendit dans la plaine avec Chiapino Vitelli ; & quoi qu'il avoüât que le lieu élevé, que Cornia étoit d'avis de ne point quitter, étoit plus sûr que la plaine, il soûtint que les Turcs ne se resoudroient jamais à y monter ; & qu'ainsi on se laisseroit enlever l'occasion la plus favorable de remporter une victoire éclatante & certaine, en combattant contre des gens affoiblis, & déjà à demi vaincus par les maux qu'ils avoient essuyés.

Les troupes auxiliaires forcent les Turcs de lever le siége, & de se rembarquer.

Cornia s'opposa fortement à ce dessein : il prit Dieu & les hommes à témoins, que si on perdoit la bataille, ce seroit à eux, & non pas à lui, qu'il en faudroit imputer la faute. Entraîné néanmoins par l'ardeur du soldat qui vouloit combattre, il descendit aussi dans la plaine. Déjà les Turcs paroissoient. Les Chrétiens conduits par Vitelli les empêcherent de gagner une colline, qui étoit proche, où ils tâchoient d'arriver par des chemins détournez, & où ils avoient dessein de se poster. Ceux qui marchoient les premiers, ayant tourné le dos, les Chrétiens les poursuivirent. Alors Mustapha, qui craignoit le mauvais succès d'un combat, s'en retourna vers le rivage ; comme il avoit l'esprit troublé par la peur, on dit qu'il tomba deux fois de cheval. Les Turcs se retirerent, en fuyant plûtôt qu'en combattant, & plusieurs furent tuez, lorsqu'ils montoient dans

CHARLE IX. 1565.

leurs vaisseaux; d'autres qui s'étoient jettez à la mer, furent noyez; plusieurs étant entrez dans des esquifs avec précipitation, & en trop grand nombre, les firent couler à fonds, & périrent moins honorablement qu'ils n'auroient péri en combattant. L'ardeur des Chrétiens fut si grande, que les coups de canon qu'on tiroit sans cesse des vaisseaux Turcs, ne purent les empêcher de poursuivre l'ennemi, & d'en faire un horrible carnage. On sçut par les déserteurs que cette fuite avoit couté deux mille hommes aux Infidéles : il n'y eut que treize Chrétiens qui demeurerent sur la place.

Particularitez du siége de Malte.

Jamais le puissant Empire des Turcs n'avoit rassemblé plus de troupes, plus de vaisseaux, plus de toutes sortes de provisions pour un siége; jamais il n'y avoit eu d'attaques faites avec plus de vigueur, & soûtenuës avec tant de courage & de bravoure. On s'étonna particulierement de la grosseur prodigieuse des piéces de canon, que les ennemis laisserent: quelques-uns portoient des boulets de pierre de 300 livres; d'autres en portoient de fer de 60; & quelques-uns de 80. Des personnes curieuses, après un calcul exact, ont assuré qu'ils tirérent plus de soixante mille coups de canon. Ce siége le plus mémorable qui ait jamais été, & qui dura quatre mois entiers, a été décrit par le comte Jerôme Alexandrin, par Ubert Foglietta, par Celio Augustino Curione, par Pierre Salazar, & plus amplement par Antoine-François Cirni, & par Claude de la Grange, François. Les Turcs y perdirent vingt mille hommes; douze mille portants les armes, & huit mille rameurs ou matelots. Du côté des Chrétiens, il perit de diverses façons, tant dans les châteaux S. Elme & S. Michel, que dans la ville, neuf mille personnes de tout sexe & de tout âge; entre lesquels il y avoit plus de trois mille hommes de guerre: de sorte que quand le siége fut levé, il ne s'en trouva de reste que six cens, en y comprenant les Chevaliers, dont il en fut tué deux cens cinquante.

Ajoûtez à cela le triste spectacle d'une ville, dont les murailles étoient renversées, toute minée & contreminée dans son circuit, dont les maisons étoient ou abattuës, ou ébranlées, & prêtes à tomber, entiérement semblable, non à une place bien défenduë, mais à une ville prise d'assaut, ruinée par l'ennemi, & abandonnée après le pillage. Les Chefs de l'armée auxiliaire allerent rendre visite à la Valette, qui leur

fit rendre de grands honneurs, & qui leur donna toutes les marques possibles d'amitié. Cette visite ne se passa point sans verser de part & d'autre beaucoup de larmes; d'un côté, par le douloureux souvenir de tant de maux & de tant de grands hommes qu'on venoit de perdre; & de l'autre, par la joie d'un succès si inopiné, se voyant en repos & en sûreté, après tant de travaux & de dangers. Enfin après bien des remercimens, le Grand-Maître les renvoya. Les Turcs s'étant rembarquez, saisis de frayeur, firent route vers la Romelie : leur flotte fut vûë des côtes de Sicile, & D. Garcie l'apperçût du port de Saragouse. Il apprit par là, & par les lettres de la Valette, que le siége étoit levé; & il se trouva déchargé du soin de faire passer à Malte un second renfort.

Après les magnificences, qui furent faites à Bayonne pendant l'entrevuë du roi de France avec la reine d'Espagne, Philippe Strozzi, fils de Pierre Strozzi maréchal de France, Timoleon de Cossé, fils du maréchal de Brissac, Roger de S. Lari de Bellegarde, Pierre de Bourdeilles de Brantosme, Hardoüin de Villier de la Riviere, & devant eux, René de Voyer vicomte de Paulmi, grand Bailli de Touraine, vinrent trouver D. Garcie, qui leur fit beaucoup de caresses & de grands honneurs, quoi qu'ils fussent venus trop tard. Ensuite le Viceroi (afin qu'on pût dire qu'il avoit fait quelque chose) choisit sur toute la flotte cinquante galéres, entre lesquelles il y en avoit sept de Côme duc de Florence, que l'on jugea les plus legéres. Puis ayant mis dessus un détachement de troupes Espagnoles, & ayant pris avec lui Chiappino Vitelli, il fit voile vers l'Orient, afin de poursuivre l'armée navale des Turcs. Il demeura quelque tems à l'ancre dans l'isle de Cerigo *; attendant l'occasion de les attaquer avec avantage, si par hazard, croyant n'avoir rien à craindre, ils s'avisoient de diviser leur flotte; mais on s'y prit trop tard. Garcie revint à Messine sur la fin de Septembre, sans avoir rien fait.

* C'est la fameuse Isle de Cythere.

Le succès aussi heureux qu'inesperé de la levée du siége de Malte, attira à ce Viceroi la haine du public, & on le blâma hautement d'avoir envoyé trop tard les secours promis. Il n'avoit rien fait en cela que par les ordres de Philippe : mais ce Monarque politique, voulant éloigner de lui toutes sortes de soupçons, marqua toûjours depuis de l'aversion pour Garcie;

CHARLE IX. 1565.

il l'éloigna de la Sicile, ne lui donna plus aucune part aux affaires, & le laissa vieillir à Naples dans sa maison, comme un simple particulier.

Fêtes & Mariages en Italie.

Le bruit du départ des Turcs s'étant répandu en Italie, on en rendit graces à Dieu par des processions; & principalement à Rome, où l'on fit la nuit en signe de joie des feux d'artifice de differente espece. Le reste de l'année se passa en fêtes & en nôces. Alexandre Farnese, fils d'Octave duc de Parme, & de Marguerite sœur de Philippe, obtint en mariage, par le crédit de son oncle, Marie de Portugal sa proche parente. Le mariage fut célébré à Bruxelles, où Alexandre, après avoir longtems demeuré à la Cour d'Espagne, étoit venu depuis peu trouver sa mere, qui étoit Gouvernante des Payis-Bas, accompagné de Lamoral comte d'Egmond, & de Pierre Ernest comte de Mansfeld.

Barbe & Jeanne, sœurs de l'Empereur Maximilien, avoient été promises l'année précédente, la premiere à Alfonse duc de Ferrare, & l'autre à François prince de Florence. Ainsi l'année du deüil de la mort de Ferdinand étant passée, François envoya à l'Empereur le comte Clement Pietra, pour le mariage de Jeanne, dont on étoit déjà convenu. Le Comte alla aussi voir Ferdinand & Charle, freres de la Princesse, & les pria de la part du Prince, de lui faire l'honneur de venir à Florence, pour assister aux nôces de leur sœur. Mais ces deux Princes s'en excuserent, parce que dans ce tems-là ils ne pouvoient sans danger s'éloigner de leurs Etats. De-là le comte Pietra alla jusqu'à Cracovie en Pologne, pour voir Catherine épouse de Sigismond, sœur de Jeanne. Sigismond étant alors en Lithuanie, pour donner ordre aux affaires de ce Duché, & prendre des précautions contre les Moscovites, le Comte alla jusqu'à Vilna, pour lui rendre les mêmes devoirs. Le prince de Florence envoya aussi le comte Jean-Paul de Castelli aux Ducs de Baviere & de Cleves, qui avoient épousé deux sœurs de Jeanne; & il obtint du duc de Baviere, que Ferdinand son fils viendroit en Italie, & qu'il assisteroit à ces nôces.

Le prince de Florence vint lui-même en Allemagne, avec un grand cortége, & il salua Jeanne à Inspruck. De là il alla à Vienne trouver l'Empereur, qui lui rendit de grands honneurs. A son retour il vint à Prague, où Ferdinand passoit l'hiver; &

de là il se rendit très promtement à Florence. On étoit demeuré d'accord qu'on ameneroit en même tems Barbe & Jeanne sur les confins d'Italie, à Trente, aux dépens de l'Empereur; mais que de là elles seroient conduites chez leurs maris, & à leurs dépens. Le cardinal Christophle Madruce, homme d'une liberalité & d'une magnificence beaucoup au-dessus d'un particulier, les traita magnifiquement à Trente, dont il étoit Evêque. Le cardinal Vercelli, & bien-tôt après le cardinal Borromée légat par toute l'Italie, s'y rendirent au nom du Pape. Barbe y fut mise entre les mains du cardinal Louis d'Este frere du duc de Ferrare; & Jeanne entre les mains de Paul Jourdain chef de la maison des Ursins, gendre de Côme. De Trente, les deux Princesses furent menées en grande pompe, & avec un superbe cortége, l'une à Ferrare, & l'autre à Florence, où les nôces se firent avec beaucoup de magnificence.

Mort du Pape Pie IV, son caractere.

La joie publique causée par ces mariages fut un peu troublée par la nouvelle inopinée de la maladie du Pape, qui rappella promtement à Rome le cardinal Borromée son néveu, à qui il avoit ordonné d'assister au mariage de François de Medicis, & qui étoit en chemin pour s'y rendre. Le Cardinal arriva assez tôt, pour être présent à la mort de son oncle; il mourut le huitiéme jour de sa maladie (qui étoit l'effet de sa vie peu reglée) le 9 de Décembre, âgé de soixante-six ans huit mois & neuf jours, après cinq ans onze mois & quinze jours de Pontificat. Son corps fut porté dans la Basilique du Vatican, & enfermé pour un tems dans un cercueil de briques.

Sous son Pontificat on vit regner la paix en Italie, le repos & l'abondance dans Rome & dans les Provinces de son obéïssance: le peuple ne souffrit point, ou souffrit peu. Ses mœurs varierent: tandis qu'il étoit particulier, & qu'il possedoit sous les Papes précédens les premieres charges, il s'acquit une grande réputation, & sa vie parut reglée. Mais à peine fut-il élu Pape, que sa nouvelle dignité le faisant paroître tel qu'il étoit au fond, changea sa vie & ses mœurs. Nous avons déjà exposé ce qu'il fit dans l'affaire du Concile. Lorsqu'il fut fini, n'ayant plus de crainte ni d'inquiétude, il suivit ses inclinations, qui le porterent à bien des choses, qui n'ont pas été approuvées de tout le monde. Il fut colére en public, jaloux & envieux dans le secret, impatient & difficile lorsqu'il s'agissoit de donner

CHARLE IX. 1565.

audience, altier & dur dans ses réponses, aimant à dominer, rusé, artificieux, & grand maître en l'art de dissimuler, quoi qu'il voulût paroître simple & sans finesse : naturellement timide, mais sçachant cacher sa timidité sous une apparence de hardiesse; ingrat, & se souvenant peu des services qu'on lui avoit rendus : avare & avide d'argent, il mit tout en usage pour en tirer de tous côtez, même par des injustices criantes, & néanmoins prodigue, & aimant à le répandre : de sorte qu'il dépensa pendant son pontificat de très grandes sommes, dont la plûpart furent employées en ouvrages publics, & en bâtimens. Il buvoit & mangeoit avec excès, & étoit très voluptueux. Ce fut, à ce qu'on croit, cette vie déreglée qui avança sa mort. D'ailleurs il eut trop de foiblesse pour les enfans de ses sœurs. Comme il avoit marié cette année, peu de jours avant le carême, la sœur du cardinal Borromée avec Annibal d'Altemps, sans lui avoir payé la dot, il lui donna, étant à l'extremité, cent mille écus payables après sa mort : mais son successeur reduisit cette somme à la moitié. Etant parvenu au pontificat, il ne voulut jamais se reconcilier avec Auguste Medichino marquis de Marignan son frere, le seul capable de relever sa maison; & en cela ce Pontife, quoique vain & ambitieux, sacrifia son ambition à son ressentiment & à sa haine.

Retablissement de l'Ordre de S. Lazare.

En cette année Pie IV. avoit rétabli l'Ordre de S. Lazare de Jerusalem, dont l'origine est très ancienne, mais qui en vieillissant étoit presque entierement tombé. Il lui accorda, comme aux autres Ordres Militaires, un très grand nombre de privileges, d'honneurs, de prérogatives & d'immunitez, par une Bulle du quatre de Mai. Mais Pie V. son successeur les revoqua en partie, & les modéra la seconde année de son Pontificat, par deux Constitutions du 26 de Janvier & du 11 d'Août. On fait remonter cet Ordre de Chevalerie jusqu'au tems de S. Basile le Grand, & du Pape Damase I. vers l'an 363 sous l'Empire de Julien. Tant d'hôpitaux & de maladreries établis dans toute la Chrêtienté, sous le nom de S. Lazare, font foi de son antiquité. Mais ces premiers établissemens ayant été ruinez par les incursions des Barbares, & par l'injure du tems, Innocent III. & Honoré III. le prirent sous leur protection vers l'an 1200. Ensuite Gregoire IX. & Innocent IV. lui accorderent bien des privileges, & prescrivirent aux Chevaliers une

nouvelle forme d'élire un Grand-Maître. Alexandre IV. confirma liberalement toutes ces concessions ; & Frederic Barberousse leur ayant donné de grands biens dans la Calabre, dans la Pouïlle & dans la Sicile, ils les conserverent & les augmenterent considerablement, sous la protection des Papes Nicolas III. Clement IV. Jean XXII. Gregoire X. Urbain VI. Paul II. & Leon X. Comme cet Ordre avoit beaucoup perdu de sa splendeur, Pie IV. le releva, & lui donna Jannot de Castillon pour Grand-Maître. Jannot étant mort à Verceil l'an 1572, Gregoire XIII. qui voulut rendre l'Ordre de S. Lazare plus illustre, en donna la Grande-Maîtrise à Emanuel Philibert duc de Savoye. Ce Prince convoqua à Nice pour l'année suivante une assemblée des Chevaliers, dans laquelle il leur fit prêter serment en qualité de Grand-Maître ; & pour décorer l'Ordre, il lui prescrivit des loix & des cérémonies nouvelles, confirmées par le Pape. Il le reünit à l'Ordre de S. Maurice [1] institué par le premier duc de Savoye, dont les Ducs suivans ont tiré leur origine ; & il donna à ces deux Ordres, qui n'en firent plus qu'un, deux hospices ; l'un à Nice, & l'autre à Turin.

Le même Ordre fut d'abord établi en France. Mais comme les Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, jaloux des autres Ordres, firent leurs efforts pour abolir celui-ci, ils obtinrent enfin d'Innocent VIII. qu'il seroit éteint & reüni à celui de S. Jean de Jerusalem. La Bulle de ce Pape est de l'an 1490. Les Chevaliers Hospitaliers la tinrent long-tems cachée. Mais lorsque les Chevaliers de S. Lazare en eurent connoissance, ils en appellerent comme d'abus au Parlement de Paris l'an 1544. La cause ayant été plaidée, & Gille le Maître avocat général du Roi ayant parlé ; la Cour prononça en faveur des appellans ; & supprimant la Bulle du Pape comme abusive, ordonna que les Ordres de S. Jean & de S. Lazare demeuroient distincts & séparez.

Depuis ce tems-là, les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem (appellez aujourd'hui Chevaliers de Malte) mirent tout en usage pour obtenir par adresse ce qu'ils n'avoient pû gagner par

1 *S. Mauritii, à quo Sabaudiæ Duces genus repetunt.* Il sembleroit que les Ducs de Savoie tirent leur origine de S. Maurice ; ce qui ne se comprend pas. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'Amé ou Amedée VIII. comte de Savoye, & depuis fait premier duc de Savoye, a institué l'Ordre de S. Maurice. On a corrigé dans la traduction l'erreur qui s'étoit glissée dans le texte.

CHARLE IX. 1565.

la force, & pour faire peu à peu oublier l'Ordre de S. Lazare, s'ils ne pouvoient pas entierement l'éteindre. Ainsi ils en obtinrent la Grande-Maîtrise jusqu'à Aymar de Chattes, homme illustre par sa naissance, mais encore plus distingué par sa candeur & par sa vertu. Car quoi qu'il fût chevalier de Malte, il entreprit de rétablir l'Ordre de S. Lazare, dont il étoit le Chef; & appuyé de l'autorité du Parlement de Paris, il resolut de retirer tous les biens, qui avoient été dissipez par ses prédecesseurs, des mains de ceux qui les possedoient injustement. Etant mort dans un dessein si loüable, on mit en sa place Philibert de Nerestang, homme recommandable par sa moderation & par son courage, à qui l'Ordre de S. Lazare sera un jour redevable de sa premiere splendeur [1].

Mort de Villebon.

Cette année est remarquable par la mort de quantité de grands hommes dans la paix & dans la guerre. En France Jean d'Estouteville de Villebon, lieutenant général du duc de Bouillon dans le gouvernement de Normandie, d'une illustre naissance, mourut extrêmement âgé. Quelque tems auparavant François de Sepeaux de Vieilleville maréchal de France, ayant pris querelle avec lui à Roüen, sur quelques paroles injurieuses, parce qu'il ne lui rendoit pas les honneurs, qu'il prétendoit être dûs à sa dignité, tira sur le champ l'épée, & lui coupa un bras. Toute la reparation que Villebon, qui étoit vain, pût tirer de cette injure, fut que son bras coupé seroit porté avec pompe dans les ruës, & honorablement enterré.

Peu de tems après, Philibert Marsilli de Sipierre, gouverneur du Roi, homme de bien, & grand Capitaine, qui n'avoit rien plus à cœur, que la gloire de son Maître & la tranquilité de l'Etat, se voyant attaqué d'une maladie mortelle, demanda permission à S. M. d'aller aux eaux de Spa, pour tâcher de rétablir sa santé. Mais auparavant il avertit la Reine, que si elle vouloit le bien du Royaume, elle fit ensorte de reconcilier les Guises avec les Colignis; parce que ces deux maisons fomentoient des factions dans le Royaume, & que leur mauvaise intelligence causoit des mouvemens, qui pouroient conduire à des guerres civiles. Etant arrivé à Liége, il mourut sur la fin de Septembre, avant qu'il pût prendre les eaux.

1 On a encore essayé de le relever dans ces derniers tems, ayant l'honneur d'avoir pour Grand-Maître M. le duc d'Orleans.

Charle

Charle de Bourbon de la Roche-sur-Yon, frere puîné du duc de Montpensier, Prince aimable par sa douceur & par son équité, & qui avoit rendu de grands services à l'Etat, mourut le mois suivant. Après les fêtes données à Bayonne, ausquelles il assista, il revint à Beaupreau, dans l'Anjou, où il fut emporté par une fievre violente, & enterré dans l'Abbaye de Bellefontaine. Il ne laissa point d'enfans, car son fils unique étoit mort cinq ans auparavant à Orleans, par le triste accident dont nous avons parlé en son lieu.

De la Roche-sur-Yon

En Allemagne, mourut dans le même mois Jean Frederic le dernier des enfans de Jean Frederic de Saxe, surnommé le Constant, dépouillé de l'Electorat. Après avoir été malade presque toute sa vie, il la finit à Iene âgé de vingt-sept ans. Son corps fut porté à Weysmar, & mis dans le tombeau de ses ancêtres, par les soins de Jean Guillaume son frere.

De Jean Frederic de Saxe.

Le 12 de Decembre, Jean Ranzau d'une illustre maison de Holstein, après s'être rendu célébre par ses voyages, par ses travaux continuels dans la guerre & dans la paix, sous trois Rois de Dannemarc, & par la guerre de Dietmarsie qu'il venoit de terminer heureusement, mourut enfin dans son payis, dans sa soixante & quatorziéme année, laissant deux fils, Henri & Paul, dignes heritiers de la gloire & de la vertu de leur pere.

De Ranzau.

Le même jour périt malheureusement Joachim Nerrhausen, Chevalier de la Toison d'or, Chancelier de Bohême, qui avoit eu d'illustres & importans emplois sous Ferdinand & sous Maximilien, & qui avoit toûjours été l'ennemi des Protestans. Ayant demandé la permission de se retirer, & étant monté le matin dans une chaise de poste, le pont de Vienne sur lequel il passoit, se rompit: il tomba dans le Danube avec sa chaise, & se noya. Son cocher se sauva à la nage, avec six cavaliers qui l'accompagnoient.

De Nerrhausen.

Le 6 de Mai de la même année un accident presqu'aussi funeste fit perdre la vie à George Sigismond Selden, dont nous avons souvent parlé. Il fut Vice-chancelier de Charle-Quint & de Ferdinand. Retournant de sa maison de campagne à Vienne dans une chaise, avec Jean Ulric Zazi, & lisant des pseaumes avec attention, il tomba de sa voiture : sa tête porta si rudement sur une pierre, qu'il en fut blessé à mort.

De Selden.

CHARLE IX. 1565.

DE SONNECK. A la fin de l'année Jean Ungnad de Sonneck, illustre par sa naissance, & par son merite, mourut à Vintriz, place forte de la Suabe, dans un âge très-avancé. Son corps fut porté à Tubinge, & inhumé par les ordres de Christophle duc de Wirtemberg auprès du tombeau d'Ulric pere de ce Prince. Lorsque Sonneck commandoit pour Ferdinand dans la Stirie, & la Carinthie, il quitta son payis à cause de la Religion. Le duc de Wirtemberg lui ayant offert une retraite, il demeura quelque tems à Aurach, où un zele ardent pour étendre la Religion chrétienne le porta à faire traduire avec de grandes dépenses la Bible, & quelques écrits des Théologiens en langue Turque & Sclavonne, & de les faire porter & distribuer dans les payis où ces langues sont en usage. Exemple de pieté, louable & digne d'être transmis à la posterité, pour être suivi par les Princes, & par ceux qui sont plus riches que n'étoit l'illustre Sonneck.

DE RATZEWIL. Dans la Lithuanie Nicolas Ratzewil duc d'Olika, & Palatin de Wilna mourut le 28 de Mai. Il étoit allié à Sigismond Auguste, qui avoit épousé en secondes nôces Barbe cousine germaine de Ratzewil. C'étoit un homme d'un grand esprit & d'un grand courage ; & nous avons fait voir que la Pologne est redevable à son adresse & à son habileté de la conquête de la Livonie. Ayant embrassé la Religion Protestante, il fut le premier qui fit faire des assemblées dans la Lithuanie, à Wilna, dans son palais, vis-à-vis l'Eglise de saint Jean. Il fit traduire à ses dépens la Bible en langue vulgaire selon l'Hebreu & le Grec, à l'usage des peuples de Pologne. Il laissa en mourant quatre enfans, Christophle qui succeda à ses titres, George qui fut depuis Cardinal, Albert qui épousa Anne, fille de Gotard duc de Curlande. Gotard fit ce mariage pour reconnoître en la personne du fils les obligations qu'il avoit au pere ; & enfin Stanislas. Tous les quatre rejetterent la nouvelle religion que leur pere avoit embrassée, & firent profession de l'ancienne.

D'ALEXANDRE DE ALE'S. L'année 1565 ne fut pas moins funeste aux personnes célébres dans les sciences & les belles lettres. Alexandre de Alés Ecossois, Théologien de grande réputation parmi les Protestans, mourut le 17 de Mars à Lipsick, où il avoit enseigné pendant vingt ans.

DE MATHEZ. Le 7 d'Octobre déceda Jean Mathez de Rochlitz ; il

enseigna long-tems dans la vallée de Joackimsthal, payis rempli de métaux, ce qui lui donna lieu de beaucoup écrire en Allemand sur la nature & les différentes especes des fossiles. Ayant prêché un matin sur la resurrection du fils de la veuve de Naïm, & ayant enseigné comme Luther, que dans la vie future tous ceux qui auront vêcu avec pieté, seront rendus à leurs parens & à leurs amis, & qu'ils se connoîtront les uns les autres, il mourut trois heures après d'une mort assez semblable à celle de Luther, n'étant pas vieux, puisqu'il étoit à peine dans sa cinquante-deuxiéme année.

DE JEAN LANGE.

Jean Lange mourut dans un âge plus avancé, puisqu'il avoit quatre-vingts ans. Il étoit né à Leoberg en Silesie : il fut très-sçavant en medecine, & contribua par ses doctes écrits à perfectionner cet art. Il mourut le 21 de Juin à Heidelberg, où il avoit été long-tems premier Medecin des Electeurs Palatins.

DE CONRAD GESNER.

Enfin la mort de Conrad Gesner de Zurich acheva l'année : mort qui doit être d'autant plus deplorée qu'il avoit à peine quarante-neuf ans. Il étoit digne d'une plus longue vie, & ceux qui voudront juger de ses années par le grand nombre de livres très-bons & très-utiles, qu'il a, ou composés, ou éclaircis, ou donnez au public, croiront qu'il a vêcu fort long-tems. Il commença ses études en France, à Paris & à Bourges. Delà, comme il excelloit en toute sorte de sciences, & qu'il sçavoit parfaitement le Grec & le Latin, après avoir voyagé en Italie, il retourna en son payis, où il professa la Medecine ; & gagé par le public, il y enseigna la Philosophie, dont il expliqua particulierement la partie qui traite de l'histoire naturelle. Il mit aussi le premier au jour quantité d'ouvrages des anciens, & principalement des Théologiens. Il joignit à sa profonde érudition la passion extrême qu'il eut toute sa vie, de contribuer à la facilité des études. Se sentant frappé de la peste, & les forces commençant à lui manquer, il se leva de son lit, non pour donner ordre à ses affaires domestiques, mais pour ranger ses écrits, afin que ce qu'il n'avoit pû faire imprimer pendant sa vie, le fût après sa mort pour l'utilité publique. Il étoit uniquement occupé de ce travail, auquel ses forces ne suffisoient plus, & du soin de son salut éternel, (car il avoit renoncé à tout le reste :) il disoit même agréablement à ses amis qu'il plioit bagage pour s'en aller ; lorsque la mort

CHARLE IX. 1565.

le surprit : de sorte que l'on eût dit qu'elle nous envioit les derniers ouvrages de ce grand homme. Néanmoins ils ne périrent pas tous ; car après sa mort cette bibliotheque qu'il avoit ainsi rangée, fut comme un riche trésor, dont on en tira un grand nombre, que Gaspard Wolf publia, & qui renouvellent chaque jour la douleur qu'on a de l'avoir perdu. Josias Simler prononça son oraison funebre, & Beze fit son éloge en très-beaux vers ; il y dit entr'autres choses que la nature le pleuroit, comme le fidele dépositaire de ses secrets, & qu'elle seroit à l'avenir comme muette, si son confident ne parloit pas lui-même pour elle après sa mort. Gesner mourut le 22 de Decembre.

DE TURNEBE.

La France perdit encore cette année Adrien Turnebe (ou Tourneboeuf) un des plus grands ornemens de son siécle. Il étoit né à Andely-sur-Seine d'une famille noble, mais peu riche. Il excella dans toutes les especes de connoissances, & il brilla par l'éclat de toute sorte de vertus. Il commença d'abord par enseigner les belles Lettres, les langues Grecque & Latine au College Royal à Paris. Il y professa ensuite la Philosophie. Il nous a laissé plusieurs monumens d'une rare érudition. Après avoir donné au public un ouvrage digne de l'immortalité, intitulé *Adversaria* ; une mort prématurée l'enleva le 12 de Juin, à l'âge de cinquante-trois ans, au grand regret de tous les états & de toutes les conditions, qui prirent autant de part à la mort de ce grand homme, que s'il avoit appartenu à chacun d'eux. Le jour même de sa mort, son corps, comme il l'avoit ordonné par son testament, fut porté à neuf heures du soir sans aucune cérémonie, accompagné d'un petit nombre de ses amis, dans le cimetiere des Ecoliers, où il avoit choisi le lieu de sa sepulture, & où il se souvenoit que Jacque Dubois, célébre Medecin, avoit voulu être enterré quelques années auparavant. Comme il avoit fait les délices de tous les gens de biens, & de tous les sçavans pendant sa vie, ils semblerent après sa mort disputer avec une ardeur & une émulation incroyables à qui lui donneroit plus de loüanges. Parmi les Catholiques Jean Daurat, & Denis Lambin professeurs au College Royal, Pierre Ronsard, Germain Vaillant de Climpont, Jean Passerat, Alfonse d'Elbene, depuis Evêque d'Alby, & Nicolas fils de cet Angelo Vergelio de Candie, auteur de ces beaux caracteres Grecs

qui font l'admiration & le plaisir de ceux qui les voyent : parmi les Protestans Jean Mercier, Luc Fruter, & beaucoup d'autres lui firent des épitaphes en vers. Mais comme les esprits étoient alors divisez au sujet des nouveaux troubles qui agitoient la Religion, & qui formoient deux partis; chacun s'efforçoit de mettre le mort de son côté : ceux qui avoient retenu l'ancienne Religion, & ceux qui avoient embrassé la nouvelle, étoient également persuadez qu'ils donnoient un grand poids à leur cause, & qu'ils fortifioient beaucoup leur parti, en disant que Turnebe s'étoit déclaré pour eux en mourant.

D'Antoine Govea.

Un peu après, Antoine Govea paya dans le mois de Septembre le tribut à la mort. Il étoit Portugais de naissance, & il disoit ingénuëment qu'il étoit François par adoption. André Govea son oncle l'ayant amené en France lorsqu'il étoit encore enfant, & qu'il n'avoit pas les premiers élemens des belles lettres; il étudia si bien, & avec tant de succès les humanitez, que personne n'écrivoit plus purement que lui en Latin, & ne faisoit mieux des vers. Il fit ensuite de si grands progrès dans la Philosophie d'Aristote, qu'il entreprit dans sa grande jeunesse de défendre ce Philosophe contre Pierre Ramus, ou de la Ramée, son grand aversaire : il remporta beaucoup de gloire & de loüanges dans ce combat. Il sembla que son esprit étoit également capable de toutes les sciences, & qu'il pouvoit réussir dans toutes ensemble, comme d'ordinaire tout homme peut réussir en une seule; Emilie Ferret qui enseignoit le Droit civil à Avignon, voyant Govea occupé à Lyon à des études particulieres, l'invita de venir dans son école apprendre cette science si embarassée, si laborieuse, & si difficile. Govea y fit en peu de tems des progrès si rapides & si étonnans, qu'il trouva le moyen d'expliquer par l'antiquité les questions les plus épineuses du Droit, avec tant de netteté & de précision, que Jacque Cujas écrivant il y a plus de onze ans à Toulouse sur les titres d'Ulpien, témoigna que si on lui demandoit son sentiment sur les interpretes ou commentateurs du Code de Justinien, il donneroit la palme à Govea sur tous ceux qui ont été & qui sont encore. Au moins ai-je oüi dire à Cujas même, lorsque j'étudiois sous lui à Valence, & souvent depuis, qu'il avoit toûjours eu cette idée de Govea, & qu'il

CHARLE IX. 1565.

craignoit même alors qu'il ne lui enlevât la gloire qu'il espéroit acquerir dans cette profession ; il l'a depuis meritée, de l'aveu de tout le monde, par une étude continuelle, & par le travail infatigable d'une longue vie. Ainsi Govea enseigna le droit civil à Toulouse, à Cahors, à Valence, & à Grenoble. Il ne s'attacha point aux Interprétes ou Commentateurs, dont le nombre est infini ; & par tout il eut une très-grande quantité d'auditeurs & de disciples. La guerre s'étant allumée dans ce Royaume, qu'il aimoit passionnément, il se retira en Italie, où il trouva, à la recommandation de Marguerite, épouse de Philibert duc de Savoye, un honnête repos dans sa Cour ; il fut reçû Conseiller au Conseil secret de ce Prince. Govea mourut à Turin d'une maladie contractée, disoit-on, pour avoir mangé trop de melons. C'est le seul à qui tous les sçavans d'une commune voix ayent accordé la gloire si rare dans ce siécle, d'être en même tems grand Poëte, grand Philosophe, grand Jurisconsulte. Au reste ce grand homme déclaroit par reconnoissance, qu'il étoit redevable de tous ces avantages à l'air de la France, qu'il avoit respiré dès sa plus tendre jeunesse.

GUILLAUME PHILANDER.

J'avois presque oublié Guillaume Philander, né à Châtillon sur Seine, qui mourut cette année. Avant sa mort il s'étoit lui même en quelque façon enseveli dans le silence. Les beaux écrits qu'il publia sur Vitruve, lorsqu'il étoit à Rome dans la maison de George d'Armagnac, alors ambassadeur de François premier, & depuis Cardinal, font assez connoître ce qu'il valoit. Ces sçavans écrits témoignent la profonde connoissance qu'il avoit des antiquitez Romaines, & les progrès qu'il auroit pû faire dans les belles Lettres, qu'on commençoit à cultiver, dans toutes les especes de Sciences, & sur tout dans les mathématiques, s'il n'avoit pas tenu une conduite toute contraire à la vie sobre & laborieuse, qu'il avoit d'abord embrassée. Ayant été honoré à Rome du droit de Bourgeoisie, avec l'applaudissement unanime de tous les Ordres de la ville ; & étant revenu en France, non-seulement il abandonna l'étude le reste de ses jours ; mais il se laissa abâtardir par la paresse : enfin s'étant oublié lui-même, il merita de l'être de ses amis, à qui il avoit été autrefois si connu par sa rare érudition, & il mourut à Toulouse le 20 de Fevrier âgé de soixante ans, moins

accablé de vieilleſſe, que conſumé & abbatu par la lâche oiſiveté, dans laquelle il avoit langui depuis pluſieurs années. L'archevêque de Toulouſe, ſon magnifique Mecéne, le fit enterrer dans un des bas côtez de l'égliſe de S. Etienne, en conſideration de ſon ancien merite, dont ce Prélat avoit conſervé la memoire. Philander avoit promis d'enrichir le public de beaucoup d'ouvrages ſur la peinture & la ſculpture des anciens. Il avoit auſſi fait pluſieurs découvertes dans les mathématiques : pluſieurs ont dit avoir vû à Toulouſe ſes écrits en ce genre, dont tous les amateurs des ſciences ont d'autant plus regreté la perte, ou la ſuppreſſion, qu'ils les ſouhaitoient avec plus d'ardeur. Si cela eſt vrai, je ſerois d'avis que l'on priât les Plagiaires qui les retiennent, de donner plûtôt les écrits d'un ſi grand homme, ſans y mettre ſon nom, ou ſous des noms étrangers, (ce que nous avons dit être arrivé à Pierre Giles,) que de priver la république des Lettres du fruit de tant de travaux ſi utiles & ſi glorieux.

CHARLE IX. 1565.

Cette année enleva encore Kyrico Strozzi, gentilhomme Florentin. Il mourut à Piſe de la pierre (maladie ordinaire aux gens de lettres) dans ſon année climaterique le ſix de Décembre. Il y avoit vingt ans qu'il enſeignoit en cette ville la Philoſophie d'Ariſtote, après l'avoir enſeignée huit ans à Boulogne. Auparavant, étant encore fort jeune, il avoit fait des leçons publiques, & avoit diſputé dans l'académie de Florence, ſuivant la coûtume du payis. Il y avoit enſuite enſeigné, avec un grand applaudiſſement, la langue Grecque & la Philoſophie. Il ajoûta aux huit livres de la politique d'Ariſtote, que nous avions, un neuviéme & un dixiéme, écrits en Grec, dans leſquels il a tâché de prendre le ſtile & l'eſprit de ce grand homme. Il a auſſi ſuppléé les livres de la metaphyſique, & s'eſt ſervi pour cela des commentaires des Arabes.

KYRICO STROZZI.

Jean Grollier, ou Grollerius, merite bien d'être mis en la compagnie de tous ces grands hommes. Il étoit né à Lyon d'une très ancienne famille, qui a toûjours tenu un rang diſtingué, & d'où ſont ſortis Imbert du Soleil, & Antoine de Servieres ; qui dans ces derniers tems de troubles ont toûjours défendu, avec beaucoup de conſtance & de fermeté, les intérêts du Royaume & l'autorité du Roi. Jean Grollier ayant eu dès ſa jeuneſſe un très grand goût & une forte paſſion pour

JEAN GROLLIER, *ou* GROLLERIUS.

CHARLE IX. 1565.

les lettres, il entra, quoique fort jeune, dans une très étroite liaison d'amitié avec Budé, qui étoit déja vieux; & dépuis étant trésorier des troupes Françoises dans le Milanez, il fit imprimer à Venise par Alde Manuce, l'admirable ouvrage de Budé, *de Asse*, l'an 1522. Il avoit tant d'inclination pour les gens de lettres, que quoique François, il gagna l'estime & l'amitié de tous les sçavans d'Italie: en sorte que plus quelqu'un se distinguoit par son sçavoir, plus il s'empressoit de meriter les bonnes graces du jeune étranger. Louis Cœlius Rhodiginus, le plus célébre des sçavans de son siécle en Italie, lui dédia son ouvrage *des anciennes leçons*, comme à celui qui après son Prince étoit le plus grand protecteur & le plus liberal Mécéne des gens de lettres. Les François ayant depuis été chassés d'Italie, Grollier exerça en France, avec beaucoup de fidelité & d'éxactitude, la charge de Trésorier, avant qu'elle eût été avilie par le grand nombre de ceux qui portent ce titre. Il conserva toûjours dans l'exercice de cette charge le même amour pour les belles lettres, recuëillant avec soin un grand nombre de medailles anciennes, & de très bons livres. Il n'épargnoit rien pour cela; & comme il aimoit l'ordre & la propreté en tout, il se fit une bibliothéque si élégante, si bien entenduë, & d'un si grand goût, qu'on pouvoit la comparer à celle d'Asinius Pollio, qui fut la premiere qui parut à Rome. Il avoit tant de livres, malgré les liberalités qu'il en fit à ses amis, & les divers accidens qu'ils essuyerent, que les bibliothéques les mieux assorties qu'on voit à Paris & dans les autres lieux du Royaume, n'ont pas de plus grand ornement, que celui qu'elles reçoivent des livres de Grollier. Ses médailles de cuivre qui sont les meilleures & les plus recherchées, ayant été portées de Paris en Provence, pour être venduës en Italie; le Roi ne voulant pas que la France fût privée d'un si grand trésor, les fit racheter à grand prix, & les fit mettre dans son cabinet, avec plusieurs autres monumens de l'antiquité, qu'il avoit déjà. Pendant que ce grand homme, d'ailleurs irreprochable, s'occupoit très serieusement à contenter la loüable curiosité qu'il avoit pour les belles choses; des envieux l'accusérent, & mirent sa fortune & sa vie même en danger. Il auroit peut-être succombé, si son innocence, en laquelle seule il se confioit sans implorer le secours de ses amis, n'avoit été défenduë par

Christophle

Christophle de Thou mon pere. Ce Magistrat ne se servoit de l'autorité & du crédit qu'il avoit dans le Parlement, & dans la ville, que pour défendre les gens de bien contre les calomniateurs, les petits & les foibles contre les grands & les puissans, & les sçavans contre les ignorans. Grollier continuant toûjours le même genre de vie, & toûjours également curieux & arrangé, parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingt six ans. Enfin après avoir rendu de grands services à l'Etat & à la république des lettres, il mourut en cette année le 22 d'Octobre, dans sa maison à Paris : il fut enterré dans le fauxbourg, auprès du grand Autel de l'église de l'Abbaye S. Vincent, maintenant appellée S. Germain.

Suite de la guerre du Nord.

Dans le même tems, les Polonois reprirent en Livonie la ville & le port de Pernaw, dont les Suedois s'étoient rendus maîtres trois ans auparavant. On croit que ce fut par la trahison des Cavaliers Allemands, qui avoient servi le roi de Suede. Voici comme la chose se passa. Après que le roi de Suede eut payé & congedié les Allemands qui étoient à son service, quelques-uns resterent dans la ville, & convinrent avec ceux qui étoient passés au service du roi de Pologne, & de Gotard duc de Curlande lieutenant genéral de son armée, qu'ils ouvriroient la porte, & qu'ils les feroient entrer dans la ville à un certain jour. Ainsi ceux qui étoient demeurés dans Pernaw, feignant de vouloir dire adieu aux habitans, firent préparer un grand souper à leurs amis, dans la maison d'un Senateur qui demeuroit auprès de la porte, & qui en avoit les clefs. Les Senateurs & les autres conviez étant ensevelis ou dans le sommeil ou dans le vin, ils prirent ces clefs, & firent entrer, sans coup férir, la troupe de cavalerie, avec laquelle ils étoient d'intelligence, & qui avoit fait douze milles le jour précédent. Aussi-tôt qu'ils furent entrés, ils publiérent qu'on ne feroit point de mal aux Allemands, pourvû qu'ils n'entreprissent rien de leur côté ; ils tuerent en même tems tous les Suedois qu'ils rencontrerent. Cela arriva le dernier jour d'Avril.

Les Suedois qui étoient restés, se retirerent dans le château, & après l'avoir tenu plus de quarante jours, ils se rendirent enfin avec armes & bagages la veille de la Pentecôte, qui étoit en cette année le 24 de Juin. Le roi de Pologne mit une garnison dans la ville & dans le château. Mais comme ceux qui y

CHARLE IX. 1565.

furent mis, enflez de ce succès, & devenus insolens, faisoient souvent des courses jusque sous les murailles de Revel, ils furent enfin surpris & défaits par les Suedois dans une chesnaye proche de la ville, où ils s'étoient postés. La trahison, dont nous venons de parler, ayant fait passer les Allemands parmi les étrangers pour des gens inconstans & de mauvaise foi, le Moscovite craignit qu'une pareille trahison ne lui fît perdre la ville de Derpt; il en retira les Allemands, & les fit venir plus avant dans le payis.

Les vaisseaux de Dannemarck & de Lubec ayant passé tout l'hiver dans la mer Baltique, comme en sentinelle, au port de Stralsund, où étoit le meilleur Arsenal que les Suedois eussent en Allemagne, pour empêcher qu'on n'en emportât des munitions de guerre dans le royaume de Suede, il parut inopinément le 22 de Mai une flotte Suedoise de quarante-huit vaisseaux, qui les écarta. Quatre de ces vaisseaux se retirerent à Gripswalde, & furent sauvés par l'entremise des Ducs de Pomeranie; à condition qu'ils demeureroient là jusqu'à la fin de la guerre, & qu'on renvoyeroit les soldats & les matelots. Ainsi la mer étant libre, environ soixante vaisseaux firent voile des Places maritimes, & passerent en Suede: la flotte victorieuse des Suedois arriva le premier de Juin au port de Lubec, à l'embouchure du Trave. Mais ayant envain tenté de s'en emparer, elle retourna vers Copenhague, au-dessus de Moen & de Falster; & elle s'arrêta quelques jours à la vuë d'Ellebogen *, où elle fit payer aux Flamands, & aux autres qui passoient le détroit pour venir dans la mer Baltique Orientale, le droit qu'on a coûtume de payer aux Danois; car la flotte de Dannemarck n'étoit pas encore équipée. A peine les vaisseaux Danois furent-ils joints à ceux de Lubec, que par un accident qui fut d'un malheureux présage, le feu prit au vaisseau Amiral de Lubec, nommé l'Ange, par la faute des matelots qui ne faisoient pas assez bonne garde.

* Les Flamands l'appellent ainsi: son vrai nom est Malmoen.

Bien-tôt il y eut un long & rude combat, dont les Suedois sortirent victorieux, mais la victoire fut ensanglantée. Le vaisseau Danois Amiral, qui portoit onze cens hommes, s'étant vigoureusement défendu pendant deux jours contre six vaisseaux Suedois, qui l'enfermerent de toutes parts, fut enfin pris; tous ceux qui étoient dedans ayant été ou tuez ou blessez, il en

resta à peine vingt-cinq, qui tomberent entre les mains des Suedois, avec Othon Rud Amiral. Un autre grand vaisseau Danois, appellé le Christophle, fut criblé de coups, & coulé à fond. Le principal vaisseau de Lubec, nommé le Maure, qui avoit été investi par cinq vaisseaux Suedois, & qui après en avoir repoussé un, en voyoit toûjours succeder d'autres, s'échapa enfin, après un combat qui dura tout un jour, & après avoir eu un grand nombre d'hommes tuez, & trois cens blessez. Les vaisseaux Suedois, le Lion, le Gryphon, le Cygne de Finlande, & l'Hercule, perirent dans ce combat : les Danois prirent le S. George avec tous les soldats qui étoient dessus. Les Suedois par cette victoire se rendirent les maîtres, pendant tout l'été & toute l'automne, de la mer Suedoise Orientale.

Cependant Eric fit passer ses troupes de terre par la Westgothie, pour secourir celles qui étoient occupées au siége d'Elsimbourg. Mais ayant appris que le siége étoit levé, afin que son voyaye ne parût pas avoir été inutile, il tourna ses forces contre la ville de Warburg dans le Halland, place très-forte sur la mer, & il la prit de force au mois d'Août. Les Danois accoururent aussi-tôt, dans l'espérance de la reprendre ; mais ce fut sans succès. Leurs efforts néanmoins ne furent pas entierement inutiles ; car Daniel Ranzau, Général de l'armée Danoise, ayant appris qu'il venoit de nouvelles troupes de Suede au secours des assiégez, leva le siége, alla au devant de l'ennemi jusqu'à la riviere de Schwarter, livra bataille aux Suedois, les mit en fuite, & prit leur canon. Mais la joie de cet heureux succès fut bien diminuée, par la perte qu'il y fit de beaucoup de braves gens, & sur tout de cinquante gentilshommes de la principale noblesse de Dannemarck.

Tandis que la mer étoit comme fermée, par la guerre entre la Suede & le Dannemarck, & qu'on ne pouvoit naviger sûrement sur la mer Baltique, pour commercer avec les Moscovites à Nerva dans la Livonie, les Anglois s'ouvrirent un nouveau chemin pour aller les trouver. Ayant passé toute la Norvege, la Finmarck, le Siriefinland, la Finlappie & la Barmie, par delà le soixante-treiziéme degré de latitude ; & de-là retournant vers le Midi, ils arriverent au port S. Nicolas situé au soixante-huitiéme degré de longitude. Les Flamands à leur exemple prirent le même chemin.

CHARLE IX. 1565.

Cependant les Princes voisins & les villes, qui se sentoient fort incommodez par l'interruption du commerce, faisoient tous leurs efforts par leurs Députez, pour porter les Rois de Suede & de Dannemarck à faire la paix; les Ducs de Pomeranie leur avoient envoyé pour cela Jacque Citzewitz & André Borck, qui revinrent sans avoir rien conclu. Les deux Rois témoignerent cependant qu'ils n'étoient pas éloignés de se concilier, & qu'ils n'aimoient pas à répandre le sang.

L'Assemblée de Rostoch qu'on avoit tenuë l'année précédente, pour parvenir à un Traité de paix, s'étoit separée sans rien conclure, parce qu'Eric roi de Suede n'y envoya pas ses Plénipotentiaires, sous pretexte qu'on ne lui en avoit pas donné avis assez tôt: les Envoyez de Frederic roi de Dannemarck, & de l'électeur de Saxe, solliciterent alors auprès de l'empereur Maximilien un mandement Imperial, pour défendre de transporter de l'Allemagne en Suede, ni armes, ni munitions, ni marchandises. Ulric Mordeysen, chancelier de l'électeur de Saxe, ne servit pas bien son maître en cette occasion; il crut que le roi de Dannemarck faisant la guerre au roi de Suede sans necessité, il n'étoit pas à propos d'empêcher le commerce de l'Allemagne avec la Suede. Comme il arrêta, par les amis qu'il avoit à la Cour de l'Empereur, la publication du mandement Imperial, le duc de Saxe, à l'instigation de sa femme, sœur du roi de Dannemarck, le dépoüilla de sa charge, & mit en sa place George Cracow. Quoi qu'on fît de grandes instances pour obtenir la publication du mandement, l'Empereur ne voulut pas l'accorder, qu'il n'eût auparavant sommé le roi de Suede, de chercher les moyens de faire la paix; & qu'il ne lui eût envoyé quelqu'un, pour l'engager à s'en rapporter à lui, sur tous les differens qu'il avoit avec les Rois de Pologne & de Dannemarck, & ceux de Lubec; & à faire une Tréve en attendant. Mais comme le roi de Suede retint trop long-tems l'envoyé de l'Empereur; Maximilien, qui étoit à Vienne, fit enfin publier le mandement dans le mois de Decembre.

Affaire de Rostoch.

Sur ces entrefaites, il s'éleva un differend à Rostoch, entre le Senat & le Peuple; le Senat s'attribuoit exclusivement le droit de recevoir les comptes publics; le Peuple prétendoit avoir celui d'être présent à ces redditions de compte. Les ducs de Meckelbourg, Jean Albert & Ulric, qui prétendoient que

leurs prédéceſſeurs, dont ils étoient héritiers, avoient depuis plusieurs ſiécles des droits ſur cette ville; & qui n'avoient pû juſqu'alors les exercer, parce que les Bourgeois avoient toûjours été les plus forts, crurent que l'occaſion de faire valoir leurs prétentions, étoit trop favorable pour la laiſſer échapper. On avoit dès l'année précédente porté cette affaire devant Ferdinand. Ce Prince qui n'avoit rien plus à cœur que de conſerver la paix en Allemagne, donna commiſſion à Jean Albert d'examiner ce procès, & de le terminer par les voies de droit. L'Empereur accorda cette commiſſion d'autant plus aiſément, que le Syndic & le Conſul de Roſtoch, ou gagnés par les promeſſes d'Albert, ou pouſſés par quelqu'autre motif, avoient demandé à l'Empereur, au nom des habitans de Roſtoch, que l'affaire fût renvoyée aux deux Ducs de Meckelbourg freres, qui gouvernoient ce payis par indivis, & avec une égale puiſſance. Ce n'étoit pas l'avis des plus ſages & des plus prudens, qui conſeilloient & preſſoient fortement les autres de terminer leurs differends, dans leur ville, entr'eux, & ſans y appeller qui que ce fût, pour en être le juge ou l'arbitre. Mais le Syndic l'ayant emporté par ſon crédit & par ſon autorité, l'affaire fut portée aux Princes; & dès l'année précédente elle fut pluſieurs fois plaidée, devant eux, ſans aucun ſuccès, à Guſtrow & à Dobberan.

Cependant la premiere commiſſion étant finie par la mort de Ferdinand, on en obtint une autre de Maximilien, à la ſollicition du même Syndic; mais adreſſée ſeulement à Jean Albert, par laquelle on lui donnoit pouvoir de terminer à l'amiable, ou par les voies de droit, les differends des habitans de Roſtoch; avec cette clauſe: Que s'il étoit neceſſaire, il pourroit contraindre par les armes la partie qui ne voudroit pas obéïr. Albert autoriſé par cette commiſſion Imperiale, ſans conſulter Ulric ſon frere, & n'ayant communiqué l'affaire qu'à Jean électeur de Brandebourg, leva des troupes, ſous prétexte qu'on ne pourroit rien conclure par les voyes de la douceur & de la raiſon avec des gens ſi opiniâtres. Le 19 d'Octobre il alla camper auprès de Neuſtat ſur l'Eld, avec un corps de cavalerie commandé par Reimar Winterfelt. Ce Commandant, qui avoit pris les devants, étant venu rapporter, comme l'on en étoit convenu, que le chemin étoit ouvert au Prince, on mit en

CHARLE IX. 1565.

délibération entre les Chefs, s'il étoit à propos, l'infanterie n'étant pas encore arrivée, d'attaquer une si grande ville, munie de fossez, de remparts, & de fortes murailles, avec la seule cavalerie, qui pourroit être aisément arrêtée, en tendant des chaînes à l'entrée des ruës & des places : tous furent d'avis qu'il falloit nécessairement attendre l'infanterie. Le Prince alla loger à un village nommé Polchow ; où ayant changé de dessein, il entreprit de sonder, non les forces de la ville, mais les dispositions des habitans.

Le Senat & le Peuple de Rostoch, malgré leurs differends, se reünirent à la vuë du danger commun, dont ils étoient menacez, & envoyerent leurs Deputez à Albert. Ce Prince leur fit voir la commission Imperiale, & leur déclara qu'il étoit venu par les ordres de l'Empereur, pour terminer leurs differends à l'amiable, ou par les voies de droit, & rendre à la ville de Rostoch sa premiere tranquilité. Que s'ils le recevoient paisiblement, il ne toucheroit ni à leurs biens, ni à leurs privileges, ni à leurs immunitez ; mais que s'ils n'obéïssoient pas, il avoit ordre de S. M. I. de rassembler contr'eux le secours de tout le cercle de la Basse-Saxe.

Les habitans de Rostoch furent frappés de ce discours. Ils étoient destitués de tout ce qui étoit nécessaire pour se défendre ; ils se trouvoient épuisés par la peste qui avoit ravagé leur ville, & enlevé près de neuf mille personnes ; ils étoient d'ailleurs pressés par le respect dû à l'Empereur, & par les exhortations du Syndic. Ainsi après bien des conférences, & plusieurs voyages de leurs Députez, ayant obtenu du Prince un écrit signé de sa main, & scellé de son sceau, par lequel il promettoit de garder religieusement les paroles qu'il leur avoit données, le lendemain, qui étoit le jour de la fête de S. Simon & S. Jude, ils ouvrirent à Jean Albert les portes de leur ville.

Lorsqu'il fut dans Rostoch, & qu'il eût encore une fois donné sa parole, il fit assembler le dernier d'Octobre dans le Palais, le Senat & soixante-huit habitans, & leur fit lire publiquement le mandement Imperial. Puis ayant remis devant leurs yeux leurs différends passés, & éxagéré dans un long discours la rebellion des habitans contre leurs Princes & contre le Senat ; il abolit le Conseil des soixante ; il ordonna de représenter les

Lettres, par lesquelles le Senat donnoit pouvoir au Peuple de créer des Tribuns, lorsqu'il arrivoit quelques fâcheuses conjonctures, avec permission à ces Tribuns d'assister & de s'opposer même aux déliberations du Conseil. Jean Albert fit brûler ces lettres.

CHARLE IX. 1565.

Le Senat, qui voyoit que par là les bourgeois étoient reduits à leur devoir, & qu'on lui avoit rendu sa premiere autorité, s'en rejoüit d'abord, & donna de grandes loüanges à l'équité & à la justice du Prince; il ne pouvoit assez le remercier de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Mais cette joie fut bientôt changée en tristesse: le Prince deux jours après demanda au Senat les clefs de la ville; & il y fit entrer le reste de son armée, qui subsista aux dépens des habitans pendant neuf mois. Ensuite il se fit compter 63000 Joachims pour les frais de la guerre: enfin il désarma les habitans, & les mit dans la triste necessité de déliberer entr'eux, non sur la maniere de terminer leurs différends, mais sur les moyens d'appaiser le Duc, & de se dérober au joug insuportable qui menaçoit leur liberté. Cependant ce Prince assuroit tous les jours avec une extrême dissimulation, qu'il ne desiroit que la tranquilité de la ville; & qu'il retireroit & congédieroit ses troupes, aussi-tôt que les differends seroient accommodés. Il arriva alors une chose, qui renversa entierement les projets d'accommodement, qui étoient sur le point d'être conclus. Ulric frere d'Albert, indigné que ce Prince eût entrepris cette expedition, sans lui en avoir parlé, & que les habitans de Rostoch l'eussent reçû dans leur ville, leva des troupes, laissa une garnison dans Buzow, & alla à Brunswich, pour obtenir du secours des Etats de la Basse-Saxe qui y étoient assemblez. D'un autre côté Maximilien irrité qu'Albert eût fait un usage de sa commission bien contraire à ses intentions, écrivit de Vienne le premier de Décembre, que cette expédition d'Albert lui avoit fort déplu; & ordonna de congédier aussi-tôt tous les gens de guerre.

Cependant comme Albert alléguoit pour sa justification le mandement même de l'Empereur; qu'il soûtenoit n'avoir point passé les bornes qui lui avoient été prescrites; & qu'il promettoit de n'inquiéter personne; Maximilien renouvella ses premiers ordres, & ordonna qu'on tînt les paroles données aux habitans de Rostoch, de ne point toucher à leurs privileges; &

CHARLE IX. 1565. qu'on leur rendît les terres & les heritages, dont on s'étoit emparé dans le premier siége. Mais voyant qu'il ne s'agissoit plus que du différend entre les deux freres, ducs de Meckelbourg, il envoya Bogislas Felix Hassenstein président de la Basse-Lusace, & Ernest Rechberg, pour juger la contestation excitée entre les deux freres, & pour faire au plûtôt congédier les troupes. Ce différend donnoit d'autant plus d'inquiétude à l'Empereur, qu'il sçavoit que l'un des deux freres favorisoit le roi de Dannemarck, dont il étoit allié, & que l'autre étoit pour le roi de Suede; & qu'il craignoit que cette querelle n'attirât en Allemagne une guerre, qui jusque-là n'étoit qu'une guerre étrangere, & ne retardât les secours dont l'Empire avoit besoin, pour soûtenir la guerre contre le Turc.

1566. Les Députez de Maximilien vinrent donc le dernier de Décembre à Rostoch, avec les Députez de l'électeur Auguste, & des Etats de la Basse-Saxe. Les Consuls & le Senat se repentoient déjà d'avoir, à l'instigation du Syndic, sinon appellé, au moins reçû le duc Albert dans leur ville avec son armée. Les Députez ayant ordonné à Albert de la part de Maximilien, & du cercle de la Basse-Saxe, de congédier ses troupes; il répondit qu'il étoit nécessaire de les retenir, en vertu de la commission Imperiale qu'il avoit, à cause des dissensions intestines qui étoient dans la ville. Sur cette réponse, les habitans de Rostoch se voyant reduits à une si grande extrêmité, firent enfin, par le conseil d'Hassenstein, ce qu'ils auroient dû faire dès le commencement; & pour ôter au duc d'Albert tout prétexte de retenir son armée, le Senat & le Peuple sacrifierent tous leurs ressentimens, & se reconcilierent entr'eux.

Comme cet accommodement se fit à l'insçu du Duc, il le regarda comme une conspiration secrete formée contre lui; & afin de ne pas manquer de raisons, pour s'autoriser à garder ses troupes, sous pretexte d'appaiser les troubles, il fit emprisonner Jean Palphar & Valentin Neuman, qu'il accusoit d'avoir tramé cette conspiration. Il eut bien de la peine à accorder leur élargissement, & à se rendre aux rémontrances des Députez de l'Empereur, qui se plaignirent hautement de ce procedé.

Aussi-tôt après, voyant qu'il n'avoit aucune bonne raison, au moins connuë du public, pour conserver son armée, il eut recours

recours à un expedient. Le Prince Ulric son frere étoit venu à Rostoch avec des troupes, au bruit de cette expédition, Albert traita avec lui du droit, qu'il prétendoit aussi avoir sur cette ville, quoiqu'il eùt semblé d'abord vouloir l'en exclure, pour s'en rendre le seul maître; & à l'insçû des députez de l'Empereur, il le reçût dans Rostoch avec son armée.

Au reste les ducs de Meckelbourg ne manquoient pas de raisons, pour soûtenir & appuyer leurs prétentions : ils disoient que Jean roi de Dannemarck, frere d'Eric, avoit vendu Rostoch à leurs ancêtres vers l'an 1325; qu'ils avoient depuis accordé à la ville beaucoup de privileges & d'exemptions; qu'ils y avoient établi une Université, & qu'ils n'avoient cessé de l'orner & de l'embellir jusqu'en 1419; mais que depuis ce tems là les habitans ayant oublié les graces qu'ils avoient reçûës des ducs de Meckelbourg, avoient payé d'ingratitude tant de bienfaits : que les deux freres Jean Albert & Ulric avoient particulierement lieu de se plaindre de la ville de Rostoch; puisque quand ils avoient demandé de rentrer dans leurs anciens droits, elle avoit rejetté leurs demandes avec outrage, & qu'enorgueillie de sa prosperité, & se confiant en ses forces, elle leur avoit fierement refusé toute sorte de satisfaction : mais que le tems étoit enfin venu de se faire rendre par les armes, si on ne les satisfaisoit, la justice qu'ils n'avoient pû jusqu'à ce moment obtenir par les voies de droit.

Lorsqu'Ulric fut entré dans Rostoch, il affecta de témoigner tant de ressentiment & d'indignation, & fit tant de menaces, qu'on ne pensa qu'à l'appaiser. Il se laissa néanmoins fléchir aux prieres des commissaires Impériaux, & aux offres que les habitans lui firent de soixante milles Joachims, pour les frais de l'armée qu'il avoit mise sur pié. Après qu'il les eût reçûs il promit de conserver les privileges de Rostoch, & de congedier ses troupes. Les Députez voyant qu'ils ne pouvoient rien terminer, jugerent qu'il falloit nécessairement faire intervenir l'autorité de l'Empereur; & persuadez qu'ils instruiroient mieux sa Majesté Impériale de l'état des affaires, lorsqu'ils seroient auprès d'elle, ils prirent congé des habitans, & sortirent de la ville.

Ils ne furent pas plûtôt partis, que les deux freres prescrivirent de nouvelles loix, qui avoient une apparence de pieté, afin

CHARLE IX. 1566.

de pouvoir dire, qu'ils avoient commencé par regler la Religion. Puis ayant fait abattre les murs de la ville du côté de la porte meridionale, qui eſt proche la place publique, ils firent jetter les fondemens d'une citadelle. Ulric touché des prieres des habitans conſentoit, ſi ſon frere le vouloit bien, qu'on diſcontinuât l'ouvrage. Pour obtenir la même choſe d'Albert, on entra en compoſition, & on conſentit à recevoir de lui les articles de paix. Albert en propoſa, qui furent lûs dans une aſſemblée du Senat très-nombreuſe. Mais comme ils parurent injuſtes & inſupportables, les deux Princes ſe retirerent ſans avoir rien terminé. Ils laiſſerent une garniſon dans la ville, & on continua de bâtir la citadelle qui étoit commencée. Alors la garniſon, ſuivant les ordres qu'elle avoit reçûs, commença à uſer de violence: elle empriſonna dans les châteaux voiſins les bourgeois, qui leur paroiſſoient ſuſpects; elle força les habitans de fournir le bois, la brique, la chaux, & les autres matereaux néceſſaires pour la conſtruction de la citadelle; enfin elle commit dans la ville autant de déſordre, que ſi elle leur eût été livrée en proie.

Cependant on intenta un procès aux ducs de Meckelbourg: on les accuſa du crime de ſpoliation. Mais après pluſieurs citations, on eut bien de la peine à obtenir, par les inſtances réïterées d'Antoine Wittersheim, un decret Impérial, qui ordonnoit que la citadelle ſeroit miſe en ſequeſtre entre les mains de l'Empereur. Enfin quelque tems après (dans la même année 1566) l'affaire fut entierement terminée, après une longue & malheureuſe ſuite de calamitez. Grand exemple, qui apprend aux villes libres à éviter avec ſoin les diſſenſions inteſtines; ou, s'il en arrive qu'on ne puiſſe éviter, à les terminer à l'amiable, à ſacrifier toûjours les reſſentimens particuliers au bien public, & à ne jamais implorer contre leurs propres citoyens la protection & les ſecours des Princes riches & puiſſans; afin qu'il ne leur arrive pas, comme à la ville de Roſtoch, ce qui arriva autrefois au cheval de la fable d'Eſope, qui diſputoit avec le cerf, pour un herbage qui devoit être commun à tous. Elles doivent auſſi ſe ſouvenir, que les Romains ayant été choiſis pour arbitres entre les Ariciens & les Ardeates, & voyant que les parties ne terminoient point leurs differends, s'attribuerent la choſe qui faiſoit la matiere du procès, & par ce moyen

dépoüillerent les uns & les autres de leur droit.

Les deux ducs de Meckelbourg, en ſortant de Roſtoch, prirent deux routes differentes. Ulric s'en alla chez lui, & Albert alla en Pruſſe, chez Albert de Brandebourg ſon beau-pere, pour tirer, s'il pouvoit, quelque avantage des troubles dont la Pruſſe étoit agitée. Cet Albert de Brandebourg, comme nous l'avons dit en ſon lieu, étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & après une longue & ruineuſe guerre avec Sigiſmond I. roi de Pologne ſon oncle maternel, il avoit traité avec lui à ces conditions : Qu'on aboliroit l'Ordre Teutonique, qui appuyé de toute l'autorité de l'Empire, cauſoit de l'ombrage & de la peine aux Rois de Pologne ; & qu'Albert en ſe mariant recevroit du roi de Pologne en fief la Pruſſe avec titre de Duché. Ce Prince, qui aimoit les nouveautez, donna toute ſa vie pluſieurs marques de ſon inconſtance en matiere de Religion ; & s'étant ſervi de mauvais conſeillers pour l'adminiſtration de ſes Etats, il innova pluſieurs choſes, contraires aux conditions ſtipulées dans le traité. Son eſprit étant affoibli par l'âge (car il avoit ſoixante & ſeize ans) il fit alors une choſe capable de ruiner entierement ſon Etat : ce fut par les conſeils de Paul Scalick, qui étoit de la famille des Scaligers de Verone. Cet homme donna des marques de ſon érudition, par quelques livres qu'il fit imprimer, voulant imiter le célébre Jean Pic, à qui il étoit bien inferieur du côté de la ſcience & de la vertu. Par une réputation de pieté & de ſçavoir aſſez mal fondée, il s'inſinua dans les bonnes graces d'Albert ; & ce Prince crédule le combla de biens. Scalick abuſant du pouvoir qu'il avoit ſur ſon eſprit, lui perſuada, pour mieux affermir ſon crédit en cette Cour, de ne ſe pas trop fier aux Pruſſiens ſes ſujets, parce qu'il étoit Allemand, & que les Pruſſiens avoient une haine inveterée contre ceux de ſa nation : de regler tellement ſes affaires, que les Allemands en euſſent toûjours l'adminiſtration ; & de confier aux Princes de Brandebourg ſes couſins l'exécution de ſes dernieres volontez.

CHARLE IX. 1566.

Affaires de Pruſſe.

Enfin il porta ce vieillard décrepit, & préoccupé par les idées qu'il lui avoit inſpirées, d'éloigner du gouvernement Chriſtophle Cruc Grand Maître de ſa maiſon, Borch, Elie Canic, & d'autres Seigneurs de la Province, comme ſuſpects ; & de mettre en leurs places de nouveaux officiers, qui entroient dans ſes deſſeins ; & particulierement Mathias Horſt, dont

CHARLE IX. 1566.

presque tout l'art de plaire consistoit dans ses bouffonneries ; Jean Funch, qu'une ambition démesurée avoit poussé à quitter la fonction de Prédicateur, pour se jetter dans les emplois du siécle ; Steinbach & Jean Snell. Scalick prévoyant la tempête que ces changemens alloient exciter, partit avec trente cavaliers, comme pour venir en France, avec le titre d'Ambassadeur, afin d'obtenir en mariage une sœur du Roi pour le jeune prince de Prusse. Scalick avoit inspiré cette ridicule vanité au vieux Duc, homme simple & crédule. Les nouveaux ministres voyant que les Prussiens n'étoient pas contens, & qu'ils murmuroient, leverent des troupes, dont ils donnerent le commandement à Paul Vobisser avec deux cens mille Joachims d'appointemens ; à condition que si on ne les lui payoit pas en certains termes, il pourroit les tirer par force des Prussiens sujets d'Albert.

Sur ces entrefaites, Jean Albert duc de Meckelbourg vint trouver son beau-pere, & amena avec lui Laurent Kircow, qui venoit de le servir avec beaucoup de fidelité & d'adresse dans l'affaire de Rostoch. Kircow lié très-étroitement d'amitié avec Horst, obtint par son moyen du Duc, à qui Scalick avoit fasciné les yeux, de révoquer le testament qu'il avoit fait, & qui étoit confirmé par l'autorité de Sigismond II. roi de Pologne ; d'en faire un nouveau, different en bien des choses du premier, touchant la tutelle de son fils, & la regence de ses Etats, & de mettre l'un & l'autre entre les mains d'Albert de Meckelbourg. Sigismond ayant appris ce qui s'étoit passé, par les plaintes qu'en firent Cruc, Frederic Canic, & Elie son frere, crut qu'il étoit de l'interêt de la Pologne, & de son honneur particulier, d'empêcher qu'un Prince son vassal n'agît contre les conditions du traité de grace & de fief, que Sigismond I. son pere & son prédecesseur avoit fait avec lui ; qu'il ne maltraitât ses sujets, & qu'il ne fît, à l'insçû & au mépris de son bienfaiteur, des dispositions pour l'administration de ses Etats, qu'il n'étoit plus en état de gouverner, à cause de son grand âge, & de la foiblesse de son esprit.

Sigismond envoya de l'assemblée de Lublin des Députez en Prusse, avec un édit ou mandement Royal, qu'ils présenterent le 27 d'Août aux Etats de la Province. Le Roi de Pologne par ce mandement bannissoit Paul Scalick de tout le Royaume, &

de la Prusse, & annulloit toutes les donations qu'Albert lui avoit faites. Il rétablissoit dans leurs charges & emplois les anciens conseillers, ministres & officiers, que le Prince avoit dépouillez ou releguez, & il chassoit ou dépouilloit les nouveaux. Il ordonnoit que le duc de Meckelbourg remît le premier & le second testament du duc de Prusse, pour être déposés entre les mains du Roi de Pologne; & il cassoit & annulloit le prétendu droit de succession au duché de Prusse, que le Duc avoit donné à l'Electeur de Brandebourg. Sa Majesté Polonoise régloit encore, que le nouveau Duc ne pourroit imposer aux Prussiens aucunes charges ou impositions, que de leur consentement; & que s'il avoit quelques differends avec ses sujets, le Roi leur rendroit justice. Il déclaroit aussi, qu'il conserveroit les privileges des Etats de Prusse, & qu'il observeroit très-religieusement, tous les traitez qui avoient été faits avec le Duc. Enfin Sigismond enjoignoit au duc Albert d'exécuter tous les articles de son ordonnance, en présence de ses Commissaires, leur donnant pouvoir, s'il n'obéissoit, de prendre soin du gouvernement, de concert avec les Etats de la Province; de rendre justice sur les plaintes qui leur seroient portées; d'appaiser tous les troubles, & de rétablir la paix dans le Duché; de punir les auteurs des maux passez, & de diminuer les dépenses de la Cour, en retranchant celles qui n'étoient pas nécessaires.

CHARLE IX. 1566.

Les Commissaires employerent les mois de Septembre & d'Octobre à faire exécuter ces ordres. On intenta d'abord, au nom de toute la Province, une accusation contre Jean Funch, Horst, Snell, & Steinbach, & on ordonna qu'ils seroient emprisonnez avant que d'être entendus dans leurs défenses. Lorsque le Duc les eût livrez aux Commissaires du Roi de Pologne, on les enferma dans des prisons séparées : on les interroga juridiquement, & on les condamna à mort, comme coupables d'avoir introduit des nouvèautez dans le gouvernement, & d'avoir troublé la tranquillité publique. On fit grace à Steinbach, & les autres furent exécutez dans la place publique de Konigsberg le 28 d'Octobre. On fit particulierement un crime à Funch d'avoir donné au vieux Duc le conseil également absurde & pernicieux, de se retirer chez ses parens en Allemagne, sous prétexte qu'il n'avoit dans la Prusse aucun sujet qui lui fût fidele.

CHARLE IX. 1566.

Funch fut d'abord Sectateur d'Osiander & de ses dangereuses opinions. Il y avoit depuis renoncé, & avoit acquis le premier rang dans les bonnes graces du Prince. Mais ayant abusé de sa faveur & de son crédit, son imprudence le perdit, & deshonora son maître. Du reste il étoit sçavant, & il a rendu service à la Republique des Lettres par sa Chronologie; dont l'exactitude est estimée de tous les sçavans.

On fit dans le même tems un traité d'union entre le Duc & les Etats de Prusse, & il fut confirmé le 3 d'Octobre par les Commissaires du Roi de Pologne. En voici les principaux articles: On établira deux Evêchez dans la Prusse, à Sambie & à Pomezan: Avant les fètes de Pâques, le Prince y mettra deux Prélats capables de remplir cette charge, qui seront élûs par les suffrages de ses conseillers, de huit personnes choisies entre la Noblesse, & de huit députez des villes: Le Prince connoîtra des fautes de ces Evêques, qui regarderont le civil; mais pour celles qui regarderont la doctrine & la discipline, ils seront jugez & punis par le Synode: Les Ministres bannis de la Prusse à cause de l'Osiandrisme y seront rappellez. Pour ce qui est du gouvernement civil, les Gentilshommes Prussiens, capables d'exercer les charges publiques, en seront revêtus, & ceux du payis seront toûjours préferez aux étrangers: Le Duc n'imposera point de nouveaux tributs à ses sujets: Il ne s'établira aucun cabaret nouveau à un mille de la ville, sans une permission expresse: Les assemblées de la Province joüiront d'une parfaite liberté: Les contrats usuraires seront cassez, & les donations injustes annullées: Le Duc ne gardera que les ministres nécessaires, & il moderera ses dépenses: Le decret fait pour la sûreté de Scalick sera revoqué, & les libelles diffamatoires qu'il a publiés, seront supprimez: Pour le choix des Juges dans les Provinces, chacune en nommera trois, & le Prince choisira l'un des trois. Il ne pourra faire aucun traité, ni aucune alliance avec quelque Prince ou Roi que ce soit, que du consentement du Roi de Pologne, ou des Etats de la Prusse: Il conservera les privileges, droits, libertez, immunitez & coutumes de la Province: S'il se comporte autrement, & si méprisant les très-humbles prieres de ses sujets, il ne révoque pas ce qui aura été fait de contraire, les Etats de la Province pourront, sans se rendre coupables du crime de rebellion ou de conspiration, recourir à la protection

du Roi de Pologne, pour la défense de leurs privileges, en vertu des traitez faits entre le Roi & le Duc. Peu de tems après on rétablit les deux Evêchez, & on en augmenta les revenus. On donna celui de Sambie à Joachim Morlin, qu'on fit revenir de l'Eglise de Brunswick, & celui de Pomezan à George Venet, Gentilhomme Prussien, qu'on fit revenir de Colberg, ville de Pomeranie, où il s'étoit retiré lorsqu'il fut obligé de sortir de son payis.

CHARLE IX. 1566.

Suite de la guerre du Nord.

Cependant les Suedois & les Danois combattirent long-tems à forces égales, dans le détroit par où l'on va à Stockolm, vis-a-vis de l'isle de Gothland. Mais un accident donna depuis la victoire aux Suedois, sans combat. L'amiral Danois ayant résolu de faire enterrer solemnellement & avec pompe, à Wisby ville de Gothland, un seigneur qui avoit été tué dans le dernier combat (quoique le Gouverneur de l'isle l'eût averti de ne pas mettre les vaisseaux à l'ancre dans un port qui étoit plein de batures [1],) les deux flottes réünies de Dannemarck & de Lubech ne laisserent pas de venir aborder à la ville. Aussi-tôt il s'éleva une horrible tempête, qui écarta & mit en pieces l'une & l'autre flotte, sur lesquelles il y avoit neuf mille hommes, avec l'amiral Jean Laurentien, & Barthelemi Tinnapel consul de Lubec, qui firent tous un triste & déplorable naufrage. D'un autre côté Daniel Ranzau Général des troupes que le Roi de Dannemarck avoit sur terre, ayant fait une incursion en Smaland, fit du degât dans la campagne, & pilla quelques places; c'est tout ce qui s'y passa de mémorable dans cette année.

Troubles en Alemagne, à cause de la Religion.

Il y eut du changement en Saxe, causé par les Evêques. Sigismond de Brandebourg, fils de Joachim II. Electeur, après avoir été pendant quatorze ans Archevêque de Magdebourg, commença à embrasser la doctrine des Protestans, qui étoit déjà reçüë en bien des lieux. Dans le tems qu'il méditoit d'établir une nouvelle discipline Ecclésiastique, conformément à cette doctrine (au sujet de quoi il avoit pris les avis de plusieurs personnes) il mourut fort regreté de ses Chanoines, qui favorisoient son projet, & appuyoient son entreprise. Tous leurs suffrages se réunirent en faveur de Joachim Frederic, alors fils unique de Jean George Electeur de Brandebourg, qui fut mis en sa place. Le neveu, suivant le conseil de ses

1 Plages de la mer, où il n'y a pas assez d'eau pour mettre les vaisseaux à flot.

CHARLE IX. 1566.

Chanoines, acheva le changement dans la doctrine & dans la discipline que son oncle avoit commencé, & il établit dans la principale Eglise de Magdebourg Sigifroy Northaussen, qui y fut le premier ministre de la Confession d'Ausbourg. Mais après la mort de Sigismond, pendant que le siége de Magdebourg étoit vacant, Jean comte de Mansfeld s'empara de la forteresse de Rotembourg sur le Saal, qu'il avoit engagée à l'Archevêque jusqu'à ce qu'il lui eût payé ce qu'il lui devoit, & qui avoit été mise entre les mains de George comte de Schawmbourg. Le Chapitre de Magdebourg demanda avec instance le rétablissement de Schawmbourg. Mansfeld ne se contenta pas de le refuser, il prit encore & pilla Kondere, petite place voisine. Alors les Etats de la Province leverent des troupes, assiégerent & reprirent Rotembourg, plûtôt que Mansfeld n'avoit crû. Ce comte, qui s'y étoit enfermé aussi temerairement qu'il l'avoit prise, fut mené prisonnier à Salins, où il mourut de chagrin l'année suivante.

L'Eglise de Racenbourg s'étant séparée du Pape, pour embrasser la Confession d'Ausbourg, Christophle évêque Meckelbourg y établit George Useler, pour y prêcher cette Doctrine. Au contraire les Chanoines d'Alberstat, qui avoient toûjours constamment conservé la Religion de leurs anciens prédecesseurs, voulant l'affermir de plus en plus, & s'acquitter en même tems des grandes dettes contractées par les Evêques précedens, crurent qu'ils feroient l'un & l'autre, en se servant d'un moyen, qui ne pouvoit être suggeré que par une fausse prudence, & par une œconomie sordide. Ils jetterent les yeux, pour l'élection d'un Evêque, sur Henri Jule qui n'avoit que deux ans, petit fils de Henri duc de Brunswick, zelé défenseur de l'ancienne Religion; & ils l'élurent, à condition qu'il ne recevroit que mille Joachims chaque année, & que le reste des revenus de l'Evêché seroit employé à payer les dettes. Mais autant qu'ils s'étoient trompez dans l'idée qu'ils avoient conçûë du jeune Evêque, autant le furent-ils dans leurs esperances. L'élection qu'ils avoient faite, dans la vûë de marquer leur fermeté inébranlable par raport à l'ancienne doctrine, fut la cause de l'établissement de la nouvelle. Jule embrassa la doctrine des Protestans, & chargea l'Evêché d'un plus grand nombre de dettes.

Presqu'en même-tems Bernard Rasfeld Evêque de Munster, ayant

ayant reçu un bref du Pape, qui ordonnoit de chasser les concubines, & l'ayant publié dans le Synode de son Diocése, on ne sçauroit dire jusqu'à quel point d'emportement & de fureur les concubines porterent les Chanoines, déjà aigris par d'autres motifs. L'Evêque homme de bien, ennuyé de vivre avec de pareils Ecclésiastiques, renonça volontairement à son Evêché le 25 d'Octobre; & préferant une vie obscure & assurée à une vie éclatante mais perilleuse, il chercha dans la retraite du repos & du loisir. On mit en sa place Jean de Hoye, déjà évêque d'Osnabruck, & qui avoit été auparavant élu Président de la Chambre Imperiale, Prélat à qui peu d'autres pouvoient être comparés, pour la grandeur de la naissance, pour la doctrine, & pour la magnificence; & qui se seroit rendu digne de la plus parfaite estime, si la contagieuse societé de ses Chanoines ne lui avoit pas fait discontinuer ses premiers exercices, s'il n'avoit pas changé de vie avec eux, & s'il n'avoit pas terni sa reputation, & les belles qualitez de son ame, par une vie dont la fin ne fut pas conforme à ses commencemens.

CHARLE IX. 1566.

Mort du Prince d'Anhalt.

En cette même année, Wolfang prince d'Anhalt, qui avoit souscrit à la Confession d'Ausbourg, qu'on lui avoit presentée en 1530, mourut âgé de soixante-quatorze ans, sans laisser de posterité. Jean Draconites, qui avoit plus de soixante-dix ans, mourut à Wirtemberg le 16 d'Avril. Il se rendit célébre par une édition de la Bible en cinq langues. Il l'entreprit à l'imitation de la Polyglotte d'Origene, & de celle d'Alcala, mais il n'eut pas le tems de l'achever. Le 10 de Mai Leonard Fusch né à Wembdingen, petite ville des Etats du duc de Baviere, mourut à Tubinge âgé de soixante & cinq ans. Il avoit exercé la medecine avec beaucoup de reputation à Ingolstad, & ensuite à Onolsbach. Son histoire des plantes lui a acquis beaucoup de gloire.

de Jean Draconites.

de Leonard Fusch.

de Vida.

Le 27 de Septembre la mort enleva Marc-Jerôme Vida, de Cremone, que Clement VII. avoit fait évêque d'Alba sur le Tanaro, trente-cinq ans auparavant. Il fut le premier parmi les Italiens, après Jacque Sannazar, qui fit servir la poësie aux choses saintes. Il illustra sa Province par ses poësies aussi pures qu'élégantes, & il rendit tranquillement son ame à Dieu avec la même pieté qu'il avoit vécu. Il fut enterré dans son église d'Alba; & depuis ses concitoyens, à qui il avoit rendu de

grands services, lui firent de magnifiques funerailles, avec des éloges publics, dans la grande Eglise, où il y eut un concours prodigieux.

CHARLE IX. 1566. DE BENOIST VARCHI.

Benoît Varchi mourut le 16 de Novembre dans son année climacterique. Ce que nous avons de ses ouvrages en vers & en prose, écrits en langue Toscane, est estimé avec justice par les sçavans. Il vécut avec une très grande liberté d'esprit, également éloigné de l'ambition & de l'avarice, & mourut dans la même simplicité à Florence, & il fut enterré dans l'église des Camaldules.

DE LOUIS CORNARO.

Je ne dois pas omettre ici Louis Cornaro, rare & memorable exemple d'une longue vie, qu'il poussa jusqu'à cent ans, dans une parfaite santé de corps & d'esprit. Il étoit d'une des plus illustres Maisons de la Noblesse de Venise. Mais le défaut de sa naissance le fit exclure des honneurs & du gouvernement de la République. Il épousa à Udine, dans le Frioul, Veronique, de la Maison de Spilimbergo; & comme il avoit de très grands biens, il mit tout en usage pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit à Dieu, & par le secours des Medecins, il surmonta la froideur de sa femme, qu'il aimoit tendrement, & qui étoit déjà d'un âge avancé; & lorsqu'il y pensoit le moins, il en eut une fille qui fut nommée Claire. Il la maria à Jean Cornaro fils de Fantin, de la riche Maison de Cornaro de Chypre, & en eut une nombreuse posterité de petits-fils & arriere-petits-fils, qu'il eut la consolation de voir dans sa vieillesse; car Jean eut de Claire huit garçons & trois filles. Louis corrigea par sa sobrieté & par son regime les infirmitez qu'il avoit contractées par l'intemperance de sa jeunesse; & il modéra par la force de sa raison l'extrême facilité & le penchant qu'il avoit à se mettre en colere. De sorte qu'il fut dans sa vieillesse d'une aussi bonne constitution de corps, & d'un esprit aussi doux & moderé, qu'il avoit été infirme & emporté dans la fleur de son âge. Il composa sur cette matiere des livres, étant déjà vieux, dans lesquels il exposoit les dereglemens de sa jeunesse, son changement & sa réforme, & se promettoit de vivre très long-tems. Il ne se flata pas vainement: il mourut enfin cette année âgé de plus de cent ans, sans douleur, & d'une mort très tranquille à Padoüe, où il avoit fixé sa demeure. Sa femme, qui n'étoit gueres moins âgée que lui, mourut

quelque tems après d'une mort auſſi douce. Ils furent enterrez l'un & l'autre dans l'égliſe de S. Antoine, ſans pompe, comme ils l'avoient ordonné par leur teſtament.

CHARLE IX. 1566.

DE CHARLE DU MOULIN.

En France, Charle du Moulin mourut dans le mois de Septembre à Paris, où il étoit né. Il étoit très-ſçavant dans le droit ancien, & dans le droit François. Ses Commentaires ſur la coûtume de Paris, & ſes autres ouvrages pleins d'érudition, paſſent parmi nous pour des oracles de droit. Henri II. ayant donné, au commencement de la guerre de Parme, un Edit contre la diſcipline dépravée de la Cour de Rome dans la diſpenſation des bénéfices, du Moulin fit ſur cet Edit un Commentaire, qui lui attira une terrible diſgrace. Bien loin de récompenſer ſon merite, comme on le devoit, on l'obligea, avec autant d'injuſtice que d'ingratitude, à quitter ſon payis.

Lorſqu'il eût été rappellé de ſon éxil, le connêtable de Montmorenci, dont il étoit l'avocat, le préſenta au Roi, le lui recommanda, & dit : « Sire, voilà cet homme qui a fait par un ſeul » livre ce que Votre Majeſté n'a pû faire avec une armée de » trente mille hommes, qui a appaiſé le pape Jule, & vous l'a » rendu favorable. » Du Moulin publia dans la ſuite, avec la même liberté, une conſultation contre le Concile de Trente, qui lui fit de nouvelles affaires. Un an avant ſa mort, comme il étoit homme de bien, que les troubles excitez par les Proteſtans dans tout le Royaume lui déplaiſoient, & qu'il étoit fâché de ſe voir accuſé, comme s'il eût été un de leurs partiſans; il préſenta dans le mois de Fevrier une requête au Parlement, par laquelle il demandoit qu'on informât, & qu'on procedât juridiquement contr'eux, ſuivant la rigueur des loix. Les principaux Chefs de l'accuſation étoient : Que ſous pretexte de Religion, ils formoient des aſſemblées ſéditieuſes : Qu'ils tenoient des Conſiſtoires, & qu'ils établiſſoient des Diacres, des Anciens, & d'autres Miniſtres, qu'ils faiſoient ſubſiſter aux dépens du peuple : Que dans ces Conſiſtoires les Miniſtres, qui y tenoient les premieres places, connoiſſoient de toute ſorte d'affaires, au mépris des Magiſtrats établis par le Roi : Qu'après avoir imbû le peuple d'une doctrine pernicieuſe & erronée, ils le portoient à une liberté & à une licence effrenée : Qu'ils étoient preſque tous étrangers : Qu'ils n'étoient point appellez au miniſtere par une vocation legitime : Qu'ils ſuivoient la diſcipline

CHARLE IX. 1566.

& les loix de Genéve, pour le temporel comme pour le ſpirituel, pour le gouvernement civil comme pour le gouvernement Eccléſiaſtique, à la ruine du Royaume : Qu'ils empêchoient les Eccléſiaſtiques de faire leurs fonctions : Qu'enfin ils n'omettoient rien pour tenter, & pour ébranler la fidelité des ſujets du Roi. Du Moulin rapportoit enſuite les raiſons de la haine particuliere, qu'ils avoient pour lui ; ſçavoir, qu'il avoit dit que la Confeſſion d'Ausbourg, qui étoit reçuë en Allemagne, étoit plus ſuportable que celle de Genéve & de Suiſſe ; & que dans ſes Commentaires ſur la coûtume de Paris, il les avoit traitez de fanatiques & de ſéditieux. « C'eſt pour cela, diſoit du » Moulin, qu'ils parlent mal de moi dans leurs Prêches, & dans » leurs Synodes, & par tout ailleurs, en public, & ſans aucun » ménagement ; qu'ils corrompent mes domeſtiques pour m'ob- » ſerver ; & qu'ils employent ou les menaces, ou l'argent, ou les » careſſes, pour m'empêcher de trouver des gens qui écrivent » ſous moi, ou des copiſtes. » Cet excellent citoyen, qui aimoit ſa patrie plus qu'on ne peut dire, voyant que ſous pretexte de reformer la Religion, (ce qu'il ſouhaitoit avec ardeur) on s'abandonnoit à un eſprit de licence, & de faction, en fut penetré de douleur ; & il promit, avec ferment, que ſi Dieu lui donnoit encore quelque tems de vie, il feroit tous ſes efforts par ſes exemples & par ſes écrits, pour retirer pluſieurs perſonnes des erreurs qui faiſoient tant de funeſtes progrès. C'eſt dans ces diſpoſitions que du Moulin rendit ſon ame à Dieu, étant âgé de plus de ſoixante ans.

DE GUILLAUME RONDELET.

La mort enleva dans la même année Guillaume Rondelet de Montpellier. Quoique François Rabelais en ait parlé avec mépris, dans cet ouvrage, qu'il a compoſé avec une liberté ſatyrique, plus ingénieuſe qu'irreprehenſible, on ne peut diſconvenir qu'il n'ait été un habile Medecin. A la verité ſes ouvrages ne répondent pas à la grande reputation qu'il s'étoit acquiſe, ni à l'opinion qu'on en avoit conçuë. Un de ſes écrits lui a fait plus d'honneur que les autres ; c'eſt le Traité des Poiſſons, qu'il a fait imprimer, & qui lui auroit merité plus de loüanges, ſi on avoit pû l'attribuer à ſon induſtrie, & non pas à celle d'un autre. Car on prétend qu'il l'avoit tiré des Commentaires de Guillaume Peliſſier évêque de Montpellier, homme d'une érudition peu commune ; & que cet ouvrage faiſoit partie des

ſçavantes obſervations, que ce Prélat avoit faites ſur Pline, & qui pour le malheur de la république des lettres, ont été ou perduës, ou ſupprimées.

CHARLE IX. 1566.

Nous ajoûterons à tous ces grands hommes deux Flamands: le premier eſt George Caſſander, né dans l'iſle de Caſſandt à trois lieuës de Bruges; & c'eſt de là qu'il prit le nom de Caſſander. Nous avons déjà parlé de lui ſi amplement dans l'éloge de l'Empereur Ferdinand ſur l'année 1564, qu'il nous reſte peu de choſes à en dire. Je me contenterai de loüer dans cet homme ſçavant en l'une & en l'autre langue, qui avoit une très grande connoiſſance de l'antiquité, & qui avoit étudié à fond la Religion, une modeſtie d'autant plus loüable qu'elle eſt rare en ce ſiécle; & de le propoſer comme un modéle à ceux qui éxercent leurs eſprits dans la diſpute, afin qu'ils apprennent de lui à éviter l'animoſité & l'aigreur. Quoi qu'il fût doüé de tant de bonnes qualitez, jamais il ne ſe laiſſa enfler d'orgueil; jamais il ne rendit injure pour injure; jamais on ne remarqua, ni dans ſes mœurs ni dans ſes écrits, aucun veſtige d'arrogance ou de vaine gloire. Après avoir long-tems enſeigné à Bruges, Guillaume duc de Cléves le fit venir à Duiſbourg, pour refuter les Anabatiſtes, & il y reſta quelque tems. Il paſſa de là en Allemagne, & il fixa ſon ſejour à Cologne, avec Corneille Gauthier ſon bienfaiteur & ſon compagnon d'études. Enfin après la conſultation, qu'il fit par l'ordre de l'Empereur Ferdinand ſur les articles controverſés des Proteſtans, & qu'il envoya à Maximilien, il mourut chrétiennement & avec pieté, de la goutte, le trois de Fevrier, âgé de cinquante-deux ans. Son corps fut porté dans l'égliſe de S. François, accompagné du Magiſtrat de la ville & de l'Univerſité. Il y fut enterré devant le grand Autel; & Gauthier, ſon ami inſéparable, fit ſon éloge funébre.

DE GEORGE CASSANDER.

Le ſecond eſt Lucas Fruter de Bruges. Etant à Paris avec pluſieurs Flamands, & entr'autres Jean Douza, Hubert Giſan, & Jean Lernut, un jour d'été, qu'il s'étoit exceſſivement échauffé en joüant à la paume, il but de l'eau froide. Auſſi-tôt il tomba dans une maladie, qui l'emporta preſque ſur le champ, ayant à peine vingt-cinq ans, & il fut enterré dans l'égliſe de S. Hilaire. Il excelloit dans les belles Lettres, & il avoit déjà compoſé pluſieurs ouvrages. Surpris par une mort ſi promte, il les

DE LUCAS FRUTER.

CHARLE IX. 1566.

abandonna tous au jugement & à la bonne foi de Gisan. On croit que celui-ci ne fut pas assez fidéle à son ami. Douza lui en fit un procès ; & il eut bien de la peine à l'obliger de donner au public le peu qui nous reste d'une si grande perte, & qu'on peut regarder comme un petit nombre de planches sauvées d'un grand naufrage.

De Pierre Jean de Perpignan.

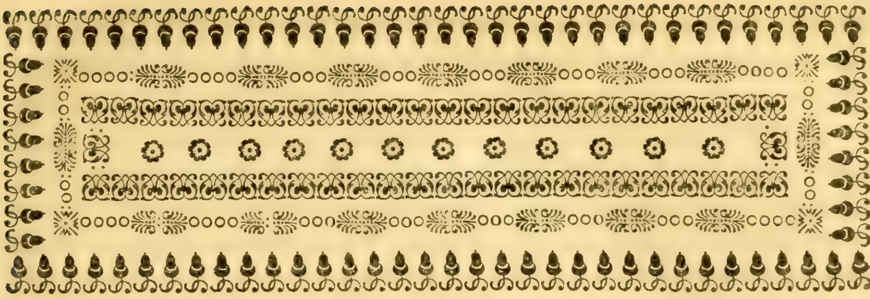
Le dernier dont nous parlerons, sera Pierre-Jean de Perpignan, né à Elche dans le royaume de Valence. Il eut de merveilleuses dispositions de la nature pour l'éloquence, & il en fit ses premiers essais dans sa jeunesse à Conimbre en Portugal ; de là il alla en Italie, & se fit admirer par deux grandes lumieres de leur tems, Marc-Antoine Muret & Paul Manuce. Puis ayant été envoyé à Paris, pour donner quelque reputation à la Societé des Jesuites, dans laquelle il étoit entré, & que l'on poursuivoit alors ; il y fit quelques harangues[1], & mourut sur la fin de l'année dans le College de Clermont, âgé de quarante ans au plus. Il fut regreté de ceux qui aimoient les belles Lettres, & enterré à S. Benoît.

Supplice de Valentin Gentilis.

Dans cette même année, Valentin Gentilis, de Cosense, fut puni de mort à Berne en Suisse le neuf de Septembre. Il avoit été emprisonné huit ans auparavant à Genéve, pour avoir semé parmi les Italiens des erreurs sur la Trinité. Il y fut condamné par arrêt du Senat à être mené par les carrefours de la ville, à faire amende honorable, & à abjurer publiquement ses erreurs. Mais étant sorti de Genéve, contre la promesse qu'il avoit faite d'y demeurer, & ayant été convaincu de répandre dans les esprits le poison des mêmes erreurs, il ne put éviter la peine justement dûë à son premier crime, & qui n'avoit été que differée.

1 *Perpiniani Soc. Jesu Orationes*, ont été plusieurs fois imprimées.

Fin du trente-huitiéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE TRENTE-NEUVIEME.



E pape Pie IV. étant mort à Rome le 13 de Décembre de l'année précédente, les Cardinaux, après les neuf jours des obséques[1], s'enfermerent dans le Conclave, pour l'élection d'un nouveau Pontife. Il y avoit entr'eux plusieurs factions. Celle qui avoit pour Chefs, Charle Borromée, & Marc Sitico d'Altemps, fils des sœurs du Pape défunt, passoit avec raison pour la plus forte & la plus puissante. En effet Pie IV. leur oncle, avoit fait pendant son Pontificat quarante-six Cardinaux en differentes promotions; & il n'y en avoit que cinquante dans le Conclave. Il y avoit trois autres factions, dont les Chefs étoient Alexandre Farnese, Hippolyte d'Este, &

CHARLE IX.
1566.
Election de Pie V.

1 Les neuf premiers jours après la mort du Pape, s'employent à faire les obséques; & le dixiéme les Cardinaux entrent dans le Conclave.

CHARLE IX. 1566.

Ferdinand de Medicis. Farnese étoit à la tête des Cardinaux créés par Paul III. son ayeul. Le cardinal d'Este étoit pour les François; le cardinal de Medicis pour les Espagnols.

D'abord les Cardinaux donnerent presque unanimement leurs suffrages au cardinal Jean Morone, à cause de son merite & de sa haute prudence. Mais lorsqu'on demanda à Michel Ghisleri, appellé le cardinal Alexandrin, s'il étoit de ce sentiment; il pria qu'on lui accordât un peu de tems pour délibérer, jusqu'à ce qu'il eût dit la Messe. Après l'avoir dite, il répondit qu'il ne pouvoit donner sa voix au cardinal Morone, à cause des soupçons qu'il avoit fait naître sur sa conduite, & pour lesquels Paul IV. l'avoit autrefois fait mettre en prison[1]. Le credit & l'autorité du cardinal Alexandrin suspendirent d'abord, & empêcherent ensuite l'élection de Morone. Le cardinal Borromée qui l'avoit proposé, voyant qu'on le rejettoit, proposa aussi-tôt le cardinal Guillaume Sirlet, récommandable par sa profonde érudition, & par l'integrité de ses mœurs. Mais la haine secréte que le cardinal d'Altemps avoit pour Borromée, qui étoit son néveu, fut un obstacle invincible à l'élection de Sirlet; & quoique d'Altemps eût souvent juré qu'il ne consentiroit jamais à l'éxaltation d'un Moine au souverain Pontificat; néanmoins pour faire voir le credit & le pouvoir qu'il avoit dans le Conclave, par rapport à l'élection d'un Pape, il jetta les yeux (ne pouvant faire autrement) sur le cardinal Alexandrin Dominicain, qui fut aussi-tôt élû par les suffrages du plus grand nombre des Cardinaux, le sept de Janvier, deux heures avant la nuit. Pour faire plaisir aux Cardinaux Borromée & d'Altemps, le nouveau Pape, suivant le conseil du cardinal Colonne, voulut être appellé Pie V. & pour leur marquer sa reconnoissance, il fit donner à Annibal d'Altemps, qui avoit épousé la sœur du cardinal Borromée 50000 écus d'or, à titre de dot, & 10000 à Frederic Serbellon leur parent, à titre de gratification, pour le recompenser des belles actions qu'il avoit faites, & des grands services qu'il avoit rendus dans son gouvernement d'Avignon.

Sa vie jusqu'au Pontificat.

Pie V. étoit de Boschi, petite ville dans le territoire d'Alexandrie de la Paille, d'une famille très peu considerable, qui portoit le nom de Ghisleri. Cependant quelques écrivains,

1 Voyez la fin du Livre XX. Tome III.

vils

vils adulateurs, l'ont fait venir de Boulogne, & ont prétendu qu'à cause de quelques factions elle en avoit été chassée par une porte, qui fut toûjours fermée depuis, & qui fut ouverte sous le Pontificat de Pie V & appellée de son nom *Porta-Pia*. La flaterie a encore trouvé moyen d'illustrer la maison de ce Pape, en publiant faussement que les Consiglieri, qui sont une des bonnes maisons de Rome, avoient changé de nom à cause de quelques factions, & qu'ils s'appelloient auparavant Ghisleri. Ce qu'il y a de singulier, est que le pape Pie V, pour realiser cette chimere, ordonna que cette maison ne s'appelleroit plus désormais Consiglieri, mais Ghisleri.

Michel Ghisleri, âgé de quatorze ans, quitta sa famille, où il y avoit très peu de biens, & entra dans l'Ordre de S. Dominique. Il s'y acquit une si grande réputation de sagesse & d'austerité, que quand il fut en âge, on le fit passer par les principales charges de l'Ordre: enfin il fut fait Inquisiteur à Côme, dans l'Etat de Milan, où à cause de la haine qu'on y avoit pour le Tribunal de l'Inquisition, il eut de grands demêlez avec les Chanoines de cette Eglise, soûtenus par Ferdinand de Gonzague gouverneur du Milanez. De là sa réputation s'étant étenduë plus loin, il fut envoyé à Bergame dans l'Etat de Venise, où il fit informer contre George Medolaco, à qui il avoit succedé dans la charge d'Inquisiteur. Pour mettre le comble à l'audace, & à la roideur avec laquelle il exerçoit son emploi, il osa faire citer à son tribunal Victor Soranzo évêque de Bergame. Mais Nicolas de Ponte gouverneur de la ville, qui fut depuis élu Duc ou Doge de Venise, arrêta au nom du Senat le cours d'une procédure si violente, en ordonnant au Moine insolent & étourdi, de sortir promtement de la ville. Ghisleri regarda cet ordre du Gouverneur comme un affront, dont il conserva le souvenir étant Pape. Car la République de Venise lui ayant alors envoyé, selon la coûtume, une ambassade solemnelle, pour le complimenter sur son élevation au Pontificat, & ayant mis à la tête de l'ambassade Nicolas de Ponte, comme le plus distingué par son habileté & son expérience, le S. Pere ne voulut jamais l'admettre à son audience; parce, disoit-il, qu'il avoit coûtume de parler peu dignement & avec peu de respect du S. Siége. Comme ils étoient quatre ambassadeurs, les trois autres s'acquitterent de l'ambassade.

CHARLE IX. 1566.

La reputation de ſeverité & de fermeté, que Ghiſleri acquit par ces faits & par pluſieurs autres, le mit en ſi grande conſidération auprès de Paul IV qu'il le fit Cardinal en 1557. Avant qu'il fût parvenu à cette dignité, la charge de grand Inquiſiteur avoit été partagée entre lui & trois autres Cardinaux; parce que les perſonnes les plus ſenſées trouvoient du danger à confier à un ſeul homme un pouvoir ſi étendu: Paul IV nomma le nouveau Cardinal ſeul grand Inquiſiteur, avec un pouvoir abſolu. Pour juſtifier cette conduite, le Pontife dit que le nombre des Inquiſiteurs affoibliſſoit une puiſſance qui devoit être inſurmontable, & être exercée irrémiſſiblement ſur toute ſorte de perſonnes; & qu'il avoit appris par ſa propre expérience que les uns ruinoient ſouvent, ſous prétexte de douceur & d'humanité, ce que les autres avoient ſagement & ſévérement ordonné.

Ghiſleri, devenu Cardinal, continua d'exercer la charge d'Inquiſiteur, avec autant de rigueur & de ſévérité, qu'il avoit fait étant Moine. Par là, s'il ſe rendit odieux à bien du monde, il n'en fut que plus agreable à un Pontife, qui pendant toute ſa vie favoriſa trop ce Tribunal. Mais comme Ghiſleri voulut uſer de la même rigueur ſous Pie IV, il lui déplut en pluſieurs affaires: ce Pape jugeoit qu'il étoit utile, & même neceſſaire, de donner un frein à cette puiſſance odieuſe & exceſſive; il vouloit gagner par là l'affection du peuple Romain & de tout le Clergé, qui avoient été perſécutez & très maltraitez par l'Inquiſition, ſous le Pontificat de ſon prédéceſſeur. Comme le cardinal Ghiſleri lui parloit quelquefois avec une liberté inſolente dans le conſiſtoire, Pie IV fut pluſieurs fois ſur le point de le faire arrêter & conduire au château S. Ange. Enfin lorſque Ghiſleri fut élu Pape, il exerça lui-même, & fit exercer cette juriſdiction avec tant de rigueur & de violence, que pluſieurs eſſuyerent des vexations & des perſécutions horribles. Auſſi le peuple ayant appris ſon élection, fremit de colere & d'indignation. Il avoit la memoire toute recente du Pontificat de Paul IV, qui avoit élevé Ghiſleri aux honneurs & aux dignitez; & il craignoit que Pie V ne fît revivre en ſa perſonne le Pontife, dont il étoit la créature. Leur crainte ne fut pas vaine.

Mais ſi le nouveau Pape n'oublioit pas les injures, il ſe

souvenoit aussi des services qu'on lui avoit rendus; & il n'ambitionnoit rien tant que la reputation d'être extrêmement reconnoissant. Ainsi son premier soin fut de faire revoir le procès du cardinal Charle Caraffe, & du duc de Palliano son frere, pour examiner s'ils avoient été bien ou mal jugez : plusieurs des Juges qui avoient prononcé la condamnation, retracterent, pour faire leur cour au nouveau Pape, le suffrage qu'ils avoient donné, pour plaire à l'ancien, & opinerent que le jugement avoit été mal rendu. Suivant cette décision, les Caraffes furent rétablis dans leur bonne renommée, dans leurs titres, honneurs, dignitez & biens. Paul IV ayant donné à Antoine Caraffe, ci-devant marquis de Montebello, d'anciens domaines appartenans au comte de Bagno, ce Comte profita de l'interregne, pour s'en remettre en possession. Pie IV lui fit pour cela un long & fâcheux procès; & après l'avoir long-tems poursuivi, il le fit citer à Rome. Le Comte s'étant présenté, fut mis en prison, & il profita encore du second interregne pour se sauver. Mais craignant que Pie V ne le fît condamner comme contumace, & ne jugeât en faveur d'Antoine Caraffe la restitution des biens qui étoient en litige, il aima mieux traiter avec ce dernier par l'entremise du cardinal Colonne, & se délivrer pour 10000 écus de toute inquiétude.

CHARLE IX. 1566.

Caractere de Pie V. Premiere action de son Pontificat.

Pie V. donna dès le commencement de son Pontificat de grands exemples de sévérité, principalement en ce qui concernoit la Religion, faisant chercher dans toute l'Italie avec beaucoup de soin, & amener à Rome tous ceux qui étoient soupçonnez du crime d'hérésie. Il obtint pour ce sujet du Senat de Venise, qu'il lui livrât Jule Zannetti, qui demeuroit à Padoüe; & l'ayant fait condamner à Rome, il y fut impitoyablement brûlé. Dans le même tems il envoya le Maître du sacré Palais à Florence, pour demander qu'on lui livrât Pierre Carnesecchi, favori des Medicis, & qui avoit été long-tems dans une haute considération auprès de Marguerite, épouse du duc de Savoye. Lorsque le Maître du sacré Palais présenta à Côme la lettre de Pie, Carnesecchi étoit assis à sa table. Le Duc qui vouloit, à quelque prix que ce fût, plaire au nouveau Pape, ne fit aucune difficulté de livrer aussi-tôt son favori, sans se soucier du danger auquel il l'exposoit. Carnesecchi fut mené à Rome, où il se vit accusé par Achille Statio Portugais,

CHARLE IX.
1566.

qui avoit été son sécretaire, homme qui ne manquoit pas de sçavoir *, mais perfide & méchant. Ayant été convaincu d'avoir des liaisons d'amitié avec des Sectaires en Allemagne, & en Italie avec Victoire Colonne, veuve du marquis de Pescaire, & avec Julie de Gonzague, femme d'une très grande distinction, mais suspecte d'hérésie, il fut condamné au feu. Aonius Palearius, dont les écrits font voir la grande érudition, eut le même sort, pour avoir dit que l'Inquisition étoit un poignard levé sur tous les gens de lettres.

* Il a publié un grand nombre d'ouvrages.

Ce Pape fit aussi des ordonnances très rigoureuses contre les filles débauchées, dont on faisoit depuis long-tems à Rome un trafic honteux & public. Il ordonna, ou qu'elles sortiroient de la ville, ou qu'elles se marieroient au plûtôt, ou qu'elles seroient fustigées publiquement. Et comme on lui représenta qu'en ôtant ces sortes de femmes d'une ville, où il y avoit tant de gens qui n'étoient point mariés, on devoit craindre un plus grand mal, par raport au vice que S. Paul avoit autrefois reproché aux Romains, il jugea à propos de les tolerer; à condition toutefois qu'elles seroient enfermées dans de certains lieux, & qu'elles ne pourroient aller librement dans les ruës de Rome, ni la nuit ni le jour, comme elles faisoient auparavant. Il s'imagina que la honte obligeroit ces femmes à renoncer à leur premiere vie, & que les hommes craignant l'infamie, n'auroient pas le front d'aller les chercher en ces lieux-là. Il ordonna aussi que celles qui mourroient dans un commerce si infame, seroient jettées à la voyrie.

Le Senat de Rome, à l'instigation du Clergé qui n'osoit parler, s'opposa d'abord à cette ordonnance, & représenta que par ce Decret les loyers des maisons diminueroient, & seroient enfin reduits à rien; qu'on ôtoit l'ancienne liberté; qu'il falloit craindre le danger dont j'ai déjà parlé; qu'enfin la pudicité des honnêtes femmes ne se pouvoit conserver au milieu de tant de gens qui n'étoient point mariés, qu'en rétablissant la liberté dont on avoit toûjours joüi jusqu'alors. Le Pontife demeura infléxible dans sa premiere resolution; & le Senat lui faisant de nouvelles instances, il menaça avec un visage sur lequel la colere étoit peinte, que si on ne vouloit pas recevoir la réforme qu'il vouloit mettre, il sortiroit de Rome, & transfereroit ailleurs le S. Siége. Il fit encore dans le gouvernement civil plusieurs

autres reglemens avec plus de sévérité & de roideur, que de prudence & de bon sens, & il jetta par là plus de terreur dans les esprits, qu'il n'inspira d'amour, de respect & de soûmission pour les loix.

Un grand nombre d'hommes & de femmes étant alors sortis de Rome, & cette ville étant devenuë comme une solitude, on parla fort diversement du Pontife. Les uns loüoient son grand zele, qui le portoit à venger la Religion de l'insulte de l'hérésie, & à réformer les mœurs corrompuës du siécle. Les autres le blâmoient de n'avoir pas assez de moderation & de prudence. Les sages & les honnêtes gens pensoient, que si la Papauté n'étoit qu'une charge pastorale, Pie V avoit presque tout ce qu'on pouvoit souhaiter dans un bon Pasteur; mais que la Souveraine Puissance se trouvant réünie avec le Pontificat, ce Pape manquoit de plusieurs des qualitez qui conviennent à un Prince, qui sont necessaires pour le gouvernement, & qui ne s'acquiérent que par une longue expérience, & par l'usage du monde: que Ghisleri élevé dans l'obscurité d'un cloître, & dans la compagnie des Moines, n'avoit pû acquerir ces qualitez; parce que la vie monacale ne ressembloit pas à celle de la Cour, & qu'il y avoit bien de la difference entre regner sur des sujets, & commander à des Moines.

Ses amis, qu'il avoit priés de lui dire ce qu'on pensoit à son sujet, l'ayant informé des discours qu'on tenoit; on dit que toute sa réponse fut, que le peuple seroit plus affligé de sa mort, qu'il ne s'étoit rejoüi de son avénement au Pontificat. Quoi qu'il sçût que les vertus qu'on louë preferablement à toutes les autres dans un Souverain, sont la justice, la grandeur d'ame, la clemence, la liberalité & la prudence, il sembloit qu'il n'en connoissoit point d'autre que la justice; & il l'observoit souvent avec une exactitude si scrupuleuse, qu'il faisoit bien des fautes, & qu'il causoit beaucoup de mal. Il avoit une si grande aversion pour la clemence, que faisant un jour l'éloge de cette vertu aimable, uniquement pour cacher son humeur dure & inflexible, il termina enfin son discours, en disant que la clemence consistoit à faire punir très sévérement les coupables. Il faisoit paroître peu de generosité & de grandeur d'ame dans l'administration civile, & dans les actions privées. D'un autre côté il donnoit tant à la dignité, & à la puissance Pontificale,

CHARLE IX. 1566.

qu'il tomboit ſouvent dans des excès blâmables, faute de prudence, & de cette experience, qui ne s'acquiert que par le grand uſage des affaires; c'eſt ce qui parut viſiblement dans les ordres & les inſtructions qu'il donna au cardinal Jean-François Commendon, pour traiter avec l'Empereur.

Il étoit plus deſintereſſé que liberal, plus charitable que généreux. Il commença ſon Pontificat par donner une ſomme conſidérable pour le ſoulagement des pauvres, & pour diverſes néceſſitez. Afin de ſecourir l'Empereur dans la triſte ſituation de ſes affaires, il lui offrit 60000 écus, & lui en promit 50000 chaque année, tant que la guerre dureroit. Voyant l'Ordre de Malte reduit à un extrême beſoin, par le ſiége également ruineux & meurtrier, qu'il avoit ſoûtenu l'année précédente; il eut un grand ſoin de l'aſſiſter: le Grand-Maître de la Valette ayant jugé à propos de bâtir une ville dans cette langue de terre, où étoit le Fort S. Elme, que les Turcs avoient pris; il lui fit compter 15000 écus par mois, juſqu'à ce que les fortifications de cette place fuſſent achevées, & en état de défenſe. Cette ville, par un Decret ſolemnel du Chapitre de l'Ordre, fut appellée la cité ou la ville de la Valette, du nom du Grand-Maître qui l'avoit fait bâtir, & en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus à tout l'Ordre.

Les Turcs prennent Scio.

Pie V plein de zele & de ſollicitude pour le bien de la Chrêtienté, eut dans la premiere année de ſon Pontificat bien des ſujets de chagrin: ce qui lui cauſa le plus de douleur, fut la priſe de Scio par les Turcs. Scio eſt une iſle de l'archipel, entre celle de Metelin[1] & de Samos, qui a cent vingt-cinq milles de circuit. Autrefois elle étoit libre: depuis elle fut ſous la domination des Genois, à qui Andronic Paleologue, empereur de Conſtantinople l'avoit donnée l'an 1346 en reconnoiſſance des ſecours qu'ils lui avoient fournis, pour recouvrer les Etats dont on l'avoit dépoüillé. Hubert Foglietta a cependant écrit que les Genois prétendoient avoir acquis cette Iſle, non par donation, mais par droit de conquête, l'ayant priſe par force ſous le commandement de Simon Vignoſo.

Dans la ſuite, lorſque Mahomet empereur des Turcs eut aſſujeti tous les Etats des Deſpotes de la Morée, Trebiſonde, Sinabe, & toutes les autres villes que les Chrétiens avoient

1 Metelin appellée par les anciens Mitylene.

dans le Pont, maintenant Burſie ; il ramena ſon armée navale ſur les côtes de la Gréce, & il aſſiégea la ville de Metelin, qui a donné ſon nom à l'Iſle. Comme ceux de Scio, où les Juſtiniani commandoient alors, virent que le péril de leurs voiſins les regardoit, ils lui offrirent de leur propre mouvement un tribut, pour n'être pas tout-à-fait reduits à la ſervitude. Ainſi l'on payoit tous les ans 10000 ducats au Grand Seigneur, & on en diſtribuoit 2000 aux Bachas, gens avares, avides, & accoûtumez à s'enrichir de rapines : c'eſt à ce prix que l'iſle de Scio rachetoit ſa liberté. Mais après la malheureuſe expédition de Malte, Piali, pour qu'on pût dire qu'il avoit fait quelque choſe, entreprit de ſe rendre maître de Scio. Il prit pour pretexte en premier lieu, que les habitans de cette Iſle ayant penetré le deſſein des Turcs, (ce qui leur étoit facile à cauſe du voiſinage & de la liberté du commerce) ils avoient averti les Maltois de ce que les Turcs méditoient contr'eux l'année précédente : en ſecond lieu, qu'ils n'avoient point payé depuis deux ans le tribut à Soliman ; ce qui étoit arrivé par l'avarice de l'Agent, qui étoit chargé de leurs affaires à la Porte, & qui s'étoit même ſervi de l'argent deſtiné au Grand Vizir & aux Bachas : & en troiſiéme lieu, qu'ils recevoient tous les jours les eſclaves fugitifs de Conſtantinople, & qu'ils les renvoyoient chez eux. On ajoûtoit à tous ces griefs, qu'un eſclave de conſideration, appartenant à Mechmet, s'étoit retiré à Scio ; & que Mechmet demandoit, ou qu'on le lui rendît, ou qu'on lui en payât la rançon. Le Senat de Scio ayant appris ce dernier fait par ſon Agent, & ſçachant de quelle conſéquence il étoit de ne pas avoir pour ennemi un des premiers Miniſtres de la Porte, envoya auſſi-tôt le prix qu'on demandoit pour cet eſclave : & cet Agent toûjours animé du même eſprit de cupidité & d'avarice, l'avoit converti encore à ſon uſage.

Mechmet irrité contre les habitans de Scio, à cauſe de l'injure particuliere qu'il prétendoit en avoir reçuë, adreſſa les ordres de Soliman à Piali. Ce Général aborda dans les fêtes de Pâques, avec quatre-vingt galéres, à un village nommé Paſſagio, ſur le bord de la Natolie, vis-à-vis l'iſle de Scio. Dès l'année précédente, on avoit eu quelque ſoupçon de la mauvaiſe volonté des Turcs, fondé ſur ce qu'au retour de Malte leur flotte n'avoit point abordé dans l'Iſle ſelon la coûtume. L'arrivée

CHARLE IX. 1566.

des galéres, dans un tems où on ne les attendoit pas, augmenta la crainte. Le Senat en étant averti, envoya au Bacha deux Senateurs, pour lui offrir leur Port, & toutes les choses dont il pourroit avoir besoin. Ils s'acquitterent de leur commission de bonne grace, & firent au Bacha les offres les plus obligeantes. Le Bacha rusé les reçût très-poliment, & s'excusa de n'être pas abordé dans leur Isle, le jour même de son arrivée, sur la solemnité de Pâques, qui tomboit cette année au 14 d'Avril, & dans laquelle il n'avoit pas voulu, disoit-il, troubler les cérémonies de leur Religion. Le lendemain de grand matin, il fit appareiller toute sa flotte, & lui ordonna de prendre terre à l'isle de Scio, en trois endroits differens, parce qu'un seul ne suffisoit pas pour recevoir tant de vaisseaux. Le Bacha à son arrivée dans l'Isle, se promena pendant quelque tems dans des jardins; puis étant monté à cheval, il alla sur une colline, d'où il pouvoit considerer le château. Ayant vû que tout y étoit tranquille, il revint sur sa Capitane, & envoya dire au gouverneur ou premier Magistrat de la ville [1], & aux douze qui en composoient le Conseil, de venir le trouver, parce qu'il avoit des choses de grande conséquence à leur communiquer de la part de Soliman, avant que de mener son armée dans la Poüille.

Le Senat n'ignoroit pas le danger dont l'Isle étoit menacée: cependant après avoir bien déliberé, ils furent d'avis qu'on allât trouver Piali, de peur que s'ils refusoient, il ne fît par force ce qu'il avoit projeté d'executer par adresse, & qu'il n'en prît occasion de mettre toute l'Isle à feu & à sang. Le Gouverneur ou Président, & les douze qui l'accompagnoient, furent d'abord reçûs dans la galére du Général, en apparence avec humanité & douceur. Mais à peine y furent-ils entrez, qu'on les chargea de fers. En même tems, on mit à terre les Janissaires, qui se rendirent maîtres, sans combat, du Palais de la ville, où s'assembloit le Senat, & du château. Ils en ôterent l'étendart sur lequel étoit l'image de S. George, avec une croix rouge, & ils y arborerent l'étendart des Turcs. Comme on ne faisoit aucune resistance, ils se rendirent maîtres du reste de l'Isle, sans aucun carnage. Les Infidéles ne pillerent dans la ville, que la

1 Cette ville qui porte le nom de Scio, est le siége d'un Evêque du Rit Latin, suffragant de l'archevêque Latin de Naxi, autre isle de l'Archipel. L'isle de Scio est fort grande; les Chrétiens y joüissent aujourd'hui d'une grande liberté, sous la domination des Turcs, & y sont fort heureux.

principale Eglise consacrée à Dieu sous le nom de S. Pierre. Un Turc touchant avec ses mains profanes le ciboire, où la sainte hostie étoit enfermée, demanda à l'Evêque du lieu, si c'étoit là son Dieu, si c'étoient là les mysteres de sa foi: l'Evêque ayant répondu qu'oüi, le Turc par mépris jetta le ciboire par terre. Alors le Prélat, pénétré de la plus vive douleur, se jetta à genoux pour le ramasser; & dit au Turc: tuez-moi, je vous prie, avant que je voie fouler aux piés ces saints mysteres. Le Turc, touché de l'ardente pieté de l'Evêque, s'abstint de la profanation sacrilége, qu'il étoit prêt de commettre.

On rasa toutes les Eglises des Chrétiens, excepté celle de S. Dominique, dont les Turcs firent une mosquée; on ôta aux Insulaires toute sorte de jurisdiction, & on y établit un Cadi, ou magistrat Turc, pour rendre la justice[1]. Après cela les familles du Président, des douze Conseillers, avec plusieurs autres des plus considérables, furent envoyées à Constantinople sur cinq vaisseaux, & de là transportées en differentes Provinces. Cependant quelques années après, à la recommendation du Roi de France, ces malheureux Insulaires furent rétablis dans leur payis. On leur accorda même quelqu'ombre de leur ancien gouvernement, avec une espece de jurisdiction, en reservant toûjours l'appel au Juge souverain établi par le Grand-Seigneur: ce que Soliman accorda d'autant plus aisément, qu'il appréhendoit que les Chrétiens de Scio n'abandonnassent l'Isle, & qu'étant ainsi déserte, elle ne devînt absolument inutile aux Turcs.

De Scio Piali fit voguer sa flotte vers Otrante, & cotoyant la Province de ce nom, il fit plusieurs descentes, dont tout le fruit fut de remporter un grand butin, & d'emmener beaucoup de captifs; car Philippe avoit envoyé des troupes dans la terre d'Otrante, dans l'Abruzze, dans la Calabre & dans la Poüille, pour défendre l'une & l'autre côte de la mer, & on avoit mis de bonnes garnisons dans les places fortes. Le Pape en avoit fait autant pour l'état Ecclésiastique: il avoit mis des troupes dans la Marche d'Ancone, & avoit équippé une flotte à Civita-Vecchia.

Descentes de la flotte Turque sur les côtes d'Italie.

L'Empereur qui avoit envoyé l'année précédente Hozzuthothi

1 Peut-être fut ce un Molla, c'est-à-dire, un Juge de Province, au lieu que le Cadi n'est qu'un Juge de ville.

CHARLE IX. 1566.

à Constantinople, ne desesperoit pas d'obtenir une tréve. Cependant ayant appris, & par plusieurs conjectures, & par l'aveu des prisonniers, que les Turcs se préparoient à faire la guerre en Hongrie, & qu'ils avoient formé le dessein d'attaquer Giula & Zigeth, il fit de son côté des preparatifs. Il commença par fortifier Javarin, qu'il munit de troupes & de vivres. Comme cette place lui parut la plus commode, il voulut que toute l'armée s'y assemblât; & il publia un Edit pour défendre à tous ceux du payis, qui est le long du Danube, de vendre des vins & des grains aux étrangers, & de souffrir qu'on les transportât hors des terres de son obéïssance; il prit même des mesures, pour empêcher qu'on n'enlevât ce qui avoit été vendu, mais qui n'avoit pas été livré. Il envoya aussi à Zigeth un renfort de troupes, avec ordre à Visconti Milanois, de se mettre en campagne avec deux régimens; & fit distribuer des commissions pour lever des troupes de toutes parts. Mais voyant que ses forces seules seroient trop foibles contre une si grande puissance, il convoqua à Ausbourg la diéte de l'Empire, pour déliberer sur les moyens de resister aux efforts de l'ennemi commun, & regler ce que chacun devoit contribuer en argent & en hommes. Maximilien s'y rendit le premier, & avant tous les autres Princes, qui alleguerent d'abord diverses raisons, pour s'excuser d'y venir. Les Princes de Saxe, & les villes Vandaliques, s'excusoient en particulier, sur ce que la guerre étant si fort allumée entre leurs voisins, ils ne pouvoient sans péril s'éloigner de leurs frontieres.

Diéte de l'Empire à Ausbourg.

L'Empereur ne cessoit de presser, par ses Ambassadeurs, les rois de Dannemarck & de Suede, de chercher quelques moyens de s'accommoder. Le roi de Suede sembloit ne pas refuser l'accommodement. A la priere de Maximilien, il avoit remis le jugement de ses differends au duc de Pomeranie, & à Jean Frederic de Saxe, frere de sa mere. Mais il étoit encore survenu d'autres difficultez, qui empêchoient les Princes de se rendre si-tôt à la Diéte; c'étoit le differend qui venoit de s'élever entre les fils de Jean Frederic de Saxe, ci-devant Electeur. Le plus jeune de ces fils étant mort, les deux autres convinrent de gouverner alternativement. L'aîné gouverna le premier, soit par la prééminence que l'âge lui donnoit, soit suivant la convention qu'ils avoient faite entr'eux. Mais épris,

comme on le croyoit, des charmes de l'autorité & des douceurs du commandement, il ne voulut plus ceder le gouvernement à son frere. Ce fut le principe d'une haine mortelle entr'eux. Leurs parens, qui appréhendoient avec raison de voir les deux freres de Saxe renouveller l'affreux exemple des deux freres de Thebes[1], firent tous leurs efforts pour étouffer cette étincelle, & pour l'empêcher d'allumer un feu, qu'il seroit dans la suite très difficile d'éteindre. L'Electeur Palatin & celui de Saxe, s'assemblerent pour cela à Lipsick, où l'affaire ayant été agitée dans plusieurs conférences, sans pouvoir être terminée, elle fut renvoyée â la Diéte de l'Empire.

Il arriva encore dans ce tems-là, que Philippe Landgrave de Hesse maria Louis, l'un de ses fils, avec Hedwige, fille de Christophle duc de Wirtemberg; & comme plusieurs Princes, suivant l'usage de la Nation, étoient invitez à ces nôces, cela fit que le Landgrave & ces autres Princes ne pûrent venir que très tard à la Diéte. Ne pouvant donc s'y rendre assez tôt, ils envoyerent des Députez avec de pleins pouvoirs, pour agir en leur nom : mais l'Empereur jugeant que l'affaire étoit trop importante & trop difficile, pour en traiter avec des Députez, resolut d'attendre ces Princes.

Cependant il s'agissoit à la Cour de Maximilien de plusieurs autres affaires particuliéres. Bernardin Bochetel, évêque de Rennes, commença à parler du mariage d'Elizabeth fille de l'Empereur, avec le Roi de France. On donna aussi audience à l'ambassadeur du duc de Savoye, qui avoit dessein de renouveller dans la Diéte le differend qu'il avoit avec le duc de Mantouë, sur le duché de Montferrat. On écouta encore un envoyé du Roi d'Espagne, qui demandoit la permission de lever quatre régimens Allemands, sous la conduite de Paris (qui mourut bien-tôt après) d'Alberic Lodron, de Jean-Batiste d'Arco, & d'Annibal d'Altemps, pour en envoyer dix compagnies à la Goulette en Afrique, & mettre les autres en garnison dans le Milanez & à Naples; afin que si les Turcs faisoient encore quelque entreprise sur Malte, ou sur quelques autres lieux voisins, on fût à portée d'y envoyer du secours. C'est ce que l'envoyé de Philippe n'eut pas de peine à obtenir. On fit aussi des tournois, & on prit les divertissemens ordinaires du carnaval; afin

1 Etheocle & Polinice, fils d'Oedipe & de Jocaste.

CHARLE IX. 1566.

de faire concevoir par ces démonſtrations de joie, l'eſpérance d'un heureux ſuccès.

Enfin les Princes arriverent. Joachim II. électeur de Brandebourg, s'étoit mis le premier en chemin; mais étant tombé malade, il retourna chez lui, & envoya en ſa place Jean George ſon fils & ſes petits-fils, accompagnez d'une nombreuſe Nobleſſe. Après eux vinrent les électeurs de Mayence, de Cologne & de Tréves, l'archevêque de Salzbourg, Guillaume duc de Cléves, & les ducs de Holſtein, de la maiſon des Rois de Dannemarck. Peu de jours après vinrent Auguſte électeur de Saxe, avec une très-grande ſuite; Guillaume de Saxe duc de Weimar, qui étoit en diſpute avec Jean Frederic ſon frere, touchant le partage de leur Etat; George Frederic marquis d'Onolsbach; Philippe Rheingrave, & Othon Truchſes évêque d'Ausbourg. Le Grand Maître de l'Ordre Teutonique y vint auſſi; & quoique cet Ordre eût été aboli, comme nous l'avons rapporté, il obtint de l'Empereur des lettres pour la conſervation de ſes droits & de ceux de l'Empire.

L'ouverture de la Diéte ſe fit le *26* de Mars. L'Empereur y ayant fait voir la neceſſité de lever de puiſſans ſecours contre les Turcs, exhorta vivement les Princes, & tous les Etats de l'Empire, à ne lui pas refuſer, dans une conjončture ſi fâcheuſe, dans un beſoin ſi preſſant, & à ſon avénement à la Couronne Imperiale, les ſecours qu'ils avoient accordés de ſi bonne grace, & avec tant de zéle à Charle Quint, & à Ferdinand, lorſqu'ils avoient été attaquez par le même ennemi. Il leur dit, que le Turc avoit réſolu de tourner toutes ſes forces contre la ville de Vienne, qui étoit le rempart de l'Allemagne: qu'outre la perte de cette place, qui les intereſſoit tous, il s'agiſſoit de leur honneur, & qu'ils ſe couvriroient d'une honte éternelle, ſi l'Allemagne, le plus floriſſant Etat de l'Europe, & qui juſqu'alors avoit été invincible, ne prévenoit pas un ſi grand danger, & ne donnoit pas à propos les ſecours qui étoient abſolument neceſſaires: qu'il ne doutoit pas qu'ils n'euſſent pour le ſecourir la même ardeur, dont ils avoient donné des marques ſi éclatantes à ſes ancêtres; & qu'ils ne joigniſſent leurs forces aux ſiennes, pour maintenir la grandeur & la majeſté de l'Empire, & pour repouſſer les efforts de ſon ennemi capital: que s'ils lui accordoient ce qu'il leur demandoit,

il ne perdroit jamais la memoire d'un si grand service, qui regardoit la gloire & l'utilité commune de l'Allemagne. CHARLE IX. 1566.

Après que Maximilien eut parlé, Albert duc de Baviere fit au nom de l'Empereur ces propositions, sur lesquelles la Diéte devoit déliberer : Qu'on cherchât les moyens d'extirper dans l'Empire les Sectes, qui n'étoient point comprises dans les conditions de paix, dont on étoit convenu par rapport à la Religion : Qu'on levât huit mille hommes de cavalerie, & quarante mille d'infanterie, pour servir contre le Turc ; & qu'on payât leur solde pour trois ans, par une imposition de huit mois Romains : Que cette contribution se fit en argent monnoyé, qui seroit employé entierement pour la guerre, selon que les besoins seroient pressans : Qu'on cherchât un moyen de réformer le Tribunal de la Chambre Imperiale ; & que ce qui y seroit ordonné fût regulierement exécuté : Que l'on observât les Decrets concernant la tranquilité publique, & les monnoyes : Qu'on accommodât les differends qui étoient entre les Princes sur la preséance : Qu'on terminât les contestations au sujet de Final sur la côte de Genes, qui avoient été si souvent agitées dans les Diétes : Qu'enfin on enjoignît par un mandement Imperial aux sujets de ce Marquisat, de mettre bas les armes.

Suivant ces propositions, la premiere attention de la Diéte fut d'ordonner contre le Turc de plus grands secours, qu'on n'en avoit encore accordé à aucun des prédécesseurs de Maximilien ; & on témoigna en cela plus d'ardeur qu'on n'avoit jamais fait. Car outre les secours qui furent promis au nom de l'Empire, plusieurs offrirent volontairement & en particulier leurs biens & leurs services, pour soûtenir cette guerre. Ensuite on envoya à Final Parthin, un des Conseillers de l'Empereur, avec le gouverneur de Trente, pour terminer, par son crédit & son entremise, la dispute qui étoit entre la maison des Carrétto, & les sujets du Marquisat.

On traita aussi dans la Diéte du differend entre Antoine comte d'Altembourg, le roi de Dannemarck, & les ducs d'Holstein. Le comte d'Altembourg demandoit que l'Empereur lui confirmât par son autorité le fief de Delmenhorst, & de ses autres Etats ; & les autres demandoient qu'on leur donnât, comme aux plus proches parens issus de la même tige, le même fief sur lequel ils avoient droit de succession *ab intestat*. Ils alleguoient pour

leurs raisons que le roi Christierne premier comte d'Altembourg, avoit donné à Gerard son frere une partie de ce Comté, à condition qu'elle seroit reversible à ses descendans, si la race de Gerard venoit à manquer. Le comte d'Altembourg répondoit qu'il n'avoit point reçu de Gerard, par droit de succession, le payis de Delmenhorst; mais qu'ayant été plusieurs années dans des mains étrangeres, il avoit été d'abord acquis à ses risques & dépens: qu'ensuite le payis d'Harpsted avoit été ajoûté au Comté par un mariage: que pour ce qui concernoit le comté même d'Altembourg, qu'il avoit eu par succession de Gerard, il consentiroit volontiers que les ducs d'Holstein en partageassent avec lui le droit de fief, s'ils vouloient souffrir que les comtes d'Altembourg, comme plus proches parens & cohéritiers, eussent aussi droit de fief dans le Sleswick, le Holstein, & la Stormarie; d'autant plus que Gerard ayeul d'Antoine, & ses descendans, étoient appellez à la succession de ces payis, après l'extinction de la branche de Christierne, par des Letttes datées de Coppenhague.

Le duc de Savoye vint aussi à la Diéte, & après lui le duc de Mantouë, pour disputer le duché de Montferrat. Les deux freres de Saxe-Weymar demandoient que leurs differends, qui n'avoient pû être accommodez par les électeurs Palatin & de Saxe, fussent décidez par la Diéte. Mais comme la guerre contre le Turc étoit une affaire très pressante, toutes ces contestations, & l'article même de la Religion, furent remis en un autre tems. Le cardinal Jean-François Commendon assista à la Diéte au nom de Pie V. dont il avoit reçu les ordres à Ausbourg, en revenant de Pologne. Marc Sitic cardinal d'Altemps y vint aussi, mais comme évêque de Constance & prince de l'Empire.

Lorsque le nouveau Pape eut appris du Nonce qu'il avoit à la Cour de l'Empereur, & par d'autres avis, que l'article de la Religion étoit un de ceux qu'on devoit proposer à la Diéte d'Ausbourg, pour chercher les moyens de terminer les differends nez à ce sujet, il crut que ce seroit donner atteinte à son autorité, & par conséquent à celle de l'Eglise de Rome, mere de toutes les autres. C'est pourquoi il ordonna au cardinal Commendon, en cas qu'on portât l'affaire de la Religion à la Diéte, de protester en son nom, de menacer de Censures

généralement tous les Princes, tant Séculiers qu'Ecclésiastiques, qui y seroient présens ; & de déclarer en particulier à l'Empereur, que le Pape le déclareroit déchu de l'Empire & des Royaumes, domaines, successions, & autres droits qu'il pouvoit prétendre par raport à l'Espagne.

Heureusement les ordres du Pontife furent adressés à un homme d'une très grande modération, & d'une prudence extrême. Commendon, qui appréhendoit avec raison qu'une pareille protestation n'aigrît les esprits, plûtôt que de remedier aux maux qu'on craignoit, jugea très sagement qu'il devoit chercher un autre moyen d'empêcher les déliberations au sujet de la Religion. Ainsi, après en avoir communiqué avec l'Empereur, qui lui fit esperer qu'on remettroit cette affaire à un autre tems, il écrivit au Pape, & lui manda qu'il n'avoit pas été dans la necessité de faire cette protestation. Le Pontife, homme altier & impérieux, & qui n'écoutoit aucunes raisons, lorsqu'elles étoient contraires à ses volontez, envoya de nouveaux ordres au Cardinal, plus précis que les premiers, & lui enjoignit encore plus fortement, si on faisoit la plus legére mention des affaires de la Religion dans la Diéte, de faire publiquement sa protestation, & d'excommunier au nom du Pape, l'Empereur & les autres Princes. Le Ministre, plus prudent que son maître, n'eut pas plus d'égard aux derniers ordres, qu'aux premiers ; & par bonheur lorsqu'ils arriverent, l'article concernant la Religion avoit déja été remis à un autre tems.

Cependant le Pape ne cessoit point d'ordonner à Commendon, d'avertir l'Empereur de ne jamais souffrir que l'affaire de la Religion fût mise en délibération dans aucune Diéte ; & de lui dire avec beaucoup de hauteur : Que Charle Quint avoit fait une très grande faute, en se mêlant des affaires de la Religion, & en souffrant que la Confession d'Ausbourg, dressée par Philippe Melanchton, fût proposée dans une Diéte de l'Empire : Que cet Empereur ayant voulu mal-à-propos se servir de son autorité Imperiale, pour apporter dans la suite un autre remede, il avoit mis la Religion dans un très grand danger, bien loin de guerir ses maux, & de contribuer à son rétablissement : Que par là il avoit donné lieu à l'étrange confusion, & aux troubles funestes, qui n'avoient fait depuis qu'augmenter en Allemagne : Que ce Prince, qui avoit d'ailleurs de

CHARLE IX. 1566.

grandes qualitez, auroit bien mieux fait d'aller de bonne heure, avec de puissans remedes, au devant du mal, dont les commencemens sont toûjours foibles & aisés à guerir : Qu'ayant une fois accordé la malheureuse liberté qui regnoit dans l'Empire, un esprit de vertige s'étoit emparé des Allemands ; & qu'il y avoit maintenant parmi eux autant de Sectes différentes, qu'il y avoit d'hommes opposez à la Religion Romaine, la seule veritable.

Le Pape ajoûtoit dans les instructions qu'il donnoit à Commendon : Que, puisque les choses en étoient venuës à ce point, que les Allemands flottoient dans la vaste mer des differentes opinions humaines, sans sçavoir à quoi se fixer, & que le changement des demeures suffisoit pour les faire changer de Religion, il sembloit que c'étoit une occasion favorable que Dieu présentoit, pour appliquer à propos le remede au mal, & pour faire rentrer dans leur devoir tant de Sectaires opposez les uns aux autres ; qu'il étoit bien plus facile de les ramener à l'unité, que s'ils étoient tous d'accord, & ne formoient qu'un seul parti : Que pour cela il falloit sur toutes choses presser la publication du Concile, qui venoit d'être célébré à Trente : Que si l'on ne pouvoit obtenir qu'il fût publié par toute l'Allemagne, on demandât au moins avec instance, qu'il le fût dans les villes, qui conservoient la Religion de leurs ancêtres, comme Saltzbourg, Constance, Eychstad, Ausbourg, Freisinghen, Passaw, Brixen, & Trente : Que puisque ce qui empêchoit les Evêques de tenir les Synodes de leurs Diocéses, étoit que les Métropolitains qui auroient dû commencer, n'avoient pas encore tenu les leurs, il falloit faire ensorte que l'électeur de Mayence & les autres Archevêques, reçussent le Concile de Trente dans leurs Synodes, afin que leurs Suffragans, à leur exemple, le fissent publier dans leurs Diocéses : Qu'il falloit entr'autres avertir l'électeur de Cologne de souscrire à la Confession de Foi, qui avoit été publiée conformément aux décrets du Concile, & qui étoit déjà reçüë en France, en Italie, en Espagne, en Pologne, dans la Hongrie, & dans quelques Eglises d'Allemagne ; & en cas qu'il refusât d'y souscrire, comme tant d'Evêques avoient déjà fait, de déclarer qu'il avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, & qu'il étoit déchu de sa dignité Electorale : Que l'Empereur devoit aussi

prendre

prendre garde, puisque l'Archevêque de Magdebourg, nouvellement élû, étoit mort, que l'électeur de Saxe ne s'emparât de cet Archevêché, le premier de toute l'Allemagne, comme il avoit déjà fait à l'égard de trois Evêchez voisins : Qu'on devoit avoir la même attention pour l'évêché de Strasbourg : Qu'il falloit empêcher, autant qu'il seroit possible, la lecture des livres des Sectaires, & de ceux qui n'étoient pas approuvés ; & publier au contraire avec zele & répandre par tout les livres de pieté : Que les Evêques riches & puissans devoient proposer des récompenses aux hommes sçavans, & établir des Séminaires par tout dans les villes, suivant les décrets du Concile de Trente : Enfin qu'il falloit au plûtôt prendre des mesures avec l'Empereur, & les autres Princes, pour reprimer par l'autorité Impériale l'audace de l'électeur Palatin, qui avoit embrassé une profession de foi differente de celle qui avoit été reçuë dans les Diétes de l'Empire, & qui persécutoit en diverses façons les Evêques de ses propres Etats, & ceux qui en étoient voisins.

Ce que le Pape prescrivit à Commendon, par raport à l'électeur Palatin, ne fut pas tout-à-fait inutile. Commendon sçut en profiter ; car voyant que Christophle duc de Wirtemberg, & Wolfang de Baviere duc des Deux-Ponts, étoient irrités contre le Palatin, & soûtenoient qu'on ne devoit point admettre d'autre Religion dans l'Empire, que la Catholique, & celle de la Confession d'Ausbourg, ainsi qu'il avoit été reglé dans les Diétes de l'Empire ; il alla trouver l'Empereur, & le pria de ne pas laisser perdre une occasion si favorable d'éteindre l'hérésie dans l'Allemagne. Maximilien suivit cet avis du Légat : après avoir tenu Conseil sur cette affaire avec les Princes, on signifia au Palatin, ou qu'il eût à quitter son Electorat, que l'Empereur confereroit volontiers à son fils, ou qu'il chassât de ses Etats les ministres Calvinistes. Le Palatin répondit qu'il n'étoit pas juste de condamner la doctrine de Calvin, sans connoissance de cause ; il fit observer en même tems que tout cela n'étoit qu'un artifice de l'ennemi commun, (c'est le nom qu'il donnoit au Pape) pour troubler la paix de l'Allemagne, en soûlevant les Princes de l'Empire les uns contre les autres. L'électeur de Saxe, déjà tout occupé de la guerre contre ses parens, & appréhendant que si la paix du corps Germanique

CHARLE IX. 1566.

venoit à être troublée, ils ne repriſſent un nouveau courage & de nouvelles forces, s'oppoſa formellement à la réſolution priſe contre l'électeur Palatin, & refuſa de ſe joindre aux Princes, qui l'attaquoient. Ainſi les projets de Commendon & des Princes n'eurent point de ſuite.

Réponſe de l'Empereur ſur la propoſition du mariage de ſa fille avec le Roi.

Bernardin Bochetel évêque de Rennes, étoit venu trouver l'Empereur à la Diéte le premier jour de Mai, pour parler du mariage de ſa fille avec le Roi. Mais cinq jours après, Maximilien préoccupé par les conſeils violens des Eſpagnols, & ſur tout de Thomas Perrenot de Chantonay, chargé des affaires de Philippe à la Cour de l'Empereur, donna par écrit à l'évêque de Rennes une réponſe auſſi indigne qu'inſolente. On y diſoit d'abord, que l'Empereur avoit un très grand plaiſir de voir que le Séréniſſime Roi Très-Chrétien ſouhaittoit de contracter avec lui une alliance plus étroite : Qu'il étoit bien perſuadé que ce déſir partoit du bon cœur & de la ſincere amitié du Roi : Qu'il ſçavoit bien que plus la Majeſté Impériale, & toute la Séréniſſime Maiſon d'Autriche, ſeroit étroitement unie avec le Séréniſſime Roi de France & ſon royaume, plus il y auroit de paix & de tranquilité dans toute la République Chrétienne; & que cette union ſeroit d'un grand poids, & pourroit beaucoup contribuer à étendre la gloire de Dieu, & à repouſſer les forces, & abattre la puiſſance des Turcs : Qu'à la faveur de la diſcorde qui regnoit parmi les Chrétiens, cette puiſſance s'étoit tellement élevée, & étoit devenuë ſi formidable, que ſi tous les Chrétiens n'uniſſoient inceſſamment leurs forces pour arrêter ſes progrès, elle ſeroit ſans doute très fatale à toute la Chrétienté. Puis on ajoûtoit, que l'Empereur n'avoit pas plûtôt fait réponſe, parce qu'il avoit voulu conſulter le Séréniſſime Roi Catholique d'Eſpagne, ſon frere, & ſon très cher couſin, avec lequel il avoit fait une ſi grande liaiſon, que les affaires de l'un étoient celles de l'autre : Que S. M. Imperiale ne manquoit pas de partis, ni d'occaſions de marier ſa ſeconde fille, (car il avoit déjà diſpoſé de l'aînée) & de la pourvoir avantageuſement pour la gloire & les intérêts de la Séréniſſime Maiſon d'Autriche : Que néanmoins marchant ſur les pas de ſes ancêtres, il avoit toûjours préferé à ſon utilité particuliere la paix publique de la Chrétienté & du S. Empire Romain, dont il étoit obligé de défendre, de recouvrer, & d'augmenter les

droits : Qu'ainsi il ne refusoit pas d'accorder le mariage, que le Roi souhaitoit à ces conditions : Qu'avant toutes choses le Roi rétabliroit les Evêchez de Metz, de Toul, & de Verdun, qui étoient très-illustres membres du saint Empire Romain, dans leur premier liberté, & dans le même état qu'ils étoient avant qu'Henri II. pere du Roi s'en fût emparé, & les eût démembrez du corps Germanique : Que le Roi renonceroit de bonne foi, sans reserve, & expressément, à la paix & à l'alliance qu'il avoit faite avec le Turc ; qu'il se joindroit contre lui avec l'Empereur ; & que pour faire connoître cette union à tout le monde, il leveroit promtement une puissante armée destinée au secours de la Hongrie ; qu'il la tiendroit prête sur sa frontiere, & l'entretiendroit à ses dépens. On ajoûta que s'il arrivoit qu'il y eût guerre entre le Roi Très-Chrétien & le Roi Catholique, il seroit libre à l'Empereur de prendre conjointement avec le Roi d'Espagne la défense des droits de la Maison d'Autriche & de Bourgogne.

Réplique de l'Evêque de Rennes.

Maximilien déclara qu'à ces conditions il étoit prêt de consentir au mariage du Roi avec sa fille, & chargea l'Evêque de Rennes de porter au Roi cette réponse, qui avoit été faite avec une mûre déliberation. Le lendemain, qui étoit le 7 de Mai, l'Evêque de Rennes revint trouver l'Empereur, avec l'écrit qu'il lui avoit donné la veille ; & lui dit, que l'ayant lû, il avoit trouvé que sa Majesté Imperiale reconnoissoit bien mal l'amitié que le Roi avoit pour lui, & que sa Majesté très-Chrétienne souhaitoit depuis trois ans de cimenter par une alliance plus étroite : Que pour lui, il s'étoit imaginé, que si les affaires de l'Empereur ne lui permettoient pas de disposer librement de ce qui étoit à lui, il pouvoit au moins se servir auprès du Roi d'une excuse plus honnête, & que le Roi l'auroit reçûë en bonne part : Que les conditions proposées par sa Majesté Impériale, ne paroissoient pas être des articles de mariage, mais des conditions de paix, que le vainqueur imposoit au vaincu. Que les affaires du Roi, quelque chose que les Espagnols pûssent dire, n'étoient pas encore réduites à une telle extrêmité, qu'il fût contraint de tout faire & de tout souffrir. Que sans y être obligé par ce mariage, lorsqu'il y auroit occasion de faire la guerre au Turc, sa Majesté prendroit volontiers part aux frais & aux dangers, comme il convenoit au premier des Rois Chrétiens;

CHARLE IX. 1566.

mais qu'il ne voudroit pas que la Chrétienté en fut plus obligée à sa femme, qu'à lui. Qu'au reste toutes choses étoient égales ; & qu'un si grand Roi étoit bien digne d'une telle épouse : Que jusque là l'affaire du mariage avoit été traitée avec tant de menagement, & des paroles si mesurées, qu'il y avoit eu lieu d'esperer une autre issuë : Que ce qui avoit été ajoûté dans la réponse, en maniere de protestation, n'étoit pas plus à propos ; parce que s'il y avoit guerre entre les deux Rois, l'alliance contractée avec le Roi de France n'empêcheroit pas l'Empereur de se joindre contre lui avec le Roi d'Espagne. Que c'étoit anticiper sur l'avenir, & que la proposition étoit prématurée & à contre tems, parce qu'il y avoit entre les deux Rois une paix & une amitié solide & constante : Que s'il arrivoit qu'ils se broüillassent dans la suite, il étoit du devoir d'un Prince Chrétien de ne pas attaquer le premier celui dont il n'auroit reçû aucune injure, soit qu'il eût épousé sa fille, ou qu'il ne l'eût pas épousée. Que quand sa Majesté Impériale penseroit autrement, elle auroit dû attendre, pour faire une telle protestation, que le Roi voulût l'obliger par le traité de mariage à ne prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, en cas que la guerre s'allumât entre les deux Rois ; & qu'il auroit été tems alors, & non pas auparavant, de découvrir ses intentions : Qu'il ne disoit pas cela pour presser encore l'Empereur de conclure un mariage, qu'il regardoit comme entierement rompu, & dont le Roi ne parleroit jamais ; mais uniquement pour se décharger dans son sein d'une partie de la juste douleur que lui avoit causé un écrit, qui ne répondoit nullement ni à l'amitié que le Roi avoit pour l'Empereur, ni au respect & aux égards dûs à sa dignité royale : Qu'au reste il prioit l'Empereur de l'excuser, s'il ne recevoit pas cet écrit, & s'il ne faisoit point part au Roi des protestations qu'il contenoit.

Après que l'Evêque de Rennes eût ainsi parlé, Maximilien le pressa de lui donner sa réponse par écrit : mais il le refusa, disant que ce que l'Empereur & lui avoient dit ne faisoit rien à la chose, dont il s'agissoit. Ainsi il prit congé de l'Empereur, qui loua depuis le courage & la prudence de l'Evêque de Rennes, lorsqu'il reconnut qu'il avoit été trompé par Chantonay, & par les Espagnols, qui n'avoient d'autre dessein que de nuire à la France, même contre les interêts de l'Empereur.

Maximilien se servit de Philippe Rheingrave, qui étoit à Ausbourg, & qui étoit fort attaché à la France, pour le faire dire assez clairement à l'Evêque de Rennes. La Reine mere avoit prié Alfonse duc de Ferrare, de parler de ce mariage à Maximilien : mais eu égard au tems, on crut qu'il étoit de la gloire & des intérêts du Roi de surseoir cette affaire. On cessa donc alors d'en parler ; mais quatre ans après on reprit cette negociation, & elle réussit.

Assemblées à Presbourg & à Vienne.

Tandis que ces choses se passoient à Ausbourg, Charle frere de l'Empereur tint à Presbourg l'assemblée, qui y avoit été indiquée. Il trouva les esprits de tous les Seigneurs de Hongrie si bien disposez, que non seulement ils accorderent tout ce qu'on leur demandoit pour une cause si juste & si nécessaire, mais qu'ils déclarerent qu'ils iroient eux-mêmes à la guerre, si l'Empereur ou quelqu'un de ses freres s'y trouvoit en personne. L'assemblée étant finie, Charle vint aussi-tôt à Vienne, & obtint la même chose des Etats d'Autriche, qui consentirent à une levée de deniers, pour rétablir les fortifications de la ville, & à plusieurs autres reglemens utiles, qui furent faits.

Sur la fin de la Diete l'Electeur Auguste de Saxe, qui étoit venu avec quinze cens cavaliers bien équipez, reçut de l'Empereur son investiture en grande pompe, avec les cérémonies accoûtumées. On fit la même grace aux Députez des ducs de Weymar, & de l'Electeur Palatin, qui étoient absens. Guillaume Grombach, qui s'étoit emparé de Wirtzbourg trois ans auparavant, & qui l'avoit pillé, fut encore une fois proscrit publiquement dans cette Diete le 13 de Mars, avec Ernest de Mandesloë, Guillaume Steyn, & ses autres associez, qui étoient retirez dans le château de Gotha, chez Jean Frederic de Saxe.

Lettres de Jean prince de Transylvanie aux Seigneurs Hongrois.

Cependant Jean Prince de Transylvanie ayant pris le titre de roi de Hongrie, de Sclavonie, de Croatie, & de Stirie, écrivit aux Villes, aux Grands, & à la Noblesse de ces Provinces, que l'Empereur des Turcs lui avoit envoyé un Chiaoux, avec une lettre, par laquelle il lui mandoit d'exhorter tous les Ordres du Royaume de Hongrie à lui rendre l'hommage & l'obéissance : Qu'ils lui feroient un grand plaisir, s'ils vouloient vivre en union entre eux, & s'ils ne contestoient qu'à qui auroit plus de zele pour son service ; afin de n'être plus

CHARLE IX. 1566.

obligez à lever si souvent des troupes, à faire des préparatifs de guerre si ruineux, & à entreprendre des voyages si pénibles : Qu'ils pensassent donc sérieusement à eux, quand ils le pouvoient encore, avant qu'il entrât dans la Hongrie ; parce qu'ils y penseroient trop tard, lorsque l'ennemi seroit dans leurs payis : Que pour exécuter ces ordres de Soliman, & s'acquitter en même tems de ses obligations de ce qu'il devoit à l'affection qu'il avoit pour son Royaume, il les exhortoit avec bonté, pour leur propre interêt, de rentrer dans leur devoir ; de consulter de bonne heure entr'eux, tandis qu'il leur étoit permis de le faire, & de prendre de sages mesures, pour détourner l'orage qui menaçoit leur patrie, leurs femmes, leurs enfans, & leurs propres personnes : Que pour lui, il feroit ensorte d'être toûjours le même à leur égard, & de ne se jamais départir de sa clemence, de sa douceur & de sa bonté : Qu'enfin il agiroit auprès de Soliman d'une maniere à leur persuader, qu'il n'avoit rien plus à cœur que la conservation de la Chrétienté, & le bien commun du payis. Dans la même lettre Jean indiquoit une assemblée à Torda pour le 10 de Mars, déclarant, que comme tous n'y pouvoient pas venir, il étoit à propos, pour épargner les frais, d'envoyer quatre personnes d'autorité & distinguées par leur prudence, avec de pleins pouvoirs.

Lettre de Schwendi aux mêmes.

Comme on fit courir plusieurs copies de cette lettre dans la Hongrie, & dans les Provinces voisines, Schwendi, qui étoit pour lors à Unghwar, y opposa promtement une espece de réponse, dans la lettre qu'il écrivit le 4 de Mars en son nom, comme Lieutenant de l'Empereur dans ces Provinces. A l'occasion de la lettre du Prince de Transylvanie, remplie d'ostentation & de déguisement, il exhortoit les Grands à se défier d'un homme, qui leur offroit la protection de l'ennemi commun des Chrétiens ; comme si le Grand-Seigneur se soucioit de leur conservation, & prenoit quelque intérêt à leurs personnes, & à ce qui les touchoit ; comme si depuis deux cens ans, & plus, ses ancêtres & lui n'avoient pas fait tous leurs efforts pour ruiner un Royaume si florissant, ou par la force des armes, ou quand ils ne le pouvoient de cette maniere, par des pieges & des artifices, & par les dissentions qu'ils semoient entre les Grands. Schwendi ajoûtoit que pour lui, il ne dou-

toit nullement de leur fidelité & de leur prudence; mais qu'il avoit cru qu'il étoit de son devoir de les exhorter à ne rien relâcher de leur ancien zéle pour les intérêts du Royaume, & le service de l'Empereur, & à se préparer à soûtenir courageusement une guerre aussi juste que nécessaire; puisqu'il s'agissoit de la conservation de leur Religion, de leur patrie, & de leurs propres familles; qu'ils avoient lieu d'esperer de Dieu un heureux succès, & qu'ils devoient être persuadez que le Prince de Transylvanie, auteur de tant de calamitez, ne tarderoit pas à être puni de son impieté. Enfin il leur défendoit de la part de l'Empereur, d'avoir aucun commerce avec lui, & d'envoyer qui que ce fût à l'assemblée qu'il avoit indiquée, sous peine d'être traitez comme rebelles, & punis des plus terribles supplices.

Guerre en Hongrie.

Déjà le prince de Transylvanie & les Turcs étoient en campagne: ayant attaqué inopinément Aysnac, ville dégarnie, près d'Agria, pendant l'absence du Gouverneur, ils la prirent par escalade le 23 d'Avril, & taillerent en pieces ceux qui la défendoient. Enflez de ce premier succès, ils s'avancerent jusqu'à Zigeth. Nicolas de Zrin marcha contre eux avec un détachement. Le combat dura quatre heures entieres: les Infideles furent battus, mis en fuite, & forcez de se retirer à Cinq-Eglises.

Vers le même tems la Diete d'Ausbourg étant finie, Maximilien commanda aux principaux chefs des armées d'Allemagne de lever par tout des troupes. Voici à peu près quels étoient ces Chefs: Philbert marquis de Bade, George Helfenstein, Nicolas Hadstadt, Guillaume Walterthumb, Louis Ungnad, Bouchard de Barby, Jacque Schullembourg, Christophle Schellendorf, George Praun; Gonthier comte de Schuartzembourg, Christophle de Liechtenstein, Zacharie Gromberg, & Bernard Hardeck.

D'Ausbourg l'Empereur vint à Vienne, autrefois la capitale de la haute Hongrie, & à present de l'Autriche. Ce Prince fit presque toûjours son séjour dans cette ville. Aussi-tôt un courier vint lui apprendre, que Soliman étoit parti de Constantinople, & qu'ayant marché à grandes journées par Sofia, sur les confins de la Servie, & par Nissa, il étoit arrivé dans la Bulgarie avec soixante & dix mille hommes; qu'il s'avançoit vers

CHARLE IX. 1566.

Belgrade ; qu'il avoit envoyé devant lui le Bacha Haly Pertaw avec plusieurs Gouverneurs de Province, & qu'il avoit donné ordre au Général des Spahis de Natolie de passer par Gallipoli, de prendre les troupes qui y étoient, & de le venir joindre. Lorsque Soliman fut arrivé à Belgrade, Jean vint le trouver avec des presens : ayant été admis à son audience, il baisa la main tutelaire de son puissant protecteur, & le remercia de ce qu'il vouloit bien continuer avec tant de zele à venger son vassal des injures qu'on lui avoit faites.

Cependant Schwendi assiégeoit Hust, & le serroit de très-près. Plus l'ennemi étoit proche, plus il pressoit le siége. D'un autre côté le Bacha de Bude avoit commencé le 6 de Juin le siége de Palotta, ville à huit milles de Javarin, proche d'Albe-Royale. Les murs étant presque entierement ruinez par le feu du canon, qui n'avoit pas cessé de tirer pendant huit jours, le Gouverneur de la place, George Thuvry, grand homme de guerre, & qui avoit déjà soûtenu plusieurs assauts avec une extrême valeur, fut dangereusement blessé d'un éclat de pierre. La ville étoit en très-grand danger, & le Bacha qui l'assiégeoit, voulant paroître avoir fait quelque chose avant l'arrivée de Soliman, en pressoit extrêmement le siége. Déjà les assiégez, qui n'avoient plus aucune esperance d'être secourus, pensoient à capituler, lorsque les Turcs épouvantez par les bruits qui se répandoient de l'arrivée des troupes, qui venoient les attaquer par derriere, leverent inopinément le siége, & emmenerent leurs canons, à la réserve d'un seul qu'ils avoient auparavant rompu, de quelques barils de poudre, & de quelques muids de farine, dont les assiégez s'emparerent. George comte d'Helfenstein étant venu à Javarin avec douze enseignes d'infanterie, envoya le 14 de Juin quatre-vingts-dix charettes au fourage, ausquelles il joignit un détachement de neuf cens hommes. Les espions Turcs les ayant découverts, & s'imaginant que le nombre en étoit plus grand, avertirent le Bacha. Comme il crut qu'ils étoient envoyez pour lui faire lever le siége; il plia promtement bagage, & se retira de devant Palotta. On en rétablit aussi-tôt les murailles, & on augmenta la garnison du Château.

Il y avoit déjà dans l'armée Impériale quatre regimens Allemands commandez par Romer Wallerthumb, Balderdun, Helfenstein,

Helfenstein, & Pollwiller. On prétend qu'il y avoit vingt mille Chevaliers de l'Ordre Teutonique [1], quatre mille Hongrois fort bien armez, & un grand nombre de troupes auxiliaires. Le duc de Savoye y avoit envoyé quatre cens mousquetaires à cheval; Côme duc de Florence, quatre mille hommes de pié, qu'il entretenoit à ses dépens : Guillaume de Gonzague duc de Mantouë, & les Républiques de Genes & de Luques envoyerent leurs secours en argent. Alfonse d'Este duc de Ferrare, outre la somme de cent mille écus d'or qu'il avoit prêtée à l'Empereur, voulut aller en personne à cette guerre, avec une grande quantité de très-brave Noblesse. Tous les jours il arrivoit au camp de toutes les parties de l'Europe plusieurs Princes, Seigneurs & Gentilhommes, qui accouroient au bruit de cette expedition. L'Empereur avoit aussi équipé une flotte sur le Danube, composée de douze galeres & de trente bâtimens de charges, qui portoient trois mille arquebusiers presque tous Italiens, que commandoit Flaëchk Allemand, Chevalier de Malte; ces vaisseaux, qui étoient construits de maniere qu'on y étoit à l'abri des fléches, portoient l'artillerie & les bagages.

En attendant que toute l'armée se fût assemblée à Javarin, le comte de Salms, qui commandoit dans cette place, vint avec la plus grande partie des troupes à Palotta, qu'on rétablissoit. Après y avoir laissé les vivres & le bagage, il s'avança avec un détachement de cavalerie jusqu'à Vêprin, grande ville, mais peu fortifiée, à deux milles de Palotta, pour la reconnoître; il avoit donné ordre au reste de l'armée de le suivre de près. Les avant-coureurs s'étant approchez de la ville, le commandant fit tirer quelques coups de canon; les murs qui tomboient de vetusté, & qui étoient d'ailleurs très-foibles, en furent ébranlés, ensorte qu'il en tomba une partie : le comte de Salms en tira un bon augure. Ayant pris quelques espions Turcs, il apprit d'eux que le Gouverneur de Vêprin étoit sorti de la place, & avoit emmené avec lui la meilleûre partie de la garnison, dans le dessein de faire des courses, & de harceler les Chrétiens. Il fit donc approcher ses troupes, qui ne firent rien ce jour là, parce qu'elles furent surprises de la nuit. Mais le lendemain, elles se mirent dès le grand matin en devoir d'escalader la ville; &

1 Ce nombre paroît exorbitant. Il y a peut-être une faute dans le chifre du texte.

CHARLE IX. 1566.

quoique ce qui étoit resté de la garnison eût employé toute la nuit à en réparer les ruines, elles ne laisserent pas de l'attaquer : elles jetterent dans la place quantité de pots à feu, brûlerent les portes, tuerent les sentinelles, & se rendirent maîtres de la place. Les principaux se retirerent en vain dans la citadelle, ou se cacherent dans les caves ; on les en tira aussi-tôt, & ils furent tous tuez, parce que quelque tems auparavant ils avoient cruellement égorgé un grand nombre de prisonniers Chrétiens. On épargna néanmoins quelques Seigneurs qui furent pris, & envoyez à Presbourg, pour être gardez dans la citadelle. Le comte de Salms ayant mis Thuvry dans Vêprin avec une bonne garnison, retourna à Javarin. La joie de cet heureux succès fut mêlée de tristesse : on apprit que les Impériaux qui étoient en garnison à Leventz, ville située proche les châteaux des Montagnes, étant sortis pour attaquer l'ennemi, avoient été surpris dans des embuscades, & que plusieurs avoient été tuez ou blessez, & entr'autres Barthelemy Howat, homme très-distingué par son courage & par son habileté dans le métier de la guerre.

L'armée Impériale marcha vers Thatan ou Theodate, ville située entre Javarin & Comar, qui incommodoit fort les Impériaux. C'est une très-petite place, qui n'est éloignée du Danube que de quelques lieuës vis-à-vis de Comar. Le comte de Salms en fit approcher ses troupes le 19 de Juillet dès le matin. Ayant apperçû un Turc qu'il connoissoit de vûë, il demanda à lui parler, & la garnison le permit. Il fit dire par ce Turc aux assiégez, que s'ils vouloient se rendre, il les renvoyeroit vies & bagues sauves. Le Turc l'assûra qu'il n'y consentiroient point : cependant il demanda un peu de tems, jusqu'à ce qu'on eût réponse du Gouverneur de Bude, & qu'en attendant on ne fît rien de part & d'autre. Les Impériaux, après avoir attendu quelque tems, attaquerent la ville ; mais ceux qui étoient dedans la défendirent très-vigoureusement, avec vingt-quatre pieces d'artillerie, qu'ils ne cessoient de tirer. Le comte de Salms fit avancer six canons, & commanda à Verdun d'attaquer avec ses troupes l'endroit où la muraille étoit tombée. Mais comme il y avoit beaucoup de danger à n'attaquer les assiégez que d'un seul côté, voici comme il distribua ses gens : il mit dans le côté gauche d'une vallée mille arquebusiers qui

étoient dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, & autant du côté où les murailles avoient été abatuës par le canon. Puis étant allé avec deux mille hommes de pié à l'autre côté de la ville, il fit promptement donner le signal de l'assaut. La garnison, persuadée que toute l'attaque se feroit du côté de la muraille abattuë y accourut, donna vivement sur les Impériaux qui sortirent de l'eau, & le combat fut très-opiniâtré. Cependant le comte de Salms attaqua la porte, la brisa, & entra inopinément dans la ville. Tous ceux qui étoient dedans, surpris & investis de toutes parts, furent taillez en pieces. Il n'y en eut que cinquante, qui sauverent leur vie, en se retirant dans une tour, & qui se rendirent. Le Gouverneur de la place & celui de Vêprin furent de ce nombre, avec quelques-uns des principaux officiers de l'armée ennemie, qu'on envoya prisonniers à Vienne. Maximilien, qui y étoit alors, reçût la nouvelle de ces heureux succès le 24 de Juillet. On en rendit à Dieu des actions de graces, & l'on ordonna des prieres.

En même-tems les Turcs, qui étoient dans le château de Gestern, ayant pris l'allarme à l'approche du comte de Salms, abandonnerent cette place; & à leur exemple, ceux de Vithan, d'Ischoki, de Sanbochi, & de plusieurs autres châteaux, en sortirent après y avoir mis le feu, & se retirerent à Gran, où l'on croyoit que le comte de Salms devoit aller. C'est ainsi que la paix fut rétablie dans un payis, qui étoit auparavant pillé & désolé par les voleurs, que les Hongrois appellent Heidons, les Polonois Cosaques, ceux de Dalmatie Uscoques, les Turcs & les Sclavons Martellois, & les Allemands Freibutters. Le premier soin fut alors de faire tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir un si puissant ennemi, qui étoit sur le point d'arriver. Pendant que les troupes s'assembloient à Javarin, on observa sa contenance & sa marche. Maximilien plein de pieté & de Religion, sçachant que toutes les forces humaines sans le secours de Dieu ne sont que foiblesse & impuissance, avoit ordonné sur toutes choses de faire tous les jours à Vienne & dans le camp, au son de la cloche, des prieres publiques à genoux, pour obtenir de Dieu le salut & la conservation de l'Etat. Ainsi l'on voyoit dans les ruës à la ville, dans les chemins à la campagne, chacun se mettre à genoux au son de la cloche, & ceux qui étoient à cheval en descendre pour prier. Il défendit aussi par un édit tous les

CHARLE IX. 1566.

Secours donnez à Maximilien.

spectacles, les jeux, les danses, & généralement tous les amusemens, qui entraînent les hommes à la volupté.

Vers le même tems Adrien Baglioni, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation & de gloire à la guerre, vint en diligence d'Italie à Vienne, & depuis l'Empereur lui donna le commandement des troupes auxiliaires Italiennes. Alfonse Castaldo le suivit de près avec ses troupes. Il y vint aussi de la part du duc de Savoye quatre cens mousquetaires à cheval fort bien équipez, sous les ordres du comte de la Chambre, excellent homme de guerre, avec les troupes auxiliaires de Côme, sous la conduite d'Aurele Fregose. Un grand nombre de Seigneurs de diverses parties du monde vinrent d'eux mêmes, au bruit de cette guerre, pour servir dans l'armée Imperiale. On y vit arriver de France le jeune Henri de Lorraine, fils du duc de Guise tué au siége d'Orleans. Tout jeune qu'il étoit, appellé à la guerre de Hongrie par le courage martial naturel à sa Maison, & brûlant déjà à cet âge du desir d'acquerir de la gloire dans le metier des armes, il se rendit au camp, avec une troupe nombreuse de jeune noblesse Françoise. Bien-tôt après Timoleon de Cossé, Philippe Strozzi, & Gui de Saint Gelais de Lansac, qui étoient accourus l'année précedente au secours de Malte, mais trop tard, se rendirent en Hongrie, après avoir traversé l'Italie. On y vit aussi arriver de la Noblesse d'Angleterre, comme Thomas Smith, Guillaume Gorges, Henri Champernoun, Philippe Budshil, Richard Grenvill, & Thomas Wotton. Albert Laski Palatin de Pologne, qui possedoit plusieurs châteaux en Hongrie, y vint trouver l'Empereur, non comme Seigneur Polonois, mais comme un des Seigneurs de Hongrie, avec trois mille hommes de cavalerie, vêtus à la Hongroise, afin de ne pas donner lieu de croire, qu'on violât la tréve qui étoit entre le Polonois & le Turc.

Lorsqu'on tint conseil sur les opérations de la campagne, on opina d'abord qu'il falloit faire le siége de Gran [1]; parce qu'en prenant cette place, on empêcheroit les Turcs de prendre Giula & Zighet. D'autres au contraire soûtinrent, qu'en assiégeant Gran, on se mettoit dans la nécessité de courir les risques d'une bataille, que la proximité de l'armée de Soliman rendoit inévitable. C'est, disoient-ils, ce qu'on doit éviter avec soin, n'étant

1 ou Strigonie.

pas prudent d'expoſer au hazard d'un ſeul combat, dont le ſuccès eſt toûjours très-douteux, toutes les forces de la Chrétienté: ils concluoient qu'il falloit renvoyer le ſiége de Gran à un tems plus favorable. Maximilien fut de ce dernier ſentiment, & il ſe contenta dans la conjoncture où il ſe trouvoit, de défendre les frontieres de Norgaw & de la Hongrie. Ainſi il donna ordre au comte de Salms, de ramener dans le camp les troupes qu'il avoit miſes dans Thatan; parce que cette place étoit trop éloignée du Danube, pour pouvoir y tranſporter des vivres commodement.

Tandis que Maximilien, qui étoit avec une armée très-nombreuſe dans le camp près de Javarin, obſervoit les mouvemens & la marche des ennemis; Schwendi, qui avoit reçû ordre de demeurer dans la haute Hongrie, & dans le payis de Zepſi eut affaire avec les Tartares [1], que Soliman avoit mandés à la priere de Jean. Quoiqu'ils fiſſent ſans ceſſe des courſes des deux côtez du Tibiſque, qu'ils déſolaſſent le payis par leurs vols & leurs brigandages, qu'ils tuaſſent ou qu'ils emmenaſſent en captivité des perſonnes de tout âge & de tout ſexe; Schwendi ſe contenta d'abord de ſe tenir ſur la défenſive, croyant qu'il y avoit trop de danger de leur livrer bataille, tant qu'ils ſeroient ſi ſuperieurs en nombre, & qu'il falloit temporiſer juſqu'à ce que ces hommes naturellement gourmands ſe fuſſent eux-mêmes détruits, en mangeant avec avidité des fruits précoces, & des raiſins en trop grande quantité. En effet ayant été inſtruit au bout de quelque tems que ces troupes barbares étoient accablées de maladies, affoiblies, & très-diminuées, il les attaqua, en défit dix mille preſque ſans peine, & obligea le reſte à abandonner la Hongrie: un des commandans Turcs, ſous la conduite deſquels ils étoient entrez dans le payis, fut tué, & l'autre bleſſé à mort. Après cette victoire, Schwendi ſe rendit maître des forteresſes ou châteaux de Zabathka, de Pelſewcz, de Gombazzek, de Kraſnahwka, & de Gady, appartenans à George Bebeck, qui avoit abandonné le parti de l'Empereur, pour embraſſer celui de Jean, & qui s'étoit joint aux Turcs. Schwendi prit encore d'autres châteaux voiſins.

Soliman étoit ſur le point de partir de Belgrade, lorſque ſes

1 Les Tartares ne dépendent point du Grand-Seigneur, qui a ſeulement un Bacha à Caffa dans la Crimée; mais ſon pouvoir ne s'étend point dans la campagne, dont le Cam de Tartarie eſt le maître.

CHARLE IX. 1566.

avant-coureurs ayant paſſé le Drab [1] rencontrerent une troupe d'Impériaux, proche la fortereſſe de Sielowefch. Le comte de Zrin, qui avoit appris par ſes eſpions l'arrivée des Turcs, avoit envoyé un détachement ſous la conduite de Gaſpard Alapian, de Nicolas Cobachs, & de pluſieurs autres chefs, avec ordre d'attaquer les ennemis, s'il ſe preſentoit une occaſion favorable de les ſurprendre, & de les combattre avec avantage. Ainſi ayant trouvé dès le grand matin les Turcs, qui marchoient en déſordre, écartez les uns des autres, ils les effrayerent d'abord, en leur faiſant croire qu'ils étoient ſuivis par un plus grand nombre: bien-tôt ils les chargerent, en tuerent pluſieurs, & mirent les autres en fuite, Leur Commandant ayant été dangereuſement bleſſé, mourut dans des lieux marécageux où il s'étoit caché : ſon fils avec pluſieurs autres fut pris & amené à Zigeth, avec un grand butin de chameaux, de chevaux, de mulets, & autres bêtes de charge, & de quantité de vaiſſelle d'or & d'argent, & d'argent monnoyé.

Maximilien vient à l'armée.

L'Empereur avoit donné le commandement général de toute l'armée à Ferdinand ſon frere, & en ſon abſence à Gonthier de Schwartzembourg, & il avoit nommé Paul de Zara Grand Maître de l'artillerie. Pour lui il partit de Vienne le 12 d'Août, Jean Frederic duc de Pomeranie portant devant lui l'étendart Impérial; & il vint droit à Altembourg, à deux milles de Javarin. La cavalerie du Royaume de Bohême étoit arrivée, & on l'avoit diſtribuée en ſept compagnies, qui faiſoient la guerre à leurs dépens. Il y étoit auſſi venu de la cavalerie de la Sileſie & de la Luſace, commandée par Teufel & par Schwartzembourg. Dans le même-tems arriverent d'Italie Proſper Colonne, Angelo Ceſi, & Nicolas Gambara, chacun avec une nombreuſe ſuite; & après eux Alfonſe d'Eſte duc de Ferrare, avec quatre cens Gentilshommes bien équipez, trois cens arquebuſiers, trois cens chevaux legers, & autant de gendarmes, ſous la conduite de Corneille Bentivoglio, & d'Ercolino Contrarii, tous parez comme pour une fête. Wolfang & Richard Palatins de Neubourg, & le plus jeune des Princes de Baviere vinrent auſſi joindre l'armée à Javarin.

Soliman vient auſſi à ſon armée.

Cependant Soliman, après avoir paſſé le Save, voulut auſſi faire paſſer à ſes troupes le Drave, qui ſort des montagnes du

1 ou Drave.

Norgaw, dans le payis de Valérie ou Stirie, & reçoit le Mure, & se jette dans le Danube. Pour cela il fit faire un pont d'une structure admirable, qui avoit plus d'un mille de longueur, & quatorze coudées de largeur. Il fut fait en douze jours, & Soliman y employa plus de vingt-cinq mille hommes. Son dessein fut d'imiter le pont fameux, que Cesar fit autrefois construire sur le Rhin avec tant de diligence & d'habileté. Ce Sultan, qui avoit autant de courage & d'élevation dans l'esprit, qu'aucun de ses prédécesseurs, se plaisoit beaucoup à la lecture de l'histoire, & avoit fait traduire en sa langue les commentaires de Cesar, voulant passer pour héritier de ses vertus & de sa gloire, comme il l'étoit de son Empire. Pour venir à bout d'un ouvrage, qui avoit été plusieurs fois commencé sans succès, à cause de la rapidité de l'eau, Soliman ordonna qu'aux endroits, ou l'on ne pouvoit employer les poutres & les autres piéces de bois, à cause de la largeur, de la rapidité & de la profondeur du fleuve, on y suppleât par des barques & de grands batteaux attachés ensemble avec de fortes chaînes de fer. Par ce moyen le pont fut continué & achevé, & l'armée Turque passa dessus, de l'autre côté du Drave le deux de Juillet.

Mustapha, bacha de Bosnie, Calambey, & plusieurs autres Chefs de l'armée Ottomane, ayant passé la riviere, marcherent vers Ottorrn, & arriverent à Cinq-Eglises le 21 de Juillet, d'où ils eurent ordre de s'avancer vert Albe-Royale, pour être à portée de secourir le gouverneur de Bude, en cas que les Impériaux entreprissent quelque chose de ce côté-là. Soliman commanda à Hassan-Beck de les suivre avec plusieurs compagnies. Peu de tems après le bacha de la Natolie, ayant passé le pont avec un grand nombre de Sangiacs, dressa le pavillon du Sultan dans la plaine de Mohacz. Soliman s'y rendit aussi-tôt par le même chemin; & en cinq jours il vint devant Zighet. Il campa à S. Laurent, à un mille de la place, le sept de Juillet, ayant fait deux jours auparavant trancher la tête à Orostan bacha de Bude, à cause de sa négligence à remplir les devoirs de sa charge.

Siége de Zighet.

Zighet, s'il en faut croire ceux du payis, fut bâti par un Seigneur nommé Anthemius, sur les confins de la Hongrie, dans un grand lac d'une mediocre profondeur. Cette place est

CHARLE IX. 1566.

environnée de marais de toutes parts, & ne touche à la terre ferme, que d'un côté, où elle eſt flanquée de deux bons baſtions faits de terre & de bois, ſemblables à ces murailles des Gaulois, dont Ceſar fait mention. Zighet eſt compoſé de deux villes & de deux citadelles; le front eſt tourné au midi; les flancs regardent le levant & le couchant; & l'on n'y peut aller de part & d'autre que par deux ponts.

Le comte de Zrin [1] qui commandoit dans Zighet, ayant appris l'arrivée des Turcs, fit aſſembler dans la citadelle interieure les Grands, les habitans & les ſoldats; & en leur préſence il fit un ſerment ſolemnel, qu'avec la grace du ſeul vrai Dieu en trois perſonnes, il vivroit & mourroit avec eux; & qu'il garderoit religieuſement les promeſſes qu'il avoit faites à Dieu & à l'Empereur, ſon ſouverain ſeigneur & maître: puis il éxigea d'eux le même ſerment, & leur fit promettre qu'ils obéïroient fidelement à l'Empereur & à lui-même, puiſqu'il avoit l'honneur d'être ſon lieutenant. Il leur déclara enſuite, que s'il mouroit dans ce ſiége, il nommoit Gaſpard Alapian, pour commander en ſa place. Il les engagea auſſi par ſerment à obſerver exactement les ordonnances, par raport à la diſcipline militaire, qu'il avoit faites, qu'il leur propoſa, & qui étoient dreſſées de cette maniere. « Si quelqu'un réfuſe d'obéïr à ſon officier, s'il » mépriſe ſes ordres, s'il met l'épée à la main contre lui, il ſera » tué impunement. On tuera de même celui qui aura reçû ou » lû quelques lettres envoyées de la part des Turcs. Si quel» qu'un en trouve, qui ayent été jettées dans la ville par des flé» ches, ou par quelqu'autre moyen que ce puiſſe être, il les » portera auſſi-tôt à ſon capitaine, qui ſera obligé de les jetter » au feu. Qui aura quitté ſon poſte ſans l'ordre exprès de ſon » capitaine, ſera étranglé. S'il ſe trouve deux ſoldats, qui tra» ment enſemble quelques complots, ou qui ſe parlent tout bas » à l'oreille, ils ſeront pendus ſur le champ. Si quelqu'un les » voit ou les entend, & ne le rapporte pas à l'officier, il ſubi» ra la même peine. »

Après avoir fait ces ordonnances militaires, & divers autres reglemens pour la diſtribution des vivres, & des munitions entre les ſoldats, il fit dreſſer une potence dans la grande place, où il fit pendre, pour ſervir d'exemple, un ſoldat convaincu

1 ou de Serin.

d'avoir

d'avoir tiré l'épée contre un officier. Et pour ôter à ses compagnons toute esperance d'obtenir des Turcs aucune grace, ou composition honnête, il fit pendre Mahumet, un des principaux Chefs de l'armée ennemie, fameux par les meurtres qu'il avoit commis sur le chemin de Zighet. Ensuite il commanda aux Gentilshommes & aux soldats, qui demeuroient dans la grande ville, de démolir leurs maisons, & d'en emporter la paille; & à ceux qui demeuroient dans la ville neuve, de transporter de la paille dans leurs maisons, afin que quand il en seroit besoin, on pût aisément mettre le feu à la ville, dont les murailles étoient d'ailleurs construites avec du bois & des fascines. Il fit après cela la revuë des troupes, & trouva en tout deux mille trois cens hommes de guerre, & autant d'habitans, sans y comprendre les femmes & les enfans.

Avant l'arrivée de Soliman, le gouverneur de la Natolie & le bacha Akauski, étoient venus aux environs avec quatre-vingt dix mille Turcs. Aussi-tôt après il y vint encore cent mille hommes, & sur le champ ils commencerent dès le point du jour à escarmoucher entre les palissades, ce qui dura jusqu'à midi. Le lendemain les mêmes Chefs abandonnerent ce lieu-là avec dix mille hommes, & furent se poster à Simeleoff, à un quart de mille de la forteresse, sur une haute montagne peu éloignée des vignes de Zighet. Aussi-tôt ils recommencerent quelques escarmouches avec les Imperiaux, & continuerent la même chose les jours suivans, jusqu'à l'arrivée de Soliman, avec perte de beaucoup de gens, qui furent tuez par le feu de la citadelle. Dès que Soliman fut arrivé, il s'empara d'une colline qui étoit proche des vignes, & y établit son quartier. Il fit d'abord tirer de cet endroit tout le canon qu'il avoit amené : ce qui fut une espece de commencement de siége. Ensuite les Turcs ouvrirent leurs tranchées, & les conduisirent jusqu'à la nouvelle ville : à la faveur d'un retranchement & d'un parapet gabionné, ils sçurent se mettre à l'abri des canons de la ville; enfin le 8 d'Août, ils commencerent à battre la place en trois endroits differens. Hali Bacha, grand-maître de l'artillerie Turque, entreprit la nuit de faire élever une plate-forme, & d'y dresser une batterie au-dessous de la citadelle interieure, auprès du jardin royal, dans le marais même qui servoit de fossé à cette citadelle. Le lendemain il commença à faire tirer le canon

CHARLE IX. 1566.

sans discontinuer, depuis le point du jour jusqu'au soir; en sorte que la tour, qui étoit au dedans de la citadelle, fut renversée, & les cloches cassées. La batterie ne cessa pas même pendant la nuit, & tua plusieurs des assiégez.

Le comte de Serin, voyant qu'il perdoit tant de monde, fit à la pointe du jour mettre le feu à la ville neuve, & fermer les portes de la vieille citadelle, dont les ennemis tâcherent de se rendre maîtres. Pour cela ils firent des ponts de bois, de terre, & de décombres, avec des parapets de sacs de peaux grasses, afin de se mettre à l'abri du canon de la place; & à la faveur de cette espece de mantelets, ils s'approcherent tellement, que les assiégez n'oserent plus paroître. Enfin le 19 d'Août ils donnerent un assaut: le combat fut long & opiniâtre, & il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre; enfin la vieille ville fut prise, & il en coûta la vie à plusieurs braves officiers, qui n'eurent pas le tems de se retirer dans la citadelle, ayant été prévenus par les Turcs, qui s'emparerent d'un pont fort long, qui étoit sur le lac, & qui conduisoit de la ville à la citadelle.

Les Turcs s'étant rendus maîtres de la ville, formerent dans les marais & dans les fossez (qui dans cette saison étoient presqu'entierement desséchez) deux chemins avec des piéces de bois, des branchages, des fascines, & des démolitions, & mirent des clayes par dessus. Deux jours après, Haly attaqua la citadelle, qui étoit dans la ville: il y perdit beaucoup de monde & fut repoussé. Il perdit entr'autres le Bacha Miserki, & les assiégez emporterent avec joie deux de leurs drapeaux. Les Turcs ayant resolu de donner un assaut général, ils choisirent pour cela le 29 d'Août, jour où l'on célébre la mémoire de la décolation de S. Jean-Batiste. Ils avoient une ferme confiance qu'ils réüssiroient, parce qu'ils se souvenoient que 45 ans auparavant Soliman avoit pris Belgrade à pareil jour, que le Roi Louis avoit été tué à la bataille de Mohatz, & que ce jour-là aussi Rhodes & Bude avoient été prises. Ils se rappelloient que non-seulement ce jour, mais tout le mois d'Août avoit été heureux & à Soliman & à Selim son pere. En effet c'étoit dans ce mois qu'il avoit vaincu le grand Ismaël dans la plaine de Calderan, & Campson Gore roi de Memphis, auprès du Singa. Ils se ressouvenoient aussi que Bajaset avoit pris dans le même mois d'Août Modon dans la Morée.

Ce ne fut pas, comme on le disoit, faute des préparatifs necessaires pour un assaut, qu'ils le differerent jusqu'au deux de Septembre; ce fut parce que la maladie, dont Soliman mourut bientôt après, augmentoit. Cependant les Janissaires ne discontinuoient point leurs travaux; ils minerent pendant les nuits la grande fortification, qui étoit contiguë à la colline; & par les mines ils se firent une ouverture pour aller jusqu'à la palissade du dedans, où ils porterent quantité de bois sec, des planches, de la paille, & de la poudre. Ainsi le 5 de Septembre les Turcs brûlerent le plus grand bastion de la citadelle du dehors; & le feu s'augmenta tellement, tant par sa propre force, que par la violence du vent, qu'après un long combat, les Turcs ayant été repoussés deux fois, le feu vint enfin jusqu'au magasin de poudre, dont il y avoit grande abondance dans la grande citadelle exterieure, proche les portes de la petite. Alors le comte de Serin, reduit à la derniere extrêmité, entra avec ses troupes dans la petite citadelle interieure, & il en fit aussi-tôt fermer les portes, laissant dehors plusieurs braves guerriers, sans compter les femmes & les enfans, qui pendant que les Turcs étoient en dispute pour le butin, périrent tous diversement par le fer & par le feu, ou furent faits esclaves.

CHARLE IX. 1566.

Les Infidéles n'étoient plus séparez des assiégez par des ponts, ou par des fossez; ils en étoient comme aux mains, n'ayant plus qu'une muraille entr'eux & les Chrétiens. Car les murs de la citadelle extérieure enfermoient la citadelle intérieure; & il y avoit au-devant un mur par où l'on pouvoit aller droit & sans détour de la grande citadelle dans la petite: cette petite citadelle étoit située comme dans un coin de l'autre, & n'avoit point d'autre bastion pour se défendre, que la grande citadelle, ni d'autres édifices, qu'une ou deux chambres où logeoit le comte de Serin, & quelques maisons où étoit le magasin de poudre. Pour les vivres, qui étoient encore en assez grande quantité, & qui auroient pû suffire pour plusieurs jours, ou ils furent brûlez avec la poudre dans la grande citadelle, ou ils tomberent entre les mains des Infidéles. Il y avoit si peu de provisions dans la petite citadelle, que pendant les trois jours qui se passerent jusqu'au dernier assaut, les femmes & les enfans mouroient miserablement de faim & de soif. De toute l'artillerie, qui étoit nombreuse, il ne restoit que deux gros canons

CHARLE IX. 1566.

& quatorze mortiers. Deux jours après, les Turcs attaquerent les assiégez dans la petite citadelle, comme ils avoient fait dans la grande : sur le soir ils y jetterent du feu, qui prit avec tant de violence, & qui fit pendant toute la nuit de si grands progrès, par la force du vent, qu'il fut impossible de l'éteindre ; & le lendemain ils se préparerent à donner un assaut général.

Etrange resolution du comte de Serin.

Alors le comte de Serin voyant qu'il n'y avoit plus aucune espérance, & que la garnison, extrêmement diminuée, commençoit à perdre courage, prit une étrange résolution, que la seule necessité pouvoit inspirer. Prenant l'air d'un homme qui brave la mort, il se fit apporter l'habit le plus beau qu'il eût, & s'en revêtit au lieu de cuirasse : à la place de son casque, il mit sur sa tête un bonnet de velours, orné d'un diamant de grand prix, & d'un bouquet de plumes de Heron. S'étant ensuite fait apporter quatre épées, il en choisit une pour lui, & distribua les autres à ses amis, leur disant que ces armes suffisoient à celui qui aimoit mieux combattre sans embarras, & être tué promptement, que de lutter long-tems contre la mort. Ensuite s'étant fait apporter par son valet de chambre les clefs de la citadelle, il les fit coudre à sa chemise, & avec ces clefs cent piéces d'or, pour la récompense de celui qui le prendroit quand il auroit été tué. En cet équipage il vint trouver les officiers & les soldats, qui l'attendoient dans la place d'armes, en bataille, & on dit qu'il leur fit ce discours. « Mes chers compagnons » & freres, le jour est enfin venu où nous devons acquitter la » foi que nous nous sommes donnée les uns aux autres. Comme » nous avons vécu ensemble en grande union, servant fidele» ment notre Prince & notre patrie, mourons de même ensem» ble, dans une pleine confiance en la misericorde de notre Dieu, » pour lequel nous combattons. Vous voyez l'état où nous som» mes reduits : nous sommes pressez d'un côté par le feu, qui » dévore tout ce qui nous environne, & de l'autre, par la faim » & par les cris lamentables de tant de femmes & d'enfans. Il » ne nous reste plus d'autre ressource que notre patience, no» tre fermeté & notre constance, pour souffrir avec courage » tout ce qu'il a plû à Dieu d'ordonner. Il y auroit non-seule» ment de la lâcheté, mais de l'imprudence à capituler avec » un ennemi, dont nous avons si souvent éprouvé la perfidie.

» Ainsi ayant pour nous & la protection de Dieu, & le témoi-
» gnage de notre conscience, allons à l'ennemi avec la même
» ardeur, avec laquelle nous avons déjà soûtenu tant d'assauts;
» allons, avant que le feu vienne nous consumer. Allons acque-
» rir une gloire immortelle. Si nous mourons, nous laisserons
» à la posterité le glorieux souvenir d'un courage héroïque;
» mais peut-être réüssirons-nous à sauver nos vies, en nous ou-
» vrant un passage au travers des ennemis. »

Ayant dit ces paroles, & prononcé trois fois, *Jesus*, à haute voix, le Comte précédé de l'étendart du Gouverneur, qu'il avoit donné à porter à Laurent Jurzniski, fait ouvrir les portes de la citadelle: en même tems il fait tirer un mortier chargé à cartouches, afin que la fumée pût le dérober aux yeux des ennemis. Il sort alors à la tête de ses gens, tenant son épée nuë d'une main, & un petit bouclier de l'autre. Après avoir quelque tems combattu sur le pont, il est environné de toutes parts par les Janniſſaires, & essuye une grêle de flêches. Il tombe enfin mort de trois blessures. Ceux qui le suivoient, le voyant tomber, voulurent rentrer dans la citadelle; mais les Turcs s'étant mêlez avec eux, il y eut de part & d'autre un grand carnage; enfin les assiégeans se rendirent maîtres de la place. On épargna les femmes & les enfans, qui furent reduits à une captivité plus dure que la mort. Presque tous ceux qui resterent de la garnison furent tuez. Un petit nombre se déroba à la mort, en prenant des turbans comme les Turcs; & les Turcs euxmêmes en déroberent quelques-uns à la fureur du soldat, dans l'espérance d'en avoir quelque rançon.

La prise de la citadelle coûta beaucoup de sang aux Infidéles: il en périt trois mille, ou par la chute des édifices, ou dans le combat, ou par le feu qui prit aux poudres, ou d'autre maniere. Il y eut de part & d'autre un si horrible carnage, que le sang couloit de toutes parts en abondance; & qu'on ne pouvoit marcher dans la citadelle que sur des corps morts. D'un autre côté, on n'entendoit dans le camp des Turcs que des cris & des gémissemens. Ainsi la douleur des particuliers diminua la joie publique de la prise de Zighet. On coupa la tête au comte de Serin; & le commandant des Janissaires l'envoya à Soliman, qu'il croyoit encore en vie. Mais Machmet, qui étoit alors à la tête des affaires, l'envoya au gouverneur de Bude, qui la fit

CHARLE IX. 1566.

porter à l'Empereur Maximilien, enveloppée dans une étoffe de ſoie. Maximilien fut touché, comme il devoit, d'un ſi triſte ſpectacle. Après avoir loüé hautement les vertus de cet illuſtre mort, il fit remettre à Balthaſar, fils du Comte, la tête de ſon pere, & promit de lui donner en toutes occaſions des marques de la reconnoiſſance qu'il avoit des ſervices importans que le comte de Serin lui avoit rendus. Balthaſar la fit porter dans le château de Scacaturn, où il fit faire de magnifiques funerailles à ſon pere, dont la tête fut miſe dans le tombeau de ſes ancêtres, dans l'égliſe de ſainte Helene.

Les Turcs perdirent à ce ſiége dix-huit mille cavaliers, ſept mille Janiſſaires; & entre les Chefs, Miſerki, Ali Pertaw, le premier Chiaoux ou chambellan, & celui qui avoit le ſoin des finances, tous Bachas. Zighet, aſſiégé le 8 de Juillet, fut pris le 8 de Septembre.

Mort de Soliman.

Soliman étoit mort d'apoplexie dans le camp dès le cinq du même mois, après avoir eu d'abord quelques attaques d'épilepſie. Ce Prince ſe rendit illuſtre & recommandable parmi les Turcs, par ſa pieté, par ſa juſtice, par ſa grandeur d'ame, par ſa continence, & par ſa bonne foi: il ne ſembloit lui manquer que le vrai culte de Dieu. Il avoit ſoixante & ſeize ans quand il mourut, & en avoit regné quarante-ſix & demi. Il fut élevé ſur le thrône de l'Empire Ottoman le même mois que Charle Quint fut élu Empereur d'Allemagne. Quoique le gouvernement des Turcs ſoit une eſpéce de gouvernement militaire, ennemi de la paix, & qui en ignore les avantages, Soliman laiſſoit preſque toûjours l'intervalle d'une année entre deux expéditions. La plûpart de ſes entrepriſes furent heureuſes: il augmenta ſes Etats de la Hongrie en Europe, & de l'Armenie en Aſie. Il eut auſſi quelques revers de fortune l'année précédente; au dehors, par le mauvais ſuccès de l'entrepriſe de Malthe; & au dedans, par la mort de deux de ſes fils, & de tous ſes petits-fils, qui auroient pû conſerver la paix dans ſa maiſon & dans tout ſon Empire. On dit que trois choſes principales manquerent au bonheur & aux deſirs de Soliman: la premiere, de n'avoir pas reduit ſous ſa puiſſance la ville de Vienne, le rempart & la clef de l'Allemagne, & qu'il prétendoit lui appartenir, comme héritier de l'Empire, depuis que Mahomet ſon biſayeul avoit fait la conquête de Conſtantinople;

la feconde & la troifiéme, de n'avoir pû achever la grande Mofquée d'une ftructure admirable, qu'il avoit commencée à Conftantinople, & les aqueducs qu'il avoit entrepris à l'imitation des Romains. Si Soliman eût eu le bonheur de voir ces trois chofes avant fa mort, il fe feroit regardé comme le plus heureux de tous les Potentats.

Mechmet premier Vizir cacha affez long-tems la mort du Sultan, avec beaucoup d'adreffe & de prudence; il fit même tuer pendant la nuit fon premier Medecin, de peur qu'il ne la divulgât. Ce Miniftre appréhendoit que les Janiffaires & les autres gens de guerre l'apprenant trop tôt, n'excitaffent des troubles dans le camp; qu'ils ne vouluffent, fuivant leur coûtume, piller la tente & le tréfor du Sultan, avec les effets des Chrétiens & des Juifs; qu'enrichis de ce butin, & de ces prétieufes dépoüilles, ils ne refufaffent d'obéïr à leurs Chefs; & que perfonne n'eût affez de crédit & d'autorité pour les contenir dans leur devoir. En effet s'il fût furvenu dans l'armée Turque quelque trouble, & fi on y eût laiffé introduire la licence, ç'auroit été pour Maximilien une belle occafion de remporter bien des avantages, dans une circonftance, où il avoit à fa difpofition une armée nombreufe, compofée des plus belles troupes de la Chrétienté, qui lui avoient été envoyées de toutes parts. Les Bachas, les Officiers, & les Janiffaires fur tout, demanderent avec beaucoup d'inftance à voir leur Prince, & ils commençoient à fe douter de fa mort. Comme il y avoit déja des apparences de quelques mouvemens fecrets, Mechmet jugea à propos de les tromper adroitement. Il fit habiller le cadavre de Soliman, & l'ayant fait mettre fur un fiége élevé, il le fit voir de loin aux plus curieux : tout étoit fi bien difpofé, que ceux qui le virent le crûrent vivant. Après cette fcéne, Mechmet faifant femblant d'avoir reçû les ordres de Soliman, fortit de fa tente, fit affembler les Janiffaires, & leur fit un difcours folide, pour les exhorter à preffer le fiége. Cependant la douleur d'avoir perdu fon maître le trahit; & on vit couler imprudemment de fes yeux quelques larmes, qu'il ne put retenir. Il s'en apperçut fur le champ; & il jugea, au bruit fourd qu'il entendit fe répandre parmi les Janiffaires, que quelques-uns d'eux ayant vû fes larmes & fes yeux encore rouges, en avoient conclu que le Sultan étoit mort.

CHARLE IX. 1566.

Alors il usa d'un nouvel artifice; & cachant avec une présence d'esprit admirable le vrai sujet de sa douleur, il leur déclara que ce n'étoit pas la mort de Soliman qu'il pleuroit, puisqu'il étoit en vie, & presque gueri; mais qu'il pleuroit sur tant de braves gens qui étoient dans l'armée, & sur lui-même; parce que suivant les ordres exprès, & les menaces terribles de sa Hautesse, ils étoient dans la triste nécessité ou d'emporter Zighet dans trois jours, ou de perir tous au milieu des plus cruels supplices. Ces paroles prononcées avec un visage si serieux & si triste, leverent tous les soupçons qu'on avoit de la mort du Sultan, & animerent tellement les troupes, qu'elles résolurent de mettre fin à un siége, dont la Fortune sembloit jusqu'alors leur avoir envié le succès. Ainsi effrayez ou persuadez par les discours de Mechmet, ils donnerent un assaut général aux deux citadelles, & les emporterent.

Prise de Giula.

Pendant que Soliman faisoit le siége de Zighet, le bacha [1] Pertaw, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, composée de Turcs & de Tartares, à laquelle il joignit les troupes de Jean Prince de Transylvanie, & celles du Bacha de Temeswar, marcha vers Giula, place très forte, située sur le lac de Zarcad, près des frontieres de la Hongrie & de la Transilvanie. Elle avoit pour Gouverneur Ladislas Kereczeni, qui avoit jusqu'alors fait la guerre contre les Turcs avec beaucoup de courage & de vigueur. On crut que Pertaw avoit été forcé par une inondation de se retirer, & d'abandonner le siége. Les Imperiaux le poursuivirent, chargerent son arriere-garde, & taillerent en piéces un grand nombre de ses gens; mais les eaux s'étant bien-tôt écoulées, les Turcs revinrent, serrerent la place de très près, & la battirent sans discontinuation pendant plusieurs jours. Les assiégez firent plusieurs sorties de tems en tems: une nuit sur tout voyant que les assiégeans se relâchoient, ils sortirent, les attaquerent vivement, & en tuerent un grand nombre. Ils se rendirent maîtres du canon, qu'ils se contenterent d'encloüer, n'ayant ni voitures ni chevaux pour l'emmener. Enfin, après avoir soûtenu le siége pendant soixante jours, Kereczeni eut une conférence avec George Bebech, principal auteur de la derniere guerre entre Maximilien

[1] Il y avoit deux *Pertaw*; le premier tué au siége de Zighet; & le Bacha qui fait le siége de Giula.

& Jean, & par une capitulation ſignée le ſecond jour de Septembre, il rendit la ville, dont le ſiége avoit commencé le deux de Juillet. Schwendi avoit néanmoins annoncé que les Turcs devoient le lever dans trois jours.

La capitulation portoit, que la garniſon ſeroit renvoyée vies & bagues ſauves. Cependant Kereczeni ayant été amené dans la tente de Pertaw, où il fut bien reçû, à peine la garniſon fut elle éloignée de mille pas de la place, qu'elle ſe vit attaquée par deux bataillons Turcs. Les Allemands ſe défendirent d'abord avec beaucoup de vigueur ; mais étant bien inférieurs en nombre, ils furent enfin taillez en piéces, à la reſerve d'un petit nombre, qui à la faveur de la nuit ſe ſauva dans des roſeaux peu éloignez. Le capitaine Bernard Rotenaw, qui étoit de ce nombre, alla trouver l'Empereur, accuſa Kereczeni, & aſſura qu'il avoit trahi S. M. Imperiale, & livré Giula. Les Hongrois néanmoins, qui avoient été préſens à la capitulation, l'excuſoient, & rendoient témoignage qu'il n'avoit rien fait, ſans en communiquer auparavant avec les Allemands ; que dans le Conſeil il avoit toûjours été oppoſé à la reddition de la place ; mais que les Allemands vaincus en partie par la néceſſité, & en partie par les conditions honorables qu'on leur propoſoit, & par les promeſſes des ennemis, avoient obligé le Gouverneur à ſe rendre.

Quoi qu'il en ſoit, ſoit que ce fût par lâcheté ou par trahiſon qu'il eût rendu Giula aux Turcs, il en fut cruellement puni l'année ſuivante. Vers ce tems-là George Thuvri, dans un combat entre les Imperiaux qui étoient à Javarin, & les Turcs qui étoient à Albe-Royale, fit priſonnier Mahumet gouverneur de cette derniere place, qui ſe racheta depuis pour la ſomme de 50000 écus d'or. Kereczeni avoit eſperé d'être échangé avec Mahumet, parce que ſon fils devoit épouſer la fille d'Arach, qui avoit une charge conſiderable[1] à la Cour de l'Empereur, & qui avoit Mahumet en ſon pouvoir. Mais l'échange ayant été differé, je ne ſçai pour quelles raiſons, Kereczeni fut conduit de Belgrade à Conſtantinople. Là pluſieurs ſe plaignirent des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs de lui, contre les regles de la guerre ; & on l'accuſa d'avoir fait couper le nez aux uns, d'avoir fait fendre la bouche aux autres, & d'en avoir fait

1 Cette charge étoit comme celle de Prévôt de l'Hôtel.

CHARLE IX. 1566.

mourir un grand nombre par divers genres de suplices. Selim nouvel Empereur des Turcs, touché de ces plaintes, l'abandonna à ses accusateurs, & leur permit de le punir à leur fantaisie. Ils l'enfermerent dans un muid armé en dedans de gros clous pointus, & le précipiterent du haut d'une montagne en bas, où il mourut au milieu des douleurs, qu'un si horrible suplice dut lui faire souffrir. La malheureuse destinée du pere influa sur le fils, qui mourut peu de tems après, sans laisser de posterité : ses terres, ses maisons, & ses autres biens, qui étoient immenses, tomberent en des mains étrangeres.

Ainsi furent prises par les Turcs dans le même tems les deux plus fortes places de la Hongrie, Giula & Zighet. Les plus sages & les plus expérimentez jugerent que l'Empereur & son Conseil de guerre avoient bien manqué de prudence, de s'être tenus dans leur camp sans rien faire, de n'avoir pas détaché d'une armée si nombreuse quelques troupes, pour renforcer les garnisons de ces deux places, & les mettre au moins en état d'en retarder la prise. Car il est certain, que si après la mort de Soliman les Turcs eussent trouvé plus de difficultez à surmonter dans l'un & l'autre siége, les troupes, & principalement les Janissaires, qui appréhendoient alors de périr, & qui en étoient menacez, auroient excité quelques troubles dans le camp; sur tout ne sçachant si Soliman étoit mort ou en vie; & la ruse du Vizir auroit été inutile. Mais la mort de Soliman étant arrivée, lorsque Giula étoit déjà renduë, & que Zighet ne pouvoit plus tenir long-tems, il fut aisé à un Ministre aussi habile & aussi puissant, de la cacher.

Après la prise de ces deux places importantes, les Turcs s'abandonnerent à la joie, & les troupes coururent de tous côtez pour piller. Mechmet, homme d'ailleurs très sévére, & accoûtumé à faire observer aux troupes une éxacte discipline, ne fut pas fâché dans les circonstances présentes de les voir se rejoüir, & penser à toute autre chose, qu'aux affaires de l'Etat; jusqu'à ce que Selim, averti de la mort de son pere, pût se rendre à Constantinople, & de là au camp, après avoir donné ordre à tout. En effet, aussi-tôt après la mort de Soliman, Mechmet avoit écrit en diligence à Selim, dont il avoit épousé la fille, & qui étoit alors à Mangresia, ville de la Natolie, à trois journées de Constantinople: sa lettre étoit signée par le Capi-Aga,

CHARLE IX. 1566.

& par le Medecin. Selim l'ayant lûë, vint sur le champ & très secrétement à Scutari, vis-à-vis de Constantinople, où ayant été reçû dans la Capitane, selon la coûtume, par le Bostangi-Bachi, il arriva à Constantinople au-delà du Bosphore. Il avoit auparavant envoyé avertir Scander Bacha, que Soliman avoit laissé pour Gouverneur dans la ville, de hâter avec soin tout ce qui étoit nécessaire pour la pompe funébre, & pour son entrée. Aussi-tôt que Selim fut dans Constantinople, Scander le conduisit dans le Palais & dans le Serail, où il s'assit sur le thrône Imperial, dans une grande salle enrichie de perles, & de tout ce que l'ostentation & le faste de ces barbares ont pû trouver de plus prétieux, & qui ne peut être occupée que par les Sultans de la race des Ottomans. Ensuite on fit dans la ville les acclamations ordinaires : Que l'ame du grand Sultan Soliman joüisse d'une paix & d'une béatitude éternelles, & que sa mémoire soit toûjours en benediction : Que le Sultan Selim vive long-tems, & qu'il regne sous d'heureux auspices, & que son Empire s'affermisse & s'augmente.

Selim monte sur le thrône de Soliman son pere.

On fit la même chose dans la Romanie & dans les autres Provinces, afin qu'on apprît en même tems par tout, que le pere étoit mort, & que le fils avoit pris possession de l'Empire. Le lendemain, qui étoit le 24 de Septembre, Selim sortit du Palais pour se faire voir au Peuple ; & étant monté à cheval, il alla jusqu'au tombeau de Job, qui est un lieu proche les murailles de Constantinople, où les Ottomans ont coûtume de faire une espece de sacrifice. Là, après avoir fait tuer un grand nombre d'animaux, & fait cuire des viandes en quantité, Selim fit donner aux pauvres le festin funébre, qu'il accompagna d'une grande distribution d'argent, & revint dans la ville avec la même pompe & les mêmes acclamations du peuple. Cependant le Sultan avoit donné ordre à Scander Bacha, de faire venir de tous les lieux d'alentour les Janissaires, qui ne sçavoient pas encore la mort de Soliman, & de les assembler dans un bourg assez près de Constantinople, sous pretexte d'envoyer un renfort au siége de Zighet. Comme Selim étoit déjà sur le thrône de son pere, Scander leur fit un discours, pour leur apprendre & la mort de Soliman, & l'heureux avénement de son fils à l'Empire. Afin de les dédommager du pillage qu'ils ont coûtume de faire à la mort du Sultan, il leur offrit 100000

CHARLE IX. 1566.

Sultanins. Cette liberalité du nouveau Grand-Seigneur ne déplut pas aux Janissaires ; & ils s'en contenterent, à condition qu'on leur donneroit à l'avenir une plus forte paye, lorsqu'ils iroient à la guerre.

Il vient à son armée.

Après ces premieres démarches, & après s'être assuré des Janissaires, Selim partit de Constantinople le 27 de Septembre, & se rendit en diligence à son armée, qu'il rencontra près de Belgrade. Elle étoit encore incertaine de la mort de Soliman, dont le corps étoit porté dans une litiére magnifiquement ornée, & couverte de tous côtez. Si Soliman n'avoit pas été malade, après de si heureux succès, il auroit dû marcher à cheval, & comme en triomphe, pour prendre part à la joie publique. Mais comme on avoit sçû sa maladie, & que pendant sa vie il se servoit quelquefois d'une litiére, lorsqu'il avoit la goute, l'armée fut moins surprise de le voir couché, comme malade, dans cette voiture. Cependant les Janissaires voyant l'habillement de Selim, se douterent de ce qui en étoit. En effet ce Prince approchant du camp, avoit mis un turban fort court, & de peu de valeur, & il s'étoit revêtu d'une robe & d'un caffetan noirs. Aussi-tôt qu'il apperçût la litiére, il descendit de cheval, avec tous les Bachas & tous les Ministres de la justice, appellez Cadileskers, qui étoient tous habillez presque comme lui. Alors on ouvrit la litiére, Selim versa des larmes sur le corps de Soliman ; & ordonna qu'en signe de tristesse, on portât dans toute l'armée les étendarts renversez. A ce spectacle, il se fit pendant quelque tems un profond silence, pendant lequel Selim mit sur sa tête un turban blanc, & tout brillant de pierreries. Puis s'étant revêtu de l'habillement Imperial, il monta sur un autre cheval destiné à de pareilles cérémonies, & qui ne peut être monté que par le Sultan. Les Bachas, & les autres Grands de l'Empire, monterent aussi à cheval, & on recouvrit la litiére. Ensuite on arbora les Enseignes du nouveau Sultan, aux acclamations de toute l'armée, qui salua Selim en qualité de son Empereur ; & chacun, selon son rang, lui vint baiser les mains, en signe de soûmission & d'obéïssance.

Obséques de Soliman.

Après avoir fait les largesses ordinaires aux Janissaires & aux peuples, il ordonna que le corps de son pere fût porté à Constantinople, & mis dans le Mausolée appellé Zuna, que Soliman

s'étoit fait faire de son vivant, & il en donna la commission à Achmeth Bacha, qui avoit épousé une petite fille de Soliman, & à Ferhat Capi-Aga. Ils conduisirent le corps, accompagnez des Gouverneurs des provinces, & des Janissaires, & précédez de l'étendart Imperial, & arriverent à Constantinople le 22 de Novembre. Le corps fut reçû par une troupe innombrable de peuple, ayant à sa tête celui que les Turcs appellent Muphti, qui est parmi eux le chef de la Religion, & le premier docteur de la Loi. Le Muphti étoit suivi de Scander Bacha gouverneur de la ville. Après lui marchoient les officiers de la Chambre, ou trésoriers, appellez Dephterdars, & les autres officiers, tous en deüil. Enfin la marche étoit terminée par une multitude infinie de toute sorte de personnes. On tira de la litiére le cercuëil de bois où étoit le corps de Soliman : les principaux Officiers le soûtenant tour à tour sur la paume de leurs mains élevées, le portoient dans les ruës de la ville. Les Talismans & les Hoggis (c'est ainsi qu'ils appellent leurs Prêtres) ne cesserent pendant toute la marche de jetter des cris lamentables, & de chanter d'une maniere triste & lugubre, suivant l'usage des Musulmans, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au lieu de la sepulture. Le corps ayant été mis dans le Mausolée, on étendit sur la biére un drap tabisé, & un autre broché. On mit à côté un Cimeterre, pour marquer que le Sultan avoit été un grand guerrier, & à sa tête un turban d'une toile très blanche, très fine & très plissée, avec une aigrette noire de plumes de Heron. On plaça derriere sa tête, sur le pavé, des chandeliers avec de gros cierges ronds, de forme pyramidale, qu'on n'allume jamais. Enfin on y laissa les Prêtres dont nous avons parlé, & qui assis par terre, & ayant les jambes écartées, suivant l'usage superstitieux de cette Nation, ne cessoient de reciter des prieres à la tête du défunt.

Suite de la guerre d'Hongrie.

Avant que Selim fût venu à l'armée, & aussi-tôt après la prise de Zighet, il envoya des troupes pour assiéger Babotzka. On somma la garnison de rendre la place : elle le réfusa d'abord ; mais voyant qu'elle n'étoit pas en état de la défendre contre de si grandes forces, elle y mit le feu, & l'abandonna. Ceux de Sacka & de Schorgo suivirent leur exemple. Les Turcs s'étant mis ensuite à piller dans l'Esclavonie, furent souvent battus par les troupes de Charle, frere de Maximilien.

CHARLE IX. 1566.

Dans un combat donné auprès de la Sluna, il en mit quatre mille en fuite, fit prisonnier le Bacha de Bosnie, & auroit sans doute défait tous les autres, si dans la crainte qu'il avoit d'une armée si formidable, qui se répandoit de toutes parts, il ne se fût pas contenté d'être sur la défensive, & s'il n'eût pas retenu ses troupes dans son camp, entre le Save & le Mure, auprès de Czakhonthurn, tandis que les Turcs pillant de tous côtez, & mettant tout à feu & à sang, faisoient des courses jusqu'à Sarwar, qui n'est qu'à deux milles d'Oedenbourg, sur les frontieres du Norgaw.

Comme l'hyver approchoit, Selim quitta peu de tems après la Hongrie, & donna ordre à Perthaw Bacha, d'envoyer des Turcs, des Valaques, & des Tartares à Jean prince de Transylvanie, pour pouvoir continuer la guerre contre l'Empereur. Etant en chemin, le Sultan rencontra auprès de Belgrade Hozzuthothi ambassadeur de l'Empereur, qui avoit été envoyé, comme nous l'avons dit, à Constantinople, pour faire des propositions de paix. Mais ayant appris la mort de Soliman, il s'étoit mis en chemin pour retourner à Vienne. Il ne put ni voir, ni entretenir Selim. Le Vizir Mechmet se contenta de lui dire, qu'ayant été envoyé à Soliman, qui étoit mort, il n'avoit pas de pouvoirs pour traiter avec Selim; que si son maître vouloit obtenir quelque chose du nouveau Sultan, il envoyât un autre Ambassadeur, ou qu'il le renvoyât lui-même avec de nouveaux ordres. Le Vizir ajoûta, que Maximilien seroit bien mal conseillé, s'il n'envoyoit promptement demander la paix au très puissant Empereur; & qu'il auroit bien mieux fait d'observer fidélement les traitez faits avec Ferdinand: Qu'il s'étonnoit de la hardiesse qu'il avoit euë de déclarer témérairement la guerre à un Prince si puissant; que l'on connoissoit maintenant la foiblesse de Maximilien; que c'étoit un grand bien pour lui, que Soliman fût mort; que s'il eût survêcu à la prise de Zighet, il auroit bien trouvé les moyens de faire repentir Maximilien, & tous les Allemands, de leur audace.

Enfin Selim arriva à Constantinople le neuf de Decembre: il y fut reçû avec de grandes démonstrations de joie, & aux acclamations de toute la ville, comme l'héritier des lauriers & des conquêtes de son pere. Les derniers n'avoient pas laissé de coûter bien cher; car ceux qui exagérent le moins,

disent qu'il périt de differente maniere, dans l'expédition que je viens de raconter, plus de soixante-dix mille hommes.

CHARLE IX. 1566.

Cependant Jean voulant aussi de son côté faire quelque chose, après avoir reçû les troupes auxiliaires de Pertaw, resolut de reprendre Tokay, que Schwendi avoit pris l'année précédente. Il avoit pour cette expédition trente piéces de gros canons, & une grande quantité de munitions de guerre. Cette place étant située sur les confins de la Hongrie & de la Transylvanie, & étant très forte par sa situation, parce qu'elle est environnée de deux rivieres, la Teisse ou le Tibisque, & le Bodrog, Jean crut qu'il étoit très-important pour le bien de ses affaires, de s'en rendre le maître. Schwendi avoit laissé dans Tokay Jacque Raminger, avec une bonne garnison: ayant sçû le dessein de Jean, il avoit envoyé demander à Maximilien du secours. Ce Prince lui envoya aussi-tôt Henri Staupiz, avec mille hommes de cavalerie Allemande, six compagnies d'infanterie, avec l'argent & les vivres necessaires. Jean ayant fait avancer dix piéces de canon, battit la place sans discontinuer: elle étoit déjà reduite à l'extrêmité, lorsqu'un courier vint lui apprendre que dix mille Tartares, que Selim lui avoit donnés, avec des Turcs & des Valaques, pour fortifier son armée, s'étoient débandez, faisoient un horrible dégât dans toute la Transylvanie, & maltraitoient indifferemment hommes & femmes de tout âge, avec une cruauté inoüie. Ainsi huit jours après avoir commencé le siége, il fut obligé de le lever, afin de ne pas abandonner ses sujets à la fureur de ces barbares, pendant la durée de ce siége. Car sans parler du pillage, & des incendies, on en rapportoit des choses horribles: on disoit qu'ils avoient coupé des enfans par morceaux, qu'ils les avoient fait rôtir à la broche, & les avoient mangez; qu'ils se nourrissoient tous les jours de la chair des Chrétiens, & qu'ils faisoient leurs délices des mammelles des femmes, qui est pour ces peuples un mets exquis.

Excès affreux des Tartares.

Lorsque Jean fut arrivé dans la Transylvanie, il les fit d'abord prier d'en sortir, & de faire cesser tant de violences & de maux. Mais comme ils le refuserent, il les attaqua à l'improviste, tandis qu'ils étoient éloignez les uns des autres, & en tua six mille. Après cette expédition, Jean revint à Varadin, où les Tartares en furie, & ne respirant que la vengence, vinrent

CHARLE IX. 1566.

l'aſſiéger. Ce Prince voyant que cette place n'étoit pas aſſez forte par ſon aſſiéte & par ſes fortifications, pour ſe defendre contre tant d'ennemis, lorſqu'ils auroient fait approcher leur canon, en ſortit ſecrétement la nuit, & ſe retira dans des lieux plus ſurs, où ayant ramaſſé de plus grandes forces, il attaqua encore ces barbares qui faiſoient de nouveaux dégâts. Il en tailla en piéces pluſieurs milliers, & delivra une multitude prodigieuſe de malheureux, qu'ils emmenoient en captivité, entre leſquels il y avoit quantité de femmes & de filles de condition, qui avoient été priſes dans Beregzas. Ces barbares avoient répandu l'horreur & la déſolation dans tout le payis, & principalement aux environs de Caſſovie. Là, environ quatre cens Janiſſaires, après avoir exercé toutes ſortes de violences & de cruautez, étoient ſur le point d'emmener avec eux environ neuf cens captifs. Ils avoient auparavant jetté l'épouvante de tous côtez, & ſur tout parmi les peuples des environs du Danube, du Wag & du Rab.

Cependant la garniſon d'Albe-Royale reprit Geſtern & Vitan, dont les Imperiaux s'étoient emparés l'été précédent: en ſorte que Pabotta, Vêprin, & Thatan étoient en très grand danger de tomber entre les mains d'un ennemi qui étoit ſi proche. Les Tartares après avoir été battus pluſieurs fois par le Prince de Tranſylvanie, s'aſſocierent quelques Tranſylvains & quelques Janiſſaires, dans l'eſpérance de piller, & tournerent du côté de la Ruſſie & de la Podolie, provinces de l'obéïſſance du roi de Pologne, & y exercerent toutes ſortes de cruautez. Ils aſſiégerent le Palatin de la province dans une place, dont ils firent approcher douze piéces de canon, qu'ils avoient amenées avec eux. Mais le Palatin, auſſi illuſtre par ſa valeur & par ſon courage, que par ſon ancienne nobleſſe, fit ſur eux de ſi fréquentes ſorties, qu'il enleva leurs batteries, & défit entierement les reſtes de ces barbares inhumains.

D'un autre côté l'Empereur voyant tous les ennemis entiérement retirez, ou envoyez en quartier d'hyver, penſa à retourner à Vienne; mais auparavant il donna de l'argent à Cec comte de Salms, avec ordre de l'employer à réparer le tort, qu'un incendie inopiné avoit cauſé à Javarin le 29 de Septembre. Le feu avoit pris dans le logement d'un ſoldat, par la négligence d'un cuiſinier. Un vent de Midi très violent l'augmenta ſi conſidérablement, que

que presque toutes les maisons, qui étoient de bois, furent brûlées. Il n'y eut de sauvé que la maison du Gouverneur, & la principale Eglise bâtie de pierres. Une autre Eglise, où étoit le magasin à poudre, fut conservée par un grand bonheur; car si le feu y eut pris, toute la ville auroit été ruinée & renversée de fond en comble. On ne sçauroit dire combien cet accident coûta, non seulement aux habitans de Javarin, & à l'armée Impériale, mais encore à toute la province; parce qu'un grand nombre de négocians, & de ceux qui demeuroient sur la frontiere, y avoient apporté, comme dans un asile assuré, leurs marchandises, leurs meubles, & ce qu'ils avoient de plus précieux; & que tout cela fut la proye des flammes qui consumerent les maisons.

L'Empereur vint à Vienne, accompagné d'un grand nombre de grands Seigneurs, avec Ferdinand son frere, qui se retira dans le royaume de Bohême. Ensuite on congédia les troupes de Moravie & de Bohême, & l'infanterie Allemande, dont on envoya trois enseignes choisies en garnison dans l'isle de Comar. Quelques troupes Autrichiennes furent envoyées à Oedembourg & dans les autres places frontieres, pour s'opposer aux incursions inopinées des ennemis, qui entroient de ce côté-là pour piller & faire le dégat. L'illustre Thay fut envoyé à Canisa, ville qui n'est pas éloignée de Zighet, avec cinq cens hommes de cavalerie, & autant d'infanterie. Après cela Maximilien remercia Alfonse d'Este, le duc de Guise, Strozzi & Brissac, Fregose, Baglioni, le comte de la Chambre & tous les autres Seigneurs, qui s'en allerent bien-tôt après chacun chez soi.

Assemblée des Etats d'Autriche, & d'autres provinces.

On convoqua l'assemblée des Etats d'Autriche, qui commença à Vienne le 28 de Novembre. Comme ils accorderent de bonne grace à l'Empereur tout ce qu'il souhaitoit d'eux, ils lui demanderent aussi la permission, qu'ils désiroient depuis long-tems, d'embrasser la Confession d'Ausbourg. Maximilien éluda tant qu'il put leur demande; mais comme ils le pressoient fortement, il leur répondit, que puisqu'ils vouloient professer une foi differente de la sienne, ils eussent à vendre promptement leurs biens, & à sortir de la province. Ainsi finirent les Etats de Vienne. L'Empereur alla après à Brunne en Moravie, & à Troppaw en Silesie, où il tint les Etats de la province.

CHARLE IX. 1566.

De là il vint encore en Bohême pour y préparer du secours ; & il alla jusqu'à Presbourg en Hongrie.

Le mal de Hongrie.

Le succcès de la guerre contre le Turc est toujours incertain, & souvent préjudiciable aux Chrétiens. La fin de cette campagne fut le commencement d'une nouvelle maladie. Les cadavres qui étoient en quantité épars çà & là dans les chemins, & qui y pourrissoient, ayant corrompu l'air par leur infection, plusieurs furent attaquez d'une espece de contagion, qu'on appella le mal de Hongrie, Cette maladie ayant cessé quelque tems après, elle se renouvella avec plus de violence dans le tems de la Diéte de Ratisbonne 28 ans après. Elle n'avoit d'abord attaqué que le peuple : elle se rendit ensuite formidable à tous, & plusieurs grands Seigneurs en moururent, ou en furent fort malades. C'étoit une espece de fievre maligne ; ceux qui en étoient attaquez, se sentoient extrêmement échauffez ; il s'élevoit par tout le corps des pustules, & de petites tâches semblables à celles qui sont produites par la morsure des puces ; & lorsqu'on y touchoit, on sentoit comme des étincelles de feu qui en sortoient : les remedes même devenoient nuisibles & mortels, parce que la chaleur naturelle ne pouvoit en faire la coction ; & le mal par son venin tuoit les plus robustes : cette maladie causoit de grands maux de cœur, une foiblesse, un abattement, & une langueur, qui étoient suivis d'un violent mal de tête, d'un assoupissement léthargique, de rêveries, & de convulsions. La fievre étoit inégale ; tantôt elle paroissoit tierce simple, & tantôt elle ne paroissoit pas être vraie fievre ; quoi qu'effectivement ce fût une vraie fievre continuë. Martin Ruland, medecin de l'Empereur, a fait un traité particulier de cette maladie, de ses causes, de ses symptômes, & de la maniere d'y remedier. Pour moi, je me borne à en parler en historien.

Affaires de France. Ordonnance de Moulins.

Le roi de France encore bien jeune, quoique déclaré majeur, ayant passé une partie de l'hyver à Blois, après son voyage de Bayonne, fut au mois de Janvier à Moulins en Bourbonnois, où il avoit indiqué une assemblée des Grands du Royaume. Il y avoit mandé ceux qu'il avoit renvoyez chez eux l'année précedente, & principalement les Colignis, & François de Montmorenci fils du Connêtable, pour les reconcilier avec les Guises. Car Sipierre * un peu avant sa mort avoit averti

* *ou* Cipierre.

le Roi que leur mésintelligence entretenoit des partis dans le Royaume, & les plus sages le jugeoient ainsi. Cependant pour ne pas faire paroître que cette assemblée se faisoit pour des particuliers, plûtôt que pour les affaires de l'Etat, on y fit venir aussi les chefs de tous les Parlemens du Royaume, afin de satisfaire aux plaintes de toute la France, que le Roi avoit reçuës pendant les deux ans qu'il en avoit fait la visite, & pour les consulter sur les moyens de remédier aux maux qui se répandoient de toutes parts.

Ceux que l'on manda furent Christophle de Thou premier President du Parlement de Paris, & Pierre Seguier President, Jean Daffis premier President du Parlement de Toulouse, Jacque Benoît de Largebaston de celui de Bordeaux, Jean Truchon de celui de Grenoble, Louis le Fevre de celui de Dijon, & Henri Fourneau President au Parlement d'Aix, tous personnages distinguez par leur merite & leur integrité. Lorsqu'on les eût fait entrer dans la chambre du Roi, où étoient la Reine mere, Henri duc d'Anjou, Charle cardinal de Bourbon, Louis prince de Condé, le duc de Montpensier, le Prince Dauphin son fils, Charle & Louis de Lorraine cardinaux, les ducs de Nemours, de Longueville & de Nevers; Anne de Montmorenci Connêtable de France, & avec lui les freres Odet cardinal, Gaspard de Coligni amiral de France, & François d'Andelot colonel de l'infanterie Françoise, tous trois fils de la sœur du Connêtable; les maréchaux Imbert de la Platiere Bourdillon, Damville fils du Connêtable, & François de Sepeaux de Vieille-Ville, Louis de Saint Gelais de Lansac, Louis d'Ognies comte de Chaulnes, Jacque comte de Crussol, Honorat de Savoye, comte de Villars, Bertrand de Simiane de Gordes, tous chevaliers de l'Ordre; Jean de Morvilliers évêque d'Orleans, Jean de Montluc de Valence, & Sebastien de Laubespine de Limoges; le Roi dit: Qu'à son avenement à la Couronne, il avoit voulu voyager dans toutes les Provinces de son obéïssance, pour entendre les plaintes de ses sujets, qui avoient été accablez de differens maux les années précédentes, & désolez par les dernieres guerres civiles; & pour y remédier de la meilleure maniere qu'il seroit possible: Que c'étoit pour cela qu'il avoit convoqué une si illustre assemblée; & qu'il les prioit, & leur enjoignoit même par l'autorité Royale, dont il

CHARLE IX. 1566.

étoit revêtu, de s'appliquer avec un très-grand ſoin à une affaire de cette importance, comme il l'eſperoit de l'amour qu'ils avoient pour lui & pour l'Etat ; afin d'obéïr à la volonté de Dieu, décharger ſa conſcience, ſoulager le peuple, & rétablir le regne de la Juſtice dans ſon premier éclat & dans toute ſa pureté.

Diſcours du Chancelier de l'Hôpital.

Enſuite le Chancelier de l'Hôpital parla. Après s'être étendu ſur les grands maux de l'Etat, il conclut, qu'en remontant juſqu'à la ſource, on trouvoit qu'ils venoient de la mauvaiſe adminiſtration de la Juſtice, à quoi il falloit remédier : Que le Roi l'avoit bien reconnu dans le voyage qu'il avoit fait, & qui duroit depuis deux ans : Que pour lui, il ne pouvoit s'empêcher d'appeller les choſes par leur nom, & qu'il parloit comme il penſoit : Que ceux qui étoient établis pour rendre la juſtice, commettoient de grands excès, par des concuſſions & des rapines ; & que comme ces ſortes de fautes étoient très-conſidérables, il ne pouvoit les diſſimuler ſans ſe rendre lui-même coupable : Que ces fautes ſe nourriſſoient & s'entretenoient par l'impunité & la licence, qui étoient les deux maux les plus funeſtes à toute ſorte de gouvernement, mais qui ſe répandoient plus communément dans les Etats où le Prince étoit électif. « C'eſt ce qui arrivoit, dit-il, autrefois à Rome, à la mort des » Empereurs; c'eſt ce qu'on y voit encore tous les jours à la mort » des Papes, & ce qui ſe trouve même en France, quoi qu'il » n'y ait jamais d'interregne, lorſque des Princes mineurs viennent à ſucceder à la Couronne. Alors les méchans oſent tout » entreprendre, comme ſi la porte étoit ouverte aux concuſſions, aux vexations, & aux ſéditions ; tous abuſent de leur » dignité, & des charges publiques dont ils ſont revêtus ; ils en » uſent comme de leur propre bien, à la ruine du public, au » mépris du reſpect qu'on doit à Dieu, de l'autorité du Souverain, & du bien de l'Etat. » Il ajoûta qu'il ne falloit point rejetter ces maux ſur les tems fâcheux où l'on vivoit, ni ſur la malignité des hommes : Qu'il n'y avoit point de tems qui pût empêcher, ou le Juge de rendre une exacte juſtice, ou le Théologien d'interpréter l'Ecriture avec candeur, & de bonne foi, ou l'homme de guerre de faire bien ſon ſervice, & de défendre ſon Roi, & les frontieres du Royaume : Qu'il falloit donc corriger les fautes des hommes, & les ramener à leur devoir,

plûtôt que de blâmer les tems, qui presque toûjours sont tels que les mœurs des hommes: Qu'il lui sembloit donc qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que de faire de bonnes loix, de l'autorité du Roi, de l'avis des plus gens de bien & des plus sages; & de les faire à l'avenir observer religieusement & inviolablement.

CHARLE IX. 1566.

« Je ne nie pas, ajoûta le Chancelier, la verité de ce qu'on » dit communement: qu'il n'y a que trop de Loix, & d'Ordon- » nances en France; & que la multitude des Loix, comme le » grand nombre des Juges, peut devenir la source d'un grand » nombre de procès. Mais il n'est pas moins vrai, que quand il » arrive de nouvelles maladies, on a besoin de nouveaux re- » médes; & que quand les anciennes loix ont été abolies, ou » par l'inobservation, ou par la licence, il en faut de nouvel- » les, pour guérir les maux présens, & arrêter le cours des ca- » lamitez publiques. C'est ainsi que pour extirper les nouvelles » sectes qui naissoient, & qui se répandoient de tous côtez, » Theodose, Valentinien, & les autres Empereurs, ont été dans » la nécessité de faire de nouvelles loix; & qu'il paroît aujour- » d'hui de l'intérêt & du bien de l'Etat, de faire de nouvelles » Ordonnances. Que si on ne les observe pas, comme cela » ne peut arriver que par la faute & l'avarice des Ministres mê- » me de la Justice, il faut les punir sévérement, & chasser des » petites Jurisdictions du Royaume ces sortes de pestes publi- » ques, qui sont autant de sangsuës du misérable peuple. Il faut » retrancher tant de Juges superflus, qui ne se nourrissent que » du sang de ce peuple, & de la multiplication ruineuse des » procès. Il faut parmi les tribunaux subalternes supprimer les » Présidiaux, en tout ou en partie; augmenter les gages des Ju- » ges qui resteront, les payer des deniers publics, & retran- » cher absolument les épices que payent les Parties; car je blâ- » me extrêmement & je condamne ce trafic honteux qu'on fait » de la Justice. »

Dans la suite de son discours, le Chancelier s'étendit sur la Puissance Royale, & sur ses droits, & dit: Que le Roi ne pouvoit souffrir que ceux, qui n'ont que le droit de publier les Loix, s'attribuassent le pouvoir de les interpréter; pouvoir qui n'appartient qu'à celui qui a seul le droit de les faire, c'est-à-dire, au Prince: Qu'il n'approuvoit pas aussi que les Charges de

CHARLE IX. 1566.

Justice fussent résignées ; si ce n'est par les peres qui ont vieilli dans le service, en faveur de leurs enfans, pourvû qu'ils fussent capables de les remplir : Qu'il falloit donc, pour ce qui étoit des nominations qui se font par les Cours Souveraines, abolir les brigues & les abus qui s'étoient introduits. Puis ayant fait une digression sur l'origine, l'autorité & l'institution des Cours du Royaume, il proposa de retrancher & de diminuer le nombre inutile des Chambres, & de les reduire à leur premier établissement. Il agita aussi la question, lequel étoit le plus expédient, que les Parlemens fussent sédentaires, ou ambulatoires, comme ils l'étoient autrefois : Il proposa de leur donner des appointemens plus considérables aux dépens du public, si le Roi n'étoit pas en état de les payer ; de supprimer ainsi les épices, & ôter toute occasion aux Juges de recevoir des présens de la part des Parties. Il insinua encore qu'il étoit à propos de soûmettre les Juges à la Censure ; & de les obliger à rendre compte de la maniere dont ils exerçoient leurs charges. De toutes ces propositions il conclut, qu'il seroit plus à propos d'établir des Juges pour deux ou trois ans, que des Juges perpetuels.

Le Chancelier proposa encore à l'assemblée plusieurs choses, concernant la réformation de la Judicature, & le rétablissement de l'administration civile. On demanda sur tous ces Chefs les avis de ceux qui étoient présens : ils le donnerent ; & après plusieurs déliberations, on forma dans le mois de Février une Ordonnance, qui du lieu où elle fut faite, a été nommée, Ordonnance de Moulins. Elle est d'une grande autorité, & fort estimée. Elle contient quatre-vingt six articles, dont les uns sont une confirmation nouvelle de l'Édit donné à Paris deux ans auparavant, & qui avoit déjà été confirmé par celui que Sa Majesté donna lorsqu'elle étoit à Roussillon ; les autres regardent la réformation de l'ordre Judiciaire, & tendent à abreger les procedures, & à extirper la chicanne ; & quelques-uns sont des reglemens également sages & sévéres, pour maintenir la tranquillité publique. Au reste tous ces articles sont proposez, comme faits & arrêtez par le Roi étant en son Conseil.

On y ordonne entr'autres choses, que ceux qui sont condamnez au payement de quelque somme, puissent être emprisonnez

faute de payement, quatre mois après la signification de la Sentence ; & qu'ils ne puissent être élargis, qu'en faisant cession de leurs biens : Que pour retrancher les faussetez & les chicanes qui se glissent dans les procès, on ne puisse admettre dans les contestations, dont la matiere passe 100 liv. que des preuves par contrats ou promesses par écrit, & jamais des preuves par témoins : Que les substitutions faites à l'infini, soient limitées au quatriéme degré : Que les substitutions & les donations entre vifs, soient publiées & insinuées dans les Registres de la Jurisdiction la plus proche du domicile de ceux qui les auront faites ; & cela dans l'espace de six mois, depuis la mort du testateur, ou depuis le jour de la donation ; qu'autrement elles soient nulles : Que toutes les donations entre vifs, mutuelles, reciproques, onereuses, faites pour cause de mariage, & toutes autres donations, de quelque nature qu'elles puissent être, soient insinuées & inserées dans les registres de la Jurisdiction la plus proche, ou des lieux où la donation sera faite, ou de la chose donnée ; & cela dans quatre mois ; qu'autrement elles soient nulles, tant pour les créanciers du donataire, que pour les héritiers du donateur : Qu'on puisse repeter ce que les mineurs auront perdu aux jeux de hasard ; & que la repétition se puisse faire par les mineurs, par leurs peres & meres, par leurs tuteurs ou curateurs : Qu'on abolisse entiérement les confreries établies, sous prétexte de Religion, parmi le petit peuple, les festins, les répas, les bâtons [1], & autres choses semblables, qui donnent lieu à la superstitition, aux troubles, à la débauche, aux querelles, & aux monopoles.

CHARLE IX. 1566.

Cette Ordonnance ayant été apportée à la Cour, & l'affaire mise en déliberation, le Parlement fut d'avis de s'opposer à l'enregistrement, à cause de quelques autres articles. C'est pourquoi, lorsque le Roi fut de retour à Paris, & qu'il eut oüi les Députez du Parlement, on lui envoya le 10 de Juillet de nouvelles lettres, par lesquelles on répondoit à ses demandes. Lecture faite de ces lettres, & de l'Ordonnance, la Cour arrêta le 23 du même mois, qu'on feroit à Sa Majesté de plus amples remontrances, sur les articles qui avoient été inserez, avec des remarques, dans les registres de la Cour. Enfin l'Ordonnance

1 Bâtons de Confrérie, qui servent à porter aux Confréries l'Image de quelque Saint, ou la représentation de quelque mystere.

CHARLE IX. 1566.

eut lieu ; & le 23 de Décembre on vérifia les lettres, par lesquelles on répondoit aux dernieres demandes de la Cour, & on confirmoit de nouveau l'Ordonnance. Elle est maintenant reçuë par tout ; & c'est suivant ces dispositions qu'on rend la justice dans presque toutes les Cours & les autres Jurisdictions du Royaume.

Avant que le Roi partît de Moulins pour revenir à Paris, il se fit une réconciliation, aumoins apparente entre les Colignis & les Guises ; & c'est ce qui avoit été le principal objet de l'assemblée. Ainsi après que l'affaire eut été bien débattuë de part & d'autre, l'Amiral Gaspard de Coligni s'étant purgé par serment du meurtre du duc de Guise, assurant qu'il n'en étoit pas l'auteur, & qu'il n'y avoit pas même consenti, le Roi interposa son autorité, & leur ordonna d'être amis. Ils s'embrasserent donc en présence du Roi, en signe d'amitié ; & ils se promirent mutuellement de n'avoir plus les uns contre les autres aucun ressentiment de tout ce qui s'étoit passé. L'accommodement se fit avec Anne d'Este, veuve du duc de Guise, & le cardinal de Lorraine frere du feu Duc, mais non pas avec Henri son fils. Il étoit depuis peu revenu de Hongrie. Dans un âge si peu avancé, on voyoit déjà briller en lui les vertus du Duc son pere, & il faisoit concevoir les plus belles esperances. Il se conduisit en cette affaire de telle façon, & il composa si bien son visage, qu'il fut aisé de remarquer, que quoiqu'il ne s'opposât pas formellement à l'accommodement, il ne se croyoit pas obligé à tenir dans la suite les articles, dont les autres étoient convenus entr'eux ; & que quand l'occasion se presenteroit, il ne manqueroit ni de courage ni de forces. On réconcilia aussi le cardinal de Lorraine avec François de Montmorenci. Le Cardinal assura, que s'il avoit differé de montrer les lettres qu'il avoit obtenuës de la Reine, ce n'avoit point été par mépris pour Monsieur le Gouverneur ; & Montmorenci déclara, qu'il n'avoit point eu dessein d'offenser M. le Cardinal, ni de lui faire injure ; mais qu'il n'étoit allé en armes au-devant de lui, que pour conserver & maintenir l'autorité du Roi.

Le Roi allant à Moulins au commencement de l'année, avoit envoyé Jacque d'Angenne de Rambouillet en Angleterre, pour complimenter la Reine Elizabeth sur la paix qui venoit d'être affermie entre les deux Couronnes. L'Ambassadeur s'étant rendu

rendu à Windsor en grande pompe, s'assit en la place du Roi; & avec la permission de la Reine, il donna au nom de son maître le collier de l'Ordre à Thomas Howart duc de Nortfolck, & à Robert Dudley comte de Leycestre, les deux plus grands Seigneurs du Royaume. La cérémonie se fit à Westminster sur la fin de Janvier.

CHARLE IX. 1566.

Mariage du duc de Nemours avec Françoise de Rohan declaré nul.

Dans le même tems on reprit le procès qui étoit entre Françoise de Rohan, & Jacque de Savoye duc de Nemours, dont les poursuites avoient été discontinuées pendant la vie du roi de Navarre, qui protégeoit Françoise sa parente. Comme le duc de Nemours avoit alors plus de crédit, & qu'on avoit beaucoup d'éloignement & de haine pour la Religion Protestante, à laquelle Françoise de Rohan étoit attachée; ce procès fut vuidé par l'entremise du Pape, & le mariage du duc de Nemours avec Françoise de Rohan fut declaré nul. Aussitôt après, le Duc épousa Anne d'Este, veuve du duc de Guise: les nôces en furent faites à S. Maur-les-Fossez, près de Paris; & pour rendre la célébration plus solemnelle, & plus autentique, le Roi & la Reine sa mere voulurent bien y assister.

Quelque tems après, François de Bourbon, fils du duc de Montpensier, épousa Renée d'Anjou, heritiere de Nicolas d'Anjou marquis de Mezieres; & le Roi & la Reine honorerent aussi ces nôces de leur présence. Le duc de Montpensier fâché de ce que Françoise de Bourbon sa fille, épouse de Henri Robert de la Marck duc de Bouillon, avoit embrassé la Religion des Protestans, pour laquelle il avoit une aversion extrême, établit, pour ramener le mari & la femme à l'ancienne Religion, une conférence entre Simon Vigor & Claude de Saintes (Théologiens d'une grande reputation, dont l'un a été depuis archevêque de Narbonne, & l'autre évêque d'Evreux) d'une part; & Jean d'Espina, & Charle Barbaste de Bearn, autrefois Carme, tous deux Protestans, de l'autre part. Mais comme celui-ci ne put y assister, Hugues Sureau, dit du Rosier, fut nommé pour remplir sa place; & pour cela on le fit sortir de prison, où il avoit été mis à cause d'un Libelle qu'il avoit publié, touchant l'autorité du Magistrat. La Conférence fut tenuë à Paris dans l'hôtel de Nevers, en présence de deux Notaires, & depuis on en imprima les actes à Paris. Le succès fut, qu'après une dispute longue & fort aigre de part & d'autre, on

se sépara avec très peu de profit, soit pour les disputans qui ne s'accorderent sur rien, soit pour les personnes en faveur de qui la Conférence avoit été ordonnée.

CHARLE IX. 1566.

Nouvelles défiances à la Cour.

Il arriva un accident, qui pensa renverser l'ouvrage de la reconciliation faite à Moulins, & qui répandit à la Cour de nouvelles défiances. Un certain Simon de May, homme méchant, tenoit à loüage une maison sur le grand chemin, assez près de Châtillon-sur-Loin, appartenant à Gaspard de Coligni; & parce que cette maison étoit separée de la ville, & propre pour des vols & des brigandages, on soupçonna que de May avoit été gagné par les ennemis de l'Amiral, pour l'assassiner. L'Amiral le fit arrêter. Ce miserable esperant couvrir un vrai crime par une fausse accusation, & ainsi éluder les poursuites de Coligni, répondit, lorsqu'il fut interrogé, que l'Amiral l'avoit sondé, pour sçavoir s'il voudroit attenter à la vie de la Reine mere; & qu'il lui avoit donné de l'argent pour l'y engager; mais que l'ayant refusé, Coligni, pour se venger de son réfus, l'avoit fait prendre, & l'avoit chargé de crimes faux & supposez. Cependant les Juges, après avoir bien examiné les informations, & les preuves, crurent qu'ils devoient y avoir plus d'égard, qu'aux paroles d'un criminel, qui ne cherchoit qu'à se sauver, ou au moins à prolonger sa vie. Ainsi ils le condamnerent au supplice destiné pour les voleurs & meurtriers; c'est-à-dire, à être rompu, & mis sur la rouë. Par ce moyen, les bruits qui avoient couru, & partagé la Cour en diverses factions, furent assoupis pour un tems; & les mouvemens d'aigreur, de ressentiment & de haine, qui s'étoient reveillez à cette occasion dans des esprits mal reconciliez, parurent un peu appaisez.

Nouveaux troubles à Lyon.

On eut aussi des nouvelles à la Cour, que les Protestans, qui étoient en grand nombre à Lyon, méditoient quelqu'entreprise; & comme l'on trouva dans une maison proche de la citadelle un conduit soûterrain, en forme de mine, les soupçons augmenterent. On fortifia la citadelle d'hommes, de munitions, de canon & de vivres; & on en donna le commandement à Pierre Buffiere de Chambaret, d'une des premieres maisons du Limousin, aussi illustre par ses glorieux exploits de guerre, que par sa noblesse.

Il y eut en même tems du bruit dans le comté de Foix, &

dans le Bearn, appartenans à Jeanne d'Albret reine de Navarre, & qui s'étendent jusqu'aux Pyrenées. Pour le Bearn, les choses s'arrangerent de façon, que quoique les Protestans y fussent en plus grand nombre que les Catholiques, ceux-ci ne laisserent pas d'être maintenus dans le libre exercice de leur Religion. Il y eut plus de difficultez dans le comté de Foix; & comme les Catholiques y étoient en plus grand nombre que les Protestans, les affaires y tournerent tout autrement. Jean Brabançon, qui aimoit à mener une vie libre, sollicité par Robert de Pellevé, frere de Nicolas, qui fut depuis Cardinal, se démit en sa faveur de l'évêché de Pamiers, ville dans le comté de Foix, & ne se reserva qu'une petite pension. Il trouva peu de bonne foi dans son successeur; & il eut avec lui un long & fâcheux procès, qui demeura indecis. Le nouvel Evêque entreprit de chagriner les Protestans, & d'empêcher le libre exercice de leur Religion dans Pamiers.

CHARLE IX. 1566. Dans le Bearn & dans le comté de Foix.

L'Edit donné à Cremieu l'année précédente ordonnoit, touchant les élections des Consuls, Maires ou Magistrats, que les Conseillers des villes & bourgs, à qui ces élections appartenoient, nommeroient deux sujets pour chaque charge; qu'ils envoyeroient au Roi le nom des élus, & que Sa Majesté choisiroit celui qu'elle voudroit. Lorsque le Conseil de ville avoit nommé autant de Protestans que de Catholiques, l'évêque de Pamiers obtenoit du Roi, que Sa Majesté rejettât les Protestans, & ne nommât que des Catholiques, pour être Consuls pendant l'année. Non content de donner ce chagrin aux Protestans, il se servit de l'Edit même de pacification, pour les troubler dans l'exercice de leur Religion. Cet Edit donné le sept de Mars 1563, ordonnoit que les Protestans ne pourroient tenir des assemblées publiques de Religion, que dans les lieux où ils se seroient publiquement & librement assemblez jusqu'au jour de l'Edit. Robert de Pellevé prétendit donc que les Protestans de Pamiers avoient discontinué leurs assemblées avant le sept de Mars, & que par conséquent ils n'avoient plus droit de s'assembler : il se mit en état de le prouver par les informations qu'il fit faire très-secrétement. L'affaire ayant depuis été portée au Conseil du Roi, sans que les Protestans en eussent connoissance, on s'en rapporta aux preuves ou informations secrétes, que l'évêque de Pamiers avoit

CHARLE IX. 1566.

fait faire. On ordonna qu'on ne feroit point à Pamiers d'exercice d'autre Religion, que de la Catholique; & on manda à Damville, gouverneur de Languedoc, de faire exécuter cet arrêt du Conseil du Roi.

Les Protestans ayant sçû ce qui s'étoit fait contr'eux, députerent aussi-tôt Simon de Senier, pour faire leurs très-humbles remontrances au Roi : mais malgré les instances de la reine de Navarre, qui partageoit avec l'Evêque la seigneurie de Pamiers, ils ne pûrent rien obtenir contre un Prélat appuyé de tout le crédit du cardinal de Lorraine. Les Protestans voyant que la Cour ne leur étoit pas favorable, & fâchez de se voir privez d'une liberté dont ils avoient joüi pendant quatre ans, tâcherent de la conserver; non pas en tenant des assemblées publiques, mais en se réünissant, pour faire l'exercice de leur Religion dans des maisons particulieres. D'un côté, les Catholiques pressoient l'exécution de l'arrêt du Conseil du Roi; de l'autre, les Protestans prétendoient l'éluder, en disant qu'ils avoient été jugez sans être entendus, & que l'arrêt avoit été surpris par les artifices de l'Evêque, sur de fausses informations. Voilà ce qui donna lieu aux troubles.

C'étoit la coûtume à Pamiers, que les jours de fête le peuple précedé d'enseignes déployées, destinées à cet usage, couroit par les ruës de la ville en bûvant & en mangeant; & qu'on y faisoit des danses aussi tumultueuses, qu'indécentes: les Chanoines de la Cathedrale autorisoient cette licence. Ce fut une occasion favorable, dont la populace profita, pour troubler les assemblées des Protestans, & pour les insulter de toutes manieres, par paroles & par actions. Les principaux Chefs qui autorisoient ces désordres, étoient Mauleon d'Urban Chanoine, & la Brousse Consul, que l'on disoit avoir fortifié l'église des Augustins, & y avoir fait porter des armes. D'un autre côté, les Protestans, qui se voyoient attaquez, ne demeurerent pas dans l'inaction; & le 19 de Mai, comme ces danses passoient devant l'église des Dominicains, un enfant jetta des pierres au milieu de la troupe. Il n'en fallut pas d'avantage, dans la disposition où étoient les esprits de part & d'autre, pour les aigrir, & les porter à une sédition; on courut jusqu'au fauxbourg de l'Ourmet, qui est separé de la ville, & qui néanmoins y est joint, pour se battre. Mais par l'entremise des Consuls & du

Viguier, le bruit fut appaisé sans répandre de sang, & l'on défendit ces danses & ces festins les jours de fête.

Charle IX. 1566.

Comme le jour de la Pentecôte approchoit, la licence continua: sous prétexte de Religion, des hommes masquez couroient au milieu des processions; & pour choquer les Protestans, on exposa dans la place publique de petites statuës d'argent. Les esprits étant irritez, on en vint aisément à une sédition, dans laquelle le Viguier, qui accourut pour l'appaiser, pensa perdre la vie. La nuit suivante, les Chanoines ou par crainte, ou pour se défaire de leurs ennemis, armerent cent cinquante hommes, dont ils donnerent le commandement à Rochebrune, & ils les firent entrer dans le château de l'Evêque, auprès de la ville. Il y eut ensuite plusieurs petits combats entre les habitans, & il y en eut plusieurs de blessez de part & d'autre. Les Protestans attaquerent la maison de la Brousse, & y ayant mis le feu, elle fut bien-tôt brûlée, avec cinq autres maisons voisines. Après l'incendie on en vint au carnage, & la Brousse après avoir vû sa maison brûlée, fut tué. Sompchies, l'un des Consuls se rendit, à condition qu'il auroit la vie sauve. Le Viguier le mena avec soixante de ses compagnons dans la citadelle, où la plûpart se retirerent avec les Chanoines, n'ayant point d'autre moyen de se sauver. On pilla le couvent des Carmes, & on y tua quelque Religieux.

Les Protestans ne doutant pas que ces violences ne fussent très-mal reçûës du Gouverneur de la Province & du Parlement de Toulouse, députerent quelques-uns d'entr'eux à Guillaume vicomte de Joyeuse, pour s'excuser de ce qu'ils avoient fait, & faire voir que d'Urban & la Brousse étoient les veritables auteurs de la sédition. Peu de tems après le Viguier fut envoyé en Cour pour le même sujet. Cependant les vainqueurs marcherent au couvent des Augustins, que d'Urban défendoit, & qu'il ne voulut pas ouvrir, quoique Sompchies l'y exhortât. Mais la nuit suivante ayant abandonné la place, il sortit avec trois cens hommes par la porte de Cailloup. Le Couvent fut pillé, & les statuës qui étoient dans l'Eglise furent renversées. On fit la même chose dans l'Eglise de saint François, & dans l'Hôpital de la ville le 5 de Juin. Le lendemain le couvent des Dominicains fut pris & pillé. Ainsi les Protestans se rendirent maîtres de Pamiers, ayant tué ou chassé leurs ennemis.

CHARLE IX. 1566.

Un certain Hermite de ſaint Auguſtin, nommé Polvareil, s'enfuit à Foix, place munie d'une forte citadelle, qui donne le nom à tout le payis. Lorſqu'il fut un peu revenu de ſa fayeur, & qu'il eût repris haleine, il dit aux habitans que les Proteſtans avoient égorgé tous les Carholiques de Pamiers; & il les exhorta à ſe venger ſur ceux de Foix de ce qu'avoient fait ceux de Pamiers. Le peuple l'écouta, & ſuivit ſon conſeil. S'étant mis ſous la conduite des Merciers [1], ils tirerent par force les Proteſtans de leurs maiſons, & ils en tuerent trente-cinq. Les autres animez par ce carnage de leurs confreres, prirent les armes, s'attrouperent, allerent enſemble à la porte de ſaint Vincent, que les Merciers avoient fermée, & l'ayant ouverte avec des leviers & des coignées, ils ſe retirerent dans les montagnes voiſines.

Cependant les Proteſtans de Pamiers ſe repentant, mais trop tard, des effets de leur fureur, firent venir du Soulan gentilhomme du payis, homme de courage, pour commander dans la ville; & pour couvrir leur faute, ils permirent aux Catholiques, qui étoient reſtez en petit nombre, de faire le ſervice divin publiquement, & au ſon des cloches. Mais ayant appris que Joyeuſe leur envoyoit Jean Nogaret de la Valette, & le capitaine Scipion, ils prirent l'épouvante, & furent un peu troublez. La Valette leur propoſa ces conditions: Que les priſonniers de part & d'autre faits à Pamiers & à Foix, fuſſent mis en liberté: Que l'on congediroit les gens de guerre qu'on avoit fait venir de l'un & de l'autre côté: Qu'on déſarmât les particuliers: Qu'on mît les armes dans la maiſon de Ville, & qu'on s'abandonnât pour tout le reſte à la volonté du Roi, dont on attendoit les ordres de jour en jour. Les Proteſtans ſe confierent à l'équité de la Valette, dont ils connoiſſoient la modération, & ils firent tout ce qu'il leur preſcrivit. On retint ſeulement les ſoldats, non pas pour garder la ville, mais pour les mettre eux-mêmes en ſûreté; parce qu'ils repréſenterent que les payiſans étant animez contre eux, ils n'avoient point de lieu à la campagne où ils puſſent être en ſûreté.

Odet de Foix comte de Carmain & Jean de Montluc évêque de Valence interpoſant leur credit, on parut d'abord traiter l'affaire par les voies de droit. Mais le vicomte de Joyeuſe

1 C'eſt le nom d'une famille de Pamiers.

ayant envoyé de Sarlaboz demander à la Ville un logement pour lui, & pour trois compagnies d'infanterie; ceux qui se sentoient coupables furent effrayés de la proposition, & les habitans refuserent entierement ce que Joyeuse leur demandoit, & s'excuserent sur leurs immunitez & leurs privileges. Sur cela on dépêcha de part & d'autre à la Cour; les uns pour exagerer & agraver le crime des habitans, & les autres pour le diminuer & l'excuser. Cependant les armes qu'on avoit mises dans l'Hôtel de ville le 5 de Juillet en furent retirées & renduës aux habitans. Tout étoit en désordre aux environs de Pamiers. Jacque d'Angennes de Rambouillet y vint de la part du Roi, avec des ordres très-étendus, pour accommoder cette affaire. En même-tems les vicomtes de Rabat & de Caumont, de la premiere noblesse du payis de Foix, & attachez aux Protestans, vinrent le trouver, à la priere des habitans, & le prierent de vouloir bien faire cesser les violences, que les troupes de Joyeuse exerçoient non seulement à Pamiers, mais dans toute la Province. Ils lui offrirent leurs services, & promirent que si on usoit de moderation & de douceur, les affaires s'accommoderoient suivant les intentions du Roi. La Reine de Navarre y travailla de son côté, & elle se servit des gens qu'elle avoit dans le payis, pour presser les Protestans de se soumettre aux Ministres du Roi.

CHARLE IX. 1566.

On fit donc une tréve, après avoir fait un peu éloigner les troupes de Sarlaboz; & le 23 de Juillet à la sollicitation du vicomte de Rabat, qui s'entremettoit dans cette affaire, toute la garnison, au nombre de six cens arquebusiers, sortit de la ville, & avec eux tous les coupables. Le lendemain Rambouillet, accompagné de Sarlaboz, & d'une petite troupe de gens de guerre, entra dans la ville, enseignes déployées, & tambour battant, sans faire aucun mal aux habitans. De Pamiers Rambouillet alla à Foix, pour informer de la sédition excitée par Polvareil Augustin, & du carnage qu'on y avoit fait des Protestans. Peu de tems après Joyeuse vint lui-même à Pamiers avec cent cavaliers, & il y fut en apparence reçû avec des marques d'honneur & de soumission. Il fut suivi par Jean Daffis President, & par six Conseillers du Parlement de Toulouse, Commissaires déleguez pour connoître de cette affaire. Après avoir entendu les témoins, assoupi l'affaire pour un tems, & fait esperer

CHARLE IX. 1566.

qu'on rendroit également justice à l'un & à l'autre parti, (car ils étoient également sollicités par les veuves de ceux qui avoient été tuez de part & d'autre, dont les gemissemens & les larmes faisoient à leurs yeux un des plus tristes spectacles,) ils s'en retournerent.

Dix-huit des coupables qui avoient fui, furent pris au mois de Septembre, & envoyez dans les prisons de Toulouse, d'où ils se sauverent presque tous. Après cela, soit que le Parlement de Toulouse leur fût suspect, soit qu'ils ne se crûssent pas assez innocens, pour s'exposer à subir un jugement, ils representerent au Roi les raisons de leurs soupçons, & ils obtinrent de sa Majesté que le Parlement de Paris prendroit connoissance de leur affaire. Mais aussi-tôt après, le cardinal de Lorraine obtint la revocation des lettres que le Roi avoit déjà fait expedier à ce sujet. L'affaire fut donc renvoyée au Parlement de Toulouse, & on y condamna les fugitifs par contumace, comme criminels de leze-Majesté, à être pendus, & leurs biens furent confisquez au profit du Roi, après avoir prélevé la somme de quarante mille livres pour le rétablissement des Eglises ruinées. Le même arrêt prononçoit des peines rigoureuses contre ceux qui les logeroient, ou qui les assisteroient d'argent, de vivres, & autres secours : il ordonnoit de leur courir sus, comme à des voleurs publics, perturbateurs de la paix, ennemis de leur parie; & de les tuer même, si on ne pouvoir les arrêter. Ces malheureux prirent alors le parti de se retirer dans les Pirenées, en un lieu appellé les Cabanes, & ils menerent avec eux Martin Tachard, autrefois ministre de la vallée d'Angrogne dans le Piémont. Ils se cacherent là pendant quelque tems, dispersez en differents endroits. Mais lorsque la nécessité, ou, comme ils disoient, le desir de se venger des injures qu'ils recevoient de leurs ennemis, les eût forcez de sortir, pour aller piller de côté & d'autre, ils furent trahis par des payisans irritez, qui conjurerent leur perte; & le 26 de Mai de l'année suivante ils furent surpris & environnez par Tilladet. C'étoit un officier, à qui Blaise de Montluc avoit donné une commission pour lever trois enseignes de gens de pié, afin d'empêcher les assemblées de la Noblesse de Foix, qui étoit en armes sous le prétexte des querelles particulieres de Soulan & de Roquemaurel. Tachard ayant été pris, fut d'abord mené à Foix, comme en triomphe, ayant sur la tête un

un bonnet blanc, & un chapelet pendu au cou, qu'on lui avoit mis par dérision. On le mena ensuite à Toulouse, où il fut condamné à mort & exécuté.

CHARLE IX. 1566.

En cette année, par les artifices des Espagnols, qui profitoient de nos malheurs, & par la lâcheté criminelle de ceux qui avoient alors l'administration des affaires de l'Etat, Pie V. fit un grand tort à la France, en ôtant à l'évêque de Bayonne le Guipuscoa, qui est une partie de la Biscaye, & qui étoit sous sa jurisdiction. Pour colorer cet injuste démembrement, on allegua que la France étant infectée du subtil poison des Sectaires, il y avoit tout lieu de craindre que les peuples qui seroient obligez d'aller en France, & de recourir à un Evêque François, pour lui demander justice dans les causes Ecclésiastiques qui étoient de son ressort, ne fussent insensiblement attaqués de cette contagion, & ne l'apportassent dans les Etats du Roi d'Espagne, qui s'en étoient heureusement garantis jusqu'alors.

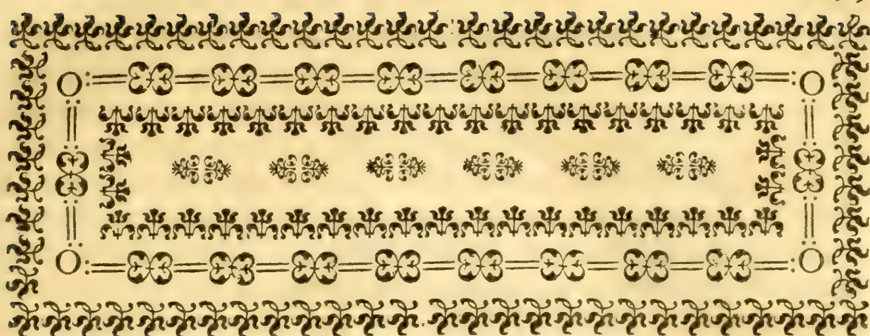
Le Pape Pie V. démembre le Guipuscoa de l'évéché de Bayonne.

Le Pape trop facile déclara par une Bulle du dernier jour d'Avril, que ces justes motifs l'avoient déterminé à se rendre aux pieux & loüables desirs de Philippe, & à lui accorder ce qu'il avoit tant de raison de lui demander. Il ordonna à l'évêque de Bayonne, & à l'archevêque d'Auch son métropolitain, d'établir, dans l'espace de six mois, dans le Diocese de Pampelune, ou dans celui de Calahorra, des hommes distinguez par la pureté de leurs moeurs, & par leur doctrine, nés dans les Royaumes d'Espagne, avec la qualité & les pouvoirs de Vicaires généraux & Officiaux de l'évêque de Bayonne, pour connoître des causes des habitans du Guipuscoa : ajoûtant que s'ils n'en nommoient pas dans le tems marqué, il donnoit par la même bulle pouvoir, tant à l'évêque de Pampelune qu'à celui de Calahorra, de connoître de ces causes, & défendoit sous les peines de droit à l'archevêque d'Auch & à l'évêque de Bayonne, de connoître à l'avenir des affaires du payis de Guipuscoa, & d'y exercer par eux-mêmes aucune jurisdiction. On déclaroit néanmoins que ce démembrement n'auroit lieu, que tant que les erreurs des Sectaires infecteroient le Royaume de France. Cette bulle donnée en 1566 ne vint à la connoissance de l'évêque de Bayonne qu'en 1568, après la mort du Connêtable,

CHARLE IX. 1566.

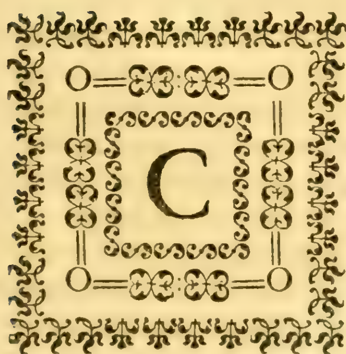
lorſque le chancelier de l'Hôpital eût été chaſſé de la Cour, & dans le tems que la guerre civile mettoit tout le Royaume en feu. C'eſt ce qui fit qu'on negligea de demander au Pape la juſte réparation d'une injuſtice ſi énorme & ſi injurieuſe à la France.

Fin du trente-neuviéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARANTIEME.



CETTE année remarquable, par les évenemens que nous avons déjà rapportés, ne le fut pas moins par les troubles des Payis-bas. Les Flamans fixent à l'an 1566 l'époque de leurs malheurs; car ce fut alors que commença l'horrible guerre civile, qui, dans le tems que j'écris, déchire depuis trente-trois ans entiers [1] ces Provinces autrefois si florissantes. Mais avant que d'en parler, j'ai crû qu'il étoit à propos de dire quelque chose de ce payis, de ses limites, de ses provinces, de la succession des Princes qui l'ont gouverné, & enfin des maux intestins, dont il a été accablé.

CHARLE IX. 1566.

Troubles des Payis-bas.

1 *Cùm hæc Scribo.* Ainsi M. de Thou écrivoit ceci en 1599.

CHARLE IX. 1566.

Description de ces Provinces.

Les anciens ont regardé les Payis-bas comme la troisiéme partie de la Gaule ; & il est constant que Cesar & les autres auteurs leur ont donné pour limites le Rhin à l'orient, la Seine au midi, & l'ocean à l'Occident, & au septentrion. Aujourd'hui la plus grande partie de ce payis est occupée par le Roi de France, le duc de Lorraine, les Palatins de Baviere, le duc de Cleves, les archevêques de Treves & de Cologne, & par l'évêque de Liege. Le reste du payis dont nous avons à parler, est sous l'obéïssance de Philippe II. Roi d'Espagne, & est appellé Flandre, de la plus belle de ces Provinces. On lui donne plus souvent le nom de Payis-bas, à cause de sa situation ; parce qu'il n'y a presque point de montagnes, que plusieurs rivieres arrosent ce payis, & vont se perdre ensuite dans la mer. Les Allemands ou Germains, qui ayant franchi leurs limites, inonderent les Provinces voisines, donnerent à tout ce payis le nom de basse Allemagne [1] ; & ils ont cru avoir droit d'en user ainsi, parce que la plûpart de ces peuples se servent de la langue Flamande, qui est tirée de l'Allemande. Quelques-uns néanmoins parlent la langue Wallonne ou Françoise, & par conséquent une langue tirée de la Romaine.

Cependant le nom de basse-Allemagne est nouveau : car dans les anciennes notices, & sous l'Empire de Valentinien, qui mourut en 379, toute cette contrée étoit comprise sous le nom de l'une & de l'autre Belgique. D'ailleurs il semble que les Allemands n'ont pas eu plus de droit de donner au Payis-bas le nom d'Allemagne, que les Scythes de donner à l'Asie le nom de Scythie, parce qu'ils en ont été long-tems les maîtres. Enfin s'il faut donner le nom d'Allemagne aux Payis-bas, parce que les Allemands s'y sont répandus, il faudra de même appeller Allemagne la plus grande partie de l'Italie, la Grande Bretagne & la Gaule, parce que les Lombards, les Anglois-Saxons, & les Francs, tous peuples d'Allemagne, se sont emparez de ces payis, & les ont réduits sous leur obéïssance.

Les Payis-bas, qui sont aujourd'hui sous la domination de la maison d'Autriche, sont divisez en 17 Provinces, dont quelques-unes sont véritablement de l'Allemagne, parce qu'elles sont au-delà du Rhin, comme la Frise (qu'on appelle occidentale, à la

1 C'est peut-être l'origine du nom de Pays-bas, *Inferior Germania*.

difference de l'autre qui s'étend vers l'orient) le comté de Zutphen, & le payis d'Over-Issel, peninsule, entre le bras inferieur du Rhin, qui passe le long d'Arnheim, & la riviere d'Issel. Cependant ces Provinces sont comprises sous le nom de Flandre ou de Payis-bas, ou, comme prétendent les Allemands, de basse Allemagne, quoique véritablement ils appartiennent à la vraie & haute Allemagne. Il seroit inutile de parler en particulier de chacune de ces Provinces, de leur gouvernement, de leurs Conseils, de leurs Magistrats, & de leurs Coûtumes, parce que ce sont des choses connuës de tout le monde, & que d'autres Ecrivains en ont traité dans des ouvrages particuliers. Je dirai seulement qu'il n'y a point de payis sur la terre plus peuplé & plus riche : il renferme deux cens huit villes murées, cent cinquante bourgs, qui ne cedent point aux villes fermées, en grandeur & en richesses, & six mille trois cens paroisses ; cependant toute cette contrée n'a pas plus de trois cens quarante milles de circuit.

Succession des Comtes de Flandre.

Nous dirons ici quelque chose de la succession des Comtes de Flandre; parce que cette Province, la plus belle & la plus considerable de toutes, & qui a donné son nom aux autres, a été considerablement augmentée par des alliances, par des traités & par des conquêtes. La Flandre étoit autrefois habitée par les Pleumosiens, les Grudiens & les Gorduniens : ce qu'on appelle l'Artois, étoit sous la puissance des François dès le tems de Clovis, comme il paroît par les annales du regne de ce Prince ; & l'un & l'autre commencerent à faire partie du Royaume de France, aussi-tôt que ceux de la ville de Gand capitale de toute la nation eurent chassé la garnison des Romains. Trois cens trois ans après Clovis, Charle-Magne établit, pour garder la frontiere de Flandre, Liderick de Harlebeque, qu'il crea Grand Forestier, & il lui donna à perpetuité ce Gouvernement, que nos Rois n'avoient jusqu'alors donné aux Gouverneurs de Flandre, que pour un tems. Les descendans de Harlebeque joüirent de ce Gouvernement jusqu'à Baudouin surnommé Bras-de-fer, qui par une étrange témerité enleva, soixante & dix ans après cette concession, Judith fille de Charle-le-Chauve, qui s'étoit retirée à Senlis après la mort d'Eardulfroi d'Angleterre, son premier mari. Cet enlevement se fit à l'insçû du pere de Judith, mais avec le consentement de son frere. L'affaire fut terminée par l'entremise du Pape ; les nôces furent célebrées à Auxerre avec l'agrément

CHARLE IX. 1566.

de Charle. Baudouin reçut de ſon beau-pere la Flandre avec titre de marquiſat ou de comté. Depuis Baudouin juſqu'à Arnoul VIII. les Princes de cette maiſon ſe ſuccederent ſans aucune interruption dans la joüiſſance de cette Province. Mais enfin Robert, dit le Friſon, troubla l'ordre légitime & naturel de cette ſucceſſion, Arnoul fils de Baudouin de Mons ayant été tué, & Baudouin comte de Hainault, frere d'Arnoul, ayant été exclus. Depuis ce tems là le Comté de Flandre paſſa en diverſes mains, juſqu'à Thierri comte d'Alſace, fils de Thierri, qui épouſa Gertrude petite-fille de Robert, dit le Friſon. Philippe ſon fils étant mort ſans enfans, la Flandre retourna l'an 1194 à Marguerite, qui avoit épouſé Baudouin fils de Baudouin comte de Hainault. Ainſi la vingtiéme année depuis la mort d'Arnoul, le Comté de Flandre fut rendu à la poſterité de l'heritier legitime, non par la force des armes, mais par le droit de l'alliance.

Baudouin fils de Marguerite conquit l'Empire d'Orient, & ne laiſſa que deux filles, Marguerite & Jeanne. Marguerite, qui ſurvêcut à Jeanne, épouſa Guillaume de Dampierre de la maiſon d'Archambaud Sire de Bourbon. Enſuite comme il n'y avoit plus d'enfans mâles de la race de Baudouin, dit Bras-de-fer, les Bourbons poſſederent la Flandre, & ayant quitté leur nom & leurs armes, ils paſſerent dans la maiſon de Flandre, & leur poſterité regna ſur ce payis juſqu'à Louis, qui fut le cinquiéme Comte de Flandre depuis Guillaume. Louis en mourant ne laiſſa qu'une fille appellée Marguerite. Elle fut depuis mariée à Philippe duc de Bourgogne, frere de Charle V. C'eſt de ce Philippe que vient la maiſon de Bourgogne, à laquelle la maiſon d'Autriche a enfin ſuccedé, par une extrême imprudence de Louis XI : car ce Prince d'ailleurs très-ſage & très-politique, aveuglé par la haine implacable qu'il avoit pour la maiſon de Bourgogne, laiſſa épouſer à Maximilien d'Autriche une Princeſſe qu'il pouvoit obtenir en mariage pour ſon fils. C'eſt par ces foibles commencemens, que la maiſon d'Autriche, qui avant Rodolfe n'étoit ni fort riche, ni fort puiſſante, s'aggrandit depuis en Allemagne ; & que par cette heureuſe alliance elle jetta les fondemens d'une puiſſance, qui eſt depuis devenuë formidable à toute la terre.

Quand Ceſar dit que les Belges ſont les plus courageux & les plus forts d'entre les Gaulois, il en apporte cette raiſon : Qu'ils

ſont les plus éloignez du luxe & de la politeſſe de la Province Romaine; que les marchands vont rarement dans leur payis, & qu'on ne leur porte point les choſes, qui ſervent à amollir les hommes. Cette raiſon n'a plus lieu aujourd'hui; car il n'y a point de Provinces, où il ſe faſſe un plus grand commerce; point de peuples qui entreprennent des voyages ſur mer de plus long cours, & qui travaillent avec plus d'art aux ouvrages qui ſervent au luxe. Mais comme ils ont retenu au milieu de l'abondance le même eſprit qu'ils avoient dans leur ancienne diſette, ils ont toûjours le même courage; & la nature leur a conſervé un ſi grand amour pour la liberté & une ſi grande crainte de la perdre, que les moindres bruits à ce ſujet les mettent en mouvement. Pour le faire voir clairement, je prendrai les choſes de plus haut, & j'expoſerai en peu de mots les troubles qui ſe ſont excitez de tems en tems dans ces Provinces.

Anciens troubles de la Flandre.

Il eſt conſtant que les comtes de Flandre depuis Loderick & Baudouin Bras-de-fer, ont rendu hommage aux Rois de France juſqu'à François I. qui renonça par un traité[1] aux droits de la France ſur la Flandre. En vertu de ces droits, Ferdinand * ayant refuſé de venir à l'aſſemblée indiquée à Soiſſons, pour déliberer ſur la guerre qu'on devoit faire aux Anglois, il y a plus de 360 ans; Philippe Auguſte juſtement irrité entra dans la Flandre avec une armée, pour le malheur du comte, & le défit dans une bataille donnée près de Bovines, malgré les puiſſans ſecours des Anglois, des Allemands, & d'Othon IV. qui étoit lui-même preſent. La bataille fut des plus ſanglantes, & des plus mémorables; Ferdinand fut pris & retenu priſonnier, juſqu'à ce qu'onze ans après il jura ſolemnellement une paix, dont on a depuis ſi ſouvent renouvellé la memoire dans les traitez qui ont été faits.

* ou Ferrand.

Gui de Dampierre n'ayant pas voulu obſerver les conditions du traité, & refuſant de rendre hommage, s'attira de très-fâcheuſes guerres, dont la fin fut d'être contraint en 1300, pour réparer ſa faute, d'abandonner ſa perſonne & ſes Etats à la diſcretion du Roi de France. Depuis ce tems là les Flamans ont été pendant plus de 200 ans dans une révolte preſque continuelle, ou contre la France, ou contre leurs Princes. En effet l'année d'après, il y eut une émeute à Bruges excitée par un

1 Traité de Madrid.

CHARLE IX. 1566.

nommé Pierre le Roi de la lie du peuple, à l'occasion d'une impofition pour payer les frais que le Roi avoit faits pour les guerres précedentes. A leur exemple ceux de Gand se révolterent l'année suivante ; & la fureur du peuple porta les choses au point, que Philipe Auguste fut obligé de donner bataille auprès de Courtrai, où nos affaires furent tellement ruinées par la témerité de Robert d'Arras, & de Raoul de Nesle, que nous pensâmes perdre entierement cette autorité, qui avoit été blessée par la rebellion du peuple, & que nous allions venger. On fit encore quatre campagnes en Flandre, & il n'y en eut qu'une dont le succès fut assez heureux. La joie qu'elle causa fut bien-tôt troublée par la perte de la bataille de Mons en Puele, dans laquelle le Roi courut risque de perdre la vie. Enfin la guerre fut plûtôt differée qu'éteinte, par le traité de paix qui fut fait aubout de cinq ans à l'Isle. Six ans après Pierre le Roi ayant ramassé de nouvelles forces, nous fumes contrains d'acheter une nouvelle paix, en adoucissant les conditions de la premiere. On prit pourtant Douay, & l'Isle, & le Roi de France y mit garnison, jusqu'à ce que le comte de Flandre l'eût pleinement remboursé des frais de la guerre. Ainsi le Comte fut mis en liberté : mais depuis se plaignant qu'on ne lui tenoit pas les promesses faites par Enguerran de Marigni, il conseilla aux Flamans de reprendre les armes.

Sous Louis Hutin & sous Philippe le Long, la Flandre fut agitée par une longue suite de rebellions ; & pendant ce tems là ceux de Gand, qui ne laissoient échaper aucune occasion de remuer, exciterent des troubles au dedans, comme s'ils eussent été parfaitement tranquilles au dehors. Enfin l'an 1320 on fit une tréve, qu'on confirma, suivant l'usage, par des mariages. Mais trois ans après, ceux de Bruges se révolterent, parce que le comte de Namur avoit pris l'Eclufe. Le Roi ayant encore accommodé cette affaire avec beaucoup de moderation & de douceur, l'année suivante le peuple irrité contre la Noblesse, à qui il donnoit le nom odieux de *Porte-lis*, parce qu'elle vouloit la paix, & prenoit les intérêts de la France, se souleva avec beaucoup d'insolence. Louis comte de Courtrai, qui voulut, quand il n'en étoit plus tems, réprimer ce peuple féroce par la févérité, fut en grand danger de sa vie. Il fut affiégé dans Courtrai, & vit tuer sous ses yeux la plus grande partie de la

Noblesse

Noblesse; il eût bien de la peine à se sauver; & ce fut un grand bonheur pour lui, qu'on le mît en prison, ce qui empêcha que ces furieux ne le missent en pieces.

Ceux de Bruges n'étant pas contens d'un crime, & ayant Ratger à leur tête, déclarerent la guerre à ceux de Gand & d'Audenarde, qui tenoient pour le Prince. Mais ayant été défaits & perdu neuf cens hommes, leur courage se rallentit; & pressez par les censures du Pape, ils furent obligez d'aller comme des supplians trouver un Prince, dont ils avoient peu auparavant rejetté les prieres. Ainsi on fit un traité qui fut appellé *la paix d'Arkes*. Mais à peine l'année fut-elle finie, que ceux de Bruges la violerent, dès qu'ils eurent appris la mort de Charle le Bel, comme s'ils n'avoient plus rien à craindre. Mais Philippe de Valois le plus proche parent [1], & par conséquent l'héritier de Charle, ne pouvant souffrir au commencement de son regne une si grande injure, qui pouvoit le perdre de réputation & ruiner ses affaires, mena une armée en Flandre; & après une bataille, dont le succès fut long-tems douteux, il défit auprès de Cassel & tailla en pieces neuf mille rebelles. Peu de tems après, Siger Jassone, qui avoit excité les troubles, ayant voulu recommencer la guerre avec les restes des troupes échapées de la bataille de Cassel, fut pris, & rigoureusement puni, comme il le meritoit.

Malgré tout cela, les Flamans ne furent pas long-tems en repos. Quoique le Pape, qui les avoit fait venir à Avignon, les eût engagez peu de tems auparavant, à prêter serment de fidelité à Philippe, ils ne laisserent pas, à l'instigation de Jacque Artevelde marchand Brasseur de biere [2] de se soulever avec plus de fureur que jamais contre la Noblesse qui étoit pour le Roi; sur le bruit qu'ils firent malicieusement courir, que les Anglois défendroient le commerce de la laine, qui est la principale ressource du peuple de Flandre, s'ils ne quittoient le parti de la France. Nous n'avons jamais eu de guerre avec les Anglois plus funeste que celle-là, & il n'y en eut point de plus fatale aux Flamans. Suivant la legereté naturelle à ce peuple, ils s'ennuyerent d'Artevelde, qu'ils avoient d'abord suivi avec

1 Fils du comte de Valois frere de Philippe le Bel, & par conséquent cousin germain des trois derniers Rois freres, Louis Hutin, Philippe le Long, & Charle le Bel, fils de Philippe le Bel.

2 C'étoit un homme d'un vrai merite, qui avoit épousé la veuve d'un Brasseur de biere de Gand.

CHARLE IX. 1566.

tant d'ardeur : il s'éleva une sédition à Gand, où Artevelde ayant eû l'extravagance de proposer qu'on dépouillât le Prince du comté de Flandre, il fut pris & puni, l'an 1345, dix ans après le commencement de la sédition.

Aussi-tôt après, sous le comte Louis, dit de Malle, il y eut encore une émeute pour le même sujet, quoique le chef de la sédition eût été exécuté. Comme le nouveau Prince ne voulut pas quitter le parti du Roi, que la Fortune sembloit avoir abandonné, ni passer dans celui des Anglois ; il fut contraint de sortir de son payis : mais lorsqu'il y fut revenu, il punit en diverses façon les Tisserands de Bruges, gens naturellement portez à la sédition, & il traita avec les Anglois à Dunquerque. Les Tisserands de Gand, & les habitans d'Ypres ne furent point épouvantez par l'exemple qu'on venoit de faire sur ceux de Bruges ; mais ils furent bien-tôt punis : on fit mourir les uns, & on bannit les autres.

Quelque tems après Louis [1] de Malle, ayant épousé la fille de Charle V, il n'y eut personne qui ne crût qu'après une telle alliance, la Flandre alloit joüir d'une parfaite tranquillité. Ce fut néanmoins alors que parut la faction, ou *la bande des chapperons blancs*, qui s'éleva sous prétexte des impositions excessives qu'on voulut lever, pour rétablir les finances épuisées par les liberalitez sans bornes qu'on avoit faites. Cette faction fut aussi-tôt suivie du regne de Philippe Artevelde [2], dont on vit le commencement & la fin dans l'espace de deux ans. Sous ce prétendu regne on prit Bruges ; de Malle y fut fait prisonnier, & il y eût trois mille hommes taillez en pieces. Charle VI. vengea dans la suite cette injure par la défaite de vingt mille Flamans qui furent taillez en pieces dans la bataille de Roosbecque, ou Rosebec, & par la mort d'Artevelde qui tranchoit du souverain. De Malle mourut, & laissa Marguerite unique heritiere d'un domaine si étendu ; elle fut mariée à Philippe de Bourgogne oncle du Roi [3].

Après ce mariage, le Roi venant en Flandre, pour faire rentrer les rebelles dans leur devoir, on fit un traité avec le nouveau comte de Flandre. Tout le monde se persuada que

1 Louis III.

2 Fils de Jacque Artevelde ; il n'avoit pas les grandes qualitez de son pere ; il fit néanmoins une figure plus brillante.

3 Charle VI.

les Flamans, tout féroces qu'ils étoient, le respecteroient plus que ses prédecesseurs, en consideration de la France avec laquelle il étoit si intimement uni. Mais on fut trompé : car on ne put jamais les obliger à se jetter aux pieds de Philippe, pour lui demander pardon de ce qui s'étoit passé ; & la Princesse Marguerite fut contrainte, pour ôter à son mari tout prétexte de reprendre les armes, d'interceder publiquement en leur faveur. Sous Philippe duc de Bourgogne, & sous Jean son fils, les Flamans furent assez tranquilles pendant vingt-six ans, & semblerent se contenter d'être les spectateurs de nos calamitez. Il arriva seulement que le Parlement de Paris ayant envoyé des Huissiers pour ajourner ceux de Gand, ils les chasserent outrageusement: c'étoit ce semble pour ne pas laisser prescrire, par le laps d'un si long tems le droit de faire du bruit, & d'exciter des troubles.

Ensuite arriverent ces tems si fâcheux pour la France, où nos malheurs suspendirent les troubles domestiques de la Flandre. Les Flamans prirent alors les armes pour une cause en apparence plus juste, puisque c'étoit pour leur Prince ; mais en effet très-injustement, puisqu'ils les tournerent contre la France, dont ils étoient les vassaux, & firent la guerre au Roi leur premier Seigneur. Le traité d'Arras, si humiliant pour la France, par les conditions honteuses ausquelles elle se vit obligée de se soumettre, pour expier la mort du duc Jean, & le mauvais succès du siége de Calais, firent reprendre aux Flamans leur premier esprit de sédition & de révolte. Ceux de Bruges & de Gand, qui sont les deux plus puissantes villes de toute la Flandre, se révolterent contre Philippe leur duc, & tuerent Jean de Villiers l'Isle-Adam, lorsqu'il entroit à Bruges avec le Prince l'an 1437. Il étoit maréchal de France, & il s'étoit rendu fameux pour avoir pris & repris la ville de Paris.

On punit ceux de Bruges par la suppression d'une partie de leurs immunitez. Mais cet exemple ne fit point changer ceux de Gand. Douze ans après ils chasserent les principaux de leur ville, & ayant pris les armes, quatre défaites ne furent pas capables d'affoiblir leur courage. Enfin lorsqu'ils en furent venus aux mains avec toutes leurs forces, se trouvant dans un très-grand danger auprès de Gavre, ils éprouverent dans Philippe, un Prince aussi clement & aussi généreux après sa victoire, qu'il

CHARLE IX. 1566.

avoit été févere avant leur révolte. On leur ôta cependant les enfeignes militaires, dont ils fe fervoient, pour exciter les peuples à la fédition; & de l'avis du Prince même, on donna une meilleure forme aux réglemens, qu'il avoit faits pour le bon gouvernement & la police de ces Provinces.

Sous le duc de Bourgogne Charle le Hardi, ceux de Gand foûlevez, comme portent leurs annales, par le roi de France, exciterent encore des troubles: mais cette révolte fut appaifée dès fa naiffance; & les Flamans demeurerent neuf ans entiers en repos. Sous Maximilien d'Autriche, qui avoit époufé Marie fille unique & héritiere de Charle le Hardi, comme les villes de Flandre fe plaignoient qu'on avoit diminué leurs privileges par le traité de Caffant (1) fait l'année 1485. les révoltes recommencerent; & dans une fédition élevée à Bruges, Maximilien fut pris & conduit en prifon, pour renouveller en quelque forte & perpetuer le fouvenir d'un pareil attentat, commis autrefois contre le comte de Flandre, (2) Louis de Malle. Depuis ce tems-là les peuples parurent avoir dépofé le penchant naturel qu'ils avoient à la fédition, & la Flandre demeura tranquille pendant cinquante-trois ans. Il fembloit que l'efprit de rebellion & d'indépendance qui autrefois, au plus petit bruit & au premier vent, excitoit fi facilement tant d'horribles tempêtes, étoit entierement éteint; lorfque ceux de Gand fe voyant foulez par le gouvernement dur de Marie reine de Hongrie, ou pouffez par leur propre efprit, parurent tels qu'ils étoient auparavant, & recommencerent en 1538. à fe révolter, avec le malheureux fuccès dont nous avons déja parlé.

Nouveaux troubles caufez par la crainte de l'Inquifition.

Les Flamans étant de cette humeur, & ayant devant les yeux les exemples de leurs ancêtres, animez d'ailleurs par le zele de la Religion, qui a tant de force pour émouvoir les efprits & les cœurs, & énorgueillis par d'immenfes richeffes, & par le luxe qui regnoit chez eux, il n'eft pas furprenant qu'ils ayent encore repris les armes, pour ne les pas quitter aifément. La crainte de voir établir chez eux l'Inquifition d'Efpagne, qui avoit troublé vingt ans auparavant le royaume de Naples, (3) & qui avoit depuis peu jetté des foupçons & des défiances dans l'efprit des François, fut la caufe de cette guerre. Les Grands s'étoient

(1) ou Cadfant.
(2) Louis III

(3) Sous le viceroi Pierre de Tolede.

déjà plaints plusieurs fois, que par les nouveaux Evêchez, que Paul IV. érigeoit en differens lieux, on introduisoit insensiblement cet odieux tribunal dans leur payis, & qu'on donnoit atteinte à leur liberté, à leurs immunitez & à leurs privileges. D'ailleurs ils n'avoient pas encore oublié, que Philippe [1] quittant la Flandre, y avoit voulu pour ce fait laisser des Espagnols en garnison. Quoique ce Prince, à la sollicitation & aux priéres des Grands, eût abandonné ce dessein, néanmoins comme il laissa dans les Payis-bas le cardinal Granvelle, avec ordre à la duchesse de Parme de suivre ses avis pour le gouvernement, il parût aux Flamans que c'étoit là pour une Nation libre, un joug plus pesant & plus insuportable que toute sorte de garnisons. Car ils haïssoient ce Cardinal plus qu'on ne peut l'exprimer; & ils disoient, que comme il étoit d'une basse extraction, & par conséquent ennemi de la Noblesse, il leur dressoit sans cesse des piéges pour opprimer leur liberté, & que pour faire sa cour aux Espagnols, il chargeoit les Flamans de calomnies.

Dans l'établissement des nouveaux Evêchez, Granvelle ayant été fait archevêque de Malines, prit le titre de Primat & de grand Inquisiteur par toute la Flandre. Il dépoüilla les archevêques de Rheims, de Tréves & de Cologne de la Jurisdiction qu'ils avoient en Flandre; & il diminua considerablement celle des évêques de Munster & de Liége. Il se servoit dans toutes ces entreprises du docteur François Sonnius, qui avoit été nommé évêque d'Anvers. De-là s'éleverent un grand nombre de plaintes, non-seulement de la part des Grands, mais encore de la part des Chapitres & des Moines, qui étoient fâchez de se voir enlever leurs bénéfices & leurs biens, pour la subsistance des nouveaux Evêques, à qui l'on n'avoit point assigné d'autres fonds. Cependant la Gouvernante & le Conseil jugerent à propos d'envoyer Floris de Montmorenci, baron de Montigni, chevalier de la Toison d'or, à Philippe roi d'Espagne, pour l'informer pleinement, & avec plus de certitude, de l'état des Provinces, & du danger qui les menaçoit. Arrivé à Madrid, on le congédia avec une réponse ambiguë, & néanmoins en lui faisant esperer qu'on veilleroit aux repos & à la tranquilité des Payis-bas.

1 Philippe II.

CHARLE IX. 1566.

Les villes s'oppofoient de toutes leurs forces aux entreprifes du Cardinal, & particulierement celle d'Anvers, qui prévoyoit que l'Inquifition empêcheroit le commerce & la liberté, qui y entretiennent une efpéce de Foire perpetuelle, la plus célébre de tout l'Univers. Elle députa donc vers Philippe Godefroi Sterck[1] Maire de la ville, Urfelle Echevin, & Jacque de Wefenbeek penfionnaire. Le roi d'Efpagne leur accorda une audience le 11 de Juin; mais il ne leur donna qu'au mois de Décembre cette réponfe vague & équivoque : que ceux d'Anvers ne recevroient aucune incommodité de l'Inquifition. Un des Députez étant venu rapporter cette réponfe, le Confeil conféra avec tous les Négocians ; & ils ne pûrent croire que les réponfes & les promeffes d'Efpagne fuffent finceres, fi Sonnius, qui étoit le principal auteur & promoteur de l'établiffement des nouveaux Evêchez, étoit reçû évêque d'Anvers. Les Députez obtinrent à la fin du roi d'Efpagne le trois d'Août 1563, qu'il ne feroit plus parlé pour le préfent des nouveaux Evêchez.

Cependant l'affaire de la Religion s'échauffoit de plus en plus à Anvers ; & comme on faifoit mourir plufieurs perfonnes pour crime d'héréfie, on entendoit de tous côtez les plaintes & les murmures du peuple. On en étoit déjà venu des paroles, aux voies de fait. Lorfqu'on mena Chriftophle Fabry, autrefois Carme, au lieu du fupplice, il s'éléva une fédition générale, & une grêle de pierres, dont le boureau fut accablé, le força de laiffer le corps du patient à demi brûlé. Comme on n'ofoit plus exécuter publiquement les condamnez, on inventa un nouveau genre de fupplice ; on lioit ces malheureux la tête avec les genoux, & on les jettoit dans une cuve pleine d'eau, où ils étoient fuffoquez peu à peu. Cependant on ne le put faire fi fecrétement, que le peuple n'en eût connoiffance, & ne fe mît en mouvement. Il s'échauffa jufqu'au point d'affiéger les prifons, de rompre les barreaux des fenêtres, de donner des cordes aux prifonniers, & de les aider à fe fauver.

On ne put jamais perfuader aux habitans de Lewarden & de Groningue dans la Frife, ni à ceux de Ruremonde & de Deventer dans la Gueldre, de recevoir les nouveaux Evêques. Ceux qui étoient déjà en poffeffion des autres Eglifes, plaidoient

1 C'eft le Prévôt ou principal Officier.

d'une maniere indécente, & presque sans pudeur, contre leurs Chapitres. Le Concile de Trente, qu'on avoit recommencé deux ans auparavant, étant fini, le cardinal Granvelle fut d'avis de ne plus parler de l'établissement de l'Inquisition, qui étoit si odieuse à tous les Ordres de l'Etat; mais seulement de faire publier le Concile de Trente, auquel toutes les personnes sages & bien intentionnées pour la Religion, croyoient ne pouvoir refuser de se soûmettre. Sous ce pretexte on publia des Decrets, qu'on fit exécuter avec la même rigueur dont on usoit auparavant; & l'on poursuivit par tout avec beaucoup plus de vivacité tous ceux qui étoient suspects d'hérésie, comme déjà convaincus & condamnez par le Concile.

Le cardinal Granvelle se fait detester par ses persecutions.

Ces poursuites donnerent lieu à de plus grandes plaintes. Les grands se joignirent au peuple; & enfin la haine contre le Cardinal éclata de toutes parts. Le prince d'Orange, le comte d'Egmond, & le comte de Horn, écrivirent à Philippe de leur propre main, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de pacifier la Flandre, que d'éloigner du ministére un Cardinal, dont le nom étoit si odieux à tout le peuple. En effet, pour marquer l'horreur qu'on avoit pour lui, & pour l'outrager, on faisoit porter aux valets sur leurs mandilles, des capuchons rouges en broderie, comme en portoient les foux. Mais comme il étoit aisé de juger que par cette espéce de capuchon, l'on avoit voulu marquer l'habillement de tête du Cardinal, on mit aussitôt à la place du capuchon un faisceau de fléches bien liées ensemble, pour figurer & faire sentir l'union intime de tous les cœurs pour l'obéïssance & le service du Roi. Mais le Cardinal prit cela pour un symbole de la Conjuration que les Grands avoient formée contre lui. Voyant donc que c'étoit à lui personnellement qu'on en vouloit, il prit, en homme d'esprit & prudent, qui prévoyoit l'horrible tempête dont les Payis-bas étoient menacés, le parti de mettre sa vie en sûreté, en se retirant dans la Franche-Comté; & il demeura quelque tems à Besançon, d'où il étoit, pour y attendre sans danger le succès de ses entreprises, & pour donner de loin plus sûrement, & sans soupçon, des conseils à ses émissaires.

La retraite de Granvelle fit sur tout beaucoup de plaisir à la Gouvernante des Payis-bas, qui ne pouvoit plus souffrir son faste & son arrogance, & qui se croyoit délivrée par son absence

CHARLE IX. 1566.

d'une grande inquiétude. Mais elle n'eut pas long-tems lieu de se rejoüir. Car les Cardinalistes, ou Espagnolistes (c'est le nom qu'on donnoit aux émissaires du Cardinal, & aux créatures d'Espagne) lui firent bien-tôt sentir que celui qu'elle croyoit absent, étoit comme présent, & assistoit en quelque sorte aux Conseils. Philippe, en quittant la Flandre, avoit établi trois Conseils Souverains, dont relevoient les Jurisdictions, les Siéges, & les Conseils des Provinces. Le premier, pour les affaires d'Etat, étoit composé de la duchesse de Parme Gouvernante, des Chevaliers de la Toison d'or, des Gouverneurs des Provinces, & d'un nombre de Seigneurs choisis ; & ce Conseil aimoit sincérement la paix & la tranquilité publique. Ulric Viglius de Ayta de Swichem présidoit au second, qu'on appelloit Conseil secret ou privé ; & Charle comte de Berlaymont étoit Chef du troisiéme, qui concernoit les Finances. Ceux qui composoient ces deux derniers Conseils, étoient presque tous de la faction du Cardinal, & quelques-uns étoient aussi du Conseil d'Etat ; ce qui fut cause de quelques dissentions qui s'élevérent entr'eux. Car les Espagnolistes ne souffroient qu'avec peine la grande autorité du Conseil d'Etat ; & se plaignoient qu'on en abusoit, pour chercher les occasions de les blâmer, & de leur faire des affaires auprès du Roi, sur ce qui regardoit la Justice & les Finances : & de leur côté, ils étoient très attentifs à ne perdre aucune occasion de décrier le Conseil d'Etat, & d'accuser la Gouvernante de nourrir les troubles & les séditions par sa dissimulation & par sa trop grande douceur.

Pour fermer la bouche aux calomniateurs, le Conseil d'Etat fut d'avis d'envoyer en Espagne Lamoral comte d'Egmond, Seigneur d'une probité connuë, & que l'on croyoit agréable à Philippe, par les nouveaux services qu'il lui avoit rendus. Le Comte passa par la France, pour aller en Espagne ; & plein de la confiance que lui inspiroient ses services, il parla au Roi son maître avec une généreuse liberté, & lui remontra que la publication de tant d'Edits rigoureux, ne pouvoit causer que des troubles & des séditions dans les Pays-bas : Que le seul nom de l'Inquisition faisoit horreur à tout le monde : Que les Grands & la Noblesse murmuroient & se plaignoient hautement des atteintes, qu'on donnoit peu à peu à l'ancienne liberté : Que

les

les peuples des villes, des bourgs & des villages, étoient persuadez que cela faisoit tort au commerce : Que le Clergé même étoit mécontent de voir les biens Ecclésiastiques abandonnez à la discretion de quelques personnes suspectes, qui suivant leurs fantaisies, en dépoüilloient les uns, pour enrichir les autres ; que c'est ce qui arrivoit dans l'affaire des nouveaux Evêchez, dont l'érection utile à un très petit nombre, causoit un grand tort au public : Qu'on ne pouvoit remedier à tous ces maux, qu'en revoquant entierement, ou au moins en modérant les Edits & les Ordonnances concernant la Religion, en abolissant les nouveaux Evéchez, & en rétablissant l'ancienne liberté.

Le comte d'Egmond fut reçu, écouté, & congedié en apparence avec toutes les marques de bienveillance & d'honneur, qu'on pouvoit souhaiter ; & on lui fit esperer de satisfaire au premier jour à une partie de ses demandes. Ainsi il revint dans son payis avec cette réponse & de grandes promesses. Comptant sur les paroles qu'on lui avoit données en Espagne, il exhorta les Flamands à bien esperer de la bonté du Roi. On le chargea aussi d'assembler trois Evêques, autant de Docteurs en Théologie, & des personnes habiles, versées dans le droit divin & humain ; & de leur proposer de la part du Roi, de décider une affaire de cette importance. Ceux que le comte d'Egmond fit assembler, furent Martin Rithove évêque d'Ypres, Antoine Thavet évêque d'Arras, Josse Ravestin, de Tielt en Flandres, & Vilmar Bernarts.

C'est ainsi qu'on amusoit publiquement le Comte, qui ne sçavoit rien de ce que l'on tramoit secretement, tandis qu'on écrivoit à la duchesse de Parme d'ordonner aux Evêques, qui favorisoient l'Inquisition, de ne rien relâcher de leur premiere sévérité. En effet, soit que Philippe eût d'abord usé de dissimulation, soit qu'il eût changé de sentiment, on fit tout le contraire de ce qu'on avoit promis au Comte. Ce Prince persuadé par ses Ministres, & confirmé dans ses sentimens par les lettres du Cardinal, & de ceux de sa faction, resolut d'user de rigueur envers les Flamands, & de purger entierement ces Provinces du venin de l'héresie, en y établissant l'Inquisition d'Espagne ; & au cas qu'elles refusassent de recevoir ce tribunal, de se faire décharger par le Pape du serment qu'il avoit fait ;

CHARLE IX. 1566.

d'obtenir de ce Pontife la permiſſion de faire entrer des troupes Eſpagnoles & étrangéres, pour les dompter ; de les traiter, non comme des Provinces héréditaires, mais comme un payis nouvellement conquis & ſubjugué par la force ; d'y établir une domination deſpotique ; d'y faire de nouvelles loix à la diſcretion du vainqueur ; & après avoir exterminé les Grands, & les perſonnes les plus conſiderables du payis, de ramener les autres, par la crainte du châtiment, à ce qu'on appelle une parfaite & aveugle obéïſſance.

Une reſolution ſi cruelle, ſi pernicieuſe pour la Flandre, & qui fut dans la ſuite ſi funeſte à Philippe même, hâta les nouveaux troubles. Ils furent néanmoins ſuſpendus pendant un an, & davantage ; parce qu'on étoit alors occupé à terminer un differend, qui s'étoit élevé entre les Anglois & les Flamands. Les Anglois, ſous pretexte de la crainte qu'ils avoient de l'Inquiſition, tâchoient de tranſporter ailleurs le commerce ; & pour cela ils avoient augmenté les impôts de plus de moitié. Le prix du tranſport des draps étoit auſſi conſiderablement rehauſſé : en ſorte qu'ils avoient adroitement enlevé aux Flamands le commerce du drap, & s'en étoient rendus maîtres. Non contens de cela, les Anglois avoient encore défendu par des Ordonnances publiques, de tranſporter chez eux un grand nombre d'ouvrages des Manufactures de Flandre. Les Flamands de leur côté défendirent par une Ordonnance du 2 de Décembre 1564, le tranſport des marchandiſes de Flandre permiſes [1] en Angleterre. Comme ils ſe faiſoient beaucoup de tort les uns aux autres, & que les Anglois transferoient peu à peu le commerce de Flandre à Embden, ville très marchande de la Friſe orientale, enfin ils traiterent enſemble, pour ne pas rompre leur ancienne amitié ; & par l'entremiſe de Dom Diego Guſman de Silva, Philippe fit quelques jours après un traité avec les Anglois, qui fut auſſi-tôt publié en Angleterre & en Flandre.

On indiqua l'année ſuivante une aſſemblé à Bruges vers la fête de Pâques. Antoine Brown vicomte de Montagut, chevalier de la Jarretiere, Nicolas Wotton, doyen de Cantorbery, & Walter Haddon Juriſconſulte, y vinrent de la part de la reine

1 Il y a dans le texte un *non* oublié. Il faut lire *non interdictarum*, ſans quoi il ne paroît pas qu'il y ait de ſens. Car comment les Flamands, pour ſe venger des Anglois, auroient-ils défendu le tranſport des marchandiſes en Flandre interdites en Angleterre.

d'Angleterre. Le roi d'Espagne y envoya Floris de Montmorenci, baron de Montigni, qui étant absent, fut representé par Philippe de Montmorenci, seigneur de Hachicourt, Christophle d'Assonville, & Joachim Gilles. Comme après de longs débats on ne put rien terminer, l'assemblée fut interrompuë au mois de Septembre, & l'affaire remise au 25 de Mars de l'année suivante, qui fut celle de la naissance des troubles. Les Députez travaillerent encore inutilement à accommoder les differends des deux Nations, jusqu'au 21 de Juin; & comme le bruit courut, que Philippe alloit bien-tôt venir en Flandre, on suspendit l'assemblée, jusqu'à ce qu'on pût proposer l'affaire au Roi même, lorsqu'il seroit arrivé.

Philippe envoye des ordres severes à la duchesse de Parme

Cependant sur la fin de 1565, Marguerite duchesse de Parme, Gouvernante des Payis-bas, reçut de Philippe des ordres exprès, pour faire exactement observer les anciennes & nouvelles Ordonnances sur la Religion, faites par son pere & par lui : étant, disoit-il, persuadé qu'une trop grande douceur étoit cause, que le mal avoit fait de si grands progrès, il ordonnoit en cas que quelques Juges fissent difficulté d'exécuter ses ordres, par la crainte d'exciter des séditions, de leur déclarer qu'on en mettroit d'autres en leur place, qui auroient plus de courage & de fermeté; & qu'il se trouveroit dans les Payis-bas un grand nombre de personnes, qui travailleroient de toutes leurs forces à maintenir l'ancienne Religion, & l'obéïssance dûë à l'autorité Royale. Quant à ce qui concernoit l'Inquisition, on avoit ajoûté dans les lettres du Roi, que Sa Majesté vouloit que tous ses sujets, en général & en particulier, donnassent aux présidens du saint Office tous les secours necessaires pour l'exercice de leur charge; & pour les mettre en état de faire exécuter ce qu'ils auroient ordonné, comme ils avoient fait jusqu'alors, & comme ils y étoient autorisez par les loix divines & humaines : qu'au reste ce n'étoit pas une chose nouvelle, puisqu'elle avoit été pratiquée du tems de son pere.

Ainsi on enjoignoit à la duchesse de Parme, de ne plus permettre qu'on délibérât sur une chose si necessaire; mais de la mettre promptement à exécution. On lui mandoit aussi de faire recevoir le Concile de Trente, & observer religieusement ses Decrets, l'assurant qu'elle ne pouvoit rien faire de plus agréable au Roi. La Gouvernante envoya aussi-tôt dans les Provinces

CHARLE IX. 1566.

des copies de ces lettres, & elle y joignit les siennes, pour ordonner à tous en général & en particulier, d'obéïr aux volontez du Roi : & afin que cela se fît plus commodement, elle enjoignit aux villes de choisir un de leurs Conseillers, pour être pendant six mois comme Assesseurs des Inquisiteurs dans l'exercice de leur charge ; & à chaque sixiéme mois de le changer, & d'en mettre un autre en sa place, pour faire observer exactement les Decrets du Concile de Trente : de donner soigneusement avis de ce qui concernoit cette affaire, afin qu'au moins de trois mois en trois mois, on pût sçavoir en quel état étoit la Religion dans les Payis-bas, & que s'il s'élevoit quelques difficultez, Son Altesse pût envoyer des Députez pour les terminer.

Conciles Provinciaux tenus en Flandre.

Les nouveaux Evêques tinrent des Conciles provinciaux, conformément aux Decrets du Concile de Trente. Il fut ordonné dans ces Conciles, que les Curez feroient un dénombrement des familles de leurs Paroisses : Que les nouveaux habitans apporteroient des certificats de leur Curé, pour attester qu'ils étoient Catholiques Romains, & qu'ils avoient été mariez en tel tems, & en tel lieu : Qu'outre cela le Curé écriroit les noms, surnoms & domiciles de ses Paroissiens ; & qu'il tiendroit registre des enfans qui seroient bâtisez, & de leurs Parains : Qu'on ne recevroit aucun Maître d'école, de la foi duquel on ne fût bien assuré ; & qu'on lui prescriroit les livres qu'il devoit faire lire à la jeunesse : Qu'on observeroit avec soin si les pauvres, qui vivoient d'aumônes, étoient Catholiques Romains : Qu'on leur prescriroit de se confesser & de communier ; & que s'ils ne le faisoient pas, ils seroient privez des aumônes.

Ils causent des troubles.

Tous ces articles ayant été publiez, on ne sçauroit dire combien ils soûleverent & émurent les esprits. Les Etats de Brabant furent les premiers à s'opposer à l'exécution de ces Ordonnances, qui ne pouvoient, disoient-ils, se concilier avec le serment que le Roi & le Conseil avoient fait, de conserver les privileges de la Province. Ils supplierent qu'on voulût bien revoquer des reglemens si sévéres ; déclarant que, si on ne le faisoit, ils en porteroient leurs plaintes aux Etats généraux de Flandre, & qu'ils imploreroient leur appui. Les Conciles provinciaux des Evêques soûtenoient au contraire, qu'il n'y avoit rien en tout cela de nouveau : que l'Inquisition, l'article qui

leur faisoit le plus de peine, avoit déja été exercée dans les Payis-bas, & même en France; & qu'on avoit eu la précaution de déclarer, que la ville d'Anvers ne seroit soûmise ni à ce Tribunal, ni à la jurisdiction de l'Evêque: que pour ce qui étoit du Concile de Trente, on exigeoit seulement qu'il fût reçû avec des modifications, & conformément aux Ordonnances qui avoient été faites à ce sujet, & qu'on devoit publier.

Les Etats continuant leur opposition, & persistant dans leur réfus, & la duchesse de Parme d'un autre côté pressant l'observation des articles de l'Ordonnance; ceux qui étoient secrétement attachés à la Doctrine reçuë en Allemagne & en Suisse, firent courir des Libelles, des Vers & des Satyres, qu'on afficha aux portes des Eglises, de la Cour, & du Palais. Ils firent même tomber entre les mains de la Gouvernante un Libelle, dans lequel ils faisoient connoître de quelle maniere les Etats de Flandre devoient resister aux ordres de la Cour, à l'Inquisition, & aux Decrets des Evêques. On y découvroit les artifices, les ruses & les intrigues secretes des émissaires du cardinal Granvelle; & on y ajoûtoit des menaces contre ceux qui étoient assez perfides, pour donner atteinte à la liberté de leur patrie, & contre ceux qui par lâcheté ou par foiblesse abandonnoient la cause publique, & les intérêts communs de toute la Nation.

La duchesse de Parme prévoyant que ces premieres démarches conduiroient infailliblement à la sédition, & de la sédition à une révolte, tint Conseil, & publia à Bruxelles le 24 de Mars un écrit, qui contenoit en substance: Que comme on avoit reconnu qu'il n'y avoit point eu d'Inquisition dans le Brabant, depuis l'an 1550, l'intention de S. M. Catholique n'étoit pas d'appesantir le joug des peuples de ces Provinces; mais de conserver & maintenir leurs libertez & leurs immunitez; & que pour le Concile de Trente, on ne les obligeoit pas de le recevoir autrement, qu'avec les modifications qu'exigeoient leurs privileges.

Le peuple se rejoüit fort de cette déclaration; mais les Etats qui n'avoient encore qu'une partie de ce qu'ils souhaittoient, allerent plus loin, & demanderent à la Gouvernante, que la déclaration qui avoit été faite, fût confirmée par le Roi, & scellée de son sceau; & qu'on leur donnât des assurances en bonne forme, que jamais on n'introduiroit dans le Brabant

CHARLE IX. 1566.

aucune sorte d'Inquisition ; ni l'Ecclésiastique, qui s'exerce sous le nom du Pape ; ni la Civile ou Séculiére, qui s'exerce au nom du Prince ; que le Juge ordinaire connoîtroit de tous les crimes, même de celui d'hérésie ; & que les Ordonnances du Roi, sur la Religion, seroient adoucies. La duchesse de Parme répondit qu'elle délibéreroit sur tout cela avec les Chevaliers de la Toison d'or, & les autres Conseillers du Conseil Souverain. En effet on parla dans ce Conseil d'envoyer au roi d'Espagne un projet de modération & d'adoucissement des Ordonnances, sans préjudicier néanmoins à la Religion Romaine, & à l'autorité Royale.

Confédération de la Noblesse.

Cependant le peuple murmuroit, & s'emportoit par des écrits contre la Noblesse, qui demeuroit à la campagne, & qui pouvoit aisément devenir la victime d'une multitude furieuse ; ils l'avertissoient sans cesse, & lui representoient qu'il étoit de son devoir d'être les médiateurs entre le Roi & le peuple ; parce que le Roi accorderoit plus volontiers, en considération de la Noblesse, ce qu'on lui demandoit, qu'il ne feroit sans cela. Ainsi les Gentilshommes sensibles au danger qui les menaçoit, & sollicités par ceux qui favorisoient secretement le parti des Protestans, s'assemblerent à Sainte Gertrude, près d'Anvers, & firent une confédération pour le maintien de la liberté de leur patrie. « Puisque des étrangers, disoient-ils, qui ne travaillent » ni pour la gloire de Dieu, ni pour l'intérêt du Roi, ni pour » le bien du payis, mais pour satisfaire leur avarice & leur am- » bition, se sont servis du prétexte spécieux de la Religion & » de la tranquilité publique, au grand désavantage du Roi & » de ses sujets, pour obtenir de Sa Majesté, non seulement » qu'elle ne modéreroit pas la rigueur des reglemens touchant » la Religion, comme Sa Majesté l'avoit promis, mais qu'elle » presseroit l'établissement de l'Inquisition, qui est également » odieuse & formidable à tous les Ordres de l'Etat, & d'où il » ne faut point douter qu'on ne voie suivre en peu de tems la » perte totale des Payis-bas, le renversement de l'autorité Roya- » le, l'anéantissement de la liberté & des priviléges de la Pro- » vince : Nous prenons Dieu à témoin, que pour détourner » ces maux, nous avons fait ensemble une confédération, pour » maintenir l'obéïssance que nous devons à la Majesté Royale, » pour le bien de la patrie, & pour la liberté commune. Nous

» nous obligeons par ferment d'empêcher que l'Inquifition ne » s'introduife, fous prétexte d'Ordonnances, ou de quelques » autres Decrets que ce puiffe être. Nous déclarons publique- » ment, qu'en cela nous ne prétendons rien faire, ou entre- » prendre, qui foit contraire à la gloire de Dieu, & qui puiffe » donner la moindre atteinte à l'autorité du Roi & des Etats; » mais que nous ne fouhaitons autre chofe, que d'employer » pour leur fûreté nos confeils, nos vies & nos biens; & d'em- » pêcher, par tous les moyens poffibles, toutes fortes de com- » plots, de féditions & de troubles. »

CHARLE IX. 1566.

On propofa auffi dans l'affemblée, de députer à l'Empereur Maximilien coufin du Roi d'Efpagne, pour le fupplier d'interpofer fa médiation auprès de fa Majefté Catholique, afin d'en obtenir la moderation des ordonnances rigoureufes, qui étoient le fujet de leurs plaintes. On dreffa enfuite d'un commun accord une requête, qui devoit être prefentée en un certain jour à la ducheffe de Parme, au nom des Etats de Flandre. Les principaux de l'affemblée de faint Gertrude étoient Henri de Brederode, de l'illuftre maifon des comtes de Flandre, Louis de Naffau frere du prince d'Orange, Floris de Pallant comte de Culembourg, le comte de Bergh, & plufieurs autres. S'étant rendus à Bruxelles au nombre de plus de quatre cens, ils demanderent audience à la Gouvernante; & le 5 d'Avril ils partirent de l'hôtel du comte de Culembourg, allerent au Palais cinq à cinq, & quatre à quatre, avec un grand filence, tous vêtus d'habits gris, ayant de petites écuelles de bois attachées à leurs chapeaux, & une medaille d'or au cou, fur un côté de laquelle étoit le portrait du Roi, & au revers une beface fufpenduë par deux mains entrelaffées en figne de foi, avec ces paroles: *Fideles jufqu'à la beface*. Ce furent là comme les armes & la devife de la faction des Confédérez.

Requête des Confédérez.

Ayant été admis à l'audience de la Gouvernante, Brederode portant la parole pour tous, dit, qu'ils étoient venus pour prefenter à fon Alteffe, avec tout le refpect & la foumiffion poffible, leur requête. Il fe plaignit enfuite de ce qu'on accufoit fauffement fes affociez & lui-même de fédition, de révolte & de perfidie: il demanda qu'on nommât les accufateurs, & qu'on les obligeât de comparoître; afin qu'après avoir entendu les accufateurs & les accufez, on pût juger lefquels étoient

CHARLE IX. 1566.

les coupables. La ducheſſe de Parme reçût la requête, promit de la lire, & d'y faire auſſi-tôt réponſe, & les congedia. Lorſqu'ils ſortoient, le comte de Berlaymont, qui n'étoit pas de leurs amis, dit par mépris à la Gouvernante, qu'il n'y avoit rien à craindre de ces coquins-là, puiſqu'ils étoient tous, ou en effet, ou par la couleur de leur habit, de vrais mendians, que les langues Wallonne & Françoiſe appellent *des Gueux* [1]. Depuis cette raillerie, l'uſage a été dans le Payis-bas de nommer *Gueux* ceux à qui l'on a donné le nom de *Huguenots* en France. Pour nous, nous leur donnerons dans la ſuite le même nom de *Proteſtans*, que nous donnons dans cette hiſtoire à ceux d'entre nous, qui profeſſent la Religion reformée.

Le lendemain la Ducheſſe ayant convoqué un Conſeil plus nombreux, y fit lire la requête des Confédérez, qui contenoit en ſubſtance : Que l'obéïſſance dûë au Roi, & l'amour de la patrie avoient engagé les Confederez à s'expoſer au danger d'être blâmez, plûtôt que de manquer à leur devoir : Qu'ils s'étoient aſſemblez & qu'ils avoient dreſſé leur requête, pour prévenir les troubles dont la Flandre étoit menacée : Qu'ils ſupplioient donc inſtamment le Roi, de ne point impoſer à des peuples libres le joug inſuportable de l'Inquiſition ; de ſupprimer les nouveaux Evêques, qui n'avoient été inſtituez que pour l'établir ; d'adoucir les ordonnances trop ſévéres, qui avoient été faites, d'en differer l'exécution, & de laiſſer à chacun la liberté de conſcience : Que ce qui les engageoit à demander cette grace, étoit le danger qui menaçoit les particuliers, comme l'Etat : Qu'ils ſçavoient très-certainement que le peuple & les payiſans ne ſouffriroient jamais l'Inquiſition, & que les Confédérez, qui demeuroient dans leurs terres à la campagne, ſeroient les premiers expoſez à leur fureur : Que cependant ils prenoient Dieu à témoin de leur ſoumiſſion & de leur fidelité : Que ſi le Prince ne ſe rendoit pas aux prieres & aux inſtances du public, & n'avoit aucun égard à leur oppoſition, on ne pourroit au moins leur attribuer les troubles & les ſéditions, qui ne manqueroient pas d'arriver, & dont ils ſeroient parfaitement innocens.

Après la lecture de la requête, les avis ſe trouverent partagez. Philippe de Montmorenci comte de Horne dit, qu'il falloit

1 en Wallon *Gheuſen*.

appaiſer

appaiſer le peuple, à quelque prix que ce fût; parce que ſans cela l'Etat étoit menacé de troubles & de ſéditions, & que ſi on ne cedoit au tems, la Nobleſſe & la Gouvernante elle-même, ne pourroient être à l'abri de la fureur d'une populace mutinée. Mais les créatures d'Eſpagne rejetterent cet avis du comte de Horne, qui n'avoit en vûë que la tranquillité publique, & voulurent le faire paſſer pour une menace qu'il faiſoit à la Ducheſſe, afin de la forcer à enteriner la requête des Confédérez, qu'ils traitoient d'incivile.

CHARLE IX. 1566.

Réponſe de la Gouvernante.

Elle y répondit néanmoins d'une maniere à faire connoître la bonne volonté qu'elle avoit pour les Confédérez. Elle dit qu'elle ſouhaitoit ſincerement pouvoir leur accorder toutes leurs demandes; mais qu'elles étoient de telle nature, qu'elle ne pouvoit rien décider à ce ſujet de ſa propre autorité: Qu'elle avoit les mains liées par les ordres exprès du Roi, à qui elle croyoit qu'il falloit faire une députation, & qu'elle tâcheroit de leur rendre favorable autant qu'elle pourroit, par ſes lettres & par ſes prieres: Qu'en attendant elle les conjuroit & leur enjoignoit de veiller eux-mêmes, & de travailler de toutes leurs forces, pour empêcher que la tranquillité publique ne fût troublée: Que pour elle, elle auroit une ſi grande attention, pour contenir les Inquiſiteurs dans les bornes de la prudence & de la modération, que chacun lui en ſçauroit gré & la remerciroit: enfin qu'elle eſperoit obtenir par ſon entremiſe auprès du Roi, que ces Provinces ſeroient délivrées de l'Inquiſition.

Deux jours après les Confederez revinrent au Palais de la Gouvernante, & la remercierent d'une réponſe ſi favorable. Mais ils demanderent en même-tems, qu'on en fît une plus ample déclaration; ils promirent de ſe ſoumettre à tout ce qui ſeroit ordonné par le Roi & par les Etats de Flandre, & de ſe comporter à l'avenir de maniere, qu'on ne pourroit les blâmer avec raiſon. Ils ajoûterent, qu'ayant appris que leurs adverſaires avoient réſolu de faire imprimer leur requête, ils prioient qu'elle fut imprimée de bonne foi, ſans y rien augmenter, & ſans en rien retrancher. La Gouvernante ayant loüé leur bonne volonté, les pria auſſi de ſe tenir dans les bornes de la moderation, & de ne point faire d'aſſemblées clandeſtines, pour ſe faire un plus grand nombre de partiſans. Les Confédérez remercierent encore une fois la Gouvernante, & la preſſerent de déclarer

CHARLE IX. 1566.

devant toute sa Cour, que ce qu'ils avoient fait n'avoit point été entrepris avec une mauvaise intention. A quoi elle répondit seulement, qu'elle le croyoit ainsi. Les Confédérez s'étant retirez en murmurant, on leur envoya, suivant le conseil de Christophle d'Assonville, Philippe de Lallain comte de Hoochstrate, avec Berty secretaire, pour leur déclarer dans leur assemblée, & leur donner parole au nom de la Duchesse, que la Cour n'ordonneroit rien au sujet de la Religion, qu'elle n'eût reçu la réponse du Roi.

On envoya en Espagne Montmorenci de Montigny, & le comte de Bergh, Chevaliers de la Toison d'or, pour demander la modération des ordonnances, & des decrets concernant la Religion. Ces Seigneurs furent reçûs bien différemment de ce qu'ils avoient pensé, & même bien maltraités dans la suite, comme nous le dirons. On les amusa d'abord, par des réponses ambiguës & captieuses; ce qui augmenta fort les soupçons & les défiances des Flamans: & cependant on publia une formule de moderation des ordonnances, qui excita l'indignation de plusieurs, & fit rire en général tout le monde. Car on y accordoit comme une très-grande grace aux Protestans, aux Ministres, à leurs hôtes, & à ceux qui causeroient quelque scandale, celle de n'être point brûlez, mais seulement pendus: on y déclaroit que ceux en général qui changeroient de sentimens, seroient punis par le glaive, & le petit peuple qui tomberoit dans l'erreur par le bannissement. La Cour envoya cette formule aux Etats de chaque Province, pour y être ratifiée. Ceux d'Artois, du Hainault, & du comté de Namur y souscrivirent. Elle fut ensuite publiée dans la Flandre & dans le Brabant, sans y appeller ceux de Hollande, de Zelande, de Frise, ni les autres; parce qu'on croyoit qu'appuyez sur leurs privileges & leurs immunitez, ils ne voudroient jamais consentir à la vérification de la formule. Au reste tout ceci fut fait secretement, & à l'insçû des peuples, qui suivoient presque tous la doctrine des Protestans.

Troubles & séditions presqu'en tous lieux.

Cependant on fit courir le bruit de la mauvaise reception des Députez en Espagne, de la colere & de l'indignation du Roi contre les héretiques & leurs fauteurs, de l'équipement d'une flotte, pour transporter le Roi en Flandre, des levées qu'Eric de Brunswich, qui étoit au service de sa Majesté

Catholique, avoit faites en Allemagne, pour être prêt à toute occasion de secourir à main armée les Inquisiteurs & les nouveaux Evêques. On ajoûtoit que la douceur, dont on usoit envers les Députez n'étoit pas sincere, mais apparente & simulée, pour donner au Roi le tems d'amasser de l'argent & de lever des gens de guerre, afin de venir en Flandre lorsqu'on y penseroit le moins; que le cardinal Granvelle y viendroit aussi, & que la résolution étoit prise de punir rigoureusement ceux de la Noblesse; qui avoient eu la témerité criminelle de quitter la Religion & le parti du Roi. Le peuple échauffé & irrité par ces bruits, & n'esperant rien de bon de l'Espagne, eut la hardiesse d'aller publiquement aux prêches, pour inspirer, par cette liberté, du courage à ceux de son parti, & pour intimider ses ennemis, en leur faisant voir que le nombre des Confédérez s'augmentoit de jour en jour. Ainsi après avoir commencé à Ypres, on fit des assemblées publiques dans la Flandre, dans le Brabant, dans la Gueldres, & dans la Frise, & ces assemblées se tenoient en pleine campagne, & dans tous les autres lieux qui paroissoient les plus commodes. Le peuple y accourut de toutes parts, d'abord sans armes, ensuite avec des épées, pour se défendre si on les attaquoit, & enfin avec des arquebuses; & sur le commencement de Juin on fit des prêches en Allemand & en François, dans un champ nommé Tlaer, situé près de Borgherhout, assez proche d'Anvers.

Cela fut cause que le Conseil d'Anvers, qui craignoit une sédition, écrivit à la Gouvernante, & la supplia de vouloir bien venir à la ville, & y faire son séjour, pour appaiser les troubles. La Duchesse ayant demandé du tems pour déliberer là dessus, fit cependant publier le 26 de Juin une ordonnance fort rigoureuse contre ceux qui tenoient des assemblées: mais cette ordonnance ne fut d'aucune utilité. Les Protestans, dont l'audace croissoit avec le nombre, presenterent le 3 de Juillet une requête au Conseil, dans laquelle ils tâchoient de prouver par plusieurs raisons, que les prêches qui se faisoient auparavant en secret, devoient alors se faire publiquement, à cause du grand nombre des auditeurs; & ils demandoient que, pour éviter le bruit & la confusion, on leur assignât un lieu dans la ville. Ils se servoient des propres termes de leurs privileges, pour prouver que le Magistrat étoit en droit de leur accorder ce qu'ils

demandoient, & ils citoient des exemples, pour faire voir qu'on pouvoit sans aucun danger admettre deux Religions dans un Etat. Le Conseil envoya aussi-tôt cette requête à la Gouvernante, & réïtera ses prieres, pour l'engager à venir demeurer à Anvers : mais elle le refusa, à moins qu'on ne voulût recevoir dans la ville une garnison ; ce que les habitans avoient en horreur.

Comme si on avoit apprehendé que les sujets de troubles ne manquassent, Brederode, & Charle de Brimeu comte de Megen vinrent dans le même tems à la ville, sans en avoir demandé l'agrément : tous les deux étoient suspects aux bourgeois pour des raisons bien différentes ; le premier, parce qu'il étoit regardé comme le chef des Protestans dans les Payis-bas, & le second, parce qu'on croyoit qu'il vouloit user d'artifice, pour faire entrer dans la ville les troupes qu'il avoit aux environs dans la Campine Brabançonne. Le peuple étant déjà échauffé, Brimeu fut obligé de sortir de la ville. La Gouvernante y envoya aussi-tôt Guillaume de Nassau prince d'Orange, avec de pleins pouvoirs. Lorsqu'il étoit sur le point d'y entrer le 13 de Juillet, le Conseil vint au-devant de lui, avec Brederode & d'autres Gentilshommes, & comme il passoit dans la ville à cheval, le peuple cria : *Vivent les Gueux*. Le Prince les en reprit, & leur prédit qu'ils se repentiroient quelque jour de cette acclamation téméraire. Puis ayant assemblé le Conseil, il exposa les ordres qu'il avoit de la Gouvernante, & il confera avec tous les Corps de la ville, sur les moyens de terminer tous les differends, d'ôter les soupçons & les défiances, & de rétablir la paix & la tranquillité.

Ces conferences lui firent connoître que le Conseil ne se fioit pas fort aux bourgeois & aux marchands étrangers, quoiqu'ils fussent attachez à la doctrine des Protestans ; que les bourgeois & les autres habitans d'Anvers craignoient les ministres de la Cour, & se défioient du Conseil, qu'ils soupçonnoient de vouloir faire entrer des soldats dans la ville ; enfin que les Protestans craignoient généralement tout, & qu'ils n'étoient pas même bien d'accord entre eux, & que le Conseil entretenoit cette mesintelligence secrette, en favorisant sourdement les Protestans de la confession d'Ausbourg contre les Calvinistes : mais que les uns & les autres joints ensemble, étoient les plus forts dans la ville, & pourroient la réduire en leur pouvoir, quand

ils le voudroient. Le prince d'Orange jugea donc qu'il n'y avoit pas de sûreté à vouloir les soumettre par la force, mais qu'il falloit les exhorter avec douceur, & les engager à quitter les armes, & à les mettre entre les mains des bourgeois. On convint donc que les bourgeois feroient la garde, & qu'après avoir donné les sûretez nécessaires, on engageroit doucement les Protestans à mettre les armes bas, & à interrompre leurs prêches, jusqu'à ce que tout fût décidé & reglé suivant l'avis des Etats de Flandre.

Déjà le bruit s'étoit répandu, que Brunswich avoit levé des troupes, & qu'elles couroient avec licence dans toute la Frise, & le Prevôt des maréchaux, ou le Bailli, qu'on nomme en Flamand *Drossart*, allant à cheval dans le Brabant avec des archers en armes, pour arrêter des criminels, avoit fait soupçonner qu'il vouloit empêcher les assemblées qui se faisoient à la campagne : ce qui augmentoit ces soupçons, est qu'on avoit vû en même-tems à Malines des chariots remplis d'armes, & des batteaux chargez de canon. Les Protestans ne garderent plus de mesures, & ils affecterent de marcher, non pas comme des gens qui sont en paix, mais comme des gens de guerre, en armes & en bataille : ce qui donna beaucoup d'inquietude à tout le monde, dans la juste crainte des suites : à peine le prince d'Orange pouvoit-il les contenir par sa présence, & par les menaces qu'il mêloit quelquefois aux exhortations & aux prieres.

Assemblées & plaintes des Confédérez.

Les Confédérez voyant que les Courtisans, par leurs artifices, avoient fait évanouir l'esperance qu'on leur avoit donnée, d'assembler les Etats de Flandre, qu'ils avoient regardez comme leur derniere ressource, s'assemblerent à saint Truden, château appartenant à l'Evêque de Liege ; delà ils allerent à Arschot, & ensuite à Duffele. La Gouvernante leur envoya le prince d'Orange & le comte d'Egmond, pour traiter avec eux, pour leur demander ce qu'ils prétendoient faire dans leur assemblées, & de quoi ils se plaignoient ; pour leur dire qu'à leur consideration on avoit envoyé en Espagne le baron de Montigny & le comte de Bergh, deux Seigneurs d'un grand crédit, & en qui ils devoient avoir une parfaite confiance, & pour les exhorter (puisque depuis leur requête on n'avoit rien fait de nouveau touchant l'Inquisition & l'exécution

CHARLE IX. 1566.

des ordonnances) à ne pas donner de justes sujets de mécontentement, & de colere au Roi, qui étoit dans la disposition de faire publier une amnistie pour tout le passé; à perseverer dans l'obéïssance, à reprimer l'insolence & la mechanceté des Sectaires, qui se vantoient d'être prêts à faire éclater, à l'instigation des François, la rébellion qu'ils tramoient depuis long-tems; & à empêcher, autant qu'ils pourroient les prêches, parce que ceux qui sollicitoient le peuple à ces assemblées, ou qui y connivoient, violoient honteusement le traité, & agissoient contre les termes même de la requête.

Les Confédérez répondirent par écrit: Qu'ils remercioient son Altesse des ordres qu'elle avoir eu la bonté d'envoyer aux Gouverneurs; mais qu'ils n'avoient pas été observez comme il falloit: Qu'on n'y avoit presque point eû d'égard à Tournay, à l'Isle, à Mons en Hainault, à Aire, à Ath, & à Bruxelles, plusieurs y ayant été emprisonnez pour cause de Religion: Qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour empêcher les prêches & les autres assemblées; mais qu'ils n'avoient pû rien obtenir du peuple, dont les soupçons étoient considérablement augmentez, parce que la réponse, que la Gouvernante avoit promise avant deux mois, n'étoit point encore arrivée d'Espagne, & qu'on ne parloit plus de l'assemblée des Etats généraux, qu'on leur avoit fait esperer: Que quant à ce qu'on disoit, que les François avoient part à ces troubles, les Confédérez pouvoient assûrer qu'ils n'en avoient aucune connoissance, & qu'ils étoient prêts, s'il étoit néceſsaire, de monter à cheval, & de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises des étrangers; mais que dans la situation presente des affaires il ne leur sembloit pas qu'il fut à propos d'attaquer les sujets du Roi de France: Que puisqu'on cherchoit à les calomnier, comme s'ils avoient porté le peuple à faire des assemblées, ils ne refusoient pas de se justifier de cette calomnie, & du crime de rebellion qu'on leur imputoit faussement: Que quoiqu'ils eussent pour la plûpart embrassé la doctrine Protestante, la diversité de Religion ne les empêcheroit jamais d'avoir pour le Roi la fidelité & l'obéïssance qu'on lui devoit: Qu'ils ne se défioient point de la clemence de sa Majesté; mais que leur conscience ne leur reprochant aucun crime, ils ne croyoient pas avoir besoin de cet oubli du passé, que la Gouvernante leur faisoit esperer;

qu'en un mot ils n'avoient rien fait qui eût besoin de pardon ou de grace.

CHARLE IX. 1566.

Les Confédérez ajoûterent à ces réponses des plaintes, de ce qu'on se déchaînoit contr'eux dans les conversations, comme contre des gens atteints & convaincus du crime de leze majesté ; que les Chevaliers de la Toison d'or, les Grands, & autres évitoient leur compagnie. Ils parloienr du bruit qu'on avoit répandu, que le Roi viendroit au premier jour, & qu'il les feroit punir, qu'il avoit déjà demandé le passage par la France, que le duc de Savoye lui avoit pour cela offert ses bons offices, & que le Clergé devoit donner au Roi beaucoup d'argent, pour les frais de la guerre. Ils avoüoient, que puisqu'on ne vouloit pas pourvoir à leur sûreté, ils avoient eu la précaution, pour leur propre défense, de se faire des amis en Allemagne, dont ils employeroient les secours, s'ils en avoient besoin ; mais qu'ils n'avoient absolument fait aucune démarche du côté des François, & n'avoient pris avec eux aucunes mesures. Enfin ils demandoient que la Gouvernante leur donnât toutes les sûretez necessaires : déclarant néanmoins qu'ils seroient contens, si Son Altesse faisoit entrer dans ses Conseils le prince d'Orange, le comte d'Egmond & le comte de Horne, trois Seigneurs si distinguez par leur merite & leur fidelité ; & si elle vouloit bien ne rien ordonner dans cette grande affaire, sans les avoir appellez.

Ils lui présentérent sur cela une requête dressée depuis peu à S. Tron [1], dans le payis des anciens Centrons [2], par laquelle ils promettoient de mettre bas les armes, & d'obéïr à toutes les déliberations des Etats généraux de la Flandre ; mais à condition que la Gouvernante obligeroit la Noblesse à pourvoir à leur sûreté, en cas que des esprits brouillons fissent quelqu'entreprise contr'eux. Ils demandoient outre cela, qu'elle établît dans chaque Province quelques personnes du nombre des Confédérez, pour examiner ce qui se feroit dans cette affaire, & veiller à leurs intérêts. Ils finissoient, en avertissant la duchesse de Parme, que si on n'appaisoit de bonne heure les troubles déjà excitez, il pourroit bien arriver que les François, ennemis

1 S. Tron, ville & Abbaye du payis de Liege.

2 Peuples dont parle Cesar dans ses Commentaires, qui habitoient ce canton du payis de Liege.

CHARLE IX. 1566.

perpetuels des Flamans, profiteroient de ces dissentions intestines, pour entrer dans les Payis-bas.

Cette réponse des Confédérez nuisit beaucoup aux comtes de Horne & d'Egmond; car en déclarant qu'ils se fioient à leur équité, ils rendirent leur fidelité suspecte au roi d'Espagne, & à ses créatures : aussi les plus sages ont jugé que c'est ce qui hâta leur perte. Ce qu'ils avoient ajoûté dans leur dernier mémoire, touchant le roi de France, causa de la crainte & de l'inquiétude à la Gouvernante : de sorte qu'elle chercha les moyens de donner quelque satisfaction aux Confédérez, en attendant qu'elle eût reçû du Roi une réponse plus claire. Mais sur ces entrefaites elle reçût des nouvelles de tous les côtez, que les peuples en furie avoient pillé les Temples, renversé les Autels, & brisé les Images. Car après que le comte d'Egmond, gouverneur de la Flandre, fût sorti de cette Province, & que la duchesse de Parme l'eût fait venir à Bruxelles, le peuple commença à faire grand bruit; &, comme il arrive ordinairement, les scelerats & les débauchez, avec les filles de mauvaise vie, se mirent de la partie. Le désordre commença aux environs d'Ypres dans le mois d'Août; & il s'étendit avec tant de rapidité & de confusion dans les autres villes & bourgs, que les Eglises & les Chapelles se trouverent pillées, les Autels renversez, & les Images brisées, sans qu'on pût sçavoir par qui le mal avoit commencé.

Licence & profanation des Protestans.

On fit la même chose à Bailleul en Hainaut : comme le mal gagnoit, & se répandoit de toutes parts, quelques-uns voulurent en faire autant à Bruges; mais le Pensionnaire Dognie fit fermer les portes, & les empêcha. Dans la Gueldre, dont le comte de Megen étoit Gouverneur, la veille même de l'Assomption de la Sainte Vierge, les Principaux de Nimégue, offensez de la hardiesse d'un certain Louis, Moine défroqué, qui avoit embrassé la Doctrine de Calvin, & qui avoit fait quelques Prêches dans la ville au cimetiére des Juifs, s'assemblerent au Couvent de S. Jean, pour délibérer s'ils le chasseroient de la ville; mais le plus grand nombre s'y étant opposé, on se sépara sans rien faire.

La guerre déclarée aux Images n'éclata nulle part avec tant de fureur qu'à Anvers. Le lendemain que le prince d'Orange fut parti pour Bruxelles, où la Gouvernante l'avoit rappellé, il

y

y eut une Proceſſion dans laquelle on porta une grande Image de la Sainte Vierge, avec beaucoup de pompe & de ſolemnité: l'Image fut enſuite remiſe dans ſa Chapelle; & il n'y avoit plus alors, à ce qu'il ſembloit, rien à craindre de la fureur des ennemis des Images. Mais quelques jeunes gens, qui jouoient à l'entrée de l'Egliſe, commencerent à faire des railleries ſur cette cérémonie; & l'un d'entr'eux dit, qu'il étoit ſurpris que cette idole fût ſi-tôt rentrée dans ſa niche, comme ſi elle avoit eu peur. En même tems de l'autre côté de l'Egliſe, qui eſt très-grande, d'autres jeunes faineans commencerent à contrefaire les Prédicateurs, & à s'en mocquer. Il y en eut un plus âgé que les autres, qui monta dans la chaire, & fit un ſermon ridicule à ſes compagnons; ceux-ci lui jettoient de petites pierres & de la pouſſiere, & lui de ſon côté repouſſoit les aſſaillans avec de longs bâtons: enfin comme ce jeu impie s'échauffoit, un Marinier, ſcandaliſé & indigné de leur inſolence, vint de l'autre côté de la chaire, & en fit ſortir de force celui qui y étoit. En même tems les autres attaquerent vivement le Marinier, qui eut bien de la peine à ſe ſauver, après avoir été bleſſé à la cuiſſe.

On le mena au Magiſtrat, à qui il raconta tout ce qui s'étoit paſſé. La garde accourut auſſi-tôt à l'Egliſe, en fit ſortir le peuple, & ferma les portes le jour d'après, qui étoit le 20 d'Août. Quelques autres jeunes libertins, ayant mené avec eux des enfans à l'Egliſe, à l'heure de Vêpres, leur firent dire bien des choſes injurieuſes contre l'Image de la Sainte Vierge. Une vieille femme, qui vendoit des bougies à la porte de l'Egliſe, offenſée de ces diſcours, leur jetta d'abord des ordures, & enſuite les maltraita, ce qui cauſa du trouble. Jean d'Immerſelle Marcgrave y accourut auſſi-tôt avec des archers, pour l'appaiſer, & fit fermer les portes de l'Egliſe, à la reſerve d'une. Mais la crainte qu'il eut pour lui-même, l'ayant fait retirer, le peuple qui avoit commencé le jour précédent à ſe battre par jeu, commença ce jour-là à ſe battre très-ſerieuſement. Ainſi s'excitant les uns les autres, dès que les enfans eurent crié, *Vivent les Gueux*, comme ſi ces paroles euſſent été le ſignal du combat, ils en vinrent aux voies de fait, & continuerent leurs violences avec tant de fureur, qu'avant minuit toutes les Sacriſties furent enfoncées & pillées, les Autels renverſez, les Images briſées ou

CHARLE IX. 1566.

emportées, & les portes de la grande Eglise rompuës. Ensuite des scelerats ayant grossi la troupe, on courut aux autres Eglises, & on pilla avec la même fureur des Couvents d'hommes & de femmes, où ils porterent des flambeaux allumez, afin que rien ne pût se dérober à leurs yeux. Tout fut fait avant le lever du soleil; & malgré la confusion inséparable de la multitude, il y eut tant d'ordre & de concert entr'eux, qu'il n'y eut pas la moindre dispute pour le partage du butin; & ce qu'on aura peine à croire, il n'y eut personne de blessé par les pierres sans nombre, qui tomberent pendant qu'on renversoit les Autels, & qu'on brisoit les Images.

Cependant les Magistrats & les bourgeois, ceux même qui étoient attachez aux Protestans, mais qui n'approuvoient pas que cela eût été fait par une sédition, & de la propre autorité des particuliers, furent effrayés, & mirent des gardes dans les ruës: & comme ils n'avoient pû arrêter la fureur du peuple, & qu'ils voyoient les Eglises ruinées, ils craignoient avec raison que cette canaille, animée par l'appas du butin, ne passât du pillage des Eglises à celui des maisons particulieres. Pour prévenir ce danger, ils firent fermer toutes les portes de la ville, & ils n'en laisserent qu'une ouverte. Les nouveaux Iconoclastes étant sortis le matin par cette porte, allérent d'abord au Monastere de S. Bernard, à un mille & demi de la ville, & ils le pillerent aussi bien que toutes les Eglises & Chapelles voisines, dont ils abattirent les Autels & les Images. C'est ce qui fit depuis reprocher aux bourgeois d'Anvers, qu'ils avoient préferé leur sûreté & leurs intérêts particuliers à ce que les Eglises avoient de plus saint. Ce jour-là & les deux suivans, on continua dans la ville le pillage des Eglises, sans que personne osât s'y opposer. Enfin comme l'on tâchoit avec des cordes d'entraîner & de faire tomber le grand Crucifix, qui étoit bien doré, il tomba sur les armes d'un Chevalier de la Toison d'or, qu'on avoit placées depuis peu sur les siéges du Chœur, & les brisa. Les Magistrats & la plûpart des habitans, fâchez de ces excès, prirent les armes; & leur patience s'étant changée en une juste indignation, ils chargerent & repousserent la populace, qui exerçoit ces violences. On en prit quelques-uns, dont une partie furent pendus pour l'exemple, & les autres bannis ou condamnez à d'autres peines.

On tâcha ensuite d'empêcher les Prêches, qu'on n'avoit permis, que pour prévenir de plus grands troubles. On ordonna sur peine de la vie, de cesser la profanation des Images, de représenter tout ce qui avoit été pris & enlevé, & de le rapporter dans vingt-quatre heures aux Echevins, & aux Quarteniers de la ville : l'Ordonnance fut signifiée aux Protestans par Jacque Wesembeck. On rendit bien des choses, qui furent portées à la maison de Ville. Les corps des mêtiers, & les autres bourgeois, firent en cette occasion tous leurs efforts, pour retirer par caresses des mains de la populace, & sauver les excellens tableaux qu'ils avoient enlevez. Les Protestans, qui voyoient bien que cette sédition les rendroit odieux, allerent d'abord trouver le Bourgmestre Jacque Heiden; puis ils publierent le 23 d'Août un écrit, pour se justifier, dans lequel ils déclaroient que c'étoit à leur insçû, & malgré eux, qu'on avoit fait la guerre aux Images; que quoi qu'ils en eussent toûjours souhaité l'abolition, parce qu'il étoit de la gloire de Dieu d'abolir de pareils abus, & de ne pas souffrir de semblables superstitions, ils désaprouvoient néanmoins ce qui avoit été fait sans la participation & l'autorité du Magistrat; qu'ils détestoient le vol, le pillage, & toutes sortes de violences; & qu'ils feroient ordonner aux gens de leur Religion par leurs Pasteurs, de rendre tout ce qu'ils avoient pris, & de le remettre entre les mains des Magistrats; que c'étoit Dieu lui même, qui avoit établi le Magistrat; qu'ils sçavoient bien que, suivant le commandement de Dieu, il falloit lui obéïr, & payer le tribut; & qu'ils étoient prêts, si on le leur ordonnoit, de renouveller leur serment de fidelité & d'obéïssance. Ensuite ils demandoient un lieu pour s'assembler, & ils prioient qu'on les excusât, si en attendant ils se servoient de quelques Eglises, pour y tenir leurs assemblées. Enfin ils supplioient qu'on deffendît par une Ordonnance, de se maltraiter les uns les autres, par paroles ou par actions, pour cause de Religion. Le Magistrat leur accorda, pour mettre les Eglises à couvert, la permission de faire leurs assemblées dans la Villeneuve. Il permit aussi à un Ministre du fauxbourg du Kiel, qui professoit la Confession d'Ausbourg, de prêcher dans l'église de S. George.

Cependant le Magistrat ne cessoit d'écrire au prince d'Orange, pour le prier de venir à Anvers; mais soit qu'il aimât

CHARLE IX. 1566.

mieux que tout cela se fit en son absence ; soit qu'il eût dessein de reduire les bourgeois par la necessité de leurs affaires, il ne voulut y venir, qu'à condition qu'ils s'abandonneroient entierement à lui, & qu'ils le rendroient maître absolu de leurs personnes, de leurs biens, & du gouvernement de la ville ; ce qu'ils avoient jusqu'alors constamment refusé. On fit donc assembler le Conseil de la ville à ce sujet ; & il fut résolu que les bourgeois rendroient obéïssance au prince d'Orange, & qu'il gouverneroit la ville avec un plein pouvoir, sous Marguerite duchesse de Parme ; qu'il disposeroit des gardes & des garnisons ; qu'il feroit des loix telles qu'il le jugeroit à propos pour le bien commun, & pour la tranquilité publique ; pourvû que par là il ne donnât aucune atteinte aux privileges & aux anciennes coûtumes de la ville. A ces conditions le prince d'Orange retourna à Anvers le 26 d'Août. Les troubles étoient appaisez, & la paix regnoit alors dans la ville : mais l'exemple avoit passé jusqu'aux autres villes & bourgs.

Des hommes turbulens & séditieux avoient eu la hardiesse d'entreprendre à Malines ce qui avoit été fait à Anvers ; mais le Magistrat les arrêta. A Lire, le Magistrat ne pouvant resister à la multitude, promit de faire ôter des Eglises les Images, & tout ce qui pouvoit être un sujet de scandale. Il exécuta fidelement ce qu'il avoit promis ; & il fit enlever des Eglises tout ce qui pouvoit exciter au pillage les chefs des nouveaux Iconoclastes. La populace fit librement tout ce qu'elle voulut à Breda, à Berg-op-Zom, & à Bosleduc en Brabant ; à Gand, à Ypres, à Tenermonde, à Alost, à Oudenarde, à Tournay, & à Valenciennes en Flandre. On fit la même chose à Maestricht, à Dordrecht, à Amsterdam, à Delft, à la Haye, à Harlem, à la Brille, & à Leyden : dans les Isles de la Zelande, à Camp-veer, & à Flessingue : dans la Frise, à Groningue, à Leuvardin, & en plusieurs autres lieux de la Province ; à Campen, à Swot, & à Deventer, villes du payis d'Over-Issel ; à Arnheim, à Venlo, à Harderwich, à Ruremonde, & à Nimégue, dans la Gueldre. A Middelbourg, la populace ayant été long-tems arrêtée par le Conseil, & par la compagnie des Archers, fut enfin la plus forte ; & ne se contentant pas d'avoir renversé les Autels, & brisé les Images, elle contraignit le Magistrat & l'Evêque, à lui remettre entre les mains ceux qu'on avoit emprisonnez pour cause de Religion.

Vingt-deux furent élargis ; & afin que le mal ne passât pas plus avant, le Magistrat permit aux nouveaux Ministres de tenir leurs Prêches dans les Eglises.

Comme ces ennemis des Images faisoient des courses dans les Payis-bas, la Gouvernante commença à craindre non-seulement pour l'Etat, mais pour sa propre personne. D'abord elle forma le dessein de quitter Bruxelles, & de se retirer à Mons en Hainaut, où elle devoit se faire conduire par les gouverneurs des Provinces avec une bonne escorte. Mais le président Viglius de Swichem lui ayant donné avis, que les habitans avoient resolu de fermer les portes de la ville, & de l'empêcher d'en sortir, elle changea de sentiment, & elle confia la garde de Bruxelles à Pierre Ernest comte de Mansfeld. Ce Seigneur convoqua le Conseil de la ville dans le Palais, où se trouverent le prince d'Orange, avant qu'il retournât à Anvers, & les comtes d'Egmond & d'Hoochstrate. Ils dirent à l'assemblée, que la duchesse de Parme avoit resolu de demeurer dans la ville sur leur parole ; mais à condition qu'ils donneroient de si bons ordres, qu'on n'y tiendroit point de Prêches, & qu'on ne toucheroit point aux Eglises. Ils ajoûterent, que la Gouvernante les prioit & leur ordonnoit d'obéïr en tout au comte de Mansfeld ; ce que les habitans promirent de faire, & ils s'y engagerent par serment. La Duchesse se trouva par-là délivrée d'une grande peur ; mais peu de tems après elle en eut une bien plus grande, causée par un avis qu'on lui donna secretement, que les factieux avoient resolu de briser la nuit suivante les Images, de tuer Jean de Ligne prince de Barbançon, comte d'Aremberg, avec le comte de Barlaymont, & de l'enlever elle-même. Ce fut une terreur panique, adroitement repanduë par les amis des Protestans, afin d'obliger la duchesse de Parme à traiter avec eux, & à leur accorder des conditions avantageuses. Ils ne furent pas trompez dans leur esperance ; car la Gouvernante appréhendant une revolte générale, crut qu'il falloit s'accommoder au tems ; & de l'avis des Grands & de son Conseil, elle consentit qu'on tînt des Prêches, dans les mêmes lieux où l'on en avoit tenu jusqu'à ce jour, qui étoit le 23 d'Août. Mais elle ne le permit, qu'à condition qu'on mettroit les armes bas ; & que cela n'auroit lieu que jusqu'à ce que le Roi en eût autrement ordonné, de l'avis des Etats. C'est ce qu'elle confirma

par un écrit ſigné de ſa main, qu'elle donna aux Confédérez qui traitoient de la paix.

CHARLE IX. 1566.

Traité entre la Gouvernante & les Confédérez.

Le prince d'Orange, les comtes d'Egmond, de Horne, de Montmorenci d'Achicourt, & d'Aſſonville, avoient eu ordre de traiter avec les Confédérez; & les Confédérez de leur côté avoient nommé pour traiter avec eux, Louis de Naſſaw, Euſtache de Fiennes, George de Montigni de Noyelles, de Montigni de Villers, & pluſieurs autres. Enfin après pluſieurs conférences, on étoit convenu que la ducheſſe de Parme feroit une eſpéce de traité avec les Confédérez, par un écrit ſigné de ſa main, qu'elle feroit publier. Il fut en effet publié le 23 d'Août. Par cet écrit, la Gouvernante déclaroit que juſqu'à ce qu'elle eût reçû du Roi une réponſe plus certaine, elle conſentoit que l'Inquiſition, dont on s'étoit plaint, ceſſât, & qu'on fît une nouvelle Ordonnance: mais que le Roi n'avoit pas encore déterminé ſi cette grace ſeroit pour tous les Etats de la Flandre. Puis, afin d'ôter tout lieu de ſoupçon & de défiance à ceux qui craignoient que l'affaire n'eût été rapportée au Roi de mauvaiſe foi, la Gouvernante promettoit au nom de S. M. l'oubli de tout le paſſé, & proteſtoit qu'elle étoit prête de leur en donner des aſſurances publiques & autentiques, en telle forme qu'ils voudroient, pourvû que de leur côté ils s'engageaſſent par ſerment à ne rien entreprendre à l'avenir, ou par eux-mêmes, ou par d'autres, contre l'autorité du Roi, & contre la tranquilité publique; mais au contraire à faire tous leurs efforts pour ramener chacun à ſon devoir; pour appaiſer les troubles & les ſéditions; pour réprimer les factieux; pour empêcher le pillage & la profanation des Egliſes, des Couvents, & des lieux Saints; & pour faire punir, ſuivant toute la rigueur des loix, ceux qui avoient conſeillé ou commis ces ſacrileges, ces violences, & ces crimes déteſtables. On éxigeoit encore des Confédérez, dans cet écrit de la Ducheſſe, qu'ils priſſent garde qu'on ne fît aucune injure & aucune violence au Clergé, aux Miniſtres de la Juſtice, à la Nobleſſe, ni à aucun des ſujets de Sa Majeſté Catholique; qu'on ne tînt des Aſſemblées dans les lieux où il n'y en avoit point encore eu; & qu'on ne vînt en armes à celles qu'il étoit permis de tenir; qu'ils fiſſent chaſſer des Payis-bas tous les étrangers, qui avoient pris part à ces troubles; enfin qu'ils employaſſent tout le crédit & le pouvoir

qu'ils avoient sur le peuple, pour l'engager à mettre bas les armes, & à promettre une soûmission entiere, & une parfaite obéïssance aux déliberations & aux ordonnances, qui se feroient par le Roi & par les Etats généraux de Flandre, touchant la Religion & la Police, pour établir, conserver & maintenir la tranquilité publique.

CHARLE IX. 1566.

Suites de ce Traité.

On dressa deux jours après un acte d'assurance & de garantie, par lequel la Gouvernante donnoit sa parole, & promettoit avec serment, que le Roi & elle n'imputeroient jamais à la Noblesse confédérée, ni leur réquête, ni leur confédération, ni rien de tout ce qu'ils avoient pû faire ou dire jusqu'à ce jour, déclarant que telle étoit sa volonté & celle du Roi; & ordonnant aux Gouverneurs, aux Chevaliers de la Toison d'or, au Président du Conseil d'Etat, au Conseil Privé, & à tous les Chefs de Justice, de tenir la main à l'exécution de la parole & des assurances données aux Confédérez; & de les faire joüir de toute la sûreté qui leur étoit promise, sans y apporter, ou souffrir qu'on y apportât aucun obstacle. Le même jour les Confédérez ayant reçû l'écrit de la Gouvernante, s'obligerent encore par écrit d'observer de bonne foi les conditions qu'elle leur avoit prescrites. Ensuite la Duchesse écrivit à toutes les Provinces, & à tous les Juges, pour leur notifier que le Roi vouloit & entendoit: Que l'ancienne & veritable Religion Catholique fût maintenuë: Que les Gouverneurs & Magistrats prissent garde que l'Etat ne reçût aucun préjudice, en attendant que le Roi vînt lui-même, & ordonnât en personne de toutes choses: Que cependant on appaisât les troubles, & qu'on réprimât les séditieux. En même tems on permit par tout de tenir des Prêches, dans les lieux où l'on en tenoit publiquement le 25 d'Août, & auparavant. L'on pourvut aussi d'un commun consentement à la sûreté de tous en général, & de chacun en particulier, quoi que de Religion differente; mais on ajoûta cette clause: Jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par le Roi, par son Conseil, ou par les Etats généraux de la Flandre.

Les affaires de la Religion paroissant accommodées dans les Payis-bas, les Protestans, qui ne craignoient rien de la part des Catholiques, commencerent aussi-tôt à s'y faire la guerre les uns autres. Ceux de la Confession d'Ausbourg avoient fait venir

CHARLE IX. 1566.

Mathias Flacius Illyricus[1], auteur des Centuries Ecclésiastiques, Dominique Spangenberg, Jean Vorstius, Louis Hamelman, & d'autres. Il en étoit aussi venu plusieurs, qu'on avoit mandez de Geneve & d'Angleterre, qui suivoient la Confession de foi de Suisse. Après quelques disputes, ceux de la Confession de Suisse l'emporterent sur ceux de la Confession d'Ausbourg, par le credit & l'entremise de Marc Perez, Commissionnaire Espagnol, très riche, qui les favorisoit. Cependant le prince d'Orange permit l'exercice de l'une & de l'autre Religion dans la ville d'Anvers. Les nobles Confédérez ayant obtenu ce qu'ils demandoient, partirent de Bruxelles, & s'en allérent chez eux: la Gouvernante congédia aussi les Gouverneurs, qui s'en retournerent chacun dans leur Province, pour y exécuter ses ordres.

Le comte d'Egmond se rendit dans la province de Flandre, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse & d'équité; il y permit les Prêches, comme il étoit porté dans l'Edit de la duchesse de Parme: mais il diminua peu à peu le nombre des lieux où l'on en tenoit, & il fit punir promptement les Iconoclastes. Les Confédérez ne le trouverent pas mauvais, parce qu'ils vouloient se décharger de la haine & du blâme, que ces violences leur avoient attiré. Jean Casembroot, un des Confédérez, ayant rencontré quelques-uns de ces factieux en son chemin, auprès de Grammont en Flandre, les défit, & il en prit trente, dont il en fit pendre vingt sur le champ. Le comte d'Aremberg alla dans l'Over-Issel, dont il étoit Gouverneur. Il y trouva de grands troubles, & tout en désordre & en confusion, au sujet de la Religion; mais il s'y conduisit avec tant de sagesse, qu'en très peu de tems il rendit cette Province la plus tranquille des Payis-bas, quoique le voisinage d'Allemagne la rendît ordinairement la Province la plus agitée & la plus sujette aux troubles.

Le prince d'Orange revenu à Anvers, aux conditions que nous avons rapportées, enjoignit aux Protestans de choisir quatre hommes de chaque langue, avec lesquels il pût conferer.

1 Mathias Trancowits ou Francowits, d'Illyrie ou Esclavonie, un des auteurs de l'histoire Ecclésiastique faite par les Protestans, connuë sous le nom de Centuries de Magdebourg. Il en a été parlé dans les livres précédens.

On choisit, pour les Allemands, Marc Perez, quoi qu'il fût Espagnol; Charle de Bombergues, Herman de Meére, & Corneille de Bombergues : pour les Flamans, François ou Walons[1], François Godin, Nicolas du Vivier, Jean du Carlier, & Nicolas Selin : pour ceux de la Confession d'Ausbourg, Gille de Gréve, Henri de Broecke, Gille de Branderien, & Thomas de Gheere. Le prince d'Orange convint avec eux, qu'il leur seroit permis de tenir des Prêches en certains lieux, mais sans port d'armes; & pour les maintenir dans la liberté qu'on leur avoit accordée sur tout le reste, il leur permit, parce que l'hyver approchoit, de bâtir des Temples, ou d'autres lieux propres pour y tenir leurs Assemblées. On en éleva d'abord deux magnifiques, avec une diligence incroyable; chacun y contribuant de son argent ou de son travail, avec une ardeur extraordinaire; l'un des deux, qui étoit rond, échut aux Flamans François ou Walons : mais toutes ces permissions ne devoient avoir lieu, que jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Roi & par les Etats généraux de la Flandre.

D'Anvers le prince d'Orange alla en Hollande, en Zelande & en Frise, dont il avoit le gouvernement. Il trouva quelques troubles dans ces Provinces, causez par les troupes qu'Eric de Brunswic, d'ailleurs suspect aux Protestans, y levoit.

Lorsque le Prince partit d'Anvers, on mit en sa place Philippe de Lallain comte d'Hoocstrate, gouverneur de Malines. Secondé par les bourgeois, qui lui donnerent des secours, nonseulement il repoussa les seditieux, qui vouloient abattre les Images, qu'on avoit remises dans la grande Eglise depuis le premier pillage, mais il arrêta les principaux auteurs des troubles; & pour inspirer de la crainte aux autres, il en fit pendre six le 18 d'Octobre. Il fit aussi punir du dernier supplice à Alost un ministre, qui tenoit un Prêche dans un lieu où il n'étoit pas permis d'en tenir. Les Protestans voyant que tant de profanations & de pillages d'Eglises, & tant de séditions, dont on étoit contraint de punir les auteurs, les rendoient odieux, publierent un écrit, qu'ils présenterent au comte d'Hoocstrate le 27 d'Octobre, où, après avoir tâché de rejetter toute la faute sur le Bourgmestre, & sur les Echevins, ils s'excusoient sur le passé,

1 L'auteur appelle les Wallons *Galli*, quoi qu'ils ne fussent pas alors soûmis à la France. Il suit l'étimologie de leur nom. Il les appelle aussi quelquefois *Gallones*.

CHARLE IX. 1566.

& particulierement sur ce qu'ils avoient été en armes à leurs assemblées. « Nous ne l'avons pas fait, disoient-ils, pour attaquer, mais pour nous défendre : l'exemple du massacre de » Vassi, arrivé depuis peu en France, nous a effrayez ; étant dans » la même situation, nous avons apprehendé le même sort ; & » on ne doit pas être surpris que nous ayons porté des armes, » pour repousser la force par la force. » Ensuite ils faisoient voir par un long discours, que la Religion s'insinuë dans l'esprit & dans le cœur, par un don particulier de Dieu, & non par des commandemens humains. Ils supplioient le Comte de vouloir bien suivre le sage conseil de Gamaliel, de peur qu'une trop grande violence, & une excessive sévérité dans le Magistrat, ne portât les peuples à embrasser les opinions impies des libertins, & de ceux qui ont de mauvais sentimens sur la Divinité. Ce qui pourroit bien arriver, si on défendoit le culte qu'ils avoient embrassé, & qu'ils jugeoient le meilleur, & qu'on leur imposât la necessité de faire profession de celui dont ils avoient horreur. Ils déclaroient, qu'ils admettoient tous les articles fondamentaux, renfermez dans le Symbole, & dans les quatre Conciles œcumeniques ; & qu'ils ne refusoient pas de se soûmettre sincérement à la Confession de foi reçuë en Allemagne, en France & en Angleterre. Ils demandoient instamment qu'on leur accordât la même liberté, protestant du reste qu'ils étoient prêts de renouveller leur serment de fidelité, & de s'engager de nouveau à payer éxactement les impôts & les tributs. Ils offroient pour obtenir cette grace 300000 florins, qu'ils payeroient à certains termes, pour aider Sa Majesté Catholique à retirer ses domaines dans les Payis-bas, qui avoient été engagez.

Ils remontroient qu'une pareille conduite ne manquoit pas d'exemples ; que les Empereurs chrétiens avoient autrefois accordé la même grace aux Ariens & aux Novatiens ; que le Pape lui-même soufre, & nourrit presque dans son sein les Juifs, ennemis déclarez du nom Chrétien ; que l'Empereur Charle d'heureuse memoire, pere du Roi, avoit accordé la même chose aux Allemands ; qu'enfin les François leurs voisins joüissoient de la même liberté par la bonté de leur Roi ; qu'il n'y avoit pas lieu de craindre, qu'ils fissent quelques entreprises contre l'autorité Royale dans des assemblées de Religion, où il ne se tramoit point d'intrigues secretes, où tout se faisoit publiquement,

& où les Magistrats, & tous ceux qui le souhaiteroient, pourroient assister.

Le comte d'Hoocstrate envoya ce memoire à la Gouvernante, & lui manda qu'il auguroit très mal des affaires des Payis-bas, si le Roi touché des prieres de Son Altesse, ne moderoit pas la rigueur de ses Ordonnances, & ne donnoit pas quelque satisfaction à ses peuples.

Sur ces entrefaites, la Duchesse avoit reçû quantité de lettres d'Espagne, qui lui apprenoient que le Roi étoit fort irrité des troubles qui s'étoient élevez, de la profanation & du pillage des Eglises; qu'il ne vouloit point d'autre Religion dans les Payis-bas, que la Catholique Romaine; qu'il avoit dessein d'extirper toutes les semences de rebellion, que les Sectaires avoient jettées; qu'il avoit resolu pour cela d'employer une puissante armée, & de tourner de ce côté-là toutes ses forces, parce que l'exemple des Payis-bas pourroit entraîner les autres Provinces de son obéïssance. Philippe ne laissoit pas cependant de flater l'esperance des Grands par des lettres ambiguës; il en avoit entr'autres écrit quelques-unes de sa main au prince d'Orange, datées de Segovie, pleines d'assurances de bienveillance & d'affection, & qui furent depuis publiées. Ces lettres furent cause que la plus grande partie de la Noblesse se separa peu à peu des Confédérez, & aima mieux se confier à la clémence du Roi, que d'en venir aux dernieres extrémitez. La Gouvernante voyant que cette séparation avoit affoibli le parti des Confédérez, leva des troupes, sous pretexte de punir ceux qui abattoient les Images, donna peu à peu atteinte à la liberté de tenir les assemblées, forma des difficultez sur les lieux où l'on pouvoit en tenir, fit informer contre quelques Ministres, comme s'ils eussent porté les peuples à la sédition, en fit punir quelques-uns, interpréta en differentes façons les lettres d'assurance, qu'on avoit données aux Confédérez, & commença enfin à dire ouvertement, qu'il y avoit bien des choses qu'elle n'avoit accordées que par force.

D'un autre côté, le prince d'Orange, les comtes d'Egmond, de Horne, d'Hoocstrate, & Louis de Nassau, s'assemblerent le 5 d'Octobre à Tenermonde, & ayant produit les lettres du baron de Montigni & du comte de Bergh, qu'on retenoit encore en Espagne, par lesquelles ils mandoient que le Roi étoit

CHARLE IX. 1566.

fort irrité des troubles des Payis-bas, ils consulterent ensemble sur ce qu'il y avoit à faire. Le prince d'Orange montra aussi des lettres de François d'Alava ambassadeur de Philippe auprès du roi de France, qu'il avoit interceptées ; par lesquelles le Ministre avertissoit la Gouvernante de donner au dehors bien des marques d'amitié au prince d'Orange, & aux comtes d'Egmond & de Horne, qu'il disoit être les auteurs & les promoteurs de tous les maux de la Frandre. Il assuroit que le Roi Catholique en usoit de la même façon à l'égard de Montigni, de Bergh & de Renard, qui étoient en Espagne, jusqu'à ce qu'ayant fait tous les préparatifs nécessaires, il pût faire connoître ses veritables sentimens, & prendre son tems pour les punir.

Après la lecture de ces lettres, le prince d'Orange, homme prudent & prévoyant, pressa les associez de prendre tous ensemble de justes mesures pour aller de bonne heure au-devant du danger : il leur dit qu'il connoissoit parfaitement le génie des Espagnols, qui aimoient mieux les revoltes & les séditions, que l'obéïssance, & la tranquilité publique ; parce qu'ils en prendroient occasion de faire la guerre, & d'abandonner les Payis-bas à la licence & au pillage du soldat : qu'ils ne manqueroient pas de persuader au Roi de subjuguer des Provinces, fiéres de leurs privileges & de leurs immunitez, qui ne cesseroient jamais d'être en mouvement, tant qu'on les en laisseroit joüir : qu'ils avoient donc besoin de se tenir parfaitement unis, pour prévenir les maux dont ils étoient menacez. Le comte d'Egmond, qui comptoit trop sur les services qu'il avoit rendus à l'Espagne, & qui se flattoit mal-à-propos d'être trop bien auprès du Roi, pour avoir rien à craindre, fut d'un sentiment contraire à celui du prince d'Orange. Ainsi on ne put rien conclure alors, & l'affaire fut remise à un autre tems.

Cependant la Gouvernante, dont les troupes nouvellement assemblées avoient relevé le courage, manda aux habitans de Valenciennes de recevoir dans leur ville en garnison les soldats de Philippe de Sainte Aldegonde baron de Norkermes, qui commandoit dans la Province, en l'absence du marquis de Bergh. Le pretexte dont on se servit pour les y engager, fut que les Protestans étoient les plus forts dans cette ville, & qu'il y avoit lieu de craindre que la proximité de la France n'engageât ceux de cette Nation, qui professoient la même Religion,

à s'y glisser, à s'emparer d'une ville, qui après Mons étoit la plus considérable, la plus grande, la plus peuplée, la plus avantageusement située, & la mieux fortifiée de tout le Hainaut. Mais comme les habitans alléguerent leurs privileges pour s'excuser de recevoir aucune garnison, Norkermes vint à Valenciennes le 20 d'Octobre, & il leur promit qu'on les exempteroit de garnison, pourvu qu'ils tinssent leurs assemblées hors la ville. Ils accepterent la proposition, mais à condition que le Baron viendroit en personne à Valenciennes, qu'il ratifieroit cette convention, & qu'il désigneroit un lieu pour tenir leurs assemblées.

CHARLE IX. 1566.

Un mois après il y vint, mais sans avoir auparavant convoqué le Conseil. Ainsi les bourgeois ne s'étant pas rendus assez tôt, il en prit occasion de changer de sentiment; il sortit en colere de la ville, & il la menaça, aussi bien que S. Amand, de beaucoup de maux. La Gouvernante, aussi indignée contre les habitans de Valenciennes que le Baron, leur fit un second commandement de recevoir garnison. Ils persisterent dans leur refus, tirerent leur canon sur les troupes royales qui alloient vers l'abbaye de S. Sauve, & pillerent la Chartreuse & l'abbaye de S. Vaast. Les bourgeois de Valenciennes furent déclarez criminels de leze-majesté le 14 de Décembre; & peu de jours après Norkermes vint les assiéger. Alors les Prêches furent interrompus en plusieurs endroits de la Flandre, soit par crainte, soit à cause de la rigueur de l'hyver; mais ils continuerent long-tems après à Amsterdam, à Maestricht, à Utrecht, à Anvers, & à Gand.

Affaires d'Ecosse.

En Ecosse, le Roi ayant été relegué, David Riz fut aussi-tôt tiré de son état d'obscurité; & la Reine, pour lui donner tous les honneurs, qu'il pouvoit avoir dans son Palais, l'admit à manger tous les jours à sa table. Afin de lui preparer cette faveur, elle introduisit quelques mois auparavant la coûtume de faire manger quelques-uns à sa table, sous pretexte de se rendre populaire; & elle en augmenta le nombre, afin que Riz fût moins envié. Presqu'aussi-tôt elle le diminua; & après avoir accoûtumé les yeux à un spectacle si nouveau, il y mangeoit ordinairement avec une personne ou deux. Mais croyant faire cesser l'envie, en choisissant pour manger un lieu plus petit & plus secret (car elle mangeoit bien souvent, ou dans son cabinet,

CHARLE IX. 1566.

ou même chez Riz) elle ne fit qu'augmenter les soupçons, & la haine qu'on avoit pour lui. Déja les Grands du Royaume murmuroient de voir un étranger de basse naissance, paroître infiniment au-dessus de sa condition, & l'emporter sur le Roi même, par la magnificence de ses habits, de ses meubles, & de son train; lorsque, par un emportement de femme, la Reine se mit en tête de lui donner droit de voix & de suffrage dans le Conseil, s'imaginant que si elle en venoit à bout, elle meneroit le Conseil à sa fantaisie. Il falloit donc pour cela des richesses & des titres, afin qu'il ne parût pas qu'un gueux & un mercenaire, eût été tiré tout-à-coup de la poussiere, pour être élevé à la dignité de Conseiller d'État. Mais la Reine ne put lui en procurer. Les anciens proprietaires des terres titrées ne furent point touchez de ses prieres; ils le furent encore moins de ses menaces; & ils ne purent se resoudre à se dépouiller, pour enrichir & illustrer un étranger, sans biens & sans noblesse. La Reine se mit dans une plus grande colere, & le peuple d'une autre part en conçut plus d'indignation. Les vieillards se souvinrent à ce sujet du tems où le frere de leur Roi ayant été tué par un horrible crime, Rockeran qui de tailleur de pierres fut fait comte de Marre, excita une guerre civile, qui n'avoit pû être éteinte que par la mort du Roi même, & par la ruine presque totale du Royaume.

Retour du Roi. David Riz est assassiné chez la Reine.

Quoique le Roi, qui étoit revenu, fût fort offensé de ces bruits, néanmoins comme il avoit résolu de ne croire personne, mais d'examiner la chose par lui-même, lorsqu'il eut apris que Riz étoit entré dans la chambre de la Reine, il vint à une petite porte, dont il avoit la clef, & la trouva fermée au verouil contre la coûtume. Il frappa, & personne ne répondit. Il en conçut tant de ressentiment, qu'il passa toute la nuit sans dormir, & que le lendemain il délibéra secrétement avec ses confidens, de se défaire de Riz. La Reine, qui avoit souvent surpris le Roi avec son Conseil secret, se douta de quelque chose, & lui parla avec beaucoup d'aigreur, menaça les officiers de sa Maison, & leur dit que c'étoit en vain qu'ils tenoient Conseil, qu'elle sçavoit tous leurs complots, & qu'elle sçauroit bien y remedier quand il seroit tems. Ces menaces, bien loin d'intimider le Roi, ne firent que le porter à hâter l'exécution de son dessein. Il le communiqua à Mathieu comte de

Lenox son pere, & ils convinrent ensemble qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de faire finir tous les maux, qui étoit de se reconcilier avec cette partie de la Noblesse qui étoit à la Cour, & de faire revenir l'autre; car le Roi pour contenter la Reine avoit également mécontenté tous les Nobles. Mais il falloit pour réussir, user d'une grande diligence, parce que le jour de l'assemblée, où la Reine avoit résolu de proscrire tous les Seigneurs absens, approchoit. Riz sollicitoit fortement tous ceux qui devoient être de cette assemblée; il les sondoit, il tâchoit de penetrer ce qu'ils répondroient, lorsqu'on leur demanderoit leur avis; il prioit & il menaçoit, selon qu'il croyoit que chacun étoit susceptible de crainte ou d'esperance.

Le Roi, suivant le conseil de son pere, crut qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, & manda Jacque Duglas comte de Morton, & Patrice baron de Lendsey ses parens. L'un & l'autre en confererent avec Patrice Rethuen (ou Reuven) homme de résolution & de main, mais qui étoit alors extrêmement affoibli d'une longue maladie. Tous representerent au Roi la faute qu'il avoit commise en chassant la principale Noblesse de son Royaume, pour plaire à un scélerat, & en élevant si haut un homme du néant: que Sa Majesté elle-même éprouvoit sa fierté & ses mépris. Le Roi avoua qu'il avoit eu tort, & jura de ne rien faire à l'avenir que de l'avis & du consentement de la Noblesse. Mais comme ils craignoient que ce jeune Prince naturellement foible, & qui avoit été jusqu'alors gouverné par sa femme, ne se laissât encore gagner par ses caresses, & ne les perdit tous, en désavouant les mesures qu'on avoit jugé à propos de prendre, ils lui presenterent par écrit les articles dont il étoit convenu. Ces articles étoient, d'établir la Religion, comme on l'avoit reglé à l'arrivée de la Reine en Ecosse, de faire revenir ceux qu'on avoit releguez, & de tuer David Riz, parce que tant qu'il vivroit, le Roi ne pourroit conserver sa dignité, & que la Noblesse ne seroit pas en assurance. Le Roi signa tous ces articles avec une parfaite liberté, & avec une grande joie, & déclara hautement qu'il vouloit être regardé comme auteur du meurtre de Riz; chacun les signa après lui. Mais pour prévenir la condamnation des Seigneurs absens, & de peur qu'un plus long retardement ne fît découvrit le complot, on résolut de l'exécuter sur le champ.

CHARLE IX. 1566.

La Reine ſoupoit dans un petit cabinet, & Riz étoit à ſa table, à l'ordinaire, avec la femme du comte d'Argathel; lorſque le Roi, dont la chambre étoit au deſſous de celle de la Reine, y monta par un petit eſcalier dérobé, qui ne ſervoit qu'à lui. Patrice Rethuen le ſuivoit avec cinq perſonnes au plus; le comte de Morton ſe promenoit dans l'anti-chambre avec un grand nombre de ſes amis, & avoit mis des perſonnes de confiance dans la cour, pour être prêts à tout, en cas qu'il y eût du bruit. Lorſqu'on vit entrer le Roi, & après lui Rethuen, mal propre, défait, pâle, comme un homme qui ſortoit d'une longue maladie, & néanmoins armé; on s'imagina que celui-ci avoit un tranſport cauſé par la fievre. La Reine, plus étonnée & plus troublée que les autres de le voir, ayant demandé ce que c'étoit, Rethuen adreſſa la parole à Riz, & lui commanda de ſe lever & de ſortir, n'étant pas digne d'être aſſis à cette table. La Reine l'ayant entendu, & ſe doutant bien de ce qui en étoit, ſe leva auſſi-tôt, & ſe mit entre Riz, & ceux qui venoient à lui. Le Roi l'embraſſa, & lui dit qu'elle ne devoit rien craindre, & qu'il ne s'agiſſoit que de ſe défaire d'un homme de néant. Alors David fut enlevé par les conjurez, premierement dans la chambre voiſine, & delà dans une autre chambre, où il fut percé de pluſieurs coups par ceux qui étoient avec le comte de Morton, contre le ſentiment des chefs qui étoient d'avis de le faire pendre dans la place publique, pour donner au peuple un ſpectacle, qui l'auroit rejoüi. George Duglas fils naturel du comte d'Anguſe lui donna le premier coup, & verifia la prédiction d'un Aſtrologue, qui l'avoit averti qu'il étoit menacé d'un grand danger de la part d'un bâtard. David, qui crut que l'Aſtronome parloit du comte de Murray, frere naturel de la Reine, répondit que tant qu'il vivroit, ce bâtard n'auroit jamais aſſez de puiſſance pour ſe faire craindre. Après Duglas, celui qui ſe trouva le plus proche, frappa le premier, & ainſi tous les autres de ſuite, ſelon qu'ils étoient placez; car tous voulurent avoir quelque part au meurtre de Riz, ou pour ſatisfaire leurs reſſentimens particuliers, ou pour venger le Public, à qui ce miſerable avoit tant fait de mal.

Les comtes de Huntley, d'Athol, & de Bothwel qui ſoupoient dans un autre appartement du palais, ayant entendu le bruit que fit cette expedition, voulurent ſortir; mais on les en empêcha

empêcha, sans néanmoins leur faire de mal. Après cette action la Reine étant venuë de son cabinet dans sa chambre, Rethuen, homme d'une liberté, qui alloit jusqu'à la rusticité, entra dans la chambre de la Reine, s'assit, & demanda à boire. La Reine, penetrée d'une vive douleur de ce qui venoit d'arriver, regarda cette démarche de Rethuen, comme une nouvelle injure : elle s'emporta contre lui, le traita de perfide & de traitre, & lui reprocha son insolence de lui parler assis, tandis qu'elle étoit debout. Rethuen répondit, que ce n'étoit point par un défaut de respect qu'il en usoit ainsi ; que c'étoit uniquement parce qu'il n'avoit pas la force de se tenir debout. Ensuite il exhorta la Reine à se servir, pour le gouvernement du Royaume, de la Noblesse, qui avoit interêt que les affaires fussent bien conduites, & non pas d'avanturiers, de fripons, & de gens de néant, qui ne pouvoient donner aucun gage de leur fidelité, parce qu'ils n'avoient ni bien ni honneur à perdre. Il ajoûta que le gouvernement d'Ecosse étoit fondé sur des Loix ; que ce Royaume n'avoit pas coûtume d'être gouverné suivant le caprice & la fantaisie d'une seule personne, mais suivant les loix, & de l'avis & du consentement de la Noblesse ; que tous ceux qui avoient donné atteinte à ces loix, avoient reçû la juste peine de leur témerité, & qu'enfin les Ecossois n'avoient pas tellement dégeneré de la vertu de leurs ancêtres, qu'ils pussent supporter, non la domination, mais le despotisme & la tyrannie d'un étranger, qu'ils auroient pû à peine prendre honnêtement pour leur valet. La Reine fut extrêmement irritée de ce discours. Cependant on mit des gardes dans tous les lieux convenables, pour empêcher de plus grands mouvemens, & les conjurez se retirerent. Le peuple étant accouru de toutes parts, au bruit qui s'étoit fait dans le Palais, le Roi leur dit par la fenêtre, que la Reine & lui étoient en parfaite santé ; qu'il n'y avoit aucun sujet de faire du bruit ; qu'on n'avoit rien fait que par son ordre ; qu'ils sçauroient ce qui s'étoit passé, quand il en seroit tems ; & qu'ainsi il les exhortoit à se retirer chacun chez soi.

CHARLE IX. 1566.

Le lendemain les Grands, qui étoient venus d'Angleterre sur les avis que le Roi leur avoit donnez, se presenterent devant les juges pour se défendre contre leurs accusateurs ; & comme personne ne comparut, ils protesterent publiquement qu'il n'avoit

Retour des exilez.

CHARLE IX. 1566.

pas tenu à eux qu'on ne jugeât leur procès, puisqu'ils s'étoient soumis à la justice; ils se retirerent ensuite dans leurs maisons. La Reine, pour tromper les gardes qu'on avoit placez, fit venir le comte de Murray son frere, qui étoit revenu en Ecosse après la mort de Riz, comme s'il avoit été rappellé d'un exil; elle s'entretint quelque tems avec lui, & lui fit esperer qu'à l'avenir elle se laisseroit conduire par les avis des Grands du Royaume. Les gardes s'étant un peu relâchez, elle sortit du Palais la nuit par une porte de derriere, avec George Seton, qui avoit amené deux cens cavaliers. Elle se retira d'abord dans son château, & ensuite à Dumbar, où elle amena le Roi, qu'elle fit menacer de mort, s'il ne la suivoit. Là, feignant de s'être reconciliée avec les bannis, elle tourna toute sa fureur contre les meurtriers de Riz. Pour exercer contre eux avec plus de liberté toute la rigueur des loix, elle avoit fait publier par un crieur (& c'est ce qu'on ne put entendre, sans en faire bien des railleries) que personne n'eût la hardiesse de dire que le Roi avoit eu connoissance, ou qu'il avoit été complice du meurtre de Riz. On proceda ensuite dans cette affaire avec tant de rigueur, que plusieurs, dont la plûpart étoient innocens, furent condamnez à diverses peines, & quelques-uns mêmes punis de mort. Ce qui augmenta l'indignation publique, fut la passion indecente que la Reine fit paroître après la mort de Riz. Non contente d'avoir élevé à de si grands honneurs un homme, qui n'étoit considerable ni par sa naissance, ni par aucunes belles qualitez, ni par aucuns services rendus à l'Etat, elle oublia le péril où elle avoit été; & comme si tout eût été tranquille, elle fit transporter la nuit le corps de Riz, qu'on avoit enterré devant la porte de l'Eglise la plus proche, & le fit mettre dans le tombeau du Roi son pere, & des Princes ses enfans, auprès du corps de la Reine Madeleine, fille de François I.

La Reine accouche d'un fils.

Les affaires étant en quelque sorte accommodées, & les comtes d'Argathel & de Murray étant rentrez en grace; la Reine, dont la grossesse avançoit, revint sur la fin d'Avril au château d'Edimbourg, où elle accoucha d'un fils le 19 de Juin, un peu après neuf heures du soir. Elle en donna aussi-tôt avis à Elizabeth Reine d'Angleterre, par Jacque Melvin, & Elizabeth envoya aussi-tôt en Ecosse Henri Kilgrey, pour

complimenter sa sœur [1] sur son heureux accouchement, & sur la naissance de son fils. Elle la fit prier en même-tems de ne plus entretenir, par les secours qu'elle fournissoit secretement les troubles, que Schan-o-neal excitoit en Irlande; de ne point favoriser contre les traitez le transfuge Christophle Rokesbey, & de faire punir sévérement les brigands qui couroient sur la frontiere. Elizabeth alla ensuite pour se divertir à Oxfort & à Cambridge, les deux villes d'Angleterre les plus fameuses par les sçavantes Universitez qui y sont établies. Elle s'y délassa quelque tems de ses grandes occupations, dans la compagnie des sçavans qu'elle y trouva en grand nombre; elle y passa les nuits dans les spectacles, & les jours dans les disputes publiques. Ensuite, après les discours de remerciement faits de part & d'autre, elle revint à Londres le premier jour de Novembre, où elle fut reçûë aux acclamations d'un peuple très-nombreux, qui accourut au-devant d'elle. Aussi-tôt après on parla des disputes publiques; les sentimens se trouvant partagez à cause de la diversité de Religions, & chacun tâchant de menager ses interêts, & de pourvoir à la sûreté de la Religion qu'il professoit.

On presse la Reine Elizabeth de se marier.

Belle & Monson, grands Jurisconsultes, Dulton & d'autres parloient hautement, & disoient que les Rois étoient obligez de se désigner un successeur. Les comtes de Pembrok & de Leycestre appuyoient cette opinion, & ce fut à leur instigation que Nicolas Bacon, garde du grand sceau, fit un long discours à Elizabeth, pour lui persuader qu'il étoit de l'interêt de l'Etat qu'elle se mariât bien-tôt. Mais la Reine persuadée par Huick son medecin, que le mariage lui seroit pernicieux, à cause d'un empêchement naturel qu'elle avoit, n'en voulut point entendre parler; Guillaume Cecil, qui cherchoit à plaire à la Reine, favorisoit secretement cet avis. Elizabeth employa donc toutes les raisons qu'elle pouvoit imaginer, pour éluder les demandes importunes de ceux qui l'approchoient; leur promettant d'avoir pour le Royaume non seulement les soins d'une Reine, mais toute la tendresse d'une mere. Thornton docteur en Droit au college de Lincoln & professeur à Londres, étoit un de ceux qui faisoient le plus d'instances. Comme en disputant sur le successeur à la Couronne d'Angleterre, il avoit revoqué en doute

1 C'est le nom qu'elles se donnoient mutuellement, depuis qu'elles étoient l'une & l'autre en bonne intelligence.

CHARLE IX. 1566.

le droit de Marie reine d'Ecosse, il fut mis en prison, à la sollicitation de Melvin; les comtes de Pembroch & de Leycestre furent quelque tems interdits de l'entrée de la chambre de la Reine, & Bacon fut à peine remis en grace. Les Etats du Royaume ayant imposé d'eux-mêmes une somme d'argent très-considerable, dont la plus grande partie étoit déjà levée, ils la presenterent à Elizabeth pour l'engager à se marier: mais la Reine la refusa généreusement, disant qu'elle aimoit mieux le cœur que l'argent de ses sujets.

Conduite de la Reine d'Ecosse.

Cependant le Roi d'Ecosse étant entierement exclus du Gouvernement, Jacque Hebburn comte de Bothwel avoit seul tout le crédit & l'administration des affaires de l'Etat. La Reine qui ne vouloit pas que personne doutât de l'extrême inclination qu'elle avoit pour lui, fit entendre assez clairement à tout le monde, qu'on ne pouvoit rien obtenir d'elle que par son canal. Le Roi étoit regardé comme un importun & un fâcheux; & s'il arrivoit quelquefois qu'il vînt pour voir la Reine, elle & ses femmes composoient tellement leurs visages, leurs discours & leurs manieres, qu'il paroissoit visiblement qu'elles n'avoient rien plus à cœur que de faire comprendre au Roi, que la Reine le méprisoit beaucoup, & que sa présence les ennuyoit & leur étoit fort à charge. Le Prince se voyant abandonné de tout le monde, & las d'ailleurs des outrages qu'il recevoit tous les jours de Bothwel, s'en alla à Sterlin.

Batême du Prince d'Ecosse.

Peu de tems avant l'hyver il vint des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, pour tenir le Prince sur les fonts de Batême. La cérémonie en fut faite à Sterlin le 18 de Decembre. Les parains furent Charle roi de France, & Emanuel Philibert duc de Savoye; Elizabeth reine d'Angleterre fut la mareine, & l'enfant fut nommé Charle Jacque; mais depuis il ne porta plus le premier nom. Le comte de Betfort assista à cette cérémonie au nom d'Elizabeth, & apporta une cuve d'or massif, dont il fit présent à l'enfant. Ce comte étoit chargé de solliciter auprès de Marie la ratification du traité d'Edimbourg: elle le refusa pour lors, disant qu'il y avoit quelque clause dans ce traité, qui dérogeoit aux droits qu'elle & ses enfans avoient sur le Royaume d'Angleterre; que néanmoins elle envoyeroit au premier jour à sa sœur des Ambassadeurs pour confirmer ce traité, après y avoir fait quelque changemens. Cependant

on convint dès lors de ces conditions qui furent : Que Marie & ses enfans ne prendroient point les titres & les armes d'Angleterre, pendant la vie d'Elizabeth ; & qu'Elizabeth ne feroit rien qui préjudiciât à Marie dans son droit à la succession d'Angleterre. Betfort ayant, selon les ordres qu'il avoit, parlé d'accommoder le differend qui étoit entre la Reine d'Ecosse & son mari ; & ayant témoigné qu'Elizabeth sa maîtresse souhaitoit ardemment cette reconciliation ; Marie dit, qu'elle étoit bien obligée à Elizabeth de sa bonne volonté, & elle rejetta la faute de cette mesintelligence sur quelques Seigneurs brouillons, qui abusant de la facilité & de la crédulité de son mari, lui avoient fait un outrage qu'on ne pouvoit pardonner : comme elle étoit alors malade, elle écrivit à Elizabeth, pour lui recommander son fils, & la prier de le prendre sous sa protection.

Le Roi est très-mal d'un poison.

Le Roi qu'on avoit mandé pour la cérémonie du batême de son fils, comme pour en faire le parallele avec Bothwel, avoit pris son parti, & s'étoit résolu à tout souffrir & à tout faire, afin de regagner les bonnes graces de la Reine, qui lui avoit ôté toutes les marques exterieures de la royauté. Etant allé à Glascow pour y voir son pere, à peine étoit-il à un mille de Sterlin, qu'il sentit dans toutes les parties de son corps une douleur aiguë, & que peu après il lui sortit de tous côtez des taches & des pustules livides avec tant de violence, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il pût en échapper. Jacque Aberneth, très-habile medecin, consulté sur le genre de cette maladie, répondit qu'elle venoit d'un poison, que le Roi avoit heureusement surmonté par la force de sa jeunesse, & de son temperamment.

1567.

Il est mis dans une espece de prison, où il est assassiné.

Cependant la Reine, pour écarter tous les soupçons, résolut d'aller à Glascow ; mais elle fit auparavant mener son fils à Edimbourg, malgré la rigueur de l'hyver ; parce que selon elle la maison, où cet enfant étoit nourri, étoit incommode & mal saine, & que les fluxions étoient à craindre pour lui dans un lieu froid & humide. S'étant donc déchargée sur le comte de Bothwel du soin de toutes les affaires, elle prit les Hamiltons pour l'accompagner dans son voyage, & vint trouver le Roi, qui n'étoit pas encore bien gueri. Après beaucoup de plaintes, de reproches, & de gémissemens, de part & d'autre, enfin le Roi & la Reine se reconcilierent. De-là on fit porter le

Roi en litiere à Edimbourg, où il fut logé dans une maison que Bothwel lui avoit fait préparer, & qui n'avoit point été habitée depuis plusieurs années. Située près des murailles de la ville, entre les ruines de deux Eglises, on ne pouvoit entendre d'aucune part ce qui s'y passoit. On y mit avec lui un très-petit nombre de domestiques, qui ne lui furent donnez que pour observer ses paroles & ses actions; mais la plûpart prévoyant, ou sçachant le péril prochain, dont il étoit menacé, le quitterent; ceux qui resterent, ne pûrent jamais tirer les clefs de la maison des mains des maréchaux des logis.

Alors on forma le dessein de tuer le Roi, & l'on communiqua cette résolution à quelques Gentilshommes, qui craignant pour leur Religion, qui leur paroissoit être en danger, à cause de l'union qui étoit entre le Roi & les Protestans, promirent volontiers leurs services pour l'exécution de cette attentât. Ils y étoient encore excitez par les lettres du Pape; on ajoûtoit même par celles du cardinal de Lorraine. En effet s'étant adressez à lui, pour demander au Pape l'argent dont ils avoient besoin, afin de rétablir la Religion de leurs ancêtres, on leur fit réponse qu'ils travailleroient en vain, s'ils ne commençoient par se défaire de ceux qui étoient un obstacle à ce rétablissement; on les nommoit en particulier, & on mettoit entre les autres Jacque frere naturel de la Reine, comte de Murray, & Jacque Duglas comte de Morton. Le Roi, simple & crédule, se croyoit bien assûré de l'affection de la Reine; cependant ceux qui vouloient hâter sa perte, firent courir le bruit qu'il pensoit à se retirer en France, ou en Espagne, & qu'il avoit déjà concerté sa fuite avec les Anglois, qui avoient un vaisseau à l'embouchure du Cluyd. On choisit donc la nuit suivante pour l'exécution du crime, qu'on avoit projetté; & Bothwel prit toutes les mesures (parce que le meurtre devoit se faire dans un lieu, où il y avoit beaucoup de monde,) pour le faire imputer, s'il étoit possible, à d'autres qu'à ceux qui en seroient les vrais auteurs.

L'affaire ne se traitoit pas avec tant de secret & de précaution, que plusieurs personnes ne se doutassent du complot, & n'augurassent mal de la prétenduë réconciliation qui venoit d'être faite. Cependant le Roi, plus attaché à sa femme qu'on ne peut le dire, ne voyoit & ne soupçonnoit rien de ce qui se tramoit contre lui, & personne n'osoit l'avertir du danger dont

il étoit menacé; parce que pour gagner les bonnes graces de la Reine il avoit coûtume de lui rapporter tout ce qu'on lui disoit. En même tems Robert, frere du comte de Murray, ayant horreur de l'attentat énorme qu'on méditoit, ou touché de compassion pour ce jeune Prince, lui donna avis de la conspiration formée contre sa personne; cette déclaration pensa lui couter la vie. Car le Roi, suivant sa coutume, ne manqua pas de le dire à la Reine. S'étant donnez à ce sujet l'un à l'autre un démenti en presence de la Reine, ils porterent de part & d'autre la main à l'épée, & le comte de Murray eut bien de la peine à appaiser la querelle. Tous les autres, épouvantez par cet exemple, voyoient bien le péril; mais ils n'osoient en avertir le Roi. La Reine voulant empêcher qu'on ne la soupçonnât, pour donner d'ailleurs des marques de l'amour qu'elle avoit pour son mari, & faire croire qu'elle avoit sincerement pardonné & oublié tout le passé, fit apporter son lit du Palais, le fit dresser dans la chambre qui étoit au-dessous de celle du Roi, & y coucha quelques nuits: avant de se coucher elle avoit toûjours de longs entretiens avec le Roi.

Quoiqu'on souhaitât sur toutes choses que le projet ne pût être découvert, cependant par une extrême imprudence, on ôta le lit de la chambre, & on en mit un autre de moindre prix. Plusieurs personnes furent surprises de ce menagement sordide, dans une affaire où l'on prodiguoit l'honneur avec tant d'excès. Après avoir pris cette précaution, on mit de la poudre sous la maison. Quand la nuit fut venuë, & que la Reine se fût entretenuë assez long-tems avec le Roi, elle feignit d'avoir oublié qu'un Musicien nommé Sebastien, s'étant marié ce jour là, elle devoit mettre la nouvelle mariée au lit. Sous ce prétexte elle se leva promptement & s'en alla au Palais, ou après s'être assez long-tems entretenuë avec Bothwel, elle le congedia. Bothwel ayant aussi-tôt changé d'habit, & s'étant revêtu d'un habillement de guerre, revint dans la ville, & passa au travers de la garde. En même-tems deux bandes de conjurez vinrent à la maison, où étoit le Roi, entrerent dans sa chambre (car ils avoient toutes les clefs,) & l'ayant trouvé endormi, ils l'étoufferent, en lui serrant la gorge avec les mains. Ils en firent autant à un valet de chambre, & ils les porterent tous deux dans un jardin au-dessous, sans leur avoir fait autre chose. En-

CHARLE IX. 1567.

suite ils mirent le feu à la poudre: la maison fut renversée de fond en comble avec un si grand fracas, que les maisons voisines en furent ébranlées, & que ceux qui en étoient les plus éloignez, furent réveillez.

La Reine faisant semblant de n'avoir rien sçû, & d'avoir été réveillée par le bruit, envoya voir ce que c'étoit. Le peuple effrayé accourut en foule. La Reine fit apporter au Palais le corps du Roi par des porteurs, étendu sur un banc renversé. On dit que, sans donner aucune marque de douleur, ou de joie, elle regarda long-tems, & avec une très-grande attention, le corps de ce Prince, qui étoit le plus bel homme de son tems. Cette action se passa le 10 de Fevrier, quoique les Grands du Royaume, qui étoient présens, fussent d'avis de lui faire de magnifiques funerailles, elle donna ordre que le corps fût enterré de nuit, sans aucune pompe, auprès de celui de David Riz, par les mêmes qui l'avoient apporté au Palais. On fit en même tems courir le bruit à la Cour, que les comtes de Murray & de Morton étoient les vrais auteurs du meurtre du Roi. Ce bruit passa jusqu'en Angleterre; & voici les raisons qui donnerent lieu de le croire, en prenant la chose de plus loin.

Système different sur la mort du Roi.

On disoit que sept ans auparavant, la Reine étant prête de passer de France en Ecosse, le comte de Murray avoit conseillé à Elizabeth reine d'Angleterre, de s'opposer à son passage, & que la haine du frere contre sa sœur venoit de ce que n'ayant point d'autre titre que celui de Prieur de saint André, & en ayant demandé un autre plus relevé, la Reine le lui avoit refusé par le conseil de ses oncles: Que la Reine étant arrivée dans le Royaume, son frere l'avoit souvent pressée, en cas qu'elle mourût sans laisser d'enfans, de substituer la couronne à quatre personnes de la maison de Stuart, à l'exclusion des Hamiltons, ajoûtant la clause, sans distinction de legitimes ou illegitimes, esperant par ce moyen se faire comprendre dans le nombre des quatre: Que la Reine ayant aisément apperçû, par sa pénétration naturelle, le but où tendoit ce conseil, s'étoit poliment excusée de le suivre; & que pour contenter cet ambitieux, elle lui avoit donné le titre de comte de Marre, & puis de Murray, avec de très-grands biens: Qu'élevé par les bontez de sa sœur à ces honneurs, & ayant beaucoup de crédit

& de pouvoir, il avoit ruiné la maison des Gordons, qui étoit auparavant une des plus puissantes du Royaume : Qu'il avoit chassé de la Cour le duc de Chatelleraud, chef de la maison des Hamiltons & fait mettre en prison le comte d'Arran son fils : Qu'il avoit fait releguer en Angleterre Jacque Hepburne : Qu'il avoit tenu la Reine comme prisonniere, & que pour empêcher qu'elle ne se mariât avec Ferdinand, & ensuite avec Charle frere de l'Empereur Maximilien, il avoit fait ensorte de lui faire épouser Henri d'Arley [1] son parent : Que s'étant aussi-tôt repenti d'avoir fait cette proposition, parce qu'il croyoit ce Seigneur contraire à la doctrine des Protestans, il avoit prié Elizabeth d'empêcher ce mariage: Que néanmoins ayant été conclu, il avoit lié une étroite amitié avec Jacque Duglas comte de Morton, homme rusé, & prêt à tout faire ; & qu'ayant déliberé ensemble, ils étoient convenus; que puisqu'on ne pouvoit rompre le mariage, il falloit au moins s'efforcer par des intrigues secretes d'y mettre la division : Que Morton, habile dans l'art de broüiller, avoit aisement persuadé au nouveau Roi de prendre, pour se venger du mépris que sa femme faisoit de lui, toutes les marques de la royauté ; lui disant que l'ordre établi par la nature étoit que les femmes obéïssent, & que les maris commandassent : Qu'ensuite il avoit rempli de soupçons l'esprit crédule de ce jeune Prince ; & que pour l'aliener entierement de la Reine, par une injure signalée, il l'avoit porté au meurtre de David Riz : Que quoique le comte de Morton se fût retiré en Angleterre après cet assassinat (parce que le Roi se repentoit d'y avoir trempé) & que le comte de Murray se fût par là rendu odieux à tout le monde, la Reine avoit néanmoins eû la bonté de le remettre en grace auprès du Roi : Que le comte de Murray craignant toûjours pour lui, & voulant rendre le mal pour le bien, n'avoit pas cessé, par des vûës d'ambition, de semer la discorde entre le Roi & la Reine : Qu'ayant été reconcilié avec Bothwel, par l'entremise de la Reine, après des inimitiez mortelles, il lui avoit fait esperer de lui faire épouser la Reine sa sœur après la mort de son mari ; lui offrant pour cela ses services, & ceux de Morton, qui avoit été rappellé de son exil à la Cour : Qu'ainsi Bothwel, qui étoit encore le plus en faveur & en credit auprès de la Reine, avoit entrepris

[1] Ou Stuart : c'est celui qu'elle épousa, & dont on vient de voir la mort funeste.

CHARLE IX. 1567.

d'assassiner le Roi, & que tous les conjurez s'y étoient engagez par écrit; mais que dans le tems de l'exécution, le comte de Murray s'étoit absenté exprès, pour écarter de lui tous les soupçons, & les faire tomber sur la Reine; & pour être à portée de secourir les conjurez, s'il arrivoit quelque chose qu'on n'eût pas prévû: Qu'après le meurtre du Roi, il avoit conseillé à la Reine d'épouser Bothwel, illustre & recommandable par la grandeur de sa Maison, & par les grands services qu'il avoit rendus à la Reine & à sa mere; mais qu'en cela même Murray & Morton n'avoient eu en vûe que de charger de la haine publique une Princesse simple & crédule, que ce mariage ne manqueroit pas de rendre suspecte du parricide de son mari; de satisfaire la haine particuliere qu'ils avoient pour Bothwel, de soulever la Noblesse contre la Reine, & contre lui, & de faire enfin passer dans leurs mains le timon de l'Etat: Mais que pour prévenir les mauvais desseins de ces deux Comtes, George Gordon comte de Huntley, & Gilespic Cambell comte d'Argathel, qui avoient une parfaite connoissance de toute l'affaire, avoient publié d'eux-mêmes un écrit, pour attester, que le comte de Murray & le secretaire Lidington leur avoient déclaré, lorsque la Reine étoit à Gragmilar, que Morton, Lindsey, & Patrice Rethuen, n'avoient formé le dessein de tuer Riz, que pour sauver le comte de Murray qu'on devoit bien-tôt proscrire; & que pour marquer leur reconnoissance à ces conjurez, Murray & Lidington souhaitoient que Morton & ses complices fussent rappellez de leur exil: Que le comte de Murray avoit aussi flaté le comte de Huntley, de le faire rétablir dans les biens de ses ancêtres; ajoûtant néanmoins que cela ne pouvoit se faire, qu'en trouvant le moyen de causer le divorce de la Reine avec son mari: Qu'on avoit fait part à Bothwel de ce dessein; qu'ensuite on avoit été trouver la Reine, & que Lidington en avoit obtenu le rappel de Morton, de Lindsey, de Rethuen, & des autres complices: Qu'alors Lidington avoit extrêmement exageré les prétendus mauvais traitemens que la Reine avoit reçûs du Roi; qu'il avoit fait voir que ces injures mettoient sa personne & son Royaume dans un très-grand danger, & qu'enfin il lui avoit conseillé de se séparer de son mari: Que la Reine avoit répondu, qu'elle aimoit mieux se retirer en France pour un tems, jusqu'à ce que son mari fût revenu à lui-même, que de

rien faire qui pût être contraire aux interêts de son fils, & à son propre honneur ; & qu'ainsi ils prissent garde de rien entreprendre en sa consideration, qui tournât à son désavantage : Que Lidington avoit pris & le danger & le succès sur lui & sur ses amis, qui n'avoient en vûë que le bien de la Reine ; l'assurant qu'on ne feroit rien qui ne fût approuvé par le Senat : Que tels furent les commencemens de la conjuration, qui fut formée à l'insçû de la Reine, & que le meurtre du Roi en fut la fin. C'est ainsi qu'on exposoit l'affaire à la Cour d'Angleterre, sur le témoignage des comtes de Huntley & d'Argathel.

Comme on parloit par tout fort diversement de cet horrible assassinat, & que suivant les differentes conjectures, ceux-ci en accusoient certaines personnes, & ceux-là d'autres ; quelques-uns imputerent ce crime à Jean Hamilton archevêque de saint André, & ils fondoient leurs soupçons sur la haine mortelle qu'on avoit euë pour son pere, & sur sa reconciliation toute recente avec la Reine, lorsqu'il l'avoit accompagnée à Glascow. Il y avoit aussi d'autres indices tirez du passé & du present, que chacun recueilloit suivant ses préjugez & sa passion, & qui donnoient lieu à divers jugemens. La nouvelle s'en répandit en France, & on y attribua la conjuration aux Grands du Royaume, qui étoient attachez à l'ancienne Religion, & qui avoient, dit-on, formé ce projet, dans la crainte que la Religion de leurs peres ne fût entierement renversée par un Roi, qui penchoit du côté des Protestans. Le comte de Murray, qui avoit eû bien de la peine, la veille du meurtre, à obtenir de la Reine la permission d'aller voir sa femme qui se mouroit, revint sur le champ au bruit de ce qui s'étoit passé ; il courut alors risque de sa vie ; car Bothwel, qui apprehendoit un concurrent, que la Reine & lui ne pouvoient souffrir, s'étoit chargé de lui ôter la vie.

Peu de tems auparavant Pie V. avoit envoyé à Marie reine d'Ecosse Vincent Lauro, archevêque de Monreal en Sicile, Prélat recommandable, non seulement par sa rare érudition, mais encore par son habileté, & par son experience dans les affaires. Il étoit chargé d'une lettre écrite de la propre main du Pape, par laquelle il assûroit cette Princesse de l'affection vraiement paternelle, qu'il avoit pour elle & pour son Royaume, & du desir ardent qu'il avoit d'y maintenir & affermir l'ancienne

CHARLE IX. 1567.

Religion. Lorsque ce Nonce fut arrivé à Paris, l'archevêque de Glascow, ambassadeur d'Ecosse à la Cour de France, lui remit une lettre de la Reine, par laquelle cette Princesse, après lui avoir marqué qu'elle souhaitoit ardemment de le voir arriver en Ecosse, le prioit néanmoins de differer encore un peu de tems, jusqu'à ce que les restes des derniers troubles fussent entierement éteints, afin qu'il pût alors faire son entrée dans le Royaume avec plus de sûreté & de dignité. Lauro de son côté recrivit à la Reine, pour l'exhorter & la presser par les plus fortes raisons quil put imaginer, de rétablir la Religion en Ecosse. Il lui envoya pour cet effet Edouard Hay Jesuite, pour lui parler en secret, & pour flater ses esperances, en lui faisant entendre que la Reine Elizabeth étant déchuë de son droit à la couronne, comme proscrite & excommuniée, il ne seroit pas impossible de mettre sa Majesté en possession du Royaume d'Angleterre, qui lui appartenoit déjà comme à la plus proche heritiere. Trois mois s'étant écoulez de cette façon, Lauro jugea qu'il ne convenoit ni à sa personne, ni à sa dignité, de rester si long-tems à Paris; & persuadé qu'un plus long délai le rendroit méprisable aux uns, & suspect aux autres, il envoya l'évêque de Dublin à la Reine, pour la presser de lui donner au plûtôt le moyen de passer en Ecosse.

La Reine proposa deux choses à l'assemblée des Etats: Que le batême du Prince son fils se fit avec les anciennes cérémonies, & que le Nonce du Pape fut reçû dans le Royaume avec tous les honneurs qui lui étoient dûs. La premiere de ces propositions fut agréée du consentement unanime de tous les Ordres; & on remit à un autre tems à déliberer sur la seconde. Vincent Lauro résolu de passer en Ecosse, étoit déjà arrivé à Anvers (car le passage par Calais n'étoit pas sûr à cause de la proximité de l'Angleterre) lorsqu'on reçût la nouvelle du meurtre du Roi, & des troubles que cette action détestable avoit causez en Ecosse. Ainsi s'évanouit l'esperance qu'on avoit conçûë du rétablissement de la Religion en ce Royaume; le Pape rappella Lauro, & ce Prélat retourna en Sicile pour avoir soin de son troupeau

La Reine ne garde aucune bienséance.

Quoique la Reine eût d'abord résolu d'appaiser le peuple par une affectation de tristesse, elle se laissa d'abord entraîner à son penchant, & par une impatience de femme elle ne voulut

pas s'aſſujettir à l'ancienne coûtume, ſelon laquelle les Reines doivent, pendant quarante jours après la mort de leurs maris, non ſeulement ne pas paroître en public, mais ne pas voir le jour. Elle fit auſſi-tôt ouvrir les fenêtres, & le douziéme jour de ſon deuil, ſans ſe ſoucier de tout ce qu'on en pouvoit dire, elle alla à Seton à ſept milles d'Edimbourg, ayant toûjours à ſes côtez Bothwel, qui étoit particulierement accuſé du meurtre du Roi. Du Croc, qui étoit chargé des affaires du Roi de France en Ecoſſe, eut bien de la peine à l'engager à revenir à Edimbourg, en lui remontrant qu'une telle conduite la perdroit d'honneur chez tous les étrangers. De retour dans cette capitale, ſon premier ſoin fut de faire déclarer Bothwel innocent du meurtre du Roi. Le juge criminel commença la procedure chez le comte d'Argathel, & les témoins furent produits. Mais comme ils varioient, & que les domeſtiques, interrogez ſur l'entrée des aſſaſſins dans la maiſon, répondirent qu'ils n'avoient pas les clefs, mais qu'elles étoient entre les mains de la Reine, on differa la procedure, & enfin on n'en parla plus. Toutefois pour faire croire qu'on ne l'avoit pas entierement abandonnée, on publia un édit, par lequel on promettoit une ſomme d'argent à ceux qui en découvriroient les circonſtances.

Cependant le peuple murmuroit hautement: on répandoit des libelles, on expoſoit des tableaux, & on faiſoit la nuit des cris, qui faiſoient ſentir aux coupables que leurs ſecrets avoient tranſpiré juſqu'au peuple. La Reine, extraordinairement irritée, fit faire de très exactes informations, pour découvrir les auteurs des libelles; & elle déclara par un édit, qu'on traiteroit comme criminels, non ſeulement ceux qui les auroient publiez, mais même ceux qui les auroient lûs. Au lieu de fermer la bouche du peuple par ces rigoureuſes ordonnances, comme les aſſaſſins du Roi l'avoient eſperé, on ne fit qu'augmenter ſon reſſentiment & ſon indignation, & on y mit le comble par une action qui a peu d'exemples : ce fut la diſtribution qu'on fit ſans pudeur, des armes, des chevaux, & des meubles du feu Roi, entre les ennemis de ſon pere, & ceux qui étoient le plus ſoupçonnez d'avoir trempé dans ce parricide; de ſorte qu'un tailleur, qui racommodoit un habit du feu Roi pour l'uſage de Bothwel, eut la hardieſſe de dire, qu'il voyoit bien qu'on obſervoit

CHARLE IX. 1567.

religieusement le droit & la coûtume reçûë, selon laquelle la dépoüille du mort appartient au bourreau.

La Reine persuadée que le château d'Edimbourg lui étoit necessaire, pour contenir le peuple qui étoit en mouvement, traita avec Jean Areskin comte de Marre, qui étoit malade à Sterlin; & pour le déterminer à lui remettre le château entre les mains, elle lui fit esperer de lui donner son fils à garder, comme un gage de sa fidelité à observer le traité. Les soupçons & les défiances de part & d'autre retarderent assez long-tems la conclusion de ce traité, qui fut enfin signé. Comme le jour de l'assemblée, qui avoit été indiquée au 13 d'Avril, approchoit, on voulut la prévenir par le jugement précipité de Bothwel. La coûtume dans de pareilles causes est de citer les accusateurs, la femme, le pere, la mere, l'enfant, afin qu'ils comparoissent par eux mêmes, ou par Procureur dans le tems porté par les loix, c'est-à-dire dans quarante jours. Mathieu duc de Lenox, pere du feu Roi, eut ordre de comparoître, sans être assisté de ses amis, avec sa seule maison, que la pauvreté avoit reduite à un très petit nombre de domestiques. Mais il aima mieux, par honte ou par crainte, ne pas se présenter. Ainsi son Procureur l'ayant excusé, les Juges, menacez d'être traitez comme des criminels de leze-majesté, furent contraints de prononcer, qu'ils ne voyoient pas de sujet pour condamner Bothwel: ajoûtant néanmoins que leur Sentence ne pourroit préjudicier à quiconque voudroit dans la suite intenter une accusation contre lui, dans toutes les formes prescrites par le droit. Bothwel, plûtôt renvoyé hors de Cour que déchargé, entreprit de se justifier, & de faire connoître son innocence, en faisant afficher dans la place publique un cartel de défi, par lequel il déclaroit, qu'il étoit prêt de combattre avec tout homme de famille honnête & de bonne reputation, qui l'accuseroit du meurtre du Roi. Il y eut d'autres affiches en réponse, par lesquelles on acceptoit le défi, pourvû qu'on désignât un lieu pour le combat, où l'on pût se faire connoître sans danger.

Vains efforts pour justifier le comte de Bothwel.

Cependant Bothwel, qui aspiroit ouvertement à l'honneur d'épouser la Reine, extorqua des Seigneurs, qui étoient ses amis, un consentement signé de leur propre-main. Il obtint la même chose des Evêques qui étoient à Edimbourg. Après cela, la Reine étant allée à Sterlin voir son fils, Bothwel, de concert

Son mariage avec la Reine.

avec elle, se trouva sur le chemin, au pont d'Almon, fit semblant de l'enlever, & la mena à Dumbar. Mais il y avoit un autre obstacle à ce mariage, qu'on jugea à propos de lever, tandis que la Reine étoit à Dumbar, avec son ravisseur. Bothwel avoit épousé une fille de la maison de Gordon; & pour faire ce mariage, il s'étoit séparé de la femme qu'il avoit, laquelle étoit encore vivante: de sorte que c'étoit moins un mariage, qu'un adultere. On obligea donc la premiere femme à intenter une action en cassation de mariage devant les Juges Royaux, & devant les Juges Ecclésiastiques. Dans l'un & dans l'autre tribunal, Bothwel étoit accusé d'adultére; c'étoit pour les Juges royaux une raison suffisante de casser le mariage, & d'ordonner le divorce. Pour engager le Juge Ecclésiastique à prononcer de la même façon, on ajoûta qu'avant le mariage Bothwel avoit été en commerce avec une proche parente de sa femme. Le procès fut intenté, plaidé & jugé dans l'espace de dix jours. L'archevêque de S. André, qui étoit un des Juges, se préta d'autant plus volontiers à ce que la Reine sa parente souhaitoit dans cette affaire, que la voyant se précipiter elle-même, & courir à sa perte, il esperoit que l'administration des affaires reviendroit bien-tôt aux Hamiltons; ses proches parens & heritiers du Royaume.

Cette premiere difficulté étant levée, il en restoit encore deux autres; c'est que la Reine étant à Dumbar, comme prisonniere, entre les mains de Bothwel, (car on le disoit ainsi) on ne pouvoit legitimement la fiancer, ni publier ses bans par trois Dimanches. C'est pourquoi afin de la mettre en liberté de contracter, & d'observer toutes les cérémonies de l'Eglise, on la ramena à Edimbourg, où ayant déclaré & affirmé devant les Juges, qu'elle étoit libre & maîtresse de sa personne, le Prédicateur requis par les Diacres & les anciens, qui n'avoient osé resister, publia les promesses du futur mariage entre Jacque Hepburne, créé depuis peu duc des Orcades, & Marie Stuart. L'évêque des Orcades appuya ce mariage de toute son autorité, tandis que presque tout le monde crioit, & disoit hautement; qu'on ne pouvoit, selon les loix, marier un homme qui avoit, disoit-on, deux femmes vivantes, & qui avoit depuis peu de tems fait un aveu honteux de son infame adultere, pour se séparer d'une troisiéme.

CHARLE IX. 1567.

Le mariage ayant été célebré dans l'Eglise, très peu de personnes, hors les amis & les parens de Bothwel, se trouverent au festin, & tous les autres se retirerent chez eux pleins d'indignation, disant que la Reine en épousant Bothwel, n'avoit pas fait un vrai mariage, & s'étoit reconnuë publiquement complice du meurtre du Roi, dont Bothwel étoit atteint & convaincu dans l'esprit de tous les gens de bien. Du Croc même chargé des affaires de France, quoi qu'attaché aux Guises, refusa constamment d'y venir, persuadé qu'il n'étoit pas de la dignité de son ministere d'y assister : & quelques raisons qu'on pût lui apporter, jamais on ne put le déterminer à honorer de sa présence des nôces, que le peuple chargeoit de maledictions & d'exécrations, que les parens de la Reine désaprouvoient, & qu'il sçavoit en particulier être en horreur à la maison de Guise. La Reine voyant que quand elle marchoit dans la ville avec son nouveau mari, le peuple ne faisoit plus les acclamations ordinaires, & recevant de toutes parts des nouvelles, qui lui apprenoient que ce mariage l'avoit deshonorée dans toutes les Cours étrangeres, elle reconnût enfin, mais trop tard, que c'étoit là une de ces fautes, qu'il est plus aisé de commettre, que d'excuser.

Ainsi ayant tenu Conseil, pour déliberer sur les moyens de maintenir sa puissance au dedans, & de conserver sa reputation au dehors, dans la triste situation où étoient ses affaires, elle resolut sur toutes choses d'envoyer quelqu'un de sa part en France, au Roi, à la Reine-mere, & à ses oncles. Elle choisit pour cette ambassade Guillaume évêque de Dumblan, à qui elle donna des instructions dressées par elle-même. Elle s'excusoit d'abord, de ce que les bruits publics leur avoient appris l'accomplissement de son mariage, avant qu'elle leur eût fait sçavoir ses intentions & ses desseins. Elle relevoit ensuite les vertus de Bothwel, & les grands & importans services qu'il avoit rendus à l'Ecosse du vivant de sa mere, & à elle-même depuis son second mariage. Elle ajoûtoit, que par ces services Bothwel avoit fait voir à tout le monde son obéïssance & sa fidelité pour la majesté Royale ; mais qu'en servant bien l'état, il s'étoit attiré la haine de plusieurs personnes, qu'il n'avoit jamais offensées en particulier ; ce qui n'étoit pas étonnant dans un Royaume aussi sujet aux troubles & aux rebellions. Qu'après la mort

de

CHARLE IX. 1567.

de ſon dernier mari, Bothwel étoit devenu très hardi, ſans néanmoins rien diminuer de ſon zele & de ſes ſoins pour le bien de l'Etat. Enfin qu'il en étoit venu à ce point d'arrogance, de lui dire à elle même, qu'elle n'avoit point d'autre moyen de reconnoître ſes ſervices, que de ſe donner à lui : qu'une pareille propoſition avoit paru à la Reine bien nouvelle & bien fâcheuſe; mais que le Royaume étant tout en combuſtion, on avoit jugé qu'elle devoit diſſimuler ſon chagrin : Que ſon ambition le portant à ce qu'il y a de plus grand, il avoit profité de la familiarité qu'il s'étoit acquiſe par ſes ſervices continuels, pour perſuader à la Nobleſſe, que ſi elle vouloit bien conſentir à ſon mariage avec la Reine, ſa Majeſté ne s'en éloigneroit pas : Qu'après avoir obtenu ce conſentement, il avoit eu aſſez de hardieſſe, pour joindre la violence aux prieres ; & qu'il avoit eu l'audace de l'enlever en chemin, lorſqu'elle revenoit de voir ſon fils, & de l'emmener avec lui à Dumbar : Que la Reine ayant vû avec ſurpriſe un conſentement ſigné des Grands, auquel elle ne ſe feroit jamais attenduë, ayant fait de ſerieuſes reflexions ſur les ſervices de Bothwel, prévoyant d'ailleurs que les Ecoſſois ne ſouffriroient pas long-tems une Reine ſans mari, elle s'étoit enfin renduë à ces raiſons, avoit cedé à la force & à la neceſſité, & lui avoit promis de l'épouſer : Que Bothwel ayant commencé par une action hardie, & étant parvenu au premier degré, n'avoit point eu de patience qu'il ne fût arrivé au dernier ; qu'il n'avoit ceſſé de la preſſer & de l'importuner, en ajoûtant des raiſons aux prieres, juſqu'à ce qu'il eût obtenu d'elle, ſans force & ſans violence, que le mariage promis s'exécuteroit ſans differer davantage : Que la Reine ne pouvoit diſſimuler, qu'il l'avoit traitée autrement qu'elle n'auroit voulu, & qu'elle ne l'avoit merité : Que Bothwel avoit plus ſongé à ſatisfaire ſa paſſion, qu'à faire plaiſir à la Reine ; & qu'il n'avoit pas eu aſſez d'égard aux bienſéances, que devoit obſerver une Princeſſe élevée dans l'ancienne Religion, dont elle déclaroit en paſſant que ni lui ni aucun autre, ne pourroient jamais la détacher : Qu'elle reconnoiſſoit ſincerement qu'elle avoit fait en cela une faute ; mais qu'elle prioit le Roi, la Reine, ſes oncles, & ſes amis, de ne la lui pas reprocher, & de n'en pas faire un crime à Bothwel : Qu'étant impoſſible que ce qui eſt fait ne le ſoit pas, elle étoit reſoluë de le prendre dans la meilleure

CHARLE IX. 1567.

part, & de lui donner l'interprétation la plus favorable qu'elle pourroit : Que Bothwel étant veritablement son mari, elle vouloit l'estimer, l'aimer & le respecter : Que ceux qui faisoient profession d'être amis de la Reine, devoient aussi se déclarer les amis de celui qui lui étoit uni par des liens indissolubles : Qu'elle souhaitoit donc que le Roi, la Reine-mere, ses oncles, & ses amis, n'eussent pas moins d'amitié pour Bothwel, quoi qu'il eût agi avec elle trop librement, & peut-être avec trop de hardiesse & de témerité (ce qu'elle attribuoit à la violence de son amour) que si tout jusqu'à ce jour avoit été fait de leur consentement & à leur gré.

Ligues pour & contre la Reine & son mari.

Voilà les remedes qu'on employa, contre la mauvaise reputation que Marie s'étoit acquise au dehors. Mais pour le dedans du Royaume, elle ne pensa qu'à se concilier, & s'assurer par des présens, ou par des promesses, les auteurs & les complices de la mort du Roi : elle méprisa tous les autres. Elle agissoit avec d'autant plus de sécurité, qu'elle s'imaginoit pouvoir s'en défaire sans peine, s'ils s'opiniâtroient à lui resister. Elle apprit depuis, que quelques Seigneurs s'étoient ligués, sous pretexte de veiller à la conservation du petit Prince, qu'ils disoient que la Reine vouloit mettre entre les mains de son beau-pere. Pour justifier leur confédération, ces Seigneurs disoient, que Bothwel vouloit perdre cet enfant, & qu'il paroissoit qu'il s'en déferoit à la premiere occasion; afin qu'il ne restât personne pour venger la mort de son pere, ou pour préceder dans l'ordre de la succession à la couronne les enfans que Bothwel pourroit avoir de la Reine. Les chefs de la confédération étoient Gilepsic de Cambell comte d'Argathel, Jacque Duglas comte de Morton, Jean Areskin comte de Marre, Jean Stuart comte d'Athol, Alexandre de Cunnigham comte de Glencarn, Patrice Lindsey, & Robert Boid. Mais bien-tôt après le repentir détacha de la confédération, & fit passer dans le parti contraire le comte d'Argathel & Boid.

La Reine par une extrême imprudence tâcha de faire une ligue contraire à celle-là; s'imaginant faussement que la puissance legitime pouvoit s'affermir par les factions, plûtôt que par la bonne conduite; & ne pensant pas que, comme l'autorité s'acquiert par les bonnes manieres, elle se perd par les mauvaises, & que la majesté destituée de la vertu ne tarde pas à

s'évanoüir. Les articles de cette ligue, sur lesquels on força les complices, & la plus grande partie de la Noblesse à faire serment, étoient de défendre en toutes choses la Reine & Bothwel son mari, & d'appuyer de toutes leurs forces tout ce qu'ils jugeroient à propos de faire. La Reine & Bothwel s'engageoient de l'autre part à proteger les Confédérez, à veiller & à pourvoir, autant qu'ils pourroient, à leur conservation & à leurs intérêts. On manda le comte de Murray, pour lui faire signer cette ligue avec les autres; mais il le refusa constamment, & on ne put l'y engager ni par prieres, ni par menaces: il répondit toûjours, qu'il ne pouvoit ni justement, ni honnêtement faire une ligue avec sa Souveraine, à qui il étoit obligé d'obéïr en tout; que par soûmission à ses ordres il s'étoit reconcilié avec Bothwel; qu'il garderoit exactement tout ce qu'il avoit alors promis; mais qu'il étoit persuadé, qu'il étoit de la justice, & du bien de l'Etat, de ne faire aucune ligue, ni aucune confédération, soit avec lui, soit avec quelqu'autre que ce pût être. Dans toutes les conversations que le Comte eut avec Bothwel, il éluda par sa modération & par sa retenuë toutes les occasions de querelle, que Bothwel cherchoit, & il persista courageusement dans son refus. La Reine, qui appréhendoit que sa fermeté ne devînt un exemple, que bien d'autres pourroient suivre, & qui ne vouloit pas qu'il se retirât à Murray, lui permit d'aller en France, en Allemagne, ou en quelqu'autre lieu qu'il voudroit.

Guerre entre la Reine & les Confédérez.

Cependant les Confédérez s'imaginant que le peuple favoriseroit leurs entreprises, lévérent deux mille hommes si secrétement, qu'Alexandre de Humes vint à leur tête assiéger Borthwich, où étoit la Reine avec Bothwel, avant que l'un & l'autre en eussent rien sçû. Mais comme une partie des Confédérez n'étoient pas venus au tems marqué, par le retardement du comte d'Athol, qui les retint à Sterlin, & que de Humes n'avoit pas assez de monde pour fermer toutes les avenuës, Bothwel, & la Reine sous un habit d'homme, se sauverent, & allerent droit à Dumbar. Les Confédérez ayant perdu cette occasion, & ne voulant pas rester sans rien faire, marcherent vers Edimbourg, pour s'en rendre les maîtres. Jacque Balfour étoit dans le château où Bothwel l'avoit mis; on croyoit qu'il étoit son confident, & par conséquent complice du meurtre du Roi. Mais soit qu'on ne lui tînt pas les promesses qu'on lui

CHARLE IX. 1567.

avoit faites, soit que Bothwel eût voulu lui ôter le gouvernement du château, & que cela lui eût fait abandonner son parti, il avoit promis aux Confédérez de mettre cette place entre leurs mains. Ils vinrent donc pour cet effet à Edimbourg, où étoient l'archevêque de S. André, George Gordon comte de Huntley, & Jean Lesley évêque de Rosse, du parti de la Reine. Ceux-ci voyant que les habitans avoient reçû les Conjurez dans la ville, se rendirent dans la place publique, pour offrir au peuple de se mettre à leur tête : mais personne ne venant à eux, ils se retirerent dans le château, où Balfour les reçut, & les fit bien-tôt sortir par une porte de derriere, sans leur faire aucun mal; parce que n'ayant pas encore conclu son traité avec les Confédérez, il ne vouloit pas se fermer, du côté de la Cour, toute espérance de rentrer en grace.

Les Confédérez s'étant rendus maîtres d'Edimbourg, & tenant la Reine & Bothwel comme assiégez dans Dumbar, ils se croyoient au comble de leurs vœux, lorsque, contre toute espérance, les choses changerent tout-à-coup de face. Non-seulement ceux qui étoient impliquez dans le meurtre du Roi, mais un grand nombre d'autres, touchés de compassion à la vûë du triste sort de la Reine, accoururent à son secours. Les Confédérez au contraire se trouvoient reduits à de grandes extrêmitez : peu de gens les venoient joindre : l'ardeur du peuple se rallentissoit; & ils n'avoient pas ce qui étoit necessaire pour former des siéges. Tandis qu'ils étoient dans l'inquiétude, & qu'ils délibéroient sur ce qu'ils avoient à faire, la Reine, ou séduite par de mauvais conseils, ou animée par de vaines espérances, resolut d'aller à Lyth, s'imaginant qu'à son arrivée il viendroit un plus grand nombre de gens se joindre à elle; & que sa présence ne manqueroit pas d'inspirer du courage à ses amis, & de la terreur à ses ennemis. Ceux qui étoient auprès de cette Princesse, nourrissoient cette fausse confiance par leurs lâches flatteries; & ils l'assuroient que son courage & sa vertu ne trouveroient rien de difficile. Cependant si elle eût seulement demeuré encore trois jours dans le château de Dumbar, les Confédérez qui n'avoient point de grosse artillerie, auroient été contraints de retourner chacun chez eux. La Reine étant donc venuë à Seton dans un jour, & ayant distribué ses troupes dans les villages voisins, on vint

aussi-tôt en donner avis aux Confédérez. Ils sortirent la nuit d'Edimbourg, & allerent en bataille à Mussilbourg, afin de passer l'Esk, avant qu'on se fût emparé du pont & des gués; & d'empêcher le passage de la Reine, qui s'étoit arrêtée à Preston.

Déjà les deux armées étoient en présence, & n'avoient entr'elles qu'une colline, dont la Reine s'étoit emparée. Comme elle étoit si escarpée, qu'on ne pouvoit y arriver sans péril, les Confédérez se détournerent un peu vers la droite, pour avoir le soleil à dos, monter plus facilement, & combattre en un lieu moins désavantageux. La Reine interprétant cette démarche d'une autre façon, & croyant que les ennemis méditoient une retraite, & prenoient le chemin de Dalkeyth, ville appartenante au comte de Morton, elle commença à se tenir moins sur ses gardes, & à prendre moins de précautions. Voyant ensuite que les Confédérez, après s'être rendus dans une plaine, se mettoient en bataille, elle leur envoya du Croc, pour leur promettre le pardon & l'oubli du passé, & les exhorter à mettre les armes bas. Morton, qui commandoit l'avant-garde, avec Alexandre de Humes, fit réponse à du Croc par un truchement, au nom des Confédérez, qu'ils n'avoient pas pris les armes contre la Reine, mais contre le meurtrier du Roi: que si la Reine vouloit le faire punir, ou l'éloigner de sa personne, elle reconnoîtroit aussi-tôt que les Confédérez & lui n'avoient point de plus forte passion, que de demeurer inviolablement dans la fidelité & l'obéïssance qu'ils devoient à Sa Majesté; qu'autrement il étoit impossible de trouver aucune voie d'accommodement.

Propositions d'accommodement, & réponse.

Quoi qu'on n'eût pû rien obtenir des Confédérez par l'entremise de du Croc, la Reine ne laissa pas de demeurer dans son camp. Bothwel s'étant alors avancé sur un beau cheval hors des retranchemens, fit demander par un herault, s'il y avoit quelqu'un qui voulût se battre avec lui. Jacque comte de Murray s'étoit quelque tems auparavant offert à ce combat, par un cartel qui fut alors affiché, mais sans se nommer. Guillaume comte de Tilbarn, frere aîné de Jacque, accepta ce défi. Mais Bothwel ayant répondu que ces deux hommes n'étoient pas d'une condition à tirer l'épée contre lui, Patrice de Lindsey de la premiere Noblesse se présenta; & comme il y eut encore de la contestation sur la condition & la dignité des personnes,

CHARLE IX. 1567.

la Reine interposa son autorité, & empêcha le combat, en défendant à Bothwel de se battre. Dans l'armée de la Reine on étoit partagé : ses amis & ses parens vouloient qu'on donnât le combat sur le champ : le peuple au contraire, dont le nombre étoit le plus grand, ne vouloit point qu'on en vînt aux mains, disant qu'il étoit plus juste que Bothwel défendît lui-même sa cause par ses propres armes, que de hazarder la vie de tant de Noblesse, & principalement celle de la Reine : que les Hamiltons, qui venoient, disoit-on, avec cinq cens cavaliers, étoient proche ; & que quand ils seroient arrivez, on pourroit, s'il le falloit, combattre avec plus de sûreté & d'avantage. La Reine, impatiente de donner combat, versa des larmes de colere, se fâcha contre les Grands ; & ne pouvant faire autre chose elle envoya un herault à l'armée ennemie demander qu'on lui députât Guillaume Kircadey baron de Grangy, pour conferer avec lui sur les moyens de faire la paix, tandis que les deux armées demeureroient en bataille.

Fuite de Bothwel. La Reine passe dans le camp des Confédérez, y est retenuë, & conduite en prison.

Dans le tems qu'on se disposoit au pourparler, Bothwel désesperant du succès, quitta le camp de la Reine, pour appaiser les Confédérez, & marcha vers Dumbar avec deux hommes seulement, qu'il renvoya aussi-tôt. La Reine qui étoit convenuë avec Kircadey, que le reste de l'armée se retireroit en sûreté, vint avec lui trouver les Seigneurs, vêtuë d'une espece de casaquin de peu de valeur, & presqu'usé, qui lui descendoit un peu au-dessous des genoux. Elle fut reçûë d'abord avec quelques marques de l'ancien respect qu'on avoit pour elle. Mais ayant demandé qu'on la laissât aller, pour conferer avec les Hamiltons, promettant de revenir, elle ne put l'obtenir. Alors s'étant mis en colere, elle leur parla avec beaucoup d'aigreur, & leur reprocha en face les bienfaits qu'ils avoient reçûs d'elle. On l'écouta en silence : mais s'étant avancée jusqu'au corps de bataille, commandé par les comtes de Glenkarne, de Marre, & d'Athol, elle y fut reçûë de tous côtez avec des injures, des outrages, & des reproches sanglans. Ce qui mit le comble à l'indignité de la reception, fut que de quelque côté qu'elle se tournât, on lui mettoit toûjours devant les yeux un drapeau suspendu entre deux picques, sur lequel on voyoit presenté le cadavre du feu Roi Henri, & auprès de lui son enfant, qui ayant les mains étenduës vers le ciel, demandoit à

Dieu la vengence de cet exécrable parricide. A cet aspect, Marie s'évanoüit, & on fut obligé de la soûtenir, de peur qu'elle ne tombât de cheval. Enfin sur le soir elle entra dans Edimbourg, où tout le peuple accourut au-devant d'elle, pour la voir. Elle avoit le visage si couvert de larmes & de poussiere, qu'il sembloit qu'on lui avoit jetté de la boüe. On portoit toûjours devant elle le drapeau dont nous avons parlé.

CHARLE IX. 1567.

Cette Princesse, d'un courage héroïque, malgré le changement de sa fortune, ne changea point de sentiment : elle ne voulut rien donner à la necessité des circonstances fâcheuses où elle se trouvoit ; elle ressentit néanmoins, comme elle devoit, un si indigne traitement. Arrivée au logis qu'on lui avoit destiné, elle se mit à une fenêtre, d'où elle parla au peuple, & lui dit, après bien d'autres menaces, qu'elle feroit mettre le feu à la ville, & qu'elle l'éteindroit avec le sang de ses perfides sujets. Mais bien-tôt après, par ordre des Grands, elle fut conduite avec une bonne escorte dans une forteresse, qui est sur le Lac Levin. On lui donna, pour lui faire compagnie, la mere du comte de Murray, autrefois maîtresse de Jacque V, qui par une sotte arrogance, insulta, dit-on, au malheur de Marie, se vantant d'avoir été la veritable épouse du Roi Jacque V, & soutenant que son fils étoit légitime. C'est au moins le bruit qu'on répandoit alors, pour rendre le comte de Murray odieux. Cependant on crut qu'il avoit été également éloigné de corps, d'esprit & de cœur, soit du parricide, soit des troubles, soit du mariage de Bothwel qui en furent les suites.

Tout cela se passa un peu avant que l'évêque de Dumblan fût venu à la Cour de France. Lorsqu'il y arriva, on avoit déjà reçû des lettres de du Croc, & de Ninien Cocborne, qui avoit servi quelque tems en France en qualité de Mestre de camp de cavalerie, par lesquelles on avoit appris tout ce qui s'étoit passé en Ecosse. L'Evêque, qui ne sçavoit rien de tout cela, ayant été conduit à l'audience du Roi, commença un long discours préparé, dans lequel il relevoit, par des loüanges excessives & contraires à la verité, les vertus de Bothwel. La Reine-mere l'interrompit, & lui montra les lettres qu'on avoit reçûës d'Ecosse. On se mocqua beaucoup, & du discours de l'Ambassadeur, & de l'inutilité de son ambassade.

Cependant Bothwel, résolu de prendre la fuite, envoya un

CHARLE IX. 1567.

homme de confiance au château d'Edimbourg, pour lui apporter un petit coffre d'argent, sur lequel il y avoit de tous côtez des chiffres, qui marquoient qu'il avoit autrefois appartenu à François II, premier époux de la Reine d'Ecosse. Il étoit rempli de lettres qu'on a vûës depuis, qui parloient clairement du meurtre du Roi, & de tout ce qui s'en étoit ensuivi; & il étoit recommandé presque dans toutes, qu'on les brûlât dès qu'on les auroit lûës. Balfour, qui commandoit encore dans le château, & qui favorisoit secrettement les Confédérez, donna le petit coffre à l'envoyé de Bothwel; mais en même tems il leur en donna avis. Le coffre fut saisi, & les Confédérez parurent y avoir trouvé une conviction entiere de toute l'affaire, sur laquelle on avoit jusqu'alors répandu des doutes. Bothwel voyant que ses affaires alloient très-mal de tous côtez, perdit toute esperance de les voir rétablies, & s'enfuït dans les Orcades, & de-là aux isles de Schetlandt, où se trouvant reduit à une extrême necessité, il commença à faire le mêtier de Pirate. Pour la Reine, quoique le plus grand nombre la suppliât de vouloir bien séparer sa cause de celle de Bothwel, elle ne voulut jamais y consentir. Plus irritée que vaincuë par les maux qui l'accabloient, elle répondit avec force, qu'elle aimoit mieux vivre avec Bothwel, dans toutes les extrêmitez où sa mauvaise fortune l'avoit reduit, que de vivre sans lui dans les délices de la Royauté.

La Reine est obligée d'abdiquer.

La haine qu'on avoit conçûë pour la Reine, s'adoucit avec le tems: les Confédérez virent, contre leur attente, que la fureur de plusieurs se changeoit en compassion. D'ailleurs la faction de ceux qui étoient complices de la mort du Roi, ou qui avoient depuis souscrit à la ligue de la Reine, commençoit à prendre le dessus. Les Confédérez tenterent inutilement de les reünir avec eux, pour déliberer de concert sur ce qu'il y avoit à faire; ils ne pûrent l'obtenir. Cependant ils reduisirent la Reine, qui n'avoit plus aucune esperance, à renoncer à la couronne, sous le pretexte de sa mauvaise santé, ou de telle autre raison qu'elle voudroit alléguer, & à donner la tutelle de son fils, & l'administration du Royaume, à celui d'entre les Grands, qu'elle voudroit choisir. Ainsi malgré elle, & après avoir fait, suivant le conseil de Trockmorton, les protestations usitées en pareil cas, Marie nomma Jacque comte de Murray son frere naturel,

naturel (supposé qu'il voulût bien accepter cette charge lorsqu'il seroit de retour) Jacque Hamilton duc de Chatellerault, Mathieu Stuart duc de Lenox, Gilepsic de Cambell comte d'Argathel, Jean Stuart comte d'Athol, Jacque Duglas comte de Morton, Alexandre Cunnigham comte de Glencarn, & Jean Areskin comte de Marre. On envoya ensuite des personnes chargées de procuration, pour mettre le jeune Prince en possession du Royaume, en le plaçant sur le thrône à Sterlin, ou en tel autre lieu, qui sembleroit le plus commode. Cette cerémonie se fit le 25 de Juillet, & le vingtiéme jour d'après l'avénement du Roi au thrône. Jacque de Murray, à qui ses amis avoient donné avis de tout ce qui s'étoit passé, arriva de France en Ecosse. Il y fut reçû par les Confédérez avec beaucoup de joie, & chacun le pressa vivement de prendre le gouvernement du Royaume pendant la minorité du Roi, fils de sa sœur, en lui remontrant qu'il étoit le seul qui pût remplir cette place, sans attirer l'envie ou la jalousie; parce que sa vertu avoit été éprouvée par une infinité de dangers; qu'il avoit merité cet honneur par ses importans services, & que la Reine le demandoit.

Le comte de Murray est élu tuteur du Roi, & Regent du Royaume.

Le Comte pria qu'on lui donnât quelques jours pour déliberer, pendant lesquels il écrivit aux Grands du parti contraire, & principalemenr au comte d'Argathel, pour qui il avoit beaucoup de déférence. Enfin n'ayant pû obtenir ni une conférence avec la faction opposée, ni un plus long délai de la part des Confédérez, qui voyoient que l'affaire pressoit, il fut déclaré Regent, par les suffrages unanimes de tous ceux qui étoient présens. Le troisiéme jour après son arrivée, il fut presenté avec quelques autres personnes à la Reine. Cette Princesse l'ayant prié de se charger de l'administration du Royaume, & de la tutele de son fils, & de vouloir bien pourvoir à la conservation de sa vie & de son honneur, il parut à plusieurs n'être pas assez reconnoissant de l'honneur qu'elle lui faisoit de si bonne grace; & on l'accusa d'avoir moins pensé à consoler une Reine prisonniere, qu'à insulter à ses malheurs. En effet, comme il étoit d'une humeur austére, il lui conseilla durement de faire penitence, & d'implorer la divine misericorde, comme on exhorteroit une personne à l'extrêmité. La Reine témoigna la douleur qu'elle avoit de ses fautes passées, en avoüa ingenuement quelques-unes, tacha d'en excuser quelques-autres,

CHARLE IX. 1567.

en les attribuant à la fragilité humaine, & nia absolument un grand nombre de celles qui lui étoient imputées. Le comte de Murray lui répondit, que c'étoit aux Etats à lui accorder la grace qu'elle demandoit : qu'au reste si elle vouloit conserver sa vie & son honneur, elle devoit sur toutes choses prendre garde à ne jamais troubler le repos du Royaume & du Roi, en se sauvant de prison, ou en sollicitant le Roi de France & la Reine d'Angleterre à exciter dans l'Ecosse une guerre ou étrangere ou civile : qu'elle ne devoit à l'avenir avoir aucun commerce avec Bothwel, ni songer à se venger de ses ennemis.

Le comte de Murray s'obligea ensuite par écrit, à ne rien faire qui concernât le Roi, & son mariage, ou la liberté de la Reine, sans le consentement des Confédérez. Il chargea Lidingthon d'avertir Trockmorton de ne plus faire de protestations & d'oppositions au nom de la Reine; parce que les Confédérez & lui étoient prêts de tout souffrir plûtôt que de permettre que la Reine rétablie dans sa premiere liberté, retînt auprès d'elle le parricide Bothwel, qu'elle mît le Roi son fils en danger, qu'elle excitât des troubles dans le Royaume, & qu'elle proscrivît les Confédérez. Quoiqu'il ne fût pas des amis de la France, il ne laissa pas d'insinuer aux Anglois ce qu'ils avoient à craindre de ce côté là; parce que les François n'abandonneroient jamais les Ecossois, qui étoient leurs anciens alliez.

Dans le même tems Philbert le Voyer de Lignerol étant venu, après Villeroy, de la part du Roi de France, pour voir la Reine, on lui refusa l'entrée de la prison, comme on avoit fait aux autres. Aussi-tôt après, on arrêta Jean Hepburne, Paris, François de nation, Daglish, & d'autres de la suite de Bothwel, convaincus d'avoir été presens au meurtre du Roi. Ils déclarerent à la question qu'ils avoient entendu dire à Bothwel leur maître, que les comtes de Murray & de Morton étoient les auteurs du meurtre du Roi; & ils déchargerent la Reine, en disant qu'elle n'avoit eû aucune connoissance de l'action qu'on projettoit. Mais comme ils disoient avoir appris cela de la bouche de Bothwel, on y ajoûta alors peu de foi. Quelques années après, lorsque Morton fut exécuté, il varia tellement, qu'il donna lieu de le croire, ou de ne le pas croire, ainsi que nous le dirons dans son tems. Comme on ne pouvoit rien

obtenir en faveur de la Reine, soit du Régent, soit des Confédérez ; le Roi de France à la priere des Guises, envoya Pasquieres Gentilhomme du Dauphiné, à la Reine Elizabeth, pour la prier instamment de joindre ses forces à celles de la France, afin de remettre Marie sa sœur en liberté, & sur le thrône. Mais les Anglois, qui n'aimoient pas à se lier avec nous, lors même que la cause étoit commune entre les deux nations, prierent le Roi de les dispenser d'en venir à une guerre ouverte, & consentirent seulement qu'on interdît aux Ecossois tout commerce avec la France & l'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils eussent remis leur Reine en liberté : esperant que sans prendre les armes, cette seule défense suffiroit pour détacher le peuple des Confederez ; & qu'alors les amis de la Reine, qui jusques-là avoient été les plus foibles, deviendroient les plus forts.

Commencement du regne de Jacque VI.

Cependant le 29 de Juillet, après un discours prononcé par Jean Cnox, Jacque VI. fut mis en possession du Royaume. Jacque Duglas & Alexandre de Humes jurerent pour lui qu'il observeroit les loix ; qu'il embrasseroit la doctrine & la Religion qu'on enseignoit alors publiquement, & qu'il combattroit tous les usages contraires. Les Grands de l'autre parti, qui étoit la faction des Hamiltons, ayant appris ce qui s'étoit passé, furent très-indignez, & murmurerent hautement de voir qu'un petit nombre de Seigneurs, qui n'étoient pas les plus puissans, s'étoient emparez du gouvernement, & qu'ils disposoient de tout sans leur participation & leur consentement, à quoi ils ne s'étoient jamais attendus. Mais Jacque de Murray ayant donné une entiere satisfaction au comte d'Argathel, & aux autres de la même faction, qui étoient venus le trouver à Edimbourg, il obtint que tous se réuniroient dans l'assemblée générale des Etats. Elle fut très-nombreuse, & se tint le 25 d'Août. On y confirma avant toutes choses la nomination du Régent, avec tous les pouvoirs & toute l'autorité attachez à cette charge.

Assemblée des Etats.

Sur ce qui concernoit la Reine, les avis furent partagez. Lindsey, & peu d'autres furent d'avis, par respect pour la Majesté royale, de la rétablir dans sa premiere dignité ; mais à condition qu'on feroit le procès aux parricides, suivant la rigueur des loix ; qu'on établiroit avant toutes choses la Religion ; qu'on pourvoiroit à la conservation du Roi, & que la Reine seroit séparée de Bothwel. Le comte d'Athol, & ceux qui étoient

CHARLE IX. 1567.

avec lui, opinerent que la Reine fût releguée pour jamais en France ou en Angleterre, pourvû que le Roi de France & Elizabeth l'empêchassent de rien entreprendre contre son fils dans le Royaume. D'autres conclurent à la faire comparoître en justice, & après l'avoir convaincuë du parricide, à la condamner à une prison perpetuelle. Quelques-uns même vouloient lui faire perdre la couronne & la vie, comme étant déjà atteinte & convaincuë par les lettres qu'on avoit entre les mains.

Trockmorton parlant de la part d'Elizabeth, qui avoit été dans la même situation, & qui avoit apprehendé le même sort que Marie, fit voir par l'autorité des saintes Ecritures, que la majesté sainte & sacrée des Rois n'étoit soumise qu'à la seule justice du Souverain juge qui est dans le ciel : & qu'il n'y avoit aucun tribunal sur la terre où l'on pût les citer : qu'il n'y avoit en Ecosse aucun Magistrat, qui ne dépendît de la Reine, ou qu'elle n'eût commis à l'exercice de sa charge. D'un autre côté, on opposoit le droit particulier du Royaume d'Ecosse, qui ne regardoit pas comme une puissance libre & legitime, celle qui s'élevoit au-dessus des loix. L'avis qui gardoit le milieu, l'emporta enfin, & il fut résolu que la Reine demeureroit en prison. Les choses étant ainsi en quelque façon reglées, il y eut une apparence de paix, & on mit bas les armes; mais il étoit aisé de juger qu'une paix si mal affermie, jointe à l'indignation qui paroissoit assez clairement dans quelques esprits encore agitez, enfanteroit de tristes évenemens dans le tems qu'on y penseroit le moins.

Nos Ambassadeurs & ceux d'Angleterre eurent audience; mais il ne fut permis ni aux uns ni aux autres de voir la Reine, qu'on gardoit en prison. Du Croc & Nicolas de Neufville de Villeroy, que le Roi avoit envoyés extraordinairement au premier bruit des troubles qui agitoient l'Ecosse, demanderent avec instance à voir la Reine; on les refusa. Lindsey répondit avec hauteur à Nicolas Trockmorton, qui demandoit la même chose de la part d'Elizabeth, qu'on ne lui accorderoit pas ce qu'on avoit refusé au roi de France. On avertit aussi l'Ambassadeur, que la Reine sa maîtresse marquât plus de reconnoissance & de liberalité envers ceux, qui étoient attachez à son parti : car elle en avoit assez mal usé à l'égard de ceux

qui étant perſécutez au ſujet du meurtre de David Riz, s'étoient retirez en Angleterre, & pour ainſi dire, jettez entre ſes bras: on lui fit même entendre, que ſi elle n'en agiſſoit mieux à l'avenir, les Ecoſſois ſe voyant ſans eſperance de ſon côté, abandonneroient les Anglois, & s'attacheroient au parti des François, pour lequel ils avoient beaucoup de penchant.

Miſerable fin de Bothwel.

Cependant on équipa une flotte, non aux dépens du public, (car les finances étoient épuiſées) mais aux dépens du comte de Morton, & on l'envoya ſous la conduite de Kirkade, pour prendre Bothwel, qui, comme on l'a dit, faiſoit le métier de Pirate, vers les Orcades & les iſles les plus éloignées. Kirkade fit une ſi grande diligence, qu'il penſa prendre Bothwel, qui ſe croyoit fort en ſûreté. Une partie de ſes gens furent pris; pour lui il ſe ſauva par le derriere de l'iſle, où les grands vaiſſeaux ne pouvoient le ſuivre; & il s'enfuit avec un très petit nombre de compagnons par de petits détroits, qu'on pouvoit preſque paſſer à gué. De-là la tempête le jetta ſur les côtes de Dannemarck: mais comme il ne répondit pas nettement aux queſtions qu'on lui fit, d'où il venoit, & où il alloit, on le mit d'abord aux arrêts: & ayant été reconnu par des marchands, il fut mis dans une étroite priſon à Dracholm. Là il fut accuſé par les amis d'une fille de condition de Norvege, qu'il avoit violée pluſieurs années auparavant, ſous promeſſe de mariage, & qu'il avoit abandonnée pour en prendre une autre. Enfin dix ans après, la folie s'étant jointe à ſes autres miſeres, il eut une fin digne de la vie qu'il avoit menée.

Mouvemens en Irlande.

En cette année finit en Irlande la plus forte rebellion, qui ait troublé ce Royaume, après celle du comte de Tir-Oen. Il me ſemble qu'il eſt à propos de remonter plus loin, pour en découvrir les commencemens, parce qu'on croit qu'elle fut la cauſe de celle qui s'éleva quelques années après. Vers l'an 1452, lorſque la guerre étoit allumée entre les maiſons de Lancaſtre & d'Yorck, Richard duc d'Yorck, dont les ancêtres, ſurnommez Mortimers & de Bourck, avoient poſſedé à titre de comté, & par droit hereditaire, la province d'Ulſter (qui eſt la partie la plus ſeptentrionale de l'Irlande) en fit venir, pour fortifier ſon parti, des troupes Angloiſes, qui y étoient en garniſon. Les Seigneurs de la maiſon d'O-neal, qui tire ſon origine des anciens rois d'Ulſter, profiterent de cette occaſion

CHARLE IX. 1567.

& s'emparerent de cette Province, comme d'un heritage abandonné. Cone-o-neal, surnommé Bacco, c'est-à-dire le boiteux, le plus considerable de cette maison en puissance & en richesses, vint en Angleterre l'an 1544 sous le regne de Henri VIII, après que les Etats d'Irlande eurent donné à lui & à ses successeurs le nom de Rois d'Irlande, au lieu du nom de Seigneurs ou Despotes de l'Isle, qu'avoient porté ses prédecesseurs. Henri le créa comte de Tir-Oen, & assûra cette dignité à Mathieu son fils aîné, qu'on appelloit alors le baron de Dunganon, & aux heritiers mâles de Mathieu, qui seroient issus d'un legitime mariage. Jean II. fils de Cone, que les Irlandois nommoient Shan, ne put souffrir cette élevation de Mathieu, qu'il disoit être bâtard, prétendant qu'il étoit fils d'un ouvrier en fer de la ville de Dundalk, dont Cone son pere avoit passionnément aimé la femme. Il souleva donc contre Mathieu les autres Seigneurs de la maison d'O-neal; & enfin il le tua en trahison à la chasse. Il dressa aussi des embuches à son pere, qui mourut quelque tems après, ou de peur d'être tué par son fils, ou du chagrin qu'il conçut du meurtre de Matthieu.

De Mathieu nâquit Hugue, qui excita depuis de si grands troubles en Irlande. Mais comme on ne le craignoit pas alors beaucoup, à cause de la foiblesse de son âge, Jean persuadé que son frere ayant été tué, & son pere étant mort, il n'avoit plus rien à desirer, s'empara de toute la succession de son pere; & se faisant appeller O-neal, il se rendit maître de la provin- d'Ulster, & obligea les grands & le peuple, par caresses ou par menaces, à lui rendre hommage. Il défit souvent les Ecossois, qui des isles Hebrides étoient passez dans ce payis pour le piller; & enfin il se révolta contre la Reine d'Angleterre.

Henri Sydney, qui étoit alors Viceroi d'Irlande, appréhendant la férocité de Jean, résolut d'agir avec lui suivant toutes les regles de la justice, & il lui demanda quelle raison il avoit d'exclure Hugue de la succession de son pere? Jean répondit que le pere d'Hugue étoit ou fils d'un artisan, ou bâtard adulterin de Cone, & que pour lui il étoit né en legitime mariage: Que Cone son pere n'avoit pû se donner un heritier, sans le consentement des Grands, & du peuple d'Ulster: Que par conséquent, suivant les lettres de Henri VIII. scellées du grand seau d'Angleterre, Cone avoit envain institué Mathieu son

heritier, & que Mathieu n'avoit pas été reconnu & confirmé heritier de son pere par le serment de douze hommes : Que quand Mathieu auroit été légitime, néanmoins selon la loi d'Irlande, nommée Tanishienne, on avoit dû préferer un homme fait, & le plus proche parent, à un enfant de onze ans, dont le pere étoit mort avant l'ayeul ; & qu'enfin il avoit été proclamé du consentement unanime de tous les peuples, O-neal, c'est-à-dire, Prince d'Ulster, & revêtu de toute l'autorité souveraine, sans avoir besoin de la confirmation de la Reine d'Angleterre.

Sydney lui ayant dit qu'il en écriroit à la Reine, & l'ayant exhorté en attendant à se contenir dans son devoir, Jean le promit d'abord. Mais aussi-tôt l'inconstant Irlandois manqua à sa parole, se fit servir comme Roi d'Ulster, & se forma une compagnie de sept cens gardes du corps. Il fit ensuite des levées dans la province ; & ayant trouvé qu'il pouvoit avoir environ mille hommes de cavalerie, & quatre mille d'infanterie ; plein de courage & de confiance, il pilla & fit le degât par tout aux environs, & se moqua de ceux qu'on lui avoit envoyez pour traiter de la paix. Il eut même la témerité de faire le siége de Dundalck, où il y avoit garnison Angloise ; mais ayant été repoussé avec perte, il fut contraint de se retirer. Le Vice-roi leva une armée pour arrêter ses conquêtes, & par un trait de prudence digne d'un grand Général, il fit embarquer le colonel Edoüard Randolfe avec sept cens vieux soldats, & l'envoya de l'autre côté de l'Ulster, pour surprendre Jean & l'attaquer par derriere. Randolphe s'étant campé à Derwe, petite ville Episcopale près de Laugh-foyl, au payis septentrional d'Ulster, il obligea Shan à cesser de piller, pour venir de ce côté là ; & ayant été au-devant de lui, il lui donna bataille, & le défit. Il y eut un grand nombre de tuez dans l'armée de Jean, & très peu du côté des Anglois. La mort de Randolfe, qui perit en combattant courageusement dans les premiers rangs, troubla la joie de cette victoire. Le Viceroi mit en sa place Edouard de Saint Lo, qui ayant autant de courage & de valeur, ne donna pas moins d'exercice aux rebelles, pendant trois ans qu'il eut en ce lieu un Fort : mais ce Fort ayant été brûlé par un accident, avec les vivres, les munitions, & tout l'attirail de guerre, Saint Lo

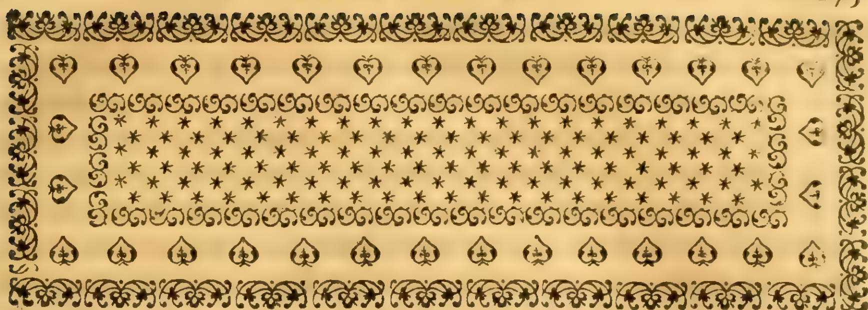
CHARLE IX. 1567.

fit embarquer ſon infanterie ſur quelques petits vaiſſeaux, qui lui étoient reſtez ; pour lui s'étant mis à la tête de la cavalerie, il marcha durant quatre jours au milieu des ennemis, & contre toute eſperance il s'échapa, & vint trouver le Viceroi ſans avoir perdu aucun de ſes gens.

Ces ſuccès rabattirent extrêmement la fierté de Shan. Comme la plûpart étoient déjà las de la dureté de ſon gouvernement, & des incommoditez de la guerre, le Viceroi n'eut pas plûtôt mis le pié dans l'Ulſter, que la plus grande partie de la Province vint lui rendre hommage. Le dernier effort de la folie de Jean, fut de tenter encore une fois le ſiége de Dundalck, qu'il fut contraint de lever avec une grande perte ; enfin ſe voyant abandonné de ſes gens, il perdit entierement courage, & forma le deſſein de venir, la corde au cou, ſe jetter aux piés du Viceroi. Ses partiſans l'empêcherent de faire une action ſi honteuſe ; mais ils lui conſeillerent en même tems de prendre une reſolution, qui ne lui fut pas plus ſalutaire. Ce fut d'implorer le ſecours des Pyrates des Hebrides, qui étoient à Clandeboye. Car quand il auroit été aſſuré de leur bonne foi, il auroit dû aumoins apprehender qu'ils ne ſe ſouvinſſent de l'injure qu'il leur avoit faite. Il vint donc avec l'élite de ſes gens, & avec la femme d'O-donel, qu'il avoit enlevée de force à ſon mari, ſe livrer imprudemment à d'anciens ennemis, avec qui il s'étoit reconcilié. Il fut d'abord bien reçû en apparence par Guillaume Buſck, & par Alexandre Oge, chefs des Pyrates Ecoſſois. Mais comme ils cherchoient une occaſion de ſe venger, un jour qu'ils mangeoient enſemble, ils en vinrent exprès aux réproches & aux injures ; ils ſe jetterent enſuite ſur Shan, & le tuerent avec ſes gens au commencement de Juin, cinq ans après qu'il ſe fut revolté. Cette mort ne rendit pas la paix à cette Province épuiſée par la guerre : elle ne fit qu'inſpirer un nouveau courage à Hugue ſon neveu. En effet voyant ſon oncle mort, il entreprit de faire valoir ſes anciennes prétentions. Dans l'eſperance de ſe mettre en poſſeſſion des biens, dont on l'avoit dépoüillé, il excita de nouveaux troubles ; & pour faire de la peine aux Anglois, il fit venir des Eſpagnols dans l'iſle.

Fin du quarantiéme Livre.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARANTE-UNIEME.

VALENCIENNES étant assiégée, le baron de Norkermes, qui commandoit l'armée du Roi d'Espagne, composée de dix enseignes d'infanterie, & de mille chevaux, prit avec lui Jean de Rassegem gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, qui avoit à ses ordres trois cens arquebusiers, & cent cavaliers. Le premier jour de Janvier il combattit avec succès les Confédérez, qui avoient été joints par les Protestans de Tournay sous la conduite du capitaine Jean Sereau. Le Baron ayant rassemblé toutes ses forces pendant la nuit, les attaqua dès le grand matin, lorsqu'ils étoient débandez & dispersez de côté & d'autre, entre Waterloo & Lanoy : il les mit en fuite; le capitaine Sereau fut blessé, & eut bien de la peine à se sauver. Comme ils s'étoient

CHARLE IX. 1567.

Suite des troubles des Pays-bas.

CHARLE IX. 1567.

retirez à Tournay, Norkermes, pour profiter de la victoire, y accourût sur le champ avec neuf enseignes; & somma la ville de le recevoir. Les Protestans, qui se voyoient abandonnez en même tems, & de la fortune, & de leurs amis, n'eurent pas le courage de resister; on ouvrit les portes au Baron, qui ayant pris possession de la ville, fit exécuter quelques Ministres, & quelques-uns de ceux qui étoient attachez à leur doctrine.

Cependant le baron de Brederode qui étoit à la tête des Confédérez, cherchant tous les moyens de faire la paix, écrivit au nom de ses associez à la duchesse de Parme, gouvernante des Payis-bas, & lui demanda permission de venir à la Cour. Il se plaignit en même tems, de ce qu'on n'avoit point eu d'égard aux assurances qui leur avoient été données. La Gouvernante, qui attribuoit tous les troubles excitez dans les Payis-bas à l'audience qu'elle avoit donnée aux Confédérez le 5. d'Avril de l'année précédente, leur défendit expressement de venir, & mit garnison dans Bruxelles, pour empêcher la Noblesse d'y entrer. Le baron de Brederode écrivit de nouveau d'Anvers à la Duchesse le 8 de Fevrier; il faisoit voir dans sa lettre, que les troublez excitez depuis peu ne venoient pas de la requête qu'ils avoient présentée l'année derniere, mais du pernicieux conseil que le cardinal Granvelle & les créatures d'Espagne avoient donné, d'introduire l'Inquisition, que des peuples nés libres regardoient comme un joug odieux & insuportable, & de ce qu'on avoit répondu si tard & si peu favorablement à leur requête. Il assûroit la Gouvernante, que ni lui ni les Confédérez ne refusoient pas de se soûmettre à des conditions justes & raisonnables; que c'étoit uniquement pour cela qu'ils lui avoient demandé la permission de venir à la Cour: Que puisqu'elle avoit jugé à propos de la leur refuser, ils la supplioient au moins de recevoir avec bonté, la nouvelle requête qu'ils avoient resolu de lui adresser.

Dans cette requête, les Confédérez rappelloient tout ce qui s'étoit passé l'année précédente; ils representoient que tous avoient concouru de bonne grace & unanimement au traité de pacification conclu au mois d'Août: Que les Gouverneurs avoient tout reglé dans les Provinces, selon les articles du traité, & les ordres de Son Altesse: Que si dans quelques lieux leurs soins n'avoient pas également réüssi, il ne falloit pas s'en

prendre aux Confédérez, mais à quelques esprits remuans, qui ne cherchoient pas assez à maintenir la tranquilité de l'Etat. Ils se plaignoient ensuite, de ce qu'on avoit défendu les assemblées publiques de Religion dans des endroits où elles avoient été accordées : Que les Confédérez avoient été traitez indignement, contre les paroles qui leur avoient été données : Qu'on avoit défendu aux Grands d'avoir aucun commerce avec eux, s'ils ne vouloient être traitez comme coupables des mêmes crimes, qui leur étoient faussement & calomnieusement imputez : Et qu'enfin on les regardoit comme criminels d'Etat déja condamnez sur de simples préjugez sans fondement, sans les avoir entendus ni convaincus.

Ils ajoûtoient, que jusqu'alors ils avoient dissimulé tous ces sujets de plaintes; mais que sçachant qu'on levoit des troupes par tout, pour leur faire la guerre, ils ne pouvoient demeurer tranquilles : Qu'ils supplioient donc Son Altesse, de vouloir bien déclarer nettement, si elle étoit resoluë de garder inviolablement, ou de rompre les traitez qu'elle avoit faits : Qu'ils ne le lui demandoient, que pour sçavoir à quoi ils devoient s'en tenir, & s'ils pouvoient en sûreté compter sur la foi publique, sur les paroles données, & sur les graces accordées par les Edits : Que si on vouloit faire observer les ordonnances dans toute leur force, comme ils l'esperoient, ils prioient qu'on congédiât les troupes ; qu'on levât le siége de Valenciennes ; qu'on ne persécutât plus les Protestans ; & que la Gouvernante revoquât & annullât de son autorité les ordonnances contraires, dont on se servoit pour les tourmenter : Que si on refusoit de le faire, ils protestoient publiquement devant Dieu & devant la Gouvernante, qu'ils étoient innocens des maux publics, & de tous les troubles qui avoient été, ou qui seroient désormais excitez. Les Confédérez écrivirent la même chose à la Noblesse.

La Gouvernante répondit le 12 de Fevrier, qu'elle ne sçavoit pas quels étoient ceux de la Noblesse qui avoient dressé cette requête, puisque la plus grande partie de ceux qui lui avoient presenté celle du cinq d'Avril de l'année précédente, avoüoient que le Roi leur avoit donné une pleine satisfaction sur l'article de l'Inquisition : Que quels qu'ils fussent, ils avoient mal entendu ses paroles, s'ils prétendoient qu'en accordant la

CHARLE IX. 1567.

permiſſion de tenir des aſſemblées de Religion, ſans ſcandale & ſans trouble, elle avoit eu intention d'accorder l'établiſſement des Conſiſtoires, les quêtes, les levées d'argent, & l'adminiſtration publique des Sacremens (toutes choſes capables d'exciter de grands troubles dans le gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat) & ſur tout la célébration du mariage conformément à l'uſage nouveau, qui pouvoit cauſer tant d'embarras dans les familles, par rapport aux ſucceſſions : Que toutes ces choſes étoient trop contraires au maintien de l'autorité Royale, & à la juriſdiction des Magiſtrats, pour avoir pû être accordées : Que comme tout le monde en convenoit, elle ne pouvoit aſſez s'étonner qu'ils euſſent l'audace de reclamer la foi publique. Aux plaintes, touchant la garantie qu'on leur avoit accordée ſur leur requête, elle répondoit qu'on n'y avoit jamais donné atteinte. Par rapport à celles qui concernoient la liberté de Religion, elle déclaroit qu'elle n'avoit pas eu intention de la leur accorder. La Gouvernante ajoûtoit à cette réponſe des plaintes contre les Confédérez, & faiſoit entendre qu'ils avoient voulu ſoûlever le peuple contre le Roi, contre le Clergé, & contre l'Etat ; & qu'elle étoit reſoluë de prévenir tous ces maux. Enfin elle leur conſeilloit de ſe retirer chacun chez ſoi, & de ſe conduire de telle façon, qu'ils pûſſent juſtifier leurs actions & leurs paroles aux yeux du Roi, lorſqu'il viendroit dans les Payis-bas ; les menaçant, s'ils n'obéïſſoient, d'y apporter un prompt remede.

Une réponſe ſi dure ; bien loin d'appaiſer les Confédérez, ne fit que les irriter d'avantage. Ils ne penſérent donc plus à d'autre moyen, qu'à celui de la force & des armes. Ils levérent des troupes, Brederode, aux environs de Vianen, Jean de Toulouſe, aux environs d'Anvers, & les autres en differens lieux de la Flandre. Vianen eſt une ville de Hollande ſur le Leck, (qui fait un bras du Rhin,) près d'Utrecht. Cette ville appartenoit au baron de Brederode ; & c'eſt ce qu'on ne lui conteſtoit pas. Mais il prétendoit en être tellement le Seigneur, qu'il ne relevoit de perſonne ; & que par conſéquent il ne devoit ni foi ni hommage à qui que ce fût. Il fondoit ſes prétentions ſur ce qu'il étoit iſſu des comtes de Hollande ; & que ſes ancêtres avoient reçû d'eux ce domaine par ſucceſſion, ou par donation, & qu'ils l'avoient poſſedé à titre de

Principauté. Comme on lui avoit intenté ſur cela un procès à la Cour de Malines, à la diligence du procureur général du Fiſc, & qu'il ne pouvoit en voir la fin ; ce Seigneur, naturellement haut, en fut ſi indigné, que le procès étant encore pendant, il s'arrogeoit dans Vianen tous les droits de la Souveraineté, y tenoit ſouvent des Conſeils ſecrets, & y recevoit les Confédérez, qui venoient à lui de toutes parts, pour délibérer enſemble ſur leurs affaires. Auſſi-tôt après qu'on eut preſenté à la Gouvernante la requête du 5 d'Avril, Brederode avoit fait battre une medaille de cuivre, avec les armes de Bourgogne. Il y avoit d'un côté ces paroles : *Per tela, per ignes* (au milieu des traits & des feux) & ſur le revers : *inſigne Vianenſe*, (déviſe de Vianen.) En même tems il leva des troupes, & fortifia à la hâte cette ville.

D'un autre côté le capitaine Antoine Bomberg vint dans le mois de Fevrier à Boſleduc, & ayant ſoûlevé le peuple, il fit mettre en priſon Merode de Peterſem, & Jean Cheyf chancelier de Brabant, que la ducheſſe de Parme avoit envoyez pour retenir les peuples dans leur devoir. Le comte de Meghen, qui les ſuivoit avec des troupes, attendoit à quelque diſtance de la ville, qu'ils euſſent fini leur négociation, comptant qu'on lui ouvriroit les portes, & qu'on le recevroit. Mais ayant appris ce qui leur étoit arrivé, il fit approcher ſes troupes, ſuivant les ordres qu'il avoit reçûs de la Ducheſſe, & voulut emporter par la force ce qu'il n'avoit pû obtenir par la douceur.

Boſleduc eſt une des quatre places les plus conſiderables du Brabant. Forte par ſa ſituation & par ſes bons murs, enfermée d'un côté par la riviere de Dueſe, qui prend ſa ſource dans le payis de Liége, & qui arroſe la ville en coulant vers le Nord ; il ne paroiſſoit pas aiſé d'en faire le ſiége, & de s'en rendre maître avec un ſi petit nombre de ſoldats. Mais les bourgeois, qui y étoient en grand nombre, belliqueux & riches, ne s'accordoient pas ſur le fait de la Religion ; & pendant que le comte de Meghen faiſoit élever des Forts à toutes les avenuës, pour boucher tous les paſſages des vivres, ils diſputoient entr'eux ſur ce qu'ils devoient faire pour le bien de leur ville. Une partie diſoit qu'il falloit obéïr à la Gouvernante, & recevoir le comte de Meghen ; qu'il étoit encore tems d'obtenir le pardon ; & qu'il ne falloit pas attendre que le

CHARLE IX. 1567.

commerce, qui faisoit seul subsister une si grande ville, fût entierement interrompu; parce qu'alors ils auroient inutilement recours à des priéres tardives, qui ne seroient point écoutées. Les autres disoient au contraire, qu'il falloit défendre par les armes une liberté, qu'ils ne pouvoient plus maintenir à l'abri des loix ; qu'il ne restoit plus rien à un peuple qui avoit perdu sa liberté ; que par conséquent il falloit consacrer leurs vies, leurs biens, & tout ce qu'ils possedoient, pour conserver cet avantage tel qu'ils l'avoient reçu de leurs ancêtres ; & qu'il falloit bien se garder, pour conserver la vie, de perdre un bien sans lequel on ne peut vivre.

La dispute s'échauffa à un point, que les bourgeois penserent en venir aux mains. Le comte de Meghen l'ayant sçû, traita secrettement avec ceux qui étoient d'avis de le recevoir, & après leur avoit fait de magnifiques promesses, il convint avec eux que la nuit suivante il attaqueroit la ville, par le côté qui étoit confié à leur garde ; qu'ils y accoureroient aussi-tôt, comme pour se défendre ; qu'ils ouvriroient leurs portes, & qu'ils joindroient leurs forces aux siennes : ce qui fut exécuté. Le Comte étant entré dans Bosleduc, punit sevérement les séditieux ; il condamna le plus grand nombre au dernier supplice, & il chassa les autres de la ville. Bomberg, qui avoit prévû le danger, s'en étoit tiré à propos ; il s'étoit fait payer une somme pour ses soldats, & en sortant de Bosleduc, il avoit obtenu non-seulement pour ses troupes, mais pour les bourgeois qui voudroient en sortir, assez de tems, pour pouvoir se retirer en sûreté.

Le comte de Meghen, persuadé qu'il falloit profiter de ces premiers succès, marcha promptement vers la Hollande, où les Confédérez avoient formé de plus grands desseins : son arrivée, à laquelle on ne s'attendoit point, fit échoüer une grande partie de leurs projets. Cependant Jean de Toulouse, que Pierre Haeck de Mildebourg avoit prié de venir, vouloit avec la Noblesse choisie, dont il étoit accompagné, prendre Flessingue, ville située dans le Walcheren, la plus considerable des Isles de la Zelande. On avoit fait venir pour cela quelques vaisseaux d'Anvers ; mais il n'y en avoit pas assez pour une si grande entreprise. Les habitans, avertis par les vaisseaux qui étoient arrivez trop tôt, doublerent les gardes, & par là firent

échoüer les projets de Toulouſe. N'ayant plus d'eſperance de ce côté-là, il vint dans l'Ooſterweele, proche d'Anvers, pour encourager par ſa préſence ceux de ſa faction, & pour être en état de ſecourir ſes amis dans toutes les occaſions qui pouroient ſe préſenter.

On renouvelloit alors dans Anvers la diſpute qui s'étoit élevée l'année précédente, entre les Calviniſtes & les Luthériens; le Conſeil de la ville protegeoit les derniers, parce que leur doctrine étoit reçuë dans l'Empire, dont Anvers étoit membre par ſon marquiſat. Mathias Flacius, homme violent, & qui cauſoit de grands troubles par tout où il mettoit le pié, n'avoit pas laiſſé échaper une ſi belle occaſion, pour fortifier ſon parti. Au contraire, les Grands qui étoient attachez aux nouveautez, favoriſoient en ſecret les Calviniſtes, dont les Egliſes de France ſuivoient la Doctrine. Jean de Toulouſe, pour être à portée de les aſſiſter, s'étoit campé ſur les côteaux eſcarpez, qui bordent l'Eſcaut, dans un lieu où il ſe croyoit en ſûreté. La ducheſſe de Parme y envoya auſſi-tôt de Bruxelles Philippe de Lanoy, Mandeville, & Gilles Villen, de Namur, avec une compagnie de quatre cens gardes, auſquels s'étoient joints Valentin de Pardieu, de la Mote maréchal de camp, avec les troupes du comte d'Egmond, qui étoit à Axel dans la Flandre; & Jean de Greve, grand Prevôt de Brabant. Tous s'étant aſſemblez le 13 de Mars de grand matin, à un lieu marqué, chargerent les troupes de Toulouſe, qui ne s'attendoient à rien moins, & les défirent. On en tua une partie; un grand nombre tomberent de deſſus les hauteurs dans la riviere; & Toulouſe, qui s'étoit enfermé dans une maiſon, reſolu de s'y défendre juſqu'à la derniere extrémité, y fut brulé avec la maiſon.

Les habitans d'Anvers conſternez de cet échec, coururent auſſi-tôt aux armes, quoi qu'ils ne fuſſent pas bien d'accord entr'eux, & qu'ils ne ſe fiaſſent pas beaucoup les uns aux autres. La Gouvernante y envoya auſſi-tôt le prince d'Orange, & le comte d'Hoocſtrate. Ils furent d'abord aſſez mal reçus, il y en eut même un aſſez hardi, pour preſenter ſon épée nuë au prince d'Orange. Mais ce Prince, habile dans l'art d'appaiſer les ſéditions populaires, vint à bout par ſa patience de calmer cet orage. Il fit aſſembler dans la place publique, près de

CHARLE IX. 1567.

l'hôtel des monnoyes, les Catholiques & les Lutheriens (car ils avoient moins d'opposition les uns aux autres ;) & ils s'y trouverent au nombre de quatre cens à cheval. D'un autre côté, les marchands ou commissionnaires Italiens, Espagnols & Portuguais, appréhendant d'être attaquez par les factieux, s'étoient assemblez en armes dans le quartier près du port. Les Calvinistes étoient en plus petit nombre, mais ils avoient plus d'armes & de canons ; & ils s'étoient fortifiez sur le pont du Meer. Deux jours se passerent à aller & venir de part & d'autre. Enfin le Prince par sa prudence, & par l'entremise de Jean Stralen Bourgmestre, qui s'étoit rendu agréable à tous les partis, appaisa les habitans ; & comme tous avoient également horreur de s'égorger, chacun, après avoir reçu ses sûretez, se retira tranquillement chez soi. Comme la Gouvernante réüssissoit dans toutes ses entreprises, & qu'ils ne pouvoient d'ailleurs esperer de secours, ils envoyerent peu de tems après des députez à Bruxelles, qui firent leur accommodement à ces conditons : Que les Protestans cesseroient leurs Prêches : Qu'on rétabliroit les Prédicateurs Catholiques : Qu'on répareroit les Eglises : Qu'on exécuteroit les anciens Edits : Que personne ne seroit puni pour le passé, ni dans son corps, ni dans ses biens : Que ces conventions subsisteroient, jusqu'à ce que le Roi en eût autrement ordonné, de l'avis des Etats. On exclut formellement du traité les profanateurs des Eglises & des Images, & autres semblables criminels ; mais la Gouvernante promit d'écrire au Roi en leur faveur. Les habitans d'Anvers accepterent ces conditions, & consentirent que la Duchesse vînt dans leur ville, & y mît garnison. Suivant ce traité, on renvoya tous les ministres Calvinistes & Lutheriens, qui après avoir demandé des passeports au Conseil & aux Magistrats, dirent adieu aux habitans : ils leur reprocherent durement leur ingratitude, & les menacerent de la punition de Dieu, pour avoir rejetté ses graces, & sacrifié sa gloire à leurs intérêts.

Retraite du prince d'Orange.

Peu de tems après, le prince d'Orange, qui avoit déjà quelquefois conferé à Hellegate & à Villebrouck, avec les comtes d'Egmond & de Horne, eut une derniere conférence avec eux, pour les avertir du danger qu'il prévoyoit. Il les exhorta à prendre fortement la défense de l'Etat, & à faire une confédération avec tous les Seigneurs, pour fermer aux Espagnols l'entrée

l'entrée des Payis-bas. Mais le comte d'Egmond, dont le comte de Horne ſuivoit preſque toûjours les ſentimens, ne gouta point l'avis du prince d'Orange. Soit par attachement à ſa famille, qu'il auroit peut-être été contraint d'abandonner ; ſoit par crainte d'être dépoüillé des grands biens, dont un homme auſſi vain & auſſi faſtueux qu'il étoit, ne pouvoit ſe paſſer ; ſoit par la trop grande confiance que lui inſpiroient les importans ſervices, qu'il avoit rendus au roi d'Eſpagne ; jamais on ne put le déterminer à prevenir la perte de ſa patrie, & la ſienne propre. Quelque choſe que le Prince lui pût dire, il n'avoit qu'une ſeule réponſe : « J'eſpere, diſoit-il, & je ſuis perſuadé » que les Prêches étant abolis, & les profanateurs des Egliſes » punis, le Roi ſera ſatisfait, & n'impoſera aucune autre pei- » ne. » Le prince d'Orange continuant de lui montrer, pour ainſi dire, au doigt, les malheurs dont ils étoient menacez, rien ne fut capable de l'ébranler. « J'aurai, reprit alors le prince » d'Orange, la conſolation dans nos malheurs, d'avoir voulu » ſervir mes amis & ma patrie, & de leur avoir offert mes con- » ſeils & mon bras. Puiſque par un ſecret jugement de Dieu, & » par un aveuglement déplorable de votre part, je ne puis me faire » écouter, Comte, je n'ai plus qu'une choſe à vous dire ; c'eſt » que ſi vous perſiſtez dans votre opiniâtreté, vous vous précipi- » tez vous même, & vous précipitez tous les Seigneurs de ces » Provinces dans un danger inévitable : oui nous courons tous à » une perte certaine. Je prévois de plus que nos ennemis ſe » ſerviront de vous, comme d'un pont pour faire leur deſcen- » te, & mettre pié à terre ; & que votre tête ſeparée de votre » corps leur tiendra lieu de trophée. »

Ainſi parla le prince d'Orange, ſoit qu'il prévît en effet ce qui devoit arriver, ſoit qu'il voulût frapper le comte d'Egmond, & le faire changer de ſentiment, en lui mettant devant les yeux le danger où il s'expoſoit. Mais il ne put rien gagner ; ils s'embraſſerent l'un l'autre les larmes aux yeux, & ſe ſéparerent. Peu de tems après, le prince d'Orange ayant pris congé de la ducheſſe de Parme, alla d'Angers à Breda, & de-là en Allemagne, ſous pretexte de mettre ordre à ſes affaires : la plûpart de ſes amis, qu'il fit ſecrettement avertir, le ſuivirent. Le plus grand nombre de la Nobleſſe, comptant ſur les ſervices & ſur le crédit du comte d'Egmond, demeura avec lui, &

à son exemple se détacha des Confédérez.

CHARLE IX. 1567.

Cependant on interdit tous les Prêches à Audenarde ; & pour empêcher les Protestans de Bruges de s'assembler, on envoya au lieu de l'assemblée sommer le Ministre de comparoître le lendemain devant le Magistrat, pour y prêter serment de fidelité au Roi, suivant les traitez. Mais le Ministre, persuadé qu'il n'y avoit pas de sûreté pour lui à se presenter, prit le parti de se retirer. Peu de tems après les Protestans ayant fait venir un autre Ministre, il fut arrêté à la porte de la ville, & mis en prison, pour avoir prêché après midi contre la défense du Franc, c'est-à-dire du Magistrat, qui a la souveraine autorité à Bruges. Cet emprisonnement inspira aux Protestans une si grande frayeur, qu'ils n'oserent plus faire depuis aucune assemblée publique ni particuliere.

Le baron de Norkermes pressoit le siége de Valenciennes. Les bourgeois avoient d'abord esperé qu'ils recevroient quelques secours, que le prince de Porcien devoit leur envoyer de France ; mais il mourut dans ce tems-là. Les habitans d'Anvers leur avoient aussi donné quelques esperances ; & c'est ce qui les avoit encouragez à une si longue resistance. Voyant toutes leurs esperances évanoüies, ils présenterent un memoire aux Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, pour se laver du crime de leze-majesté, dont la duchesse de Parme les accusoit. Pour ce qui concernoit les Prêches, ils faisoient voir qu'ils n'avoient rien fait en cela contre les ordres de la Gouvernante, & qu'ils avoient été autorisez par les Chevaliers de l'Ordre. Ainsi ils supplioient qu'on les épargnât, & qu'on ne fît aucune entreprise contre la liberté de conscience, qui leur avoit été accordée, contre leurs vies, ni contre leurs biens. Cette requête, bien loin de leur servir, ne fit qu'irriter davantage la Duchesse, qui se persuada qu'on donnoit atteinte à son autorité, & qui ne pût souffrir que les Flamans, au lieu de s'adresser à elle, présentassent leurs requêtes aux Chevaliers de la Toison d'or. Ainsi elle manda au Baron de hâter la prise de Valenciennes. Cependant elle envoya Philippe de Croy duc d'Arschot, & le comte d'Egmond, pour tâcher de faire rentrer les assiégez dans leur devoir, & leur proposer ces conditions, qui paroissoient honnêtes : Qu'il seroit permis aux Ministres de sortir, en demandant les passeports necessaires, &

qu'on accorderoit aux habitans le pardon de tout le passé. Les bourgeois ne jugerent pas à propos d'accepter ces conditions. Alors Norkermes fit battre la ville par vingt-quatre canons, entre la porte de Mons & la porte Cordon. Ce ne fut pas néanmoins le feu de cette batterie qui les découragea, ce fut la défaite de Jean de Toulouse dans l'Ostervel, & la reduction d'Anvers. Ces deux événemens repandirent la consternation & la terreur dans Valenciennes : ils perdirent entierement courage; & n'ayant plus aucune esperance d'être secourus, ils se rendirent enfin à discretion le 24 de Mars au soir.

CHARLE IX. 1567.

Norkermes étant entré dans la ville, en fit promptement fermer toutes les portes. Il fit aussi-tôt mettre en prison Michel Herlin, le premier & le plus considerable des bourgeois, qu'on croyoit être l'auteur des troubles, avec son fils, & il leur fit trancher la tête. Il fit pendre Gui de Brès, & Peregrin de la Grange, ministres. Plusieurs autres furent exécutez, & quelques auteurs ont écrit qu'il y eut en diverses fois plus de deux cens personnes condamnées à mort. Norkermes s'étant ensuite emparé de S. Amand, fit avancer ses troupes vers Câteau-Cambresis, petite ville appartenant à l'évêque de Cambray, qui avoit jusqu'alors été ouverte aux Protestans, & d'où ils faisoient des courses presque continuelles dans le payis. Les bourgeois ayant appris la reddition de Valenciennes, sortirent de la place, que Norkermes abandonna au pillage. On y prit le ministre Philippe, qu'on condamna à avoir la main coupée, & à être pendu.

On fit en même tems répandre par tout, que l'exercice de la Religion Protestante étant aboli, & celui de l'ancienne Religion rétabli en tous lieux, la Gouvernante avoit appaisé la colere du Roi, & que Sa Majesté ayant changé de resolution, ne pensoit plus à envoyer une armée dans les Payis-bas. Sur ce bruit, les Seigneurs s'étudierent à l'envi à donner au Roi une entiere satisfaction. On défendit presque par tout les Prêches; on repara les Eglises, & les Flamans firent paroître dans les fêtes de Pâques plus d'ardeur à rétablir les Images, que les Heretiques n'en avoient eu à les renverser. On courut en foule abattre les Temples que les Protestans venoient de bâtir à Ypres, à Bailleul & à Armentieres. On en fit autant à Comines; & par les ordres du duc d'Arschot, on se servit de la

CHARLE IX. 1567.

charpente du Temple pour faire des potences, ausquelles on pendit un grand nombre de coupables, & particulierement ceux qui furent convaincus d'avoir pillé les Eglises, & brisé les images. Le Temple élevé à Gand fut abatu par les soldats du Roi, & renversé de fond en comble dans l'espace d'une heure. Delà on alla en Hollande, où la doctrine des Protestans avoit jetté de plus profondes racines.

Le baron de Brederode, qui s'étoit retiré à Amsterdam avec ses troupes, tandis qu'on fortifioit Vianen, reçut ordre de la duchesse de Parme de sortir de cette place. Il refusa d'abord d'obéir, & fit même emprisonner le secretaire de la Torre, qui lui avoit apporté les ordres. Mais voyant que toute la Noblesse des Payis-bas, & tout le peuple des villes & des campagnes avoient été réduits par force ou par crainte, il sortit de la ville & laissa Vianen sans garnison. Cette ville ne tarda pas à se soumettre aux comtes de Meghen & d'Aremberg, qui poursuivoient les restes des Protestans. Le Baron dit adieu aux Confédérez, & s'étant embarqué avec sa maison, & tout ce qu'il put emporter de meubles, il alla à Conden, d'où il passa en Allemagne, où peu de tems après il mourut de chagrin. Sa veuve, qui étoit de la maison des comtes de Meurs, Dame d'un grand courage, épousa l'Electeur Frederic Palatin.

Dans le même tems ceux d'Utrecht, après avoir exercé leur fureur contre les Eglises & contre les images, se ralentirent, envoyerent des Députez à Bruxelles, & pour appaiser la Gouvernante, ils reçurent garnison. A leur exemple ceux de Maseck qui sont de la domination de l'évêque de Liege, & ceux d'Asselt, qui avoient marché sur les traces de leurs voisins, & pillé les Eglises, rentrerent dans leur devoir. Ceux d'Asselt soûtinrent long-tems le siége; mais leurs murs étant abatus, n'ayant plus de secours à esperer, & les Confédérez se trouvant affoiblis & dispersez, ils se rendirent enfin à Gerard Groesbeck leur évêque & leur prince, à ces condition qui leur furent prescrites : Qu'ils feroient rétablir & réparer les Eglises à leurs dépens : Qu'ils rembourseroient les frais de la guerre : Qu'ils feroient profession de la Religion Catholique Romaine, & rejetteroient toutes les autres; & qu'ils recevroient garnison.

Peu de tems après, environ cinq cens Protestans étant sortis de Ruremonde en Gueldres pour aller au prêche, lorsqu'ils

voulurent rentrer dans la ville, les Magiſtrats les en empêcherent. La ville même de Cologne ne fut pas exempte de troubles. Un miniſtre Calviniſte ayant prêché à quelque diſtance de la ville, attira tant de monde, qu'il y eut lieu d'appréhender que cela ne causât quelque ſédition parmi les bourgeois & ne troublât la tranquillité publique. Le Bourgmeſtre Conſtantin Liskirchen diſſipa bien-tôt cette crainte, par la ſage & prudente défenſe qu'il fit aux bourgeois de ſortir de la ville pour aller entendre le ſermon. Le Miniſtre n'ayant plus d'auditeurs, s'ennuya & ſe retira.

La Gouvernante après avoir traité avec ceux d'Anvers, envoya devant elle Charle fils de Pierre Erneſt comte de Mansfeldt, qui entra dans la ville avec l'air d'un ennemi, à la tête de ſeize enſeignes de François: la Ducheſſe le ſuivit deux jours après avec cinq cens chevaux. Auſſi-tôt on ordonna des litanies & des proceſſions publiques, où aſſiſterent un grand nombre de Chevaliers de la Toiſon d'or; on prit la plûpart de ceux qui étoient accuſez d'avoir cauſé les troubles, & quelques-uns furent pendus: on rétablit les Egliſes; on renouvella les anciennes ordonnances touchant la Religion; on rebatiſa les enfans, que les Proteſtans avoient batiſez; on abatit les temples qu'ils avoient fait bâtir avec autant de magnificence qu'ils avoient pû dans le peu de tems qu'on leur avoit donné, & après une exacte perquiſition, on fit un fidele inventaire de toutes les armes qui ſe trouverent dans les maiſons.

Cependant les troupes de la nobleſſe Confédérée, qu'elle avoit congediées ſans les payer, ſe répandirent licentieuſement dans le payis, au nombre de cinq mille ou environ, & pillerent l'Abbaye d'Egmond, ſans que le comte de Meghen qui les pourſuivoit pût s'y oppoſer. Enfin la plus grande partie paſſa la Meuſe, & ſe retira dans le duché de Cleves: les autres ſe diſperſerent en d'autres endroits. Mais quelques-uns des chefs s'étant ſéparez des autres, & paſſant le Zuiderſée furent trahis par les mariniers, qui firent échouer le vaiſſeau ſur un banc. Là ils furent environnés & pris par le capitaine Mulhart, qui commandoit les troupes du comte d'Aremberg, & le 5 de Mai ils furent mis dans la priſon d'Harlinghen en Friſe. C'étoient entr'autres, les deux freres de Battembourg, Herman Galama & Sicurt Beyma Gentilshommes de Friſe, avec quelqu'autres.

CHARLE IX. 1567.

Quelques-uns d'eux furent transferez à Vilvoorde, & les autres ailleurs, suivant les ordres de la Gouvernante, qui les fit punir de differente maniere.

Le Roi d'Espagne se détermine à user de rigueur envers les Flamans.

Pendant tous ces troubles des Payis-bas, Philippe, qui en étoit extrêmement fâché, tenoit à Madrid de fréquens Conseils avec ses Ministres & ses confidens sur les moyens de les appaiser. Il en tint enfin un à Segovie. Les plus sages, & ceux qui pensoient le mieux, étoient d'avis d'employer la douceur plûtôt que la sévérité. Ruy Gomez de Sylva fut le premier qui proposa cet avis, s'offrant d'aller dans les Payis-bas, & d'y terminer tous les differends par la clemence & la douceur. Suarez Figueroa duc de Feria, & Fresneda confesseur du Roi, furent de ce sentiment : mais Ferdinand Alvarez de Tolede duc d'Albe, le malheureux auteur du parti rigoureux, que Charle pere de Philippe avoit pris autrefois contre les Allemands, comme nous l'avons dit ailleurs, fut d'un avis contraire, & soutint qu'il n'y avoit ni repentir ni satisfaction qui pût expier l'impieté & la rebellion des Flamans, à moins qu'ils ne commençassent par faire un aveu public de leur crime, & par abandonner, sans réserve & sans aucune condition, leurs biens & leurs vies à la discretion de leur Souverain. Comme il y avoit bien de l'apparence que des peuples si fiers & si opiniâtres ne voudroient pas se soumettre à cette condition, le Duc ajoûta que le Roi manqueroit à ce qu'il devoit à Dieu, & à ce qu'il se devoit à lui même, s'il n'usoit pas envers ces criminels d'Etat d'une sévérité capable de servir éternellement d'exemple, & d'apprendre à tous les autres sujets à être plus sages : qu'il devoit donner toute son application, & employer toutes les forces de la monarchie Espagnole pour une expedition, qui interessoit la gloire de Dieu & celle de sa majesté Catholique.

Ce dernier avis fut appuyé du crédit & de l'autorité du cardinal de Granvelle, qui avoit conseillé la violence & les rigueurs, dont on avoit usé si mal à propos envers les Allemands, & qui avoit d'ailleurs une haine particuliere pour les peuples des Payis-bas. Philippe qui étoit naturellement vindicatif, & qui n'oublioit pas aisément les injures, se rendit au desir ambitieux que les Espagnols avoient de porter la guerre en Flandre, & suivit le sentiment du duc d'Albe. Le duc de Feria

changea auſſi-tôt de ſentiment; Eſpinoſa & le grand Inquiſiteur furent du même avis, & dirent que non ſeulement il étoit du devoir du Roi, de reprimer les nouveaux mouvemens excitez par le peuple Flaman; mais qu'il étoit encore néceſſaire pour ſa réputation, de punir ſévérement ceux qui en étoient les auteurs & les complices. Ce n'étoit pas ſeulement les anciens ennemis des Flamans qui inſpiroient au Roi ces ſentimens: il y étoit confirmé par les lettres qu'il recevoit chaque jour de la ducheſſe de Parme, qui l'aſſuroit que l'autorité Royale reprenoit inſenſiblement le deſſus, & que les ſéditieux ou ſe diſſipoient peu à peu, ou étoient obligez, ſoit par la force, ſoit par la crainte, de rentrer dans leur devoir. C'eſt ce qui fit croire au Roi d'Eſpagne qu'il étoit tems de profiter de l'occaſion favorable qui ſe preſentoit à lui, de faire une punition exemplaire des coupables, & de venger la majeſté Royale bleſſée par les attentats de ces rebelles.

On commença l'exécution de ces violentes réſolutions par les députez des Payis-bas, qui étoient venus en Eſpagne dès l'année précedente. On les amuſa long-tems par ces lenteurs qui ſont ordinaires aux Eſpagnols, & enfin on les mit en priſon. Le marquis de Bergh, indigné de voir ſes ſervices ſi mal payez, y mourut de chagrin, & l'on crut qu'il avoit été empoiſonné. Comme il mourut ſans enfans, ſes biens furent confiſquez au profit du Roi: mais comme il fut depuis ſtipulé dans le traité de Pacification fait à Gand, que chacun rentreroit dans ſes biens, la fille de Peterſem & de la ſœur du marquis de Bergh, qui avoit épouſé le ſeigneur de Berzele, recueillit la ſucceſſion de ſon oncle. Floris de Montmorenci baron de Montigni, homme ſage & d'un grand cœur, qui faiſoit les délices de ſa patrie, fut transferé à Medina, où il eut la tête tranchée avec pluſieurs autres. Cependant le baron de Montigni & le marquis de Bergh étoient Catholiques. La Reine, les Grands du Royaume, & leurs amis ſolliciterent fortement en leur faveur; le Marquis même, pour plus grande preuve de ſa foi, avoit écrit de ſa priſon à ſa femme, de faire rebatiſer tous les enfans de ſes terres, qui avoient été batiſez dans les aſſemblées des Proteſtans; ce qu'elle fit. Les biens de Montigni furent confiſquez, comme ceux du Marquis, & ôtez à ſa fille ſon unique heritiere, née d'Helene de Melun, fille d'Hugue prince d'Eſpinoy, qu'il avoit

CHARLE IX. 1567. épousée depuis peu. Alors Philippe déclara qu'il partiroit au printems prochain, pour aller dans les Payis-bas. Il y avoit longtems que la Gouvernante le publioit, soit qu'elle voulût le faire croire aux Flamans, pour les contenir par la crainte, ou par l'esperance, tandis qu'on faisoit tous les préparatifs de guerre; soit que le Roi eut en effet pris d'abord cette résolution.

Quand le voyage eut été résolu, on proposa à Philippe trois routes differentes pour se rendre en Flandre. La premiere par l'Ocean : mais il n'y avoit ni honneur ni sûreté pour un grand Roi à prendre ce chemin avec un petit nombre de vaisseaux; & pour faire cette route avec une flotte nombreuse & convenable à sa dignité, il falloit trop de tems : il y avoit même du danger, car il falloit aborder par la Zelande ou la Hollande, qui étoient les deux Provinces où la Religion nouvelle avoit causé le plus de troubles, & dont la fidelité étoit devenuë plus suspecte, à cause du prince d'Orange qui en étoit Gouverneur, & à qui la Cour ne se fioit point. La deuxiéme route étoit par la Mediterranée, par l'Italie, & par l'Allemagne; mais elle parut trop longue, d'une trop grande dépense, & même très-périlleuse; parce qu'il falloit passer avec une nombreuse armée sur les terres de plusieurs princes Protestans. Il en restoit une troisiéme par l'Italie, par la Savoye, par la Bresse, par la Franché-comté, & par la Lorraine. Cette route avoit ses incommoditez; elle parut néanmoins plus sûre & plus courte que les deux autres.

Mais comme les personnes habiles & experimentées craignoient que la saison commençant à n'être plus favorable, l'armée n'eût beaucoup de peine à passer par les montagnes de la Savoye, & que la cavalerie & l'infanterie n'eussent beaucoup à souffrir des neiges, Philippe fit demander au Roi de France la permission de passer par la Provence & par le Lionnois, deux Provinces dont le climat est fort doux, afin de gagner la Franche-comté. Mais pour n'avoir pas la peine de transporter les troupes jusqu'à Genes, il le fit prier en même-tems de vouloir bien qu'on les débarquât à Frejus en Provence. Le Roi s'en excusa, & fit dire au Roi Catholique, que dans la situation presente des affaires, l'arrivée des Espagnols dans des Provinces où il y avoit un très-grand nombre de Protestans, feroit naître trop de soupçons & de défiances; que les troupes qui passeroient ne seroient pas en sûreté, & que lui-même n'étoit

n'étoit pas en état de le garantir des insultes qu'on pourroit leur faire.

CHARLE IX. 1567.

Enfin on se détermina à passer par la Savoye ; mais comme Philippe n'ignoroit pas que cette Province ne pourroit lui fournir des vivres, il envoya Jean d'Acuna de Vela à Emanuel Philibert duc de Savoye, son allié, & qui lui étoit entierement dévoué, pour lui demander le passage par ses Etats. Il fit partir avec lui François d'Ibarra intendant des vivres, afin de faire transporter dans un payis sterile les provisions nécessaires pour le passage de l'armée. Il envoya aussi Antoine de Mendose à Charle duc de Lorraine ; ces deux Princes accorderent tout ce qu'on leur demandoit.

Le duc d'Albe vient avec une armee dans les Payis-bas.

Tout étant prêt pour le voyage, Philippe déclara qu'il ne partiroit point, parce que ses affaires ne le permettoient pas ; mais qu'il y envoyeroit un Lieutenant, avec une armée & de pleins pouvoirs. Granvelle & le Grand Inquisiteur firent tomber le choix sur le duc d'Albe, auteur de l'avis rigoureux qu'on avoit suivi ; bien persuadés que personne n'étoit plus propre à exécuter dans toute la rigueur les résolutions violentes qu'ils avoient inspirées. Gomez de Sylva, quoiqu'il eût été d'abord d'un avis contraire, ne s'opposa point à ce choix, ravi de voir son rival éloigné de la Cour. D'ailleurs il ne doutoit pas que le Roi ne se repentît bien-tôt d'avoir suivi un si mauvais conseil, & n'en sçût fort mauvais gré à ceux qui le lui avoient donné.

On fit venir les vieilles bandes Espagnoles, qui étoient dans les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, pour servir sous le duc d'Albe ; on augmenta la cavalerie legere en composant les compagnies de cent hommes, au lieu de cinquante, & en ajoûtant deux compagnies d'Espagnols commandées par Lopez de Zapata, & Sancho d'Avila gouverneur de la citadelle de Pavie. On y joignit deux compagnies de Mousquetaires à cheval, qui avoient été levées par Pierre de Monte gouverneur de la citadelle de Navarre, & par Gonsalve de Montero. Alberic de Lodron qui avoit eu ordre de lever de l'infanterie Allemande dans la Souabe & dans le Tirol, amena douze enseignes de trois cens hommes chacune. Cependant le duc d'Albe ayant pris congé du Roi, vint à Carthagene, où Jean André Doria avoit eû ordre de se rendre avec trente-sept galeres pour transporter l'armée. Le duc d'Albe emmena avec

CHARLE IX. 1567.

lui quinze compagnies de nouvelles levées, pour être distribuées à la place des vieilles troupes dans les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, & dans le Milanez : presqu'aussitôt il en arriva deux autres à Tarragone.

Enfin le duc d'Albe partit le 10 de Mai. Ayant été alors attaqué d'une fiévre, avec la goute à laquelle il étoit sujet, il envoya devant le reste de la flotte, & il fut contraint de s'arrêter à Nice avec quatre galéres. Après s'y être un peu reposé, il en partit, & arriva à Genes le septiéme jour après son départ d'Espagne. Entre les dix-sept compagnies de nouvelles troupes qu'il avoit amenées, il en choisit quatre, qu'il joignit aux vieilles troupes destinées pour les Payis-bas. De Genes il alla par terre à Alexandrie de la Paille, où il trouva Gabriel de la Cueva duc d'Albuquerque, gouverneur du Milanez, qui étoit venu au-devant de lui. De-là il envoya Bernardin de Mendoze au Pape, pour reprendre les négociations, qui, à son instigation, avoient été commencées à Bayonne avec la reine Catherine de Medicis, & pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire.

Ibarra avoit fait de grands magasins de vivres à S. Ambroise, petite ville du Piémont, au pié des Alpes, près du mont Cénis. C'est là que toute l'armée devoit s'assembler, pour en faire la revuë. On y trouva dix-neuf enseignes du regiment de Naples, sous la conduite d'Alfonse de Ulloa, dix de Sicile, sous les ordres de Julien Romero, dix du Milanez, commandées par Sancho de Londoño, & dix de Sardaigne, y compris les quatre de nouvelles troupes, que Gonsalve de Bracamonte commandoit ; en tout quarante-neuf compagnies d'infanterie, qui faisoient huit mille sept cens quatre-vingt hommes. A la tête de chaque compagnie il y avoit quinze carabiniers, dont l'expérience a fait sentir l'utilité dans les combats. La cavalerie consistoit en cinq compagnies de cavalerie legere d'Espagnols, deux d'Italiens, deux d'Albanois, & deux de mousquetaires à cheval Espagnols, qui faisoient en tout douze cens chevaux.

La revuë étant faite, le duc d'Albe alla le quinze de Juin à Ast, après s'être un peu remis de sa fiévre tierce, & de là il fut à Poërino, où il consera avec le duc de Savoye ; enfin il vint à S. Ambroise, où toutes les troupes s'étoient assemblées.

Il sépara l'armée en trois corps, & lui fit passer les Alpes, par le mont Cénis. Il étoit à la tête de l'avant-garde, composée du regiment d'Alfonse de Ulloa, avec trois compagnies de cavalerie legére Italienne, & deux de mousquetaires Espagnols à cheval. Le corps de bataille étoit commandé par Ferdinand de Tolede, fils naturel du duc d'Albe, général de la cavalerie, qui avoit à ses ordres le regiment de Londoño, trois compagnies de cavalerie legére Espagnole, l'artillerie & les bagages. Chiappino Vitelli marquis de Cetona, grand Capitaine, commandoit l'arriere-garde, où étoient les regimens de Sicile & de Sardaigne, & les deux compagnies de cavalerie Albanoise. L'armée marchant en cet ordre, arriva le quatorziéme jour à Montfleur, sur les frontieres de Franche-Comté, par un chemin très-difficile, par des montagnes escarpées, & par des vallées étroites, entrecoupées par la riviere d'Arche, qui coulant sur un lit de cailloux très-inegal, qu'on peut passer presque par tout à gué, se mêle ensuite avec l'Izere, & qu'il faut passer alors sur un pont. Il y avoit encore un autre embarras causé par la nature des lieux, & la sterilité de cette année ; c'est que s'il se fût trouvé quelque difficulté dans le chemin, qui eût obligé l'armée à rester plus d'un jour dans chaque logement, elle auroit été en danger de perir de faim.

Le passage de l'armée Espagnole par la Savoye, fit apprehender aux Suisses & aux Genevois que le duc d'Albe ne fit quelque entreprise contr'eux. Le duc de Savoye crut qu'il devoit saisir une si belle occasion. Ayant fait sonder les dispositions du Canton de Berne, il renouvella une ancienne querelle, & il transigea avec eux sur quelques domaines enlevez à ses ancêtres. Voici ce que notre historien Philippe de Comines nous apprend sur l'origine de cette querelle. Charle, surnommé le Guerrier [1], dernier duc de Bourgogne, de la Maison de France, ne mettant point de bornes à ses desirs ambitieux, & voulant toûjours pousser plus loin ses conquêtes, s'étoit rendu maître de la personne d'Iolande, sœur de Louis XI. & veuve d'Amedée VIII. duc de Savoye ; & il abusoit de ses domaines qu'il retenoit, pour contenter la passion insatiable qu'il avoit

1 Il fut aussi surnommé le Hardi, & le téméraire, il étoit fils de Philippe III. dit le Bon. Il ne laissa qu'une fille nommée Marie de Bourgogne, mariée à Maximilien d'Autriche ayeul de l'Empereur Charle V.

CHARLE IX. 1567.

d'étendre ses Etats. Il arriva dans ce tems-là, par la temerité de Jacque de Savoye, comte de Romont, un incident, dont les Suisses furent extrêment irritez. Le sujet étoit très leger, mais tel qu'il pouvoit être avec gens qui se faisoient gloire d'une noble pauvreté. Il ne s'agissoit que d'une charretée de peaux de mouton, que les gens du comte de Romont avoient enlevée à un Suisse. Les Suisses en porterent plusieurs fois leurs plaintes par leurs envoyez au Comte, qui ne se mit pas fort en peine de leur donner satisfaction. Il n'en fallut pas d'avantage, pour engager un peuple né libre, & qui ne souffroit pas volontiers les injures, à prendre les armes. C'est ce que firent les Suisses, & ils s'emparerent du bailliage de Vaut, & de quelques autres, aux environs de Geneve.

Le duc de Bourgogne qui auroit acheté bien cher une pareille occasion, ne la laissa pas échaper : il resolut de faire la guerre aux Suisses ; & quelques conditions que cette Nation pût lui offrir, ils ne purent jamais le détourner de sa resolution. Il n'eut pas plus d'égard aux prieres de Louis XI. qui s'entremit dans cette affaire, & qui lui envoya des Ambassadeurs, pour lui faire voir par bien des raisons que cette guerre, qui lui coûteroit beaucoup, ne lui seroit d'aucune utilité, quand même il en sortiroit victorieux. Mais peu s'en fallut que le duc de Bourgogne ne fût très sévérement puni de son obstination ; car dans l'espace de vingt jours il fit deux pertes considerables : la premiere à Granson, où il fut mis en fuite, après avoir perdu toute sa vaisselle d'argent ; & l'autre à Morat, où ayant eu huit mille hommes tuez, & n'ayant plus aucune esperance de remettre son armée sur pié, il se retira dans la Franche-Comté, chargé de honte & de confusion, l'an 1476[1]. Ce succès releva extrêmement le courage des Suisses. Depuis ce tems-là ils avoient conservé les baillages conquis sur la Savoye, comme des monumens de leur valeur, & des fruits de la victoire qu'ils avoient remportée sur un Prince si puissant.

La crainte qu'ils eurent que l'armée Espagnole, qui passoit, n'aidât au duc de Savoye à reprendre ces baillages, fit qu'ils convinrent de lui rendre les trois baillages les plus proches de Geneve ; mais à condition qu'il laisseroit aux peuples de ces baillages une entiere liberté de conscience, & le libre exercice de la

1 L'année suivante il perdit une bataille près de Nanci, & y fut tué.

Religion qu'ils avoient embrassée ; & que si le duc de Savoye leur faisoit quelques violences, ils pourroient passer chez les Suisses, & implorer leur protection, sans être censez violer le traité de paix.

Les Genevois avoient d'autres raisons de craindre ; nous aurons lieu ailleurs de parler plus amplement de leurs differends avec le duc de Savoye. Lorsque l'armée Espagnole étoit sur le point de passer, la crainte les porta à députer vers les Suisses, qui appréhendoient assez déjà pour eux-mêmes. Ils envoyerent en même tems au prince de Condé, qui étoit à Autun avec d'Andelot, pour l'exhorter à prendre les armes à la vuë du danger commun où ils se trouvoient exposez, & pour lui demander du secours. Mais comme le duc d'Albe passa très rapidement, la crainte fut bien tôt dissipée. Ce Duc ne s'arrêta point jusqu'à son arrivée en Flandre. Mais en passant par la Savoye & par la Bresse, il conseilla à la Reine-mere de prendre des Suisses à sa solde, & de faire des levées dans le Royaume, afin d'accabler en même tems les Sectaires de France & des Payis-bas. On suivit avec ardeur cet avis, on enrolla six mille Suisses, & on fit des levées dans la Champagne & dans la Picardie. On donna aussi des ordres aux Gouverneurs des villes, qui se trouvoient limitrophes, de se mettre en campagne avec de la cavalerie, sous pretexte de garder la frontiere, & de cotoyer l'armée Espagnole dans son passage.

Les Protestans de France, qui virent bien que tous ces mouvemens se faisoient contr'eux, se presserent de prendre les armes, & ils penserent surprendre le Roi & toute sa Cour, qui étoient à Monceaux près de Meaux. Le duc d'Albe prit en Franche-Comté quatre compagnies de cavalerie, que Philippe y avoit fait lever, commandées par Vergi gouverneur de la Province, par le baron de Chevreaux, par Montmartin & par Clervaux, quatre Seigneurs de la premiere noblesse du payis. Il y prit aussi cent arquebusiers à cheval. Au bout de douze jours il arriva à Fontenay sur les frontieres de la Lorraine ; de-là il vint en douze jours à Thionville, petite ville du duché de Luxembourg. Il y trouva Charle comte de Berlaymont, & le baron de Norkermes, que la duchesse de Parme avoit envoyées pour le saluer, & il leur montra les ordres du Roi, qu'ils lui demanderent à voir au nom de la Gouvernante. Ces ordres donnoient au duc d'Albe le commandement général des armées dans toute la

CHARLE IX. 1567.

Flandre. Mais comme il apprit que tout y étoit tranquille, il congédia, pour diminuer la dépense, la cavalerie Allemande qu'on venoit de lever, & qui l'attendoit sur la frontiere, & il ne garda que le regiment d'Alberic comte de Lodron, qu'il envoya devant lui de Thionville à Anvers, avec ordre à seize enseignes Flamandes, qui étoient dans la ville, d'en sortir.

Pour lui il marcha avec le reste de l'armée vers Bruxelles. Il envoya devant lui François Ibarra, pour rendre ses devoirs à la duchesse de Parme, & lui apprendre son arrivée. Enfin il arriva en Flandre le 22 d'Août, ayant retenu auprès de lui le regiment de Sicile, auquel il fit donner des logemens dans Bruxelles par les maréchaux des logis. Il envoya celui de Naples à Gand, celui de Sardaigne à Anghien, & celui de Lombardie, ou du Milanez, commandé par Sancho de Londoño, à Lire, ville du Brabant, pour y être en garnison. En même tems il donna ordre à Ferdinand de Tolede de demeurer à Dieſt en Brabant, avec le plus de cavalerie qu'il pourroit. Comme la duchesse de Parme occupoit le Palais, le duc d'Albe se logea dans l'hôtel du comte de Culembourg. De-là il vint en grand cortége saluer la Duchesse, & lui fit voir des ordres & des pouvoirs très étendus, qu'il avoit reçus du Roi. Outre le commandement général des armes, on lui attribuoit la connoissance de tout ce qui concernoit la Religion, avec pouvoir de punir les Magistrats, de les déposer, d'en mettre d'autres en leur place, & d'accorder les Lettres de rémission: mais tout le reste de l'administration & du gouvernement civil étoit conservé à la Gouvernante. Comme il auroit pû s'élever quelque contestation sur ce qui regardoit les armes & la Religion, parce que cela sembloit appartenir au Gouvernement Civil, on avoit ajoûté dans la commission du duc d'Albe, qu'il auroit seul le droit de prononcer sur ces contestations, & de decider souverainement ce qui étoit de son ressort, & ce qui étoit de celui de la Duchesse. Il donna ensuite à la Duchesse la lettre du roi d'Espagne, qu'il lui avoit écrite de sa main, dans laquelle ce Prince lui mandoit, qu'il avoit confié au duc d'Albe l'exécution de certains ordres, qu'il lui feroit sçavoir dans le tems. La Gouvernante ayant demandé au duc d'Albe quels étoient ces ordres, il lui répondit fiérement, comme pour se mocquer d'elle, que sa mémoire ne les lui fournissoit

pas pour le présent, qu'il pourroit s'en souvenir dans la suite, & qu'il ne manqueroit pas de les lui faire connoître.

CHARLE IX. 1567.

La duchesse de Parme, extrêmement picquée de l'affront qu'on lui faisoit, eut néanmoins la prudence de dissimuler son ressentiment, jusqu'à ce qu'elle trouvât l'occasion favorable de demander au Roi la permission de se retirer, & de sortir honnêtement d'une Province, qu'elle avoit gouvernée avec tout le zele & l'équité qu'on pouvoit desirer. Cette Princesse étoit bien persuadée que son absence la feroit extrêmement regretter de tous les Flamans, & que la seule comparaison qu'on feroit de son gouvernement, avec celui d'un pareil successeur, suffiroit pour détruire les calomnies dont on l'avoit voulu noircir auprès du Roi, comme si par trop d'indulgence elle avoit nourri & entretenu les troubles des Payis-bas.

Sévérité du duc d'Albe.

Aussi-tôt que le duc d'Albe fut arrivé à Bruxelles, & qu'il eut mis ses troupes autour de lui en quartiers dans le Brabant, il fit publier un memoire pour repondre au nom du Roi à la requête qui avoit été presentée l'année précédente. Il y rappelloit tous les Edits de Charle Quint, & de Philippe II, concernant la Religion & l'Inquisition; & il ôtoit toute esperance de les voir moderer, & d'avoir une assemblée des Etats. Ensuite il envoya ses Lettres de créance à toutes les Provinces, pour leur faire connoître les ordres qu'il avoit reçus. Il exhorta tous les Flamans à la soûmission & à l'obéïssance, à mettre les armes bas, & à faire profession de la Religion de leurs ancêtres. Afin que personne ne doûtat du pouvoir immense que le Roi lui avoit donné, il fit imprimer les Lettres patentes de sa commission.

Le premier des ordres secrets que Philippe avoit donnez au duc d'Albe, étoit de s'assurer de tous les Grands qui étoient suspects. Le comte d'Egmond étant venu au-devant de lui jusqu'à Tilemont, on dit que le Duc le voyant venir, adressa la parole à ses gens, & leur dit assez haut, afin que le Comte pût l'entendre: *Voici un grand Hérétique*: que le Comte parut embarassé d'un pareil discours; mais que le Duc prit un air riant, & l'embrassa; & que lui ayant déclaré qu'il ne l'avoit dit que pour rire, le Comte ne s'en offença point. Le comte d'Horne vint ensuite le trouver à Louvain: après en avoir été bien reçu, il en obtint la permission d'aller chez lui pendant quelque

CHARLE IX. 1567.

tems. On croit que c'eſt ce qui empêcha le Duc de s'aſſurer d'abord du comte d'Egmond, parce qu'ayant reſolu de les faire tous arrêter enſemble, il craignoit que s'il en faiſoit empriſonner quelqu'un en particulier, tous les autres ne priſſent la fuite. Ainſi il differa cette expédition juſqu'au jour, où les ayant tous mandez à Bruxelles, ſous le pretexte de tenir une aſſemblée générale de tous les Grands, il pût les faire arrêter tous à la fois. Comme le roi d'Eſpagne avoit connu par les lettres de la ducheſſe de Parme, qu'elle n'approuvoit pas cette reſolution, ce fut un des ordres qu'il voulut lui cacher. Le duc d'Albe lui-même reconnut quels étoient ſur cela les ſentimens de la Gouvernante, parce que dans une converſation qu'il eut auec elle, elle l'aſſura que non-ſeulement les comtes d'Egmond & de Horne, mais le prince d'Orange lui-même, & toutes les autres, ſe contiendroient dans le devoir, ſi on vouloit les traiter avec douceur & avec bonté; qu'au contraire ſi on les traitoit avec ſévérité, elle appréhendoit bien que le Roi n'eût pas tout le ſuccès qu'il deſiroit; qu'elle connoiſſoit parfaitement le genie & l'humeur des Flamans; qu'il n'y avoit rien qu'ils n'oſaſſent entreprendre pour la conſervation de leur liberté; qu'autant qu'ils étoient ſujets à exciter des troubles à chaque nouveauté qu'on vouloit introduire dans leur payis, autant ils étoient faciles à être ramenez à leur devoir par la clemence de leurs Princes; mais que ſi on leur ôtoit l'eſperance de conſerver leur liberté, il n'y avoit point d'extrêmité où le deſeſpoir ne pût les porter; que ceux qui avoient d'autres ſentimens, ſe trompoient très groſſierement, & que les déliberations ſur la maniere d'appaiſer les troubles des Payis-bas, priſes dans un Royaume ſi éloigné, & dont les mœurs & les inclinations étoient ſi differentes, pouvoient tromper le Roi, l'induire en erreur, & lui faire commettre de grandes fautes. Le Duc, qui connoiſſoit ces ſentimens de la Gouvernante, prit grand ſoin de lui cacher ſes deſſeins.

Les habitans de Gand animez de l'eſprit de leurs peres, malgré l'état où la Flandre étoit alors, reprirent leur ancien courage. Ne pouvant ſouffrir la garniſon qu'on avoit miſe dans leur ville, ils prierent le comte d'Egmond gouverneur de la Flandre, de parler au duc d'Albe en leur faveur. Le Comte le leur promit. Ainſi lorſqu'il partit pour Bruxelles, ils envoyerent avec

lui

lui des Députez, qui ne reçurent point d'autre réponse du Duc, sinon qu'il auroit soin de faire tout ce qui étoit du service & des interêts du Roi. Enfin tout étant prêt pour l'exécution de son grand dessein, il fit venir à Bruxelles les comtes d'Egmond & de Horne, sous pretexte de les consulter sur des affaires d'une extrême importance: il les appella le 10 de Septembre au Conseil, à midi. Dans le même tems il donna ordre à André de Salazar gouverneur de la citadelle de Palerme en Sicile, & à Jean d'Espuches, d'observer Jean Casembroot seigneur de Backerseel, qui étoit alors à Bruxelles. Il envoya aussi le comte de Lodron, & Sancho de Londoño à Anvers, pour arrêter Antoine Stralen, homme riche & en grand crédit parmi ses concitoyens. Ils exécuterent leur commission, & l'arrêterent dans le chemin, entre Anvers & Malines: aussi-tôt ils firent faire l'inventaire de ses biens à Anvers, & mettre le scellé chez lui. Pendant ce tems-là le duc d'Albe amusoit le Conseil, sur la citadelle qu'il vouloit faire construire dans cette ville, & dont il leur montra le plan; il fit si bien qu'il le fit durer jusqu'au soir, & jusqu'au moment qu'il fût assuré qu'on avoit arrêté Stralen & Casembroot. Aussi-tôt qu'il sçut qu'ils étoient arrêtez, il congédia le Conseil, & donna en même tems ordre à Sancho d'Avila, capitaine de ses gardes, d'arrêter le comte d'Egmond, & à Jerôme de Salines, gouverneur de Portercole en Toscane, de se saisir du comte de Horne. Ces deux Officiers faisant semblant de reconduire par honneur les deux Comtes, les firent passer par deux differentes portes, afin de les arrêter séparement, & avec moins de bruit. D'Avila ayant demandé au comte d'Egmond son épée de la part du Roi, ce grand homme lui dit, que c'étoit à regret qu'il quittoit une épée, qu'il avoit tirée tant de fois, & avec tant de succès pour son Roi & pour sa patrie. Pendant qu'on arrêtoit le comte d'Horne, il demanda où étoit le comte d'Egmond; mais ceux qui l'environnoient ne lui répondant point; il leva les yeux au ciel, poussa un grand soupir, & dit: « Il étoit bien juste que je » fusse le compagnon de fortune de celui dont j'ai toûjours » suivi les conseils. » Il se reprocha à lui-même sa credulité & sa simplicité, d'avoir préferé l'amitié du Comte, aux sages & salutaires avis du prince d'Orange, & de n'avoir pas ajoûté foi aux prédictions qu'il leur avoit faites à l'un & à

CHARLE IX. 1567.

l'autre, dans la derniere conférence qu'ils avoient euë à Villebrouck.

Après cette expédition, le duc d'Albe envoya Berlaymont & Pierre Ernest de Mansfeldt, à la duchesse de Parme, pour lui apprendre ce qui venoit d'être fait, ajoûtant que c'étoit cet article sur lequel il avoit plû au Roi de s'expliquer obscurement dans ces lettres, & ce qu'il avoit eu ordre de lui cacher pour un tems; que c'étoit par consideration pour elle qu'il en avoit usé de cette maniere, afin de prendre sur lui seul toute la haine de cette action, & tout le danger auquel il pourroit se trouver exposé, si cette expédition étoit suivie de quelques troubles; & afin que la Duchesse pût conserver l'amour des peuples, dont le gouvernement lui étoit confié. La Gouvernante reçût très mal cette excuse, qu'elle regarda comme une nouvelle injure. Elle faisoit voir à cette Princesse que le Duc n'avoit aucune confiance en elle; & qu'après l'avoir mise dans la necessité de demander à sortir des Payis-bas, il ne laissoit pas de la traiter encore par dérision de Gouvernante de la Province. Le comte d'Hoocstrate, mandé par le duc d'Albe, s'étoit mis en chemin : mais sous le pretexte d'une maladie vraie ou feinte, il ne vint pas jusqu'à Bruxelles; & par là il sçut se garentir du danger. On arrêta encore plusieurs autres personnes moins considerables.

La nuit qui suivit l'emprisonnement de ces Seigneurs, le duc d'Albe demanda au comte d'Egmond, le mot du guet de la citadelle de Gand, dont il étoit Gouverneur, afin que le représentant à Trouïlhere, qui y commandoit en son absence, il livrât la citadelle, ou à lui (duc d'Albe,) ou à celui à qui il en donneroit le commandement. La citadelle fut donc livrée, & le commandement donné à Alfonse de Ulloa, qui étoit déjà dans la ville avec son regiment; aussi-tôt les comtes d'Egmond & de Horne y furent mis en prison. Les autres Seigneurs arrêtez furent partie transferez à Vilvoorde, & partie gardez à Bruxelles. Pierre Ernest de Mansfeldt, qui étoit present lorsqu'on les arrêta, fit signe à Charle son fils, qui étoit aussi present, de se retirer, parce qu'il craignoit qu'on ne l'arretât, pour avoir assisté aux premieres conférences des Confédérez; & qu'il ne comptoit ni sur la faveur & le credit, que sa fidelité & ses services avoient meritez, ni sur l'amitié d'un hmme

aussi sévére & aussi implacable, qu'étoit le duc d'Albe. Le fils suivit le sage conseil de son pere; il se sauva promptement, & se retira en France, où il fut reçu avec beaucoup de marques de distinction. Il y demeura long-tems, s'y maria deux fois; & étant retourné dans les Payis-bas, il reconnut bien mal dans les dernieres guerres, les obligations qu'il avoit à nos Rois, & à ce Royaume.

Cependant comme on envoyoit par tout des Commissaires, pour informer contre les auteurs de la sédition; la terreur se repandit dans toute la Flandre. Plusieurs ne croyant pas que leur innocence pût les mettre à l'abri de la rigueur excessive des Espagnols, prirent le parti de s'enfuïr, les uns en Angleterre, & dans les villes maritimes de la Flandre; les autres en Allemagne & en France. Alors s'évanoüit entierement la lueur d'espérance que les Provinces avoient conçuë, de voir l'assemblée des Etats de Flandre; & en leur place on établit un Conseil de Sept, auquel le duc d'Albe devoit présider. On nomma d'abord, pour la forme seulement, les comtes d'Aremberg & de Berlaymont; car ils n'assisterent jamais à ce Conseil: & l'on mit pour remplir leur place, le baron de Norkermes. Les principaux, dont ce Conseil fut composé, furent Jean de Vargas, & Louis Delrio Jurisconsultes Espagnols; Adrien Nicolaï, chancelier du Conseil de Gueldres; Jean Porta, Jacque Hesselt, Jean de Blasere du Bois, procureur général, & Jacque de la Torre sécretaire. Le duc d'Albe étendit dans la suite la jurisdiction de ce Conseil, contre les privileges des Provinces, contre l'autorité des Cours, & principalement du Conseil souverain des Payis-bas; il regla qu'on ne pourroit appeller des Sentences de ce Tribunal, & il lui attribua, avec un plein pouvoir, la connoissance de toutes les causes qui concernoient la Religion & le crime d'Etat. Suivant les décrets de l'Inquisition d'Espagne, sa jurisdiction fut encore étenduë au-delà de ses bornes, & excessivement augmentée. Aussi-tôt une infinité de personnes furent emprisonnées à Tournay, à Malines, à Gand, à Anvers, & ailleurs, dont plusieurs furent exécutez. Ce qui rendit ce Tribunal si odieux, qu'on lui donna le nom de Conseil, non de Paix & de Justice; mais de discorde & de sang: ce qui fut exprimé en langue vulgaire par un mot fait exprès.

CHARLE IX. 1567.

Le duc d'Albe vint peu de tems après à Anvers, où l'on avoit commencé à bâtir une vaste citadelle dans le fauxbourg du Kiel, au midi. On avoit pour cela rempli le fossé de ce côté-là, & on avoit abattu la porte de Croonenbourg, & une tour, que son antiquité auroit dû faire respecter. L'ouvrage de cette citadelle fut conduit par Paciotto, architecte Savoyard, qui avoit bâti celle qu'Emanuel Philibert duc de Savoye avoit depuis peu fait construire à Turin. Paciotto suivit les desseins & les conseils de Chiappino Vitelli, & du comte de Serbellon grand prieur de Hongrie, qu'on y avoit envoyez. On lui donna une forme quinquangulaire, ou à cinq faces; & à chaque côté on éleva des défenses larges & avancées, dont quatre, par une vanité jusqu'alors inconnuë aux Espagnols mêmes, porterent le nom du seul duc d'Albe. Le premier de ces Forts s'appelloit, le *Duc*, le second, d'*Albe*, le troisiéme, *Ferdinand*, & le quatriéme, de *Tolede*, qui étoit le nom de famille du Duc. Pour le cinquiéme, on lui donna le nom de l'Architecte. Le Duc pressa extrêmement les travaux; & pour achever promptement ce grand ouvrage, il y fit travailler deux mille hommes. Les habitans d'Anvers payerent pour les frais de la construction de cette citadelle 400000 florins, qu'ils devoient reprendre sur les impositions du centiéme & du dixiéme denier; ils y consentirent d'autant plus volontiers, qu'ils esperoient par là s'éxempter d'avoir garnison dans leur ville. Mais ils furent trompez. Car quoique le gouvernement de la citadelle fût d'abord donné à Gabriel Serbellon Milanois, grand homme de guerre, dont nous avons déjà parlé; & ensuite à Sancho d'Avila, qui de simple soldat étoit parvenu à tous les honneurs militaires, & qu'on y eût en même tems mis une garnison convenable, le comte de Lodron resta néanmoins en garnison dans la ville, avec quelques compagnies d'Allemans.

La citadelle d'Anvers étoit déjà en état de défense, lorsque par un funeste accident l'arsenal de Malines fut brûlé. Vingt ans auparavant, le tonnerre étoit tombé sur la tour où l'on gardoit la poudre; quelques auteurs ont écrit qu'il y périt plus de cinq cens hommes; les uns accablez sous les ruines, les autres étouffez & morts de faim dans des souterrains. Jean Sleidan, qui a fait dans le dix-septiéme livre de son histoire, un ample

détail de cet accident, dit que la ville en fut très endommagée, que les arbres furent déracinez, que plus de deux cens hommes y perirent en diverses façons, sans compter ceux qui furent blessez & mutilez, & ceux qui furent comme le joüet de la fortune, & qui penserent perdre la vie, ayant été tirez de dessous terre trois ou quatre jours après, & s'étant dérobez à la mort à la faveur de quelques provisions qui s'y trouverent. Il ajoûte qu'un grand nombre de chevaux, de bestiaux, & de troupeaux, furent consumez avec les écuries & les étables où ils étoient renfermez; & que le mur du côté de la tour qui fut brulée, fut renversé jusqu'aux fondemens, & les pierres jettées de côté & d'autre à plus de deux cens pas. On vit cette année presque tous les mêmes effets dans l'incendie dont nous parlons: cet accident rappella le duc d'Albe à Bruxelles, plûtôt qu'il n'y devoit retourner; voulant se trouver à cette ville, pour être à portée de donner ses ordres, en cas qu'il arrivât quelque chose de nouveau.

Le duc d'Albe envoye du secours en France.

Comme le feu de la guerre civile s'étoit rallumé peu auparavant dans la France, le Roi, suivant le traité secret fait à Bayonne, demanda du secours au duc d'Albe. Le Duc, non-seulement accorda de bonne grace ce qu'on lui demandoit; mais croyant que tout étoit pacifié & tranquille dans les Payis-bas, il offrit sa personne & ses services. Une offre si obligeante parut suspecte à la Reine, & aux principaux membres du Conseil: apprehendant que si le Duc venoit en France, ils n'eussent dans le sein du Royaume, au lieu d'un ami secourable, un dangereux espion, ils le remercierent, & lui firent entendre qu'il seroit & plus sûr & plus avantageux pour les deux Rois, qu'il demeurât dans les Payis-bas, & qu'il envoyât un autre Général à la tête des troupes auxiliaires, qui entreroient en France. Le Duc jetta les yeux sur Jean de Lignes prince de Barbançon, comte d'Aremberg, qu'il envoya au Roi avec quinze cens chevaux tirez des armées de Flandre, & du comté de Bourgogne; mille fantassins Espagnols, & autant de Flamans qui craignant la sévérité ou plûtôt la cruauté du duc d'Albe, s'enrollerent volontiers, pour être un peu plus éloignez du danger.

Le duc d'Albe ayant pris les devants, & ayant mis ordre aux affaires de Flandre, Philippe pouvoit y venir en toute sûreté, & y être reçu avec tous les honneurs dus à un grand Roi;

CHARLE IX. 1567.

& c'eſt ce qui avoit d'abord été réſolu. Mais Bernardin de Mendoſe nous apprend que pluſieurs choſes le retinrent en Eſpagne ; entr'autres l'empriſonnement de ſon fils, qui fut ſuivi preſque immediatement de ſa mort, & de celle de la Reine Elizabeth ſon épouſe ; & les troubles funeſtes que les Maures excitérent dans le royaume de Grenade, & qui mirent toute l'Eſpagne en mouvement. Nous parlerons en particulier de ces évenemens. Paſſons maintenant des Payis-bas en Allemagne, & dans les payis ſeptentrionaux.

Suite de la guerre dans le Nord.

La guerre allumée par la témérité d'Eric, entre la Suede d'une part, le Dannemarck & la Pologne de l'autre, n'étoit pas encore finie. Comme elle pouvoit troubler toute l'Allemagne, l'Empereur Maximilien, prince très ſage & très prudent, avoit fait tous ſes efforts les années précédentes pour la terminer ; & il ne ceſſa d'y travailler encore cette année. Il indiqua pour cela au mois de Mars une aſſemblée à Stralſund, & y envoya l'Electeur Frederic Palatin, & les ducs de Pomeranie. Henri de Ranzau, vicaire de Holſtein, y vint de la part de Frederic roi de Dannemarck, & aſſura les Députez ou Commiſſaires Imperiaux, que ſon pere étoit diſpoſé à ſe ſoûmettre à leur jugement. Mais le roi de Suede ayant écrit qu'il ne pouvoit pas y envoyer des Plenipotentiaires, Ranzau prit congé des Commiſſaires de l'Empereur, & s'en retourna en Dannemarck ſans avoir rien fait.

Le mois ſuivant, Eric vint avec une armée à Anſlo en Norvége, & attaqua ſans ſuccès Aggershauſen. Le commandant de cette fortereſſe ayant mis le feu à la petite ville d'Anſlo, pour incommoder les aſſiégeans, & le roi de Dannemarck ayant eu le tems d'envoyer des troupes de Coppenhague, les Suedois furent repouſſés & obligés de lever le ſiége. Enſuite comme ſi le roi de Suede n'avoit pas eu aſſez d'ennemis au dehors, il en trouva, ou s'en fit au dedans de ſes Etats. En effet, devenu comme furieux, il conçut des ſoupçons & des défiances contre ſes principaux Conſeillers ; il les accuſa de crime de leze-majeſté, & à l'inſtigation de Pierre, ſécretaire d'Etat, homme turbulent, & qui ne s'appliquoit qu'à aigrir l'eſprit du Roi, il fit mourir à Upſal Suanton comte de Stur, avec ſes deux fils Nicolas & Eric, Abraham fils de Guſtave, Ivare fils d'Ivare ; & pour joindre l'impieté au meurtre, il condamna au même

genre de mort Denis Burgius son précepteur. Tous furent exécutez sans être entendus, comme s'ils avoient été atteints & convaincus d'une conspiration formée contre leur Prince.

Après cet horrible massacre, Eric couvert de honte, & tourmenté par les remords de sa conscience, pour effacer en quelque sorte son crime, voulut faire un acte de Justice. Il mit en liberté son frere Jean, qu'il retenoit depuis quelques années en prison avec sa femme : mais il semble que ce fut pour susciter un vengeur de tant d'innocens, qu'il avoit fait cruellement mourir, pour le renverser de son thrône, & pour le mettre à son tour dans les fers. Avant que cette revolution arrivât, le roi de Suede essuya cette année un grand nombre de pertes. Nicolas Kursel ayant surpris la garnison, que Sigismond Auguste avoit mise à Lemsal, dans la Livonie, Nicolas Tolivenski général Polonois, pour reparer cette perte par quelque action éclatante, vint sur la frontiere de la province de Wiekke : il y trouva les Suedois tout glorieux de leur succès, & qui se croyoient en sûreté ; il les attaqua, & remporta une célébre victoire : quelques auteurs ont écrit qu'il y eut deux mille Suedois tuez, & un plus grand nombre de prisonniers, & que les Polonois prirent les drapeaux de Revel. D'un autre côté, Daniel de Ranzau géneral Danois, entra le mois de Septembre dans la Suede, par des défilez si étroits, qu'on les appelle communement des trous ; & après y avoir impunement brûlé & pillé le payis pendant quelques mois, il pénétra jusqu'à Wadstena. Eric effrayé de ces progrès, fut forcé, pour les arrêter, & pour prévenir le danger dont il étoit menacé, de mettre lui-même le feu à plusieurs places, ou villes de ses Etats, ne trouvant que ce triste & déplorable moyen pour prevenir de plus grandes pertes. Ranzau, après avoir fait un riche butin, & avoir répandu la terreur dans une grande étenduë de payis, revint en Dannemarck sans avoir fait aucune perte.

Presque dans le même tems, il y eut le 17 de Septembre un combat entre les Polonois & les Moscovites, auprès du lac de Stin. Les Polonois sortis de Witepsck, tuerent environ trois cens Moscovites, prirent cent vingt piéces de canon, avec une grande quantité de poudre & de bales, & firent outre cela un très-riche butin. Le 12 de Decembre, l'infanterie qui étoit en garnison à Witepsck, ayant fait encore une sortie, combattit

CHARLE IX. 1567.

avec beaucoup de ſuccès les Moſcovites proche de Weliſck : une partie fut taillée en piéces, l'autre miſe en fuite, & pluſieurs ſe noyerent dans la Duina. Alexis Simiskowf, & Bogdan Reory, de la premiere nobleſſe de Ruſſie, y furent faits priſonniers.

Differend au ſujet du duché de Sleſwick.

Pendant qu'on y faiſoit la guerre de tous côtez, les Députez qui s'étoient aſſemblez à Odenſée, dans l'iſle de Funen, éxaminerent le differend qui s'étoit élevé entre le roi de Dannemarck, & les ducs d'Holſtein ſes parens, touchant le duché de Sleſwick. Les Ducs avoüoient que leurs ancêtres avoient reçu & poſſedé le duché de Sleſwick, comme feudataires des rois de Dannemarck. Ainſi ils ne refuſoient pas de rendre l'hommage, dont ils étoient convenus à Coldingen avec Chriſtierne III 20 ans auparavant : mais ils prétendoient que c'étoit un fief héréditaire & libre, qui n'étoit point ſujet au ſervice, & qui pouvoit être tenu & poſſedé par les femmes, comme par les hommes ; & ils le prouvoient par les actes ou les lettres des Rois prédéceſſeurs de Frederic, qu'ils produiſoient, & par le droit commun de Dannemarck obſervé dans le duché de Sleſwick. C'eſt ainſi que le Roi Voldemar avoit donné en 1326 la principauté du Sud-Jutland, avec le domaine utile & direct, à Gerard comte de Holſtein, & à ſes heritiers ; ne ſe reſervant que les droits de Seigneur ſouverain ou dominant, & le droit d'inveſtiture. Ainſi le roi Chriſtophle avoit donné deux ans après le Nord-Jutland à Jean comte de Holſtein, & à ſes heritiers hoirs, tant mâles que femelles, à titre de fief ; & cette donation avoit été confirmée douze après par Voldemar IV. Ainſi cent ans après, Chriſtophle III avoit voulu que le duc Adolphe joüît de ce Duché de la même façon que les Rois ou Reines, qui l'avoient précedé, en avoient joüi, librement & ſans aucune condition. Ainſi Adolphe, dernier duc de Sleſwick, étant mort ſans enfans l'an 1460, ce fief n'avoit point été reüni à la Couronne par droit de reverſion ; mais Chriſtierne I. roi de Dannemarck en avoit herité comme fils de la ſœur d'Adolphe. Les Rois ſes ſucceſſeurs l'avoient poſſedé au même titre d'héredité ; & Frederic I. avoit de plus déclaré l'an 1424, que les habitans de Sleſwick n'étoient point obligez de ſuivre, ni de ſervir qui que ce fût à la guerre, hors les limites du Duché ; à moins qu'ils ne ſe fuſſent volontairement engagez, ou qu'ils ne reçuſſent la ſolde.

Ceux

Ceux qui parloient pour le roi de Dannemarck, disoient qu'on ne pouvoit produire aucun acte public, fait dans le Royaume, qui exemptât formellement, & en termes exprès, les feudataires du service; que dans la concession des fiefs, qui sont d'un droit étroit & rigoureux, il en falloit faire une mention expresse; & que dans le doute, on devoit toûjours prononcer en faveur du Seigneur contre le sujet; que sans remonter plus haut, il étoit constant que par la Sentence de l'Empereur Sigismond, entre les mains duquel les deux Parties avoient passé un compromis, les lettres de Voldemar avoient été annullées, & le duché de Slefwick ôté aux Ducs, & adjugé au Roi; qu'ensuite à la mort d'Adolphe dernier Duc, le Duché avoit été reüni à la Couronne; que tous les titres anterieurs avoient été éteints; & qu'il n'étoit pas certain qu'on eût fait depuis une nouvelle concession; que ce Duché ayant d'abord été donné aux ducs de Holstein, on devoit penser qu'il n'avoit été accordé que pour les mâles, seuls capables de posseder un fief, qui doit le service des armes: Que par cette raison la sœur d'Adolphe n'avoit pû le posseder, & que les Princes d'aujourd'hui n'étoient pas les légitimes heritiers. La matiere ayant été discutée, & mise en déliberation pendant quelques jours, il fut décidé que la cause seroit plaidée devant Auguste électeur de Saxe, Ulric duc de Meckelbourg, & Guillaume Landgrave de Hesse; & que ces Princes, en qualité de Commissaires ou d'arbitres choisis, l'accommoderoient à l'amiable. La discussion de cette affaire dura pendant dix ans entiers, & ne finit qu'en 1580.

Mort de PHILIPPE LANDGRAVE DE HESSE

Le nom de Guillaume Landgrave de Hesse nous avertit de parler pour la derniere fois du Landgrave Philippe son pere. Il étoit de la plus illustre & de la plus ancienne maison de l'Empire, puisqu'il tiroit son origine de nos Rois Carlovingiens, & des enfans fugitifs de Charle [1], dernier Prince de cette race, qui mourut en prison à Orleans. Philippe naquit en 1504 près du camp de Guillaume son pere, qui assiégeoit Chamb, ville du Palatinat, & ce fut une espece de présage de la vie guerriere qu'il devoit mener. La difference des Religions ayant troublé & divisé l'Allemagne, il se déclara zelé défenseur de la cause des Protestans, & de la liberté Germanique. Il souscrivit à la

1 Charle de Lorraine, frere de Lothaire, & oncle de Louis V. dit le faineant, dernier Roi de la race Carlovingienne.

CHARLE IX. 1567.

Confédération ou ligue de Smalcade, & quoique la fortune lui eût été contraire, son courage invincible lui fit toûjours tenir ferme contre l'Empereur Charle-Quint. Mais après la défaite de Jean Frederic électeur de Saxe; ayant à la persuasion de Maurice son gendre traité avec l'Empereur, il fut honteusement trompé par une petite ruse de Granvelle, qui avoit mis dans un des articles du traité une lettre pour une autre; ce qui en changeoit entierement le sens; on l'arrêta, & il fut forcé pendant cinq années de suivre par tout son vainqueur, en campagne, à la guerre & à la Cour, comme prisonnier, jusqu'à ce que Maurice ayant quitté le parti de l'Empereur, il fut mis en liberté avec l'Electeur de Saxe. Depuis ce tems là, ennuyé d'une vie si agitée, si inquiete & si pénible, après tant de travaux & de fatigues il ne fit plus rien de memorable, si ce n'est qu'en 1562 il envoya des troupes auxiliaires en France, à la sollicitation du prince de Condé, qui les lui demanda au nom de la Reine mere. Philippe étoit un Prince d'un très-grand courage, sage, prudent, & d'un bon conseil, mais qui comptoit moins sur sa prudence, que sur sa valeur & sa fortune. Après avoir cessé de faire la guerre, il cultiva les sciences & les belles lettres, & il fonda à Marpourg une célébre Université, à qui il donna de très-grands privileges, & de fort gros revenus. Il enrichit aussi considerablement les hôpitaux établis à Heyne, à Merckhausen, à Braubach & à Hocheym. J'ajoûterai une chose que plusieurs ont regardée comme une plaisanterie, & que je n'ai pas crû devoir omettre : c'est que ce Prince avoit un temperament très-inépuisable pour les plaisirs de l'amour; ensorte qu'étant d'ailleurs très-chaste, n'ayant point de maîtresses, & ne voyant que son épouse, qui ne pouvoit le souffrir si souvent, il confera sur cela avec ses ministres ou pasteurs, qui consentirent, avec la permission de la Princesse, qu'il prît une seconde femme ou concubine, dont la fréquentation le mît en état d'en user plus modérément avec son épouse. Enfin cette année qui étoit son année climaterique, il mourut le lendemain de Pâques. Les Medecins ayant fait l'ouverture de son corps lui trouverent trois testicules.

D'ERNEST DE BRUNSWICK.

Ernest duc de Brunswick, qui avoit toûjours été très-uni à Philippe, le suivit de près. Ses sujets lui donnerent les surnoms de Pieux, de Constant & de Courageux; il mourut le second jour d'Avril, & fut inhumé à Osterrode.

Dans la même année, Antoine de Croy prince de Porcien, jeune homme d'un grand courage & d'un esprit élevé, fut pris d'une fievre ardente à Paris, & mourut le 5 de Mai, ayant à peine passé sa vingt-sixiéme année. Françoise d'Amboise de Senigan sa mere étoit morte quelque mois auparavant. Le Connétable Anne de Montmorenci, sous prétexte de la fuite du duc d'Arschot son parent, avoit intenté un fâcheux procès à cette Dame, & l'avoit fait honteusement emprisonner. Le Connêtable ayant été pris à Saint Quentin & conduit prisonniers en Flandre, les Guises par haine pour leur rival, plûtôt que par affection pour la dame de Senigan, profiterent de cette occasion pour la consoler, & la soulager dans ses malheurs. Cependant la Cour & toute la France ayant depuis été déchirées par des factions, le prince de Porcien son fils embrassa la doctrine des Protestans, & prit le parti du Connétable & des Colignis. Deux ans auparavant, lorsque le maréchal de Montmorenci marcha contre le cardinal de Lorraine, le Prince vint à Paris avec ses troupes, pour être à portée de seconder le Maréchal. L'auteur de la vie de Claude, fils naturel de Claude de Guise, abbé de Cluni, rapporte que cet Abbé fit donner au prince de Porcien, par Saint Barthelemi son émissaire, un bouillon, qui lui fit perdre la raison, & le rendit furieux, pour le punir de son ingratitude envers une famille, à qui il avoit de si grandes obligations. Je m'en rapporte à ce qui en est, & je me contente d'indiquer mon auteur, qu'on dit être Dagoneau de Vaux bailli de Cluni.

CHARLE IX. 1567.

Du prince de Porcien et de sa mere.

La mort enleva cette même année à Jene dans la Thuringe Michel Stifels d'Eslingen, âgé de quatre-vingts ans, & qui avoit long-tems professé dans la Saxe & dans la Prusse. Ses livres sur l'algebre sont estimez des sçavans, comme ils méritent de l'être.

De Stifels

Après lui, mourut à Sweinits dans la Silesie le 26 Août Jean Lang, âgé de soixante-quatre ans & plus. Il étoit né à Freistadt, ville du duché de Tesschen en Silesie. Il s'est rendu recommandable à la posterité par la traduction fidele de l'histoire Ecclésiastique de Nicephore, qu'il fit par ordre de l'Empereur Ferdinand, sur un manuscrit ancien, très-beau, & le seul qui fût en Europe. J'ai enfin obtenu long-tems après par mes soins, qu'on me le prêtât, & afin qu'il ne puisse périr, on le fera imprimer en France dans sa langue naturelle.

De Lang.

CHARLE IX. 1567.

De Robortello.

François Robortello né à Udine, mourut en Italie le 18 de Mars dans sa cinquante-uniéme année. Il professa avec beaucoup d'éclat à Boulogne & à Padouë. Ses differens écrits donnerent de lui une haute idée, à laquelle il ne répondit point. Il disputa très-souvent, mais à forces bien inégales, avec Charle Sigonius, & ces contestations furent plus vives & plus aigres qu'il ne convient à des gens de lettres. Les Allemands qui avoient toûjours pris son parti dans ces disputes, lui firent de grands honneurs après sa mort.

De Pantagate.

Elle fut suivie de celle d'Octavien Pantagate, qui voulut être appellé *Pacatus*. Il étoit de Bresce. Il entra dans l'ordre des Servites, & il se distingua par sa grande probité, & par la profonde connoissance qu'il eut de l'antiquité & des belles lettres. Tous ceux qui faisoient profession de litterature à Rome venoient le trouver en foule, & il répondoit dans sa maison à tous ceux qui venoient le consulter sur les belles Lettres, comme les anciens Jurisconsultes répondoient dans des places publiques à ceux qui venoient les consulter sur le droit; & tous sortoient d'avec lui plus instruits qu'ils n'étoient en y entrant. Onuphre Panvini, Antoine Augustin, & Fulvius Ursinus, trois des plus sçavans hommes de leurs tems, furent ses principaux admirateurs; ils ont avoué sincerement qu'ils avoient beaucoup appris d'un si grand maître, & qu'ils avoient donné au public bien des choses, dont il avoit eu la bonté de leur faire part. Outre la réputation qu'il s'acquit par les belles lettres, il se fit tant d'amis par les services qu'il rendoit à tout le monde, que les Romains lui donnerent le respectable surnom de *Pere*. Enfin le 30 de Decembre de cette année, il rendit à Dieu son ame bienfaisante, qui avoit obligé tant de personnes. Il avoit un peu plus de soixante & treize ans, & il fut enterré à Rome dans le Couvent des Servites,

De Leopard.

Avant Pantagate, mourut le 3 de Juin dans sa cinquante-septiéme année Paul Leopard, né à Isemberg en Flandre. Il étoit sçavant dans les langues Greque & Latine, & il les enrichit assez considerablement pour le tems, par son ouvrage des Corrections qui parut après sa mort. La premiere décade de cet ouvrage fut imprimée aussi-tôt; la deuxiéme ayant été long-tems supprimée, a été publiée depuis peu de tems par Jean Gruter. Au reste Leopard étoit un homme sans ambition, qui aima

mieux demeurer caché & inconnu dans un petit college, à Bergues-Saint-Vinox près de Dunquerque, que de recevoir dans le grand monde les honneurs & les dignitez, ausquelles il pouvoit aspirer.

CHARLE IX. 1567.

Dès le 9 de Fevrier, Jean de Leyen archevêque & Electeur de Treves étoit mort à Coblents. Il avoit toûjours traité avec beaucoup de sévérité les peuples de Treves & de Coblents, qui vouloient changer de Religion. Après beaucoup de contestations entre ceux de Treves & le Chapitre, on élut enfin à Coblents le 7 d'Avril Jacque de Eltz, & quoiqu'il fut très-attaché à la Religion de ses peres, ses sujets trouverent en lui beaucoup plus de douceur que dans celui qui l'avoit précedé.

De l'Electeur de Treve.

L'évenement le plus mémorable de l'année 1567 fut la guerre de Gotha en Allemagne, qui fut recommencée par un decret de l'Empire, & achevée dans l'espace d'un an. Voici quelle en fut l'origine. Guillaume Grumbach ayant ramassé les restes de de l'armée d'Albert marquis de Brandebourg, qui avoit été mis au ban de l'Empire, ne se contenta pas d'avoir assassiné l'Evêque de Virtzbourg par une horrible trahison, & d'avoir par une entreprise aussi étonnante que temeraire pris & pillé la ville Episcopale ; il sollicita ouvertement la Noblesse à se soulever contre les loix de l'Empire, & pour fortifier son parti, & se menager un lieu de retraite, à lui & à ses complices, que l'Empereur avoit proscrits, il alla trouver en secret Jean Frederic & Jean Guillaume princes de Saxe, fils de Jean Frederic, autrefois Electeur : il les pria, les conjura, & les pressa fortement d'avoir pitié d'une Noblesse, qui gemissoit sous la tirannie des Evêques & des autres Princes, & qui mettoit en eux toutes ses esperances, comme dans les seuls défenseurs & vengeurs de la liberté Germanique.

Guerre de Gotha

Il disoit à ces Princes, que s'ils n'étoient pas touchez de la triste situation des autres, ils devoient craindre pour eux-mêmes, & prévenir le danger dont ils étoient menacez : Qu'on avoit en vûë de réduire d'abord la Noblesse, pour les opprimer ensuite eux-mêmes, lorsqu'ils n'auroient plus de secours à esperer : Qu'on n'étoit pas content d'avoir par une injustice criante dépouillé leur pere de l'Electorat : Qu'on avoit regardé ce premier crime, comme un degré pour parvenir à ce que l'on méditoit & projettoit depuis si long-tems. Il les exhortoit à

CHARLE IX. 1567.

prendre enfin des ſentimens & des réſolutions dignes de leur naiſſance, & à ne pas donner lieu par une patience exceſſive aux nouvelles injures qu'on avoit deſſein de leur faire. « Vous » n'avez, ajoûtoit Grumbach, qu'à vouloir; vous ne man- » querez pas de gens, qui ſe feront un plaiſir de vous ſervir, » & de combattre ſous vos auſpices : une pareille entrepriſe » ſera également glorieuſe & utile à la maiſon de Saxe : par » là vous maintiendrez & conſerverez la liberté de la Nobleſſe; » vous reprendrez par une juſte guerre ce que l'on vous a in- « juſtement ravi; & vous rentrerez dans l'ancienne dignité atta- » chée à votre illuſtre Maiſon.

Jean Guillaume de Saxe ne put écouter un homme ſi preſſant, & qui avoit l'inſolence de joindre les menaces aux promeſſes : il lui répondit qu'il perſevereroit conſtamment dans la fidelité qu'il devoit à l'Empire, & il le chaſſa d'auprès de lui. Il n'en fut pas de même de Jean Frederic ſon frere : comme il étoit très-crédule, plein de vanité & d'ambition, & qu'il ne pouvoit pardonner l'affront ſignalé qu'on avoit fait à ſon pere, les paroles de Grumbach le pénétrerent juſqu'au fond du cœur: perſuadé qu'il ne devoit pas laiſſer échapper l'occaſion favorable qui s'offroit, il n'examina pas aſſez s'il avoit les moyens néceſſaires pour réuſſir : il ne fit aucune réflexion ſur les vûës & les deſſeins qui faiſoient agir Grumbach dans cette affaire, & il ſe livra tout entier aux conſeils & aux caprices d'un méchant homme, qui étant ruiné, & perdu de réputation, n'avoit rien à riſquer.

Grumbach ſe voyant aſſuré d'un patron & d'un appui ſi puiſſant, conçut les plus folles eſperances, & crut avoir trouvé l'occaſion favorable de réuſſir dans les projets extravagans qu'il avoit formez. Pour animer de plus en plus ce Prince, & pour ſe l'attacher plus fortement, il commença par jetter dans ſon cœur des ſemences d'averſion & de haine pour un frere qui ne penſoit pas comme lui, & il n'omit rien pour les brouiller: mais afin qu'il ne pût pas rompre ſes engagemens, il voulut le lier à ſa cauſe par un crime éclatant. Il aigrit de plus en plus ſon eſprit contre Auguſte, revêtu de la dignité Electorale, qu'on avoit enlevée à ſon pere; il le porta enfin à conjurer contre ſa vie, & à ſuborner des miſerables pour l'aſſaſſiner.

Dans la Diete tenuë trois ans auparavant à Worms, qui fut

la derniere de l'Empire de Ferdinand, on avoit résolu pour maintenir la tranquillité publique, d'entretenir quinze cens hommes de cavalerie, dont mille seroient sous les ordres de l'Electeur Auguste, & cinq cens sous ceux de Guillaume de Cleves duc de Juliers. L'Electeur voyant que l'audace des conjurez augmentoit de jour en jour, écrivit & députa à Jean Frederic de Saxe son cousin germain, pour l'engager à éloigner de lui le chef de la faction & toute sa suite, & à ne prendre aucune part aux desseins violens d'un homme turbulent & séditieux, à moins qu'il ne voulût se perdre, lui & les siens : il lui rappella en même tems le traité fait entre tous les Princes de la maison de Saxe, par lequel ils s'étoient engagez les uns les autres de ne donner ni retraite, ni protection aux ennemis publics & particuliers, ni en général à tous ceux qui auroient été mis au ban de l'Empire.

Frederic Electeur Palatin, & Philippe Landgrave de Hesse rendirent le même bon office à Jean Frederic de Saxe, & le Palatin vint en personne dans la Thuringe, delà il alla avec Jean Guillaume à Lipsick trouver l'Electeur Auguste, pour ôter, s'il étoit possible, tout sujet de dissention, & pour reconcilier les deux freres ses gendres, entr'eux, & avec l'Electeur Auguste leur cousin.

Dans la nouvelle Diete de l'Empire tenuë à Ausbourg, qui fut la premiere sous Maximilien, on renouvella & on confirma la sentence de ban & de proscription déja prononcée contre Grumbach & ses complices, & on l'étendit à ceux qui leur donneroient retraite, ou leur fourniroient quelque secours. On la publia ensuite à son de trompe, & avec toutes les formalitez accoûtumées ; & on chargea l'Electeur de Saxe de la faire exécuter. On résolut aussi dans la Diete de députer à Jean Frederic de Saxe pour le sommer de livrer les proscrits entre les mains de l'Empereur, ou de les faire emprisonner, sous peine, s'il n'obéissoit, d'être traité comme ceux qui leur donneroient retraite.

Peu de tems après on découvrit la conspiration formée contre l'Electeur Auguste, par Grumbach, sous le nom de Jean Frederic, de la confiance, & de la facilité duquel il abusoit. La Besme qui fut pris près de Dresde, révéla ce complot, & avoüa son crime à la question. Philippe Plassen, fameux assassin, déclara que Grumbach l'avoit engagé à prix d'argent à tuer

CHARLE IX. 1567.

l'Electeur de Saxe. L'Electeur lui-même en avoit d'ailleurs des preuves certaines ; Gontier comte de Schwartzbourg, & Christophle Zebitz lui avoient rapporté ce qu'on avoit entendu de la bouche de Grumbach. Mais comme il étoit très-sage & très-politique, il dissimula habilement ce qu'il avoit appris, jusqu'à ce qu'il eût fait tous les préparatifs de guerre. Cependant il écrivoit souvent à son cousin, l'avertissant en bon ami de rentrer dans son devoir. Les réponses de Jean étoient orgueilleuses & insolentes ; il faisoit néanmoins esperer que par égard pour l'Empereur & pour l'Empire, qui l'ordonnoient ainsi, il renvoyeroit les proscrits.

Cela se passa dans le tems de la prise de Zighet & de Giula par les Turcs. Ainsi les conjurez qui voyoient que ces pertes avoient mis le trouble & la consternation dans l'Empire, étoient au comble de leur joie, & montroient à découvert tous leurs pernicieux desseins, sollicitant la Noblesse à abandonner le parti de l'Empereur, & empêchant qu'on ne lui fournît les secours qu'on étoit convenu de lui donner pour soûtenir la guerre contre les Infideles. Ce procedé outroit l'Empereur ; & l'Electeur Auguste, qui avoit beaucoup de crédit sur sa Majesté Imperiale, ne cessoit de l'animer. L'Electeur Palatin, le Landgrave de Hesse, & le duc de Cleves offrirent leur médiation ; & ils n'épargnerent ni soins ni travaux, ni dépenses, pour faire rentrer Jean Frederic dans son devoir, & pour terminer à l'amiable tous les differends qui étoient entre l'Electeur son cousin & lui. L'Empereur même paroissoit ne s'y pas opposer, protestant qu'il ne détestoit rien tant que les guerres civiles, & il le fit bien voir par plusieurs exemples qu'il donna d'une patience qu'on pourroit nommer excessive : il demandoit seulement que si on faisoit un accommodement, ce fut sans préjudicier à sa dignité de chef de l'Empire ; car le ban étoit moins l'affaire de l'Empereur, que celle de l'Empire

Comme Jean ne vouloit entendre à aucunes propositions, quoique justes & honnêtes, enfin l'Electeur Auguste reçut un mandement de l'Empereur, qui lui ordonnoit de mettre le plus promtement qu'il seroit possible à exécution le decret de l'Empire. L'Electeur accompagné d'Othon, comte d'Eberstein, de Fabien Scheneych, & de Christophle Carolowiz, tous Chevaliers, que l'Empereur lui avoit donnez pour adjoints, exécuta

sa

sa commission avec autant de secret, que de diligence : & pour surprendre les Conjurez, il fit marcher ses troupes au milieu de l'hyver. Elles arriverent devant la ville de Gotha, avant que les proscrits, eussent pû rien découvrir de la résolution que l'Empereur avoit prise. Ils apperçurent enfin les Imperiaux la veille de Noël de l'année précédente 1566, dans le tems qu'ils se réjouissoient des pertes que l'Empereur avoit faites en Hongrie, & qu'ils se croyoient parfaitement en sûreté.

Aussi-tôt un herault publia le mandement Imperial, qui déclaroit Jean Frederic de Saxe déchû de sa dignité, à cause du crime de leze-Majesté Imperiale, dispensoit ses sujets de la fidelité qu'ils lui devoient auparavant, comme à leur legitime Seigneur ; & leur ordonnoit de l'abandonner, & de prêter serment à Jean Guillaume de Saxe son frere. On assiégea la ville ; mais comme il n'y avoit pas encore assez de troupes venuës pour pouvoir entierement l'investir, on ne put empêcher l'entrée des secours & des vivres. Quelques soldats du voisinage, la plûpart peu aguerris, furent donc conduits par force dans la ville, avec des vivres tirez des environs, qu'on pilla, mais en petite quantité, & seulement pour quelques jours.

Bien-tôt après toute l'armée arriva, & quelques jours se passerent sans rien faire. Le quatorziéme jour après le commencement du siége l'Electeur Auguste vint au camp. Ayant reglé avec Jean Guillaume son cousin l'ordre & la disposition des troupes, & les ayant placées assez près de la ville, pour l'investir entierement, il envoya, suivant les loix de la guerre, sommer la ville de se rendre ; ce qu'elle refusa. Alors il donna de si bons ordres pour faire travailler jour & nuit, & les pionniers le servirent si bien, & avec tant de diligence, qu'en peu de jours toute la ville se trouva entourée de fossez, de parapets & de forts. Malgré le feu presque continuel des canons de la ville, la tranchée fut poussée si près des murs ; que les assiégeans & les assiégez pouvoient se parler. Cependant les déserteurs & des lettres interceptées découvrirent plus clairement les desseins également pernicieux & extravagans des proscrits. Ils s'étoient proposé si le succès avoit répondu à leurs vœux, de lever au commencement du printems huit mille hommes de cavalerie, & quatre regimens d'infanterie, dont deux devoient être postez dans la Westfalie jusqu'au Rhin, & les deux autres dans le payis

CHARLE IX. 1567.

Vandalique, avec ordre à ceux qui seroient dans la Westfalie, de piller & ravager les Evêchez, la Franconie & la Thuringe, & de faire contribuer les villes de Mulhausein, de Nordhausen, & d'Erfford, appartenants à l'Electeur de Saxe; & aux regimens qui seroient dans le payis Vandalique, de faire la même chose, & de piller tout l'Electorat de Saxe.

Les rebelles devoient après cela s'assembler à Wittemberg en Saxe, pour y déclarer Jean Frederic Electeur; puis assembler leurs troupes, & le faire proclamer Empereur par l'armée, comme on faisoit autrefois chez les Romains; forcer les Princes de l'Empire à le reconnoître, se défaire de tous ceux qui refuseroient d'obéir, tirer la Noblesse Allemande de la servitude, où les Princes la tenoient; lui rendre son ancienne liberté, ensorte qu'elle fut indépendante de tout autre que de l'Empereur; & enfin de donner à l'Empire une forme toute nouvelle. Tout ce que les déserteurs déclarerent fut confirmé dans la suite, & par les aveux des prisonniers, & par les papiers qu'on trouva dans le château de Gotha.

Il y avoit entr'autres un écrit, par lequel on déclaroit que Maximilien en renouvellant la publication du ban contre les proscrits, avoit manqué à sa parole, & violé son serment. Que par cet insigne parjure il s'étoit rendu indigne & privé lui même de la dignité Imperiale, & que par conséquent il étoit déchu de tous les droits attachez à l'Empire. On trouva aussi dans ces papiers une déclaration de guerre à tous les membres de l'Empire, à laquelle Jean Frederic avoit ajoûté des notes & des corrections de sa propre main. Il y avoit encore des memoires, où il avoit reglé les appointemens qu'il donneroit aux chefs de son armée sur ses biens, & les recompenses qu'il donneroit au soldat victorieux, sur le butin qu'on feroit, & sur les terres dont on s'empareroit; des traitez faits ou à faire avec des Princes étrangers, & sur-tout avec Eric roi de Suede, dont le genie turbulent paroissoit aux conjurez très-propre à troubler le repos de l'Allemagne; des lettres écrites au Roi de France, remplies de plaintes & d'invectives contre l'Empereur & les Princes de l'Empire, par lesquelles on lui demandoit des secours; enfin les assûrances que Grumbach donnoit à Jean Frederic de lui procurer l'amitié, & les secours d'Elizabeth reine d'Angleterre. Quoique Jean Frederic eut épousé Agnès, fille du

Landgrave de Hesse, & veuve de Maurice, qui avoit dépouillé de son Electorat le pere de Jean, Grumbach n'eut pas de peine à persuader à ce Prince qu'il pouvoit la repudier, pour épouser la Reine Elizabeth. Le Prince fut assez insensé pour vouloir la repudier en effet, & pour ne pas écouter les sages avis de son beau-pere, qui ne cessoit de lui prédire les suites funestes qu'auroient tant de folles entreprises.

Les Conjurez, afin d'achever de le séduire, avoient supposé des lettres en chiffres, qu'Elizabeth lui écrivoit, pour lui marquer l'amour extrême dont elle brûloit pour lui, ce que la renommée lui avoit appris de sa vertu, & de celle de son pere, & le desir ardent qu'elle avoit de l'entretenir. On dit que Grumbach, pour faire croire au Prince des choses si peu croyables, avoit suborné dès l'année précédente, avec autant d'imprudence que de hardiesse, une femme abandonnée, qu'il avoit instruite de ce qu'elle devoit dire & faire, qui vint avec un mauvais habit à Erfford : que le Prince y vint en même tems, l'esprit tout rempli des vaines promesses dont on l'avoit leurré : que cette femme qu'il prenoit pour Elizabeth, lui dit que l'aimant éperduement, elle avoit feint une maladie, & étoit venuë avec toute la diligence possible, pour avoir le plaisir de le voir, & de lui parler : que Jean Frederic s'étoit long-tems entretenu avec elle; & qu'après les plus tendres embrassemens, elle avoit pris congé de lui, & lui avoit donné les plus fortes assûrances de lui envoyer des secours & de l'épouser.

Grumbach, pour mettre tout en usage, ajoûta l'art magique à l'imposture. Il fit venir des Astrologues auprès de Jean Frederic : ce Prince superstitieux & crédule les consultoit en secret, pour leur demander quelles étoient les réponses des Anglois; pour sçavoir quelle seroit le succès de la guerre & des negociations; quand arriveroit la mort de Maximilien & de l'Electeur de Saxe; où il faudroit foüiller pour trouver des trésors : il leur faisoit quantité d'autres questions. Comme les ministres blâmoient publiquement ces impietez, les Conjurez les menacerent des plus grands supplices, s'ils ne se taisoient. C'est par ces criminels artifices, que Grumbach s'étoit tellement rendu maître de l'esprit de Jean Frederic, qu'il en faisoit tout ce qu'il vouloit. Pour amuser le peuple, & le retenir attaché au parti des rebelles, il l'assembla, & dans un discours public qu'il

CHARLE IX. 1567.

leur fit, il déclara qu'on ne leur faisoit la guerre que pour renverser & abolir leur Religion, suivant le complot fait entre l'Empereur, l'Electeur de Saxe, & les Evêques d'Allemagne. Cependant ce peuple n'ayant aucun secours à esperer, manquant de vivres, sans habits, & sans avoir dequoi en faire, & informé d'ailleurs que les finances du Prince étoient entierement épuisées, étoit dans de cruelles inquietudes, qui augmentoient à mesure qu'il voyoit abattre les maisons de la ville, pour faire des retranchemens & des forts. Ce qui acheva de répandre l'allarme & la désolation, ce fut un bruit vrai ou faux, que les partisans de l'Empereur firent courir, que le duc de Gotha & les autres chefs avoient résolu de se retirer dans le château avec un certain nombre de soldats choisis, & de mettre le feu à la ville.

Réduits à de si fâcheuses extrêmitez, ils virent bien qu'ils n'avoient point d'autre ressource pour se dérober à une ruine entiere & inévitable, que de livrer les proscrits, comme l'Empereur les avoit sommez de le faire, & de se soumettre à une puissance legitime. D'ailleurs la garnison, qui s'étoit engagée au service de Jean Frederic pour trois mois, ne voulut plus, ce tems étant écoulé, s'engager de nouveau; soit qu'ils trouvassent que sa cause n'étoit pas bonne, soit qu'ils prévissent un mauvais succès. En effet les assiégez n'avoient plus dans la ville de parapets ni de boulevards assez hauts, pour se mettre à l'abri du feu des assiégeans: les Impériaux par leurs forts & leurs cavaliers voyoient dans toute la ville, & ils paroissoient avoir fait tous les préparatifs nécessaires pour livrer un assaut général. Ainsi à la réserve de ceux qui avoient signé la Conjuration, les principaux des habitans de tous les ordres, Nobles, Senateurs, gens de la Cour du Prince, s'assemblerent avec le peuple, & résolurent unanimement, que puisque les gens de Grumbach leur avoient fermé tout accès, & qu'ils ne pouvoient parler au Prince, ils lui écriroient pour le supplier très-humblement de vouloir bien ne se pas perdre, lui & ses sujets, pour une aussi mauvaise cause que celle des Proscrits; de ne pas perdre son honneur & son ame, en soutenant une injuste guerre contre l'autorité legitime, & de se tirer par un prompt repentir d'un si affreux danger. Mais on ne répondit à leur requête, que par des menaces. Pendant que les bourgeois, les payisans,

& les soldats de la garnison déliberoient en secret sur ce qu'ils avoient à faire, il arriva un accident qui révolta les esprits, & qui fit changer leurs timides & secretes déliberations en un soulevement ouvert & déclaré. CHARLE IX. 1567.

Il y avoit dans la ville de Gotha un nommé Jean Hoffman, homme d'un grand crédit, distingué dans la bourgeoisie, plein de courage & de valeur, & que les bourgeois avoient choisi pour leur Commandant. Le reglement fait entre la garnison & les habitans portoit, que ceux-là défendroient le château, & ceux-ci la ville, & que pour les travaux les uns se succederoient aux autres. La veille de Pâques, contre les termes de cette convention, on obligea Hoffman d'attaquer un fort que les assiégeans avoient élevé, & qui incommodoit extrêmement les assiégez. Ce bon citoyen marcha bravement à l'ennemi, mais n'ayant point été secouru, il fut tué avec quelques soldats. Les bourgeois, persuadez que les Conjurez l'avoient fait de dessein prémedité, coururent en foule dans la ville, s'exhortant les uns les autres à tourner leurs armes contre les proscrits. Ce fut comme un signal qui mit les soldats de la garnison en mouvement. Jerôme Brandenstein, un des commandans, les pressoit dans ce moment là de s'engager de nouveau, & il les avoit pour cet effet assemblés dans la place du château. Comme ils le refusoient constamment, malgré les menaces que Brandenstein & Jean Frederic lui-même joignoient à leurs prieres, ils entendirent les cris des Bourgeois. Ils se rendirent aussi-tôt maîtres des portes du château, & les habitans y étant accourus, ils se joignirent à eux, & commencerent par se saisir du colonel Brandenstein, & demanderent ensuite les autres Proscrits. Ceux-ci au bruit qu'ils avoient entendu, s'étoient échappez de côté & d'autre, & cachez dans le château. On fit une si exacte perquisition, qu'ils furent bien-tôt découverts, & tirez de leurs retraites, sçavoir Grumbach, chef de toute la faction, Guillaume Stein son associé & son confident; Christian Bruch, chancelier du Prince, & Jean Beyer, qui étant directeur de la Monnoie de l'Electeur Auguste, & se trouvant insolvable, avoit quitté son maître, & s'étoit joint aux conjurez. Zebitz qui s'étoit glorifié d'avoir tué l'Evêque de Wirtzbourg avec Pithius de Lunebourg, s'échappa sur le soir, ainsi que quelques autres, & sortit le lendemain du château

CHARLE IX. 1567.

dès le matin. Puis ayant trompé les gardes, & ayant franchi un fossé assez petit, sur un cheval qu'il poussa à toute bride, il s'évada.

Ceux qui furent pris, furent aussi-tôt conduits au Palais dans la ville, & mis en differentes prisons. Après cela les habitans tinrent Conseil, & résolurent d'écrire une lettre commune à l'Electeur Auguste, adressées à Jean Guillaume de Saxe & aux Commissaires de l'Empereur, pour leur apprendre ce que les Nobles, les gens de la Cour, les Officiers de la ville, & le Senat avoient fait; & du consentement de Jean Frederic, ils les prierent de vouloir bien prendre un jour, pour dresser un traité d'accommodement; protestant au surplus qu'ils étoient prêts de livrer les proscrits, & la ville même, dès qu'ils le pourroient faire à des conditions raisonnables. Jean Frederic joignit à la lettre commune les lettres qu'il écrivoit en particulier & séparément, non pas aux Princes, mais aux Commissaires de l'Empereur, par lesquelles, comme s'il eût encore été maître de la ville, & qu'il eût pû obtenir des conditions aussi avantageuses qu'il auroit pû faire autrefois, il avoit la folie de demander qu'on fît venir l'Electeur Palatin, Guillaume duc de Cleves, & le Landgrave Philippe de Hesse son beau-pere (car il ne sçavoit pas qu'il étoit mort depuis peu de jours) pour conférer tous ensemble sur les moyens de faire la paix.

L'Electeur Auguste n'étoit pas alors dans le camp: il étoit allé avec le duc Jean Guillaume à Cassel, pour assister aux funerailles du Landgrave. Cependant les Commissaires de l'Empereur firent réponse aux assiégez, & les exhorterent à esperer beaucoup de la bonté de l'Electeur, qui devoit revenir au premier jour, pourvû qu'ils gardassent avec soin les Proscrits qu'ils avoient mis en prison. Aussi-tôt que l'Electeur Auguste fut revenu dans le camp, il accorda aux habitans de Gotha ce qu'ils demandoient; mais on ne fit aucune réponse à Jean Frederic.

La ville de Gotha se rend.

Au jour marqué pour la conférence on proposa des conditions, dans lesquelles Jean Frederic, qui n'avoit plus ni tête ni conseil, eut la vanité, ou la stupidité, (on ne sçait lequel des deux) de souffrir qu'on le comprît. On convint que ce Prince mettroit sa personne, sa ville, son château, avec toutes les munitions de guerre & tous les vivres, & enfin tous ses domaines

entre les mains de l'Empereur, sans aucune condition : Que les proscrits & les sujets de l'Electeur Auguste, qui avoient porté les armes contre ce Prince, sans avoir été dispensez du serment qu'ils lui avoient fait comme à leur Seigneur, lui seroient remis : Que les gens de guerre sortiroient dans quatre heures de la ville & du château, sans tambour, après avoir remis leurs enseignes toutes pliées : Que l'on conserveroit aux habitans de Gotha leurs vies, leurs biens, & leurs privileges sans y donner atteinte : Qu'ils ouvriroient leurs portes, & recevroient garnison dans la ville & dans le château : Qu'on en donneroit les clefs à l'Electeur : Que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre, sans rançon : Que les sujets du duc de Saxe-Gotha députeroient huit d'entre eux, pour rendre hommage à l'Empereur, ou en sa place à l'Electeur de Saxe, & jurer que ni les soldats, ni les habitans ne porteroient jamais les armes contre l'Empereur, contre l'Empire, ni contre l'Electeur : Qu'ils prêteroient serment de fidelité à Jean Guillaume de Saxe, & que Jean Frederic son frere, & ses enfans, demeureroient exclus de tous droits au duché de Saxe-Gotha : Que s'il arrivoit que Jean Guillaume mourût sans enfans mâles, la succession seroit dévoluë à l'Electeur de Saxe & à ses enfans, & à leur défaut au Landgrave de Hesse.

Lorsque la capitulation eut été signée de part & d'autre, l'Electeur ayant à ses côtez Jean Guillaume son cousin, & Adolfe de Holstein, entra dans la ville & puis dans le château sur le soir, précedé d'une grande partie de sa cavalerie, & accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. Cela arriva le 13 d'Avril, jour auquel Melchior Zobel évêque de Wirtzbourg avoit été assassiné par les émissaires de Grumbach. Exemple mémorable de la juste vengence de Dieu, qui permit que le même jour où l'Evêque avoit perdu la vie, fût huit ans après, celui où Grumbach son meurtrier fut livré entre les mains de l'Empereur, pour expier par sa mort un si grand crime. On remarqua encore que ce jour tomba cette année au Dimanche, qui dans le calendrier Ecclesiastique prend son nom du Pseaume : *Misericordiâ Domini* [1]. Le même Dimanche, vingt ans auparavant,

1 L'introit de la Messe du deuxiéme Dimanche après Pâques commence par ces mots : *Misericordiâ Domini plena est, &c.* & non pas : *misericordias Domini in æternum*, comme il y a dans le texte de l'auteur, *&c.* C'est ce deuxiéme Dimanche d'après Pâques que M. de Thou veut désigner.

CHARLE IX. 1567.

se trouvoit être le 24 d'Avril ; & presque à la même heure, Jean Frederic Electeur de Saxe, pere de Jean Frederic, dont nous parlons, avoit été battu & fait prisonnier par Charle-Quint, auprès de Mulberg. C'est pourquoi Jean Frederic, Prince superstitieux, regardoit & déploroit ce Dimanche, comme un jour malheureux ; & il avoit coûtume dans la suite de dire que les malignes influences des astres lui avoient donné un sort aussi funeste que celui de son pere : comme s'il ne s'étoit pas lui-même engagé dans ce labyrinthe de malheurs, pour s'être laissé tromper par sa vanité, par sa crédulité, par les pernicieux conseils de scélerats qui n'avoient plus rien à perdre, & par les vaines & fausses réponses des devins qu'il consultoit.

Supplices des Proscrits.

On arrêta ce Prince, & on lui donna des gardes. Le lendemain il se mit entre les mains d'Othon comte d'Eberstein, de Fabien Scheneych, & de Christophle Carolowiz, Commissaires de l'Empereur ; & il demanda qu'on ne le conduisît point en Autriche, mais que l'Electeur de Saxe le gardât auprès de lui. On le mena cependant trois jours après à Vienne, & on donna à la Duchesse son épouse la permission d'aller où elle voudroit, & d'emporter ses meubles les plus prétieux. Il fut ensuite question des Proscrits & des prisonniers. On appliqua d'abord Grumbach à la question ; & comme lui & ses complices confesserent leurs crimes, dont nous avons parlé, on les condamna à mort, & ils furent exécutés le 18 d'Avril. Grumbach & Bruch furent écartelez : Stein fut traité avec moins de rigueur, parce que Grumbach l'avoit excusé, en avouant qu'il l'avoit séduit ; on lui coupa d'abord la tête, & ensuite on le coupa en quatre : on traita de la même maniere Jerôme Brandenstein, commandant du château, qui dans l'expédition de Wirtzbourg s'étoit conduit, non-seulement en homme méchant & scélerat, mais même en bête feroce, & qui avoit tellement maltraité les habitans de Gotha pendant le tems du siége de cette ville, que si les Juges ne l'avoient pas condamné au supplice, il n'auroit pû se dérober à la fureur du peuple. Jean Beyer fut pendu & étranglé ; David Bongartener un des principaux Gentilhommes de Suabe, né à Ausbourg, eut la tête tranchée. Il auroit pû se tirer du danger, s'il avoit pris un mauvais habit, & s'il se fut mêlé avec les simples soldats : mais il aima mieux par une sotte vanité se faire distinguer, en montant

sur

sur un beau cheval superbement équipé, & en se parant d'aigretes fort brillantes. Ce Seigneur, obligé de s'enfuir à cause de ses dettes, s'étoit associé avec Grumbach, & étoit entré dans le pernicieux complot que ce factieux avoit formé de rendre la Noblesse indépendante, & de secouer le joug des Princes. Un magicien, qui confessa tout ce que nous avons rapporté ci-dessus, fut pendu.

On fit après cela le partage de l'artillerie, qui consistoit en cent soixante pieces de canon. L'Electeur Auguste par le droit de Commandant général prit d'abord les neuf plus grosses, & partagea le reste également avec le Prince Jean Guillaume, après en avoir mis à part huit grosses pieces, dont ils firent present à l'Empereur. Ensuite la Diete de Ratisbonne ordonna par un decret solemnel la démolition du château de Gotha, pour avoir servi d'asile à des séditieux, & à des criminels de leze-Majesté. On frappa des médailles d'argent pour conserver la mémoire d'une victoire si considerable, avec cette inscription : *Tandem bona causa triumphat* : (A la fin la bonne cause triomphe.)

L'Electeur de Saxe avoit déjà un très-grand crédit dans le corps des Princes de l'Empire ; mais depuis qu'il eut si heureusement terminé la guerre de Gotha, & qu'il eut par cette victoire affermi l'Electorat dans sa maison, & assûré la tranquillité dans l'Empire, il devint l'arbitre & le Prince le plus puissent de toute l'Allemagne. Marchant sur les traces des Empereurs Othons, dont il étoit issu, il apprit la langue Latine dans un âge assez avancé. Il employa le reste de sa vie à ses affaires, & à amasser les richesses immenses qu'il laissa.

Entrée ignominieuse du duc Jean Frederic de Saxe dans Vienne.

Cependant Jean Frederic fut ignominieusement conduit à Vienne, où il entra le 22 de Juin. Malgré la pluie, qui tomboit en abondance, le peuple accourut en foule à un spectacle si nouveau. Cinquante cavaliers Bavarois marchoient devant, suivis d'autant de Saxons ; huit autres marchoient ensuite, portant leurs enseignes baissées, & environ cinq cens hommes de pié environnoient un char découvert, où ce malheureux Prince étoit assis, portant un chapeau de paille sur sa tête. En cet équipage on lui fit faire plusieurs tours dans les places les plus considerables de la ville, afin de contenter la curiosité de tous ceux qui vouloient le voir. De Vienne on le transfera à Naples, avec une escorte de cinquante soldats, & un très-petit nombre

CHARLE IX. 1567.

de domestiques. Maximilien lui accorda néanmoins dans la suite une maison plus nombreuse.

Quelque tems après l'Electeur de Mayence, toute la maison de Baviere & du Palatin, l'Electeur de Brandebourg, le duc de Virtemberg, Guillaume Landgrave de Hesse, l'Electeur de Treves, le duc de Cleves, le marquis de Bade, & le comte d'Henneberg députerent à l'Empereur, pour le prier de vouloir bien rappeller sa clemence & sa douceur, & pardonner au Prince qu'il tenoit en prison; parce qu'il avoit moins peché par le cœur que par l'esprit, & qu'on devoit principalement attribuer ses égaremens & sa chute à la malignité de ceux qui l'avoient séduit. Enfin ils le supplioient d'accorder cette grace, pour l'honneur de toute la maison de Saxe, & à la consideration de tous les Princes qui la lui demandoient. Comme cette recommandation se fit par écrit, Maximilien y répondit de même : ce Prince s'excusa de ne pouvoir faire alors ce qu'ils lui demandoient, parce que ce n'étoit pas sa cause personnelle, mais celle de tout l'Empire; & que comme on apprenoit chaque jour qu'il se tramoit de nouvelles conspirations, il étoit de l'interêt de tout le corps Germanique de tenir en sa puissance ceux qui pourroient exciter des mouvemens, au moins pendant quelque tems, jusqu'à ce que les esprits fussent calmez, & qu'il n'y eût plus lieu de craindre quelque guerre civile. Les députez furent renvoyez avec cette réponse, & cependant ils obtinrent un peu plus de liberté pour le prisonnier.

L'Empereur va en Hongrie tenir les Etats

La guerre avec le Turc ayant été déclarée, la diete de Ratisbonne avoit ordonné que l'argent perçû dans l'espace de trois ans seroit payé en une année, à condition néanmoins que cette somme ne seroit donnée à l'Empereur, qu'au cas qu'il y eût réellement guerre. On avoit résolu la même chose à Erford dans le mois d'Août. On tint sur le même sujet une assemblée à Prague : on ordonna une levée considerable de deniers dans tout le Royaume de Bohême, & par une résolution des Etats, tous les Ordres furent obligez de payer les sommes ausquelles ils étoient imposez. Comme tout cela se fit très-promptement, l'Empereur vint à Vienne, & alla aussi-tôt à Presbourg, en Hongrie, où il tint les Etats, après avoir reçu les plaintes du peuple, qui se plaignoit de l'insolence des soldats Allemands. On résolut de donner cette année cent cinquante mille écus, pour

soûtenir la guerre contre les Turcs ; & on obligea tous les payisans, à douze jours de travail, pour les fortificationsque l'on faisoit sur la frontiere.

Les Hongrois demandoient que l'Empereur envoyât des deux côtez du Danube des Commissaires, partie Hongrois, partie Allemands, pour juger les contestations sur les domaines qui avoient été injustement enlevés à leurs anciens proprietaires, pour punir les brigands & ceux qui se trouveroient coupables de peculat, & pour abolir les nouvelles impositions & les nouveaux droits de peage. Ils demandoient encore qu'il leur fut permis de racheter les villes & les places que les Rois de Hongrie avoient engagées ; qu'on donnât à la Hongrie des Evêques capables & tirés de la nation, & qu'il fut libre à ceux qui le voudroient, d'embrasser la confession d'Ausbourg. On avoit déjà démandé la même chose dans les deux précédentes assemblées des Etats. Dans celle-ci Maximilien ne voulut point l'accorder. L'assemblée de Presbourg étant finie, il revint à Vienne le 4 du mois d'Août.

Suite de la guerre en Hongrie.

Sur la fin de l'année précédente, Lazare Schwendi avoit fait le siége de Zathmar ville très-forte, qui appartenoit à ce George Bebeck, qui entretenoit & fomentoit la haine & la division entre l'Empereur & le Prince de Transylvanie. Bebeck, dans la crainte d'un mauvais succès, étoit sorti secretement de la place, esperant que la garnison ne laisseroit pas de faire une vigoureuse défense. En effet ils soutinrent pendant quelque tems le siége avec d'autant plus de fermeté, que les canons ne pouvoient rien contre eux, ni contre la place. Schwendi, général actif & vigilant, examinant les dehors de la ville, pour trouver quelque moyen de la réduire, fut reconnu des assiégez à sa taille, qui étoit des plus grandes. Comme on tira sur lui, il reçut dans l'épaule un coup de feu, qui brûla son habit, fouré de peaux à cause de l'hiver. Il trouva enfin un endroit plus commode pour placer ses batteries ; & comme il n'y avoit point de commandant qui sçût mieux se faire obéir du soldat, il y fit transporter ses canons avec un travail & des peines qu'on ne peut exprimer. Ces nouvelles batteries réduisirent bien-tôt la garnison à la derniere extrêmité. La place se rendit, vie & bagues sauves. Schwendi la réduisit le 4 de Janvier de cette année : il y fit un riche butin, donna à la femme de Bebeck une

CHARLE IX. 1567.

pleine & entiere liberté de se retirer en toute assurance avec tous ses meubles, & ne réserva pour lui que les canons.

Peu de tems après Schwendi, sans avoir égard au froid rigoureux de l'hiver, assiégea avec autant de succès Munkacz, ville bien fortifiée, & située très-avantageusement pour faire la guerre dans le payis. Le 17 de Fevrier, quatriéme jour du siége, la garnison se rendit, à condition d'avoir vie & bagues sauves. Si elle ne se fut pas renduë ce jour là, la pluie qui tomba le lendemain avec une abondance, dont on avoit peu d'exemples, auroit infailliblement entraîné & perdu tout l'attirail de guerre, & le soldat auroit été comme submergé dans son camp. Ce ne furent pas les seules pertes que fit le Prince de Transylvanie; l'argent qu'il envoyoit pour payer ses troupes fut pris par les Impériaux.

Ce Prince extrêmement touché de la perte de Munkacz, résolut de la reprendre à quelque prix que ce fût. La prise de cette place lui fermoit le chemin de la Pologne & de la Russie, & il ne pouvoit plus recevoir de troupes auxiliaires du Roi de Pologne son ami que par la Moldavie, en leur faisant faire de grands détours par des routes très-difficiles. Après la prise de Munkacz, Schwendi investit aussi-tôt la ville d'Hust. Mais le Bacha de Bude ayant envoyé des presens, & entr'autres deux chevaux d'une rare beauté à Maximilien, pour le prier de ne pas permettre que les progrès de Schwendi fussent un obstacle aux negociations qu'on faisoit pour la paix; ce Général, ou par les ordres qu'il reçut de l'Empereur, ou par la difficulté qu'il trouvoit, leva le blocus, & retourna à Cassovie, sur le serment que e Bacha réitera plusieurs fois, de faire empaler tous ceux qu'il çauroit avoir fait quelque course, & causé quelque dommage dans les terres de l'Empereur.

Cependant à peine Schwendi fut-il décampé, que le Prince de Transylvanie vint avec le Bacha Hassan assiéger Dedes place appartenant à Gabriel Perenni. La garnison après quelques jours de siége, se voyant destituée de tout secours, sortit secretement pendant la nuit, & se sauva par des chemins inconnus. Les ennemis, qui s'étoient rendus maîtres de la place sans aucune peine, firent des courses dans tous les environs, ravagerent & mirent tout à feu & à sang. Delà ayant ramassé leurs forces, ils attaquerent & prirent Riswar, dans le tems qu'on ne

s'attendoit à rien moins. Ils s'emparerent aussi des Thermes, qu'on appelle communément les ruisseaux des Dames. Mais Ruber lieutenant de Schwendi ne tarda pas à reprendre ces places. Il força Riswar, & passa la garnison au fil de l'épée. Pour les Thermes, ce fut un accident qui l'en rendit le maître. Le feu prit aux poudres, & le château commençant à brûler, il ne fallut presque point de combat pour réduire ceux qui le défendoient.

Pendant que de part & d'autre on s'amusoit à de legeres escarmouches en divers lieux, Edouard Cernovich, que l'Empereur avoit envoyé à Constantinople pour negotier la paix, en revint, & assura que Selim assembloit de nouvelles troupes pour les envoyer au premier jour en Hongrie, & qu'il en destinoit une partie à faire le siége de Canisa; mais que si on envoyoit promtement des ambassadeurs pour traiter d'un accommodement, les Turcs suspendroient leurs entreprises. L'Empereur y envoya donc en cette qualité Antoine Verantz évêque d'Agria, qui avoit eû cinq ans auparavant la même commission, & Christophle Tieffenbach. Ils partirent de Vienne sur la fin du mois de Juin pour se rendre à Constantinople, où ils arriverent le 22 d'Août. Après avoir salué les Bachas de la Porte, & avoir été regalés dans un festin public, suivant l'usage de la nation, ils furent introduits à l'audience du Grand Seigneur: la negotiation traîna cependant en longueur, & dura jusqu'à l'année suivante. Selim ayant passé tout ce tems-là à Andrinople, les Plenipotentiaires de l'Empereur l'y suivirent, & ne le quitterent point que l'affaire ne fut entierement finie, comme nous le dirons dans la suite.

Affaires d'Italie.

Pendant cette année la paix regna en Italie. Elle fut néanmoins un peu troublée par quelques legers mouvemens. Une affaire, qui regardoit des particuliers, devint à Genes par la vivacité des parties une affaire publique, & dégenéra presque en sédition. Jean-Batiste Lercaro, homme riche & puissant, avoit gouverné cette Republique avec une grande réputation de probité & de justice. Mais parce qu'on le croyoit un peu trop porté pour les Espagnols, lorsque le tems de son administration fut fini, il ne put obtenir (ce qui avoit été accordé à presque tous les autres Doges) d'avoir pour toute sa vie la charge & la dignité de Procurateur. Comme on sçut qu'Augustin

CHARLE IX. 1567.

Pinelli, & Luc Spinola, Senateurs qui exerçoient alors la charge de Censeurs, avoient empêché le Sénat d'accorder cet honneur à Lercaro; Jean-Etienne son fils ne pouvant souffrir & laisser impunie l'injure faite à son pere & à lui, s'abandonna à toute l'ardeur qu'inspire une bouillante jeunesse, animée par le desir de la vengence. Ainsi un jour sur le soir il apposta des assassins, pour se défaire de ces deux Senateurs, lorsqu'ils sortiroient du Palais. Pinelli fut tué d'un coup de pistolet, & Spinola dangereusement blessé. On apprit par un des assassins qui fut pris, que Jean-Etienne étoit l'auteur de ce meurtre, & on le mit en prison, avec son pere; mais comme il déclara à la question, que son pere en étoit très-innocent, on le mit en liberté. Pour lui il fut condamné à mort.

Garsias de Tolede général des galeres d'Espagne, qui avoit autrefois logé chez Lercaro, & qui se trouvoit alors à Genes pour préparer ce qui étoit nécessaire au transport des troupes du duc d'Albe, employa inutilement sa recommandation, ses sollicitations & ses prieres. La haine qu'on avoit pour les Espagnols, qui s'interessoient en sa faveur, & l'énormité du crime l'emporterent sur les services & le merite du pere, & le fils fut exécuté. A cette occasion les Genois, qui n'étoient pas bien d'accord entr'eux, se diviserent en differens partis: mais l'heureux succès de la guerre de Corse appaisa bien-tôt l'émeute, & empêcha qu'on n'en vînt à une sédition ouverte. Nous croyons devoir reprendre la chose de plus loin, & remonter jusqu'à l'origine de cette guerre.

Guerre dans l'isle de Corse.

Sanpietro, de Bastilica dans l'isle de Corse, dont nous avons déjà souvent parlé, capitaine experimenté, intrépide, & dont rien n'étoit capable d'abattre le courage, avoit épousé il y avoit vingt ans Vannina, fille & unique heritiere de François Ornano, un des plus riches Seigneurs de l'isle, où il possedoit un très-grand nombre de terres. S'étant mis en tête de s'affranchir, lui & sa patrie, de la domination des Genois, il leur déclara une guerre qui leur donna bien de la peine, & les irrita extrêmement. La paix ayant été depuis faite entre les Rois de France & d'Espagne, Sanpietro ne put renoncer à la haine qu'il avoit conçûë contre les Genois, persuadé d'ailleurs que ces Republicains ne pourroient jamais lui pardonner l'injure, que leur avoit fait un homme qu'ils avoient banni. Il n'omit

donc rien pour se procurer des secours qu'il ne pouvoit plus esperer de la part des François. Il s'adressa d'abord à Côme duc de Florence, & comme il le refusa, il tenta les Turcs, pour sçavoir s'ils voudroient profiter de cette guerre, & envoyer encore une flotte dans la mer de Toscane. Pour cela il alla à Constantinople.

Tandis qu'il y étoit, les Genois ne negligerent rien, pour faire de la peine à un ennemi si déclaré, & pour lui faire abandonner les pernicieux desseins qu'il avoit formez contre leur République. Dans cette vûë ils firent ensorte de se rendre maîtres de sa femme & de ses enfans. Pour cet effet ils gagnerent les domestiques de sa femme, & entr'autres Augustin Bazzica Lupo, qui alloit souvent de Marseille à Genes, & Michel Prêtre, à qui Sanpietro avoit en partant confié le soin d'Alfonse & d'Antoine-François, ses deux fils. Poussez par les Genois, ils conseillerent à Vannina de quitter son mari coupable de crime d'Etat, d'abandonner sa maison, & de se rendre avec ses enfans à Genes, auprès de ses légitimes maîtres: ils lui persuaderent que c'étoit le seul moyen de recouvrer, pour elle & pour ses enfans, les biens, que le crime de son mari leur avoit fait perdre, & d'obtenir enfin de la clemence de la République la grace du rebelle Sanpietro. On n'eut pas de peine à séduire une femme legere & volage, qui haïssoit un mari sombre, fâcheux, & de mauvaise humeur, & qui aspiroit au plaisir de mener une vie plus libre. Ainsi ayant envoyé devant elle ses meubles les plus prétieux, elle se déroba à tous ses amis, & partit de Marseille sur une petite barque, accompagnée d'Antoine-François son fils & du Prêtre Michel, qui étoit chargé de la conduire. Antoine de Saint Florent, ami & confident de Sanpietro, en ayant eu avis, monta sur un brigantin, & fit tant de diligence, qu'il la joignit proche d'Antibes, la retira de sa barque, & la mit entre les mains du Seigneur du lieu: celui-ci la fit conduire avec son fils à Aix, où est le Parlement de Provence.

Sanpietro revenant de Constantinople étoit déjà descendu sur les côtes de Barbarie. Il revenoit de là à Marseille, lorsqu'il apprit ce qui étoit arrivé à sa femme: il en fut si troublé, qu'aveuglé par sa fureur, il tua Pierre-Jean Calvese son domestique, parce que, comme ils s'entretenoient de cette affaire, il eut

CHARLE IX. 1567.

l'imprudence de dire à Sanpietro, qu'il l'avoit bien sçûë auparavant, mais qu'il n'avoit pas voulu lui en parler, de peur qu'il n'eût le sort de Flore de Corte, que sa femme fit étrangler par des esclaves Turcs. Sanpietro étant abordé à Marseille, vint la nuit à Aix dans la maison où son épouse étoit gardée. Il demanda qu'on la lui remît entre les mains. Le Parlement s'y opposa. Mais Vannina, qui avoit un courage au-dessus de son sexe, quoiqu'elle se doutât bien du funeste sort qu'on lui préparoit, déclara qu'elle vouloit bien retourner avec son mari. Ils vinrent donc ensemble dans la maison qu'ils avoient à Marseille. A la vûë des murailles nuës de la maison, (car elle avoit fait enlever les meubles) le ressentiment de Sanpietro se renouvella. Comme il étoit de basse extraction, & qu'il ne s'étoit élevé que par ses belles actions militaires, & que Vannina au contraire étoit d'une illustre naissance, il s'étoit accoûtumé à lui parler toûjours avec respect. Il lui parla cette derniere fois de la même maniere; il lui reprocha sa perfidie, & lui dit que la faute qu'elle avoit commise ne pouvoit s'expier que par la mort. Puis ôtant son chapeau, il lui annonça qu'elle devoit se disposer à mourir. Comme il pensoit à faire venir des esclaves Turcs, pour faire cette expedition, Vannina ne le pria pas de lui accorder la vie; mais elle lui demanda en grace & avec instance, que puisqu'il lui falloit mourir, elle eût la consolation de rendre son ame à Dieu, non pas entre les mains de vils esclaves, mais dans celles de l'homme qu'elle n'avoit choisi pour son mari, qu'à cause de sa valeur & de son courage. Sanpietro s'imaginant que Vannina lui disoit cela sérieusement, & n'étant pas plus touché pour cela de compassion, fit comme un boureau qui exécuteroit la sentence d'un juge : il demanda humblement pardon à sa Dame (c'est ainsi qu'il appelloit toûjours sa femme) ensuite il lui mit un mouchoir au cou & il l'étrangla.

Après cette expedition il vint en poste à la Cour de France, pour prévenir les accusations, & pour se justifier en personne de son crime. Le bruit s'en étoit déjà répandu, & la plûpart avoient été saisis d'indignation & d'horreur. Les femmes sur-tout, qui apprehendoient les suites d'un si pernicieux exemple, détestoient ce cruel mari. La Reine mere ne voulut pas souffrir la vûë d'un si méchant homme, dont les mains étoient teintes du sang d'une

si

si illustre épouse. Sanpietro découvrit sa poitrine, & fit voir les cicatrices des blessures qu'il avoit reçûës au service de la France. Qu'importe, disoit-il, qu'importe au Roi & à la France, de sçavoir si Sanpietro à bien ou mal vêcu, & comment il s'est comporté avec sa femme ? Ces paroles prononcées par un homme féroce, mais qui avoit rendu de très-grands services au Roi, adoucirent un peu les Courtisans, que cette action avoit indignés, & il obtint par ce moyen qu'on ne lui fît point son procès.

Sanpietro plus irrité que jamais contre les Genois qui étoient la cause de la perte de sa femme, remua ciel & terre, pour exécuter ses anciens projets, & leur susciter de nouveaux embarras dans l'isle de Corse. Il écrivit à Aurele Fregose, qui étoit entré au service de Côme, pour mettre cette homme ambitieux dans ses intérêts, & l'engager à partager avec lui la gloire & le profit des entreprises qu'il méditoit.

Il envoya Antoine & Paris de Saint Florent pour mesurer secretement la hauteur des murs de Bonifacio. Il sollicita aussi ses anciens amis de l'isle, & tous les complices de sa faction, & il fit tous les préparatifs pour l'expedition qu'il avoit en tête. Il s'écoula néanmoins trois ans avant qu'il passât dans l'isle. Enfin lorsque les Genois s'y attendoient le moins, le 12 de Juin 1564 il y fit une descente avec Antoine Saint-Florent, Achille Compocasso, Pierre-Jean Ornano, Bruschino d'Orezza, Bâtiste de Pietra, & quelques François, & il se rendit maître d'Istria qu'il trouva sans garnison. Il y fit la guerre pendant trois ans & plus, par le seul secours des exilés & des payisans, qui haïssoient la domination des Genois. Les succès de ses entreprises furent très-variez, mais plus souvent mauvais que bons & heureux. Ensuite les differens partis s'échaufferent ; on renouvella les noms presque oubliez des factions *noire* & *rouge*, & on usa de rigueur, & même de cruauté envers les prisonniers de part & d'autre. Enfin les Insulaires s'ennuyerent d'une longue guerre, & se dégouterent de Sanpietro. Comme ils pensoient à l'abandonner, il sortit de Vico, & s'en alla vers Cauro, avec Alfonse son fils, André de Brando, Antoine-Pierre de Corte, & Bâtiste de Pietra. Il envoya devant Vitoli, qui avoit déja formé le dessein de le tuer, avec Hercole de Istria, Ambroise de Bastelica & d'autres. Il rencontra en chemin des soldats Genois, qui étoient

CHARLE IX. 1567.

sortis sous la conduite de Raphael Justiniano de la ville d'Alazzo, dont François Fornari étoit gouverneur. Il trouva aussi les freres Michel Ange, Jean-Antoine & Jean-François Ornano. Il combatit d'abord assez long-tems contre Jean-Antoine seul, comme si ç'avoit été un duel. Mais une troupe de mousquetaires Genois étant survenuë, Vitoli le perça par derriere d'un coup de pistolet qui le fit tomber de son cheval. Aussitôt Michel Ange, & Jean-François mirent pié à terre, & le percerent de mille coups de poignard. Ils couperent ensuite sa tête, & la porterent à Fornari.

Il y eut quelque tems après une vive contestation entre ces assassins, sur le prix auquel les Genois avoient mis la tête de Sanpietro. Les soldats, qui étoient sortis avec Raphael Justiniano, prétendoient qu'il leur étoit dû, parce que Sanpietro avoit été blessé, & renversé de son cheval par une de leurs bales. D'un autre côté les freres Ornano soutenoient qu'il n'étoit pas mort d'une bale, mais des coups d'épée ou de poignard, qu'ils lui avoient donnez. Ils convinrent enfin après bien des disputes que le prix seroit partagé entr'eux : on donna deux mille écus aux freres Ornano, & deux mille à Raphael Justiniano. Alfonse fils de Sanpietro, après la mort de son pere, fut nommé Général des Corses, par les soins & les mouvemens que se donna Leonard de Corte. Mais les secours que la France lui fournissoit en argent & en hommes, devenant très-modiques, tous les voyages qu'Antoine Padoano faisoit au-dedans & au dehors, n'étant d'aucune utilité, & la plûpart des Seigneurs de l'isle l'abandonnant, il fut obligé deux ans après de faire un accommodement avec George Doria, & Jerôme Leon Anconitano évêque de Sagone. Par ce traité il obtint qu'on lui conserveroit la vie avec tous ses effets, & que ses biens & domaines seroient aussi conservez, à lui & à ses enfans, pendant huit années. Le traité étant conclu, il s'embarqua & sortit de l'isle de Corse le premier jour d'Avril de cette année 1567.

Affaires de Toscane.

La Toscane fut aussi agitée de troubles & de divisions. Côme, qui avoit toûjours fermé les oreilles aux promesses, aux prieres, & aux vives instances de Sanpietro, prit hautement sous sa protection les marquis Malaspini, Seigneurs de la Lunegiane, & s'engagea à les affranchir du passage des troupes Espagnoles. Les Princes voisins, envieux ou jaloux de

Côme, en furent picquez, & le Roi d'Espagne lui-même fut fâché de voir une nouvelle puissance s'accroître insensiblement aux dépens de la sienne. D'ailleurs Jean-François Orsino [1] étant mort, le procès sur le comté de Petigliano & de Sorano se renouvella entre le fils Nicolas, dont nous avons déjà tant de fois parlé, & Orso. François prince de Florence vouloit maintenir Orso dans la possession des biens de son pere, que Côme avoit pris sous sa protection. Les Farneses prenoient le parti de Nicolas, dans l'esperance de pouvoir acquerir le comté de Petigliano, si Nicolas en étoit le maître.

Orsino le pere étant prêt de mourir, avoit pardonné à Nicolas tous les sujets de mécontentement qu'il lui avoit donnez, & il avoit fait un second testament, par lequel il le déclaroit son heritier comme son aîné, & revoquoit le premier, par lequel il l'avoit desherité, comme un enfant ingrat.

Cela arriva précisément dans le tems que les esprits se trouvant échauffez au Bourg-Saint Sepulcre, par les factions des Pichi & des Graziani, les plus sages apprehenderent que cet exemple ne fît impression, & qu'on ne vît les anciennes jalousies de partis se reveiller dans toute la Toscane, & dans chacune de ses villes. Luc Jacomini commandoit dans ville du Bourg-Saint Sepulcre. Les Pichi & les Rigi, contre le respect dû à ce Gouverneur, profiterent d'une occasion favorable qui se presenta : ils tuerent Scipion Goracci, le principal chef de la faction contraire des Graziani, & blesserent dangereusement Laurent Goracci : après cela ils se retirerent dans une tour bien fortifiée. Othon Monauti, qui n'étoit pas éloigné, le comte de Montedolio, & Nicolas Tornabon [2] évêque du lieu, vinrent promtement interposer leur médiation : leurs soins ne purent entierement appaiser le trouble, ni empêcher que Sylvestre Goracci, frere de celui qui avoit été tué, n'entrât dans la ville avec les bannis, ne mît en liberté ceux de sa faction, qu'on y tenoit prisonniers, ne courût impunément, & ne fît sentir dans toute la ville les effets de son ressentiment & de sa haine. Comme on ne pouvoit réprimer la faction des Graziani par la force, Pierre comte de Carpegne entreprit d'en venir à bout par la ruse & la finesse, & il ne se soucia pas, pour faire plaisir au Prince, de se perdre d'honneur, & de passer pour un homme sans parole. Il engagea

1 ou des Ursins. 2 ou Tornabuoni.

CHARLE IX. 1567.

les Graziani à ne plus faire de mal aux habitans du Bourg, & à cesser de venger les injures qu'ils avoient reçûës de leurs ennemis particuliers sur un peuple innocent : & il leur offrit obligemment Bascio, place de sa dépendance, très-commode pour leur servir de retraite. Ils s'y croyoient en sûreté, lorsqu'il arriva la nuit un détachement de gens armez, qui les surprirent, & les investirent de toutes parts. Comme on eût mis le feu à la place, & qu'elle commençoit à brûler, Fabio de Carpegne ayant horreur de la perfidie de son oncle qui les avoit trompez, s'entremit pour les assiégez, & Sylvestre avec douze associez, ayant fait promettre qu'on ne les traiteroit point suivant la rigueur des loix, se rendit. Le Prince n'eut aucun égard à ces promesses : il les fit conduire dans les prisons de Florence, & pour inspirer de la terreur à tous les autres, il les fit sur le champ exécuter, sur la fin de Juillet.

Afin qu'on pût dire que toute l'Italie avoit été en combustion, il y eut dans le même tems quelques legeres brouilleries dans la maison de Gonzague, mais qui n'eurent pas de suites. Louis de Gonzague entra en Italie, & fit courir le bruit que c'étoit pour visiter & faire fortifier les villes du marquisat de Saluffes, dont il étoit gouverneur pour le Roi de France, avec une pleine autorité; mais en effet c'étoit dans le dessein d'y lever des troupes pour la guerre, qu'on se disposoit secretement de faire aux Protestans du Royaume, comme l'évenement le fit depuis connoître. Guillaume duc de Mantouë, frere de Louis, avec lequel il n'étoit pas en très-bonne intelligence, entra dans quelque défiance de ce voyage, & craignit que sous prétexte des affaires du Roi de France, il ne fût venu pour s'emparer du duché de Montferrat, dont il prétendoit avoir sa part. Ainsi il se crut obligé de prendre promptement des mesures, de peur qu'à la faveur du duc de Savoye, voisin qui n'étoit pas de ses amis, & à l'occasion de l'arrivée de son frere, les exilez ou bannis de Casal ne fissent sur cette place quelque entreprise contraire à ses droits.

Affaire de Casal.

Casal communément appellé Saint Vaz, étoit autrefois une ville municipale très-peuplée, & que sa situation commode sur le Pô rendoit très-riche, quoiqu'elle n'eût point alors de murailles. Les Empereurs lui accorderent depuis de grands privileges. Frederic lui accorda la Jurisdiction des villes Imperiales

pure & mixte. (1) Henri lui confirma cette grace 127 ans après. Mais les habitans de Casal ayant oublié tant de bienfaits, & ayant conspiré contre Henri lui-même, avec Pavie, Albe, Verceil & Valence, toutes ces villes furent privées des privileges, graces & exemptions, que les Empereurs leur avoient accordées. On décerna même contre elles une espece de Ban, (c'est ainsi qu'Alberic de Rosata de Bergame Jurisconsulte de ce tems-là en parle) c'est-à-dire, qu'elles furent proscrites par un décret Impérial, comme coupables du crime de leze-Majesté Impériale.

Les habitans de Casal apprehendant l'exécution rigoureuse de ce décret, se mirent sous la protection d'Andronic Paléologue Empereur d'Orient, dont le fils nommé Théodore possedoit le Montferrat, petite Province, avec titre de Duché, située entre Alexandrie de la Paille & le comté d'Ast, qui a le Milanez au midi, & le Pô au Nord. A Theodore succeda son fils Jean; à Jean, Guillaume; à Guillaume, Jacque, dont le fils Guillaume II. entoura Casal de murailles, accorda à ses habitans le droit de bourgeoisie, & obtint de Sixte IV. en 1474 qu'elle fût érigée en ville Episcopale. Depuis ce tems là Casal, qui étoit redevable aux Paléologues de sa sûreté, de ses richesses & de son élevation, demeura sous leur domination, depuis qu'elle fut proscrite par les Empereurs d'Occident, jusqu'à Jean George, qui succeda à Boniface fils de son frere, lequel avoit été miserablement tué en jouant. Jean George étant mort peu de tems après, l'an 1535, comme il ne restoit plus d'hoirs mâles de l'illustre maison des Paléologues, la succession fut contestée entre le duc de Savoye, le marquis de Salusses, & Frederic de Gonzague duc de Mantouë, qui avoit épousé Marguerite sœur de Boniface II. La cause fut plaidée devant l'empereur Charle-Quint, & vivement sollicitée, comme une affaire de très-grande conséquence.

Dès ce tems là les habitans de Casal prétendirent avoir un droit particulier, & que leur ville ne devoit point être confonduë avec le duché de Montferrat. Il alleguoient en leur faveur les droits anciens, & les privileges qu'ils avoient reçûs des Empereurs, soûtenant qu'au défaut de mâles dans la maison

(1) *Meri ac mixti Imperii jurisdictio.* Il y a des villes Imperiales entierement libres, qui ne relevent que de l'Empire. Il y en a d'autres qui relevent de l'Empire & de quelques autres Puissances.

CHARLE IX. 1567.

des ducs de Montferrat, le fief de Casal étoit dévolu à l'Empire. Mais ils ne furent point alors écoutez, & Charle qui vouloit obliger Frederic de Gonzague, pour l'empêcher de prendre le parti de la France, accorda aux femmes le droit de succeder à ce fief, & prononça ainsi en faveur de Gonzague, auquel il adjugea Casal, avec le duché de Montferrat. Quoique le duc de Savoye ne fit pas éclater son ressentiment, il est certain que ce jugement ne lui plut point.

Depuis ce tems là Guillaume fils de Frederic ayant demandé à l'Empereur Ferdinand la confirmation de ce droit, il ne l'obtint pas d'abord; ceux qui étoient auprès de l'Empereur prétendant qu'on avoit surpris à Charle V. son frere le décret qu'il avoit donné en faveur des Gonzagues. Cette difficulté releva le courage & les esperances des citoyens de Casal. Conrad Mola & Olivier Capello Jurisconsultes, qui avoient le plus de crédit & de pouvoir dans la ville, se flatant de recouvrer leur ancienne liberté, attirerent à leur parti un grand nombre de bourgeois, & à leur persuasion, la ville résolut en corps, de solliciter aux frais du public la confirmation de leurs anciens privileges auprès de l'Empereur Maximilien, qui avoit succedé à Ferdinand son pere. On députa, pour négocier cette affaire à la Cour Impériale, ceux même qui avoient été les auteurs de la deliberation.

Guillaume duc de Mantoüe, pour soûtenir ses droits contre ceux de Casal, députa de son côté Paul Emile Bardelone, à qui il donna des ordres & des instructions très-amples. Cet envoyé soûtint que ceux de Casal ne pouvoient s'appuyer de leurs anciens privileges; parce que s'en étant rendus indignes par leur faute, en manquant de fidelité pour Henri leur bien-faiteur, ces privileges avoient été révoqués, supprimés & annullés. Il ajoûta que l'an 1304 Jean Paléologue avoit rendu hommage à l'Empereur Charles IV. en qualité de marquis de Montferrat & de Casal; & que ceux de Casal lui avoient prêté serment de fidelité, & payé un tribut annuel en cette qualité, conformément au décret Impérial. Maximilien frappé de ces raisons, jugea qu'il ne devoit rien innover dans cette affaire; & il adjugea Casal, avec le duché de Montferrat, aux ducs de Mantoüe.

Mola & Capello frustrés de leurs esperances, & craignant

le ressentiment du Duc, abandonnerent leurs maisons & leur payis, & s'en allerent chacun de leur côté. Ils ne laisserent pas cependant d'exhorter leurs concitoyens, s'il se presentoit quelque occasion favorable, à ne pas manquer à ce qu'ils se devoient à eux-mêmes; & à défendre par la force & par les armes les droits légitimes, dont la faveur & le credit des puissances les avoient injustement dépoüillés. Capello, qui n'étoit pas moins homme de main qu'homme d'esprit & de tête, s'étoit mis au service du duc de Savoye, qui avoit des prétentions sur Casal & sur le Montferrat; & c'est ce qui donna lieu de craindre que Capello appuyé de la protection du Duc, n'entretînt & ne fomentât une faction dans la ville. Guillaume de Gonzague duc de Mantouë, qui crut en être bien certain, & par beaucoup d'indices, & par les nouvelles qui se répandoient, & surtout par les lettres de l'évêque d'Alexandrie de la Paille, vint à Casal avec sa maison, & amena avec lui Vespasien de Gonzague son parent, afin de prévenir les Bannis, qui avoient dessein de s'emparer de la ville par surprise & par trahison. S'étant logé dans la citadelle, il fit tirer deux coups de canon, qui étoient le signal dont on étoit convenu, pour avertir les payisans voisins d'entrer en armes dans Casal. Ainsi dès le matin 15 compagnies entrerent dans la ville. Guillaume rassuré par ce renfort, & ayant deconcerté les projets de Capello, qui devoit, disoit-on, entrer dans Casal avec 12000 hommes d'infanterie, s'en alla, & laissa dans la ville Vespasien de Gonzague, pour y commander.

CHARLE IX. 1567.

Vespasien n'ayant plus rien à craindre, prit son temps pour faire le procès à ceux qui étoient suspects, & il fit exécuter ceux qu'il trouva coupables. Flaminio, bâtard de l'illustre maison des Paléologues, convaincu d'avoir eu part à la derniere conspiration, fut condamné à une prison perpetuelle, au lieu de la mort qu'il avoit meritée. Il mourut peu de tems après de chagrin dans Goïto, où il étoit enfermé. Cette place est située sur le Mincio. Guillaume y fit construire, avec autant de soins que de dépenses, une citadelle, qui ne se fait pas moins admirer par la beauté du bâtiment, que par la bonté de ses fortifications.

Affaires de de France. Edit du Roi

Le roi de France fit cette année une Ordonnance, également utile & juste, qui en conservant la splendeur & l'éclat

CHARLE IX. 1567.

sur la succession des meres.

des familles nobles, pourvoyoit en même-tems avec beaucoup de sagesse à la consolation des veuves. Suivant le Senatus-Consulte, appellé Tertyllien, fait sous l'empereur Hadrien, les meres héritoient de leurs enfans; & cette disposition ne faisoit aucune distinction entre les differens biens, dont l'héritage étoit composé. Par là les biens paternels qui venoient des ancêtres, passoient dans d'autres familles; on arrachoit [1], pour ainsi dire, ce qui pouvoit conserver le souvenir des anciennes maisons, & les parens qui étoient du côté du pere, même les plus proches, dépoüillés ainsi de leurs biens, étoient reduits à une extrême pauvreté. Cette loi avoit lieu dans les Provinces du Royaume, où l'on suit le droit Romain, comme dans la Guyenne, le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, & même dans les bailliages d'Auvergne, du Forez, du Lyonnois, & du Mâconnois, quoiqu'ils soient du ressort du Parlement de Paris : c'étoit un mal, auquel on remedia par l'Ordonnance de cette année. Elle donne à la mere, pour la consoler de la perte de ses enfans, les biens meubles; les immeubles, qui viennent d'ailleurs, que du pere & de la ligne paternelle; & l'usufruit, sa vie durant, de la moitié des biens paternels, dont la proprieté après sa mort retourne aux plus proches parens du pere.

Cette Ordonnance fut accordée aux instances de Jean de Montluc évêque de Valence. Pierre de Montluc son neveu, fils aîné de Blaise, & qu'il avoit institué son héritier, ayant été tué deux ans auparavant à Madere, le Prélat appréhendoit, que si le seul enfant qui restoit de Pierre venoit à mourir, sa veuve n'emportât tous les biens de la maison de Montluc, au préjudice des autres enfans de Blaise. L'Edit fut donné au mois de May dans le château de S. Maur-les-Fossez; & il fut verifié & enregistré au Parlement de Paris, à la requête du Procureur du Roi, le 29 de Juillet, & reçu avec de grands applaudissemens du public. Cependant les autres Parlemens du royaume, que cet Edit regardoit plus particulierement, le rejetterent, comme ayant été brigué & donné par faveur; malgré les

1 *Imaginibus veluti revulsis.* Pour marquer la noblesse, les Romains faisoient mettre sur leurs portes les portraits, ou au moins les armes & les marques de dignité & de noblesse de leurs ancêtres : ne pas laisser à des familles de quoi soûtenir la noblesse de leurs ancêtres, c'est ce que M. de Thou appelle *imagines revellere.*

lettres de juſſion réïterées, on ne put les engager à l'enregiſtrer.

CHARLE IX. 1567.

Le Roi refuſe de rendre Calais aux Anglois.

Pendant que le Roi étoit encore à S. Maur, dans le mois d'Avril, Thomas Smith, accompagné de Henri Norris Ambaſſadeur d'Angleterre en France, vint à la Cour de la part d'Eliſabeth ſa maîtreſſe, pour traiter de la reſtitution de Calais. Un des articles du traité de Câteau-Cambreſis, étoit que Calais, avec tout ſon territoire ſeroit rendu aux Anglois huit ans après; que de riches marchands étrangers, & non ſujets de la France, ſeroient caution, & s'engageroient, en cas qu'on ne fît pas la reſtitution, au payement de 500000 écus; & que cependant le Roi donneroit des ôtages. Ceux que le Roi donna furent Fréderic de Foix de Candale, Louis de Sainte-Maure marquis de Neſle & comte de Laval, Gaſton de Foix marquis de Trans, & Antoine du Prat ſeigneur de Nantoüillet. On avoit ajoûté cette clauſe: Que s'il arrivoit que la guerre ſe renouvellât par la faute d'une des deux parties, celle qui ſeroit cauſe de la guerre, ſeroit déchûë de tous les droits, que le traité lui donnoit; & que l'autre ne ſeroit plus obligée à en tenir les conditions. Après ce Traité, les Anglois avoient envoyé des troupes auxiliaires à Roüen, & ils s'étoient emparés du Havre de Grace, que le Roi n'avoit pû recouvrer que par la force des armes, Eliſabeth ayant refuſé de le rendre, lorſqu'on le lui redemanda. Cependant les Anglois faiſoient beaucoup d'inſtance pour la reſtitution de Calais, conformément au Traité. Le Roi répondit d'abord, que la demande qu'on lui faiſoit lui paroiſſoit nouvelle & extraordinaire: jugeant néanmoins qu'après les grandes affaires, qu'il avoit terminées depuis le Traité, il ne lui reſtoit plus qu'à établir une paix ſolide & durable entre la France & l'Angleterre, il renvoya cette affaire à ſon conſeil, & les Ambaſſadeurs Anglois y furent entendus.

Ils ſe fondoient particulierement ſur les termes formels du Traité, & prétendoient qu'il n'étoit rien arrivé depuis, qui dût en empêcher l'exécution: Que les François avoient les premiers fait connoître la diſpoſition où ils étoient, de faire la guerre aux Anglois: Que Marie reine d'Ecoſſe n'avoit pris les armes d'Angleterre, que parce qu'elle ſe ſentoit appuyée de la France: Qu'on avoit appris par des lettres interceptées, que

CHARLE IX. 1567.

les troupes Françoises, qui étoient au service de l'Ecosse, n'étoient pas tant pour la défense de la reine Marie, que pour attaquer l'Angleterre. Michel de l'Hôpital chancelier répondit avec beaucoup de solidité. Il dit, qu'à s'en tenir aux termes du Traité, les Anglois étoient déchûs de leur prétendu droit sur Calais; puisqu'il étoit formellement stipulé, qu'une des deux parties qui seroit attaquée par l'autre, ne seroit plus tenuë à la restitution de ce qu'elle pourroit devoir: Qu'on avoit tort d'objecter au roi de France, que Marie reine d'Ecosse eût pris les armes & les marques de la Royauté d'Angleterre; puisque cela ne regardoit en aucune façon le Roi; & que si les Anglois regardoient cela comme une injure, ils pouvoient s'adresser à Marie elle-même, pour lui en faire leurs plaintes: Qu'en fournissant à Marie des secours, les François n'avoient fait que ce qu'ils devoient, pour maintenir sur son thrône une Reine légitime contre des sujets rebelles: mais que les Anglois, en s'opposant sur mer & sur terre au passage des François, & en les tenant comme assiégés dans Lith, avoient les premiers rompu la paix, & perdu par ce seul fait tout le droit qu'ils prétendoient avoir à la restitution de Calais: Que ce qu'ils alleguoient sur la foi des lettres interceptées, n'étoit que des conjectures, & non des verités: Qu'au reste la guerre étant une fois allumée, on pouvoit tout tenter & tout entreprendre, parce qu'on agissoit alors en ennemi.

Il fut question ensuite de l'expédition de Dessé contre l'Ecosse. Jean de Montluc évêque de Valence, qui avoit été present à cette guerre, ayant reçu ordre du Roi de parler, dit que les Anglois avoient alors fait plusieurs tentatives sur le royaume d'Ecosse, injurieuses au roi de France [1], à qui ce Royaume appartenoit alors: Qu'ils avoient allumé le feu de la rebellion dans le cœur des Ecossois: Qu'ils les avoient empêchez de rentrer dans leur devoir; & qu'ainsi ils avoient encore en cela violé la foi des Traités. Smith, sans répondre à ces objections, revenoit toûjours aux termes du Traité, & prétendoit que le Roi ne pouvoit, sans y manquer, se dispenser de rendre Calais: Que bien-loin de reprocher aux Anglois les secours donnez à Roüen & au Havre, il falloit plûtôt les loüer & les remercier: Qu'ils ne l'avoient fait que comme de bons

1 François II. qui avoit épousé la reine Marie.

voiſins & de bons amis : Que la Reine ſa maîtreſſe avoit en cela rendu un bon office à un Roi mineur, afin d'empêcher qu'au milieu des troubles & des guerres, dont ſon Royaume étoit agité, il n'arrivât quelque choſe de pire à une place, comme le Havre, ſi voiſine de l'Angleterre ; & qu'elle avoit dès-lors proteſté dans un memoire qu'elle publia, que ſa Majeſté ne prenoit poſſeſſion de cette place, que pour un tems, pour la conſerver au Roi, & la lui remettre,

Le Chancelier reprit la parole, & dit, que les actions de la ſéréniſſime reine d'Angleterre n'avoient pas répondu à ſes paroles ; puiſque la paix ayant été faite, & le Roi lui ayant redemandé cette ville, non-ſeulement elle n'avoit pas ſatisfait à ſa juſte demande, mais qu'elle en avoit auſſi-tôt chaſſé tous les François, & y avoit mis une très-forte garniſon ; enſorte qu'il avoit paru à tout le monde qu'elle ne ſe bornoit pas à vouloir défendre cette place, mais à faire de nouvelles conquêtes dans la Normandie : Que ce n'étoit donc qu'à la derniere extrêmité, que le Roi s'étoit déterminé à en faire le ſiége : & qu'en conſidération de la Reine, à qui le Roi cherchoit à faire plaiſir en tout, le Connêtable Anne de Montmorenci, qui commandoit l'armée royale, avoit eu de très-bonnes manieres avec les Anglois. Le Chancelier conclut de tout cela, que la Reine n'étoit pas fondée en raiſon, pour redemander au Roi la ville de Calais, qui lui avoit été renduë, moins par le droit de la guerre, que comme un héritage qu'on reſtituoit à ſes anciens maîtres : Que les Anglois ſéparés de toute la terre, par les bornes que la nature leur a preſcrites, devoient ſe contenter de ce qu'ils poſſedoient, & ne pas prendre ce qui appartenoit aux autres : & que les François de leur côté ayant recouvré un ancien domaine, devoient dans la ſuite vivre en paix & en amitié avec les Anglois. On ajoûta des plaintes, ſur ce que dans le tems de la guerre, la reine d'Angleterre avoit donné retraite aux transfuges François ; & qu'elle avoit refuſé, contre la diſpoſition des Traités, de les rendre au Roi, lorſqu'il les avoit fait demander par ſes Ambaſſadeurs. On ſe fit enſuite de part & d'autre quelques reproches, mais plus obligeans, qu'injurieux. On dit aux Anglois qu'ils étoient plus prudens & plus circonſpects que les François dans les Traités qu'ils faiſoient ; & ils repliquerent, que c'étoit à nous qu'il falloit donner cette loüange, puiſque les

CHARLE IX. 1567.

On propose le mariage de l'Archiduc Charle avec la reine Elisabeth.

François étoient plus fins que les Anglois. Ce fut pour ces raisons & pour plusieurs autres, que le Roi s'excusa de rendre Calais. Au reste les Ambassadeurs Anglois furent congédiés avec de grandes marques de considération & de bienveillance.

Cependant l'Empereur envoya le comte de Stolberg en Angleterre, pour proposer le mariage de la reine Elisabeth, non plus avec Ferdinand, mais avec l'Archiduc Charle. L'Ambassadeur fut reçu avec une grande magnificence, & avec de grands témoignages d'amitié. Elisabeth de son côté envoya le comte de Sussex à l'Empereur, après l'avoir honoré du Cordon de l'Ordre de la Jarretiere. Ce Comte, soit par jalousie contre le comte de Leycestre, qui aspiroit à l'honneur d'épouser la Reine, soit pour la gloire & l'honneur de la nation Angloise, qu'un mariage si disproportionné auroit deshonoré, n'omit rien pour engager la Reine à se marier avec un Prince étranger. Il fit son voyage avec un magnifique cortege; il passa par Anvers, par Cologne, par Mayence, par Wormes, par Spire, par Ulm, & par Ausbourg, & il demeura quelques jours à la cour de Vienne. Le comte de Leycestre lui donna le Baron du North, moins pour lui faire compagnie dans son Ambassade, que pour être son espion, & afin de rompre par son adresse les mesures que son zéle lui faisoit prendre, pour faire réüssir le mariage qu'il desiroit. Le Comte convint bien-tôt des articles du mariage, qui regardoient les titres ou qualités, la succession des enfans de l'un & de l'autre côté, & autres matieres; parce qu'on avoit presqu'encore sous les yeux les articles du mariage entre Philippe roi d'Espagne, & Marie reine d'Angleterre. On trouva plus de difficultez sur le fait de la religion. L'Empereur demandoit pour son frere une Eglise publique, dans laquelle lui & les siens eussent le libre exercice de la religion Catholique, suivant l'ancien usage. Les Anglois disoient au contraire, qu'une pareille concession blesseroit la conscience de la Reine; l'exposant au danger de perdre la couronne, peut-être même la vie. L'Empereur fit entendre que l'Archiduc son frere pourroit se contenter d'une Chapelle particuliere, qui seroit dans son Palais, pourvû qu'on ne fît pas une recherche trop exacte de ceux qui voudroient y être admis: Il ne put obtenir cet article; on se contenta de lui répondre, que si Charle vouloit venir en Angleterre, pour traiter en personne avec Elisabeth, ils

auroient certainement l'un & l'autre tout lieu d'être contens de ce voyage. Le comte de Suffex paffa de Vienne à Gratz, à la Cour de l'Archiduc Charle, où il fut reçu avec tous les honneurs poffibles. Il y attendit envain une réponfe plus favorable de la Reine; enfin il demanda fon audience de congé, & il revint en Angleterre. Depuis cette Ambaffade, l'Empereur & la reine d'Angleterre fe donnerent mutuellement de fréquentes marques d'amitié; & Maximilien eut tant de confidération & d'affection pour Elifabeth, qu'il retarda ou empêcha autant qu'il put l'exécution de la mauvaife volonté du Pape, & les entreprifes de Philippe fon coufin, contr'elle.

Commerce des Anglois dans la Mofcovie.

Dans le même tems la Reine d'Angleterre reçut une magnifique & folemnelle ambaffade de Jean fils de Bafile Grand Duc ou Czar de Ruffie, avec des prefens, qui confiftoient furtout en peaux de Martres zibelines, pour renouveller leur ancienne alliance avec les Anglois. Les Ambaffadeurs étoient Etienne Tuwerdick & Theodore Pogorella, qui firent à la Reine & aux Anglois les offres les plus obligeantes de fervices. L'an 1553 André Judde, George Barnes & Antoine Hufey, riches negocians de Londres, qui cherchoient un chemin par la mer Glaciale, pour aller au Cathay[1], entreprirent cette navigation, fous la conduite d'Hugue baron de Willoughbey. Ce capitaine étant mort de froid, Richard Chanceller fon lieutenant continua fa route, & arriva à l'embouchure de la Duina au foixante-troifiéme dégré de latitude feptentrionale. Il trouva le monaftere de faint Nicolas, que la dévotion & le concours des peuples a rendu très-célébre. Delà il fe rendit fur des traineaux, fuivant l'ufage du payis, à Mofcou capitale de cet Empire. Jean Bafilides le reçut très-gratieufement, & promit qu'il accorderoit aux Anglois de grands privileges, s'ils pouvoienr faire tranfporter par mer dans fes Etats les marchandifes qu'il avoit tant de peine à faire venir par la Pologne, avec laquelle il étoit en guerre. Chanceller de retour en Angleterre, fous le regne de Marie, rendit compte à cette Princeffe & à fon Confeil du fuccès de fon voyage, & leur fit connoître que les draps d'Angleterre étoient très-recherchez des Mofcovites, qui les achetoient fort cher; & qu'au contraire le lin, le chanvre, la cire, & les pelleteries les plus prétieufes étoient en ce payis-

1 ou à la Chine

CHARLE IX. 1567.

là à très-vil prix. Ainsi on jugea qu'il étoit de l'interêt de l'Etat d'établir à Londres une compagnie, qui fut appellée de Moscovie. Elle fit des profits immenses; parce que sous le regne d'Elizabeth, les Anglois eurent seuls la permission de faire passer dans la Moscovie toutes les marchandises des payis étrangers. Ce privilege encouragea les Anglois à visiter avec plus de soin toutes les Provinces de ce vaste Empire. Ainsi ils apprirent qu'en remontant la Duina sur des canots, on pouvoit transporter les marchandises jusqu'au Wologda, & delà par terre en sept jours jusqu'à Jareslaw, d'où l'on descend par le Volga, en trente jours & autant de nuits, à Astracan.

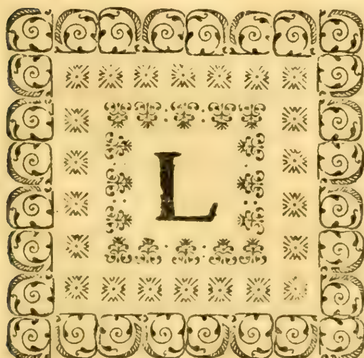
Les Anglois, encouragez par de si heureux succès, firent construire un vaisseau, pour entrer dans la mer Caspienne, qu'ils trouverent pleine de basses. L'ayant passée, ils penétrerent dans les vastes déserts du Mazandoran, & du Chorazan, jusqu'au fond de la Medie, à Tauris & à Casbin. De si beaux commencemens leur firent esperer qu'ils pourroient trouver le chemin du Cathay. Mais la guerre, qui s'éleva entre les Turcs & les Perses, les empêcha d'aller plus loin, & fit évanouir toutes leurs esperances.

Fin du quarante-uniéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARANTE-DEUXIE'ME.



Es nouveaux troubles de la France ſuivirent de bien près ceux des Payis-bas. Voici à peu près les cauſes de part & d'autre auſquelles on les attribua. Les Proteſtans, dont la patience ſe trouva épuiſée par les ſupplices, les banniſſemens, les ignominies, & les pertes de biens, qu'on leur fit ſouffrir pendant un aſſez longtems; raſſemblerent enfin tous leurs ſujets de plaintes, & conſulterent entr'eux ſur les meſures qu'ils devoient prendre dans la triſte ſituation de leurs affaires. Leur principal grief étoit l'inobſervation des édits donnez en leur faveur, dont on éludoit les diſpoſitions, ſoit par de nouvelles déclarations, ſoit par la mauvaiſe volonté des Juges & des Gouverneurs

CHARLE IX. 1567.

Nouveaux troubles en France. Plaintes des Proteſtans.

CHARLE IX. 1567.

de Provinces. Un autre grief étoit, que tout le mal qu'on leur faisoit, même le meurtre de plusieurs personnes de leur parti, demeuroit impuni, & qu'on entendoit par tout dire que les Protestans, qui marchoient maintenant tête levée, seroient bien-tôt dépouillez de la prétenduë liberté, ou plûtôt de la licence qu'ils s'étoient arrogée, ou qu'ils avoient extorquée du Roi. » Abattre » les murailles des places, dont ils s'étoient rendus maîtres, & y » bâtir des citadelles jusque dans le sein du Royaume, n'étoit- » ce pas, disoient-ils, découvrir clairement la haine dont on » étoit animé contre eux, & le dessein qu'on avoit formé de ti- » rer de tout le parti en général la vengence, qu'il seroit impos- » sible de tirer de chacun en particulier? »

C'est pour cela qu'on avoit depuis peu enrollé six mille Suisses & qu'on faisoit actuellement des levées dans tout le Royaume. Ce n'étoit pas certainement pour faire la guerre au duc d'Albe & aux Espagnols, avec qui l'on étoit en si bonne intelligence, sur-tout depuis l'entrevûë, & les conferences de Bayonne. Les Espagnols, les Protestans, tous les gens sages & expérimentez, les Courtisans eux-mêmes, si on les interrogeoit, ne pouvoient en disconvenir. C'est encore à cela que tendoient les fréquens conseils que l'on tenoit entre le Pape, ou ses ministres, & ceux des deux Rois: conseils, où le Pontife * ne travailloit qu'à entretenir & augmenter la haine de ces deux Princes, contre les Protestans de France & des Payis-bas, & à faire allumer dans le même-tems le feu de la guerre par Philippe en Flandre, & par Charle dans son Royaume.

* Pie V.

Toutes ces raisons déterminerent les chefs des Protestans à s'assembler auprès du Prince de Condé, de l'amiral de Coligni, & de son frere Dandelot, d'abord à Valery, & ensuite à Châtillon sur Loin. Après bien des contestations on convint unanimement, qu'il falloit commencer par employer tous les moyens possibles pour se procurer la paix, avant que d'en venir au grand remede, c'est-à-dire à la prise d'armes. Ç'avoit été le sentiment de Cologni, qui craignoit de rentrer dans une guerre, qui ne manqueroit pas de les rendre odieux. Mais comme le Roi differoit toûjours de renvoyer les Suisses (quoiqu'on l'en suppliât très-instamment, & qu'on lui remontrât que ces troupes n'étoient plus nécessaires depuis que le duc d'Albe étoit arrivé dans les Payis-bas) ces délais affectez augmenterent infiniment

les

les soupçons & les défiances. Le prince de Condé apprit même par les lettres d'un grand Seigneur de la Cour, qui favorisoit les Protestans, qu'on avoit résolu secretement de l'arrêter, lui & l'Amiral, de le mettre dans une étroite prison, & de se défaire de Coligni : de faire entrer en même tems deux mille Suisses dans Paris, autant à Orleans, & deux mille autres à Poitiers : de révoquer aussi-tôt l'édit en faveur des Protestans, d'en publier de contraires, & d'achever la ruine entiere de leur parti. Les défiances, que faisoit naturellement naître la marche des Suisses, qui s'avançoient à mesure que le prince de Condé employoit ses amis à solliciter la Cour de les renvoyer, jointes à ces nouvelles, animerent tellement les chefs du parti Protestant qui étoient assemblez, que ce ne fut plus un Conseil tranquille, où chacun proposoit son avis à son tour, & de sang froid, mais une assemblée tumultueuse, où l'on n'entendoit qu'un bruit confus de voix plaintives, qui disoient : « Jusqu'à » quand souffrirons-nous qu'on abuse de notre patience? Attendrons-nous qu'on nous mene piés & mains liez à Paris, » qu'on nous traîne ensuite au lieu du supplice, & que nos ennemis se repaissent de notre sang, pour assouvir leur cruauté? » Pourquoi differons-nous? Nous avons déjà des troupes étrangéres, & par conséquent des ennemis dans le sein du royaume » qui viennent pour nous attaquer. Les Suisses se souviennent » de la perte qu'ils ont faite à la bataille de Dreux, & ils viennent pour venger sur nous le mal que nous avons été forcez » de leur faire, ainsi qu'à nos ennemis, lorsque nous avons été » contrains de combattre pour notre juste défense. Avons-nous » oublié la perte de tant de milliers d'hommes, qu'on a fait périr en tant de façons differentes depuis l'édit de pacification? » Nous avons eu beau nous en plaindre : la malice & les artifices de nos ennemis l'ont emporté sur nos plaintes. Nous n'avons reçû que des paroles vagues, que des réponses illusoires, que des remises & des délais, pour éluder nos prieres, » & frustrer toutes nos esperances. Si nous pouvions croire que » tout cela se fît par les ordres du Roi, à qui nous devons l'obéissance, peut-être serions-nous obligez de nous soumettre. » Mais puisque personne n'ignore que tout cela se fait ou malgré » lui, ou à son insçû, par des gens qui se couvrent de son nom, » & qui empêchent nos justes plaintes de parvenir jusqu'à son

CHARLE IX. 1567.

CHARLE IX. 1567.

» thrône ; puiſque deſtituez de tout ſecours, nous ſommes en
» proie à nos ennemis, nous nous devons à nous-mêmes de
» ne les pas engager à nous faire de nouvelles injures, en diſ-
» ſimulant plus long-tems celles qu'ils nous ont déja faites. Nos
» peres, diſperſez de côté & d'autre, ont profeſſé la vraie Reli-
» gion en ſecret depuis plus de quarante ans, & ils ont enduré,
» avec une patience à l'épreuve, toute ſorte d'injures, d'af-
» frons & de ſupplices. A preſent que par une grace ſignalée de
» Dieu, il y a non ſeulement des familles, des villages, & de
» petites places ; mais de grandes villes entieres, qui appuyées
» de l'autorité Royale font profeſſion publique de la véritable
» foi en Jeſus-Chriſt, nous tomberions dans une apoſtaſie indi-
» gne du nom Chrétien que nous portons, ſi par un honteux ſi-
» lence & une modération à contre-tems, nous trahiſſions une ſi
» juſte cauſe; ſi oubliant cette nobleſſe, dont nous faiſons une vai-
» ne parade en toute autre choſe, nous manquions dans la cau-
» ſe de Dieu à ce que nous devons à ce titre glorieux ; & ſi
» en perdant nos ames, nous entraînions la perte de tant d'au-
» tres. Ainſi nous vous ſupplions, vous, Meſſieurs, à qui nous
» avons confié le ſoin de nos affaires, d'employer votre cré-
» dit, votre autorité, & vos forces, pour nous ſauver, en ſau-
» vant la Religion. »

Leurs déliberations.

On ne ſçauroit exprimer la vive impreſſion que ces paroles firent ſur tous les cœurs. Mais ne ſçachant quelles meſures prendre, leurs ſentimens étoient partagez. Il n'y avoit perſonne qui ne vît bien le danger dont ils étoient menacez ; mais on étoit en balance ſur les moyens de le prévenir. » Si nous avons
» recours aux plaintes, diſoient pluſieurs d'entr'eux, nous ne
» ferons qu'irriter ceux avec qui nous avons néceſſairement af-
» faire. Si au contraire nous prenons les armes, à quelles ca-
» lomnies, à quels reproches, à quelles maledictions ne nous
» expoſons-nous pas ? On nous imputera tous les maux, qui
» ſont les ſuites funeſtes & inſéparables de la guerre, & par
» tout on nous accuſera d'être d'injuſtes & de criminels ag-
» greſſeurs. Si on ne peut ſe venger ſur nous, parce que nous
» ſerons à l'abri, ayant les armes à la main, on pourra impuné-
» ment (& les méchans croiront que ce ſera juſtement & avec
» raiſon) ſe venger ſur nos femmes & ſur nos enfans, que nous
» aurons abandonnez. Il ſemble donc plus avantageux & plus à

» propos de marcher sur les traces de nos peres, & de souffrir » comme innocens tout le mal qu'on voudra nous faire, que » de nous rendre coupables, en rendant le mal pour le mal, & » & de violer, en défendant mal une bonne cause, la justice & » l'équité, qui seules ont jusqu'à present combattu pour nous. «

CHARLE IX. 1567.

Pendant que les principaux chefs du parti Protestant parloient de cette sorte, & que les autres leur applaudissoient, d'Andelot, qui avoit un grand pouvoir sur les esprits des Seigneurs, & dont la parfaite probité étoit connuë de tout le monde, prit la parole & dit : » Je ne disconviendrai pas, Messieurs, que » votre sentiment ne soit clairement appuyé sur les regles de » la justice & de la prudence. Mais pour guérir les maux in- » veterez dont la France est depuis long-tems attaquée, il faut » absolument des remedes plus puissans : l'importance de nos » affaires exige de grands sentimens, un courage invincible, » & une fermeté à l'épreuve. Car, permettez-moi de vous le » demander, si vous attendez que nous soyons releguez dans » les payis étrangers, ou que nous soyons emprisonnez, ou que » chassez de nos maisons, nous soyons errans dans les forêts & » dans les déserts, exposez à la barbarie d'un peuple en fureur, » méprisez par les gens de guerre, condamnez d'avance par les » Grands ; de quoi nous servira notre patience & notre douceur? » Quelle ressource trouverons-nous dans notre innocence ? A « qui porterons-nous nos justes plaintes ? Qui est-ce qui voudra » nous regarder, nous parler, nous écouter ? Il est tems, Mes- » sieurs, de sortir de l'erreur dans laquelle nous avons si long- » tems été, au grand préjudice de la Religion & de la tranquil- » lité publique. Il est tems d'ouvrir les yeux, & de recommencer » une guerre également juste & nécessaire. Défendons nous con- » tre les violentes attaques de ceux qui nous persécutent; & met- » tons-nous peu en peine de ce que nos ennemis & des hom- » mes pervers pourront dire de nous, en nous reprochant d'a- » voir les premiers donné lieu à la guerre. Ce sont eux, qui » violant les droits divins & humains les plus sacrez, ont tant » de fois manqué à leurs sermens, & à l'observation des trai- » tez qu'ils ont faits avec nous ; ce sont eux, qui ont troublé » en tant de differentes manieres le repos du Royaume : ce sont » eux, qui en faisant venir jusque dans le sein de la France tant » de troupes étrangeres, nous ont déjà en quelque façon déclaré

CHARLE IX. 1567.

» la guerre. Si nous perdons le tems à déliberer, si par notre négligence nous leur laissons le tems & l'avantage de nous attaquer, avant que nous soyons en état de nous défendre, c'est fait de nos biens, de nos vies, & de notre Religion ; tout est perdu sans ressource. »

Ils reprennent les armes.

Le discours d'Andelot produisit un grand changement dans les esprits ; & tous unanimement furent d'avis de repousser par la force une violence, qui entraîneroit, si on ne s'y opposoit pas, la perte inévitable de leur parti. Mais il se trouvoit des difficultez presque insurmontables dans le choix des moyens, pour bien faire la guerre. Les uns pensoient qu'il falloit d'abord agir avec modération ; qu'il seroit à propos que les chefs des Protestans se rendissent maîtres d'Orleans par la voye de la douceur ; & qu'après cette expédition, ils envoyassent au Roi une requête en forme de mémoire, pour justifier leur conduite, en assurant sa Majesté qu'ils ne l'avoient pas fait pour exciter des troubles, mais pour se précautionner contre les troupes auxiliaires des Suisses, dont l'arrivée en France les inquiétoit, & leur causoit des défiances : & que s'il plaisoit au Roi de les renvoyer, comme ils l'en avoient déjà tant de fois supplié, sa Majesté les trouveroit disposez à se retirer chacun chez soi, sans bruit & sans trouble. Mais ceux qui étoient d'un avis contraire, ayant représenté le danger où les Protestans seroient exposez dans une ville, dont la citadelle étoit occupée par les troupes du Roi, qui pourroient par là se procurer une libre entrée dans la ville, ce sentiment fut rejetté.

D'autres vouloient qu'on commençât par se rendre maîtres de tout ce qu'on pourroit de places fortes, de villes & de bourgs, dans toutes les Provinces du Royaume ; & qu'on se préparât à les bien défendre, lorsqu'on les auroit prises. Mais les plus prudens ne pensoient pas de même ; & remontroient que dans la premiere guerre ils avoient pris plus de 100 villes, & qu'ils les avoient perduës en un moment ; parce qu'ils n'avoient ni les troupes ni les forces nécessaires pour les secourir à tems.

Enfin Coligny, qui étoit revenu au sentiment de son frere, fit prendre la résolution de faire ouvertement la guerre, de ne prendre que peu de places, mais de choisir les plus importantes ;

de former au plûtôt une bonne armée, qui ne fût presque qu'un camp volant ; de commencer par attaquer les Suisses, qui faisoient la principale force de leurs ennemis, dans le tems qu'ils y penseroient le moins, & de les tailler en pieces ; enfin d'enlever de la Cour le cardinal Charle de Lorraine, auteur de tous les troubles de la France, & l'ennemi le plus capital des Protestans.

On opposoit à cet avis, que le Cardinal étoit toûjours auprès du Roi ; que les Suisses étoient à ses côtez pour le garder ; que s'ils les attaquoient dans de pareilles conjonctures, on les accuseroit d'en avoir voulu au Roi lui-même, & non au Cardinal & aux Suisses ; qu'une telle entreprise les rendroit extrêmement odieux à tout le monde, & leur attireroit une haine irreconciliable de la part du Roi, dont il étoit important de se ménager la bienveillance, & de gagner l'affection. D'Andelot, toûjours auteur des résolutions les plus hardies, répliquoit que l'évenement feroit voir quelles avoient été les intentions des Protestans ; comme Charle VII. encore Dauphin avoit autrefois prouvé à toute la terre par l'évenement, que ce n'étoit pas contre le Roi son pere, ni contre le Royaume qu'il avoit pris les armes : que personne ne pourroit se persuader que tant de François se fussent réünis pour conspirer contre leur Roi, & le perdre : qu'on avoit bien vû des conjurations de quelques particuliers, mais jamais de tous ensemble : que si la Fortune donnoit au parti d'heureux commencemens, ce seroit le moyen de finir promptement la guerre, d'éteindre le feu de la division, d'éloigner du ministere les ennemis de la tranquillité publique, d'obtenir du Roi, plus instruit & mieux conseillé, la confirmation des édits, & d'établir dans le Royaume une paix solide & durable. Tout le monde revint à ce sentiment ; on résolut de faire tous les préparatifs nécessaires pour l'heureux succès de ces entreprises, & chacun se disposa à la guerre.

Les Protestans avoient résolu de s'emparer de Lyon, de Toulouse & de Troyes, trois villes des plus considérables du Royaume : mais soit par la faute des chefs, soit par des revers de fortune, tous leurs efforts furent inutiles, & ils virent échoüer la plûpart des projets, qu'ils avoient formés dans leurs assemblées : au contraire bien des choses qu'ils n'avoient pas

CHARLE IX. 1567.

prévûës, leur réüssirent contre toute espérance ; Dieu le permettant ainsi, pour faire clairement connoître que les hommes les plus prudens, & les plus consommés dans les affaires, consultent, déliberent, se déterminent, & entreprennent, mais souvent sans succès ; & qu'il n'appartient qu'à Dieu de regler les évenemens, & de conduire les destins & les entreprises des hommes, en leur donnant, selon sa volonté, de bons ou de mauvais succès.

Ils marchent vers Meaux.

Le prince de Condé avoit indiqué pour la fin de Septembre l'assemblée qui se devoit tenir à Rozay en Brie. La plus grande partie de la Noblesse des environs s'y rendit. Le Prince avoit avec lui l'Amiral Coligny, d'Andelot frere de l'Amiral, & François comte de la Roche-Foucauld. Ils partirent ensemble de Valery; ils passerent la Marne à Trillebardou, prirent leur route par Lagny, & se rendirent aisément maîtres de Rozay. La Noblesse des Provinces les plus éloignées, vint les y trouver; & pour tromper plus facilement la Cour, ils arrivoient presque un à un. Il y avoit déjà bien 400 hommes de cavalerie assemblés, lorsque la Reine apprit quelque chose de ce qui avoit été jusqu'alors tenu secret. Elle avoit quitté Monceaux, & étoit à Meaux avec le Roi. Pour obliger les Protestans à ne rien entreprendre, jusqu'à ce que les Suisses, qui étoient proche, fussent arrivés auprès du Roi, & que la Cour fût en sûreté, la Reine envoya le maréchal François de Montmorenci au prince de Condé, pour lui demander ce que signifioit ce concours subit & inopiné de tant de gens de guerre? Le Maréchal trouva les confédérez en bataille à Torcy, près de Lagny, & il les amusa par ses conférences, jusqu'à ce que les Suisses, que le Prince de Condé vouloit attaquer en chemin, fussent arrivez à Meaux, comme ils arriverent en effet dans le tems de la conférence. Voici en substance ce qui s'y passa.

Montmorenci demanda d'où venoit cette nouveauté, & il blâma les Confédérez. « Si vous avez, leur disoit-il, quelque » chose à demander au Roi, pourquoi ne venez-vous pas trou» ver sa Majesté, comme des sujets dociles & amis de la paix; » pourquoi y venez-vous armez ? Où sont vos paroles, vos » promesses, vos sermens ? Où est votre obéïssance ? Vous » Monsieur, qui êtes prince du Sang, combien ne vous

» rendez-vous pas odieux par le conseil que vous donnez à tant » de Seigneurs, que vous éloignez par votre exemple de l'o» béïssance dûë au Roi, de venir en armes sommer sa Majesté » de vous accorder ce que vous lui demandez? Pourquoi, » Messieurs, avez-vous pris le parti de forcer le Roi par les » armes, plûtôt que de le fléchir par vos prieres, comme doi» vent faire de bons & de fidéles sujets? Quittez les armes, & » venez comme des supplians presenter au Roi vos très-hum» bles remontrances. » A ce discours, que le Maréchal avoit paru faire en ami, les Confédérez répliquerent, que les beaux noms de fidelité & d'obéïssance n'étoient plus, que des termes spécieux & frivoles; & que ceux qui en faisoient parade & qui les leur objectoient sans cesse, en avoient eux-même très-souvent profané la sainteté, en faisant passer pour ennemis du Roi ceux qui vouloient mettre un frein à leur ambition, & en les jettant malgré eux dans la triste nécessité de prendre les armes pour défendre la justice de leur cause: qu'au reste s'ils réüssissoient, l'événement feroit connoître la droiture & la pureté de leurs intentions; & qu'en donnant des bornes à l'ambition de leurs ennemis, ils mettroient bien-tôt fin à la guerre qu'ils étoient forcés de recommencer.

Pendant la conférence, on apprit que les Suisses approchoient, & marchoient sans s'arrêter. Le maréchal de Montmorenci retourna aussi-tôt à la Cour, & le prince de Condé continua sa marche, pour surprendre ces troupes auxiliaires. Mais il vint trop tard, & les Suisses étoient déjà arrivés auprès du Roi. Le Maréchal ayant presenté le memoire que les Protestans lui avoient donné, & rendu compte de ce qu'il avoit fait & de ce qu'il avoit vû, on tint conseil dans la maison du Connêtable, pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire. Ce Seigneur, qui étoit fort au-dessus de tous les autres par sa dignité, par son expérience, par sa fidélité envers le Roi, & par son ardent amour pour sa patrie, fut d'avis que la Cour demeurât à Meaux, ville forte par elle-même, & que l'arrivée des Suisses, & des troupes qui alloient y venir de jour en jour, rendroit imprénable. Il ajoûta que le Roi ne pouvoit se mettre en chemin, sans courir les risques d'un combat: « Qui » peut, ajoûtoit-il, répondre du succès? Un Roi bien conseillé » doit mettre tout en usage pour éviter une bataille, où il lui

CHARLE IX. 1567.

» feroit honteux d'être vaincu, & fort trifte d'être le vainqueur. » Il ne convient pas à fa Majefté de paroître fuir : il n'y a » point encore eu d'hoftilitez : on eft encore en quelque fa- » çon dans les bornes du devoir : fi une fois les armées étoient » en prefence, quoiqu'on n'en vint pas aux mains, le Roi ne » pardonneroit jamais l'injure qu'il prétendroit avoir reçûë. » D'un autre côté les Proteftans, qui appréhenderoient le reffen- » timent & la vengence d'un Prince qu'ils auroient fi fort of- » fenfé, ne mettroient jamais les armes bas. Ainfi à propor- » tion du véritable zéle que l'on a pour la gloire du Roi, & » pour la tranquillité publique, on doit fouhaiter avec ar- » deur & tâcher d'éteindre le feu d'une guerre civile. Tant » qu'il y aura lieu d'efperer une réconciliation, il faut re- » trancher tous les fujets de mécontentement & de plainte, » autant qu'il eft poffible, fans préjudicier néanmoins à la ma- » jefté royale : enfin le parti qui me paroît le plus fûr pour le » Roi, eft d'attendre tranquillement la fin de ces troubles dans » la ville, où fa Majefté fe trouve actuellement. »

La Reine parut d'abord applaudir au Connêtable, foit qu'el- le fût touchée du difcours d'un homme d'un fi grand poids; foit qu'elle penfât auffi que c'étoit le parti le plus fage. Mais elle changea auffi-tôt, foit par la legereté naturelle à fon fexe, foit, comme on le difoit alors, qu'elle eût été gagnée par le cardinal de Lorraine. Ce Cardinal regardoit les troubles com- me favorables à fes deffeins ambitieux; il vouloit faire connoî- tre aux fils du duc fon frere le pouvoir qu'il avoit fur l'efprit du peuple de Paris, & montrer en même-tems à ce peuple ces enfans, qui avançoient en âge, & renouveller par là ou entre- tenir fes anciennes factions. C'eft pourquoi, comme s'il y avoit eu matiere à de nouvelles déliberations, à l'occafion de quelques bruits qu'on répandit; la Reine fit le même jour af- fembler les Grands dans la maifon du duc de Nemours, tout dé- voüé aux Guifes, & que la goutte retenoit alors au lit. On fup- pofa dans ce Confeil que le nombre des confédérez augmentant d'heure en heure, il y avoit lieu de craindre que le Roi, mal- gré les troupes qui l'environnoient, ne fe trouvât affiégé dans une fi petite ville. Enfin la faction des Guifes fit conclurre, que le Roi fortiroit de Meaux la nuit fuivante, pour aller à Paris. Le Chancelier Michel de l'Hôpital, fommant la Reine de fa parole

parole, remontra envain que c'étoit exposer le Roi à un danger évident, trahir l'Etat, fermer toutes les voyes de réconciliation, réduire le royaume à la triste nécessité de soûtenir une guerre fatale; qu'enfin ces conseils venoient de gens ennemis du repos & de la tranquillité publique, & qu'il falloit punir de mort les auteurs des faux bruits. Ce digne magistrat, à qui l'Etat avoit tant d'obligations, devint, pour avoir parlé de la sorte, si odieux aux grands & au peuple, qui se précipitoient aveuglément dans les plus grands malheurs, que ne pouvant plus soûtenir leurs indignes procedez, il se trouva contraint l'année d'après de quitter cette premiere charge de la robe, & d'abandonner la Cour.

La résolution étant prise, on donna ordre aux Suisses d'être sous les armes à minuit. A peine se furent-ils reposez pendant trois heures, qu'ils se leverent, & vinrent avec joye se ranger autour du Roi, marchant par troupes, enseignes déployées. Le Roi étoit accompagné d'environ 900 Gentilshommes à cheval, mais presque sans armes. Sa Majesté ayant fait quatre lieuës, rencontra à la pointe du jour la petite troupe du prince de Condé, qui n'étoit que de 400 hommes à cheval, mais très-bien équipés. Quand ils se furent approchez, il y eut entre eux quelques légeres escarmouches; car il parut également dangereux & fatal aux deux partis d'en venir à une bataille. Les Suisses firent paroître beaucoup de sang froid & un ardent desir de combattre; ils mirent même leurs boucliers à terre, comme ils ont coûtume de faire, lorsqu'ils sont sur le point de combattre. Le Connêtable, qui appréhendoit qu'on ne s'échauffât de part & d'autre, & que contre l'intention des deux partis on n'en vînt à une bataille, conseilla au Roi & à la Reine de prendre une autre route, avec un détachement de 200 cavaliers composé de la Noblesse de la Cour, dont les principaux chefs étoient Claude de Lorraine duc d'Aumale, le maréchal de Vieille-ville, Mauvoissiniere, & de Fonseca baron de Surgeres, & d'aller droit à Paris. Pour lui il continua de marcher avec les Suisses & le reste de la Noblesse en bon ordre, faisant tête de tems en tems aux ennemis, & il arriva sans beaucoup de perte ni de part ni d'autre au Bourguet. Le Roi avec la Reine & sa Cour, se rendit sans aucun accident à Paris le 29 de Septembre avant la nuit. La

CHARLE IX. 1567.

néceſſité où il ſe trouva alors de fuïr, lui inſpira une haine mortelle contre les Proteſtans ; & cette haine furieuſe ne put être ſatisfaite, comme les plus ſages l'avoient prévû, que par l'horrible maſſacre de ceux de ce parti, c'eſt-à-dire par la honte éternelle du nom François.

D'un autre côté le cardinal de Lorraine, ravi d'avoir allumé le feu de la guerre, s'en alla en diligence à Rheims. Il penſa être pris près de Château-Thierry par les troupes des confédérez qui venoient de Champagne. Un excellent cheval d'Eſpagne qu'il montoit, le tira à peine du peril, & il y perdit ſa vaiſſelle d'argent & tout ſon bagage. Les Confédérez vinrent enſuite à Claye, où ils reſterent cinq jours, en attendant la réponſe à la requête qu'ils avoient donnée au maréchal de Montmorenci. Comme ils prévirent bien que l'accommodement ſeroit difficile, & qu'on ne leur accorderoit pas la ſatisfaction qu'ils demandoient, ils envoyerent en Guyenne des exprès, qui paſſerent par le Poitou & par l'Angoumois, pour faire promptement marcher tous les troupes, qui avoient pris les armes preſque dans le même moment partout le Royaume.

Ils envoyerent auſſi dans le Dauphiné, dans l'Auvergne, & dans le Languedoc, pour preſſer les levées qu'on y faiſoit. Après avoir pris ces ſages précautions pour l'avenir, ils réſolurent d'inveſtir tellement la ville de Paris, qu'on en fermât toutes les avenuës, & qu'on empêchât le paſſage & l'entrée des vivres. Ils commencerent par envoyer une garniſon à Montereau-Faut-Yonne, d'où l'on apporte à Paris une grande partie des vivres, qui viennent de Champagne & de Bourgogne ; & dans une même nuit ils brûlerent tous les moulins à vent, qui étoient entre la porte du Temple & celle de Saint Honoré. Ils firent par là plus de peur que de mal aux Pariſiens, qui furent extrêmement frapés d'une action ſi extraordinaire. Le Roi fut auſſi très-irrité de l'affront ſignalé qui lui étoit fait, par des ſujets qui avoient l'inſolence d'attaquer la capitale de ſon Royaume, & d'employer le fer & le feu contre le lieu où ſa Majeſté faiſoit ſa réſidence.

La ville de Paris eſt ſituée au milieu d'une campagne des plus fertiles & des plus abondantes, & partagée preſqu'également en deux parties par la Seine. Cette riviere qui prend ſa ſource en Bourgogne, paſſe par Troyes, reçoit l'Aube à

Pont, & le Loin proche Moret, arroſe Melun & Corbeil, & reçoit à Conflant, au-deſſous du Pont de Charenton, la Marne appellée la petite nourrice de Paris, à cauſe de la grande quantité de vivres qu'elle y apporte. Au-deſſous de Paris la Seine fait tant de tours & de détours, que juſqu'à Poiſſy, où à peine il y a ſix lieuës de chemin par terre, on en compte 26 par eau. Vous diriez que ce Fleuve a peine à quitter la capitale du Royaume, tant il ſerpente, & coule doucement le long des villages voiſins, qu'il ſemble n'arroſer que pour y prendre les vivres, dont une ville ſi peuplée à beſoin. L'Oyſe, qui ſe décharge dans la Seine à Conflant-Sainte-Honorine, eſt une autre mere nourrice de Paris. Cette riviere prend ſa ſource dans le Tierache, paſſe par la Fere & par Noyon: groſſie par la Velle, qui vient de Rheims, & par l'Aiſne qui vient de Soiſſons, elle arroſe Compiegne, & tranſporte à Paris les proviſions & les vivres qu'elle ramaſſe dans ces fertiles Provinces. Le cours de la Seine eſt ſi doux, qu'on peut y faire remonter aiſément les plus gros batteaux; ce qui fait que Paris reçoit tout ce qui eſt apporté dans la Seine par les rivieres qui s'y déchargent au-deſſus & au-deſſous de Roüen, & que la navigation depuis Roüen juſqu'à Paris eſt auſſi facile que commode.

Charle IX. 1567.

Ce ſont toutes ces commodités qui ont fait que Paris, ville d'abord aſſez petite, s'eſt tellement augmentée, qu'elle peut être miſe en parallele avec les plus grandes villes du monde. Mais ſi on venoit à fermer tous ces paſſages, & à boucher les entrées des vivres, il eſt conſtant que cette capitale tomberoit auſſi-tôt en défaillance & périroit, comme un grand corps fort & robuſte, dont on auroit coupé les veines. C'étoit une entrepriſe hardie & difficile: c'eſt néanmoins à quoi les Proteſtans ſe déterminerent ſur le champ, perſuadés qu'en bloquant cette ville, avant qu'elle eût eu le tems de faire les proviſions néceſſaires pour ſubſiſter pendant le ſiége, elle ſeroit bien-tôt reduite à de grandes extrêmités; & qu'avant l'arrivée des troupes du Roi, ils pourroient obtenir une paix avantageuſe, en dépit de ceux qu'ils appelloient les ennemis de la tranquillité publique.

La Reine cependant travailloit à un accommodement. Elle envoya vers les Confédérez le Chancelier de l'Hôpital, Vieille-

CHARLE IX. 1567.

La reine Mere travaille à un accommodement.

Ville, & Jean de Morvilliers, trois hommes d'un grand poids & d'une grande sagesse. Ils dirent aux Confédérez qu'il avoit parû au Roi, comme à tout le monde, très singulier que des personnes, à qui on n'avoit fait aucun tort, eussent pris les armes dans le tems qu'on s'y attendoit le moins; que leur conduite étoit d'un très-mauvais exemple: qu'ils avoient manqué à la fidelité & à l'obéïssance qu'ils devoient à leur Souverain: que les Princes étrangers n'auroient jamais fait ce qu'ils avoient osé faire, en prenant les armes, sans avoir auparavant declaré la guerre: & qu'ils avoient eu d'autant moins de raison d'en user ainsi, qu'ils n'avoient pû faire cette démarche sans se rendre coupables du crime de leze-majesté.

Le prince de Condé répondit, que ni lui, ni aucun de ceux de son parti, n'avoit jamais pensé à prendre les armes contre le Roi, ou contre la patrie; mais qu'ils avoient été forcés à se préparer à une juste & légitime défense, par l'extrême danger où ils étoient exposez, & par la triste nécessité de prévenir la ruine & la perte inévitable de leur parti: qu'ainsi il supplioit sa Majesté de vouloir bien écouter favorablement les trop justes plaintes, qu'ils avoient renfermées dans leur requête. En même-tems il la donna aux députez, pour la presenter au Roi. Les Confédérez dans ce memoire tachoient de justifier leur conduite, d'en rejetter toute la faute sur l'ambition de ceux qui avoient tant de fois empêché le Roi d'écoûter leurs remontrances, & de faire voir que ce n'avoit été qu'à la derniere extrêmité, & lors qu'ils n'avoient pû faire autrement, qu'ils s'étoient déterminés à un remede si violent & si contraire à leurs inclinations, n'en ayant plus aucun autre pour mettre à couvert leurs biens & leurs vies.

La suite du memoire étoit une forte invective contre les Guises, dont ils censuroient vivement l'esprit inquiét, remuant, broüillon & ambitieux, & à qui ils reprochoient, 1°. D'avoir autrefois prétendu par droit d'hérédité au duché d'Anjou & au comté de Provence. 2°. Après avoir été déboutés de ces injustes prétentions, de s'être uniquement appliqués à broüiller le Royaume par de nouvelles entreprises, d'avoir rempli par leurs mensonges, leurs artifices, & leurs calomnies, l'esprit du Roi & de la Reine, de soupçons & de défiances

contre les Proteſtans ; & de leur avoir fait croire fauſſement qu'il avoient conjuré la perte de leurs Majeſtés & du Royaume. « On ne peut, ajoûtoient-ils, nous reprocher d'autre crime, que de nous être oppoſés à leurs projets ambitieux : » c'eſt contr'eux ſeuls, & non pas contre la majeſté Royale, » que nous avons été forcés de prendre les armes ; c'eſt contre » leurs injuſtes violences que nous avons été contraints de re» courir à une défenſe juſte & autoriſée par toutes les loix. Ils » l'ont néanmoins emporté dans l'eſprit du Roi ; ils ont abuſé » de ſa trop grande confiance ; & ils lui ont perſuadé par leurs » pernicieux conſeils, de lever des troupes dans les payis étran» gers, ſous d'autres prétextes : voilà ce qui a mis dans la » triſte néceſſité de prendre les armes, des hommes inno» cens, qui n'aſpirent qu'au bonheur de vivre dans la fidélité, » dans l'obſervation des loix, & dans l'obéïſſance dûë à leur » Souverain. »

Ils ſupplioient enſuite très-humblement & très-inſtamment le Roi, de vouloir bien faire informer ſur ce qui leur étoit calomnieuſement imputé ; de faire punir ceux qui ſeroient convaincus d'en être les auteurs, ſuivant l'énormité de la calomnie ; & d'ordonner la peine du Talion contre ceux qui étant coupables du crime de leze-majeſté, par leurs ſecrettes intrigues & leur commerce avec les princes étrangers, au grand préjudice de l'Etat, accuſoient de ce crime des perſonnes qui s'étoient diſtinguées par leur inviolable fidelité pour leur Prince, & par leur tendre amour pour la patrie. Ils diſoient encore que les Proteſtans n'ignoroient pas les conſeils que le Cardinal avoit donnés à la Reine, à Marchez, & depuis peu à Monceaux, de faire arrêter le prince de Condé, l'Amiral de Coligny, d'Andelot, & d'autres Seigneurs : Que dans les conférences tenuës à Bayonne avec le duc d'Albe, on avoit perſuadé à la Reine de leur faire la guerre : Que c'eſt ce qui les avoit obligés, n'ayant point d'autre voye pour ſe garantir, de prendre les armes : Qu'ils étoient prêts de les mettre bas, auſſi-tôt qu'on leur auroit donné toutes les ſûretés convenables, & qu'on auroit conclu une paix à des conditions juſtes & raiſonnables.

Les envoyez de la Reine étant partis, avec le mémoire qu'on leur avoit donné, le prince de Condé vint avec les Confédérez

le fecond jour d'Octobre à Saint Denis, fitué à deux lieuës de Paris, pour fermer le paffage aux vivres de ce côté-là, comme il avoit été réfolu. Il rencontra en chemin Evrard de S. Sulpice avec des lettres de créance du Roi, pour lui donner, à lui & à tous ceux de fon parti de la part de fa Majefté, toute forte d'affûrances, & lui faire tout efperer de fa bonté. Il lui promit qu'elle leur envoyeroit dans peu des députez, & qu'elle donneroit les ordres néceffaires pour veiller & pourvoir à leur fûreté. Le lendemain le Chancelier de l'Hôpital, Sebaftien de Laubefpine évêque de Limoges, & Saint Sulpice, vinrent trouver le prince de Condé. Après beaucoup de difcours de part & d'autre fur les fâcheufes conjonctures où l'on étoit, le Chancelier affûra le Prince, que l'intention du Roi étoit de diffiper entierement des deux côtez les foupçons & les défiances, qui avoient donné lieu à ces nouveaux troubles; d'établir dans tout le Royaume une paix folide, fondée fur l'équité & la raifon, & de donner pour cela un Edit portant abolition & oubli de tout le paffé. On en fit la lecture en préfence de tous les Confédérez. Le Prince ayant declaré enfuite, que ni lui, ni ceux de fon parti, n'en étoient contens, le Chancelier le pria de vouloir bien leur dire ce qu'ils fouhaitoient de plus de fa Majefté. La réponfe fut qu'ils s'expliqueroient par écrit, & on fe fépara. Le Roi envoya dès le lendemain Lignerolles, pour recevoir de leurs mains la réponfe qu'ils avoient promis de faire, & l'apporter à fa Majefté.

Demandes des Proteftans.

La réponfe des Confédérez renfermoit ces demandes: Que le Roi, pour diffiper toutes les défiances des Proteftans, & pour convaincre le public qu'il ne confervoit dans fon cœur aucun refte de reffentiment, congédiât au plûtôt toutes les troupes étrangeres: Qu'il permît au prince de Condé, & aux Seigneurs qui étoient avec lui, de fe rendre, après avoir mis les armes bas, auprès de fa Majefté; & qu'il eût la bonté d'écoûter favorablement leurs plaintes: Qu'il punît févérement les calomniateurs: Qu'il confirmât dans toute leur étenduë, & maintînt dans toute leur force les Edits donnez en faveur des Proteftans, qui avoient été alterés, énervés, & prefqu'entierement abolis par les interprétations & les declarations publiées depuis; & qu'en donnant à fes fujets, la liberté de confcience, il rendît la paix à fon Royaume: Que cette grace

produiroit en France d'auſſi bons effets, & une paix auſſi ſolide, que produiſit en Allemagne la grace que Charle-Quint accorda à tous les membres de l'Empire, lorſqu'il eut vaincu & reduit ſous ſa puiſſance les chefs des Proteſtans: Que le Roi partageât également, ſans aucune diſtinction de religion, les dignitez, les honneurs & les magiſtratures, & en revêtit tous ceux qui s'en trouveroient dignes: Qu'il ſoûlageât ſes peuples, en diminuant les impôts que les Italiens & ceux qui avoient trop de crédit à la Cour, avoient fait exceſſivement augmenter, à leur profit & au grand préjudice de la Nobleſſe: Enfin que pour rétablir la tranquillité publique par les moyens les plus propres, on tînt inceſſamment, ſuivant l'ancien uſage, une aſſemblée parfaitement libre des Etats du Royaume.

Le Roi les fait ſommer de mettre les armes bas.

Pignerolles ayant apporté cet écrit à la Cour, la Reine accoûtumée à des dépenſes ſans bornes, & à qui il falloit chaque jour de nouveaux impôts pour les ſoûtenir, en fut extrêmement picquée. Elle regarda comme une injure perſonnelle ce qui étoit dit des Italiens. Elle s'imagina que les Proteſtans ne demandoient l'aſſemblée des Etats, que parce qu'ils étoient las de ſon adminiſtration, qu'ils vouloient ſécoüer le joug de ſon gouvernement, ſe mettre en liberté, & la reſſerrer elle-même dans des bornes qu'elle appréhendoit. Elle crut avoir trouvé l'occaſion favorable de faire éclater toute la haine qu'elle avoit depuis long-tems conçûë; & s'abandonnant aux mouvemens de la plus vive colere, elle entreprit (ce qui ne lui fut pas difficile,) d'animer contre les Proteſtans toute la Cour, dont elle diſpoſoit à ſon gré. Elle en vint à bout avec d'autant moins de peine, que dans le même tems on rapporta au Roi, que les Confédérez avoient fait afficher à Montereau-Faut-Yonne des placards au nom du prince de Condé, dans leſquels ils declaroient qu'ils n'avoient pris les armes que pour obtenir le ſoûlagement du peuple par la diminution des impôts inventés nouvellement par les Italiens; qui comme des ſanſuës tiroient le ſang du peuple, à la ruine de l'Etat, ſans qu'il en revînt aucun avantage à ſa Majeſté, & au grand préjudice de la Nobleſſe: enfin pour rétablir l'ancienne liberté, & pour affermir la paix accordée par les Edits du Roi, contre les efforts des ſéditieux.

CHARLE IX. 1567.

On cessa donc de traiter avec les Confédérez, & laissant là les conférences & les négotiations, on ne fit aucune réponse à leur écrit; mais on envoya le 7 d'Octobre un herault à Saint Denis, avec des ordres du Roi, signés par Claude de Laubespine, & Florimond Robertel Secretaires d'Etat, qui contenoient en substance: Qu'il n'étoit permis à qui que ce fût, qu'au Roi, d'indiquer des assemblées dans le Royaume, de faire des levées d'hommes & d'argent, & d'afficher des placards: Que c'étoient des droits tellement attachez à la Royauté, qu'ils ne pouvoient être communiquez à aucun autre, de quelque qualité & condition qu'il fût: Que c'étoient des loix ausquelles tous devoient se soumettre; & principalement ceux qui par les prérogatives de leur naissance, ou par le devoir de leurs charges, étoient obligez d'être plus intimement attachez au Roi: Que néanmoins sa Majesté étoit informée que plusieurs s'étoient assemblez en armes à saint Denis, sans ses ordres, ayant à leur tête le prince de Condé, les freres Coligni, Odet cardinal de Châtillon, Gaspard Amiral, & François d'Andelot, François comte de la Rochefoucauld, François d'Hangest de Genlis, George de Clermont d'Amboise, François comte de Sault, François Barbançon de Cany, Jacque de Boucard, Bayencour de Bouchavanes, Dailly de Pequigni, Jacque de Brouillard comte de Montmorenci, Raguier d'Esternay, Gabriel comte de Montmorenci, & Jean de Ferrieres Vidame de Chartres: Que pour cela le Roi avoir mandé à un de ses heraults, de leur faire commandement à tous, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, que puisqu'ils s'étoient assemblez en armes sans ses ordres, ils eussent à les mettre bas, & à se presenter incessamment devant sa Majesté, pour lui rendre, comme à leur légitime souverain établi de Dieu au-dessus d'eux, l'obéïssance qu'ils lui devoient, suivant la loi de Dieu; sinon qu'ils déclarassent qu'ils approuvoient, ratifioient & confirmoient les assemblées défenduës, & la prise d'armes qu'ils avoient faite, au grand préjudice du peuple, & au mépris de l'autorité Royale; afin que sur cette déclaration sa Majesté prît les résolutions qui seroient convenables,

Nouvelle requête des Protestans.

La publication de cet ordre du Roi déconcerta un peu les Seigneurs Confédérez. Le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit adoucir & moderer leurs demandes, parce que si leur premier

premier memoire venoit à la connoiſſance des Princes étrangers, il ne manqueroit pas de les indiſpoſer contre leur parti : Que ſi la güerre venoit à s'allumer, leur principale reſſource étoit dans les troupes auxiliaires qu'ils eſperoient de l'Allemagne ; mais que ſi les Princes de l'Empire apprenoient, qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la Religion dans cette guerre, & qu'on y attaquoit l'autorité Royale & le gouvernement civil, ils perdroient beaucoup du zele & de l'ardeur qu'ils avoient témoigné juſqu'alors pour les ſecourir : Qu'ils étoient aſſurez que Lanſac nommé par le Roi, pour aller vers les Princes d'Allemagne, & empêcher les levées qui ſe faiſoient en faveur des Proteſtans, étoit principalement chargé dans ſes inſtructions de leur faire voir, qu'il ne s'agiſſoit plus dans cette guerre de ſoûtenir les intérêts de la Religion, mais de borner l'autorité du Roi ; & que cette révolte pouvoit être d'une très-dangereuſe conſéquence, non ſeulement pour le Roi en particulier, mais généralement pour tous les autres Souverains. On prit donc la réſolution de changer le mémoire des demandes, & on dreſſa une nouvelle requête, dans laquelle on ſupplioit très-humblement ſa Majeſté d'accorder à tous ſes ſujets, par tout & ſans aucune diſtinction de perſonnes ni de lieux, une pleine & entiere liberté de Religion & de conſcience, & de vouloir bien ſuprimer toutes les interprétations, que ſa Majeſté ou ſes Parlemens avoient ajoûtées aux édits. Ils s'excuſoient d'avoir parlé dans leur premier écrit du ſoulagement du peuple & de l'aſſemblée des Etats : ils dirent qu'ils l'avoient fait avec une bonne intention, non pour donner aucune atteinte à l'autorité Royale, à laquelle ils avoient toûjours été diſpoſez de rendre une parfaite obéiſſance, ni pour prendre la liberté de borner ſa puiſſance ; mais ſeulement pour donner à ſa Majeſté des preuves de leur fidelité, en l'avertiſſant, comme ils y étoient obligez, & en le ſuppliant très-humblement de regarder quelquefois un peuple malheureux & déſolé, avec cette bonté qui lui étoit naturelle, & d'arrêter le cours des calamitez publiques par tous les moyens que ſa prudence lui inſpireroit. Enfin ils prioient & conjuroient ſa Majeſté, de vouloir bien prendre en bonne part une démarche preſcrite par le devoir, & par leur reſpectueux attachement pour ſa perſonne ; de fermer les oreilles aux fauſſes & calomnieuſes imputations de leurs ennemis, & de ne pas

oublier sa clemence & sa bonté, pour suivre leurs impressions.

CHARLE IX. 1567.

Conférence aussi inutile que les précédentes.

Ce mémoire ayant été apporté à la Cour, fit un très-grand changement dans les esprits ; & les personnes prudentes ne désespérerent plus qu'on ne pût enfin en venir à un accommodement, puisque tout se réduisoit à la cause de la Religion. La Reine mere s'y opposa d'abord : car voyant que la mort du duc de Guise avoit diminué la puissance d'une Maison, qui avoit commencé à lui causer des défiances par son trop grand crédit, & gagnée par les flatteries du cardinal de Lorraine, elle paroissoit toute occupée du soin de diviser par une guerre les Montmorencis & les Colignis, que la paix avoit réunis, & dont la bonne intelligence lui étoit devenuë suspecte. Mais le Connêtable l'emporta ; il fut résolu de renouer les conférences, & la Reine fut comme forcée de consentir que ce Seigneur fût chargé de la négociation. Il vint donc à la Chapelle, entre Paris & S. Denis, avec François de Montmorenci son fils, & avec Artus de Cossé de Gonnor, qui venoit d'être fait maréchal de France, après la mort de Bourdillon. Ils étoient accompagnez d'Armand Gontault de Biron, & de Claude de Laubespine secretaires d'Etat. Le Prince de Condé s'y rendit aussitôt avec les freres Coligni, le Vidame de Chartres, le comte de Sault & le sieur de Cani.

Les Protestans ayant demandé avant toutes choses la tolerence de leur Religion, & la liberté de l'exercer dans tout le Royaume, sans aucune distinction de lieux & de personnes, le Connêtable, tout zélé qu'il étoit pour la paix & la tranquillité publique, déclara hautement que le Roi n'y consentiroit jamais : Que les édits faits en faveur des Protestans n'étoient pas pour toûjours, & que le dernier sur-tout donné à Orleans, n'étoit que pour un tems : Que le dessein du Roi n'étoit pas de tolerer deux Religions dans le Royaume ; mais plûtôt d'employer tous les moyens possibles pour conserver & affermir l'ancienne : Et que sa Majesté aimeroit mieux être en guerre avec ses sujets, que de se rendre suspect ou odieux aux Princes ses voisins pour une telle cause. Ainsi on se sépara de part & d'autre sans rien conclure. Les conférences étant ainsi rompuës, on perdit toute espérance de paix, & on ne pensa plus des deux côtez qu'à la guerre.

Alors du Bec de Bourry amena aux Protestans huit enseignes

Les deux Partis se disposent à la guerre.

du payis de Caux. Les capitaines Paris, Helie, Pré, & Negues leverent quelques regimens, suivant les ordres d'Andelot Colonel général de l'infanterie Françoise. Masconis fit un détachement de cent vingt hommes de la garnison de Metz, ausquels se joignirent trois cens hommes de Champagne, & tous arriverent sans aucun accident à saint Denis. Peu de tems après Claude Antoine de Vienne de Clervant, Ambure, de Saint Chaumas commandant de la garnison de Metz, à l'insçû de Jacque de Monberon d'Auzance, amenerent à l'armée qui étoit à Montereau, huit enseignes d'infanterie, & quatre compagnies de cavalerie, commandées par Duilly gendre de François de Scepeaux maréchal de France. D'un autre côté le vidame de Chartres, le comte de Montgommery, de la Nouë, dont nous aurons souvent lieu de parler dans la suite, Nicolas de Champagne comte de la Suse, Charle de Beaumanoir de Lavardin, & d'autres levoient de la cavalerie & de l'infanterie dans l'Anjou, dans la Bretagne, dans la basse Normandie, dans le Perche, dans le payis Chartrain, & dans la Beausse. Tous s'assemblerent au commencement d'Octobre à Thoury, au nombre de mille chevaux, ou environ, & de trois mille hommes de pié.

Janville ouvrit ses portes au vidame de Chartres, qui l'avoit sommée de se rendre. Ensuite on partagea l'armée; Montgommery commandoit l'avant-garde, & le Vidame l'arriere-garde. La ville d'Etampes ayant refusé de se rendre lorsqu'elle fut sommée, le capitaine Saint Jean, frere de Montgommery, la prit par escalade. Aussi-tôt le château se rendit. Le vainqueur y mit garnison, pour être maître de toute la campagne des environs, plus abondante en vivres qu'aucune autre. D'Etampes on alla à Dourdan: Jean de l'Hôpital comte de Choisy, qui en étoit commandant, la rendit au Vidame; & gagné par ce Seigneur, qui le presenta au prince de Condé, il s'attacha au parti Protestant.

Comme les ponts, les passages, & les ports des environs de Paris étoient occupez par les troupes du Roi, les Confédérez en vinrent aux mains avec celles qui étoient à saint Cloud. Ils passerent ensuite la Seine sur des batteaux qu'ils avoient préparez pour cela, le 25 d'Octobre. Les troupes qui gardoient cette petite place sous les ordres de Guicour, l'ayant

CHARLE IX. 1567.

abandonnée, & s'étant retirées dans une tour à l'entrée du pont, qu'elles eurent le tems de fortifier d'un bon fossé; les troupes des Protestans qui avoient passé la riviere, arriverent sans accident à saint Ouën, où l'amiral de Coligni les attendoit. Alors tout ce qu'il y avoit de troupes dans l'armée du prince de Condé montoit à deux mille hommes de cavalerie, & quatre mille d'infanterie, & il y en arrivoit encore tous les jours. Les Confédérez tinrent là un grand Conseil; & pour pouvoire dire qu'ils n'avoient rien omis de tout ce qui dépendoit d'eux, afin de parvenir à un accommodement, ils résolurent avant tout d'envoyer Teligny pour traiter avec la Reine mere.

On distribua ensuite l'armée. Une partie demeura à saint Denis avec le Prince de Condé, les Vidames de Chartres & d'Amiens, François Barbançon de Cany, François comte de Sault, Nicolas de Champagne comte de la Suse, & autres capitaines. Une partie s'avança à saint Ouën, village sur la Seine, qui est sur la droite en allant à Paris, avec l'amiral de Coligny, d'Andelot son frere, Clermont d'Amboise & de Renty. François d'Angest de Genlis, Nicolas du Bec de Vardes, & d'autres prirent leurs logemens à la gauche au village d'Aubervilliers. Par cette distribution de quartiers, les deux villages étoient comme les deux aîles de l'armée des Protestans, & saint Denis étoit comme le centre où étoit le corps de bataille.

On envoya plus loin Montgommery pour occuper le Bourget, qui est sur le chemin de Senlis & de Clermont. Tous les chemins pour faire entrer des vivres dans Paris par terre ayant été fermez, Clermont d'Amboise fut commandé pour mener sa troupe à Charenton, village sur la Marne, qui a un pont fortifié d'une tour, au-dessus de Conflant. Celui qui commandoit dans la Tour, attendit à peine l'ennemi pour se rendre, & il eut pour cela quelque tems après la tête tranchée à Paris. Clermont abandonna ensuite Charenton, parce que Lagny, qui est au-dessus & situé aussi sur la Marne, étant gardé par les Protestans, l'entrée des vivres par cette riviere étoit entierement fermée. Dans le même tems d'Andelot partit pour Poissy, avec cinq cens chevaux & un détachement d'infanterie. On envoya devant Montgommery pour s'emparer de Pontoise, afin que les ponts qui sont sur l'Oise & sur la Seine, étant occupez par les Protestans, Paris se trouvât réduit à une extrême

néceſſité : mais cette entrepriſe fut inutile, & même préjudiciable aux Confédérez ; car Montgommery trouva que la place avoit une trop forte garniſon pour pouvoir être forcée en peu de tems. Philippe Strozzi, fils de Pierre Strozzi maréchal de France, tué à Thionville, y avoit laiſſé en paſſant une partie du regiment de Picardie, qu'il commandoit, & il étoit venu avec le reſte à Paris par un chemin different de celui que les Proteſtans avoient crû qu'il prendroit. Pendant que d'Andelot s'arrêtoit à Poiſſy, les troupes du Roi lui fermerent le paſſage, & il ne put rejoindre aſſez tôt l'armée des Confédérez, pour ſe trouver à la bataille qui fut donnée.

Déjà un grand nombre de troupes étoient venuës de toutes parts ſe rendre auprès du Roi. La charge de Colonel général de l'infanterie, que d'Andelot poſſedoit, fut partagée en deux charges. Le Roi donna l'une à Strozzi, & l'autre à Timoleon de Coſſé fils du maréchal de Briſſac, jeune homme d'un très-grand courage. Les compagnies ordinaires de la cavalerie Françoiſe, qui ſont la principale force du Royaume, étoient auſſi venuës en grand nombre. Outre le domaine du Roi, & les tributs immenſes que paye le Royaume, Charle VII. dont le regne avoit été agité de pluſieurs guerres civiles, faiſant réflexion qu'une grande puiſſance ne peut ſubſiſter longtems ſans eſſuyer bien des troubles, inventa avec beaucoup de prudence une impoſition particuliere, qui ſuffiſoit pour l'entretien de cinquante mille hommes de pié, & une autre qui étoit deſtinée pour la ſubſiſtance de la cavalerie ordinaire. C'eſt ainſi que nos Rois, au milieu des guerres les plus conſidérables qu'ils ont euës avec nos voiſins, ont longtems conſervé leurs armées dans une diſcipline, qui leur faiſoit honneur, & qui n'étoit point à charge au peuple. Mais le grand nombre de guerres civiles, & la ſordide avarice de ceux qui ont été en faveur auprès de nos Rois beaucoup plus qu'ils ne le méritoient, ayant épuiſé les finances, ces anciens impôts ont été confondus avec les autres : d'où il eſt arrivé que la diſcipline s'eſt énervée ; que les mœurs ſe ſont corrompuës ; que les troupes ſe ſont trouvées dans le beſoin ; que les peuples ont été ſurchargez de nouvelles impoſitions ; & que le ſoldat, qui n'étoit pas payé, s'eſt licentié, juſqu'à faire des courſes & à tourmenter les peuples par ſes vols, & par ſes brigandages

CHARLE IX. 1567.

Divers succès de part & d'autre.

Cependant Tanaquil du Bouchet de Puy-Greffier rassembloit des troupes Protestantes dans toute la Guyenne : il leur avoit donné rendez-vous à un jour marqué, à Conflant en Angoumois, & on avoit nommé François de la Rochefoucault, avec Artus de Vauldray de Moüy, pour les recevoir & les amener. On avoit en même tems envoyé la Nouë, officier aussi recommandable par son exacte probité, que par ses vertus militaires, à Orleans, dont la plûpart des habitans étoient attachez au parti du prince de Condé, avec ordre de s'en rendre maître, mais moins par la force, qu'on n'avoit pas le tems d'employer, que par la ruse & l'artifice ; ce qu'il exécuta avec autant d'habileté que de bonheur. Ce capitaine arriva à Orleans avec peu de soldats ; les habitans qui étoient d'intelligence, l'aiderent à y entrer & à s'en rendre le maître, sans faire de mal à qui que ce fût. Ceux qui lui étoient contraires se retirerent dans la porte Bannier, qui est comme une espece de château qui domine sur la ville, & qui étoit défenduë par une garnison sous les ordres du capitaine Caban. La Nouë, également actif & brave, l'ayant aussi-tôt attaqué, Caban fit faire plusieurs décharges de son canon contre les maisons de la ville qui étoient vis-à-vis la porte. Mais voyant que l'ennemi avoit poussé la tranchée bien près de la porte, & qu'il étoit destitué de tout secours, il se rendit. C'est ainsi que la Nouë se mit en pleine possession d'Orleans, qui fut un entrepôt également commode & sûr pour les troupes qui venoient de Guienne, afin de joindre le prince de Condé.

D'un autre côté ce Prince envoya du Bec de Bourry pour s'emparer d'Argenteüil, place située au bord de la Seine au-dessous de saint Denis ; elle n'avoit que de foibles murs, & étoit presque sans fossez. Bourry ayant tout préparé pendant la nuit, s'approcha au point du jour, dans le tems qu'on changeoit les gardes, & s'en rendit maître sans aucune peine. Assez près d'Argenteüil, de l'autre côté de la Seine, est le château de Buzenval, qui appartient aux Chouarts. Le concierge, en l'absence de son maître qui étoit à Paris, vint trouver le prince de Condé, après la prise d'Argenteüil, pour lui demander une sauve-garde. Le Prince lui accorda avec beaucoup de bonté ce qu'il lui demandoit. Mais comme le lieu étoit très-avantageusement situé, il crut devoir profiter de l'occasion favorable

qui se presentoit de s'en emparer. Non seulement il accorda au Concierge des lettres de sauve-garde, mais il lui donna quelques Gentilshommes pour le défendre, disant que les lettres n'étoient pas d'une grande utilité, à moins qu'il n'y eût quelqu'un pour les appuyer, & les faire exécuter. Ces Gentilshommes après avoir visité les lieux, jugerent que ce poste étoit très-avantageux pour faire des courses; & ne se contentant pas de le garder, ils demanderent au Prince une garnison de cinquante soldats, avec lesquels ils ravagerent le payis, & rendirent impraticables les chemins d'Anjou, du Maine, du Perche, du payis Chartrain, & celui de la Normandie même, par où l'on portoit bien des vivres à Paris. Car ils fermerent le chemin de Normandie par le pont de Neuilly, avec des pontons & des bateaux qu'ils firent venir de saint Ouen. Ayant pris Buzenval, ils avancerent, & prirent saint Porcien, maison des Celestins près Paris, qui n'est pas éloignée de Versailles. Delà ils s'avancerent vers Trappe; & comme il restoit à ceux qui conduisoient des bestiaux à Paris un passage pour arriver du payis Chartrain & de Normandie, ils se rendirent maîtres de Dampierre dans le duché de Chevreuse, qui étoit la maison de plaisance du cardinal de Lorraine. C'est ainsi qu'ils investirent Paris, qu'ils fermerent tous les passages des vivres, & que par leurs courses ils empêcherent que rien ne pût entrer dans cette ville. Les provisions commençant à y manquer, le peuple se mit à murmurer, & si le Roi n'avoit pas été dans la ville, il se seroit porté à la sédition. On commença à charger le Connêtable de reproches & d'injures : ses ennemis le décrioient sous main, & animoient le peuple à crier hautement contre lui, à cause de son alliance avec les Colignis. Il fut arrêté qu'on reprendroit tous les postes, dont les Confédérez s'étoient emparez, & par lesquels ils tenoient Paris bloqué. Les chefs de l'armée Royale résolurent de commencer par rompre tous les pontons, que les ennemis avoient construits, afin d'empêcher la communication & le passage des secours que le prince de Condé voudroit envoyer à tous les lieux des environs, dont il s'étoit emparé; & voici comment on s'y prit.

On fit construire un long bateau, tel qu'on en voit souvent sur la Seine, & on le couvrit de planches de trois pouces d'épaisseur, pour mettre les soldats à l'abri des coups d'arquebuses.

CHARLE IX. 1567.

On mit dedans un détachement de cinquante soldats, & plusieurs charpentiers avec un grand nombre de haches & de tarrieres. Ils partirent le 4 de Novembre pendant la nuit : étant arrivez, ils trouverent peu de gardes, à demi endormis. Ainsi ils n'eurent pas beaucoup de peine à se rendre maîtres des pontons, qu'ils amenerent de l'autre côté de la riviere. Les ouvriers descendirent sur le champ, les percerent d'une infinité de trous, & les firent couler à fond. Après quoi ils remonterent la riviere à force de rames, & revinrent à Paris sans aucun accident, ayant ôté aux ennemis le secours qu'ils tiroient de ces pontons. Alors les chefs de l'armée Royale, assurez que le prince de Condé ne pouvoit plus envoyer de secours, commanderent un détachement pour reprendre Buzenval, où Brechinville venoit depuis peu d'être mis, à la place d'Amanzay lieutenant d'Andelot, qui y commandoit auparavant. Les principaux officiers du détachement étoient Eleonor d'Orleans duc de Longueville, Guillaume de Montmorenci de Thoré, Timoleon de Cossé comte de Brissac, Jean Blosset de Torcy, qui commandoient quinze cens cavaliers bien équipez, & trois mille hommes de pié. C'étoit plus de monde qu'il n'en falloit pour l'expedition qu'on vouloit faire : mais il n'y en auroit pas eu trop, si d'Andelot, qui étoit à Poissy, avoit pû y venir assez tôt. Claude de Lorraine duc d'Aumale commandoit cette petite armée. Etant arrivé devant le château, il fit sommer Brechinville de se rendre ; sur son refus il fit approcher le canon. Après environ une centaine de coups, Brechinville n'ayant aucune esperance de secours, conseilla à sa garnison de capituler. Ayant obtenu vies & bagues sauves, il rendit la place au duc d'Aumale, & on le conduisit avec les siens à S. Ouën. On reprit aussi-tôt saint Porcien & Dampierre, & on rouvrit tous les chemins, pour faire librement & sûrement passer les vivres.

Bataille dans la plaine de saint Denis.

Le peuple de Paris ne cessa pas pour cela de murmurer : il disoit que ce n'étoit pas assez de remettre l'abondance dans la ville, si on ne chassoit entierement l'ennemi, qui faisoit tous les jours des courses jusqu'aux portes de Paris. Ces plaintes & ces murmures tomboient sur le Connêtable. La haute prudence de ce grand homme lui fit d'abord mépriser tous ces reproches, ne croyant pas qu'il dût préférer sa réputation & sa gloire

à la conservation & au bien de l'Etat. Mais enfin ou déterminé par l'occasion qui se presentoit, ou ne pouvant plus suporter les reproches injurieux dont on l'accabloit ; voyant d'ailleurs que les troupes arrivant de tous côtez, il y avoit de quoi former une armée assez considérable, il jugea qu'on pouvoit tenter quelque entreprise : car Pierre de Lomagne de Terride, & Louis de Lastic grand Prieur d'Auvergne avoient quelque tems auparavant amené au Roi des troupes de la Guyenne & du Languedoc ; & l'armée Royale avoit déjà avancé ses postes jusqu'à la Chapelle, qui est à la moitié du chemin de Paris à saint Denis. Celle du prince de Condé les avoit aussi avancez jusqu'à un lieu appellé le Landit, assez près de la Chapelle, ensorte qu'il y avoit tous les jours entre deux armées si voisines quelques legeres escarmouches. Enfin le Connêtable crut qu'il falloit profiter de l'absence de d'Andelot, & mener son armée contre les ennemis, non dans le dessein d'en venir à une action générale & décisive, (car il ne pensoit pas que le prince de Condé osât la risquer,) mais au moins pour les chasser avec perte des villages de S. Ouën & d'Aubervilliers, & forcer même le Prince à abandonner la ville de S. Denis.

CHARLE IX. 1567.

Avant que d'exécuter ce projet, la veille du jour de la bataille, le Connêtable détacha cinq cens cavaliers choisis, qui s'étant avancez jusqu'au camp des ennemis, les forcerent de demeurer sous les armes tout le jour & toute la nuit, & les fatiguerent sans cesse par de legeres escarmouches, où Dampierre, Enseigne de la compagnie d'Andelot, fut tué. Le Connêtable ayant appris, par le rapport de ces cavaliers, le nombre & les forces des ennemis, prit le lendemain congé du Roi, lui donna de grandes espérances d'un heureux succès, & fit marcher toute l'armée. En sortant de Paris : « Ce jour, dit-il, me » justifiera & contre les reproches de mes ennemis, & contre » la haine du peuple ; car ou il me verra en vie & triomphant, » ou il pleurera ma mort, lorsque j'aurai défait les ennemis, & » porté la consternation dans leur parti. » Ces paroles furent comme un présage de ce qui devoit lui arriver.

Les Confédérez tinrent Conseil sur ce qu'ils avoient à faire. Les uns étoient d'avis d'abandonner S. Ouën & Aubervilliers, qu'il ne leur paroissoit pas possible de conserver, sans s'exposer à un trop grand danger ; de renfermer toutes les troupes dans

CHARLE IX. 1567.

S. Denis, & d'y rester jusqu'à ce que toutes celles qui étoient dispersées fussent reünies. Les autres avoüoient qu'il y avoit du danger à garder ces deux villages : mais ils soûtenoient qu'en les abandonnant, ils perdoient une réputation, qu'il est si important de s'assurer, sur-tout au commencement de la guerre. Ils pensoient donc que le parti le plus sage étoit, que les troupes qui occupoient ces villages se missent en bataille, se fissent voir aux ennemis dans la disposition de combattre, & qu'après cela elles se retirassent peu à peu pour se réunir aux autres. Le prince de Condé disoit au contraire, qu'il ne s'agissoit pas seulement de l'honneur & de la réputation, mais qu'il y avoit un très-grand danger à abandonner ces deux villages; parce que les ennemis, enflez de ce succès, ne manqueroient pas d'investir toute l'armée, qui se seroit enfermée dans saint Denis; que les Protestans, d'agresseurs qu'ils étoient, se trouveroient attaquez, & serrez très étroitement; que tandis qu'ils perdroient courage en se voyant assiégez, les ennemis d'un autre côté s'animeroient, & deviendroient plus hardis & plus entreprenans : que d'ailleurs il leur laissoit à penser quel parti prendroient les troupes auxiliaires Allemandes, qui étoient déjà sous les armes, & qu'on attendoit au premier jour, lorsqu'elles apprendroient une si triste nouvelle : Qu'ils étoient trop éclairez pour ignorer que tout le monde abandonne volontiers le parti des affligez & des malheureux; & que les hommes se tournent ordinairement du côté que la Fortune semble favoriser : Qu'il n'y avoit pas moins de risque à suivre l'avis qui paroissoit tenir le milieu; parce que si après avoir une fois parû en bataille, les troupes se retiroient à la vûë de l'ennemi, elles s'exposoient manifestemeut à une perte irréparable. Car, ajoûta-t-il, c'est un principe reçû de toutes les personnes habiles & experimentées dans le métier de la guerre, que quand deux armées sont en présence, celle qui se retire la premiere, cede toûjours la victoire à l'autre. Le Prince conclut, que puisqu'il étoit honteux d'abandonner des postes qu'on avoit pris, & très-dangereux de se retirer à la vûë des ennemis, il ne restoit plus qu'un parti à prendre, qui étoit, puisqu'on se trouvoit dans la néceffité de combattre, de déliberer sur la maniere de le faire avec avantage : Qu'il ne falloit pas désesperer du succès; que plus les ennemis étoient superieurs en nombre, plus ils se négligeroient;

& comme ils ne s'imaginoient pas que les Confédérez voulussent en venir aux mains, il se pourroit bien faire que les voyant accepter le combat, la surprise pourroit répandre la terreur parmi leurs troupes, & causer leur défaite : Que si la chose tournoit autrement, il falloit prendre de si bonnes mesures, que l'on pût combattre sans perdre beaucoup de monde : Que bien des raisons pouvoient faire esperer que cela seroit ainsi ; parce qu'ils étoient dans une saison où les jours sont nebuleux & courts ; que des troupes, dispersées ça & là dans une si grande ville, ne pourroient en sortir que tard : qu'on ne sort pas d'une ville où l'on vit dans le luxe & la molesse, pour venir au combat, comme d'un camp où l'on garde une exacte discipline: qu'on ne peut pas non plus disposer si aisément & faire marcher si vite l'artillerie : qu'enfin ils avoient affaire à un Général très-prudent & très-vieux, qui voyant l'ennemi préparé à le bien recevoir, contre son attente, prendroit des mesures pour ne rien entreprendre témerairement, & pour risquer le moins qu'il pourroit : que par conséquent on n'en viendroit aux mains que sur le soir, & qu'il arriveroit, comme on l'a presque toûjours vû, que le courage & la valeur, que le petit nombre feroit paroître au commencement du combat, les égaleroit pendant quelque tems au plus grand nombre ; & que quand l'armée la plus nombreuse commenceroit à prendre le dessus, la nuit termineroit le combat, & donneroit lieu de faire une retraite assurée & honorable : que les tenebres envelopperoient également la victoire des uns & la défaite des autres : qu'ainsi les Confédérez conserveroient leur réputation auprès des étrangers ; qu'ils éviteroient les dangers d'un siége ruineux, & qu'ils préviendroient, avec autant de sagesse que d'honneur, une perte qui paroissoit inévitable. Cet avis du prince de Condé l'emporta : les Seigneurs Protestans y applaudirent, & tous se disposerent au combat.

Il n'y avoit dans l'armée Protestante que quinze cens cavaliers au plus, sous dix-huit étendards de Gentilshommes, équipez & armez à la hâte, & par conséquent assez mal, & douze cens hommes de pié, sans enseignes, & levez indifféremment de tous les côtez. L'armée du Roi au contraire étoit composée de quatre-vingts enseignes, qui faisoient seize mille hommes de pié ; de vieilles troupes, de Suisses, & de nouvelles levées, de trois mille chevaux des anciennes compagnies du Royaume, bien équipez & bien armez.

CHARLE IX. 1567.

Entre Paris & S. Denis est une vaste plaine partagée par un chemin pavé, qui est entre S. Oüen sur le bord de la Seine à gauche, & Aubervilliers qui est à droite. Le Connêtable ayant fait marcher son infanterie, laissa une bonne garnison à la Chapelle; puis s'étant avancé vers la Villette, il mit son armée en bataille dans la plaine. Il plaça les Suisses à la droite & mit à leurs côtez un bon nombre d'arquebusiers François, pour garder quatorze pieces de canon braquées contre Aubervilliers. Pour lui il se mit à la gauche des Suisses, avec un corps de cavalerie, & il se couvrit d'un grand nombre de cavaliers, commandez par François de Montmorenci son fils aîné. A la gauche de Montmorenci, étoient les escadrons de cavalerie, composez des compagnies de Jacque de Savoye duc de Nemours, d'Eleonor d'Orleans duc de Longueville, de François le Roi de Chavigny, de Guillaume de Thoré-Montmorenci, de Louis de S. Gelais de Lansac, du duc de Retz, & autres; & ils étoient couverts par des compagnies d'arquebusiers. Au-dessous, du côté de la Chapelle, étoit l'infanterie, dont les armes dorées & luisantes formoient un beau spectable. Les regimens de Strozzi & de Brissac couvroient le côté droit des Suisses, & au-dessus d'eux vers Aubervilliers, étoient quelques escadrons de cavalerie, commandés par Artus de Cossé maréchal de France, Armand Gontault de Biron maréchal de Camp, Eustache de Conflant vicomte d'Auxy, Hardoüin de Villiers, & autres. Claude de Lorraine duc d'Aumale, & Henri de Montmorenci duc de Damville étoient restés un peu au-dessous de la Vilette, couverts de deux escadrons de cavalerie, pour venir en cas de besoin au secours des Suisses & de l'infanterie Françoise.

Bataille de S. Denis.

Le prince de Condé divisa en trois corps son armée, qui avoit été jusqu'alors logée dans trois lieux differens. Le premier commandé par l'Amiral de Coligny, avec George de Clermont d'Amboise marquis de Galerande, ses fils, Ranty & autres, étoit au-dessous de S. Ouën, avec six compagnies de cavalerie, & 400 mousquetaires à cheval, sous les ordres de Dominique de Provanes Valfenieres, pour couvrir le village & faire tête à ceux qui couvroient le Connêtable. François d'Hangest de Genlis & Charle de Beaumanoir de Lavardin, avec du Bec de Vardes, Bressault de Pessancour, six

compagnies de cavalerie, & environ 400 hommes de pié, suivoient par derriere & formoient une autre aîle, pour soûtenir l'attaque. Ils s'étendoient vers Aubervilliers, où il paroissoit que devoit être le fort du combat, vis-à-vis les troupes de Biron. Ils firent un retranchement depuis Aubervilliers jusqu'à un moulin à vent, entre ce village & celui de la Vilette, tournant un peu à droite, & ils mirent dans ce moulin un détachement d'arquebusiers. Le prince de Condé étoit au milieu dans le corps de bataille, où étoient aussi Odet cardinal de Châtillon, de Poix de Séchelles, lieutenant de Henri duc d'Anghien fils du prince de Condé, François de Barbançon de Cany, Jean de Ferrieres Vidame de Chartres, & Charles d'Ailly de Pecquigny Vidame d'Amiens, le fils de Pecquigny, les comtes de Sault & de la Suse, Jean Raguier d'Esternay; & Bouchavane, avec six compagnies de cavalerie & 400 arquebusiers. Robert Stuart, avec les Ecossois, s'étendoit vis-à-vis de S. Denis jusqu'à la Chapelle du Landit.

Les deux armées étant ainsi rangées en bataille, le combat commença par une décharge des canons de l'armée du Roi; car les Confédérez n'en avoient aucun. Après trois ou quatre décharges, qui ne firent pas beaucoup de mal, & quelques légeres escarmouches entre les coureurs, Genlis, qui craignoit que tout l'effort de l'armée du Roi ne tombât de son côté, se prépara, suivant les ordres qu'il avoit reçus du Prince, à donner sur les troupes qui étoient vis-à-vis. De Vardes ne pouvant, plus supporter les volées de canon, avoit déjà pris les devants, & pour dérober sa troupe à un si grand feu, il couroit à l'ennemi. Genlis qui le suivoit, attaqua deux fois. Le nombre des troupes du Roi augmentant sans cesse, le combat devint très meurtrier, & il fut obligé de se retirer; mais sa retraite favorisée par le feu des arquebusiers, qui gardoient le retranchement dont nous avons parlé, causa beaucoup de perte aux ennemis. L'amiral de Coligny suivit Genlis & de Vardes, après en avoir donné avis au Prince, & s'avançant pour secourir Genlis, & le tirer du danger où sa troupe beaucoup inferieure en nombre étoit exposée, il attaqua si vivement les toupes qu'il rencontra, qu'il culbuta les premiers rangs sur ceux qui étoient derriere, & qu'il mit en fuite le regiment de Paris. Le Prince de Condé suivit aussi-tôt l'Amiral, & il

CHARLE IX. 1567.

courut avec tant d'ardeur, que les mousquetaires, qui étoient à ses côtés, ne pûrent l'atteindre assez tôt. Le maréchal de Montmorenci combattoit au-devant de son pere. Le prince de Condé, qui ne songeoit qu'à joindre l'Amiral, & à attaquer le Connêtable, fit inutilement tous ses efforts pour éviter la rencontre du Maréchal. Celui-ci attendit le Prince & soûtint son attaque avec tant de fermeté, qu'il l'obligea à partager sa troupe, à en abandonner une partie, & à s'éloigner avec l'autre. Alors l'affaire parut avoir deux faces toutes differentes. Tandis que le fils victorieux tailloit en pieces tous les Confédérez, le pere repoussé par Coligny, se vit attaqué si vivement par le Prince, par le cardinal de Châtillon, par le vidame de Chartres, & par d'autres chefs, qu'il fut misérablement abandonné par ses troupes, qui se débanderent & prirent honteusement la fuite; ensorte que l'armée du Roi se trouvoit en même-tems & victorieuse & vaincuë.

Le Connêtable est blessé mortellement.

Anne de Montmorenci, ce vieillard respectable, qui avoit blanchi à la guerre, après avoir rempli dans un âge si avancé tous les devoirs non-seulement d'un Connêtable, mais d'un simple soldat, éprouva alors le sort de la guerre, & fut blessé au visage. Environné de toutes parts, & pressé par Robert Stuart de se rendre, il lui donna un si grand coup de la garde de son épée sur la jouë, qu'il lui fit sauter trois dents. Irrité par la douleur que lui causa ce coup, Stuart lui-même, ou quelqu'autre, lui tira un coup de pistolet par derriere; & comme sa cuirasse n'étoit pas assés forte, il fut percé & blessé mortellement. Cependant le maréchal de Cossé avertit les ducs d'Aumale & de Damville de doubler le pas; ce qu'ils firent si à propos, qu'ils rallierent les troupes qui avoient plié, & les ramenerent au combat. Chavigny ayant attaqué Clermont, le blessa dangereusement, & culbuta sa troupe.

Enfin après un combat très-sanglant & très-opiniâtré de trois quarts d'heure, les troupes du Roi accoururent vers le Connètable, blessé à mort, & lâchement abandonné. Pour les Confédérez, ils se rassemblerent auprès du prince de Condé, qui avoit eu un cheval tué sous lui d'un coup de lance, & la nuit qui s'approchoit termina le combat. Les mousquetaires & les arquebusiers y eurent peu de part, & ne pûrent se battre que foiblement & de loin; mais la cavalerie servit

beaucoup, & fit paroître une très-grande valeur.

Le prince de Condé ayant monté un autre cheval, remit son armée en bataille, & se retira en très-bon ordre à Saint Denis. François de Montmorenci, dont les vertus militaires parurent avec éclat dans cette journée, la poursuivit avec quelques-uns des siens. On emporta le Connêtable à demi mort de six blessures, & l'armée royale rentra dans Paris. Elle perdit dans cette action le comte de Chaulnes, Jerôme de Turin, plusieurs des principaux officiers, 40 Gentilshommes & 300 hommes de pié. Claude de Bastarnay baron d'Anton, jeune homme d'un très-grand courage, & l'unique espérance de la maison des comtes du Bouchage, combattant avec beaucoup de valeur auprès du Connêtable son oncle maternel, fut percé de coups, dont il mourut peu de tems après, extrêmement regreté de François & d'Isabelle de Savoye, ses pere & mere. La perte des Confédérez fut plus grande; car il resta sur la place plus de 50 Gentilshommes de la haute Noblesse; & entr'autres François comte de Sault & S. André son frere; Nicolas de Champagne comte de la Suse; Charle d'Ailly de Pecquigny vidame d'Amiens & son fils. (Leur succession fit dans la suite la matiere d'un procès : comme il s'agissoit de sçavoir lequel des deux étoit mort le premier, le Parlement qui ne put le sçavoir, jugea qu'il ne devoit point renverser l'ordre de la nature, & suivant la regle établie par le droit, prononça en faveur de ceux qui prétendoient que la succession avoit passé du pere au fils; & qu'étant les héritiers légitimes du fils, elle leur appartenoit.) De Garennes fut aussi tué dans ce combat, & François de Barbançon de Cany fut emporté & mis en pieces d'un boulet de canon; quelque recherche qu'on en fît, on ne put jamais trouver son corps : quelques-uns ont cru qu'il fut pris & tué hors du champ de bataille.

L'amiral de Coligny courut un extrême danger; car étant monté sur un cheval Turc, qui avoit la bouche forte & dure, & ses rênes ayant été coupées, il fut emporté par son cheval. Ne pouvant l'arrêter, malgré tous ses efforts, il se trouva quelque-tems mêlé parmi les fuyards de l'armée du Roi, & n'y fut point reconnu. Aussi-tôt le bruit se répandit qu'il avoit été pris & mené à Paris, où il étoit gardé dans un lieu inconnu. La Reine le fit soigneusement chercher dans l'hôtel des Ursins;

CHARLE IX. 1567.

soupçonnant Christophle de la Chapelle aux Ursins, allié aux Colignis & aux Montmorencis, de l'avoir retiré & caché dans sa maison.

Comme les deux armées se retirerent avant que le combat fût entierement fini, on mit en doute lequel des deux partis avoit remporté la victoire. Mais François de la Nouë, bon connoisseur & juge integre, a prononcé en faveur de l'armée royale ; parce qu'elle resta maîtresse du champ de bataille, & eut toute la nuit les morts à sa disposition. En effet, comme ils étoient superieurs en nombre, en artillerie, & en piquiers, & qu'ils avoient par-dessus cela l'avantage d'être mieux campés, on ne peut douter qu'ils n'eussent remporté une pleine & entiere victoire, si la nuit n'eût pas séparé les combattans. Cette action se passa le 10 de Novembre.

Mort du Connêtable. Son éloge.

Le lendemain le Connêtable qui avoit rendu de si grands services à la France, expira agé d'un peu moins de quatre-vingts ans, illustre par sa naissance, plus illustre par les grandes charges qu'il avoit remplies, par son habileté dans la guerre, par sa prudence & par son expérience, qui le mettoient fort au-dessus des autres; récommandable sur-tout par le tendre amour qu'il avoit pour sa patrie & par son zéle ardent pour la gloire du nom François. Aprés avoir long-tems combattu contre l'envie & la jalousie de ses ennemis, dont les artifices étoient venus à bout de soûlever le peuple contre lui, il trouva enfin le moyen d'en triompher, & il confirma, par une mort glorieuse & mémorable, la verité de l'oracle qu'il avoit lui-même prononcé. Il s'étoit trouvé à huit batailles, dans quatre desquelles il avoit commandé en chef; toûjours avec beaucoup de gloire, mais souvent avec peu de succès : la Fortune qui lui fut presque toûjours contraire, ne le laissa pas survivre à celle qu'il venoit d'acquerir dans cette derniere action. On crut que la reine Mere, qui aspiroit à un pouvoir sans bornes, regarda la mort du Connêtable, comme un grand bonheur pour elle : elle se voyoit délivrée d'un homme qui gouvernoit souverainement la Cour, où il remplissoit depuis tant d'années la premiere place, & qui sembloit lui reprocher tout le bien qu'on faisoit à d'autres. Elle eut néanmoins le soin de cacher sa joye, & de paroître prendre part au deüil public. Elle couronna tous les titres glorieux, dont ce grand homme avoit

été

été revêtu, par de magnifiques funerailles qu'elle lui fit faire dans la capitale du Royaume. On y porta son effigie, honneur qu'on ne rend qu'aux Rois & aux enfans des Rois.

CHARLE IX. 1567.

Suites de la bataille de S. Denis.

Cependant, comme si c'eût été un deüil public de toute la France, il y eut une espece de suspension d'armes, & pendant qu'on déliberoit sur le choix d'un nouveau Connêtable, on ne pensa point à profiter de la victoire. Le jour même de la bataille le prince de Condé avoit envoyé un exprès à d'Andelot pour hâter son retour. D'Andelot la nuit suivante passa la Seine avec ses troupes, sur les pontons que les troupes royales avoient coulez à fonds à S. Oüen; mais que le capitaine la Mossoniere avoit trouvé le secret de tirer de l'eau, & dont il avoit fait boucher les trous avec de la mousse, des étoupes & de la poix. Après avoir réjoint le Prince à S. Denis, ils tintent conseil, & résolurent, pour disputer à l'armée du Roi l'honneur de la victoire, & pour soûtenir leur réputation, tant parmi les François, que parmi les troupes auxiliaires qui leur venoient d'Allemagne, que d'Andelot sortiroit dès le matin de S. Denis avec ses troupes en bataille; & qu'il se feroit voir dans la plaine, comme s'il attendoit les ennemis, dans la résolution de leur livrer un second combat. D'Andelot s'acquitta parfaitement de cette commission; il s'avança jusqu'aux fauxbourgs de Paris, & il brûla quelques moulins à vent. Il s'en trouva un qui n'étoit pas de bois, comme la plûpart des autres, mais de pierre, & l'armée royale l'avoit assés bien fortifié par un fossé & une palissade. Le capitaine Guerry étoit dedans avec un petit détachement, résolu de se bien défendre. D'Andelot fâché de voir la résistance d'un moulin, tandis que tout cedoit à ses armes, prit le parti de le forcer, & il en donna le soin au brave Valfeniere, qui avoit la veille commandé les volontaires. Ce capitaine accompagné de Beauregard & d'autres, après plusieurs attaques, fut enfin repoussé par Guerry: ils se retirerent l'un & l'autre au son des trompettes. Quoique cette affaire ne fût en elle-même qu'une bagatelle, elle fit beaucoup d'honneur à Guerry; le moulin porta depuis son nom: il fut élevé à des emplois considérables, & fut fait colonel.

La charge de Connêta-

La mort du Connêtable causa dans Paris une espece d'inaction. On ne fut pas long-tems à chercher un successeur: on

CHARLE IX. 1567.

ble supprimée pour quelque-tems.

résolut de supprimer pour un tems une charge, qui étant la premiere du Royaume, & donnant tant de prérogatives & d'honneurs à celui qui en étoit revêtu, sembloit ne devoir être confiée à qui que ce fût dans des tems si fâcheux. Le Roi donna le commandement général des armes à Henri duc d'Anjou son frere, à la sollicitation de la reine Mere, qui l'aimoit éperduëment. Comme il étoit encore enfant, il n'en eut que le titre; toute l'autorité résidoit dans les Chefs & les Seigneurs qu'elle mit auprès de lui.

Les Confédérez, qui s'étoient vûs forcés de donner bataille, & qui avoient perdu beaucoup de monde, étant d'ailleurs bien inferieurs aux troupes du Roi, craignirent que les nouvelles troupes qui arrivoient chaque jour au duc d'Anjou, ne missent l'armée du Roi en état, ou de les assiéger dans S. Denis, ou d'empêcher la jonction des troupes qu'ils attendoient: ainsi ils abandonnerent cette place, & marcherent vers Montereau, pour aller au-devant des troupes auxiliaires Allemandes, qui étoient déjà arrivées en Lorraine, commandées par Jean Cazimir, fils de l'électeur Palatin: ils donnerent en même-tems avis à ceux de leur parti, qui accouroient de toutes les parties du Royaume, de se trouver au lieu & au jour marqués.

Les Protestans se rendent maitres de la Rochelle.

Les Protestans, qui étoient les plus forts dans le Poitou, dans l'Angoumois, & dans la Saintonge, y faisoient partout des levées, & épioient l'occasion de prendre la Rochelle. Cette ville est située dans la Saintonge, dans un payis gras & sur le bord de la mer. Riche depuis long-tems par la commodité de son port, par son grand commerce maritime, & par les grands privileges que nos Rois lui ont accordés, on peut dire qu'elle s'est élevée au point d'opulence où nous la voyons, par les guerres civiles, qui ont désolé, & presque ruiné les autres villes. Par le Traité de Bretigny fait en 1360 après que le roi Jean eut été fait prisonnier, on ceda aux Anglois la Rochelle avec le Poitou, le Limousin, la Saintonge & l'Angoumois. Mais douze ans après les Rochellois firent bien voir, que c'étoit malgré eux qu'on les avoit assujettis à des étrangers; ils se soûleverent, chasserent les Anglois, prêterent de nouveau serment au Roi, & en reçurent avec de nouveaux privileges la confirmation des anciens. Depuis ce tems-là, la

Rochelle est toûjours demeurée soûmise & fidele à nos Rois. Elle fut néanmoins pendant quelque-tems soûmise, avec toute la Guyenne, à Charle frere de Louis XI. Cette ville est gouvernée par 100 hommes, qu'on appelle Pairs ou Echevins. Chaque année après Pâques on choisit un des cent pour être Maire. C'est après le Gouverneur & le Lieutenant de Roi, le premier Magistrat, son autorité est très-grande dans la ville, & c'est ce qui fait que les anciens reglemens portent, qu'il ne pourra être dans cette place plus d'un an. La coûtume est d'en choisir trois sur les cent, & d'en présenter les noms au Gouverneur ou au Roi, qui nomme celui des trois qu'il juge à propos, & ordonne qu'il sera élevé à cette dignité, pour l'année suivante. C'étoit alors Guy Chabot de Jarnac, lieutenant pour le Roi en Saintonge, qui possedoit le gouvernement de la Rochelle, par droit d'héredité, Seigneur aussi illustre par ses vertus, que par l'éclat de sa naissance. Amateur Blandin Juge-royal, qui étoit Maire, avoit donné avis au Roi, que s'il vouloit conserver la Rochelle, il se gardât de donner son agrement à Truchares qui briguoit cette dignité; parce qu'il étoit attaché au parti Calviniste, & que les liaisons qu'il avoit avec Saint-Ermine, qui étoit attaché au prince de Condé, le rendoient très-suspect. Il arriva cependant que Truchares par ses intrigues, & à la récommandation de Jarnac & d'autres Seigneurs, fut élû entre les cent, avec deux autres, nommé ensuite par le Roi, & installé par Blandin son prédécesseur. Peu de tems après il prit secrettement des mesures avec le prince de Condé; & Saint-Ermine étant venu à la Rochelle par ordre du Prince, dont il se disoit Lieutenant, Truchares lui livra la ville, dont la plûpart des habitans étoient Calvinistes, le 11 de Fevrier de l'année suivante 1568. Alors les Rochellois prêterent serment entre les mains de Saint-Ermine; & promirent qu'ils consacreroient volontiers leurs biens, leurs forces, & leurs vies pour le maintien de leur religion. Depuis ce tems-là la Rochelle est restée soûmise au prince de Condé & aux Protestans, sans garnison & sans citadelle, & elle a toûjours été leur plus sûr azile [1].

CHARLE IX. 1567.

Lorsque le prince de Condé marchoit avec ses troupes vers

1 Jusqu'en l'année 1628 sous le regne de Louis XIII. qu'elle fut assiégée par l'armée royale, & prise après un long siége.

CHARLE IX. 1567.

Montereau, Françoise d'Orleans sa sœur, femme du duc de Longueville, vint au-devant de lui, accompagnée de Charlotte de Laval, femme de Coligni. Le Prince les renvoya à Orleans, & il arriva à Montereau, où il laissa Renty avec sept enseignes d'infanterie, afin de garder une place si commode pour le passage des troupes. De Montereau le Prince continua sa route vers la Lorraine, pour y recevoir les troupes auxiliaires d'Allemagne. La Cour y avoit aussi envoyé le duc d'Aumale, pour emmener trois mille hommes de cavalerie, qui avoient été levées en Allemagne au nom du Roi, par Jean-Guillaume de Saxe, & Charle marquis de Bade.

Ambassades en Allemagne.

Louis de Saint Gelais de Lansac fut aussi envoyé à Frederic électeur Palatin, pour le faire souvenir de son ancienne alliance avec la France, & pour le prier d'empêcher son fils Jean Casimir de donner des secours au Prince de Condé. Lansac lui dit, qu'il ne s'agissoit plus de la Religion, que les Protestans joüissoient en France d'une pleine liberté, qu'on ne gênoit point leurs consciences, & qu'on les laissoit dans la possession tranquille de leurs biens, de leurs dignitez, & de tout ce qui leur appartenoit; qu'il s'agissoit maintenant de toute autre chose; que sous un faux prétexte de Religion, ils attaquoient l'autorité Royale; que personne n'étoit plus interessé à maintenir la puissance Souveraine que les Princes d'Allemagne qui aimoient sincerement la Religion, de peur que leurs sujets ne suivissent un pareil exemple, & n'entreprissent de leur faire la loi. Les ordres & les instructions données à Lansac étoient entierement conformes à celles qui avoient déja été données à Bernard Bochetel évêque de Rennes. Ce Prélat avoit facilement persuadé la même chose à Guillaume Landgrave de Hesse, & par le canal de ce Prince, à Auguste électeur de Saxe, & à Joachim électeur de Brandebourg; il en avoit même obtenu qu'ils permissent à Guillaume de Saxe, & au marquis de Bade de faire pour le Roi les levées dont nous avons parlé.

Cette ambassade de Lansac embarassa pendant quelque tems l'esprit de l'électeur Palatin; ensorte qu'il avoit de la peine à croire ce que lui disoient Honoré Prevost, du Chatelier Portaut, & Gervais Barbier Francour, qui le pressoient au nom du prince de Condé d'envoyer les secours dont on étoit convenu.

Il suspendit même la marche de son fils jusqu'à ce qu'il eut été pleinement informé de l'état des choses. Pour cela il envoya Venceslas Zuleger, un de ses Ministres, à la Cour de France, avec Lansac, sur la parole que Lansac lui donna de le ramener lui même en sûreté. Zuleger ayant appris, tant à la Cour, qu'à l'armée du prince de Condé, par où il passa en revenant, que les choses étoient bien differentes de ce que les ambassadeurs publioient; il conseilla à l'Electeur son maître de ne plus differer d'envoyer les secours promis, & de donner à Casimir son fils la permission de partir. Mais afin que les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & le Landgrave de Hesse ne fussent pas choquez de la conduite de l'électeur Palatin, Zuleger fut chargé de les aller trouver, pour les convaincre de la verité, dont il avoit été témoin oculaire dans son voyage de France. Lansac qui accompagnoit Zuleger dans son retour, suivant les ordres du Palatin, fut pris, lorsqu'il le menoit au camp des Confédérez. Mais heureusement celui qui portoit son porte-feuille avec ses lettres, ses papiers, ses ordres & ses instructions, ayant pris un autre chemin, ne fut pas arrêté : ainsi le prince de Condé, à qui Lansac fut mené aussi-tôt, ne put rien découvrir de ses secrets. Lansac fut mis en liberté, sans avoir payé aucune rançon, parce qu'il se plaignit d'avoir été arrêté contre le droit des gens, dans le tems qu'il conduisoit Zuleger au Prince.

CHARLE IX. 1567.

Divers succès de la guerre dans les Provinces.

Cependant les troupes de la Guyenne étoient arrivées. La cavalerie consistoit en quatorze compagnies commandées par Puy-Greffier de Saint Cyr, par Soubise, par Languilliers, par Charle Roüaut de Landereau, par Puiviault, & par Saint Martin de la Coudre. L'infanterie fut distribuée en trois regimens dans chacun desquels il y avoit neuf enseignes, sous les ordres de Pardaillan, d'Armand de Clermont de Piles & de Campaignac, qui avoit été moine. Ayant pris à Conflant en Limousin quelques pieces de campagne, de la poudre, & d'autres armes, ils attaquerent Dorat, que Campaignac força. Etant ensuite entrez dans le Poitou, ils se rendirent maîtres, sans coup férir, de Lusignan, place très-forte, que du Vigean qui y commandoit leur rendit. Ils conçurent quelque esperance de pouvoir s'emparer de Poitiers capitale de la Province, par le moyen des Calvinistes qui y étoient : ils s'y arrêterent inutilement

CHARLE IX. 1567.

pendant quelques jours ; Guy de Daillon comte de Lude, qui y étoit accouru avec la premiere Noblesse de la Province, fit échouer leurs projets. Delà ils se mirent en chemin, & ne s'arrêterent point qu'ils ne fussent arrivez à Orleans. Ils y prirent deux gros canons, une coulevrine, de la poudre, & les autres munitions nécessaires, & marcherent vers Pont-sur-Yonne, qui étoit défendu par Saint Martin & Saint Loup avec trois enseignes. Il y avoit avec eux dans la place plusieurs habitans, bateliers, gens forts & obstinez. Sommez de se rendre, ils le refuserent. Les Protestans firent approcher leur canon, & dresserent une batterie sur une petite couline couverte de vignes, qui domine sur la place. Comme les murs étoient nouvellement bâtis & foibles, après qu'on eût tiré quelques coups, il y eut une grande brêche. Campaignac, qui vit qu'il n'y avoit point de fossé au-dessous, ou qu'il étoit très-petit, monta aussi-tôt sur la brêche ; Monferrand, Lanjoran & de Piles le suivirent de près ; la place fut forcée, & on tua tous ceux qu'on y trouva. Ceux qui s'étoient retirez dans une Eglise voisine furent aussi tuez à coups d'arquebuses : plusieurs qui avoient gagné le pont en fuyant, & qui entroient en foule dans les bateaux, eurent le même sort ; ceux qui échaperent se retirerent à Sens ; d'autres qui s'étoient réfugiez dans le château, eurent la vie sauve, & sortirent de la ville.

Après la prise de Pont, Coligni qui commandoit l'avant-garde, y vint au-devant de ces troupes, & s'étant joints, ils marcherent à Sens, dans le dessein, non de prendre la place, mais d'amuser les troupes du Roi, qui en craignoient le siége, & de donner ainsi à l'armée des Confédérez tout le tems nécessaire pour passer la Seine. La chose arriva, comme ils l'avoient concertée. Henri de Lorraine duc de Guise, encore très jeune, mais qui avoit déjà donné de très-grandes esperances dans la guerre de Hongrie, fit venir auprès de lui toutes les troupes qui étoient à Troyes, pour se mettre en état de soûtenir le siége. Aussi-tôt Coligni tourna du côté de Bray-sur-Seine, place, dont les murs étoient foibles, qui n'avoit rien de fortifié que son Pont, & qui n'avoit qu'une très-petite garnison, sous les ordres de Gombauld. Cet officier servoit alors sous le duc de Nemours. Depuis ce tems là il fut en faveur auprès de nos Rois, & se vit dans la suite élevé à de très-grands

honneurs. C'eſt là que les Proteſtans exécuterent leur projet en aſſurance. Ils dreſſerent leur batterie contre l'endroit le plus fort, & ils firent brêche. Mais il falloit pour y monter paſſer un foſſé profond & plein de l'eau que la riviere y portoit: enſorte que le ſoldat mouillé, & obligé de grimper par des endroits gliſſans, ou tomboit, ou étoit facilement culbuté par la garniſon qui étoit ſur les remparts. Genlis s'étoit chargé de cette expedition : ayant renverſé la Tour & le mur qui étoit au-deſſous, il commanda Courbouſon frere de Montgommery, pour donner l'aſſaut. Mais la brêche n'étoit pas aſſez grande, & l'incommodité, dont nous avons parlé, cauſa beaucoup de perte aux aſſiégeans. Courbouſon y fut bleſſé & repouſſé, avec perte d'environ cent vingt des ſiens. Comme on croyoit que les Proteſtans irritez de cet échec ne manqueroient pas de revenir à la charge avec de plus grandes forces, Gombauld qui n'avoit point de ſecours à eſperer, ſe rendit à des conditions honorables ; les habitans payerent deux mille écus, qui furent employez à rembourſer les frais du ſiége, & à panſer les bleſſez ; & on y mit la compagnie de cavalerie de Genlis en garniſon.

Delà on marcha à Nogent-ſur-Seine, qui n'en eſt éloigné que de quatre lieuës. La place ouvrit ſur le champ ſes portes à d'Andelot, & lui paya deux mille écus. On y mit de Monins & Payet, tous deux capitaines aux Gardes. Ces places étant ainſi fortifiées, le prince de Condé rappella Renti, qu'il avoit laiſſé à Montereau, & lui donna ordre de couper les ponts, & de venir le joindre. Ce Prince paſſa la Seine à Bray, avec la meilleure partie de l'armée ; & Coligni, qui commandoit l'avant-garde, la paſſa à Nogent. On abandonna cette derniere place, & on laiſſa à Bray une partie de la garniſon juſqu'à ce que l'armée fût avancée plus loin. Les Confédérez tournerent enſuite à gauche, & furent à Epernay ſur la Marne, où ils demeurerent trois jours, en attendant que les ſoldats, qu'ils avoient laiſſez à Bray, fuſſent venus les joindre, & ils y délibererent ſur les propoſitions de paix qui avoient été faites depuis peu.

On crut que la Reine mere l'avoit fait exprès, pour retarder la marche des Proteſtans, qui alloient à grandes journées en Lorraine, & donner le tems au duc d'Anjou, qui les ſuivoit avec ſon armée, de les attendre, & de les obliger à une

CHARLE IX. 1567.

bataille décisive. La Reine leur avoit envoyé pour cet effet Gombauld. Ils tinrent conseil ; la plûpart ennuyez déja d'une guerre, dont les commencemens ne répondoient pas à leurs espérances, pleins d'amour pour leur patrie, & saisis d'horreur, par l'idée des maux dont elle étoit menacée, furent d'avis d'entrer dans une negotiation, qui pût les conduire à la paix. Mais Jean de Ferrieres vidame de Chartres se récria contre cet avis, & soûtint que leur ennemis ne cherchoient pas à faire la paix, mais à déconcerter les projets des Confédérez, & faire échouer leurs entreprises, à retarder l'exécution de leurs projets, à mettre la division parmi eux, à les détacher les uns des autres, à les brouiller avec les étrangers, & enfin à les réduire à la nécessité de combattre avec beaucoup de désavantage. D'où il conclut qu'il ne falloit entendre à aucunes propositions, jusqu'à ce que leur jonction avec les Allemands étant faite, & ayant reçû toutes les troupes du dedans, qu'ils attendoient, ils fussent en état ou de risquer une bataille décisive, ou de faire un traité à des conditions justes & glorieuses. Tel fut le sentiment du Vidame. Cependant le prince de Condé, qui craignoit de se rendre odieux, s'il paroissoit s'éloigner d'un accommodement, marqua un grand penchant pour la paix, & il renvoya Gombauld plein de confiance que sa negotiation réussiroit. Le Prince le suivit de près, & retourna à Montereau, où Gombauld avoit assuré que le Roi envoyeroit des députez. Mais comme il n'en parut aucun, il retourna promptement à son armée.

On y tint encore un Conseil, pour déliberer sur ce qu'il convenoit de faire, n'y ayant plus aucune esperance d'accommodement. Coligni fut d'avis qu'on restât où ils étoient ; parce que tout le monde regarderoit leur départ, ou comme une fuite, ou au moins comme une honteuse retraite de gens qui avoient peur ; qu'il étoit extrêmement important pour leur réputation de ne pas donner lieu à une telle idée, & qu'il ne falloit pas craindre, que s'ils demeuroient où ils étoient, le prince Casimir tardât de venir les joindre, sur-tout lorsqu'il auroit appris qu'ils n'étoient restez en chemin que dans la résolution de combattre, si l'ennemi venoit. Ainsi l'avis de l'Amiral fut d'envoyer à Casimir une députation de la principale Noblesse, pour lui exposer les motifs du parti qu'ils avoient pris, pour s'excuser

de

de ce qu'ils n'alloient pas au-devant de lui, & pour lui faire entendre qu'ils étoient restez afin de garder les passages des rivieres; enfin pour le prier de venir, & d'être bien persuadé qu'on lui compteroit à son arrivée l'argent qu'on lui avoit promis.

Le vidame de Chartres soûtenoit au contraire, qu'on ne pouvoit pas donner le nom de fuite à une marche, qui ne se faisoit avec tant de diligence, que pour se joindre plûtôt à des troupes alliées qu'on alloit recevoir : qu'à la guerre une résolution passoit pour glorieuse, & faisoit honneur, lorsquelle étoit utile & nécessaire : qu'il étoit certain que si on n'alloit pas au-devant de Casimir, on lui donneroit lieu de se plaindre, comme d'un mépris qu'on faisoit de lui : Que par les intrigues des ducs de Guise & d'Aumale, il pourroit bien changer de sentiment, & ne pas venir, ou qu'on pourroit lui fermer les passages, & l'empêcher d'arriver : Que quand même aucun de ces inconveniens ne seroit à craindre, il se pourroit bien faire que des hommes, qui se conduiroient moins par amitié que par intérêt, retourneroient sur leurs pas, si on manquoit de leur donner à tems l'argent qu'on leur avoit promis : Et qu'ainsi les Confédérez seroient frustrez de l'esperance qu'ils avoient fondée sur un secours également prompt & nécessaire : Que s'ils avoient une fois perdu cette ressource, à qui auroient-ils recours, en qui mettroient-ils leur confiance ?

Cet avis prévalut, mais les opinions furent encore partagées sur la maniere d'exécuter cette résolution. La plûpart croyoient, que pour pouvoir revenir plus promptement, il ne falloit faire marcher que la cavalerie, & laisser l'infanterie en garnison à Nogent, à Bray & à Pont-sur-Seine; que par là on feroit le voyage avec beaucoup plus de diligence, ce qui étoit très important, & qu'on épargneroit à l'infanterie les fatigues inséparables d'un long voyage, dans une saison si avancée & si fâcheuse. L'amiral de Coligny s'éleva contre cet avis, & dit qu'on ne pouvoit laisser là l'infanterie, sans l'exposer à un danger évident, parce que ces places étant si foibles & de si peu de défense, les garnisons qu'on y mettoit seroient obligées de se rendre à l'arrivée de l'ennemi, ou que si elles résistoient, elles seroient forcées & taillées en pieces : que puisqu'il falloit aller en Lorraine, toute l'armée devoit marcher ensemble, mais à petites

CHARLE IX. 1567.

journées ; comme on a coûtume de mener une armée ordinaire : que de cette façon on conserveroit toutes les troupes, & on viendroit heureusement à bout de ce que l'on se promettoit : Que cette résolution pouvoit encore produire un grand bien, parce que l'armée du Roi voyant les Confédérez en marche, pourroit bien être tentée de les suivre, dans l'esperance de les atteindre & de les combattre, & abandonneroit ainsi le dessein qu'elle avoit pris d'assiéger Orleans, ville où il y avoit plus de femmes que d'hommes & de soldats [1] : Que pendant ce tems là les troupes qu'on attendoit du Languedoc & de la Guyenne arriveroient & serviroient à fortifier la garnison d'Orleans, & à augmenter l'armée. D'autres opinerent à mener l'infanterie, mais à marcher le plus vîte qu'il seroit possible, de peur que Casimir ne prit un plus long retardement comme une marque de mépris, ou ne se servit de ce prétexte pour justifier son retour, en disant qu'il y auroit été forcé, par le défaut du payement promis à ses troupes. C'est enfin à quoi le Conseil se détermina : on fixa le jour du départ, afin que toute l'armée fût prête à marcher. Voici quel fut l'ordre de la marche. Le prince de Condé étoit à la tête du corps de bataille : il étoit suivi de l'amiral de Coligni qui commandoit l'avant-garde ; d'Andelot fut chargé de courir de côté & d'autre, avec un détachement de mousquetaires, à qui on donna des chevaux. Artus de Vaudray de Mouy formoit l'arriere-garde avec la cavalerie legere.

On faisoit par ordre du prince de Condé des levées dans le Dauphiné, la Provence & le Languedoc. Jacque de Crussol seigneur de Dacier, qui en étoit chargé, étoit allé dans le Mâconnois, le Bourbonnois, l'Auvergne & le Vivarez, pour exhorter toutes ces troupes à se ranger en un certain jour sous leurs enseignes. René de Savoye fils du comte de Tende, communément appellé Sipierre, levoit des soldats en Provence, près de Sisteron, dont Paul de Richiend de Mouvans s'étoit rendu maître par son ordre. Louis du Puy de Monbrun faisoit des levées en Dauphiné, & déjà les Dauphinois & les Provencaux s'étoient assemblez, dans le dessein de venir le plus promptement qu'il seroit possible trouver le prince de Condé.

1 Il y a dans le texte *ac multo milite firmati* ; ce qui ne forme aucun sens : il faut lire *nec multo*, &c.

Mais à la priere de Dacier, qui avoit résolu de s'emparer des citadelles de Nismes & de Montpellier, villes gardées par les seuls bourgeois, Sipierre, Mouvans, Senas, le baron de Bar, Cereste, & d'autres s'y rendirent avec deux mille hommes d'infanterie, ausquels Monbrun se joignit, avec sept cens hommes du Dauphiné. A leur arrivée la citadelle de Nismes ouvrit ses portes. Ils eurent plus de peine à se rendre maîtres de celle de Montpellier, bâtie dans la Place de l'Eglise de saint Pierre, proche celle des Carmes. Il y avoit dedans une garnison de trois cens hommes, qui firent une vigoureuse résistance, dans l'esperance qu'ils seroient promptement secourus par Guillaume de Joyeuse, lieutenant de Henri de Montmorenci duc de Damville gouverneur de la Province. Mais les Protestans ayant fait un retranchement, où ils étoient à couvert d'un côté, du feu de la citadelle, & de l'autre, des attaques des troupes auxiliaires, Joyeuse vint inutilement au secours, & les assiégez après un grand nombre de petits combats, furent contrains de se rendre. Après s'être entierement rendu maître de la ville & de la citadelle de Montpellier, Sipierre retourna sur ses pas, vers Sisteron; parce qu'il apprit que Bertrand de Simiane de Gordes & Louis de Maugiron étoient en ces quartiers là avec des troupes.

Cependant les comtes de Bourniquet, & de Monclar, Poulin, de Caumont, Serignan, Rapin, & de Montagut faisoient des levées dans le Rouergue, le Quercy, & jusqu'aux Pyrenées, dans le comté de Foix, dans l'Albigeois, & le Lauraguez. Après avoir assemblé sept mille hommes, ils allerent droit à saint Fronton, qui étoit occupé par les troupes du Roi, & dont la garnison désoloit tout le payis voisin. N'ayant point de canons, ils sappérent les murs, aidez par les payisans, qui accouroient de toutes parts pour se venger de tous les maux qu'ils avoient reçûs de la garnison. Les assiégeans forcerent la place, & firent un grand carnage des soldats qui y étoient. On exerça sur eux toute la fureur qu'inspirent les haines particulieres, jointes à la licence effrenée. Ces troupes victorieuses se joignirent à Crussol Dacier. Les Dauphinois le prierent à leur tour de vouloir bien les secourir. A cet effet il marcha avec toute son armée vers saint Marcellin, dont de Gordes & Maugiron avoient fait le siége, & il prit sa route par le Pont-

CHARLE IX. 1567.

Saint Esprit, où il avoit résolu de passer le Rhône. Mais comme quelques troupes sorties d'Avignon s'étoient postées dans la Tour du pont, & qu'avec deux vaisseaux armez ils s'opposoient au passage, les Confédérez furent obligez de s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils eussent chassé les soldats d'Avignon de ce Fort qu'ils occupoient. Ces soldats tâcherent d'abord de faire sauter avec de la poudre une arche du pont; mais n'ayant pû en venir à bout, ils remonterent sur leur vaisseaux, & se retirerent à Avignon. Les Confédérez pendant ce tems là attaquerent saint Marcel, place peu éloignée du Pont-Saint Esprit. Le malheur du fils de Senas, qui fut tué à la premiere approche, anima tellement les assiégeans, & ils attaquerent la place avec tant de fureur, qu'elle fut bien-tôt forcée. Deux cens hommes, qui s'y trouverent, furent passez au fil de l'épée. Delà ils entrerent dans le Dauphiné pour faire lever le siége de saint Marcellin. De Gordes & de Maugiron ayant appris qu'ils venoient, se retirerent aussi-tôt, parce qu'ils étoient inferieurs en nombre, & allerent à Grenoble. Dans le Bourbonnois, dans l'Auvergne, le Forez, le Mâconnois, & le Beaujollois, Poncenac & Verbelay avoient déjà engagé au service du prince de Condé trois mille hommes de pié, & cinq cens hommes de cavalerie, & ils leur avoient donné ordre de s'assembler dans le mois d'Octobre à la Pacaudiere.

Ces troupes étant arrivées, on tint Conseil, pour déliberer si on iroit droit trouver le prince de Condé, ou si on attendroit la jonction de celles qui venoient de la Provence, du Languedoc & de la Guyenne. Ce dernier avis l'emporta, & on résolut de les attendre, pour marcher avec plus de sûreté. Cependant pour ne pas laisser dans l'inaction celles qui étoient arrivées, & les empêcher de se débander pendant ce retardement, on prit le parti de les conduire dans le Mâconnois, dans la principauté de Dombes, & dans le payis des environs. On fut d'abord à Cluny: cette Abbaye se racheta du pillage par une somme d'argent; les Protestans qui y étoient en prison furent élargis, & se joignirent aux Confédérez. On alla ensuite attaquer Saint Jean, qui étoit défendu par Charongereaux. Les habitans firent une vigoureuse résistance, & se laisserent forcer. L'ennemi s'approcha des murs, mit le feu aux portes, planta les échelles en divers endroits; enfin la place fut prise &

pillée, & ce ne fut pas sans répandre beaucoup de sang.

Après cette expedition, Poncenac étant retourné à la Pacaudiere, on tint Conseil pour résoudre où l'on iroit. Poncenac insista pour retourner en Dauphiné, & se joindre à l'armée de Dacier; son avis fut suivi comme le plus sûr. Mais Lovese, qui s'étoit rendu maître de Mâcon, & qui faisoit dans le payis voisin des courses fort lucratives, ne voulut pas suivre les autres, quoique Poncenac lui fît voir clairement que sa perte étoit inévitable, dès que le duc de Nevers seroit arrivé avec ses troupes. Il ne se trompa pas dans sa conjecture; mais il ne put lui-même éviter le malheur qu'il avoit annoncé à Lovese. Lorsqu'il passoit par le Forez, Verbelay formoit l'avant-garde avec trois cens cavaliers & six cens arquebusiers, & Poncenac le suivoit avec sept cens hommes de pié & cent cavaliers. Alors Montaré, lieutenant du duc de Nemours dans le gouvernement du Bourbonnois, & le marquis de la Chambre, prierent instamment les troupes de la Guyenne, qui passoient par là pour aller joindre l'armée Royale, sous les ordres de Terride, de la Valete & de Montsalez, de ne pas laisser échapper une si belle occasion de poursuivre Poncenac & Verbelay, qui n'étoient pas loin, & qui marchoient comme des fuyards, plûtôt que comme des gens qui eussent envie de combattre. Pour les mieux persuader, ils ajoûterent que s'ils venoient les atteindre, la seule vûë des troupes Royales répandroit la terreur dans leur petite armée, & qu'elle seroit bien-tôt dissipée sans combat: Que les Provinces plus éloignées seroient intimidées, & que cet évenement retarderoit au moins la jonction des troupes des Confédérez, & les empêcheroit de se donner mutuellement les secours dont elles avoient besoin. Les chefs de ces troupes se rendirent à ces instances, & retournerent sur leurs pas. Superieurs en nombre, ils atteignirent Poncenac (car Verbelay étoit déjà plus loin) à Champoüilly près de Feurs, & ils le défirent avant qu'il eût pû se mettre en défense. Le capitaine Villenosse fut tué, avec environ trois cens arquebusiers, & on prit presque tous les drapeaux. Ce qui restoit de l'infanterie s'étant enfermé dans un enclos, capitula, à condition d'avoir la vie sauve; ils s'engagerent à ne plus servir, & on les laissa aller. Poncenac, qui eut bien de la peine à se sauver, alla joindre Verberay, qui venoit, mais trop tard, à son secours. Alors ils

CHARLE IX. 1567.

jugerent à propos de changer l'ordre de leur marche ; ils se partagerent en petits pelotons, pour n'être pas surpris, & ils se mirent en chemin. Cette résolution qui paroissoit sage & prudente, leur fut pernicieuse ; car un grand nombre en prit occasion de déserter, & toutes ces troupes se trouverent à la fin réduites à 1200 cavaliers. Poncenac & Verbelay leur ayant fait promettre qu'ils ne quitteroient point le service, les menerent à saint Amand en Auvergne ; de là ils les firent passer dans le Vivarez par des chemins détournez, & ils arriverent enfin à Valence en Dauphiné.

Le duc de Nevers, après avoir reçû l'argent du Pape, & les troupes qu'il amenoit du Piémont, avoit déjà passé les Alpes, & étoit arrivé à Grenoble ; il ne tarda pas à verifier la prédiction de Poncenac. Son armée étoit composée de six enseignes d'Italiens, commandées par Alexandre Purpurato, Camille, Artilleria, Jean Pierre Navarre, de Dreux de Rian, & Marc Antoine Rosso. Il s'y joignit deux compagnies des Gardes Françoises, sous la conduite de Gruchy, deux enseignes de François, sous les ordres de Beauregard, & trois autres de vieilles troupes, commandées par Courbon, Tillaret & le vieux de l'Isle. Il y avoit outre cela les Compagnies de cavalerie du duc de Nevers, de Charle de Birague, & de Jule Centurione, ausquelles se réunirent les regimens de François de Beaumont baron des Adrets, qui avoit quitté les Protestans, pour prendre le parti de la Cour. Il y avoit encore les compagnies de Maugiron, de quelques autres, & 7000 Suisses qu'on avoit levez depuis peu : toutes ces troupes montoient ensemble à 13000 hommes.

Le duc de Nevers étant arrivé à Lyon, prit avec lui quelques canons, & résolut de se rendre maître de Mâcon, dont la garnison incommodoit beaucoup tout le Lyonnois. Le jeune la Clayette & plusieurs Gentilshommes étoient venus trouver Lovese, & comptant sur la bravoure de ce Gouverneur, ils avoient mieux aimé s'enfermer avec lui dans Mâcon, que d'aller trouver le prince de Condé, comme ils en avoient reçû l'ordre. Mâcon est sur la Saone, qu'on y passe sur un pont, pour aller en Bresse. Cette riviere borne la ville au midi, & au levant ; elle est entourée au couchant & au nord de coteaux plantez de vignes, sur lesquels on posta les Suisses. Le duc de Nevers avoit fait dresser ses batteries contre la partie de la

ville, qui eſt entre la Saone & la tour des Porchers. Mais la plus forte attaque fut de l'autre côté de la riviere, dans le faux-bourg ſaint Laurent, où étoit Chambery. Claude de Saux de Venloux lieutenant du gouverneur de la Province ſe logea vis-à-vis la porte ſaint Antoine. Quand la porte de Breſſe eût été ruinée, la poudre manquant, Loveſe après quelques jours de ſiége rendit la ville au duc de Nevers le 4 de Decembre, contre l'avis du plus grand nombre de la Nobleſſe qui étoit avec lui.

Le duc alla enſuite en Champagne, & remit les troupes au duc d'Anjou. Ayant appris peu de tems après que Henriette de Cleves ſon épouſe étoit dangereuſement malade d'une couche, il partit avec plus d'empreſſement que de précaution, pour aller la voir, avec un détachement de 60 hommes. Arrivé près de Donzy, place qui lui appartenoit, il rencontra la garniſon d'Antrain, place dont le prince de Condé avoit donné le gouvernement à Beaumont. Bourgoin, qui étoit à la tête, fut d'abord enfoncé. Mais Beaumont étant arrivé avec 60 cavaliers, ou environ, le combat recommença; les Proteſtans furent encore vaincus: le duc de Nevers fut fort bleſſé au genoüil. Il s'en ſentit toute ſa vie; & il n'oublia jamais l'inſulte que ſes vaſſaux lui avoient faite. Celà arriva au mois de Fevrier de l'année 1568.

Cependant on amuſoit les Proteſtans par des propoſitions de paix; & on envoyoit de part & d'autre des députez, dans l'eſperance que le duc d'Anjou avoit de retarder leur marche, de les atteindre, & de les forcer à une bataille générale. Alors il arriva un accident fâcheux pour les Proteſtans, mais qui leur ſauva une plus grande perte. François de la Nouë a écrit que ce fut pendant une ſuſpenſion d'armes de quatre jours, dont on étoit convenu pour une conférence. De Boiſſy, du Bloſſet & de Clere s'étoient logez proche de Châlons, dans la ville de Sarry. Pendant qu'ils diſputoient entr'eux à qui garderoit le château, ou le village, ayant négligé de mettre un aſſez grand nombre de ſentinelles, le comte de Briſſac ſurvint avec de l'infanterie, & un détachement de chevaux, & s'empara des deux avenuës qui alloient au château. De Boiſſy avec ſon maréchal de Logis fit une vigoureuſe réſiſtance; mais ayant eu la main percée d'un coup de piſtolet, abandonné

CHARLE IX. 1567.

des ſiens, & inveſti de toutes parts, il s'échappa par un eſcalier dérobé; de Clere & pluſieurs autres furent pris. De Boiſſy bleſſé, & Bloſſet, avec 15. cavaliers au plus, couverts de honte, n'oſerent aller joindre l'armée des Proteſtans; & en effet, de quelle utilité pouvoit être leur jonction après une ſi grande perte? Ils allerent à Auxerre, dont les habitans n'avoient pas beaucoup d'attention pour Deſbordes, qui en étoit le gouverneur. Ils ſe fortifierent dans cette ville, & ils la conſerverent juſqu'à la paix.

Cet accident ouvrit les yeux des Confédérez, & leur fit connoître leur faute. Ils ſe mirent promptement en marche; ils laiſſerent Châlons & la Marne à leur droite, & ils arriverent à S. Michel, au-deſſous de Verdun. Ayant paſſé la Meuſe, ils ſe déroberent au danger d'une bataille générale & déciſive, qu'ils n'auroient pû éviter, ſi un plus long retardement avoit donné le tems à l'armée du Roi d'arriver; ce fut ainſi qu'un leger accident leur fit prévenir un bien plus grand malheur. Car pendant ce tems-là le duc d'Anjou, à qui on avoit donné pour conſeil les ducs de Nemours & de Longueville, Artus de Coſſé maréchal de France, Gaſpard de Saulx comte de Tavanes, Sebaſtien de Luxembourg de Martigues, Carnavalet gouverneur du Prince, & Jean de Loſſes, marchoit à grandes journées, bien réſolu de livrer combat à l'ennemi, s'il pouvoit l'atteindre. Mais Briſſac, ſoit par une trop grande ardeur de combattre, ſoit par vanité, & pour ne partager avec perſonne la gloire qu'il ſe flattoit d'acquerir, fit échoüer le projet qu'on avoit formé, de ſurprendre l'ennemi.

Dans le même tems Jean comte d'Aremberg, Général d'une grande réputation, envoyé par le duc d'Albe, arriva au camp du duc d'Anjou avec quinze cens cavaliers, & un cortege auſſi brillant que nombreux. Ce renfort augmenta conſiderablement l'armée du Roi. Cependant on ne ceſſa point de negotier. Teligny, jeune homme d'un eſprir & d'une prudence fort au-deſſus de ſon âge, & que Coligni dans la ſuite choiſit pour ſon gendre à cauſe de ſes rares qualitez, alloit ſans ceſſe de l'un & de l'autre côté. On avoit envoyé dès le 20 de Decembre Robert de Combaud, avec un écrit; où pour ſe concilier plus aiſément ſur les differens articles qui avoient été propoſez, le Roi conſentoit que le prince de Condé traitât avec S. M. par le

le ministere du cardinal de Châtillon, du comte de la Rochefoucault & de Bouchavanes, & leur accordoit toutes les sûretez nécessaires, pour se rendre à la Cour. Sur cela le cardinal de Châtillon, accompagné de quelques Gentilhommes, (car on voulut bien que la Rochefoucault & Bouchavanes demeurassent à l'armée,) vint à Bar, & de là à Châlons.

La Reine mere s'y rendit le lendemain avec les cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise. Le cardinal de Châtillon dit que les Confédérez étoient disposez à accepter les conditions, que le Roi leur avoit offertes: Qu'ils demandoient seulement qu'il plût à sa Majesté d'expliquer plus clairement quelques termes obscurs & équivoques, & d'user de diligence, parce que la guerre ayant donné lieu à la licence, aux meurtres & aux pillages, il n'y avoit point de jour qui ne coutât au Royaume plus de cent mille écus: Qu'au reste les explications qu'il demandoit au nom du prince de Condé étoient une affaire d'une demi-heure. La Reine répondit que la matiere étant d'une très-grande importance, il falloit que le Roi, qui étoit majeur, en prît connoissance, & qu'il ne décidât rien que de l'avis de son Conseil: Qu'ainsi l'affaire ne pouvoit être traitée qu'en sa présence, & que lui seul pouvoit la finir. Elle dit donc au Cardinal de venir au château de Vincennes; & elle lui promit toutes les sûrerez qu'il pouvoit exiger: elle ordonna à Blossel de Torcy, chevalier de la Toison d'or, de l'y conduire sûrement avec vingt gardes du Roi.

Dès que le cardinal de Châtillon fut venu au lieu marqué avec Jacque de Broüillard de Lizy son proche parent, François Rafin dit Pothon, sénéchal d'Agenois, lui défendit de la part du Roi de parler à quelque Parisien que ce pût être. La Reine cependant étoit allée à Paris par un autre chemin, & les cardinaux de Lorraine & de Guise s'étoient rendus de Châlons à Rheims. Trois jours après on envoya Jean de Morvilliers & Louis de Saint-Gelais de Lansac, pour traiter avec le cardinal de Châtillon. Il témoigna d'abord beaucoup de répugnance, & il dit hautement qu'il ne traiteroit qu'en présence du Roi, & que la Reine mere l'avoit ainsi reglé à Châlons. Morvilliers pressa le Cardinal de commencer la négotiation, en lui faisant esperer, que quand on auroit commencé,

CHARLE IX. 1568.

& que tout seroit applani, alors l'affaire seroit terminée en présence de sa Majesté.

On convint donc d'abord que l'édit d'Orleans, auquel on avoit donné plusieurs atteintes, seroit rétabli dans son entier: Que les articles de cet édit, qui n'avoient point encore été exécutez le seroient, & qu'on révoqueroit pour le présent & pour l'avenir tous les changemens qu'on y avoit faits. On convint encore pour plus grande sûreté, que l'édit seroit publié & enregistré dans tous les Parlemens du Royaume, à la requête des Procureurs du Roi, & qu'il auroit lieu, jusqu'à ce que l'affaire fût décidée par un Concile universel, libre & canonique. Après être convenu de ces chefs, il s'agissoit de l'interprétation de quelques articles de cet édit; ce que le cardinal de Châtillon croyoit devoir se faire en présence du Roi. Le lendemain, on lui envoya Christophle de Thou [1] premier Président du parlement de Paris, auquel on joignit René Baillet président du même Parlement, homme de probité, qui n'étoit pas désagréable aux Colignis, & qui leur étoit même un peu parent. Le Cardinal, qui crut qu'on ne changeoit ainsi de négociateurs, que pour traîner l'affaire en longueur, & ne rien finir, refusa de traiter; & on ne fit rien pendant trois jours.

Enfin la Reine ayant fait venir le Cardinal au couvent des Minimes [2], qui n'est pas éloigné de Paris, elle s'y rendit avec le cardinal de Bourbon. Cette Princesse dit que ce n'étoit pas assez de traiter de la paix, si on ne convenoit des moyens d'empêcher que le feu de la guerre, qui auroit été éteint, ne se rallumât; & elle pria le cardinal de Châtillon de lui donner sur cela son avis. Celui-ci répondit sur le champ: « Puisque la » crainte, les exils & les differens supplices n'ont rien gagné » jusqu'à present sur les Protestans; qu'au contraire la per- » sécution n'a fait qu'augmenter leur nombre & les fortifier, » & que les deux partis se trouvant ennuyez de la guerre, il » a fallu en venir à un accommodement; il me semble qu'il » n'y a point de meilleur moyen de l'affermir, que de faire un » traité, qui contienne de part & d'autre tous les sujets de sa » Majesté, en leur rendant également justice, sans faire aucune

1 Pere de l'auteur.

2 Ce sont les Minimes du bois de Vincennes.

» distinction de Religion; & que le Roi, suivant les mouvemens de la bonté qui lui est naturelle, partage entr'eux les dignitez, les honneurs, les graces, & les magistratures; ensorte qu'il ne paroisse faire que ce qu'il lui plaît, mais cependant avec raison, avec justice, avec équité. »

Le Cardinal ajoûta, que pour lever tous les soupçons & ôter les défiances, il falloit congédier toutes les troupes étrangeres, & toutes les nouvelles levées, puisque c'étoit la crainte seule de ces troupes, qui avoit causé cette derniere guerre, & forcé les Protestans de prendre les armes, n'ayant point d'autres moyens pour mettre à couvert leurs biens & leurs vies. « Voilà, ajoûtoit-il, le vrai & le seul moyen d'établir une paix solide. Qui que ce soit, Gentilhomme, ou autre, ne sortira jamais de sa maison, lorsqu'il croira que sa conscience, sa liberté, sa vie, sa fortune, sa charge, & son emploi seront en assûrance. Il est aisé de prouver cette vérité par l'exemple d'une multitude innombrable de gens, que ce seul motif fait tous les jours venir en foule auprès du prince de Condé, dont ils connoissent à peine le nom, qui n'ont jamais reçû de lui aucun bien-fait, & qui n'en esperent aucun; bien résolus de retourner chacun chez soi, dès que le Roi aura eu la bonté de les maintenir sans crainte dans la paisible possession de ce qu'ils ne peuvent s'assûrer par les armes, qu'en risquant beaucoup. » Florimont Robertet secretaire d'Etat ayant mis par écrit ce discours du Cardinal, la Reine mere lui promit d'en parler au Roi, & s'en alla.

Le lendemain, 20 de Janvier, Morvilliers vint trouver le cardinal de Châtillon, avec une réponse du Roi par écrit, qui contenoit en substance: Que les moyens proposez par les Protestans, pour établir une paix véritable, sincere & solide, ne paroissoient pas certains; parce que ces moyens dépendoient de la bonne foi de gens qui en avoient déjà manqué plusieurs fois en prenant les armes, & en faisant entrer des troupes étrangeres dans le Royaume de leur propre autorité, contre les dispositions de l'édit d'Orleans: Que le Roi étoit étonné que les Protestans n'eussent pas renvoyé les troupes auxiliaires d'Allemagne, aussi-tôt qu'ils avoient reçû les conditions que Combauld leur avoit présentées; puisqu'ils avoüoient qu'ils en étoient contens, & que par ces conditions on leur avoit donné une

CHARLE IX. 1568.

bonne garantie : Que sa Majesté ne pouvoit oublier la peine que ce qui s'étoit passé à Meaux lui avoit causée, & qu'il ne pouvoit regarder cet attentat que comme une conspiration des Protestans contre sa propre personne : Que sa Majesté vouloit & ordonnoit que les Protestans commençassent par lui faire satisfaction sur ce grief & sur plusieurs autres.

Le cardinal de Châtillon répondit par un écrit, qui fut depuis publié. Cet écrit portoit : Que le prince de Condé & les Confédérez n'avoient pris les armes que dans une extrême nécessité, & pour leur juste défense : Que s'ils ne l'eussent pas fait, leurs ennemis auroient impunément achevé de les perdre, & de bouleverser le Royaume : Qu'ainsi ils ne pouvoient congédier les troupes auxiliaires, qu'ils avoient été obligez de faire venir, pour les opposer à tant de troupes étrangeres, que leurs ennemis avoient levées, en Italie, en Suisse, & dans le Payis-bas, sans exposer leurs vies, ou sans se voir réduits à abandonner le Royaume : Qu'ils ne refusoient pas néanmoins de mettre bas les armes, dès qu'on auroit remis les choses dans leur premier état ; pourvû que sa Majesté renvoyât aussi les Italiens, les Suisses, & les troupes nouvellement envoyées par le Roi d'Espagne, qu'on n'avoit fait venir que pour les exterminer. Pour ce qui regardoit l'affaire de Meaux, le Cardinal protestoit au nom du prince de Condé & de tous les Confédérez, qu'ils n'avoient jamais pensé à former une conjuration ni contre sa Majesté, ni contre sa Maison, & qu'ils aimeroient mieux mourir mille fois, que d'avoir une pareille pensée : Qu'ils étoient venus à Meaux uniquement pour se jetter aux genoux de sa Majesté, & pour la supplier avec toute l'humilité & la soumission possibles, de vouloir bien révoquer l'arrêt que leurs ennemis l'avoient forcé de prononcer, & qui étoit sur le point d'être exécuté contre eux, & contre tous ceux qui protestoient n'avoir point d'autre vûë, que de réformer & corriger les abus qui s'étoient glissez dans la Religion : Que c'étoit contre ces ennemis seulement, & non contre l'autorité & la majesté du Roi, qu'ils avoient pris les armes ; ce qu'ils étoient prêts de soutenir à main armée contre ceux qui oseroient dire le contraire : Que pour cela il supplioit sa Majesté de vouloir bien rendre ses bonnes graces au prince de Condé & à tous ses partisans, de les regarder comme de très-bons, très-soûmis, & très-fideles sujets,

de leur accorder une pleine & entiere liberté de conscience, & de les maintenir dans le libre exercice de leur Religion, & dans la paisible & tranquille joüissance de leurs vies, de leurs biens, & de leurs dignitez : Protestant qu'ils étoient disposez à se laisser réduire à la derniere extrêmité, & à souffrir tout ce qu'il plairoit à Dieu de permettre ou d'ordonner, plûtôt que de se livrer entre les mains de leurs ennemis, qui étoient ceux du Roi & de l'Etat, & d'être abandonnés à leur discretion.

Ainsi finit la négotiation de paix, & on renonça au dessein de poursuivre l'armée des Protestans. On ne manqua pas à ce sujet de faire des reproches à ceux qui composoient le Conseil du duc d'Anjou, comme s'ils eussenr favorisé en secret le parti des Confédérez. C'est au moins ce que dirent alors leurs envieux. On en vouloit principalement au maréchal de Cossé, & à François de Carnavalet, l'homme le plus recommandable par sa fidelité, sa moderation, la pureté & l'integrité de ses mœurs : mais que ceux qui lui ont depuis succedé dans son emploi, & d'autres, commençoient déjà à le calomnier, pour le mettre mal dans l'esprit du Prince, & le faire éloigner de sa personne.

Suite de la guerre.

Les Confédérez étant arrivez en Lorraine, & ne voyant point paroître Casimir, qu'ils avoient crû trouver arrivé avec ses troupes auxiliaires, commencerent à murmurer, & à dire tout ce que la colere & une espece de désespoir leur inspiroit. On ne manqua pas de murmurer aussi contre les chefs; mais d'une part, les plaisanteries du prince de Condé, qui étoit naturellement gai & de bonne humeur, & de l'autre, les sérieuses réprimandes de Coligni firent bien-tôt cesser les plaintes. Il ne se passa que cinq jours depuis l'arrivée de l'armée des Confédérez, jusqu'à la nouvelle qu'on reçût que Casimir étoit proche. La tristesse fit aussi-tôt place à la joie, & le desir de combattre succeda au désespoir. Presque dans le même moment on retomba dans la tristesse & dans l'abattement. Les agens du prince de Condé s'étoient obligez de faire compter cent mille écus aux Allemands, si-tôt qu'ils auroient joint l'armée Protestante; & cependant le Prince & les autres Confédérez avoient à peine de quoi fournir aux dépenses journalieres de leurs maisons. Le Prince & l'Amiral se trouvant dans une si fâcheuse extrêmité, employerent tout ce qu'ils avoient de crédit, d'éloquence

CHARLE IX. 1568.

& d'industrie, pour persuader aux Confédérez de contribuer chacun, autant qu'il pourroit, pour une chose si nécessaire, dont dépendoit la conservation du parti. Ils engagerent par leur éxemple les Seigneurs à donner pour cet effet leur vaisselle d'argent, leurs bijoux, & leurs meubles les plus précieux.

La plus grande difficulté fut de faire contribuer ceux qui, accoûtumez à vivre de pillage, aimoient mieux prendre que donner. Cependant picquez d'honneur, & animez par les vives exhortations de leurs Ministres, ils consentirent à une contribution; & l'exemple, faisant impression sur les autres, les soldats même & les valets d'armée, soit par émulation, soit par vanité, donnerent à l'envi, avec joie & avec profusion, plus d'argent qu'on ne sçauroit croire; ensorte qu'on tira de cette espece de collecte environ trente mille écus, somme, qui toute modique qu'elle étoit, appaisa pour un tems les troupes Allemandes, qui eurent plus d'égard à la bonne volonté qu'à l'effet.

On en eut la principale obligation à Casimir. Ce Prince écrivit de Pont-à-Mousson, où il passa la Moselle, au Roi: Qu'il n'étoit pas venu en France pour ses propres intérêts, mais pour la défense de ceux qui professoient la même Religion que lui, & qu'il étoit prêt de retourner sur ses pas avec ses troupes, si sa Majesté avoit la bonté de leur accorder la liberté de conscience, l'exercice public de leur Religion, & une assurance de les laisser joüir tranquillement de leurs vies, de leurs biens & de leurs dignitez. Casimir avoit emmené avec lui les deux freres Wolfang & George, comtes de Barby, le comte de Holen, Jean Bleichard Landschad lieutenant de Casimir, Wolfang Falkenrod maréchal de camp, Christophle Wolffendorff capitaine des gardes à cheval, Thierry de Vosenbuch lieutenant colonel de six compagnies de cavalerie, Christophle de Malspergk, & Theodoric de Schomberg, qui avoient chacun à leurs ordres quinze cens hommes de cavalerie. Jean Sebalde Siglinger commandoit l'infanterie. Il y avoit dans l'armée de Casimir six mille cinq cens chevaux, trois mille hommes de pié, quatre moyennes pieces de canon, avec leurs affuts.

Le Prince de Condé ayant reçû ce renfort, résolut d'aller à Paris, & d'en faire le theatre de la guerre, pour fatiguer l'armée du Roi, & forcer la Cour, déjà ennuyée de la guerre, à faire plus promptement la paix. Mais l'armée avoit peu de

bagages ; elle manquoit d'argent ; elle n'avoit presque aucunes provisions, ni aucunes voitures pour transporter les vivres : il falloit d'ailleurs passer par des villes & des places ennemies, & la saison rendoit les chemins fort mauvais. L'habileté des Chefs & la nécessité trouverent le moyen de surmonter ces difficultez. La précaution admirable de Coligni, un des plus prudens généraux de son siécle, fit que les particuliers prêterent leurs chariots pour apporter les provisions ; que dans chaque compagnie de cavalerie, dont le nombre étoit de quarante, il y avoit deux boulangers, & deux chevaux de charges ; que chaque jour en arrivant au logement, les boulangers cuisoient du pain, qui étoit aussi-tôt distribué aux soldats ; qu'on faisoit des magasins dans les villes, dont les Protestans s'étoient rendus maîtres, & qui avoient alors des vivres en abondance ; que les villes & les places sans garnison, pour se redimer du pillage & du feu, donnoient d'elles-mêmes des vivres & des provisions, qui étoient mises entre les mains des Commissaires chargez de ce détail pour l'usage de l'armée. Le pillage fournissoit aux petits besoins particuliers du soldat. Car c'étoit le sentiment de Coligni ; & il avoit coûtume de dire, que pour former ce monstre (c'est ainsi qu'il appelloit une armée destinée à une guerre civile) il falloit commencer par le ventre.

Il n'y avoit pas moins de difficultés, par rapport à la marche & aux campemens. Pour les surmonter, on étendoit les logemens contre les regles de la discipline militaire ; afin que le soldat pût trouver de quoi vivre, & des maisons pour se mettre à l'abri des injures du tems, dans une saison si rude. On séparoit l'infanterie en deux ; on en mettoit une partie dans la premiere ligne, & l'autre dans la seconde ; & la cavalerie étoit distribuée dans les villages voisins ; afin que s'il arrivoit quelque chose, tous pussent promptement accourir au quartier des chefs, & que si on attaquoit quelqu'un des logemens, ils fussent à portée de venir au secours. Entre les escadrons de cavalerie legere, on mettoit des arquebusiers à cheval. On fortifioit chaque logement d'un retranchement, & de quelques ouvrages faits à la hâte, pour pouvoir en cas d'attaque, faire quelque résistance, & avoir le tems d'être secouru. On les faisoit marcher, comme on les logeoit, par troupes, & on marquoit à tous l'heure & le lieu où ils devoient être campez. On avoit placé à l'avant-

CHARLE IX. 1568.

garde la cavalerie legere, composée de six cens cavaliers choisis, & d'autant de mousquetaires à cheval, avec très-peu de bagage.

Comme ils marchoient en cet ordre entre Joinville & Chaumont, les garnisons de ces deux places sortirent, & les harcelerent. Ils passerent la Marne près de Langres, & prenant leur chemin par la Bourgogne, ils vinrent à la source de la Seine. Les Italiens que Louis de Gongazue duc de Nevers commandoit, & qu'il avoit postez dans le voisinage, pour empêcher ou pour retarder le passage de l'armée Protestante, s'aviserent de ce stratagême. Ils jetterent secretement dans la riviere des pointes de fer & des clous, afin que les chevaux se blessant tombassent & fissent tomber leurs cavaliers, & que les chargeant alors ils pussent les tuer & les défaire sans peine. Cette ruse fut sans succès; car les premiers qui sonderent le gué, ayant connu le stratagême à leurs dépens, en garentirent les autres. Ils eurent soin de nettoyer avec des rateaux le lit de la riviere; & l'armée qui étoit plus nombreuse que l'armée ennemie, la passa, malgré le corps d'Italiens qui firent en vain leurs efforts pour s'y opposer. Le prince de Condé qui étoit à Ancy-le-franc, un des plus beaux châteaux du Royaume, appartenant aux Clermont-Tallart, détacha Théodoric de Schomberg avec son regiment, pour suivre ces Italiens. Schomberg les attaqua, tailla en pieces le plus grand nombre, mit les autres en fuite, & rapporta deux drapeaux au prince de Condé. Le Prince, en consideration de ce service, lui fit présent d'un collier pesant deux cens écus d'or.

Delà les Protestans marcherent vers Auxerre, dont des Bordes étoit gouverneur. Comme il avoit fait bien des choses, qui avoient extrêmement mécontenté les habitans, le prince de Condé, à leur priere, lui ôta ce gouvernement, & le donna à Antoine Marrasin de Guerchy. Des Bordes eut néanmoins assez de crédit auprès du Prince, pour l'engager à mener son armée à Crevant, place sur l'Yonne, riche par elle-même, & où plusieurs personnes s'étoient retirées : il l'assura que le pillage de cette place fourniroit à la dépense de l'armée. Pendant qu'on en faisoit le siége, & que les habitans se défendoient avec beaucoup de vigueur, le Prince apprit que l'enseigne de sa compagnie avoit été tué à Francy, place au-dessous de Crevant, qu'il avoit destinée pour son logement. Il y envoya Bourry

avec

avec son regiment, pour punir les bourgeois de leur témerité. Mais comme ils firent une vigoureuse résistance, & qu'après le parti qu'ils avoient pris, ils s'étoient préparez à tout évenement, il fallut employer plus de forces. On laissa donc le siége de Crevant; on en emmena les canons, & on les mit en batterie contre Irancy. Ayant fait brêche, les troupes de Bourry donnerent l'assaut: elles furent suivies par un détachement de Gascons, qu'Armand de Clermont de Piles avoit emmenés. La place fut prise & mise à feu & à sang, avec tant de fureur & de cruauté, que le sang couloit de tout côtés, & qu'on douta lequel des deux l'avoit emporté, ou la temerité des assiégez, ou l'inhumanité des assiégeans. Après avoir passé l'Yonne & la Cure à quelque distance d'Irancy, on marcha à Bleneau, à Châtillon, & à Montargis, où l'armée passa la riviere de Loin. Delà les troupes s'étendirent, & allerent dans la Beausse. Le prince de Condé devoit aller de-là à Orleans, pour y recevoir les troupes qui y étoient arrivées du Languedoc, du Dauphiné, & de la Guyenne, & pour y prendre du canon, & d'autres munitions de guerre. Mais avant que nous allions plus loin, il faut entrer dans quelque détail de ce qui se passa dans les Provinces.

CHARLE IX. 1568.

Lorsque les troupes du Roi commencerent à faire des courses dans le Poitou, Cacodiere leur fit tête au nom des Confédérez, & ayant surpris deux capitaines qui levoient des troupes par les ordres de Guy de Daillon comte du Lude, il les tua. Il y avoit déjà cinq cens cavaliers assemblez à Marüeil, ville située sur le Loy, forte par sa situation & par son château: ils devoient au premier jour se mettre en marche pour aller trouver le prince de Condé. Le comte du Lude gouverneur de la Province l'ayant appris, crut qu'il étoit de son devoir de s'opposer à ces commencemens, & d'attaquer ces nouvelles levées, avant qu'elles fussent en plus grand nombre. Il résolut donc de venir à Mareüil avec six compagnies de cavalerie, & un regiment d'infanterie, après avoir posté dans les villages voisins; qui ont des murs, & qu'on appelle bourgs, des officiers pour garder les passages, & incommoder les Protestans. Il fit prendre les devants à sa compagnie de cavalerie, sous les ordres de la Marcousse son lieutenant, & de Philippe Freseau de la Freseliere son enseigne.

Pour lui, étant arrivé à Sainte Hermine, à deux lieuës de

CHARLE IX. 1568.

Mareüil, il envoya une compagnie de cavalerie, commandée par Albergement bâtard de la maison de Volvire de Ruffec, pour sommer ceux qui étoient en armes de les mettre bas, & de se retirer dans leurs maisons, & pour examiner en même tems s'il y avoit une occasion favorable de faire quelque entreprise contre l'ennemi. Cacodiere, qui commandoit en l'absence du Gouverneur, n'attendit pas qu'il fût averti de ce qui se passoit. Jugeant bien que ce lieu étoit trop petit, pour contenir tant de monde, il n'eut pas de peine à persuader à ses gens qu'il falloit prévenir le danger, & se retirer. Ainsi ils partirent la nuit suivante, & se rendirent en diligence à Talmond, lieu environné de marais, proche la mer, & par conséquent d'un très - difficile accès. Mais bien - tôt la fatigue leur fit perdre courage, & n'étant pas encore bien revenus de la peur que la nécessité de fuïr leur avoit causée, ils mirent les armes bas, & se disperserent.

Une partie se retira à la Rochelle, dont les Protestans venoient de se rendre les maîtres. Fabius de saint Ermine y commandoit au nom du prince de Condé, & plusieurs y accouroient, comme à un lieu sûr, tranquille, & favorable au commerce. Alors on commença à fortifier la ville; & les Protestans s'emparerent des places voisines, de l'isle de Ré, de la peninsule de Marans, & de plusieurs villes & châteaux sur la mer; ce qui leur fut aisé dans un payis où tout le monde avoit du penchant pour leur Religion. Après ces expeditions, voyant que la ville ne trouveroit pas de quoi faire subsister tant d'habitans, s'ils n'avoient des troupes pour préserver les villages d'alentour des courses que faisoit le comte du Lude, ils leverent quatre enseignes de cavalerie, & quelques compagnies d'arquebusiers, pour fortifier le château de Marans situé dans le bas Poitou, & pour pouvoir delà descendre vers Luçon & Sainte Gemme, places de tout le payis les mieux pourvûës de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Luçon & Maillezais étoient autrefois deux riches Abbayes, que Jean XXII, du tems de Philippe de Valois, érigea en Evêché. Luçon avoit alors de bons murs & un bon fossé, qu'on rasa depuis, dans le tems de la guerre avec les Anglois, & il n'y resta de fort qu'une Eglise, qui dispute en beauté & en magnificence avec les plus belles Eglises de la Province.

Tout le peuple s'y étoit réfugié; il y avoit aussi quelques soldats du Roi commandez par Chantecler Prêtre, qui arrêterent pendant quelque tems les Protestans, & en tuerent quelques-uns. Boisseau & Sauvage, les deux principaux chefs des Protestans, irritez de cette résistance, redoublerent leurs efforts, enfoncerent les portes de l'Eglise, & égorgerent tout ce qui s'offrit à eux. Chantecler, qui avoit eu la main gauche emportée d'un coup de canon, étoit si adroit de l'autre main, qu'il ne manquoit jamais de tuer tous ceux qu'il tiroit, pourvû qu'il pût les voir. On le prit enfin, on l'étrangla, & ajoûtant l'insulte à l'inhumanité, on le traita très-ignominieusement devant & après sa mort.

Luçon ayant été pris & pillé, le capitaine la Belle, dit Rousseau, marcha avec un détachement de vingt hommes à Sainte Gemme. Comme il marchoit sans ordre, plus occupé du soin de piller que de conserver sa troupe, Sogré & quelqu'autres envoyez par le comte du Lude, & qui s'étoient avancez jusqu'à la Popeliniere, sans être apperçus des sentinelles, le surprirent; une crainte subite succeda alors à l'air triomphant, avec lequel il marchoit, & il se rendit honteusement. Il avoit déjà donné sa parole, lorsque la garnison de la Rochelle vint à son secours; ainsi il ne put réparer sa faute. Les Protestans enleverent leur butin & se retirerent, après avoir mis le capitaine Sauvage dans le château de Marans. Le même jour, le comte du Lude vint à Sainte Hermine, & mit ses troupes en quartier à Fontenay, à Niort, à Mareüil, à Luçon, & à Sainte Hermine. Ces troupes sans discipline, & abandonnées à la licence, exercerent inhumainement contre les payisans tout ce qu'on peut imaginer de cruauté.

Dans la Guyenne, Blaise de Montluc gouverneur de la Province n'eût pas plûtôt appris le tumulte de Meaux, qu'il se rendit maître de Lectoure, une des plus considerables villes de la Gascogne, & capitale du comté d'Armagnac. Il en ôta Astarac de Fontrailles qui commandoit dans le château, & que son attachement pour la nouvelle Religion rendoit suspect, & il mit à sa place la Cassagne. Il assembla avec la même diligence les Seigneurs de la Province, & les exhorta d'assister le Roi & la Reine dans la peine où ils se trouvoient, & de rendre tous les services qu'ils pourroient à leur patrie, dans les

CHARLE IX. 1568.

tems fâcheux & le danger pressant où elle étoit. Il n'y avoit en tout que quatre enseignes de cavalerie, commandées par Hector de Pardaillan de Gondrin, Jean de Nogaret de la Valette, du Massez, & Bazourdan, huit compagnies de mousquetaires à cheval, & quarante d'infanterie, sous la conduite de Saint Orens, & de Fabien fils de Montluc, Chevalier de Malte.

A peine s'étoit-il écoulé vingt-neuf jours après la prise de Lectoure, que non seulement toutes les troupes s'assemblerent au bruit dn danger où étoit le Roi, mais qu'elles s'avancerent jusqu'à Limoges. Montluc le pere les y suivit en diligence, pour les conjurer de partir sans aucun délai. Il leur donna pour général Lomagne de Terride, le plus ancien des officiers; & il mit sous lui Gondrin. Jacque de Balaguer de Monsalez, homme d'un grand courage, mais fort ambitieux, fut très-mécontent de ce choix, & on eut bien de la peine à l'appaiser, en lui donnant le commandement de l'avant-garde. Montluc fut bien mal recompensé de sa diligence & de ses bons services; car à la recommandation d'Anne de Montmorenci, on donna à Henri de Foix de Candale son gendre le gouvernement de Bordeaux & du Bordelois, avec une pleine autorité; & cela sous les yeux de Montluc, à qui on ôta par là la plus noble partie du gouvernement général de la Guyenne qu'il avoit. Montluc se retira à Agen, d'où il écrivit plusieurs lettres à la Reine, pour se plaindre de l'injustice qui lui avoit été faite. Il y resta jusqu'à ce que le Connêtable étant mort, la Reine lui manda qu'elle ne pouvoit honnêtement retirer à Candale ce qu'on lui avoit accordé; mais que pour le consoler en quelque façon de la perte qu'il avoit faite d'une partie de son gouvernement, elle le chargeoit du soin de faire la guerre en Saintonge, & le siége de la Rochelle.

Quoique Montluc n'eût pas l'argent nécessaire pour cette expedition, parce qu'il falloit le tirer de Bordeaux, de Toulouse, & d'autres lieux éloignez; & quoi qu'on n'eût pas encore amené les canons qu'on devoit envoyer de Nantes, néanmoins pour n'être pas oisif, il vint à Saint Macaire, où il eut une conférence avec Gabriel Caumont de Lausun un des plus grands Seigneurs du payis. Il exhorta toute la Noblesse à ne pas manquer à ce qu'ils se devoient à eux-mêmes dans une pareille

occasion, & il fit prendre les devants à Madaillan enseigne de la compagnie de Lausun, avec la cavalerie, à laquelle il joignit une cornette d'arquebusiers à cheval, sous la conduite de Verduran gouverneur de Bazas. Il lui donna encore les compagnies de Mabrun, de Thodias, & de la Motte Mongauzy. Cependant il donna ordre à Roger de Saint Lary de Bellegarde de veiller avec soin pendant son absence, à Cominges, à Tarbes, dans le Bearn, & aux environs, pour empêcher que l'ennemi, qu'ils laissoient derriere, ne fît aucune entreprise. Il chargea Negrepellisse de garder les Baillages ou jugeries de Verdun [1] & de Riviere. Il donna le commandement dans le Rouergue à la Valette de Cornusson l'aîné, & il envoya dans le Quercy quatre regimens d'infanterie, pour s'opposer aux Vicomtes, s'ils faisoient quelques tentatives.

Montluc avoit donné ordre à Madaillan d'aller le plus vîte qu'il pourroit à Saintes, sans interrompre sa marche; si ceux de Marans étoient encore à Saint Severin, de les attaquer sur le champ, & s'il étoit vainqueur, de les tailler tous en pieces, sans faire aucun quartier: bien persuadé que cet exemple répandroit la terreur parmi tous les autres payisans, & les obligeroit à mettre les armes bas; & que la frayeur & l'épouvante des fuyards s'étendroit jusqu'aux Rochellois. Madaillan s'acquitta parfaitement de sa commission; il trouva ceux de Marans à Saint Severin, & il n'eut pas de peine à les tailler en pieces; il leur enleva trois drapeaux.

Le sixiéme jour d'après, Montluc vint à Marennes, avec la compagnie de cavalerie de Jacque Descars de Morville, & une partie de celle de Jarnac; car le reste, attaché au parti des Protestans, étoit allé trouver le prince de Condé. Montluc trouva à Marennes Antoine de Pons, lieutenant de Roi dans la Saintonge, & Seigneur de ces isles. Leberon parent de Montluc commandoit l'infanterie, & Verduran faisoit les fonctions de maréchal de camp. Le comte du Lude vint en même-tems à saint Jean, & confera avec Montluc sur la maniere dont ils feroient la guerre, tandis que de Pons se rendroit maître des isles d'Oleron & d'Alvert, son ancien patrimoine, dont les peuples furent fort intimidez par l'arrivée de Montluc.

1. Ville de la Gascogne.

Charle IX. 1568.

Il restoit encore à prendre l'Isle de Ré, où les habitans avoient élevé un grand nombre de forts autour de l'Eglise, & sur le bord de la mer. On détacha pour s'en rendre maîtres 500 arquebusiers choisis de toute l'armée sous la conduite de Leberon. Ils partirent du Broüage ayant le vent contraire, contre lequel ils luterent le jour & la nuit. Repoussés & par le vent & par les dards, qu'on leur lançoit de dessus le rivage; & ne pouvant faire leur descente, Leberon fit mettre les soldats, qu'il avoit amenés sur des bâtimens de charge, dans un vaisseau; il fit le tour de l'Isle, & fit sa descente par des rochers escarpés. Aussi-tôt il marcha vers la grande fortification, proche de l'Eglise, qui n'étoit éloignée du lieu où il avoit abordé, que d'une heure de chemin; il l'attaqua à l'improviste par differens côtez; la prit, & massacra sans quartier tous ceux qui s'y trouverent, suivant les ordres qu'il en avoit reçus de Montluc. Le reste des insulaires saisis de crainte abandonnerent les autres fortifications, monterent en foule sur ce qu'ils trouverent de vaisseaux & de bâtimens, & s'en allerent à la Rochelle. Voilà en abregé ce que Montluc fit dans la Saintonge; il en auroit sans doute fait d'avantage, si l'argent, qui est le nerf de la guerre, ne lui avoit pas manqué; ou si la paix qui fut faite, n'avoit pas arrêté le cours de ses victoires.

Pendant que les armes du Roi avoient de si heureux succès en Guyenne, Poncenac & Verbelay, avec les restes de la défaite de Champoüilly, se retirerent par de chemins écartez auprès du sieur Dacier. Poncenac pressoit tous les Confédérez de partir tous ensemble, sans differer, & d'aller joindre le prince de Condé. Mais Dacier touché par les prieres des peuples, qui le conjuroient de ne les point abandonner, ne voulut pas se mettre en chemin, disant qu'il étoit d'une très-grande conséquence pour le prince de Condé, de ne pas laisser ces Provinces sans troupes. Ainsi avant que de sortir du Dauphiné, pour s'opposer aux entreprises que les troupes du Roi pourroient faire pendant son absence, il fit entrer dans S. André, place peu éloignée de Vienne, le capitaine Pipet avec 300 arquebusiers, prévoyant bien que les ennemis ne manqueroient pas de faire des courses de ce côté-là.

La chose arriva comme il l'avoit prévû; le baron des Adrets ayant amassé de toutes parts 2000 hommes de pied, avec

quelque cavalerie legere, y accourut auſſi-tôt. Il fit approcher le canon, & battre continuellement la place. Lorſqu'il y eut une grande brêche, Pipet dépourvû de tout ſecours prit une réſolution extrême, parce qu'il connoiſſoit le génie du Baron, & qu'il ſe doutoit bien qu'il en uſeroit envers les Proteſtans, comme il en uſoit auparavant envers les troupes du Roi. Ainſi ayant pris avec lui ſa garniſon, & quelques bourgeois, il ſortit la nuit, ſe fit un paſſage au travers des aſſiégeans, en tua un grand nombre, & s'étant échappé des mains d'un cruel vainqueur, il ſe retira avec très-peu de perte au premier endroit, où il trouva garniſon.

Pendant ce tems-là les Vicomtes, dont nous avons parlé ci-deſſus, de Mouvans, Rapin, & Poncenac entreprirent avec la permiſſion du ſieur Dacier, de conduire des troupes au prince de Condé. Elles étoient d'abord compoſées de 6000 hommes, preſque tous d'infanterie. Mais les Gaſcons, & ſurtout ceux qui étant accoûtumez à vivre de brigandages & de vols dans les Pyrenées, aimoient mieux piller que faire la guerre, ayant deſerté, elles ſe trouverent enfin reduites à 4000 hommes. Après avoir paſſé la Loire au Pont S. Rambert, elles traverſerent le Forez, & arriverent à Ganat, ſur les confins de l'Auvergne. Ayant enſuite continué leur route, & Poncenac ayant laiſſé une garniſon au Pont de Vichy ſur l'Allier, lorſqu'elles furent dans la plaine qui eſt au-deſſous, proche la forêt de Randan, aſſez près du village de Cognac, on vit paroître les troupes du Roi qui conſiſtoient preſque toutes en cavalerie, & qui avoient à leur tête de Saint Heran gouverneur d'Auvergne, de Saint Chaumont, de Gordes, d'Urfé, l'évêque du Puy, Haute-feuille, Breſſieu, & pluſieurs autres de la premiere nobleſſe.

Les Vicomtes ayant apperçu cette armée, mirent leurs troupes en bataille, & firent rompre le pont de Vichy; afin que le ſoldat n'ayant aucune eſperance de retraite, ne pût compter que ſur ſon courage. Ils crurent même qu'il falloit promptement le mettre aux mains avec l'ennemi, afin de ne pas laiſſer rallentir ſon ardeur; & de crainte que les vivres ne leur manquaſſent, s'ils ſe laiſſoient d'avantage reſſerrer dans cette vallée. Ils partagerent leur armée en trois; enſorte que le corps de bataille commandé par Monclar & Mouvans, couvroit le

CHARLE IX. 1568.

village ; les troupes de Foix étoient à la gauche ; Poncenac étoit à côté, mais plus en arriere avec une partie de la cavalerie, & Bourniquet avec le reste de la cavalerie, étoit à la droite. L'armée du Roi avoit moins d'infanterie, mais plus de cavalerie. On la partagea en deux; la tête étoit composée de 800 hommes de cheval ou environ, & l'infanterie étoit derriere. On fit marcher devant 200 arquebusiers à cheval, avec quelques cavaliers, pour attirer les ennemis au combat. Mouvans ayant pris avec lui 20 hommes choisis de son regiment, & quelques volontaires du comté de Foix, se couvrit d'un petit buisson, & les reçut avec tant de fermeté, que les principaux ayant été tués à la premiere attaque, les autres furent obligez de se retirer. Les chefs de l'armée royale reconnoissant leur faute, tâcherent de la réparer en quittant le lieu incommode où ils étoient, pour s'avancer dans la plaine. Les Protestans en firent autant sur le champ, animés par le petit succès qu'ils venoient d'avoir, & par la confiance qu'ils avoient en leurs forces. Poncenac poursuivit les fuyards, & continua de faire marcher ses troupes, quoique le terrain ne fût pas avantageux à l'infanterie, jusqu'à ce qu'il eût occupé un endroit marécageux, qui étoit au milieu de la plaine. Après y avoir posté environ 100 arquebusiers pour en garder le passage, & pour recevoir ceux qui pourroient être obligés de se retirer, les Confédérez s'avancerent & rangerent leur armée en bataille. Cinquante volontaires furent placés à la tête, & la cavalerie fut mise aux côtez, pour couvrir l'infanterie, qui étoit au milieu. Alors S. Heran commanda Haute-feüille & Bressieu, avec un détachement de cavalerie, bien équippé, & quatre enseignes d'infanterie, pour les charger.

Pendant qu'on combattoit de part & d'autre avec beaucoup d'ardeur, Bourniquet vint à grands pas & donna très-vivement sur ceux que les volontaires avoient déjà rompus ; & Haute-feüille y fut blessé mortellement. D'un autre côté, Bressieu combattoit contre Poncenac & Yolet d'Auvergne ; & il ne fut pas plus heureux, ayant été tué après un combat très-opiniâtré, dans lequel il perdit 100 hommes, & toute son infanterie fut dispersée. On fit prisonnier Laforest de Beullon ; & parce qu'il avoit eu l'imprudence de se vanter d'avoir violé toutes les femmes Protestantes, qui étoient tombées entre ses

mains

mains ; on le traita très-indignement , & on le massacra.

Un accident fâcheux empêcha que la joye des Protestans ne fût complette , & changea leur triomphe en deüil. Retournant la nuit victorieux à Cognac , où ils avoient laissé leurs bagages ; leurs enseignes , qui étoient blanches , ne furent point reconnuës par leurs gens ; il s'éleva entr'eux une querelle , & il y eut quelques coups tirés. Sudaret, prévôt de Forez , fut blessé , & peu de tems après il mourut de sa blessure. Poncenac fut malheureusement tué , & son corps porté dans le château de Changy , où il fut enterré. Mais S. Chaumont & d'Urfé passant par là quelque-tems après , le soldat insolent deterra son corps , lui fit mille insultes , enfin le mit cruellement en pieces : de l'Ecluse ne put les retenir, ni par les reprimandes, ni par les coups. La nuit d'après le combat, l'armée royale plia bagage, & se retira, laissant aux Confédérez le passage libre. Leur malheur leur fit perdre l'affection des peuples ; & on leur refusa honteusement l'entrée des villes de Riom , de Clermont de Monferrand, & d'Aigue-perse ; ce qui les obligea de se détourner dans des villages , & de marcher presque un à un. Dans plusieurs endroits on les arrêtoit , dans d'autres on les dépoüilloit , & on les tuoit dans quelques-uns ; ensorte que de leur propre aveu , ils perdirent plus de monde dans leur retraite , que dans la bataille de Cognac.

Les Confédérez ayant ramassé leurs troupes , & ne trouvant rien qui les pût troubler dans leur marche, entrerent dans le Berry , où ils reçurent des lettres de Françoise d'Orleans , femme du prince de Condé , qui les pressoit de hâter leur arrivée , & leur mandoit que Sarra comte de Martinengue , Antoine du Plessis de Richelieu , & d'autres , étoient dans le voisinage d'Orleans : qu'il n'y avoit dans la ville qu'un grand nombre de femmes incapables de la défendre : que peu de tems auparavant la ville avoit pensé être surprise, faute d'avoir un corps de garde assez nombreux à la porte Bannier : & qu'on ne s'étoit tiré de ce danger, qu'avec beaucoup de peine , par la valeur du capitaine Hamon , & du capitaine Bessé , qui y avoit été tué. Après la lecture de ces lettres , les Protestans se rendirent en diligence à Orleans , où ils furent reçus avec bien de la joye & des complimens de la part de la princesse de

CHARLE IX. 1568.

Condé, & des autres Seigneurs. Martinengue se retira à Beaugency & de là à Blois.

L'armée Protestante s'étant un peu remise de ses fatigues, crut qu'elle devoit faire quelque entreprise. Peu de tems après son arrivée, elle se mit en campagne, & marcha à Beaugency. Il y avoit 5000 hommes de pied, 400 chevaux, deux grosses pieces de batterie, & deux coulevrines. La ville ayant aussitôt ouvert ses portes, on fut à Blois, où Richelieu s'étoit enfermé, avec Innocent Tripier de Monterud, ci-devant gouverneur pour le Roi de la ville d'Orleans, & 800 combattans. Dès la premiere attaque, les Gascons & les Provençaux emporterent les fauxbourgs de la porte de Chartres. Ayant ensuite fait proche de cette porte une brêche large de 18 pas, on somma Richelieu de se rendre. L'ayant refusé, on envoya la nuit reconnoître la brêche, & on rapporta qu'il étoit assez aisé d'en approcher par dehors, mais que la descente en dedans étoit très-difficile & très-dangereuse. On résolut donc de l'abandonner, & de transporter les batteries du côté de la porte de Tours. On y fit une brêche plus large que la premiere. Richelieu demanda à capituler; & après de longues contestations on convint que la ville seroit renduë, mais qu'elle ne seroit point pillée; que la garnison auroit la vie sauve; & qu'elle sortiroit avec armes & bagages. Malgré cette convention plusieurs furent dépoüillez, sans que les chefs, qui avoient envie de garder leur parole, pûssent l'empêcher; tant il est vrai que dans des guerres civiles il n'y a presque point de discipline parmi les troupes, ni d'autorité dans les chefs.

Après avoir pris Blois, & y avoir mis Hamon avec trois enseignes d'infanterie, les Confédérez marcherent à Mont-Richard sur le Cher, près de Chenonceaux. Mais étant sur le point de forcer la place, le prince de Condé, qui étoit venu en Beausse, pour faire le siége de Chartres, leur donna ordre de venir en diligence se joindre à lui. Chartres est la capitale de la Beausse: située dans une plaine très-vaste, elle s'éleve d'un côté & s'abaisse de l'autre dans une profonde vallée; elle est partagée par la riviere d'Eure, qui tombant de Courville reçoit au-dessous de la ville, près de Cerisy, la riviere de Blaise, passe par Dreux & par Anet, & enfin va se jetter dans la Seine au

Pont de l'Arche un peu au-dessus de Roüen. Le lit de l'Eure étoit autrefois un peu plus éloigné de Chartres ; mais les habitans l'ont détourné pour faire passer la riviere dans leur ville, & y placer leurs moulins.

Peu avant l'arrivée du prince de Condé, le Roi avoit envoyé à Chartres Jean de Bourdeilles d'Ardelles, de l'illustre maison des vicomtes de Bourdeilles dans le Perigord, avec dix enseignes de Gascons & de Perigordins. Les bourgeois craignant l'insolence de ces troupes accoûtumées à la licence & au pillage, avoient refusé de les recevoir, & les avoient même honteusement repoussées. Fontaine la Guion étoit auparavant Gouverneur de la ville ; mais on mit en sa place Antoine Ligneres chevalier de l'Ordre, & capitaine de cinquante hommes d'armes d'ordonnance, officier de grande réputation. Il vint à Chartres avec deux cornettes de cavalerie, commandées par Charny & Rence, & cinq enseignes d'infanterie. Ces troupes ne furent reçûës dans la ville, que sur le bruit qui courut, qu'elle alloit être assiégée, & cinq jours seulement avant l'approche des ennemis. Les habitans, un peu adoucis par la crainte du danger dont ils étoient menacés, reçurent aussi en même-tems d'Ardelles ; mais après lui avoir fait promettre avec serment, que ni lui, ni ses soldats ne se vengeroient point du passé, & qu'ils traiteroient les bourgeois avec beaucoup de modération & de douceur.

Siége de Chartres par les Protestans.

Enfin le prince de Condé, pour surprendre la ville, marcha les 23 & 24 de Fevrier sans s'arrêter, fit en ces deux jours avec toute son armée 20 lieuës, arriva à Chartres & l'investit. Il n'y eut d'abord que de légeres escarmouches dans les sorties que firent les assiégez. Les assiégeans prirent par force les fauxbourgs des portes Guillaume & S. Marate, & on y logea les troupes de France. De l'Isle avec ses troupes prit son logement dans les fauxbourgs des portes S. Jean & de Dreux. De Mouvans & les Vicomtes, avec les troupes du Dauphiné, de Provence & de Gascogne, occuperent les fauxbourgs des portes des Espars & de Saint Michel : on plaça les Allemands dans l'Abbaye de Josaphat. On dressa de ce côté-là dans un couvent de religieuses une batterie de quatre canons, pour battre la porte de Dreux, & la muraille qui est proche. La cavalerie fut mise en quartier dans les villages voisins, & distribuée

CHARLE IX. 1568.

de la maniere qui parut la plus commode. Ligneres veilloit ſans ceſſe, & étoit toûjours en action. Ayant convoqué une aſſemblée des principaux bourgeois, il leur fit un diſcours pathetique, pour les exhorter à ne manquer, dans une occaſion ſi importante, à rien de ce qu'ils devoient au Roi & à eux-mêmes, à perſéverer dans la fidélité, & à vivre en bonne intelligence. Il pria ceux qui avoient du courage, de prendre les armes, & de contribuer aux travaux; & ceux qui ne pouvoient ni l'un ni l'autre, de contribuer au moins par leurs biens aux beſoins publics. Il fit enſuite la viſite de la ville, & en fortifia les endroits foibles, par une tranchée qu'il fit faire en-dedans; il éleva un Fort à la porte de Dreux; il fit auſſi faire ſix moulins à bras, pour ſuppléer aux moulins à eau, en cas qu'on détournât la riviere, comme il arriva dans la ſuite; il avoit commencé par diſtribuer les quartiers de la ville entre les officiers généraux: Rence fut choiſi pour avoir en ſecond le commandement général.

Les Conféderez s'étoient emparez des maiſons qui étoient proche le foſſé, où étant à couvert ils tiroient ſur les aſſiégés, qui ne l'étoient pas, & les incommodoient fort. Pour remedier à cet inconvenient, Ligneres fit tendre des toiles, afin que les ennemis ne puſſent pas appercevoir ceux qui alloient & venoient. L'ennemi dreſſa enſuite une batterie contre la porte de Dreux, qui briſa les chaînes du pont-levis, & ne fit point d'autre mal. Les aſſiégés de leur côté faiſoient de fréquentes ſorties; & comme la ville ſe trouva aſſiégée plûtôt qu'ils n'avoient cru, ils firent dans ces ſorties ce qu'ils n'avoient pû faire auparavant, & mirent le feu aux édifices voiſins, qui les incommodoient. Le couvent des Cordeliers, & l'égliſe de S. Jean, qui étoient hors la ville, furent brûlez. La premiere batterie ne faiſant point de progrès, on la tranſporta, & on battit le mur au-deſſous de la Tour & de la porte Guillaume avec tant de furie, que les défenſes furent en peu de tems renverſées, & qu'on fit une brêche large de 16 pas ou environ. Mais comme elle étoit défenduë par le Fort qu'on avoit élevé devant la porte de Dreux, & qu'on avoit fait de ce côté-là en-dedans un retranchement très élevé, on fut d'avis de commencer par ſe rendre maître du Fort. On y envoya pour cet effet Bordet, avec un détachement de 40 hommes,

partie fantassins, partie pionniers; mais tandis qu'il s'efforçoit de le faire sapper, il fut tué d'un coup d'arquebuse. On ne laissa pas de prendre le Fort, & d'y faire un logement.

Ce fut un accident fâcheux pour les assiégez, mais qui fut aussi-tôt reparé par la valeur ou par la ruse du capitaine Floïat. Etant sorti par la porte de Dreux, avec un détachement de 60 hommes, qui portoient les drapeaux & les armes des Protestans, il arriva le long du fossé en dehors jusqu'au Fort, sans qu'on reconnût l'artifice; il attaqua ceux qu'on y avoit mis dans le tems qu'ils ne s'y attendoient pas; il reprit le Fort, & le conserva toûjours jusqu'à la fin. Alors les Confédérez se résolurent à donner l'assaut. Andelot envoya pour cela le capitaine Norman, pour reconnoître la brêche. Il la visita avec soin, & il rapporta que le soldat ne pouvoit encore y monter, sans un grand danger. Andelot lui donna, pour récompense une chaîne d'or. Sur son rapport on prit le parti de recommencer la batterie, pour applanir la brêche; & dans le même-tems Ligneres, qui étoit attentif à tout, & préparé à tout évenement, fit élever un cavalier entre la porte de Dreux & le couvent des Dominicains; il mit dessus une piece de canon, que les Protestans avoient enterrée après la bataille de Dreux, & qui fut par cette raison appellée la Huguenote. Comme les coups de ce canon portoient sur la brêche, il empêchoit les assiégeans d'en approcher. Ligneres posta encore des soldats dans la boucherie, qui étoit près du boulevart, pour y faire sentinelle jour & nuit; avec ordre aux bourgeois de porter aux sentinelles les vivres dont ils avoient besoin.

Cependant les Confédérez arrêterent le cours de la riviere d'Eure, au-dessus de Chartres, la détournerent dans son ancien lit, & rendirent ainsi inutiles les moulins à eau, dont la ville se servoit: s'ils l'avoient fait plûtôt, ils eussent reduit les assiégés à une extrême nécessité; car n'ayant pas dans la ville toutes les provisions nécessaires pour soûtenir un siége, & y étant depuis entré une garnison de 4000 hommes, il auroit été difficile, sans le secours des moulins, de fournir à la subsistance de tant de monde. D'un autre côté, les assiégés faisoient de fréquentes sorties; tantôt par la porte S. Michel, & tantôt par celle de S. Jean, & ils prirent entr'autres deux drapeaux des

Vicomtes, qui furent suspendus dans la grande Eglise.

CHARLE IX. 1568.

Le prince de Condé, toûjours vigilant & actif, apprit que Jean de Nogaret de la Valette lieutenant de la cavalerie legere sous le duc de Nemours, étoit déjà venu à Oudan avec 18 cornettes de cavalerie Françoise & quelques compagnies détachées d'Italiens, dans le dessein de secourir les assiégés, de surprendre ceux des assiégeans, qui occupoient les postes les plus éloignés, d'empêcher les fourageurs de s'étendre, & de s'emparer des convois. Il y envoya aussi-tôt l'amiral de Coligny avec Artus de Vauldray de Mouy, & d'autres officiers à la tête de huit cornettes de cavalerie Françoise & six d'Allemands, qui faisoient en tout 3500 chevaux. Coligny entra de force dans Oudan, où quelques Italiens lui firent tête; pendant que la Valette qui avoit déjà plié bagage, pressoit très-fort la retraite. Le plus grand nombre fut tué; d'autres furent faits prisonniers; on prit quatre drapeaux, les bagages & les chevaux, & les Confédérez revinrent aussi-tôt au camp, avec un riche butin. La Valette ayant ramassé 1500 chevaux, fit souvent face à ceux qui le poursuivoient, marcha toûjours en bon ordre, se tira avec beaucoup de gloire d'un si grand danger, & revint joindre le duc d'Anjou, qui étoit campé des deux côtez de la Seine.

Fin de la Guerre.

Cependant on avoit renoüé les négociations pour parvenir à un traité de paix; & le cardinal de Châtillon étoit en conférence à Long-jumeau avec Armand de Gontault de Biron maréchal de Camp, & Henri de Memme de Malassise maître des Requêtes. L'affaire fut assez long-tems agitée de part & d'autre. On fit intervenir dans la négociation, pour concilier les parties, Thomas Sacvill baron de Buckhurst, de la part de la reine d'Angleterre, & Guy Cavalcanti, d'une famille noble de Florence. Le prince de Condé, soit par cette bonté de cœur qui lui étoit naturelle, soit qu'il crût n'avoir plus à craindre le danger qui l'avoit déterminé à réprendre les armes, penchoit vers la paix. Mais Coligny, dont les vûës étoient beaucoup plus étenduës, pensoit bien differemment, & il ne cessoit de dire que la Cour ne faisoit ces propositions de paix, que pour diviser & desunir les Protestans, dont elle ne pouvoit venir à bout, tant qu'ils étoient unis & sous les armes; pour les desarmer & leur faire rendre les places qui leur servoient

d'azile ; pour les affoiblir & leur ôter toutes les forces ; pour les surprendre chacun en particulier ; pour les punir de l'affront que le Roi croyoit lui avoir été fait à Meaux, & dont le ressentiment ne faisoit que croître de jour en jour ; & surtout pour les empêcher actuellement de se rendre maîtres de Chartres, dont la prise étoit inévitable, & qui seroit dans les mains des Protestans, comme une forte citadelle, capable de commander & d'incommoder extrêmement la ville de Paris. Le Prince, qui étoit bien persuadé de tout cela, ne laissoit pas de faire comme s'il eût souhaité la paix, dans la pensée qu'il avoit toûjours eûë, qu'on ne pouvoit la refuser honnêtement, & sans se rendre odieux.

A dire le vrai, l'un & l'autre se trouvoient comme forcez d'en venir à un accommodement. Déjà une partie des troupes de la Saintonge & du Poitou s'en étoient allées, sans prendre congé du prince de Condé, & un grand nombre d'autres le menaçoient d'en faire autant ; de sorte qu'il y avoit tout lieu de craindre que le mauvais exemple n'entraînât les autres, & que toutes ne quittassent le service. D'ailleurs on murmuroit assez hautement ; & l'on disoit que puisqu'on n'avoit pris les armes, que pour en venir à une paix, & que la Cour le demandoit, il n'y avoit plus autre chose à faire, qu'à terminer une guerre si funeste & si ruineuse : Que le soldat ne pouvoit tirer son prêt, & que souvent on le laissoit manquer de vivres : Que la Noblesse éloignée de son payis souffroit beaucoup : Que leurs maisons étoient en proie à leurs ennemis : Qu'ils ne pouvoient plus ni souffrir une si longue absence, ni négliger un si grand danger: Qu'ainsi ils supplioient les seigneurs Confédérez d'avoir égard à leurs remontrances, & de ne pas pousser à bout la patience de leurs partisans, par une fausse prudence, ou plûtôt par une vraie obstination.

Avant que d'en venir à la derniere extrêmité, on tenta toutes sortes de moyens pour retenir quelques troupes après que la Noblesse se seroit retirée, non dans le dessein de faire aucune entreprise, mais seulement pour pouvoir se soûtenir avec quelque honneur, & se précautionner contre les suites d'une paix qui seroit peut-être mal observée. Car pour les troupes auxiliaires Allemandes que pouvoit-on en faire ? Les distribuer dans de bons quartiers, c'étoit leur donner lieu de se

CHARLE IX. 1568.

consumer elles mêmes peu à peu. Les retenir dans un camp, c'étoit une chose impossible, étant environnez comme ils étoient de places ennemies, & n'ayant pas de provisions. Enfin ceux qui étoient le plus opposez à la paix, furent contrains d'y donner les mains. Elle fut donc concluë & publiée dans le camp le 23 de Mars, & aussi-tôt on leva le siége de Chartres.

Les assiégez y perdirent deux cens cinquante hommes, & entr'autre Caumon lieutenant de Ligneres, qui fut enterré dans l'Eglise des Dominicains, & d'Ardelles capitaine de dix enseignes de Gascons, homme distingué par sa bonne mine, & par sa valeur. Il eut la tête cassée d'un coup de mousquet, tandis qu'il étoit de garde sur la brêche. Il fut extrêmement regreté de tout le monde. De Ligneres voulant par honneur le faire enterrer dans la grande Eglise, les Chanoines s'y opposerent, & representerent que, suivant l'ancien usage, & les statuts dressez par leurs prédecesseurs, il étoit défendu d'inhumer qui que ce fût dans un lieu si specialement consacré à la Vierge : Que d'ailleurs la structure de leur Eglise ne permettoit pas d'ouvrir la terre, puisqu'elle étoit toute voûtée en dessous. Le Roi néanmoins ordonna qu'on éleveroit dans l'Eglise un tombeau, & que d'Ardelles y seroit mis. Le Chapitre fit semblant d'y consentir, en faveur des grands services que ce Capitaine avoit rendus à la ville, mais pour conserver la profonde vénération & le religieux respect qu'on avoit toûjours eu pour ce lieu saint, ils firent secretement enlever la nuit le corps du défunt, qui fut transferé dans une Eglise voisine. Les Protestans perdirent à ce siége environ trois cens hommes, tant Allemands que François.

Edit de Pacification.

Par l'Edit qui fut verifié & enregistré au Parlement le 27 de Mars, le Roi confirmoit l'édit donné cinq ans auparavant, dans toute son étenduë, supprimant, révoquant, & annullant toutes exceptions, restrictions, interprétations, & déclarations données depuis : Sa Majesté accordoit l'abolition & l'oubli des derniers troubles, avec cette clause, [jusqu'à ce que par la misericorde de Dieu tous les sujets du Roi se trouvassent réunis dans la profession d'une seule & même Religion.] Suivant ce traité, on renvoya les Allemands, qui s'en retournerent avec Jean Casimir par le même chemin en Lorraine, & de Lorraine en Allemagne. Casimir revint auprès de son pere à Heidelberg

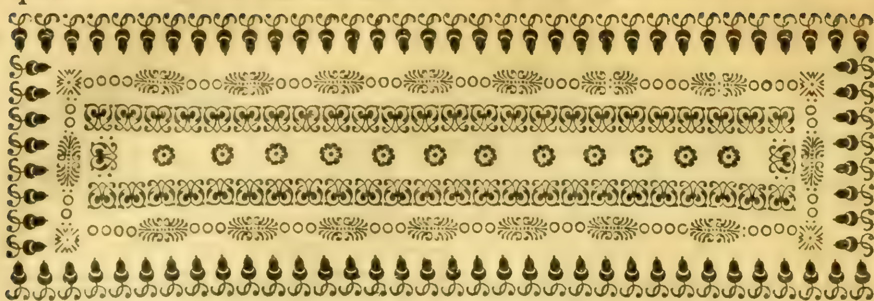
Heidelberg, où Guillaume de Nassau d'Orange, qui avoit depuis long-tems quitté les Payis-bas, l'attendoit, pour lui demander des secours contre les violences du duc d'Albe, & comme il le disoit, pour la défense de la Religion.

Après cela on rendit les villes & les places qu'on avoit prises pendant la guerre, Soissons, Auxerre, Orleans, Blois & la Charité. Les Protestans ne pûrent obtenir pour garantie que la parole du Roi & de la Reine, qu'ils avoient si fort offensez, & qui ressentoient très-vivement la derniere injure, qu'ils croyoient avoir reçûë. La plûpart des Protestans en furent indignez, & jugerent que cette paix n'étoit qu'apparente, & qu'elle cachoit quelque piege qui leur étoit tendu. L'évenement verifia bien-tôt ce pressentiment.

Conduite du parlement de Toulouse.

Le Roi envoya à Toulouse Rapin, un des Gentilshommes du prince de Condé, qui s'étoit extrêmement distingué dans le Languedoc pendant les dernieres guerres, & qui étoit par là devenu odieux aux Toulousains. Il étoit chargé des ordres de sa Majesté pour presser l'enregistrement de l'Edit. Le Parlement le fit arrêter, le condamna pour un autre sujet, à ce qu'ils disoient, & lui fit couper la tête. Le prince de Condé indigné, en porta ses plaintes au Roi, qui parut entrer dans ses sentimens. D'ailleurs les juges les plus équitables trouverent que les raisons alleguées par le parlement de Toulouse, pour sa justification, n'étoient pas bonnes. Mais on tomba peu après dans des tems, qui délivrerent les Toulousains de l'embarras où ils étoient pour s'excuser auprès du Roi & du Prince de Condé, & l'on eut alors bien de la peine à les obliger, après quatre lettres de Jussion, à enregistrer l'Edit. Ils l'enregistrerent enfin; mais avec des modifications & des restrictions qu'ils eurent soin d'inserer secretement dans les registres de la Cour.

Fin du quarante-deuxiéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARANTE-TROISIE'ME.

CHARLE IX.
1568.

Affaires d'Ecosse.



OUR nous délasser un peu du triste détail de nos malheureuses affaires, il est à propos de jetter les yeux sur celles des étrangers. Le fils de Marie ayant pris possession du thrône d'Ecosse, & la puissance de Jacque comte de Murray Regent du Royaume se trouvant bien établie par l'emprisonnement de la Reine, il restoit encore à assurer la paix, qui devoit être le fruit de ces changemens par un gouvernement équitable & fondé sur les loix. Pour cela le Regent résolut de parcourir, au commencement du printems, tout le Royaume, pour y faire des assemblées des differens Ordres, & réparer les brêches faites à l'autorité par les troubles, dont l'Ecosse avoit été agitée jusqu'alors. Mais comme les esprits & les cœurs des Grands n'étoient pas encore

bien réunis, plusieurs accoûtumez à la licence des guerres civiles appréhendoient le repos & la tranquillité de l'Etat: d'autres se promettoient, en donnant la liberté à la Reine, des honneurs & des recompenses: les autres enfin se faisoient un agréable spectacle des troubles & des divisions, qu'ils se representoient comme un moyen de s'élever.

De ce nombre étoient Guillaume Metellan & Jacque Balfour. Tandis que Bothwel étoit en place, ils avoient toûjours marqué une haine extrême pour lui, & quoi qu'on fût persuadé qu'ils n'avoient pas ignoré le complot fait pour tuer le Roi, ils avoient depuis ce tems là paru fort opposez à la Reine. Mais voyant Bothwel culbuté, ils penserent à la remettre en liberté, esperant par ce service obtenir plus aisément l'impunité de leur crime. Les Hamiltons avoient formé le même dessein, pensant que la Reine étant remontée sur le thrône, il ne seroit pas difficile de se défaire d'un enfant, dont l'ombre avoit servi à l'en faire descendre; que par ce premier pas, ils se trouveroient d'un degré plus proche de la royauté; qu'après cela il n'y auroit plus ni peine ni danger à faire périr une Reine, qui seroit, comme ils s'imaginoient, en horreur à tout le Royaume, qui se conduiroit en tyran, & qui s'abandonneroit à son humeur naturellement cruelle. George Gordon comte de Huntley, Argathel, & Guillaume Murray Tilibourdin, se joignirent à eux.

D'un autre côté le Regent, bien loin de perdre courage, s'armoit d'une fermeté inébranlable, & comme il n'ignoroit aucune des conjurations qu'on tramoit contre lui, il se consoloit, en se disant à lui-même, que puisqu'il lui falloit un jour perdre la vie, il ne pouvoit la perdre plus glorieusement, qu'au milieu des peines qu'il se donnoit pour procurer la paix, & la tranquillité de l'Etat. On convoqua une assemblée à Glascow. Pendant que les Etats s'assembloient, on gagna les gardes de la Reine, qui étoit enfermée dans le château du Lac Levin, & on la mit en liberté. George Duglas frere uterin du Regent, avoit préparé toutes les choses nécessaires à son évasion. C'étoit un jeune homme d'un esprit très-doux, & qui pouvoit bien à son âge se laisser gagner par des caresses. Aussi le Regent par précaution l'avoit éloigné. Les officiers du château étoient à table, lorsqu'on leur vint dire que la Reine s'étoit sauvée sur un petit vaisseau. Ils firent inutilement bien du bruit; on avoit eû

La Reine sort de prison.

CHARLE IX. 1568.

la précaution de tirer toutes les petites barques à terre, & de boucher tous les trous par où l'on passe les rames, ensorte qu'il ne fut pas possible de la poursuivre.

La Reine trouva à l'autre bord du lac des chevaux. Elle fut conduite dans les maisons de ceux qui avoient procuré son évasion, & le lendemain, qui étoit le 3 de Mai, elle arriva à Hamilton, à cinq milles de Glascow. Là ayant pris les témoignages de Robert Melvin & autres, & ayant produit la protestation qu'elle avoit faite, suivant le conseil de Nicolas de Trochmorton ambassadeur d'Angleterre; les Seigneurs & les Gentilshommes qui s'y trouverent, déclarerent unanimement que la cession du Royaume faite par la Reine, en prison, provenant d'une crainte, qui peut faire impression sur l'homme le plus ferme, étoit vaine, & de nul effet. On en dressa un acte public & solemnel, qui fut confirmé par le serment de la Reine. Ce changement dans les affaires en apporta beaucoup dans les esprits. Un grand nombre prenant de nouveaux sentimens, ou manifestant ceux qu'ils tenoient cachez, abandonnerent le parti du Regent & du Roi mineur. On remarqua entre les autres Robert Boyd d'une ancienne maison, mais né avec une fortune très-mediocre, qui passoit pour un homme ferme & habile, & qui par un changement étonnant s'étant rangé du côté de la Reine, aussi-tôt qu'elle fut mise en liberté, entraîna avec lui Gilepsic Cambell comte d'Argathel. Il écrivit cependant à Morton pour justifier sa conduite, & lui manda qu'il ne seroit peut-être pas moins utile au Roi, que s'il avoit resté dans son parti.

On délibera ensuite dans le Conseil, qui se tenoit chez le Regent, si on devoit demeurer à Glascow, ou s'il falloit aller trouver le Roi à Sterlin. Plusieurs étoient de ce dernier avis: ils prétendoient qu'il n'y avoit pas de sûreté à demeurer à Glascow, à cause de la proximité d'Hamilton, & dans une conjoncture où tant de personnes se rangeoient de l'autre côté. Le comte de Murray soûtenoit au contraire que tout dépendoit des commencemens; qu'un départ si semblable à une fuite les deshonoroit; qu'ils ne devoient rien éviter avec plus de soin, que d'être soupçonnez d'avoir peur, afin de ne pas décourager ceux qui demeuroient dans leur parti, en inspirant un nouveau courage à leurs ennemis; qu'il leur restoit encore dans le voisinage

aſſez de maiſons riches & puiſſantes, capables de les ſoûtenir, juſqu'à ce qu'il leur vînt des ſecours de plus loin. Cet avis l'emporta. Cependant l'ambaſſadeur de France alloit ſans ceſſe de côté & d'autre pour concilier les deux partis.

La Reine avoit déjà plus de ſix mille cinq cens hommes ſous les armes ; le Regent en avoit à peine quatre mille. Ceux-là ne faiſoient qu'augmenter & ſe fortifier, & ceux-ci diminuoient, & s'affoibliſſoient chaque jour. Les chefs du parti de la Reine avoient réſolu de la laiſſer à Dunbritton, d'aller par delà Glaſcow, de faire la guerre, & de conduire l'armée à leur fantaiſie. Le Regent mit promptement ſes troupes en campagne, & ayant appris que la Reine marchoit de l'autre côté de la riviere, il fit paſſer ſon infanterie deſſus le pont, & la cavalerie, par des guez que la mer forme en ſe retirant dans le tems de ſon reflux, & il leur donna ordre de gagner en diligence le village de Loſid ſitué ſur la riviere de Catcarth au pied d'une colline. La choſe réuſſit, & l'armée du Regent s'empara de la colline, que l'armée de la Reine vouloit gagner la premiere, où elle ne pût arriver aſſez-tôt, parce que le comte d'Argathel étant tombé malade ne put marcher aſſez vîte.

L'armée de la Reine ſe voyant prévenuë par l'armée du Regent, s'empara d'une petite colline qui étoit vis-à-vis, & ſe partagea en deux corps. On mit dans le premier les principales forces, afin que s'il ébranloit & renverſoit le corps des ennemis, qui lui ſeroit oppoſé, il pût répandre la terreur & la conſternation dans le reſte de l'armée, & la défaire ſans peine & ſans combat. Le Régent mit ſon armée ſur deux aîles, Jacque Duglas de Morton, Robert Sempill, Alexandre de Humes, & Patrice baron de Lindſey, chacun avec ſes vaſſaux, étoient à la droite. Jean comte de Marre, Alexandre comte de Glencarn, Guillaume comte de Terck étoient à la tête de l'aîle gauche. Les arquebuſiers étoient dans le village au-deſſous de la colline, & dans les jardins le long du grand chemin.

L'artillerie de la Reine fut d'abord demontée par celle du Roi ; mais d'un autre côté la cavalerie du Roi, qui étoit de la moitié moins nombreuſe, fut enfoncée par celle de la Reine. Ces cavaliers ayant fini leur combat avec la cavalerie du Roi, voulurent, pour rompre auſſi l'infanterie, monter ſur la colline: mais les archers du Roi, & une partie des cavaliers, qui après

avoir fuï étoient venus se réjoindre à leur corps, les repousserent. Pendant ce tems-là l'aîle gauche marchant par le grand chemin, qui par une pente douce conduit de la colline à la vallée, malgré le feu des arquebusiers de la Reine sortit enfin de ce defilé, & se mit en bataille.

Alors les deux infanteries ayant formé de part & d'autre une espece de pallissade avec leurs piques, combattirent sans plier pendant une demi-heure, avec tant d'acharnement & d'opiniâtreté, que ceux dont les hallebardes furent rompuës, jettoient à la tête de leurs ennemis leurs dagues ou poignards, des pierres, les morceaux de leurs lances, & tout ce qu'ils pouvoient trouver sous leurs mains.

La Reine est vaincuë par le Regent.

Dans les derniers rangs de l'armée du Regent, les soldats commençoient à fuïr, soit par crainte, soit pour quelqu'autre raison; & si les rangs du milieu, qui étoient très-serrés, n'avoient pas empêché que ce mouvement ne se fit sentir aux premiers, tous se seroient sans doute débandez. Mais la seconde ligne venant à la charge, & se joignant à la premiere, renouvella le combat avec tant de violence, que la ligne opposée de l'armée de la Reine ne pouvant y resister, fut mise en déroute, & obligée de prendre la fuite. Cependant le Regent fit cesser le carnage; soit par un sentiment d'humanité & de douceur; soit qu'il appréhendât qu'en poursuivant les fuyards, ses troupes ne rompissent leurs rangs, & que s'il y avoit encore quelque corps de troupes fraîches dans l'armée ennemie, il ne vînt fondre sur elles, & leur arracher la victoire des mains. Il y eut dans l'armée de la Reine environ 300 hommes de tués, & un plus grand nombre de prisonniers.

La Reine, qui étoit assez proche pour voir ce qui se passoit, perdit toute espérance, & résolut de se retirer en Angleterre. Elle fit ce jour-là environ 60 milles de chemin; & marchant ensuite pendant plusieurs nuits, elle arriva chez le baron de Heris. De là elle envoya sans differer Jean de Beton à la reine d'Angleterre, pour lui apprendre le triste état de ses affaires, & pour mettre sa personne & son Royaume sous sa garde & sa protection.

C'est ainsi qu'une armée plus nombreuse fut vaincuë par celle que son petit nombre lui rendoit méprisable : Exemple qui doit apprendre aux gens de guerre à respecter & craindre

leurs ennemis, & à ne pas perdre par trop de confiance les faveurs de la Fortune. Cette victoire fut remportée le 13 de Mai. Le Regent s'avança le lendemain dans la vallée de Clidesdale, & s'empara d'Hamilton, & de Draffen, deux places entierement dégarnies. Il convoqua ensuite l'assemblée des Etats à Edimbourg. Pour empêcher cette assemblée, le comte d'Argathel, accompagné d'environ 600 de ses parens & de ses vassaux, s'avança jusqu'à Glascow; & Huntley avec 1000 hommes de pied vint jusqu'à Berth. On fit aussi courir le bruit que Sebastien de Luxembourg de Martigues alloit au premier jour passer en Ecosse, avec des troupes auxiliaires de France, comme cela étoit autrefois arrivé.

CHARLE IX. 1568.

La Reine se retire en Angleterre.

Marie, un peu remise de sa premiere frayeur, prit contre l'avis de ses Partisans la résolution de partir, avant que Beton fût revenu. Elle monta sur une Barque, & prit pour compagnons de son voyage le comte de Heris, chez qui elle logeoit, & le comte de Fleming. Elle aborda à Wirkinton en Cumberland, à l'embouchure du Derwent [1] le 18 de Mai. Le même jour elle écrivit de sa main à Elisabeth une lettre, dans laquelle reprenant ses anciennes plaintes sur les entreprises de ses sujets rebelles, elle lui racontoit comment elle avoit été forcée de se demettre de la Royauté; de quelle maniere Dieu l'avoit tirée de prison, & comment son armée ayant été battuë par les rebelles sur le chemin de Dunbritton, elle s'étoit retirée chez le baron de Heris. Enfin elle la prioit de vouloir bien la recevoir dans ses Etats, & lui faciliter les moyens de l'aller trouver; afin qu'elle pût exposer ses malheurs à une Reine, qu'elle avoit toûjours regardée comme sa protectrice, & en qui elle avoit mis son espérance, & prendre avec elle des mesures pour recouvrer sa couronne.

Conduite d'Elisabeth à l'égard de la Reine d'Ecosse.

Dès qu'Elisabeth eut reçu la lettre de Marie, elle lui envoya par François Knolles une réponse, dans laquelle elle tâchoit de la consoler, & lui promettoit ses bons offices, pour la remettre sur le trône. Mais elle lui refusoit la permission de venir à la Cour, & elle ordonnoit à Louder gouverneur de Carlile, de la conduire dans cette ville, afin qu'elle fût plus à l'abri des courses de ses ennemis. Marie ne laissa pas de solliciter vivement une entrevûë avec Elisabeth, par le baron de Heris : mais ne pouvant l'obtenir, elle demanda au moins qu'il lui fût permis de

1 ou Berwen.

CHARLE IX. 1568.

se retirer où elle voudroit ; afin qu'il ne parût pas qu'une Reine, à qui elle avoit eu recours dans son affliction, la retenoit à Carlile, comme dans une prison, contre la parole qu'elle lui avoit donnée. Cela fit naître des soupçons & des défiances entre les deux Reines ; l'une regardant comme une injure le refus qu'on faisoit de la recevoir ; & l'autre disant que l'Angleterre n'étoit pas encore assez paisible, pour qu'elle pût sûrement recevoir à la Cour une Reine, sa parente & héritiere de son Royaume.

Puisqu'Elisabeth ne vouloit pas recevoir Marie, il sembloit qu'elle n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de la renvoyer honnêtement. Mais ce parti avoit aussi ses dangers; car il étoit à craindre que la reine d'Ecosse, piquée de ce renvoi, & ayant d'ailleurs le talent de persuader, ne regagnât les cœurs de plusieurs de ses sujets, & ne rendît sensibles à ses malheurs, non-seulement les Ecossois, mais même ceux des Anglois qui pourroient être ébranlez par des motifs de Religion. Ainsi, comme il y avoit du danger à laisser échapper une Princesse, que la Fortune avoit mise entre ses mains, & qu'elle ne pouvoit la retenir, sans se rendre extrêmement odieuse ; Elisabeth prit un milieu, par lequel elle crut pouvoir en même-tems ménager toutes les têtes couronnées, interessées dans la cause de la reine d'Ecosse, & profiter de la bonne fortune qui se présentoit à elle, & qui la rendoit maîtresse de la personne d'une Reine, à qui ses malheurs donnoient lieu ou imposoient la nécessité de demeurer honnêtement dans ses Etats.

Elisabeth écrivit donc au Regent, pour le prier de differer l'assemblée des Etats, & de ne point précipiter le jugement & la condamnation de ses ennemis ; mais d'attendre qu'elle fût informée de tout ce qui s'étoit passé : parce qu'elle ne pouvoit se dispenser honnêtement d'écoûter une Reine, sa voisine & sa proche parente, qui se plaignoit d'un affront signalé, qu'elle disoit avoir reçu de ses sujets. On tint néanmoins les Etats, dans lesquels Guillaume Metellan, dont l'attachement pour le parti contraire n'étoit pas douteux, fut d'avis d'en condamner un petit nombre, pour faire trembler tous les autres, & de faire esperer le pardon & la grace à ceux qui voudroient se repentir & rentrer dans leur devoir. Cet avis entraîna la pluralité des suffrages, malgré les murmures & les plaintes de plusieurs

plusieurs, qui prévoyoient que cette conduite ne serviroit qu'à rendre leurs ennemis & plus opiniâtres & plus puissans. Le Regent passa de là dans l'Annandale, dans le Nithesdale, & dans le bas Galloüay, où il se rendit maître de toutes les places, punissant ou recevant en grace les Seigneurs. Il en fut rappellé par les lettres d'Elisabeth, qui lui furent renduës par Walter Mildmor. Cette Princesse se plaignoit, non-seulement de l'injure faite à la reine d'Ecosse sa parente, mais encore de l'affront qui en réjailliroit sur tous les Souverains, si la Majesté royale étoit impunément exposée à la fureur des séditieux. Elle ajoûtoit que l'affaire de la reine d'Ecosse étoit l'affaire de tous les Princes ; & qu'il étoit de leur interêt d'empêcher les suites, que pouvoit avoir l'exemple pernicieux d'un si énorme attentat. Elle finissoit en priant le Regent, de lui envoyer des personnes en état de lui apprendre tout ce qui s'étoit passé, & de répondre à tout ce qu'on répandoit contre lui de vrai ou de faux.

Le Regent fut très-fâché, & regarda comme une chose peu honorable pour lui, de rendre compte à une Puissance étrangere de ce qui s'étoit fait en Ecosse. Cependant, comme il appréhendoit que le cardinal de Lorraine, qui étoit très-puissant, & qui promettoit à la reine Marie de l'appuyer de toutes les forces de la France, n'attirât dans le parti de la Reine un grand nombre d'Ecossois ; & qu'il voyoit d'ailleurs qu'en choquant la reine d'Angleterre, il n'auroit plus de ressources contre les difficultez qu'il avoit à surmonter, il se rendit enfin, quoiqu'à regret. On résolut donc d'envoyer à Elisabeth une magnifique ambassade : comme on étoit embarrassé sur le choix des Ambassadeurs, les plus grands Seigneurs s'excusant d'y aller, le Regent dit qu'il iroit lui-même, & il prit pour l'accompagner le comte Guillaume Metellan, (qui lui étoit à la verité très-suspect, mais qu'il croyoit plus dangereux de laisser chez lui dans des tems si fâcheux) les comtes Jacque Douglas, & Patrice Lindsey, pour les Seigneurs : pour l'état Ecclésiastique, Adam évêque d'Orkney, & Robert abbé de Dumfermiling : & pour le Tiers état, Jacque Mac-Gilly, & George Buchanan, qui a écrit l'Histoire d'Ecosse. Le Regent se mit en chemin avec eux, & le 4 de Novembre, jour destiné à l'assemblée, il entra dans la ville d'Yorck. Le même jour & presqu'à la même heure, Thomas Howard

Le Regent se rend en Angleterre.

CHARLE IX. 1568.

duc de Northfolk y arriva aussi, avec Thomas Rateliff comte de Sussex, & le Chevalier Rodolfe Sadleir. Dès ce tems-là le duc de Northfolck, ayant perdu sa femme, traitoit, mais secretement, de son mariage avec la reine d'Ecosse, & le comte de Sussex entroit dans le secret de cette négociation.

On donna en même-tems audience aux ambassadeurs de Marie, qui étoient Jean de Lesley évêque de Rosse, Guillaume baron de Levingston, Robert Boyd, Gauvin abbé de Kilewening, Jean Gordon, & Jacque Cocborne, qui demanderent que les Anglois donnassent des secours à la Reine pour réduire les Rebelles, & remonter sur le Trône. Le Regent prétendit au contraire qu'on n'avoit rien fait que suivant les regles de la justice & les anciens Decrets, & insista sur l'observation de ce qui avoit été ordonné par les Etats. Les commissaires Anglois dirent qu'il ne leur suffisoit pas, pour bien juger la cause, d'avoir les decrets de la nation, dont on leur avoit donné copie, si l'on ne leur faisoit voir les raisons qui avoient déterminé les Seigneurs Ecossois à prononcer un jugement si rigoureux contre leur Reine. Le Regent s'en excusa, pour n'être pas obligé d'être l'accusateur de sa sœur & de sa Reine, & de découvrir ses crimes à des étrangers, qui les écouteroient avec plaisir. En un mot, il declara qu'il n'en feroit rien, que la reine Elisabeth n'eût promis qu'elle prendroit le jeune Roi sous sa protection, & qu'elle deviendroit comme sa tutrice, au cas qu'on lui fît voir que Marie étoit complice de la mort du Roi, qui avoit été tué par ses conseils. Les Anglois répondirent qu'ils n'avoient pas les pouvoirs nécessaires pour prendre cet engagement, mais qu'ils en écriroient à la Reine. Elisabeth manda que les Ecossois du parti du Roi lui envoyassent un ou plusieurs députés.

Le Regent députa Guillaume Metellan; & comme il s'en défioit, & qu'il le regardoit moins comme son partisan, que comme son espion, qui étoit en commerce avec le duc de Northfolck, il lui donna pour adjoint le Jurisconsulte Mac-Gilly. Ils vinrent à Londres: mais comme ils n'expliquoient pas assez clairement l'affaire, on souhaita que le Regent lui-même y vînt, & qu'il s'expliquât en presence d'Elisabeth sur les articles, dont il étoit question. Il y alla donc, mais avec une très-petite suite; & ayant été admis à l'audience de la

Reine, il y déclara, comme il avoit fait dans l'assemblée d'York, qu'il ne se porteroit pour accusateur de la Reine d'Ecosse, qu'aux conditions qu'il avoit proposées. Pendant ce tems-là il s'éleva des troubles en Ecosse, excitez principalement par Jacque Balfour, qui fit courir le bruit que le Regent avoit promis aux Anglois de les rendre maîtres du royaume, de leur en livrer les plus fortes places, & de leur donner même le Roi en ótage.

Le Regent se vit alors reduit à de fâcheuses extrêmitez. D'un côté il étoit obligé de retourner promptement en Ecosse pour éteindre le feu naissant d'une guerre civile : il voyoit de l'autre, que s'il se séparoit mal d'avec la reine d'Angleterre, cela nuiroit extrêmement aux affaires du Roi. Dans ce danger qui lui sembloit inévitable de l'une ou de l'autre part, il crut devoir intenter auprès d'Elisabeth une accusation dans les formes contre Marie, dans un Conseil où étoient le duc de Northfolck, les comtes d'Arondel, de Sussex, & de Leicestre, E. Clinthon, Amiral, Guillaume Cecil baron de Burghley, & Rodolphe Sadleir. Il protesta que c'étoit malgré lui, & par les importunitez de ses ennemis, qu'il accusoit sa Reine & sa sœur, auprès d'une princesse étrangere, du crime le plus énorme : Qu'il ne l'accusoit point par passion, & pour se satisfaire mais uniquement par la nécessité où il se trouvoit de se justifier : Que c'étoit enfin par force & à regret qu'il découvriroit des choses, qu'il auroit voulu ensevelir dans un éternel oubli.

Après cette protestation, le Regent raconta par ordre, comment tout s'étoit passé; il produisit les depositions des complices de la mort du Roi, telles qu'ils les avoient faites avant leur mort, & les decrets des assemblées des Etats, souscrits par la plûpart de ceux qui suivoient alors la Reine, & qui l'accusoient (lui Regent) d'avoir eu part à l'assassinat du Roi. Enfin il fit apporter le petit coffre d'argent dont nous avons parlé, que la Reine Marie avoit reçu de François II. roi de France son premier mari, qu'elle avoit donné à Bothwel, & dans lequel on trouva des lettres qu'elle lui avoit écrites de sa propre main en François, avec des vers en cette langue, composez par cette Princesse. Ceux qui ont écrit ces faits, ajoûtent que le Regent fit voir trois contrats de mariage; le premier

CHARLE IX. 1568.

écrit de la main de la Reine avant la mort du Roi ; par lequel elle s'obligeoit & promettoit à Bothwel de l'épouser, aussi-tôt qu'elle seroit libre & maîtresse de ses volontez ; le second écrit de la main de Gordon de Huntley, avant le divorce de Bothwel avec sa premiere femme ; & le troisiéme passé publiquement dans le tems de la célébration du mariage.

Comme les lettres & les vers, qui paroissoient écrits de la propre main de Marie, étoient sans signature & sans date, on objectoit qu'il arrivoit souvent, que suivant une mauvaise coûtume, les Princes avoient auprès d'eux des hommes si habiles à contrefaire les écritures, que souvent on ne pouvoit distinguer l'original d'avec la copie, & le vrai d'avec le faux. En effet le Secretaire Lidington disoit partout à l'oreille, que très-souvent il avoit contrefait en cachette l'écriture de la Reine. Malgré cette difficulté, Elisabeth parut être convaincuë par toutes ces preuves ; elle étoit néanmoins dans une espece d'embarras, & ne sçavoit quel parti prendre. D'un côté elle trouvoit l'occasion de satisfaire la haine qui regnoit depuis long-tems dans son cœur à l'égard de Marie qu'elle n'avoit jamais aimée, & étoit en même-tems frappée du crime énorme dont cette Princesse sembloit atteinte & convaincuë. D'un autre côté, elle ne pouvoit s'empêcher de plaindre le sort de la Reine d'Ecosse reduite à un si déplorable état, & dont la fortune étoit si changée. Ce qui faisoit plus d'impression sur son esprit, étoit le titre auguste de Reine, dont Marie étoit revêtuë, & la crainte d'autoriser par cet exemple l'usage de déposer les Souverains ; usage qui par là pouvoit s'introduire dans les autres Royaumes. Quoique l'ambassadeur du roi d'Espagne eût promis d'employer ses bons offices pour Marie, il ne parut point dans cette affaire. Mais les Ambassadeurs de France firent les instances les plus vives, en faveur d'une Princesse dépoüillée de ses états ; & c'est principalement ce qui détermina Elisabeth à donner une réponse ambiguë, & à differer de prononcer un jugement, jusqu'à ce qu'elle vît quel seroit le succès d'un si grand évenement. En attendant, outre ceux, dont nous avons déja parlé, qui composoient le conseil le jour de l'accusation, elle fit distribuer des copies de la procedure, qui contenoit les crimes dont on accusoit la reine d'Ecosse, aux comtes de Northumberland, de Westmorland,

de Shropp, de Worchester, de Hungtingdon, & de Warwick: elle leur ordonna de garder un profond silence, & donna au Regent la permission de s'en retourner.

Le Regent demanda, que si les accusateurs avoient quelque chose à lui reprocher, ils comparussent avant son départ, afin qu'ils ne profitassent pas de son absence pour le calomnier. On fit venir les Agents chargez de la procuration de la reine d'Ecosse, & on leur ordonna de déclarer s'ils avoient quelque chose à dire contre lui, & contre ceux de son parti. Ils répondirent d'abord qu'ils ne diroient rien, qu'après en avoir reçu des ordres exprès de la Reine leur maîtresse, & qu'elle auroit été elle-même entenduë: enfin après avoir long-tems tergiversé, ils fürent obligez d'avoüer à leur confusion qu'ils n'avoient aucune raison particuliere de penser que le comte de Murray & ses partisans fussent complices de la mort du Roi. Ainsi se termina l'assemblée.

Le Regent étoit sur le point de partir, avec les autres députés, lorsque Jacque Hamilton duc de Châtelleraud, c-devant Viceroi, arriva. Ce Duc, rebuté & ennuyé de la triste situation de ses affaires, avoit quitté l'Ecosse pour passer en France. Les princes de Lorraine ayant appris l'assemblée de Londre, lui avoient donné une somme assés modique, & l'avoient engagé à s'y rendre, pour disputer le gouvernement du Royaume au comte de Murray. La cause fut plaidée devant la Reine avec beaucoup de chaleur. Hamilton prétendoit que suivant les loix de presque toutes les Nations, & principalement suivant les usages du royaume d'Ecosse, la Regence lui appartenoit comme au plus proche parent, & à l'héritier présomptif de la couronne; & il appuyoit sa prétention sur plusieurs exemples tirés de l'histoire d'Ecosse. Il alleguoit encore qu'il avoit été exclu de la Regence, non par les suffrages d'une assemblée légitime; mais par l'injustice & la violence d'une troupe de rebelles: & ce qui étoit encore plus indigne, qu'au mépris du sang & de la parenté, on avoit mis un bâtard en sa place. Il demandoit donc qu'on lui rendît une dignité qui lui étoit dûë, & il assuroit que ce seroit le moyen d'appaiser en peu de tems tous les troubles du Royaume, & de remettre sans peine & sans violence la Reine sur le trône.

Les ambassadeurs du roi d'Ecosse répliquerent qu'Hamilton

CHARLE IX. 1568.

demandoit une chose non-seulement contraire aux loix & aux coûtumes anciennes ; mais encore très-injuste : & ils firent voir par des exemples contraires, que l'administration du royaume avoit toûjours été confiée, non aux plus proches parens, mais à ceux que l'assemblée des Etats choisissoit comme les plus dignes & les plus propres à bien gouverner. Ils démontroient encore l'injustice de cette prétention par le danger des suites. En effet, y a-t'il rien de plus injuste & de plus dangereux, disoient-ils, que de confier la tutelle & la vie d'un jeune Roi à celui qui attend & qui est interessé à souhaiter la mort de son pupille ; à un homme que la soif de regner peut rendre cruel & inhumain à chaque instant, & à qui le dépôt de l'autorité facilite les moyens de rompre la foible barriere qui est entre lui & le thrône où il aspire, & de franchir un obstacle qui ne consiste que dans la vie d'un enfant.

Ils prouverent la verité de ces maximes par des exemples étrangers ; & ils ajoûterent, qu'on avoit d'autant plus lieu de l'apprehender dans cette conjoncture, qu'il s'agissoit d'une Maison, qui ne s'étant pas contentée d'avoir assassiné le bisayeul du Roi leur maître, s'étoit efforcée de perdre son ayeul maternel, & avoit tramé contre lui des complots pendant toute sa vie ; qui ne pouvant pas faire mourir son ayeul paternel, l'avoit enfin déthrôné ; qui avoit sacrifié son pere, & qui ne pouvant s'emparer du Royaume, avoit vendu sa mere & sa couronne à des étrangers. Les Ambassadeurs n'ajoûterent cette derniere circonstance, que pour rendre les François odieux, & pour se faire mieux écouter de la Reine Elizabeth. En effet dès qu'elle les eût entendus, elle fit dire à Hamilton par l'assemblée, que sa demande étoit injuste, & qu'il ne devoit attendre aucun appui de sa part : que les ambassadeurs du Roi d'Ecosse l'avoient priée de le retenir, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu la permission de s'en aller ; parce que c'étoit uniquement sa presence qui faisoit toutes les esperances de ceux qui tramoient une conspiration en Ecosse : que cette demande lui avoit paru juste ; qu'elle le leur avoit promis : qu'ainsi elle lui défendoit de sortir de ses Etats avant leur départ.

Le Regent regardant cette réponse de la Reine d'Angleterre comme une déclaration publique de sa bonne volonté pour lui, résolut pour mettre Marie encore plus mal dans son

esprit, de lui faire voir les lettres interceptées, par lesquelles cette Princesse se plaignoit amérement qu'Elizabeth l'avoit traitée indignement contre les paroles qu'elle lui avoit données, & faisoit esperer aux Ecossois de son parti d'autres secours que ceux dont elle s'étoit flattée de la part de l'Angleterre. Elizabeth se voyant accusée d'infidelité & de manque de parole, & trouvant encore d'autres choses dans ces lettres, qui pouvoient faire craindre de nouveaux troubles, résolut d'être plus sur ses gardes à l'avenir, & de ne pas négliger ses propres affaires en travaillant à celles des autres. Le Regent prit congé de cette Princesse, & s'en retourna avec les autres députez en Ecosse vers la fin de l'année.

Origine des Puritains.

Dans cette même année, Colman, Button, Hallingham, Benson, & d'autres Anglois, qui pensoient de la même façon, se persuaderent, ou au moins voulurent faire croire qu'ils avoient des sentimens plus purs & plus sinceres en matiere de Religion & de doctrine. Ils commencerent donc à attaquer la discipline reçûë dans l'Eglise Anglicane, la liturgie & l'autorité des Evêques. Ils prétendirent qu'en tous ces points l'église d'Angleterre étoit, au moins en apparence, trop conforme aux rits & usages de celle de Rome, & qu'il falloit ramener toutes ses cérémonies & tous ses usages à la discipline prescrite par l'église de Geneve. Quoique la Reine les fit sur le champ arrêter, ils ne laisserent pas de se faire un grand nombre de sectateurs. Quelques Evêques donnerent dans leurs sentimens. Une grande partie de la Noblesse s'y attacha, dans l'esperance de s'enrichir des biens d'Eglise, dont ils étoient avides, & le peuple les suivit, par amour pour les nouveautez, & par opposition pour le Pape. On donna dès le commencement à cette secte le nom de *Puritains* : elle fit depuis de grands progrès dans toute l'isle ; elle domine maintenant en Ecosse, & elle est fort nombreuse en Angleterre.

Affaires des Payis-Bas.

Pendant que ceci se passoit dans la grande Bretagne, la même année, vers le commencement, le duc d'Albe dans les Payis-Bas fit citer par un placard affiché publiquement le 19 de Janvier, Guillaume de Nassau prince d'Orange, & Antoine Lallain, comte de Hoocstrate. Les crimes imputez au Prince étoient, qu'ayant été comblé de biens & d'honneurs par l'Empereur Charle V. honoré de l'ordre de la Toison, fait conseiller

CHARLE IX. 1568. d'Etat, gratifié du Gouvernement du comté de Bourgogne, & de ceux de Hollande, de Zelande & d'Utrecht, il n'avoit eu que de l'ingratitude pour Philippe son Roi, fils de Charle son bienfaiteur: que trahissant son honneur, son serment, & sa foi, il avoit conjuré contre son Prince, & pensé à se rendre maître des Payis-bas: Qu'il avoit fait des courses en Brabant: Qu'il avoit sollicité les peuples à la révolte, en leur inspirant une terreur panique de l'Inquisition d'Espagne: Qu'il avoit tenu à Bruxelles & à Breda des assemblées secrettes: Qu'il avoit engagé Brederode, le chef & le flambeau de la rebellion, à fortifier Vianen, & qu'ayant été envoyé à Anvers, pour appaiser les troubles, il avoit soulevé le peuple en faveur des hérétiques.

Le comte d'Hoocstrate étoit accusé d'avoir manqué de reconnoissance, & de fidelité pour son Prince, après en avoir été comblé d'honneurs; d'être entré dans tous les complots du prince d'Orange; d'avoir favorisé toutes les entreprises des rebelles, coupables du crime de leze-Majesté; d'avoir fait publier à Malines, contre la volonté & à l'insçû de la duchesse de Parme, une ordonnance en faveur des séditieux; & de s'être enfin uni avec les Conjurez à Dendermonde. Cette procedure se fit à l'instigation & à la requisition de Bose avocat du Roi. On cita encore Louis de Nassau, les comtes de Culembourg & de Bergues, Henri de Brederode & autres.

Le prince d'Orange & le comte d'Hoocstrate répondirent à la citation, par un long mémoire publié à Dillembourg le 15 d'Avril. Après s'être justifiés sur tous les chefs de la citation, ils rejettoient tous les maux & tous les troubles des Payis-bas sur l'Inquisition d'Espagne, & ils faisoient voir par bien des raisons, que tout cela étoit une suite de la ruse & de la tyrannie des Espagnols, qui sous prétexte de Religion en vouloient à la liberté de leur patrie, & tendoient à abolir les privileges, les exemptions & les anciens droits de la Flandre, & à réduire ce payis à un triste & miserable esclavage. Ils s'élevoient ensuite avec force contre l'érection des nouveaux Evêchez, contre la publication du concile de Trente, & contre l'ambition démesurée du cardinal Granvelle. Enfin ils soûtenoient qu'ils n'avoient rien fait que dans la vûë de conserver leur liberté, & d'assurer la tranquillité publique.

Cependant le duc d'Albe envoya à Louvain arrêter Philippe Guillaume de Nassaw, comte de Buren, fils du prince d'Orange, qui étudioit dans l'Université de cette ville. On le conduisit d'abord à Anvers, ensuite le Duc l'envoya en Espagne, où il fut long-tems retenu comme en arrêt, cependant avec beaucoup de liberté. Aussi-tôt après le Duc mit une forte garnison Espagnole dans Breda, château appartenant au prince d'Orange.

Mort de Dom Carlos.

Vers le même tems on reçut la nouvelle de l'emprisonnement de Charle, plus connu sous le nom de Dom Carlos, prince d'Espagne, que Philippe son pere fit arrêter. On dit bien des choses de ce Prince, qui se réduisent à faire croire qu'étant jeune, vif, violent, d'une ambition démesurée, & aimant à dominer, son pere ombrageux & défiant avoit apprehendé qu'il n'excitât quelques troubles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Emissaires de Philippe lui ayant rapporté ce qu'il avoit dit des Flamans, dont les malheurs l'avoient touché, & dont il avoit déploré le triste sort, Philippe s'imagina que son fils pensoit à s'échaper d'Espagne pour passer dans les Payis-bas. Dom Carlos avoit aussi marqué une haine déclarée contre le duc d'Albe, contre Ruy Gomez de Sylva, & contre Dom Juan d'Autriche fils naturel de Charle V, qui étoit le plus en faveur à la Cour. Philippe s'étoit encore mis en tête que son fils avoit conspiré sa perte, & il croyoit en avoir plusieurs indices; entr'autres de ce qu'il portoit continuellement dans ses culotes, qui suivant l'usage de la nation, étoient très-amples, deux pistolets faits avec beaucoup d'art. C'est ce que Philippe apprit de Louis de Foix.

Ce célébre ingénieur, natif de Paris, fut l'architecte du palais de l'Escurial, & du Monastere que Philippe fit bâtir avec une magnificence vrayement Royale. Il fut aussi l'inventeur de la machine admirable avec laquelle on éleve l'eau du Tage jusqu'à la plus haute partie de la ville de Tolede. Dom Carlos le chargea de lui faire un livre assez pesant, pour tuer un homme d'un seul coup. De Foix lui en fit un, composé de douze tablettes, d'une pierre bleuë, long de six pouces, & large de quatre, couvert de lames d'acier: mais par dessus de lames d'or, qui pesoit plus de quatorze livres: mais aussitôt de Foix vint le dire à Philippe. Cet Ingenieur de retour en France, où il a signalé son adresse

CHARLE IX. 1568.

& son habileté, en creusant un nouveau port à Bayonne, & en bâtissant le Fanal, communément appellé *la Tour de Cordoüan* à l'embouchure de la Garonne, m'a rapporté que Dom Carlos avoit souhaité un livre de cette façon, parce qu'il avoit lû dans les annales d'Espagne, qu'un certain Evêque prisonnier avoit fait couvrir de cuir une brique de la grandeur d'un breviaire, qu'il en tua celui qui le gardoit, & qu'il s'étoit sauvé par ce moyen.

Comme ce Prince vouloit être seul dans sa chambre la nuit, sans aucun domestique; il se fit faire aussi par de Foix une machine, avec laquelle, par le moyen de quelques poulies, il pouvoit étant couché dans son lit ouvrir & fermer sa porte. Ce Prince inquiet ne dormoit point, qu'il n'eût sous son chevet deux épées nuës & deux pistolets chargez. Il avoit encore dans sa garde-robe deux arquebuses avec de la poudre & des balles, toûjours prêtes à tirer. Toutes ces armes justifioient les soupçons & les défiances du pere; il avoit néanmoins jusqu'alors dissimulé son chagrin contre son fils. Enfin la veille de Noël, Dom Carlos faisant sa confession à un Prêtre, déclara qu'il avoit résolu de tuer un homme. Le Confesseur l'ayant entendu, lui dit qu'il ne pouvoit l'absoudre. Le Prince insista, & demanda, que s'il ne participoit pas à la table sacrée des fideles, il lui donnât au moins devant le peuple un pain non consacré, pour éviter le scandale. Le Confesseur n'y voulut point consentir, & alla sur le champ rapporter au Roi ce qui s'étoit passé, comme il lui avoit été ordonné. Philippe s'écria aussitôt, qu'il étoit l'homme que son fils vouloit tuer; mais qu'il alloit prendre de bonne mesures pour le prévenir.

On entendit aussi très-souvent ce jeune Prince, lorsqu'il sortoit de la chambre de la Reine Elizabeth [1], avec qui il avoit de longs & fréquens entretiens, se plaindre & marquer sa colere & son indignation, de ce que son pere la lui avoit enlevée. Il parloit ainsi, parce que dans la derniere negotiation, pour faire la paix entre les Rois de France & d'Espagne, avant la mort de Marie reine d'Angleterre épouse de Philippe, les Ambassadeurs avoient traité du mariage d'Elizabeth de France avec Charle prince des Espagnes, fils de Philippe; mais Marie étant morte dans ce tems-là, la négotiation changea de

1 Fille de Henri II. & femme de Philippe II.

face, & le pere prit pour lui la Princesse destinée à son fils.

Philippe, déjà très-prévenu par ces indices, étoit de jour en jour confirmé dans son sentiment, par les nouvelles & les témoignages qu'il recevoit. Comme par superstition, ou par une pieté affectée, ce Prince également imperieux & défiant ne faisoit rien de conséquence sans consulter le tribunal de l'Inquisition, qu'on appelle communément *le Saint Office*, il lui communiqua cette affaire, & prit la resolution de prévenir son fils & de s'assûrer de sa personne. L'arrêter pendant le jour, c'étoit faire à ce Prince un affront trop signalé, & il y avoit trop de danger; parce qu'il étoit naturellement feroce, qu'il étoit toûjours environné de gens qui lui ressembloient, & qu'on le soupçonnoit de porter toûjours des pistolets chargez. On résolut donc de prendre le tems de la nuit, & voici comme on s'y prit.

De Foix, suivant les ordres qu'il en avoit reçûs, arrêta avec tant d'art les poulies, qui servoient à fermer en dedans la porte de la chambre du Prince, qu'il ne s'en apperçut point. Ainsi croyant avoir fermé à son ordinaire les verrouils, il s'imagina qu'on ne pouvoit ouvrir sa porte qu'avec violence & qu'avec un grand bruit. Il y avoit encore à craindre, que le Prince reveillé par le bruit que son pere feroit en entrant, ne le tuât avec les épées & les armes à feu qu'il avoit sous son chevet, & dont il avoit appris à se servir dans une perfection, qui le mettoit au-dessus de tous les jeunes Seigneurs de la Cour. C'est pourquoi le comte de Lerme eut ordre d'entrer le premier dans sa chambre; ce qu'il exécuta sans faire aucun bruit: il enleva secretement toutes les armes que le Prince avoit sous son chevet; après quoi il se rendit maître de la garde-robe, où l'on sçavoit qu'il avoit toûjours plusieurs arquebuses toutes prêtes à tirer.

Philippe entra après, précedé de Ruy Gomez de Sylva, du duc de Feria, du grand Commandeur, & de Diego de Cordouë. Jamais le malheureux Prince ne dormit si profondement; le bruit que faisoit tant de monde ne l'éveilla point, & il fallut pour le tirer de son sommeil, que Gomez le poussât quelque tems avec le coude. Réveillé enfin, dès qu'il se vit pris, & que son pere étoit dans sa chambre, il s'écria qu'il étoit mort, & il conjura ceux qui étoient presens, avec des gémissemens, des larmes, & des hurlemens qui faisoient pitié, de le

CHARLE IX. 1568.

tuer. Je ne ſuis pas venu, lui dit Philippe, pour vous faire tuer; mais pour vous châtier en pere, & vous faire rentrer dans votre devoir. Il lui fit enſuite une ſerieuſe réprimande, le fit lever, lui ôta tous ſes domeſtiques, & lui donna des gardes. Ceux-ci le revêtirent d'habits lugubres, lui donnerent un chapeau noir, ôterent de ſa chambre les tapiſſeries & le lit magnifique qui y étoit, & n'y laiſſerent qu'un petit lit roulant, & un matelas.

Le Prince ſe voyant en cet état, s'abandonna au déſeſpoir, & à la fureur. Comme il avoit peu de gardes, il alluma un très-grand feu, ſous prétexte du froid rigoureux de l'hyver, & il ſe jetta dedans: ſon habit & ſa chemiſe furent brûlés. Les gardes accoururent, & le retirerent par force & avec peine. Cette premiere tentative ne lui ayant pas réuſſi, il en fit une autre. Ayant paſſé deux jours ſans boire, il but le troiſiéme jour une ſi grande quantité d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il ne mourut. Une autre fois, après avoir fait diete pendant quelques jours, il mangea tant de pâtez farcis de viande difficile à digerer, qu'il penſa étouffer.

Voilà ce que de Foix m'en a appris. Pierre Giuſtiniani, noble Venitien, ajoûte que Charle voulut s'étrangler avec un diamant qu'il mit dans ſa bouche; mais que ſes gens vinrent aſſez-tôt pour l'en empêcher. Philippe voyant donc que ſon fils étoit d'un caractere, que ni la raiſon, ni les châtimens ne pouvoient changer ou adoucir, en confera encore une fois avec le Saint Office; & jugea à propos pour prévenir la mort qu'il vouloit ſe donner à lui-même, de le faire condamner par un juge legitime. Mais afin de ſauver l'honneur du ſang Royal, l'arrêt fut exécuté en ſecret, & on lui fit avaler un boüillon empoiſonné, dont il mourut quelques heures après, au commencement de ſa vingt-troiſiéme année.

Philippe, avant la mort de ſon fils, écrivit de ſa propre main au Pape le 21 de Janvier. Après avoir commencé ſa lettre par un long diſcours ſur ſa ſoumiſſion, & ſon obéiſſance pour le Pontife, il lui apprenoit qu'il avoit été obligé pour de bonnes raiſons d'empriſonner ſon fils, & il lui promettoit de ne rien omettre dans cette affaire, de tout ce qu'on peut ſouhaiter d'un pere & d'un Roi également juſte & prudent. Pluſieurs ont écrit que Dom Carlos étoit mort dans le mois de Juillet, & d'autres

dans le mois d'Octobre. Pour moi je crois, & de Foix m'a dit, qu'il étoit mort bien plûtôt; mais qu'on avoit caché sa mort pendant quelques mois, & qu'on n'en répandit la nouvelle qu'après la victoire que le duc d'Albe remporta à Gemmingen, dont nous parlerons dans la suite.

Mort de la Reine d'Espagne.

Elisabeth reine d'Espagne, agée de 23 ans, & enceinte, suivit de près son beau-fils. Elle mourut quelques mois après: Quelques-uns soupçonnerent Philippe de l'avoir fait empoisonner, parce qu'il lui avoit fait un crime de la trop grande familiarité qu'elle avoit avec Dom Carlos. Il est néanmoins facile de se convaincre du contraire, par la grande & sincére douleur que sa mort causa, tant à la Cour que dans toute l'Espagne; le Roi la pleura, comme une femme qu'il aimoit très-tendrement, & les peuples la regreterent, comme si le lien qui réünissoit les deux Rois avoit été entierement rompu: pour cette raison on lui avoit donné le nom d'Irene[1].

Cet exemple d'une sévérité, ou comme plusieurs le disoient hautement, d'une cruauté si inoüie, répandit la terreur dans les esprits de tous les sujets de Philippe, & principalement des Flamands, qui se sentoient coupables d'une sédition ouverte, & qui ne pouvoient espérer aucune grace d'un Prince qui n'avoit pas pardonné à son propre fils, & à qui Pie V. avoit donné pour cela de très-grandes loüanges. C'est ce qui réduisit les Grands & les peuples des Payis-bas à la triste nécessité d'en venir aux dernieres extrêmitez; d'autant plus qu'ils avoient entendu dire, que le Tribunal du saint Office avoit prononcé sur leur cause avec autant de sévérité que sur celle de Dom Carlos.

Suite des troubles des Payis-bas.

Le bruit qui s'en étoit répandu, n'étoit que trop vrai: car les Inquisiteurs de Madrid, consultez par Philippe sur l'affaire des Payis-bas, délibererent & prononcerent le 16 de Fevrier, qu'en général & en particulier tous les peuples des Payis-bas & tous les Ordres & Etats de la Flandre, (à la reserve seulement de ceux qui étoient nommément & distinctement marqués dans les informations) étoient apostats, hérétiques & criminels de leze-majesté: & non-seulement ceux qui s'étoient ouvertement séparés de Dieu, de la sainte Eglise, & de l'obéïssance dûë au Roi; mais aussi ceux qui se disant Catholiques

1 Irene en Grec signifie Paix.

CHARLE IX. 1568.

avoient manqué à leur devoir, & par une fausse prudence ne s'étoient pas d'abord opposez aux entreprises des sectaires & des séditieux, pour les réprimer, comme il auroit été très-facile au commencement. Ils déclarerent de plus, que les Nobles, qui avoient présenté & publié au nom du Prince des requêtes & des plaintes contre la sainte Inquisition, & qui avoient par là malicieusement excité à la sédition les apostats, les hérétiques & les rebelles, étoient tous tombés dans le crime de leze-majesté divine & humaine.

Suivant ce jugement de l'Inquisition, Philippe envoya le 27 de Fevrier des ordres au duc d'Albe, de se conformer aux decrets des Inquisiteurs, & de faire dans toutes les formes & dans toute la rigueur des loix le procès aux rebelles, aux hérétiques, & aux criminels d'Etat. Conformément à ces ordres, le Conseil établi par le duc d'Albe, communément appellé le Conseil de Sang, dressa des reglemens pour tous les Commissaires, afin qu'il n'y eût dans leurs procedures, dans leurs sentences, & dans l'application des peines, aucun doute, aucune incertitude, aucune variation.

Comme ces Juges enveloppoient dans leurs procedures les personnes les plus innocentes, & qu'aucun ne pouvoit se soustraire à des reglemens si généraux, on ne peut exprimer les mouvemens & les troubles qui agiterent les Grands & les riches, qui crûrent que c'étoit à eux qu'on en vouloit. Voyant qu'en vertu de ces Edits pleins de fureur, on exerçoit d'horribles châtimens sur les personnes les plus grossieres, & sur les paysans, que dans les villes on condamnoit les présens à des amendes, à des banissemens, & à des supplices, & qu'on agissoit contre les absens par la saisie, la confiscation, & la vente de leurs biens; plusieurs, surtout dans la Flandre Occidentale, devinrent furieux, exerçant leur vengence sur les Prêtres & les Moines, dépoüillant ceux qu'ils rencontroient; & par une espece de rage inoüie jusqu'alors, leur coupant le nez & les oreilles.

Cependant Margueritte duchesse de Parme, qui ne pouvoit plus rester avec honneur dans un gouvernement, dont toute l'autorité lui avoit été enlevée, pour en revêtir un homme superbe, qui travailloit tous les jours à décrier sa conduite auprès de Philippe, résolut, avec l'agrément de son frere, de se

retirer en Italie. Dès la fin de l'année précédente, elle avoit rendu publique une lettre, par laquelle elle assûroit les Etats de Flandre, qu'elle auroit souhaité de faire dans leur assemblée la démission d'un gouvernement, dont elle s'étoit chargée à Gand, il y avoit neuf ans ; mais que ne le pouvant, à cause des troubles, elle leur disoit adieu par écrit. Elle les prioit & conjuroit, de persévérer constament dans la Religion de leurs ancêtres, & dans l'obéïssance & la fidélité qu'ils devoient au Roi, & d'employer tous leurs soins & toutes leurs forces pour procurer le bien public. Elle ajoûtoit, que par son zéle, & ses travaux, elle avoit avant le mois d'Avril dernier ramené toutes les villes & toutes les provinces à l'obéïssance dûë au Souverain ; & qu'elle avoit mis de bonnes garnisons dans les villes qui en avoient besoin : ensorte qu'il ne restoit plus qu'à punir les coupables, & à établir la paix & la tranquillité publique, par les moyens que le Roi jugeroit les plus propres.

La gouvernante ajoûta ce dernier article, pour rendre odieux le duc d'Albe, & pour faire voir qu'avant son arrivée dans les Payis-bas, elle avoit pris de bonne heure de justes mesures, pour rétablir la tranquillité publique dans ces Provinces. Marguerite ne partit pas si-tôt, parce qu'elle attendit long-tems la réponse de Philippe son frere. Elle reçut enfin d'Espagne une lettre pleine d'amitié & de tendresse, telle qu'on a coûtume d'écrire à une personne qu'on remercie après l'avoir dépoüillée de sa dignité. Elle sortit de Bruxelles le 10 d'Avril accompagnée du duc d'Albe, qui la conduisit jusqu'à une très-petite distance de la ville. Elle prit sa route par le Namurrois, par le Hainault & le duché de Luxembourg. De là elle passa par l'Allemagne, pour se rendre en Italie auprès d'Ottave duc de Parme son mari, laissant en Flandre le doux & agréable souvenir d'une Gouvernante, que les peuples combloient de loüanges & de bénections.

Pendant ce tems-là, le prince d'Orange faisoit des levées en Allemagne, & se disposoit à attaquer la Flandre dans le mois de Mai, par les frontieres de Gueldres & de Frise, par Maestricht, & par nos frontieres. Il devoit employer à cela les troupes auxiliaires d'Allemagne, qui avoient servi sous le prince de Condé, & qui retournerent dans leur payis après le

CHARLE IX. 1568.

traité de Pacification. Les Confédérez levoient aussi des troupes dans le payis de Liége. Le duc d'Albe ayant appris par l'ambassadeur d'Espagne à la Cour de France, que les Allemands, qui avoient été au service du prince de Condé, avoient résolu d'entrer dans les Payis-bas, fit avancer les troupes Espagnoles & Italiennes sur la frontiere, vers le pays de Liége. Il y envoya aussi le baron d'Hierges, fils du Comte de Berlaymont [1] avec 2000 Flamands, & il fit engager au service du roi d'Espagne les Italiens qui avoient été à celui du roi de France, & qu'on venoit de congédier.

On découvrit en même-tems une conjuration, tramée pour prendre ou pour tuer le duc d'Albe. Rysoire, qui étoit à la tête, s'étoit chargé de faire passer au fil de l'épée les dix enseignes qui étoient en garnison à Bruxelles. Rysoire & de Carloo son frere, de la maison de Vander-noot, dresserent une embuscade pour surprendre le duc d'Albe, qui devoit aller par devotion au monastere de Groenendale, dans le bois de Soenien. Ils avoient avec eux au jour marqué plus de 6000 cavaliers armés près de la maison d'Ohein, & environ 500 hommes de pié à Bruxelles. De Carloo s'étoit caché dans le monastere sous l'habit de Moine, dans l'appréhension, disoit-il, du duc d'Albe. De Likes découvrit la conspiration & en avertit le Duc; il eut néanmoins assez de peine à le détourner du voyage, pour lequel tout étoit prêt. On prit un des conjurez & on l'appliqua à la question, où ayant avoüé toutes les circonstances du complot, il expia par un horrible supplice un projet criminel, qui n'eut aucun succès.

Le duc d'Albe ayant appris que les Confédérez avoient déjà de nombreuses troupes au-delà de la Meuse, crut qu'il devoit les prévenir. Il envoya donc, avant qu'elles fussent assemblées, Sancho de Londoño à Namur, avec cinq enseignes de son Regiment, commandées par François de Valdés, Diego de Carvajal, Antoine Muxica, & François de Vargas; & il chargea Ferdinand, fils naturel de Prieur, de faire marcher Lopez de Acuña avec la cavalerie qui étoit dans le Tournesis. On donna aussi ordre à Sancho d'Avila capitaine des Gardes du

1 Une médaille frappée en 1576. prouve que le vrai nom de ce Seigneur est *Barlaymont*. C'est ainsi qu'on l'appellera dans la suite de cette Traduction, & non pas *Barlemont*, comme on le trouve dans plusieurs Histoires ou Memoires.

duc

duc d'Albe, à Nicolas Basta qui commandoit la cavalerie Albanoise, & à Pierre de Monte commandant des mousquetaires à cheval, de se joindre à Londoño.

Ces troupes se détournant de la route qu'elles avoient prise, suivant les ordres du duc d'Albe, marcherent à Maestricht; où après avoir fait reposer le soldat fatigué du voyage, & avoir pris quatre enseignes d'Allemands du regiment du comte d'Eberstein, elles s'avancerent vers Ruremonde, place forte & avantageusement située au confluent du Roër & de la Meuse sur les confins des duchés de Gueldres & de Cleves. Les Confédérez avoient tenté peu de tems auparavant de s'en rendre maîtres, d'abord par ruse, & ensuite par force, mais inutilement: car Londoño étant prêt d'arriver, ils furent obligés de se retirer après avoir pillé le fauxboutg, abattu les images de l'Eglise, & brulé le pont de bois, qui étoit sur le Roër. Ils prirent ensuite leur chemin par Wassemberg, & s'en allerent à Erkelens dans le duché de Cleves, mais appartenant au duché de Gueldres.

Les Confédérez sont battus.

D'Avila les ayant atteints entre Erkelens & Dalem, avec sa cavalerie, en donna avis à Londoño; & il le pria de le suivre promptement avec son infanterie. Les Confédérez obligez de s'arrêter en cet endroit, se mirent en bataille: mais ne pouvant soûtenir le choc de la cavalerie de d'Avila, & leur infanterie commençant à plier, ils se retirerent avec perte à Dalem. Ils perdirent ce jour-là deux enseignes, & en conserverent sept, qui entrerent dans une place voisine, où elles se fortifierent par un retranchement & un fossé, & mirent leurs canons en batterie sur le pont. Londoño étant arrivé avec son infanterie, les attaqua, força leur retranchement, & les tailla presque tous en pieces: on enleva aux Confédérez sept drapeaux, & ils eurent 1000 hommes de tués. Les Espagnols ont écrit qu'ils n'en perdirent pas plus de vingt. François de Varguas, qui se distingua beaucoup dans ce combat, y fut dangereusement blessé. La bataille se donna le 25 d'Avril. Les prisonniers furent conduits à Bruxelles, condamnez & exécutez sur le champ.

Londoño ayant ainsi fait perdre aux Confédérez l'espérance de s'emparer de Ruremonde, il y entra lui-même avec cinq enseignes, & y mena quelques prisonniers, qu'il fit pendre.

CHARLE IX. 1568. La peste qui désoloit cette ville, l'ayant obligé d'en sortir, il distribua ses troupes à Venlo & à Grave, & mit dans les places voisines cinq autres enseignes qui étoient arrivées depuis peu de Tournay & de Vilvoord. Peu de tems après il marcha avec ces dix enseignes à Maestricht.

Le duc d'Albe ayant appris que de nouvelles troupes s'assembloient dans le duché de Gueldres, à Boxemer, commanda le comte de Meghen gouverneur de la Province avec un détachement, pour aller de ce côté-là; & il lui donna, pour l'accompagner, André de Salazar gouverneur de Palerme en Sicile. Il commanda en même-tems Gonzalez de Bracamonte avec huit enseignes de son regiment, qui étoit en garnison à Bosleduc, & les autres, qui étoient à Audenarde, pour aller joindre le comte de Meghen. Ferdinand Prieur donna aussi ordre à Cesar d'Avalos frere du marquis de Pescaire, colonel de cavalerie, de prendre avec lui les compagnies de Ruy Lopez d'Avalos, de la Court de Martinengh, & la sienne, d'aller à Grave, & de se joindre avec le comte de Meghen.

Ce Comte y étant arrivé, trouva que les Confédérez ayant abandonné Boxemer, étoient allés sur des vaisseaux à Grave, place sur la Meuse, sur les frontieres des duchez de Gueldres & de Cleves, & qu'ils avoient pris la ville & les deux citadelles. Il manda donc à Bracamonte de passer promptement avec ses gens la Meuse, & le Vahal, qui est un bras du Rhin, de venir le joindre, pour faire le siége de Grave, & de se poster du côté qui regarde le Brabant. On fit venir les canons de Nimegue, & le comte de Meghen se plaça de l'autre côté. Mais la garnison, effrayée de l'arrivée de César d'Avalos, quitta Grave, & se retira confusément & en petits pelotons de côté & d'autre. On mit dans la place, suivant les ordres du duc d'Albe, une enseigne du regiment de Bracamonte : on distribua les autres dans les lieux circonvoisins, & on renvoya César d'Avalos à Bosleduc.

Cependant Coqueville, Vaillant, & le capitaine S. Amand, tous braves officiers venus de Normandie, s'assemblerent sur la frontiere, & on ne douta pas que ce ne fût par les ordres du prince de Condé. Ayant levé des troupes en Artois, en Flandre & en Angleterre, ils faisoient des courses dans les Payis-bas, pour faire une diversion en faveur du prince d'Orange. Le duc d'Albe

irrité de ce procedé en fit porter des plaintes au roi de France par l'ambassadeur d'Espagne. Le Roi écrivit aussi-tôt au prince de Condé, avec qui on venoit de faire la paix, & lui demanda si c'étoit par ses ordres que Coqueville, qui avoit été à son service; en usoit ainsi ? Le Prince nia que ce fût par ses ordres, & manda qu'il se mettoit peu en peine de ce que faisoit Coqueville.

Le Roi donna donc ordre au maréchal Artus de Cossé de prendre avec lui les garnisons de Picardie, & de donner la chasse à des coureurs, qui desoloient le payis par leurs brigandages. Le Maréchal poursuivit Coqueville jusqu'à Saint Vallery, à l'embouchure de la Somme, & l'ayant forcé de se retirer dans cette place avec 600 hommes de pié & 200 chevaux, il l'investit. Ayant aussi-tôt fait approcher le canon & abattu le mur, tandis que Coqueville & Saint Amand s'efforçoient de faire reparer la brêche, on introduisit dans la place les troupes du maréchal de Cossé, à certaines conditions. Coqueville se retira dans une maison voisine, où il fut pris avec S. Amand & Vaillant, après qu'on eut fait un grand carnage de leurs gens. Tous les Flamands furent tués, & Cossé ne conserva que les François. Les chefs qui avoient été pris furent conduits à Paris sous bonne escorte, & furent condamnés à mort, comme gens qui avoient passé au service des ennemis.

Cependant il arriva bien des choses, qui firent de la peine au duc d'Albe. L'électeur Palatin ayant appris, que sous le specieux prétexte de la liberté du commerce, les négocians Italiens faisoient descendre sur le Rhin une grande quantité de monnoyes défenduës, fit arrêter le 18 de Fevrier à Manheim, lieu où l'on paye les droits, le vaisseau qui les portoit, & fit transporter à Heidelberg toutes les marchandises & tout l'argent qui étoit dessus. On en fit l'inventaire, qui, à ce que publiérent les Espagnols, montoit à 150000 Ducats. Le duc d'Albe en fit aussi-tôt de grandes plaintes au nom du roi d'Espagne. Jean & Jean-Antoine Grimaldi en demandoient la restitution, aussi bien que Christophle Centurione, au nom de Lucien son frere, d'Augustin Spinola, & de Thomas de Fiesque, tous Genois, appuyez de la récommendation d'Emanuel duc de Savoye. Le Palatin leur opposa le decret de l'Empire

CHARLE IX. 1568.

de l'an 1559, portant défenſe de tranſporter la monnoye, & ſoûtenoit que ce qu'il avoit fait n'étoit qu'une juſte punition decernée contre ceux qui avoient voulu frauder ſes droits : il renvoya les marchands & les mariniers, avec un procès verbal autentique de la maniere dont la choſe s'étoit paſſée. Enfin après de long débats, malgré l'entremiſe du duc d'Albe, qui employoit les prieres, & quelquefois les menaces, les Genois ſe trouverent contraints de tranſiger avec l'électeur Palatin à des conditions, qui faiſoient bien connoître qu'ils n'avoient pas été exempts de faute.

La perte que le duc d'Albe eſſuya en Friſe, fut beaucoup plus conſidérable. Louis de Naſſaw ayant raſſemblé environ 7000 hommes de pied, & quelque cavalerie, étoit entré en Friſe, après avoir déclaré qu'il n'avoit pris les armes, que pour la défenſe de la liberté de la patrie & des conſciences ; ce qu'il marquoit clairement dans ſes drapeaux, dont la deviſe étoit *aut reciperare aut mori*, (ou récouvrer la liberté, ou mourir.) Ayant parcouru cette Province, il avoit aſſiégé & pris Wedden, château du comte d'Aremberg, par où l'on entre de la Friſe Orientale dans la ſeigneurie de Groningue ; & il étoit occupé à fortifier Delfziel, village qui n'en eſt pas éloigné, commode par ſon port, & ſitué au-deſſous de l'embouchure de la riviere d'Eems. Il s'étoit auſſi rendu maître de Dam, place également éloignée de Groningue & de Delfziel.

Auſſi tôt que le duc d'Albe l'eût appris, il donna ordre au comte d'Aremberg, gouverneur de Friſe, qui étoit revenu depuis peu de France, où il avoit mené les troupes auxiliaires, de marcher vers ce payis-là avec cinq enſeignes de ſon regiment, pour donner la chaſſe aux troupes de Naſſaw, les diſſiper & les faire ſortir de cette Province. Il ordonna à Bracamonte, avec les dix compagnies du regiment de Sardaigne, qu'il commandoit, & au comte de Meghen, avec les quatre enſeignes d'Allemands, & trois compagnies de cavalerie legére, qui étoient à Boſleduc, de ſe joindre au comte d'Aremberg. Ce Comte ayant reçu ces ordres, prit avec lui ſix petits canons, & étant ſorti de Groningue, afin de pourſuivre Naſſaw, avant qu'il eût reçû un plus grand nombre de troupes, il marcha vers Dam, où les Confédérez s'étoient aſſemblés. Comme il y avoit envoyé de l'infanterie Eſpagnole, il y eut

d'abord de légeres escarmouches, avec quelque perte du côté de l'armée de Nassaw, qui fut obligé à la fin de quitter ce village, quoique le poste fût avantageux ; parce qu'il n'y avoit point de murailles, & qu'il n'avoit pas le tems de le fortifier: il alla camper à trois lieuës de cette place, dans une Abbaye de Prémontrés, située dans le territoire de Gemmingem. La situation de ce Monastere lui a fait donner le nom d'Heyligherlée ; parce qu'étant inaccessible à cause des marais, dont il est environné, il a fallu apporter de loin une terre séche & ferme, dont on a fait un tertre, sur lequel le monastere a été bâti. Il y a sur ce tertre un bois, où les Confédérez s'étoient postez. Le même jour que les deux armées avoient eu une legere escarmourche à Dam, le comte d'Aremberg poursuivit celle de Nassaw, comme il auroit poursuivi des fuyards, soit qu'il comptât sur une victoire certaine, soit qu'il fût picqué de l'injure personnelle qui lui avoit été faite dans la prise & le pillage de son château de Wedden : il résolut, pour se venger du chagrin qu'ils lui avoient causé, de les combattre au plûtôt, & de ne pas attendre l'arrivée du comte de Meghen, qui marchoit le plus vîte qu'il lui étoit possible. Ainsi le lendemain de l'avantage qu'il avoit remporté sur l'armée de Nassaw, qui étoit le 23 de Mai, le comte d'Aremberg fit marcher ses troupes vers l'Abbaye d'Heyligherlée, où Nassaw s'étoit fortifié.

Celui-ci ayant appris l'arrivée du Comte, mit son armée en bataille ; il forma un gros bataillon quarré au-devant du bois, au pied duquel étoit un marais, & en forma un autre à la gauche sur la croupe du tertre, composé d'environ trois mille arquebusiers : il plaça sa cavalerie à la droite, & il mit sur le penchant du tertre, devant le corps de bataille, une troupe d'enfans perdus. Toutes les avenuës étant ainsi fermées, il ne restoit qu'un chemin étroit, qui s'étendoit au travers des Marais, le long du bois jusqu'au tertre, par où l'on alloit à l'Abbaye. Le comte d'Aremberg y étant arrivé, fit aussitôt amener son artillerie, & donna ordre aux Espagnols de s'avancer en diligence, pour attaquer les enfans perdus. Mais les Confédérez avoient un petit côteau qui les mettoit à l'abri du canon. On changea donc les batteries, & tandis qu'on transportoit les canons, les ennemis parurent reculer peu à peu. Le comte

CHARLE IX. 1568.

d'Aremberg, qui s'imagina qu'ils vouloient fuir, s'avança avec trop d'ardeur à la tête de trois cens chevaux de Martinengh (car il n'en avoit pas davantage avec lui, avant l'arrivée du comte de Meghen) & il se précipita malheureusement dans les marais.

Tout ce terrain est composé d'une terre legere & friable, que les peuples employent à allumer le feu, après l'avoir tirée, coupée en morceaux, & fait sécher. Les eaux, dont ce payis est rempli couvrent aussi-tôt les endroits qui ont été creusez, pour en tirer la terre: mais comme il y croit de l'herbe, on s'imagine aisément que tout le terrain est solide, ensorte que si ceux qui passent par là n'ont pas de bons guides, ils tombent, avant que de pouvoir connoître le péril, dans des précipices dont ils peuvent à peine se tirer. Comme le comte d'Aremberg connoissoit la nature du terrain, on fut très-surpris de sa démarche, & on demanda pourquoi il s'étoit jetté lui & les siens dans un si grand danger? On a dit communément, & c'est ce qui paroit le plus certain, que les murmures & les calomnies des Espagnols furent la seule cause d'une conduite si imprudente; parce que voyant que ce Comte differoit de combattre, ils l'accuserent hautement d'être d'intelligence avec l'ennemi, & de vouloir lui donner le tems de se retirer. Le Comte plein de courage & d'honneur, ne pouvant supporter des plaintes si injurieuses, ni souffrir qu'on eût le moindre doute sur sa fidelité, n'envisagea plus le danger, & marcha aux Confédérez avec d'autant plus d'imprudence, que sa perte sembloit inévitable.

Défaite des Espagnols.

Ainsi les Espagnols attaquant l'ennemi sans ordre, & le méprisant extrêmement (ce qui a toûjours été très-pernicieux) ils se précipiterent dans les marais, & la plûpart, qui étoient chargez de longues picques, furent presque engloutis. Tandis que la premiere ligne des Confédérez combattoit avec les Espagnols, & que ceux qui étoient dans le marais s'efforçoient d'en sortir, les ennemis, qui étoient sur le derriere, vinrent par un chemin détourné charger en flanc les troupes du Roi d'Espagne. Le comte d'Aremberg soutint long-tems tous les efforts de leur cavalerie avec une extrême valeur. Les Espagnols ont écrit qu'il tua de sa main Adolfe de Nassaw, le plus jeune des freres du prince d'Orange; d'autres disent qu'il fût tué d'un boulet de canon. Quoiqu'il en soit, le Comte ayant eû un cheval tué sous lui, & en ayant aussi-tôt monté un autre, il revint à

la charge, où il se trouva accablé par le grand nombre des ennemis qui l'environnoient. Enfin après un combat très-opiniâtre, il fut tué par Antoine de Soele de Hontein, qui cherchoit à venger la mort de son frere, Chevalier de Malte, qui venoit d'être tué sous ses yeux. Les Espagnols perdirent en cette occasion plusieurs officiers d'un grand nom, Alvarez Osorio, Jean Perez de Sotomayor, Pierre de Cabrera, sept capitaines, & plus de cinq cens soldats. On leur prit six canons, tout leur attirail de guerre, & tous leurs bagages. L'infanterie Allemande se voyant environnée de toutes parts, mit les armes bas, suivant sa coûtume, se rendit, & promit de ne servir de six mois dans l'armée de Philippe.

On lit dans l'histoire que trente-deux ans auparavant, George baron de Schenck avoit remporté dans le même lieu une célébre victoire, faisant le siége de Dam. Deux femmes éprises de sa bonne mine, & craignant qu'il ne périt, l'avertirent qu'il arrivoit du secours; alors le Baron usa de ce stratageme: il laissa les tentes, l'attirail, & les bagages dans le camp, & il y fit allumer des feux par tout, comme s'il y avoit été. Ensuite il se retira sans bruit, & sans que les assiégez s'en apperçussent, vers Heyligherlée. S'étant rendu maître de toutes les routes, par où les troupes auxiliaires devoient passer; il les attaqua à leur arrivée dans le tems qu'ils y pensoient le moins, & les ayant précipitez dans les marais, il remporta sur eux une pleine victoire, & revint ensuite continuer le siége. Les assiégez ayant appris ce qui s'étoit passé, & n'ayant point d'esperance d'être secourus, se rendirent. C'est ainsi que Schenck qui commandoit les troupes de Charle V. contre le duc de Gueldres, prit Dam, & le soumit à l'Empereur, qui ordonna d'en raser les murailles.

Pendant que Nassaw poursuivoit l'armée du Roi d'Espagne, qu'il avoit dissipée, & forcée de prendre la fuite, il rencontra dans son chemin André Salazar, que le comte de Meghen avoit envoyé devant lui, & qu'il suivoit. Salazar soûtint bravement les efforts du vainqueur, & ramassa les débris de l'armée vaincuë. Le corps du comte d'Aremberg fut enterré dans le monastere voisin. Tel fut le succès de la bataille donnée entre Winschoten & Heyligherlée, dans les campagnes que Tacite

CHARLE IX. 1568.

a appellé *Trompeuses* [1], qui sont arrosées par l'Ems & la Lippe. La bataille fut presque aussi funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, par la mort de tant de grands hommes, que le duc d'Albe fit exécuter, pour se venger de la défaite de son armée, comme nous le dirons bien-tôt. Encouragez par l'arrivée du comte de Meghen, les Espagnols se rassemblerent auprès de Martinengh, & ils camperent à Zuytbrouk, assez près des ennemis. Le comte de Meghen craignant que la perte qu'ils venoient de faire, n'achevât de mettre le trouble dans la seigneurie de Groningue, fit entrer dans cette ville, où il n'y avoit que quatre enseignes commandées par Jean Baceau, quatre autres enseignes du regiment d'Aremberg, & autant d'Allemands. Nassaw après sa victoire marcha vers Groningue, prit une Abbaye qui en est proche, & y mit garnison.

Comme il y avoit souvent de petits combats entre les deux armées, Charle de Brimes comte de Meghen reçut un coup d'arquebuse au cou, & mourut peu de tems après de sa blessure. Ses gens ne tarderent pas à venger sa mort : ils prirent l'Abbaye, & massacrerent deux cens hommes qui y étoient en garnison. Curtio de Martinengh courut aussi un très-grand danger, ayant eu un cheval tué sous lui. Le duc d'Albe ayant appris la défaite du comte d'Aremberg, envoya presque tous les Espagnols à Namur, & deux mille hommes de pié, avec cinq cens cavaliers, à Maestricht. Il envoya en même tems Maximilien comte de Bossut Gouverneur de Hollande, pour fortifier les autres villes. On publia aussi-tôt une ordonnance, qui enjoignoit à tous ceux qui avoient quitté les Payis-bas pour cause de Religion d'y revenir, sous peine, s'ils n'obéissoient, d'être punis par la confiscation de leurs biens, & par un bannissement perpetuel.

Le duc d'Albe fait exécuter un grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes Flamans.

Comme personne n'obéissoit à cet édit, dans la crainte d'une plus grande peine ; qu'on recevoit tous les jours des nouvelles de nouveaux troubles ; qu'on en apprehendoit encore d'autres ; que l'on répandoit des memoires ou libelles, & que l'on distribuoit en divers lieux de l'argent pour gagner les peuples ; le duc d'Albe résolut enfin d'exécuter ce qu'il méditoit depuis long-tems, & de faire éclater la haine implacable

1 *In campis fallacibus.*

qu'il

qu'il avoit conçuë contre les ſeigneurs & la nobleſſe de Flandre, qu'il accuſoit d'avoir cauſé les troubles dont ce payis étoit agité.

Il fit donc venir les priſonniers, qu'il avoit fait condamner comme coupables du crime de leze-Majeſté, & il les fit exécuter publiquement à Bruxelles le premier jour de Juin. Les premiers exécutez furent Gibert & Theodoric de Battembourg freres, qui avoient été pris l'année précedente, en paſſant le détroit qui ſépare la Hollande & la Friſe; Pierre Andelot, Philippe de Winghen, Maximilien Cock, Philippe Trieſt de Gand, Jean de Bois de Treſlong, Barthelemy de Val, Herman Galama, Artus Batſon, Sicurt Beyma, natif de Friſe, Jacque de Pentane, Firmin Pelletier, Conſtantin de Bruxelles, Jean de Rumau & Louis du Carlier natif de Cambray, Pierre & Philippe Waterleys, autrement Daelts, freres. Le lendemain on mena publiquement au ſupplice Jean de Montigny Villiers & du Dhuy, de la plus ancienne nobleſſe de Flandre, qui avoient auſſi été pris à Dalem; Quintin Benoiſt bailli d'Anghien, & Corneille Nieem orateur, qui s'étoit acquis parmi eux une grande réputation. On fit venir par le coche de Gand, où ils étoient en priſon, Lamoral comte d'Egmond, & Philippe de Montmorenci comte de Horn, conduits par dix enſeignes d'Eſpagnols, & par une troupe de cavalerie; & lorſqu'ils furent arrivez à Bruxelles, on les remit en priſon vis-à-vis la place publique. Alors on prononça leur ſentence de mort, portée par le duc d'Albe, juge ſouverain du Conſeil criminel. C'eſt le titre qu'il prenoit.

On accuſoit le comte d'Egmond, comme il étoit porté dans la ſentence, de s'être immiſcé dans les troubles, contre la fidelité & l'obéiſſance duës au Roi, & de s'être rendu coupable de parjure & de ſédition; d'avoir ſigné la déteſtable confédération du prince d'Orange, & de ſes aſſociez pour la liberté des Payis-bas, contre l'Inquiſition d'Eſpagne, c'eſt-à-dire contre l'autorité & la majeſté du Roi; d'avoir pris la Nobleſſe ſous ſa protection, & d'avoir au préjudice de la Religion Catholique, ſouffert & authoriſé par une lâche condeſcendence les ſéditions, & les horribles effets de l'audace effrenée des Proteſtans, qu'il auroit dû reprimer en qualité de Gouverneur de la province de Flandre, que le Roi avoit confiée à ſes ſoins. On reprochoit

presque les mêmes choses au comte de Horn.

CHARLE IX. 1568.

Les comtes d'Egmont & de Horn condamnez & exécutez.

La haine déclarée du duc d'Albe pour tous les étrangers, & sur-tout pour le comte d'Egmond, qui par sa dignité, son mérite & ses services ne cedoit à personne, peut-être pas même au duc d'Albe, fut la vraie cause de la mort de ces deux Comtes. On croit que ce qui hâta leur perte fut la nécessité où le duc d'Albe se trouva d'aller lui-même, avec toutes les troupes du Roi en Frise, pour venger la défaite du comte d'Aremberg: il craignoit que s'il laissoit derriere lui ce nombre de seigneurs & de gentilshommes, quoique prisonniers, ils n'excitassent quelques nouveaux troubles pendant son absence. Ainsi pour se délivrer de cette apprehension, pour répandre la terreur dans tous les esprits par le supplice des principaux de la Noblesse, pour avoir l'esprit plus libre, & pour se rendre plus terrible à l'ennemi, qu'il alloit combattre, le Duc ordonna l'exécution de la sentence.

Lorsqu'on en eut fait la lecture au comte d'Egmond, il dit qu'il ne croyoit pas que sa vie passée eût si fort offensé le Roi, qu'il dût être puni si sévérement: Que néanmoins il demandoit en grace, que s'il avoit fait quelque faute quelle quelle fût, on se contentât de la lui faire expier par la perte de sa vie & de ses biens, & qu'on n'étendît pas la peine jusqu'à deshonorer une si illustre Maison, & à perdre sa femme & ses enfans: Qu'au reste il étoit disposé, puisque c'étoit la volonté de Dieu & du Roi, à souffrir patiemment la mort. Alors il demanda une plume, & écrivit au Roi d'Espagne en François: Que sa conscience ne lui reprochoit pas d'avoir jamais rien entrepris contre la fidelité qu'il devoit à son Souverain, ou qui pût causer le moindre préjudice à la Religion Catholique: Qu'il n'avoit rien fait que ce qu'il avoit crû être utile, & même nécessaire pour le service de sa Majesté, & pour le bien public: Qu'il le supplioit donc, s'il avoit en cela commis quelque faute, de vouloir bien la lui pardonner, & d'user de cette bonté, qui lui étoit naturelle, envers une femme, des enfans, & des domestiques, qui étoient entierement innocens. Il donna sa lettre cachetée à l'évêque d'Ypres, qui l'assistoit au supplice, le priant de l'envoyer au Roi; ce que le Prélat lui promit. Il ne s'appliqua plus après cela qu'à la priere; il fit sa confession à l'évêque d'Ypres, il en reçut l'absolution, & il se prépara à la mort.

Le comte de Horn dit d'abord, qu'il feroit sa confession à Dieu, & refusa de s'entretenir avec l'évêque d'Ypres: mais enfin il fut obligé de faire ce que le comte d'Egmond avoit fait, & la nuit se passa dans ces exercices. Le lendemain, veille de la Pentecôte 5 de Juin, le comte d'Egmond demanda pour toute grace, qu'on ne differât pas l'exécution plus long-tems, craignant que son ame, troublée par une pensée trop vive de la mort, ne se livrât à quelques sentimens de desespoir. Ainsi on le conduisit sur le midi dans la place publique, où l'on avoit dressé un échaffaut couvert de drap noir, & dont toutes les avenuës étoient occupées par des soldats, soit pour l'apareil, soit pour empêcher qu'il ne s'élevât quelque émeute.

Le Comte étoit accompagné de Julien Romero maréchal de camp, de François Saline, & de l'évêque d'Ypres. Lorsqu'on lui eût tranché la tête, on jetta un drap noir sur son corps, & on amena le comte de Horn. Ce Seigneur confessa qu'il étoit coupable devant Dieu de bien des pechez; il souhaita mille prosperitez à tous ceux qui étoient présens, il les pria de joindre leurs prieres aux siennes: mais on eut beau le presser de reconnoître qu'il avoit offensé le Roi, de la maniere dont on cherchoit à le lui faire avoüer par les questions qu'on lui faisoit, il le refusa toûjours constamment. Enfin s'étant dépoüillé, il se mit à genoux sur un carreau, & ayant recommandé son ame à Dieu, le boureau lui coupa la tête. Les têtes de ces deux Comtes furent attachées à des poteaux de fer, & demeurerent exposées deux heures à la vûë du peuple. Leurs corps furent mis dans des cercueils de plomb, & déposez dans l'Eglise de sainte Claire qui étoit près de là. Celui du comte d'Egmond fut ensuite enterré à Sottinghem, ville de Flandre qui lui appartenoit, & celui du comte de Horn à Campine, dans le Brabant.

Telle fut la fin du comte d'Egmond, âgé de quarante six ans, un des plus illustres Seigneurs de son tems, & par sa naissance, & par ses vertus militaires. Il avoit rendu de très-grands services à Philippe, & sur-tout dans les batailles de Saint Quentin & de Gravelines, dont on lui attribua unanimement & avec justice toute la gloire. On n'eut alors aucun égard à tant d'exploits, à tant de succès, ni à des services si importans. L'horreur qu'on avoit conçûë pour les Protestans, ausquels on croyoit

CHARLE IX. 1568.

que le Comte avoit été favorable, ou plûtôt la haine, la jalousie, & l'envie du duc d'Albe, qui faisoit un abus manifeste de la puissance qui lui étoit confiée, l'emporterent sur les égards dûs au mérite & aux services du Comte. Ce qui lui fit plus de peine, fut de laisser en mourant dans une extrême pauvreté Sabine de Baviere son épouse, trois fils & huit filles. Le comte de Horn mourut sans enfans.

Aussi-tôt après cette exécution, Antoine de Stralen Bourgmestre d'Anvers, & Jean Casembroot de Backersel secretaire du comte d'Egmond furent appliquez à une très-cruelle question à Vilvoorde. Tant de supplices jetterent alors une grande terreur dans les esprits; mais elle se changea ensuite en haine, & en horreur pour le nom Espagnol, & dégenera enfin en un désespoir, qui causa la révolte de tous les Payis-bas. Trente ans entiers se passerent à répandre le sang de part & d'autre, & cette guerre cruelle se termina enfin par la perte que la Maison d'Autriche fit d'un de ses Etats héréditaires.

Peu de tems auparavant, le 28 de Mai, par sentence du Conseil de sang, la maison de Floris de Pallant comte de Culembourg, à Bruxelles, où le duc d'Albe avoit demeuré jusqu'au départ de la duchesse de Parme, fut rasée; la place fut pavée, & on y érigea une pyramide de marbre, avec une inscription aux quatre côtez, en quatre langues, qui contenoit en substance: que la maison avoit été détruite de fond en comble, pour conserver la mémoire de la déteſtable conjuration qui y avoit été faite deux fois contre la Religion Catholique Romaine, contre l'autorité Royale, & contre les provinces des Payis-bas.

Cependant le duc d'Albe ayant appris la perte de la bataille en Frise, & la mort du comte d'Aremberg, envoya aussi-tôt à Groningue pour le remplacer, Chiappino Vitelli, grand Maréchal, avec six compagnies d'Allemands du regiment de Meghen, quatre du regiment de Jean Buech, & 1500 chevaux Allemands commandez par Eric de Brunswich, qui avoient reçû ordre de s'assembler à Deventer dans l'Over-yssel. On commanda aussi à l'infanterie, que le baron d'Hiergues levoit dans l'Artois, & dans les châtellenies d'Ypres, de Furne & de Dixmude, & à six cornettes de cavalerie, sous les ordres de Gaspard de Robles de Billy, de se joindre au prince de Brunswich. Louis de Nassaw, enflé de sa victoire, avoit mené

ſes troupes vers Groningue, & s'étoit campé & fortifié à trois milles de la ville, après s'être rendu maître des lieux circonvoiſins, & ſur-tout d'un Couvent de filles, où il avoit mis garniſon; de ſorte qu'il avoit derriere lui Emden, l'évêché de Munſter & la Weſtphalie, dont il tiroit une grande quantité de vivres. Ayant occupé tous les paſſages, qui étoient devant lui, il ſembloit qu'il alloit inveſtir & ſerrer de près la ville. Tel eſt le terrein de ce payis-là, que les eaux venant à remplir les foſſes creuſées, pour les raiſons que nous avons rapportées, ſi on s'écarte des chemins que l'art a ménagez, on tombe dans des abîmes marécageux, dont il eſt très-difficile de ſe tirer, & dans leſquels on eſt preſqu'aſſuré de perir. Ainſi lorſque Vitelli vint à Groningue, on applanit tous les chemins qui conduiſoient à la ville, afin qu'on pût voir l'ennemi de plus loin, & que la cavalerie trouvant un terrein uni, pût combattre plus aiſément. Les deux armées du Roi & des Confédérez étant ſi près l'une de l'autre, il y avoit ſouvent de petits combats, preſque toûjours deſavantageux aux Confédérez. Les troupes de la ville étant ſorties pour s'emparer d'un poſte avantageux, ſitué entre le couvent & la ville, il y eut un combat dans lequel les Confédérez perdirent 150 de leurs gens, tandis que ceux de la ville en perdirent à peine dix. Ce qui continua de la même façon juſqu'à l'arrivée du duc d'Albe.

Ce Duc ayant réſolu de partir pour la Friſe, fit venir dix-ſept enſeignes du regiment de Naples, qui étoit en garniſon à Gand, & il en laiſſa deux dans la citadelle. Il en prit dix du regiment de Lombardie, qui étoit à Maeſtricht, & autant du regiment de Sicile, qui étoit à Bruxelles, & il les fit toutes marcher à Boſleduc. Il commanda à la Creſſoniere gouverneur de Bruxelles, de faire amener dix-ſept canons de Malines; à Sainte Aldegonde baron de Norkermes, de ſe mettre à la tête de la cavalerie legére, & de lever 1000 cavaliers en Franche-Comté; & à Jean de Croy comte du Reux, de lever de l'infanterie dans l'Artois & le Hainault. Ayant mis une garniſon convenable dans Valenciennes, il s'avança juſqu'à Bos-le-Duc, où il obligea tous les Conſeillers du Roi de ſe rendre, pour déliberer ſur ce qu'il conviendroit de faire. Il fit courir le bruit qu'il ne s'agiroit que des ſecours, qu'il falloit

CHARLE IX. 1568.

envoyer en Frise : car il vouloit faire croire à tout le monde que plusieurs raisons l'empêchoient d'y aller en personne.

Etant donc parti de Bruxelles le 25 de Juin, il arriva à Malines le même jour, & le lendemain à Anvers. Il mit dans la citadelle Gabriël Serbellon, avec deux enseignes d'Allemands du Regiment d'Alberic, comte de Lodron, & il en destina six autres du même regiment pour la garde de la ville. Il alla ensuite avec toute l'armée à Bos-le-Duc. Là ayant appris que le comte de Bredemberg, beau-frere du prince d'Orange, s'étoit emparé de Berchem, & que cette ville étant prise, on ne pouvoit plus transporter des vivres du Brabant en Frise ; il y envoya sur le champ Sancho de Londoño, avec son régiment qui étoit logé à Trenel & à Grave. Londoño prit avec lui la compagnie de cavalerie de Nicolas Basta Albanois, une compagnie d'ordonnance, & six pieces de canon. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il s'approcha de la ville, pour la visiter, avec un très-petit nombre de gens. Mais la garnison qui ne comptoit pas beaucoup sur les fortifications de la ville, en sortit la nuit suivante, & y laissa neuf canons. S'étant dispersés çà & là, les troupes du Roi les surprirent & en tuerent la meilleure partie.

On avoit envoyé devant à Deventer François de Barra, pour avoir soin des vivres : & on avoit préparé des batteaux, afin que l'infanterie pût passer en même-tems & en sûreté l'Issel, la Meuse, le Vahal, & le bras superieur du Rhin : ce qui fut exécuté avec autant de diligence, que de bonheur, quoique les pluyes fréquentes eussent extrêmement fait grossir ces rivieres. Enfin le duc d'Albe arriva à Deventer le 10 de Juillet, & il y trouva Jean Bernard, qui conduisoit 300 cavaliers Allemands. Aussi-tôt il donna des commissaires à Jean-Baptiste de Monte, à Aurelio Palermo, & à George Machuca, pour engager chacun une compagnie de cavalerie des Italiens & des Albanois, qui avoient depuis peu servi en France, & qu'on avoit renvoyez. Il en donna aussi une à Lopez d'Acuna, pour lever une compagnie de cavalerie legére Espagnole.

Le lendemain, le duc d'Albe partit de Deventer avec ses troupes ; & à la tête d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, commandée par Montero, il vint à Ommen. Le jour suivant il arriva à Coevorden, ville fameuse par la bataille célébre qui y

fut donnée le 28 de Juillet 1227, dans laquelle Othon évêque d'Utrecht (que d'autres appellent Bernard) fut surpris & tué avec 500 des principaux de son armée, par Rodolphe de Frise entre le marais & la ville : Gerard duc de Gueldres, & Gisebert Arnestel Hollandois qui commandoient l'armée sous l'Evêque furent faits prisonniers.

De Coevorden, le duc d'Albe alla le lendemain à Rolde, qui en est éloigné de deux milles ; il y trouva Chiappino Vitelli, avec la cavalerie de Brunswich. Là il apprit que l'ennemi attendoit de jour en jour un renfort de 600 cavaliers Allemands, & de 1500 hommes de pied, que le comte d'Hoocstrate avoit levés en France, en Flandre & dans la Lorraine ; & qu'il se disposoit à attaquer un Fort élevé par les Royalistes, dans lequel on avoit mis trois compagnies du regiment de Buech : ce qui fit qu'il continua sa route, & partit de grand matin, faisant marcher à la tête de son armée 300 arquebusiers, commandez par Montesdoca, par Diego de Bracamonte, & par Laurent Perea, avec des charettes chargées de vivres. Le comte de Meghen vint le recevoir en chemin, avec sa cavalerie & son infanterie ; & enfin il arriva sans aucun accident à Groningue. Ayant passé au travers de la ville, il alla loger près de la porte de la riviere. Il y tint conseil avec Ferdinand fils de Prieur, Vitelli Norkermes, & Londoño. Suivant ce qui y fut reglé, après avoir bien fait examiner le camp des ennemis, il envoya devant lui Cesar d'Avalos, & Curtio Martinengh, avec la cavalerie legere & des arquebusiers à cheval, pour applanir les avenuës, & fortifier insensiblement quelque logement auprès des ennemis.

Louis de Nassaw avoit déjà abandonné le monastere & les autres postes qui étoient devant, & il s'étoit retiré dans son camp, où il s'étoit fortifié ; ensorte qu'il étoit couvert d'un côté par la riviere, & de l'autre, par un fossé très-profond. Il avoit aussi fait construire deux ponts sur la riviere, & fortifier deux maisons à l'autre bord. Il y avoit fait faire des canonieres, y avoit mis garnison, & y avoit fait porter des torches ; afin que s'il en étoit besoin, on pût aisement mettre le feu à ces maisons, & que l'armée du Roi ne pût pas s'en servir. Il avoit encore fortifié à sa gauche Maison-rouge, lieu assés proche du camp.

CHARLE IX. 1568. Le duc d'Albe y envoya d'abord Gaſpard de Robles, avec 200 arquebuſiers, commandez par Ganteau & Germigny. Après un combat long & opiniâtré, ils s'en rendirent enfin les maîtres : alors ils donnerent avis au duc d'Albe, que l'ennemi ſongeoit à ſe retirer, & qu'il étoit à propos de l'attaquer par cet endroit, qui étoit le moins fort. En effet, il n'y avoit que le foſſé ; & pour le forcer il n'y avoit ni riviere ni ruiſſeau à paſſer. Le duc envoya auſſi-tôt 200 arquebuſiers du regiment de Sardaigne, ſous les ordres de François de Beaumont, & ordonna que dès qu'on verroit l'ennemi abandonner ſes retranchemens on l'attaquât de ce côté-là. On avoit auſſi préparé des batteaux, afin que ſi l'ennemi demeuroit plus longtems dans ſon camp, l'armée du Roi pût le lendemain paſſer la riviere & l'attaquer de l'autre côté.

Louis de Naſſaw reçut cependant, par les derrieres de ſon camp, un renfort de ſix enſeignes d'Allemands, & de ſeize de François, commandés par George Lallain baron de Ville, frere du comte d'Hoocſtrate qui étoit dans le parti du prince d'Orange. Il étoit midi, lorſque le duc d'Albe apprit par ſes eſpions que l'ennemi penſoit à décamper. Il chargea auſſi-tôt Alfonſe Ulloa de ſe mettre à la tête d'un détachement de 400 arquebuſiers Eſpagnols ſous les ordres de Diego Henriquès, d'Innigo de Medinilla, de Ferdinand d'Anaſco, d'André de Salazar gouverneur de la citadelle de Palerme en Sicile, & de Jean d'Eſpuche, Caſtelan de Piombino en Toſcane, & d'attaquer le retranchement des ennemis. Il commanda en mêmetems à Nicolas Baſta & à Montero, que ſi l'ennemi ne ſe retiroit pas ce jour-là, ils l'attaquaſſent avec la cavalerie par la droite, où Vitelli avoit fait applanir les chemins : non qu'il eſperât de le forcer (car la ſituation naturelle du terrain en rendoit l'accès très-difficile) mais pour l'empêcher de s'en aller, & l'amuſer juſqu'au point du jour ; afin qu'on eût le tems de l'inveſtir de tous les côtez, & de le forcer à une bataille. Louis de Naſſaw étant déjà ſur le point de partir, & ayant fait prendre les devants à une partie du bagage, les troupes du Roi l'attaquerent avec tant de vigueur, qu'ayant franchi le foſſé, ils pouſſerent l'ennemi juſque dans l'interieur de ſon camp, & paſſerent les ponts dont nous avons parlé : mais le feu qui fut mis aux maiſons par les fuyards, empêcha les Eſpagnols de les

poursuivre. Il y eut 300 hommes de Nassaw tués, on prit trois pieces de campagne & un drapeau. Diego Henriques, Alfonse de Vargas, Anaso & Medinilla combattirent avec une extrême valeur ; & l'ardeur des Royalistes fut telle, que plusieurs de la cavalerie legere descendirent de cheval pour passer la riviere à la nage, tenant d'une main la queuë de leur cheval, & une picque de l'autre. Le combat dura jusqu'au soir. Le duc d'Albe ayant alors fait battre la retraite, revint à Groningue.

Il y laissa Jean Bucch pour garder la ville, avec quatre enseignes d'Allemands, & la cavalerie de Brunswich, parce qu'on ne pouvoit en faire aucun usage dans ces lieux. Ensuite il envoya Chiappino Vitelli avec 2000 hommes de pié, pour poursuivre les ennemis dans leur fuite, & lui donna une compagnie de cavalerie Allemande, sous la conduite de Jean Bernard. Le duc le suivit avec deux cornettes de cavalerie legere; & ayant appris que Nassaw avoit tiré deux enseignes d'infanterie de Dam, pour renforcer son armée, & qu'il marchoit avec toutes ses troupes à Sutebourg ; il y envoya Cesar d'Avalos avec 500 des arquebusiers de Vitelli & sa compagnie de cavalerie. Pour lui, il alla à Veden, château appartenant à la maison d'Aremberg, & de là à Reiden, village de l'évêché de Munster, où il y a un pont de bois sur l'Ems. Il le fit sur le champ fortifier par un Fort qu'il fit construire à l'autre bord, & il y mit garnison. Bernardin Mendose reproche à Louis de Nassaw, comme une très-grande faute, de ne s'être pas rendu maître de ce pont ; parce que l'ayant une fois pris & transferé son camp de l'autre côté de la riviere, il auroit pû, sans courir aucun danger, attendre les secours que le prince d'Orange son frere lui amenoit d'Allemagne, ayant entre les troupes du Roi & son armée, l'Ems qu'il n'étoit pas possible de passer à gué.

Tandis que le duc d'Albe étoit à Reiden, ses espions vinrent lui dire que Nassaw s'étoit campé à deux milles de ce village, à Gemmingen, autre village du comté d'Emden, situé à l'embouchure de l'Ems. Il en partit donc le 21 de Juillet dans le dessein de livrer combat à Nassaw, qui ne pouvoit l'éviter, ayant l'ennemi de front & la riviere à dos. Le duc se mit en chemin de très-grand matin pendant un broüillard fort épais. Mais le soleil l'ayant dissipé, après qu'il eût fait un mille

CHARLE IX. 1568.

& demi, il fit faire alte à sa cavalerie dans un lieu avantageux. Ensuite il confia la garde du pont à Ferdinand Prieur, pour n'y laisser passer qui que ce fût sans un ordre exprès. Puis prenant avec lui Norkermes & Vitelli, il envoya devant Sancho d'Avila, pour reconnoître les ennemis d'un autre côté. Il s'avança un peu & manda à Prieur de lui envoyer Cesar d'Avalos, avec une compagnie de cavalerie, & 200 arquebusiers du regiment de Lombardie, sous les ordres de Diego de Carvajal. Il leur fit faire alte dans cet endroit, & leur ordonna de garder le passage. Après s'être avancé, ne pouvant rien apprendre de certain de l'ennemi, les uns lui disant qu'il s'arrêtoit à Gemmingen, & les autres, qu'il plioit bagage pour se retirer; il fit marcher Julien Romero & Sancho de Londoño, chacun avec 500 hommes des regimens d'Espagne, commandés par les capitaines François de Valdes, Ferdinand de Tolede, Lopez de Figueroa, Jean Osorio Ulloa, Marc de Tolede, Louis de Reynoso, Antoine de Tolede, Laurent Perea, Ferdinand de Saavedra, Ruiz de Zapata, Diego de Carvajal, Ferdinand de Medinilla, Diego Henriques, & Pierre Gonsalve de Mendose: Alfonse Ulloa & Gonsalve de Bracamonte, eurent ordre de rester. Il fit suivre ce détachement par Cesar d'Avalos & Curtio Martinengh, avec la cavalerie. Voici comme il avoit disposé l'ordre de bataille. Les Espagnols étoient à la tête, & derriere eux les Allemands; puis quinze enseignes de Flamands, commandez par le baron d'Hierges & Gaspard de Robles de Billy. L'arriere-garde étoit composée de 300 cavaliers suivis de Jean Bernard, avec sa compagnie de cavalerie. Tous marchoient en bataillons quarrés, se suivant les uns les autres par pelotons, parce que les levées étoient étroites, & que les champs qui sont au-dessous, quoique verds en apparence, étoient inaccessibles par les goufres marêcageux dont ils étoient remplis, & qu'ainsi il n'étoit pas possible à une armée de s'étendre davantage.

Bataille de Gemmingem gagnée sur les Confédérez.

Sancho d'Avila, Salazar, Alfonse de Vargas, Bernardin Mendose, & quelques autres Gentilshommes, coururent pour s'emparer d'un pont qui étoit sur un canal, dont les eaux se jettent dans l'Ems. Mais les ennemis y étoient déjà venus en grand nombre, pour abattre & démolir les levées & les digues, inonder la campagne, rendre impraticables tous les chemins, &

incommoder l'armée royale dans son camp. Les ennemis furent répoussez, & on les empêcha de continuer leur ouvrage. Cependant avant qu'on eût rebouché les canaux, qu'ils avoient ouverts, il se répandit dans la campagne une si grande quantité d'eau, que le soldat en certains endroits en avoit jusqu'à la moitié du corps : & s'ils eussent commencé leur travail de grand matin, ils auroient sans doute contraint le duc d'Albe de reculer. Mais ayant commencé trop tard, & ayant été trop tôt repoussez, ce fut un ouvrage commencé sans pouuoir être achevé, dont ils ne tirerent pas grande utilité.

Cette seconde faute de Nassaw fut plus considérable que la premiere, qu'il avoit faite en ne se rendant pas maître du pont de Reiden. Le desir de la reparer lui fit envoyer 4000 arquebusiers, pour reprendre ce pont. Ils combattirent avec beaucoup de bravoure, mais avec peu de succès. Car les troupes du Roi s'étant défenduës long-tems, quoiqu'en petit nombre, il leur vint un renfort d'infanterie, qui ranima leur courage; enfin ils mirent en fuite avec beaucoup de perte les arquebusiers de Nassaw, qui trouvant sans cesse des trous, ne pouvoient presqu'avancer, & avoient peine à se réjoindre à leurs gens. Gabriel Manriques fils du comte Osorio fut tué dans ce combat. Julien Romero & Sancho de Londoño, qui étoient dans la premiere ligne, vinrent remplacer ceux qui étoient déjà fatigués du combat, s'approcherent de l'ennemi, & l'engagerent de nouveau à combattre : ils furent suivis par Ruiz de Zapata, & par Diego de Carvajal, avec 1200 arquebusiers. Louis de Nassaw, pour se mettre en bataille devant le village de Gemmingem, avoit partagé son armée en deux gros corps. Le front étoit tourné du côté de l'ennemi; la cavalerie étoit à la droite, la gauche étoit couverte par la riviere d'Ems, & les canons étoient devant le corps de bataille. Comme les troupes du Roi se trouverent fort incommodées de ce canon; elles s'avancerent pour en venir aux mains. Celles de Nassaw les méprisant à cause de leur petit nombre, sortirent de leurs retranchemens, & descendirent dans la prairie, qui étoit au-dessous, enseignes déployées. Mais Lopez de Figueroa les repoussa, les mit en fuite, jetta dans leurs esprits une terreur qu'ils communiquerent aux autres; & en se retirant en desordre, ils rompirent leur propre cavalerie. D'Avalos venant

aussi-tôt à la charge avec de la cavalerie; & Pierre Gonsalve de Mendose, avec Medinilla, accompagnez d'arquebusiers, entrant par force dans les maisons voisines, le duc d'Albe arriva avec toute l'armée, & acheva la défaite des ennemis, qui étoient déjà en desordre & débandés.

Ils éprouverent dans le même tems, & presque dans le même lieu, deux malheurs bien differens: car une partie furent brûlez avec les maisons où l'on avoit mis le feu, & les autres furent noyez dans la riviere, qui étoit au-dessous du champ de bataille: les bonnets ou chapeaux de ces derniers, poussés par la marée qui montoit alors, porterent à Groningue les nouvelles d'une bataille, qu'on n'avoit encore pû apprendre d'ailleurs. Le carnage continua depuis midi jusqu'au soir, & ne cessa point depuis le commencement de la nuit jusqu'au jour suivant. Les chemins étoient si couverts de cadavres, de cuirasses, de casques, d'épées, d'armes, qu'on ne sçavoit où mettre le pied. Quelques Allemands s'étant refugiez dans une Isle à l'embouchure de la riviere d'Ems, le duc d'Albe y envoya dès le matin Lopez de Figueroa, d'Hierges & Billy, qui les taillerent en pieces, sans qu'il en échapât un seul. D'Avalos & Martinengh poursuivirent les restes de l'armée défaite jusqu'à quatre milles d'Allemagne, ce qui n'est presque jamais arrivé.

Les Confédérez perdirent plus de 7000 hommes: on prit vingt drapeaux, les autres furent jettés dans la riviere; l'armée royale s'empara de 16 pieces de canon, & de tous les bagages, même de ceux du Comte d'Hoocstrate, qui avoit quitté l'armée peu de tems auparavant. Henri de Sigen, lieutenant de Nassaw, fut fait prisonnier. Jamais si grande victoire ne couta si peu de sang aux vainqueurs; car il n'y eut pas dans l'armée royale plus de huit personnes tuées. Louis de Nassaw & Juste comte de Schaumbourg, après avoir fait des prodiges de valeur, eurent bien de la peine à gagner à la nage l'autre bord de la riviere, où ils monterent sur une petite barque, & se retirerent à Emden. On a dit que la cause d'une si grande défaite fut un soûlevement excité parmi les troupes, à l'occasion d'un payement qu'on leur avoit promis, & qu'on ne fit pas dans le tems. C'est ce qui fit qu'ils ne garderent pas leurs postes, & qu'ils n'obéïrent point à la voix de leurs chefs;

& que pressés par l'ennemi, ils ne firent presqu'aucune résistance. Tel fut le succès de la bataille donnée à Gemmingem le 21 de Juillet, dont le duc d'Albe envoya aussi-tôt la nouvelle à Philippe par André de Salazar, & au Pape par Carrillo de Merlo. Il écrivit en même-tems à Jean de Hoye évêque de Munster, pour lui faire part de la victoire qu'il venoit de remporter, & pour se plaindre à lui, de ce que le comte d'Emden avoit fourni des vivres & des munitions à l'armée de Nassaw. Le Duc avoit même quelque envie de le traiter en ennemi : mais les obstacles qui s'offrirent, & les affaires qui l'appelloient ailleurs, lui firent changer de sentiment.

Ayant demeuré deux jours à Gemmingem, il en partit pour Dam. Les Goujats & les valets d'armée brûlerent presque tous les villages qui se trouverent sur le chemin, pour venger la mort de leurs maîtres qui avoient été tués dans la défaite du comte d'Aremberg. Les payisans irritez de cette cruauté, en prirent quelques-uns, qu'ils amenerent au prince de Nassaw. Le Prince fit grace aux Italiens & aux Flamands ; mais il traita les Espagnols suivant les loix rigoureuses de la guerre. Ce qui fit tant de peine à ceux de cette nation, que le regiment de Sardaigne Espagnol, sans écoûter la voix de leurs chefs, & sans se soucier de leurs ordres, se répandirent çà & là dans tout le payis, & y mirent le feu, sans épargner qui que ce fût. Le duc d'Albe, pour punir un procedé si indigne, & pour se laver lui-même de la honte d'une telle action, cassa le regiment, à la reserve de Martin Diaz & de 500 soldats qui n'y avoient point eu de part.

De Dam, le duc vint à Delfziel, village considérable par son port qui est très-commode & très-propre pour le transport des vivres & des munitions, il y laissa une garnison convenable & revint à Groningue. De là il envoya Alfonse Ulloa, pour se rendre maître d'Oulf, château appartenant au comte de Battembourg, fort par sa situation, & par un fossé profond. Il y vint avec dix-sept enseignes de son regiment, & les compagnies de cavalerie de Jean Velez de Guevara, & d'Aurelio Palermo, douze gros canons & deux coulevrines. Il fit approcher le canon & battit la place pendant deux jours. Lorsqu'il se disposoit à donner l'assaut, la garnison quitta le château, & se dispersa la nuit de côté & d'autre. Ulloa y laissa

CHARLE IX. 1568.

50 soldats & retourna à Bos-le-Duc. Le duc d'Albe, après avoir reglé toutes ses affaires à Groningue, & avoir fait construire une forte citadelle, pour retenir dans le devoir une ville si peuplée, & à laquelle il ne se fioit pas, alla par Amsterdam à Utrecht, où Frederic son fils vint au-devant de lui avec 2500 hommes d'infanterie Espagnole, & de l'argent, plus qu'il n'en falloit, pour payer son armée pendant plusieurs mois. Son pere le déclara sur le champ Général de l'infanterie, & ayant fait la revûë de toutes ses troupes, il trouva 7000 chevaux, & 30000 hommes de pié. Pour inspirer la terreur aux peuples de ce payis, il fit couper la tête à une vieille femme d'Amsterdam fort riche, agée de 80 ans, parce qu'elle avoit reçu un ministre dans sa maison.

Vains efforts de l'Empereur auprès de Philippe pour l'adoucir.

Dans le même-tems une grande quantité d'hommes qui n'étoient pas encore armés, mais qui s'étoient assemblés pour s'engager à servir sous Juste de Soëte de Villiers, furent surpris par les Espagnols dans le duché de Julliers près de Dalem; une partie fut taillée en pieces, & l'autre fut dissipée. Cependant le prince d'Orange levoit en Allemagne le plus de troupes qu'il pouvoit, & sollicitoit tous ses amis à le secourir. Il avoit envoyé des députés à l'Empereur, pour justifier les levées que la nécessité l'avoit contraint de faire dans l'Empire; pour le supplier, comme le chef de la maison d'Autriche en Allemagne, d'avoir compassion des payis-bas, dont ses illustres ancètres tiroient leur origine; & pour lui remontrer que les Espagnols tourmentoient cruellement ces Provinces, autrefois si florissantes, & que la sagesse & la prudence des Seigneurs & des Etats avoient trouvé le moyen de pacifier: qu'ils avoient tiré contre les grands & les riches, le glaive terrible & odieux de l'Inquisition, qu'on devoit plûtôt employer contre les Maures: qu'on ne pouvoit exprimer leur rapacité & leur barbarie; que les Flamands en avoient souvent porté leurs plaintes, au Roi, & lui avoient député les principaux de la Noblesse, qui n'en avoient reçu qu'un traitement bien indigne des services importans qu'ils avoient rendus: que ces miserables peuples au desespoir de n'être pas écoûtez de leur prince, qui s'étoit laissé prévenir par les calomnies de leurs ennemis, avoient été forcés de recourir aux armes, comme au seul moyen de remedier à leurs maux, prêts à les quitter si-tôt

qu'ils seroient délivrés de la crainte du joug barbare & tyrannique, sous lequel les étrangers qui les gouvernoient les faisoient gémir: qu'ainsi ils supplioient très-humblement sa majesté Imperiale d'interposer son autorité auprès du roi d'Espagne son cousin, & de lui faire voir qu'il n'y avoit point d'autre moyen de rétablir la paix dans les payis-bas, que d'en retirer les garnisons étrangeres, d'ôter aux peuples tout lieu de craindre l'Inquisition, de leur rendre & de leur conserver leurs privileges, leurs libertez & leurs franchises; de rendre justice à tous également, & de chercher dans une assemblée générale des Seigneurs & des Etats, les moyens de procurer & d'affermir la tranquillité publique.

L'Empereur Maximilien ne rejetta pas les sollicitations & les prieres du prince d'Orange. Mais comme il étoit d'un caractere doux & prudent, il crut qu'il ne s'agissoit pas seulement des interêts des Payis-bas, dont une grande partie relevoit de l'Empire, mais que cette affaire regardoit l'Empire même. Il appréhenda que l'Allemagne se souvenant encore de la guerre, que les Espagnols y avoient récemment allumée, ne se soûlevât, & il jugea qu'il devoit au plûtôt traiter de cette importante affaire avec Philippe. Pour donner plus de poids à ses raisons, & pour faire une plus vive impression sur l'esprit de son cousin, il persuada à Charle son frere, Prince qui aimoit beaucoup la paix, d'aller en Espagne, tant pour d'autres raisons qui le regardoient en particulier, que pour se mettre à la tête d'une négociation, dont dépendoit non-seulement la tranquillité des Payis-bas, mais la paix de l'Empire. Le prince Charle y consentit d'autant plus volontiers, qu'il prévoyoit, que si le feu de la guerre étoit une fois bien allumé en Flandre, il ne seroit pas aisé de l'éteindre; que par une suite nécessaire les forces du roi d'Espagne son cousin, qui seroient bien mieux employées contre le Turc, ennemi déclaré de la maison d'Autriche, & son ennemi particulier à cause du voisinage, seroient transportées ailleurs; & que les frontieres de l'Allemagne n'en pourroient tirer aucun secours.

Charle prit donc sa route par l'Italie, vint à Genes, où il trouva une flote, qui le transporta en Espagne. Il fit toutes les instances possibles auprès de Philippe. Mais il étoit trop tard; le sort en étoit jetté: il n'y avoit plus ni honneur ni sûreté à

CHARLE IX. 1568. rappeller en Espagne l'armée & le duc d'Albe, qu'on avoit envoyés en Flandre, & le Roi étoit même persuadé qu'il terniroit sa réputation, s'il paroissoit si-tôt se répentir d'une résolution qu'il avoit prise, malgré les rémontrances & les oppositions de tous les Princes ses alliés : & quoiqu'il n'ignorât pas que cette expédition lui attiroit la haine de tous les Ordres de l'Empire, il publia l'année suivante un mémoire en langue Allemande, pour se justifier, dans lequel il s'efforçoit, en exagerant le crime des Flamands, & en les faisant passer pour coupables de leze-majesté, de faire voir que sa conduite étoit fondée sur la justice.

Déjà le prince d'Orange, auprès duquel Louis de Nassaw son frere s'étoit retiré après la défaite de Gemmingem, avoit rassemblé une nombreuse armée, dans laquelle il y avoit quarante-quatre enseignes d'infanterie Allemande, commandée par Nicolas Hadstad (gentilhomme d'Alsace, & pour cela proscrit par Ferdinand d'Autriche) par Veyt Schooner, & par Balthasar Volff; 3000 hommes de pied Flamands & François : 7000 chevaux sous les ordres de Frederic de Roltzhausen maréchal de Hesse (qui s'étoit distingué par une expédition en France entreprise six ans auparavant) de Theodoric de Schomberg, de Juste comte de Schoumbourg, d'Albert comte de Nassaw, de Bouchard comte de Barby, d'Othon de Malsbourg, d'Herman Rydesal, & d'Adam de Vers. Cette armée avoit six pieces de campagne, & quatre gros canons. Les principaux d'entre les Flamands étoient le comte d'Hoocstrate, & l'aîné de Bottembourg (car le duc d'Albe avoit fait exécuter ses deux freres) Waroux de Rysoire, Charle Hamets de Boxtel, de Louverval, & autres. Ils avoient cette devise sur leurs drapeaux : *Pro lege, grege, & Rege.*

Toutes les troupes du prince d'Orange étant réunies, il publia le 28 de Juillet un memoire, dans lequel il rendoit compte des raisons qui l'avoient déterminé à prendre les armes pour la gloire de Dieu, pour le bien du Roi, pour les interêts de sa majesté Imperiale & de ses fils, héritiers du roi d'Espagne, contre la cruelle tyrannie du furieux duc d'Albe. Il y rappelloit le souvenir de tout ce qui avoit précedé ; & il imploroit, pour pouvoir réüssir dans une entreprise dont dépendoit le salut de tant de peuples, les secours, la faveur, & les bons offices

de tout le monde. Etant arrivé à Romerſtroff dans l'évêché de Treves au commencement de Septembre, il y fit la revûë générale de ſon armée, & ayant paſſé le Rhin, il vint à S. Vite, village de ſon domaine. Ayant enſuite demandé au duc de Cleves la permiſſion de faire paſſer ſon armée ſur ſes terres, Louis de Naſſaw ſon frere prit Aremberg de force, & paſſa la garniſon Eſpagnole au fil de l'épée. Il ſe rendit auſſi maître de Kerpen & d'Eppin, entre Cologne & Duren;d'Horneſon & de Witten, maiſon du comte de Culembourg. Il tira une grande ſomme d'argent d'Aix-la-Chapelle. Puis il prit ſur le Rhin 18 vaiſſeaux chargés de marchandiſes d'Italie, que les marchands racheterent à grand prix. Il défit auſſi quelques compagnies de l'armée du Roi près de Noyteim.

Comme le prince d'Orange s'arrêta aſſez long-tems en cet endroit, le duc d'Albe étoit incertain s'il marcheroit vers le Luxembourg & la Flandre, ou du côté des frontieres de France. Ainſi comme il craignoit pour la Franche-Comté, quoique les Suiſſes fuſſent obligez par leurs traitez avec l'Eſpagne de la défendre, il envoya à Vergy baron de Chamlite gouverneur de cette Province, une ſomme conſiderable, que des Banquiers lui prêterent à de gros intérêts. Il chargea auſſi Norkermes, le comte du Reux, & Chriſtophle de Mondragon gouverneur de Danvilliers, de lever de la cavalerie & de l'infanterie, & de le ſecourir en cas de beſoin. Il envoya ſur le champ de Robles avec ſon regiment dans ce payis, avec ordre de faire entrer dans Limbourg Antoine de Berrio enſeigne de Diego de Carvajal, avec un détachement de cinquante Eſpagnols. Pour lui, comme il avoit beaucoup de prudence & d'habileté, & qu'il prévoyoit que la bonne intelligence & la ſubordination ne ſubſiſteroient pas long-tems entre tant de nations qui compoſoient l'armée ennemie, & qui étoient ſans engagement, & ſans ſolde, il ſe diſpoſa à ſe tenir ſur la défenſive. Il employa du tems à ramaſſer ſes forces, jugeant prudemment que, quand on a affaire à une armée plus nombreuſe & plus forte, il vaut mieux temporiſer, & ſe battre en retraite que d'attaquer. Cependant pour ne pas abandonner ſes gens dans le danger, il vint à Maeſtricht avec quatre regimens Allemands, commandez par Alberic comte de Lodron & Philippe d'Erbeſtein, & ayant joint le reſte de l'armée, il y paſſa la Meuſe, fortifia ſon camp, &

CHARLE IX. 1563.

fit construire un pont de batteaux, afin de faciliter les courses qu'il vouloit faire dans le payis, pour faire le degât dans tous les lieux par où l'ennemi devoit passer, & pour lui ôter la commodité des passages, & les moyens d'avoir des vivres & des provisions. Il eut soin aussi de faire semer une grande quantité de pointes de fer & de clous dans les endroits de la Meuse qu'on pouvoit passer à gué, afin de rendre le passage également dangereux, pour les hommes & les chevaux. Il y avoit dans l'armée du duc d'Albe seize mille hommes de pié, sçavoir quarante enseignes d'Espagnols, seize de vieilles troupes Flamandes, tirées des garnisons voisines, six commandées par Philippe de Lanoy de Beauvais, cinq par Charle d'Arsilles gouverneur de Landrecy, & cinq par Jacque de Briac gouverneur de Mariembourg, dix du baron d'Hierges, cinq de Gaspard de Robles, qui s'étoit chargé de défendre Ruremonde dans le duché de Gueldres, vingt d'Allemands sous les ordres d'Alberic de Lodron & du comte d'Erbestein.

Cependant il s'éleva dans l'armée du prince d'Orange une sédition militaire, comme le duc d'Albe l'avoit prévû ; & tandis que le prince travailloit à l'appaiser, il pensa être tué d'un coup de pistolet, qui frappa la garde de son épée. Les soldats furieux tuerent Malspergh, & quelques autres qui étoient avec lui. Cette émeute étant un peu appaisée, le Prince fit plier bagage, & alla dans le payis de Liege, après avoir fait une tentative inutile sur la ville de Liege, qu'il avoit crû pouvoir surprendre, & il arriva sur le bord de la Meuse. Il y fit sans cesse differentes marches au-dessus & au-dessous, pour tenir le duc d'Albe en suspens, & pour l'empêcher de découvrir l'endroit où il avoit résolu de passer cette riviere.

Enfin le 7 d'Octobre il s'approcha d'un gué de la Meuse, auquel on n'avoit pas pensé, assez près de Stockem proche Maseyck. Il envoya aussi-tôt quelques cavaliers pour sonder & nettoyer le gué ; & il les fit suivre de la plus grande partie de sa cavalerie, à qui il donna ordre de serrer leurs rangs, & de se ranger en haye dans la riviere depuis un bord jusqu'à l'autre. Par ce moyen on arrêta un peu le cours rapide du fleuve. Ainsi le prince d'Orange fit passer la Meuse à son armée, sans aucun danger, au grand étonnement du duc d'Albe, qui le vit d'un lieu élevé, l'admira, & en fut effrayé. Plusieurs ont crû

que si le Prince avoit marché droit vers l'armée du Roi, il l'auroit surprise & dissipée sans peine; comme on se souvenoit encore qu'il étoit arrivé, lorsque l'Empereur Charle V. ayant passé l'Elbe à Mulberg, défit Jean Frederic électeur de Saxe. Mais le Prince crut avoir assez fait de ramasser toutes ses troupes encore fatiguées & toutes trempées, & de les retenir dans un camp bien fortifié.

Cependant le Roi de France écrivit au duc d'Albe, pour le remercier de ses services: il lui offrit un secours de deux mille chevaux, qu'il devoit lui envoyer, commandez par Claude de Lorraine duc d'Aumale, & par Artus de Cossé maréchal de France, qui avoient ordre de dissiper entierement avant qu'elles fussent assemblées, les troupes des Protestans, qu'il avoit appris qu'on levoit sur la frontiere. Le Duc remercia le Roi, & accepta ses offres. Puis il envoya Charle-Philippe de Croy marquis d'Havré, frere du duc d'Arschot, pour les recevoir & les lui amener. Mais nos François n'ayant point paru sur la frontiere au jour marqué, le Marquis revint trouver le duc d'Albe, qui s'étoit retranché proche Maestricht dans un lieu, que les habitans appellent communément le camp de l'Empereur. Pendant qu'il y étoit, ce Général ombrageux & défiant fit pendre un Trompette, que le prince d'Orange avoit envoyé à Maestricht; soit pour intimider les autres, soit qu'il appréhendât que ce Trompette ne pratiquât quelque secrette intelligence avec les bourgeois. Tandis que le Duc se tenoit enfermé dans son camp, il y eut quelques legeres escarmouches entre les deux armées, celle du Roi évitant avec soin d'en venir à une bataille générale. Elle avoit abondamment toutes les provisions nécessaires, & celle du Prince n'avoit au contraire des vivres que pour peu de jours. C'est ce qui l'obligea d'abord à marcher vers Spa * ville du payis de Liege, puis à retourner sur ses pas à Sainte Gertrude, vers Saint Truden; le duc d'Albe le suivant toûjours, & harcelant son arriere-garde. Là les troupes du Roi ayant dressé des embuches à celles du Prince, il y eut un combat fort vif, où Marc de Tolede donna des marques signalées de sa valeur. Le Prince, qui manquoit de vivres, se répandit dans le Brabant, & pénétra jusqu'à Virmont à trois milles de Louvain, où le baron d'Hierges, que le duc d'Albe avoit envoyé devant, s'étoit enfermé. Dans la marche le Prince

* ou Tongres.

CHARLE IX. 1568.

attaquoit ſans ceſſe le Duc, & n'omettoit rien pour l'engager à une bataille. Le Duc qui s'étoit retranché dans ſon camp, aſſez près de Tienen, ayant appris que le Prince vouloit faire paſſer le Geet à ſon armée, commanda Frederic ſon fils & Chiappino Vitelli, avec quatre enſeignes d'Eſpagnols, quelques compagnies de François & de Flamans, & quelques cornettes de cavalerie, pour s'emparer d'un chemin étroit environné de bois de tous côtez, par où l'ennemi devoit paſſer. On mit dans ces défilez Montesdoça & Salinas avec cinq cens arquebuſiers. Le prince d'Orange n'ayant paru avec toute ſon armée que vers le coucher du ſoleil, on ne fit rien ce jour là, quoique le comte d'Hoocſtrate fut d'avis & preſsât le Prince de donner le combat. L'affaire fut remiſe au lendemain, à cauſe de la nuit qui approchoit, & que les deux armées paſſerent ſous les armes, n'ayant entre elles qu'une petite colline. Le lendemain l'armée du Prince s'étant mis en marche, quoiqu'on ne ſçût pas quelle route il avoit envie de prendre, le duc d'Albe mit la ſienne en bataille dès le grand matin en cet ordre : la cavalerie legere étoit à la tête, Frederic de Tolede ſuivoit avec toute l'infanterie, & ſix cornettes de cavalerie Allemande fermoient la marche.

Le prince d'Orange eſt vaincu par le duc d'Albe.

Auſſi-tôt la cavalerie legere du Duc commença le combat très-vivement, prit une enſeigne, & s'empara de la colline, d'où l'armée découvroit aiſément ce qui ſe paſſoit dans celle des ennemis. Le reſte de l'armée étant en marche, & quatre cornettes de cavalerie Allemande s'étant avancées, Alvarez Cabral qui commandoit les mouſquetaires à cheval, preſſa fortement le duc d'Albe de charger l'arriere-garde des ennemis, quoique l'infanterie ne fût pas encore arrivée. L'occaſion étoit d'autant plus favorable, que l'avant-garde avoit déjà paſſé le Geet, & qu'il ſembloit qu'on pouvoit plus ſurement vaincre une partie de l'armée ennemie, qui ſe trouvoit ſéparée de l'autre par une riviere. Mais le Duc, qui ne connoiſſoit pas bien les lieux, ne voulut pas le permettre ; & tandis qu'il envoyoit un payiſan, pour les examiner, il penſa perdre une belle occaſion de remporter un grand avantage. Il ne laiſſa pas d'envoyer Sancho d'Avila & Gonſalve de Bracamonte, chacun avec un détachement de ſix cens hommes, pour s'emparer des défilez, dont nous avons parlé : Gaſpard

de Robles fut chargé avec son regiment d'attaquer les ennemis. Le combat fut encore très-vif : les troupes du Roi, quoiqu'en plus petit nombre, animées de l'esperance d'être soûtenuës par le reste de l'armée, qui étoit sur le point d'arriver, combattirent avec tant de valeur, que les Confédérez, quoiqu'en plus grand nombre, perdirent courage : se trouvant sans aucune esperance de secours, parce qu'une grande partie de l'armée étoit déjà de l'autre côté de la riviere, ils furent enfin rompus, dissipez, & entierement défaits. Plus de deux mille furent tuez par la gresle de mousqueterie, que tirerent les troupes du Roi, qui n'eurent pas plus de vingt hommes tuez, & environ cinquante blessez. Le comte d'Hoocstrate ayant reçû un coup d'arquebuse au pié, en mourut quelques jours après. Everard de [1] Vele de Louverval commandant de l'infanterie Flamande fut fait prisonnier. Le duc d'Albe lui fit couper la tête à Bruxelles, où Diego de Tolede fils du Connêtable de Navarre vint le trouver.

Après cette défaite, le prince d'Orange reçut à Judoigne les troupes auxiliaires de France, qui consistoient en deux mille hommes d'infanterie, & cinq cens de cavalerie, commandez par François d'Hangest de Genlis, accompagné de Louis de Lanoy de Morvilliers, Renty, de Mouï, d'Anglure Autricour, Jean Raguier d'Esternay, & de Poyet commandant de l'infanterie. Ces troupes étoient venuës par le Luxembourg, avoient passé entre Dinan & Charlemont, & avoient pillé en passant S. Hubert & saint Jangay, dans la forêt d'Ardenne. Puis ayant mis le feu à l'Abbaye de saint Hubert, qui est en très-grande vénération dans ces lieux, elles vinrent jusqu'à Tienen. Ce ne fut pas tant ce renfort, que la disette des vivres, qui obligea le prince d'Orange à courir de côté & d'autre dans un payis, où il ne trouvoit presque que des villes ennemies. Il changeoit très-souvent de camp, & cherchoit sans cesse l'occasion d'engager le duc d'Albe à une bataille générale. Le Duc au contraire suivoit toûjours l'ennemi ; mais il eut soin de se camper si avantageusement, & de fortifier si bien son camp, qu'on ne put le forcer à combattre malgré lui.

L'armée du Prince vint de Judoigne à Heylesem, prez de Tilemont, où le baron d'Hierges s'étoit enfermé, resoluë d'y

1 D'autres disent que son vrai nom étoit Philippe de Morbaix sieur de Louverval.

CHARLE IX. 1568.

passer la Meuse, si la saison l'eût permis. Mais les pluies de l'hiver ayant considérablement grossi la riviere, & ne pouvant trouver le gué, il tournerent à gauche. Le duc d'Albe, qui étoit à Louvain, prit avec lui le regiment de Mondragon, les compagnies de cavalerie des comtes Jean Bâtiste del Monte, de Sansecondo & de Nugorala, celle de George Machuca, & la compagnie des mousquetaires à cheval de Montero. Il suivit les ennemis, atteignit leur arriere-garde sur le chemin de sainte Marie, & leur tua cinq cens hommes. Il logea la nuit suivante à Bavais, & il envoya Frideric son fils à Huy dans le payis de Liege, où il y avoit un pont de pierre sur la Meuse, pour y mettre un corps-de-garde, & empêcher l'ennemi d'en profiter. Le Prince avoit envoyé à Liege demander la liberté d'y passer, promettant de ne faire aucun tort, & offrant des ôtages. L'Evêque (c'étoit Gerard Groesbeck) & le Chapitre entierement dévoüez aux Espagnols, l'ayant refusé, le Prince fit tirer quelques coups de canon contre la ville, prit sa route à la droite, & descendit dans le Hainault, où les campagnes étoient plus spatieuses, & où l'on pouvoit esperer de trouver des vivres en plus grande abondance.

Avantage remporté par le prince d'Orange.

Etant arrivé au Quesnoy, & marchant vers le Cambresis, enfin il trouva ce qu'il cherchoit depuis si long-tems. Ayant rencontré l'armée du duc d'Albe, il défit dix enseignes Allemandes, huit Espagnoles, & trois compagnies de cavalerie legere : ainsi il eut en quelque façon sa revanche de la derniere perte qu'il avoit faite. Sancho d'Avila, François de Tolede & Ruy de Lopez furent blessez dans ce combat, & d'Avalos y fut tué. De là le Prince alla assiéger Câteau Cambresis ; Molleyn, malgré la frayeur dont les habitans étoient saisis, le défendit avec un extrême courage & une très-grande presence d'esprit. Là le Prince se trouvant reduit à une extrême nécessité, se laissa persuader par Genlis & par les autres officiers François qu'il avoit auprès de lui, de passer en France, où la guerre civile avoit recommencé.

Il vient en France.

Quoique le Roi eût envoyé le maréchal de Cossé sur la frontiere, avec deux mille hommes d'infanterie, & quelques cornettes de cavalerie, pour l'empêcher d'entrer dans le Royaume,

1 L'expression latine est équivoque. Strada dit formellement que ce fut l'Evêque qui fit tirer quelques coups de canon sur l'armée du prince d'Orange.

il ne laissa pas de passer la Somme au-dessus de Saint Quentin, & de venir jusqu'à Soissons. Gaspard de Schomberg vint l'y trouver de la part du Roi, pour lui dire que sa Majesté étoit extrêmement étonnée de le voir entrer en France, avec une armée si nombreuse, sans lui en avoir fait sçavoir les raisons, & sans avoir fait, suivant une ancienne & loüable coutume observée entre les Princes, une déclaration de guerre : que s'il demandoit la liberté de passer en Allemagne, comme le Roi l'avoit entendu dire, sa Majesté ne la lui refuseroit pas, à condition que le Prince promettroit de ne faire dans tout le passage aucun acte d'hostilité.

Le prince d'Orange répondit le cinq de Decembre, qu'il avoit fait sçavoir au Roi ses intentions : Qu'il n'étoit pas assez stupide, pour entreprendre avec si peu de forces de faire la guerre à un Prince si puissant ; mais qu'il n'avoit pû se refuser à la compassion que lui causoit l'extrême danger où se trouvoient réduits ceux qui professoient la vraie Religion, & dont plusieurs étoient menacez d'une perte qui sembloit inévitable : Qu'il supplioit donc le Roi, par la bonté qui lui étoit naturelle, de regarder en pitié des sujets, qui ne se proposoient que de procurer l'honneur & la gloire de Dieu, de mettre leurs vies en sûreté, & de servir fidelement leur Roi, & de vouloir bien faire observer exactement les édits donnez en leur faveur. Schomberg pendant ce tems là sonda les pensées du Prince, & lui fit esperer qu'on payeroit ses soldats, s'il vouloit bien sortir de la France sans y faire aucun tort. Puis se servant de son esprit & de son habileté, il essaya de gagner les officiers & les chefs de sa connoissance, & en leur representant l'heureuse situation des affaires de la France, le triste état de celles des Confédérez, & la difficulté de réussir dans leurs entreprises, il tâcha de les engager à quitter le parti qu'ils avoient embrassé.

Aussi-tôt on entendit de toutes parts dans le camp les murmures des soldats, qui se plaignoient de ce que leurs chefs, contre la parole qu'ils leur avoient donnée, les exposoient à une perte inévitable, dans une saison fâcheuse, & dans un payis où ils étoient traitez comme ennemis, & qui appartenoit à un Prince, qui ne leur avoit fait aucun mal : ils se plaignoient aussi de ce qu'on ne leur avoit pas encore payé l'argent qui leur avoit été promis. Le Prince faisant toutes les instances possibles, pour les engager

CHARLE IX. 1568.

à marcher à grandes journées vers le prince de Condé, ils le refuserent absolument, disant qu'on ne les avoit pas engagez pour faire la guerre au roi de France, mais seulement au duc d'Albe: que la paye de tant de mois leur étant dûë, & ne voyant aucun lieu d'en esperer le payement, ni pour le present, ni pour l'avenir, c'étoit les conduire à une mort certaine: en un mot, qu'on les ramenât dans leur payis, tandis que le roi de France vouloit bien leur permettre d'y retourner, & qu'ils n'avoient rien à craindre. Schomberg, après avoir ainsi semé la division dans le camp, s'en retourna, & revint à la Cour.

Le prince d'Orange, qui prévoyoit bien que plus il avanceroit, plus il se formeroit de peines & d'embarras, prit le parti, pour ne pas paroître y être forcé, de se rendre aux raisons de Schomberg, & de consentir à ce que le Roi souhaitoit. Ainsi il tourna du côté de l'Allemagne, & il alla à Strasbourg. Là il congédia ses troupes & il vendit sa vaisselle d'argent; afin que s'il ne pouvoit pas entierement satisfaire ses officiers, il pût au moins par cette marque de liberalité & de générosité les appaiser, & conserver leur bonne volonté pour un tems plus favorable. Il donna de cet argent trois mois de paye à sa cavalerie, & il s'obligea de leur payer le reste dans l'espace de douze ans, engageant pour sûreté de ce payement sa Seigneurie de Monfort, sa principauté d'Orange & ses autres biens. Puis il se joignit à Volfang de Baviere duc de Deux-ponts, qui se disposoit à partir pour la France.

Le duc d'Albe n'ayant plus rien à craindre, après avoir chassé l'armée des Confédérez des Payis-bas, mit ses troupes en quartier d'hiver; le regiment de Sancho de Londoño à Utrecht, à Worckum, & à Bommel; celui de Julien Romero à Bruxelles & à Malines; celui d'Alfonse Ulloa, à Maestricht, à Bos-le-Duc, à Berti & à Grave; les compagnies de Billy, à Groningue; celles de Mondragon à Deventer, & celles d'Alberic de Lodron, à Valenciennes & à Anvers.

Affaires d'Allemagne.

Il ne se passa presque rien de considérable en Allemagne pendant l'année 1568. au moins pour ce qui concerne les affaires générales de l'Empire: & il y eut peu de faits particuliers, dignes d'être transmis à la posterité. Le 20 de Mars, fête de S. Cuthbert mourut Albert de Brandebourg ci-devant grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ce Prince ne trouvant point

point d'autre moyen de terminer la guerre, qu'il avoit avec Sigismond roi de Pologne son oncle, abandonna cette qualité, viola le serment qu'il avoit fait à l'Empire, & fut créé duc de Prusse l'an 1525, à condition, qu'il céderoit à la Pologne en proprieté Danzick, Thorn, Marienbourg, & Elbing, & qu'il tiendroit la Prusse en fief, dont il feroit hommage à la couronne de Pologne. Il se maria ensuite; & ayant embrassé la confession d'Ausbourg, il établit une célébre Université à Konisberg, à laquelle il donna de gros revenus. L'Osiandrisme y causa pendant quelque-tems du trouble: mais Albert ayant depuis renoncé à cette erreur, l'Université recouvra son ancienne tranquillité. Albert étant vieux, donna tant de crédit à ses ministres, en qui il avoit trop de confiance, qu'ils troublerent toute la Prusse, tant dans le spirituel, que dans le temporel. Sigismond Auguste, qui voyoit avec peine ce renversement de l'Eglise & de l'Etat, fut obligé d'y apporter un remede convenable, en faisant punir sévérement les auteurs des troubles, ou par le dernier supplice, ou par de grosses amendes.

CHARLE IX. 1568.

Mort d'Albert de Brandebourg duc de Prusse.

Le duc de Prusse mourut enfin à Tapiaw, agé presque de 80 ans, après avoir gouverné la Prusse pendant 50 années. Par un bonheur peu ordinaire, Anne-Marie de Brunswich sa seconde femme, dont il avoit eu Albert Frederic, qui fut son héritier pour le duché de Prusse, mourut le même jour que lui. La mort ne sépara point deux personnes qui avoient toûjours vêcu dans une parfaite union, & parut ne les enlever dans le même moment, que pour épargner à l'une des deux la douleur de survivre à l'autre. Le roi de Pologne donna des tuteurs à Albert Frederic, qui n'avoit que quinze ans. Lorsqu'il fut déclaré majeur, il reçut l'investiture du duché de Prusse, avec les mêmes cérémonies & la même solennité qui furent observées pour son pere, dans l'assemblée des Etats tenus à Lublin, en présence de Joachim électeur de Brandebourg, & des Princes Albert Fréderic, & Georges Fréderic de la même maison; & il reçut ce duché en fief du roi de Pologne, qui le fit chevalier & lui donna le drapeau.

Mort de Henri de Brunswich.

Henry de Brunswich, presqu'aussi agé qu'Albert, le suivit d'assez près. Il mourut le onziéme de Juin dans son château de Wolfenbutel. Ce Prince avoit passé toute sa vie dans les guerres civiles ou étrangeres. Il accompagna George de Saxe

CHARLE IX. 1568.

dans son expédition contre les Frisons. Il donna des secours à Eric de Brunswich son parent, dans la guerre qu'il eut avec l'évêque d'Hildesheim. Il se signala dans la guerre des payisans, & il aida puissamment Charle V. dans les guerres contre la France, soit dans le Milanez, soit dans le royaume de Naples. De retour chez lui, ce Prince ennemi du répos, à la sollicitation de l'Empereur, déclara aux Confédérez de Smalcalde, & aux villes de Gosllar & de Brunswich une guerre dont le succès fut très-funeste & pour lui & pour toute l'Allemagne, puisqu'elle occasionna la guerre dans tout l'Empire. Henri fut fait prisonnier par Philippe Landgrave de Hesse : conduit à Cassel, il ne fut plus que spectateur de la guerre qu'il avoit allumée. Tiré de prison dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, il déclara une seconde fois la guerre à la ville de Brunswich, l'an 1550. Cette guerre étant terminée par les ordres de l'Empereur, il se plongea dans une autre, qui ne fut pas moins fatale; & après avoir assiégé Magdebourg, il attira à lui les troupes de Volrad de Mansfeld, qui s'étoient soulevées, faute de payement, & fit une guerre particuliere aux évêques de Minden & de Munster, & à Eric son parent. Il fit ensuite avec Maurice électeur de Saxe, contre Albert de Brandebourg, une ligue qui entraîna la perte de sa maison. Car dans ce fameux combat, qui fut donné entre ces Princes auprès de Sivershausen, le 10 de Juillet 1553, il perdit Charle Victor & Philippe Magnus, deux de ses fils, qui donnoient de grandes espérances, & Maurice étant mort presque en même-tems, il se trouva chargé de conduire la guerre, que les villes & les Evêques avoient entreprise contre Albert de Brandebourg, qui avoit porté le feu & le fer dans presque toute l'Allemagne. Henri de Brunswich acheva de le reduire, & de lui enlever le peu de forces qui lui restoit; il vengea la mort de ses fils; il rentra dans ses Etats, & ayant rendu la paix à l'Allemagne, il s'appliqua à la conduite de ses propres affaires, & à reparer les pertes que tant de guerres lui avoient causées. Il rétablit le château de Wolfenbutel, le plus fort de toute l'Allemagne, & remit en bon état la ville, qui avoit été ou brulée ou renversée. Il paya les dettes qu'il avoit contractées, & ne travailla le reste de sa vie qu'au rétablissement de ses finances, que sa négligence & ses guerres avoient dérangées &

presqu'entierement épuisées. Enfin ce Prince qui avoit cent fois souhaité & espéré de mourir à la tête de ses troupes, dans un combat, ou dans un siége, mourut tranquillement chez lui. Il laissa de Marie de Wirtemberg son épouse, un fils appellé Jule, qu'il avoit destiné à l'Eglise, tant que Victor & Philippe avoient vêcu. A peine Henri fût-il mort, que Jule abandonna la Religion de ses ancêtres. En prenant le gouvernement de son duché, il embrassa la confession d'Ausbourg, & la fit prêcher dans ses Etats par Jacque Andrea de Tubinge, & par Martin Chemnitius, qu'il fit venir. Il conseilla à Jean Loerbeer abbé de Rittershausen à un mille de Brunswich, d'embrasser la même religion; Loerbeer le fit, y établit un College, se maria, & ne laissa pas de conserver l'Abbaye le reste de ses jours. A son exemple Everard Holle évêque de Verden abolit dans tout son évêché la religion de ses Peres & y fit recevoir la confession d'Ausbourg.

Mort de Christophle de Wirtemberg.

Sur la fin de l'année Christophle duc de Wirtemberg paya aussi le tribut à la nature. Il mourut à Stutgard agé de 53 ans. C'étoit un Prince habile dans les langues, d'un esprit fort orné & protecteur zelé des sçavans. Il éprouva du vivant d'Ulric son pere l'inconstance de la Fortune; mais dans l'adversité, comme dans la prosperité, il conserva les mêmes sentimens, & son grand courage fut toûjours invincible. Avant qu'il succedât au duché de Wirtemberg, il servit très-utilement François I. dans les guerres du Piémont; il signala son habileté dans le mêtier de la guerre, & dès l'age de vingt-deux ans, on le mit à la tête de trente-trois enseignes. Au reste il fut un des plus zelés partisans de la confession d'Ausbourg, qu'il avoit entrepris de défendre à Trente par ses Ambassadeurs & par les écrits de ses Theologiens. La paix ayant été rétablie dans l'Empire, le duc de Wirtemberg se livra tout entier aux exercices convenables à un tems de tranquillité & de paix; & après l'expédition d'Elwanger dont nous avons parlé, il demeura paisible dans son château, où il passa agréablement ses dernieres années dans la lecture des livres sacrés. Louis son fils lui succeda; car tous les autres, qu'il eut en assez grand nombre d'Anne Marie de Brandebourg, moururent avant lui.

Guerre de Tréves.

Il y eut cette année là une guerre en Allemagne, qui fut éteinte dès son commencement. La cause de cette guerre fut

CHARLE IX. 1568.

que les archevêques de Tréves prétendoient être les souverains immédiats & absolus de leur ville ; y exercer une pleine autorité ; l'obliger à leur prêter le serment ; y imposer des droits & des tributs, y établir un Senat ; s'en faire apporter les clefs ; avoir le droit de faire exécuter les sentences, & de juger les causes criminelles. Les habitans au contraire prétendoient que tout cela leur appartenoit, & ils alléguoient pour soûtenir leur prétention, ou la coûtume, ou la prescription fondée sur une ancienne possession. Jacque d'Elts étoit alors archevêque de Tréves. Pour venger le tort qu'il prétendoit avoir été fait en tout cela à son prédécesseur, il fit secretement transporter par la Moselle de gros canons de son château de Hermestein dans son palais. Puis se servant des cavaliers Allemands que Philippe comte du Rhin avoit levés pour le service du Roi, commandés par Antoine d'Elts son cousin germain, il fit enlever les troupeaux & les bestiaux de habitans, qui ne s'attendoient à rien de semblable, & il investit la ville de Tréves, de sorte qu'on ne pouvoit plus y faire entrer des vivres. Quoique les habitans eussent obtenu un mandement de la Chambre Imperiale, qui ordonnoit à l'Archevêque de lever le siége, il ne laissa pas de le continuer depuis le 10 de Juin jusqu'au 11 de Juillet.

Ce jour-là à huit heures du soir, le ciel étant fort serein, après le coucher du soleil, Cyprien Leowitz, très-célébre Astrologue, vit trois Lunes, & les observa pendant trois quarts d'heure. La vraie Lune étoit au milieu, brillante de sa lumiere naturelle, c'est-à-dire, de celle qu'elle emprunte du Soleil. Les deux autres, qui tournoient autour d'elle, étoient rougeâtres & comme couvertes de sang ; leur bord étoit partie blanc & partie bleu, & le fond paroissoit ensanglanté. L'Empereur & les Electeurs du Rhin conjecturerent de ce Phenomene, qui fut publié partout, & de la guerre allumée par l'archevêque de Tréves, que l'Empire alloit être affligé de grands maux, & c'est ce qui les détermina à envoyer promptement leurs députés, entre lesquels Herman Eppingen envoyé de l'électeur Palatin, fit éclater sa diligence & son habileté. Ils négotierent entre le Prélat & les habitans, qui après bien des allées & des venuës, & de longs débats, accepterent enfin l'entremise & la méditation des princes de l'Empire, &

transigerent à ces conditions : Que l'archevêque de Tréves donneroit caution, qu'il ne seroit fait aucun tort aux habitans : Qu'il seroit admis dans la ville avec des gens de guerre, qui prêteroient serment entre les mains du commissaire de l'Empereur : Et que les habitans de leur côté en useroient envers l'Archevêque de maniere qu'il ne seroit pas dans la nécessité de demeurer plus long-tems dans la ville : Que les differends & les droits contestez entre les parties seroient discutez, jugez & terminez, suivant la forme du droit établi dans l'Empire. C'est ainsi que la prudence de l'Empereur & des Princes arrêta le progrés d'une guerre, qui auroit été d'autant plus pernicieuse, que la Flandre & la France étoient en feu. L'accommodement fut honorable à l'Archevêque, & un peu à charge aux habitans.

Affaires de Suede. Eric est déthroné.

Il s'éleva cette année de bien plus grands troubles en Suede, qui furent aussi bien-tôt assoupis, & qui causerent un grand changement dans l'Empire. Eric roi de Suede, se laissant aller à de mauvais conseils, avoit exercé bien des cruautez & fait quantité d'entreprises très-imprudentes, qui lui avoient attiré la haine de tout le monde. Il voulut, pour achever de se deshonorer, célébrer solennellement à Stokolm, comme il fit le 4 de Juillet, son mariage avec Catherine, de très-basse naissance, dont il avoit eu deux enfans, & il la fit couronner avec les solennités ordinaires.

Magnus duc de Saxe, qui épousa le lendemain Sophie sœur d'Eric, fut obligé malgré lui d'assister à cette cérémonie. Jean duc de Finlande, qui comme nous avons dit, étoit sorti de prison l'année précédente, & Charle duc de Sudermanie avoient quitté la Cour quelques-jours auparavant, pour ne se pas trouver à des nôces qui deshonoroient leur maison. S'étant rendus maîtres de Wadstena, ils se liguerent avec Stenon leur oncle, Turon, & un grand nombre de Seigneurs du Royaume, & ils solliciterent la Noblesse à quitter le parti d'Eric, écrivant à chacun d'eux une lettre, dans laquelle ils exposoient l'ordre, le détail, & les raisons du projet qu'ils avoient formé.

Eric n'eût pas plûtôt appris cette conjuration, qu'il leva des troupes à la hâte, & les envoya contre ses freres. Mais dès qu'elles furent en presence, elles passerent de leur côté le 29

CHARLE IX. 1568.

d'Août. Quelques jours après la veuve de Gustave, qui avoit épousé le 5 de Juillet Magnus de Saxe, ayant reçu le matin le S. Viatique des Chrétiens, avec ses sœurs, demanda un passeport à Eric, comme pour s'aller promener & faire une partie de plaisir. Elles sortirent dans une barque sur le Meler, & s'étant avancées à 1000 pas de la ville, Magnus, qui avoit été envoyé avec 40 chevaux pour examiner la marche des ennemis, vint les recevoir à l'autre bord du lac ; & passa avec elles du côté de Jean & de Charle. Aussi-tôt les cavaliers qui avoient été mis en sentinelle devant la porte de la ville, passerent dans le camp des Confédérez. Enfin les deux freres s'étant approchez de Stockholm avec une armée, le 18 de Septembre, l'assiégerent. Ils envoyerent devant eux un Trompette, pour demander à Eric qu'il leur livrât George, fils de Pierre, son Secretaire, & le principal ministre de ses passions & de ses crimes. Le Roi qui voyoit que tout le monde l'abandonnoit, & qui sentoit bien qu'il n'avoit pas moins à craindre de la part de ses domestiques, que de ses ennemis, s'imagina qu'il pourroit appaiser ses freres en leur livrant George ; ainsi il le fit conduire par quelques soldats de la garnison à l'armée de ses freres, avec sa mere qui étoit complice de tous ses crimes. On le fit traîner dans tout le camp sur deux rouës, après lui avoir coupé les oreilles, qu'on attacha à un poteau. On le donna ensuite en spectacle à toute l'armée pendu à un gibet, où il resta une heure en vie. On lui rompit les bras & les jambes sur une des rouës, & enfin on coupa son corps en quatre parties.

Cependant Jean fit publier un memoire, dans lequel il exposoit les raisons qui l'avoient déterminé à faire la guerre au Roi Eric. Il lui reprochoit entr'autres crimes, d'avoir au commencement de son regne méprisé les sages conseils des vieillards, & d'avoir mis dans le ministere de jeunes gens très-ignorans, dont les mauvais conseils l'avoient précipité dans une guerre aussi téméraire qu'injuste contre les Rois & les villes voisines ; guerre dont les suites avoient été très-funestes à son Royaume : D'avoir conçu sans aucune raison une haine injuste contre ses parens ; de l'avoir lui-même surpris avec la Princesse son épouse dans son château d'Abone, & de l'avoir retenu pendant quatre ans dans une étroite prison : D'avoir enlevé

à Sigismond Auguste roi de Pologne, sans aucun fondement, Wittenstein, Parnaw, & Karcks, dans lesquelles il avoit mis garnison : D'avoir désolé ses voisins & ses sujets, par une guerre de huit années, malgré les sollicitations de l'Empereur, qui avoit offert sa médiation : D'avoir malicieusement retenu un an entier les envoyez des villes maritimes, & de les avoir enfin renvoyez sans leur faire aucune réponse : D'avoir par ses pirateries & ses brigandages rendu la mer impraticable, non-seulement à ses voisins, mais encore aux nations éloignées, même à Philippe roi d'Espagne : De ne s'être pas contenté de l'avoir cruellement vexé par les ennuis d'une prison de quatre ans, & par l'enlevement de ses biens ; d'avoir encore par un horrible parricide attenté à sa vie, ayant donné ordre à George, dans le tems de l'affreux massacre, qui fut fait l'année précedente à Upsal, de le tuer avec son fils, & de livrer son épouse au tyran de la Russie, ennemi déclaré du nom & des héritiers de Christierne, qui avoit pour cela envoyé en Suede ses Ambassadeurs, avec un assez grand nombre de gens armez, en attendant le succès de cette entreprise : D'avoir rejetté tous les moyens de faire une paix aussi utile, que glorieuse avec les rois de Dannemarck & de Pologne : D'avoir pensé, après l'horrible carnage des Grands fait à Upsal, à quitter son Royaume, & à s'enfuir en Russie, ne pouvant plus soûtenir les remords d'une conscience qui lui reprochoit sans cesse un si grand crime : De n'avoir pas tenu la parole qu'il avoit donnée, lorsque touché de répentir, il avoit promis, en recevant le sacré Viatique des Chrétiens, de livrer George l'auteur de tous ces maux ; d'avoir au contraire rétabli ce monstre dans son ancienne dignité ; & d'avoir chassé tous ses autres conseillers : D'avoir par une legereté & une imprudence inoüies, pris pour sa femme, contre toute pudeur & toute bienséance, la fille d'un Huissier, dont il avoit d'abord fait sa concubine, & de l'avoir associée au trône, après avoir rejetté par mépris les alliances qu'il auroit pû, & qu'il avoit même commencé de négotier avec les Rois & les Princes ses voisins : D'avoir faussement imputé aux Grands & aux plus fidelles ministres du Royaume des crimes ; de les avoir condamnez sans les entendre ; de les avoir punis en differentes manieres, & d'avoir partagé leurs biens

CHARLE IX. 1568. entre lui & George son infame ministre : D'avoir ôté la vie à plus de 200 paysans de Gothie par un certain brigand nommé Odolfe, l'un des plus grands scélérats du monde, accoûtumé dès l'enfance à répandre le sang: D'avoir inventé de nouveaux genres de supplices & de tortures, pour forcer ces miserables à confesser des crimes, ausquels ils n'avoient pas même pensé: D'avoir accablé d'impositions nouvelles & intolerables tous les Etats du Royaume, & principalement les Eclésiastiques : D'avoir par ses horribles rapines épuisé les revenus des Hôpitaux & des Universitez, & d'avoir à la façon des Barbares enrollé malgré elle dans la milice une jeunesse, qui auroit pû dans d'autres conditions servir utilement l'Eglise & l'Etat : Enfin d'avoir très-mal gouverné le Royaume, d'avoir soüillé le thrône, & d'avoir deshonoré la majesté Royale par ses actions criminelles & infames, & de s'être par là rendu indigne de la couronne qu'il portoit. Jean terminoit son memoire en déclarant que telles étoient les raisons qui les avoient déterminés Charle & lui, à déclarer la guerre à Eric roi de Suede leur frere.

La fin de cette guerre fut, que la ville de Stockholm se trouvant reduite à la derniere extrêmité, n'ayant plus aucune esperance d'être secouruë, & d'ailleurs tous les esprits étant choquez & indignez du mariage honteux que le Roi venoit de contracter, se rendit le 29 jour de Septembre, fête de saint Michel. Dans le tems qu'elle fut renduë, Eric parut oublier le danger pressant où il étoit, pour ne se souvenir que de sa ferocité naturelle. Pour mettre le comble à la mesure de ses crimes, & qu'on put dire qu'il n'y en avoit aucun qu'il n'eût commis; il suborna un soldat, qui frappa rudement par derriere d'un coup de hache Stenon son oncle, qui lui tendoit la main dans la place publique, & qui en mourut peu de jours après.

Charle de Sudermanie & Magnus duc de Saxe entrerent dans la ville, reçurent la citadelle qui se rendit à eux, & y mirent une garnison de deux compagnies. Enfin le 30 de Septembre, Jean le plus âgé des freres d'Eric, entra comme en triomphe dans la ville, avec dix-sept cens chevaux, & quelques enseignes d'infanterie; & après avoir fait déclarer Eric déchû

déchu de la couronne, & l'avoir mis ſous une bonne garde, avec Catherine ſa femme ; il fut déclaré Roi de Suede, du conſentement unanime de tous les Etats, & avec l'applaudiſſement de tous les Grands du Royaume. Exemple qui doit apprendre à tous les Rois à ne pas croire que tout leur eſt permis ; à ne pas abuſer de la puiſſance que Dieu leur a donnée ſur leurs peuples, pour ſatisfaire leurs paſſions, pour aſſouvir leur cruauté, leur avarice, leur inſatiable cupidité ; à ne ſe pas livrer à leurs mauvaiſes inclinations, ni aux conſeils pernicieux des méchans qui les environnent ; mais à reſpecter & à craindre un Dieu vengeur, qui ne laiſſe point le crime impuni.

CHARLE IX. 1568.

Avant que Jean eût déclaré publiquement la guerre à Eric, il avoit déjà envoyé George Guldenſtein & Turon Bielki au Roi de Danemarck à Roſchildt, pour traiter de la paix ; & ils étoient convenus d'un accommodement, dont on avoit dreſſé un acte ſolemnel & autentique à ces conditions : Que les Suedois rendroient Walberg, qu'ils avoient pris ſur les Danois, & que les Danois rendroient aux Suedois Elſebourg. Jean ayant fini la guerre, s'étant rendu maître de Stockolm, & ayant mis ordre à toutes ſes affaires plus promptement & plus heureuſement qu'il n'avoit eſperé, ſe repentit du traité qu'il avoit conclu. La guerre recommença l'année d'après, & les Danois prirent au commencement de Novembre Warberg (ou Wardbourg) place forte ſituée ſur la côte de Halland en Suede. Mais la joie du ſuccès fut troublée par la douleur d'avoir perdu François Brokhauſen & Daniel Ranzau. Les Danois s'avancerent, & comme on n'obſervoit point les conditions du traité, ils mirent cruellement à feu & à ſang tous les endroits par où ils paſſerent.

Affaires de Pologne.

La guerre entre les Moſcovites & les Polonois ſubſiſtoit toûjours. Sigiſmond ayant levé une armée de cent mille hommes, s'avança à Rodoskowiz, à vingt-quatre milles par delà Vilna. Cependant il revint ſans rien faire à Grodno, congedia une grande partie de ſes troupes, & ſe contenta d'envoyer avec du canon les ſoldats qui faiſoient leur tems de ſervice, pour aſſiéger Ula, place forte, appartenant aux Moſcovites, & il en donna le commandement à Kolekiewiz gouverneur de la

CHARLE IX. 1568.

Samogitie, qui avoit autrefois été au service de Charle-Quint: mais l'entreprise ne réussit point. Cette place, qu'on ne put alors forcer, fut surprise le 28 de Septembre par Romain Sanguskow, qui la prit & la brûla. La plus grande partie de la garnison fut tuée, quelques-uns furent noyez dans la Dwina & dans l'Ula, rivieres qui passent le long de cette ville, & très-peu furent faits prisonniers. Le reste de l'année se passa en courses, que les Polonois firent sur les terres des Moscovites: la garnison de Vitebsk ayant désolé les Moscovites, ceux-ci vinrent à leur tour le 29 de Septembre avec sept mille Tartares de la Horde Nohaicense, commandez par Seremieti, par Basile Buturlin, & par Soborow: ils mirent le feu à Vitebsk, & se vengerent ainsi des pertes qu'ils avoient reçûës.

Tandis qu'on faisoit la guerre en Suede, on travailloit en Saxe à trouver les moyens, qu'on avoit souvent cherché inutilement, d'établir la paix parmi les Protestans. Le 20 d'Octobre commencerent enfin à Altembourg les conférences entre les Théologiens de l'électeur Auguste, & ceux de Jean Guillaume de Saxe, après que les parties eurent reglé de concert l'ordre & la forme, qu'elles devoient observer. Le but de ces conférences étoit d'établir une paix solide & durable entre les Ecoles, les Eglises, les Prédicateurs & les Théologiens qui faisoient profession de suivre la même Religion, & d'être attachez à la Confession d'Ausbourg.

Mort d'Erasme eveque de Strasbourg.

Vers le même-tems, mourut le 29 de Novembre Erasme, de la Maison des comtes de Limpurg, évêque de Strasbourg, homme recommandable par sa pieté & son érudition. Etant jeune, il étudia en mathematique à Tubinge, sous Jean Stofler; en droit, sous Conrad Braun, & sous Jean Marguard; & à Paris sous Jean Sturm, qu'il fit depuis venir à Strasbourg, & mit à la tête de l'Université. Tant que ce Prélat vêcut, il aima & entretint soigneusement la paix, & il crut que pour la maintenir dans l'Eglise, il falloit s'attacher inviolablement à l'autorité des Peres & rejetter tout ce qui s'y étoit glissé d'abus.

De Jean Oporin.

Ce que nous venons de dire de ce grand homme, m'avertit de garantir de l'oubli, autant qu'il est en moi, les autres savans, qui sont morts dans le cours de cette année. Le premier qui se presente est Jean Oporin de Bâle: à l'exemple des

Froben [1], il n'épargna rien, & il rendit de très-grands services à la République des lettres par son habileté & ses soins, en donnant en très-beaux caracteres un grand nombre d'ouvrages anciens & modernes. Son siécle & les suivans lui ont d'autant plus d'obligation, qu'en se conservant tout entier au bien public, il négligea ses propres affaires, & les laissa dans un étrange dérangement, songeant moins à laisser un riche héritage, qu'à acquerir une gloire immortelle. Il mourut le 7 de Juillet, âgé de soixante ans & plus. L'Université prit soin de son convoi, & les Docteurs le porterent dans la grande Eglise de sa ville natale, où il fut enterré proche les tombeaux du célébre Didier Erasme, de Simon Grynée, de Jean Œcolampade, & de Sebastien Munster.

CHARLE IX. 1568.

D'ONUPHRE PANVINI.

Le second dont je dois parler, est Onuphre Panvini de Verone religieux de l'ordre de saint Augustin, homme qui sembloit né pour tirer des ténébres toutes les antiquités Romaine & Ecclésiastiques, comme le prouvent les beaux & éternels monumens qu'il a laissez. Ayant suivi en Sicile son principal protecteur, le cardinal Alexandre de Farnese, il mourut à Palerme, dans la circonstance de tems la plus fâcheuse pour lui & pour le public, dans le tems qu'il travailloit à une histoire de l'Eglise, le 16 de Mars, âgé de trente-neuf ans. Ses amis, pour reconnoître les services qu'il leur avoit rendus, ainsi qu'à tous les gens de lettres, lui éleverent à Rome dans l'Eglise de saint Augustin un mausolée de marbre, orné de son buste en bronze.

DE FRANÇOIS LUITSINO.

Quelques jours auparavant, mourut François Luitsino, né dans le payis de Robortello, c'est-à-dire à Udine dans le Frioul; homme aussi illustre par son amour pour les belles lettres, que pour la pureté de ses mœurs. Il étoit secretaire du duc de Parme; & on se promettoit beaucoup de la fécondité de son esprit, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 7 de Mars dans sa quarante-cinquiéme année. Ses freres le firent enterrer honorablement dans la grande Eglise de Parme.

DE GRATAROLE.

Guillaume de Gratarole natif de Bergame, Medecin célébre, qui a enrichi sa profession par ses doctes écrits, mourut à Bâle le 16 d'Avril.

D'ASCHAM.

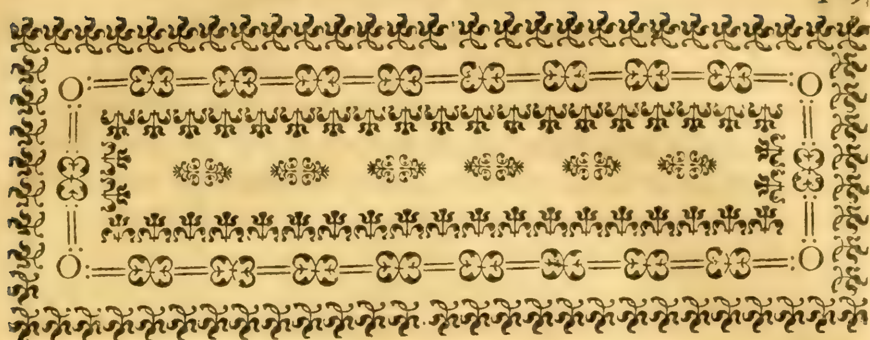
Sur la fin de l'année Roger Ascham de Kirckbywith dans

1 Fameux Imprimeurs de Bâle.

CHARLE IX. 1568.

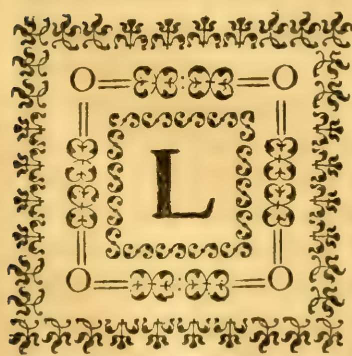
la province d'York mourut à Londres le 30 de Decembre, âgé de cinquante trois ans. Il fut lié d'une étroite amitié avec Jerôme Osorio, Jean Metel, & Jean Sturme. La reine Elizabeth le choisit pour être son secretaire dans la langue Latine. Edoüard Granta fit son oraison funébre, & fit imprimer ses lettres qui sont très-bien écrites.

Fin du quarante-troisiéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARENTE-QUATRIE'ME.



E six de Juin de cette année 1568 Dominique Gourgue arriva en France, d'un voyage qu'il avoit fait à la Floride dans l'Amerique occidentale. Mais avant de parler de cette expedition, je crois qu'il est à propos de rapporter succintement les voyages que nos François ont faits aux Indes, depuis celui de Nicolas Durand de Villegagnon. Les Historiens ne sont pas d'accord sur le premier qui a découvert la Floride. Les Espagnols, qui, à la reserve de ce qui regarde la premiere découverte de Christophle Colombe, s'attribuent celle de toutes les Indes occidentales, prétendent que Ponce natif de Leon est le premier

CHARLE IX. 1568.

Découverte de la Floride.

CHARLE IX. 1568.

qui ait abordé dans la Floride ; que ce fut un Dimanche des Rameaux, appellé en Espagne, comme en France, Pâque fleurie, & que pour cette raison il donna le nom de Floride à cette contrée. Mais la plûpart des auteurs avec plus de vrai-semblance font honneur de cette découverte à Sebastien Gabot, patron d'un navire Venitien, & assez bon astronome. Ils disent qu'excité par la gloire, que Christophle Colombe s'étoit acquise depuis peu, il entreprit ce voyage sous les auspices de Henri VII, & qu'il aborda à la Floride dès l'année 1496, avant que les Espagnols songeassent à y envoyer. Quoiqu'il en soit, leur Ponce de Leon y ayant été massacré avec tous ses gens, le bruit qui se repandit de la férocité & de la barbarie des habitans du payis, ôta tellement l'envie d'y retourner, que personne n'osa s'y hazarder jusqu'en 1534, que Ferdinand Soto, le plus cruel, & en même-tems le plus avare de tous les hommes, y fut envoyé avec quelques vaisseaux, sur lesquels il avoit embarqué cinq cens hommes, dont la plûpart étoient de vieux soldats. Il tourmenta & accabla durant cinq années ces malheureux Sauvages, en les contraignant de travailler à des mines, dont il esperoit tirer des richesses immenses. Mais au désespoir de voir que le succès ne répondoit pas à ses esperances, il tomba malade de chagrin, & mourut au milieu des plus cruelles douleurs. On y envoya depuis (c'est-à-dire en l'année 1544) Julien Summano & Pierre Ahumada, que le sort malheureux de Soto n'avoit point découragez ; mais leur entreprise fut sans succès. Charle V. voyant qu'on ne pouvoit réussir en ce payis-là par la force, voulut y employer les moyens de la Religion, & y envoya des Religieux pour prêcher la foi : ils ne furent pas plus heureux que ceux qui les avoient précedez. Ces missionnaires étoient Louis Cancello Dominicain, & quatre autres du même Ordre. Cancello essaya de gagner ces peuples par des discours insinuans & pleins de douceur; mais comme il ne pouvoit se faire entendre de ces Barbares, & que son discours éloquent étoit pour eux vuide de sens, ils se jetterent sur lui & sur deux de ses compagnons, & les mirent en pieces à la vûë des autres.

La partie la plus avancée de la Floride ressemble fort à une manche, dont le bout s'avance assez loin dans la mer. Sa longueur est d'environ quarante lieuës, & sa largeur de vingt.

L'extrêmité du cap est sous le vingt-cinquiéme degré de latitude septentrionale, & il s'étend ensuite insensiblement vers le couchant d'été. Aux environs de cette pointe ce ne sont que des basses & des bancs fort dangereux, au milieu desquels sont ce qu'on appelle les rochers des Martyrs, & un peu plus loin les isles des Tortuës.

Voyage des François à la Floride.

Les François ont aussi abordé à la Floride. L'amiral de Coligny, également zelé & pour la gloire de sa patrie & pour la propagation de sa Religion, voyant Villegagnon de retour, & fâché qu'il ne lui eût pas tenu la parole secrette qu'il lui avoit donnée, fit un nouvel armement pour ce payis-là, & en donna le commandement à Jean Ribaud de Dieppe, homme très-habile dans la marine, fort brave, & ce qui étoit pour Coligny le point capital, Protestant zelé. Cette petite flotte étoit très-bien fournie de tout ce qui étoit nécessaire pour ce voyage: elle étoit montée de beaucoup de Noblesse choisie, & d'un assez bon nombre de vieux soldats. Ribaud, muni d'une commission du Roi, mit à la voile au mois de Fevrier 1562, & ayant pris une route differente de celle que tiennent les Espagnols, au bout de deux mois il aborda aux côtes de l'Amerique, dans un lieu couvert de hautes forêts, & où il n'y avoit aucun port. C'étoit un cap situé à trente degrez en deça de la Ligne: il le nomma le Cap François, afin que ce fût un monument de sa navigation. Delà rasant la côte, & tirant au Nord, il entra dans un beau fleuve, qu'il nomma le fleuve Dauphin, parce qu'il y vit quantité de dauphins. S'étant ensuite embarqué sur ses chaloupes, il remonta la riviere de Mai, à laquelle il donna ce nom, à cause du mois où il y étoit entré. Il parut sur la côte un petit prince avec lequel il s'aboucha. Après avoir examiné cet endroit, & avoir admiré des forêts de meuriers noirs, & blancs sur lesquels on voyoit une multitude de vers à soye, qui naissoient sur ces arbres, & y faisoient leurs soyes, il s'avança le long de la côte, & ayant trouvé une riviere à quatorze lieuës de celle de Mai, il la nomma la Seine: à deux lieuës de là il en trouva une autre, qu'il nomma la Loire, & tout de suite cinq autres, qu'il nomma la Charante, la Garonne, la Gironde, la Belle & la Grande. En cet endroit nos François ayant plié leurs voiles, jetterent l'ancre à dix brasses d'eau, & étant entrez dans le détroit de sainte Helene, ils remarquerent que son

CHARLE IX. 1568.

embouchure, large de trois lieuës de France, faisoit une fourche, en rentrant dans les terres, & qu'un des bras tournoit vers le Nord, & l'autre vers le couchant. Ils appellerent cet endroit le cap du Loup, parce qu'ils y virent une troupe d'Indiens qui faisoient rotir un petit loup cervier. Lorsqu'ils furent avancez dans cette embouchure, ils arborerent, dans un lieu agréable entouré de cedres & de limonniers, les armes de France qu'ils avoient apporté bien gravées sur une pierre, & ils nommerent cet endroit l'isle des Cedres. Entre cette embouchure & le Port-royal, Ribaud, de l'avis de René Laudoniere, & d'un nommé Sale qui entendoit assez bien les fortifications, commença à bâtir un Fort de bois & de terre, de forme triangulaire, qu'il nomma la Caroline, du nom de Charle IX. Il y laissa ses canons & ses provisions, avec une partie du monde qu'il avoit amené. Mais avant de partir, il exhorta cette garnison à montrer autant de courage pour défendre ce Fort, qu'elle en avoit fait paroître en le suivant dans des payis si éloignez. « Souvenez-vous, leur dit-il, que vous êtes François ; soutenez la » gloire de votre patrie, & celle que vous avez déjà acquise. » Ne doutez pas que vous ne soyez recompensez de vos tra- » vaux, & que le Roi ne vous envoye bien-tôt des secours » capables de maintenir cet établissement. Je vais lui rendre » compte de l'heureux succès de notre entreprise, & je revien- » drai au plûtôt vous joindre. »

Il établit pour commander en son absence un nommé Albert, qu'il exhorta, ainsi que les soldats, à bien faire son devoir. S'étant ensuite embarqué avec Laudoniere, & le reste de ses gens, il fit voile d'abord vers le Nord. Après avoir cherché en vain l'embouchure du fleuve appellé Jourdain [1], il fit route vers l'Orient, & arriva heureusement à Dieppe le 20 de Juillet de la même année. Comme la guerre civile étoit allumée dans toutes les provinces de France, il fut impossible d'envoyer assez tôt à la Floride les secours que Ribaud avoit promis. Cependant les François qu'il y avoit laissez travaillant jour & nuit sans relâche, mirent leur Fort en état de défense, & ayant ensuite fait amitié, d'abord avec un petit Prince de ces cantons nommé Audousta, & ensuite avec quatre autres nommez Maion, Hoia,

1 Je ne trouve ce nom ni dans les Geographies, ni sur les cartes : il faut que sa dénomination ait été changée.

Touppa

Touppa, & Stalame, ils en reçurent quelques secours de vivres. Ces petits Princes s'étant bien-tôt lassez de les assister, ils eurent recours à deux freres, qui étoient les plus puissans de tout le payis, & dont l'Etat étoit à 25 lieuës du Fort: l'un s'appelloit Ovadé, & l'autre Convexis. Ces Princes leur firent des presens de perles, de crystal, & de pailles d'argent, & leur donnerent outre cela une assez grande quantité de mil, de feves, & de farine. Nos François étant revenus à leur Fort très contens de leur voyage, il arriva un incendie qui consuma leur principale maison: mais ce malheur fut bien-tôt reparé par la liberalité généreuse d'Andousta, & d'un autre petit roi nommé Maccou.

Charle IX. 1568.

Sur ces entrefaites, la garnison n'ayant point à craindre d'ennemis au dehors, travailla elle-même à sa perte. Les soldats conjurerent contre Aubert, & le tuerent, soit à cause de sa sévérité outrée, soit parce que ce nouveau gouvernement, dans un payis éloigné, lui avoit inspiré un orgueil insupportable. Ils mirent à sa place Nicolas Barrois, homme doux, prudent & équitable, qui rétablit en peu de tems la discipline, & fit rentrer les mutins dans leur devoir: mais comme le secours ne venoit point, & que les vivres commençoient à manquer, ils résolurent unanimement de retourner en France le plûtôt qu'ils pourroient. Ils bâtirent pour cela un vaisseau; & Andousta leur ayant fourni les cordages nécessaires, ils embarquerent leur canon, & ce qui leur restoit de provisions. Enfin après avoir remercié les Princes voisins des secours qu'ils leur avoient donnez, & leur avoir promis de revenir, ils mirent à la voile. A peine avoient-ils fait le tiers du voyage, qu'il survint un calme qui dura vingt jours, sans qu'ils pûssent faire avancer le vaisseau. Leurs vivres étant entierement consumez, ils se virent reduits à une si grande extrêmité, qu'ils n'avoient d'autre boisson que de l'eau de mer, ou leur urine; ni d'autre aliment que leurs souliers, & les autres cuirs qu'ils pouvoient avoir: lorsque tout cela fut épuisé, la misere les reduisit à la chair humaine. Ils avoient sur leur vaisseau un nommé Lachery, méchant homme, qu'Aubert avoit chassé pour ses crimes, & enfermé dans un lieu écarté, où on lui donnoit si peu à manger, qu'il y étoit presque mort de faim; comme il étoit malade & languissant, ses compagnons le tuerent & partagerent

CHARLE IX. 1568.

son corps entr'eux. Ils jugerent qu'il valoit encore mieux sauver tout l'équipage par la mort d'un mauvais sujet, que de laisser périr tant d'hommes en épargnant celui-là. Cela les fit vivre encore quelques jours : mais ils retomberent bien-tôt dans les mêmes extrêmitez. Une frégate Angloise qui les rencontra, les tira enfin du péril où ils étoient. Les Anglois les traiterent avec beaucoup d'humanité, leur donnerent des vivres, les menerent en Angleterre, & les présenterent à la reine Elisabeth, qui songeoit à envoyer une flotte dans le payis d'où ils venoient.

Second voyage des François à la Floride.

Dans cet intervalle la paix ayant été faite en France, & la nouvelle du malheur de nos François n'étant pas encore arrivée, Coligny, qui avoit fait son accommodement, pressa si fort le Roi d'envoyer une seconde flotte à la Floride, qu'il l'obtint; & à sa récommandation, on en donna le commandement à Laudoniere, qui avoit accompagné Ribaud dans le premier voyage. Ce nouveau Commandant n'étoit pas moins attaché au parti Protestant que Ribaud : il avoit d'ailleurs de grandes connoissances, mais il étoit plus homme de mer que de guerre. On lui assigna cent mille francs par an pour payer les troupes, & pour les autres frais du voyage. Il équipa trois bâtimens au Havre, l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent & le troisiéme de soixante. Ayant embarqué dessus toute sorte d'ouvriers en grand nombre, il mit à la voile le 22 d'Avril de l'année 1564; & ayant passé par les Canaries comme Villegagnon, & ensuite par les Antilles, il aborda le 22 de Juin à la nouvelle France, vers l'embouchure de la riviere de Mai.

Il se trouva sur la côte un Prince du payis, nommé Satouriona. Laudoniere ayant pris terre en cet endroit, alla trouver ce Prince avec Ottigny son lieutenant, & d'Arlac son enseigne, & ils allerent tous ensemble au lieu où l'on avoit arboré deux ans auparavant les armes de France gravées sur une pierre. Les Indiens, pour marquer le respect infini qu'ils avoient pour le Roi, & leur amitié pour la nation Françoise, avoient orné le haut de la pierre de couronnes de laurier, & rangé en bas tout autour des corbeilles pleines de fleurs. Satouriona avoit un fils nommé Atorée, qui étoit parfaitement beau, & qui ayant épousé sa mere, comme il est permis parmi eux, en avoit eu des enfans très-beaux & très-bien faits. Depuis ce

mariage si contraire aux loix de la nature, Satouriona par bienséance n'avoit plus eu de commerce avec leur mere. Les hommes vivent long-tems dans ces payis-là. Le trisayeul de Satouriona, qui vivoit encore alors, voyoit sa posterité jusqu'à la cinquiéme génération ; il falloit qu'il eût au moins cent-cinquante ans.

Nos François ayant long-tems suivi la côte en tirant vers le Nord, & ne jugeant pas à propos de s'établir au Port-royal, comme on avoit fait au dernier voyage, descendirent plus bas vers l'embouchure de la riviere de Mai. La situation du lieu leur ayant paru plus avantageuse que celle de l'ancien Fort, ils y en bâtirent un nouveau, qu'ils nommerent encore *La Caroline*. Laudoniere voulant connoître la disposition des Princes de cette contrée, & sçavoir s'il y avoit des mines d'or & d'argent, & si l'on pouvoit esperer d'en retirer des richesses (ce qui étoit le but principal de leur voyage) détacha Ottigny, avec Thomas le Vasseur & François la Caille, pour aller à la découverte. Ottigny ayant pénetré jusqu'aux Etats d'Olata Outina, qui avoit neuf Rois pour tributaires, lui promit du secours contre Satouriona son ennemi mortel, & dans son retour il en promit à Satouriona contre lui. Il revint ensuite trouver Laudoniere, & peu de tems après, c'est-à-dire le 28 Juillet, les vaisseaux, qui les avoient amenez, mirent à la voile pour retourner en France.

Sur ces entrefaites, Satouriona étant sur le point de marcher contre Timogoa, somma Laudoniere de lui envoyer le secours qu'il lui avoit promis. Celui-ci bien informé que Satouriona ne pouvoit differer sa marche, s'excusa sur ce qu'on l'avoit averti trop tard, & se tira d'affaire en lui promettant du secours dans deux mois. Satouriona ayant adoré le Soleil suivant les cérémonies du payis, afin de le rendre favorable à son entreprise, marcha contre l'ennemi avec dix Princes ses tributaires : & ayant tué un petit nombre d'ennemis, & fait quelques prisonniers, il retourna dans ses Etats. Laudoniere vouloit bien vivre avec Satouriona ; mais il vouloit en même-tems être ami d'Outina, pour avoir la liberté de pénétrer jusqu'aux lieux où il s'imaginoit qu'il y avoit dequoi s'enrichir. Dans cette vûë il demanda à Satouriona les prisonniers qu'il avoit faits sur Outina : l'Indien les ayant refusez, Laudoniere

CHARLE IX. 1568.

le força de les lui remettre. Auſſi-tôt il les renvoya à Outina, & il y joignit quelques preſens avec le portrait du roi de France. S'étant depuis mis en tête de raccommoder ces deux petits Rois, il en parla à Satouriona, qui parut aſſez content des propoſitions qu'il lui fit.

Pendant que cela ſe paſſoit, il ſurvint un orage épouvantable, qui dura trois jours; tout le payis des environs fut frappé & brûlé par le tonnerre; on ne voyoit que maiſons en feu; l'air étoit enflamé de toutes parts; l'eau boüilloit dans les rivieres; les poiſſons y moururent en ſi grande quantité, que l'air en fut infecté, & cauſa la peſte. Les Indiens s'imaginant que c'étoient nos canons qui avoient fait tout ce fracas, nous craignirent & nous reſpecterent encore plus qu'ils ne faiſoient auparavant: mais les diſſentions domeſtiques ruinerent bien-tôt cet établiſſement.

Un certain La Roquette de Perigord ayant fait accroire à ſes compagnons qu'il ſçavoit la magie, les aſſura qu'en rémontant la riviere, on trouveroit des mines d'or & d'argent, capables non-ſeulement de les enrichir tous, mais encore de produire au Roi des ſommes conſidérables. Dans cette idée ils s'attroupent, & font demander par le capitaine la Caille la permiſſion d'aller chercher ces mines. Notre général, diſoient-ils, n'eſt qu'un lâche, qui nous fait perdre le tems; dans peu de jours nous allons reſter ſans vivres & ſans argent. Laudoniere étonné de les voir dans ces diſpoſitions fait ce qu'il peut pour les appaiſer, & il leur donne parole qu'il fera enſorte que les vivres ne manquent point. C'eſt ce qui lui a fait dire dans ſa Relation, que ſes gens lui avoient ſouvent dreſſé des embuches.

Elles avoient été juſqu'alors ſans effet: mais il n'en fut pas de même en cette occaſion: les mutins ayant à leur tête un nommé Desfourneaux, homme extrêmement avare, Etienne le Genevois [1], La Croix, & un certain Signori Gaſcon, entrerent de force dans la maiſon de Laudoniere, qui étoit dans ſon lit malade, & le lierent avec Ottigny & d'Arlac. La Caille trouva moyen de s'échapper dans le tumulte. Ils forcerent enſuite Laudoniere à ſigner un ordre qu'ils avoient dreſſé, par

1 Le Latin dit *Genuenſis* qui ſignifie Genois: mais les relations Françoiſes l'appellent *le Genevois*

lequel, attendu la disette où ils étoient, il leur permettoit d'aller chercher des vivres dans la nouvelle Espagne. Aussi-tôt ils équippent à la hâte deux bâtimens ; ils donnent le commandement de l'un à Michel Vassor, & celui de l'autre à un nommé Trenchant, & ils mettent à la voile le huit de Decembre.

Cependant Rocheferriere, qui avoit été envoyé quelque-tems auparavant vers Outina, étoit arrivé dans ses Etats. Comme il trouva ce Prince bien disposé à notre égard, à cause des prisonnierrs que nous lui avions fait rendre, il donna à notre envoyé de grands éclaircissemens sur les Monts d'Apalatey [1], où il y a quantité de mines d'or & d'argent. Au bout de quelques mois Rocheferriere revint au Fort de la Caroline, avec des presens que ce Prince lui avoit faits.

Nos voyageurs rebelles à leurs chefs, se séparerent dès la sortie de l'embouchure de la riviere, & ne se réjoignirent que plusieurs jours après, & avec beaucoup de peine. Ils passerent au-delà de l'Isle de Cuba en pillant partout sur leur route ; & ayant rencontré dans cette mer un bâtiment Espagnol richement chargé, ils le prirent. Le gouverneur de la Havane, qui est le port de l'Isle de Cuba, étoit dessus avec trois de ses enfans : pour se tirer des mains des François, il leur promit une grosse rançon, & ayant écrit à sa femme de payer la somme qu'il avoit promise, il leur montra la lettre, & les pria de trouver bon qu'un de ses fils en fût le porteur, afin que la chose ne souffrît point de difficulté. Ils furent assez dépourvus de jugement pour y consentir. Le fils porta la lettre à sa mere, & commença par lui dire, suivant l'ordre secret que son pere lui avoit donné, qu'elle se gardât bien d'exécuter ce qui étoit dans la lettre ; qu'au contraire elle fit monter des gens à cheval, & qu'elle envoyât par toute l'Isle ramasser du secours. La femme exécuta les ordres de son mari avec tant de diligence, que le lendemain au point du jour nos pirates, qui étoient tout fiers de leur butin, furent très-surpris de se voir entre deux gros vaisseaux bien fournis d'artillerie, & d'un autre grand navire à éperon. Vingt-cinq de leur bande se jetterent au plus vîte dans une corvette qui étoit auprès, & ayant coupé le cable de l'ancre, ils s'ouvrirent en combattant un passage au travers des ennemis : tous les autres furent faits prisonniers,

1. Au Nord de la Floride.

CHARLE IX. 1568.

& ayant été menez à terre, les uns y furent vendus, & les autres furent menez en Espagne & en Portugal.

Voilà le premier acte d'hostilité qui fut fait temerairement de notre part contre les Espagnols, qui sçurent s'en venger promptement : mais Laudoniere le fit aussi de son côté : car Desfourneaux & Etienne le Genevois, qui étoient du nombre des vingt-cinq qui s'étoient sauvez, n'ayant pas voulu croire le capitaine Trenchant, qui étoit d'avis de retourner au Fort, parce qu'ils n'avoient point de vivres, furent bien-tôt forcez à rentrer dans la riviere, malgré la crainte qu'ils avoient que Laudoniere ne se vengeât de l'insulte qu'ils lui avoient faite. Ils comptoient qu'ils pourroient tirer quelques vivres des Indiens de leur connoissance, & se remettre ensuite en mer, sans que ceux du Fort s'en apperçussent : mais ils furent surpris & arrêtez par la Caille, que Laudoniere envoya avec vingt-cinq arquebusiers vers l'embouchure, sur l'avis qu'il reçut des Indiens, que les mutins étoient rentrez dans la riviere. Les Chefs furent passez par les armes, à la priere des soldats, qui demanderent qu'on leur épargnât l'infamie du gibet. On fit grace aux autres.

Cependant la disette augmentoit de jour en jour dans le Fort, & les Indiens qui en étoient instruits par le bruit commun, n'y portoient des vivres qu'en petite quantité. Dans cet état, comme les secours qu'on attendoit de France ne venoient point, on résolut unanimement de se préparer au retour. On commença donc à construire des vaisseaux, qui ne purent être achevez qu'au mois d'Août, & l'on n'étoit encore qu'au commencement de Mai de l'année 1565. Dans cet intervale on travailla à recueillir des vivres. Mais comme on en trouvoit peu & qu'ils coûtoient fort cher, nos François pressez par la nécessité engagerent Laudoniere à former une entreprise sur la personne d'Outina, avec qui il avoit lié une amitié particuliere, & dont il avoit tiré de grands avantages. Laudoniere y consentit, & se saisit en effet de la personne de ce Prince ; mais les Indiens ne lui donnerent pas plus de vivres pour cela : ils compterent pour mort le Prince qui étoit prisonnier, & songerent à se choisir un nouveau Roi. Ainsi cette entreprise ne servit qu'à rendre les François plus odieux dans le payis.

Dans cette extrêmité, il arriva quatre bâtimens Anglois,

commandez par Jean Hawkins ; il ſécourut nos François avec une bonté & une liberalité qui ſurpaſſa leur eſperance : car il pouſſa l'humanité juſqu'à leur vendre à un prix fort raiſonnable un de ſes vaiſſeaux, celui que nos gens avoient conſtruit ne paroiſſant pas en état de pouvoir ſurement reporter les troupes en France. Tout étoit prêt pour le départ ; on avoit dit adieu aux princes Indiens, auſquels on promettoit de revenir bien-tôt, & l'on alloit mettre à la voile, lorſqu'on apperçut ſept navires à l'embouchure de la riviere. C'étoit la flotte de Jean Ribaud envoyée à leur ſecours : elle étoit partie de Dieppe dès le mois de May ; mais ayant été rejettée à l'Iſle de Wigt, qui appartient à l'Angleterre, ils ne purent arriver à la Floride que le 14 d'Août. Ribaud fut reçu le 30 par Laudoniere avec de grandes démonſtrations de joye, mais peu ſinceres : car au fond il étoit très-fâché qu'on lui eût envoyé un ſucceſſeur.

Sept jours après leur arrivée, huit bâtimens Eſpagnols ayant paru à l'entrée de la riviere, obligerent les nôtres, qui étoient à l'anchre, de couper leurs cables, & de prendre le large. La flotte Eſpagnole les ſuivit quelque-tems ; mais n'ayant pû les joindre, elle entra dans le fleuve que nous avons nommé Dauphin, dont l'embouchure eſt éloignée de huit lieuës de celle de la riviere de May. Ils y mirent leurs troupes à terre avec du canon, & commencerent à s'y retrancher, employant à ce travail un grand nombre de Negres qu'ils avoient amenez.

Ribaud en ayant été informé par le capitaine Couſette, & ayant fait aſſembler le conſeil chez Laudoniere, qui étoit au lit malade de la fiévre, il demanda l'avis de tous les capitaines. La Grange, Ottigny, Sainte-Marie, Veſty & Jonville, qui étoient les principaux, furent tous de l'avis de Laudoniere qui parla le premier, & convinrent : Qu'il falloit fortifier le plus promptement que l'on pourroit le Fort de la Caroline : Qu'on ne devoit pas riſquer la flotte à la mer dans une ſaiſon où il regnoit ſur cette côte des vents impetueux, & d'affreux tourbillons ; que l'on ſçavoit bien quand on partoit, mais que l'on ne ſçavoit pas quand on reviendroit, & que dans l'intervalle le Fort ſeroit en danger, ayant l'ennemi ſi près. Ribaud au contraire vouloit qu'on marchât droit à l'ennemi, avant qu'il pût raſſembler ſes forces, & avoir le tems de conſtruire un Fort

CHARLE IX. 1568.

aux environs : Que dans la guerre les premiers ſuccès ſont décisifs : Que les Rois Indiens, qui en haine des Eſpagnols, avoient juſqu'alors favoriſé l'établiſſement des François, alloient les abandonner, s'ils voyoient qu'à l'arrivée des Eſpagnols ils allaſſent ſe cacher & ſe renfermer dans leur Fort. Pour appuyer ſon avis, il leur montra une lettre de l'Amiral qui s'expliquoit ainſi. » En fermant ma lettre j'apprends que » Pierre de Melandez eſt parti pour la nouvelle France. Songez à empêcher que les Eſpagnols ne puiſſent rien entre» prendre contre nous, comme il eſt juſte que nous n'entre» prenions rien contr'eux. »

Après la lecture de cette lettre, ſans avoir égard au premier avis, il fait embarquer ſon monde, & ayant pris entre les gens de Laudoniere, Ottigny, & d'Arlac ſon enſeigne, il monte ſur ſon vaiſſeau le 8 Septembre. Il demeura deux jours en rade, pour attendre la Grange, qui n'approuvoit pas ce deſſein. Dès qu'il fut arrivé, il mit à la voile ; mais ayant été battu dès le jour même d'une horrible tempête, qui dura juſqu'au premier d'Octobre, il fut obligé d'amener ſes voiles : tous les vaiſſeaux furent jettez ſur les rochers, & briſez à plus de 50 lieuës du Fort. Mais tout le monde ſe ſauva, excepté la Grange un des Gentilshommes de Coligny, qui s'étant mis ſur un morceau du mats de ſon vaiſſeau, fut englouti par les vagues. Les bâtimens Eſpagnols ne ſouffrirent pas moins que les nôtres de cette tempête : le vaiſſeau la Trinité, que montoit le commandant, ayant été ſeparé du reſte de la flote, fut pourſuivi par Ribaud & perit le premier dans ces rochers.

Pendant ce tems-là, les Eſpagnols qui étoient deſcendus à terre eurent le tems de s'avancer juſqu'à notre Fort, & d'accabler la garniſon qui étoit foible & découragée par la perte de notre flotte : car il n'y avoit que deux cens quarante hommes, & tout ce qu'il y avoit de plus brave avoit ſuivi Ribaud : d'ailleurs Laudoniere, qui croyoit être en ſûreté du côté de la terre, n'étoit point ſur ſes gardes. Les Eſpagnols, guidez par un des nôtres, qu'ils avoient gagné en lui donnant de l'argent, & commandez par Pierre de Melandez, paſſerent avec une diligence incroyable les étangs, les bois & les rivieres qui étoient entr'eux & nous, & parurent le 20 de Septembre à la vûë de notre Fort un peu avant le Soleil levé, le ciel étant fort

fort couvert. La garde étoit déjà levée, & la Vigne, qui commandoit, avoit permis aux soldats fatiguez du travail de la nuit d'aller se reposer; mais ayant apperçû les Espagnols qui descendoient un côteau, enseignes déployées, il donna l'allarme: les nôtres qui étoient encore dans leurs lits, si fatiguez qu'ils ne pouvoient presque se remuer, furent accablez de tous côtez. L'ennemi, après un combat de peu de durée, se rendit maître du Fort, & planta ses drapeaux sur le rempart. Le carnage fut affreux : soldats, femmes, enfans, vieillards, malades, tout fut passé au fil de l'épée.

CHARLE IX. 1568.

Ceux qui purent échaper à la premiere fureur des Espagnols, ne perdirent point courage; Laudoniere, à qui sa maladie avoit laissé beaucoup de foiblesse, se retira avec quelques autres en petit nombre par des marais, qui étoient derriere le Fort, & gagna les vaisseaux de Ribaud, qui étoient au bord du Fleuve. Il y eut de nos gens, qui à l'arrivée des Espagnols sauterent en bas du rempart, & d'autres qui se sauverent dans les bois, & sur une hauteur, d'où l'on voyoit ce carnage, entr'autres Nicolas Chalus, & Jacque de Morgue, qui en ont fait une relation. Les gémissemens, & les cris furent le signal auquel le reste de ces malheureux se rassembla. On délibera sur ce qu'il y avoit à faire; les uns étoient d'avis d'implorer la pitié du vainqueur. Car que faire? il ne pouvoit venir de secours d'aucun endroit; on ne voyoit rien à esperer : le ciel, la terre, la mer, les bois, les hommes, tout étoit contre eux: qui pourroit sçavoir ce que feroient les Espagnols, si l'on se remettoit à leur discretion? Peut-être, disoient-ils, qu'ils nous donneront la vie, & s'ils ne nous la donnent pas, une prompte mort sera la fin de nos miseres. Ne vaut-il pas mieux se rendre à des hommes que d'être dévorez par des bêtes feroces dans les bois, ou d'y mourir miserablement de faim, après avoir langui long-tems? Les autres, & en particulier Chalus, n'approuvoient pas cet avis : il vaut mieux, disoit-il, s'abandonner à la misericorde de Dieu qu'à celle des hommes. Tout le monde connoît l'orgueil & la cruauté des Espagnols; mais s'ils sont cruels envers tous les hommes, ils le sont bien davantage envers ceux qui font profession de suivre le pur Evangile [1]. Je me

1 C'est-à-dire envers les Protestans.

CHARLE IX. 1568.

fierois plus à la pitié des bêtes feroces, qu'à celle de cette nation barbare.

Malgré ces raisons il y en eut six, qui n'ayant pas le courage de resister à tant de maux, allerent se rendre aux ennemis, qui les massacrerent sur le champ. Leurs compagnons, qui virent cette inhumanité, jugerent bien qu'il falloit chercher d'autres moyens de sauver leur vie. Laudoniere demeura caché toute la nuit dans les joncs & les herbes d'un marais, ayant de l'eau jusqu'au nombril. Le lendemain de grand matin étant soutenus par quelques-uns de ses gens, il se traîna avec beaucoup de peine jusqu'aux navires François, qui étoient sur la riviere: l'attention & l'humanité extrême de nos matelots sauva tout ce qui resta du débris de la colonie. Par tout où ils entendoient des cris, ils y couroient avec des canots ou des chaloupes, & les menoient à leurs vaisseaux. Quand tout y fut rassemblé, on délibera sur le retour en France.

Après l'horrible cruauté dont j'ai parlé, les Espagnols eurent l'impudence d'envoyer un trompette aux François qui restoient, pour leur persuader de se rendre à certaines conditions, qu'ils promettoient d'observer; comme si ceux à qui ils faisoient ces offres, eussent ignoré ce qui venoit d'arriver. Leurs propositions ayant été rejettées, ils entrent en fureur, & ne pouvant en faire sentir les effets aux vivans, ils l'exercerent sur les morts. Leur ayant arraché les yeux, & les portant au bout de leurs épées, ils les jettoient du côté de la riviere où nos gens étoient, en leur insultant avec un ris barbare. Jean Ribaud, qui avoit échapé à la fureur des flots, ne put échaper à celle des hommes: comme il ignoroit la prise du Fort, il vouloit qu'on y envoyât quelqu'un pour demander du secours; mais nos François à demi morts de faim, ayant apperçu de loin un corps d'Espagnols qui marchoient du côté du Fort, & se voyant sans aucune esperance d'être secourus, détachent quelques-uns d'entre eux pour aller trouver le Commandant, & lui offrir de se rendre à condition d'avoir la vie sauve.

Perfidie & cruauté des Espagnols.

Il y avoit une riviere entre eux & les ennemis. Valmont, qui conduisoit ce corps, reçût les députez avec une bonté apparente: il leur dit que les Espagnols dans leur victoire se faisoient une loi inviolable de traiter avec humanité les ennemis qui mettoient bas les armes, & sur-tout les François: Qu'il

ſuivroit ſur ce point la maxime de ſon payis, & qu'il ſe donneroit bien de garde de rien faire contre eux, qui pût exciter entre les deux nations des haines cruelles, & attirer des calamitez publiques: Qu'ils pouvoient donc venir ſans rien craindre. En même tems il fait mettre du monde dans une barque pour les aller prendre. Ribaud y entre le premier, ſuivi de trente de ſes gens. Quand il fut de l'autre côté de la riviere, Valmont les reçut d'abord avec beaucoup d'honnêteté ; ce qui trompa les autres. Mais un moment après on ſépara ſes gens, & on les attacha deux à deux, les mains liées derriere le dos. Ribaud & Ottigny commencerenr à augurer quelque choſe de funeſte, & ſommerent Valmont de tenir ſa promeſſe : il continua à diſſimuler, leur renouvella la parole qu'il leur avoit donnée, & jura qu'il n'avoit fait attacher ainſi les François, que pour pouvoir les conduire ſurement au Fort. Mais dans la verité il n'agiſſoit ainſi, que parce qu'il n'avoit pas encore fait le choix de ceux qu'il vouloit garder, qui étoient les artiſans, les canoniers, les matelots, & les pilotes. Lorſqu'il fut près de ſon Fort, il demanda, qui étoient ceux d'entre eux qui pourroient remplir ces fonctions : il s'en trouva trente, qu'il mit à l'écart. Ayant alors joint une compagnie, qui de concert avec lui étoit ſortie du Fort, & venoit à ſa rencontre, il fit ſigne d'exécuter l'ordre qu'il leur avoit donné. Auſſi-tôt cette troupe ſe jettant ſur nos François, qui étoient ſans armes, & qui marchoient à quelque diſtance des ſoldats de Valmont, les paſſe tous cruellement au fil de l'épée. En vain Ribaud & Ottigny prirent Dieu à témoin, & reclamerent la foi qu'on leur avoit donnée : Valmont leur tourna le dos, ſans les écouter, & à l'inſtant ils furent poignardez par ſes ſoldats. Il périt environ ſix cens François dans cette occaſion. Melandés fit élever un grand bucher, & brûler les corps de ces malheureux. Après quoi il fit raſer Ribaud, mit ſa barbe dans une lettre cachetée, & par une vanité ridicule, il l'envoya à Seville, comme un grand trophée. Ayant enſuite fait couper ſon corps en quatre, il fit placer les quartiers dans l'endroit le plus élevé de ſon Fort, pour être un monument de cette belle action.

Les nôtres apprirent cet horrible maſſacre, par un matelot qui échapa de cette boucherie, comme par miracle ; car trois de ſes camarades étant tombez ſur lui pendant ce maſſacre, il ſe

CHARLE IX. 1568.

trouva tout baigné de ſang & paſſa pour mort. La peur l'ayant réveillé la nuit, il reprit peu à peu ſes eſprits, & s'étant enſuite ſouvenu qu'il avoit un couteau dans une gaine de bois, il ſe remua du mieux qu'il put, & étant venu à bout de tirer ſon couteau, il coupa les cordes dont il étoit lié, & s'enfuit. Il demeura long-tems caché chez les Indiens, & retomba une ſeconde fois entre les mains des Eſpagnols; mais leur fureur étant ralentie, ils le garderent, avec un nommé Pompier, qui avoit été pris à la Havane, & ils le deſtinerent à ſervir comme eſclave ſur leurs vaiſſeaux. Celui ſur lequel il étoit, ayant été pris dans la ſuite par les François, il recouvra ſa liberté & raconta à de Morgue tout ce qu'il avoit vû.

Cependant ceux qui s'étoient ſauvez du Fort, ſous la conduite de Jacque Ribaud & de Laudoniere, quitterent ce funeſte payis le 25 de Septembre, & après un mois de navigation ils arriverent à la vûë des Açores. Etant heureuſement entrez le 10 de Decembre dans le canal de ſaint George, ils furent portez en Angleterre, & aborderent au port de Souavezes. Laudoniere y ayant reçu quelque argent d'un marchand de ſaint Malo, s'en alla par terre à Briſtol, & de là à Londres, où Paul de Foix, homme d'un très-grand mérite, étoit alors ambaſſadeur du Roi. Laudoniere ayant encore emprunté de lui de l'argent, paſſa à Calais, & arriva enfin à Paris. Il y apprit que le Roi étoit à Moulins, où il tenoit les Etats; il s'y rendit, & ayant fait le recit de tout ce qui étoit arrivé, il ne fut pas trop bien reçu.

Ceux qui ont examiné avec le plus d'exactitude la conduite de Ribaud, l'ont blâmé de ce qu'étant arrivé à la Floride le 14 du mois d'Août, il avoit perdu plus de quinze jours à parcourir la côte: il devoit, ſelon eux, employer ce tems à débarquer ſon canon, à ſe fortifier dans quelque endroit, & à renvoyer Laudoniere en France: par ce moyen il n'auroit point été obligé de marcher contre l'ennemi. L'ayant d'ailleurs fait trop tard, & contre l'avis des officiers, il avoit hâté ſa ruine & celle des François qui étoient avec lui. Il ſeroit néanmoins bien plus juſte, ce me ſemble, d'en rejetter la faute ſur ces hommes perfides, qui tenant les premieres places dans le Conſeil du Roi, avoient ſoin d'inſtruire les Eſpagnols de ce qui ſe paſſoit chez nous. Car peut-on douter que Melandez n'eut ſçu le deſſein

de Ribaud, & le tems précis de son voyage, lorsqu'on le voit marcher en quelque sorte sur ses pas, & arriver à la Floride presque aussi-tôt?

Voyage de Bertrand de Montluc.

A cette perte que la cruauté Espagnole nous causa, la Fortune en ajoûta une seconde, par la mort de Pierre de Montluc, d'abord appellé Bertrand, fils du fameux Blaise de Montluc. Il avoit eu du commandement dans la premiere guerre civile, & il y avoit acquis de la reputation. Ennuié du repos il fit le projet d'une grande entreprise, avec Fabien son cadet, Pompadour, & beaucoup de Noblesse choisie, peu de tems après l'entrevûë que la Reine Catherine de Medicis eut à Bayonne avec Elizabeth sa fille. Il partit de Bordeaux, avec trois grands vaisseaux bien fournis de matelots, de rameurs, & de provisions de guerre; il avoit outre cela douze cens soldats, & il se flatoit de faire un coup d'éclat. Son dessein étoit d'aller en Guinée, de visiter les royaumes de Manicongo, de Mosambique, de Quiloo & de Melinde; d'y faire alliance avec quelqu'un des Princes du payis, & d'obtenir ensuite de lui par promesses ou par force la permission de bâtir une forteresse sur ses terres, dans quelque endroit avantageux; afin que les marchands François pussent y venir en sûreté sous la protection du Roi, & faire le commerce de l'Afrique & de l'Asie, sans passer, comme auparavant, par les mains des Portugais. Dans ce dessein il avoit amené quelque bannis de Portugal, qui connoissoient les lieux & les tems où l'on peut commercer; & il avoit promis avec serment à son pere, qu'il feroit ensorte que tous les avantages que les Espagnols & les Portugais tiroient du commerce, tourneroient à la gloire de la nation Françoise, & au profit du Roi: qu'au reste il ne feroit jamais le premier agresseur à l'égard de qui que ce fût; mais que si on l'attaquoit, on ne le feroit pas impunément, & qu'il sçauroit bien se défendre.

Il partit dans cette résolution, & ayant long-tems lutté contre une tempête, il arriva enfin aux Canaries, & s'approcha de Madere. Cette isle, qui est la premiere des Canaries, la plus agréable & la mieux fournie de toutes les commoditez de la vie, est de figure triangulaire, & à environ vingt-deux lieuës de tour. Montluc ayant envoyé à terre quelques-uns de ses gens pour faire de l'eau, on tira le canon, & les insulaires

étant en même tems sortis en armes, se mirent à poursuivre nos gens. Montluc qui ne s'attendoit point à ces hostilitez, dans un tems où les deux Rois étoient en bonne intelligence, fut vivement picqué de leur procedé. Il débarqua ses troupes, & ayant reconnu le terrain, il chercha à amuser l'ennemi par un combat leger. En même tems il ordonna à son frere de marcher par derriere, de prendre un chemin plus long, & de s'avancer le plus promptement qu'il pourroit vers la ville : les ennemis se trouvant entre les deux freres, sans pouvoir être secourus par ceux de la ville, furent taillez en pieces, & il n'en échapa aucun.

Aussi-tôt Montluc marche droit à la place, fait avancer son canon, & l'attaque : les habitans consternez par la perte qu'ils venoient d'essuyer, firent peu de résistance : la place fut emportée & pillée. Il ne restoit que la grande Eglise, où quelques soldats s'étoient retranchez. Montluc la fait attaquer : mais il reçut en ce moment une grande blessure à la cuisse, dont il mourut peu de jours après, extrêmement regretté de ses troupes. Sa mort rendit inutile son entreprise, dont il y avoit lieu d'esperer un grand succès. Il fut enterré honorablement dans l'Eglise des Cordeliers de cette isle. Le Roi de Portugal ayant fait faire des plaintes à ce sujet, par les Ambassadeurs qu'il avoit à la Cour de France, l'affaire fut agitée dans le Conseil. L'Amiral entreprit de justifier cette expedition : il montra clairement que nos gens ne pouvoient être blâmez, d'avoir vengé avec tant de courage toutes les injures, que Villegagnon, envoyé du Roi, avoit reçuës autrefois des Portugais, dans une expedition dont il s'étoit chargé ; en un mot il plaida avec tant de force la cause des compagnons de Montluc, que la crainte avoit obligez de se disperser & de se cacher, qu'ils furent tous absous des accusations, que l'on avoit intentées contre eux. Cependant ce qui étoit arrivé dans la Floride & à Madere fit peu d'impression sur la Cour partagée alors en differentes factions. Elle y fut pour ainsi dire insensible ; ou du moins, à la honte du nom François, elle affecta de le paroître, soit par aversion pour la Religion Protestante, que professoient presque tous ceux qui avoient passé à la Floride avec Ribaud & Laudoniere, soit en haine de Coligni lui-même, qui étoit le principal auteur de cette expedition.

CHARLE IX. 1568.

Mais pendant que la Cour demeuroit dans l'inaction, un particulier sensible à l'injure qu'il avoit reçûe lui-même, & à celles qui avoient été faites à sa patrie, entreprit de tirer vengence de l'orgueil, & de la cruauté détestable des Espagnols. Ce fut Dominique Gourgues, né au Mont de Marsan en Gascogne, homme de tête & de main. Après avoir servi avec distinction en Toscane, il fut pris par les Espagnols & mis aux galeres. Ayant depuis été mis en liberté par Mathurin de l'Escure de Romegas Chevalier de Malte, il conçut une si grande haine contre les Espagnols, qu'il fit un serment solemnel qu'à la premiere occasion il se vengeroit par quelque coup d'éclat de l'outrage qu'ils lui avoient fait. La derniere injure faite à la nation Françoise ayant encore allumé sa colere, il ne songea plus qu'à satisfaire son ressentiment. Il vendit une partie de son bien pour faire de l'argent; il emprunta de ses amis; & des sommes qu'il put ramasser, il équipa trois petits bâtimens, sur lesquels il embarqua deux cens soldats d'élite, & environ quatre-vingt matelots. Il prit avec lui Caseneuve qu'il fit son lieutenant, & François de Bordeaux, à qui il donna le commandement d'un des bâtimens de sa petite flotte.

Voyage & expedition de Gourgues.

Tout étant ainsi préparé, il mit à la voile le 21 d'Août, sans dire à personne son dessein. Il feignit d'aller au Brezil, ou dans la mer du Nord, où il avoit déjà fait quelques voyages. Après avoir essuié au commencement quelques tempêtes assez facheuses, il arriva enfin au Cap saint Antoine dans l'isle de Cuba. Ce fut là qu'il découvrit à ses compagnons son dessein, qu'il avoit tenu caché jusqu'alors; il les conjura de ne le pas abandonner, dans une occasion où il s'agissoit de la gloire du nom François. Ils le promirent avec serment. Pleins d'une noble ardeur ils passent heureusement le détroit de Bahama, dans une saison où ce passage est fort dangereux; & sans attendre la pleine lune, ou pour l'ordinaire il y a moins de péril, ils découvrent les côtes de la Floride, & arrivent enfin à l'embouchure de la riviere de Mai. Les Espagnols ne doutant point que ce ne fût des bâtimens de leur nation, les saluerent de quelque coups de canon Gourgues ne voulut pas les desabuser, & leur rendit le salut. Après quoi feignant d'aller ailleurs, il s'éloigna jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vûë, & alla faire sa descente à l'embouchure de la Seine, éloignée de quinze lieuës de celle de la riviere de Mai.

Arrivée de Gourgues à la Floride.

CHARLE IX. 1568.

Dès qu'il parut, les Indiens s'avancerent en grand nombre armez d'arcs & de fleches. Gourgues éleva ses enseignes en signe de paix, & leur fit dire par un trompette, qu'il venoit de la part du Roi de France, pour leur offrir l'amitié & la protection de ce Monarque, contre ceux qui les opprimoient. Il y eut une grande joie de part & d'autre, & l'on s'en donna réciproquement les témoignages les plus vifs. Les Indiens retournerent chez eux avec empressement. Le lendemain Satouriona revint à la côte avec ses enfans, & deux Princes ses tributaires, dont l'un s'appelloit Molona & l'autre Almacand. Toute leur suite ayant mis les armes bas, les nôtres quiterent aussi leurs mousquets, & allerent au-devant d'eux avec l'épée seulement, ayant Gourgues à leur tête. Le Prince Indien le fit asseoir à côté de lui sur un siége élevé, fait de lentisque, & garni de mousse. Toute leur suite ayant arraché les ronces qui étoient aux environs, s'assit en cercle autour d'eux. Satouriona, par le moyen d'un interpréte, fit en la presence de Gourgues de grandes plaintes contre les Espagnols, lui fit le détail de tous les outrages, que lui, ses femmes, & ses enfans en avoient reçûs, sur-tout depuis le malheur arrivé à nos gens. Il dit à Gourgues qu'il seroit ravi de se liguer avec les François, pour venger ses injures & les leurs. La proposition ayant été acceptée, & le traité conclu, Gourgues offrit quelques petits presens au Prince Indien ; c'étoient des sabres, des couteaux, des javelots, des bagues, des hallebardes, des sonnetes, & autres bagatelles pareilles. Les Princes Indiens lui donnerent en revanche une petite chaine d'argent, avec des peaux de cerf très-bien préparées, & ils le prierent de leur donner à chacun une chemise, qui serviroit pour les parer aux jours de fête, & pour les ensevelir après leur mort. Pierre Dubré, qui s'étoit échapé du massacre que les Espagnols avoient fait de nos gens, étoit depuis ce tems là demeuré caché chez Satouriona : on se servit de lui pour reconnoître l'état des ennemis, & on envoya des gens habiles & experimentez pour examiner leurt Fort.

Entrevûë avec Satouriona.

Olotocara parent de Satouriona n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer au succès de l'entreprise. On convint d'un jour où les Princes Indiens viendroient avec leurs troupes armées à leur maniere. Satouriona donna en ôtage un de ses fils, & celle de toutes ses femmes qu'il aimoit le plus; c'étoit une

jeune

jeune personne de dix-huit ans. Jamais fidelité ne fut plus grande, ni secret mieux gardé. Outre la Caroline que les Espagnols avoient reparée après la défaite de Ribaud, ils avoient de plus sur la riviere de Mai, mais plus près de la mer, deux autres Forts, où il y avoit cinquante hommes de garnison, & quelques canons de ceux qu'ils nous avoient pris : les garnisons de ces Forts montoient à quatre cens hommes d'élite. Toutes nos troupes, tant Indiens que François, s'étant rassemblées sur la Somme, les Indiens burent d'une liqueur qu'ils nomment *Cassine* : ils la composent du jus de quelques herbes, & ils ont coûtume d'en boire, lorsqu'ils vont à quelque entreprise perilleuse, persuadés qu'elle enflame leur courage, & qu'elle les met en état de souffrir assez long-tems la faim & la soif. Gourgues fit mine d'en boire comme eux, après quoi on se mit en marche sous la conduite d'Olotocara, qui tenoit sa hache à la main, & avoit un grand desir d'acquerir de la gloire.

Prise des trois Forts des Espagnols.

Malgré le tems pluvieux & les marecages, on arriva sur les bords de la riviere de *Sarravahia* *. La barque, qui portoit leurs vivres au travers de ces lieux déserts, n'étant pas encore arrivée, ils souffrirent beaucoup de la faim ; mais leur courage surmonta toutes ces incommoditez. Ils passerent ensuite une autre riviere à gué, après que la marée se fut retirée, ayant leur fourniment attaché à leurs casques : de grandes huitres que le flux avoit amenées dans la riviere les incommoderent fort dans ce passage. Enfin ils arriverent à la vûë du Fort, que les Espagnols avoient bâti près de l'embouchure du Mai, sur la rive droite de ce fleuve. Après quelques coups de canon, Olotocara, qui ne sçavoit ce que c'étoit que de garder des rangs, étant monté le premier sur le rempart, & ayant tué un canonier des ennemis d'un coup de pertuisane, & Gourgues l'ayant suivi avec ses gens, la place fut emportée. Gourgues prend un bateau sur le champ, passe de l'autre côté de la riviere avec quatre-vingt mousquetaires, attaque l'autre Fort que les ennemis y avoient, & s'en rend maître sans peine. Ceux de la garnison, qui voulurent se sauver, furent pris par les Indiens, qui étoient embusquées dans le bois. Il y eut six vingts Espagnols tuez, & l'on en reserva trente pour le supplice.

* *ou Sarranala.*

Aussi-tôt ils préparent des échelles, & marchent à la Caroline, qui n'étoit qu'à deux lieuës de là, guidez par un colonel

CHARLE IX. 1568.

Espagnol qu'ils avoient fait prisonnier. Gourgues, bien informé par cet officier de la situation & de la force de la place, de la profondeur du fossé, & du nombre des soldats dont la garnison étoit composée, marche toute la nuit, & arrive le matin à la vûë du Fort. On lui tira plusieurs volées de canon, mais cela ne l'empêcha pas de tout préparer pour l'attaque, Il commença par placer ses Indiens dans les bois des environs, pour arrêter ceux qui voudroient se sauver : il résolut ensuite d'attaquer le Fort par l'endroit où le fossé étoit le moins profond. Le Commandant ayant détaché soixante hommes pour reconnoitre nos gens, Caseneuve les coupa ; & Gourgues les chargea, & les tailla en pieces, sans qu'il en échapât un seul. Le Commandant effrayé sort du Fort avec ce qui lui restoit de monde, & veut se sauver dans les bois ; mais les Indiens que Gourgues y avoit placez, l'arrêterent & le tuerent avec tous ses gens. Quelques-uns d'entre eux, qui craignoient la fureur des Indiens offensez, avoient été d'avis de se remettre plûtôt à la discretion des François ; mais on ne les écouta point. Ainsi fut pris le Fort de la Caroline : on y trouva cinq grosses coulevrines, quatre petites, dix-huit barils de poudre, & toutes sortes de provisions en abondance.

Gourgues ayant ainsi exécuté son entreprise, & ne songeant plus qu'à retourner en France, fit embarquer une partie de ses provisions, échapées au feu qui y prit par l'imprudence de quelqu'un des nôtres. A l'égard des prisonniers, Gourgues leur ayant reproché leur perfidie, & la cruauté avec laquelle ils avoient traité les François trois ans auparavant, contre la foi du traité qu'ils avoient fait avec eux, les fit pendre à des arbres qui étoient autour de la place, & y fit mettre une inscription qui portoit ; que ce n'étoit pas comme Espagnols qu'on les avoit ainsi traitez, mais comme des traitres, des brigands, & des assassins. Il en usa de la sorte, parce que Melandez ayant fait massacrer nos François, avoit fait dresser une inscription qui portoit ; que ce n'étoit pas comme François, mais comme Lutheriens, qu'il les avoit fait mourir.

Lorsque tout cela fut exécuté, Gourgues dit aux Indiens, que s'ils vouloient conserver leur liberté, il falloit raser tous ces Forts ; ce qui fut fait en un jour, tous les Indiens des environs y étant accourus à l'envi. Il détacha ensuite Caseneuve, avec

son canon, pour se rendre par mer à leur flotte, qu'ils avoient laissée à l'embouchure de la Seine; pour lui il se mit en chemin par terre avec quatre-vingts mousquetaires, pour se rendre au même lieu.

La vengence, qu'il avoit tirée des Espagnols, & la Floride qu'il venoit de mettre en liberté, lui acquirent beaucoup de gloire, & sa marche fut une espece de triomphe. Les Indiens accouroient de toutes parts sur son passage, pour le féliciter sur ce succès, & pour le remercier du grand service qu'il leur avoit rendu. Il se trouva parmi eux une vieille femme, qui assura qu'elle mourroit désormais sans regret, puisqu'elle avoit vû les Espagnols chassez du payis, & les François victorieux. Gourgues ayant tout disposé pour son retour, prit congé des Rois Indiens, les exhorta à garder fidelement le traité qu'ils avoient fait avec le Roi de France, & leur fit esperer que dans douze Lunes (c'est ainsi qu'ils comptent les mois) le Roi leur envoyeroit de nouveaux secours. La séparation ne se fit pas sans que les Indiens versassent beaucoup de larmes. Gourgues eut beaucoup de peine à s'arracher d'entre leurs bras: celui qui lui marqua le plus de tendresse ce fut Olotocara, qui avoit servi avec tant de courage, & de fidelité dans l'attaque des trois Forts.

Gourgues ayant rendu graces à Dieu de l'heureux succès de son voyage, partit des côtes de la Floride le 3 de Mai, & par un bonheur extraordinaire, ayant fait onze cens lieuës en dix-sept jours, il arriva en parfaite santé à la Rochelle, le 13 de Juin, n'ayant perdu qu'un de ses bâtimens, huit soldats, & quelques Gentilshommes, qui furent tuez à l'attaque des Forts. Les Espagnols, qui l'avoient suivi, tant en allant qu'en revenant, parurent encore au Cap de Baye, un peu au-dessus de la Rochelle, mais ils arriverent trop tard: Gourgues étoit déjà dans le port. Il fut reçu avec de grands honneurs par les Rochelois; & peu de tems après s'étant rendu à Bordeaux, il mit à l'Hôtel de ville les canons qu'il avoit pris aux Espagnols, & s'en alla en poste joindre Blaise de Montluc gouverneur de Guienne, qui l'envoya au Roi. A son arrivée à Paris, il fut fort étonné de voir, qu'au lieu d'une recompense qu'il devoit attendre, il se trouvoit dans un grand péril: car le Roi d'Espagne avoit mis sa tête à prix, & son Ambassadeur s'étoit plaint par son ordre de ce qui venoit d'arriver à la Floride. Gourgues

Retour de Gourgues.

CHARLE IX. 1568.

ne trouva aucune protection, l'Amiral étant alors éloigné de la Cour, & les Lorrains, dont la Reine avoit besoin, y étant les maîtres. Le Roi traita Gourgues de perturbateur du repos public, & lui défendit de paroître devant lui. Il vit bien qu'il falloit ceder, le parti d'Espagne dominant alors à la Cour; ainsi il prit le parti de se cacher pour quelque tems chez ses amis.

Treve entre l'Empereur Maximilien & les Turcs.

Sur la fin du mois de Mai, les envoyez de l'Empereur, qui, comme nous avons dit, étoient depuis un an allez à Constantinople, pour renouveller la tréve avec le Sultan, revinrent à Vienne le 30 d'Avril, avec Ibrahim que le Grand Seigneur envoyoit en ambassade pour d'autres affaires. La derniere tréve, dans laquelle avoit été compris le Vaivode Jean, & les Venitiens avoit été faite à condition que chacun garderoit ce qu'il avoit pris dans la derniere guerre. L'Empereur y trouva un grand avantage : car Schwendi avoit étendu ses frontieres en deçà & au-delà de la Teysse, de la longueur de quarante milles d'Allemagne, & il se trouvoit dans cet espace quantité de places & de Forts, ou pris sur les ennemis, ou bâtis, ou du moins commencez par Schwendi. Ce fut aussi ce Général qui donna l'avis d'établir une caisse militaire en Hongrie; ce qui fut depuis d'un grand secours pour les affaires publiques. Ce fut lui qui distribua les troupes Allemandes dans les places fortes, & qui par cette sage prévoyance assura la frontiere de la Hongrie & de la Stirie. On jugea diversement des raisons qui avoient engagé Selim à se porter de si bonne grace à faire la paix avec Maximilien. La principale, à ce qu'on croit, fut la révolte de l'Arabie. Selim qui avoit tourné ses pensées du côté de l'Orient, & qui avoit équipé pour cela une puissante flotte, ne vouloit point laisser d'ennemis derriere lui.

Peu de tems après, Maximilien se rendant enfin aux prieres de ses peuples, accorda aux Princes d'Allemagne, & à la Noblesse d'Autriche, la liberté de prêcher la doctrine de la Confession d'Ausbourg dans leurs places de guerre, dans les villes & dans les bourgades; ce qu'il avoit refusé jusqu'alors: mais ce fut à condition qu'ils se conformeroient aux anciennes Eglises de cette Confession, à l'égard des rites. Cette clause fut ajoûtée sur les remontrances de Thomas Perrenot de Chantonay ambassadeur de Philippe II, afin d'empêcher que cet exemple ne fût pernicieux pour la Flandre; ce qui suspendit

quelque tems, & rendit presque inutile la grace de l'Empereur.

CHARLE IX. 1568.

Affaires d'Italie.

Les Turcs coururent cette année sur les côtes d'Italie ; mais ils ne firent qu'y répandre la terreur. Le prince Piombino, Général des galeres de Florence, voyant Selim embarassé dans la guerre contre les Arabes, forma le dessein de surprendre Bone sur la côte de Barbarie : il se flattoit d'y faire beaucoup d'esclaves, & d'en rapporter un grand butin, & comptoit d'y réussir par le moyen d'un renegat, qui alloit & venoit de l'une à l'autre côte. Il passa d'abord en Sardaigne ; mais lorsqu'il fut à la vûë de l'Afrique, & de la ville même de Bone, il fut battu durant trois jours d'une tempête qui le contraignit à relâcher d'abord à Cagliari, & ensuite à Livourne, d'où il étoit parti. A peine ses gens s'étoient-ils refaits des fatigues de la mer, & du mal qu'elle leur avoit causé, qu'il apprit que Caragial, fameux Corsaire, étoit sorti du port d'Alger avec quelques fregates, & qu'il inquietoit toute la côte voisine. Sur cet avis étant sorti du port de Livourne pour le chercher, il le joignit près de l'isle de Corse. Le combat fut rude & opiniâtre ; mais enfin les Turcs se retirerent avec perte d'une de leurs galeres, qui fut prise par les Chrétiens, à qui la victoire coûta cher. François Ruccellai Chevalier de Malte y fut dangereusement blessé, & le Général lui-même y eut la cuisse percée d'une fleche ; ensorte que quand il rentra dans le port avec ses vaisseaux pleins de morts & de blessez, sa flotte ressembloit plûtôt à une armée battuë, qu'à une armée victorieuse.

Mutahar étoit en ce tems là maître de l'Arabie heureuse : il descendoit des Princes Mahometans qui avoient regné en Asie, avant que les Turcs eussent étendu leurs conquêtes jusques-là. Ce Prince avoit une table frugale, mais dans tout le reste, & sur-tout dans ses équipages de chevaux, il étoit magnifique : il avoit le corps & l'esprit fort sains, quoiqu'il fût dans sa quatre-vingt-quinziéme année. Ennuyé de la domination Ottomane, il ne faisoit pas toûjours tout ce que les Bachas des environs souhaitoient. Ils traiterent cela de révolte ; & comme ils ne cherchoient qu'un prétexte pour l'attaquer, ils persuaderent à Selim de lui déclarer la guerre. Mustapha fut d'abord envoyé contre lui ; mais il fit peu de progrès. On envoya Sinan à sa place ; celui-ci après quelques combats assez legers, tels qu'ils se donnent entre des Arabes, vint à bout par

CHARLE IX. 1568.

force ou par surprise, d'obliger Mutahar à donner au Sultan des ôtages, qui lui répondissent de sa fidelité pour l'avenir. Il donna Omar son fils & Haidar son neveu, fils de son frere. Après cela Sinan s'en retourna comme en triomphe à Constantinople; cet heureux succès servit comme de degré à cet homme superbe & ambitieux, pour s'élever dans la suite à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Differend sur la préséance entre les ducs de Ferrare & de Florence.

Le differend qui étoit depuis long-tems entre les ducs de Ferrare [1] & de Florence [2], pour la préséance, se renouvella dans ce tems là. Le Pape vouloit s'en attirer la connoissance; mais le duc de Ferrare n'y voulut point consentir; on eut beau le citer à Rome, il ne voulut jamais y envoyer de procureur, prétendant que c'étoit à l'Empereur à juger le procès. Côme de Medicis ne pouvant pas refuser ce juge, & d'un autre côté ne voulant pas déplaire au Pape, fit si bien, que le S. Pere consentit que Maximilien fût le juge de ce differend; mais à condition qu'il agiroit comme arbitre, & non comme Empereur; & que dans un certain tems limité il prendroit connoissance de l'affaire, & la termineroit juridiquement. Côme envoya pour cela à la Cour de Vienne Louis Antinori, qui fut depuis fait évêque de Volterra [3], à sa recommandation. Maximilien, qui ne vouloit rien relâcher de ses droits, & qui dans le jugement qu'il devoit rendre entre ces deux Princes, vouloit tâcher de ne mécontenter ni l'un ni l'autre, fut vivement picqué des lettres que le Pape lui écrivit sur cette affaire, par lesquelles il lui prescrivoit le tems & les conditions de ce jugement, & le privoit, comme Empereur, du droit de connoître d'une affaire qui le regardoit veritablement, & qui ne pouvoit être légitimement portée à un autre tribunal. Comme il étoit juste & prudent, il tiroit autant qu'il pouvoit la chose en longueur; & s'il étoit obligé de juger, il vouloit que ce fut de concert avec les parties.

Côme, qui vouloit soûtenir les prérogatives anciennes de la république de Florence, qu'il avoit encore augmentée des Etats de Sienne & de Pise, ne vouloit rien relâcher de ses

1 Alfonse II. fils d'Hercule, & de Renée de France; il avoit épousé d'abord Lucrece de Medicis, puis Barbe d'Autriche.

2 Côme de Medicis I. du nom déclaré Grand Duc de Toscane, par Pie V.

3 Ville de l'Etat de Florence entre Sienne & Livourne.

droits, & demandoit que la chose fût décidée en rigueur. De l'autre côté, la balance avoit penché long-tems pour le duc de Ferrare, par le credit du duc de Guise[1] son beau-frere, qui avoit gouverné le Royaume sous François II. Mais comme la guerre venoit de recommencer contre le prince de Condé, Côme, à qui la Reine demandoit de grands secours d'argent, chargea Pandolfe Petrucci, son Ministre à la Cour de France, de profiter de cette occasion pour lui faire rendre la justice qui lui étoit dûë. Catherine de Medicis y étoit assez portée d'elle-même, persuadée qu'il s'agissoit de l'honneur de sa famille; & elle faisoit assez connoître qu'il n'y avoit rien qu'elle ne voulût faire, pour obliger la maison de Medicis: cependant elle ne croyoit pas qu'il convînt d'adjuger la préséance au duc de Florence, contre une décision renduë par la cour de France, sous le feu Roi, à la requête du cardinal de Lorraine, dont le credit étoit alors très-puissant: elle pensoit qu'il suffisoit pour le present que Côme disputât la préséance à Alfonse; que le procès qu'il lui intentoit là-dessus, tenoit en suspens le droit que la sentence renduë sous François II. avoit acquis au duc de Ferrare, & qu'on pourroit ensuite peu à peu l'en dépoüiller tout-à-fait; ce qui arriva en effet: car la nouvelle de la mort de Charle Infant d'Espagne étant venuë à la Cour, le ministre de Ferrare prit place immediatement au-dessous de l'ambassadeur de Venise au service solennel, qui fut fait pour ce Prince dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Mais Petrucci, ministre de Côme, étant survenu, suivi d'un grand cortege de Florentins, dont la Cour étoit pleine, & d'un grand nombre même de François, qui en haine des Guises étoient ravis de mortifier le duc de Ferrare, & se sentant d'ailleurs appuyé du credit de la Reine, quoiqu'elle affectât de paroître neutre, il demanda d'être placé entre les ministres de Venise & de Ferrare. Ils alloient en venir aux mains; mais le duc d'Anjou qui étoit là present avec le duc d'Alençon, le cardinal de Bourbon, & les princes Lorrains, poussé secretement par la Reine, saisit l'occasion, & leur ordonna à tous deux de sortir de l'Eglise pour éviter le scandale, & sans préjudice de leurs droits. C'est ainsi que la possession où étoit le duc de Ferrare, fut

1 Ce duc de Guise est François duc de Guise tué par Poltrot en 1563. il avoit épousé Anne d'Est, sœur d'Alfonse II.

CHARLE IX. 1568.

interrompuë. Mais quelques années après la Reine fit si bien, que le Roi prononça formellement en faveur du duc de Florence, qui dans l'intervalle avoit été créé grand Duc de Toscane par Pie V.

La Bulle *in Cœna Domini.*

Ce fut vers ce tems-là, que ce Pape qui cherchoit à augmenter les privileges du Clergé, au préjudice des Souverains, voulut exempter les Ecclésiastiques de toute la Chrétienté des tributs, des impôts, & généralement de toutes les contributions que les sujets doivent à leurs Souverains. Dans cette vûë il publia la Bulle *in Cœna Domini* remplie de menaces terribles contre tous les Princes & contre toutes les Républiques, qui obligeroient les Ecclésiastiques de leurs terres à fournir ces contributions destinées au soûtien de l'Etat, les déclarant excommuniez & incapables d'être absous au tribunal de la penitence. Tous les princes d'Italie, surtout le Roi Philippe, & la République de Venise, trouverent cette Bulle très-extraordinaire & très-préjudiciable à leurs interêts. Le Pape ne laissa pas d'ordonner qu'elle seroit publiée par-tout, par les Evêques ou leurs grands Vicaires, & par les Curez, sans aucun égard pour les Souverains. Philippe indigné de ce procedé défendit à tous les évêques d'Espagne & d'Italie, sous les peines les plus rigoureuses, d'exécuter les ordres du Pape: il declara qu'il ne souffriroit pas qu'on lui pût reprocher, d'avoir laissé diminuer, par une lâche condescendance, la dignité de la couronne qu'il tenoit de ses ancêtres, & les fonds du trésor de ses Etats. Il ajoûta qu'il ne portoit point envie aux permissions que le Pape accordoit au roi de France, dont le Royaume étoit plein d'hérétiques, de tirer des subsides du Clergé François, tandis que lui, qui avoit sçu preserver ses Etats de cette peste, se voyoit dépoüillé du pouvoir de lever sur les Ecclésiastiques des payis de son obéïssance, des droits qu'ils avoient payés de tout tems. Les Venitiens ne paroissoient pas plus disposez à souffrir ce nouveau joug: ils prétendoient qu'on ne pouvoit diminuer le trésor du Prince sans ébranler l'Etat, dans le salut duquel celui de tous les corps, & des Religieux mêmes, étoit renfermé: cette affaire fut débattuë pendant plusieurs mois avec beaucoup de vivacité de part & d'autre. Enfin la guerre pour la religion s'étant allumée en France & dans les Payis-bas, le zele du Pape se refroidit,

&

& au lieu de soulager le Clergé, comme il en avoit eu le dessein, il souffrit qu'aux anciennes charges on en ajoûtât de nouvelles, qui acheverent de l'accabler.

CHARLE IX. 1568.

Affaires de France.

En France tout tendoit à la guerre, & les deux partis coloroient de raisons specieuses les préparatifs qu'ils faisoient. Celui de la Reine rappelloit sans cesse la memoire encore recente du soûlevement de Meaux. Ils disoient que les Huguenots n'étoient jamais contens : Qu'après avoir obtenu de la bonté du Roi un Edit de pacification, pour prix des maux qu'ils avoient causez, ils travailloient sans cesse ou à l'étendre à leur profit, ou à l'affoiblir au préjudice du Roi : Qu'ils retenoient toûjours les places, qui lui devoient être renduës par le traité qu'il avoit bien voulu faire avec eux, comme Montauban, Sancerre, & la plûpart des places fortes, & des villes du Languedoc, du Quercy, du Roüergue & du Dauphiné, comme Castre, Cahors, Millaud, Vezelai en Bourgogne & la Rochelle en Saintonge : Que cette derniere ville non-seulement refusoit de recevoir Jarnac son gouverneur & les troupes qu'il y menoit en garnison, mais qu'elle continuoit avec une ardeur extrême les fortifications qu'elle avoit commencées pendant les troubles : Qu'elle ne vouloit pas souffrir que les officiers du Roi, qu'elle avoit chassez dans la derniere guerre, rentrassent dans la ville; qu'elle construisoit des vaisseaux de son autorité particuliere; qu'elle ne vouloit point fournir les sommes que le Roi lui avoit demandées : Que tout cela donnoit à sa Majesté de justes soupçons, que les Protestans pensoient à renouveller la guerre : Que le Roi d'ailleurs trouvoit fort mauvais qu'il sortît tant de monde de son royaume sans sa permission, pour aller servir le prince d'Orange contre le duc d'Albe, Général des troupes de Philippe son allié. On leur reprochoit encore l'action de Coqueville, qui n'auroit pû, disoit-on, assembler un si grand nombre de soldats, s'il n'avoit eu des ordres du prince de Condé: on ajoûtoit à cela les intelligences secretes qu'ils avoient avec le prince d'Orange, & avec les princes Protestans d'Allemagne, les traitez qu'ils avoient faits avec eux, & les couriers qui alloient & venoient sans cesse sous prétexte d'ambassades.

Les Protestans de leur côté disoient, qu'ils avoient pris les armes pour la religion & pour la liberté de conscience, qu'on

CHARLE IX. 1568.

leur laiſſoit en apparence par un Edit, mais qu'on leur ôtoit en effet; puiſqu'en pluſieurs endroits on les empêchoit de s'aſſembler, ſur des ordres qui avoient été mendiez par des gens ambitieux & ennemis de la tranquillité publique: Qu'on avoit écrit à Saint-Heran gouverneur d'Auvergne, que la volonté du Roi étoit que les places fortes, & les villes qui appartenoient à ſa mere, à ſes freres, & au duc de Monpenſier, ne fuſſent point ſujettes à ces aſſemblées; en un mot que le but de la derniere pacification n'étoit pas de rétablir la tranquillité dans le Royaume, mais de deſarmer, ſous prétexte de paix, les Religionnaires qui avoient alors un grand nombre de troupes Françoiſes & étrangeres, afin de les accabler ſans peine: Que c'étoit pour cela que la Cour continuoit de tenir à ſa ſolde les Suiſſes, que l'on étoit convenu de renvoyer, & que l'on avoit gardé quelques cornettes Italiennes: Qu'au lieu de licentier les troupes Françoiſes, on les avoit diſtribuées dans les places, pour les aſſembler après la moiſſon: Qu'on ne faiſoit point revenir dans les villes ceux qui en avoient été chaſſez, & qu'on ne leur rendoit point les biens dont on les avoit dépoüillez: Qu'ils étoient allarmez des bruits qui couroient, que le Roi envoyoit des Ambaſſadeurs au Pape, pour lui demander la permiſſion d'aliener pour cinquante mille écus d'or de rente des biens eccléſiaſtiques. Car à quelle fin peut-on demander ce ſecours, diſoient-ils, & comment ſe peut-on flater de l'obtenir, ſi cet argent n'eſt deſtiné pour les frais de la guerre contre les Proteſtans? Et pourquoi ces ambaſſades envoyées en Allemagne, ſi ce n'eſt pour aliener du prince de Condé, & du parti qu'il ſoûtient, les princes de l'Empire qui ſont ſes amis, & qui lui ſont unis pour la cauſe de la religion? Que peuvent penſer les Proteſtans de la publication du Concile de Trente, que tous les Parlemens du Royaume ont rejettée, mais que des hommes factieux & ſéditieux ſollicitent avec tant d'empreſſement; ſi ce n'eſt qu'on veut les faire declarer hérétiques par tous les Ordres du Royaume, afin de leur declarer enſuite une guerre générale, comme à des ennemis de l'Etat? C'eſt en effet de cela, ajoûtoient-ils, qu'il a été queſtion dans les conferences qui ſe ſont tenuës en Lorraine, à Bayonne, & ſur la frontiere de Picardie. Pour répandre la terreur, ils faiſoient valoir l'exemple de l'Inquiſition d'Eſpagne établie

dans les Payis-bas, & les bruits qui couroient, que la reine d'Ecosse avoit cedé au roi Philippe le droit qu'elle avoit sur l'Angleterre : Qu'il se faisoit des associations dans les villes entre la bourgeoisie, par une autorité privée, & sous prétexte de religion, mais en effet pour se liguer contr'eux. Ils ajoûtoient qu'ils sçavoient bien que le cardinal de Lorraine avoit conseillé au Roi de se saisir de tous les Grands & du prince de Condé même, à quelque prix que ce fût, & de décider ensuite de leur sort, de la maniere qu'il jugeroit à propos : Que ce projet lui avoit été suggeré par le duc d'Albe, de qui l'on citoit une maxime Espagnole, dont nous avons déjà parlé : *Que la tête d'un Saumon vaut mieux que celle de cinquante Grenoüilles* : Qu'en conséquence de ce conseil, Goas avoit été envoyé en Bourgogne avec son regiment, quatre compagnies du regiment de Brissac, & quatorze cornettes de cuirassiers, pour prendre ce Prince & l'Amiral : Qu'à l'égard de ce qu'on disoit de Coqueville & du prince d'Orange, rien n'étoit plus propre à montrer la malice de leurs ennemis, qui n'ayant aucun crime veritable à leur reprocher, imputoient à des innocens le crime des autres.

CHARLE IX. 1568.

Telles étoient à peu près les raisons de part & d'autre. Comme les Rochelois persistoient à refuser absolument de recevoir Jarnac, on y envoya le maréchal de la Vieuville, avec un plein pouvoir de regler les affaires de la ville, de rétablir les officiers du Roi dans leurs biens & dans leurs emplois, de confier la garde de la tour, où l'on attache la chaine qui ferme le port, à celui que sa Majesté avoit nommé pour cet emploi, & d'y mettre une garnison capable de maintenir l'autorité du Roi.

En attendant que la Vieuville fût en état de partir, on envoya des gens pour sonder les Rochelois. Pour lui il s'arrêta à sa belle maison de Duretal en Anjou [1], d'où il s'avança jusqu'à Poitiers. Les Rochelois s'excuserent de le recevoir, alleguant leurs privileges (car la bonté de nos rois leur en a accordé de très-grands) & demanderent instamment qu'on ne les forçât point à recevoir les conditions qu'on leur proposoit de la part du Roi. Tandis qu'on négocioit, & que les

1 Entre la Fléche & Angers.

courriers alloient & venoient, il s'écoula tant de tems, qu'on reprit les armes.

CHARLE IX. 1568. Plaintes des Protestans.

Cependant il arriva de tous côtez des plaintes au sujet des violences commises, & des entreprises qu'on avoit faites au mépris de l'Edit. On se plaignoit que l'on avoit empêché le prince de Condé d'aller à son gouvernement de Picardie, & que Senarpont son Lieutenant avoit été dépoüillé de son emploi, à cause de sa religion: Qu'à Lyon, au lieu de donner aux Protestans, suivant l'Edit, un lieu hors des murs pour s'assembler, parce qu'il ne leur étoit pas permis de le faire dans la ville, on avoit tant formé de difficultez & de chicanes sur l'endroit qu'on leur donneroit, qu'enfin on leur avoit entierement ôté le moyen de s'assembler: Qu'à Paris les Prédicateurs se déchaînoient avec tant de rage contr'eux, qu'il paroissoit qu'il s'agissoit bien moins de rejetter leur doctrine, que de les livrer au premier jour à la fureur du peuple: Qu'on devoit remarquer surtout les principes de certains Théologiens nouveaux, qui se donnoient le nom de Jesuites: Sçavoir, qu'on ne doit point faire de paix avec les hérétiques; qu'on ne peut avoir d'union avec eux; qu'on n'est point obligé de leur garder la foi qu'on leur a donnée; que c'étoit une action de pieté & utile pour le salut, que de les tuer; que tous les Chrétiens devoient prendre les armes pour exterminer cette peste: Qu'au decret du Concile de Constance, qui permet de ne pas garder la foi aux hérétiques, ils joignoient l'Ecriture pour prouver la même chose: Qu'ils citoient pour exemple ceux que les Levites tuerent par ordre de Moyse, ceux qui avoient adoré le Veau d'or, les Prêtres de Baal, que Jehu enferma par une supercherie dans le temple de leur Dieu, & qu'il fit tous massacrer [1]: Qu'on entendoit de toutes parts les discours & les menaces des factieux, qui disoient hautement que les Huguenots n'avoient plus que trois mois à vivre; que dès que la moisson & les vendanges seroient achevées, on feroit main basse sur eux; que le Roi même ne le pourroit pas empêcher quand il le voudroit, & que s'il le vouloit, on l'enfermeroit

1 En faisant semblant d'embrasser le culte de Baal, & lui faisant même offrir un sacrifice solennel. Voyez le quatriéme livre des Rois ch. 10. L'action de Jehu est louée dans ce même chapitre; mais quant à l'effet, non quant à la maniere qui étoit très-criminelle.

dans un couvent, & qu'on en mettroit un autre sur le thrône.

Ils ajoûtoient, que peu de tems après la publication de l'Edit il s'excita une sédition à Amiens, qui est la ville la plus considérable de toute la Picardie, & il y avoit eu plus de cent personnes massacrées par la populace : Que la ville d'Auxerre, dont les Protestans avoient été maîtres dans la derniere guerre, ayant été renduë, ceux qui en avoient été bannis n'étoient pas plûtôt rentrez dans la ville, qu'ayant conjuré contre ceux qui leur étoient suspects, ils en avoient fait perir en diverses manieres environ cent-cinquante, dont ils avoient traîné inhumainement les corps dans les cloaques, ou dans la riviere : Qu'à Roüen, à Bourges, à Issoudun, à Antrain, à Troye, à S. Leonard, à Orleans, à Blois, on les avoit insultez, lorsqu'ils alloient aux prêches, & qu'il y en avoit même eu quelques-uns de tuez : Qu'à Ligny en Barrois, la populace irritée poursuivant un Huguenot, il se sauva dans la maison du premier magistrat de la ville, croyant y trouver un azile contre la fureur populaire ; mais que les factieux étant entrez de force dans cette maison, malgré la résistance du maître, ils en avoient arraché ce malheureux & l'avoient massacré : Qu'à Clermont en Auvergne, un jour qu'on faisoit avec beaucoup de solennité la procession du Saint-Sacrement, un Protestant n'ayant pas marqué assez de respect dans la ruë, & n'ayant point tapissé sa porte, la populace étoit entrée dans sa maison, l'avoit pillée, & ayant traîné ce malheureux dans la place publique, y avoit dressé un bucher du bois qu'on avoit apporté de chez lui, & l'avoit brulé vif, sans vouloir l'entendre, & sans que le magistrat donnât aucune marque qu'il desapprouvoit cette action.

CHARLE IX. 1568.

Mais ce qui indigna le plus le prince de Condé & ceux de son parti, ce fut le meurtre de René de Savoye comte de Cipierre, fils de Claude de Savoye comte de Tende : ce Seigneur ne fut assassiné, que parce qu'il favorisoit le parti protestant ; on dit même que son frere avoit eu part à cette horrible action. Comme il revenoit de Nice, où il étoit allé voir le duc de Savoye son parent, lorsqu'il fut près de Frejus, on l'avertit qu'il y avoit des gens embusquez dans le bois, qui l'attendoient. Sur cet avis, il tourna bride vers la ville avec toute sa suite, qui étoit de trente-cinq personnes, & il se hâta d'y

CHARLE IX. 1568.

arriver, ne doutant point qu'il n'y fût en sûreté. Comme il y entroit, les trois cens hommes dont l'embuscade étoit composée, & qui l'avoient poursuivi dans sa fuite, y entrent avec lui : Gaspard de Villeneuve seigneur des Arcs, qui les conduisoit, fait à l'instant sonner les cloches, & ayant soûlevé tout le peuple, il marche à la tête de cette populace, à la maison où Cipierre s'étoit enfermé. Les Consuls, qui craignoient pour sa vie, firent ce qu'ils purent pour arrêter le desordre : enfin on obtint par leur entremise que cette populace se retireroit, à condition que Cipierre & ses gens rendroient leurs armes. Cela ayant été exécuté, & le peuple s'étant retiré, des Arcs, qui crut avoir satisfait à sa parole, revint avec sa troupe, attaque la maison, s'en rend maître, & tuë tous les gens de Cipierre. Mais ne voyant point parmi les morts le corps de ce jeune Seigneur, que les Consuls avoient fait évader, il fit semblant d'être inquiet pour sa vie, & il pria instamment les Consuls de le remettre entre ses mains, s'ils vouloient le sauver, parce qu'autrement il seroit infailliblement massacré par la populace. Comme ils ne pouvoient s'imaginer que des Arcs les trompât, & qu'ils craignoient d'ailleurs qu'on ne leur arrachât par force ce Seigneur, ou qu'on ne l'égorgeât entre leurs mains, ils le presenterent à des Arcs : aussi-tôt ses gens le poignarderent, lui donnerent cent coups après sa mort, & défigurerent entierement son cadavre. Bien des gens crurent que cela ne s'étoit pas fait sans quelque ordre secret de la Cour ; & ce qui rend cette opinion très-vraisemblable, est qu'un des gens de Cipierre, qui faisoit ses affaires à Paris, fut dans le même tems assassiné auprès du Louvre, sans qu'on ait pû en sçavoir la raison, à moins que ce ne fût pour se saisir des lettres & des ordres secrets qu'il pouvoit avoir pour son maître.

Presque dans le même-tems d'Amanzay, homme de merite, également récommendable par ses grandes qualitez, & par une modestie admirable, tenant à sa porte sa petite fille par la main, fut tué cruellement par des assassins, qu'on ne connoissoit point. Ceux des Protestans, qui calculerent avec le plus d'exactitude tous ces meurtres, prétendirent qu'en trois mois on avoit par ces moyens execrables fait perir plus de dix mille personnes. Mais je crois qu'ils exageroient ; car la derniere guerre en six mois n'en avoit fait perir au plus que cinq cens.

Le prince de Condé étoit alors à Noyers en Bourgogne, petite place forte, qu'il avoit eûë de sa femme Françoise d'Orleans [1]. Gaspard de Saulx comte de Tavanes, lieutenant du duc d'Aumale, Gouverneur de la Province, avoit déjà essayé de la surprendre. Mais ayant manqué son coup, il rassembloit des troupes de tous côtez pour la prendre de force. Le Prince en étant informé, écrit à tout ce qu'il avoit d'amis dans le Royaume, leur represente la grandeur du peril où il se trouve, les prie de le secourir, & de prendre les armes, dès qu'il sera nécessaire. Pendant que cela se passoit, il arriva des lettres du Roi, qui ordonnoient d'exiger des Huguenots une somme de trois cens mille écus d'or, que le Roi avoit avancée pour payer les Allemands qui avoient été au service du prince de Condé. Ce Prince & tous les Seigneurs de son parti étoient cautions du payement. Les lettres du Roi portoient, que l'intention de sa Majesté n'étoit pas qu'on levât cette somme sur tous les Huguenots indistinctement, mais seulement sur ceux qui avoient porté les armes pour le prince de Condé. Il venoit lettre sur lettre pour la faire payer sur le champ, afin que plus ce payement seroit à charge & difficile, plus ceux qui s'en étoient rendus cautions se dégoûtassent du parti du Prince, & que leur embarras rendît les autres moins disposez à l'embrasser.

Le prince de Condé, persuadé que c'étoit un artifice de ses ennemis, écrivit au Roi pour s'en plaindre, & pour le prier d'avoir pitié du Royaume épuisé par les guerres civiles. Coligny écrivit dans les mêmes vûës à la duchesse de Savoye, qu'il sçavoit avoir beaucoup de credit auprès de la Reine mere, & la pria instamment de ménager un accord entre les deux partis, & d'empêcher la guerre civile. On prit dans ce tems-là un soldat, qui mesuroit la profondeur des fossez de Noyers, à dessein de surprendre la place, & de se rendre maître de la personne du Prince & de toute sa famille : il y avoit été envoyé par Coqueret enseigne de la Verniere, comme il l'avoüa depuis. Le Prince envoya Teligny à la Cour, pour se plaindre du tort que lui faisoient les lettres du Roi, dont je viens de parler, & pour prier sa Majesté d'ordonner qu'on

1 Elle étoit fille de François d'Orleans marquis de Rothelin : c'étoit la troisiéme femme de ce Prince ; il l'épousa à Vendôme en 1565.

CHARLE IX. 1568.

publiât des monitoires, afin qu'on pût être instruit, tant de l'entreprise de Coqueret, que des meurtres, des complots, des embuches, des assemblées clandestines, & des excès énormes, où se portoient les prédicateurs par leurs déclamations pleines de fureur; & de donner ordre aux Gouverneurs des Provinces & aux Magistrats, d'observer religieusement les Edits de pacification.

Le Chancelier de l'Hôpital soupçonné d'être Protestant.

Le jeune Roi, touché de ces remontrances, conjura la Reine de prendre des mesures, pour empêcher que la guerre ne recommençât; & pour faire ensorte que les Edits fussent observez, sans quoi l'Etat seroit en grand peril. Mais Catherine persuadée que cela lui étoit suggeré par le Chancelier de l'Hôpital, qui étoit un homme de bien, representa au Roi son fils la rebellion des Rochelois, & lui fit entendre qu'il étoit à craindre que les autres villes ne suivissent cet exemple, & que l'amour de la liberté ne les engageât dans une révolte pareille. Comme elle sçavoit que le Chancelier étoit ennemi des troubles, & qu'il pouvoit beaucoup sur l'esprit du Roi, elle entreprit de ruiner son credit par des délations secretes. Elle disoit qu'il favorisoit dans le cœur le parti des Huguenots; & que sans la charge importante dont il étoit revêtu, il se declareroit ouvertement en leur faveur: Que sa fille, sa femme, son gendre, ses petits fils, & toute sa maison, étant de cette religion, on ne pouvoit presque pas douter, qu'il n'en fût lui-même en secret.

Il arriva même une chose, qui donna occasion à ses ennemis de le rendre encore plus suspect. Le Pape accorda au Roi une bulle qui lui permettoit d'aliener des biens de l'Eglise, jusqu'à la somme de cinquante mille écus de rente, à condition que cette somme seroit employée à faire la guerre aux hérétiques, afin de les exterminer entierement, ou de les forcer à se soûmettre à l'Eglise Romaine. Les sentimens du Conseil se trouverent partagez. Comme la Bulle attaquoit les Edits précédens, & qu'elle renfermoit le motif barbare de tuer & d'exterminer tous les hérétiques, plusieurs membres du Conseil, le Chancelier à la tête, soûtinrent qu'il n'étoit pas à propos de publier cette Bulle, qui feroit voir à tout le monde, qu'il y avoit long-tems que l'on se préparoit à la guerre, & qui découvriroit entierement la ligue que l'on avoit cachée avec

avec tant de soin jusqu'alors : ainsi l'on fut d'avis de demander une autre bulle au Pape, & qu'en attendant on feroit usage de celle ci pour le besoin present.

CHARLE IX. 1568.

Cette affaire attira beaucoup d'ennemis au Chancelier, & la Reine ne perdant aucune occasion de rendre suspects les conseils de ce Magistrat, trop zelé pour sa patrie, le jeune Roi commença à se refroidir pour lui, & à ne le plus recevoir avec un visage ouvert, comme il faisoit auparavant. L'Hôpital qui avoit l'ame grande, & qui n'étoit pas homme à essuyer de mauvais traitemens, commença à songer à la retraite. Il s'en alla donc à Vignay, maison qu'il avoit fait bâtir auprès d'Estampes. La Reine y envoya Pierre Brulard, secretaire de ses commandemens, pour l'exhorter de la part du Roi à se reposer, & pour lui demander les Sceaux ; il les remit sur le champ, & ils furent donnez à Jean de Morvilliers, en attendant que le Roi en eut disposé.

Retraite du chancelier de l'Hôpital.

La Reine délivrée du Chancelier, & n'ayant plus personne qui s'opposât à ses volontez, ne songea plus qu'à brouiller les affaires. La resolution étant prise de faire la guerre aux Protestans, elle voulut les désunir pour les ruiner plus aisément. Pour cet effet elle envoya à tous les Gouverneurs de Provinces, une formule de serment que l'on feroit prêter à tout le monde. Elle portoit qu'on prenoit Dieu à témoin, & qu'on juroit en son nom, qu'on reconnoissoit Charle IX. pour son Prince & pour son Souverain naturel, & qu'on étoit disposé à lui rendre toute sorte d'honneur, d'obéissance & de soumission : Qu'on ne prendroit jamais les armes sans son ordre exprès, & qu'on n'assisteroit en aucune maniere ceux qui les auroient prises contre lui : Qu'on ne feroit aucune contribution d'argent, sous quelque prétexte que ce pût être, sans sa permission : Qu'on ne s'engageroit dans aucune entreprise secrete, ni dans aucun traité sans son aveu : Qu'on n'y entreroit en aucune maniere, & que si l'on apprenoit qu'il s'en fit de cette nature, on en donneroit de bonne foi avis au Roi, ou aux Gouverneurs établis de sa part : Que l'on supplioit très-humblement sa Majesté d'user envers ceux qui prêtoient ce serment de sa clemence & de sa bonté naturelle, de les tenir pour ses bons & fideles sujets, & de les prendre sous sa protection, protestant qu'ils prieroient Dieu continuellement pour sa santé & pour

Serment proposé par la Reine.

CHARLE IX. 1568.

ſa conſervation, & pour celle de ſa mere, & de ſes freres, & qu'ils ſe ſoumettoient volontairement à tous les ſupplices les plus rigoureux, ſi par leur faute il s'élevoit des troubles dans la ville de... (on devoit marquer le nom de la ville) pour la défenſe de laquelle ils promettoient de ſacrifier leurs biens & leurs vies, & d'entretenir une amitié ſincere & veritable avec les Catholiques.

Le prince de Condé ne doutant pas que ce formulaire n'eut été inventé pour le perdre, & pour deshonorer les Proteſtans, apporta quelque temperament à cet ordre, tantôt en s'excuſant de le faire exécuter, & tantôt en y joignant des interprétations qui l'adouciſſoient. Mais étant informé de jour en jour des deſſeins que l'on tramoit contre lui & contre ſes amis, il en donna avis à l'amiral de Coligni, qui étoit allé, avec toute ſa famille, de Châtillon à Tanlay, place fortifiée, qui appartenoit à d'Andelot ſon frere, & qui n'étoit pas loin de Noyers. Après quoi le Prince ſongea à ſortir de ce lieu, pour prévenir les deſſeins de ſes ennemis : car on faiſoit venir en Bourgogne quatorze compagnies de cavalerie, & autant d'infanterie, qu'on diſoit auparavant deſtinées pour le ſiége de la Rochelle. D'ailleurs le retour de Teligny de la Cour ne lui préſageoit rien de bon ; quoique les lettres qu'il en avoit rapportées, fuſſent remplies de belles paroles, & de proteſtations d'amitié.

Dans cet état, ne ſçachant à quoi ſe déterminer, il pria Jeanne de Rohan marquiſe de Rothelin ſa belle-mere, d'aller trouver le Roi, & de le conjurer de ne pas ſouffrir qu'on donnât atteinte à des promeſſes que ſa Majeſté avoit confirmées par ſerment, & par un édit, ni que les ennemis de la tranquilité publique abuſaſſent de ſon nom & de ſon autorité, pour exécuter leurs pernicieux projets. La marquiſe l'avoit à peine quitté, qu'il reçut courier ſur courier pour l'avertir de ſe mettre en ſûreté ; que s'il tardoit un moment, il s'en repentiroit, mais trop tard : qu'il venoit des troupes de tous côtez ; qu'il y en avoit déjà de poſtées aux environs de Noyers, & qu'il ne pouvoit plus ſe retirer ſans courir grand riſque d'être pris. Le Prince s'étant abouché avec Coligny, & voyant qu'il n'y avoit plus à déliberer, après avoir recommandé l'évenement à Dieu, réſolut de ſe retirer au plûtôt. Sur le point de partir, il écrivit au Roi le 23 du mois d'Août, & rejetta la cauſe de tous les troubles

sur le cardinal de Lorraine. Il disoit dans sa lettre, que cet esprit inquiet & remuant étoit cause qu'une infinité de gens de bien abandonnoient leurs maisons pour mettre leur vie à couvert; errans ça & là, & fuyans de maison en maison, avec leurs femmes & leurs enfans, qu'ils portoient entre leurs bras. Il joignit à cette lettre une longue requête, qui a été publiée depuis, & dont voici la substance.

Requête du prince de Condé au Roi.

Il commençoit par dire, qu'il ne doutoit point de la bienveillance du Roi pour les Protestans, ni de sa fidelité à observer ses édits; il venoit ensuite aux anciens griefs, & sur-tout au traité secret fait à Bayonne pour exterminer tous les Religonnaires à la fois, tant en France qu'aux Payis-bas. Il se plaignoit aussi qu'on eût fait des levées de Suisses par le conseil du duc d'Albe, quoiqu'on feignit de les faire contre les Espagnols qui venoient en Flandre. Il parloit des conférences secretes tenuës à Monceaux, & à Marchais, dans la maison du même Cardinal, & des mesures que l'on y avoit prises, pour arrêter le prince de Condé & l'Amiral, s'ils approchoient de Vincennes. Il rappelloit ensuite l'ambassade du cardinal de Sainte-Croix, & les discours piquans, que la Reine & le Connêtable de Montmorenci avoient tenus à Chantilli à l'amiral de Châtillon: Que depuis la paix il y avoit eu beaucoup de paroles données, & nul effet: Qu'il n'y avoit pas une ville où l'édit eût été exécuté: Qu'on n'y avoit eu aucun égard à Lyon, au Puy, à Bourges, à Dijon, à Beaune: Que Rapin, qui avoit très-bien servi en Languedoc pour le prince de Condé, étant venu à Toulouse par ordre de ce Prince, avec des lettres du Roi, & sous la foi publique, pour signifier au Parlement, de la part du Roi, qu'il eût à publier l'édit que sa Majesté venoit d'accorder aux Protestans, il y avoit été arrêté & condamné à mort le 13 d'Avril dernier: Que cela avoit été suivi de meurtres & de massacres, commis en une infinité d'endroits, à Amiens, à Auxerre, à Bourges & à Blois: Que la violence des princes Lorrains avoit empêché qu'on ne fît en cette occasion les informations nécessaires: Que la protection que le cardinal de Guise donnoit ouvertement aux assassins de Sipierre montroit bien qu'il étoit auteur, ou du moins complice de ce meurtre: Que depuis on avoit fait un édit, qui ordonnoit à tous ceux de la Religion reformée, de se défaire dans un

CHARLE IX. 1568.

certain tems de leurs emplois, & de leurs charges, & qui défendoit qu'à l'avenir ils y pussent être admis : Qu'en conséquence on avoit ôté à Gaspard de Coligni la charge d'Amiral, & à d'Andelot son frere celle de colonel général de l'infanterie, à Bayencour de Bouchavanes le gouvernement de Laon, à Louis Lanoi de Morvilliers celui de Boulogne, & à Senarpont celui de Picardie; & que pour tenir tant de malheureux, comme assiégez de toutes parts, on avoit mis en pleine paix des corps-de-garde dans tous les ports, sur tous les ponts, & à tous les passages, ce qui ne s'étoit jamais vû : Qu'on avoit formé des associations en plusieurs endroits, sous prétexte de Religion; sur-tout à Dijon, où Jean Begat conseiller au Parlement, auteur d'un libelle fait contre l'édit de pacification, avec Raimond Fiot, la Malleraye, & les deux fils de Tavanes, avoit mis tout en œuvre pour irriter les esprits du petit peuple, & troubler la tranquillité publique : Que Touarçay, Vassé & Sourches en avoient fait autant dans le Maine.

Il passoit ensuite aux anciens projets, ou pour mieux dire, aux chimeres des princes Lorrains, qui se vantoient de descendre de la premiere race des Rois de France, & qui prétendant avoir des droits sur la Provence & sur l'Anjou, ne menageoient rien pour les faire valoir. « S'il se trouve, disoit-il, » des gens qui s'opposent à leurs desseins, il n'y a point de ca- » lomnies qu'ils n'inventent pour les perdre : ils les traitent de » politiques, nom qu'ils ont inventé, pour désigner leurs enne- » mis : ces politiques, si on les en croit, sont plus dangereux » & plus pernicieux que les herétiques même. Ils comprennent » sous ce nom les Catholiques, qui sont ennemis des trou- » bles & des factions, & par conséquent peu favorables à leur » parti, comme le cardinal Charle de Bourbon, le chancelier » de l'Hôpital, & les maréchaux de Montmorenci. »

(C'est ici le premier endroit de notre histoire où je vois le nom de Politiques pris en mauvaise part : il est vrai que les prédicateurs se sont déchainez depuis avec fureur contre ce nom, sous lequel ils déchiroient les personnes les plus considerables de l'Etat, qui aimoient la paix, sans laquelle il n'y a plus ni religion ni sûreté.)

Le Prince ajoûtoit à la fin de sa requête, que l'Empereur Maximilien avoit écrit au Roi, que les cardinaux de Lorraine

& de Granvelle étoient cause de toutes les guerres, & de toutes les divisions qui regnoient dans la Chrétienté. Il protestoit enfin, tant en son nom, qu'au nom des Seigneurs & Gentilshommes de la Religion protestante, que pour prévenir les maux qui menaçoient le Royaume, ils avoient tous résolu d'un commun accord de faire la guerre au seul cardinal de Lorraine, à qui ils donnoient le nom injurieux de Prêtre infâme, de tygre, & de tyran, déclarant qu'ils poursuivroient toûjours ses ministres & ses partisans, comme des parjures, des brigands, des violateurs de la foi publique, en un mot comme les ennemis de la paix, & de la tranquillité de l'Etat.

Le Prince ayant envoyé sa lettre & sa requête au Roi, fit courir le bruit qu'il en attendroit la réponse à Noyers; mais il en partit sur le champ dans un état digne de compassion : il étoit accompagné de sa femme & de tous ses enfans, dont trois étoient encore au berceau. Coligni le suivoit avec sa famille, composée d'une fille nubile, & d'enfans en bas âge, dont quelques-uns étoient portez par leurs nourices. La femme de d'Andelot y étoit aussi avec un enfant âgé de deux ans; ils n'avoient que cent cinquante soldats d'escorte, & ils faisoient les plus grandes journées qu'ils pouvoient, pour échaper aux embuches qu'on leur avoit dressées. Comme ses ennemis ne pensoient gueres qu'il dût se mettre en marche avec si peu de monde, ils négligerent de le poursuivre. Ainsi il arriva sans accident aux bords de la Loire. Quoique cette riviere soit navigable depuis Rouanne jusqu'à la mer, cependant comme elle est fort sablonneuse, il y a bien des endroits où on la passe à gué. Condé en ayant trouvé un auprès de Sancerre, la passa : Bois, qui marchoit après lui, ayant ramassé de côté & d'autre environ deux cens chevaux, se logea dans Bony, afin d'assurer ce passage à la Noblesse qui accouroit de tous côtés pour joindre le Prince. Mais comme ses corps-de-garde étoient trop éloignez les uns des autres, Sarra Martinengue, & le capitaine Caban étant survenus tout à coup, surprirent la place, & se rendirent maitres des chevaux & des bagages avec tant de diligence, que la garnison eut à peine le tems de se sauver dans le château, qu'elle rendit même peu après, à condition qu'elle auroit la vie sauve, mais qu'elle n'emporteroit ni armes ni bagages.

CHARLE IX. 1568.

A peine le Prince avoit-il paſſé le gué, que les troupes qui avoient eu ordre de quitter le ſiége de la Rochelle, pour ſe rendre en Bourgogne, parurent de l'autre côté de la riviere à S. Godon. Le lendemain la Loire groſſit tellement par un débordement ſoudain, qu'on ne pouvoit la paſſer en bateau ſans danger. Le prince de Condé & ſa ſuite regarderent cet accident, comme un bienfait ſingulier de la Providence, auquel ils étoient redevables de leur ſalut. Bloſſet, Boucard & Jean d'Hangeſt ſeigneur d'Ivoy, l'étant venu joindre avec bon nombre de Gentilshommes, il traverſa le Poitou, & vint dans l'Angoumois, d'où il fit dire au maréchal de Scepeaux, qui étoit venu juſqu'à Poitiers, qu'il avoit réſolu pour ſa ſûreté de s'en aller à Vertueil chez le comte de la Rochefoucault, & d'y attendre la réponſe du Roi.

Blaiſe de Montluc, gouverneur de Guienne, Guitinieres, & François d'Eſcars, Gouverneurs, l'un de Perigord, l'autre du Limouſin, étoient déjà en campagne, pour s'oppoſer aux entrepriſes du prince de Condé, & des autres Proteſtans, qui ne laiſſerent pas de venir en grand nombre joindre ce Prince ſous la conduite de Soubize, de Languillier, de Puygreffier, de Saint-Cyr, & de Pluviaut. Avec ce renfort il ſe rendit à la Rochelle le 18 de Septembre, & il y fut reçû par les habitans avec de grandes démonſtrations de joie. Il y laiſſa comme en dépôt ſa famille & tous ſes bagages, & après les avoir conjurez d'en prendre ſoin, il leur fit un diſcours, dans lequel il commença par déplorer la captivité malheureuſe du Roi, qui étant en quelque ſorte aſſervi à de mauvais conſeillers, n'avoit pas le pouvoir de faire obſerver les édits qu'il avoit faits pour la paix, quelque deſir qu'il en eût. Il déclara enſuite qu'il avoit été forcé de prendre les armes pour le maintien de l'autorité du Roi, & pour la conſervation de l'Etat : qu'il les prioit de vouloir bien ſe joindre à lui pour une ſi juſte cauſe. Sur ce plan ils dreſſerent une formule de ſerment, que le Prince prêta le premier, & enſuite tous les autres. Le cardinal de Lorraine y étoit nommé expreſſément ; & ils déclaroient tous hautement, qu'ils n'en vouloient qu'à lui, & à ſa faction.

Cependant la licence augmentant de jour en jour, & les inimitiez particulieres ſe montrant à découvert, on n'entendoit parler que des crimes énormes, que l'avarice, la cruauté

& les autres passions faisoient commettre en tous lieux. Pour arrêter ce débordement, les chefs jugerent à propos de dresser des regles de discipline, qu'on faisoit lire toutes les semaines dans le camp à haute voix, afin que personne n'en prétendît cause d'ignorance. Mais peut-on se flatter que la piété, la foi, la discipline, seront observées dans une guerre aussi impie que l'est communément la guerre civile? Cependant la regle se soutint pendant quelque tems parmi eux : mais cette regularité se relâcha bien-tôt. Comme on ne payoit point les soldats, les chefs les laissoient piller, la noblesse se corrompit, & tout dégenera enfin en une licence pernicieuse.

Arrivée de Jeanne d'Albret à la Rochelle.

Ce fut vers ce tems-là, que Jeanne d'Albret Reine de Navarre vint à la Rochelle, avec Henri prince de Bearn son fils, & Catherine sa fille, accompagnée d'un corps considerable de troupes. Car Armand de Clermont seigneur de Piles avoit levé dans le Perigord, l'Auvergne, & le Quercy vingt-trois compagnies d'infanterie; le vicomte de Montamar frere de Fontrailles en avoit dix, & Saint Megrin neuf; ce qui faisoit quarante-deux compagnies, dont ils avoient formé trois regimens. Afferac de Fontrailles sénéchal d'Armagnac commandoit l'infanterie legere. Ils vinrent de Nerac à Bergerac, & de là à Mussidan [1], où ils rencontrerent Briquemaut : ensuite ayant laissé Aubeterre & Barbesieux à leur gauche, ils vinrent à Archiac. Le prince de Condé qui s'étoit arrêté quelque tems devant Cognac, parce qu'on avoit refusé d'abord de lui en ouvrir les portes, les joignit en cet endroit.

Lettres de cette Princesse.

La Reine de Navarre ayant écrit au Roi, à la Reine, au duc d'Anjou & au cardinal de Bourbon, pour justifier ses démarches, leur envoya ses lettres par Bertrand de Salignac. Elle y marquoit que l'obéissance qu'elle devoit au Roi, & la parenté proche qui étoit entre elle & Condé, ne lui permettoient pas d'abandonner ce Prince dans une cause de Religion qui leur étoit commune; elle rejettoit toute la cause des troubles sur les conseils sanguinaires de la faction des Guises, & particulierement sur l'ambition du cardinal de Lorraine; elle conjuroit instamment le duc d'Anjou de rompre avec lui, & de ne le pas seconder dans la volonté détestable qu'il avoit d'exterminer la maison Royale; elle faisoit souvenir le cardinal de

1 Ville du haut Perigord.

CHARLES IX. 1568.

Bourbon du péril où il s'exposoit lui-même, & lui faisoit à ce sujet une remontrance fort vive.

» Jusqu'à quand, lui disoit-elle, serez vous livré au cardi- » dinal de Lorraine? Avez-vous déjà oublié qu'il a attenté à » votre vie? Qu'est devenue cette inquietude qu'il vous causa, » & qui vous empêcha quelque de tems de dormir? Le faux ser- » ment qu'il vous a fait, qu'il n'y a jamais pensé, l'a entierement » dissipée, & vous avez mieux aimé en croire les protestations » de ce fourbe, que de travailler à mettre votre Maison à cou- » vert du péril qui la menace. » Il avoit couru en effet quelque tems auparavant un bruit assez bien fondé, que dans une grande maladie de la Reine on avoit suborné des gens, pour assassiner le cardinal de Bourbon, François de Montmorenci, & le chancelier de l'Hôpital; parce qu'on craignoit que si la Reine venoit à mourir, & si ces trois hommes étoient alors en vie, le Roi n'écoutât plus aisément les conseils violens des factieux.

Le cardinal de Châtillon se retire en Angleterre.

Le cardinal de Châtillon, qui sçavoit qu'on en vouloit à sa personne, ayant appris ces mouvemens, abandonna le château de Brelé, qui étoit sa maison de plaisance près de Beauvais, & s'enfuit, ayant laissé dans ce lieu la plus grande partie de ses meubles. Comme il ne lui étoit pas possible d'aller joindre le prince de Condé ni ses freres, qui étoient trop éloignez de lui, il s'embarqua en Normandie, & ayant échapé avec assez de peine à la poursuite de ses ennemis, il arriva heureusement en Angleterre.

Les Protestans assemblent des troupes.

D'Andelot étoit en Bretagne, où il avoit de grands biens du côté de Claude de Rieux comtesse de Laval sa premiere femme: car il étoit alors remarié en seconde nôces [1]. Sur les lettres qu'il y reçut de l'amiral de Châtillon son frere & du prince de Condé, il avoit assemblé bien des troupes, tant de la Province où il étoit, que de celles de Normandie, du Maine, & de l'Anjou. Il leur avoit donné rendez-vous à Beaufort [2] situé en Anjou dans une vallée très-fertile. Jean de Ferriere vidame de Chartre, & Antoine de la Rochefoucault-Chaumont frere de Barbesieux l'y vinrent joindre avec tout

1 Avec Anne de Salm d'une famille de Lorraine.

2 On appelle cette ville Beaufort en Vallée: elle est environ à cinq lieues d'Angers, & à une lieue de la Loire.

leur

leur monde. Charle de Beaumanoir de Lavardin, avec quatre compagnies de cavalerie, & deux de mousquetaires, & le comte de Mongommeri avec trois compagnies & cinq d'infanterie, allerent se loger à saint Mathurin sur la levée de la Loire. François de la Nouë avec quatre cornettes de cavalerie, & cinq cens hommes de pié, eut ordre de se saisir du passage de saint Martin & des Rosieres, & de sonder le gué en cet endroit. Montejan du Brossay, Saintgravé Cognée, François d'Angennes, du Coudray, Rabodange, de Sey, Bressault, & quelques autres l'y joignirent. D'Andelot se logea à saint Mathurin, & y mit en garnison les compagnies de la Minguetiere & de Brossay; Montejan & Bressault furent envoyez avec deux compagnies de fantassins, & ce qu'ils avoient de cavalerie pour garder la Dagueniere, & empêcher les troupes, qui viendroient d'Angers, de passer la riviere. Leur camp étant ainsi défendu par la riviere du côté du midi, par le poste de la Dagueniere du côté du couchant, & par celui de S. Martin du côté du levant, il n'y avoit que le côté du Nord à garder; mais il y avoit de ce côté là une vallée située au-dessous de la levée de la Loire, & couverte d'un bois si épais, qu'on ne croyoit pas que l'ennemi pût y entrer: d'ailleurs le vidame de Chartre, qui s'étoit posté avec sa troupe à Beaufort, n'en étoit pas éloigné, & il étoit à portée de donner du secours, si l'on étoit attaqué par là.

Pendant que la Minguetiere sonde le gué, & que d'Andelot songe à diner, Boisvert maréchal de camp vient les avertir que l'ennemi approche. Le duc de Montpensier étoit arrivé à Saumur avec François le Roi sieur de Chavigny, & il avoit envoyé ordre à Sebastien de Luxembourg seigneur de Martigues de le venir joindre avec ce qu'il avoit de troupes, afin de mettre en désordre les Protestans dispersez, & de les empêcher de se rassembler & de passer la Loire. Martigues étant en marche fut rappellé par les Nantois, qui ne se croyoient pas en sûreté, ayant d'Andelot dans le voisinage. Le tems que ce retardement lui fit perdre, donna moyen aux Protestans de renforcer leurs troupes. Etant enfin revenu à Angers, & se voyant pressé par les lettres que Montpensier lui écrivoit coup sur coup, il se met en marche le lendemain, sans avoir des nouvelles sûres des ennemis. Il avoit neuf cornettes de cavalerie, quelques

CHARLE IX. 1568.

mousquetaires à cheval, qu'on avoit tirez des gardes depuis long tems, dix enseignes de gens de pié, & beaucoup de Noblesse de la Province. Il passa l'Authion au-dessus de Sorge, & se saisit de la tête de la levée : il détacha vingt Gensd'armes armés de toutes pieces pour prendre les devans, fit mettre à pié les mousquetaires, & ayant joint à cette troupe deux cens hommes d'élite, qu'il fit marcher devant, il les suivit avec sa compagnie de cavalerie. Son arriere-garde étoit composée de l'infanterie commandée par Jean de Leomont seigneur de Puigaillard.

Combat entre les Catholiques & les Protestans.

Il marcha en cet ordre à la Dagueniere. N'y ayant point trouvé les troupes à qui l'on en avoit donné la garde, il s'avança jusqu'à la Chapelle, où il rencontra Boisvert : là il y eut un combat : Plan capitaine des gardes de Martigues fut tué au premier choc. Mais comme toutes les troupes, qui étoient dans le camp des Protestans, étoient composées de soldats nouvellement levez, & sans experience, elles plierent dès que l'infanterie de Martigues parut. Les Protestans y perdirent environ vingt hommes & trois capitaines : la Minguetiere y fut pris. Martigues ayant appris de lui, que d'Andelot n'étoit pas loin, eut d'abord de la peine à le croire, parce qu'il ne s'y attendoit pas ; mais ne pouvant plus en douter, il se repentit de l'entreprise téméraire où il s'étoit engagé. Enfin il résolut de se tirer de ce péril par son courage, & de pousser vivement les ennemis qui avoient pris l'épouvante.

Dans ce dessein il détacha Lourche avec vingt-cinq Gend'armes, pour attaquer saint Mathurin. Les choses étoient en cet état, lorsque Boisvert vint au lieu où étoit d'Andelot, & lui apprit ce qui venoit d'arriver. D'Andelot, un peu troublé de cet accident imprévû, eut à peine le tems de monter à cheval avec une douzaine de gentilshommes des premieres maisons du Royaume, pour choisir un endroit où ils pussent combattre avec avantage. Il y soutint deux fois les efforts de Lourches, & se vit réduit à en venir aux mains, avec un assez grand péril. Boisvert tira alors un coup de mousquet à Lourches, qui ordonnoit déjà à d'Andelot de se rendre, & le jetta par terre ; mais après avoir sauvé d'Andelot du péril où il étoit, il ne put l'éviter lui-même : car ayant été enveloppé sur le champ par un grand nombre de soldats, il fut tué sur la place.

D'Andelot se retira insensiblement vers la vallée, où ses gens se rassembloient de toutes parts.

Avantage remporté par l'armée Catholique.

Martigues content de s'être ouvert le passage, & d'avoir chassé de son poste un aussi grand capitaine que d'Andelot, & craignant que s'il s'amusoit à attaquer les ennemis, ils n'eussent le tems de renforcer leurs troupes, & de lui fermer les passages par où il pouvoit joindre Montpensier, fait sonner la retraite, & continue sa marche du côté de saint Martin & des Rosieres, dans le même ordre qu'il étoit venu : mais ayant apperçû les troupes de la Nouë en bataille dans la vallée, qui étoit au-dessous de la levée, il sentit qu'il étoit enveloppé de toutes parts, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas, qu'en montrant une hardiesse plus grande encore que la temerité de son entreprise. Ainsi ayant fait dire à Puigaillard qui lui demandoit du secours contre d'Andelot. lequel faisoit avancer son arriere-garde, de se sauver comme il pourroit; sans se troubler, il prit son parti sur le champ, & ordonna à ses troupes qui n'étoient presque composées que d'anciens soldats, & qui marchoient très-vite sur la levée, de charger les ennemis. Ils le firent avec tant de courage qu'ils enfoncerent les troupes des Protestans, qui n'étoient composées que de nouvelles levées, & leur prirent même un drapeau.

S'étant ainsi ouvert le passage, ils marcherent en vainqueurs du côté de Saumur, & rencontrerent sur le chemin Richelieu qui venoit à leur rencontre. Un hazard, qui jetta d'Andelot dans l'erreur, contribua beaucoup au succès du dessein de Martigues, Quelques payisans étant venus dire à d'Andelot, que Martigues se retiroit & regagnoit Angers, il les crut trop legerement; sans cela il lui étoit aisé d'enfermer Martigues entre la Nouë & lui, & de le tailler en pieces. Le bruit de cet avantage se répandit de toutes parts, & ceux qui y avoient interêt le grossirent si fort, qu'on crut que c'étoit fait de d'Andelot, & de ses troupes. La nouvelle en étant venuë jusqu'au Roi, d'Andelot crut qu'il étoit à propos de rabaisser un peu la gloire de Martigues, qui étoit redevable à la Fortune beaucoup plus qu'à sa valeur du succès qu'il avoit eu, & qu'il falloit tenir conseil, pour voir ce qu'il y auroit à faire en cette conjoncture.

Comme on étoit vers la fin de Septembre, & qu'il y avoit

CHARLE IX. 1568.

peu d'esperance de trouver des guez dans cette saison ; on délibera de quel côté on tourneroit. La plûpart étoient d'avis de retourner en Bretagne, & de se saisir des passages de la Sarte, de la Mayenne & du Loir, afin qu'on pût faire passer toutes les troupes à la fois, étant de la derniere importance de ne les point séparer dans la conjoncture presente. Les autres disoient, que puisque la Loire n'étoit pas guéable, il falloit emporter de force le pont de Cé ; ce qui étoit, selon eux, une affaire de peu de jours : mais on ne jugea pas qu'il fut prudent d'entreprendre le siége d'une place, quelque foible qu'elle fût, ayant les ennemis si près de soi, & dans le tems qu'on venoit de recevoir un échec. La Nouë ayant en son particulier demandé à d'Andelot ce qu'il comptoit faire, si l'on ne trouvoit point de gué ; ce Seigneur, qui étoit intrépide, répondit sur le champ, & sans déliberer : « Que pouvons-nous faire de » mieux que de prendre un parti extrême, & de mourir en brave gens, ou de nous tirer au moins avec honneur des mains » de nos ennemis. Mon avis est donc, qu'il faut que nous nous » retirions tous ensemble à sept ou huit lieuës d'ici ; que nous » choisissions une belle plaine pour y camper ; que nous fassions » adroitement courir le bruit, que nous nous retirons à la débandade, pour chercher un azile, où nous puissions nous mettre à couvert. Lorsque ce bruit sera parvenu aux oreilles de » Martigues & de Montpensier, ils n'auront pas grande peine à le croire. Pendant ce tems là nous exhorterons nos troupes à combattre avec courage ; & si nos ennemis nous attaquent dans notre retraite, comme il n'y a pas à douter qu'ils » n'accourent (plûtôt à la verité pour faire du butin que pour » combattre) alors nous les recevrons de bonne grace, & nous » les vaincrons infailliblement, pourvû que nous combattions » avec tout le courage & toute la vigueur que nous devons. » Après quoi il n'y aura personne dans le Royaume qui ose nous » attaquer d'un mois, & notre victoire nous donnera le moyen, » ou d'aller chercher des secours en Allemagne, ou de remonter vers les sources des rivieres, pour nous joindre à nos amis. »

L'armée Protestante passe la Loire.

Dans cette diversité d'avis Mongommery, qui vouloit qu'on passât la Loire, survint, & assura qu'il avoit trouvé un gué commode. On détacha un vieux capitaine nommé la Garde, avec quelques mousquetaires pour le sonder, & quoiqu'il y eût

bien des gens ennuyez de la guerre, & qui eussent mieux aimé retourner chez eux que de passer la Loire, cependant la vûë du péril qu'ils couroient, s'ils se séparoient des autres, les retint, & tout passa avec une vitesse & une ardeur incroyable, les hommes, les équipages, & les munitions de guerre. Montpensier ne se presenta point de l'autre côté de la riviere, & n'inquieta point l'arriere-garde commandée par la Nouë. Cette nouvelle étant venuë à la Cour, où Puiguillard fut envoyé pour justifier les Généraux, la réputation, que les troupes du Roi s'étoient acquise par le dernier succès, diminua beaucoup. On étoit surpris que des gens qui avoient pû mettre en fuite toutes les troupes de d'Andelot, n'eussent pu l'empêcher de passer la Loire; ce qui étoit bien plus aisé.

Edits au sujet des Protestans.

Dès le commencement de la guerre, le Roi avoit déclaré le duc d'Anjou son frere Généralissime de ses armées, & il avoit envoyé des lettres dans tout le Royaume, par lesquelles il prenoit sous sa protection tous ses sujets, tant Protestans que Catholiques, pourvû qu'ils demeurassent en paix dans leurs maisons; & en cas qu'on leur fit quelque injustice, il leur permettoit d'en porter leurs plaintes. On avoit donné à ce sujet à tous les Gouverneurs des ordres également specieux & pressans. La Reine & le cardinal de Lorraine s'apperçurent bientôt, que ces lettres n'avoient pas fait beaucoup d'impression sur la Noblesse & sur les gens de guerre, qui voyoient bien qu'on ne cherchoit qu'à les amuser, & à les diviser afin de les accabler ensuite plus aisément: aussi aux premiers ordres du prince de Condé, on les vit venir de toutes parts en armes pour le joindre. Cela fut cause que sur la fin de Septembre on donna un édit d'un genre bien different. Le Roi, après avoir loué la clemence, la pieté, & le zele des Rois ses prédecesseurs, de son frere, de son pere & de son ayeul, disoit que l'édit du mois de Janvier, qu'il avoit fait en faveur des Protestans au commencement de son regne, n'étoit que pour un tems, & en attendant qu'il fut majeur: Que cet édit avoit été suivi d'une guerre très-cruelle; mais que la paix s'étant faite deux ans après, il l'avoit confirmé de nouveau après l'avoir interpreté, & y avoir mis quelques adoucissemens: Que les Protestans abusant de sa bonté, & se couvrant du prétexte de la Religion, l'avoient violé de nouveau, ayant recommencé la guerre

CHARLE IX. 1568.

avant même de la déclarer ; qu'il leur avoit encore pardonné cet attentât, & que l'amour qu'il avoit pour la paix l'avoit porté à la leur accorder à des conditions raisonnables : Que voyant qu'ils ne l'observoient pas mieux que la précédente, & qu'ils retenoient, contre le traité & malgré lui, la Rochelle, Montauban, Castres, & d'autres villes ; & qu'au lieu de les rendre, comme ils l'avoient promis, ils y avoient mis garnison, il étoit obligé d'en venir aux derniers remedes : Qu'ainsi par cet édit perpetuel & irrévocable, il défendoit dans toute l'étenduë de son Royaume à toutes personnes, de quelque condition qu'elles fussent, sous peine de perdre la vie & leurs biens, l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique Romaine, qui étoit celle de ses ancêtres, & la sienne, & qu'il ordonnoit à tous les Ministres de la Religion nouvelle, de sortir du Royaume, quinze jours après la publication de cet édit; avec cette clause cependant, que l'intention de sa Majesté n'étoit pas qu'on persécutât, ni qu'on inquietât la conscience de ceux qui avoient fait jusqu'alors profession de la Religion qu'on appelloit Reformée, pourvû qu'à l'avenir ils n'en professassent point d'autre que la Catholique Romaine.

Ce second édit fut bien-tôt suivi d'un troisiéme, qui ordonnoit à tous ceux qui faisoient profession de la Religion réformée, de se démettre de leurs charges, de leurs magistratures, & de tous les emplois publics. Ces édits, qui étoient comme les préludes d'une guerre sanglante, par les sentimens de haine & de désespoir qu'ils mettoient dans le cœur des Protestans, furent verifiez au Parlement avec d'aussi grands éloges, que si après les malheurs d'une longue & pernicieuse guerre, ils fussent venus apporter au peuple l'agréable nouvelle d'une paix prochaine. Le Parlement en ordonnant la publication de ces édits, ajoûta une chose, qui étoit sans exemple; c'est qu'à l'avenir tous ceux qui entreroient dans les charges & dans les emplois publics, seroient obligez de promettre avec serment de vivre & mourir dans la Religion Catholique Romaine; & que s'ils l'abandonnoient, ils consentoient d'être privez de la magistrature, & de toute autre dignité, comme en étant indignes. Cet édit, qui ne fut fait que pour deshonorer & détruire la Religion Protestante, n'a jamais pû être revoqué, quoique par des édits posterieurs, les Protestans

ayant été déclarez capables de posseder des dignitez. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & après de grands débats, que trente ans après on en abolit l'usage pour le bien de la paix.

Tout cela se passa après que le chancelier de l'Hôpital eut été relegué dans sa maison. Ce digne Magistrat voyant que désormais ses bons avis ne serviroient de rien, que l'esprit du Roi étoit prévenu par l'artifice des factieux, & que la Reine penchoit pour ce parti là, désesperant d'ailleurs du salut de l'Etat, & ennuyé d'une vie tumultueuse, avoit pris le parti de la retraite & du repos. On reconnut depuis par experience, que ces édits, qu'on n'avoit faits que pour ruiner le parti Protestant, avoient produit un effet tout contraire à l'intention de ceux qui les avoient fabriquez; car ils eurent le déplaisir de voir que les Religionnaires également insensibles à l'esperance & à la crainte, & ne se souciant ni des promesses dont on tâchoit de les leurer, ni des peines qu'on décernoit contre eux, abandonnoient avec une ardeur & une joie incroyable, leurs femmes, leurs enfans, leurs maisons, & venoient de jour en jour se rendre auprès du Prince de Condé, dont on avoit prétendu les détacher par ces édits.

D'Andelot ayant passé la Loire, marcha droit à Thouars, place importante, appartenant à la maison de la Trimouille. Les portes lui en furent ouvertes, & il y fut très-bien reçû par Jeanne de Montmorenci sa cousine germaine [1], fille du Connêtable Anne de Montmorenci, & femme de Louis de la Trimouille [2]. Il détacha la Colombiere, qui surprit Claude de Goufier duc de Roanez dans sa magnifique maison d'Oiron. On l'envoya sous une bonne escorte à la Rochelle, & on lui demanda une grosse rançon: mais après avoir long-tems differé de la payer, il donna enfin sa parole au prince de Condé, & on le laissa aller. Dans la suite lorsque le prince de Condé fut mort, Goufier prétendit qu'il n'étoit plus engagé à personne, & qu'il étoit quitte. La chose fut agitée long-tems; mais il ne paya rien, & il se moqua de la Colombiere, qui avoit grande envie d'avoir cette proie.

1 La mere de d'Andelot étoit sœur du Connêtable.

2 Louis III, c'est en sa faveur que la vicomté de Thouars fut érigée en Duché par Charle IX. en 1563.

CHARLE IX. 1568.

De Thouars, d'Andelot marcha à Parthenay, & se rendit maître de la ville. Malo, qui en étoit gouverneur, s'étant obstiné à défendre le château, & ayant été forcé, fut pendu en punition de sa témérité, pour avoir voulu tenir contre une armée dans un lieu qui n'étoit pas de défense. Delà ayant joint ses troupes avec celles de Coligny son frere, ils marcherent ensemble à Nyort : c'est une ville forte & fameuse par ses foires, où l'on vient de toutes les parties du Royaume ; elle est située sur la Seure, qui commence en cet endroit à porter bateau, traverse ensuite le payis d'Aunis, & va se jetter dans la mer au-dessus de Marans : elle est differente d'une autre riviere du même nom [1], sur laquelle il y a un pont à la Pommeraye : celle-ci prend sa source dans les marets de Gatine, traverse la forêt voisine, passe à Mortagne, & à Clisson, & vient tomber dans la Loire auprès de Nantes.

Hostilitez des Protestans.

Gui de Daillon comte du Lude, gouverneur de Poitou, avoit mis dans Nyort la Marcousse, avec un regiment d'infanterie, & beaucoup de Noblesse d'élite. On le somma de rendre la place ; mais se fiant à ses troupes, il le refusa. On fit venir de la Rochelle trois pieces de canon : dès qu'elles furent en baterie, il capitula, à condition de sortir vie & bagues sauves. On prit tout de suite Melle, où le capitaine Louis étoit en garnison avec quarante hommes ; il déclara qu'il ne se rendroit point qu'il ne vit du canon : lorsqu'on en eut amené, il se rendit à discretion, & l'on fit main basse sur ce qui étoit dans la place. Tous les soins que Coligny se donna pour l'empêcher furent inutiles ; il eut beau vouloir toucher le soldat, & protester que c'étoit violer les droits de la guerre, & la foi publique, ouvrir la porte aux meurtres reciproques, & aux vengences particulieres ; on ne l'écouta point. On envoya ensuite Pluviaut avec une partie de l'armée à Fontenai-le-comte, qui est situé sur la Vandée ; il se rendit maître de la ville. Hautecombe se jetta dans le château avec sept bourgeois seulement, & s'y défendit quelques jours : quand il vit néanmoins qu'on dressoit des échelles, & qu'on mettoit le feu aux portes, il se rendit, à condition que lui & ses gens auroient la vie sauve ; mais on ne leur tint point parole : il fut conduit à la Rochelle,

1 On l'appelle la Seure Nantoise ; l'autre s'appelle la Seure Nyortoise.

où

où on le fit mourir. Saint Maixant s'étant rendu peu de tems après sans combat, on obligea la bourgeoisie à payer une somme pour les frais de la guerre.

Pluviaut avoit ordre de se saisir aussi de Lusignan; mais le maréchal de la Vieuville [1], qui étoit à Poitiers, & Jean de la Haye y ayant envoyé de bonne heure des troupes, & tout ce qui étoit nécessaire pour soûtenir un siége, ils sauverent la place. Cependant le Roi donna ordre à Jacque Goyon Seigneur de Matignon, lieutenant de Roi de la basse Normandie, à Jean Grognet de Vassé, Gouverneur du payis du Maine, & à Claude de la Châtre, Gouverneur de la Touraine & du Berry, d'aller joindre le duc de Monpensier; on lui envoya aussi Timoleon de Cossé comte de Brissac avec de l'infanterie, & Henri de Lorraine duc de Guise, avec quelques escadrons de Gend'armes. Ce jeune Prince, qui avoit pour la gloire une ardeur au-dessus de son age, s'étoit déjà acquis de la réputation en Hongrie: se trouvant d'ailleurs soûtenu du nom de son pere, il donnoit de grandes esperances pour l'avenir. Les Confédérez étant maîtres du Poitou, descendirent dans l'Angoumois. Mongommery avoit pris les devants avec huit compagnies de cavalerie; ils avoient dessein d'investir Angoulême, avant que Monluc y pût faire entrer du secours.

Siége d'Angoulême par les Confédérez.

Cette ville est située près de la Charante sur une montagne escarpée de tous côtez, excepté du côté du chemin qui va à Limoge: mais elle étoit fortifiée de ce côté-là de trois murailles, & d'un fossé très-profond. Nicolas d'Anjou marquis de Mezieres commandoit dans la place avec quatre cens hommes. Il avoit avec lui Vivonne, Seigneur de la Chataigneraie, d'Argence, le bâtard de Ruffec, & beaucoup d'autres gentilshommes des plus considérables de la Province. On commença par battre l'ouvrage qui étoit au-dessous du château: dès qu'il y eut brêche, Mongommery monta à l'assaut; mais il fut repoussé avec perte; Pierre Bussier de Genissac y fut tué. Les Confédérez jugeant que l'entreprise étoit difficile & que le siége pourroit être long, & d'un évenement douteux, délibererent s'il ne valoit pas mieux lever le siége, & aller au-devant des troupes qui leur venoient de Languedoc & de

1 François de Scepeaux fait maréchal de France en 1562.

CHARLE IX. 1568.

Gascogne, que de rester là d'avantage. Pendant qu'ils déliberoient, un des habitans leur vint dire que la garnison perdoit courage, & qu'elle se rendroit, si l'on tentoit un second assaut. Sur cet avis ils transportent leur canon à Sainte Claire, & commencent à battre la place de ce côté-là. Ils connurent bien-tôt qu'on leur avoit dit vrai; car d'Argence, que Mezieres avoit déjà envoyé plusieurs fois dans le camp des assiégeans, sous prétexte de leur faire des propositions, n'ayant reçu aucune nouvelle ni du Roi ni de ses Généraux, depuis que la place étoit investie, commença à entrer serieusement en négociation. La capitulation fut reglée à ces conditions : Que les Seigneurs sortiroient en pleine liberté avec armes & bagages, les Gentilshommes avec leurs chevaux, & les soldats avec leur épée : ces articles furent fidélement observez. Pluviaut, qui avoit sequestré quelques chevaux des Gentilshommes, les rendit, forcé par Coligny, à qui ce procedé déplut fort : il lui en fit une rude reprimande, & le prince de Condé eut beaucoup de peine à empêcher qu'il ne le frapât. C'est ainsi que cette ville, qui à cause de sa situation avoit passé jusque-là pour imprenable, & qui en effet n'avoit jamais été prise par force, tomba entre les mains des Religionaires. Condé en donna le gouvernement à René de l'Hôpital, seigneur de Sainte Mesme, & y mit garnison. Le bâtard de Ruffec y fut tué dans une querelle, qu'on lui fit exprès pour quelque inimitié particuliere : sa mort coûta cher aux Protestans, & fut vengée par celle de plusieurs innocens.

Prise d'Angoulême.

Prise de Pons.

On marcha de là à Pons en Saintonge. Antoine de Pons Seigneur d'une très-ancienne noblesse étoit dans la place, & il y avoit été joint par les troupes de Vivonne, seigneur de la Chataigneraie, qui ayant appris le siége d'Angoulême, étoit sorti de Saint-Jean-d'Angely, où il commandoit pour secourir cette place. A peine étoit-il sorti, que la ville d'Angoulême ouvrit les portes au prince de Condé : les habitans n'ayant pas voulu recevoir les troupes qu'il leur menoit, il les envoya à Pons. Les ennemis en arrivant devant cette place, prirent les fauxbourgs d'emblée, & commencerent à battre la porte de Saintes : ayant ensuite transporté leur canon dans un autre endroit, & ayant fait brêche, Armand de Clermont seigneur de Pile, donna l'assaut, & se rendit maître de la ville.

Antoine de Pons s'étant retiré dans le château avec sa garnison, fut bien-tôt obligé de se rendre. On l'envoya à la Rochelle sous bonne escorte, & on laissa Boesse avec quelques troupes dans le château. Les Religionaires étoient déja maîtres de Saintes, de Saint Jean d'Angely, & de Taillebourg. Ce château, qui est sur la Charante, appartient à la maison de la Trimoüille : Romegou frere de Bourdeille, qui fut tué au siége de Chartre, s'en étoit emparé il y avoit long-tems. La paix ayant été faite depuis, on n'avoit jamais pû, ni par négociation ni par menaces, l'obliger à la rendre. Voilà pourquoi il étoit entre les mains des Protestans. Ils surprirent dans ce même tems la ville de Blaye située à l'embouchure de la Garonne, place très-forte & d'une grande importance : on y mit Pardaillan avec une bonne garnison. Par ce moyen les Protestans étoient presque entierement maîtres de la Saintonge, de l'Angoumois & du Poitou, & après s'être vûs peu de tems auparavant dans un très-grand peril, ils se trouvoient tout d'un coup au comble de la prosperité. Ils avoient souvent à la bouche un mot que Themistocle disoit pendant son exil, pour sa consolation & pour celle des gens qui étoient avec lui : *je serois perdu, si je n'avois été perdu.* Mais ils firent une faute, qui troubla le cours de leurs prosperitez. Les troupes que le sieur de Mouvans leur amenoit, n'ayant pas fait assez de diligence, furent taillées en pieces par celles du Roi. C'est ce que je vais raconter, en reprenant les choses de plus haut.

CHARLE IX. 1568.

Prise de Blaye.

Condé en partant de Noyers avoit écrit en Dauphiné, en Provence, en Languedoc, & en Gascogne, à ce qu'ils appelloient leurs Eglises. Il leur exposoit la grandeur du peril où il se trouvoit, & les prioit de faire les derniers efforts pour le secourir. Afin de presser ces secours, il envoya Saint George sieur de Verac, & plusieurs autres couriers dans la suite. Ces lettres eurent leur effet : les levées se firent avec une ardeur infinie, & les chefs y travaillerent à l'envi; les peuples abandonnoient tout, leurs maisons, leurs femmes, leurs enfans. Mais si la difficulté fut grande pour faire des soldats, elle le fut bien d'avantage pour les rassembler dans un même lieu : enfin lorsque cela fut fait, on en donna le commandement général à Jacque de Crussol, seigneur d'Acier [1]. Le Dauphiné

1 Il quitta depuis le parti des Protestans, après la mort de son frere Antoine de Crussol, premier duc d'Usez, dont il étoit héritier.

CHARLE IX. 1568.

fournit trois cornettes de cavalerie & ſept regimens d'infanterie. Les Colonels étoient Louis Dupuy de Monbrun, Ancone de Saint Romain, Virieu, de Blacons, Mirabel, de Chelar, & d'Oroze ; tout cela faiſoit ſoixante-quinze compagnies. Paul Richien ſieur de Mouvans amenoit de Provence dix compagnies d'infanterie, & deux cornettes de cavalerie commandées par Valavoire & par Paſquiers. On leva en Languedoc trente-cinq compagnies, dont on fit quatre regimens commandez par Baudiné frere de d'Acier. Il y avoit outre cela les quatre cornettes des ſieurs d'Acier, & de Boüillargues, du chevalier d'Ambre, & de Spondillan, & deux regimens faiſant dix-huit compagnies, levez dans le Vivarez & dans le Roüergue, & commandez par Pierre de Gourgues, & par le vicomte de Panat, avec cent hommes de cavalerie legere, commandez par Thoiras : tout cela enſemble formoit 23000 hommes.

Sur le bruit de leur marche, Bertrand de Simiane de Gordes, gouverneur du Dauphiné, vint à Montelimar, pour les empêcher de paſſer le Rhône : il avoit équippé quelques petits bâtimens, qui alloient de côté & d'autre ſur ce fleuve, pour inquieter les troupes qui s'aſſembloient ſur ſes bords. Pour remedier, à cela les chefs des Proteſtans furent d'avis de prendre ou de fortifier deux endroits, dont la ſituation fût avantageuſe, d'y donner rendez-vous à toutes leurs troupes, & de paſſer ce fleuve avec des pontons. Pour cet effet, Changy ſe ſaiſit d'abord du château Pyrauld, qui eſt dans le Vivarez, un peu au-deſſous de Vienne. De Gordes ordonna au Gouverneur de Lyon d'y marcher avec du canon. Sur les inſtances de Changy, Saint Romain ſe hâta d'arriver, accourut avec ſa troupe, & paſſa heureuſement, avant que le canon fût arrivé. Du Pont & Des-Oulieres ſe ſaiſirent d'une petite place nommée Bais, ſituée un peu au-deſſous ſur la riviere de Bais. Toutes les troupes, qui venoient de Valence, de Gap & de Die, paſſerent en cet endroit ſans obſtacle. Mouvans arriva un peu plus tard : ce qui le retarda fut un certain Senas, & un miniſtre de Merindol, qui lui jetterent quelques ſcrupules dans l'eſprit, ſoûtenant que cette guerre ne ſe faiſoit point pour la religion, mais pour des inimitiez & des querelles particulieres. Enfin il arriva au bord du Rhône, & ayant eu une legere eſcarmouche avec les petits bâtimens qui alloient & venoient ſur

ce fleuve, il fit élever à la hâte un Fort à trois angles, aſſez grand pour contenir mille hommes ; il étoit flanqué de ſept petits baſtions. Les ſoldats y travaillant jour & nuit, & combattant d'une main, pendant qu'ils travailloient de l'autre, le Fort fut bien-tôt en état de défenſe. Le regiment de Provence, Mirabel, Blacons, Ancone, Monbrun & d'Oroſe paſſerent le Rhône ſans peril ; parce que de Gordes, qui craignoit pour Creſt, Dio & Loriol, qu'il avoit laiſſez derriere lui, avoit pris le parti de retourner en Provence. Les Confédérez n'attendoient plus que la Coche, qui amenoit environ ſept cens mouſquetaires, qu'il avoit levez dans les montagnes : mais comme il n'arriva point, ſoit qu'on l'eût averti trop tard, ſoit pour quelqu'autre raiſon, Chelar, qui étoit reſté le dernier dans le Fort, y étant encore demeuré un jour & une nuit, l'abandonna & paſſa de l'autre côté : c'eſt ce qu'on a depuis appellé le Fort de Mouvans.

CHARLE IX. 1568.

Cependant Virieu & Changy, qui avoient paſſé le Rhône les premiers à Pyrauld, s'emparerent d'Annonay, dont nous avons ſouvent parlé dans la premiere guerre civile ; & ils reçurent tout ce qui venoit du Forets & des environs. De là ils marcherent à Aubenas, entrerent dans les Cevenes, & arriverent à Alais. Saint Romain, qui avoit amené juſques-là les troupes du Dauphiné, ſe démit du commandement, & le remit entre les mains de Virieu. Toutes les troupes s'étant aſſemblées en cet endroit, elles ſe mirent en marche vers le Roüergue, & arriverent en cinq jours de marche à Millau, où Antoine du Pleix ſeigneur de Gremian s'étoit rendu par ordre de d'Acier, pour tacher d'engager la ville à ſe joindre aux Confédérez. D'Arpajon, Thoiras, Panat, & Montaigu, ayant paſſé le Tarn ſur un pont, y vinrent joindre d'Acier. On tint conſeil ſur ce qu'il y avoit à faire : mais les quatre vicomtes ne paroiſſant pas diſpoſez à ſortir du Quercy, & Monclar d'ailleurs ayant aſſuré que le prince de Condé lui avoit écrit, qu'il étoit dans la réſolution de les venir trouver, ils allerent paſſer le Lot à Cadenac.

On détacha Moreau maréchal de Camp, pour aller ſonder le gué de Soüillac : mais il fut pris par Galeot de la Tour vicomte de Limeuil auprès de Gramat, où Monluc, Monſalez, & Deſcars s'étoient rendus. Ayant été mené à Monluc, il

CHARLE IX. 1568.

lui dit que d'Acier approchoit, & ce qu'il avoit de troupes. Monluc voyant, parce que lui disoit Moreau, que tout ce que Joyeuse & les autres chefs des Catholiques lui avoient dit sur le nombre de ces troupes, étoit faux, & qu'il n'auroit point affaire, comme on le lui avoit fait entendre, à six mille soldats de nouvelles levées, & à des troupes de femmes, d'enfans & de Goujats, résolut de les combattre au passage de la Dordogne, dans quelque endroit qui pouvoit leur être desavantageux. Il prit là-dessus les avis d'Hector de Pardaillan de Gondrin, de Lomagne Terride, de Jean de Nogaret la Valette, d'Armand de Gontaud de Biron maréchal de Camp, de Sainte Colombe, de Limeuil, de Massei, de Descars même, & de Monsalez. Celui-ci s'y opposoit fortement, soûtenant qu'il falloit executer sur le champ l'ordre du Roi, qui portoit que les troupes de Guienne allassent sans délai joindre le duc de Monpensier.

Les autres chefs n'obéïrent pas d'abord à ces ordres. Mais Monsalez, qui aspiroit à l'honneur de conduire ce secours, ayant trouvé le moyen de faire venir un second ordre de la Cour, Monluc lui remit les troupes, comme il le dit lui-même dans ses Commentaires, & piqué de ce qui venoit d'arriver, il donna son infanterie à Fabien son fils Chevalier de Malte, & se retira à Gourdon. Pendant ce tems-là les Confédérez avançoient toûjours, & faisoient chercher des guez, afin de passer la Dordogne. Comme les troupes du Roi s'étoient retirées, ils la passerent sans opposition le quatorziéme jour d'Octobre, & vinrent à Soüillac, de là à Benac & à S. Chatier en Perigord, sans être attaquez, & ils y passerent la riviere de l'Isle.

Le duc de Monpensier étoit déja arrivé à Perigueux, situé sur cette riviere, après avoir fait la revûë de son armée à Châtelleraud en Poitou, où étoit le rendez-vous général de toutes ses troupes. Martigues, Guise & Brissac menoient l'avant-garde; Monpensier étoit au corps de bataille & marchoit le long de la Vienne. Quelques troupes des Confédérez commandées par Puy-Vidal, s'étant logées à Confolans, & ne faisant pas bonne garde, y furent surprises & taillées en pieces par Brissac: mais il y perdit Engaravaques, jeune homme d'une grande valeur. Monpensier étant arrivé à Perigueux,

& ayant mis ses troupes en des quartiers voisins de la place, fit des détachemens, pour apprendre des nouvelles des ennemis : on lui rapporta que d'Acier n'étoit qu'à deux lieuës de lui, qu'il étoit arrivé avec son armée à Saint Chatier, & qu'il avoit posté ses troupes aux environs, de maniere, qu'il y avoit deux regimens en chaque quartier; que Mouvans, qui étoit haut & fier, ne pouvant s'accommoder avec Baudiné frere de d'Acier, & général de l'infanterie, s'étoit campé avec Pierregourde auprès de Mesignac, assez loin du reste de l'armée. On prit des mesures pour l'y enlever : pour cela il fut résolu qu'on iroit droit à Saint Chatier, & que l'on engageroit le combat avec d'Acier, pour l'amuser pendant que la cavalerie tomberoit sur Mouvans & sur Pierregourde, afin que d'Acier occupé lui-même à se défendre, & coupé par les troupes du Roi, ne pût leur donner de secours.

On chargea Brissac de cette expédition. Il partit la nuit avec douze cens Gensd'armes & autant de fantassins d'élite, & arriva au point du jour auprès de Mesignac. L'ardeur d'en venir aux mains pensa lui faire perdre l'occasion. Car Pierregourde ayant apperçu les ennemis, donna l'allarme au camp, & se retrancha dans le village, au grand regret de Mouvans, qui vouloit qu'on allât sur le champ à l'ennemi. Dans le même-tems Monpensier attaqua vivement d'Acier. Celui-ci, qui comprit le dessein des ennemis, se défendit vigoureusement, & envoya d'Orose pour dire à Mouvans de ne point sortir de son poste, & de ne point engager le combat; que c'étoit le moyen de faire échoüer le dessein de Monpensier; que les ennemis, fatiguez du combat de la journée, seroient obligez de se retirer sur le soir; & que la nuit il iroit lui-même à son secours, ou y envoyeroit quelqu'un avec un renfort considérable. Ce conseil, qui étoit fort sage, fut approuvé par Pierregourde, & Mouvans s'y étant rendu avec beaucoup de peine, retint quelque-tems ses troupes.

Brissac jugeant qu'il n'y avoit rien à faire, tant que les ennemis se tiendroient dans leur poste, tacha de reparer par une ruse la faute que trop de précipitation lui avoit fait faire. Sur le midi il fait sonner la retraite, comme pour s'en retourner; & ayant tourné tout court à droite, il se posta derriere une colline, qui le déroboit à la vûë des ennemis. Mouvans, qui

CHARLE IX. 1568.

étoit l'homme du monde le plus présomptueux, jugeant que les troupes du Roi s'étoient retirées, fait sonner la marche & se met en chemin enseignes déployées, pour aller à Riberac, malgré les remontrances de Pierregourde, qui vouloit qu'on attendît jusqu'au soir. Mouvans marchoit à la tête, Pierregourde à la queuë. Ils s'avancerent en cet ordre jusqu'à une forêt voisine, à l'abri de laquelle ils comptoient marcher desormais en sûreté : mais lorsqu'ils furent éloignez du poste qu'ils venoient de quitter, ils tomberent dans l'embuscade que Brissac leur avoit dressée.

Défaite des troupes des Confédérez par Brissac.

Mouvans reçut d'abord les Royalistes de fort bonne grace, & leur tua beaucoup de monde, à la faveur d'un détachement que Pierregourde envoya à son secours ; mais la cavalerie du Roi s'étant separée en deux corps, & ayant chargé en flanc l'arriere-garde qui étoit découverte, les Religionaires se mirent en desordre ; & malgré les efforts des chefs qui se défendirent avec une valeur extrême, ils furent taillez en pieces avec un grand carnage. Ceux qui purent échapper se sauverent dans le village ou dans la forêt voisine. Mouvans fut tué : ce fut la juste récompense de sa témérité, & Pierregourde, dont les sages conseils meritoient un plus heureux sort, eut la même destinée. Il y eut plus de mille hommes tuez du côté des Confédérez, & dix-sept drapeaux pris. Du côté de Brissac il y eut peu de morts : Jacque de la Châtre de Sillac frere de Claude de la Châtre, dont j'ai si souvent parlé, y fut tué : la mort de cet homme seul pouvoit être regardée comme une grande perte. Ce jeune homme, qui avoit un esprit cultivé par les lettres, & une valeur qui est héreditaire à sa maison, étoit capitaine des gardes du duc d'Anjou : il se trouva à ce combat à la tête de quelques-uns de ces gardes. Les ennemis commençant à plier, il les chargea avec un peu trop d'ardeur, & comme ils s'étoient couverts d'une haye, il la fit sauter à son cheval, qui étoit vigoureux. Mais n'étant suivi de personne & son cheval ayant été tué sous lui, il reçut un coup de lance au travers du corps, dont il fut tué.

Brissac ayant heureusement exécuté cette entreprise, se rendit sur le soir au camp du duc de Monpensier, qui lui donna de grands éloges. L'armée resta encore trois jours à Perigueux, pour se refaire. D'Acier arriva le lendemain à Riberac, où il

fut

fut joint par environ mille soldats qui étoient échappez de la défaite de Mouvans. On tint conseil sur ce qu'il y avoit à faire. Quelques-uns, par un sentiment peut-être trop humain, vouloient qu'on y restât jusqu'à ce qu'on pût rassembler tous ceux qui étoient échappez du dernier combat, & qui alloient être exposez à la cruauté des payisans, dès que l'armée seroit éloignée : mais on s'en tint au parti le plus sûr, qui étoit de gagner au plus vîte Aubeterre, pour joindre l'armée de Condé. Ce Prince y joignit d'Acier le premier de Novembre, & son armée étant alors la plus forte, ce fut à Monpensier à reculer, & aux Confédérez à le poursuivre à leur tour; ils le firent très-vivement.

Monpensier gagna Monmorillon en six jours de marche, & après y avoir séjourné deux jours, il détacha la Valette avec un corps de troupes armées à la legere, afin d'arrêter Coligny par des escarmouches: pour lui il gagna Chatelleraud. Cependant Coligny assiégea Chauvigny sur la Vienne; la ville étant prise, Passat rendit le Château, à condition d'avoir la vie sauve. Coligny y fit mettre le feu, afin que les Catholiques ne pussent s'en servir, & il se retira. Le duc d'Anjou étoit arrivé avec une armée de 12000 hommes de pié, & de 4000 chevaux, sans compter les Suisses, qui menoient avec eux un grand train d'artillerie. Monpensier l'ayant joint, & Boucard d'un autre côté ayant joint les Confédérez avec un corps d'infanterie qu'il amenoit de Pons, Condé, dont l'armée étoit forte de 18000 fantassins, & de 3000 chevaux, résolut d'aller à la rencontre du duc d'Anjou.

Les troupes du Roi sont battues par le prince de Condé.

Il arriva que les deux avant-gardes marchant du côté de Lusignan, précedées par les maréchaux de Camp, vouloient toutes deux occuper le même poste. Les détachemens de l'armée du Roi étant arrivez les premiers à Pamprou, à cinq lieuës au-dessous de Poitiers, ceux de l'armée des Confédérez y arriverent presque aussi-tôt: il y eut quelques escarmouches de part & d'autre. Mais Coligny & d'Andelot son frere étant survenus, Martigues, qui commandoit la premiere ligne de l'armée sous Monpensier, se retira, & se mit en bataille dans la plaine qui est au-dessous, ayant jetté des mousquetaires dans un bois voisin pour prendre les Confédérez en flanc, & faire feu sur eux. Ceux-ci voulant les chasser de ce poste,

prennent quatre cens volontaires du regiment de Montgommery, & les y envoyent sur les trois heures après midi. Le combat fut rude: les troupes du Roi souffrirent le plus, & il y eut environ cinquante hommes de tuez de leur côté; mais le nombre des blessez fut beaucoup plus grand. Enfin la nuit sépara les combatans. La Nouë écrit, que l'armée du Roi perdit là une belle occasion de remporter un avantage considérable, en ce qu'ils crurent trop legerement que toute l'armée du prince de Condé étoit à Pamprou; de sorte que le combat ayant été engagé par la témérité de celui qui commandoit les mousquetaires à cheval, d'Andelot & Coligny furent très-embarrassez, & se trouverent même de sentiment contraire: le premier étoit d'avis de faire retraite, & le second de faire ferme. Si dans ce moment l'armée catholique eut chargé avec toutes ses forces les ennemis, elle auroit taillé en pieces toute leur avant-garde.

Martigues trouvant son poste desavantageux, songea à se retirer à la faveur de la nuit, & pour le faire avec plus de sûreté, & tromper les ennemis, il ordonna à tous les tambours de battre la marche des Suisses, pour faire croire à l'ennemi que ceux de cette nation, qui étoient demeurez à Jaseneüil avec le duc d'Anjou, venoient d'arriver: il fit dans la même vûë attacher des mêches allumées aux hayes & aux arbres épars çà & là, & allumer des feux de tous côtez. Tout étant ainsi disposé, il décampa sans bruit, & réjoignit le duc d'Anjou, sans autre perte que celle de quelques bagages. A son arrivée il envoya une partie de ses troupes à Sanzay, qui n'est éloigné de Jaseneüil que d'une lieuë. Condé, qui ignoroit la retraite des troupes du Roi, passa la nuit dans une grande inquiétude. Ayant sçû au point du jour qu'ils étoient décampez, il résolut de les suivre & de hazarder un combat à quelque prix que ce fût. Il fit manger ses troupes & se mit en marche. Il y avoit deux chemins, l'un qui alloit à Jaseneüil, & l'autre à Sanzay. Cela joint à un broüillard épais, qui ne se dissipa que vers le midi, fut cause qu'ils s'égarerent. Coligny ayant été détaché avec un corps d'élite pour gagner Sanzay, Condé, qui devoit le suivre avec toute l'armée, prit malheureusement l'autre chemin, & ne reconnut son erreur, que lorsqu'il fut près de Jaseneüil. Comme il n'étoit ni honorable

ni sûr de se retirer en présence de l'armée ennemie, il mit en bataille toute son infanterie, qui faisoit environ 12000 hommes, & commença le combat, ayant envoyé ordre à Coligny de le venir joindre au plûtôt.

CHARLE IX. 1568.

Combat entre le duc d'Anjou & le prince de Condé.

Le duc d'Anjou de son côté se met en bataille, & fait placer son canon de maniere qu'il incommodoit extrêmement l'armée du Prince, qui étoit rangée vis-à-vis. Coligny, qui n'avoit pas encore vû ceux que le prince de Condé lui avoit envoyez pour le faire venir, jugea, par le bruit du canon, de ce qui étoit arrivé, & laissant les troupes royales qui étoient à Sanzay, & qu'il alloit tailler en pieces, il marcha en diligence au secours du Prince & le joignit à l'entrée de la nuit. Toute la journée s'étoit passée en escarmouches, tantôt entre des mousquetaires des deux partis, qui s'attaquoient tour à tour au milieu des buissons & des ronces, tantôt entre de gros pelotons d'infanterie, qui marchoient à découvert : pendant ce tems-là le canon ne cessoit de tirer, lentement à la verité, mais presque toûjours à coup sûr. Guise se presenta plusieurs fois avec de la cavalerie ; mais personne ne paroissant de l'autre côté, il n'entreprit rien. Monsalez s'avança aussi avec cinquante gens-d'armes. Mais d'Andelot ayant envoyé contre lui la Perriere avec une troupe de mousquetaires à cheval, qui devoient être soûtenus par Montgommery, il ne jugea pas à propos de les attendre. L'infanterie seule combattit ; il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre, & encore plus de blessez : la perte & le peril furent assez égaux, & aucun des partis n'eut lieu de s'attribuer la victoire.

Les Goujats donnent l'allarme aux deux armées.

A mesure que les troupes du Prince s'étoient avancées, les bagages en avoient fait autant. Les valets & les goujats s'arrêterent dans les bois, & y allumerent des feux, sans se mettre en peine de leurs maîtres, qui étant extrêmement fatiguez de tous les mouvemens qu'il avoit falu faire depuis plusieurs jours, furent obligez de se passer cette nuit-là de leurs bagages, & les compterent même perdus. Au milieu de la nuit Condé détacha quatre escadrons, pour en apprendre des nouvelles. Lorsqu'ils virent tous ces feux qui étoient allumez dans le bois, ils crurent que c'étoit le duc d'Anjou qui décampoit ; ce qui les obligea de s'arrêter. Les troupes du Roi de leur côté ne doutant pas que ce ne fût l'armée du Prince, qui étoit venu

camper auprès d'eux, furent toute la nuit sous les armes. Cependant ce n'étoit que des valets & des goujats, qui s'étant postez entre les deux armées, passoient la nuit à boire & à se divertir. Les quatre escadrons détachez par Condé, ayant entendu leurs discours & le bruit qu'ils faisoient, se douterent de ce que c'étoit, & s'approcherent. Ces goujats, qui ne les connoissoient point, les saluerent à coups d'arquebuse. On leur cria de respecter leurs maîtres; alors effrayez du peril où ils se trouvoient, ils plierent bagage sans bruit, & s'en allerent au camp. Les Généraux rirent beaucoup de cette avanture.

Le lendemain les deux armées décamperent. Le duc d'Anjou prit la route de Poitiers avec ses blessez, qui moururent presque tous en chemin; ce qui fit croire aux troupes du Roi que les ennemis avoient empoisonné leurs balles. Le regiment de Brissac étoit logé à Ausence, dont le château appartenoit au Gouverneur de Metz. Les soldats se promenant sans précaution dans le bourg y furent surpris par Coligny, qui en tua environ deux cens; le reste se sauva dans le château, où ils auroient été pris, sans le secours qui leur vint de Poitiers.

Le prince de Condé ayant décampé, s'empara de Mirebeau, petite ville du baillage de Saumur, & de la province d'Anjou. Portail, Trésorier de France, qui avoit été quelque-tems auparavant emprisonné à Paris pour la religion, & mis en liberté depuis, y vint trouver ce Prince, & l'exhorta à la paix au nom du Roi & de la Reine, lui insinuant que c'étoit à lui à faire les premieres démarches. Condé lui fit réponse, devant tous les Seigneurs de sa suite, qu'on l'avoit forcé à prendre les armes, & que ce n'étoit point contre le Roi qu'il les avoit prises, mais contre ses ennemis, & en particulier contre le cardinal de Lorraine, auteur de tous les troubles: Que ce n'étoit pas même pour l'attaquer, mais uniquement pour se défendre: Que voyant avec une extrême douleur, que le Roi étoit toûjours investi de ces méchans hommes, il avoit résolu avec l'aide de Dieu, d'aller jusqu'à lui, & d'exposer à sa Majesté ce qu'il vouloit lui demander. C'est ainsi qu'il congédia Portail: en même-tems il le chargea de rendre au Roi une lettre pleine d'invectives contre les Guises, & d'assurer le Roi & la Reine, que si on vouloit prendre des mesures justes pour assurer la liberté de conscience, lui & tout son parti, quelque puissant

qu'il fût, étoient disposez à se soûmettre aux conditions de paix qu'il plairoit au Roi de leur imposer.

CHARLE IX. 1568.

Il songea ensuite à se rendre maître d'un poste sur la Loire, qui partage pour ainsi dire le Royaume en deux ; sa vûë en cela étoit d'avoir la liberté de passer, quand il voudroit, de l'un ou de l'autre côté de cette riviere. Dans ce dessein, il traversa les terres des environs de Thouars, & vint camper auprès de Champigny, qui étoit le principal château du duc de Montpensier : l'ayant forcé, il y prit un Cordelier nommé Babelot, qu'il fit pendre, parce que c'étoit lui qui avoit exhorté la garnison à se défendre, Montpensier en fut vivement piqué, & il vengea sa mort par celle de beaucoup de Protestans, qui tomberent entre ses mains.

Condé prit de là sa route vers Saumur : le duc d'Anjou au contraire ayant été renforcé par les troupes de Guillaume comte de Joyeuse lieutenant de Henri de Montmorenci Damville, tira du côté de Loudun, dont les Protestans étoient maîtres, à dessein de couper les vivres à leur armée. Pour faire croire qu'il en vouloit faire le siege, il commença par sommer la garnison de se rendre, mais en même tems il détacha les comtes du Lude & de Brissac avec un corps de sept mille hommes pour reprendre Mirebeau. Les murs & les fossez de la place ne valoient rien : le Prince y avoit mis la Borde avec quatre cens hommes des troupes du Languedoc & du Dauphiné. Mais il y avoit à un coin de la ville, sur une hauteur qui a une grande étenduë, un château très-fort par son assiette, où il y avoit une bonne garnison, commandée par Pierre de Chuppes. La Borde ayant refusé de se rendre, on fit venir le canon, qui eut bien-tôt fait plusieurs brêches. L'assaut ayant été donné en plusieurs endroits tout à la fois, la garnison, après avoir perdu environ six vingts hommes, se sauva dans le château. On le fit battre aussi-tôt très-vivement, & après quelques jours de siége, de Chuppes capitula avec le comte du Lude à des conditions honnêtes, qui furent très-mal observées. Les troupes du Roi voulurent venger alors l'injure qu'on leur avoit faite peu de tems auravant à Melle ; & la vûë de la Borde, qu'ils disoient avoir été present au carnage des Catholiques fait au sac de cette place, leur en rafraichissant la memoire, ils firent main basse sur les Protestans, sans aucun égard pour la capitulation. La Borde

Massacres & cruautez de part & d'autre.

CHARLE IX. 1568.

ayant été gardé pour le lendemain, on le fit mourir très-cruellement, & l'on jetta ensuite son cadavre dans la ruë, afin qu'il fût mangé des chiens. On mit dans le château de Mirebeau la Marche de Guitiniere avec une garnison : peu de tems après on lui substitua Guillaume de Hautemer seigneur de Fervaques; mais il n'y demeura pas long-tems, & l'on mit Villaine à sa place.

Pendant ce tems-là, Condé étant venu camper auprès de Saumur, où commandoit Saint Senar, d'Andelot se chargea de se rendre maître du monastere de saint Florent, qui est auprès de la ville. Le lieu est fort par son assiete, & il y avoit deux cens hommes pour le défendre. Après quelques jours de siége, la Haye, qui y commandoit, s'étant rendu à discretion, fut égorgé avec tous ses soldats, pour venger le carnage tout recent de la garnison de Mirebeau. Cependant les Royalistes prétendoient justifier ce massacre, disant que les Huguenots avoient commencé les premiers, à violer le droit des gens par le sac de Melle.

Le duc d'Anjou s'avançant vers Loudun, avoit passé à Thouars & à Montreuil-Bellay, où il trouva des vivres en abondance. A l'approche de l'armée Catholique, d'Acier se jetta dans la place avec son regiment. Condé, inquiet du péril où il se trouvoit, & d'ailleurs bien aise de trouver l'occasion de combattre, prend la route de Loudun, & se poste avec toute ses troupes dans les fauxbourgs. Les deux armées se trouverent ainsi en presence, & elles demeurerent quatre jours entiers en batailles, à la portée du canon, sans qu'il y eût entre elles ni ruisseau ni fossé, ni autres bornes qui les séparassent, que celles que l'on plante pour distinguer les differens héritages de la campagne : mais l'hiver étoit si violent, & le terrain si couvert de glace, que les chevaux & les hommes ne pouvoient ni marcher, ni se soutenir, & qu'il y en avoit plus de blessez par les chutes qu'ils faisoient, que par les coups que leur tiroient les ennemis : d'ailleurs quelque animé que l'on fût de part & d'autre, & par la haine, & par l'amour de la gloire, quand les membres sont engourdis par le froid, on n'est guere en état de combattre. Il n'y avoit même que la presence des Chefs, qui pût retenir le soldat en campagne dans une saison si rigoureuse. Ainsi quoique les deux armées fussent fort proches,

il ne se fit rien de mémorable, & tout aboutit de part & d'autre à quelques volées de canon.

Le duc d'Anjou, qui étoit obligé d'essuyer la rigueur de l'air dans son camp, recevoit tous les jours des lettres de sa mere, qui l'exhortoit à ne point hazarder un combat général, & à se contenter de tirer la guerre en longueur, pour fatiguer l'ennemi qui n'avoit ni vivres ni argent. Il se retira donc le premier, & ayant mis une petite riviere entre lui & l'armée des Confédérez, il distribua ses troupes dans des quartiers assez étendus pour qu'elles pussent s'y refaire. Dans sa retraite une compagnie de ses Suisses fut taillée en pieces, & deux compagnies Françoises, qui s'étoient amusées à boire dans un village, y furent enlevées. Les troupes du Prince souffrirent moins; car comme elles étoient logées dans les fauxbourgs, elles y furent du moins à l'abri des injures de l'air. Coligny croyant qu'il pourroit faire quelque entreprise contre les Royalistes, qui étoient dans des quartiers éloignez les uns des autres, & peu sur leurs gardes, partit avec douze mille hommes de pié, douze cens chevaux, & quatre petites pieces de campagne, & alla droit au quartier du duc d'Anjou: il comptoit que le ruisseau qui séparoit les deux armées, & dont il avoit fait sonder les guez, ne seroit pas difficile à passer; il se flattoit d'ailleurs que les ennemis n'y feroient pas une garde bien reguliere. Mais il se trompa; il trouva des gens qui lui disputerent vigoureusement le passage, qu'il tenta deux fois, sans succès. Le canon ayant commencé à tirer contre lui, les troupes ennemies, qui étoient dispersées, se rassemblerent au bruit, & arriverent assez à tems pour rendre son dessein inutile. En même tems Brissac, qui avoit toute la faveur du duc d'Anjou, & qui aimoit les entreprises hazardeuses, forma le dessein d'enlever d'Andelot & Coligny, qui étoient campez à Montreuil-Bellay. La Nouë dans ses Commentaires détaille assez au long les mesures qu'il avoit prises pour cela; mais comme il manqua son coup, je ne m'étendrai pas sur les circonstances.

Cependant les deux armées murmurant hautement, disoient que ce n'étoit pas contre des hommes qu'on leur faisoit faire la guerre, mais contre la nature & contre le ciel même. Les Généraux jugeant leurs plaintes raisonnables les mirent en quartier d'hiver. Le duc d'Anjou mena la sienne à Chinon sur la

CHARLE IX. 1568.

Vienne, & lui donna des quartiers aux environs. Le prince de Condé mit Yvoi dans Loudun avec une bonne garnison, & se retira dans le Poitou. Il est aisé de juger combien les deux armées avoient souffert, & par la disette & par la rigueur de la saison, puisqu'après qu'on les eut séparées, il mourut dans un mois de part & d'autre plus de huit mille hommes, les uns de maladies violentes, les autres de langueur.

Lettre de Jeanne d'Albret à la Reine Elizabeth. Effet de cette lettre.

Pendant que Condé & ceux de son parti agissoient avec tant de vivacité, la Reine de Navarre [1] crut ne devoir pas demeurer oisive; & comme elle connoissoit le besoin qu'ils avoient d'argent, elle songea à leur en procurer. Elle écrivit pour cela, avant le 15 d'Octobre, à la Reine d'Angleterre, & elle chargea Chatelier gentilhomme de sa maison, de lui porter sa lettre. Elle y rendoit compte des causes de la guerre, des mesures, & des desseins des Confédérez; & comme ce n'étoit point contre le Roi qu'ils avoient pris les armes, elle prioit cette Princesse de vouloir bien les aider dans une cause qui interessoit tous les Protestans, & de lui accorder à l'avenir sa protection, pour ses enfans & pour elle: ses prieres soutenuës par la presence du cardinal de Châtillon, qui étoit en grand crédit auprès d'Elizabeth, firent tout l'effet qu'elle pouvoit souhaiter; car elle lui envoya aussi tôt cent mille pieces d'or, qu'on appelle des Angelots [2], & six pieces de canon en bon état, avec toutes sortes de munitions de guerre. D'ailleurs elle reçut avec bonté tous les exilez François, qui étant obligez pour la Religion de sortir de la Normandie, & des provinces d'en deçà de la Loire, s'étoient refugiez en Angleterre. Elle ne se contenta pas de les assister elle-même, elle fit faire la même chose à ses peuples, qui ne sont pas naturellement disposez à bien traiter les étrangers [3], & sur-tout les François, à cause des haines qui ont été autrefois entre les deux nations. Les Rochelois prêterent vingt mille écus d'or. Par l'ordre des Princes (c'est le nom qu'ils donnoient aux chefs du parti Protestant) on mit en vente les biens Ecclésiastiques, & comme tous ces payis étoient aux pouvoir des Religionnaires, il se trouva des

1 Jeanne d'Albret mere de Henri IV. belle-sœur du prince de Condé.

2 Angelot, monnoie d'Angleterre, battuë du tems de Henri VI. ainsi nommée, parce qu'il y avoit sur cette monnoie une figure d'Ange, qui portoit les écussons de France & d'Angleterre.

3 C'est un ancien préjugé contre ces Insulaires. Horace dit: *Visam Britannos hospitibus feros*.

acheteurs,

acheteurs, qui ne balancerent point de faire leurs offres.

Le Roi de son côté avoit envoyé à Rome, il y avoit déjà du tems, Bâtiste Alamanni évêque de Mâcon, & Annibal Ruccellai, à Venise, à Ferrare, à Mantoue, & à Florence, pour emprunter de l'argent & des troupes. Sa Majesté envoya aussi à Vienne Antoine Fumée de Blandy maître des Requêtes, pour se plaindre à l'Empereur de l'insolence de ses sujets, qui avoient repris les armes contre lui, & pour prier sa Majesté Imperiale d'empêcher qu'il ne vînt d'Allemagne des corps de cavalerie ou d'infanterie au secours du prince de Condé. L'envoyé du Roi fut admis à l'audience le 16 d'Octobre; & voici la réponse que lui fit l'Empereur. Il lui dit: Qu'il étoit bien fâché que le Roi de France se trouvât forcé, par la rebellion & par la témérité du prince de Condé & de ses partisans, à prendre les armes contre eux, dans la vûë de les chasser tous du Royaume, & de n'y souffrir point d'autre Religion que la Catholique: Que ce qu'il souhaitoit sur toutes choses, étoit que l'union & la tranquilité fût retablie entre les Princes; que l'on épargnât le sang Chrétien, & que l'on eût une horreur extrême des guerres civiles, qui achevoient de ruiner les forces de la Chrétienté, déjà fort affoiblies par les armes des Infidéles: Qu'il faudroit chercher les moyens de ne point répandre le sang Chrétien, & de rétablir entre le Souverain & les sujets une paix solide & sincere: Que sans cela le Roi & son florissant Royaume alloient tomber dans une infinité d'embarras & de malheurs; d'autant plus qu'en Allemagne & en Angleterre il couroit des bruits sur le Roi & sur les principaux de son Conseil, qui ne laissoient aucun lieu de douter que plusieurs grands Princes, amis de Condé & de son parti, & zelez pour la cause qu'il soutenoit, ne lui fournîssent de grands secours d'argent & de troupes: Qu'à l'égard des levées qu'on faisoit en Allemagne pour ce Prince, il lui étoit bien difficile de les empêcher: Que si dans la guerre précédente, qui étoit bien plus favorable que celle-ci (parce qu'il ne s'y agissoit point de Religion, mais seulement de défendre la personne du Roi, & de maintenir son autorité contre des sujets rebelles) il n'avoit pas pû empêcher ces levées, quelques mesures qu'il eut prises pour le faire, il n'y avoit pas lieu d'esperer qu'il pût en venir à bout, lorsqu'il s'agissoit d'une guerre bien moins favorable, entreprise pour une

CHARLE IX. 1568.

Antoine Fumée envoyé à Vienne.

Réponse de l'Empereur.

CHARLE IX. 1568.

cause, qui étoit commune aux princes d'Allemagne & aux sujets du Roi Très-Chrétien.

Fumée ayant reçû cette réponse, alla trouver à Altembourg Jean Guillaume duc de Saxe, qui s'y étoit rendu, pour assister à des conférences sur la Religion. Il y renouvella les plaintes qu'il avoit faites à Vienne, & demanda à ce Prince le secours qu'il s'étoit engagé de fournir par un traité. Voici la réponse qu'il lui fit le vingt-septiéme de Novembre : Qu'il étoit bien fâché que la guerre, qui ne venoit que de finir en France, s'y fût si-tôt rallumée; d'autant plus qu'un des partis en rejettoit la cause sur la revolte, & l'autre sur la Religion : Que suivant les commandemens de Dieu, il falloit bien distinguer les choses divines d'avec les humaines : Que c'étoit ce qu'avoient fait avec grand soin les Empereurs Chrétiens, Constantin, Theodose, Marcien, Justinien, Charlemagne, Louis le Débonnaire, & depuis peu Jean Frederic son pere : Qu'il étoit donc de la sagesse & de la pieté du Roi, de ne pas souffrir que l'on tourmentât ses sujets pour la Religion : Que la veritable Religion ne causoit jamais de séditions; que c'étoit elle au contraire qui soutenoit la discipline & l'obéissance parmi les peuples : Que les princes de l'Empire étoient fort mécontens des bruits qui couroient d'un traité fait entre le Pape & le Roi d'Espagne contre les Princes de la Confession d'Ausbourg; & qu'on disoit que le Roi, poussé par de mauvais conseils, y étoit entré : Qu'on le lui avoit assûré à lui-même, lorsqu'il passa à Fulde [1], en revenant de la campagne qu'il avoit faite en France : Que le Roi devroit y reflechir sérieusement : Que pour lui, il ne manqueroit jamais de rendre service à sa Majesté, à l'exemple de ses ancêtres, autant que sa conscience & sa Religion le pourroient permettre. Fumée s'en revint en France, sans avoir rien obtenu ni d'un côté ni de l'autre.

Réponse du duc de Saxe.

Le Roi sur la fin de l'année fit lever en Allemagne cinq mille six cens chevaux. Philibert marquis de Bade les commandoit en chef, & avoit sous lui les deux Dietzen de Hesse-Vesterbourg, & Leninghen bâtard de la maison de Hesse, les comtes Rheingraves, & Christophle de Bassompierre : ce corps

1 Abbaye & ville célébre dans le territoire de Buchow près du payis de Hesse, & sur la riviere de Fulde.

passa le Rhin à Mayence, pour venir joindre le duc d'Aumale, qui l'attendoit en Lorraine, où il avoit été envoyé par le Roi, avec trois compagnies de gendarmes, la sienne, celle de Jean de Luxembourg comte de Brienne, & celle du maréchal de la Vieuville [1], six escadrons de cavalerie legere, & dix compagnies d'infanterie. D'Aumale ayant appris que la Coche, qui étoit du Dauphiné, persuadé qu'il lui étoit impossible d'aller joindre le Prince de Condé, étoit passé avec ce qu'il avoit de troupes dans le territoire de Geneve, & qu'il ravageoit la Franche-Comté, l'Alsace, la principauté de Salm, & toutes les terres de l'évêque de Strasbourg, se met en marche avec huit mille hommes, & va droit à Neubourg. Y ayant trouvé la Coche, qui faisoit des courses de tous côtez, à la débandade, avec quinze cens hommes, tant cavalerie qu'infanterie, il l'obligea malgré lui d'en venir à un combat le 12 de Novembre. Il avoit avant cela détaché Gohas avec son regiment, pour chasser les Protestans de Neubourg, & s'emparer de la place; ce qu'il fit. Quoique la Coche fût beaucoup plus foible que le duc d'Aumale, il ne perdit point courage, & s'étant mis en bataille, autant que l'embarras où il se trouvoit, & le peu de tems qu'il avoit, le purent permettre, il fit une défense vigoureuse, & tua bien du monde au duc d'Aumale: enfin ayant été enveloppé par le grand nombre, il en fut accablé plûtôt que vaincu. Il avoit avec lui Dossenville prevôt de Lorraine; Jacque Chartier, qui avoit une compagnie de mousquetaires à cheval; Claude-Antoine de Vienne de Clairvant, qui commandoit une compagnie Suisse de Neufchatel: il avoit aussi beaucoup de Seigneurs, entr'autres Antoine de Clermont marquis de Renel, la Carde, Bacon, Duilly, & Raguier de Sternay. Ceux-ci, qui avoient pris les devans, s'ouvrirent de force un passage pour gagner sainte Marie, malgré les payisans qui s'étoient assemblez pour l'empêcher; & ils joignirent heureusement le prince d'Orange qui étoit à Strasbourg. Quand à ceux qui se trouverent au combat, il y en eut environ six vingt tuez: la Coche fut pris avec Vassar, la Sauge, quelques colonels, & quelques capitaines, & fut conduit à Metz: quelques jours après comme on e menoit hors de la ville, sous prétexte de l'échanger contre

Victoire du duc d'Aumale.

1 François de Sepeaux.

CHARLE IX. 1568.

d'autres prisonniers, il fut assassiné par des gens qu'on avoit apostez

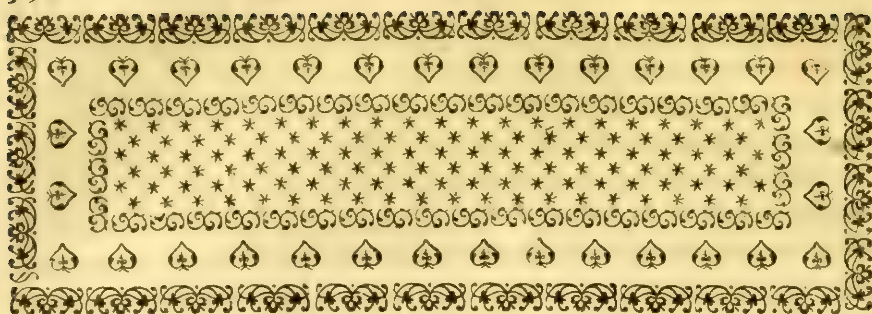
Ce fut dans le même tems, que Noyers petite ville de Bourgogne, d'où le prince de Condé s'étoit sauvé avec Coligny, fut assiegé par Charle de la Rochefoucault comte de Barbesieux Gouverneur de Champagne. La garnison, qui étoit foible, se défendit long-tems avec beaucoup de courage; enfin elle se rendit à ces conditions: Qu'on laisseroit aller les soldats sans leur faire aucun mal, & qu'on feroit un inventaire des meubles magnifiques, que le prince de Condé avoit dans le château, & que Barbesieux s'en rendroit garant. Mais les portes ne furent pas plûtôt ouvertes, que sans égard pour la capitulation, les soldats de Barbesieux insulterent & maltraiterent cruellement ceux de la garnison. Il y en eut un petit nombre, qui après avoir été dépoüillez, se sauverent; le reste fut emmené à Troyes. On crut que Barbesieux en avoit usé ainsi, pour pouvoir s'excuser du pillage des meubles du Prince, dont il avoit grande envie de s'emparer.

Condé ne fut pas plûtôt à la Rochelle, que pour ne rien oublier de tout ce qui pouvoit contribuer à fortifier son parti, & à lui donner du relief, il songea à armer une flotte; ce qu'il n'avoit pas fait dans les guerres précédentes: la ville où il étoit lui facilitoit l'exécution de ce dessein. Sa flotte fut bien-tôt en état; elle étoit composée de neuf vaisseaux, bien équipez, & de quelques bâtimens legers, sur lesquels il fit embarquer mille hommes d'équipage, tant soldats que matelots, & quantité de munitions de guerre. La Tour, frere cadet de Chatelier-Portaut, en ayant été nommé Commandant, sortit du port de la Rochelle le 10 d'Octobre, & ayant rencontré un bon nombre de navires de Flandre, de Bretagne, & de Normandie, chargez de marchandises, & de toutes sortes de meubles, il s'en rendit maître. Ayant ensuite passé à la vûë du Conquet[1], où l'on étoit accouru de toutes parts en armes, sur l'avis qu'il y avoit une flotte de corsaires en mer, il alla relâcher à Plimouth sur la côte d'Angleterre. Il y prit la poste avec quelques gentilshommes, & s'en alla trouver la Reine, qui étoit à Hamptoncour; & par le moyen du cardinal de Châtillon, qui avoit beaucoup

1 Port de Bretagne à quatre ou cinq lieues de Brest.

de crédit en cette Cour, il obtint de cette Princesse la permission d'user, sous l'autorité de ce Prélat, des droits de la guerre contre les Flamans, & les François ses ennemis; que les vaisseaux & les hommes, qui seroient pris de l'aveu du Cardinal, seroient déclarez de bonne prise; & que l'argent qu'on en tireroit seroit employé pour les frais de la guerre, & pour les interêts de la cause qu'il soûtenoit.

Fin du quarante-quatriéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUARANTE-CINQUIE'ME.

CHARLE IX. 1568. Siége de S. Michel en l'Herme.



UR la fin de l'année les Rochelois, avec l'agrément du prince de Condé, assiégerent pour la troisiéme fois Saint Michel en l'Herme, situé sur le bord de la mer en Poitou. Comme la garnison faisoit souvent des courses sur leurs terres, ils l'avoient déjà attaqué deux fois, mais inutilement. On croit qu'autrefois tout le terrain qui s'étend depuis Luçon jusqu'à la Rochelle étoit inondé; mais que la mer s'étant retirée peu à peu, les terres avoient commencé de paroître, & que depuis, la situation avantageuse du lieu, & la fertilité de la terre avoient invité les habitans du voisinage à dessecher les marais, à les cultiver, & à y faire des habitations. On y bâtit

d'abord une Chapelle, qui fut bien-tôt célébre par la pieté des peuples, & par les pélérinages qu'on y faisoit, mais qui est devenuë depuis un très-grand & très-riche monastere, qui a pourtant toûjours conservé le nom d'Herme, ou d'Hermitage, soit que sa situation, ou son origine en soit cause. Le château est quarré, très-élevé, & entouré d'un bon mur, où l'on étoit autrefois à couvert des fléches & des balistes, machines qui ne sont plus aujourd'hui en usage: mais depuis quelques années on l'a fortifié de bastions à angles saillants, & d'un fossé très-profond, pour assurer cette côte contre les Anglois. La Noblesse l'ayant fait battre avec deux pieces de canon, y fit donner l'assaut. Jacque de Billy de Prunay, Abbé du lieu, homme illustre par sa pieté & par sa rare érudition, n'y étoit pas alors. Un Religieux nommé Châteaupers, homme de tête, qui commandoit en son absence, non-seulement soûtint les efforts des assiégeans, mais il les repoussa vigoureusement & les obligea de lever le siége, après y avoir perdu six-vingts hommes.

Ils y revinrent quelque-tems après sous la conduite de Champagnac, qui ayant d'abord été Moine, & ensuite soldat, assuroit hardiment qu'il sçauroit bien triompher des Moines. Il arriva devant la place avec cinq cens mousquetaires d'élite, & quelque cavalerie de la province. Il parut au commencement que la Fortune vouloit le favoriser, la garnison ayant été obligée de se retirer dans le Fort avec perte: mais il fut peu de tems après blessé à la tête par un Moine, & le coup fut si terrible qu'il tomba mort, & le siége fut encore levé. Ils y revinrent pour la troisiéme fois, se souciant moins de prendre ce poste, que de venger l'affront qu'ils avoient reçu. La Goulene se chargea de l'entreprise; on lui donna sept compagnies, & deux grosses pieces de canon. La Garde, qu'il envoya devant, s'étant rendu maître du bourg, qui est au-dessous du monastere, la garnison se trouva fort resserrée par la cavalerie ennemie, qui couroit à droite & à gauche: cela ne les empêcha pourtant pas de faire des sorties, & d'incommoder beaucoup les assiégeans, sur lesquels ils tiroient presque à coup sûr.

Le château est baigné d'un côté par la mer, & de l'autre il est entouré de vignes, de prairies, & d'un terrain sabloneux; & l'endroit où il est bâti est si bas, que lorsque la mer est agitée,

ou qu'elle s'enfle beaucoup (comme dans le tems des équinoxes du printems & de l'automne) tout ce terrain eſt en grand danger d'être ſubmergé : quand cela arrive, la terre qui ſe trouve imbibée d'eau ſalée, eſt ſterile durant pluſieurs années, quelque ſoin que l'on prenne de la cultiver. Le ſeul reméde qu'on y a trouvé, eſt de faire des canaux dans les campagnes avec des ponts & des arches, & de fermer ces canaux par des écluſes pour laiſſer entrer la marée, quand elle n'eſt pas trop haute, ou pour la repouſſer ou rompre ſon impétuoſité, quand elle eſt trop violente. Les aſſiégez ayant ouvert en quelques endroits ces écluſes, & les ayant fermées en d'autres, inonderent tellement ce payis, déjà fort marécageux par lui-même, & preſque inacceſſible en hyver, qu'ils compterent qu'il ne ſeroit pas poſſible d'y mener du canon par terre. Goulene, qui le croyoit comme eux y en fit venir par mer, le fit débarquer dans une eau tournante, qui ſe trouve entre le port & le château lorſque la marée ſe retire, & le fit mettre ſur des batteaux plats, avec l'aide de Scipion Vergano Ingenieur très-habile, & de quelques canoniers Anglois.

CHARLE IX. 1568.

On commença le premier Janvier à battre la porte de Luçon : la brêche étant faite, on tenta l'aſſaut, mais en vain ; parce qu'on avoit fait un foſſé derriere, & des retranchemens aux deux côtez, d'où l'on tiroit ſur les aſſaillans. Gauſſeville ayant voulu reconnoître l'endroit, y fut tué. On changea donc la batterie, & on la dreſſa dans un lieu qu'un deſerteur montra. Après quelques volées de canon, il y eut une brêche ſuffiſante : mais les aſſiégez ne parlerent point de ſe rendre, ſoit qu'un ſecours de trente ſoldats, que le comte du Lude leur envoya ſous la conduite du capitaine Vaquay, eût ranimé leur courage ; ſoit qu'ils comptaſſent que la rigueur de l'hyver forceroit enfin les aſſiégeans à ſe retirer ; ſoit qu'ils ajoûtaſſent foi à une vieille prédiction, à laquelle la ſuperſtition des Anglois avoit donné cours, & qui aſſuroit que la chapelle, qui étoit ſous la protection de S. Michel, ne tomberoit jamais au pouvoir des ennemis, & que tous ceux qui viendroient l'attaquer, quand même il n'y auroit perſonne pour la défendre, tomberoient morts ſur la place, le viſage tourné du côté du dos. On ne ſçait ſi ce conte étoit une pure invention des premiers religieux de la maiſon ; ou ſi en effet ils ajoûtoient foi à une pareille

1569.

pareille reverie. Quoiqu'il en ſoit, cela ne laiſſoit pas d'encourager la garniſon, au point qu'il n'y avoit point d'extrêmitez qu'ils ne fuſſent prêts de ſouffrir, dans la perſuaſion où ils étoient, que les ennemis ne pouvoient réüſſir.

CHARLE IX. 1569.

Cependant la brêche étant large, l'aſſaut fut donné, & les aſſiégeans envoyant ſans ceſſe des hommes frais, à la place de ceux qui étoient fatiguez, ſe rendirent enfin maîtres de la place: Châteaupers ſe ſauva par une porte de derriere: mais il fut pris depuis. On tua tout ce qu'on rencontra, ſans diſtinction d'age ni de ſexe: les galeries, les caves, les cîternes, tout étoit plein de corps morts, & regorgeoit de ſang. Un nommé Forteau ſe diſtingua par-deſſus les autres, en ſe faiſant un divertiſſement de plonger ſon bras juſqu'au coude dans le ſang de ces malheureux, & il en fit reſerver pluſieurs pour le lendemain & le jour ſuivant, afin d'avoir le plaiſir de les tuer de ſa propre main, & de ſang froid. Le butin fut grand; parce que les payiſans des environs, & la Nobleſſe même, y avoient porté tout ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un aſile, que la ſainteté du lieu, ſon aſſiete naturelle, & ſes fortifications leur faiſoient regarder comme très-ſûr. Châteaupers étant convenu de ſa rançon, à condition qu'il ſeroit conduit à la Rochelle, & qu'il y demeureroit priſonnier juſqu'à ce qu'il eût payé le prix dont on étoit convenu, on trouva quelques lettres de lui ou vraies ou ſuppoſées, remplies d'injures atroces, & de conſeils déteſtables, contre les chefs du parti Proteſtant. Ce fut un prétexte pour révoquer la grace qu'on lui avoit accordée, à la priere de quelques amis; & il fut tué avec les autres. On aſſure qu'il périt plus de 400 hommes dans cette horrible boucherie. Forteau eut le commandement de la place, & on le chargea d'en ruiner les fortifications, l'Egliſe même, & le Monaſtere, afin qu'il ne pût plus ſervir de retraite aux Royaliſtes pour faire des courſes dans le payis. Il s'acquitta parfaitement de cette commiſſion, à quoi il employa un mois entier. Peu de tems après ce méchant homme, ſoüillé de tant de meurtres, périt d'une maniere miſerable.

Priſe de S. Michel. Cruauté des vainqueurs.

Ainſi fut ruiné de fond en comble le monaſtere de S. Michel en l'Herme, qu'on avoit autrefois fortifié pour la ſûreté de cette côte: ce que la France en paix avoit ſagement fait

CHARLE IX. 1569.

pour repousser l'ennemi étranger, fut alors regardé comme contraire à la tranquillité publique, parce que les guerres civiles avoient renversé l'esprit, & gâté le jugement de presque tout le monde. Peut-être verra-t-on un jour la nécessité de le rebâtir, si nos François deviennent assez sages, pour aimer mieux faire la guerre à leurs ennemis qu'à leurs compatriotes.

Entreprise sur Sancerre.

D'un autre côté, les troupes du Roi s'approcherent de Sancerre, mais inutilement. Après la derniere paix, qui fut faite au mois de Mars, le Roi avoit résolu de se rendre maître de cette ville, ou de la ruiner. Tous les Gouverneurs voisins l'en sollicitoient; parce qu'étant remplie de Protestans, qui étoient nez dans le payis, ou qui s'y étoient refugiez, & étant située sur les frontieres de la Sologne & du Berry, elle étoit redoutable à ces deux provinces par son avantageuse situation, étant bâtie sur un roc, qui n'est accessible que du côté du chemin de Bourges; & du côté de l'Orient, dominant sur la Loire qui passe au-dessous. On ordonna donc aux habitans de recevoir garnison : ils s'en excuserent sur leur pauvreté, & sur ce qu'étant éloignez des grands chemins, & sans commerce, ils n'avoient pas besoin de troupes pour les garder. La chose ayant été agitée dans le Conseil du Roi, on leur proposa une seconde condition, qui étoit de raser leurs fortifications: les habitans qui vouloient se délivrer d'une garnison dont on les menaçoit, & qui prévoyoient bien que la paix ne dureroit pas long-tems, y consentirent, pourvû que les comtes de Bueil, seigneurs de Sancerre, y donnassent leur consentement. L'affaire ayant traîné en longueur, on reprit les armes de toutes parts; & les habitans, au lieu de demanteler cette ville déjà très-forte par sa situation, travaillerent avec ardeur à y ajoûter de nouvelles fortifications.

Siége de Sancerre.

Sarra Martinengo, qui avoit une bonne garnison à Gien, éloigné d'une journée de Sancerre, François de Balzac d'Entrague gouverneur d'Orleans, & Claude de la Châtre gouverneur de Berry, s'étant abouchez, & voulant profiter de l'absence d'Avantigny, Gentilhomme du voisinage, habile capitaine, en qui les habitans de Sancerre avoient grande confiance, joignirent ce qu'ils avoient de troupes, & marcherent à Sancerre, avec un corps de 3000 fantassins, & quelque cavalerie composée des Gentishommes du voisinage. Ils avoient

huit pieces de canon, dont ils commencerent à battre la porte de Bourges. Il y eut bien-tôt une large brêche; mais le fossé que l'on avoit creusé derriere, & les retranchemens que l'on avoit faits aux deux côtez, rendoient l'approche très-difficile. Vieupont, seigneur d'Hacqueville, fils du seigneur de Neufbourg, jeune homme hardi & intrepide, se chargea d'y donner l'assaut. Il le fit avec toute la vigueur possible: mais les habitans tirant sans cesse sur les assaillans, dont le flanc étoit découvert, il fut obligé de se retirer avec perte. On changea la batterie, & on la dressa du côté de S. Saturnin, où les chefs avoient appris qu'ils trouveroient moins de difficultez. On y eut bien-tôt fait une brêche plus grande que la premiere. D'Hacqueville monta encore à l'assaut: mais la garnison, à qui le premier succès avoit enflé le courage, le repoussa avec tant de vigueur, que lui & un grand nombre de ceux qu'il commandoit demeurerent sur la place, & beaucoup d'autres y furent dangereusement blessez. Depuis ce tems-là les assiégez, qui étoient commandez par Joaneau juge du lieu, & par deux capitaines, l'un nommé la Fleur, & l'autre Laurent, ne se tinrent plus sur la défensive; ils attaquerent nos troupes, & les fatiguerent extrêmement par les sorties fréquentes qu'ils firent.

Sur ces entrefaites, Jacque de Savoye duc de Nemours se rendit au siége, avec un corps de troupes qu'il avoit levées dans le Lyonnois, & dans les provinces voisines: il étoit accompagné de François de Beaumont baron des Adrets, qui après avoir servi le parti Protestant dans les guerres précedentes, servoit le Roi dans celle-ci, avec un corps considérable de troupes qu'il avoit à ses ordres. Des Adrets alloit en Lorraine joindre le duc d'Aumale, par ordre exprès du Roi, qui se disposoit à marcher en personne de ce côté-là. La Châtre le sollicita envain de rester quelques jours avec eux, jusqu'à ce qu'avec son secours ils eussent forcé Sancerre: comme il jugea que le siége seroit long, & qu'il étoit d'ailleurs pressé par le duc d'Aumale, qui lui écrivoit lettre sur lettre, non-seulement il ne voulut pas rester, mais il leur conseilla de lever le siége: ils le firent en effet au commencement de Fevrier, après avoir demeuré plus de cinq semaines devant cette place, & y avoir perdu plus de cinq cens hommes. Nemours tira vers la Lorraine; les autres s'en retournerent avec leur canon chacun dans leur gouvernement.

Le siége est levé.

CHARLE IX. 1569.

S. Thibaud fortifié par les habitans de Sancerre.

Les habitans enflez & enhardis par ce ſuccès, fortifierent S. Thibaud, ſitué ſur la Loire au-deſſous de Sancerre, & y mirent une bonne garniſon, qui non-ſeulement faiſoit des courſes dans le payis voiſin, mais qui ruinoit le commerce, en faiſant payer de gros droits à tous les navires qui paſſoient ſur la Loire. Les bourgeois de Nevers & de la Charité, qui ont des ponts ſur cette riviere, imaginerent ce ſtratageme. Ils conſtruiſirent de longs batteaux, percez aux endroits néceſſaires pour leur deſſein, & recouverts de planches. Ils les remplirent de ſoldats, & mirent deſſus des marchandiſes qui empêchoient qu'on ne vît les troupes, En même tems ils poſterent de la cavalerie en embuſcade dans le voiſinage. Lorſque ces navires furent arrivez à S. Thibaud, la garniſon croyant que c'étoit des marchands, leur ordonne de s'arrêter, & accourt à l'inſtant pour recevoir les droits. Les ſoldats qui étoient cachez dans les batteaux, & la cavalerie qui étoit embuſquée aux environs, ſe joignent, & les enveloppent de tous côtez. Il y en eut bien cinquante tuez; les autres ayant pris la fuite, grimperent, comme ils purent, au travers des vignes, rentrerent enfin dans la ville, qui eſt fort élevée de côté là, & porterent avec effroi à leurs compagnons la nouvelle de leur défaite.

Pendant ce tems-là, les Vicomtes de Borniquet, de Monclar, de Paulin & de Gordon, qui n'avoient pas voulu ſe joindre à d'Acier, qui traverſoit la Guyenne avec ſon armée (parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fût à propos de laiſſer derriere eux cette Province dénuée de troupes) ſe tenoient aux environs de Montauban, de Caſtres, de Millaud, & de Puylaurens, qui étoient leurs lieux de retraite, & courans çà & là avec ſix mille hommes d'infanterie, & un bon corps de cavalerie, ils ravageoient tout le payis juſqu'aux portes de Toulouſe. Lorſque d'Acier fut allé plus loin, Montluc, pour empêcher ces courſes, mit trois compagnies d'infanterie à Caſtillon ſur la Dordogne, & autant à ſainte Foi, ſous les ordres de Levron, & il envoya Saintorens à Libourne, avec une compagnie de cavalerie & trois d'infanterie pour garder cette place, qui eſt ſituée au confluent de la Dordogne & de l'Iſle, & qui eſt d'une grande importance pour toute la Province. Il ordonna en même tems à Fabien de Montluc ſon fils, d'occuper avec de l'infanterie les poſtes les plus avantageux du Quercy & de l'Agenois.

De Pite, que le prince de Condé avoit envoyé de ce côté là, pour y lever le plus de troupes qu'il pourroit, ayant fait un corps de douze cens mousquetaires, & de deux cens chevaux, se rend maître de Bergerac & de sainte Foi ; & ayant laissé son infanterie, il parcourt tout le Périgord avec sa cavalerie, & met le feu à tous les villages suspects d'avoir eu quelque part au carnage de Mouvans : après quoi il rassembla ses troupes, & marcha du côté de Saintes.

Dans ce même tems, la compagnie de cavalerie de Bressault, qui étoit à Thoüars, fut surprise & taillée en pieces par un détachement de Royalistes sortis de Saumur. Le Capitaine, avec un petit nombre de ses gens, se sauva en habit de valet.

Ce fut vers le tems que Cassillac, Seigneur de Cessai, Lieutenant de la compagnie de Guise cavalerie, fut envoyé par le Roi au duc d'Anjou son frere, qui étoit à Vertueil en Angoumois. Il lui portoit des ordres secrets. Comme il couroit la poste, pour faire plus de diligence, il fut arrêté à Coüé, par Verac qui occupoit les chemins avec quelques soldats, & il fut mené à la Rochelle; mais lorsqu'il fut attaqué, il avoit eu la précaution de cacher si bien son paquet, qu'on ne put le trouver; & lorsque Verac se fut éloigné, on le porta au duc d'Anjou.

Brissac surprend Mongommeri.

D'un autre côté, Brissac étant sorti de Lusignan, & ayant fait une marche dérobée, surprit Mongommeri à S. Eloi, lui tua environ vingt hommes, & l'obligea de se retirer dans le Château. Il pilla la ville, & fit prisonniers quelques Capitaines, entr'autres l'Abbé de S. Jean frere de Mongommeri ; après quoi craignant d'être enveloppé, il se retira à son poste. A quelque tems de-là, les Protestans formerent le dessein de surprendre la ville de Lusignan. Mais ayant manqué leur coup, ils tournerent du côté du Château, où Guron commandoit : ils gagnerent son Lieutenant, qui promit de leur livrer la place le 17 de Fevrier : il choisit ce jour-là, parce qu'il se devoit alors donner un grand repas dans la ville, où les principaux Officiers de la garnison étoient invitez : & les Protestans devoient se rendre auprès des portes. Le jour venu, le Lieutenant vient dans le Château, avec sept de ses complices, & ayant massacré le corps de garde, où il y avoit peu de monde, il va droit

Conspiration des Protestans contre Lusignan, manquée.

CHARLE IX. 1569.

à Guron, qui sortoit au bruit qu'il venoit d'entendre, & lui porte un coup, qui l'eut tué, si sa femme s'étant jettée entre deux n'eût reçu le coup, qui la tua. Le Lieutenant n'ayant pû tuer le Commandant, ne put se rendre maître de la place. Guron échappé de ses mains, se sauva dans le donjon du château, & à force de crier, il reveilla enfin ses compagnons qui étoient à boire : ils vinrent promptement à son secours, & montant par dessus les murs, parce que les Conjurez étoient maîtres des portes, ils tuerent le Lieutenant & ses complices, avec tous ceux qui étoient entrez dans le château, & conserverent ainsi cette place au Roi.

Autre conspiration manquée sur la ville de Dieppe.

On découvrit vers le même tems une autre conjuration, que Cateville avoit tramée avec quelques Gentilshommes de Normandie, pour surprendre Dieppe. La Noblesse du payis étoit fâchée de voir que les Edits du Roi étoient si mal observez ; & ne pouvant plus souffrir l'injustice & la dureté des Gouverneurs, elle cherchoit à se procurer un asile pour elle, & pour tous ceux qui faisoient profession de la même Religion. Cateville communiqua son dessein à un Officier, qui avoit sous lui quelques soldats, en qui il avoit grande confiance. Cet Officier, ou effrayé du peril, ou ayant horreur du projet, le découvrit à Cicogne gouverneur de la place, qui en donna aussi-tôt avis à Jean de Moüy seigneur de la Meilleraye. Cateville fut arrêté par son ordre, & ayant été interrogé, il avoüa qu'il avoit fait part de son dessein à Ligneboeuf, qui étoit un Gentilhomme des plus considerables du payis de Caux, & fort ami de la Meilleraye. Ligneboeuf fut mandé : quoi qu'il sçût que Cateville étoit arrêté, il comptoit tellement sur l'amitié de la Meilleraye, qu'il ne fit aucune difficulté de venir. Ayant été interrogé, il avoüa que Cateville lui avoit parlé de son projet : mais il assura en même tems qu'il s'y étoit fortement opposé, & avoit fait son possible pour l'en détourner ; Cateville lui-même en convenoit. Cependant comme il n'avoit point découvert la conjuration, le parlement de Rouen le condamna à mort, aussi bien que Cateville, L'action de la Meilleraye fut interpretée differemment : bien des gens condamnerent sa séverité, comme outrée ; mais le plus grand nombre le loüa, d'avoir eu assez de vertu, pour sacrifier un ami particulier aux interêts de la République.

Les Proteftans firent dans le même tems une pareille tentative fur le Havre, ou Sarlaboz commandoit avec quatre compagnies d'infanterie. Ils avoient un vaiffeau à l'ancre, qui étoit, difoient-ils, chargé de cuirs de Barbarie. On le fit entrer dans le Port avec la permiffion du Commandant : ce bâtiment étoit plein de foldats cachez. Lorfque la nuit fut venuë, ils en fortirent, & ayant donné le fignal aux habitans, qui étoient du complot, ils coururent en foule à la place ; & après avoir fait mainbaffe fur le corps de garde, ils remplirent la ville de tumulte & d'épouvante. Sarlaboz ne fçachant quel parti prendre au milieu des tenebres de la nuit, ne put faire autre chofe, que d'envoyer des gens pour faire la garde aux portes, & d'autres pour faire la ronde autour des murailles. Enfin le jour ayant paru, le défordre ceffa, le nombre des Conjurez s'étant trouvé plus petit qu'on ne penfoit, & incapable de tenir tête à la garnifon. La plûpart regagnerent leur vaiffeau, & s'enfuïrent; les autres ayant été pris & convaincus, par une information exacte que fit faire Mantaigu confeiller au parlement de Rouen, furent condamnez à mort.

Autre entreprife des Proteftans fur le Havre, fans effet.

L'hyver commençant à devenir plus fupportable, les armées fortirent de leurs quartiers. Le duc d'Anjou ayant pris fa marche par le Poitou, le Limoufin & l'Angoumois, cotoyoit la riviere de Charante, comme s'il eût eu quelque deffein fur Châteauneuf, afin de fe mettre entre le prince de Condé & de Pile, qui lui amenoit un renfort confiderable, & d'empêcher leur jonction. Le Prince, pour le prevenir, paffa la Charante à Cognac, & marcha droit à Châteauneuf, où il y avoit un commandant Ecoffois. Il fembloit que le Prince cherchoit une bataille, & le duc d'Anjou, dont l'armée avoit été renforcée, ne paroiffoit pas la vouloir éviter. Claude de Savoye comte de Tende, qui avoit fuivi le duc de Nemours jufqu'à Sancerre, fe fepara de lui en cet endroit, & fe rendit à l'armée du duc d'Anjou, avec trois mille hommes de pié, & une très belle cavalerie. Outre cela le Rhingrave Philippe, & Chriftophle de Baffompierre lui avoient amené deux mille chevaux Allemands, ayant laiffé en Lorraine le duc d'Aumale Nemours, & le baron des Adrets, pour s'oppofer au paffage des troupes Allemandes qui marchoient au fecours de Condé. Le duc d'Anjou étant arrivé à Confolans en Limoufin, & y ayant paffé la

Les armées fe mettent en campagne.

CHARLE IX. 1569.

Vienne, prit la route de Vertueil. Il y apprit que le dessein des Confédérez, étoit d'aller au-devant des troupes que de Pile leur amenoit; & que c'étoit dans cette vûë qu'ils marchoient du côté de Cognac pour y passer la Charante, afin de recevoir les troupes que les Vicomtes leurs envoyoient, & qui venoient lentement, parce que leurs marches étoient difficiles & dangereuses; que leur dessein étoit, lorsque toutes leurs forces seroient jointes, de marcher du côté de la Loire, pour y attendre Wolfang de Baviere duc des Deux-Ponts, qui venoit les joindre avec une armée d'Allemands. Sur cet avis, le duc d'Anjou resolut de les prevenir. Pour cet effet, il détache Hardouin de Villiers seigneur de Riviere, avec un corps de bonnes troupes, pour se saisir de Jarnac. Il n'en fut pas plûtôt maître, que Coligni étant survenu, l'y attaqua. Villiers voyant qu'il ne pouvoit pas tenir dans la ville, se retira dans le château. On y amena du canon; il se défendit encore quelques jours. Mais voyant que le secours n'arrivoit pas aussi-tôt qu'on le lui avoit fait esperer, il promit de se rendre, à condition qu'il auroit la vie sauve, & qu'il pourroit emporter ses effets. La capitulation étant acceptée, il rendit la place à Briquemault, à qui Coligny avoit laissé la conduite du siége. On y mit en garnison le vicomte de Montamar avec son regiment.

Le duc d'Anjou ne pouvant plus passer la Charante sur le pont de Jarnac, comme il l'avoit esperé, alla passer cette riviere au-dessus d'Angoulême, & ayant pris Ruffec en passant, il passa la garnison au fil de l'épée; & la ville de Melle en Poitou ayant été prise dans le même tems, la garnison eut le même sort. De-là le duc d'Anjou marcha du côté de Châteauneuf. Cette ville située sur la Charante, entre Angoulême & Jarnac, ou il n'y avoit que soixante hommes de garnison, avoit été prise par de Pile, dans le tems qu'on assiégeoit Angoulême, & les Confédérez y avoient mis une forte garnison. Elle ouvrit peu de tems après les portes aux troupes du Roi, l'Ecossois qui y commandoit ayant eu permission d'en sortir vie & bagues sauves. On fit à l'instant retablir le pont que les Protestans avoient rompu, & l'on donna ordre d'en faire un autre de bâteaux : ce fut Armand de Gontaud de Biron qui fut chargé de ce soin. L'armée du Roi marcha ensuite vers Cognac, pour faire croire aux ennemis qu'on ne pensoit plus à passer la

Charante à Châteauneuf : mais auſſi-tôt elle revint ſur ſes pas. Coligny qui menoit l'avant-garde, voulant reconnoître les ennemis de plus prés, ſortit de Jarnac avec huit cens chevaux, & autant de mouſquetaires, & marcha à leur rencontre, la riviere entre deux. Quelques détachemens de l'armée du Roi ayant paſſé la riviere en bateau, on eſcarmoucha pendant quelque tems.

CHARLE IX. 1569.

Coligny croyant qu'il y alloit de ſon honneur, d'empêcher que les ennemis ne s'avançaſſent plus loin ſans combat, va camper plus près d'eux, poſte deux regimens d'infanterie à un quart de lieüe de leur camp, & huit cens chevaux derriere, pour ſoûtenir cette infanterie, ſi elle étoit attaquée, & leur ordonne s'il arrivoit quelque choſe, d'en avertir promptement les Généraux. Ces ordres ainſi donnez, il va à Baſſac [1], qui étoit entre Jarnac & le camp du duc d'Anjou : mais l'infanterie & la cavalerie qu'il avoit poſtée, comme je viens de le dire, murmurant contre les fouriers de l'armée qui les avoient mis dans un poſte ſi incommode, l'abandonnerent, & allerent dans un autre endroit. Ce fut une grande faute, & qui fut très funeſte à leur parti ; car cela fut cauſe que les troupes qu'on avoit placées, pour empêcher les ennemis de paſſer, ſe trouverent trop foibles pour les attaquer, ou pour les repouſſer vigoureuſement, ou du moins pour leur faire craindre que toute l'armée du prince de Condé ne fût là ; ce qui étoit préciſement l'intention que Coligny avoit euë dans la diſpoſition qu'il avoit faite.

Biron ayant achevé ſon pont avec une extrême diligence, l'armée du Roi commença à paſſer vers minuit en grand ſilence ; il n'y eut qu'environ cinquante cavaliers des ennemis qui s'en apperçurent vers le point du jour : mais il étoit trop tard ; & tout ce que put faire Coligny, à qui ils en donnerent avis, fut d'envoyer l'ordre à tous ces petits corps diſperſez çà & là, aſſez loin les uns des autres, de ſe rendre tous à Baſſac, où il étoit, afin de pouvoir faire une retraite honorable à la vûë de l'armée du Roi : en même tems il envoya devant l'infanterie avec les bagages. Si cet ordre avoit été exécuté auſſi promptement qu'il pouvoit l'être, Coligny ſe ſeroit retiré ſans perte. Mais il ſe paſſa trois heures avant que Montgommeri & Pluviaut euſſent raſſemblé leurs gens ; & d'Acier, qui avoit pris une autre

1 Abbaïe de S. Benoît, ſur la rive droite de la Charante, près de Jarnac.

CHARLE IX. 1569.

route, marcha du côté d'Angoulême : ainsi il étoit trois heures après midi lorsque tout cela fut rassemblé ; & alors presque toute l'armée du Roi étoit passée, & attaquoit déjà vivement l'arriere-garde conduite par la Noüe.

Condé qui menoit le corps de bataille, & qui faisoit sa retraite, ayant appris ce qui se passoit, fait faire alte à ses troupes. La Noüe avoit à peine fait une demi-lieuë de chemin, qu'il fut poussé vigoureusement, par un gros des troupes du Roi. D'Andelot qui se trouva près de-là, les ayant reçus de même, la perte ne fut pas grande. A peine s'étoient-ils remis en marche, qu'un plus gros corps commandé par le duc de Guise, par Martigues, par Jean de Sourches seigneur de Malicorne, & par le jeune Brissac, vint de nouveau tomber sur l'arriere-garde. La Noüe soûtint cette attaque avec une valeur extrême ; mais ayant été renversé de dessus son cheval, il fut fait prisonnier avec la Loue : ses troupes furent renversées sur d'Andelot, qui non-seulement soûtint tout l'effort des ennemis, mais repoussa même Brissac avec perte. Dans ce choc les Catholiques perdirent Jacque de Balaguier seigneur de Monsalez, Jean de Billy seigneur de Prunay, & quelques autres. Ayant reçu un nouveau renfort de Mousquetaires, ils se rendirent maîtres de Bassac, & s'y fortifierent si bien qu'il fut impossible de les en chasser.

Bataille de Jarnac.

Coligny en ayant été informé par d'Andelot, en donna avis au prince de Condé, & lui fit dire qu'il étoit important qu'il fît marcher sur le champ tout ce qui lui restoit de troupes de son avant-garde ; ce qu'il exécuta avec beaucoup de diligence, & il les rangea en bataille à la gauche au-dessous d'une petite colline. Coligny chargea le premier, ayant fait marcher devant lui la Tour du Châtelier, qui venoit de joindre Condé, après avoir ramené sa flotte à la Rochelle. Comme la Tour étoit à la tête, & qu'il exhortoit les troupes à bien faire en leur montrant l'exemple, son cheval ayant été tué sous lui, il fut renversé & pris : par malheur on reconnut que c'étoit lui, qui cinq ans auparavant avoit tué Charry à Paris ; ainsi il fut tué au moment même.

Presque toute l'armée du Roi étoit passée, & elle commençoit à s'étendre beaucoup sur la gauche, où Soubise, l'Anguillier, Pluviaut, Claveau & quelques autres Seigneurs du Poitou

commandoient : le combat y fut rude ; les Confédérez, qui se trouverent enfermez entre les Royalistes & la riviere, & qui d'ailleurs étoient fort inferieurs en nombre, y souffrirent beaucoup. Soubise & Languillier furent pris : mais le premier s'échappa des mains de ceux qui le gardoient. Mesanchere, & la Brandonniere furent tuez dans la chaleur du combat. Il y avoit encore la chaussée de l'étang, où les Confédérez se défendoient ; mais y ayant été attaquez par un gros de cavalerie Allemande, ils furent obligez de plier ; puis ils se mirent à fuïr à la débandade. Condé au desespoir s'étant approché d'eux avec trois cens chevaux, leur parla ainsi : « Voici, » mes amis, ce que vous aviez souhaité inutilement jusqu'ici. » Non-seulement vous pouvez combattre votre ennemi, mais » vous y êtes forcez : tout ce que vous pouviez attendre » de la prudence & de l'habileté de vos Généraux, pour vo- » tre sûreté & pour la leur, ils l'ont fait pleinement : c'est à » nous à vaincre à present par notre courage toutes les diffi- » cultez du lieu & du tems, & toutes celles qui se presentent » dans la situation où la fortune de la guerre nous a mis. Vous » venez de voir le corps de bataille des ennemis repoussé par » d'Andelot : Coligny vient de l'ébranler tout de nouveau ; » nous le renverserons entierement avec l'aide de Dieu, si » nous l'attaquons avec toute la bravoure qu'on doit attendre » de nous. Notre Dieu est le Dieu des armées : il aime à être » ainsi nommé : il se déclare toûjours pour la bonne cause ; il » ne manque jamais de secourir ceux qui le servent ; & il nous » protegera infailliblement, si après avoir pris les armes pour » la liberté de nos consciences, nous mettons toute notre es- » perance en lui : ne craignons point la multitude de nos en- » nemis ; c'est sa cause que nous défendons, il va les dissiper » de son souffle. Mais il s'agit de combattre, & non de déli- » bérer. Ne songeons à la retraite, qu'après que nos enne- » mis seront défaits. Quel que puisse être l'événement, mes » amis, je prie de tout mon cœur nôtre Dieu, arbitre de » la guerre & de la victoire, que si le combat tourne à no- » tre avantage, ce soit pour sa gloire, & que si le con- » traire arrive, le malheur de cette journée retombe sur moi » seul. »

CHARLE IX. 1569.

Harangue du prince de Condé à son armée.

Aussi-tôt il s'avance avec un air intrepide, & charge avec

CHARLE IX. 1569. Le prince de Condé est defait, pris & tué.

tant de vigueur, que tout plie devant lui. Mais le duc d'Anjou arrivant dans le moment avec le reste de l'armée, il fut enveloppé de toutes parts : après un combat opiniâtré, qu'il rétablit plusieurs fois, se trouvant toûjours à la tête, faisant en même-tems le devoir de capitaine & de soldat, & allant de rang en rang, pour ranimer ses troupes par ses discours & par son exemple, il se vit enfin abandonné, & accablé par son cheval, qui, percé de coups, se renversa sur lui. Dans cet état il reconnut un officier des ennemis nommé Tison d'Argence, & un autre nommé S. Jean. Ayant levé la visiere de son casque, il se fit connoître & se rendit. Ils lui donnerent leur parole de lui sauver la vie. Mais Montesquiou, capitaine des Gardes du duc d'Anjou, étant survenu avec des ordres secrets, à ce qu'on croit, les mit hors d'état de tenir leur parole; car s'étant approché, dans le tems que le Prince leur parloit, il lui tira un coup de pistolet par derriere & le tua.

Son éloge.

Ainsi mourut Louis de Bourbon Condé, prince du Sang Royal, bien plus illustre par son courage guerrier, & par ses hautes vertus, que par la grandeur de sa naissance. La valeur, la constance, l'esprit, l'adresse, la sagacité, l'experience, la politesse, l'éloquence & la liberalité se trouverent réunies en lui dans un dégré éminent: il y eut peu de Seigneurs de son tems qui l'égalassent dans toutes ces vertus; mais de l'aveu même de ses ennemis, il ne s'en est pas trouvé un seul qui l'ait surpassé. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs grands personnages, & de tant de malheurs, que l'on crut le parti Protestant entierement ruiné: mais la constance & la bonne conduite de Coligny le releva bien-tôt, contre l'opinion de tout le monde, & les choses tournerent de maniere, qu'on fut obligé de terminer par un Traité de paix une guerre, qui sembloit terminée par la victoire du duc d'Anjou. Les Protestans y perdirent, outre ceux que j'ai dit, Christophle de Rochechouart seigneur de Chandenier, Jule de Beaumont de Rieux, Besson l'aîné, Tabariere le jeune, Barette, la Meilleraie, & environ cinquante autres gentilshommes du Poitou; & outre cela Montejan, Duglas & Corneille, gentilshommes Ecossois, & Auger de la Moriniere officier d'infanterie : mais comme ce ne fut presque qu'un combat de cavalerie, & qu'excepté le regiment de Pluviaut, il y eut très-peu de gens de pié qui

combatiſſent, l'infanterie des Proteſtans perdit peu de monde. Robert Stuart Ecoſſois, qu'on accuſoit d'avoir tué deux ans auparavant le connêtable de Montmorenci à la journée de S. Denys, fut pris dans ce combat & tué enſuite à coups de poignard. Courbouſon frere de Montgommery, & Guerchy, qui étoit dangereuſement bleſſé, tomberent entre les mains des Royaliſtes. La Noüe fut échangé avec Seſſac; Courbouſon qui avoit demandé d'être échangé contre lui, piqué qu'on lui eût préferé la Noüe, quitta l'armée, & ſe tint chez lui. On compte que les Proteſtans perdirent dans ce combat quatre cens hommes, & les Catholiques la moitié moins. Les principaux de ceux qui furent tuez du côté des derniers, furent Monſalez, Prunay, Ingrande, Pic comte de la Mirandole, le comte de Moret, Moncanvre, Lignere qui avoit défendu Chartres un an auparavant, & quelques autres.

CHARLES IX. 1569.

Coligny & d'Andelot ayant ſçû la mort du prince de Condé, & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de raſſurer les fuyards ni de les arrêter, ſe retirerent avec quelques gentilshommes fort braves, & prenant un autre chemin ſur la droite, ils gagnerent Saint Jean d'Angely. L'infanterie, à qui le prince de Condé avoit fait prendre les devants, perſuadée qu'on ne pouvoit preſque pas éviter d'en venir à un combat, avoit repris la route de Jarnac, pour ſecourir ſon parti; mais elle apprit en arrivant que les Confédérez avoient été battus, & peu s'en fallut qu'elle ne fût ſurpriſe par les troupes du Roi, qui pourſuivoient les fuyards. Ayant eu le tems de paſſer la riviere, elle rompit les ponts avec tant de diligence, que les vainqueurs ne purent la joindre. Ce fut le cinq de Mars que ce combat fut donné. Le duc d'Anjou arriva le même jour à Jarnac, & le corps du prince de Condé, mis par déríſion ſur une âneſſe, y fut apporté le même jour. On le rendit au prince de Bearn, qui le fit enterrer à Vendôme dans le tombeau de ſes ancêtres.

Le duc d'Anjou goûta en jeune homme le plaiſir de la victoire qu'il venoit de remporter. Après avoir rendu publiquement à Dieu des actions de graces, il eut envie de bâtir une chapelle dans l'endroit, où le prince de Condé avoit été tué; Claude de Saintes fameux prédicateur, & depuis évêque d'Evreux, lui avoit inſpiré cette idée. Il changea depuis de ſentiment, par un conſeil beaucoup plus ſage que lui donna François

CHARLE IX. 1569.

de Carnavalet, qui lui fit entendre que c'étoit le moyen de persuader à tout le monde, qu'il avoit fait tuer le prince de Condé, comme le bruit en couroit déjà. Ainsi il se contenta de dépêcher un courier au Roi, pour lui porter en diligence la nouvelle de ce grand succès. Le Roi s'étoit avancé jusqu'à Metz pour soûtenir le duc d'Aumale, qu'il avoit envoyé avec un corps d'armée, pour s'opposer aux Allemands qui alloient joindre le prince de Condé, & les empêcher d'entrer en France. Le courier étant arrivé à minuit, le Roi se leva & se rendit aussi-tôt avec toute la Cour à l'Eglise Metropolitaine, pour y faire chanter le *Te Deum*; ensuite il envoya ordre par tout le Royaume d'en rendre graces à Dieu par des prieres publiques.

Ceux qui se sauverent de la déroute, gagnerent Cognac, où ils arriverent à l'entrée de la nuit. D'Acier s'y rendit aussi avec cent enseignes de gens de pié, qui ne s'étoient point trouvez au combat: il avoit avec lui Baudiné, son frere Blacons, du Chelar, Mirabel, & quelques autres Seigneurs. Entre les officiers de cavalerie, Montgommery, la Rochefoucauld, Chaumont, & quelques autres vinrent l'y joindre. La reine de Navarre, qui avoit un grand cœur & un esprit mâle, y étant accouruë sur le champ, fit à tous ces Seigneurs, & aux troupes qui formoient un cercle autour d'elle, un discours propre à leur relever le courage. Elle loüa d'abord le feu prince de Condé, son beaufrere, qui avoit montré, dit-elle, jusqu'à sa mort autant de fidélité que de valeur, pour soûtenir la cause juste dont il avoit entrepris la défense: elle les exhorta à imiter son courage & sa fermeté, & à prendre, à son exemple, une ferme résolution de combattre pour la défense de la verité & de la liberté de la patrie, qui étoit en bute aux efforts impies de quelques méchans hommes. Qu'il ne falloit pas croire qu'une si bonne cause fût éteinte avec ce grand Prince: Que le malheur qui lui étoit arrivé, ne devoit pas jetter dans le desespoir des hommes aussi remplis de pieté qu'ils l'étoient: Que Dieu, dont il soûtenoit la cause, avoit pourvû à sa défense: Qu'il lui avoit associé pendant sa vie des hommes, qui étoient en état de remedier promptement & facilement aux maux que sa mort pourroit causer: Qu'ils voyoient devant eux le prince de Bearn, & le fils du grand Condé, qui n'étoit

pas moins héritier de sa valeur, que de son nom : Qu'elle ne doutoit pas que ces deux jeunes Princes, aidez de tous les Grands qui étoient dans cette assemblée, ne fussent un jour en état de soûtenir une cause si loüable. Voilà à peu près ce qu'elle dit en présence des Seigneurs & de l'armée. Mais elle dit en particulier à son fils tout ce qu'elle jugea capable d'enflamer son jeune cœur. Elle retourna ensuite à la Rochelle, pour procurer à son parti de nouveaux secours.

Les Généraux tinrent conseil sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture presente. Un des points les plus importans qu'on y agita, fut de sçavoir en quel endroit on mettroit les Princes : c'est ainsi qu'ils appelloient le prince de Bearn, & le jeune prince de Condé, sous les auspices desquels la guerre se continua depuis. Plusieurs étoient d'avis qu'ils fissent leur séjour à Angoulême, ville bien fortifiée & par l'art & par la nature, & qui ne pouvoit être assiégée. D'autres disoient qu'il valoit mieux qu'ils demeurassent à Cognac auprès d'eux, de peur que leur éloignement n'achevât d'abattre le courage des troupes, consternées par la derniere defaite, & que le desespoir ne les portât à abandonner Cognac, & à se retirer. Enfin on prit le parti de les mener à Saintes, où Coligny & d'Andelot furent obligez de se rendre, pour y prendre les dernieres résolutions : on jugea qu'il falloit laisser à Cognac quelques-uns des principaux officiers, pour défendre la place, si par hazard on en formoit le siége.

Les Princes se rendirent donc à Saintes, & les deux Colignis y arriverent presqu'aussi-tôt qu'eux. Sur leur avis, on résolut de rester dans cette ville jusqu'à ce que l'on sçût à quoi s'en tenir, sur les siéges d'Angoulême & de Cognac, que l'armée du Roi avoit dessein de former, si l'on en croyoit les bruits publics : Qu'ensuite on iroit au-devant des secours qui leur venoient d'Allemagne, & qu'on leur manderoit en attendant, de se saisir, de gré ou de force, de quelque passage sur la Loire. Quelque-tems après les Colignis menerent les deux Princes à S. Jean d'Angely, où ils crurent qu'ils seroient plus en sûreté, & ils y mirent une forte garnison sous le commandement de Chelar. De Piles resta à Saintes avec ses troupes. Mais il eut depuis ordre d'aller à Pons, & l'on mit à Saintes Blacons, avec son regiment. Montgommery fut envoyé à

CHARLE IX. 1569.

Angoulême avec quatorze escadrons de cavalerie ; mais comme ils resterent long-tems devant la place à attendre le reste de leur monde, Brissac, qui les avoit suivis, les mit en deroute & les culbuta dans les fossez. Chaumont, un de leurs officiers généraux, y fut pris avec deux cornettes.

Pendant ce tems-là le duc d'Anjou marchoit vers Cognac avec un train d'artillerie. Martigue & Brissac ne s'imaginoient pas depuis la derniere victoire, qu'il y eût rien d'impossible pour eux. Cependant Blacons ayant fait ouvrir le mur de la premiere enceinte, fit une sortie sur eux, dans le tems qu'ils ne s'y attendoient pas, & leur tua plus de cent hommes. Il y avoit dans la place 7000 hommes d'infanterie nouvellement levez, qui ne connoissoient que par la renommée la défaite de Jarnac, & qui n'en étoient point effrayez : ils faisoient des sorties fréquentes, qui fatiguoient beaucoup les troupes du Roi, & ils leur tuerent près de trois cens hommes. Cette resistance les obligea à lever le siége. Le duc d'Anjou s'avança plus loin, & tenant en quelque sorte toutes les forces des Confédérez renfermées dans un espace assez petit, il fit investir Montaigu [1], place qui appartient à la maison de la Trimoüille. Puigaillard & Gouillé gouverneur de Nantes & d'Angers eurent ordre de l'assiéger avec 3000 hommes d'infanterie qu'on venoit de lever en Poitou. Duplessis, homme avare, & qui ne se tenoit point sur ses gardes, commandoit dans ce poste. Celui qui pressoit le duc d'Anjou de s'en saisir étoit C. Rouhaud seigneur de Landereau : il assuroit que la prise de cette place rendroit les Protestans plus timides, & arrêteroit leurs courses. On fit venir du canon de Nantes, & on conduisit la tranchée vers un moulin qui regarde la porte de cette ville. Deux jours après Duplessis mourut ; on ne sçait si ce fut de fiévre ou de chagrin de se voir deshonoré. Après sa mort la Brosse prit le commandement : il n'avoit avec lui que cinquante hommes, qui s'étant sauvez quelque-tems auparavant de Nyort étoient venus en cet endroit chercher un asile : il se défendit avec vigueur, & fit même des sorties, où il tua du monde aux assiégeans. Dans le même-tems Landereau marcha à Tiffauge bourg [2], qui appartenoit au vidame de Chartres, &

1 Petite ville du Poitou, sur un ruisseau qui va tomber dans la Seure Nantoise.

2 Bourg de Poitou sur la Seure Nantoise. Il touche à l'extrêmité de l'Anjou.

qui

qui étoit autrefois assez peuplée, mais qui est aujourd'hui comme deserte; le château qui est très-fort, est fermé d'un côté par la Seure, de l'autre, par un étang, & de tous les autres côtez par un rocher escarpé & presque inaccessible. Il y a outre cela un bon mur, & une tour bien bâtie, & qui est en sûreté contre les assauts. Le jeune Moterie Casau y commandoit avec 40 soldats; mais s'étant broüillé avec Griffon Intendant du Vidame, la garnison ne fut plus payée, les vivres manquerent, & les soldats se débanderent. Priou, que le Vidame y envoya, n'ayant ni soldats ni munitions, fut obligé de se rendre, d'autant plus que Landereau l'assuroit, quoique faussement, que Montaigu, qui n'en en est éloigné que de trois lieuës, étoit pris. La Guioniere, qu'on avoit fait commandant de la place, mit le feu au château & le ruina entierement, afin qu'il ne pût plus servir aux Protestans. Quelques jours après, la Cressonniere prit Forest sur la Seure; c'est un château très-fort: il y perdit du monde, & entre autres la Moterie.

Landereau étant retourné devant Montaigu, & voyant que le siége n'étoit pas plus avancé, que lorsqu'il en étoit parti, fit retirer le canon, & dresser la batterie du côté de l'étang. La brêche fut bien-tôt si grande, qu'il étoit impossible à une garnison qui n'étoit que de cinquante hommes, de la défendre: On donna avec une clochete le signal aux troupes de se sauver dans le château: on abandonna la ville à Puygaillard, & le soldat furieux la saccagea. On somma ensuite le château de se rendre: on dit à ceux qui le défendoient, que depuis la deroute de Jarnac, ils n'avoient plus de ressource. La Brosse, fatigué par les cris & les lamentations d'un peuple qui ne lui étoit d'aucun secours, promit de se rendre, à condition qu'il auroit la vie & la liberté, & que chacun pourroit emporter ce qui étoit à lui. Ces conditions furent accordées [1], mais très-mal observées. On dépoüilla la plûpart de ceux qui sortirent de la place: quelques-uns furent faits prisonniers, & ne furent mis en liberté qu'en payant leur rançon.

Le duc d'Anjou ayant levé le siége de Cognac, ravagea tout le pays jusqu'à Saint Jean d'Angely, & prit ensuite la route d'Angoulême. Quelques officiers, qui étoient dans la place, lui avoient fait esperer, qu'il pourroit la surprendre.

1 Du parti Protestant.

CHARLE IX. 1569.

Mais Coligny qui en avoit eu vent, y envoya Montgommery & Sainte Meme qui en étoit Gouverneur, & qui y mena les regimens de Mombrun & de Mirabel. Ils firent abattre le retranchement, qui empêchoit qu'on ne pût faire la ronde autour du rempart, & ils prévinrent par ce moyen les entreprises secretes & les trahisons. Le duc d'Anjou voyant son coup manqué, s'en retourna le 12 d'Avril, & prit en chemin faisant, & après quelques jours de siége, le château d'Aubeterre, qui est très-fort. De là il entra en Perigord, & détacha Brissac pour se saisir de Mucidan, qui appartient à la maison de Grammont. Il y avoit longtems que Montluc & François d'Escars l'assiégeoient, sans le pouvoir prendre. La garnison ayant défendu long-tems la ville, y mit le feu, & se retira dans le château. On le battit pendant plusieurs jours avec beaucoup de violence, & lorsque la brêche fut faite, on y donna plusieurs assauts, qui furent vaillamment soûtenus par les assiégez. Pompadour, de la premiere noblesse du Limousin, y fut tué. Brissac, sensiblement touché de cette perte, voulut aller lui-même reconnoître la brêche, & la profondeur du fossé; & pour cela s'étant avancé hors de la tranchée, couvert de son bouclier & de son casque, & ayant eu l'imprudence de se découvrir le visage, il reçut un coup d'arquebuse [1] à la tête, dont il mourut sur le champ, fort regreté de toute l'armée, qui ne put s'empêcher de pleurer ce jeune homme, fils d'un pere si illustre, & qui étant destiné aux plus grands honneurs & aux plus grandes dignitez du Royaume, perissoit ainsi à la fleur de son age : car il n'avoit pas encore vingt-sept ans. Après cela le château ne tint que peu de tems; le commandant le rendit, à condition que sa garnison & lui auroient la vie sauve, & la liberté d'emporter leurs effets. Mais le regret qu'on avoit de la perte de Brissac fut cause qu'on ne leur tint point parole : aussi-tôt que la garnison eut perdu la place de vûë, elle fut passée au fil de l'épée par les soldats furieux. Du côté des assiégeans deux gentilshommes Florentins furent tuez, Baptiste Carnesechi & Louis Alamanni.

Mort de Brissac.

C'est à peu près dans ce tems-là que le prince de Bearn

1 Brantome dit que ce fut un nommé Carbonniere qui le tua; que c'étoit le meilleur tireur qu'on eût jamais vû, qui ne manquoit pas un coup, & qu'il le connoissoit, parce qu'il avoit été dans sa compagnie.

accepta le commandement général de l'armée des Proteſtans confédérez, & qu'il fit prêter ſerment à tous les Seigneurs qui y avoient des emplois. D'Andelot ayant fait la revûë des débris de leur armée, trouva qu'ils avoient encore quatre mille chevaux. Comme ils avoient le tems de ſe rétablir, il marcha vers le Poitou avec un corps d'élite, afin d'amaſſer des fonds pour la guerre, en tirant de l'argent de tous côtez, & ſur-tout des revenus du Clergé ; & afin de tacher de rétablir en ce payis-là les affaires des Proteſtans, qui y alloient fort mal. Il avoit avec lui Mirebeau & la Caſe ſon frere, de l'illuſtre famille de Pons, & François d'Angennes, avec deux compagnies de cavalerie, & les trois regimens de Saint-Megrin, de Lamouſſon, & de Montamar. Il voulut le premier de Mai ſurprendre Landereau : ce capitaine lui échapa, & ſe retira en diligence à Montaigu, qu'il avoit pris ſans beaucoup de peine. D'Andelot le pourſuivit juſques-là : mais il ne put enlever cette place à un homme auſſi brave. On tenta avec auſſi peu de ſuccès de ſe ſaiſir de Cliſſon : cette place eſt ſituée ſur la Seure aſſés près de l'endroit, où elle ſe jette dans la Loire ; elle appartenoit à Odet d'Avaugour bâtard de la maiſon de Bretagne, qui la gardoit au nom du Roi avec deux compagnies d'infanterie.

CHARLE IX. 1569.

Mort de d'Andelot.

D'Andelot s'en retourna de là à Saintes, ſans avoir tiré d'autre avantage de ſes forces, que d'en avoir fait montre dans ces Provinces. Il y fut alors attaqué d'une fiévre ardente & peſtilentielle, & l'on ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné : quoiqu'il en ſoit, il y mourut le 27 de Mai. C'étoit un des premiers hommes du royaume par rapport à ſa haute prudence, à ſa droiture, & à ſon habileté dans l'art de la guerre. On fit à ſa mort le même jugement qu'on avoit fait à celle du prince de Condé ; on crut le parti Proteſtant ruiné. Mais Coligny ſon frere, qui ſe trouva ſeul chargé de tout le fais de cette guerre, ſoûtint & rétablit tout par ſon courage : la mort d'un grand Prince, & la perte d'un frere, avec qui il fut toûjours très-uni, ne furent point capables de l'abattre, & il fit voir à toute la France (& ſes ennemis même en convinrent) qu'il étoit capable de ſoûtenir lui ſeul tout le parti Proteſtant, dont on croyoit auparavant, qu'il ne ſoûtenoit qu'une partie. D'Andelot avoit épouſé Claude de Rieux, héritiere des maiſons de Laval &

CHARLE IX. 1569.

de Rieux, qui sont les deux plus grandes, & les deux plus riches maisons de Bretagne ; c'est de lui qu'est descendu le comte de Laval [1] d'aujourd'hui, qui a quitté le nom de ses ancêtres, pour prendre celui de cette illustre famille.

Mort de Jacque de Boucard.

Quelque-tems après la mort de ce grand homme, Jacque de Boucard, Grand-maître de l'artillerie, homme d'une haute réputation & dans la paix, & dans la guerre, mourut dans la même ville. Sa charge fut donnée à Jean d'Hangest seigneur d'Ivoy son gendre : François d'Hangest de Genlis frere aîné de Jean étoit mort à Strasbourg quelque-tems auparavant. On prétend qu'il mourut de chagrin, de ce qu'on lui préfera Louis de Lanoy de Morvilliers pour commander en chef les troupes Françoises, qui se joignirent aux troupes auxiliaires d'Allemagne. Comme il ne laissoit point d'enfans d'Isabelle des Ursins sa femme, il institua son frere héritier de tous ses biens & du titre principal de cette illustre Maison : ainsi nous l'appellerons à l'avenir Genlis. La charge de Colonel général de l'infanterie que Henri II. avoit donnée à d'Andelot, pour récompense de ses services, fut donnée pour lors, au nom des princes de Bearn & de Condé, à Jacque de Crussol d'Acier. Le Roi de son côté l'avoit destinée à Brissac : mais comme il étoit mort, sa Majesté la donna à Philippe Strozzi proche parent de la Reine, fils de Pierre Strozzi, un des grands capitaines de son tems ; & il y joignit la charge de Général de l'infanterie Piémontoise, dont Brissac étoit revêtu.

Exiles est pris par Colombel.

C'est dans ce tems-là qu'on reçut la nouvelle, qu'Exiles avoit été surpris au mois d'Avril par les Protestans, sous le commandement de Colombel, de Grenoble, capitaine brave & entreprenant. Exiles est un château très-fort situé endeçà de Suze aux piez des Alpes Cottiennes. Il n'y avoit dedans que vingt hommes commandez par Jean de Gaye. Colombel, qui sçavoit que ce poste étoit mal gardé, y arriva de grand matin & s'empara sans peine d'une place, qui auroit pû arrêter long-tems une armée nombreuse, & soûtenir un siége en forme. Mais si sa conquête ne lui coûta guéres, sa conduite ne lui fit pas beaucoup d'honneur. Lorsqu'il eut pris la place, il y commit les plus grands excès, & songea bien plus à piller les Eglises, & à

1 Celui dont parle ici M. de Thou est apparemment Gui XX. qui fut tué en Hongrie en 1605.

briser les images, qu'à fortifier ce poste important, & à le pourvoir de munitions de guerre & de bouche. Cette conquête ayant jetté la terreur dans tout le payis, du Roussel & de la Casette, qui étoient à Briançon, château très-fort dans le voisinage, levent à la hâte des troupes, & vont investir Exiles. Ils s'emparent d'abord de la basse ville, qui est sur la Doria; & ayant reçu des troupes de tous côtez, non-seulement des payis qui appartenoient au Roi, mais même de ceux du duc de Savoye, ils tentent plusieurs attaques, mais toûjours inutilement. Cependant les assiégez, qui n'avoient pas beaucoup à craindre d'eux, commencerent au bout d'un mois à craindre, & même à sentir la famine, étant reduits à une extrême disette. Louis de Birague lieutenant du duc de Nevers envoya vers eux le capitaine Fremige, qui penchoit un peu du côté du Calvinisme; & ce fut une des raisons pour lesquelles on le choisit pour proposer à Colombel de se rendre. Comme ses soldats mouroient de faim, il écouta Fremige, & rendit la place : à condition que lui & ses gens auroient vie & bagues sauves. Mais la capitulation ne fut gardée que pour lui seul; tous les autres furent massacrez à la sortie du Fort. Colombel ayant été retenu d'abord, puis mis en liberté, se retira à Geneve.

CHARLE IX. 1569.

Vers ce même tems de Piles fut détaché avec deux mille hommes de pié, pour s'emparer de l'isle de Medoc, qui s'étend le long des côtes de la Saintonge, entre la Rochelle & Bordeaux. Il s'acquita de cette commission avec beaucoup de courage, & il y fit un grand butin. De là il marcha à Bourg sur la Dordogne, à dessein de surprendre cette place, qui étoit fort importante pour assurer leurs convois. Il détacha pour cela Sore, habile dans la marine, & Rouvrai, qui ayant été chassés de Normandie pour la Religion, & étant passés en Angleterre, étoient revenus depuis peu à la Rochelle. Mais la place s'étant bien défenduë, par le moyen du secours que Montluc y envoya fort à propos, le coup fut manqué, & de Piles rappellé par les Princes leva le siége pour aller les joindre. Il y perdit Dominique de Provane de Valfenieres colonel d'une grande valeur, qui fut tué par ses propres soldats dans une sortie, parce que n'ayant pas l'habit uniforme du regiment, ils le prirent pour un ennemi

Volfang de Baviere duc des Deux-Ponts, qui avoit levé une

CHARLE IX. 1569.

Le duc des Deux-Ponts vient au secours des Protestans,

armée, sur la priere que le prince de Condé lui en avoit fait faire, par François Barbier de Francour, en fut déclaré Généralissime par Frederic électeur Palatin son parent. Il se disposa aussi-tôt à aller au secours des Confédérez, dont les affaires alloient de mal en pis. Mais comme il sentit bien que son entreprise seroit blâmée, non seulement par le Roi de France, mais même par la plûpart des Princes étrangers, il songea à la justifier. Le duc d'Aumale, que la Cour avoit envoyé pour s'opposer à son passage, lui ayant écrit là dessus, il ne lui fit point de réponse. Mais il envoya le 21 de Fevrier une longue lettre au Roi, dans laquelle il exposoit la nécessité où il s'étoit trouvé de lever une armée, tant pour mettre à couvert son payis, qui avoit été ruiné les années précédentes par des passages continuels de troupes, que pour assister les princes de Bearn & de Condé, & ceux qui professoient la même Religion, qui tous lui avoient porté leurs plaintes des traitemens indignes, & des outrages qu'on leur faisoit : Qu'on les dépouilloit de leurs biens & de leurs emplois, & ce qui étoit encore plus cruel, qu'on vouloit leur ôter la liberté de conscience, contre la foi du dernier édit, qui la leur avoit laissée : Qu'on avoit fait entrer dans le Royaume des troupes étrangeres pour les exterminer, & que dans cette extrêmité ils avoient imploré son secours : Qu'il ne pouvoit, ni ne devoit le leur refuser dans une cause si juste ; puisque ce n'étoit point contre le Roi qu'ils avoient pris les armes, mais contre les ennemis de la tranquillité publique ; ni en vûë de troubler le repos de la France, mais au contraire pour l'affermir, & pourvoir en même tems à leur propre salut : Qu'en son particulier il étoit trop persuadé de la bonté & de la justice de leur cause, & que tout ce qu'on disoit contre eux n'étoit que de pures calomnies : Qu'il se souvenoit que dans la derniere guerre, on avoit insinué au prince Jean Casimir son cousin les mêmes mensonges contre eux ; mais que rien ne faisoit mieux voir la fausseté de ces imputations, que le dernier édit du Roi, puisque sa Majesté par cet édit approuvoit tout ce qu'ils avoient fait, comme entrepris par ses ordres, & pour le bien du Royaume : Qu'il protestoit qu'il entroit en France avec des troupes auxiliaires, pour défendre non seulement les Princes de Bearn & de Condé, mais en général tous ceux qui suivoient la même Religion, fussent-ils de la condition la plus

mediocre, comme la charité Chrétienne l'exigeoit de lui : Mais qu'il donnoit sa parole, que s'il s'appercevoit qu'ils eussent d'autres vûës que de se maintenir dans leur Religion, & dans la liberté de conscience, il les abandonneroit sur le champ, & iroit offrir ses troupes & ses services au Roi, à qui il souhaitoit sincerement toutes sortes de prosperitez, & que sans aller plus loin, il étoit prêt à s'en retourner, si l'on vouloit accorder aux Protestans de France une liberté entiere de conscience, avec joüissance libre de leurs biens & de leurs emplois, & leur donner par rapport à cet article des sûretez suffisantes : Que pour faire voir que ce n'étoit point l'interêt qui l'amenoit en France, quoiqu'il eut dépensé plus de cent mille écus d'or pour la levée des troupes qu'il avoit, il ne demanderoit aucun dédommagement par rapport à ces frais : Que si on ne vouloit pas écouter ces propositions, cet écrit feroit connoître à tout le monde la pureté de ses intentions, & le disculperoit lui & son armée de tous les malheurs que cette guerre causeroit infailliblement à la France. Cette lettre ayant été renduë au Roi, quelques esprits factieux, qui la traduisirent en François, y insererent plusieurs choses dures & très-offensantes, contre le Roi, & contre le duc d'Anjou son frere, au sujet du meurtre du prince de Condé : mais peu de tems après le duc des Deux-Ponts, prince très-sage & très-mesuré dans ses paroles, les désavoua, comme des faussetez très-éloignées de son caractere, de sa politesse, & du respect qu'il avoit pour le Roi.

Il n'eut pas plûtôt envoyé sa lettre, que dès le lendemain il fit passer le Rhin à une partie de ses troupes. Pour lui il partit de Saverne, ville de son domaine, & arriva le dernier jour de Fevrier à Hochfeld, bourg du baillage d'Haguenau, où il avoit résolu de faire la revûë de sa cavalerie, & y séjourna jusqu'au 15 de Mars. Il se trouva à cette revûë, suivant les rolles qui en ont été faits, sept mille cinq cens quatre-vingt-seize cavaliers, & outre cela beaucoup de chariots, & de chevaux de bagages. Les principaux chefs étoient François de Harocourt, Gille de Sonnenberg, Guillaume d'Heideck, Balthazar de Dierbach, Reinard de Cracou, Jean de Buech, Jean de Ders, Henri de Stein, Ludolf de Heimbruch, qui conduisoit deux cens soixante & dix neuf chevaux au nom du comte de Schombourg, de Charle de Mansfeld, & de Thierri

CHARLE IX. 1569.

de Schomberg. Il y avoit six mille hommes d'une très-belle infanterie, distribuée en vingt-six compagnies sous deux généraux, dont l'un étoit Quirin de Gangolf baron de Hohenghe-rolseck lieutenant du duc des Deux-Ponts, & l'autre Jean-Jacque de Granvillars, qui avoit servi pour l'Espagne contre nous dans les dernieres guerres de Flandre. Meinard Schomberg étoit maréchal de camp général de l'armée, & le duc des Deux-Ponts qui en étoit Généralissime, nomma pour son lieutenant général Wolrad de Mansfeld frere de Charle.

Il se joignit à ces troupes grand nombre de François & de Flamans, entr'autres Guillaume de Nassau prince d'Orange, avec Louis & Henri ses freres, à la tête de quelques escadrons de cavalerie, & beaucoup d'autres dont j'ai déjà parlé, comme Morvilliers, Jean de Hangest de Genlis, Antoine de Clermont marquis de Renel, Claude-Antoine de Vienne de Clairvant, Dessonville, Dully Artus de Vaudray seigneur de Mouy, d'Esternai, de Feuquiere, de Briquemaut d'Autricour, de Lanti, & grand nombre d'autres, jusqu'au nombre de six cens chevaux commandez par Morvilliers. Le jeune Briquemaut le joignit aussi avec huit cens mousquetaires: toutes ces troupes traverserent l'Asace. L'évêque de Strasbourg, qui avoit maltraité depuis peu quelques troupes du Prince de Condé, craignant que le duc des Deux-Ponts n'en tirât vengence, le reçut avec de grandes marques d'amitié, & fit donner à ses troupes toutes sortes de provisions & de rafraichissemens.

D'Aumale se sentant trop foible, pour disputer à cette armée l'entrée du Royaume, passa dans la Franche-Comté, & poursuivit jusqu'à Cîteaux un corps d'Allemands, qui avoient passé la Saone auprès de Montreuil. Il y eut un combat fort rude auprès de Gilly, où la perte fut égale; car chaque parti y perdit environ deux cens hommes. Les Allemands arriverent à Beaune le 25 de Mars, & ils y séjournerent deux jours pour attendre leurs bagages: dès qu'ils furent arrivez ils marcherent du côté de Vezelay. Le duc d'Aumale voyant qu'il ne pouvoit plus les empêcher d'avancer, cessa de les poursuivre, traversa l'Auxerrois, & s'en vint sur la Loire pour se joindre au duc d'Anjou qui marchoit du même côté avec son armée, & disputer au duc des Deux-Ponts le passage de cette riviere. Le duc d'Anjou, qui étoit déjà arrivé à Gien, avoit outre les troupes

troupes Françoises six mille chevaux Allemands commandez par Philbert marquis de Bade, par les deux bâtards de Hesse-Vesserbourg, & Leintinghen, & par les deux freres Rhingraves.

Le duc des Deux-Ponts assiége la Charité & la prend.

Le duc des Deux-Ponts trouva un gué auprès de Pouilly [1] dans le Nivernois; celui qui le lui montra fut Antoine Marafin de Guerchy cornette de Coligny, qui ayant été pris au combat de Jarnac, avoit été renvoyé chez lui par le duc d'Anjou. Dès qu'une partie de ses troupes eut passé la Loire, il forma le dessein de se rendre maître de la Charité, dont la situation avantageuse le mettoit en état de faire passer son armée sans péril sur l'un ou l'autre bord de cette riviere, quand il le jugeroit à propos. La Charité est dans une plaine sur le bord d'en deçà de la Loire; la ville est quarrée, & entourée d'une assez mauvaise muraille, & de quelques tours en petits nombre; mais on y a suppléé par un fossé très-large & très-profond, qui va en diminuant du côté qui regarde la riviere, & se confond enfin avec la plaine: il y a un très-beau pont de pierre, au-delà duquel est un faubourg entouré de jardins & de vergers remplis de toute sorte d'arbres fruitiers, qui font un aspect très-agréable. Ce fut de ce côté là qu'on l'attaqua: on y dressa une batterie de trois coulevrines sous les ordres du seigneur de Mouy, & l'on commença à battre le mur qui étoit vis-à-vis, & les tours qui le flanquoient, afin d'empêcher la garnison de défendre le mur qui étoit entre deux. Le duc des Deux-Ponts fit faire une autre batterie contre la tour de Nevers, & contre le mur qui s'étendoit jusqu'à la porte saint Pierre. La brêche étant faite, le Commandant, par une lâcheté aussi pernicieuse qu'infame, s'enfuit secretement la nuit, sous prétexte d'aller demander du secours au duc d'Anjou; mais en effet pour se tirer du danger où il se voyoit. Les habitans troublez par sa retraite, & pressez par l'ennemi demanderent un pour parler.

Pendant qu'on negocie, quelques bourgeois Protestans cachez, descendirent à un certain signal une corde, & firent monter les ennemis les uns après les autres avec beaucoup de peine, mais en si grand nombre qu'ils se rendirent maîtres de la ville, consternée par la fuite du Commandant. Ce fut le 20 de Mai que cela arriva: les Officiers François empêcherent leurs troupes de piller, & firent donner le butin de la ville aux

1 Petite ville entre Sancerre & la Charité.

CHARLE IX. 1569.

Allemands, pour leur tenir lieu d'un mois de ſolde qu'on leur avoit promis, & qu'on ne leur avoit point payé. Du Paz de Feuquiere excellent officier, & qui entendoit parfaitement les ſiéges, y fut tué. Du Chatelet de Dully, gendre de François de Scepeaux maréchal de France, & gentilhomme d'une des premieres familles de Lorraine, mourut dans le camp de maladie. On donna le commandement de cette place à Guerchy avec deux compagnies d'infanterie, & quelque cavalerie. Les Généraux y laiſſerent leurs mortiers & leurs coulevrines, & ſe mirent en marche avec le reſte de leur artillerie qui étoit en bon état.

La Reine mere, accompagnée des cardinaux de Bourbon & de Lorraine, étoit arrivée quelques jours auparavant à Limoges, où étoit le duc d'Anjou ſon fils. L'armée alla de là au Blanc en Berry, où il ſe tint un conſeil entre les Généraux, en preſence de cette Princeſſe, ſur le parti qu'il y avoit à prendre depuis l'arrivée du duc des Deux-Ponts. Après qu'on eut bien peſé ce que les ennemis pouvoient faire, on jugea que le duc des Deux-Ponts avoit deſſein d'aller en Guyenne, pour joindre ſes forces à celles du prince de Bearn, & rendre les Confédérez très-puiſſans en cette Province. La vûë de la Reine de Navarre, qui preſſoit cette jonction, étoit, diſoit-on, ou de ſe faire rétablir par force dans la poſſeſſion du Bearn, dont elle étoit preſque entierement dépouillée; ou que ces Princes, après avoir réuni leurs forces, laiſſaſſent autant de troupes qu'il en falloit pour mettre la Guyenne à couvert; & qu'ayant repaſſé la Loire à la Charité, ils marchaſſent enſuite vers la Bourgogne, pour y recevoir les troupes nouvelles qu'on publioit que Jean Caſimir leur amenoit, afin qu'avec ce nouveau renfort ils puſſent hazarder une bataille; ou ſi l'armée royale l'évitoit, marcher tout droit à Paris, & forcer le Roi à leur offrir la paix à des conditions auſſi avantageuſes pour eux, que honteuſes pour lui.

Pour déconcerter leurs projets, on décida qu'il falloit que le Roi raſſemblât le plus de troupes qu'il pourroit; qu'il envoyât des couriers, pour hâter la marche de celles qui venoient d'Italie; & qu'après cela on ſuivît, & on harcelât ſans ceſſe l'armée Proteſtante, qui auroit contre elle non ſeulement toutes les villes & toutes les places fortes, mais les bourgades mêmes & les villages; en un mot qu'on leur fît la guerre, comme le duc d'Albe l'avoit

faite dans les Payis-bas, ou sans en venir à un combat général, il avoit tellement fatigué le prince d'Orange, qui étoit à la tête d'une armée d'Allemands, qu'il l'avoit chassé entierement de ces provinces. Mais en prenant ce parti, il leur restoit une inquietude; ils craignoient que tandis que l'armée des Princes marcheroit du côté de Paris, Coligny ne restât du côté de la Guyenne, & ne facilitât aux Anglois ses alliez le moyen de s'emparer de ces provinces, qui demeureroient sans défense, lorsque l'armée du Roi s'en seroit éloignée. Sur cela, plusieurs étoient d'avis qu'on hazardât une bataille, si l'occasion s'en presentoit, & que le Roi risqueroit beaucoup, si l'on differoit de le faire. Les autres soutenoient qu'il étoit très-dangereux de risquer un combat. Car où en seroit-on, disoient-ils, si les Allemands de l'armée du Roi venoient à refuser de combattre contre ceux de l'armée des Princes? Ce seroit encore bien pis, si ceux de l'armée des Princes prenoient le même parti, & vouloient n'être que spectateurs du combat : car si cela arrivoit, & qu'il n'y eût que les François des deux partis qui en vinssent aux mains, de quelque côté que la victoire se déclarât, il étoit impossible que le vainqueur ne se trouvât extrêmement affoibli, & ne fût par conséquent à la merci des Allemands, qui n'auroient rien perdu. Ainsi on en revint au premier avis, qui étoit de harceler sans cesse l'ennemi, sans rien risquer, & d'empêcher si l'on pouvoit que le duc des Deux-Ponts ne joignît les Confédérez.

Pour cet effet le duc d'Anjou avoit posté un corps auprès de Limoges, pour disputer le passage de la Vienne. Mais Mouy & d'Autricour, qui avoient été envoyez devant, pour chercher un gué, ayant taillé en pieces ce petit corps, le duc des Deux-Ponts n'eut plus rien qui l'empêchât de joindre les Confédérez; d'autant plus que sur la nouvelle de la prise de la Charité, Coligny s'étoit mis en marche avec ce qu'il avoit de troupes, pour recevoir avec tous les honneurs possibles ce Prince, à qui il avoit tant d'obligation, & joindre ses forces aux siennes. Il laissa la Nouë pour donner ordre aux affaires de la Guyenne, & s'étant mis en marche, à dessein de traverser le Perigord & l'Angoumois, il détacha Antoine de la Rochefoucault-Chaumont avec un bon corps d'infanterie, pour se saisir de Nantron, place appartenant à la Reine de Navarre, où

CHARLE IX. 1569.

les ennemis avoient quatre-vingts hommes en garnison. Il l'emporta d'emblée le 7 de Juin, & passa la garnison au fil de l'épée; après quoi ils continuerent leur marche. Il envoya ensuite Montgommery pour commander en chef l'armée des Vicomtes qui ne pouvoient s'accorder ensemble, & pour arrêter les progrès que Montluc & Jean de Lomagne de Terride faisoient dans le Bearn.

Mort du duc des Deux-Ponts.

Dans le même tems la nouvelle étant venuë à l'armée des Confédérez, que le passage de la Vienne étoit ouvert, ce fut une grande joie pour les troupes Allemandes : mais elle ne dura gueres. La maladie de leur Général & sa mort, qui la suivit bien-tôt après, les plongea dans la tristesse. Ce Prince, qui étoit pesant, avoit eu long-tems la fiévre quarte : les fatigues de sa marche ayant augmenté considerablement son mal, il mourut le 11 de Juin à Nesson, à trois lieuës de Limoges, entre les bras du prince Louis de Nassau. Il n'avoit que quarante-trois ans. Avant sa mort il exhorta ses amis à continuer avec vigueur une guerre, qu'ils avoient entreprise pour la cause commune, & pour la liberté des deux Princes qui étoient leurs alliez, & qui pensoient comme eux sur la Religion. Ensuite il nomma pour généralissime de son armée Volrad de Mansfeld, qui avoit été son lieutenant jusqu'alors. Son corps, dont on ôta les entrailles, fut d'abord porté avec de grands honneurs à Angoulême, & ensuite en son payis, où il fut mis dans le tombeau de ses ancêtres.

Quatre jours après, les deux armées se joignirent. Si la joie fut grande, l'étonnement ne le fut pas moins, lorsqu'ils firent reflexion à combien de périls ils avoient été exposez, & surtout les Allemands, qui étant partis des bords du Rhin, avoient traversé tant de payis; & qui toûjours suivis & harcelez par une armée, & ayant tant de rivieres à passer, étoient enfin arrivez jusqu'au milieu de la Guyenne sans faire aucune perte. Après que les deux Princes eurent remercié l'armée, on renouvella l'alliance, & l'on frappa une medaille d'or, où l'on voyoit d'un côté la Reine de Navarre & son fils Henri, avec leurs noms; & sur les revers étoient ces mots : *Pax certa, victoria integra, mors honesta.* (*Paix assurée, victoire entiere, mort glorieuse.*) mais l'évenement ne répondit pas à cette inscription.

Le 26 de Mai, ils repasserent une seconde fois la Vienne tous ensemble auprès d'Esse, place qui appartient à la maison d'Escars. Ils avoient envoyé devant la Louë & Rouvrai avec quelques compagnies de mousquetaires, pour chasser les troupes du Roi, qui se disposoient à leur disputer le passage: elles attaquerent en effet les Confédérez avec beaucoup de vigueur, & les repousserent d'abord; mais ceux-ci étant revenus à la charge, repousserent à leur tour les Royalistes, & les mirent en fuite, après leur avoir tué plus de cent hommes. L'armée des Princes y campa, & y fit un séjour assez long pour donner le tems aux Allemands de se rétablir des fatigues d'une si longue marche. On s'avança de là jusqu'à saint Irier en Limousin, où l'on paya un mois de solde aux troupes Allemandes, & où l'on fit la revûë de l'armée.

Le duc d'Anjou vint camper le 23 de Juin à Roche-abeille, à un quart de lieuë des ennemis. Mais comme il étoit impossible que tant de troupes pussent subsister dans un endroit si sterile (car l'armée des Catholiques étoit de trente mille hommes, & celle des Protestans de vingt-cinq mille) les premiers furent enfin obligez d'étendre leurs quartiers, pour avoir des vivres.

Quelque tems auparavant, ils avoient reçû à saint Jean de Livron un corps de troupes auxiliaires du Pape Pie V. Il étoit de 4000 hommes d'infanterie, & de 800 chevaux, commandé par Sforce comte de Santafiore, homme d'une grande experience dans la guerre; & c'est pour cette raison que le saint Pere, qui ne donnoit rien à la faveur, lui avoit confié le commandement général de ces troupes : il y vint outre cela mille hommes de pié sous la conduite de Fabien de Monte, fils de Baudouin frere de Jule III, & deux cens chevaux commandez par François de Somme de Cremone, & par Albert Pio; ces douze cens hommes avoient été levez par Côme duc de Florence à la priere du Pape. Il y avoit dans ces troupes un frere de Jacque Corbinelli, que nous avons connu & cheri dans le tems qu'il étoit à Paris, où la beauté de son esprit, autant que sa profonde érudition, le fit généralement estimer. Celui-ci, qui s'appelloit Bernard, étoit un bon officier, & fort brave : mais parce qu'il passoit pour avoir trempé dans la conjuration de Pandolfe Pucci, on l'avoit voulu faire assassiner trois

CHARLE IX. 1569.

ans auparavant à Moulins en Bourbonnois, par un nommé Aurelio-Santi : l'assassin ayant été pris & convaincu, fut puni de mort. Bernard Corbinelli fut tué vers ce tems-ci, auprès de la Palisse sur le chemin de Lyon, dans le tems qu'il alloit avec François Gincomini joindre les troupes du comte de Santafiore. Les assassins, qui étoient Leonel comte d'Oddi, de Perouse, & un certain Constantino, ayant coupé la tête à Bernard, ils la mirent dans un sac, & étant retournés en diligence à Lyon, ils prirent la poste pour l'Italie, & porterent cette tête à Florence.

Les Italiens ne furent pas plûtôt arrivez au camp du duc d'Anjou, que pour faire montre de leur bravoure, ils alloient tous les jours escarmoucher contre les Protestans. Le camp des Catholiques étoit dans une plaine, & sur un côteau en pente douce, qui aboutissoit à des vallées ; & il étoit fortifié d'un bon fossé palissadé, excepté du côté qui regardoit saint Irier, où il y avoit un vallon profond, & au-dessus une colline, sur laquelle on avoit placé le canon, dont on avoit donné la garde aux Suisses. Au pié de la colline, il y avoit un ruisseau & quantité de sources, qui formoient un étang : au-delà de la chaussée de l'étang le duc d'Anjou avoit mis un bon corps-de-garde, composé de deux regimens, commandez par la Barte & Goas, qui étoient encore en dueil pour la mort du jeune Brissac, général de l'infanterie ; & en cas d'accident ils avoient près d'eux des hayes, & des bois de chataigniers, où ils pouvoient se retirer ; & derriere il y avoit de l'infanterie, & un bon corps de cavalerie pour les soutenir.

Coligny instruit de cette disposition, & persuadé qu'il y alloit de son honneur & de ses interêts de prévenir les desseins du duc d'Anjou, qui avançoit toûjours, marcha de ce côté là avec toute son armée. Il menoit l'avant-garde, & avoit avec lui Jean de Soubize, la Fin seigneur de Beauvais, François de Briquemaut, la Louë, Teligny, & Louis de Nassau avec un corps de troupes Allemandes. Le corps de bataille où étoient les deux Princes de Bearn & de Condé, le Prince d'Orange, Henri de Nassau son frere, & Volrad de Mansfeld, étoit conduit par François de la Rochefoucault. Baudiné & de Piles avec leurs regimens couvroient le flanc droit ; Rouvrai & Pouilly couvroient le gauche, & il y avoit derriere un

corps de cavalerie pour les soûtenir. L'infanterie Allemande marchoit sur les aîles avec toute l'artillerie.

Charle IX. 1569.

Quoique les deux camps fussent si près l'un de l'autre, l'armée du Roi étoit dans une si grande sécurité, qu'elle n'apprit l'arrivée des ennemis, qui marchoient avec toutes leurs troupes, que par un prisonnier, qu'ils renvoyerent peu de tems avant que de se mettre en marche. On cria aux armes de toutes parts, & avec beaucoup de désordre, comme il arrive ordinairement, quand on est surpris. Aussi-tôt on fit sortir les mousquetaires de leurs retranchemens, pour soutenir les corps-de-gardes qui étoient sur la levée. De Piles commença le combat, & ceux de ses soldats qui s'avancerent le plus furent repoussez par un gros des troupes du Roi; mais comme ils se trouverent soutenus par d'autres qui les suivoient, les Royalistes furent obligez de rentrer dans leurs retranchemens, d'où étant couverts par les palissades, & par les chataigniers, ils tirerent sans cesse sur les Confédérez, & leur tuerent beaucoup de monde. Ils combattirent ainsi pendant un tems assez considérable : mais enfin vaincus par le nombre, (car toute l'armée ennemie étoit arrivée) ils commencerent à songer à la retraite, mais trop tard.

Combat entre les Royalistes & les Confédérez.

Les choses étant en cet état, & les officiers généraux, qui étoient le plus près de la mêlée, ayant bien de la peine à retenir les soldats, en les assurant que le secours étoit proche; on voit arriver tout d'un coup Philippe Strozzi, qui avoit succedé à Brissac dans la charge de Colonel général de l'infanterie Françoise. Il avoit avec lui trois cens hommes choisis, parmi lesquels on comptoit des colonels & des capitaines d'une grande réputation. Animé par celle de son pere, par son propre courage, par l'émulation que lui donnoit la gloire de Brissac, qu'il voyoit avec quelque sorte de jalousie regreté de tous les soldats, il exhorte tous ceux qu'il rencontre, il les appelle par leur nom, il se met à leur tête, & fait si bien, qu'il retablit le combat. Il montra ce jour là tant de bravoure, que les soldats furent consolez de la perte de Brissac. Les Catholiques encouragez par sa fermeté chargerent & firent plier les troupes du seigneur de Piles; & Somma étant venu à la charge, avec sa compagnie de cavalerie, leur passa sur le ventre, & les fit fuir à la debandade; ce qui rendit le combat douteux : de Piles même

CHARLE IX. 1569.

Les Royalistes sont battus.

abandonné de ses soldats, & enveloppé par un petit nombre d'ennemis, fut en grand danger de perdre la vie

Coligny s'étant apperçu de ce desordre, envoya des troupes fraîches pour soutenir celles qui étoient fatiguées, & qui commençoient à prendre la fuite : & comme on n'avoit jusque là combattu que de front, il ordonna qu'on fît le tour du village, & qu'on attaquât ce retranchement par le flanc : il donna cette commission à la Ramiere, officier d'une grande bravoure, & lui donna pour le seconder Rouvrai & Pouilly. Ils marcherent tous trois avec leur détachement le long des bords de l'étang, & vinrent prendre les Catholiques en flanc & en queuë. Alors la face du combat changea entierement : les soldats de Strozzi furent envelopez de toutes parts ; ne pouvant plus soûtenir les efforts des ennemis, & pressés d'ailleurs par un corps de cavalerie qui vint fondre sur eux, sous la conduite de Joachim le Vasseur seigneur de Cognée, & de François d'Angennes seigneur du Coudrai, ils furent tellement mis en déroute, qu'il fut impossible de les rallier.

Les Catholiques perdirent deux officiers généraux très-estimez ; l'un étoit saint Loup lieutenant de Strozzi, & l'autre Roquelaure. Strozzi lui-même, après avoir fait le devoir d'un grand Général pendant que ses troupes conserverent leurs rangs, & celui d'un bon soldat lorsqu'elles furent en déroute, eut bien de la peine à éviter la fureur des Protestans, qui ce jour là transportez de colere, & ne se souciant point du butin, ne firent presque point de quartier. A la fin pourtant ayant été pris & reconnu, il fut mené à Coligny. L'armée du Roi perdit en cette occasion plus de quatre cens hommes, entre lesquels il y en avoit bien cinquante, tant colonels que capitaines. Du côté des Protestans il n'y eut que cinquante hommes tuez, du nombre desquels furent Irememond & la Fontaine, capitaines d'infanterie. Le carnage auroit été plus grand si l'on eût poursuivi les fuyards ; mais la pluie continuelle empêcha la cavalerie de le faire, & l'infanterie le put encore moins ; outre qu'elle étoit fatiguée du combat & de la pluie, & que les armes à feu étoient mouillées & hors d'état de servir : de sorte que les vaincus, qui s'étoient dispersez dans leur fuite ; eurent le loisir de se retirer dans leur camp, n'étant poursuivis de personne.

Le

Le lendemain, le duc de Nemours voulant faire sentir aux ennemis, que leur avantage de la veille n'étoit pas fort considérable, résolut d'insulter leur camp avec quatre cens Italiens & quelques troupes armées à la legere; il s'imagina que l'incommodité du lieu & la disette des vivres les obligeroient d'en sortir: mais les ayant trouvez disposez à le bien recevoir, il se retira avec perte: ces deux actions se passerent le quinze & le seize de Juin.

Requête des Confédérez au Roi.

Les Confédérez ayant enfin réuni toutes leurs forces, & voulant justifier au Roi leur innocence, & la justice de leur cause, prirent alors la résolution de lui adresser une requête, où rappellant le souvenir des guerres précedentes, & en rejettant la cause sur les Guises & sur les autres ennemis de la tranquillité publique, ils protestoient qu'ils avoient été forcez de prendre les armes, pour défendre leur religion, leurs vies & leurs biens ausquels les Guises en vouloient: Que s'il plaisoit à sa Majesté de permettre à tous les Protestans de son Royaume, de s'assembler librement, de vivre dans le repos, d'exercer tranquillement leurs emplois, & de joüir paisiblement de leurs biens, & de leur donner une garantie suffisante pour leur ôter toute inquiétude sur tous ces points, ils mettroient sur le champ les armes bas. L'Estrange ayant été choisi pour porter cette requête au Roi, demanda un passeport au duc d'Anjou; ce Prince répondit qu'il en écriroit au Roi: il le fit en effet, & sa Majesté lui ayant permis de faire sur cela ce qu'il jugeroit à propos, il ne chercha qu'à amuser les Protestans, en differant de jour en jour de leur donner une réponse positive.

Sur cela Coligni fut d'avis d'envoyer la requête à François de Montmorenci maréchal de France, homme d'une vertu digne de l'antiquité, & qui aimoit sincerement sa patrie. Il étoit alors à la Cour; mais comme il étoit proche parent du prince de Condé & des Colignis, il y étoit un peu suspect. Le Maréchal répondit à Coligni par une lettre datée d'Orleans & du 20 de Juillet, que le Roi ne recevroit point les requêtes des Protestans, & n'écoûteroit point leurs propositions, qu'ils n'eussent auparavant obtenu leur grace, en se soumettant & en rentrant dans leur devoir. Six jours après Coligni lui envoya, par Montreuil Bonin, une seconde lettre, dans laquelle il protestoit au nom des Princes & de leurs Confédérez,

CHARLE IX. 1569.

contre l'injure qui leur étoit faite par les ennemis du répos public, qui empêchoient qu'on n'écoûtât leurs raisons ; il prenoit Dieu & tous les princes Chrétiens à témoins des démarches qu'il avoit faites, & il declaroit qu'on ne pouvoit lui imputer les malheurs que cette guerre entraîneroit : qu'au reste lui & les Confédérez, feroient toûjours tous leurs efforts pour assurer le bonheur de l'Etat en général, & celui des particuliers.

Dans ce même tems les officiers généraux de l'armée du duc d'Anjou tinrent un grand conseil, sur ce qu'il y auroit à faire pour rétablir leurs troupes. On fut d'avis de les distribuer pour un tems dans les places : que pendant ce tems-là les gentilshommes qui servoient dans l'armée, pourroient aller chez eux se réposer & ramasser de l'argent, pour revenir ensuite à l'armée, où ils seroient plus en état de servir. Cela fut ainsi arrêté, & on leur donna à tous rendez-vous au Camp pour le quinziéme du mois d'Août.

Pour les Confédérez, ils résolurent de rester en campagne, soit qu'il ne leur fût pas aisé de retourner dans leurs maisons, soit qu'ils voulussent occuper les troupes Allemandes, qui se mutinent aisément dans le répos, afin de les tenir dans le devoir. Ainsi pour profiter s'ils pouvoient de l'inaction des Catholiques, ils entrerent dans le Perigord, & étant arrivez à Tiviere le vingt-huit de Juillet, ils prirent par composition la ville de Brantôme, où il y a une Abbaye célébre ; & par force, deux forteresses, dont l'une étoit le château de l'évêque de Perigueux, & l'autre se nommoit la Chapelle. Il y avoit dans cette derniere place deux cens, tant soldats, que payisans, qui furent tuez. Au commencement du mois d'Août ils passerent la Vienne à Confolans, & marcherent droit à Chabanez, place qui appartenoit au vidame de Chartres. La Planche, que Montluc y avoit mis avec une compagnie d'infanterie, fut sommé de se rendre. Comme il se flatoit d'être bien-tôt secouru par Montluc, il le refusa. On fit approcher le canon, qui eut bien-tôt renversé la plus grande tour. Le Commandant, dont la garnison n'étoit pas assez nombreuse pour défendre toute l'enceinte de la place, mit le feu à la partie la plus foible. Pendant qu'on montoit à l'assaut, le vent augmenta l'embrasement, & poussa la fumée dans les yeux des assiégez ; ensorte

Expédition des Confédérez.

qu'ils furent forcez, ayant le vent contr'eux, & étant d'ailleurs accablez par le grand nombre des ennemis. Le château fut pris ensuite & la garnison passée au fil de l'épée. La Planche, pour se racheter, promit une grosse rançon, & outre cela qu'il feroit rendre la liberté à Pierre Viret, que Montluc avoit pris dans le Bearn. Ce fut dans ce tems-là que Louis de Lanoy de Morvilliers, qui avoit été préferé à Genlis, pour la charge de Général de la cavalerie Françoise, mourut de maladie à Angoulême; & ce fut peu de tems après que Mouy reprit par composition la ville de Saint Genez, qui paya dix mille livres pour se racheter du pillage.

Le duc d'Anjou étant sorti de Perigueux, traversa le Limousin, & étant arrivé à Loche en Touraine, il congédia ses troupes, & leur ordonna de se retrouver sous leurs drapeaux le premier d'Octobre, ayant prorogé de six semaines le tems qu'on leur avoit donné d'abord.

Pendant que tout cela se passoit du côté du Limousin, & du Perigord, Gui de Daillon comte du Lude, qui commandoit en Poitou, n'étoit pas dans l'inaction. Il se mit en campagne avec cinq mille hommes de pié, parmi lesquels il y avoit quatre compagnies commandées par d'Onoux; il menoit avec lui quatre grosses pieces de canon, pour des siéges & quelques coulevrines. Il prit en chemin faisant les châteaux de Chevreux & de Magné, qui appartenoient à Saint Gelais, & fit tuer ou noyer les garnisons malgré les capitulations : au moins on le publia ainsi, peut-être pour le rendre odieux. Il arriva devant Nyort le vingtiéme de Juin, ayant avec lui Landereau, les Granges, Maronieres, & beaucoup de gentilshommes de la meilleure Noblesse du Poitou. Puigaillard gouverneur d'Angers eut ordre de l'aller joindre avec ce qu'il avoit de troupes. La Noüe ayant été informé de leur dessein envoya au secours de la place Pluviaut, avec six compagnies d'infanterie, sa compagnie de cavalerie, & quelques mousquetaires à cheval. Pluviaut donna rendez-vous à ses troupes à Fontenai-l'Abbatu qui appartient à la maison de Rohan : mais ayant sçu que Daillon étoit posté sur sa route, & qu'il avoit mis des troupes à Fors, où il falloit qu'il passât, il ordonna au capitaine Bois de prendre les devans: pour lui il s'écarta du chemin ordinaire, & arriva sans aucune perte à Fontenai. Il y laissa ses bagages, afin

CHARLE IX. 1569.

d'avoir moins d'embarras dans sa marche, & voici l'ordre qu'il y garda. Il marchoit à la tête, accompagné de douze gens-d'armes armez de toutes pieces. L'infanterie venoit ensuite, couverte sur les flancs par les mousquetaires à cheval, & quelques cuirassiers étoient à la queuë de l'arriere-garde. Tout cela ne faisant qu'un gros, trompa l'ennemi, & lui fit croire qu'il y avoit plus de troupes qu'il n'y en avoit en effet.

Discours de Pluviaut à ses soldats.

Lorsqu'il fut assez près de la ville pour voir les deux tours de la grande Eglise, il dit à ses soldats : » Voilà les drapeaux que vous devez regarder, que vous devez suivre, » & auprès desquels il faut vous rendre aujourd'hui ; c'est là » qu'il faut grimper des pieds & des mains ; perdons plûtôt la » vûë du soleil, que la vûë de ces tours : quand l'honneur & » la gloire ne seroient pas des motifs assez puissans pour nous » faire agir, le peril où sont nos amis suffiroit pour nous engager à ne leur pas manquer au besoin. S'ils n'étoient exposez » qu'aux évenemens ordinaires de la guerre, ces braves hommes s'en mettroient peu en peine ; mais ils sont exposez à » la haine & aux vengences particulieres d'ennemis impitoyables ; & cette pensée étant capable de faire frémir l'homme » le plus brave, ce seroit un crime à nous, & une véritable » impiété de les abandonner dans un si affreux peril. Allons, » compagnons, notre entreprise ne peut manquer d'être heureuse ; allons, ou chercher une mort glorieuse, ou délivrer » nos amis d'un malheur inévitable. »

Aussi-tôt il se met en bataille, donne la gauche à conduire à la Roche de la maison de la Louviere ; il se met à la droite, & laisse l'Etang son lieutenant pour conduire le corps de reserve. Sur ces entrefaites il sortit sept escadrons d'un hameau voisin, qui vinrent les charger. Pluviaut, qui n'étoit pas venu là pour combattre, mais pour se jetter dans la place, continua toûjours de marcher en combattant, & entra dans la ville avec la meilleure partie de son monde. Comme son infanterie ne put marcher si vîte que lui, il perdit un drapeau & eut environ cent hommes tuez ; le reste se dispersa dans les vignes, & se sauva comme il put.

Siége de Nyort par Daillon du Lude.

Le même jour on battit avec deux pieces de canon la porte du pont & les deux tours voisines. Celui qui commandoit dans la place, fut blessé d'un coup d'arquebuse ; il y eut outre cela

quelques habitans bleſſez. La brêche ayant été reparée le mieux qu'on put pendant la nuit, on braqua le canon contre la Tour d'Eſpingalle, où commandoit le capitaine Gargouillaud. Cette batterie ayant tiré ſans relâche deux jours durant, & Gargouillaud ayant été bleſſé, les ennemis monterent à la brêche, & planterent en même-tems des échelles de l'autre côté de la ville. Le combat fut meurtrier aux deux attaques pendant une demie heure. Les aſſiégez y perdirent Membrole lieutenant du Gouverneur & vingt-cinq ſoldats; mais la perte des aſſiégeans fut beaucoup plus grande : cependant les enfans, les femmes & les filles ayant travaillé à l'envi à réparer la brêche, les troupes du Roi recommencerent le lendemain à battre la Tour pour achever de la renverſer. Les aſſiégeans étoient maîtres d'une partie, & les aſſiégez de l'autre : mais il arriva une choſe qui fit un grand tort aux derniers, & qui penſa être cauſe de leur ruine. Pendant que Pluviaut couroit de côté & d'autre, pour donner ſes ordres partout, il fut frapé ſi vivement d'un éclat de pierre que le canon fit ſauter, qu'il penſa en être accablé. On le crut mort pendant quelques momens; mais on n'en dit rien, de peur de décourager la garniſon. Au reſte ſa bleſſure fut ſi conſidérable, qu'il fut dix mois entiers au lit ſans pouvoir agir. Le combat ayant recommencé, les Royaliſtes attaquerent vigoureuſement, mais ils furent reçus de même & contraints enfin de ſe retirer.

On battit enſuite quatre jours durant la Tour de Pellet; mais avec moins de violence, parce que la poudre commençoit à manquer, & que celle qu'on devoit leur apporter des lieux voiſins n'arrivoit point. D'ailleurs les aſſiégez, qui commençoient à avoir quelque eſperance de faire lever le ſiége, travailloient jour & nuit à reparer les brêches, encouragez par les vives & fréquentes exhortations que Pluviaut leur faiſoit de ſon lit, & par les aſſurances qu'il leur donnoit de jour en jour que la Noüe viendroit bien-tôt les ſecourir. Tout cela ſe paſſa dans le tems de la defaite de Strozzi, dont j'ai parlé ci-deſſus; & la Noüe avoit alors fort peu de troupes. Cependant, comme il ne vouloit point abandonner ſes amis, & qu'il étoit d'ailleurs vivement ſollicité par François du Vigean, il ſe mit en marche avec quatre cens chevaux & deux compagnies d'infanterie, deſtinez pour garder la Rochelle, & avec le regiment

CHARLE IX. 1569.

de Saint Megrin, mort depuis peu dans cette ville. Son dessein étoit d'entrer de très-grand matin dans Nyort sans aucun ordre de marche : mais les mauvais chemins ayant empêché son infanterie d'arriver au tems marqué, pour ne pas perdre son tems, il alla à Fontenai, où les compagnies de cavalerie de Landereau, de Richelieu, & de Dantes s'étoient retranchées : il força le retranchement, & l'ayant fait attaquer par divers endroits en même-tems, il leur tua environ deux cens cinquante hommes, & prit presque tous leurs bagages : puis ayant été averti, que Daillon leur envoyoit du secours, il se retira avec le butin qu'il avoit fait, marcha sans discontinuer, & se rendit enfin à Mosé.

Ce succès encouragea les assiégez ; & sur l'avis qu'ils eurent que les assiégeans devoient les attaquer le lendemain avec toutes leurs forces, ils se préparerent de leur côté à les recevoir de bonne grace, se flatant que la Noüe ne manqueroit pas d'accourir promptement à leur secours avec de nouvelles forces. La brêche étoit grande en deux endroits ; cependant Daillon se méfiant du succès, & croyant que les assiégez pourroient consentir à se rendre à des conditions avantageuses, il leur envoya trois capitaines pour les inviter à un pour-parler. Le Gouverneur répondit fiérement aux propositions de Daillon, qu'ayant reçu ce gouvernement du prince de Bearn gouverneur de la Guienne, dont le Poitou dépendoit, il ne pouvoit écoûter aucune proposition sans son ordre ; qu'ainsi il demandoit du tems pour en écrire aux Princes, & que cependant on pourroit faire une tréve. Les deputez n'ayant rien obtenu, retournerent trouver Daillon, qui voyant qu'il n'y avoit rien à gagner par la négociation, fit mettre ses troupes en bataille après midi, & les fit monter à la brêche au bruit des tambours & des trompettes.

La nuit d'auparavant les assiégez avoient arrêté les eaux de la Seure, par des bâtardeaux qu'ils avoient faits, & ils l'avoient fait regorger de telle sorte dans le fossé, par où il falloit que les assiégeans passassent, que les soldats en avoient jusqu'au nombril ; ensorte qu'il leur fut impossible de garder leurs rangs, & qu'ils sortirent de là en desordre, & peu en état d'assaillir vigoureusement. Ils ne laisserent pas de combattre avec beaucoup de bravoure : mais l'enseigne de la compagnie du Général ayant été tué, ils

perdirent courage, & se voyant accablez de feux d'artifice, d'huile, d'eau boüillante, & d'une grêle de pierres, ils commencerent à lâcher pié, après avoir perdu beaucoup de monde. Lorsqu'ils eurent repassé ce fossé plein d'eau, leurs capitaines leur firent tant de reproches, qu'il se trouverent disposez à retourner à l'attaque : mais il s'en trouva peu qui osassent rentrer une seconde fois dans le fossé, & tous ceux qui l'entreprirent furent tuez. Le drapeau du général, qui avoit été pris, fut porté dans la ville en grande pompe, & y causa une grande joye.

Le lendemain les assiégeans tinrent conseil, pour déliberer si l'on continueroit le siége, ou si on le leveroit : le plus grand nombre étoit d'avis de le lever, les soldats étant rebutez, après avoir été tant de fois repoussez. D'ailleurs Daillon avoit été informé pas ses espions, que Teligny étoit en chemin pour secourir la place, qu'il étoit accompagné de Charle de Mansfeld frere de Volrad, qui avoit quatre compagnies de cavalerie Allemande, avec le regiment de Briquemaut, & un corps de bonne cavalerie. Malgré tout cela Puygaillard, qui étoit arrivé nouvellement d'Angers, & qui comptoit sur la valeur de ses troupes, qui étoient toutes fraiches, fut d'avis de tenter encore un assaut, avant que le secours arrivât. Cependant les assiégez étoient animez par tous les avantages qu'ils avoient remportez, & par l'esperance d'un secours prochain ; au lieu que la vigueur des assiégeans étoit extrémement ralentie : de sorte que les troupes de Puygaillard, toutes fraiches qu'elles étoient, se ressentirent du découragement de leurs compagnons, & qu'au lieu de combattre avec cette bravoure qu'on en attendoit, elles se retirerent bien-tôt, & presque avec ignominie. Les Royalistes perdirent plus de quatre cens hommes à ce siége : du côté de la ville on n'en perdit qu'environ cinquante.

Daillon fit plier bagage le troisiéme de Juillet, & craignant d'être attaqué dans sa retraite, ou par la garnison, ou par Teligny, qui venoit au secours de la ville, il marcha en bataille & arriva le même jour à Cherveux, & le lendemain à Saint Maixant. D'Onoux y resta avec son regiment & avec deux grosses pieces de canon & deux coulevrines. Du Lude passa de là à Lusignan, où il mit six canons, & ayant confié à Guron & à Descluseaux son frere la garde de ce château, qui est le

CHARLE IX.
1569.

plus fort du payis, il y laissa la Paillerie avec quatre compagnies de fantassins, & s'en retourna à Poitiers. Teligny n'arriva à Nyort qu'après la levée du siége ; il alla voir Pluviaut qui gardoit encore le lit, & après l'avoir consolé, & fait de grands éloges du courage & de la fermeté de la garnison & des habitans, il s'en retourna.

Coligni ayant été informé dans le même tems qu'il y avoit dans Châtelleraud beaucoup de gens, qui favorisoient en secret le parti Protestant, il y envoya la Loüe, avec un petit corps de troupes choisies. Son arrivée ayant jetté le trouble dans toute la ville, le Gouverneur, nommé Villiers, traita avec lui, & promit de lui remettre la place pour le prince de Navarre, à certaines conditions. La chose s'exécuta le quatre de Juillet, & tandis que Villiers sortoit par une porte, la Loüe entra par l'autre. C'est à peu près de la même maniere que Coligni prit Lusignan d'emblée : il fit semblant de vouloir assiéger Saint Maixant ; mais ayant passé au-delà, il marcha droit à Lusignan, qui est à cinq lieuës de Poitiers, & s'en rendit maître. Guron se retira dans le château avec ses gens & emporta avec lui tout ce qu'il y avoit de meilleur dans la ville.

Le château de Lusignan est situé sur un roc escarpé & fort large : du côté qui regarde la campagne, il est entouré de deux murailles si fortes & si épaisses, qu'elles sont presque à l'épreuve du canon, & le fossé est si profond, que quoiqu'il soit commandé par les hauteurs voisines, il est cependant très-difficile d'en approcher. Du côté de la ville, il y a trois murailles & deux fossez. La plûpart des gentilshommes & des habitans du voisinage, ayant toûjours regardé cette forteresse comme imprénable, s'y étoient retirez avec leurs enfans & tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & s'y croyoient beaucoup plus en sûreté qu'à Poitiers. Mais par malheur cette place, qui étoit très-bien fournie de canon & de toutes sortes de munitions, manquoit d'hommes, & quoiqu'on y eut mis quatre compagnies pour la garder, à peine s'y trouva-t'il cent soldats.

Siége & prise du château de Lusignan.

Dans cet état, un Vendredi septiéme de Juillet, Coligni ayant fait venir de Taillebourg & de la Rochelle deux grosses pieces de canon, & quelques pieces de campagne, semblables à celles que les Allemands menent avec eux, fit faire une

une batterie sur une hauteur qui commandoit la place, & qui étoit toute couverte de taillis, au milieu desquels on plaça des mousquetaires, qui faisoient un feu continuel sur le château. La brêche étant grande, on résolut d'y donner l'assaut. L'entreprise étoit perilleuse, parce qu'on n'y pouvoit monter qu'à découvert. De Piles se chargea de l'attaquer avec son regiment: Briquemaut & Gui Philippe de la Fin seigneur de la Nocle, eurent ordre de le soûtenir avec leurs compagnies de cavalerie. Coligni donna ordre à du Breüil & à Rouvrai de se couvrir de leurs boucliers, & d'approcher le plus près qu'ils pourroient, pour reconnoître si le mur étoit bien rasé. Du Brüeil fut accablé sous des ruines, qu'un coup de canon tiré imprudemment par les assiégeans fit ébouler sur lui. Rouvrai dangereusement blessé, retourna dire à Coligni, que le mur n'étoit pas assez rasé; ainsi les canonades recommencerent. Enfin la garnison étant accablée par une grêle de mousqueterie, & tellement effrayée qu'elle n'osoit plus paroître à la brêche, & d'ailleurs la Paillerie ayant été emporté & mis en pieces par un coup de canon, l'effroi & le desespoir de la garnison furent si grands, qu'ils capitulerent le 21 de Juillet, & rendirent à Coligni cette forteresse, qui avoit été regardée jusqu'alors comme imprenable, & que les Anglois avoient autrefois attaquée inutilement. Quatre jours après, la garnison & les habitans sortirent, & la capitulation fut gardée très-exactement: cet exemple mit fin aux vengences particulieres, & aux massacres alternatifs qui s'étoient faits jusques-là. On mit dans cette forteresse François de Pont de Mirambeau, avec deux compagnies d'infanterie.

Pendant que la guerre se faisoit ainsi par terre, on ne se tenoit pas à rien faire sur la mer. La Tour, à qui le prince de Condé avoit donné le commandement de sa flotte ayant été tué à Jarnac, Jean Sore, qui lui succeda dans cet emploi, alla croiser sur les côtes de Bretagne, & prit, après un rude combat donné à la vûë de Brest, quelques navires Portugais: les ayant menez à la Rochelle, il y débarqua environ cinquante Anglois qu'il avoit sur son bord, & qui étoient très-habiles pour les mines & pour tous les ouvrages qui servent aux attaques, & à la défense des places; ce qui leur fut fort utile dans la suite. Ayant depuis équipé vingt bâtimens, il donna à l'Amiral le

CHARLE IX. 1569.

nom de *Prince de Condé*, & se remit en mer pour faire le métier de Corsaire.

Cependant la guerre étoit allumée dans toutes les parties du Royaume. Châtillon sur Loing, dont l'Amiral Gaspard de Coligni portoit le nom, étoit gardé par Gigon au nom de ce Seigneur. Au mois de Mai précedent, Sarra Martinengo s'en étant approché, à la priere de du Tillet Greffier en chef du Parlement, avec quelques troupes qu'il avoit tirées de la Bussiere, qui est un château du voisinage, Gigon mit le feu à la ville : le vent ayant poussé la flame dans le château, il le rendit à condition de sortir vie & bagues sauves. Il se retira ensuite avec toute sa famille à Montargis, où tous les Religionaires qui vouloient vivre en paix, avoient un asile assuré par la protection de Renée de France [1] duchesse de Ferrare. Il avoit aussi tiré parole de Martinengo, que l'on conserveroit les meubles magnifiques de Châtillon, qui étoient en grand nombre, & qu'on les laisseroit dans le château : mais malgré cette parole donnée, on les enleva le mois de Juillet suivant pour les mener à Paris, où ils furent vendus à l'encan. Château-Renard appartenant au même Seigneur fut aussi pris par composition, par Tristan de Rostein, que le Roi y envoya. Ce poste étoit entre les mains d'un Italien nommé Fretini, qui à la faveur de cette retraite pilloit & voloit impunement sur le chemin de Lyon.

Après la defaite de Strozzi, Louis de Blosset, surnommé communement le Begue, étant venu à Regeane, château de l'évêque d'Auxerre, qu'il avoit surpris depuis peu, il s'y trouva tout d'un coup assiégé par les garnisons d'Auxerre, de Villeneuve, & de Joigny. Comme elles ne lui donnerent pas le tems de se fortifier, ni de se reconnoître, il se sauva, non sans peine, avec un petit nombre de ses gens; tous les autres furent ou massacrez sur le champ, ou reservez pour perir par de longs & cruels supplices. Il y en avoit un parmi eux, que l'on appelloit Cœur de Roi, qui étoit très haï dans le payis, à cause des courses fréquentes qu'il y faisoit : la populace le mit en pieces, lui arracha le cœur du ventre, le porta dans toutes les places de la ville, le mit à l'enchere, & ensuite le fit griller

1 Fille de Louis XII. mariée au duc de Ferrare, & qui revint en France lorsqu'elle fut veuve.

fur les charbons. Il y en eut même qui poufferent l'inhumanité jufqu'à en manger. Dans le même tems Matignon [1] lieutenant général de la baffe Normandie, fe rendit maître de Laffay petite place du Maine, qui appartenoit à Jean de Ferriere vidame de Chartre. Ce fut Lage gouverneur du château de Caën, qui lui amena du canon pour ce fiége. Dès qu'il fut arrivé, la Roche qui commandoit dans Laffay fe rendit. Matignon prit enfuite la Ferté au Vidame dans le Perche, & y mit une bonne garnifon. Cette place eft fituée au milieu d'un marais & très-forte.

Siége de la Charité par les troupes du Roi.

Pendant que tout cela fe paffoit dans le Maine, Louis Prévôt de Sanfac vint par ordre du duc d'Anjou fe camper le fix de Juillet devant la Charité, avec 7000 hommes de pié qu'il raffembla des garnifons de Nevers, de Bourges, de Gien & d'Orleans, & quelques détachemens de cavalerie. Cette ville, dont Guerchy étoit Gouverneur, étoit d'une grande conféquence pour les Religionaires, à caufe du pont qu'elle a fur la Loire. Ainfi il importoit beaucoup au Roi qu'on la leur enlevât, & qu'on leur ôtât le moyen de paffer de la Guyenne dans les provinces qui font endeçà de la Loire. On commença par battre la porte de Paris, & on y eut bien-tôt fait une fort grande brêche : mais comme il étoit très-difficile d'y aborder, on fut d'avis de tranfporter la batterie d'un autre côté, & de battre la tour de Barby, qui eft vis-à-vis de la porte de Nevers, & de l'autre côté de la ville. On eut foin auparavant de jetter une partie de l'infanterie dans les vignes, dont les côteaux des environs font couverts. François de Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orleans, étoit logé dans un fauxbourg de l'autre côté de la Loire, fur le chemin de Bourges. Il avoit là quelques pieces de canon, qui battoient à revers l'endroit que Sanfac faifoit battre en brêche de l'autre; mais il le changea de place, & il le pointa fur une hauteur au-deffus du moulin, pour tirer dans une vallée qui eft au-delà de la Loire, & ruiner la tour, qui étoit auprès de la porte de Saint Pierre. C'étoit Renty qui défendoit ce côté-là; comme la batterie faifoit peu d'effet, on la dreffa contre la tour, qui eft auprès de la porte de Nevers: le mur fut en un moment renverfé des deux côtez; mais la Tour, qui étoit d'une ftructure très-folide,

[1] Jacque Goyon.

CHARLE IX. 1569.

ne fut point endommagée. Cependant après avoir fait reconnoître la brêche, l'assaut fut résolu ; on y monta avec beaucoup d'ardeur, & l'on y combattit vivement de part & d'autre : mais comme les assiégez avoient fait un fossé derriere la brêche, & qu'ils avoient des retranchemens des deux côtez, d'où ils incommodoient fort les assaillans, Sansac fut forcé de faire retraite. Il y eut dans cette action environ 100 hommes tuez, tant d'un côté que de l'autre. Guerchy tua de sa main Ravetot au milieu du marché, parce qu'il troubloit la discipline militaire. Les troupes du Roi avoient déjà perdu plus de cinq cens hommes.

Il leur arriva encore un autre malheur, qui les consterna extrêmement. Un soldat, qui s'enfuyoit, jetta imprudemment sa mêche allumée dans un baril de poudre : le feu y prit au même instant, & s'étant communiqué aux autres barils voisins, tout sauta en l'air avec un si épouventable fracas, que tous les soldats, qui étoient aux environs, s'enfuirent, les uns d'un côté les autres de l'autre : il y en eut même qui furent jettez par la force du feu de l'autre côté de la riviere, & qu'on y vit avec horreur bruler & se consumer dans les sables.

Le siége est levé.

Sansac ayant recommencé à battre la place, pour élargir la brêche, & raser d'avantage le mur, il se répandit tout d'un coup un bruit dans l'armée, que les Protestans marchoient au secours de la ville, & qu'ils n'étoient pas éloignez. L'émotion fut si grande parmi les troupes Catholiques, qu'il fut impossible aux officiers généraux de les faire rester. D'Orbate même ayant voulu montrer plus de sévérité que les autres, fut tué par ses propres soldats. Ainsi le siége fut levé avec beaucoup de desordre. Quelque-tems après Blosset & le capitaine Bois, vinrent à la Charité par l'ordre de Coligni. Guerchy fortifié par leur arrivée, se rendit maître de Donzy, qui étoit un poste avantageux pour faire venir des vivres dans la ville, & il y mit Bois avec une garnison. Il soumit tout de suite Pouilly, Saint Leonard, Antrain, & tout le payis des environs. Mais Sansac étant revenu avec de nouvelles troupes, mit le siége evant Vezelay.

Cependant Montgommery, que la reine de Navarre avoit envoyé en Guienne avec deux cens chevaux, s'étant joint aux

troupes des Vicomtes faisoit de grands progrès. Dès qu'il fut à Castres, les Religionaires de Gaillac, de Rabasteins, de S. Antoine, de Montauban, de Castelnaudary & de Foix, qui le regardoient comme un grand capitaine, se rendirent en foule auprès de lui : il fut encore joint par le vicomte de Caumont, qui s'étant emparé l'année précedente du payis de Foix, & en ayant été depuis chassé par Maillet, s'étoit retiré dans les Pyrenées. Outre cela Montamar, Gouverneur de Bearn pour la reine de Navarre, lui amena cinquante chevaux d'élite & autant de mousquetaires. Il se mit en marche avec tout ce monde sans bagages ; & comme il passoit à Puylaurens, il trouva quelque cavalerie commandée par Negrepelisse, qui voulut s'opposer à sa marche. Il y eut un combat fort vif ; mais cela ne l'empêcha pas d'entrer dans le comté de Foix, de passer la Garonne à S. Gaudens, & ensuite la Riege, d'où continuant sa marche par de longs détours & par des chemins très-embarrassez, il descendit dans le payis de Bigorre, & investit tout d'un coup la ville de Tarbes, qui est située aux pieds des Pyrenées, près des sources de l'Adour, dans un lieu fort agréable & arrosé de belles eaux. Malgré la résistance vigoureuse de la garnison & des payisans, qui s'opiniâtrerent à attendre le secours que Montluc leur avoit promis, il la prit d'assaut, & la saccagea. Par la diligence qu'il fit, il évita Danville, Montluc, Bellegarde, Scipion de Vimercat, & Negrepelisse, qui venoient contre lui avec quatre mille fantassins & huit cens chevaux, & tout de suite il fit une irruption dans le Bearn, que Jean Lomagne de Terride, capitaine de grande réputation, avoit presque entierement soumis. Le duc d'Anjou l'avoit chargé de cette expédition dans le tems que l'armée du Roi étoit dans le Poitou & dans la Saintonge, & il lui avoit donné pour cela un bon corps de troupes Gascones, persuadé que cela feroit une grande diversion, & que la reine de Navarre ne manqueroit pas d'envoyer une partie de ses troupes pour défendre son propre payis. Lomagne après s'être rendu maître d'Ortez & de Pau, étoit occupé au siége de Navarrins. Les Rois de la famille d'Albret avoient donné à cette place le nom du Royaume qu'ils avoient perdu ; & Henri d'Albret, pere de la reine de Navarre, avoit eu soin de la fortifier avec de bons bastions à la moderne, & n'avoit rien

CHARLE IX. 1569.

épargné pour cela. Il y avoit déjà deux mois que le siége duroit, & qu'on batoit la place avec trois pieces de canon, que Terride avoit fait venir de Dacqs & de Bayonne ; & quoique Baſſillon, qui y commandoit pour la Reine, se défendît très-bien, la place commençoit à être fort pressée. Mais dès que Terride eut appris l'approche de Montgommery, il fut si étonné, qu'il fit aussi-tôt plier bagage & se retira en hâte à Ortez avec son canon, accompagné de Sainte Colombe, gentilhomme des plus considérables du payis. Montgommery l'y poursuivit aussi-tôt. C'étoit au commencement du mois d'Août : après quelque combat, s'étant rendu maître des fauxbourgs & de la ville, il y trouva du canon, qu'il fit à l'instant braquer contre le château, afin que l'ennemi fuyant & effrayé n'eût pas le tems de se reconnoître. En effet, Terride fut fort étonné de voir toute la ville en feu, & que la cour du château commençoit à être embrasée. Serignac son frere, qui suivoit le parti des Protestans, étant venu le trouver de la part de Montgommery, & l'ayant menacé qu'on ne feroit aucun quartier s'il ne se rendoit, il commença à capituler. Sainte Colombe, & six autres Chevaliers de l'ordre du Roi, furent compris dans les articles de la capitulation, & on leur promit la vie, sur la parole que donna Terride, que le frere de Montgommery, qui avoit été pris à saint Eloy, seroit mis en liberté. Caumont fut chargé de mener en lieu de sûreté la garnison & les officiers. Mais on retint Sainte Colombe, Pourdeac, Gohas & Favas : la Reine de Navarre les fit mourir, sous prétexte qu'étant leur Souveraine (car elle prétendoit l'être de Bearn) ils étoient coupables de rebellion. Mais il est certain que le Bearn a fait autrefois partie de la France, & qu'on l'a compté entre les Sénéchaussées qui étoient du ressort du Parlement de Toulouse : il est vrai que nos Rois ont donné ce payis en toute Souveraineté aux Princes de la maison d'Albret, pour recompenser leur fidelité à l'égard de la France, & les consoler de la perte de leur royaume de Navarre, dont les rois d'Arragon se sont emparez de notre tems.

Pendant ce tems-là Montluc s'étoit avancé jusqu'à Aire, (ville Episcopale qui a pris le nom de la riviere, sur laquelle elle est située) & ensuite jusqu'à saint Sever pour secourir

Terride; mais la jalousie s'étant mise entre éux, & l'un ne voulant rien ceder à l'autre, Terride pendant la contestation perdit ses troupes, & fut pris lui-même. Pau fut abandonné dans le même tems par Peré qui y commandoit pour le Roi. Cet homme s'étoit attiré la haine de tout le payis, pour avoir fait mourir quelques ministres Protestans, pour avoir menacé Pierre Viret d'un pareil traitement, & avoir fait pendre un Président & un Conseiller du Parlement. Bussillon, qui avoit si bien défendu Navarrins, se croyant mal recompensé, ou esperant que le Roi lui feroit un meilleur parti que la Reine de Navarre, s'il quittoit le service de cette Princesse, fut soupçonné d'avoir quelque intelligence avec Montluc; & là dessus il fut tué par Marchastel & par la Motte Pujol, de l'aveu de Montgommery, & traîné comme traitre dans toutes les ruës par les goujats, & par les valets de l'armée. Montgommery mit dans Navarrins Serignac frere de Terride avec une forte garnison.

Montluc ne voyant plus rien à faire de ce côté là, songea à d'autres projets, & appella en Guyenne Damville, à qui le Roi avoit donné le commandement général de ses troupes, non-seulement dans le Languedoc, dont Damville étoit gouverneur, mais en Provence, en Dauphiné, & dans la Guyenne même. Il n'y fut pas plûtôt, que Montluc qui ne pouvoit souffrir de compagnon, & bien moins encore de superieur, se broüilla avec lui, comptant que le Roi lui ôtoit tout ce qu'il donnoit à Damville. Le dessein de Montluc étoit de porter la guerre au-delà de l'Adour, & celui de Damville, de retourner en Languedoc, où le Parlement de Toulouse le prioit de revenir. Ainsi on ne fit rien de considérable. Cependant Montluc voulant faire quelque chose, pria Damville de lui prêter les dix compagnies d'infanterie que commandoit Savignac; & ayant pris avec lui Gondrin seigneur de Montespan, Tilladet, d'Arnay, de la Bous, la Chapelle Luzieres, de l'Estang, & Castella, tous officiers de remarque, il forma le dessein de se rendre maître du Mont de Marsan, situé sur le Midou[1], où il y avoit toute sorte de provisions en abondance; c'étoit

1 M. de Thou dit situé *sur la même riviere*, c'est-à-dire l'Adour, dont il venoit de parler: mais il se trompe; il est vrai que le Midou tombe dans l'Adour un peu au-dessous du Mont de Marsan.

Faras de ſaint Macaire, qui commandoit dans la place pour la reine de Navarre.

CHARLE IX. 1569.

Montluc étant parti de ſaint Maurice, avec Mathurin de l'Eſcur de Romegas, Chevalier fameux par ſes expeditions dans la mer Orientale, & s'étant approché de la ville, prit d'abord les fauxbourgs par eſcalade. La partie de la ville qui eſt ſituée de ce côté là, & en deçà de l'Adour, eſt fortifiée d'une très-bonne muraille; la plus conſidérable partie de la ville eſt au-delà de l'Adour, & ſéparée, par la riviere, de la premiere partie dont je viens de parler. Au-delà de la ſeconde eſt la citadelle, qui fait comme une troiſiéme ville. Après la priſe des fauxbourgs les aſſiégeans ſe poſterent ſur le pont, & firent porter quantité de faſcines pour brûler la porte de la ville. Mais le feu, qu'on fit ſur eux d'une tour voiſine, les incommoda tellement, qu'ils furent obligez de ſe retirer ſans rien faire. Montluc ayant fait ouvrir quelques maiſons qui étoient bâties ſur le bord de la riviere, & ayant trouvé un gué, envoya des ſoldats d'élite pour paſſer de l'autre côté du fleuve, avant que les habitans euſſent achevé de ſe retrancher ſur l'autre bord, & d'en rendre l'approche impoſſible aux Catholiques, par le moyen de tonneaux pleins de terre qu'ils commençoient déjà à ranger le long de la riviere : en quoi il y eut plus de bonheur que de prudence. Car comme il y avoit aux fenêtres des maiſons, qui étoient en deçà, un grand nombre de nos gens qui tiroient ſans ceſſe ſur tout ce qui paroiſſoit de l'autre côté, ceux que Montluc avoit détachez paſſerent ſans être inquietez, & étant ſuivis par d'autres, qui paſſoient continuellement, ils ſe trouverent en ſi grand nombre, qu'ils ſe rendirent maîtres de cette ſeconde ville ſaiſie d'effroi, & obligerent Favas à ſe retirer dans le château avec ſa garniſon. Montluc fit auſſi-tôt pointer l'artillerie pour le battre : le Gouverneur n'ayant aucune eſperance de ſecours, battit la chamade. Dans le tems qu'on diſputoit ſur les articles de la capitulation, Montluc fit dire aux troupes de tenter de ſurprendre le château, pour venger la mort de tant de braves gens, que les Proteſtans avoient cruellement maſſacrez dans le Bearn, & leur ordonna de ne point faire de quartier. Ils l'entreprirent, & la choſe réuſſit : car ayant planté des échelles du côté de la campagne, ils eurent le tems, pendant qu'on diſputoit ſur les conditions, d'entrer dans le château, & de s'en

rendre

rendre maîtres. Le ſoldat furieux tua tout ce qui ſe trouva devant lui ; Savignac le jeune, & Montluc eurent bien de la peine à ſauver Faras avec un petit nombre d'autres. Il y en eut qui ſe jetterent par les fenêtres pour ſe ſauver ; mais ils furent arrêtez par la cavalerie.

CHARLE IX. 1569.

Après la priſe de cette place, Damville retira les troupes qu'il avoit prêtées à Montluc, & étant retourné en Languedoc, il inveſtit Mazeres, dont le ſiége fut long & meurtrier. Pour Montluc, il prit ſon chemin du côté de Nogarol, & retourna à Leytoure, ayant laiſſé Gondrin à Euſe avec ſa compagnie de cavalerie, & un regiment d'infanterie de nouvelles levées ; mais dès que Montgommery parut, il abandonna ce poſte. On mit auſſi une garniſon à Florence en Languedoc.

Pendant ce tems là le capitaine Arnay faiſoit le dégât aux environs de Nerac. Montluc le fit avertir de ſe retirer à Auſch ; il ne ſuivit point ſon conſeil, & s'en trouva mal : car ayant été ſurpris par le vicomte de Caumont, il fut taillé en pieces avec ſon arriere-garde qu'il conduiſoit. D'un autre côté Coulant, qui commandoit pour les Princes dans les montagnes du Languedoc, ſurprit dans le Vivarez l'Abbaye de Bonnefoi, qui eſt très forte par ſon aſſiete, & très-riche ; il y mit cinquante hommes en garniſon ſous les ordres de Tialet & de Charrieres : mais avant qu'ils euſſent eu le tems de s'y fortifier, Pierre de Chateauneuf de Rochebonne, gouverneur du Velay, y marcha à la hâte avec une troupe de gens ramaſſez, & ayant inveſti la place, il s'en rendit maître par compoſition. Malgré le traité, il fit maſſacrer toute la garniſon, à la reſerve de Tialet.

Cruautez exercées à Orleans contre les Proteſtans.

Ce que le peuple en fureur fit contre les Religionnaires d'Orleans eſt incomparablement plus inhumain. Le Lieutenant général, ſous prétexte de pourvoir à la ſûreté de la ville, les fit tous mettre en priſon, hommes & femmes ſans diſtinction. Une partie fut enfermée dans ce qu'on appelle la maiſon quarrée des quatre coins, & le reſte dans la tour de Martinville. Le 21 d'Août le peuple, excité par un fanatique, attaqua ces priſons, & égorgea tout ce qui s'y trouva : mais n'ayant pû entrer dans celle de la Tour, ils y mirent le feu. Une grande partie de ceux qui étoient dedans furent brûlez ; les autres s'étant

CHARLE IX. 1569.

jettez par les fenêtres, ou se tuerent en tombant, ou furent massacrez à coups d'hallebardes par la populace, dont la tour étoit investie. On ne fit aucun quartier aux femmes, non plus qu'aux hommes. La plûpart des Protestans, effrayez de cet accident, se retirerent à Montargis, pour y joüir de l'azile que la duchesse de Ferrare leur y avoit procuré. Mais quelque tems après, ils eurent ordre du Roi d'en sortir, malgré la protection de cette Princesse, qui en fut vivement piquée. Heureusement pour eux, du Bec seigneur de Bourry, étant arrivé dans ces quartiers avec cinq cornettes de cavalerie, les emmena, sans qu'on leur fit aucun mal. Une partie se retira à Sancerre, & le reste à la Charité.

Prise d'Orillac par les Protestans.

Quelque tems auparavant Orillac, ville d'Auvergne, avoit été surpris; voici comme cela arriva. La Roque & Bessonniere ayant remarqué que les habitans avoient muré la porte qui donne sur la riviere, & qu'ils n'avoient laissé qu'un guichet, qui se fermoit en dedans & en dehors par deux portes de bois, ils percerent avec une tarriere la porte qui étoit en déhors, & jetterent par ce trou environ cent livres de poudre entre les deux portes de bois : ayant rebouché le trou, & fait de loin une trainée de poudre, ils y mirent le feu. L'effet en fut si terrible, que non seulement les portes de bois sauterent en l'air, mais que la porte même, que l'on avoit murée, & une grande étenduë de mur en fut renversée. Ils se jetterent dans la place par cette brêche au nombre de cent cinquante, & ayant tué environ six vingts bourgeois, qui reveillez par ce bruit effroyable, qu'on avoit entendu au milieu de la nuit, avoient pris les armes, & étoient accourus dans les ruës, ils mirent le reste en fuite, & s'emparerent de la place. Les Eglises, & sur-tout le monastere de saint Pierre, furent ruinez avec une fureur barbare, comme c'étoit la coûtume alors. Sur l'avis qu'en eut saint Heran gouverneur de la Province, il y accourut avec une troupe de soldats choisis, se flatant que la garnison, qui n'avoit pas eu le tems de se fortifier, se rendroit dès qu'il paroîtroit : mais quand il les vit résolus à se défendre, comme il se sentoit trop foible pour les forcer, il s'en retourna à saint Flour, sans avoir rien entrepris.

D'un autre côté Coligni, après la prise de Lusignan, fit marcher le 22 de Juillet son avant-garde vers Jaseneuil, & le

lendemain il envoya toute son infanterie à Quinçay, à une bonne lieuë de Poitiers. Sur ces entrefaites, Coüé, qui avoit été surpris par les troupes du Roi, fut repris par saint George de Verac seigneur de Coüé. La garnison, après s'être défenduë quelque tems, y fut brûlée avec le château, où le feu consuma tout; on ne sçait s'il y prit par accident, ou si ce fut la garnison qui l'y mit par desespoir. Sanzai, Vivonne, Montreuil-Bonin, & diverses autres places des environs, qui étoient avantageuses pour assurer les convois, furent prises par composition: quatre jours après Coligny alla camper auprès de Poitiers. Son premier dessein avoit été de se rendre maître de Lusignan, de saint Maixent, & de Mirebeau, qui est du baillage de Saumur, afin que devenu maître de la Province par la prise de ces trois villes, il en pût tirer de mois en mois des subsides considerables, pour faire subsister son armée, & pour entretenir de bonnes garnisons dans les places qu'il avoit conquises. Il vouloit ensuite aller à Saumur, qui n'est fortifié ni par l'art, ni par la nature, & qui est pourtant d'une grande importance, à cause du pont qu'elle a sur la Loire. Son dessein étoit de bien fortifier ce pont, afin d'avoir à l'avenir un passage sûr, pour pénétrer dans les Provinces voisines de Paris & de la Cour. Il voyoit que c'étoit à la Cour, & dans la capitale du Royaume, que se formoient les desseins, & où l'on trouvoit les fonds nécessaires pour continuer la guerre; qu'enfin il n'y avoit point de paix à attendre, tandis que la guerre se feroit loin de là; qu'il falloit donc s'en approcher, pour faire désirer la paix au Roi, & au peuple de Paris: mais la prise de Lusignan, & six pieces de canon qu'il y trouva, le firent changer de résolution. Flaté des heureux succès de sa campagne, il crut qu'il pourroit se rendre maître de Poitiers, & il marcha de ce côté là, contre l'avis de plusieurs de ses amis.

CHARLE IX. 1569.

Coüé repris par les Protestans.

Poitiers, capitale de la province, est une ville, dont l'enceinte est très-grande; bâtie sur le penchant d'une montagne, elle est entourée de tous côtez de collines escarpées, qui commandent la ville, & qui n'en sont séparées que par une vallée fort étroite: ensorte que des mousquetaires peuvent tirer à couvert sur les troupes de la ville, vers un endroit qui est fort bas. Il est vrai que du côté de la porte de la Tranchée, cette vallée s'élargit, & forme une plaine assez étenduë. Le Clain, qui vient du Limousin,

Siége de Poitiers par Coligni.

CHARLE IX. 1569.

baigne le pié de la montagne entre le midi & le levant; & passant à la droite de la porte de la Tranchée, il se partage en plusieurs canaux, & forme quelques isles également agréables & utiles aux habitans. Il se separe encore en deux bras au-dessous du rampart auprès de saint Cyprien : l'un des bras coule aux piez des murs; l'autre s'en écarte, & vient rejoindre le premier au pont Joubert, & traversant ensuite le pré de l'Abbesse, entre le fauxbourg de Rochereuil & le château triangulaire, que Jean duc de Berry frere de Charle V bâtit en cet endroit, il sort de Poitiers, & va se jetter dans la Vienne auprès de Chatelleraud. Au-delà du château, & dans l'endroit le plus bas de la ville, il y a le fauxbourg saint Ladre * qui est fort grand : de là jusqu'à l'Eglise de saint Hilaire, qui regarde le couchant & le Septentrion, est la basse ville qui n'est pas moins grande que la haute. Au pié des murs de ce côté là, est l'étang de saint Hilaire, coupé en deux par le pont Achard, d'où l'on peut monter par un chemin fort roide à la porte de la Tranchée.

* ou de S. Lazare.

Le comte du Lude n'ayant pu prendre Nyort, étoit revenu à Poitiers avec ses trois freres, René abbé des Chateliers, François de Sautré, & François de Briaçon : il avoit outre cela avec lui Philippe de Volvire seigneur de Ruffec, Jean le Jay seigneur de Boissequin, Guillaume de Hautemer seigneur de Fervaque, d'Argence, de la Beraudiere, de Rouet lieutenant de la Trimouille, & d'autres Chevaliers de l'Ordre, avec quelques capitaines de cavalerie : ses officiers d'infanterie étoient Passac, la Prade, la Vacherie, d'Arsach, du Lys, Boisvert, Bonneau, Boislande, Jarrie, & quelques autres; & de plus six compagnies de la bourgeoisie, qui avoient chacun leur capitaine, sous les ordres de Jean de la Haye lieutenant général de Poitiers, homme actif, & plus ambitieux qu'il ne convenoit à son état; ce qui fut enfin cause de sa ruine. Il fit un journal du siége qu'il publia sous un nom emprunté [1]. Le duc d'Anjou avoit eu soin de pourvoir à la sûreté de la place, en y envoyant une compagnie de cavalerie Allemande, deux cens chevaux Italiens sous la conduite d'Angelo Cesi & de Jean des Ursins, & trois

1 Il a fait un journal du siége de Poitiers, où il nous apprend qu'il est gentilhomme, & que d'agent des affaires de Madame de la Roussiere-Girard étant devenu son mari, elle l'avoit mis en état d'acheter la lieutenance générale de la Sénéchaussée du Poitou. Voilà ce que M. de Thou appelle ici *Prætor*.

cens mousquetaires à cheval commandez par Paul Sforze frere du comte de Santafiore ; ensorte qu'il y avoit dans Poitiers douze cens chevaux. Comme le château n'étoit pas bien fort, le comte du Lude y fit faire un nouveau bastion, afin qu'il fût hors d'insulte, & qu'il pût se défendre pendant quelque tems. Il y avoit un corps de troupes au pont Achard, & l'on fortifia saint Hilaire.

Le duc de Guise, avec plusieurs seigneurs, se jette dans Poitiers.

Le duc d'Anjou ayant appris que Lusignan étoit assiégé, envoya le duc de Guise avec le marquis de Mayenne son frere. Le premier étoit déjà au rang des grands capitaines, tant par son propre merite, que par la grande réputation de son pere. Comme ils apprirent en chemin que Lusignan s'étoit rendu, pour ne pas s'en retourner sans rien faire, ils se jetterent tous deux dans Poitiers le 22 de Juillet, suivis de Melchior Desprez de Monpesat, de René de Rochechouart Mortemar, de Paul Chabot de Clairvaux, de Philippe de Châteaubriant seigneur des Roches-Baritault, du jeune Clermont, & de plusieurs autres seigneurs de haute naissance. Leur arrivée releva extrêmement le courage des habitans consternez, & les disposa à soûtenir le siége avec vigueur.

Les deux jours suivans se passerent en escarmouches ; il y eut quelques habitans qui furent mal traitez par Lafin & par de Piles, qui les poursuivirent jusqu'au fauxbourg saint Ladre : les assiégeans de leur côté furent mis en déroute dans un combat très-vif, qui se donna sur le bord de l'étang de saint Hilaire, où ils étoient sous le feu de deux pieces de canon de la ville qui tiroient sans cesse sur eux. Le lendemain François de Cassillac de Sessac lieutenant du duc de Guise s'étant avancé jusqu'au village de saint Marve, avec un détachement de cavalerie, où étoient Goutinieres, Boisjourdan, & Jean des Ursins, & ayant surpris les ennemis accablez des travaux de la veille, & si las qu'ils ne pouvoient presque se remuer de leurs lits, il en tua un grand nombre : en s'en retournant il trouva sur son chemin Briquemaut & Mandolf lieutenant de Jean de Buech ; il les mit en déroute, & Mandolfe demeura sur la place. Cela obligea les assiégeans à tirer un fossé de ce côté là, pour empêcher les sorties, & Coligni en donna la garde à Blacons.

Il y avoit environ six mille combattans dans Poitiers, tant étrangers qu'habitans, nombre bien petit pour défendre une

CHARLE IX. 1569.

ville d'un ſi grand circuit, contre une armée très-nombreuſe : mais s'il eut été plus grand, les proviſions de guerre & de bouche auroient bien-tôt manqué ; au reſte l'évenement fit voir qu'il étoit aſſez grand pour ſoûtenir un long ſiége. Il y avoit dans le château ſix groſſes pieces de canon, & deux petites, & pluſieurs autres pieces, dont on ne faiſoit aucun uſage ; mais dans cette occaſion on trouva le moyen de les faire ſervir. On avoit outre cela quantité de feux d'artifices, de pots à verſer de l'huile bouillante, de cercles de feu, de poix, de bitume, & d'autre matiere inflammable ; de chevaux de friſe, & de chauſſetrapes, pour jetter dans les endroits par où les ennemis pourroient approcher.

Le premier jour d'Août faiſoit trembler les habitans ſuperſtitieux ; parce qu'il y avoit ſept ans qu'à pareil jour la ville avoit été priſe & ſaccagée par S. André, ayant été livrée par Pineau qui commandoit dans la citadelle. Ce jour là les aſſiégez diſpoſerent leurs batteries : ils en dreſſerent une de huit groſſes pieces ſur la hauteur qui regarde le pont Joubert, d'où ils tirerent trois jours durant ſur la tour du pont. C'étoit Genlis qui avoit le commandement général de leur artillerie. Juſques-là les aſſiégez s'étoient maintenus dans les fauxbourgs ; mais ils jugerent à propos de les abandonner d'eux-mêmes, parce qu'ils n'avoient pas aſſez de monde pour garder un ſi grand terrain. La Rochefoucault, qui commandoit ſous les Princes, & Volrad de Mansfeld ſe poſterent à ſaint Lazare, & Briquemaut au fauxbourg de Pierre-levée : celui de Rochereuil n'étant bon à rien, & les deux partis ne ſe ſouciant pas de ce poſte, il demeura aux aſſiégez. Coligni & Lafin ſe logerent à ſaint Benoît. Il ſe donnoit ſouvent de petits combats entre les deux partis : ceux de la ville firent des ſorties fréquentes, où ils eurent beaucoup de monde bleſſé ; parce qu'ils combattoient en bas, & qu'ils ſe trouvoient expoſez au feu des ennemis qui étoient ſur les hauteurs. Mais les bleſſez étoient parfaitement bien traitez, par les ſoins de la Haye maire de la ville ; outre les Chirurgiens, il y avoit des femmes établies exprès, pour fournir aux bleſſez tout ce qui leur étoit néceſſaire, pour les nourrir, & pour les panſer.

Le 5 d'Août il y eut un grand combat. Le brave la Vacherie paſſant avec ſon regiment au travers d'une vigne entre

Rochereüil & le château, fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à la tête. Il fut fort regreté du duc de Guise & de toute la ville. Le lendemain d'Onoux, à qui le comte du Lude avoit donné le gouvernement de Saint Maixent, & qui étoit venu à la priere du duc de Guise pour se jetter dans la place, y entra suivi de sa troupe, avec autant d'adresse que de bonheur: il étoit accompagné du capitaine Bourg de Calverac, & de Prunay. Pour exécuter ce dessein, il envoya ses bagages & les bouches inutiles à Parthenay, où commandoit le capitaine Allard, & il marcha avec tant de diligence & de secret, que les ennemis n'en eurent aucune connoissance: car après avoir encloué son canon, distribué ce qu'il y avoit de poudre aux soldats, & ce qu'il y avoit de vivres aux habitans, & fait reconnoître les chemins, il se mit en marche à l'entrée de la nuit avec cinq cens hommes, entre lesquels étoit Donald Macrodore Ecossois, le Sénéchal, le Procureur & l'Avocat du Roi. Il fit dix lieuës en quatre heures, & ayant passé la Vonne près de Jasenueil, sans donner de soupçon à un corps-de-garde de trois cens hommes que les ennemis y avoient, il arriva sans aucune perte à la porte de la Tranchée, qui lui fut ouverte sur le champ par la Jarrie qui y étoit de garde. Le duc de Guise le félicita beaucoup sur son arrivée, & toute la ville en fut dans la joie; mais Coligni en fut très-étonné & très-piqué.

Trois jours après, la garnison de Chatelleraud sortit de la ville, sous la conduite du capitaine Normand avec des drapaux semblables à ceux de l'armée du Roi, & ayant trompé par là les corps-de-gardes qui étoient sur leur route, ils surprirent dans leurs logemens Bonnivet de Crevecœur, & Virpont seigneur de Neubourg, & pere de celui qui fut tué à Sancerre: ils tuerent quelques soldats, & firent prisonniers Bonnivet, avec le marquis de Rangone qui fut mené à Niort.

Les ennemis ayant jugé à propos de changer leurs batteries, ils en dresserent, une de trois pieces au-dessus de saint Cyprien vis-à-vis saint Benoît, & ayant battu toute la journée la porte de la Tour, ils en ruinerent entierement le haut. Mais du Lys, qui y commandoit, soutint si bien le bas par le moyen des tonneaux dont il se couvrit, que malgré le feu continuel que les ennemis faisoient sur lui, il sçut par sa fermeté admirable

CHARLE IX. 1569.

conserver ce poste jusqu'à la fin, ce qui lui fit beaucoup d'honneur. Tous les efforts des assiégeans se tournerent ensuite contre le mur qui est au-delà du pré de l'Abbesse, & on le battit en plusieurs endroits de front & en flanc. Cette attaque incommoda extrêmement les assiégez, & leur fit perdre bien du monde; car pour défendre cette brêche ils étoient obligez de descendre par des côteaux, où ils avoient tout le corps découvert & exposé au feu de l'ennemi. La brêche étant très-grande, les assiégeans firent un pont de tonneaux & de planches attachées dessus avec des cables, & le jetterent sur le Clain, qui passoit au pied de la brêche.

Tout étoit prêt pour l'assaut, & toute la ville étoit dans l'effroi, & dans la consternation. Le conseil de guerre s'étant assemblé à ce sujet, bien des gens étoient d'avis de mettre en sûreté le duc de Guise & son frere [1], & de ne pas exposer à un peril manifeste, & aux insultes de leurs ennemis mortels, deux jeunes gens d'une si grande naissance, & qui étoient le plus ferme appui de la religion Catholique: car c'est ainsi qu'on parloit d'eux. Mais du Lude, Ruffec, d'Onoux & de Bourg furent d'un avis contraire, & soûtinrent que si tout le monde se presentoit avec courage, on étoit en état de soûtenir cet assaut, & de repousser les ennemis, qui après avoir passé la brêche seroient obligez de combattre avec desavantage dans le pré où ils avoient fait un fossé; parce qu'ils seroient sous le feu des assiégez qui tireroient d'en haut sur eux: Que l'on pourroit même y combattre avec de la cavalerie, le lieu ayant assez d'étenduë pour cela; ce qui seroit très-avantageux aux Catholiques; puisque leurs ennemis ne pouvant pas monter à l'assaut à cheval, seroient reduits à combattre à pié contre la cavalerie des assiégez: Qu'il falloit pour cela que les deux Guises s'y trouvassent; que leur présence rappelleroit la memoire de leur pere, & de la défense de Metz, contre l'Empereur Charle Quint, suivi de toutes les forces de l'Allemagne; Que s'ils se retiroient, cela décourageroit tout le monde; que les Habitans se croiroient perdus, & n'agiroient plus à l'avenir avec ce courage qu'ils avoient montré jusqu'alors. Le duc de Guise, qui tout jeune qu'il étoit, avoit une ambition sans bornes, & une envie extrême d'acquerir

1 Charle marquis de Mayenne.

de

de la gloire, ne voulut pas, même au peril de sa vie, démentir l'opinion que le peuple & une grande partie de la Noblesse avoient de lui, ni qu'on pût lui reprocher d'avoir eu plus de soin de conserver sa vie, que de soûtenir la gloire de sa maison, celle de son pere & la sienne propre, dans une occasion décisive. Ainsi il fut entierement de l'avis de Daillon, & préfera un peril glorieux à des conseils timides. Ayant pris ce parti, il posta des troupes pour défendre la brêche, & se mit en bataille derriere le fossé qu'on avoit fait entre le mur & la ville, à la vûë des ennemis, qui étoient au-delà du Clain, & qui préparoient tout pour l'assaut: c'étoit le jour de la fête de S. Laurent 10 d'Août.

Voici la disposition de Coligni: sept cens mousquetaires d'élite devoient monter les premiers à la brêche. Ils étoient suivis de 300 hommes armez de cuirasses & de boucliers, & de 300 Allemands armez de piques & de hallebardes: mais comme le pont qu'il avoit fait faire à la hâte, ne lui paroissoit pas assez fort pour porter tant de monde, il n'entreprit rien ce jour-là. La nuit suivante, pendant que quelques mousquetaires de la ville amusoient l'ennemi par des escarmouches, des plongeurs Italiens couperent les cables qui attachoient les planches, & ruinerent le pont. Les assiégez avoient bâti un Fort dans le couvent des Carmelites, d'où ils faisoient un feu terrible sur les bateries des ennemis, & l'on perdoit de part & d'autre beaucoup de monde: ceux de la ville démonterent un des canons des assiégeans; mais ils perdirent un très-habile Ingenieur, nommé Antoine Serason Romain; & Calverac capitaine de réputation fut tué dans ces escarmouches.

On continua de battre la place jusqu'au 19 d'Août, & l'on fit de grandes brêches en plusieurs endroits. Les ennemis en attaquerent une & s'y logerent. Billy de Prunay [1], aussi illustre par son courage que par sa Noblesse, y reçut une blessure, dont il mourut quelques jours après. D'Onoux y fut blessé à mort, une nuit qu'il faisoit la ronde autour des murs: il avoit avec lui une troupe de gens d'élite, & son dessein étoit de chasser la Noüe, & sa compagnie de cavalerie d'une tour à demi ruinée, où il s'étoit posté: mais il reçut un coup de mousquet, dont la balle perça son casque & lui entra dans la tête; on

1 Du parti Catholique.

fit tout ce qu'on put pour le sauver, mais inutilement.

CHARLE IX. 1569.

On pointa ensuite contre la tour, où étoit la Noüe, les canons qui étoient dans le Fort des Carmes, & l'on tua le premier capitaine du regiment d'Ambre. La Noüe fut blessé au bras droit, Conforgien à la cuisse, & d'autres eurent les jambes cassées. Cependant les assiégez étoient réduits à des extrêmitez fâcheuses; d'un côté, il n'y avoit aucune apparence qu'ils pussent plus long-tems défendre la brêche; de l'autre, ils étoient dans une grande disette de vivres: leurs moulins étoient ruinez, & leurs provisions consommées; ils n'avoient que des feüilles d'arbres ou de vignes, pour nourrir leurs chevaux, point du tout de foin; & ce qu'ils avoient d'orge & d'avoine étoit reservé pour les hommes: d'ailleurs tout étoit excessivement cher. Dans cet embarras un Echevin de la ville, nommé la Bedoliere, capitaine d'une compagnie bourgeoise, proposa un avis, qui fut suivi: c'étoit de faire deborder le Clain, & d'inonder la prairie. Pour en venir à bout, on enfonça deux rangs de gros pieux dans l'eau à travers la riviere, & l'on remplit de terre l'intervalle qui étoit entre deux. A peine cela fut-il achevé, que la riviere se déborda avec tant de violence, qu'elle pénétra jusqu'au pié du mur interieur; l'eau y étoit si haute qu'on ne pouvoit approcher du retranchement fait en-dedans que par le moyen d'un pont; cela releva le courage des assiégez. D'ailleurs le duc d'Anjou leur envoyoit courier sur courier, & leur donnoit sa parole qu'ils seroient secourus avant un mois. Cependant les habitans ayant jetté quelque soupçon dans l'esprit du duc de Guise contre des personnes déjà suspectes du côté de la Religion, on les fit tous venir à l'Eglise de Saint François, mais sans leur faire aucun mal; on les avertit seulement de se tenir chez eux, & de garder la fidélité qu'ils devoient à leurs concitoyens, qui s'exposoient à toutes sortes de dangers pour le salut de la ville; on fit en même-tems sortir toutes les bouches inutiles pour ménager les vivres: mais les assiégeans les ayant repoussez dans les fossés, où ils mouroient de faim, les bourgeois touchez de compassion leur permirent de revenir dans la ville.

Vers ce tems-là les assiégeans jetterent un nouveau pont sur le Clain, entre le pont Joubert & l'Eglise de saint Cyprien, vis-à-vis de l'église de saint Saturnin, afin de passer de là dans

le pré de l'Evêque, vers les églises de sainte Radegonde & de saint Sulpice. Ce pont étoit fait de tonneaux, de planches & de clayes, & il étoit attaché avec des cables & des chaînes à des pieux qu'on avoit enfoncez dans la riviere : il paroissoit si solide, qu'on esperoit pouvoir faire passer du canon dessus. Quelques-jours après, on en commença un tout semblable un peu au-dessous.

Ce fut à peu près dans le même-tems que Daillon comte de Briançon, frere du comte du Lude, en revenant d'une sortie dans laquelle il avoit eu occasion de s'entretenir avec d'Acier, fut tué d'un coup de canon à la tête, auprès du bastion des Carmelites, où il se retiroit. Ce fut une grande perte pour cette illustre famille, & il fut très-regreté des citoyens, & du duc de Guise. Girard de la Roussiere, & le Cornette de la compagnie du comte du Lude furent dangereusement blessez dans la même occasion.

Enfin le vingt-quatriéme d'Août, jour de saint Barthelemi, les Protestans recommencerent à battre la place plus fortement qu'ils n'avoient encore fait, & ils tirerent ce jour-là plus de huit cens coups. Le duc de Guise & le comte du Lude ne doutant pas qu'ils ne montassent bien-tôt à l'assaut, se préparoient à les bien recevoir, & exhortoient les troupes à bien faire. Dans la persuasion que la journée ne se passeroit pas sans combat, on enferma les femmes des principaux officiers, & quelques autres dans le château, afin que s'il arrivoit un malheur, comme on avoit lieu de le craindre, elles pussent y être à couvert de la premiere fureur du soldat. Coligni fut d'avis de reconnoître la brêche, avant que de l'attaquer, & de sonder la profondeur de l'inondation. Il arriva par bonheur qu'un officier, nommé Dominique, qui avoit eu l'insolence de tirer son poignard en la presence de Coligni, & qui ayant été pris sur le champ, s'attendoit à être puni de mort, fut condamné par les Généraux à aller faire ces deux choses, qui lui tiendroient lieu du supplice qu'il meritoit. Il alla hardiment, couvert d'une cuirasse & d'un bouclier, & étant revenu trouver Coligni, il lui dit qu'à la verité la brêche étoit en état, mais que l'inondation étoit si profonde, que les soldats auroient de l'eau jusqu'à la ceinture. Sur ce rapport, Coligni fit revenir

CHARLE IX. 1569.

les troupes qui étoient commandées pour l'assaut, & les renvoya dans leurs quartiers.

Il n'y eut ce jour-là que de petits combats peu importans; cependant les assiégez y perdirent Guacour, qui étoit un officier de grande réputation. On employa la nuit à reparer la brêche. Le duc de Guise se mit à la tête des travailleurs, & à son exemple tout le monde agit avec une ardeur extrême. Ainsi non-seulement la brêche fut reparée, mais cet endroit se trouva plus fort qu'il n'étoit avant qu'on y eût fait brêche. Le lendemain les assiégeans changerent de place une batterie de trois canons, & ayant redoublé leur feu, ils résolurent de donner un assaut sur le minuit, sans tambour ni trompette, afin de surprendre les assiégez, qui ne s'attendroient point à être attaquez à cette heure: mais les soldats n'ayant pas été assemblés assez tôt, on n'entreprit rien, quoique les deux Princes fussent venus exprès de saint Maixent pour être témoins de cette action: après avoir rendu visite aux officiers Allemands, & leur avoir donné un grand repas, ils s'en allerent à Nyort.

La Reine arriva cependant à Amboise, & de là à Tours, suivie des cardinaux de Bourbon & de Lorraine. Le duc d'Anjou, qui étoit à Loches, se rendit auprès d'elle, afin de tenir conseil sur les moyens de secourir Poitiers. On détacha de là Fabien de Montluc, avec cinq cens arquebusiers d'élite. Mais lorsqu'il fut arrivé à Rochepozai [1], il ne put passer outre, parce qu'il avoit été découvert par les ennemis.

Les assiégeans dresserent une batterie de trois pieces contre le moulin Tison, pour ôter aux assiégez le moyen d'avoir de la farine, & ils jetterent le haut du moulin à bas: mais comme l'inondation, qui étoit au-delà de la muraille de la ville, les incommodoit extrêmement, ils travaillerent de toutes leurs forces à faire retirer les eaux. Pendant qu'ils y étoient occupez, les Italiens firent une sortie par le pont Achard, & y engagerent un assez long combat. Jean de Beaumanoir Lavardin, jeune homme plein de feu, s'y comporta avec beaucoup de valeur, & tua d'un coup de pistolet un de ces Italiens: il auroit eu néanmoins de la peine à se tirer de leurs mains, si saint Hermine n'étoit accouru à son secours.

1 Petite ville sur la Creuse, sur la frontiere du Berry.

Depuis ce tems-là les plus grands efforts se firent du côté du fauxbourg de Rochereuil, que les deux partis avoient négligé jusqu'alors : les assiégeans se persuadoient, que s'ils pouvoient s'en rendre maîtres, il leur seroit facile de rompre les digues, & de remettre le Clain dans son lit; mais les coups de canon ne faisoient point d'effet contre les sacs à laine, dont le mur étoit couvert. Il y eut grand nombre de blessez, tant du côté de la ville, que du côté des assiégeans ; il y eut encore plus de malades, & les maladies étoint très-dangereuses. Coligny eut la dyssenterie, & fut en danger d'en mourir. Le comte de la Rochefoucault fut obligé de quitter l'armée pour changer d'air : les Medecins engagerent d'Acier à s'en aller à Nyort, & Briquemault à Châtelleraud. Jean la Fin de Beauvais se retira pour la même raison d'abord à Lusignan, & ensuite à S. Maixent, aussi-bien que la Nocle son frere, qui avoit déjà perdu Bedeüil son fils.

Le premier jour de Septembre on recommença à tirer contre le fauxbourg de Rochereuil, & principalement contre la tour du pont. Lorsqu'on en eut renversé une partie, on s'empara de la hauteur qui avoit été si long-tems disputée, & on la fortifia avec des gabions à l'ordinaire. De là les ennemis voyoient à découvert tout ce qui alloit & venoit dans le fauxbourg qui étoit en bas, & faisoient pluvoir une grêle de balles qui incommodoit fort les assiégez. Pour se garantir, ils mirent pendant la nuit de grandes barriques des deux côtez de la ruë, & les couvrirent de planches épaisses, afin de pouvoir aller & venir par-dessous sans danger : ils attacherent même des toiles en certains endroits, pour ôter aux ennemis la vûë de ce qui se passoit.

Le deuxiéme jour de Septembre les assiégez firent une sortie au fauxbourg de Rochereuil, & monterent sur cette hauteur couverte de vignes, dont les ennemis s'étoient rendus maîtres; & après avoir renversé tous les gabions, qu'ils avoient rangez de ce côté-là, pour se mettre à couvert du feu du château, ils rentrerent dans la ville sans avoir fait aucune perte. Le lendemain le mur de Rochereuil ayant été renversé, après avoir resisté pendant plusieurs jours au feu continuel d'une batterie, que les ennemis avoient en bas sous des Noyers, Coligni fit donner l'assaut. De Piles étoit avec son regiment, Saint Audens

CHARLE IX. 1569.

frere de Briquemaut marchoit ensuite à la tête avec le sien ; & il étoit suivi d'un regiment Allemand herissé de piques. Pendant ce tems-là on ne cessoit de tirer contre le château. Passac, Nozieres, Carbonniere, & Montal, qui étoient à la brêche, ayant fait tirer sur eux des canons chargez à cartouches, le regiment de Piles fut très-mal traité, & se retira avec une perte considérable, & de Piles lui-même y reçut une blessure dangereuse à la cuisse. Saint Audens, sans s'effrayer, le soûtint avec beaucoup de fermeté ; mais ayant été blessé dangereusement, & ses gens faisant mal leur devoir, il fut aussi obligé de se retirer, & mourut quelque-tems après de sa blessure. Les Allemands étonnez de ces pertes, mais excitez par leurs officiers, firent de nouveaux efforts : cependant Coligni, qui jugea qu'ils n'emporteroient pas l'endroit attaqué, leur envoya ordre de revenir. L'avantage qu'eurent les assiégez en cette occasion leur coûta cher. Passac, qui avoit suivi les Confédérez dans la derniere guerre, Montal, qui avoit accompagné le duc de Guise en Hongrie, la Renaudie, & beaucoup d'autres bons officiers, y furent tuez. Coligni & de Mouy se justifierent, en disant que leur intention n'avoit pas été de faire attaquer cet endroit, mais seulement de faire reconnoître la brêche, & que la Noblesse Françoise, toûjours avide de gloire, avoit imprudemment engagé les troupes à aller plus loin qu'il ne falloit.

Le siége est levé.

La nuit suivante se passa dans un grand silence, les assiégeans étant attristez de la perte qu'ils avoient faite, & les assiégez n'osant se réjoüir de leur avantage. Les trois jours suivans se passerent en petits combats, dans l'un desquels Châteaubriand seigneur des Roches-Baritaud fut blessé.

Cependant le bruit couroit que le duc d'Anjou approchoit avec une puissante armée ; en effet il vint camper auprès de Châtelleraud. Coligni, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour lever le siége, fit plier bagage, après avoir perdu, à ce qu'on prétend, plus de deux mille hommes, & fait tirer plus de quatre mille coups de canon. La Haye a écrit qu'il n'y perit pas plus de cent hommes de la garnison, entre lesquels il y avoit vingt gentilshommes, dont environ douze avoient des emplois considérables dans l'armée. On ordonna des prieres publiques pour rendre graces à Dieu ; le duc de Guise ayant

loüé beaucoup la constance & le courage des habitans, les assûra de son amitié, & leur promit sa protection. Il partit ensuite le 9 de Septembre pour aller joindre le Roi, qui étoit à Tours, & le même jour le comte de Sanzai entra dans la même ville avec deux cens chevaux, la plûpart Italiens commandez par P. Paut Tosinghi. Après le départ du duc de Guise, les habitans de Poitiers raserent entierement l'Abbaye de S. Cyprien, déjà très-endommagée: ce qui les porta à le faire, fut que durant le siége cet endroit les avoit fort incommodez.

On donna dans ce même-tems quelque esperance à Coligni de se rendre maître de Nantes, ville opulente & très-considérable, située près de l'embouchure de la Loire. On chargea Pomenie de surprendre le château où commandoit Sanzai le pere, & que six hommes, avec qui l'on avoit de l'intelligence, devoient livrer. Teligny eut ordre de se rendre aux environs, avec cinq cens chevaux & autant de mousquetaires, pour s'emparer de la ville dès qu'on seroit maître du château. Mais sur le point d'executer l'entreprise, Pomenie, en se lavant les mains pour aller déjeuner avec les officiers de garde, s'apperçut que la pierre de sa bague s'étoit cassée d'elle-même, sans qu'il eût fait aucun effort; il crut superstitieusement que cela étoit de mauvais augure pour le dessein qu'il avoit formé, & il conseilla à ses complices d'y renoncer: ainsi le voyage de Teligny ne servit de rien. Cependant comme Sanzai & les habitans ne sçurent rien de la conjuration, personne ne fut inquiété à ce sujet.

Siége de Châtelleraud par le duc d'Anjou.

Le duc d'Anjou, qui étoit devant Châtelleraud, avoit déjà fait ouvrir la tranchée endeçà de la Vienne: son armée étoit composée de dix mille hommes d'infanterie, de trois mille chevaux Allemands, de mille Italiens, & de deux mille hommes de cavalerie Françoise. Dès le septiéme de Septembre le canon ayant fait une brêche de plus de cinquante piés à la porte de sainte Catherine, il reçût la nouvelle que le siége de Poitiers étoit levé, & que Coligni marchoit à lui avec toute son armée. Sur cet avis, il crut devoir tenter d'emporter la place de vive force, avant que ce Général arrivât. Il s'éleva à ce sujet une dispute entre les François & les Italiens: ces derniers disoient que venant de si loin secourir la France, par un motif de gloire & de Religion, l'honneur de l'attaque leur devoit

CHARLE IX. 1569.

appartenir ; les François au contraire soûtenoient que personne ne devoit leur contester cet honneur. Pour les accommoder, on remit le jugement au sort, qui décida en faveur des Italiens. Le signal étant donné, ils marcherent de bonne grace à l'assaut, pour montrer leur courage & s'acquerir de la gloire. La Loüe maréchal de camp commandoit dans la ville. Ses troupes étoient composées de sa compagnie de chevaux legers, de celles de Valavoire, de Brossay, de la Motte, & de Roesses; mais elles étoient fort diminuées par les combats, où elles s'étoient trouvées : il avoit outre cela sept compagnies d'infanterie, & quelques mousquetaires sous la conduite du capitaine Normand. La ville est située dans une plaine; ses murs sont mauvais, & son fossé n'est pas assés profond ; d'ailleurs elle n'a point de rempart du côté où est son pont sur la Vienne. Il y avoit entre les murs de la ville & les maisons un espace vuide, principalement du côté où étoit la brêche. Les assiégez avoient élevé à la hâte quelques retranchemens sur les flancs, & placé des mousquetaires dans les maisons, & sur-tout dans une, que l'on nommoit le Châtelet, pour tirer sans cesse sur ceux qui voudroient entrer dans la ville. Car il n'y avoit pas moyen de se presenter pour défendre la brêche, à moins d'y vouloir périr. Les Italiens voyant qu'elle étoit abandonnée, envoyerent Ottavio de Montacuto, & Scipion Corbinelli pour la reconnoître : sans attendre leur rapport, ils y montent sur le champ, & plantent leurs drapeaux sur la muraille. Mais lorsqu'ils se furent un peu avancez, ils essuyerent un feu terrible de mousqueterie, de front & en flanc, & se trouvant d'ailleurs pressés par les François, qui marchoient sous la conduite de Cosseins pour les soûtenir, & qui n'étant point incommodez par le feu des ennemis, demeuroient en place, & empêchoient les Italiens de reculer ; ceux-ci dans cette extrêmité ne chercherent plus qu'à perir glorieusement. Il y en eut plus de deux cens tuez ; les principaux furent Giustiniani, & Beneio. Celui-ci s'étant envelopé dans son drapeau, Puis-» que je ne sçaurois, dit-il, remporter la victoire avec ce dra-» peau, mourons du moins dedans. Aussi-tôt il s'avança vers les ennemis, au milieu d'une grêle de mousquetades, & étant criblé de coups, il perdit la vie avec son drapeau. Les autres qui resterent sur la place furent Ottavio de Montalte, Calloccio

de

de Sienne qui commandoit trois compagnies, & Fabiano de Monte, fils de Baudouin frere du Pape Jule III, qui étant blessé à mort & abandonné dans le fossé par ses compagnons, fut emporté par les vainqueurs dans la ville où il mourut peu de tems après de sa blessure. François Gualteroti & Jerôme Ruccellai y furent dangereusement blessés.

Levée du siége.

La nuit suivante Coligni arriva à un fauxbourg, où il passa la Vienne; il envoya aux assiégez un secours de quatre cens mousquetaires, sous la conduite d'un capitaine Dauphinois nommé Bernier: ils entrerent dans la ville par le pont. Le lendemain le duc d'Anjou retira son canon & le renvoya; après quoi il se mit en marche, après avoir laissé un corps de troupes, pour couvrir sa retraite, contre les troupes qui sortiroient de la ville. Il arriva en cet état au port de Pile, où il passa la riviere en bon ordre. Soubize, Beauvais & Briquemaut essayerent en vain de se rendre maîtres de ce port, & d'en chasser la garnison que le duc d'Anjou y avoit laissée: elle ferma si-bien les avenuës, & se défendit avec tant de courage, qu'elle contraignit les ennemis à se retirer; après quoi ils passerent la Creuse, & réjoignirent l'armée.

Le lendemain Coligni ayant trouvé un bon gué, entre le port de Pile & la Haye, passa la Creuse, & s'approcha du camp du duc d'Anjou: mais comme ce Prince étoit bien retranché, il vit qu'il ne pourroit l'attirer au combat. Ainsi après avoir demeuré deux jours en présence, voyant que les vivres commençoient à lui manquer, il retourna sur ses pas, repassa la Creuse, & alla à Faye la Vineuse, pour y rafraichir son armée après tant de fatigues. Le duc d'Anjou s'arrêta à Celles jusqu'au quinziéme de Septembre, pour y attendre les troupes qui lui venoient de toutes parts; & de là il marcha à Chinon sur la Vienne, où il mit son armée en des quartiers de rafraichissement assez éloignez les uns des autres.

Telle fut l'issuë des deux siéges de Poitiers & de Châtelleraud, où les deux partis perdirent beaucoup de monde: le second fut cause de la levée du premier. Coligni ayant reconnu, mais trop tard, qu'il avoit fait une faute, fut ravi de trouver un prétexte honnête pour le lever. Depuis le combat de Jarnac, la Fortune avoit paru jusques-là se joüer entre les deux partis, & leur donner tour à tour des avantages égaux, sans

CHARLE IX. 1569.

Arrêt du Parlement de Paris qui condamne à mort Coligni, Jean de Ferriere & Montgommery.

ſe declarer : mais l'affaire de Moncontour, où la néceſſité les força de riſquer un combat général, fit pancher la balance du côté des Catholiques.

Quelques jours auparavant, c'étoit le treiziéme de Septembre, le Parlement de Paris, à la requête de Gille Bourdin procureur général, ayant fait le procès à Coligni comme rebelle & coupable de leze-majeſté, le condamna à mort, & promit cinquante mille écus d'or à quiconque le livreroit vivant. Depuis, c'eſt-à-dire, le vingt-huitiéme de Septembre, ſur la requête du même Bourdin, il fut ordonné qu'afin d'ôter toute ambiguité, on donneroit la même ſomme à quiconque le tueroit, françois ou étranger ; on lui promit de plus, que s'il ſe trouvoit coupable du même crime que Coligni, il auroit ſa grace. On donna un pareil arrêt contre Jean de Ferriere vidame de Chartre, & contre le comte de Montgommery ; & leurs effigies furent ignominieuſement traînées dans un tombereau, & enſuite attachées à une potence. L'arrêt contre Coligni fut publié partout le Royaume ; & afin que les étrangers en fuſſent inſtruits, les Princes Lorrains eurent ſoin de le faire traduire en Latin, en Allemand, en Italien, en Eſpagnol & en Anglois, & de le répandre partout. Coligni ne s'en mit pas beaucoup en peine alors ; mais il eut dans la ſuite ſon exécution.

Pendant que ce Seigneur étoit à Faye, Dominique d'Albe, un de ſes valets de chambre, ayant été convaincu de trahiſon, & d'avoir voulu empoiſonner ſon maître, fut condamné à être pendu. Cet homme avoit été envoyé au duc des Deux-Ponts, avec des lettres du Prince de Navarre, du Prince de Condé, & de Coligni, dans le tems que ce Duc étoit encore ſur nos frontieres. Ayant été pris à Briſſac, par la Riviere capitaine des Gardes du duc d'Anjou, il montra les lettres dont il étoit chargé, & ſa lettre de créance, à la Reine, au duc d'Anjou & au cardinal de Lorraine, & en reçut quelque argent, & des promeſſes d'une fortune plus éclatante. Lorſqu'il eut reçu les réponſes du duc des Deux-Ponts, il porta ſes lettres à la Riviere, & lui rendit compte de tout ce qu'il ſçavoit des deſſeins des Allemands. La Riviere jugeant qu'après le premier pas que cet homme avoit fait, on le meneroit auſſi loin que l'on voudroit, l'accable de promeſſes, & lui fait tout eſperer,

s'il veut empoisonner Coligni. D'Albe y consent, donne sa parole, reçoit de l'argent, avec une poudre empoisonnée, & revient trouver son maître devant Poitiers. Coligni soupçonnant quelque chose, à cause de la longueur du tems que ce domestique avoit mis à son voyage, donna ordre qu'on l'arrêtât, & qu'on l'interrogeât. Ayant tout avoüé, il fut condamné à mort & exécuté.

Ce fut dans ce tems-là que le prince d'Orange ne voulant pas paroître avoir abandonné les affaires de Flandre, prit congé des Princes, & de Coligni, pour aller au secours de son parti Il laissa en France ses deux freres Louis & Henri avec une suite convenable; & s'étant déguisé, il se mit en chemin avec un grand secret, passa la Loire à Vezelai, & arriva heureusement sur notre frontiere, & de là en Allemagne, où il alla lever de nouvelles troupes, pour soûtenir les Protestans, tant en France que dans les Payis-bas.

Fin du quarante-cinquiéme Livre.

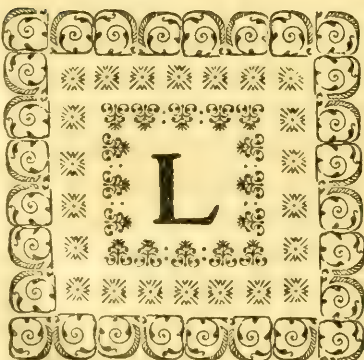


HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUARANTE-SIXIEME.

CHARLE IX. 1569.

Le duc d'Anjou passe la Vienne.



E duc d'Anjou ayant fait rafraichir son armée, & reçu un renfort de vingt-cinq compagnies d'infanterie, avec les nouvelles levées que le Roi avoit fait faire en France, fit construire des ponts sur la Vienne, qui étoit extrêmement grossie, & l'ayant passée le 26 de Septembre avec de grandes difficultez, il marcha du côté des ennemis. Monpensier menoit l'avant-garde. Pour lui il alla avec le corps de bataille du côté de Loudun, où les ennemis avoient de grands magazins, afin de les empêcher d'en faire usage, & il s'avança jusqu'à Mirebeau, pour se mettre entre eux, & les provinces de Poitou &

de Guyenne, & les empêcher d'y rentrer : le ſuccès juſtifia le parti qu'il avoit pris. Dans ſa marche, Biron maréchal de camp lui vint dire, qu'il avoit rencontré les avant-coureurs des ennemis, qui marchoient du côté de Moncontour. Cet avis fut cauſe que la bataille, que les deux partis ſouhaitoient également, ſe donna plûtôt qu'on ne croyoit. Les troupes de Languedoc, de Provence & de Dauphiné, éloignées de leurs maiſons, & accablées des fatigues continuelles de cette guerre, commençoient en s'en ennuier, & preſſoient Coligni de riſquer une bataille. Ses Allemands qui n'étoient point payez murmuroient tout haut, & paroiſſoient très-diſpoſez à ſe mutiner, ſi l'on differoit un combat qu'ils demandoient. Ainſi ce Général, en danger de ſe voir abandonné des François, ou accablé par la révolte des Allemands, peuple très-féditieux, & le danger étant d'autant plus grand que l'ennemi étoit près de lui, jugea qu'il lui étoit impoſſible d'éviter une bataille ; mais ne voulant pas qu'on s'apperçût qu'il étoit forcé de la riſquer, il fit ſemblant de la chercher.

A l'égard du duc d'Anjou, quoiqu'il n'eût pas les mêmes raiſons de combattre, & qn'il en eût au contraire de très-fortes de ne rien hazarder, puiſqu'il lui étoit avantageux & facile de tirer la guerre en longueur, ſon camp étant plein de proviſions de bouche qu'on y portoit de toutes les villes d'alentour, & ſes troupes très-bien payées, cependant il s'ennuyoit de la durée de la guerre, & ſouhaitoit de la finir par une bataille, ſurtout depuis qu'il avoit ſçû que le prince d'Orange étoit allé en Allemagne, & que Schomberg, qui y étoit arrivé devant lui, y faiſoit des levées pour les Proteſtans : il voyoit bien, que ſi ces nouveaux ſecours pouvoient entrer en France, ce ſeroit le commencement d'une nouvelle guerre, qui ne finiroit que par la ruine des deux partis : parce que le Roi en ce cas leveroit auſſi des troupes étrangeres, & qu'au moyen de cette multitude d'étrangers qui ſe trouveroient dans les deux armées, les Géneraux n'y feroient plus les maîtres, & n'auroient pas moins à craindre de ces corps auxiliaires, que de leurs ennemis mêmes.

Telles furent les raiſons des Généraux qui ſervoient ſous le duc d'Anjou, & celles même du Conſeil du Roi, lorſqu'il fut queſtion de prendre un parti ſur la maniere de finir la guerre :

CHARLE IX. 1569.

mais ce qui acheva de déterminer à la bataille, fut la nouvelle qu'on reçut du côté des Pyrenées, que Montgommery, après avoir réduit le Bearn, & la partie de la Guyenne qui s'étend le long de ces montagnes, marchoit en diligence avec son armée victorieuse, qu'il devoit encore renforcer en chemin par les troupes des Vicomtes, & qu'il seroit dans peu au camp des Confédérez.

Coligni étant arrivé le 30 de Septembre au village de saint Clair, qui n'est éloigné de Moncontour que de deux lieuës, mit le lendemain matin son armée en bataille dans la plaine qui est au-dessous du village. Elle étoit composée de six mille chevaux, tant François qu'Allemands, de huit mille mousquetaires, & quatre mille Allemands, armez de piques & de hallebardes. Le mousquet étoit rare parmi eux, & même inutile. Toute son artillerie ne consistoit qu'en trois gros canons, trois petits, & deux coulevrines; le reste de son canon étoit à Lusignan, où il l'avoit envoyé lorsqu'il leva le siége de Poitiers. Louis de Nassau commandoit le corps de bataille, en l'absence du comte de la Rochefoucault qui étoit malade; Coligni étoit à la tête de tout. Mais l'armée du Roi ne s'étant point presentée pour le combat, il n'y eut que des escarmouches entre les avant-coureurs des deux armées.

Choc entre les deux armées.

Coligni trompé par ses espions, qui l'assurerent que le duc d'Anjou étoit encore loin, marcha vers Moncontour, dont la Nouë, la Louë, & le capitaine Normand s'étoient déjà rendus maîtres; la Louë avec cinq compagnies d'infanterie, & Normand avec ses mousquetaires. Il laissa de Mouy pour conduire l'arriere-garde avec deux cens chevaux, & autant de mousquetaires. Pendant qu'ils étoient en marche, Monpensier, qui commandoit l'avant-garde de l'armée du Roi, informé par ses coureurs que les ennemis se retiroient, doubla le pas & détacha quelques compagnies de cavalerie contre l'arriere-garde des ennemis. Mouy, qui la commandoit fait volte face, sans s'étonner; puis il continue de marcher, ayant mis ses deux cens mousquetaires à la queuë. Les décharges continuelles qu'ils faisoient, arrêterent pendant quelque tems la cavalerie qui les harceloit : mais enfin elle chargea si vivement, qu'ils se mirent en déroute après avoir perdu plus de cent hommes. Mouy ne se déconcerta point; il fit ferme, & soutint avec beaucoup

de vigueur tout l'effort des ennemis ; mais ce ne fut pas fans perte. Dodencourt fon lieutenant, homme d'une grande valeur, & Monterrin, qui combattoit à fes côtez, furent tuez. Albert Pape de Saint Auban fut pris ; mais il trouva moyen de s'échapper. Pendant qu'on étoit aux mains, le corps de bataille & l'avant-garde des Proteftans paffa par des marecages bourbeux, & gagna avec quelque defordre l'autre côté du ruiffeau. Lorfqu'ils y furent, l'armée du Roi s'arrêta, & leur donna le loifir de fe reconnoître. La Nouë avouë qu'elle eut pu dès ce moment remporter une victoire pleine & entiere, fi elle n'eut point donné de relâche aux ennemis qui fe retiroient.

L'armée Catholique s'étant arrêtée, celle des Proteftans en fit de même. Coligni, qui avoit fait la faute de fe retirer en prefence des ennemis, qu'il croyoit éloignez fur le rapport de fes coureurs, voulut la reparer : il exhorta donc fes troupes au combat, parla en particulier à tous les officiers généraux, & leur fit de grandes careffes. Il conjura les Allemands, qui venoient de lui prêter ferment, de ne point fe décourager : il s'excufa de la faute que l'ignorance du lieu où étoit le duc d'Anjou lui avoit fait faire : il leur dit que le paffage du ruiffeau l'avoit tout-à-fait réparée ; que l'occafion de combattre qu'ils avoient tant défirée, & qu'ils avoient même demandée avec un peu trop de vivacité, ne pouvoit jamais être plus belle ; qu'il falloit remercier Dieu de ce que le Général des ennemis venoit de lui-même leur prefenter la bataille.

Après leur avoir parlé de la forte avec beaucoup de prefence d'efprit & de fermeté, pour leur perfuader encore plus qu'il ne diffimuloit & ne craignoit rien, il leur donna un confeil très-hardi, & que plufieurs jugerent temeraire, mais qui dans l'état où étoient les chofes, fembloit être d'une néceffité abfoluë : ce fut de repaffer le ruiffeau, & d'aller attaquer les troupes du Roi. Il fe mit lui-même à la tête avec fa troupe, & un détachement de la cavalerie de d'Acier, & paffa fans ordre, comme il arrive dans tous les défilez : foutenu des Allemands qui pafferent de même à la débandade, il chargea les ennemis avec tant de vigueur, qu'il mit en fuite tout ce qu'il rencontra, prit deux drapeaux, & leur tua environ vingt-cinq hommes : mais le gros de l'armée s'étant mis en mouvement pour le charger, il fallut à fon tour reculer, & fes

CHARLE IX. 1569.

troupes ne cesserent point de le faire, qu'elles n'eussent rejoint leur infanterie qui s'ébranla pour les soutenir. Il y en eut qui furent jusqu'à Parthenai, & les autres jusqu'à Moncontour croyant que tout étoit perdu; la Serrée & la Riviere y furent dangereusement blessez, & le dernier mourut quelque tems après de sa blessure.

Les deux armées commençoient à se mettre en bataille, & à se disposer au combat, lorsque Biron ayant placé son canon très-avantageusement sur des hauteurs, auprès des gorges qui étoient au bout de la plaine, commença à tirer sur les ennemis. Coligni avoit posté l'infanterie Françoise au pié de la montagne, pour la mettre à couvert du canon : mais l'infanterie Allemande, n'ayant pas assez de terrain pour s'y placer, étoit exposée au feu de cette batterie. Il est vrai qu'ils l'évitoient en se jettant ventre à terre : mais les ennemis ayant mené du canon dans un autre endroit, & ayant disposé la seconde batterie, de maniere qu'elle croisoit la premiere, cela incommoda extrêmement la cavalerie Allemande, qui étoit fort resserrée. Dès la premiere décharge, Charle de Mansfeld frere de Volrad fut tué avec trois cavaliers. La cavalerie Françoise souffroit moins, parce qu'elle occupoit un plus grand front, & que les rangs n'étoient pas serrez en ce tems là comme ils le sont aujourd'hui. Alors Volrad, pressé par les murmures de ses troupes, pria Coligni de considerer l'état facheux où il se trouvoit: ce Général, qui n'avoit aucun moyen d'y remedier, trouva au moins de belles paroles pour les encourager; il loua extrêmement la fidelité & le courage de Volrad & des troupes Allemandes: il les appella plusieurs fois les défenseurs uniques de la liberté Françoise, & par conséquent de la Religion, & les exhorta à la constance & à la fermeté. La nuit qui survint empêcha l'armée du Roi de remporter une victoire complette, & sauva les Confédérez d'une entiere défaite, comme il leur arriva encore à la bataille de saint Denis. Lassez enfin & abattus par ce combat lent & meurtrier, ils se retirerent insensiblement, & sans avoir fait sonner la retraite, à une bonne lieuë du champ de bataille, & passerent la nuit entre deux rivieres, dont l'une, qu'on appelle la Dire, passe le long des murs de Moncontour: le lendemain ils partirent avant le jour pour s'y rendre. Les Protestans perdirent, entre ceux dont j'ai déjà parlé, un capitaine

fameux nommé de l'Isle, six vingt hommes de pié, & vingt cavaliers. Les Catholiques n'y perdirent que trente hommes au plus.

Le duc d'Anjou s'étant avancé jusqu'à saint Clair, campa sur le champ de bataille, pour marque de sa victoire, & ayant fait le lendemain des détachemens pour avoir des nouvelles des ennemis, il marcha avec toute son armée vers Montcontour. Sur ce que ses espions l'assurerent que les ennemis s'étoient postez dans des plaines spacieuses, qui sont de l'autre côté de la Dive, sur le champ il résolut de les forcer au combat; mais comme il falloit passer la riviere, il remonta vers la source du côté de la Grimaudiere, afin de la passer sans exposer ses troupes. Les choses étant en cet état, deux hommes de l'armée du duc d'Anjou vinrent demander un pour-parler aux Confédérez : après leur avoir témoigné l'interêt qu'ils prenoient au salut de leurs concitoyens, ils firent donner avis à Coligni d'éviter le combat, & de se retirer en lieu sûr; que l'armée du Roi étoit si forte, & les troupes si remplies d'ardeur, qu'ils ne croyoient pas que celles des Princes fussent en état de leur tenir tête. Coligni ayant assemblé le Conseil de guerre, on fut long-tems embarassé sur la résolution que l'on devoit prendre : les uns soutenoient qu'on ne devoit pas negliger des avis que l'on recevoit de ses amis, & qu'il falloit préferer le parti le plus sûr à celui qui paroissoit le plus glorieux: les autres disoient au contraire, que c'étoit un stratageme des ennemis, dont les conseils doivent toûjours être suspects. Ils ajoûtoient, que les retraites que l'on fait la nuit, ont toûjours quelque chose de deshonorant, sans compter qu'elles se font rarement sans desordre.

Cet avis l'ayant emporté, Coligni qui étoit interieurement pour le premier, n'osa pas se déclarer, & disposa tout, comme s'il eut été de l'avis qui avoit prévalu. Mais il y avoit d'autres raisons qui engageoient ce Général, malgré sa repugnance, à prendre ce parti. On n'entendoit autre chose dans le camp que ces sortes de discours: » Jusques à quand les Prin-
» ces, & les Généraux abuseront-ils de notre patience? Nous
» sommes depuis un an entier éloignez de nos maisons,
» sans qu'on nous ait donné le prêt. Nous avons passé l'hi-
» ver au milieu des glaces & des neiges, sans tentes, & expo-
» sez à un froid si excessif, que les deux armées, quoi qu'en

CHARLE IX. 1569.

» presence n'ont pu en venir aux mains, & qu'également animez pour s'entre-détruire, elles ont manqué de force pour » le faire. Aujourd'hui nous n'avons pas moins à souffrir de la » chaleur : nous sommes sans cesse occupez, ou à faire des siéges, ou à passer d'un camp dans un autre, toûjours au milieu des périls, & dans un payis où tout est contre nous. On » nous attaque, sans qu'il nous soit possible de combattre. Nous » l'avons éprouvé ces jours passez, lorsque les boulets pleuvoient sur nous, & que nous nous voyons emportez les uns » après les autres, sans pouvoir tirer un coup contre ceux qui » nous foudroyoient. Qu'on finisse enfin nos miseres, aux dépens » même de notre vie : il n'y a point de péril qui nous étonne : qu'on nous mene à l'ennemi, ou qu'on nous dégage de » notre serment. C'est une grace que de faire périr promptement ceux qui sont condamnez à mourir. »

Coligni poussé, ou pour mieux dire, forcé par toutes ces raisons, se résolut au combat, & ayant renvoyé ses bagages la nuit, il ordonna qu'on fût prêt à partir avant le soleil levé, & qu'on marchât du côté d'Ervault. Si tout le monde avoit été prêt à l'heure qu'il avoit marquée, il auroit pû éviter le combat. Mais outre que la plûpart des troupes ne furent pas assez-tôt assemblées, il arriva un incident très-facheux. L'infanterie Allemande déclara, qu'ils ne marcheroient point qu'on ne leur eût donné le prêt : sur leur exemple une partie de la cavalerie commençant aussi à se mutiner, il falut beaucoup de tems pour les appaiser. Tout cela fit que le duc d'Anjou, malgré les détours qu'il fut obligé de prendre, arriva avant que l'armée des Protestans fût en sûreté, & la força à courir le risque d'une bataille.

Cependant Coligni jugeant par les murmures continuels de ses soldats, qu'ils ne cherchoient qu'une occasion pour se retirer, fit venir de Parthenay les deux Princes, afin que leur présence les retînt : d'ailleurs il comptoit qu'ils seroient suivis d'un grand nombre de troupes fraiches, & sur-tout de beaucoup de Noblesse de Saintonge & de Guyenne : mais il se trompa. Ils n'amenerent avec eux que cent cinquante chevaux, avec d'Acier, qui relevoit de maladie. Après qu'ils eurent salué les Généraux Allemands, & fait beaucoup de caresses à la Noblesse Françoise, leur presence ranima dans le cœur des troupes la joie qui paroissoit éteinte.

L'armée étant partie fort tard de Montcontour, comme je l'ai dit, & tirant du côté d'Ervault, rencontra dans la plaine d'Assay le duc d'Anjou, qui après avoir passé la Dive, marchoit en hâte pour les joindre. Il s'étoit détourné sur la gauche, pour ôter aux ennemis le moyen de gagner le bas Poitou; & après avoir détaché Allard pour se saisir du poste d'Ervault, il avoit envoyé ordre à la garnison de Thouars de garder soigneusement les guez de Thoué.

D'un autre côté Coligni envoya d'Aubouiniere des Champs avec un corps d'élite, pour se saisir des défilez marécageux qui sont sur le chemin d'Ervault, afin qu'en cas de besoin il pût faire sa retraite de ce côté là. Voici comme il disposa son armée. Louis de Nassau, qui commandoit la bataille, avoit ordre de marcher sur la droite, & de s'avancer comme s'il eut voulu aller à Ervault, & il lui avoit donné trois pieces de canon & une coulevrine. Pour lui il se mit à la premiere ligne, & s'avança vers la gauche, par où l'armée du duc d'Anjou devoit arriver. De Mouy le suivoit avec deux pieces de gros canon, deux coulevrines, & quelques pieces de campagne, & il avoit avec lui Puygreffier, la Nouë, Teligny & Volrad de Mansfeld général des troupes Allemandes. Mais Mansfeld avoit donné une partie des troupes de sa nation à Louis de Nassau, & une partie de son infanterie à Granvillars.

Bataille de Moncontour.

Tout étant ainsi disposé, les Allemands se prosternent, & baisent la terre, suivant l'usage de leur payis, & promettent avec serment de faire bien leur devoir. Coligni, selon sa coûtume, rangea ses troupes de maniere, que les gens de pié pussent combattre parmi les cavaliers. Les Allemands étoient à la tête de tout, & formoient un gros bataillon fort serré. Ils étoient sous les ordres de Gerolzeck & de Granvillars : sur leurs aîles à droite & à gauche on avoit posté les regimens de Piles, de Rouvrai, du jeune Briquemaut & de du Chelar, & on y avoit entre-mêlé quatre compagnies de cavalerie Françoise & Allemande. La bataille étoit composée des regimens de Baudiné, de Monbrun, de Blacons, de Mirabel, & de Virieu, presque tous mousquetaires, & fort peu de piquiers; on y avoit mêlé de même quelques pelotons de cavalerie pour les soutenir. Les volontaires étoient placez devant la premiere ligne, de sorte qu'ils couvroient les deux aîles.

CHARLE IX. 1569.

Le duc d'Anjou avoit gardé le même ordre de bataille. Monpensier commandoit la premiere ligne; composée de quatre mille Suisses, qu'on avoit mis à l'aîle droite avec huit pieces de canon, & qui étoient commandez par Clery; de cinq regimens François de la Barre, de Sarlabous, des deux de l'Isle, & d'Onoux. Martigues qui commandoit la tête de la cavalerie, avoit ordre de charger le premier, après les troupes armées à la legere, qu'on place toûjours devant toute l'armée. Il étoit suivi de François de Bourbon fils du duc de Monpensier, & de François le Roi seigneur de Chavigny : il avoit sur sa droite le comte de Santafiore avec ses deux freres Mario & Paul, le comte de Sassatello, Scipion Picolomini, Charle de Birague, & toute la cavalerie Italienne. Derriere eux étoit Monpensier, ayant auprès de lui la cavalerie Allemande commandée par les deux Dietzen bâtards de Hesse, par les deux freres Rhingraves, par le comte de Vesterbourg, & par Gaspar de Schomberg; tout cela composoit dix-huit compagnies. Le duc de Guise & Jean de Nogaret de la Valette eurent ordre de rester avec les Suisses, & de se tenir prêts à exécuter tout ce qu'on leur ordonneroit. La premiere ligne étoit composée de cinq mille cinq cens chevaux. Le duc d'Anjou menoit le corps de bataille, & avoit avec lui les ducs d'Aumale & de Longueville, Artus de Cossé maréchal de France, Gaspard de Saulx de Tavannes, Honoré de Savoye marquis de Villars, à qui le Roi avoit donné la charge d'Amiral depuis la condamnation de Coligni, la Fayette, Guillaume de Montmorenci Thoré, François de Carnavalet, Jean d'Escars de la Vauguion, René de Villequiers, Dupuy Vatan, Vesigny, Mailly gouverneur de Montreuil; avec trois mille gendarmes, & deux mille chevaux Allemands, sçavoir mille commandez par le marquis de Bade, & mille autres en cinq compagnies, qui étoient sous les ordres de Pierre Ernest de Mansfeld, avec quelques compagnies de gens de pié. Le corps des Suisses étoit commandé par Louis Fiffer, & il avoit devant lui Charle de Montmorenci [1], qui étoit leur colonel général. Sur les deux aîles étoient

1 Troisiéme fils du Connétable Anne de Montmorenci. Il y a une faute dans l'histoire genealogique du Pere Anselme donnée par Dufourny : car il met qu'il fut fait Colonel général des Suisses après 1571, & le voilà ici dès l'année 1569.

les Espagnols & les Flamands, que Philippe II avoit envoyez au secours du Roi. Derriere étoient les regimens de Cosseins, de Goas, de Fabien de Montluc, & de Rance, qui avoient devant eux sept grosses pieces de canon : les volontaires de cette armée étoient placez comme ceux de l'autre à la tête de tout. Le poste du duc d'Anjou étoit entre le marquis de Bade & les Suisses, & ceux-ci étoient couverts d'un côté par la cavalerie de Mansfeld, & de l'autre par le maréchal de Cossé: Carnavalet eut ordre de se tenir devant le duc d'Anjou, avec sa compagnie de cinquante gensd'armes, tous gentilshommes des meilleures maisons du Royaume, & Biron avec les maréchaux de camp de se tenir derriere lui & à sa droite.

Les deux armées marchant l'une contre l'autre, Biron & Tavanes, en qui le duc d'Anjou avoit une grande confiance, montent sur une hauteur voisine pour examiner mieux la contenance des ennemis. Tavanes l'ayant considérée avec beaucoup d'attention, vint retrouver le duc d'Anjou avec un air de gayeté, comme si la victoire eut été certaine; & ayant assuré ce prince que le succès du combat seroit heureux, non-seulement il remplit de joye les troupes, mais il leur donna une ardeur extrême d'en venir aux mains. Le duc d'Anjou ayant exhorté ses soldats à marcher, non pas au combat, mais à une victoire assurée, s'avança dans l'ordre que je viens de dire sur les huit heures du matin. Aussi-tôt le canon des ennemis commença à tirer; celui des Catholiques y répondit avec un bruit fort superieur : mais quoique leurs coups fussent plus fréquens, ils faisoient moins d'effet, parce qu'on tiroit trop bas, & que le coup du boulet se rompoit contre la terre.

Dans ce moment Tavanes ayant conseillé au duc d'Anjou de faire tourner ses troupes un peu sur la gauche, Coligni qui vit ce mouvement, fit avancer les siennes sur la droite, pour se ménager une retraite du côté d'Ervault. Le premier choc fut contre les volontaires des Confédérez, qui furent taillez en pieces ou dissipez. Alors Monpensier, par le conseil de Cossé, ouvrit ses rangs pour donner passage au duc d'Anjou qui s'avançoit. Les Princes en ce moment exhorterent leurs troupes à se souvenir, que c'étoit là le moment décisif du salut ou de la ruine de leur parti, & que l'un & l'autre dépendoit de la maniere dont ils combattroient; après quoi ils retournerent

CHARLE IX. 1569.

à leur poste. Coligni, qui vit que Monpensier venoit le charger avec toutes ses forces, envoya prier Louis de Nassau, qui commandoit sous les Princes, de lui envoyer quelques escadrons Allemands. Nassau, entrainé par le desir de combattre, fit une grande faute : car au lieu d'envoyer le secours que Coligni demandoit, il quitta son poste & le mena lui-même. Aussi-tôt Monpensier détacha Martigues, qui après un rude combat fit plier de Mouy, & le culbuta sur son infanterie. Après quoi Monpensier chargea vigoureusement Coligni, & fut reçu de même. Le combat fut meurtrier & long-tems douteux, ensorte que les Protestans crierent plusieurs fois victoire. Mais Coligni ayant été blessé à la jouë, d'un coup de pistolet qu'on lui tira de côté, & ayant envain taché de cacher sa blessure, fut enfin contraint de se retirer de la mêlée. Il le fit le plus secretement qu'il put. D'Autricourt qui avoit enfoncé la ligne qui étoit devant lui, & qui dans la chaleur de l'action étoit passé au-delà, y fut tué. Le duc d'Anjou, averti par Tavanes que l'armée du Roi plioit, s'avança au-delà des Suisses, & se jettant au milieu de la mêlée rétablit le combat. Mais il courut grand risque; car au premier choc le marquis de Bade, qui étoit à côté de lui avec sa cavalerie Allemande, y fut tué.

Victoire de l'armée du Roi.

Le maréchal de Cossé, qui étoit à la gauche des Suisses, & qui n'avoit encore fait aucun mouvement, attendant toûjours le moment d'agir, vint fort à propos le secourir. Sans ce secours, personne ne doute que les Protestans n'eussent remporté la victoire. Comme ils étoient fatiguez, & inferieurs en nombre, ces troupes toutes fraiches les repousserent, & les firent plier. Biron & les maréchaux de Camp arrivant en même-tems les mirent en déroute. La cavalerie Allemande dans sa fuite passa sur le ventre à l'infanterie de la même nation, qui avoit été déja fort mal traitée par les Suisses de l'armée du Roi, après un combat très-obstiné; ce qui arrive toûjours entre ces deux Nations, par la jalousie qu'elles ont l'une contre l'autre. Cette cavalerie qui fuyoit, passant au milieu d'eux, comme par une brêche, les separa, & donna moyen aux Suisses de les attaquer de toutes parts, & d'en faire un horrible carnage. Ils eurent beau jetter leurs armes & demander quartier; ils furent tous massacrez sans pitié. Trois mille François, qui étoient à côté d'eux, furent envelopez par les

Suisses, & par la cavalerie du Roi. Mais le duc d'Anjou ordonna qu'on leur fit quartier ; il y en eut cependant environ mille tuez : le reste de l'infanterie Françoise s'étoit mise en sûreté par la fuite. De quatre mille fantassins Allemands, il n'en resta que deux cens, qui furent sauvez par l'humanité de quelques-uns des vainqueurs, & que le Roi renvoya dans leur payis avec Hector Reilen leur commandant. Les débris de l'armée battuë se retirerent, les uns à Parthenay, les autres à Nyort ; il y en eut à qui la peur donna des aîles, & qui s'enfuirent jusqu'à la Rochelle & jusqu'à Angoulême. Louis de Nassau & Volrad de Mansfeld se retirerent en bon ordre du côté d'Ervault, & arriverent bien avant dans la nuit à Parthenay. Le duc d'Aumale, Biron, Thoré & les maréchaux de Camp les poursuivirent assez long-tems, mais envain. Nassau, également brave & habile dans la guerre, se retira devant eux, sans qu'ils pussent l'entamer. Le soldat qui se souvenoit encore de ce qui s'étoit passé à la Roche-Abeille, & à Sainte Colombe, & de ceux qu'on avoit massacrez en Bearn contre la foi publique, fit un carnage horrible. Sans compter la perte des Allemands dont j'ai parlé, il y perit deux mille fantassins François & bien trois cens cavaliers. Il y eut grand nombre de chevaux blessez. Ceux qui veulent compter les valets, les goujats & tous ceux de cette espece, qui perirent ce jour-là, font le nombre des morts bien plus grand. L'artillerie & les bagages des Allemands, furent pris, & presque tous leurs drapeaux : les troupes Françoises ayant envoyé leurs bagages à Nyort & à Parthenai avant le combat, les sauverent par ce moyen. Entre les morts illustres, on compta Tanneguy du Bouchet, seigneur de Puygreffier ancien officier, d'Autricour, le frere de Biron, & Saint Bonnet : entre les prisonniers on compta la Noüe, qu'on eut bien de la peine à arracher des mains du soldat furieux : d'Acier [1] fut pris par Santafiore, qui lui ayant sauvé la vie, contre les ordres exprès qu'il avoit de Pie V.[2] encourut la disgrace de ce Pontife : cependant sa Sainteté renvoya depuis d'Acier sans rançon, pour montrer que ce n'étoit pas pour de l'argent que ses troupes faisoient la guerre,

1 Jacque de Crussol, qui fut depuis duc d'Usez.

2 Si Santafiore lui avoit obéï, Jacque de Crussol ne se seroit pas converti, & n'auroit pas laissé une si illustre posterité.

CHARLE IX. 1569.

mais seulement pour exterminer les hérétiques : c'est ce que dit Jerôme Catena dans la vie de ce Pape.

Du côté des Catholiques il n'y eut que cinq cens cavaliers tuez ; mais il y perit des personnes d'un grand nom, entr'autres l'aîné des Rhingraves, Philbert marquis de Bade, & Clermont de Dauphiné, François Sassatello, Francisquin de Perouse, & Scipion Picolomini lieutenant du comte de Montacuti. Pierre Ernest de Mansfeld fut blessé dangereusement au bras ; le jeune Rhingrave fut aussi blessé, & le duc de Guise reçut au pié un coup ; dont il fut long-tems boiteux. Gaspard de Schomberg, quoique blessé à la cuisse, passa la nuit sur le champ de bataille avec ses Allemands, pour marquer qu'ils étoient victorieux : Mailly & Bassompierre furent pareillement blessez : mais ils guerirent tous. Ce fut le troisiéme d'Octobre que cette bataille se donna.

Le duc d'Anjou, qui étoit arrivé à S. Generoux [1] fort avant dans la nuit, envoya de là Albert de Gondi comte de Retz porter la nouvelle de cette victoire au Roi, qui étoit à Tours. Le bruit s'en répandit bien-tôt par toute la France, & de là en Italie : la joye en fut universelle, & on ne douta presque pas que le parti Protestant ne fût ruiné sans ressource. Les Généraux de ce parti qui s'étoient dispersez dans la déroute, se rassemblerent à Parthenai, & y ayant tenu conseil, ils envoyerent des députez en Angleterre, en Ecosse, en Dannemarck, d'où Saint Simon étoit arrivé depuis peu, & chez les Suisses, avec ordre de diminuer le plus qu'ils pourroient la perte qu'ils venoient de faire, de remontrer à toutes ces Puissances l'interêt qu'elles avoient à prendre de leur défense, de leur répresenter le peril commun, & de leur demander un prompt secours. Le cardinal de Châtillon & le vidame de Chartres [2], qui étoient en Angleterre, solliciterent vivement la reine Elisabeth. Cette Princesse ne se contentant pas d'entrer par elle-même dans leurs interêts, envoya des ambassadeurs à tous les Princes Protestans ses alliez, pour les presser de fournir des secours pour une cause qui leur étoit commune.

Cependant les Généraux, avec ce qui leur restoit de troupes, sortirent de Parthenai sur les trois heures du matin, après

1 Sur le Thoué, & sur le chemin de Montcontour à Thouars.
2 Jean de Ferrieres.

s'être

s'être rafraîchis, autant que le peu de tems qu'ils avoient le put permettre, & prirent la route de Nyort, où ils arriverent le cinquiéme d'Octobre : le même jour Henri de Chumpernoun arriva dans leur camp avec cent Anglois très-bien équipez. La reine de Navarre & les Princes lui firent un accueil très-honorable. Il avoit sur son étendard ces mots pour devise *Det mihi virtus Finem*[1].

Les Princes ayant donné ordre aux affaires, autant que la conjoncture le permettoit, laisserent à Nyort de Mouy qui étoit un excellent officier, avec une garnison assez forte pour arrêter quelque-tems l'armée victorieuse, & ils se retirerent à S. Jean d'Angely : ils y trouverent Armand de Clermont de Piles, qui travailloit sans relâche à fortifier cette place ; outre ce qu'il avoit déjà de troupes, on lui donna cinq cens mousquetaires, avec la compagnie de cavalerie de la Motte, Pujols & les mousquetaires de la Mure. Doriol, gentilhomme de Saintonge qui commandoit dans la ville, remit de lui-même le commandement à de Piles ; on envoya aussi quelques troupes à Angoulême. Après ces précautions, les Princes s'en allerent à la Rochelle, la seule ville où ils pussent demeurer en sûreté après une si grande perte, & qui, au jugement même de la Noüe, ne servit pas moins pour lors aux Protestans, qu'Orleans leur avoit été utile dans la derniere guerre. Car outre la force de cette place, & l'avantage de sa situation, on ne sçauroit exprimer combien la flotte, qu'ils y avoient construite & équipée, leur procura de secours pour subvenir aux frais de la guerre.

Le duc d'Anjou pendant ce tems-là ne demeuroit pas dans l'inaction : persuadé par l'avis des officiers généraux de son armée, qu'il falloit poursuivre vivement les ennemis, il marcha d'abord à Parthenai, où il ne trouva personne : de là il s'en alla à Nyort. A son arrivée de Mouy, ayant fait une sortie vigoureuse avec sa compagnie de cavalerie, reçut en rentrant dans la place un coup de pistolet de Louviers Morevel, qui après une trahison si déteſtable, se sauva dans le camp du duc d'Anjou, sur un cheval excellent, que de Mouy lui avoit donné quelques jours auparavant. Cet assassin, qui s'est rendu

De Mouy est assassiné.

1 Ces mots peuvent signifier : *c'est par la vertu que je veux arriver à mon but*; ou *Puissai-je mourir en brave homme.*

CHARLE IX. 1569.

fameux de notre tems, avoit été élevé Page dans la maison des Princes Lorrains, & il y avoit donné des marques de son mauvais naturel : car le gouverneur des Pages l'ayant un jour fait châtier sévérement pour une faute qui le meritoit, il le tua en traître, & passa chez les ennemis un peu avant le combat de Renty. Après la paix faite avec l'Espagne, ce deserteur trouva moyen de s'insinuer de nouveau chez les Guises. Dès que le Parlement eut mis la tête de Coligny à prix, il s'offrit pour cette exécution, & ayant reçu de l'argent d'avance, il passa dans le parti des Princes; & se montra très-zelé, pour leur religion, qui lui paroissoit, disoit-il, plus pure que l'autre. Pour s'assurer encore d'avantage leur confiance, il inventa cent mensonges, & assura que les Guises lui avoient fait des injustices atroces. Après avoir tenté plusieurs fois, mais toûjours envain, d'exécuter ce qu'il avoit promis, considérant d'un côté le peril auquel il s'exposoit, & ne voyant d'ailleurs aucune apparence de réüssir, pour ne pas s'en retourner sans avoir rien fait, il lia avec de Mouy une amitié très-étroite, & vêcut assés long-tems avec lui dans la plus grande union. Enfin voyant les armées si proche, il songea à profiter de l'occasion, & il exécuta contre Mouy, qui tenoit le premier rang après Coligni dans le parti des Confédérez, ce qu'il n'avoit osé entreprendre contre Coligni même. C'est ce meurtre qui le fit périr depuis, comme il le meritoit; mais la vengence qu'on en tira fut funeste à ses auteurs, comme nous le verrons dans la suite. Mouy ne mourut pas sur le champ du coup qu'il reçut; mais il se vit hors d'état d'agir : il quitta Nyort par le conseil de ses amis, & s'en alla d'abord à Saintes, & ensuite à la Rochelle, où il mourut peu de tems après.

Le Roi se rend maître de Nyort, de Lusignan, & d'autres places.

Sa retraite découragea la garnison de Nyort : la Brosse, qui avoit défendu cette place contre le comte de Lude, s'étant retiré avec trois cens mousquetaires, les habitans ouvrirent leurs portes au duc d'Anjou. Le Roi, la Reine, & le cardinal de Lorraine s'y rendirent presque aussi-tôt, afin d'affermir par leur presence la victoire qu'on venoit de remporter. Les Confédérez perdirent encore dans le même tems Lusignan, qui étoit la meilleure forteresse de toute la Province. Pons de Mirambeau, qui y commandoit, fatigué des murmures continuels de ses soldats, & ne voyant aucune esperance de secours,

après plusieurs sommations qui lui furent faites par Lanzac son proche parent, se laissa enfin persuader, & rendit cette importante place, à condition que lui & sa garnison auroient vie & bagues sauves : cela ne lui fit pas honneur, & il en fut depuis blamé. Puviaut de Claveau, qui n'étoit pas encore bien gueri de sa blessure abandonna aussi Fontenai, sentant bien qu'il n'étoit pas en état d'y soûtenir un siége, & il se retira à Marans, qu'il se chargea de défendre, moyennant les secours qu'on lui envoya. Lornay, qui étoit à Châtelleraud avec une compagnie de cavalerie, & avec les mousquetaires du capitaine Morans, sortit de la place sur la simple sommation d'un Heraut envoyé par le duc d'Anjou. Les garnisons de Chauvigni sur la Vienne, de Rochepozai, de l'Angle, de Prully, & de Clairvaut, vinrent le joindre, & prirent leur chemin par le Blanc en Berry, pour s'en aller à Sancerre & à la Charité.

Après la déroute de Montcontour, Gornay capitaine fort brave, avoit en se retirant surpris Bourg-dieu [1], place très-forte par sa situation. Montluc, Pansieres & du Faux, étoient dedans avec beaucoup d'autres officiers ; mais ils trouverent moyen de se sauver des mains des Protestans. Au bruit de cette prise, la garnison de Châteauroux, qui n'en est qu'à une portée de mousquet, & celles des autres postes voisins, y accoururent en si grand nombre, que Gornay jugea qu'il lui seroit impossible de se défendre contr'eux : mais il arriva fort à propos que Lornai vint le joindre avec les troupes qu'il avoit dans Châtelleraud. Briquemaut y étoit déja arrivé avant lui ; celui-ci qui sortoit d'une grande maladie, s'étant mis en marche avec sa troupe, fut attaqué par les payisans, & par d'autres gens qui s'étoient joints à eux : ayant perdu ses bagages, & une partie de son monde, il arriva enfin à Bourg-dieu, mais ce ne fut pas sans peine. Y étant retombé malade, il fut forcé de s'y arrêter quelque-tems. Ces garnisons si voisines étoient tous les jours aux mains, & il y eut plus de deux cens hommes tuez de part & d'autre, la Fortune se declarant tantôt pour ceux-ci, tantôt pour ceux-là. Enfin Claude de la Châtre Gouverneur du Berry ayant assemblé les garnisons des environs & fait venir des troupes de tous côtez,

1 Petite ville du Berry sur la riviere d'Indre.

CHARLE IX. 1569.

investit le Bourg-dieu, & il n'y a pas à douter qu'il ne l'eût forcé, sans Guerchy, qui sortit de la Charité avec un corps de troupes d'élite, passa, je ne sçai si je dois dire hardiment ou temerairement, dans une saison très-desavantageuse, toutes les rivieres qui étoient sur sa route, ou à gué ou à la nage, & vint délivrer la garnison de Bourg-dieu, qu'il conduisit dans un lieu, où elle n'avoit rien à craindre. Peu de tems après la mesintelligence se mit entre Bois & Guerchy, & peu s'en fallut qu'elle ne ruinât les affaires des Protestans; du moins elle retarda beaucoup leurs progrès.

Il y avoit long-tems que les troupes du Dauphiné & du Languedoc demandoient la permission de retourner dans leurs maisons. Coligni les avoit toûjours amusées par de belles paroles, & sous prétexte d'un combat prochain, les avoit retenuës dans son camp. Ennuyées de la guerre, après avoir communiqué leur dessein à Verbelet, frere de l'évêque du Puy, elles s'en allerent à Angoulême sans demander congé; & y ayant été jointes par beaucoup d'autres, il s'y trouva quatre cens chevaux & quelques mousquetaires. Monbrun, Mirabel, Quintel, Verbelet & Pontez s'étant mis à leur tête, le 14 d'Octobre, traverserent le Perigord & arriverent deux jours après à Soüillac [1], où ils comptoient passer la Dordogne à gué: mais la riviere étant grossie, il ne fut pas possible de le faire. Le tems qu'ils perdirent à chercher des bateaux, les empêcha de passer aussi promptement qu'il étoit néceſſaire pour leur sûreté. Ainsi les garnisons des postes voisins s'étant rassemblées à Sarlat, vinrent fondre tout d'un coup sur les mousquetaires, dont plusieurs avoient déjà passé la riviere, & les ayant mis en desordre sans beaucoup de peine, elles en dépoüillerent une partie, & noyerent les autres. Quintel fut fait prisonnier avec Mormoiron & Sarrai: mais ce dernier fut mis en liberté peu de tems après. Ceux qui avoient passé la riviere étoient dans une grande sécurité: mais le bruit les ayant reveillez, ils prirent les armes, & s'étant mis en bataille, ils prévinrent le danger dont ils étoient menacez. Car ayant abandonné leurs compagnons, & traversé le Quercy, jusqu'au château d'Acier, ils se rendirent heureusement à Aurillac, ville d'Auvergne, dont la Bessonniere s'étoit depuis peu rendu maître par surprise.

1 Petite ville du Quercy.

Après l'arrivée du Roi à Nyort, on tint conseil sur ce qu'il y avoit à faire: les uns prétendoient qu'il falloit poursuivre sans relâche les ennemis qui fuyoient; que si on les pouvoit joindre, on les déferoit sans peine; que s'ils se jettoient dans des places, on les y forceroit, & qu'on les feroit tous prisonniers. Les autres soûtenoient que ce projet étoit chimerique; que les ennemis avoient jetté toute leur infanterie dans les places, & qu'à l'égard de leur cavalerie, comme elle marchoit sans bagage, il n'étoit pas possible de la suivre: que le fruit de cette grande victoire devoit être de s'emparer des places qui étoient entre les mains des ennemis; qu'il y en avoit déjà beaucoup qui s'étoient renduës, & qu'avec un peu de diligence & de vigueur on obligeroit les autres à suivre leur exemple; qu'il falloit attaquer leur capitale pour les chasser tout à fait de la Saintonge & du Poitou; que si on laissoit derriere soi les places dont ils étoient en possession, une seule suffiroit pour les rendre maîtres de toute la Province. On suivit ce dernier avis; & l'on fit en cela à peu près la même faute, que Coligni fit lorsqu'il alla mettre le siége devant Poitiers: car quoique les suites n'en ayent pas été si funestes, le succès n'en fut pas plus heureux. La résolution fut donc prise de s'emparer avant toutes choses de Saint Jean d'Angely.

Pendant ce tems là les troupes des Confédérez se débandant de jour en jour, les deux Princes, de l'avis de Coligni, résolurent de laisser le comte de la Rochefoucault à la Rochelle, & de se retirer d'abord en Guyenne & de là en Languedoc, soit pour détourner le duc d'Anjou d'assiéger Saint Jean d'Angely, ne doutant pas qu'il ne les poursuivît, soit pour y lever une nouvelle armée, & raffermir par leur présence les amis qu'ils avoient dans ces Provinces: ils envoyerent pour cela des ordres à Montgommery de les attendre à Montauban, & firent dire aux Vicomtes de rassembler le plus de troupes qu'ils pourroient; qu'ils arriveroient incessamment, & qu'il étoit d'une grande importance qu'ils trouvassent à leur arrivée leurs ordres exécutez. Ils partirent donc de Saintes, avec ce qu'ils avoient de cavalerie Françoise & Allemande, & environ trois mille hommes de pied conduits par Rouvrai, & arriverent le vingt-cinq d'Octobre à Argental sur la Dordogne. La Bessonniere, qui venoit de surprendre

CHARLE IX. 1569.

Aurillac ; s'y étoit aussi rendu, afin de tenir des batteaux prêts pour passer les Princes & leurs troupes : on employa huit jours à ce passage.

Ils sommerent Bord[1] petite ville d'Auvergne ; mais elle refusa d'ouvrir ses portes, & pour détourner l'orage, elle donna deux mille écus d'or aux Princes, & le passage libre à leurs troupes. Après avoir jetté ainsi l'épouvante en Auvergne, comme si le fort de la guerre eût dû tomber sur cette Province, les Princes traverserent le Rouergue & le Quercy, & ayant passé le Lot au-dessous de Cadenat, ils allerent à Saint Martin, à Caussade, & de là à Montauban, où Montgommery, qui revenoit victorieux de Bearn, avoit reçu ordre de les attendre avec ses troupes & celles des Vicomtes. Monbrun & Mirabel étoient déjà arrivez à Aurillac, & s'étoient logez à Arpajon pour y rafraîchir leurs troupes. Foulques s'y étoit rendu par un autre côté, avec environ soixante cavaliers : de là poursuivant sa marche avec Mirabel, il rencontra la garnison de Roüillac, qui jointe avec les payisans, s'étoit postée sur le sommet des montagnes, & avoit bouché tous les défilez. Il entreprit de forcer le passage : mais il fut repoussé & contraint de retourner à Arpajon. A la fin cependant ayant passé le Lot & traversé le Roüergue & les Cevenes, ils arriverent tous heureusement à Privas, & de là à Aubenas dans le Vivarez. Monbrun[2] resta malade à Aurillac. Les Princes avoient donné le gouvernement de cette place & de toute la province à Verbelet, avec ordre d'y faire des troupes : il y leva sept cens mousquetaires & trois cens gens-d'armes, & il fit payer de grandes sommes au payis pour les frais de ces levées.

Saint-Heran gouverneur d'Auvergne avoit ramassé à la hâte quelques troupes pour reprendre Aurillac. Mais l'arrivée des Princes lui ayant fait abandonner cette entreprise, il attaqua le château de Saint Sulpice & le prit. Saillant qui en étoit Gouverneur, étant malade, y fut tué. Sa femme qui avoit un courage mâle, & qui avoit, dit-on, blessé Saint-Heran à cette attaque, fut emmenée par le vainqueur à Saint Flour.

Après que les troupes du Roi eurent levé le siége de la Charité,

1 Ville sur la Dordogne, sur la frontiere du Limousin & de l'Auvergne.

2 Cela n'est pas dans l'édition de Geneve. Cependant sans ces mots il n'y a point de sens. Je l'ai rétabli sur l'édition de Drouart.

Sansac resta dans le payis pour tenir les peuples dans le devoir, mais dès qu'il eut appris la victoire de Montcontour, il crut qu'il falloit profiter de l'occasion pour faire des conquêtes dans la Bourgogne, & dans le Nivernois. Pour cela il assemble une nouvelle armée composée de huit compagnies de cavalerie & de trente-deux enseignes de gens de pié, commandez par Edoüard de Foissy, & ayant pris quatre grosses pieces de canon, & deux coulevrines, il marcha à Donzy poste commode pour les convois, mais foible. Le capitaine Bois qui y commandoit, l'abandonna à son approche, & se retira avec ses soldats à la Charité. De là Sansac marcha à Noyers: la garnison lui rendit la place, à condition d'en sortir vie & bagues sauves. Mais la plûpart des soldats, malgré la capitulation, furent menez à Troye, où le peuple furieux les massacra inhumainement. Vezelai, qui est une des meilleures places de Bourgogne, avoit été surpris dès le commencement de la guerre par du Tarot, aidé de quelques Gentilshommes Protestans du voisinage. Ils escaladerent la place au point du jour, dans le tems qu'on changeoit les gardes: c'étoit Sarazin, capitaine brave & actif, qui y commandoit alors avec une compagnie d'infanterie. Guerchy ayant appris que Sansac se préparoit à l'attaquer, y envoya deux autres compagnies: sur le bruit qui courut de ce siége, Blosset Ribaupierre & Besanseu se jetterent dans la place, la croyant d'une grande importance pour tenir la province dans le devoir. Vezelay est situé sur une montagne fort haute & escarpée de tous côtez, excepté d'un côté par où l'on y aborde aisément: il a d'ailleurs de bonnes murailles & de bonnes tours. Le sixiéme d'Octobre Sansac reconnut la place, & s'alla ensuite poster à Acquiens & à Saint Pere qui sont deux villages situez au au pied de la montagne. Deux jours après il envoya trois compagnies pour investir la place du côté de la porte de Barle qui touche à l'église de Saint Etienne. La garnison fit sur eux une vigoureuse sortie, & mit en fuite deux de ces compagnies, tandis que la troisiéme se tenoit dans les vignes des environs. Le dix du mois d'Août il ouvrit la tranchée & commença à battre la porte de Barle: au bout de deux jours un pan de la tour tomba. Deux jours après il fit transporter son canon vis-à-vis la porte du Guichet, & y posta huit compagnies.

Siége de Vezelai par Sansac.

CHARLE IX. 1569.

Lorsqu'il y eut brêche de ce côté-là, il fit attaquer les deux brêches tout à la fois, & en même-tems on planta les échelles du côté des Cordeliers, afin de diviser les forces des assiégez. On y combattit avec beaucoup de valeur de part & d'autre. Les habitans, qui craignoient d'être pillez, seconderent la garnison avec beaucoup de fidélité & de courage, & firent si bien leur devoir, que la place ne fut pas emportée. Il y avoit cependant un traître dans la ville, nommé Albert de la Chasse, qui écrivoit à Sansac tout ce qui s'y passoit, lui faisoit connoître les endroits les plus foibles & les plus aisez à battre, & lui jettoit ses lettres par dessus le mur avec une fronde : il avoit engagé un maître d'Ecole de la ville dans son complot ; mais il furent découverts, & punis de mort l'un & l'autre, Il y eut beaucoup de monde tué à cet assaut, & entr'autres Sarrazin gouverneur de la place.

Sansac changea encore son canon de place, & le pointa contre l'Eglise des Cordeliers. Tous ces changemens donnoient beaucoup d'esperance à la garnison déjà encouragée par ses premiers succès ; de sorte que Sansac ayant tenté un second assaut inutilement, prit le parti, quoi qu'à regret, de lever le siége, après y avoir perdu trois cens hommes, resolu cependant d'y revenir. Comme son canon n'étoit plus en état de servir, il alla à Avalon pour en prendre d'autre, & vint une seconde fois attaquer la place. Mais ayant trouvé la même resistance que la premiere fois, il eut le même succès. Ainsi voyant qu'il ne la pouvoit prendre de force, il resolut de changer le siége en blocus, afin de la prendre par famine ; ce qui ne lui réussit pas mieux que le reste. Car Briquemaut & Guerchy y firent entrer plusieurs convois, & ayant forcé les postes des assiégeans, entrerent dans la place, releverent le courage de la garnison, & la déterminerent à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Depuis le mois d'Octobre jusqu'au 16 de Decembre que Sansac leva absolument le siége, il perdit plus de mille cavaliers, & entr'autres Edouard de Foissy qui commandoit son infanterie, outre ce qu'il avoit perdu au premier siége.

Presque dans le même tems, les Confédérez s'emparerent de Nîmes par un stratageme bien conduit. Cette ville est capitale de la Gaule Narbonoise ; mais outre ses richesses, & les

ouvrages

ouvrages modernes dont on l'a embellie, il n'y a point eu de ville dans tout l'empire Romain, à la reserve de Rome, qui puisse lui être comparée, par rapport à ses monumens d'une antiquité respectable : amphiteatre, palais, temple de Vesta hors de la ville, de tous côtez on ne voit qu'anciennes ruines, & que morceaux d'une beauté admirable, qui dans l'état déplorable où ils sont, peuvent le disputer encore aux Palais modernes de nos rois. On y voit cette fameuse fontaine dont les anciens ont tant parlé, nommée comme la ville *, & qui lui fut dans la circonstance dont il s'agit très-fatale. Les Protestans, dont le payis est rempli, y étoient très maltraités : les uns avoient été bannis, les autres dépouillez de leurs biens & de leurs charges par Saint André gouverneur de la ville, vieillard colere jusqu'à la férocité, comme sont ordinairement les Languedociens, dont l'amour & la haine vont toûjours jusqu'à l'excès. Ces Protestans brûlant de l'envie de se venger, & de retourner dans leur patrie, mettoient tout en œuvre; conseils, exhortations aux amis qu'ils avoient dans la ville, force, ruse, tout étoit employé pour recouvrer leur liberté & leurs biens.

* Fons Nemausus.

Une grande partie de ces bannis s'étoit retirée à saint [1] Geniez, qui n'en est pas éloigné, & ils avoient fortifié d'un fossé & d'un rempart ce poste, que les Catholiques avoient demantelé. Comme ils y tenoient conseil sur leurs affaires, un Charpentier de Cauvisson [2], nommé Madaron, à qui l'on promit une recompense, dit qu'il sçavoit un moyen de les retablir dans leur patrie. La fontaine dont je viens de parler est si abondante, qu'elle fait moudre quantité de moulins dans la ville, & au dehors: elle passe entre le château & la porte des Carmes, & entre dans la place par un canal fermé d'une grille de fer.

Au-dessus, & tout auprès du château, où commandoit le capitaine Astoul, il y avoit une guerite, où l'on mettoit une sentinelle, qui changeoit à toutes les heures de la nuit. Lorsqu'elle sortoit de faction, elle sonnoit la cloche du château, pour avertir le soldat qui devoit lui succeder de venir prendre sa place; or il se passoit toûjours quelque tems avant qu'il arrivât. Madaron le remarqua, & ayant communiqué son dessein à un de ses amis, qui avoit une petite maison attenant la

1 Bourg du diocese d'Uzez. | 2 Petite ville entre Nimes & Montpellier.

CHARLE IX. 1569.

citadelle, & fort près du fossé de la ville, il entreprit de limer ces barreaux de fer. Voici comme il s'y prit: lorsqu'il descendoit dans le fossé, il mettoit autour de lui une corde, que son ami, qui étoit dans ville, lui jettoit, & qu'il tiroit ou lâchoit quand la sentinelle s'en alloit ou arrivoit, pour avertir Madaron de reprendre ou de cesser son travail. C'étoit le signal dont ils étoient convenus entr'eux, & lorsque le jour approchoit il couvroit les endroits limez de cire & de bouë, & s'en alloit sans bruit. Il eut tout limé en quinze nuits, mais non pas de suite; il choisissoit celles où il y avoit le moins de Lune, & où le ciel étoit le plus couvert, & il eut la constance de demeurer pendant tout ce tems là dans la bouë jusqu'aux genoux, & de souffrir la pluie & toutes les injures de l'air. La saison de l'automne, qui dans ce payis là est ordinairement accompagnée de grands vents, & le bruit de l'eau qui couloit entre les barraux, servirent à empêcher qu'on n'entendît le bruit de la lime: & lorsque les sentinelles l'entendirent, il ne leur vint jamais en pensée, qu'on limât ces barreaux; ils crurent plûtôt que c'étoit, ou le bruit des eaux qui entraînoient des cailloux, ou celui de quelques chiens qui rongeoient des os. Mais afin que la chose demeurât extrêmement secrette, Madaron n'en parla aux bannis que le 15 de Novembre, lorsque son ouvrage fut entierement achevé.

L'entreprise leur parut très-perilleuse; mais comme leur salut en dépendoit, on fut d'avis de la tenter. Servas, qui commandoit dans ce canton pour les Princes, en chargea Saint Côme, capitaine hardi & vigilant, & lui donna pour cela trois cens hommes d'élite, tant cavaliers que fantassins. Saint Côme partit sans bruit, & posta ses gens dans des plans d'oliviers, qui sont autour de la ville. Un Ministre qu'il avoit mené avec lui, y fit la priere à l'ordinaire, & exhorta ensuite tout le monde par des raisons pressantes, & prises des motifs de la Religion, à se comporter vaillamment dans cette entreprise: mais pendant qu'il les prêchoit, il arriva une chose qui pensa déconcerter tout ce monde déjà ébranlé par la grandeur du péril où ils s'exposoient. Il parut tout à coup une lumiere soudaine, qu'on n'avoit jamais vûë au mois de Novembre; l'éclat en étoit si vif, & dura si long-tems, qu'ils ne douterent point que les sentinelles ne les eussent découverts: d'ailleurs ces gens timides & superstitieux crurent que ce phenomene

signifioit que Dieu condamnoit leur dessein. Saint Côme au contraire, appuyé du ministre, les assura que c'étoit une marque que Dieu se déclaroit pour eux, & qu'il leur donneroit un heureux succès, puisqu'il sembloit guider par cette lumiere les défenseurs de sa gloire, contre les ennemis de la verité. C'est ainsi qu'il faisoit valoir son parti.

Enfin il descend dans le fossé, & ayant arraché sans peine les barreaux de fer, il entre dans la ville, avec trente de ceux sur la bravoure desquels il comptoit le plus. Il ordonna en même tems aux valets & aux goujats de monter à cheval & de courir au tour de la ville, en faisant grand bruit, pour faire croire aux habitans que c'étoit un corps considerable de cavalerie, & de se rendre ensuite à la porte de la Couronne, par où ils entreroient, & se répandroient ensuite dans toutes les ruës. Pour fortifier de plus en plus l'opinion que ceux de la ville auroient conçûë de leur nombre, on leur joignit quelques trompettes pour sonner en differens quartiers, comme si la ville eût été prise.

Sur ce bruit les sentinelles, qui étoient au-dessus du canal, s'enfuient dans le château, sonnent la cloche, & crient aux armes. Passan, qui avoit suivi Saint Côme, avec 80 hommes, se posta auprès du château, pour empêcher la garnison d'en sortir, & la bourgeoisie d'y entrer. Saint Côme s'étant avancé jusqu'aux Carmes, fait main basse sur un corps-de-garde qu'il trouve en chemin : ce n'étoit presque que des Prêtres, qui inquiets pour leur vie faisoient eux-mêmes la garde, afin de se mettre à couvert de leurs ennemis. De là il tire à la porte de la Couronne, où ayant trouvé un officier, il lui met le poignard sur la gorge, & lui demande le mot du guet : dès qu'il le sçut, il le dit à ses gens, & commença à se promener librement par toute la ville. Ayant brisé en même-tems la porte de la Couronne, il fit entrer sa cavalerie de goujats, qui remplit en un moment toutes les ruës, & fit cent fois plus de bruit que n'en auroient fait des gens de guerre. Toute la garnison, & les quatre compagnies de milice bourgeoise, qui étoient toûjours sous les armes, en furent si effrayées, que la plûpart n'oserent sortir de chez eux, & que les autres courant çà & là, tremblans, & sans chefs, furent pris & désarmez, ou par les bourgeois, qui étoient de la conspiration, ou par les troupes qui étoient entrées dans la ville.

CHARLE IX. 1569.

Saint André fut très-consterné de cet accident imprévû : il avoit quelques soldats avec lui, & il essaya, mais en vain, de ramasser ceux qui étoient dispersez. Enfin voyant qu'il ne pouvoit entrer dans le château, & qu'il n'avoit aucun quartier à attendre des Protestans, il sauta témerairement du haut des murs dans le fossé, & se cassa la cuisse : ce malheureux vieillard y demeura jusqu'au jour, abandonné de tout le monde. Plusieurs se sauverent dans l'amphitheatre, qu'on appelle les Arenes, & en boucherent les portes avec des pierres qu'ils trouverent sous leur main : mais ils n'y demeurerent que jusqu'au lendemain matin, qu'on les laissa sortir par la porte saint André. Astoul, qui commandoit dans le château, & qui avoit son logement dans la ville, s'empara avec vingt-cinq hommes de la porte des Dominicains, & la défendit avec beaucoup de courage jusqu'au lendemain midi, qu'il sortit de la ville par le guichet, & rentra dans le château.

Prise de la ville & du château de Nismes.

C'est ainsi que cette ville fut prise presque sans combat. Cependant les vainqueurs, ennemis de tout tems des vaincus, & irritez par des outrages recens, commirent à leur égard tout ce que la ferocité & la cruauté peuvent inspirer de plus affreux, & massacrerent, contre les loix de la guerre, plus de cent cinquante habitans, Saint André ayant été rapporté chez lui, & mis dans son lit, y fut tué à coups de pistolet par le peuple furieux. L'arrivée de Saint Romain, que les Princes envoyerent pour commander en chef dans le Languedoc, reprima la fureur de ce peuple, qui croissoit de jour en jour, Foulques y vint quelque tems après, avec les troupes qu'il avoit sous ses ordres. Cependant le château n'étoit pas pris. Astoul le défendit opiniâtrément pendant trois mois, avec cinquante hommes, & quelque secours qu'il reçut du château de Marguerites, qui en est éloigné de trois lieuës. Mais les mines que l'on fit ayant renversé une partie de la tour, quoique les assiégeans n'en pussent pas tirer grand avantage, la garnison, qui ne voyoit aucune esperance de secours, capitula & se rendit.

Pendant que cela se passoit du côté du Languedoc, le duc d'Anjou vint camper auprès de saint Jean d'Angely. Les Princes y avoient envoyé un renfort considerable, avant qu'ils quitassent la Saintonge pour passer dans la haute Guyenne ; mais dès qu'ils furent éloignez, personne ne se soucia d'exécuter leurs

ordres, soit qu'on desesperât du succès, soit pour d'autres raisons inconnues. Il n'y eut que François la Personne, qui eut le courage de se jetter dans la place avec trente soldats, & trente habitans de quelques endroits voisins, le même jour que l'armée du Roi y arriva, c'est-à-dire le 16 d'Octobre. Biron y étoit venu quelque tems auparavant par ordre du Roi, & avoit fort exhorté les habitans de se rendre, mais inutilement.

Siége de S. Jean d'Angely par l'armée du Roi.

Saint Jean d'Angely est situé dans un lieu bas sur la riviere de Boutonne. Ce qui a donné ce nom à cette Ville, est un monastere d'une antiquité respectable [1], où il y a une Eglise dédiée à saint Jean-Baptiste. La Boutonne vient du côté d'Angoulême, & passe par Chizay & par Tonnay, qu'on appelle Tonnay-sur-Boutonne, pour le distinguer d'un autre Tonnay qu'on appelle Tonnay-Charante, parce qu'il est sur la Charante. Le lit de la Boutonne est étroit, mais profond; elle passe dans une grande partie des fossez de la ville, & en sépare le fauxbourg de sainte Croix. Du reste la ville est forte, & elle a de bonnes murailles, & de bonnes tours. De Piles, qui y étoit venu après la perte de Nyort, l'avoit encore fortifiée à la hâte autant que la brieveté du tems le lui avoit permis, & il avoit élevé de nouveaux bastions au château, à la porte d'Aunis qu'il avoit fait murer, & dans les autres endroits qu'il jugea les plus foibles. Il avoit avec lui la Motte Pujols, la Ramiere, Paluel, appellé communément Fravo Serido, des Essars, la Garde, Montault, & la Personne. Dès le premier jour il fit faire des sorties par les portes de Matas & de Nyort, & l'on y combatit vivement, tandis que le reste de la garnison ruinoit les fauxbourgs, & coupoit les arbres des environs, afin que les assiégez pussent découvrir de loin : de ce bois on fit des fascines pour soûtenir les remparts. Le cinquiéme jour du siége, Pujols fit une sortie avec deux cens hommes, attaqua vivement les troupes qui étoient dans le fauxbourg d'Aunis, & leur prit deux drapeaux; mais de son côté le capitaine Parasol fut tué, & son frere fait prisonnier.

Le 26 d'Octobre le Roi arriva au camp, & y fut salué par la décharge de toute l'artillerie, & par des cris de toute l'armée. On somma la garnison de se rendre; mais elle le refusa, sous

[1] Il fut fondé par Pepin dans le huitiéme siecle.

CHARLE IX. 1569.

prétexte qu'elle gardoit la place, au nom & par les ordres du prince de Navarre, qui avoit le gouvernement de Guyenne. Le lendemain on dressa une petite batterie sur une hauteur couverte de vignes, pour battre la porte de Nyort & celle d'Aunis. Elle fit une grande brêche dès le premier jour, mais qui fut presque entierement reparée la nuit; on fit outre cela un fossé au-devant, & l'on éleva des retranchemens des deux côtez, où l'on plaça des mousquetaires pour faire un feu continuel sur ceux qui monteroient à la brêche, & les obliger de se retirer. Cependant cette batterie incommodoit beaucoup la garnison, & Ramiere y fut blessé en deux endroits d'un éclat de poutre. Mais malgré sa blessure, la crainte qu'il eut que les assiégeans n'emportassent la place, s'ils montoient sur le champ à l'assaut, l'empêcha de se faire porter chez lui : il aima mieux differer de se faire panser, que d'abandonner son poste dans un tems où sa presence y étoit si nécessaire. Elle servit en effet beaucoup : car les troupes du Roi voyant la garnison faire bonne contenance, & prête à soûtenir l'assaut, ne jugerent point à propos de le donner ce jour là. Mais si ce retardement sauva les assiégez, il hâta la mort de Ramiere, qui seroit peut-être guéri de sa blessure, si elle avoit été pansée sur le champ. L'agitation violente de cette journee ayant causé une inflammation dans sa playe, il mourut peu de tems après, fort regretté de ceux de son parti.

Les jours suivans on dressa des batteries contre d'autres endroits, & l'on fit une large brêche au bastion d'Aunis : les troupes y monterent à l'instant, sans attendre l'ordre de leurs chefs, & sans avoir leurs drapeaux; aussi le succès n'en fut-il pas heureux; car après avoir recommencé deux fois le combat, elles furent toûjours repoussées. D'Arial qui défendoit la brêche y fut tué, avec sept soldats; il y en eut encore sept autres tuez au bastion d'Aunis par des coulevrines qui y tiroient de côté. Mais la perte des assiégeans fut beaucoup plus grande. Les Protestans étoient persuadez que la ville auroit été emportée ce jour là, si l'armée du Roi avoit fait tous les efforts qu'elle pouvoit faire : au moins est-il vrai, que de Piles avoit fait faire une ouverture à la muraille de l'autre côté, pour se retirer par là, tandis que le soldat vainqueur seroit occupé au pillage de la ville.

Biron recommença à parler d'accommodement ; & il exhorta de Piles à ſonger à lui, & à ne pas pouſſer à bout la patience du Roi : il lui fit dire que Luſignan & Nyort étoient pris, que Saintes & Cognac capituloient, & que les Princes, ſur l'ordre deſquels il rejettoit ſa déſobéiſſance, étoient bien loin, & avoient paſſé la Dordogne ; qu'il n'avoit point de ſecours à eſperer ; que tout le payis d'alentour étoit contre lui ; qu'il devoit donc menager ſa paix ; que le Roi y étoit porté, & qu'il ne devoit pas rejetter des conditions honorables, qu'on étoit prêt de lui accorder. Quoique de Piles craignît ces pour-parlers, cependant ce nom de paix l'engagea à écouter les conditions auſquelles on la lui offriroit. On donna des ôtages de part & d'autre. Goutiniere alla dans la ville de la part du Roi, tandis que la Perſonne alla pour les aſſiégez au quartier du Roi qui étoit aux Landes. Il fut très-bien reçu par les Maréchaux de France qui s'y trouverent : mais il leur dit, qu'il n'avoit aucun ordre de parler de capitulation ; que tout ce qu'on lui avoit permis étoit d'écouter les conditions que l'on propoſeroit, pour faire une paix générale, & d'en faire le rapport à ſes ſuperieurs. Les Maréchaux répondirent, qu'ils ſouhaitoient auſſi bien que lui cette paix générale ; mais qu'ils ne voyoient pas comment on pourroit terminer une affaire de cette conſéquence en l'abſence des Princes ; que ce que le Roi vouloit pour le preſent, étoit qu'on fît une tréve de dix jours, pendant leſquels de Piles envoyeroit quelqu'un aux Princes, pour recevoir leurs ordres ; & que ſi pendant ce tems là il ne lui venoit point de ſecours, il rendroit la place au Roi, à condition que les chefs & les ſoldats ſortiroient avec chevaux, armes & bagages, pour aller où ils voudroient, & qu'on laiſſeroit la liberté de conſcience à ceux qui reſteroient dans la ville.

De Piles ſigna ces conditions, quoiqu'à regret : on envoya aux Princes la Perſonne avec Barbeſieres Chemeraud. En paſſant par Angoulême, il rendit compte à Saint Memin de l'état où étoient les aſſiégez, & le pria de ſe hâter de les ſecourir : on fit tout ce qu'on put pour cela pendant la durée de la tréve. Fonbedouere fut chargé de conduire le détachement, & de lui montrer un gué ſur la riviere ; & Saint-Surin étant parti d'Angoulême avec quarante cavaliers, parut ſur les foſſez, & entra dans la ville par la porte de Matas.

CHARLE IX. 1569.

Au bruit de cette conference, la garnison de Saintes abandonna la ville, sans attendre que l'armée victorieuse vint l'assiéger. Le duc d'Anjou y envoya une grosse garnison, & quelque cavalerie, pour inquiéter par des courses continuelles les Protestans, qui passoient sans cesse de Saint Jean d'Angely à la Rochelle.

Enfin le 18 de Novembre, jour auquel la tréve expiroit, Biron envoya un Heraut pour sommer la ville de se rendre, comme on en étoit convenu. De Piles qui n'avoit signé qu'à regret, cherchant à gagner du tems, répondit qu'il aimoit cent fois mieux mourir, que de se livrer lui & sa garnison à ses ennemis, pour être égorgez comme des bêtes; qu'il sçavoit bien que c'étoit là ce qu'il avoit à attendre, s'il consentoit à ce qu'on demandoit de lui. Ainsi le canon recommença à tirer: quatre jours après une nouvelle batterie, que l'on avoit dressée ayant jetté à bas la tour du bourreau, on monta à l'assaut. Les assiégez ne s'oublierent pas en cette occasion: ils descendirent dans le fossé, & s'étant couverts avec des mantelets, ils tirerent sans cesse en flanc sur les troupes qui montoient à l'assaut. Ce fut là que Sebastien de Luxembourg comte de Martigues, allant continuellement de côté & d'autre, pour pousser les travaux, & placer des gabions, reçut un coup de mousquet à la tête, dont il mourut presque sur le champ. C'étoit un grand général, également illustre & par sa valeur, & par l'éclat de sa naissance. Le gouvernement de Bretagne, qu'il avoit eu à la mort de Jean de Brosses duc d'Estampes son oncle maternel [1], fut donné à Louis de Bourbon Montpensier.

Mort de Martigues, Seb. de Luxembourg.

Dans le même-tems les assiégez, conduits par Pujols & S. Surin, font une sortie avec quatre-vingts chevaux soûtenus de trois cens mousquetaires. Saint Surin attaqua les gendarmes de Bernard de Saint Severin duc de Somme dans le poste qu'ils gardoient, & les mit en deroute. Pujols poussa jusqu'aux batteries, & fut pendant quelque-tems maître du canon & de la poudre: mais comme il ne s'étoit pas attendu à un si grand succès, il ne s'étoit point muni de ce qu'il falloit pour encloüer le canon, & pour mettre le feu aux poudres. Il reçut une grande blessure dans cette action.

1 La mere de M. de Martigues étoit Charlotte de Brosses sœur de Jean de Brosses.

Le

Le duc d'Anjou fit battre après cela le bastion de la porte d'Aunis, avec cinq grosses pieces de canon qu'on plaça sur le fossé; ensorte qu'on étoit au-dessus de l'ouvrage que l'on battoit, & que l'on voyoit tout ce qui étoit dedans, & que les assiégez ne pouvoient y venir, qu'ils ne fussent tout à découvert. Tout le mur exterieur fut rasé depuis ce bastion jusqu'au château; & le retranchement que l'on avoit fait en dedans sur des pieux & des poutres, pour soutenir le mur, ayant pareillement été renversé, les assiégez furent dans un grand effroi; mais à force de travail ils vinrent à bout de reparer la brêche; toute la bourgeoisie & les femmes même y travaillerent : cependant le canon faisant voler de côté & d'autre la terre & le gravier, que l'on avoit employé à cette réparation, tua beaucoup de monde aux assiégez.

Sur le bruit qui se répandit qu'il venoit du secours d'Angoulême, sous la conduite de Saint Auban [1], de Piles y envoya Fonbedouere qui les conduisit jusqu'à Chisay; mais ayant été découverts par les troupes du Roi, ils furent obligés de s'en retourner. Saint-Auban s'étant avancé avec un petit nombre de gens jusqu'au pont de Saint Julien, fut aussi découvert; il essaya de se retirer, mais il fut poursuivi si vivement, qu'il fut pris. De sorte que les assiégez n'ayant plus aucune esperance d'être secourus, on reprit la voye de la négociation, sur les instances de Biron & de Charles de Montmorenci; & enfin le deuxiéme de Décembre la capitulation fut signée par Pujols, à ces conditions : Que les généraux & les soldats sortiroient avec leurs bagages, leurs chevaux, leurs armes & leurs drapeaux, mais pliez; & que Biron & Cosseins les escorteroient jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté : Qu'ils ne porteroient les armes de quatre mois pour le parti Protestant. La garnison conduite par Paluel, surnommé Seride, sortit le lendemain, composée de huit cens hommes de pié & d'environ cent chevaux. A peine furent-ils dans le fauxbourg, qu'ils furent enveloppez par les troupes du Roi; soit que ce fût l'avidité du butin qui les portât à violer ainsi la capitulation, ou qu'elles fussent irritées par la perte de Martigues, qui venoit de mourir. On poussa ces malheureux dans les quartiers voisins, & on leur ôta tout ce qu'ils avoient, malgré tout ce que purent faire

1 Il s'appelloit Albert Pape de Saint Auban.

CHARLE IX. 1569.

pour l'empêcher, Biron, Cosseins, & le duc d'Aumale lieutenant du duc d'Anjou, qui étoit à la porte de Matas, par où ils sortoient.

Biron les escorta jusqu'à Sieche, d'où ils allerent à Saint Cibardeau & de là à Angoulême, toûjours accompagnés d'un Heraut & d'un trompette du Roi. Ils écrivirent au duc d'Aumale, & à Biron, pour se plaindre de l'injustice qu'on leur avoit faite contre la foi du traité : mais toute la satisfaction qu'on leur donna ne consista qu'en de vaines promesses. De Piles crut que le manquement de parole des ennemis, le dégageoit de la sienne : ainsi sans attendre que les quatre mois fussent passez, il reprit les armes, & ayant passé la Dordogne, avec une troupe d'élite, il alla joindre les Princes, malgré tous les efforts de Jean d'Escars de la Vauguyon, qui le suivit inutilement avec quatre compagnies de cavalerie.

La garnison perdit environ cent hommes pendant le cours du siége : les habitans qui travaillerent jour & nuit à reparer les brêches que le canon faisoit, en perdirent presque autant. Du côté des Catholiques il y resta plus de six mille hommes, ou tuez par les ennemis, ou emportez par les maladies qui regnerent parmi les troupes durant cet hyver ; ensorte que l'événement fit voir que le duc d'Anjou, en s'amusant à assiéger Saint Jean d'Angely, au lieu de poursuivre les ennemis qui étoient en desordre, avoit fait la même faute que Coligni, en s'opiniâtrant au siége de Poitiers : mais les généraux Catholiques furent d'autant moins excusables, que l'exemple tout récent de Coligni devoit les instruire, & les empêcher de faire une faute, qu'ils avoient tant blamée dans ce vieux Général.

Il mourut à ce siége deux hommes célébres, aussi unis par l'amitié, qu'ils l'étoient par leur profession, & qui avoient presque toûjours demeuré dans une même maison, tant à l'armée qu'à la Cour. Ce furent Jean Chapelain, & Honoré Castelan premiers Medecins du Roi & de la Reine, riches l'un & l'autre, mais par la liberalité des Princes qu'ils servoient, & non par les gains sordides qui deshonorent la plûpart de ceux qui exercent cette profession. Le plus riche des deux étoit Chapelain : car outre les bienfaits du Prince, il avoit eu de grands biens de son pere. Tous les troubles de la Cour ne l'arracherent

jamais à ses livres : il en avoit un grand nombre, sur lesquels il avoit fait des notes très-sçavantes & très-judicieuses ; il les laissa en mourant dans sa magnifique Bibliotheque ; mais ils se sont perdus ou dissipez pendant les troubles de Paris : vraie perte pour les lettres, & pour la Republique ! Comme ces deux illustres amis avoient toûjours vêcu ensemble, ils moururent aussi en même-tems dans la même maison & de la même maladie, qui avoit quelque chose de contagieux, & qui malgré les remedes emporta bien du monde.

1570.

Le Roi entra dans Saint Jean d'Angely avec la Reine & le cardinal de Lorraine. Il y mit pour gouverneur Goutiniere avec huit compagnies d'infanterie. Le Roi étant passé de là dans le Poitou, & ensuite dans l'Anjou, arriva à Angers vers le commencement de l'année suivante. Les députez des Princes, chargez de négocier la paix, y vinrent trouver sa Majesté & en eurent audience.

Pendant le siége de Saint Jean d'Angely on fit deux tentatives, qui ne réüssirent point ; l'une sur Taillebourg, & l'autre sur Blaye, où Segur de Pardaillan commandoit. Le troisiéme de Novembre Sansac le vint trouver avec des lettres du Roi. Segur protesta dans la réponse qu'il y fit, que personne n'étoit plus soumis ni plus fidéle au Roi que lui ; mais qu'il s'agissoit ici d'une guerre entreprise pour la religion, contre les infracteurs des édits du Roi, qui avoient forcé sa Majesté à prendre les armes malgré elle : qu'ainsi il la supplioit de trouver bon qu'il gardât Blaye jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures, capables d'assurer la paix & la tranquillité publique.

Pendant ce tems-là on envoya en Berry, Sanzay, avec quelques escardons, & Goas avec son regiment, pour empêcher les courses de la garnison de la Charité. Montaré gouverneur du Bourbonnois, avoit auparavant, c'est-à-dire sur la fin d'Octobre, investi le château de Benegon, que tenoit Marie de Barbançon veuve de Jean des Barres Seigneur de Neuvy & sœur de Cany, qu'on avoit impliqué dans l'accusation intentée contre le prince de Condé, & qui fut tué à la journée de Saint Denis, comme on la vû ci-dessus. Cette Dame n'avoit dans son château que cinquante hommes. Le prétexte pour l'attaquer, fut qu'elle donnoit retraite aux Protestans, qui pilloient le Bourbonnois, le Berry & tous les lieux d'alentour.

Benegon assiégé, & défendu par Marie de Barbançon Dame de ce château.

CHARLE IX. 1570.

Montaré amena pour ce siége deux mille hommes, composez de payisans, & ramassez de côté & d'autre, avec quelques pieces de canon. On battit la place pendant quinze jours, on en renversa les murs & les tours, & on eut bien de la peine à la prendre, après un siége qui fut plus long qu'on ne l'avoit cru. Marie la défendit avec un courage extrême; elle étoit par tout presque toûjours à la tête des soldats, qu'elle animoit par sa presence & par ses discours, & Montaré la vit souvent dans cette fonction. Enfin la poudre ayant manqué au soldat, sans que le courage manquât à cette Héroïne, elle rendit son château, & elle demeura prisonniere. Mais le Roi informé de sa valeur extraordinaire la fit mettre en liberté. Le château fut pillé, & Montoré l'ayant jugé inutile, l'abandonna; les Protestans le réparerent sur le champ, & il leur servit encore de retraite pour faire des courses dans le payis.

Ils s'étoient emparez de beaucoup d'autres postes dans le Berry. Belon y tenoit Ligneres avec quatre vingts mousquetaires. Renty, qui faisoit la fonction de Ministre, gardoit Baugy, qu'ils venoient de réprendre: le capitaine Chartrain étoit à la Chapelle d'Angeron, poste avantageux, sur le chemin d'Orleans; & le capitaine Bois & Baudry étoient avec leurs garnisons, le premier à Montfaucon, & le second à Châteauneuf. Claude de la Châtre, gouverneur de la Province, entreprit de leur enlever tous ces postes. Dans cette vûë il se mit en marche avec les troupes Allemandes qu'il avoit, environ sept cens mousquetaires, & quelques escadrons de cavalerie. Il surprit Menetou sur le Cher, où il y avoit une compagnie de cavalerie legere en garnison, sous les ordres de la Pataudiere: les officiers étoient sortis de la place pour quelque expédition. La Pataudiere, qui ne s'attendoit pas à l'arrivée de la Châtre, ayant perdu la meilleure partie de ses gens, se retira avec ce qui lui restoit dans une maison fortifiée, & il s'y défendit avec tant d'opiniâtreté, que la Châtre fut contraint de s'en aller sans avoir pû le forcer. Pansieres voyant que Briquemaut, dont il étoit lieutenant, & qui avoit sous ses ordres un corps de quinze cens mousquetaires & de dix-neuf cornettes de cavalerie, ne vouloit pas aller au secours de la Pataudiere, qui étoit comme assiégé dans Menetou, le quitta de dépit, & ayant avec lui une troupe de braves soldats, traversa le Poitou &

l'Angoumois, pour joindre l'armée des Confédérez : mais ayant été enveloppé par la Noblesse de ces cantons, & ayant perdu quarante de ses gens, comme il étoit bien monté, il se sauva avec son frere, & ayant abandonné tout son monde, dont une partie fut tuée & l'autre dépoüillée & laissée à la merci des payisans, il s'en alla joindre les Princes dans le Quercy.

De Menetou la Châtre marcha à Châteauneuf, qui est aussi sur le Cher. Baudry étoit dedans avec soixante hommes: la ville fut prise d'emblée, n'étant pas en état de défense. La garnison s'étant retirée dans le château, on tenta de s'en rendre maître par l'escalade; mais la chose n'ayant pas réüssi, on en vint à la sappe, & l'ouvrage avançant, la garnison se retira dans le vieux Fort. Alors on mit quelques pieces sur la voute de l'Eglise du château, qui commencerent à foudroyer cet endroit; ce qui obligea la garnison à se rendre vie & bagues sauves. Mais la capitulation ne fut point observée; la plûpart des soldats de la garnison furent jettez dans la riviere par ceux de la Châtre, qui s'y opposa vainement.

Il ne réüssit pas de même à Lignieres. Après plusieurs assauts, où ses troupes furent vigoureusement repoussées, il fut obligé de se retirer sans prendre cette ville, quoiqu'on y manquât de vivres, & que Belon & ses soldats eussent été reduits pendant quelque-tems à manger de la chair de cheval. Le siége de la Chapelle d'Angeron ne fut pas plus heureux; Briquemaut étant accouru au secours le fit lever. Sur ces entrefaites Sanzay & Goas étant arrivez dans le Berry, attaquerent de nouveau Lignieres & le prirent par composition, & à codition que la garnison auroit vie & bagues sauves : ce qui fut exécuté. De là ils allerent attaquer Baugy, qui se défendit d'abord fort bien. Mais le commandant ayant été tué, & les assiégeans ayant fait attaquer la place par plusieurs endroits, tout à la fois, elle fut emportée; tout ce qui se trouva sous la main du soldat fut passé au fil de l'épée, à peine se sauva-t-il sept hommes; Renty qui en étoit un, fut fait prisonnier & conduit à Bourges.

Prise de Marans.

Pendant que tout cela se passoit en Berry, Guy Daillon comte du Lude, gouverneur de Poitiers, s'étant joint avec Puygaillard, qui s'étoit saisi de Fontenay, abandonné par les Protestans après la bataille de Montcontour, forma le dessein de

CHARLE IX. 1570.

se rendre maître de Marans, qui est à quatre lieuës de la Rochelle. Ce lieu n'est fort que par sa situation : car il n'a point de muraille. Le château ne peut gueres être pris sans canon : la place est presque toute entourée de marais profonds & spacieux, formez par les eaux qui se débordent pendant l'hyver : du côté du Nord elle est défenduë par un fossé plein d'eau qu'on appelle le canal ou le passage de Berauld. On y va du côté de Surgere & de Saint Jean, par une levée garnie de cailloutage. Le capitaine Sauvage, qui y commandoit pour les Confédérez dans les guerres précedentes, avoit fait une ouverture à cette chaussée, & y avoit mis un pont-levis, dont il avoit fortifié les deux bouts par des ouvrages de gazon. Puviaut les avoit agrandis & élevez plus haut. Puygaillard ayant inutilement attaqué le pont, fut averti par les payisans des environs, de remplir de fagots, de joncs & de paille les trous des marais, que les pluies n'avoient pas encore inondez, afin que la terre étant affermie par ce moyen, ses troupes pûssent marcher dans le marais à pié sec, tourner autour du Fort, & attaquer Marans par derriere. Mais les assiégez ayant découvert son dessein, le rendirent inutile. Ils envoyerent du monde pour dissiper les corps-de-garde, qu'il avoit déjà postez secretement dans les endroits du marais les plus propres à favoriser l'exécution de son entreprise.

Sanzai se rendit au même endroit, mais d'un autre côté : il venoit de prendre Beauvoir sur mer [1] que tenoit René de Rohan seigneur de Pontivy, place forte, qui faute d'eau & de vivres, fut forcée de se rendre à des conditions assez honorables, mais mal observées. Peu de tems après le comte du Lude, accompagné de Charle de Rouhault de Landereau, vint aussi se camper sur le passage de Berauld. Puviaut se voyant investi de toutes parts, contre son attente, apprit en même-tems qu'on attaquoit la Brune, qui est un Fort sur le chemin de Marans à la Rochelle, par où il ne croyoit pas qu'on dût venir à lui, & que Jean de Chambes de Monsoreau s'étant emparé de l'isle d'Elle au-dessus de Marans, se préparoit à l'attaquer avec des bâteaux armez. Il se retire à Charon avec deux cens chevaux, fait dire à tous ses gens de l'y venir joindre, & ayant en même-tems formé le dessein de brûler Marans avant que le comte,

1 Cette ville est près de l'Isle Boyn, aux confins du Poitou & de la Bretagne.

du Lude en fût maître, il fait apporter quantité de paille pour y mettre le feu : mais les troupes du Roi y étant arrivées plûtôt qu'il n'avoit crû, il courut beaucoup de risque, & eut assés de peine à arriver sain & sauf à la Rochelle.

Le gouvernement de Marans fut donné à Hardouin de Villiers de la Riviere, qui avoit beaucoup contribué à le prendre. On lui donna huit compagnies d'infanterie, outre le regiment du Lude, pour se rendre maître de toute la côte qui s'étend depuis S. Michel jusqu'à la Rochelle, & pour y faire continuellement des courses. Les vainqueurs allerent de là aux Isles de Marennes en Saintonge, & au-dessus de la Rochelle, avec trente compagnies de gens de pié, & huit compagnies de cavalerie, afin de bloquer la Rochelle de tous côtez, persuadez que cette ville étant reduite aux dernieres extrêmitez, ou seroit obligée de se rendre, ou du moins ne pourroit plus donner aux Confédérez tous les secours qu'elle leur avoit fournis jusqu'alors, si on pouvoit lui ôter le revenu des marais salans, qui sont très-grands & très-bons en ces quartiers-là. Le capitaine Chenet, avec les débris de l'infanterie Allemande, & les paysans qu'il rassembla de tous côtez, gardoit les avenuës des Isles de Marennes : il les défendit d'abord avec beaucoup de courage ; mais les Catholiques envoyant sans cesse des gens frais pour relever ceux qui étoient fatiguez, les Protestans accablez enfin par le nombre abandonnerent ce poste, & se retirant çà & là à travers une multitude de canaux, dont ces marais sont pleins, après être tombez cent fois dans des trous & des gouffres pleins de bouë, ils arriverent enfin à Broüage.

Les troupes du Roi y étant arrivées presque aussi-tôt qu'eux, ils n'eurent pas le tems de se reconnoître & de se délasser : dans la consternation où les jetta cette nouvelle attaque, ils prirent la fuite, les uns d'un côté, les autres de l'autre. Il en perit une partie dans les marais ; les autres, qui se disperserent çà & là sur la côte, furent ou tuez par les ennemis, ou engloutis par les flots : les Allemands sur-tout, qui ne connoissoient point le payis, furent assommez par tout comme des bêtes. Chenet, Minguetiere, & Maison-neuve, ayant abandonné leurs soldats, eurent à peine le tems de s'embarquer, & de se sauver à la Rochelle ; ensorte que de ce grand corps d'Allemands,

CHARLE IX. 1570.

Entreprise des Confedérez sur Bourges.

qui étoit venu au secours des Princes, à peine resta-t-il trois cens hommes.

Sur la fin de l'année les Confédérez firent une tentavie sur Bourges. L'Espau, la Rose capitaine d'une compagnie de la garnison de Sancerre, & la Grange un des Conseillers de Bourges, mais qui étoit en fuite à cause de la religion, promirent dix mille écus d'or à Ursin Pallu, lieutenant de Marin gouverneur de la Tour, qui est comme la citadelle de Bourges, pour l'engager à leur livrer cette tour: il le leur promit, & c'étoit, leur disoit-il, à la persuasion de Guillaume son frere qui demeuroit à Sancerre. Mais il découvrit tout à Marin, & à la Châtre gouverneur de Berry, qui lui ordonnerent d'amuser toûjours son frere de l'esperance de leur livrer cette forteresse. Le jour pour assembler les Conjurez ayant été fixé au vingt-deux de Décembre, on leur dressa des embuches dans la ville avec des feux d'artifice, des pots pleins d'huile boüillante, des grenades, des lits de poudre que l'on sema en differens endroits, & du canon que l'on disposa de côté & d'autre pour s'en servir au besoin. La Châtre, pour ôter tout soupçon, passa à des courses de bagues toute la journée, qui préceda la nuit où ils devoient exécuter leur projet; & sur le soir il fit fermer les portes, & mettre tout le monde sous les armes sans bruit.

Le signal ayant été donné par Ursin, (ce signal étoit un flambeau allumé qu'on éleva en l'air deux fois de suite) les Conjurez dans la crainte d'être découverts, comme ils l'étoient en effet, s'arrêterent un moment. Ursin va au-devant d'eux, les assure que tout est en bon état, qu'ils n'avoient qu'à venir & montrer du courage. Aussi-tôt il entre le premier dans la Tour. D'Espau l'y suit avec douze hommes, Renty avec vingt-cinq, des Essars avec cinquante, tous le bouclier d'une main & l'épée nuë de l'autre. Briquemaut s'étoit approché de la ville, avec douze cens mousquetaires & treize compagnies de cavalerie, pour voir ce que cela deviendroit. Dès que ses mousquetaires furent descendus dans le fossé avec des échelles pour passer par-dessus les murs, ils s'apperçurent bien-tôt qu'ils étoient trahis, tant par les coups de canon, qu'on leur tira, que par le feu que l'on mit aux poudres, dont quelques-uns d'entr'eux furent mis en pieces, d'autres brûlez, & d'autres

fort

fort bleſſez : ceux qui ne le furent point n'ayant aucun moyen de ſe ſauver, tomberent entre les mains de la garniſon. Les officiers de ville vouloient qu'on les fît mourir, comme des traîtres & des rebelles, ſur-tout ceux qui étoient de la ville : mais la Châtre ne voulut pas le permettre, craignant que par repreſailles on ne traîtât de même les Catholiques, qui tomberoient entre les mains des Proteſtans. Le Roi même ordonna qu'à l'avenir on traitât les priſonniers ſuivant les loix de la guerre. Ainſi Renty d'Eſpau, la Roſe & tous les autres priſonniers furent parfaitement bien traitez par la Châtre, & mis en liberté, après qu'on eut payé leur rançon.

Dans ce même tems ceux des Proteſtans, qui s'étoient retirez dans les places qu'ils avoient ſur la Loire, ne ſe tenoient pas en repos : ils faiſoient des courſes non-ſeulement dans le Berry & dans la Sologne, mais de l'autre côté même de la Loire, & juſques dans la Beauſſe & dans le Gâtinois. Entr'autres un gentilhomme du voiſinage, fort connu, nommé le chevalier du Boulay, avec Boutteville & quelques autres, ayant appris qu'il y avoit une grande foire à Milly, formerent le deſſein de la piller. Milly eſt une petite ville entre Etampes & Fontainebleau ſur la route de Lyon, François de Vendôme, celui qui perit en priſon, l'avoit donnée à Henri de Monmorenci Damville, il y avoit neuf ans. Du Boulay, Boutteville, & les autres font quarante lieuës pour s'y rendre, & ayant ſurpris les marchands, ils les dépoüillent entierement & s'en retournent chargez de butin : mais lorſque leurs chevaux furent fatiguez, comme ils étoient ſuivis de près, ils ſe trouverent fort embarraſſés, ne ſçachant où ſe réfugier. Ils ſe ſaiſirent d'un endroit appellé Ville-Maréchal, château appartenant à Jean Olivier évêque de Lombez : s'y étant fortifiez ils y dépoſerent leur butin ; & ſans ſe ſoucier de retourner aux lieux d'où ils venoient, ils ne ſongerent plus qu'à faire de nouveaux brigandages. Sur ces entrefaites François de Balzac d'Entragues, gouverneur de la province, dont tout le monde imploroit le ſecours, trouva fort à propos P. Erneſt de Mansfeld, qui s'en retournoit en Flandre avec les troupes que Philippe II avoit envoyées au Roi : il le pria de les lui prêter pour quelques jours. Mansfeld y ayant conſenti, il aſſiége ce château & le bat avec deux pieces de canon, qu'il avoit fait

CHARLE IX. 1570.

venir de Paris : la brêche étant faite, du Boulai exhorta ses compagnons à se bien défendre, & leur ayant promis de leur amener dans peu du secours, il sortit de bon matin, s'enfuit, & s'en alla rejoindre ses gens. Bouteville, qui avoit son fils avec lui, se voyant abandonné, la brêche très-grande, & trop peu de monde pour la défendre, capitula, à condition d'avoir vie & bagues sauves, & se rendit. Mais les payisans, outrez de tous les maux qu'il leur avoit faits, massacrerent une grande partie de ses gens. Bouteville & son fils demeurerent prisonniers, & malgré les instances de Balzac, qui vouloit qu'on gardât la capitulation faite avec eux, le Parlement persuadé qu'on n'étoit pas obligé de suivre à leur égard les loix de la guerre, & qu'on devoit les traiter comme des voleurs de grand chemin, les fit comparoître, & les condamna à être pendus, comme traitres & brigands publics.

Pendant ce tems là les Princes ayant d'abord passé la Dordogne, puis le Lot à Cadenac, étoient arrivez à Montauban. De là ils allerent assiéger Aiguillon, situé au confluent de la Garonne & du Lot. La Louë fut détaché avec quelques troupes armées à la legere, pour investir la place. Leberon qui étoit dedans la rendit d'abord (c'étoit le 17 de Novembre) & il se retira avec Montluc son oncle maternel à sainte Marie, au-dessous d'Agen. L'armée des Confédérez y arriva le lendemain, & y demeura jusqu'au 10 de Decembre, que le corps qui formoit l'avant-garde se retira, pour faire place aux deux Princes, qui étoient sur le point d'arriver. On jugea à propos d'y faire un pont de batteaux : on enfonça pour cela dans la riviere 14 grosses poutres garnies de fer, & par dessus en travers on en posa d'autres d'une grosseur médiocre ; on fit ensuite un plancher dessus avec des ais bien joints, & on le couvrit de fumier, afin que les chevaux pussent s'y soutenir. Pour l'affermir, on fit venir d'Aiguillon de gros cables & des chaînes de fer, qui passoient d'un côté de la riviere à l'autre : il y avoit à chaque bout du pont un espece de pont-levis soutenu sur des rouës, & qui s'abaissoit, afin qu'on put y entrer & en sortir aisément. Le dessein de Coligni, en faisant faire ce pont par la Louë, étoit d'y passer la Garonne, & de s'emparer de tout le payis qui est au-delà jusqu'à Bazas & Langon, ce qui étoit aisé, parce qu'il n'y avoit point de place forte. Cependant

Montgommery s'étant rendu maitre de tout le Bearn, & ensuite d'Euse [1], qui se trouva sur sa route, & ayant taillé en pieces les capitaines Harbens & Arnay, se rendit à Condom, où il demeura plus d'un mois à ne rien faire, soit que ses succès l'eussent rendu negligent, soit qu'il attendit que le pont de la Garonne fût achevé. Quoiqu'il en soit, Montluc prétend qu'il fit une grande faute. Pendant que tout le monde étoit dans l'effroi, que Damville étoit arrêté à Mazeres [2], & que Montluc n'avoit aucune forces à lui opposer, il est indubitable qu'il pouvoit se rendre maître de tout le payis.

Le pont étant achevé, Damville entreprit de le ruiner. Dans cette vûë il envoya de Toulouse Paget avec deux barques armées; mais son projet ne réussit point. Montluc, rival de la gloire de Damville, forma le même dessein, & en vint à bout avec plus de bonheur que d'habileté, par le moyen d'un Architecte sans nom. Cet homme prétendoit que si l'on détachoit un de ces moulins, qui sont en grand nombre sur le Lot, & sur les autres rivieres, & qu'on le laissât aller au courant de l'eau, qui est toûjours très-rapide, mais qui l'étoit beaucoup plus alors, parce que la riviere étoit très-grosse, & débordée, il prétendoit, dis-je, que la violence avec laquelle ce moulin tomberoit sur le pont, le romproit infailliblement. Un Ingenieur habile, nommé Thodias, pensoit de même; mais afin de rendre le coup du moulin encore plus violent, il conseilla de le charger de grosses pierres. Montluc se moqua d'abord de ce projet, & le regarda, comme une chimere; il consentit néanmoins de l'essayer, & il s'en trouva bien : car le moulin étant tombé la nuit sur le pont, non-seulement brisa les cable, & les chaînes qui le tenoient, mais emporta même les batteaux qui le portoient, jusqu'à saint Macaire, & jusqu'à Bordeaux. Cet accident déconcerta les desseins de Coligni : on eut bien de la peine à faire passer sur des batteaux, que l'on attacha ensemble, les troupes de Montgommery [3], & la partie de celles des

1 Bourg du comté d'Armagnac sur la Gelise, qui se jette dans la Garonne près d'Aiguillon.

2 Petite ville du comté de Foix sur la riviere de Lers. Elle n'est pas loin de Pamiers.

3 Pour entendre cela il faut se souvenir que Montgommery étoit à Condom au-delà de la Garonne, & Coligni à Aiguillon en deçà. Coligni vouloit passer au-delà. & s'emparer du Condomois, & du Bazadois; une partie de ses troupes étoit déjà passée. Mais son pont étant rompu, il falut faire repasser en deçà & les troupes de Montgommery, & la partie de l'armée de Coligni, qui avoit passé au-delà, afin d'aller ensemble à Montauban sur le Tarn.

Princes, qui avoit passé de l'autre côté de la riviere dans le tems que le pont étoit en état. L'armée retourna à Montauban, & l'on y prit la résolution de marcher vers le Languedoc.

CHARLE IX. 1570.

Le Roi renvoya en ces tems là toutes les troupes Italiennes, à la reserve d'un petit corps, qui resta sous les ordres de Pierre-Paul Tosinghi, & qui servirent en Saintonge. Sa Majesté remercia Santafiore leur Général, & lui ayant donné des marques honorables de la satisfaction qu'elle avoit de ses services, lui fit present des drapeaux qu'il avoit pris. Elle recompensa magnifiquement tous les officiers qui s'en retournoient avec lui, & le pria de faire de grands remerciemens au saint Pere. Sa Sainteté eut tant de joie de cette heureuse expédition, qu'elle voulut en conserver la memoire à la posterité par un monument illustre. Pour cela elle fit porter les drapeaux de Santafiore dans saint Jean de Latran, qui est la premiere Eglise de Rome, avec une inscription, qui marquoit que Santafiore, Général des troupes du Pape, les avoit pris sur les sujets rebelles de Charle IX.

Affaires d'Italie.

Alfonse duc de Ferrare, & Côme duc de Toscane ayant eu, comme nous l'avons dit, une dispute fort vive sur la préséance, l'Empereur & le Pape prétendoient l'un & l'autre que le jugement leur en appartenoit : le Pape, qui étoit en secret pour Côme, termina en quelque sorte cette affaire par un acte préliminaire, qui tendoit visiblement à ruiner les prétentions d'Alfonse : car il publia le 27 d'Août une bulle, par laquelle il créa Côme Grand Duc de Toscane. Il parloit dans le préambule de la puissance que Dieu lui avoit donnée, parce qu'il étoit assis sur le thrône sublime de l'Eglise militante ; il disoit qu'en qualité de Pasteur il lui appartenoit d'examiner qui étoient ceux qui meritoient des honneurs extraordinaires par leur zele pour le saint Siége : Qu'il n'avoit vû personne qui en fut plus digne que Côme, Prince souverain de Toscane, parce qu'il excelloit sur tous les Princes, par sa pieté, & par son attachement inviolable pour l'Eglise Romaine : Qu'il avoit liberalement fourni à Charle roi de France de grands secours pendant les dernieres guerres : Qu'il avoit établi depuis quelques années l'ordre militaire de saint Etienne, pour la gloire de Dieu, & pour la propagation de la véritable Religion : Qu'il gouvernoit ses peuples avec une prudence & une justice toûjours égale : Qu'il étoit puissant en argent & en troupes : Qu'il

Côme créé grand Duc par Pie V.

possedoit une grande étenduë de payis avec un pouvoir souverain, & sans dépendre de personne, & enfin parce qu'il étoit allié très-proche de l'Empereur Maximilien : Il ajoûtoit qu'il ne faisoit en cela que ce qu'avoient fait de leurs tems Alexandre III, Innocent III. & Honoré III, en créant des rois de Portugal, des Bulgares, des Valaques & d'Irlande, & en accordant au duc de Bohême le privilege de porter le nom de Roi. Il lui fit outre cela present d'une couronne d'or d'un goût nouveau & délicat.

CHARLE IX. 1570.

Cette entreprise d'un Pape, qui faisoit profession d'équité & de moderation, parut extraordinaire à bien des gens, & l'Empereur en fut très-piqué : il la regarda comme une injure faite à l'Empire, & à lui-même. Ainsi Côme étant venu à Rome avec un train de Roi, pour y être sacré le 4 de Mars, qui étoit le jour marqué pour cette cérémonie, les ambassadeurs de l'Empereur s'y opposerent, donnerent leur protestation par écrit, & menacerent d'en tirer raison, si le Pape continuoit d'entreprendre sur les droits de l'Empire. L'Avocat de la chambre Apostolique ayant refusé de recevoir leur protestation, la cérémonie fut faite : mais les princes de l'Empire ayant pris feu à ce sujet, la chose alla si loin, que quoique le Pape, naturellement opiniâtre, ne changeât gueres de sentiment, & ne fut pas disposé à rendre compte de ses actions à personne, il crut cependant qu'il devoit entrer en négociation avec l'Empereur sur celle-ci.

Il entreprit donc de la justifier auprès de lui, & il chargea de cette commission le cardinal Commendon * : voici les raisons & les exemples que l'on citoit pour l'autoriser : Que c'étoit le Pape qui avoit transporté l'Empire d'Orient en Occident, & qui avoit établi les Electeurs : Que Zacharie avoit dégradé Childeric, & fait Pepin roi des François : Que Benoît IX. avoit créé Casimir Roi de Pologne, que les Allemands prétendent être une dépendance de l'Empire : Que Gregoire VII. avoit fait Démetrius roi de Croatie & de Dalmatie, qui sont des dépendances du Royaume de Hongrie ; enfin qu'Alexandre III. avoit créé roi de Portugal Alfonse, qui n'avoit que le titre de Duc, quoique le Portugal fût alors soumis à la couronne de Castille ; & que même depuis ce tems là le Portugal avoit été tributaire du saint Siége, comme il étoit aisé de le

* Jean-François.

CHARLE IX. 1570.

montrer par les explications de Luce II. & de Gregoire VII. qui assure que le royaume d'Espagne est du patrimoine de saint Pierre : Qu'Innocent III. avoit de même créé Calo-Jean roi des Bulgares & des Valaques, quoique ces provinces fussent membres du Royaume de Hongrie : Qu'Honoré III. avoit par la même raison pris sous sa protection le roi de Thessalonique, quoique cette ville appartînt à l'Empereur de Constantinople, & qu'il avoit même donné au comte d'Auxerre le titre d'Empereur d'Orient : Que Mindac duc de Lithuanie, & Daniel duc de la Russie meridionale, avoient été déclarez Rois par l'autorité du saint Siége : Que c'étoit en vertu de cette même autorité, que tous ces tyrans, que l'Empereur Louis de Baviere avoit établis en Italie, étoient devenus Princes legitimes : Que c'étoient les Papes qui avoient donné l'Irlande aux rois d'Angleterre, & que les rois d'Espagne ne possedoient la Navarre qu'à titre de donation du saint Siége, qui avoit dépoüillé de cette couronne, la maison d'Albret & celle de Bourbon, qui en étoit heritiere, pour en faire present aux rois d'Arragon.

A ces raisons Côme ajoûtoit les siennes, mais toûjours par la bouche du Pape qui l'avoit pris sous sa protection : il disoit que la République de Florence étoit tout-à-fait indépendante, & n'appartenoit point à l'Empire : Que son gouvernement avoit été reglé par Clement VII. de concert avec l'Empereur Charle-Quint : Que les Medicis avoient pris de leur autorité propre le titre de Ducs, & qu'il ne le tenoient point des Empereurs : Que Côme, qui avoit pris ce titre, sans en demander permission à l'Empereur, pouvoit bien prendre de même celui de Grand Duc, qui lui étoit donné par le Pontife Romain.

Pie V. ne se contenta pas de negocier avec Maximilien par le moyen du cardinal Commendon, il en fit parler à Philippe II. par Michel Bonelli, qu'on appelloit le cardinal Alexandrin, pour tâcher d'accommoder cette affaire ; mais il chargea en même-tems le cardinal Sitico, qu'on appelloit autrement, le cardinal d'Altemps, en cas que l'Empereur se rendît trop difficile, de lever en Allemagne dix mille hommes de pié, pour faire voir à ce Prince que le Pape étoit aussi puissant que lui, & qu'il ne le craignoit pas. Mais nous parlerons de cela dans la suite.

CHARLE IX. 1570.

Affaires d'Allemagne.

Il ne se passa rien de considérable cette année en Allemagne, si ce n'est que la conférence sur quelques points de Religion, qui avoit été commencée l'année précedente à Altembourg le 20 d'Octobre, entre les Théologiens de Misne, & ceux de Thuringe, fut rompuë sans rien terminer. Après avoir beaucoup écrit de part & d'autre, sur un ou deux points contestez, & s'être communiquez reciproquement leurs écrits, ils se séparerent enfin le 9 de Mars, sans la permission ni le consentement de l'Electeur Auguste, ni de Jean Guillaume duc de Saxe. La conférence tourna si mal, qu'elle a plûtôt été une source de nouvelles disputes, qu'elle n'a terminé les anciennes; & elle aigrit tellement les esprits de part & d'autre, que le public en fut très-choqué, comme tout le monde l'a pu voir par les écrits, que les deux partis publierent dans le tems.

Mort de Victorin Strigel, de Paul Eber et de Jean Lonicer.

Victorin Strigel, Théologien célébre dans son parti, qui se trouva à cette conférence, & qu'on regardoit comme un des principaux auteurs des divisions, mourut à Heidelberg le 25 de Juin âgé de quarante-cinq ans. Le 10 de Decembre suivant Paul Eber, natif de Kitzingen, ville de Franconie, mourut à Wittemberg, où il avoit long-tems enseigné la Théologie. Jean Lonicer, natif d'Orthern dans le comté de Mansfeld, mourut quelque tems avant lui. Lonicer aimoit fort l'étude; mais après la mort de son pere, son beau-pere ne trouvant pas bon qu'il s'adonnât aux lettres, il s'enfuit à Eisleben, d'où il passa ensuite à Wittemberg [1]. C'étoit un homme laborieux, & qui avoit fait de si grands progrès dans l'étude des trois langues, & dans la Philosophie, que les princes de Hesse l'attirerent à Marpourg avec Jean Cornaro : y ayant été fait professeur en Grec, il eut grand nombre d'auditeurs, & fit d'excellens éleves. Mais si sa science le rendit illustre, il le fut encore davantage par sa chasteté, par sa modestie, & par sa temperance. Il a traduit en Latin beaucoup d'auteurs Grecs. Il mourut le 20 de Juillet de cette même année, âgé de soixante & dix ans. Il laissa un fils nommé Adam Lonicer, qui ayant quitté Marpourg vint s'établir à Francfort sur le Mein, où il pratiqua la medecine avec beaucoup de réputation.

De Daniel Barbaro.

Je viens aux hommes illustres d'Italie : le premier dont je parlerai sera Daniel Barbaro, une des plus grandes lumieres de

1 Ville de l'Electorat de Saxe avec Université, elle est située sur l'Elbe.

CHARLE IX. 1570.

la Republique de Venise, & de la même famille qu'Hermolaus Barbarus, qui fut autrefois restaurateur des Lettres & de la Philosophie en Italie. Daniel étoit grand Philosophe & grand Mathematicien, & il fut, aussi-bien qu'Hermolaus, décoré du titre de Patriarche d'Aquilée; il a beaucoup écrit, & après Philandre, c'est sans contredit le plus sçavant de tous les Commentateurs de Vitruve: il disoit ordinairement, qûe s'il n'avoit été Chrétien, il auroit juré sur toutes les paroles d'Aristote; tant il admiroit la pénétration & la subtilité de son esprit, pour chercher & pour découvrir la verité dans tous les mysteres de la nature; il trouvoit à cet Auteur une raison si droite & si sûre, qu'on pouvoit dire, selon lui, qu'elle passoit les bornes ordinaires de l'esprit humain. Il se livra depuis tout entier à l'étude de la Théologie, comme il convenoit à un Evêque, & il traduisit en Latin plusieurs ouvrages des peres Grecs. Il y en a eu quelques-uns d'imprimez; les autres sont entre les mains de ses héritiers: il auroit donné un bien plus grand nombre d'écrits, si une mort prématurée ne l'avoit enlevé à la République. Il mourut le 13 d'Avril de cette année, n'ayant gueres plus de quarante ans: ses obseques furent très-simples, comme celles des plus pauvres. Ce Prélat illustre, qui n'avoit ni vanité, ni ambition, l'avoit ainsi ordonné par son testament. Il est inhumé dans l'Eglise de saint François des Vignes, sans épitaphe.

DE SIXTE DE SIENNE.

Sa mort fut suivie quelques jours après de celle de Sixte de Sienne, qui mourut à Genes au couvent des Dominicains, n'étant pas fort âgé: il disoit que Pie V. étant Général de cet Ordre l'avoit arraché des ténébres de l'erreur, & l'avoit pour ainsi dire tiré de l'enfer. Ce fut ce qui l'engagea à entrer dans le même Ordre. Aussi lui a-t-il témoigné sa reconnoissance par un excellent ouvrage divisé en huit livres, où il fait la critique des Livres Saints, & donne une methode de les entendre, & de les mettre en quelque sorte à couvert des fausses interprétations des hérétiques: tout cela appuyé des passages des Peres & des écrivains de l'antiquité.

DE CURION.

Le dernier dont je parlerai sera Cœlius Secundus Curion, Protestant, natif de San-Quirico en Piémont, homme habile en tout genre de litterature, & qui s'est fait une grande réputation à Milan, à Pavie, & depuis à Luque, à Turin, & enfin à Yvrée; mais ayant eu beaucoup à souffrir dans ces endroits, à cause de

sa Religion, il prit le parti de se retirer à Bâle, où il enseigna pendant vingt-trois ans la philosophie & la Rhetorique. Il y mourut le 24 de Novembre âgé de soixante-sept ans. Il avoit vû mourir quelques années auparavant, contre l'ordre de la nature, Augustin Curion son fils, jeune homme de grande esperance, comme on en peut juger par quelques ouvrages de lui qui sont passez à la posterité.

De Jean du Mesnil avocat général au parlement de Paris.

La France vit mourir cette année Jean du Mesnil, homme aussi recommandable par son équité, par sa prudence & par son esprit, que par sa grande érudition. J'en ai déja parlé avec éloge par rapport à cette cause des Jesuites qui fut plaidée au Parlement avec tant de vivacité cinq ans auparavant. Il ne faisoit que d'entrer dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & il méritoit de vivre plus long-tems, si Dieu avoit voulu donner la paix à la France, au lieu de l'abandonner à de nouveaux troubles, & aux funestes suites des conseils de quelques méchans hommes. Il avoit d'abord été Avocat au Parlement, & y avoit plaidé pour les particuliers avec une grande réputation d'habileté, d'exactitude, & de fidelité. Le Roi l'ayant tiré de sa profession pour le faire Avocat général, il s'acquitta des fonctions de sa charge d'une maniere qui augmenta beaucoup sa réputation ayant toûjours montré dans cette place, outre une érudition profonde & une grande connoissance du palais, une fermeté d'ame inébranlable, un esprit élevé sans orgueil, une conduite sage qui ne se démentit jamais, un amour constant de la droiture, & un zele admirable pour le bien public. Il avoit avec tout cela un esprit si pénétrant & si lumineux, que lorsqu'il s'agissoit de juger des affaires, il débroüilloit en deux mots ce que les Avocats des parties avoient expliqué, ou plûtôt embroüillé par de longs plaidoyers : & tous les juges étoient si persuadez de son équité, que l'arrêt se formoit toûjours sur ses conclusions. Il sembloit, qu'il dictoit au Président ce qu'il devoit prononcer. Ceux qui ont suivi cela avec quelque curiosité, ont observé que le Parlement n'a presque jamais décidé contre son sentiment, ni contre ses plaidoyers. Ce grand homme plein d'amour pour sa patrie, & jaloux de la gloire du nom François, plus même que son état ne le comportoit, voyant que les vices de ce siécle se fortifioient de plus en plus, & que par une fureur, ou un aveuglement, où il n'y avoit point de

CHARLE IX. 1570.

remede, toutes les démarches des Grands du Royaume tendoient manifestement à la ruine de l'Etat, en eut tant de chagrin, qu'il tomba malade d'une hydropisie, qui l'emporta le 2 d'Août. Il avoit choisi avec l'agrement du Roi, pour son successeur dans sa charge, & pour en faire les fonctions pendant sa maladie, Augustin de Thou, né, disoit-il, d'une famille très-zelée pour le bien public, & frere d'ailleurs de Christophle de Thou premier Président, pour qui il avoit toûjours eu une amitié & une vénération singuliere. On lui fit des funerailles, comme on les fait à un conseiller du Parlement : son corps fut porté à saint Jean, où il est enterré ; la pompe fut grande, mais la tristesse que sa mort causa à tous les Ordres de l'Etat le fut encore davantage. Le chancelier Michel de l'Hôpital, avec qui il avoit toûjours vêcu dans une amitié aussi intime, que l'étoit l'union de leurs cœurs & de leurs sentimens sur les affaires publiques, & qui étoit alors relegué dans sa maison, fit des vers très-élegans pour pleurer sa mort, & lui fit une très-belle épitaphe.

Affaires d'Allemagne.

Du côté de la Saxe, les disputes entre la ville de Brunswick & les Princes de cette Maison, se terminerent enfin à l'amiable. Par le traité, le Senat de la ville s'engagea de rendre au duc Jule de Brunswick le Baillage entier d'Assembourg, qui est aux environs de Wolfembutel, & qui avoit été engagé pour la premiere fois cent soixante-huit ans auparavant par Bernard & Henri de Brunswick, pour se mettre en état de venger l'assassinat de Frederic de Brunswick [1] leur frere, élû Empereur. Le Duc de son côté promit de donner, à titre de fief, aux deux Consuls de la Republique, les Baillage d'Eich & de Wenthausen, & de renoncer pour lui & pour ses heritiers à toute prétention sur le sac & sur la vieille ruë, qui sont des parties de la ville de Brunswick, que Henri de Brunswick pere de Jule avoit toûjours soûtenu n'être qu'engagées, au lieu que le Senat prétendoit qu'elles lui avoient été venduës.

A l'égard de la Prusse, Albert Frederic de Brandebourg [2],

1 Frederic de Brunswick frere de Henri & de Bernard, fut élû Empereur à Francfort l'an 1400, à la place de Wenceslas qui avoit été déposé comme indigne ; mais en s'en retournant il fut assassiné par un comte de Waldeck à l'instigation de l'Archevêque de Mayence. *Imhoff.*

2 Fils d'Albert Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & en cette qualité duc de Prusse. *Idem. lib.* 2. *c.* 8.

nouveau Duc, ayant été solemnellement reconnu au commencement de l'année, à la diete de Lublin, Sigismond Auguste roi de Pologne ajoûta à cette grace un nouveau bienfait; car lui ayant promis tant en son nom, qu'au nom de ses successeurs rois de Pologne, qu'il laisseroit à tous les peuples dépendans de la Prusse, la liberté de suivre la Confession d'Ausbourg, il lui accorda de plus par une ordonnance qu'il fit publier exprès, que tant qu'il vivroit il ne seroit permis à aucun Gentilhomme de ce Duché d'appeller du Duc au Roi, à moins que ce ne fût pour une injustice criante & manifeste, ou pour un déni de justice; & que dans les procès qui regarderoient le simple peuple, on n'écoûteroit point les particuliers qui presenteroient des requêtes pour demander la revision des affaires, ou qui appelleroient des juges du Duc à la Cour des Pairs. Albert Frederic ayant obtenu tous ces avantages, s'en retourna très-content dans ses Etats,

CHARLE IX.
1570.
Affaires de Prusse & de Pologne.

La ville de Danzick ne fut pas si-bien traitée : les divisions du Senat & du peuple y exciterent d'abord des troubles, & lui attirerent ensuite de grandes calamitez : car quelques-uns, même des Magistrats, s'étant plaints au Roi que le Senat s'approprioit tous les revenus & tous les peages de la ville, que tout s'y décidoit par passion; que le Senat opprimoit impunément tous les citoyens qui lui déplaisoient, & que le peuple ne pouvoit jamais obtenir aucune justice contre ceux qui étoient en crédit; Sigismond y envoya des Commissaires, pour examiner l'état de la ville, & la maniere d'administrer la justice. Le Senat d'abord refusa de les recevoir, & quoiqu'il les eût reçus dans la suite, Sigismond piqué de l'affront qu'il lui avoit fait par le premier refus, ne lui rendit aucune justice. Les Commissaires royaux ayant examiné en rigueur les comptes du Senat, & cherchant à le broüiller de plus en plus avec le peuple, accorderent au nom du Roi des droits & des privileges exorbitans à de viles communautez, comme à des brasseurs, & à des bouchers, gens, comme on sçait, toûjours prêts à exciter des séditions, & ils casserent toutes les transactions qui avoient été passées auparavant, entre le Senat & ces artisans. Après cela voulant tirer leur avantage particulier des divisions publiques, ils doublerent le peage, que la ville d'abord, & ensuite le Senat, avoient destiné pour l'entretien du

CHARLE IX. 1570.

port & des levées de la Viſtule ; & ils ordonnerent que la moitié iroit au profit du Roi. D'un autre côté ils promirent l'abolition des Pirates, & la diminution ou la ſuppreſſion entiere de toutes les autres charges ; & dirent qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'appaiſer le Roi, & de lui donner ſatisfaction ſur l'injure qu'on lui avoit faite. Ils changerent outre cela en beaucoup de choſes l'ordre de la juſtice, affoiblirent extrêmement l'autorité du Senat, & ébranlerent même les privileges du peuple : car les affaires de conſéquence ayant été juſque-là décidées dans l'aſſemblée des Etats de Pruſſe, & ne pouvant être jugées ailleurs, ſuivant le privilege accordé par le roi Caſimir, ces Commiſſaires firent un nouveau reglement, par lequel cette connoiſſance étoit attribuée au Senat du royaume de Pologne. Ainſi les Pruſſiens, qui juſqu'alors n'avoient reconnu que le Roi pour ſuperieur, eurent le déplaiſir de voir leur liberté & leurs privileges ſoumis à la juriſdiction du Senat de Pologne.

Pendant ce tems-là les corſaires Polonois, qui avoient leur retraite dans le port de Danzick, ſous prétexte d'obéïr au Roi qui étoit en guerre avec les Suedois & les Moſcovites, enlevoient tous les vaiſſeaux des villes de Revel & de Narva, dont la premiere appartenoit aux Suedois, & la ſeconde aux Moſcovites, & ils pilloient même de tems en tems les vaiſſeaux Danois. Pour ſe venger de cette inſulte, Fréderic roi de Dannemarck fit arrêter tous les bâtimens de Danzick, qui étoient dans ſes ports, ſous prétexte que les corſaires ſe retiroient dans le port de Danzick. Le peuple affligé eut recours aux commiſſaires du Roi, & ſupplia qu'on leur tînt parole, & qu'on exécutât le traité qu'on avoit fait avec eux à des conditions très-onereuſes. On envoya des Ambaſſadeurs au roi de Dannemarc qui fit rendre les vaiſſeaux : mais comme tout paroiſſoit tendre à la guerre, on convint de prendre pour arbitres l'électeur de Saxe [1] & celui de Brandebourg, mais cela n'aboutit à rien. Le roi de Pologne [2] étant mort peu de tems après, la ville de Danzick penſa à s'aſſurer la liberté du commerce, traita, en ſon propre & privé nom, avec la couronne de Dannemarc, ſans s'être adreſſée au Senat de Pologne, & moyennant cent mille Joachins qu'elle paya, elle obtint outre

1 Auguſte. 2 Sigiſmond Auguſte.

la restitution des vaisseaux & des marchandises que les Danois lui avoient prises, la liberté de la navigation & du commerce dans tous les ports de Dannemarc. Ce succès leur ayant enflé le cœur, ils se figurerent qu'ils ne dépendoient plus de personne ; ce qui leur attira depuis de grands malheurs, comme nous le dirons en son lieu.

Affaires de Suede.

Pendant qu'on sacroit en Suede, avec une affluence extraordinaire des Grands & du peuple, Jean III, fils de Gustave, à la place d'Eric qui avoit été déposé, & que tout le monde étoit dans la joye, les flotes de Dannemarc & de Lubec s'étant jointes le dix de Juillet, & ayant attaqué à l'improviste le port de Revel, où jusque-là les vaisseaux avoient toûjours été en sûreté, le prirent, le pillerent, & emmenerent environ trente navires chargez de toutes sortes de marchandises de grand prix. La flotte Danoise étant retournée dans ses ports, le Roi fit mettre à terre ce qu'il y avoit de troupes & alla attaquer le fort de Warberg, dont les Suedois s'étoient rendus maîtres : il y perdit les deux principaux officiers de ses troupes Daniel Rantzau & François Brakenhousen. Mais le Fort se rendit le treiziéme de Novembre. Pendant que les Danois étoient occupez à ce Siége, les Suedois firent des courses dans le payis de Bleking, qui est dans la province de Schonen, & y pillerent & brûlerent grand nombre de villes & de villages.

Affaires des Payis-bas.

Du côté des Payis-bas, le duc d'Albe ayant réüssi dans toutes ses entreprises, retourna à Bruxelles au commencement de l'année, & commença à penser aux moyens d'établir de nouveaux évêchez en Flandre, & d'y introduire l'Inquisition contre les personnes suspectes dans la foi. Il en cita grand nombre à l'assemblée appellée *Sanguinaire*, & il jetta dans les esprits tant de terreur, que la plûpart abandonnerent le payis. Quoiqu'il n'y ait point d'endroit au monde, où il y ait tant d'ouvriers que dans ces provinces, la sévérité des ordonnances qu'il publia, en fit fuir un si grand nombre, que les Payis-bas ne furent plus qu'une vaste & triste solitude. La plûpart se retirerent en Angleterre, à cause du voisinage ; ils y porterent la fabrique des draps, & apprirent cet art aux Anglois, qui avant ce tems-là ne s'appliquoient qu'à l'agriculture & à la nourriture des bestiaux ; ce qui a porté un préjudice extrême au

CHARLE IX. 1570.

commerce des Flamands : car le nombre de ceux qui allerent chercher un azile en Angleterre fut si grand, qu'ils rétablirent plusieurs villes entierement depeuplées, entr'autres Norwic, Colchester, Maistone, Sandwick, Hampton, & quelques autres; ce qui mit la reine Elizabeth en état de faire bien de la peine au duc d'Albe. Un vaisseau de Biscaye, & quatre autres petits bâtimens chargez de deux cens mille écus d'or, étant poursuivis par Jean Sore lieutenant de Coligni, se sauverent dans un port d'Angleterre. L'Ambassadeur de Philippe II les ayant reclamez, la Reine donna ordre qu'on les relâchât : mais pendant qu'ils attendoient ou un vent propre pour s'en aller, ou un ordre du duc d'Albe, la Reine sollicitée par le cardinal de Châtillon, & par le vidame de Chartre, révoqua l'ordre qu'elle avoit donné, & fit mettre à terre les cinquante caisses où étoit l'argent. Elle allegua que cet argent n'appartenoit point au roi d'Espagne, mais à des négocians particuliers de Genes, & que c'est un droit des Souverains de pouvoir dans le besoin se servir de l'argent qui appartient aux marchands; qu'ainsi elle étoit résoluë d'emprunter pour des besoins pressans cet argent, qu'elle avoit sauvé des mains des Corsaires. Elle fit publier le sixiéme de Janvier un manifeste à ce sujet.

Le duc d'Albe, outré de cette injure, crut qu'il y alloit de son honneur d'en tirer vengence. Sans consulter les Etats du payis, ni faire attention au peril où il alloit mettre le commerce, qui fait toutes les forces de la Flandre, il fait arrêter à Anvers & ailleurs tous les marchands Anglois, les fait garder dans leurs maisons, fait saisir leurs effets, & les fait vendre à l'encan. La Reine de son côté permet aux Anglois d'arrêter par represailles les Flamands, de mettre leurs biens en sequestre, d'amener dans les ports les vaisseaux qui étoient à la rade, & de les garder jusqu'à ce qu'on leur eût donné une pleine & entiere satisfaction. Chacun ayant ainsi satisfait son ressentiment, on commença à parler d'accommoder cette affaire. Le duc d'Albe avoit reconnu, quoiqu'un peu tard, la faute qu'il avoit faite, & que les Espagnols & les Flamands souffroient beaucoup plus de l'interruption du commerce, que les Anglois; parce que ceux-ci sur ces entrefaites avoient envoyé leurs draps à Hambourg, & n'avoient point eu d'autre

mal, que de transporter la place de leur commerce en Allemagne, au lieu qu'elle étoit en Flandre. Le duc d'Albe envoya donc à Londre Christophle d'Assonville : mais comme il n'avoit point de lettres du roi d'Espagne, la Reine lui refusa l'audience, & le renvoya avec mépris à son Conseil, pour y proposer ce qu'il avoit à dire : elle dit hautement qu'elle regardoit comme un outrage insigne l'insulte, que le duc d'Albe lui avoit faite sans raison & sans ménagement.

Le fier Espagnol, piqué du nouvel affront que la Reine venoit de lui faire, fit publier une ordonnance le premier d'Avril, pour défendre tout commerce avec l'Angleterre, sous peine de confiscation contre les contrevenans, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné ; & afin que l'on ne pût éluder ses ordres, il proposa en même-tems des récompenses aux dénonciateurs : mais à la reserve de quelques Anglois bannis, il ne se trouva pas beaucoup de gens qui voulussent se mêler de ce mêtier odieux. Un de ces bannis, nommé Guillaume Parcker, avoit sous lui un Docteur, nommé Jean Storie, qui avoit été Inquisiteur en Angleterre, sous le regne de Marie. Mais dans ce tems, soit pauvreté, soit envie de faire du mal à ses compatriotes, il se mit à faire le mêtier de delateur. On vint dire à ce vieillard avide, qu'il y avoit un bâtiment nouvellement arrivé d'Angleterre, qui étoit rempli de marchandises de grand prix. Il y court transporté de joye & entre dedans ; mais à l'instant il y est enfermé par un matelot nommé Corneille d'Eychen, que les Anglois avoient payé pour cela, & sur le champ le vaisseau met à la voile, & emmene Storie en Angleterre : au lieu de la récompense qu'il esperoit, comme dénonciateur de ce vaisseau de contrebande, il fut condamné à être pendu comme traître, & comme chef des bannis conjurez contre la Reine, titres contenus dans l'ignominieux écriteau qu'il portoit lorsqu'on l'exécuta.

Le commerce ayant cessé entierement, & les peuples des Payis-bas en murmurant tout haut, le duc d'Albe envoya en Angleterre Chiappino Vitelli, marquis de Cetone, étant persuadé qu'un homme de cette considération seroit mieux reçu par la Reine : il avoit avec lui le docteur Fonck, & la Tour secretaire du Duc, pour l'aider dans sa négociation. Il n'y eut rien qu'il ne fît pour obtenir que l'argent fût restitué, & que les

CHARLE IX. 1570.

hostilitez cessassent à l'avenir ; mais on ne lui accorda rien. Lorsqu'il fut retourné en Flandre, le duc d'Albe publia contre les Anglois des Ordonnances encore plus terribles que toutes les précedentes ; ce qui porta un grand préjudice aux négociations publiques, & un plus grand encore au commerce des Payis-bas.

Cependant le duc d'Albe, qui n'avoit alors aucune autre affaire que celle dont je viens de parler, employoit toute son adresse à amasser de l'argent. Il fit à ce dessein assembler les Etats, & leur ayant exposé la nécessité où il étoit d'avoir des fonds pour les frais, tant de la guerre précedente, que de celle qu'il seroit obligé de faire à l'avenir pour la défense du payis, il leur proposa de faire payer un droit sur tout ce qui se vendroit, qui seroit d'un dixiéme sur le prix des meubles, & d'un vingtiéme sur celui des immeubles ; & outre cela le centiéme de tous les biens, tant meubles, qu'immeubles, que chacun possedoit. Cette proposition déplût extrêmement : car outre que cette exaction étoit énorme, que pouvoit-on imaginer de plus fâcheux, que de reduire tous les particuliers à donner un compte rigoureux de tous les biens qu'ils possedoient ? Ainsi après que la chose eut été beaucoup debatuë, quoiqu'ils eussent enfin consenti au dixiéme & au vingtiéme, ils ne laisserent pas dans la suite de se plaindre hautement qu'on leur fît payer le dixiéme du pain & de la biere qu'ils consommoient. Les boulangers & les brasseurs de Bruxelles ayant cessé pendant quelques jours de travailler, on fut enfin contraint de se relâcher sur ce point. Les peuples de Frise & de la Gueldre donnerent une somme pour se racheter du centiéme ; on demanda de grandes sommes aux autres provinces pour avoir la même exemption. Cela fit naître de nouvelles difficultez sur la portion que chaque province payeroit de la somme totale qui étoit demandée en général ; car suivant les anciens reglemens la Flandre payoit un tiers de toute l'imposition ; le Brabant un quart, la Hollande le quart de la taxe de la Flandre ; l'Artois, le Hainaut, & les autres provinces payoient chacune un sixiéme : mais les Flamands & les peuples du Brabant reclamoient contre ce reglement, & prétendoient qu'il avoit été fait pendant que leurs princes étoient en guerre avec la France, afin que les provinces qui par leur voisinage étoient les plus exposées

aux

aux malheurs de la guerre, fussent les moins chargées; mais qu'étant pour lors en paix, il étoit fâcheux pour les habitans de la Flandre & du Brabant, de payer un tiers, & un quart, pendant que les payis voisins de la France payoient beaucoup moins; qu'il seroit bien plus raisonnable de rejetter sur ces provinces une partie de la charge excessive que la Flandre & le Brabant portoient. Au contraire les peuples de l'Artois, du Hainault, de la Châtellenie de l'Isle, d'Orchies, de Douai, & de Namur, soûtenoient qu'il falloit s'en tenir aux anciens états. Toutes ces disputes rendirent la levée de ces deniers très-difficile, & alienerent tellement les esprits, que ce fut la source des nouveaux troubles qui s'éleverent bien-tôt après.

Pendant que cela se passoit en Flandre, Charle Nicolaï Napolitain y arriva de la part du Pape : il apportoit au duc d'Albe une épée dorée, & un chapeau garni de diamans, qui avoient été benis solennellement à Rome. Nicolaï les lui presenta avec les cérémonies les plus étudiées, au nom du Pape & des Cardinaux, comme une récompense de son zéle extrême pour la religion Catholique, & des services qu'il avoit rendus au Saint Siége. Le duc d'Albe l'ayant remercié de ce present, voulut encore donner des marques publiques de sa joye par des tournois, & des courses de bagues; & l'on vit dans cette même place, où un an auparavant on avoit fait mourir tant de grands Seigneurs, les Espagnols, & les gentilshommes des plus grandes maisons, rompre des lances les uns contre les autres.

Monument de l'orgueil du duc d'Albe.

Dans ce même-tems on travailloit en diligence à achever dans les Payis-bas un grand nombre de citadelles, qu'on y avoit commencées, & sur tout celle d'Anvers. Lorsqu'elle fut presque achevée, le duc d'Albe voulut en travaillant à la sûreté de la province, travailler en même-tems pour sa gloire particuliere. C'est dans cette vûë qu'il s'y fit ériger un Monument superbe, mais qui le fit plus haïr qu'il ne lui fut glorieux. Pour exécuter ce dessein, il fit fondre le canon qu'il avoit pris sur Louis de Nassau à la bataille de Gemminghen, & il en forma une masse énorme de bronze. Sur un pié d'estal de cette masse étoit sa statuë, vêtuë d'une cuirasse, le bras droit étendu vers la ville; il y avoit à ses pieds deux statuës de bronze, prosternées dans la posture de supplians, avec plusieurs

CHARLE IX. 1570.

bras qui tenoient dans leurs mains des requêtes, des hâches brisées, des bourses, des flambeaux & des maillets : elles representoient la Noblesse & le Peuple terrassé, & le Clergé à couvert de leur violence. Ces malheureux avoient des écuelles penduës à leurs oreilles, & des besaces de gueux à leur cou, pour servir à rappeller le nom de gueux que l'on avoit donné aux Protestans des Payis-bas. Du pié de ces statuës il sortoit des serpens & des couleuvres, avec des masques & d'autres figures épouvantables, qui étoient des symboles de la fausseté, de la malice, & de l'avarice des vaincus. Sur le devant du pié d'estal il y avoit un marbre d'azur, avec cette inscription : *A la gloire de Ferdinand Alvarez de Tolede, duc d'Albe, Gouverneur général de la Flandre pour Philippe roi d'Espagne; pour avoir éteint les séditions, chassé les rebelles, mis en sûreté la religion, fait observer la justice & affermi la paix des provinces, ce Monument a été élevé au ministre le plus fidele du meilleur de tous les Rois.*

Au côté droit du pié d'estal on voyoit un berger qui menoit paître ses brebis : les loups & les lions fuyoient de tous côtez; les hiboux, & les chauvesouris s'envoloient au lever d'une aurore, qui dissipoit tous ces monstres par l'éclat de sa lumiere, avec ces deux mots grecs, Ἀλεξίκακος Ἠώς; *l'Aurore chassant tous les maux.*

L'Inscription du côté gauche étoit : *Au Dieu de nos Peres*, & un peu au-dessous étoit *La Pieté*, avec des trophées & les autres symboles de la victoire.

Au-dessous de sa statuë on lisoit ces mots, *Fondu par Jongeling, du bronze pris sur l'ennemi.*

Quoique le duc d'Albe fût extrêmement à charge aux peuples des Payis-bas par la sévérité outrée de ses jugemens, par l'exaction des impôts nouveaux, qu'il avoit établis à la place des anciens, qui étoient bien moins onereux, & par le renversement total des privileges, des franchises & des immunitez de ces provinces, on peut dire cependant que rien ne leur rendit son nom & celui des Espagnols si odieux que ce Monument. Ce spectacle, qui étoit toûjours devant leurs yeux, sembloit leur dire sans cesse, non qu'ils avoient été une fois vaincus, & reduits à se soumettre, mais qu'ils étoient condamnez à un esclavage éternel : enfin ils s'imaginoient se voir

enchaîner & mener tous les jours en triomphe. On dit que Philippe même desapprouva l'orgüeil de cet homme, qui pourtant, de l'aveu même de ses ennemis, étoit un des plus grands Généraux de son siécle. Quatre ans après Louis de Requesens, qui succeda au duc d'Albe dans le gouvernement des Payis-bas, eut ordre du Roi d'abattre ce Monument. En effet, dans le tems que j'étois à Anvers, je le vis dans un coin de la citadelle abandonné & couché à terre ; & j'avouë que je fus également frappé de la beauté admirable de cet ouvrage, & de l'orgueil insensé de celui qui l'avoit fait faire.

CHARLE IX. 1570.

Differens Phénomenes.

Il y eut cette année plusieurs Phénomenes en differens endroits : à Louvain il y eut un tremblement de terre qui fut suivi d'une tempête extraordinaire, la terre parut plusieurs fois s'entr'ouvrir. Les quatorziéme & dix-neuviéme de Mai on vit des feux voler dans l'air, le tems étant très-serein. Le huit de Novembre on vit à Passau & à Saltzbourg en Baviere une comete livide, dont il sortoit des rayons enflâmez. Elle parut à l'entrée du cinquiéme dégré du Capricorne, auprès d'une étoile brillante qui est dans le signe du Sagittaire ; sa queuë étoit tournée du côté de l'Orient, & son mouvement la portoit vers l'Occident : ce fut Benoît Valere Astrologue qui l'observa. On prétendit que tous ces Phénomenes étoient des avant-coureurs de nos divisions.

Troubles en Irlande.

Il y eut aussi en Angleterre differentes sortes de troubles : Edmond Boteler, frere du comte d'Ormond, remua du côté de l'Irlande, & assisté de son frere Pierre & de ses autres freres, il ravagea long-tems le payis de Mounster, qui étoit dans son voisinage, pillant ou brulant tout. Pour se mettre à couvert de la punition, il se ligua avec Jacque Fitz-moris, de la maison de Desmond, avec Marc Artimore, Fitz-Edmond Sénéchal d'Imokel, & avec quelques autres, qui vouloient rétablir dans ce payis-là l'ancienne religion de leurs peres : le Pape même & Philippe II. entrerent dans la conspiration, & le dernier promit de leur envoyer des secours de Flandre. Ils furent declarez rebelles en Angleterre, & l'on envoya contr'eux Pierre Careu l'aîné, qui leur fit la guerre avec differens succès, mais qui du moins empêcha leurs courses. Ils assiégerent Kilken, & demanderent qu'on leur livrât la femme de Warham de Saint Leger : mais ayant été chassez de devant la place par une

CHARLE IX. 1570.

fortie vigoureuſe que la garniſon fit ſur eux ; ils ſe jetterent ſur le payis d'alentour, & ils y firent d'horribles ravages. Le duc d'Albe leur envoya ſecrettement Jean de Mendoſe, pour les animer & les affermir dans leur révolte ; mais ce feu fut éteint par le comte d'Ormond, qui y ayant été envoyé d'Angleterre, perſuada à ſes freres rebelles de s'abandonner à la clemence de la Reine : ils ſe rendirent donc priſonniers pour marque de leur ſoumiſſion. Le crédit que leur frere avoit auprès de la Reine empêcha qu'ils ne fuſſent mis en juſtice. Cette Princeſſe d'ailleurs fut bien aiſe de trouver cette occaſion, de donner aux mécontens une preuve éclatante de ſa bonté, & de gagner par ce bienfait une grande & illuſtre Maiſon, qui lui étoit déjà attachée par une parenté très-proche. Le Viceroi envoya contre le reſte des Rebelles Hunfroy Gilbert, qui acheva de les diſſiper.

Il y eut d'autres troubles dans la province d'Ulſter, excitez par Turlog Leinig, homme leger, livré à toutes les paſſions de ſes gens, qui lui faiſoient faire la paix ou la guerre à leur gré : ce ne fut pas tant la réſiſtance des garniſons qui fit ceſſer ſes ravages, que les courſes continuelles des habitans des Iſles Hébrides. Pendant qu'il étoit occupé à faire la guerre en Angleterre, ces inſulaires ſortoient de leur payis, où il ne croît rien, entroient dans le ſien qui eſt très-fertile, & y ravageoient tout.

Affaires d'Ecoſſe.

Il y eut beaucoup plus à craindre du côté de l'Ecoſſe. Jacque de Murray ſeigneur Ecoſſois, qui en étoit Viceroi, y étant retourné d'Angleterre, convoqua à Sterlin tous les grands qui étoient dans le parti du Roi. On lut dans cette aſſemblée le traité qu'on venoit de faire avec Elizabeth, & il y fut généralement approuvé & applaudi. Dans le même tems Jacque Hamilton, chef de ſa famille, qui avoit été adopté pour pere par la Reine, choſe dont on n'avoit jamais vû d'exemple, ſe rendit auſſi en Ecoſſe, en qualité de lieutenant général du Royaume pour cette Princeſſe. Elle fit auſſi-tôt publier des Edits, qui défendoient à tous les Ecoſſois d'obéïr à d'autres qu'à ceux qu'elle avoit mis en place. Ceux du parti du Roi, ayant ramaſſé quelques ſommes d'argent, ſoudoyerent les troupes & ſe diſpoſerent à la guerre : le rendez-vous fut à Glaſcow, où l'on s'y rendit en grand nombre de toutes parts.

Hamilton voyant qu'il se rangeoit peu de monde de son côté, & qu'il s'étoit trompé dans son esperance, trouva bon que ses amis négociassent un accommodement. La condition fut qu'il reconnoîtroit le Roi pour son souverain; le traité fut fait sur ce pié là. Gilepsic Cambell comte d'Argathel, & George Gordon comte de Huntley refuserent d'y être compris, piquez contre Hamilton de ce qu'il s'étoit, disoient-ils, livré lui-même à ses ennemis, au lieu qu'il ne l'avoit fait que dans la derniere nécessité. Comme ils esperoient des conditions plus avantageuses, par la crainte que leurs ennemis avoient de leur puissance, & qu'ils étoient encore animez par les lettres de la reine Marie, qu'on disoit gardée moins étroitement que par le passé, ils demanderent qu'on rompît l'assemblée, & qu'on la remît au neuviéme du mois de Mars. Il s'éleva à ce sujet une dispute; & Hamilton ayant avoüé, avec plus de sincerité que de prudence, que ce n'étoit que par force qu'il avoit consenti au dernier traité, & que s'il étoit en pleine liberté, il n'approuveroit rien de tout ce qui s'étoit fait, le Viceroi le fit arrêter sur le camp avec Maxwel son principal conseiller, & les fit enfermer tous deux dans le château d'Edimbourg.

On délibera ensuite sur les comtes d'Argathel & de Huntley: il n'y eut pas grande difficulté pour le premier; parce que quoiqu'il eût été dans le parti contraire pendant l'absence du Viceroi, il s'étoit toûjours montré fort moderé, & avoit mené ses troupes par-tout le Royaume sans faire de mal à personne. Ainsi à son égard, lorsqu'il fut à Saint André, on se contenta qu'il fît serment d'obéïr, & d'être fidéle au Roi à l'avenir; avec la clause que s'il manquoit à sa parole, il consentoit non-seulement d'être soûmis aux peines portées par les loix, mais qu'il vouloit bien passer pour un homme sans probité & sans honneur. L'affaire de Huntley ne fut pas si aisée à regler. Sa fidélité toûjours chancelante le rendoit suspect au parti du Roi; & la memoire toute récente des ravages qu'il avoit faits dans les terres de ses voisins, le rendoit odieux à ceux du payis. Mais d'autres disoient que le meilleur parti qu'il y eut à prendre, étoit de guerir, s'il se pouvoit, les maux publics, sans ruiner personne, & sans verser de sang; qu'ainsi ils étoient d'avis qu'on fît grace du passé à un homme puissant,

CHARLE IX. 1570.

soûtenu par de grandes alliances & par un grand nombre de vassaux, & qui pourroit, si on le mettoit au desespoir, rassembler des forces redoutables. D'autres alléguoient que son pere, soûtenu par toutes les forces de sa famille florissante, avoit été très-aisement abattu; que le fils, qui s'étoit trouvé accablé sous les ruines de son pere, ne s'étoit pas encore bien relevé; qu'ainsi on ne devoit pas appréhender qu'en le poursuivant, selon les loix, il en pût arriver aucune chose qui troublât la tranquillité publique. On prit un milieu; on ne refusa point au comte de Huntely le pardon de sa révolte; mais on ne voulut pas lui remettre ses brigandages, ni le profit qu'il en avoit tiré. On lui permit de prendre des arbitres, & de transiger à l'amiable avec ceux qu'il avoit dépoüillés de leurs biens. A l'égard de ceux qui l'avoient suivi, on ne fit point de regle générale, on fut d'avis de les juger chacun en particulier. On voulut bien cependant que ses domestiques ne fussent point mis en justice, & on lui permit de décerner lui-même contr'eux les peines qu'il jugeroit à propos.

La paix étant ainsi concluë, quoique d'une maniere assés peu solide, le Viceroi marcha avec ses troupes vers le Nord d'Ecosse; & y ayant pacifié tout à son gré, contre l'attente de bien des gens, il s'en revint à Perth, où il reçut une lettre de Robert Boyd, qui lui donnoit avis qu'on avoit découvert une conspiration contre la reine Elisabeth: mais Boyd ajoûtoit que cette Princesse étoit si puissante & en même-tems si sage, que quand on auroit réuni contre elle toutes les forces d'Angleterre il ne seroit pas aisé de lui résister: voici le véritable état de cette affaire.

Conspiration en Angleterre.

La reine Marie ayant mal réüssi dans son payis, passa en Angleterre. Elle n'y fut pas plûtôt, qu'elle songea à y exciter des troubles, & la chose ne paroissoit pas difficile, dans un tems que les esprits étoient dans un grand mouvement & très-échauffez, par la douleur que leur causoit le changement qu'on venoit de faire dans la Religion. D'ailleurs le Pape les aigrissoit encore, & leur faisoit valoir le mieux qu'il pouvoit ses forces, & celles des autres Etats Catholiques. Les François & les Espagnols y contribuoient aussi, & c'étoient ceux qui étoient le plus en état de le faire. Mais la jalousie naturelle, qui regnoit entre les deux Monarques, ne permettoit ni à l'un ni

à l'autre, quelque abbattu & quelque épuisé qu'il fût par les guerres passées, de souffrir que son rival devînt plus puissant & fît pancher la balance de son côté, en subjugant l'Angleterre. Leur inaction n'empêcha pas les Anglois, fâchez qu'on leur interdît la religion de leurs peres, de continuer leurs intrigues. Le peuple, toûjours prêt à donner dans la nouveauté, jettoit les yeux sur tous les Grands, pour voir s'il n'en trouveroit point quelqu'un, qui fût en état de soûtenir une si bonne cause, & qui eût assez de vertu, pour qu'il pût lui confier ses biens & sa vie : ils crurent appercevoir ce caractere dans Thomas Howard duc de Norfolck. C'étoit le premier homme du Royaume, & par sa naissance & par ses biens, & par les services de son pere, quoique payez d'une fin honteuse. D'ailleurs il avoit une grande réputation de prudence parmi ceux qui le connoissoient. Comme on cherchoit un chef pour ce parti, ce Seigneur engagé beaucoup plus par les appas d'une fortune qui le flattoit, que par sa propre inclination, se joignit plûtôt à eux par imprudence, qu'il ne se fit leur chef par un dessein prémedité. Il avoit eu trois femmes qui toutes trois lui avoient apporté de grands biens : mais c'étoit la premiere [1] qui l'avoit le plus enrichi. Elle étoit fille du comte Henri d'Arondel, un des premiers Seigneurs du Royaume : elle avoit une sœur [2] mariée au baron de Lumley, qui avoit de grands biens dans le Nord d'Angleterre. Le comte d'Arondel avoit été vingt-six ans auparavant grand Maréchal sous Henri VIII, dans le tems que ce prince mit le siége devant Boulogne, & depuis grand Maître de la Cour : mais lorsqu'il eut perdu l'esperance d'épouser la Reine, il se démit de cette charge, & ne songea plus qu'à mener une vie tranquille. Le troisiéme, qui se joignit à eux, fut Guillaume Herbert comte de Pembrock, qui sous Henri VIII avoit été grand Chambellan, sous Edoüard, grand Ecuyer, & sous Marie, commandant des troupes contre Viat, & général de l'armée auxiliaire que cette princesse envoya au siége de Saint Quentin. Depuis deux ans il avoit été fait grand maître de la Cour à la place du comte d'Arondel. Il avoit deux fils, l'un de la sœur de Guillaume Parry marquis de Nortampton, l'autre de Catherine, sixiéme & derniere femme d'Henri VIII. L'aîné épousa

1 Elle s'appelloit Marie. | 2 Jeanne d'Arondel.

la fille de George Talbot comte de Schrewſbury : bien des gens crurent que le comte Thomas de Suſſex entroit auſſi dans cette conjuration ; mais ce ne fut pas ſi ouvertement, qu'il ne le pût nier, lorſqu'elle fut découverte.

Norfolck, qui étoit revêtu de la plus grande dignité du Royaume après la Reine, dont il étoit proche parent, ſoûtenu par de grands biens & par un grand nombre d'amis & de vaſſaux, étoit en droit d'aſpirer à tout ce qu'il y avoit de plus élevé ; mais ce qui l'animoit le plus étoit la jalouſie qu'il avoit contre Edoüard Seymer comte d'Herfort. Il étoit au deſeſpoir, lui & tous ceux de ſon parti, que ce Seigneur fût appellé à la ſucceſſion du Royaume, en cas que la Reine n'eût point d'enfans ; parce qu'il avoit épouſé Catherine fille de Henri Grey & de Françoiſe Brandon. Cette Brandon étoit fille de Charle Brandon duc de Suffolck, & de la princeſſe Marie d'Angleterre, ſeconde ſœur de Henri VIII & ſeconde femme de Louis XII.

Norfolck ayant trouvé une occaſion favorable, vint à Londres avec le comte d'Arondel, Pembrock & Lumley, & ſupplia très-humblement la Reine, par un diſcours préparé, de vouloir bien nommer un ſucceſſeur à la couronne, en cas qu'elle vînt à mourir ſans enfans : il ajoûta que cela étoit d'une extrême importance pour la tranquillité publique, & qu'il y alloit de ſa gloire de prendre des meſures pour l'aſſurer, même après ſa mort : Que ſoit qu'elle regardât les loix, ou les vœux de tous ſes ſujets, ce ne pouvoit être que le prince d'Ecoſſe ; que ce droit lui appartenoit comme au plus proche héritier, tant du côté paternel, que du côté maternel ; Que ſon pere étoit petit-fils de Margueritte d'Angleterre ſœur aînée de Henri VIII, qui avoit été mariée en premieres nôces à Jacque IV roi d'Ecoſſe, & qui épouſa après la mort de ce Prince Archambaud de Duglas comte d'Anguish, dont elle eut une fille nommée Margueritte, qui nâquit à Harbet dans le Northumberland, aux confins de l'Angleterre, & qui fut auſſi mariée en Angleterre à Mathieu Stuart comte de Lenox, dont elle eut Henri Stuart pere de Jacque VI : Qu'ainſi il la prioit, qu'il fût deſigné ſon ſucceſſeur ; parce que la ſucceſſion ne pouvoit reſter douteuſe, ſans donner occaſion à de nouveaux troubles, qui s'éleveroient peut-être dès ſon vivant, & qui au moins naîtroient

infailliblement.

infailliblement après sa mort, & que Norfolck ajoûta pour lui-même de très-humbles prieres à la Reine, lui demanda permission d'épouser Marie Stuart reine d'Ecosse, avouant que sans son agrément il ne le pourroit ni ne le voudroit faire : Que quoiqu'il ne fit cette demande qu'en son nom, l'objet principal de sa pensée étoit, qu'il ne falloit marier cette Princesse qu'à un seigneur né dans l'isle de la Grande Bretagne, qui n'amenât rien d'étranger dans ce Royaume, ni mœurs, ni projets, ni puissance : Que cela étoit de la derniere importance pour conserver l'union des deux couronnes : Qu'il falloit outre cela un homme attaché à la reine d'Angleterre, qui étoit en effet très-digne qu'on s'attachât à elle : Un homme qui travaillât de toutes ses forces à éteindre les restes des anciennes haines, à nourir & entretenir l'amitié & l'intelligence entre les deux nations, & à prendre de bonnes mesures pour empêcher qu'elle ne se rompît à l'avenir : Qu'il se flatoit que la Reine avoit lieu d'attendre tout cela de lui.

Il y avoit dans ce discours bien des choses qu'il étoit difficile que la Reine prit en bonne part. Premierement, elle se souvenoit que dès les premieres années de son regne, Marie repassant de France en Angleterre, lui avoit fait faire des propositions semblables par ses Ambassadeurs, & que Norfolck n'ignoroit pas la réponse qu'elle lui avoit faite, qui marquoit assez que cette demande ne lui plaisoit pas; elle voyoit bien que si elle renouvelloit la même proposition, ce n'étoit pas afin d'assurer pour le present & pour l'avenir le repos du Royaume, dont elle étoit persuadée qu'elle se soucioit peu. C'étoit en effet une hardiesse extrême & peu sensée à un sujet, de prétendre obtenir dans un tems peu favorable ce qui avoit été expressément refusé à une Reine. Elle jugea donc que le dessein de Norfolck en faisant cette demande n'avoit pas été de l'obtenir, mais d'avoir par un refus un prétexte de se mettre à la tête d'une faction, qui se formoit dans le Royaume. Ce mariage, que Norfolck proposoit, la blessoit d'autant plus, qu'elle jugeoit bien qu'il n'avoit pas fait une pareille demande sans l'aveu de la reine d'Ecosse. Elle voyoit d'ailleurs que cette Reine, deux fois veuve, & qu'on disoit encore mariée à Bothwel, n'étoit pas plûtôt entrée dans un royaume voisin, qu'elle avoit songé à contracter un quatriéme mariage avec un des plus grands Seigneurs

CHARLE IX. 1570.

de ce Royaume, avant même que d'être déliée du troisiéme. Que signifioit tout cela, sinon que sous prétexte de chercher un azile, elle cherchoit à semer des troubles dans un royaume, dont elle prétendoit que la succession appartenoit à elle & à ses enfans.

Elizabeth se souvenoit encore, que dès que la Reine d'Ecosse eut mis le pié en Angleterre, elle étoit allée loger chez Scrope, qui commandoit sur la frontiere des deux Etats. Or ce Scrope avoit épousé une sœur de Norfolck; & il y avoit beaucoup d'apparence que c'étoit cette sœur qui avoit negocié le projet de ce mariage entre la Reine Marie & son frere. D'ailleurs la reine d'Angleterre n'ignoroit pas qu'il y avoit des mouvemens dans le Royaume; que le peuple murmuroit tout haut contre le changement introduit dans la Religion, & que la Noblesse même étoit mal disposée en bien des endroits; ensorte qu'il étoit comme sûr qu'il y auroit des troubles, s'il se trouvoit un chef.

Cette considération détermina Elizabeth à faire observer les mouvemens, les intrigues, les entreprises de Marie. Elle chargea de ce soin George Talbot comte de Schrewsbury, Edoüard Hasting comte de Huntington, & Henri Knolle frere du Vice-chambellan. A l'égard des demandes de Norfolck & de ses partisans, elle leur fit dire par le chancelier Jean Bacon, par Guillaume Cecil secretaire d'Etat, par François Knolle Vice-chambellan, & par quelques-uns des principaux de son conseil, de ne plus penser à un dessein téméraire, & qui leur seroit pernicieux. Par cette réponse ambiguë elle se débarassa de leurs demandes, & leur fit assez entendre que leur proposition l'avoit indisposée contre eux. Leur premiere démarche après cela fut d'aller à Nonsuch chez le comte d'Arondel, & de là à Wiltone, où Pembrock demeuroit ordinairement. Cela fit juger à la Reine qu'ils vouloient entreprendre quelque chose, à l'aide des habitans de ces provinces septentrionales, toûjours disposez à exciter des séditions.

La Reine crut qu'il y auroit de l'imprudence à attendre que le parti des Conjurez se fortifiât: c'est pourquoi elle fit partir de Londres des gens de confiance pour prévenir leurs desseins. Ceux qu'elle chargea de cet emploi firent tant de diligence, qu'ils surprirent Norfolck, & le conduisirent à la Reine, qui

étoit à Windſor environ à huit lieuës de Londres : les gardes du corps eurent ordre de le conduire ſur le champ à la Tour de Londres, pour y demeurer juſqu'à ce que la Reine en ordonnât autrement.

A cette nouvelle, Thomas Percy comte de Northumberland, & Nicolas de Newil comte de Weſtmorland, ſollicitez par Nicolas Moſton prêtre Anglois, que le Pape avoit envoyé aux Conjurez, entreprirent de rétablir l'ancienne Religion que quelques ſcelerats, diſoient-ils, qui étoient auprès de la Reine, avoient preſque entierement abolie. Ils commencerent par publier un manifeſte, pour rendre raiſon de leur entrepriſe ; après quoi ils ſe mirent à lever des ſoldats ſur la frontiere du côté du Nord. Ils demandoient par leur écrit, que la Religion fut rétablie, que la Reine chaſsât ſix de ſes conſeillers ; qu'elle rétablît ceux qu'elle avoit dépoüillez de leurs charges ; enfin qu'elle accordât une amniſtie générale. Leur manifeſte fut ſouſcrit par le Chevalier Chriſtophle Flanet, par Richard Norton, par François ſon fils, & par quelques autres. On n'y dit pas un mot du mariage de la Reine d'Ecoſſe avec le duc de Norfolck, afin que le prétexte de la guerre fût plus ſpecieux. Ils avoient déjà un corps d'environ neuf mille hommes. Elizabeth, dont les forces n'étoient pas encore aſſemblées, fit en attendant publier contre eux une ordonnance le 24 de Novembre, par laquelle après avoir parlé avec force de la conjuration des comtes de Northumberland, de Weſtmorland, & de leurs complices, & avoir expliqué tous les moyens qu'elle avoit employez pour empêcher qu'ils n'en vinſſent à une révolte ouverte, elle les proſcrivoit comme traitres & rebelles, & enjoignoit à Henri comte de Suſſex, qui commandoit ſur la frontiere du côté du Nord, d'y faire publier ſon ordonnance royale, & de pourſuivre les rebelles & leurs partiſans.

Cependant Elizabeth, diſſimulant ſon reſſentiment dans la conjoncture preſente, écrivit aux Etats d'Ecoſſe aſſemblés à Perth, preſque dans le même-tems que Marie leur écrivoit de ſon côté. Elizabeth leur propoſa trois conditions ; la premiere qu'ils rétabliſſent la Reine dans le rang & dans l'autorité qu'elle avoit eüe, & s'ils ne pouvoient accorder cet article, qu'elle joüît du moins, en commun avec ſon fils, des honneurs de la

royauté, & qu'on mît son nom dans toutes les lettres & dans tous les actes qui émaneroient de l'autorité Royale ; & au cas qu'on ne voulût accorder ni l'un ni l'autre, qu'elle pût au moins, si elle vouloit, mener une vie privée dans son palais, où elle joüiroit de tous les honneurs qu'elle pourroit souhaitter, à la reserve de ceux de la royauté. On sentit bien qu'Elizabeth, en mettant cette troisiéme condition, abandonnoit peu à peu cette Reine son alliée, qui commençoit à lui être suspecte. Ceux qui tenoient le parti du Roi consentirent sans peine à cette derniere condition : mais ils rejetterent opiniatrément les deux autres.

On lut ensuite dans l'assemblée les lettres de la reine d'Ecosse, par lesquelles elle demandoit qu'on lui donnât des juges, pour prendre connoissance de son mariage avec Bothwel; & que si on trouvoit qu'il fût fait contre les loix, on la déclarât libre. Les partisans du jeune Roi éluderent sa demande, par une réponse insultante : ils lui conseillerent d'écrire au roi de Dannemarck, & de le prier de mettre Bothwel en justice, & de le faire punir comme assassin de son second mari : ils lui dirent que par ce moyen elle seroit dégagée, & maîtresse de se marier à qui elle voudroit, sans que personne pût l'en empêcher: Que si elle ne goûtoit pas cet expedient, on avoit lieu de croire que ce n'étoit pas sérieusement qu'elle parloit de faire divorce avec Bothwell ; mais que ce n'étoit qu'une feinte, pour faire un nouveau mariage aussi peu stable que celui qu'elle avoit contracté avec lui.

Le jugement de l'assemblée ayant été porté à Elizabeth, elle ne fut pas trop fâchée, qu'on eût accepté la condition qui donnoit le moins d'autorité à la reine d'Ecosse, dont elle commençoit à se défier, ni qu'on eût répondu aux lettres de cette Princesse d'une maniere qui reculât son nouveau mariage, dont les Conjurez hâtoient tant la conclusion. C'étoit en effet autant de tems que l'on donnoit à la reine d'Angleterre, pour se mettre en état de dissiper cette grande tempête. Cependant comme elle ne vouloit pas encore se découvrir à la reine d'Ecosse, elle répondit aux Etats, pour gagner du tems, qu'elle n'étoit pas tout à fait contente du jugement qu'ils avoient rendu ; & elle se plaignit qu'on ne lui eût pas envoyé un homme qui fût d'un caractere à finir avec lui une affaire de cette

importance. Ainsi de concert avec le Viceroi, qui cherchoit de son côté à tirer les choses en longueur, elle fit ensorte qu'on proposât encore la même affaire à l'assemblée qui se tint quelque tems après à Sterlin. Les demandes de Marie y furent d'abord éludées sous differens prétextes très-frivoles ; mais dans la suite elles furent nettement & ouvertement rejettées ; sur cette grande raison, qu'étant difficile qu'il y ait une societé fidele entre deux personnes qui partagent la royauté, on ne pouvoit guere se flater, qu'une femme qui étoit à la fleur de son âge, & qui n'avoit pas voulu partager l'autorité avec un mari, pût se résoudre à la partager avec un enfant : Que si par dessus cela, elle venoit à épouser un homme puissant, comme elle le prétendoit, il étoit à craindre que les forces de cette Princesse se trouvant alors considérablement augmentées, les amis du jeune Roi ne se refroidîssent, & ne préferassent une fortune presente qu'on leur offriroit, à une esperance aussi éloignée qu'incertaine ; & que par conséquent la vie & l'état du jeune Prince ne fussent en grand danger : car pourroit-on douter que celui que Marie épouseroit, & qu'elle associeroit au thrône, ne fît tous ses efforts pour ôter l'obstacle, qui empêcheroit les enfans qu'il auroit de la Reine de parvenir à la couronne ?

Voilà ce que Robert Petcarn, seigneur très-attaché au jeune Roi, representa à la reine d'Angleterre, dans le tems que la conspiration de Norfolck fut découverte, & tout-à-fait déconcertée par la défaite des troupes des comtes de Northumberland & de Westmorland ; car on fit quantité de prisonniers, qui furent conduits à Norwick, où ils furent condamnez à mort par le juge royal, & par l'avocat du Roi, & exécutez sur le champ. Les principaux étoient Jean Trockmorton, George Redman, Jean Apleart, Thomas Brook, Christophle Flater, Briand Hollandois, & Edoüard Fischer. A l'égard de Robert Flood, de Jean Hubert, & d'Edoüard Smith, ils furent condamnez à une prison perpetuelle. Le comte de Northumberland s'étant sauvé en Ecosse, y fut arrêté & mis en prison par l'ordre de Jacque comte de Murray, qui fut ravi de faire ce plaisir à la reine d'Angleterre, dont sa fortune dépendoit absolument. Le comte de Westmorland trouva un azile chez Carry baron de Fermi-Hurst, & chez Gautier Seft baron de Buchluy. De là il se sauva dans les Payis-bas, où moyennant une

CHARLE IX. 1570.

petite pension que l'Espagne donnoit aux bannis d'Angleterre, il vêcut dans une pauvreté extrême jusqu'à un âge fort avancé.

L'armée des Conjurez ayant été entierement dissipée, on crut le feu de la guerre éteint ; mais Leonard Dacré, qui étoit bossu, le ralluma du côté de Nauworth dans le Comberland, auprès de la muraille de Severe [1] ; & l'on eut tout lieu de craindre qu'il ne s'étendît, & qu'il ne troublât la tranquilité du Royaume. Guillaume Dacré, fils du frere aîné de Leonard, étoit mort depuis quelque tems par un accident très-malheureux. Comme il apprenoit à voltiger, il tomba, & le cheval de bois sur lequel il s'exerçoit étant tombé sur lui le frappa si rudement, qu'il en mourut : comme il n'avoit que des filles, Leonard, fâché qu'une si grosse succession passât à ses petites nieces, leur intenta un procès pour les en dépoüiller : mais le jugement ne lui ayant pas été favorable, il se mit en tête d'exciter des troubles dans l'Etat, & de mettre en liberté Marie Stuart. Elle venoit d'être transportée, par les comtes de Solop & de Huntington, de Tutburre à Coventry [2], qui est une place forte, éloignée de la frontiere. Pour mieux cacher son dessein, il alla à la Cour, où Chiappino-Vitelli avoit été envoyé par le duc d'Albe, sous prétexte d'y conclure un traité pour le commerce, mais en effet pour voir sur les lieux quel seroit le succès de la conjuration formée contre Elizabeth, & pour se mettre à la tête du parti de Marie, si les choses prenoient un bon train. Mais le parti des comtes de Northumberland & de Westmorland fut bien-tôt dissipé, dans le tems même que Leonard étoit à Londres, & on le soupçonna d'avoir trempé dans la conspiration. Cependant ayant eu permission de voir la Reine, il obtint le pardon du passé, & il lui rendit depuis de très-bons services, pour achever de détruire les restes de ce parti. Cette Princesse pleine de bonté, l'ayant renvoyé bien-tôt après sur cette frontiere, où la famille des Dacrés est très-puissante, il se rengea de nouveau du côté des rebelles ; & comme il étoit homme de main, il se chargea de tuer Scrope, un des principaux seigneurs de cette province, & l'évêque de Carlile, l'un & l'autre

1 Cette muraille s'étendoit depuis Neucastle su ler Tyn jusqu'à Carlile sur l'Eden, & depuis la mer Germanique jusqu'à la mer d'Irlande pour empêcher les courses des peuples de l'Ecosse.

2 Coventre, ou Coventry est dans le comté de Warvick,

très-attachez à la Reine. N'ayant pû l'exécuter, il écrivit aux Ecossois en faveur des comtes de Northumberland & de Westmorland, qui étoient toûjours errans, sans pouvoir trouver de retraite sûre; ayant enfin tout à fait levé le masque, il se saisit du château de Greystach & des autres places des Dacrés, & travailla sans relâche à fortifier Nauworth, qui étoit à lui, & ramassa tous les brigands qui infestoient cette frontiere. La Reine ayant envoyé contr'eux Hunsdon, Leonard rassembla toutes ses forces, quitta ses places, marcha au-devant de lui, & le combattit auprès de la petite riviere de Gelte. L'action fut très-vive; Leonard y fit tous les devoirs d'un grand Capitaine, & la victoire coûta cher à Hunsdon. Dacré se sauva d'abord en Ecosse, & étant passé de là dans les Payis-bas, il mourut enfin à Louvain dans une grande misere.

Norfolck, qui étoit toûjours gardé dans la tour de Londres, voulant se justifier du crime dont on l'accusoit, fit publier le vingt-quatriéme de Juillet par ses amis, tant à la Cour, que dans le reste du Royaume, qu'il étoit bien fâché d'avoir prêté l'oreille aux propositions qu'on lui avoit faites, d'épouser la reine d'Ecosse, & de s'être attiré la juste indignation de la Reine; qu'il s'en répentoit, qu'il en demandoit pardon à sa Majesté, & qu'il la supplioit, après cet aveu, de vouloir bien lui rendre ses bonnes graces: il ajoûtoit qu'il étoit prêt de sacrifier pour son service, ses biens, son sang & sa vie même, aux premiers ordres qu'elle lui donneroit; qu'il lui engageoit sa parole, qu'il ne prendroit à l'avenir aucune résolution, ni sur ce mariage, ni sur toutes les affaires qui interessoient l'Etat, que de concert avec elle. Elisabeth touchée de cet aveu, qui paroissoit sincere, & n'ayant jamais voulu de mal à Norfolck, se rendit à ses prieres & à celles de ses amis, & consentit qu'il fût élargi, & allât demeurer dans sa maison auprès des Chartreux.

Sur ces entrefaites, Robert Rodolfi vint en Angleterre par ordre du Pape, sous prétexte de quelques affaires qu'il avoit à Londres; mais en effet pour débaucher les Anglois, en leur faisant des promesses magnifiques, tant au nom de sa Sainteté, que de Philippe II: c'étoit l'agent de tous ceux qui étoient auprès de la Reine. Sur quelque soupçon que l'on conçut contre lui, il fut mis en prison; mais ayant été mis en

CHARLE IX. 1570.

liberté, en même-tems que Norfolck, il repaſſa en Italie : heureuſement pour lui il ne ſe trouva pas en Angleterre, lorſque le détail de la conjuration tramée contre Eliſabeth fut découvert, par les papiers & les lettres ſecrettes des complices.

Pendant que cela ſe paſſoit en Angleterre, les Partiſans que Marie avoit en Ecoſſe faiſoient tout leur poſſible pour troubler ce Royaume : comme le comte de Murray étoit celui qui mettoit le plus grand obſtacle à leurs deſſeins, ils réſolurent de s'en defaire. Guillaume de Metellan paſſoit pour être le chef de ce parti : Thomas Craffort l'ayant accuſé d'avoir eu part à la mort du feu Roi [1], le Viceroi le fit arrêter à Sterlin où il étoit allé depuis peu, & le fit conduire à Edimbourg. Mais le baron de Hume & Galatin Kirkadey ami intime du Viceroi, l'ayant prié inſtamment de rendre la liberté à Metellan; il le fit : la complaiſance qu'il eut alors pour eux fut depuis la cauſe de ſa ruine : car Petcarn étant revenu d'Angleterre, après y avoir exécuté heureuſement tout ce qui l'y avoit fait aller, aſſura le Viceroi que la Reine étoit très-contente de tout ce qu'il avoit fait en Ecoſſe ; de ce qu'il avoit pacifié la frontiere, fait arrêter le comte de Northumberland, un des principaux conjurez ; de ce qu'il le tenoit en priſon, & en général de ce qu'il travailloit très-utilement pour l'interêt du jeune Roi. Il ajoûta à cela les promeſſes les plus flateuſes de la part d'Eliſabeth. Murray croyant n'avoir plus rien à craindre, négligea les bruits qui couroient d'une conjuration formée contre lui ; il differa l'aſſemblée des Etats, & ayant envoyé le comte de Northumberland ſous bonne garde dans un château qui eſt ſur le lac Levin, il partit le trente-un de Décembre pour ſe rendre à Sterlin.

Conſpiration contre le comte de Murray.

Au commencement de l'année ſuivante il arriva de grands changemens en Ecoſſe. La mort du Viceroi donna la liberté aux factions qui diviſoient le Royaume, de ſe montrer à découvert : mais la bonne fortune du jeune Roi fit que tout s'accommoda, ſans guerre, & même ſans danger. Murray recevoit des avis de toutes parts des embuches que lui dreſſoit la faction de ſes ennemis, qui ne pouvoient réüſſir tant qu'il vivroit, & qui s'imaginoient que tout leur ſeroit aiſé dès qu'il

1 Henri Stuart, ſecond mari de la reine d'Ecoſſe.

feroit mort. Mais outre ces motifs ils étoient vivement follicitez par la Reine prifonniere, qui les affuroit que dans peu ils recevroient des fecours de France & d'Efpagne. Soit que le Viceroi méprifât naturellement ces fortes d'avis, foit qu'il fe crût affez à couvert par le grand nombre de Nobleffe qu'il avoit toûjours à fa fuite, il ne prit aucune précaution nouvelle. Les Hamiltons étoient à la tête des Conjurez : ils publioient que Murray en vouloit à la Royauté, que c'étoit lui feul qui empêchoit que la Reine ne revînt tenir fon rang en Ecoffe ; que fous prétexte de défendre le jeune prince contre fa mere, il prenoit des mefures pour fe mettre la couronne fur la tête, à la premiere occafion que l'enfance du Roi ne manqueroit pas de lui fournir : fur cela ils firent un complot de fe défaire de lui. On a cru que Guillaume Kirkadey, gouverneur de la citadelle d'Edimbourg, y étoit entré. Jacque Hamilton fils de la fœur de l'archevêque de Saint André, s'offrit pour l'exécuter, & il n'attendoit pour le faire que de trouver quelque moment favorable. N'ayant peu en venir à bout, ni à Glafco, ni depuis à Sterlin, il fe flatta de réüffir mieux à Lytko, parce que cette place appartenoit à la maifon d'Hamilton.

CHARLE IX. 1570.

Cependant on vint dire au Viceroi qu'il fe tînt fur fes gardes, & qu'il y avoit un affaffin logé à trois ou quatre maifons de la fienne. Cet avis ne fit d'autre effet fur lui que de lui faire prendre la réfolution de fortir par une autre porte, & de s'en aller par un autre chemin : mais il fe trouva un grand nombre de cavaliers qui l'en empêcherent. Dans le tems qu'il pouffoit fon cheval pour fortir vîte de ce lieu fufpect, une foule de monde l'ayant arrêté, l'affaffin qui étoit fur un balcon derriere un rideau, lui tira un coup d'arquebufe, & étant forti à l'inftant par une porte de derriere, fe fauva fur un cheval qu'on lui tenoit tout prêt. Le coup perça de part en part un peu au-deffous du nombril : Murrey qui avoit un grand courage, defcendit de cheval avec autant de tranquillité que s'il n'eût point été bleffé, & s'en retourna à pié chez lui. Cependant les douleurs qu'il fentit, l'ayant averti qu'il étoit près de fa derniere heure, il donna les ordres qu'il jugea néceffaires, & ayant recommandé le Roi aux Seigneurs qui étoient prefens, il fe difpofa tranquillement à la mort. Ses amis fe defefperoient, & difoient que fa bonté exceffive lui avoit attiré

Il eft affaffiné.

CHARLE IX. 1570.

ce malheur ; parce que quelques jours auparavant il avoit fait grace à ſon meurtrier, condamné à la mort pour crime de haute trahiſon. Murray entendant ces diſcours leur dit : Tout ce que vous pourrez dire, ne me fera jamais répentir de ce que j'ai fait. Il mourut ſur le minuit le vingt-troiſiéme de Janvier.

Son éloge.

Pendant ſa vie, le Royaume s'étant trouvé diviſé en pluſieurs factions, ſes envieux le déchirerent par des bruits fâcheux qu'ils faiſoient courir contre lui. Après ſa mort ſes ennemis même ne purent lui refuſer les juſtes loüanges qu'il meritoit. De leur aveu jamais homme n'eut l'eſprit plus preſent dans les occaſions perilleuſes, ne combattit avec plus de bonheur, ne rendit juſtice avec plus d'équité, ne fût plus ſage, plus liberal, plus humain. L'aſſaſſinat de Murray fit donner à Hamilton le ſurnom d'aſſaſſin. On ne ſçait ſi ce fut l'archevêque de Saint André qui l'engagea à faire ce coup, ou s'il s'y porta de lui-même pour venger ſa propre querelle : quoiqu'il en ſoit, ne ſe ſentant pas en ſûreté en Ecoſſe, il paſſa en France, où comme on le jugea homme d'expedition, on lui fit des offres avantageuſes pour entreprendre contre Coligni, à la vie duquel on en vouloit beaucoup, ce qu'il avoit exécuté contre Murray : mais il répondit ſéchement qu'il n'étoit pas venu en France pour y faire le mêtier d'aſſaſſin : que ce qu'il avoit fait en Ecoſſe, il l'avoit fait par colere & par un juſte reſſentiment, & qu'il s'en répentoit ; mais qu'il n'y avoit ni priere ni argent qui fuſſent capables de l'engager à tuer quelqu'un pour l'injure d'un autre.

La mort de Murray ayant ſuſpendu toutes les affaires d'Ecoſſe, le Royaume, qui étoit diviſé par les factions du jeune Roi & de la Reine ſa mere, n'étoit proprement ni en paix ni en guerre, & il fut long-tems dans cet état. Eliſabeth ſe portoit toûjours pour arbitre entre les deux partis ; mais elle reſſerroit de jour en jour plus étroitement ſa priſonniere. Les Hamiltons ne pouvant venir à bout de troubler l'Ecoſſe, réſolurent de broüiller les Ecoſſois avec les Anglois, qui commençoient à ſe declarer pour le parti du Roi. Ce fut à leur inſtigation que Gautier Scot baron de Buchluy & Thomas Carry baron de Fernihurſt, tous deux zelés partiſans de Marie, & qui étoient ſur la frontiere des deux Royaumes, entrerent en Angleterre, & mirent tout à feu & à ſang, avec une cruauté

inoüie ; afin que s'ils ne pouvoient par des voyes ordinaires engager leurs voisins à prendre les armes, ils les y forçassent malgré eux, à force de leur faire du mal. On indiqua vers ce tems-là une assemblée, pour choisir un Viceroi du nombre de ceux que Marie avoit nommez pour tuteurs au Roi son fils, pourvû qu'il ne fût point passé dans la faction contraire. Mais l'assemblée fut remise par le conseil de Guillaume Metellan : c'étoit le principal auteur des troubles, & il avoit été mis en prison dans la citadelle à ce sujet. Après la mort de Murray il en sortit, du consentement du comte d'Athol.

Lorsque les Etats furent assemblez pour l'élection du Viceroi, on y fit entrer Thomas Randolfe, que la reine d'Angleterre avoit envoyé, pour se plaindre des courses que les Ecossois rebelles avoient faites sur la frontiere d'Angleterre, & pour les assurer de son affection pour la nation Ecossoise. Comme il n'y avoit point encore de Viceroi élû, on se contenta de faire une réponse polie, & l'on remit après l'élection à donner la réponse positive. A la fin on donna audience à Robert & à Guillaume Duglas freres uterins du feu comte de Murray. Ils demanderent qu'on vengeât la mort de leur frere, qui n'avoit point été assassiné pour des inimitiés particulieres, mais pour des raisons qui interessoient l'Etat. Les Seigneurs se trouverent partagez. Les uns étoient d'avis de renvoyer cette affaire à une autre assemblée : les autres soûtenoient qu'il falloit prendre sur le champ une résolution contre des gens qui avoient déjà pris les armes, pour soûtenir par la force le crime qu'ils venoient de commettre. Enfin il fut résolu, sur l'avis des comtes d'Athol & de Morton, de surseoir cette affaire jusqu'au premier de Mars, qui étoit le jour marqué pour se rassembler. Pendant ce tems-là les partisans de la Reine, Boyd, Argathel & les Hamiltons se rendirent à Lytko pour déliberer sur ce qu'ils avoient à faire. L'assemblée n'ayant rien terminé, Humney, d'Athol, Crafort, Ogilby, de Humes, Seton & Metellan, qui étoient du même parti, s'assemblerent à Edimbourg le quatriéme de Mars : mais il ne se fit presque rien dans cette assemblée : on y agita seulement la question du droit de nommer un Viceroi, sçavoir si les Ecossois tiroient ce droit des lettres patentes de la Reine prisonniere, ou de l'autorité

CHARLE IX. 1570.

de l'assemblée générale des Grands : Comme on ne put s'accorder, l'assemblée se sépara sans rien faire. Ceux qui craignoient que l'autorité du jeune Roi, soûtenu par les Anglois, ne s'affermît de plus en plus pendant que la Reine étoit prisonniere, ne voyant point d'autre moyen de l'empêcher que de jetter des semences de guerre avec l'Angleterre, envoyerent les mêmes mécontens, dont nous avons déjà parlé, récommencer leurs ravages sur la frontiere de ce royaume, & ils le firent avec la derniere inhumanité. Ils déchiroient en même-tems la reine Elisabeth par les discours les plus injurieux, calomnioient les grands d'Ecosse, les traitoient de vassaux des Anglois, & disoient hautement que si leurs ennemis faisoient venir des secours d'Angleterre, ils en feroient venir de France & d'Espagne. Ce qui les encouragea, & les affermit dans ces sentimens, fut l'arrivée de Verac, officier de la maison du Roi de France, qui vint à Dumbritton sur la côte d'Angleterre, & qui leur fit des promesses magnifiques de la part des Guises, par qui il étoit envoyé. Aussi-tôt les Hamiltons indiquerent une assemblée pour le treiziéme d'Avril ; & afin que le lieu donnât à l'assemblée plus de relief & plus d'autorité, ils la transfererent à Edimbourg. Les habitans de cette ville n'étoient pas pour eux ; car outre qu'ils étoient très-attachez au jeune Roi, ils craignoient de déplaire à Elisabeth, dans les états de laquelle ils faisoient leur commerce ; mais comme Guillaume Kirkadey, qui étoit gouverneur de la ville & du château, étoit attaché au parti de la reine d'Ecosse, cette considération les rassuroit contre la mauvaise volonté des habitans.

Pendant que tout cela se passoit, & qu'ils travailloient sans succès à attirer dans leur parti, par le moyen du comte d'Athol, Jaque de Duglas comte de Morton, on apprit tout d'un coup que l'armée Angloise étoit arrivée à Warwic sous la conduite de Thomas Ratcliff comte de Sussex ; ce qui déconcerta un peu leurs projets : car Alexandre de Hume & Jean Maxwel, qui ne faisoient que de sortir de prison, s'en allerent en hâte sur la frontiere pour mettre leurs terres à couvert : Carri & Scot, qui à l'instigation de l'archevêque de S. André avoient donné occasion à cette guerre, qu'ils croyoient favorable à leurs desseins, ne se sentant pas en état de la soûtenir & se

voyant abandonnez de leurs voisins, envoyerent en diligence demander du secours aux Chefs de la faction, & les prier, s'ils ne jugeoient pas à propos de leur en envoyer, de s'avancer du moins jusqu'à Lander, place de leur voisinage, pour faire croire aux Anglois qu'ils avoient dessein de leur faire la guerre. Mais ils n'obtinrent rien, & les Hamiltons au lieu de les secourir, envoyerent des députez au comte de Sussex pour demander une tréve, pendant laquelle ils envoyeroient des Ambassadeurs à la reine d'Angleterre, pour l'informer de l'état des affaires d'Ecosse, & pour se justifier des courses que l'on avoit faites sur les terres de son Royaume. Mais le Comte, qui connoissoit leurs artifices, ne voulut jamais consentir à une tréve, pendant laquelle il faudroit entretenir ses troupes sans en tirer de service. N'ayant donc rien gagné de ce côté-là, ils revinrent à leurs intrigues ordinaires, & ils se servirent de l'émissaire des Guises, chargé des ordres du Roi, pour faire courir le bruit que tout étoit tranquile en France: que Coligni & ceux de son parti avoient été reduits à promettre de sortir incessamment du Royaume, de peur que leur présence n'y excitât de nouveaux troubles: que le Roi avoit levé des troupes qui viendroient dans peu à leur secours. Non-seulement leurs envoyez ne furent pas écoûtez en Angleterre, mais peu s'en fallût qu'on ne les insultât; & les lettres qu'on écrivoit de France à la reine d'Ecosse, ayant été dans ce même tems interceptées par les Anglois, tout le monde connut que tous ces secours promis par Verac étoient des chimeres, ainsi on n'y compta plus.

Le tems de l'assemblée indiquée au premier Mai approchoit, les Hamiltons se rendirent à Lytko [1] avec les Seigneurs de leur parti: ceux du parti du Roi s'assemblerent à Edimbourg, malgré les embuches qu'on leur avoit dressées sur le chemin, & dont Jean Areskin comte de Marre, eut bien de la peine à se garantir. Pendant qu'ils rejettent les uns sur les autres les causes des troubles, les Royalistes declarerent qu'il n'y avoit point de conditions ausquelles ils ne voulussent bien consentir; que si quelqu'un se plaignoit d'eux, ils étoient prêts à lui donner telle satisfaction que des gens de bien jugeroient convenable, pourvû que sans blesser l'autorité du Roi, on voulût bien se

1 Cette place appartenoit à leur famille.

CHARLE IX. 1570.

joindre à eux, pour venger le meurtre du Roi, & du Viceroi. Le parti des Hamiltons ne répondit rien & indiqua son assemblée à Lytko pour le troisiéme d'Août. Les Royalistes envoyerent Robert Petcarn à Elisabeth, pour prendre avec elle des mesures contre leurs ennemis communs, & pour l'assurer que les Ecossois pleins de respect pour elle ne choisiroient point de Viceroi que de son agrément.

Dans le même-tems Jacque Hamilton duc de Châtelleraud, Huntley & Argathel lieutenant de la reine d'Ecosse, envoyerent avec sa permission George Seton au duc d'Albe pour les interêts de cette Princesse. Seton le sollicita vivement de travailler à la liberté de Marie, & d'interposer son credit auprès de Philippe II, pour l'engager à la secourir. Il lui représenta que la défense de cette Reine malheureuse étoit une chose digne de la pieté & de la justice d'un prince si puissant; qu'il mettroit le comble à sa gloire, s'il vouloit bien se declarer pour une cause si juste, si sainte, & si honorable; qu'il affermissoit par ce moyen la religion de ses ancêtres, & que ce que son pere avoit fait si glorieusement pour le duc de Florence, & pour le Sultan Mahomet, il le feroit avec une gloire beaucoup plus grande pour une Reine chrétienne, héritiere légitime du thrône d'Angleterre : qu'en le faisant il n'obligeroit pas seulement la France, mais le Dannemarc, la Lorraine & toute la maison de Guise. Que la plus grande partie de la Noblesse, & tous ceux qui avoient conservé la religion de leurs ancêtres étoient pour elle; que les ports du Royaume étoient entre ses mains : Qu'on ne pouvoit douter que le Pape, malgré son éloignement, n'entrât dans cette ligue sacrée, & ne la soûtînt de toutes ses forces : Qu'il demandoit en attendant qu'on défendît dans les Payis-bas le commerce avec l'Ecosse rebelle, & qu'on donnât dix mille écus d'or à la Reine prisonniere pour ses besoins presens.

Le duc d'Albe fit réponse par le baron de Nortkermes, qu'il ne manqueroit pas d'en écrire fortement au roi d'Espagne; mais qu'il ne pouvoit pas interdire aux Flamans le commerce avec l'Ecosse, parce que cela étoit contraire à leurs privileges : à l'égard de l'argent qu'on demandoit, il fut payé sur le champ.

Seton ne se contenta pas d'avoir négocié avec le duc d'Albe;

il se déguisa en gueux, se rendit au camp des Espagnols, & y parcourut les compagnies de soldats à dessein de débaucher le Ecossois, qui étoient au service de l'Espagne. Il les regaloit & leur offroit de l'argent pour les engager à le suivre. Ayant été surpris dans cette manœuvre, il fut condamné à être mis sur un canon prêt à tirer ; mais il trouva moyen de se sauver auprès du duc d'Albe, d'où il retourna joindre ceux qui l'avoient envoyé, emportant avec lui son argent, & chargé outre cela de beaucoup de belles promesses.

Bulle de Pie V. contre la reine Elisabeth.

Les défiances, qui avoient paru pendant quelque-tems comme assoupies en Angleterre, s'y renouvellerent alors. Pie V, qui n'avoit employé jusque-là contre Elisabeth que la ruse & des embûches secretes, fit afficher à Rome le 25 de Février une Bulle, par laquelle il la proscrivoit comme hérétique & fautrice d'Hérétiques, sur ce qu'elle n'avoit pas voulu permettre au Légat du Pape d'entrer en Angleterre ;& qu'elle avoit méprisé les prieres & les avis pieux des princes voisins. En conséquence il la retranchoit, elle & tous les partisans de ses impietez, de l'unité du corps de Jesus-Christ, comme des membres gâtez ; la privoit de tous les droits qu'elle avoit sur le royaume d'Angleterre, & délioit tous ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait. Après cette démarche il étoit nécessaire qu'Elisabeth, qui n'avoit été ni citée, ni avertie, connut du moins la sentence par laquelle elle étoit condamnée, & il n'y avoit pas de sûreté à la lui signifier. Jean Felton homme d'une hardiesse, ou plûtôt d'une témérité extrême, vainquit cet obstacle : il alla au mois d'Août, accompagné seulement d'un ami, afficher la Bulle du Pape à la porte de l'Evêque de Londre sur le soir. Elle y demeura à la vûë de tout le monde jusqu'à huit heures du matin du jour suivant. L'ami de Felton résolu de se sauver, lui conseilla de faire de même : celui-ci répondit, qu'il étoit disposé à souffrir tous les maux ausquels on pouvoit le condamner pour cette action. On l'arrêta sur un simple soupçon, & ses douze juges [1] lui ayant demandé par qui la Bulle avoit été affichée : *Messieurs*, dit-il, *n'ayez plus là-dessus d'embarras, ni d'inquiétude ; c'est moi qui l'ai affichée.* On le mena à l'instant même au supplice (c'étoit le 8 d'Août)

1 En Angleterre on est toûjours jugé dans les affaires criminelles par douze personnes du même état. Ainsi chacun est jugé par ses Pairs.

CHARLE IX. 1570.

& sur ce qu'on lui dit de reconnoître sa faute, & d'en demander pardon à la Reine, il répondit avec intrepidité qu'il n'avoit point offensé sa Majesté. Cela joint aux dépositions des conjurez, & de leurs complices qui avoient été condamnez, ne laissoit pas le moindre lieu de douter que la conjuration ne fût réelle.

Les Ambassadeurs de France & d'Espagne demandent la liberté de la reine Marie.

La Reine ne pouvant plus résister aux representations continuelles de son Conseil, renvoya le duc de Norfolck à la Tour. Elle ne montroit pourtant point encore ce qu'elle méditoit contre la Reine prisonniere. Contente de faire observer par des personnes affidées toutes ses démarches, elle la tenoit dans une prison assez libre. Il y eut quelque négociation de la part de Charle IX. pour la liberté de cette Princesse; Paul de Foix ambassadeur ordinaire, & Jean de Montluc évêque de Valence ambassadeur extraordinaire furent chargez de negocier cette affaire. Ils se plaignirent, à la sollicitation de l'évêque de Rosse, qu'on la retenoit dans une prison trop étroite, & que sa vie même n'étoit pas en sûreté; parce que Henri Hasting comte de Huntington qui l'avoit en garde, ayant des prétentions sur la couronne d'Angleterre, traitoit ectteP rincesse d'une maniere dure & inhumaine. Philippe II. fit demander la même chose par son Ambassadeur. Elizabeth répondit: Qu'on ne devoit pas s'étonner, qu'après avoir découvert des intrigues qui ressembloient fort à une conjuration, elle se tînt encore plus sur ses gardes qu'elle n'avoit fait jusqu'alors: Qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle mît en liberté une Princesse, qui employoit toute sorte de mauvais moyens pour se mettre sur la tête une couronne qui ne lui appartenoit pas: Qu'elle étoit l'objet & la ressource de tous ceux qui conjuroient contre l'Etat, & qu'il seroit d'une imprudence extrême de mettre sa propre vie en péril, pour sauver celle d'un autre: Qu'elle sçavoit bien que Huntington n'avoit aucun droit à la couronne; qu'elle ne nioit pourtant pas qu'il ne fût son parent; mais que d'ailleurs il y avoit long-tems qu'il n'avoit plus la garde de la reine d'Ecosse; que c'étoit le comte de Schropp qui en étoit chargé: Qu'il n'y avoit rien qu'elle n'eût fait pour Marie, & qu'elle feroit encore à l'avenir tout ce qu'on pouvoit attendre d'une sœur très-bien intentionnée. Qu'au reste le roi de France & celui d'Espagne ne pouvoient trouver mauvais que son principal

but

but dans toutes ses démarches fût d'assurer le salut de ses peuples & le sien.

Pendant qu'on déliberoit dans cette Cour sur ce qu'on feroit de Marie, si on la mettroit en liberté, ou si on la retiendroit en prison, l'armée d'Angleterre qui étoit sur la frontiere d'Ecosse, étant entrée dans Tivedale, pilla, & brûla toutes les maisons & toutes les terres des Carrys & des Scots, qui avoient commencé les hostilitez : elle prit & pilla le château de Humes, contre l'attente du Baron de ce nom, qui sçachant que le comte de Sussex, & le Chevalier Guillaume Drury favorisoient en secret la faction de Norfolck, s'étoit flatté qu'il n'avoit rien à craindre pour ses terres. Scrope d'un autre côté étant entré dans le payis d'Annand ravagea toutes les terres de Jonston, qui étoit un de ceux qui avoient fait des courses sur le payis Anglois. Drury ayant reçu des ôtages des Ecossois royalistes, marcha avec mille hommes de pié & trois cens chevaux contre les Hamiltons, qui assiégeoient le château de Glasco à dessein de le ruiner, de peur qu'il ne servit de retraite & de place de guerre à Mathieu Stuart de Levin, revenu nouvellement d'Angleterre. Sur le bruit de sa marche, Hamilton, Argathel, Huntley se retirerent, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, & les Ecossois de leur parti leverent le siége en desordre. Les Anglois étant allez à Glasco, font le degât dans tout le payis de Clid, pillant & saccagant toutes les terres des Hamiltons, & de ceux qui avoient trempé dans le meurtre du Viceroi, ou qui avoient donné retraite aux bannis d'Angleterre : mais du reste ils ne firent rien d'important, par la mauvaise manœuvre de Drury, qui ayant, dit-on, conseillé à ses troupes, qui n'étoient pas payées, de se mutiner, fit avorter toute l'entreprise.

Cependant Petcarn étant revenu d'Angleterre, raporta au Conseil, que la Reine se plaignoit qu'il se fût passé quatre mois depuis le meurtre du Viceroi, sans qu'elle eût reçu aucune lettres de leur part; qu'après un si long retardement, elle ne sçavoit plus ce qu'elle pouvoit esperer d'eux : Que fatiguée par les prieres des rois de France & d'Espagne, & par les plaintes continuelles de la reine d'Ecosse, elle lui avoit promis une audience à certaines conditions; ce qui l'empêchoit de pouvoir entrer dans les mesures qu'ils prendroient pour la nomination d'un Viceroi, de peur de porter quelque préjudice à cette

CHARLE IX. 1570.

Le comte de Lenox nommé interroi d'Ecosse, ensuite Viceroi.

Reine, avant de l'avoir entenduë. Qu'elle les prioit en attendant, de faire cesser les courses & les hostilitez. Voilà ce qui fut dit tout haut : mais en particulier, on dit tout bas aux Grands de l'assemblée, qu'ils ne pouvoient rien faire de plus agréable à la Reine, que de nommer à cette dignité le comte de Lenox ayeul du Roi. Aussi-tôt les Seigneurs du parti du Roi le nommerent Interroi : comme ils n'étoient pas assez instruits des intentions d'Elizabeth, ils n'oserent lui donner une autorité absoluë & perpetuelle, & ils se contenterent de la lui déferer jusqu'au 12 de Juillet : mais dès qu'ils eurent reçu les lettres, par lesquelles cette Princesse leur marquoit qu'elle ne croyoit pas qu'il y eût personne qui put être préferé à l'ayeul de leur Roi, il déclarerent tout d'une voix Lenox Viceroi, au lieu d'Interroi. Il fit sur le champ prêter le serment ordinaire; après quoi il ordonna que tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, se trouvassent à Lytko le 10 d'Août, pour empêcher l'assemblée des séditieux, (c'est le nom qu'il donnoit aux Hamiltons) & il remit celle des Royalistes au 10 d'Octobre. Il se rendit au jour marqué à Lytko avec cinq mille hommes; & sur l'avis qu'il y reçut, que Gordon de Huntley avoit posté à Berkin quelques troupes, qu'il tenoit à sa solde, qui attaquoient & dépoüilloient indifferemment les gens du payis & tous les passans, il y marcha aussi-tôt, de l'avis de son conseil, persuadé qu'en faisant diligence il surprendroit ces milices, & les chefs même du parti, qui étoient le comte de Crafort, Ogilby & Balfour. Il fit prendre les devant à Patris Lindesey, à Guillaume Raven, & à Jacque Haliburton gouverneur de Dundée, avec de l'infanterie à cheval. Mais quelque diligence qu'ils fissent, ils ne purent prévenir le bruit de leur marche. Ogilby & Balfour ayant sçû qu'ils approchoient, se mirent à couvert dans les montagnes, après avoir exhorté leurs soldats à bien faire leur devoir, & les avoir assurez d'un prompt secours. Dès que ces troupes se virent abandonnées de leurs chefs elles ne songerent plus qu'à piller. Les uns se saisirent de la tour d'une Eglise voisine, les autres se retirerent dans la maison du comte de Marre; mais Morton étant arrivé avec huit cens chevaux, & ensuite le Viceroi avec d'autres troupes, la garnison se rendit. On fit pendre une trentaine de soldats, & on laissa aller tout le reste, après leur avoir ôté leur armes.

Après cette expedition, le Viceroi retourna à Edimbourg, où l'on agitoit depuis quelque tems l'affaire du meurtre du comte de Murray : mais la Reine étant intervenuë, l'affaire fut renvoyée après la conference que l'on avoit promise, pour entendre les raisons de la reine d'Ecosse, qui étoit alors à Clastesworth dans le territoire de Derby. On lui dépêcha Guillaume Cecil, & Gautier Mildmay, qui se rendirent au mois d'Octobre auprès d'elle avec beaucoup de peine : car les débordement des rivieres avoient rendu les chemins très-difficiles. Voici les conditions qu'ils lui proposerent pour finir toutes les divisions d'Ecosse, & pour la retablir sur le thrône. Que le traité d'Edimbourg, fait il y avoit dix ans, & qui avoit été tant de fois remis sur le tapis, seroit confirmé : Qu'elle renonceroit à tous ses droits, & à toutes ses prétentions sur la couronne d'Angleterre, pendant la vie d'Elizabeth & de ses enfans legitimes, si elle en laissoit à sa mort : Qu'elle ne pourroit faire de traité avec aucun Prince contre l'Angleterre : Qu'elle ne feroit entrer en Ecosse aucunes troupes étrangeres : Qu'elle n'entretiendroit aucune liaison avec les Anglois & les Irlandois, que de concert avec la reine d'Angleterre: Qu'elle lui feroit rendre de bonne foi les Anglois & les Irlandois fugitifs : Qu'elle informeroit avec toute la sévérité possible des meurtres de Henri [1] d'Arley & du comte de Murray : Que le jeune Roi son fils seroit donné pour ôtage aux Anglois, & mené en Angleterre : Qu'elle ne pourroit épouser aucun Anglois sans l'agrément d'Elizabeth, ni aucun autre, sans le consentement des Etats d'Ecosse : Qu'elle se chargeroit d'empêcher que les Ecossois ne passassent en Irlande, sans le consentement de la reine d'Angleterre : Qu'elle donneroit des ôtages suffisans pour la sûreté de tous ces articles ; & que si elle entreprenoit quelque chose contre Elizabeth, au préjudice de ce traité, elle seroit déchuë de tout le droit qu'elle prétendoit avoir sur le royaume d'Angleterre. On ajoûta pour plus grande sûreté, que les Anglois garderoient pendant trois ans les châteaux de Humes & de Fastcastle, & qu'on leur livreroit outre cela quelques forteresses du côté de Galloway & de Cantyre [2], pour empêcher que les

CHARLE IX.
1570.

Propositions faites de la part d'Elizabeth à la reine Marie.

1 Il s'appelloit Henri Stuart, & il étoit cousin germain de la reine d'Ecosse qui l'avoit épousé. Voyez les livres précedens.

2 Petites provinces au Sudouest de l'Ecosse, voisines de l'Irlande.

CHARLE IX. 1570.

habitans de ces cantons, partie Ecossois, partie Irlandois, ne passassent en Irlande : Que tous ces articles seroient confirmez par l'autorité parlementaire des Etats d'Ecosse.

Marie ayant entendu ces propositions, commença à déplorer ses malheurs, à décrier la memoire du comte de Murray, dont on vouloit qu'elle vengeât la mort, à excuser Norfolck, & à protester qu'elle mettoit toute son esperance dans la bonté d'Elizabeth. Mais comme les commissaires de cette Princesse la pressoient de donner une réponse positive, elle renvoya l'affaire à l'évêque de Rosse son ambassadeur en Angleterre, à l'évêque de Galloway *, & au comte de Levingston, envoyez par ses lieutenans. Mais lorsqu'il fallut parler net, elle répondit avant toute chose, que l'alliance qu'elle avoit avec la France ayant tant coûté à l'Ecosse, elle ne pouvoit y renoncer, à moins que les Anglois ne voulussent indemniser pleinement ses sujets du préjudice que cette rupture leur causeroit. Sur d'autres articles elle répondit, que si les Anglois vouloient promettre de leur côté ce que l'on exigeoit des Ecossois, elle ne feroit pas difficulté d'y consentir : Qu'à l'égard des meurtriers de Henri d'Arley & du comte de Murray, elle n'empêchoit pas qu'on ne les poursuivît en justice : Quant au jeune Roi son fils, qu'elle ne pouvoit pas le donner en ôtage, puisqu'il étoit entre les mains de ceux qui se servoient de son nom pour colorer leur révolte contre elle : Qu'au reste c'étoit une chose sans exemple qu'une Reine libre fût obligée pour se marier de recevoir la loi, ou d'un Prince étranger, ou de ses propres sujets : Qu'elle vouloit bien donner des Ecossois pour ôtages, pourvu que l'on convînt des personnes, & que l'on exceptât de ce nombre le duc de Chatelleraud, Huntley, Argathel, & le comte d'Athol : Qu'elle consentiroit pareillement à perdre tout le droit qu'elle avoit sur l'Angleterre, si elle entreprenoit quelque chose contre cette couronne, au préjudice de ce traité, pourvû qu'Elizabeth promît la même chose de son côté : Qu'à l'égard des châteaux de Humes & de Fastcastle que l'on demandoit, ce n'étoit pas à elle à qui il falloit s'adresser, mais au maître de ces châteaux : Que ceux qui demandoient qu'on livrât aux Anglois les Forts du payis de Galloway & de Cantyre, n'insistoient là-dessus qu'à dessein de rallumer le feu de la guerre dans toute l'Ecosse.

* Alex. Gordon.

L'accord, comme on le voit, n'étoit pas prêt à se faire entre ces deux Princesses. Elizabeth n'ignoroit pas qu'on sollicitoit vivement les secours du Pape & du duc d'Albe; mais comme elle étoit en quelque sorte maîtresse du gouvernement de l'Ecosse, elle fit prolonger la tréve, & differer l'assemblée des Etats de ce Royaume. L'évêque de Rosse, qui étoit très-actif & très-zelé pour les interêts de Marie, envoya en diligence au Pape & au roi d'Espagne une copie des demandes que l'on faisoit à cette Princesse. Il déclara que si les secours promis n'arrivoient dans peu, elle seroit forcée malgré elle de faire son traité avec l'Angleterre, sans la participation de ses amis & de ses alliez; & que dans l'extrêmité facheuse, où elle se trouvoit reduite, elle seroit obligée, pour mettre sa personne en sûreté, d'accepter toutes les conditions qu'on lui proposoit: Que c'étoit à eux de voir, quelle occasion ils perdoient de retablir la Religion dans la grande Bretagne, & de remettre sur le thrône une Reine qui en avoit été chassée par les Hérétiques.

Pour appuyer l'avis de l'Evêque, on envoya un certain Thomas Stucley, homme qui s'étoit deshonoré par une vie très-déreglée, & dont les affaires étoient aussi dérangées que la conduite. Il s'étoit flatté de les rétablir par le moyen d'une charge de sénéchal de Wexford en Irlande, dont on lui avoit donné quelque esperance; mais la chose ayant manqué, il se déchaina contre la Reine d'Angleterre avec la derniere ingratitude, & vomit contre elle tout ce qu'il put imaginer de plus injurieux. Il passa ensuite en Italie, & alla trouver Pie V, & comme il étoit grand maître dans l'art de flater, il persuada à ce vieillard credule, qu'avec trois mille Espagnols, il chasseroit sans peine les Anglois d'Irlande, & brûleroit la flotte d'Angleterre. Par ces belles promesses il trouva moyen de tirer du saint Pere de grandes sommes d'argent, dont tout le fruit fut une ligue que cet extravagant fit faire entre le Pape & le roi d'Espagne pour s'emparer de l'Irlande. Mais ce beau dessein, que les Espagnols n'ont point abandonné pendant un grand nombre d'années, & qui leur a coûté des sommes immenses, & un grand nombre d'hommes, s'évanouit enfin à la mort d'Elizabeth.

Dans ce même tems Connober Obrien, troisiéme comte de Twomond, homme accoûtumé à vivre de pillage, ne

CHARLE IX. 1570.

pouvant souffrir la justice exacte & sévére d'Edouard Fitton qui avoit été fait sénéchal de Connaught, par Henri Sidney Viceroi d'Irlande, entreprit de se révolter : mais après quelques petits combats, se voyant abandonné de ses soldats, il se sauva en France ; depuis étant repassé en Angleterre, il demanda pardon à la Reine, & cette Princesse remplie de bonté lui fit rendre ses biens & le retablit dans ses emplois.

Ce fut dans le même tems qu'Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, ayant été mariée à Philippe son oncle maternel, alla le trouver en Espagne : elle mit à la voile en Zelande. Elizabeth, qui durant nos troubles s'attribuoit l'empire de la mer Britannique, envoya Charle Howard avec une escadre de vaisseaux de guerre, & beaucoup de Noblesse pour faire honneur à cette Princesse, & pour l'escorter dans toute l'étenduë de cette mer : l'inimitié n'étoit pas encore déclarée entre elle & Philippe, & elle étoit dans un commerce continuel de politesse & d'amitié avec la maison d'Autriche.

MORT D'HERBERT COMTE DE PEMBROK.

Avant de quitter l'Angleterre, je dois dire un mot des hommes illustres qui y moururent pendant cette année. Je mets à la tête Guillaume Herbert comte de Pembrok, fils de Richard, bâtard de l'ancien Herbert. Cet homme avoit l'ame grande, & sa haute prudence contribua beaucoup à lui procurer une fortune digne de son courage. Henri VIII. & lui, ayant épousé les deux sœurs, filles de Guillaume Parry, il eut un grand crédit sous le regne de ce Prince. Après la mort de Henri, le Royaume se trouvant divisé en deux factions sous Edoüard VI, il s'attacha à la plus forte ; ce qui lui fit donner l'ordre de la Jarretiere, & la dignité de comte de Pembrok. Sous le regne de Marie, il soutint courageusement les droits du Royaume, & défit l'armée de Wiat. Ce fut lui qui commanda le secours que l'Angleterre envoya à Philippe II. qui assiégeoit Saint Quentin. Il fut ensuite fait Gouverneur de la province de Galles, & de la ville de Calais, avant que nous l'eussions reprise : enfin il eut sous Elizabeth la charge de grand Maître de la Cour, & il passa dans l'esprit de tout le monde, pour avoir conduit les affaires du Royaume avec autant de fidelité que de sagesse. La seule chose dont on l'ait blâmé, est d'avoir consenti que Norfolck épousât la reine d'Ecosse, quoiqu'on soit persuadé qu'il le fit dans une bonne intention : cependant cela seul lui fit perdre

le fruit de tous les ſervices qu'il avoit rendus; choſe aſſez ordinaire dans les cours des Princes. Ce procedé le rendit ſi odieux au gouvernement, qu'on ne doute pas, que ſi ſon année climaterique ne fût venuë terminer ſa vie, il n'eût couru riſque de la perdre ſous d'autres prétextes; & peu s'en fallut même qu'on ne lui fît ſon procès après ſa mort.

De Henri de Cliffort.

Henri de Cliffort comte de Comberland & fils d'un autre Henri le ſuivit de près : il étoit iſſu d'une maiſon très-ancienne, & il fut élevé par Henri VIII. aux premieres dignitez de l'Etat. Les grands biens des Maiſons de Veſc & de Vieux-pont, qui paſſerent dans ſa famille par des mariages, la rendirent puiſſamment riche. Pour lui il épouſa Eleonor fille de Charle Brandon duc de Suffolck & de Marie ſœur de Henri VIII, & il en eut Marguerite, qui fut mariée avec une magnificence extraordinaire au comte de Derby, flaté de l'eſperance agréable de recueillir une ſi riche ſucceſſion: mais cette eſperance s'évanoüit, par un ſecond mariage que le comte de Comberland contracta avec une fille de la maiſon d'Acre, dont il eut deux fils.

De Nicolas Trocmorton.

Le dernier dont je parlerai eſt Nicolas Trocmorton, fils du Chevalier George & de Catherine de Vaux. Jamais homme n'eut l'eſprit plus vif ni plus actif : il avoit ſur-tout un talent admirable pour éclaircir les affaires les plus embroüillées. Sa fortune commença ſous le regne de Marie. Elizabeth l'envoya Ambaſſadeur en diverſes Cours de l'Europe, & il s'acquit par tout une grande reputation de ſageſſe : cependant il n'eût jamais de dignité plus élevée que celle de premier Echanſon, & de Garde du tréſor royal. Celui qui nuiſit le plus à l'accroiſſement de ſa fortune fut Cecil, contre qui il s'étoit déclaré en faveur du comte de Leyceſter, qui paya fort mal ſes ſervices : car Trocmorton étant allé à un grand ſouper qu'il donnoit, il y mourut ſubitement, & on ne douta preſque pas qu'il n'y eut été empoiſonné.

Fin du Cinquiéme Volume.

RESTITUTIONS,

DIFFERENTES LEÇONS,

OU

VARIANTES,

NOTES ET CORRECTIONS

DU CINQUIE'ME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.

P *. Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg. Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm. Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.
P. Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D. Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze*.
Put. Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig. Que la note, ou correction est de Rigault.
C. Que la note, ou correction est de l'Editeur Anglois.
Edit. Angl. Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan. L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.
Tout ce qui n'est précedé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE TRENTE-SEPTIE'ME.

PAGE 2. ligne 9. Riz, *lisez ici & partout ailleurs*, Riccio.

Pag. 3. l. 11. A Henry Comte de Lenox, *effacez* Comte de Lenox; *c'est le titre du pere, & non pas du fils. Ici & ailleurs lisez simplement*, Henry Darnley.

Pag. 3. l. 23. D'une vertu digne des premiers temps, *ajout.* ne pouvant plus soutenir les discours qui se faisoient sur les conversations fréquentes & secrétes de la Reine avec son Favory, prévint &c. *D. f. & MS. Samm.*

l. 26. George Gordon, *lis.* Jean Gordon. C.

l. 27. Un autre George, *effacez*, un autre. C.

l. 35. On devoit, *lis.* la Reine devoit. *D. f.*

Pag. 4. l. 27. Bedfort & Randolphe Comte de Barwich, *lis.* Bedford Gouverneur de Berwich & Randolph Ambassadeur d'Angleterre en Ecosse. C.

Pag. 6. l. 1. Sterlin, *ou* Sterling.

Pag. 7. l. 20. & 25. Marie, *lis.* Elizabeth. C.

l. 27. Mathieu, *not.* Il étoit fils de ce Jean qui fut tué par Jacques Hamilton dans un combat donné proche le pont de Lythco le quatriéme de Septembre 1526. C.

Pag. 7. & suivantes, *lis.* Janette Beaton, *au lieu de*, Jenete de Beton. D'Argyle, *au lieu* d'Argathel. Glencairn, *au lieu de*, Glencarn. Glasgow, *au lieu de*, Glascow. Dumfreis, *au lieu de*, Dunfreys. Harries *ou* Herries, *au lieu de*, Heris. C.

Pag. 11. l. 6. Et à Tegue son fils, *lis.* & de Baron de Valence. *not.* Camden, d'où cet endroit est tiré, dit bien que Mac-carty fut fait Comte de Clancar, ou Clancarty, & Baron de Valentia; mais il ne parle point de Tegue son fils. Il est vrai qu'en Angleterre les fils aînés des Comtes joüissent du second titre de leurs peres quant au nom, mais non pas quant aux droits & prérogatives de la Pairie. C.

Pag. 18. l. 27. Le vingt-neuf de Janvier, *lis.* le trente de Janvier. *Edit. Angl.*

l. 36. De Seuvre, *lis.* de Seurre.

Pag. 19. l. 12. Un livre, *not.* Ce livre étoit intitulé, le Devis des marchands. *Put.*

Pag. 21. l. 22. Codure, *ou* Codur.

Pag. 27. l. 18. D'Armach, *lis.* d'Armagh en Irlande.

Pag. 34. l. 6. Marquery, *not.* Cette riviere est ainsi nommée par la Popeliniere, l. 10. p. 381. mais on ne la connoît aujourd'hui que sous le nom de Bidasse, en Espagnol, *Bidassoa. Edit. Angl.*

l. 19. De Nemours. *lis.* de Nevers.

Pag. 38. l. 38. D'Albestroph, *ou* d'Alberstrof.

Pag. 40. l. 21. Le Forez, *lis.* la Bresse. C.
Pag. 43. l. 12. Cassovie, *lis.* Caschau.
l. 13. Gunez, *lis.* Guncz.
l. 17. Kerestker, *lis.* Kerestrer.
Pag. 45. l. 28. Cuvara, *ou* Kwar.
l. 29. Zenderec, *lis.* Zendereu.
l. 33. D'Iene, *lis.* de Jene.
Pag. 46. l. 27. Le quatriéme d'Août, *lis.* le sixiéme de Juillet. *Edit. Angl.*
Pag. 48. l. 33. Il faisoit, *effacez*, il.
Pag. 51. l. 30. Afrique. *L'Editeur Anglois met* Barbarie, qui est une partie de l'Afrique, où sont Alger, Tunis & Tripoli.
Pag. 53. l. 12. Metelin, *not.* C'est le nom de la ville Capitale de l'isle de Lesbos; elle donne aussi son nom à toute l'isle. *Put. l.*

LIVRE TRENTE-HUITIE'ME.

Pag. 54. l. 3. Vers le milieu du mois de May, *lis.* le treize de May. *Put.*
Pag. 56. l. 6. Soixante. *Ou suivant l'édition de Drouart*, quarante.
l. 9. Giannotto Toreglias, *lis.* Gianneto Torrellas.
Pag. 61. l. 1. Monferrata, *lis.* Commandeur de Montserrat.
l. 4. Saragouse, *ou* Siracuse.
Pag. 68. l. 38. Saphis, *lis.* Spahis.
Pag. 72. l. 29. Gou, *lis.* Giou.
Pag. 73. l. 14. Roderic Cardine, *ou* Rodrigue de Cardinez.
Pag. 81. l. 2. Réparer, *lis.* reprendre.
Pag. 83. l. 14. Laurent Guasconi, *lis.* Vincent Guasconi. C.
Pag. 85. l. 3. Favagnana, *lis.* Favignana.
Pag. 95. l. 8. De Castillon, *lis.* de Chastillon.
Pag. 96. l. 3. De Chattes, *lis.* de Chastes.
l. 18. Mourut extrêmement âgé, *not.* Villebon mourut à Roüen le samedy 18. Août 1568. C.
Pag. 97. l. 13. Iene, *lis.* Jene.
l. 14. Weysmar, *lis.* Weymar.

Pag. 97. l. 24. Nerrhausen, *lis.* Newhausen.
Pag. 98. l. 35. De Alés, *lis.* de Ales, *ou* Hales.
Pag. 100. l. 37. Climpont, *lis.* Pimpont.
l. dern. Vergelio, *lis.* Vergetio.
Pag. 102. l. 2. Profession ; il, *lis.* profession, & qu'il a depuis &c.
Pag. 107. l. 35. La Finmarck, *lis.* le Finmarck.
Ibid. Le Siriefinland, *lis.* le Scricfinland.
Pag. 109. l. 36. L'Eld, *ou* Elde.
Pag. 112. l. 33. Palphar, *lis.* Plaffard.
Pag. 118. l. 11. Sambie, *ou* Sambien, *not.* L'Evêque de Sambien a sa résidence à Konigsberg ; & celui de Pomesan à Marienwerder. *Put.*
Pag. 119. l. 13. Wisby, *lis.* Wisbuy.
Pag. 120. l. 3. Sigifroy Northaussen, *lis.* de Northausen.
l. 19. Evêque Meckelbourg, *lis.* Evêque de Meckelbourg.
Pag. 121. l. 9. De Hoye, *ou* Hoyen.
Pag. 124. l. 38. Pelissier, *ou* Pellicier.
Pag. 126. l. 10. Conimbre, *ou* Coïmbre.

LIVRE TRENTE-NEUVIE'ME.

Pag. 127. l. 2. Le treize de Decembre, *lis.* le huit. *Put.*
Pag. 128. l. 7. Ghisleri, *ou* Ghisilieri, *& de même ailleurs.*
l. 36. Boschi, *ou* Bosco.
Pag. 138. l. 6. Javarin, *ou* Raab.
Pag. 139. l. 31. Lodron, *ou* Lodrone.
Pag. 140. l. 14. Onolsbach, *ou* Anspach.
Pag. 141. l. 21. A Final Parthin, *lis.* à Final, Parthin un &c.
l. 34. Altembourg, *ou* Oldenbourg, *& ainsi ailleurs.*
Pag. 142. l. 15. La Stormarie, *ou* le Stormar.
Pag. 145. l. 22. Des deux Ponts ; *lis.* de Deux-Ponts.
Pag. 146. l. 10. Chantonay, *ou* Chantonet.
Pag. 147. l. 18. Qu'à ces conditions, *lis.* que quand le Roi auroit accepté & accompli ces conditions, & non autrement, il &c. *D. d.*
Pag. 149. l. 32. Sclavonie, *lis.* Dalmatie.

Pag. 150. l. 26. Unghwar, *lis.* Ungnano.

Pag. 151. l. 16. Aysnac, *not.* C'eſt peut-être Hamaski qui eſt proche d'Agria. *C.*

l. 28. Ungnad, *ou* Ugnad.

l. 29. Schullembourg, *lis.* Schulemberg.

Pag. 153. l. 24. Vêprin, *lis.* Veſprin.

Pag. 154. l. 17. Howat, *lis.* Houwat.

Pag. 156. l. 18. Au camp, *ajout.* par le conſeil du Cardinal ſon oncle. *D. f.* *

l. 24. Thomas Smith, *lis.* Jean Smith. *C.*

l. 25. Budshil, *lis.* Butshide.

Pag. 157. l. 6. De Norgaw, *lis.* du Nortgaw.

l. 32. Gady, *lis.* Gadg.

Pag. 158. l. 2. Sielowesch, *lis.* Siclowesch.

l. 37. Le Save, *ou* la Save.

Pag. 159. l. 22. Calambey, *lis.* Catambeg.

l. 24. Ottorrn, *lis.* Ottow.

l. 34. Oroſtan, *lis.* Oroſſan.

Pag. 162. l. 38. Roi de Memphis, *lis.* Sultan d'Egypte.

Pag. 164. l. 22. Qui le prendroit, *lis.* qui ſe ſaiſiroit de ſon corps.

Pag. 165. l. 11. Jurzniski, *lis.* Juraniski.

l. 38. Machmet, *ou* Mehemet.

Pag. 166. l. 34. Principales, *lis.* principalement.

Pag. 170. l. 38. Mangreſia, *not.* C'eſt l'ancienne Magneſie, qu'on appelle auſſi, Maniſſa.

Pag. 171. l. 4. Boſphore, *ou* le détroit de Conſtantinople.

Pag. 174. l. 6. Le Mure, *ou* Muer.

l. 9. Oedenbourg, *not.* ſur les confins de la Hongrie & de l'Autriche. *Put.*

Pag. 176. l. 20. Pabotta, *lis.* Palota.

l. 35. Cec, *lis.* Ecc *ou* Eccio.

Pag. 184. l. dern. & 185. l. 1. L'Ambaſſadeur.... s'aſſit en la place du Roi, *lis.* l'Ambaſſadeur repreſentant le Roi ſon maître, ſe rendit en grande pompe à Windſor, & y prit ſéance parmi les Chevaliers de S. Georges; enſuite avec la permiſſion &c. *C.*

l. 33. Sureau, *lis.* Sureau natif de Rozoy en Tierache, dit auſſi du Rozier. *C.*

Pag. 187. l. 9. Brabançon, *lis.* Barbançon.
Pag. 189. l. 12. Rochebrune, *ou* Roquebrune.

LIVRE QUARANTIE'ME.

Pag. 205. l. 6. Ce fait, *lis.* cet effet.

Pag. 210. l. 25. 1564. C'est en 1563. selon Meteren.

Not. au bas de la page 2. col. l. 2. en Flandre, *lis.* de Flandres.

Pag. 219. l. 12. Prêches, *not.* L'on a déja fait remarquer, que c'est un terme odieux dont les Catholiques se sont servis. M. de Thou ne l'a jamais employé, lorsqu'il a parlé en historien. *Conciones*, est le terme, dont il a usé. On doit toujours l'expliquer par assemblées de religion, dont le but principal étoit la prédication de la parole de Dieu. Les autres termes ne doivent être regardez, que comme des expressions vulgaires échapées au Traducteur.

Pag. 220. l. 15. Campine, *ou* païs de Kempen.

Pag. 221. l. 29. S. Truden, *ou* S. Truyen, *aliàs* S. Tron au païs de Liege.

Pag. 225. l. 23. *Après le mot* portes *mettez un point. Après* Août, *ôtez le point.*

Pag. 228. l. 31. Leuvardin, *lis.* Leewaerden *ou* Lewarden.

l. 32. Swot, *lis.* Swol.

Pag. 234. l. 26. 300000., *lis.* 30000. florins, *not.* Trente mille florins, quand ils seroient d'or, paroissent une somme modique pour retirer des domaines de la Couronne aliénez. Il y a peut-être faute dans le Latin; nous n'entreprenons pas de la corriger; car d'un autre côté ce sont les seuls Protestans d'une ville, qui offrent cette somme; & alors elle ne paroît plus modique, mais assez considérable.

l. 27. Ses Domaines dans les Païs-Bas, *lis.* les Domaines de Flandres.

Pag. 238. l. 20. Rockeran, *lis.* Cockran, *not.* Robert Cockran favori de Jacques III. Roi d'Ecosse. *C.*

Pag. 239. l. 16. Rethuen ou Reuven, *lis.* le Lord Ruthuen.

Pag. 242. l. 9. Seton, *ou* Seaton.

l. 36. D'un fils, *ajout.* qui fut ensuite appellé Jac-

ques, & qui regne aujourd'hui heureusement dans la Grande Bretagne. *D. f. o. d.*

Pag. 242. l. 37. Du soir, *lis.* du matin. *C.*

l. 38. Melvin, *lis.* Melvil.

l. 39. Kilgrey, *ou* Killegrew.

Pag. 243. l. 16. On parla, *ajout.* d'abord dans des conferences particulieres, & ensuite publiquement, de la grande affaire de la succession à la Couronne; il s'éleva même sur cette question des &c.

l. 20. Dulton, *lis.* Dutton.

Pag. 244. l. 10. Cependant le Roi d'Ecosse étant entierement exclus du gouvernement. *On lit en place dans l'édition des Drouarts*, depuis la mort de Riz ou Riccio. *D. f. o. d.*

l. 22. Le Prince se voyant, *lis.* Le Prince n'ayant plus aucune part dans les bonnes graces de son épouse, & voyant qu'après bien des soins & des complaisances il n'avoit pu venir à bout de regagner dans son esprit la place qu'il y occupoit auparavant, se retira à Sterlin. *MS. Samm.* Peu de jours après la Reine partit pour se rendre à Gedburg. D'un autre côté le Comte de Bothwel ayant entrepris au commencement d'Octobre une expedition en Lidalie, fut dangereusement blessé par un voleur. La blessure parut d'abord mortelle; ensorte qu'on fut obligé de le transporter dans un château du voisinage. Aussi-tôt que Marie en eut reçu la nouvelle, la difficulté des chemins, les dangers qu'elle pouvoit courir dans ce voyage, rien ne fut capable de la retenir. Elle se rendit sur le champ auprès du Comte avec très-peu de suite, & dans un équipage indigne de son rang, & le fit transporter à Gedburg. Là sans se mettre en peine de sa réputation, elle poussa le soin qu'elle prit pour la guérison de ce Favori, jusqu'au point de risquer sa propre vie. En effet, à force de veilles & de fatigues elle tomba dans une maladie, qui parut d'abord si dangereuse, qu'on commença presque à désesperer de ses jours. Dès que le Roi en fut instruit, il partit en poste, & se rendit à Gedburg pour la voir, [dans l'esperance de regagner par cette démarche ce qu'il n'avoit pu obtenir par tous ses soins & ses respects, & de rentrer dans les bonnes graces de cette Princesse.] *D. f.* * *Ou bien* dans

l'esperance que, suivant ce qui arrive ordinairement, la crainte du danger présent feroit naître en son cœur un repentir salutaire du passé, qu'elle rentreroit en elle-même, & prendroit pour la suite des résolutions plus convenables. *MS. Samm.* Mais loin de lui donner aucune marque de réconciliation, elle ordonna que personne ne se levât à son arrivée, qu'on ne lui fît pas l'honneur de le saluer, & qu'on ne lui donnât pas même de logement. En effet ce Prince qui ne sçavoit où loger étoit sur le point de remonter à cheval, lorsqu'un Gentilhomme de la maison de Humes honteux du traitement qu'on faisoit à son Roi, prit un prétexte pour se retirer, & céda son appartement à Henri. Mais Marie ne le laissa pas longtems à Gedburg, & dès le lendemain elle lui fit reprendre la route de Sterlin. *D. f.* * Ce procedé parut d'autant plus indigne, que dans le tems même que la Reine éloignoit de sa presence le Roi son époux, elle faisoit transporter Bothwel du logis où il demeuroit dans le sien, à la vûë de tout le peuple, ce qui réveilla encore les mauvais bruits que son voyage avoit fait naître. *MS. Samm.* Outre cela on entendit dire à cette Princesse, qu'elle ne pouvoit plus vivre, si elle n'étoit défaite du Roi son époux, & que si elle ne pouvoit s'en délivrer autrement, elle se donneroit la mort à elle-même. Elle parla aussi plusieurs fois d'un divorce, dont on viendroit aisément à bout, disoit-elle, en faisant casser la dispense que le Pape avoit accordée pour leur mariage. *D. f.* * not. *Tout cet endroit est tiré de l'histoire de Buchanan.* C.

Pag. 244. l. 27. Le dix-huit de Decembre, *lis.* le quinze. C.

Pag. 245. l. 16. Le Roi, *lis.* Ces lettres qui sembloient mettre le Roi en parallele avec Bothwel, acheverent également de perdre Marie de réputation, & de lui attirer la haine des étrangers comme de ses Sujets. En effet, on ne pouvoit voir sans indignation que cette Princesse épuisât ses trésors pour mettre Bothwel en état de faire des dépenses immenses, tandis qu'au contraire elle retranchoit le nécessaire à son époux, qu'elle lui défendoit de paroître devant les Ministres des Cours étrangeres, qu'elle lui ôtoit ses Officiers, & faisoit défense à la noblesse du Royaume d'avoir pour lui aucun respect. Après avoir si cruellement

maltraité

maltraité ce Prince, qui de son côté avoit pris le parti de tout endurer, & même de se faire l'esclave de toutes les volontés de la Reine, pour regagner ses bonnes graces. Après lui avoir fait tant d'affronts, & lui avoir fait enlever la vaisselle d'argent dont il se servoit depuis son mariage, pour lui en donner d'étain, Marie voyant ce Prince résolu d'aller à Glascow pour y voir son pere, le congédia après l'avoir, dit-on, empoisonné. Mais l'effet du poison se fit sentir plutôt que ne se l'étoient promis ceux qui l'avoient donné. A peine le Roi étoit-il à un mille de &c. *MS. Samm.*

Pag. 246. l. 24. Morton, *ajout.* qui étoient les principaux Conseillers du Roi. *MS. Samm.*

l. 29. Cluyd, *lis.* Firth de Clyd.

Pag. 248. l. 16. Palais, *ajout.* Comme si elle eût voulu dans le cours de l'année appaiser les manes de cet infâme Favori par la mort du Roi son époux. Aussi-tôt les complices de ce crime firent courir le bruit que &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 250. l. 17. Gilespic Cambell Comte d'Argathel, *lis.* Archibald Campbel Comte d'Argyle.

Pag. 251. l. 33. Archevêque de Monreal en Sicile, *lis.* Evêque de Mondovy en Piémont.

Pag. 252. l. 21. L'Evêque de Dublin, *lis.* l'Archevêque. C.

l. 36. En Sicile, *lis.* en Italie.

l. 38. D'abord, *lis.* bientôt.

Pag. 254. l. 15. Menacez, *ajout.* par la Reine. *D. f. o. d.* *

l. 39. La Reine étant allée, *lis.* La Reine, dans le dessein de faciliter le complot que Bothwel avoit formé de l'enlever sous prétexte de vouloir se rendre maître de la personne du jeune Roi, se rendit à Sterlin, où elle mit tout en œuvre pour retirer son fils des mains d'Erskine. La résistance qu'elle trouva dans ce Seigneur à faire ce qu'elle souhaitoit dérangea son projet, sans pouvoir l'obliger à abandonner ses premieres vûës. Comme elle ne pouvoit satisfaire en même-tems à sa passion & à son honneur, qu'elle avoit esperé pouvoir ménager à la faveur de cet artifice, elle prit le parti de renoncer à l'un, pour contenter l'autre. Marie pour executer son dessein, se servit du ministere

d'un valet de Chambre François, nommé Paris. Ce domeſtique lui étoit tout dévoüé, & on lui avoit déja fait confidence de cette intrigue. Paris ſe rendit auprès de Bothwel, l'inſtruiſit des intentions de la Reine au ſujet de l'enlévement, dont ils s'étoient déja entretenus, & lui ordonna de la part de cette Princeſſe de ſe trouver à ſa rencontre vers le pont d'Almond avec quelques troupes, de ſe ſaiſir de la Reine, comme malgré elle, & de l'enlever. Le Comte voyoit toute la grandeur du crime qu'il alloit commettre, quoiqu'il n'apprehendât pas d'ailleurs d'en être jamais puni. Cependant comme il n'imaginoit que ce ſeul moyen de mettre à couvert l'honneur d'une grande Princeſſe qui ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion que de pouvoir lui donner librement des marques de ſon inclination pour lui, il obéit ponctuellement à ſes ordres, l'enleva, & la conduiſit à Dunbar. Il ſe trouvoit encore un autre obſtacle à cette honteuſe alliance, & tandis que la Reine peu en peine de ſa réputation & de ſon honneur reſtoit à Dunbar entre les bras de ſon raviſſeur, on trouva pour lever cette nouvelle difficulté un moyen, qui n'étoit pas moins infâme que le mariage même que l'on projettoit. Bothwel avoit épouſé une fille &c. *D. f.* *

Pag. 256. l. 20. Une de ces fautes, *liſ.* un de ces crimes. *D. f.*

l. 27. Dumblan, *liſ.* Dunblain.

Pag. 258. l. 30. Cunnigham Comte de Glencarn, *liſ.* Cuningham Comte de Glencairn.

Pag. 261. l. 35. Comte de Tilbarn, *liſ.* Sieur de Tillibardin.

Pag. 262. l. 15. Kircadey Baron de Grangy, *liſ.* Kirkaldy Sieur de Grange *C.*

l. 33. Elle y fut reçuë, *liſ.* d'une maniere bien differente, & elle n'entendit de toutes parts que ce cri géneral: Brulez cette proſtituée, brulez cette parricide. Ce qui mit le comble, &c. *MS. Samm.*

Pag. 263. l. 29. Cocborne, *liſ.* Cockburn.

Pag. 264. l. 5. De lettres, *ajout.* écrites de la propre main de la Reine. *MS. Samm.*

l. 8. Auroit lûës, *ajout.* Bothwel qui appréhendoit l'inconſtance naturelle aux femmes [l'inconſtance de la Reine, *MS. Samm.*] dont il avoit vu en peu d'années tant

d'exemples, les avoit conservées; afin que s'il avoit jamais quelque differend avec la Reine, il pût faire voir par ce témoignage qu'il n'étoit pas l'auteur, mais seulement le ministre & le complice du meurtre du Roi. Balfour &c. *D. f.* *

Pag. 264. l. 11. Parurent avoir trouvé, *lis.* y trouverent une preuve complette de toute l'intrigue dont on avoit de violens soupçons, mais qui n'étoit pas encore bien dévoilée; cette découverte donna une connoissance parfaite de tout le crime. *D. f. o. d.*

Pag. 265. l. 9. Jalousie, *ajout.* tant par sa naissance, que parce que &c. *MS. Samm.*

Pag. 270. l. 28. Les isles Hebrides, *lis.* les isles Occidentales.

Pag. 271. l. 28. Derwe, *lis.* Derry.

Pag. 272. l. 24. Guillaume Busck, *lis.* Mac-Gillespic. *L'Editeur Anglois pour appuyer sa correction, cite Camden, dont ce trait d'histoire est tiré.*

LIVRE QUARANTE-UNIE'ME.

Pag. 277. l. 28. Duese, *ou* Diser.

Pag. 278. l. 33. Mildebourg, *lis.* Middelburg.

Pag. 281. l. 35. D'Angers, *lis.* d'Anvers.

Pag. 282. l. 2. Audenarde, *ou* Oudenarde.

l. 17. Porcien, *lis.* Porcean.

Pag. 284. l. 19. Conden, *lis.* Embden.

Pag. 289. l. 33. Navarre, *lis.* Novarre.

Pag. 293. l. 8. Assez déja, *lis.* déja assez.

l. 36. Envoyées, *lis.* envoyés.

Pag. 295. l. 37. D'Horne, *lis.* de Horne; *& ainsi par-tout.*

Pag. 296. l. 14. Toutes, *lis.* tous.

Pag. 297. l. 6. Le dix de Septembre, *ou suivant l'édition de Londres*, le neuf.

l. 23. Portercole, *ou* Porto-Ercole.

Pag. 302. l. 20. Son pere, *lis.* le Roi son maître.

Pag. 303. l. 33. Le dix-sept de Decembre, *ou suivant l'édition de Londres*, le seize.

Pag. 306. l. 27. Très-inépuisable, *effacez* très.

Pag. 307. l. 9. Prisonniers, *lis.* prisonnier.
l. 31. Sweinits, *lis.* Schweidnitz.
Pag. 312. l. 38. Scheneych, *lis.* Schoeneych.
Ibid. Carolowiz, *lis.* Carlewitz.
Pag. 315. l. 10. Ce que, *lis.* sur ce que.
l. 29. Des Anglois, *lis.* des Anges.
Pag. 319. l. dern. *Misericordiâ*, lis. *Misericordias.*
Pag. 330. l. 1. D'Alazzo, *lis.* d'Aiazzo.
Pag. 331. l. 27. Monauti, *lis.* Montauti.
Pag. 332. l. 1. Du Bourg, *ajout.* Saint Sépulcre.
l. 4. Bascio, *not. de l'Editeur Anglois.* C'est le païs de Mathieu de Bascio Fondateur des Capucins. M. de Thou dans un autre endroit de son histoire, prétend que le Fondateur des Capucins étoit d'une maison noble du Duché de Spolete. Il a confondu *Bascio* dans le Duché d'Urbin (dont il est question ici) avec *Baschi* château de l'Ombrie sur le bord du Tibre à la hauteur d'Orvieto, qui a donné son nom à une maison qui subsiste encore dans les branches du Comte de Baschi à Orvieto, du Comte de Baschi dans la haute Provence, & des Marquis d'Aubaix & de Pignan dans le Languedoc. C.
Pag. 335. l. 24. 12000. *lis.* 2000.
Pag. 340. l. 19. Le Baron du North, *lis.* le Lord North.
Pag. 342. l. 13. Mer Caspienne, *not.* maintenant Mer de Bacchu ou de Sala. C.
l. 15. Mazandoran, *not.* nommé autrefois Hircanie, à présent Zagathay. *C.*
Ibid. Chorasan, autrefois Bachiane, maintenant Sirvan. C.

LIVRE QUARANTE-DEUXIE'ME.

Pag. 344. l. 29. Dandelot, *lisez ici & par-tout ailleurs*, d'Andelot.
Pag. 349. l. 6. Le plus capital, *effacez* le plus.
Pag. 350. l. 6. Les destins, *lis.* les desseins.
Pag. 353. l. 38. Bourguet, *lis.* Bourget.
l. 39. Le vingt-neuf, *ou suivant l'édition de Londres*, le vingt-huit.

Pag. 359. l. 15. Pignerolles, *lis.* Ligneroles.
Pag. 360. l. 5. Robertel, *lis.* Robertet.
Pag. 363. l. 38. Le vingt-cinq, *ou suivant l'édition de Londres*, le vingt-quatre.
Pag. 366. l. 1. Tanaquil, *ou* Tanneguy.
l. 3. Conflant, *lis.* Confolant, *& ailleurs.*
Pag. 368. l. 13. Brechinville, *lis.* Brechainville.
Pag. 372. l. 33. Ranty, *lis.* Renty.
l. 39. Bressault de Pessancour, *lis.* Bressaud Angevin, de Bessancour. *Ce sont deux personnes.*
Pag. 382. l. 16. Monferrand, Lanjoran, *lis.* Monferrand de Langoiran.
l. 37. De Gombauld, *lis.* de Robert de Combauld; *& ainsi par-tout.*
l. dern. Attendre, *lis.* atteindre.
Pag. 385. l. 36. Mettoit, *lis.* mettroit.
Pag. 386. l. 28. De Dacier, *lis.* d'Acier; *& ainsi dans toute la suite.*
Pag. 390. l. 15. Camille, Artilleria. *Otez la virgule; c'est un seul homme.*
Pag. 391. l. 4. Venloux, *lis.* Ventoux.
l. 31. De Boissy, *lis.* le Capitaine Boisy, *ou* Bois.
l. 32. Clere, *lis.* Clery.
l. 33. La Ville, *lis.* le Village.
Pag. 392. l. 7. Desbordes, *lis.* la Borde; *& ainsi dans la suite.*
Pag. 393. l. 24. Blossel, *lis.* Blosset.
Pag. 397. l. 18. A le calomnier, *lis.* à calomnier.
Pag. 400. l. 38. Francy, *lis.* Irency.
Pag. 401. l. 25. Marüeil sur le Loy, *lis.* Mareuil sur le Lay.
Pag. 402. l. 2. De Volvire, *lisez ici & ailleurs*, de Voluire.
l. 18. Fabius de Saint Hermine, *lis.* du Fa, autrement S. Hermine.
Pag. 405. l. 3. Verduran, *lis.* Verduzan.
l. 27. Descars de Morville, *lis.* d'Escars de Merville.
Pag. 409. l. 7. Sudaret. *La Popeliniere l'appelle*, Saduret.
Pag. 411. l. 30. Et S. Marate, *lis.* & de Morat.
Pag. 414. l. 29. Sacvill Baron de Buckurst, *ou* Sackville Lord Buckhurst.

LIVRE QUARANTE-TROISIE'ME.

Pag. 419. l. 20. Qui feroit, *lif.* que la grandeur de fes crimes; rendoit odieux &c. *D. f.*

l. 23. Murray Tilibourdin, *lif.* de Tillibardin.

Pag. 420. l. 7. A cinq, *ou fuivant l'édition de Londres*, à huit milles.

Pag. 421. l. 16. Lofid, *lif.* Langfide. Catcarth, *lif.* Carthe.

l. 26. Sempill, *lif.* Semple.

Pag. 422. l. 33. Baron de Heris, *lif.* Maxwel Lord Harries.

Pag. 423. l. 9. Berth, *lif.* Perth.

l. 16. Le Comte, *lif.* le Baron.

l. 25. Retirée, *ajout.* en Angleterre. C.

Pag. 425. l. 3. Nithefdale, *lif.* Nithifdale.

l. 6. Mildmor, *lif.* Middlemore.

l. 36. *Après* Gilly, *ajout.* Henri Balnaves.

l. 37. Avec eux, *lif.* Et le 4. Octobre il entra dans la ville d'Yorck, lieu deftiné pour la conférence.

Pag. 426. l. 8. Gauvin, Kilewening, Cocborne, *lif.* Gawin, Kilwinning, Cockburn.

Pag. 427. l. 38. Par cette Princeffe, *ajout.* qui dévoilerent la paffion criminelle dont elle avoit brûlé pour Bothwel, leurs projets, leurs deffeins, & les mefures qu'ils avoient prifes enfemble & pour le meurtre du Roi, & pour l'enlevement de Marie. On produifit auffi trois contrats &c. *MS. Samm.*

Pag. 429. l. 1. Shropp, *lif.* Shrewsbury.

Pag. 432. l. 22. Bofe, *lif.* du Bois *ou* Bofch Avocat Fifcal de Malines.

l. 23. Le Comte, *lif.* les Comtes.

Pag. 436. l. 32. *Not.* La lettre de Philippe au Pape a été imprimée dans la vie de Pie V. par G. Jerôme Catena. *Put.*

Pag. 438. l. 11. Le vingt-fept, *ou fuivant Meteren*, le vingt-fix de Février,

Pag. 439. l. 28. Le Namurois, *ou* le Comté de Namur.

l. 31. Ottave, *lif.* Octave.

Pag. 440. l. 7. D'Hierges, *lifez par-tout*, de Hierges.

Pag. 340. l. 33. Il chargea, *ajout.* le grand Prieur Ferdinand son fils naturel, de faire marcher &c.

Note au bas de la page. Barlaymont, *lis.* Berlaymont.

Pag. 441. l. 2. De Monte, *ou* del Monte. *Mendoça l'appelle*, Montanes.

l. 23. De d'Avila, *effacez* de.

l. 32. Varguas, *lis.* Vargas.

Pag. 442. l. 4. Vilvoord, *ou* Vilvorde.

l. 13. Bosleduc, *ou* Bois-le-Duc.

l. 14. Ferdinand Prieur, *lis.* le Prieur Ferdinand.

Pag. 447. l. 3. Soele, *lis.* Soete, Sieur de Hontein. *Meteren l'appelle*, de Haultein.

Pag. 448. l. 7. Zuytbrouk, *ou* Zuytbroeck.

l. 16. De Brimes, *lis.* de Brimeu.

Pag. 449. l. 8. Le détroit, *not.* C'est ce qu'on appelle le Zuyder-mer, *ou* Zuyder-zée.

l. 11. De Bois, *lis.* de Bloys.

l. 12. Batson, *not.* *Meteren l'appelle*, Boudechon.

Ibid. Pentan, *ou* Pentane. *Meteren met*, Elpendam.

Pag. 451. l. 14. Saline, *ou* de Salinas.

l. 30. Campine, *ou* Kempen, *not.* Jean Petit met à S. Guidule, & depuis porté en la ville de Wert. *Put.*

Pag. 454. *Cottée par mégarde*, 453. l. 9. Bredemberg. *Meteren le nomme*, Vandenberghe.

l. 10. Berchem, *Meteren met*, le château de Heerenberghe.

l. 13. Trenel, *Mendoça met*, Venlo, *au lieu de* Trenel. *Put.*

l. 22. De Barra, *lis.* d'Ibarra.

l. 30. Des Commissaires, *lis.* des Commissions.

Pag. 455. l. 22. Ferdinand fils de Prieur, *lis.* le Prieur Ferdinand son fils.

Pag. 457. l. 3. Anaso, *lis.* Anasco.

l. 18. Sutebourg, *lis.* Zuyt-broeck.

Pag. 458. l. 6. A Prieur, *lis.* au Prieur.

Pag. 459. l. 21. Manriques, *ou* Manriquez.

Pag. 460. l. 32. Schaumbourg, *lis.* Schouwenburg, *& ainsi dans la suite.*

Pag. 461. l. 28. Village, *lis.* place.

l. 32. Oulf, *ou* Olfen.

l. 35. Aurelio Palermo, *ou* Aurelio de Palerme.

Pag. 464. l. 24. De Vers, *lis.* de Wels *ou* Welsen.

l. 28. Waroux de Rysoire, Charles Hamets de Boxtel, *lis.* Waroux, Rysoire, Carloo, Hamets, Boxtol. *Ce sont autant de personnes.*

Pag. 465. l. 8. D'Eppin, *ou* d'Eppen.

l. 38. D'Erbestein, *lis.* d'Eberstein, *& ainsi par-tout.*

Pag. 466. l. 11. Lanoy de Beauvais, *lis.* de Beauvois.

Pag. 467. l. 37. Virmont, *lis.* Tillemont *ou* Thienen.

Pag. 468. l. 26. Alvarez Cabral, *lis.* le Sieur de Capres. *L'Editeur Anglois traduit* le Baron de Chevreaux de la Maison de Vienne. *Mais l'on croit qu'il se trompe.*

Pag. 469. l. 16. Diego de Tolede fils du Connêtable, *lis.* Diego de Tolede son fils, (du Duc d'Albe) Connêtable de de Navarre, *not.* Louis de Beaumont (*dit l'Editeur Anglois*) Comte de Lerine possedoit par droit d'herédité la dignité de Connêtable de Navarre. Son fils lui succéda. Ce fils étant mort en 1530. laissa aussi à son fils cettte dignié. Celui-ci mourut en 1565. ne laissant que trois filles. Briande l'aînée épousa la même année Diego de Tolede fils du Duc d'Albe, qui du chef de sa femme succéda à son beau-pere, fut fait Connêtable de Navarrre, & a transmis cette dignité à ses descendans jusqu'à ce jour. *C.*

Pag. 470. l. 10. Bavais, *ou* Bavay.

Pag. 472. l. 31. Berti, *lis.* Weert.

Pag. 476. l. 12. Hermestein, *ou* Ehrenbreitstein; qui est le vrai nom, & dont le premier n'est que l'abregé. C.

Pag. 482. l. 29. Marguard, *lis.* Marquard.

Pag. 483. l. 5. Conservant, *lis.* consacrant.

LIVRE QUARANTE-QUATRIE'ME.

Pag. 486. l. 5. Gabot, *ou* Gavot *aliàs* Cavot.

Pag. 487. l. 38. Sainte Helene, *ajout.* qu'ils appellerent Port-Royal.

Pag. 489. l. 5. Convexis, *lis.* Couexis.

Pag. 489. l. 15. Aubert, *lis.* Albert.
l. 18. Barrois, *lis.* Barre.
l. 35. Lachery, *lis.* Lachere.

Pag. 500. l. 18. Souavezes, *lis.* Swansey dans le païs de Glamorgan en South-Wales. *C.*

Pag. 501. l. 17. Quiloo, *lis.* Quiloa.

Pag. 503. l. 8. De l'Escure, *lis.* de l'Escut.
l. 19. De Bordeaux, *ou* Bourdelois.

Pag. 504. l. 8. Avec empressement, *lis.* en dansant. C.

Pag. 508. l. 10. Le trente d'Avril, *lis.* le trente-uniéme de May.

Pag. 509. l. 6. Bone, *ou* Bonne, *not.* c'est l'ancienne Hyppone ville Episcopale, Siége de S. Augustin.

Pag. 512. l. 29. Tandis que lui &c. *lis.* Mais qu'il ne pouvoit souffrir qu'un Prince comme lui, qui avoit sçu préserver ses Etats de cette perte, fût dépouillé &c.

Pag. 515. l. 23. De la Vieuville, *ou* Vieille-ville.
l. 33. A Poitiers, *ajout.* où peu de tems après il mourut d'apoplexie. Ce fut un des Seigneurs de son tems des plus illustres par sa naissance, sa libéralité, sa prudence, son esprit, sa probité & sa douceur. Son zéle pour sa gloire & pour la tranquilité de la France, dont il donna des preuves dans tous les tems, le firent également regreter de tous les gens de bien. Les Rochelois &c. *MS. Samm.* Le P. Anselme dit qu'il mourut de poison en son château de Duretal le 30. Novembre 1571. *Hist. Geneal. de France, p. 644. C.*

Pag. 520. l. 34. Le motif barbare, *lis.* les expressions barbares de &c.

Pag. 521. l. 12. Brulard, *lis.* Brulart.

Pag. 523. l. 16. Marchais, *lis.* Marchez.

Pag. 524. l. 14. La Malleraye, *lis.* de Maleroie.
l. 17. Sourches, *lis.* Chourses; *& ainsi dans toute la suite.*

Pag. 526. l. 20. De Puygreffier, de S. Cyr, *lis.* de Puygreffier, dit S. Cyr.
l. 21. Pluviaut, *ou* Pluviault, *ou* Puviaut.

Pag. 529. l. 8. Saintgravé Cognée. *Mettez une virgule entre ces deux mots; ce sont deux personnes.*

Pag. 536. l. 25. Dans la place, *not.* Les Catholiques par droit de represailles, passerent au fil de l'épée l'année suivante la garnison de Magné, château situé à trois lieuës de Niort. *C.*

Pag. 537. l. 34. Buffier, *lis.* Buffiere.

Pag. 538. l. 23. Sainte Mesme, *lis.* Sainte Memme.

Pag. 540. l. 2. Ancone de S. Romain. *Mettez une virgule entre ces deux noms; ce sont deux personnes.*

l. 5. Richien, *ou* Richiend.

l. 31. Des Oulieres, *lis.* des Olieres.

l. 32. Bais sur la riviere de Bais, *not.* M. de Thou a pris cet endroit de la Popeliniere l. 15. fol. 70. mais il s'est trompé; il n'y a point de riviere; mais un bourg & un château qui domine le bourg. *C.*

Pag. 541. l. 8. Dio, *lis.* Die.

l. 29. Montaigu, *lis.* Montagut. *Et toujours de même, soit pour les Seigneurs de ce nom; soit pour la petite Ville qui le leur a donné.*

Pag. 542. l. 12. De Massei, *lis.* de du Massez.

Pag. 543. l. 18. Mesignac, *lis.* Messignac.

Pag. 554. l. 35. Les deux Dietzen, *lis.* Les deux Comtes de Diez, fils naturels de Philippe Landgrave de Hesse, le Comte de Westerbourg & Leininghen, les Comtes Rheingraves &c. *not.* Philippe surnommé le Magnanime Landgrave de Hesse ayant pris pour seconde femme du consentement de son épouse, & par l'avis de ses Theologiens Marguerite de Sala, il en eut six enfans, Maurice, Christophle, François, Philippe, Volrath, & Frideric. Par son testament ce Prince leur laissa quelques châteaux & quelques gouvernemens; & pour leur donner quelque titre honorable, il ordonna qu'ils prendroient le nom de Hesse, & la qualité de Comtes de Diez, & de Seigneurs de Lisberg & de Bickenbach. Ils moururent tous sans s'être mariez. A l'égard de la maison de Westerbourg, elle tire son nom du château de Westerbourg situé dans cette partie de la Weteravie, que les Allemands appellent *den Westerwald*, & descend des Seigneurs de Runckel. Outre cela le Landgrave de Hesse Leninghen étant mort sans enfans l'an 1467. Reinhard de Westerbourg, qui avoit épousé la Princesse

Marguerite sœur du Landgrave, s'empara de tous ses Etats, & prit le titre de Comte de Leininghen & de Westerbourg, qui passa à ses descendans jusqu'à Reinhard son petit fils. C'est de celui-ci que sortirent les deux branches de Leininghen & de Westerbourg. *V. supplem. aux Genealog. de Ritterhus. l. 4. c. 7. & l. 6. c. 9.* C.

Pag. 554. l. 36. Les Comtes Reingraves, *lis.* les Comtes du Rhin. *Put.*

Pag. 555. l. 10. Salm, *ou* Salms.

l. 24. Dossenville, *lis.* d'Ossonville; *& ainsi dans toute la suite.*

l. 28. La Carde, *lis.* de Cardes.

l. 33. Quand, *lis.* quant.

l. 35. Vassar, *lis.* Vassan.

Pag. 557. l. 7. Qu'il soutenoit, *ajout.* La Reine Elizabeth eut une autre querelle beaucoup plus vive avec le Duc d'Albe au sujet de l'enlévement de quelques vaisseaux Espagnols, & de l'argent qui avoit été pris dessus. En effet, il arriva sur ces entrefaites que la Tour ayant donné la chasse à un grand navire de Biscaye & à quatre petits, de ceux que les Espagnols appellent *Assabras*, sur lesquels il y avoit deux cens mille écus, ils allerent se réfugier dans un port d'Angleterre. Geraldo Speseo demanda à la Reine au nom du Roi Philippe son maître un passeport pour pouvoir transporter sûrement, soit par mer, soit par terre, la charge de ces vaisseaux jusqu'à Anvers, & Elizabeth ne paroissoit pas d'abord fort éloignée d'accorder ce qu'on souhaitoit; mais comme Speseo attendoit une réponse positive du Duc d'Albe, dans cet intervalle le Cardinal de Chatillon donna avis à la Reine, que l'argent qui étoit sur les vaisseaux Espagnols n'appartenoit point à Philippe; qu'il étoit à des négocians Italiens, & que dès qu'il seroit rendu en Flandres, le Duc d'Albe avoit résolu de s'en rendre maître de gré ou de force, & de l'employer à faire la guerre aux Protestans. En même-tems il conseilloit à cette Princesse, pour priver le Duc d'un si puissant secours, & qui entre ses mains deviendroit si pernicieux à la cause commune, de profiter d'une si belle occasion que la fortune lui présentoit, lui faisant entendre qu'elle avoit droit de retenir cet argent,

Le conseil du Cardinal fut suivi. La Cour d'Angleterre prit pour prétexte, que ces sommes n'appartenant point au Roi d'Espagne allié de S. M. B. mais à quelques particuliers, rien ne pouvoit empêcher la Reine de les leur emprunter dans le besoin pressant, où elle se trouvoit réduite. Ainsi on fit débarquer tous les caissons, de peur, disoit-on, que les François ne s'en rendissent maîtres; & après avoir fait ses billets pour la somme qui se trouva sur ces vaisseaux, Elizabeth ordonna que cet argent fût employé à ses usages. Aussi-tôt que le Duc d'Albe eut été instruit par Speseo de ce procedé, il ne songea qu'à tirer raison de cet outrage. Sans prendre l'avis, ni des Etats, ni du Conseil Souverain des Païs-Bas; sans avoir égard à l'alliance qui étoit entre les maisons d'Angleterre & de Bourgogne, il fit arrêter sur le champ à Anvers & dans toutes les autres villes de Flandres, tout ce qui s'y trouva d'Anglois, & les retint prisonniers dans le comptoir de cette nation, où il envoya des troupes pour les garder. La même chose s'executa à la sollicitation du Duc dans toute l'Espagne. Elizabeth de son côté informée de cette démarche, fit arrêter sur le champ tous les marchands Flamans avec tous leurs effets, qui furent mis en séquestre; & pour servir de garantie & d'indemnité aux Anglois, qui étoient entre les mains des Espagnols, elle fit entrer dans ses ports plusieurs vaisseaux de cette nation qui étoient en mer, sans que ceux qui les montoient sçussent le sujet de ce nouvel ordre. Cependant le Duc d'Albe voyant le grand nombre de vaisseaux, d'hommes & d'effets, que les Anglois retenoient à la nation Espagnole, se repentit de sa précipitation. Pour la réparer il députa sur le champ Christophle d'Assonville à la Reine; mais comme il n'étoit envoyé que par le Duc, & qu'il n'avoit aucuns pouvoirs de Philippe, il ne put obtenir audiance de cette Princesse. Elle le renvoya à son Conseil, & ce Seigneur ayant refusé de son côté d'entrer en négociation avec les Ministres de la Cour d'Angleterre, repassa en Flandres sans avoir rien conclu. En même-tems Elizabeth fit déclarer au Duc, que malgré la grandeur de l'outrage qu'elle avoit reçu, elle étoit résoluë à ne se porter à aucune hostilité, à moins que lui-même ne se portât à

de plus grandes violences. Elle fit ſignifier la même choſe à Philippe, & ne manqua pas de ſe plaindre très-vivement de la conduite précipitée & inconſiderée du Duc d'Albe. Cependant tandis que de part & d'autre on ſe ſaiſiſſoit de tous les vaiſſeaux & de tous les effets qu'on trouvoit à ſa bienſéance, afin que cette méſintelligence n'interrompît point le commerce, les négocians Anglois firent paſſer toutes leurs marchandiſes en Allemagne, & établirent un comptoir à Hambourg. Le Duc d'Albe à ſon tour au mois d'Avril ſuivant, défendit tout commerce entre les Païs-Bas & l'Angleterre. Cependant il ne laiſſa pas quelque tems après de députer à Elizabeth Chiapin Vitelli, Marquis de Cetona avec Fonck & le Sécretaire de la Torre, pour retirer de ſes mains l'argent, dont elle s'étoit ſaiſi; mais après des ordonnances ſi rigoureuſes, ils arriverent trop tard pour pouvoir rien obtenir de cette fiere Princeſſe. On renouvella donc ces défenſes; on y en ajouta même encore de plus ſeveres. C'eſt ce qui donna occaſion à des animoſitez, qui ſans qu'il y eût d'ailleurs de guerre ouverte entre les Anglois & les Flamans, mirent beaucoup de dérangement dans le commerce, & eurent des ſuites ſi préjudiciables aux deux nations. A peine au bout de quatre ans ce differend put-il être terminé, comme je le dirai dans la ſuite. *D. f. Tom. II. p. 465.* & *D. o. Tom. IV. p. 318.*

LIVRE QUARANTE-CINQUIE'ME.

Pag. 563. l. 4. Vieupont &c. *liſ.* De vieux Pont d'Aigueville fils du Baron de Neufbourg.

Pag. 564. l. 22. Borniquet, *liſ.* Bourniquet.

l. 27. Puylaurens, *liſ.* Puy-Laurent.

l. 33. Levron, *liſ.* Leberon.

Pag. 565. l. 1. De Pite, *liſ.* De Piles.

l. 14. De Ceſſai, *liſ.* de Seſſac.

Pag. 567. l. 18. Montaigu, *liſ.* Montagut.

l. 36. d'Aumale Nemours. *Séparez ces deux noms par une virgule; ce ſont deux perſonnes.*

Pag. 570. l. 18. Mais repoussa même Brissac avec perte, *lis.* mais qui leur fit même abandonner le poste de Bassac avec perte. *L'Editeur Anglois juge qu'on doit faire cette correction dans le texte, & il cite la Popeliniere liv. 15. pag. 83.*

Pag. 572. l. 24. Qui l'ait surpassé, *ajout.* Outre cela personne ne fut plus zelé observateur que lui de la religion qu'il avoit embrassée; non qu'il cachât sous un masque hypocrite aucuns projets ambitieux : son génie infiniment élevé le mettoit plus en état d'en former que qui que ce soit; mais en cela le goût seul d'une piété véritable qui lui étoit naturelle le faisoit agir. Sa mort &c. *MS. Samm.*

Pag. 573. l. 14. Moncanvre, *lis.* Moncanure.

Ibid. Lignere, *lis.* Ligneris.

Pag. 574. l. 17. Baudiné, son frere Blacons, *lis.* Baudiné son frere, Blacons.

Pag. 577. *N'ayez point d'égard à la note. C'est le parti Catholique qui accorda les conditions & les observa mal.*

Pag. 582. l. 10. Le vingt-un, *ou suivant l'édition de Londres*, le dix-neuf. *Voyez la Popeliniere l. 16. p. 92.*

Pag. 584. l. 16. Dully Artus, *lis.* Duilly, Artus. *Ce sont deux personnes.*

l. 17. De Briquemaut d'Autricour. *Mettez une virgule entre ces deux noms pour les distinguer; ce sont deux personnes.*

Pag. 585. l. 1. Six mille, *ou suivant l'édition de Londres*, cinq mille.

l. 2. Par les deux bâtards de Hesse, Westerbourg & Leininghen & par les deux freres Rhingraves, *lis.* par les Comtes de Diez bâtards de Philippe Landgrave de Hesse, les Comtes de Westerbourg & de Leininghen & les Rhingraves. *Voyez ci-dessus la note qui a été faite sur le même sujet pag. 554.*

Pag. 589. l. 31. Somme, *lis.* Somma.

Pag. 590. l. 5. Gincomini, *lis.* Giacomini.

Pag. 592. l. 31. Irememond, *lis.* Trememond.

Pag. 595. l. 24. Chevreux, *lis.* Cherveux.

l. 34. Fontenai-l'Abbatu, *lis.* Frontenay-l'Abbatu.

Pag. 599. l. 32. Le troisiéme, *ou plutôt* le deuxiéme, *not. La Popeliniere l. 17. p. 105. dit formellement*, que le Comte du Lude leva son camp le Samedy deuxiéme de Juillet. *C.*

Pag. 599. l. dern. Desclufeaux, *lif.* des Clufeaux.
Pag. 601. l. 27. De Pont de Mirambeau, *lif.* de Pons de Mirembeau.
Pag. 605. l. 3. S. Antoine, *lif.* S. Antonin.
l. 15. La Riege, *ou* l'Ariege, *ou* l'Auriege.
Pag. 606. l. 3. De Dacqs, *lif.* d'Acqs.
Pag. 607. l. 8. Buffillon, *lif.* Baffillon.
l. 13. Pujol, *lif.* Pujols.
l. 33. De la Bous, *lif.* de Larbous.
Ibid. Luzieres, *lif.* Lozieres.
Pag. 608. l. 1. Faras, *lif.* Favas.
l. 3. L'Efcur, *lif.* l'Efcut.
l. 30. Montluc, *ajout.* donna ordre à Monteftruc de faire pointer l'artillerie &c.
Pag. 609. l. 13. Florence, *d'autres difent*, Fleurance.
Pag. 610. l. 13. Orillac, *lif.* Aurillac.
Pag. 612. l. 23. De la Beraudiere, de Rouet, *lif.* de la Beraudiere Sieur Roulet. *Otez la virgule; c'eft une même perfonne.*
Pag. 613. l. 1. Sforze, *ou* Sforce.
Pag. 614. l. 16. Les affiégés, *lif.* les affiégeans.
Pag. 615. l. 7. Du Capitaine Bourg &c. *lif.* des Capitaines Bourg, de Calverac, & de Prunay. *Ce font trois Officiers.*
l. 29. Virpont Seigneur de, *lif.* Vieuxpont Baron de.
Pag. 623. l. 6. Paut, *lif.* Paul.
l. 13. Pomenie, *lif.* Pomenic, *& ainfi ailleurs.*
Pag. 624. l. 23. De Montacuto, *lif.* de Montauti *ou* Montauto.
l. 33. Giuftiniano & Beneio, *lif.* Giuftiniano Benci. *C'eft un feul homme.*
l. dern. De Montalte, *lif.* Montaldo qui commandoit trois compagnies, Calloccio de Sienne, & Fabiano &c.

LIVRE QUARANTE-SIXIE'ME.

Pag. 632. l. 37. La Dire, *lif.* la Dive.
Pag. 634. l. 19. Ervault, *not.* C'eft fans doute Airvault. *Aurea*

Vallis, Abbaye à dix lieuës de Poitiers du côté du couchant.

Pag. *636*. l. 34. Fiffer, *ou* Phiffer.

Pag. *640*. l. *6*. Francifquin, *lif.* Franciofino.

Pag. *641*. l. 3. Chumpernoun, *lif.* Champernoun.

l. 15. De la Motte, Pujols. *Otez la virgule; ce n'eft qu'une perfonne.*

l. 34. Louviers Morevel, *lif.* de Maurevel.

Pag. *643*. l. 16. Gornay, *lif.* Gournay.

Pag. *644*. l. 16. Verbelet, *ou* Verbelay.

l. 31. Sarrai, *lif.* Sarraz.

Pag. *646*. l. 10. Cadenat, *lif.* Cadenac.

Pag. *647*. l. 30. Saint Pere, *lif.* Saint Peré.

Pag. *653*. l. 25. La Garde, Montault. *L'Editeur Anglois veut que ce ne foit qu'une feule perfonne, ainfi il faut retrancher la virgule.*

Pag. *655*. l. 33. Saint Memin, *lif.* de Saint Mefmes, *ou* de Sainte Memme, *fuivant l'Ind. Thuan.*

Pag. *659*. l. 11. Goutiniere, *lif.* Guitinieres.

Pag. *664*. l. 3. Tentavie, *lif.* tentative.

l. 7. Pallu, *lif.* Palus.

l. 15. Le vingt-deux, *not.* La Popelin. l. 21. pag. 156. dit, que ce fut le vingt-un de Decembre. *C.*

Pag. *666*. l. 21. Le dix-fept, *ou fuivant l'édition de Londres*, le dix-huit.

Pag. *667*. l. 3. Harbens, *lif.* l'Arboux.

l. 12. Paget. *Montluc le nomme*, Projet.

Pag. *674*. l. 22. Baillage, *lif.* Bailliage.

l. 30. Sac, *lif.* Sack.

Pag. 677. l. 20. Le treize, *ou fuivant l'édition de Londres*, le onze.

Pag. 678. l. *9*. Dans un port, *lif.* dans les ports de Plimouth, de Falmouth, & de Southampton. C. *L'Editeur Anglois cite là-deffus Camden.*

Not. *Après la pag. 680. il y a une erreur dans les chiffres. Le Lecteur peut aifément y fuppléer.*

Pag. *683*. l. 25. Boteler, *ou* Butler.

l. 30. Marc Artimore, *lif.* Maccarty-More.

l. 31. Imokel, *lif.* Imokelly.

l. 37. Kilken, *lif.* Kilkenny,

Pag. *684*.

Pag. 684. l. dern. Où l'on s'y rendit, *lis.* où l'on se rendit.

Pag. 685. l. 19. Camp, *lis.* Champ.

Pag. 688. l. 10. Seymer, *lis.* Seymour.

l. 32. D'Anguish, *lis.* d'Angus.

l. 33. Harbet, *lis.* Harbottle.

Pag. 689. l. 1. Après sa mort. *Mettez un point, & ajoutez:* Après avoir ainsi parlé pour les interêts de l'Etat, Norfolch &c.

Pag. 691. l. 17. Flanet, *lis.* Flanner.

Pag. 693. l. 22. Petcarn, *lis.* Pitcairn.

l. 28. Par le Juge Royal, *lis.* par le Chevalier Robert Catlin, premier Juge du Banc du Roi, & par Gilbert Gerard Procureur géneral, & executez &c.

l. 31. Hollandois, *lis.* Holland.

l. 37. Carry, *lis.* Ker.

l. 38. Seft, *lis.* Scot Sieur de Bucclugh.

Pag. 694. l. 4. Dacré, *lis.* Dacres.

l. 6. Muraille de Severe. *L'Editeur Anglois remarque qu'on l'appelle communément*, la muraille des Pictes.

l. 17. De Solop, *lis.* de Shrewsbury.

l. 18. Tutburre, *lis.* Tutbury.

Note au bas de la page ligne 2. Su ler, *lis.* sur le.

Pag. 695. l. 5. Greistach, *lis.* Greistoch.

l. 33. Rodolphi, *lis.* Ridolphi.

l. 37. De tous ceux, *lis.* dont se servoit la Reine d'Ecosse. Sur quelque soupçon &c. *D. f. o. d.*

Pag. 696. l. 5. Pendant que cela se passoit en Angleterre. *Effacez ces mots & transportez ici les cinq premieres lignes de l'alinea qui suit. Cette transposition rend la narration plus claire, ainsi que l'a observé M. Dupuy.*

Pag. 697. l. 18. Glasco, *lis.* Glascow, *ou* Glasgow.

l. 19. Lytko, *lis.* Linlithgow.

Pag. 699. l. 34. Ogilby, *ou* Ogilvy.

Pag. 705. l. 6. Tivedale. *not.* C'est le païs de Thuid, *vulgò* Teviotdale.

l. 13. Annand. *Ed. Angl.* Annandale.

l. 19. De Levin, *lis.* de Lenox.

l. 23. Païs de Clid, *lis.* Clyddesdale.

Pag. 706. l. 20. Berkin, *lis.* Brechin.

Pag. 706. l. 27. Raven, *lis.* Ruthven.
Pag. 707. l. 5. Clastesworth, *lis.* Chattesworth.
Pag. 709. l. 38. Connober Obrien, *lis.* Conogher O-brian.
l. dern. Twomond, *lis.* Thomond.
Pag. 710. l. 24. Parry, *lis.* Parr.
Pag. 711. l. 10. Vesc & Vieuxpont, *lis.* Vescies & Vieponts.





